

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL



BURKINA FASO

*La Patrie ou la Mort,
nous Vaincrons*

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DES REGIONS DU BURKINA FASO



5^e édition

Décembre 2024

SOMMARE

AVANT-PROPOS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
SIGLES ET ABREVIATIONS	1
PRESENTATION SYNOPTIQUE DU BURKINA FASO.....	3
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN.....	79
PROFIL SOCIOECONOMIQUE DE LA REGION DES CASCADES.....	136
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE.....	173
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE-EST.....	221
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE-NORD.....	264
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE-OUEST.....	345
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE-SUD	384
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DE L'EST	420
PROFIL SOCIOECONOMIQUE DE LA REGION DES HAUTS-BASSINS	461
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU NORD	520
PROFIL SOCIO ECONOMIQUE DE LA REGION DU PLATEAU-CENTRAL	590
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU SAHEL.....	640
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU SUD-OUEST.....	694

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 00.0 1:Organisation du territoire burkinabè	5
Tableau 00.0 2:Evolution des hauteurs de pluie (en mm) dans les principales stations entre 2018 et 2022.....	11
Tableau 00.0 3:Superficie des formations forestières naturelles (en ha).....	14
Tableau 00.0 4:Inventaire taxonomique de la faune sauvage terrestre en 2021.....	14
Tableau 00.0 5: Répartition des aires de protection de la faune par région	14
Tableau 00.0 6: Ressources halieutiques du Burkina Faso en 2002.....	16
Tableau 00.0 7: Evolution de la production minière et des substances de carrières entre 2013 et 2022.....	17
Tableau 00.0 8: Evolution du nombre de sites aurifères par mode d'exploitation de 2012 à 2022	17
Tableau 00.0 9: Répartition de la population par région et par sexe	19
Tableau 00.0 10: Évolution de quelques indicateurs sur la natalité et la fécondité	20
Tableau 00.0 11: Évolution de la mortalité générale et de l'espérance de vie à la naissance en 2006 et en 2019.....	21
Tableau 00.0 12: Migration interne-durée de vie au Burkina Faso en 2019	22
Tableau 00.0 13: Situation des PDI par région au 31 décembre 2022	22
Tableau 00.0 14: Soldes migratoires selon la région et le sexe en 2019	24
Tableau 00.0 15: Répartition (%) de la population résidente de 3 ans ou plus par principale langue couramment parlée selon le sexe	25
Tableau 00.0 16: Situation (%) de la population résidente par région selon la religion	26
Tableau 00.0 17: Indicateurs de pauvreté au Burkina Faso en 2021	26
Tableau 00.0 18: Situation de l'emploi des individus de 15 ans ou plus par région en 2021	27
Tableau 00.0 19: Taux brut d'activité en (%) par région de résidence en 2021	28
Tableau 00.0 20: Evolution de l'indice de développement humain (IDH)	28
Tableau 00.0 21: Nombre de centres préscolaires en 2023	29
Tableau 00.0 22: Nombre d'auditeurs au préscolaire en 2023	29
Tableau 00.0 23: Taux de préscolarisation en 2022/2023	30
Tableau 00.0 24: Nombre d'école et de classe en 2022/2023.....	32
Tableau 00.0 25: Nombre d'élèves en 2022/2023	33
Tableau 00.0 26: Situation de quelques indicateurs au primaire	34
Tableau 00.0 27: Nombre d'enseignants en 2022/2023	35
Tableau 00.0 28: Ratio nombre d'élèves/classe par région et par secteur en 2022/2023.....	36
Tableau 00.0 29: Ratio nombre d'élèves/maîtres par région et par secteur en 2022/2023	36
Tableau 00.0 30: Nombre d'établissement 2022/2023	38
Tableau 00.0 31: Nombre d'élèves en 2022/2023	38
Tableau 00.0 32: Indicateurs des enseignements post-primaire 2022/2023	39
Tableau 00.0 33: Indicateurs des enseignements au secondaire 2022/2023.....	40
Tableau 00.0 34: Situation de l'effectif des étudiants selon le statut par région en 2022/2023	41
Tableau 00.0 35: Situation des structures d'enseignement supérieur par région en 2022/2023.....	42
Tableau 00.0 36: Infrastructures de formation technique et professionnelle en 2023	42
Tableau 00.0 37: Nombre de personnel d'encadrement en 2023.....	43
Tableau 00.0 38: Effectif des apprenants en 2023	44
Tableau 00.0 39: Situation des formations sanitaires en 2022	46
Tableau 00.0 40: Nombre d'infrastructures sanitaires publiques selon le type en 2022.....	46
Tableau 00.0 41: Situation des fréquentations des formations par région en 2022	48
Tableau 00.0 42 : Couverture vaccinale en pourcentage par antigène en 2022	50
Tableau 00.0 43: Couverture vaccinale en pourcentage par antigène en 2022 (suite)	50
Tableau 00.0 44: Effectif de quelques emplois du Ministère de la santé au 31 décembre 2022.....	53
Tableau 00.0 45: Évolution des effectifs du personnel pour quelques emplois de 2017 à 2022.....	55
Tableau 00.0 46: Production céréalière (en tonne) de la campagne 2023/2024 par région.....	56
Tableau 00.0 47: Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2019/2020 à 2023/2023	56
Tableau 00.0 48: Production totale (en tonne) des cultures de rente de la campagne 2023/2024	57
Tableau 00.0 49: Evolution de la production des cultures de rente (en tonne) de 2019/2020 à 2023/2024.....	57
Tableau 00.0 50: Production des autres cultures vivrières (en tonne) de 2019 à 2023	58

Tableau 00.0 51: Production totale définitive (en tonne) des autres cultures vivrières en 2023	58
Tableau 00.0 52: Taux de couverture des besoins céréaliers 2023-2024 par région.....	59
Tableau 00.0 53: Evolution du cheptel de 2019 à 2022 (en milliers de têtes)	60
Tableau 00.0 54: Effectif des abattages contrôlés (en milliers)	60
Tableau 00.0 55: Evolution de la couverture vaccinale de la PPCB et de la MNC de 2016 à 2020 (%)	61
Tableau 00.0 56: Zones pastorales actives au Burkina Faso en 2022	61
Tableau 00.0 57: Potentiel et exploitation de neuf espèces forestières prioritaires du Burkina Faso	63
Tableau 00.0 58: Quantité des exportations du karité (tonnes)	63
Tableau 00.0 59: Valeurs des exportations du karité (en millions FCFA)	64
Tableau 00.0 60: Situation des aires de chasse en 2023	64
Tableau 00.0 61: Situation des grandes pêcheries en 2023.....	65
Tableau 00.0 62: Evolution de la production halieutique de 2019 à 2022 (en tonne).....	65
Tableau 00.0 63: Répartition des créations des entreprises enregistrées au CEFORE par localité	66
Tableau 00.0 64: Evolution des entreprises enregistrées au CEFORE par domaine d'activités de 2018 à 2022.....	66
Tableau 00.0 65: Répartition des entreprises artisanales enregistrées à la CMA-BF par localité.....	67
Tableau 00.0 66: Evolution des montants des importations et des exportations.....	67
Tableau 00.0 67: Répartition spatiale des unités de commerce	68
Tableau 00.0 68: Capacité d'accueil par région de 2018 à 2022	69
Tableau 00.0 69: Situation des banques et assurances en 2021	70
Tableau 00.0 70: Evolution de la contribution au PIB du secteur des postes et des télécommunications	71
Tableau 00.0 71: Evolution des indicateurs de télécommunications de téléphonie fixe de 2019 à 2022.....	71
Tableau 00.0 72: Evolution du parc total des abonnements par réseau mobile	71
Tableau 00.0 73: Taux de couverture des agences par commune et par région en 2022	72
Tableau 00.0 74: Réseau routier classé du Burkina Faso, par région en 2022 (en km)	72
Tableau 00.0 75: Répartition du parc automobile en 2021 par type et par tranche d'âges	73
Tableau 00.0 76: Evolution du trafic aérien de passagers de l'aéroport de Ouagadougou de 2019 à 2022.....	73
Tableau 00.0 77: Taux d'urbanisation des villes	75
Tableau 00.0 78: Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de 2012 à 2021	77
Tableau 00.0 79: Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	78
Tableau 01. 0 1 : Superficies et distances entre les communes au chef-lieu de région.....	81
Tableau 01. 0 2: Températures extrêmes (en °C) dans les stations de la région.....	83
Tableau 01. 0 3: Evolution de la pluviométrie des sept dernières années selon la province	83
Tableau 01. 0 4: Situation des forêts classées de la région en 2023	85
Tableau 01. 0 5: Situation des permis d'exploitation en 2023.....	85
Tableau 01. 0 6: Situation des sites et substances minières exploitées en 2023.....	86
Tableau 01. 0 7: Répartition de la population de 2006, 2019 et projection 2023 par province et commune.....	87
Tableau 01. 0 8: Répartition de la population par groupe d'âges en 2023	90
Tableau 01. 0 9: Répartition de la population par sexe en 2023.....	90
Tableau 01. 0 10: Evolution des naissances et décès enregistrés	91
Tableau 01. 0 11: Evolution des mariages enregistrés	91
Tableau 01. 0 12: Taux d'activité (%) selon le sexe.....	92
Tableau 01. 0 13: Situation des personnes déplacées internes au 31 décembre 2023	93
Tableau 01. 0 14: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation préscolaire en 2022/2023	94
Tableau 01. 0 15: Situation des infrastructures au primaire en 2023	95
Tableau 01. 0 16: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2023.....	96
Tableau 01. 0 17: Les indicateurs au primaire en 2023	97
Tableau 01. 0 18: situation des infrastructures de l'éducation non formelle en 2023	98
Tableau 01. 0 19: La situation des infrastructures au Post primaire et secondaire en 2022/2023	98
Tableau 01. 0 20: Effectifs scolaires publiques et privées au post-primaire en 2022/2023	99
Tableau 01. 0 21: Effectifs scolaires publiques et privées au secondaire en 2022/2023	101
Tableau 01. 0 22: Statistiques sur les indicateurs du post primaire et secondaire en 2022/2023	102
Tableau 01. 0 23: Statistiques sur les infrastructures sanitaire en 2022	103

Tableau 01. 0 24: Effectif de quelques emplois du personnel de santé au 31 décembre 2022	104
Tableau 01. 0 25: Indicateurs de vaccination et santé maternelle en 2022	104
Tableau 01. 0 26: Cas fréquents de consultation dans les formations sanitaires de la région en 2022	105
Tableau 01. 0 27: Prévalence du VIH et de la malnutrition en 2022	105
Tableau 01. 0 28: Ratio population/ Personnel et rayon moyen d'action théorique	105
Tableau 01. 0 29: Situation des recettes et des dépenses par type de CT en 2022	106
Tableau 01. 0 30: Evolution des dépenses des CT de 2019 à 2022	106
Tableau 01. 0 31: Evolution de la production céréalière (en tonne) par province de 2017 à 2023	107
Tableau 01. 0 32: Evolution des superficies céréalières (en ha)	109
Tableau 01. 0 33: Evolution des cultures de rente sur 5ans	111
Tableau 01. 0 34: Effectif du cheptel en 2022	114
Tableau 01. 0 35: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2022 au niveau régional	114
Tableau 01. 0 36: Prix moyen annuel des animaux de 2016 à 2022	115
Tableau 01. 0 37: Production du Poisson par province (en tonne)	115
Tableau 01. 0 38: Répartition des unités de production informelles par provinces	116
Tableau 01. 0 39: Répartition des marchés par type et par province en 2019	116
Tableau 01. 0 40: Sites touristiques dans la région par commune en 2023	118
Tableau 01. 0 41: Situation d'établissements d'accueil par forme d'hébergement par province en 2022	125
Tableau 01. 0 42: Réseau routier classé (routes en terres et routes bitumées) en kilomètres par province	125
Tableau 01. 0 43: Longueur par type de réseaux routiers en km en 2023	126
Tableau 01. 0 44: Situation des radios de la région en 2023	126
Tableau 01. 0 45: Evolution des populations urbaines	127
Tableau 01. 0 46: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région de la Boucle du Mouhoun	128
Tableau 01. 0 47: Infrastructures hydrauliques en 2023	128
Tableau 01. 0 48: Niveau d'accès à l'eau potable et à l'assainissement (%)	129
Tableau 01. 0 49: Situation des cadres de concertations tenues dans les centres administratif	129
Tableau 01. 0 50: Situation des sessions de collectivités territoriales en 2023	129
Tableau 01. 0 51: Répartition des projets et programmes par catégorie en 2023	132
Tableau 01. 0 52: nombre des ONG et associations par domaine d'intervention en 2023	135
Tableau 02. 0 1: Organisation administrative de la région	137
Tableau 02. 0 2: Formations forestières entre 1992 et 2014 (en ha)	139
Tableau 02. 0 3: Situation des forêts classées de la région	139
Tableau 02. 0 4: Répartition de la faune	140
Tableau 02. 0 5: Situation des infrastructures hydrauliques en 2023	140
Tableau 02. 0 6: Niveau d'accès à l'eau potable et à l'assainissement	141
Tableau 02. 0 7: Situation des permis d'exploitation en 2023	141
Tableau 02. 0 8: Evolution de la population de la région des cascades et densité	142
Tableau 02. 0 9: Effectif de la population par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence en 2023	143
Tableau 02. 0 10: Répartition de la population par sexe en 2023	143
Tableau 02. 0 11: Niveau de fécondité de la région des Cascades en 2019	144
Tableau 02. 0 12: Evolution des naissances et décès enregistrés 2019-2023	144
Tableau 02. 0 13: Evolution des mariages enregistrés	144
Tableau 02. 0 14: Situation des personnes déplacées internes	145
Tableau 02. 0 15: Population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation	145
Tableau 02. 0 16: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe	146
Tableau 02. 0 17: Quelques indicateurs au préscolaire	146
Tableau 02. 0 18: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au préscolaire en 2022/2023 ...	147
Tableau 02. 0 19: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au préscolaire en 2022/2023 ...	147
Tableau 02. 0 20: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2022/2023	148
Tableau 02. 0 21: Les indicateurs au primaire	149
Tableau 02. 0 22: Effectifs scolaires au post-primaire en 2022/2023	149
Tableau 02. 0 23: Effectifs scolaires publiques et privées secondaire en 2022/2023	150
Tableau 02. 0 24: Indicateurs au post-primaire en 2022/2023	151

Tableau 02. 0 25: Indicateurs au secondaire en 2022/2023	151
Tableau 02. 0 26: Statistiques sur les infrastructures au post primaire et au secondaire en 2022/2023	151
Tableau 02. 0 27: Infrastructures sanitaires publiques selon le type en 2023	152
Tableau 02. 0 28: Effectif du personnel dans les formations sanitaires publiques en 2023	153
Tableau 02. 0 29: rayon moyen d'action théorique en 2023	153
Tableau 02. 0 30: Situation des taux de couverture vaccinale en 2023	154
Tableau 02. 0 31: Les principales pathologies causes de consultation	154
Tableau 02. 0 32: Indicateurs de santé en 2023	154
Tableau 02. 0 33: Situation des recettes et des dépenses par type de CT en 2023	155
Tableau 02. 0 34: Evolution des dépenses des CT de 2019 à 2023	156
Tableau 02. 0 35: Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2016 à 2023	157
Tableau 02. 0 36: Production des autres cultures vivrières	158
Tableau 02. 0 37: Taux de couverture des besoins céréaliers par province	159
Tableau 02. 0 38: Production de rente en tonnes	159
Tableau 02. 0 39: Effectifs du cheptel	160
Tableau 02. 0 40: Evolution de têtes vaccinées	160
Tableau 02. 0 41: Production de viande dans les abattoirs de la région (en tonnes)	161
Tableau 02. 0 42: Abattages contrôlés par province et par espèce animale (Nombre de tête)	161
Tableau 02. 0 43: Quantité prélevée par espèce et par année en 2023	162
Tableau 02. 0 44: Zone de chasse de la région en 2023	163
Tableau 02. 0 45: Nombre d'unités industrielles existantes dans la région en 2023	163
Tableau 02. 0 46: Situation des permis d'exploitation	164
Tableau 02. 0 47: Répartition des marchés par type et par province	164
Tableau 02. 0 48: Les institutions financières existantes	164
Tableau 02. 0 49: Sites touristiques de la région des Cascades	165
Tableau 02. 0 50: Répartition des infrastructures publiques de transport par province dans la région	166
Tableau 02. 0 51: Longueur par type de réseaux routiers en km en 2023	166
Tableau 02. 0 52: Evolution des populations urbaines	167
Tableau 02. 0 53 : Nombre de points d'eau modernes et taux de fonctionnalité (%) par commune (milieu rural)	167
Tableau 02. 0 54: Taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement	167
Tableau 02. 0 55 : Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région des Cascades	168
Tableau 02. 0 56: Situation des téléphonies en 2023	169
Tableau 02. 0 57: Situation des radios de la région en 2023	169
Tableau 02. 0 58: Situation des sessions des collectivités territoriales	170
Tableau 02. 0 59: répartition des projets et programmes par catégorie en 2023	171
Tableau 02. 0 60: nombre des ONG et associations par domaine d'intervention en 2023	172
Tableau 03.0 1: Cadre administratif	174
Tableau 03.0 2: Hauteur et nombre de jours de pluie	175
Tableau 03.0 3: Situation des plans d'eau par commune de la Région du Centre	176
Tableau 03.0 4: Situation des aires de protection de la faune dans la région en 2023	177
Tableau 03.0 5: Situation des types de sols dans la Région du Centre	177
Tableau 03.0 6: Evolution de la population résidente et des densités	179
Tableau 03.0 7: Répartition de la population selon le groupe d'âges par sexe en 2023	180
Tableau 03.0 8: Répartition de la population par sexe en 2023	181
Tableau 03.0 9: Niveau de fécondité	181
Tableau 03.0 10: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe	181
Tableau 03.0 11: Evolution des naissances et décès enregistrés sur les cinq dernières années	182
Tableau 03.0 12: Evolution des mariages enregistrés des cinq dernières années	182
Tableau 03.0 13: Taux d'activité (%) selon le sexe	182
Tableau 03.0 14: Nombre d'infrastructures préscolaires en 2022/2023	183
Tableau 03.0 15: Fréquentation au préscolaire en 2022/2023	184
Tableau 03.0 16: Répartition des infrastructures de l'éducation au primaire en 2022/2023	185
Tableau 03.0 17: Fréquentation au primaire en 2022/2023	186
Tableau 03.0 18 : Indicateurs au primaire en 2022/2023 dans la région du Centre	186
Tableau 03.0 19: Nombre d'infrastructures au post primaire et secondaire en 2022/2023	187
Tableau 03.0 20: Fréquentation au post-primaire et secondaire en 2022/2023	187

Tableau 03.0 21: Indicateurs au secondaire en 2022/2023	188
Tableau 03.0 22: Répartition des infrastructures sanitaires selon le type et par district de la Région du Centre en 2022	189
Tableau 03.0 23: Nombre d' agents de santé en 2023	190
Tableau 03.0 24: Nombre de personnes par agent de santé en 2023	191
Tableau 03.0 25: Fréquentation des formations sanitaires en 2022/2023	192
Tableau 03.0 26: Taux de couverture vaccinal en 2023 de la région du Centre	193
Tableau 03.0 27: Principales pathologies causes de consultations en 2023.....	194
Tableau 03.0 28: Situation des personnes déplacées internes enregistrées	195
Tableau 03.0 29: Nombre d'enfants victimes de traites et de violences par sexe	195
Tableau 03.0 30: Recettes et dépenses des collectivités territoriales en 2023	196
Tableau 03.0 31: Evolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales de 2019 à 2023 (en millions de FCFA)	197
Tableau 03.0 32: Évolution de la production céréalières (en tonnes) de 2016 à 2023.....	198
Tableau 03.0 33: Evolution des superficies céréalières par campagne de 2016 à 2023 (en ha)	198
Tableau 03.0 34: Evolution des rendements des productions céréalières par campagne de 2016 à 2023 (en t/ha)	199
Tableau 03.0 35: Evolution du Taux de couverture céréalière de 2019 à 2023	199
Tableau 03.0 36: Evolution des cultures vivrières de 2018 à 2022	200
Tableau 03.0 37: Evolution des cultures de rente sur 5 ans (en tonnes).....	200
Tableau 03.0 38: Effectif du cheptel en 2023.....	201
Tableau 03.0 39: Situation de la zone pastorale active en 2023	201
Tableau 03.0 40: Evolution du nombre d'abattages contrôlés dans la Région du Centre	201
Tableau 03.0 41: Evolution des ventes des produits artisanaux du VAO	202
Tableau 03.0 42: Vente de produits artisanaux de 2010 à 2022	202
Tableau 03.0 43: Institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région en 2023.....	203
Tableau 03.0 44: Capacités hôtelières de la région.....	203
Tableau 03.0 45: Nombre de sites et attraits touristiques de la région du Centre en 2023.....	204
Tableau 03.0 46: Liste des sites et attraits touristiques de la région en 2023	204
Tableau 03.0 47: Liste des musées de la région en 2023	208
Tableau 03.0 48: Liste des espaces culturels par communes	209
Tableau 03.0 49: Infrastructures de loisirs et sportives en 2023.....	210
Tableau 03.0 50: Situation des principales activités menées par les jeunes en 2023.....	210
Tableau 03.0 51: Réseau routier	211
Tableau 03.0 52: Répartition des infrastructures publiques de transport par commune dans la région.....	212
Tableau 03.0 53 : Evolution de la population urbaine	212
Tableau 03.0 54: Principales caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie (en %)	213
Tableau 03.0 55: Répartition des infrastructures hydrauliques.....	213
Tableau 03.0 56: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région de la Centre.....	214
Tableau 03.0 57: Situation des téléphonies en 2023	215
Tableau 03.0 58: Nombre de stations radio et télévision	215
Tableau 03.0 59: Situation des délégation spéciales.....	216
Tableau 03.0 60: Situation de la tenue des cadres de concertation	217
Tableau 03.0 61: Projets et programmes de développement intervenant dans la région en 2023 ...	217
Tableau 03.0 62: Projets et programmes de développement intervenant dans la région en 2023 ...	218
Tableau 03.0 63: ONG/AD. Intervenant dans la région en 2023	218
Tableau 04.0 1: Evolution de la population de la région du Centre-Est.....	226
Tableau 04.0 2: Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe en 2019 et projection 2023.....	228
Tableau 04.0 3: Evolution des naissances et décès enregistrés de 2019 à 2023	229
Tableau 04.0 4: Evolution des mariages enregistrés de 2019 à 2023.....	231
Tableau 04.0 5: Situation des personnes déplacées internes au 31 mars 2023	232
Tableau 04.0 6: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation	234
Tableau 04.0 7: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation préscolaire en 2022/2023	236
Tableau 04.0 8: Fréquentation au préscolaire en 2022/2023	236
Tableau 04.0 9: nombre d'écoles et de classes au primaire en 2022-2023	237

Tableau 04.0 10: Effectif des élèves au primaire en 2022/2023	237
Tableau 04.0 11: Taux brut de scolarisation au primaire en 2022 -2023.....	238
Tableau 04.0 12 : ratio élèves/salles de classe au primaire en 2022-2023	238
Tableau 04.0 13: situation des enseignants au primaire en 2022 -2023	238
Tableau 04.0 14: Nombre infrastructures au post primaire et secondaire en 2022/2023	239
Tableau 04.0 15: Taux brut de scolarisation du post-primaire et du secondaire en 2022-2023.....	239
Tableau 04.0 16: Statistiques sur la fréquentation au post primaire et secondaire 2022-2023.....	239
Tableau 04.0 17: Répartition des infrastructures sanitaires par commune et district de la Région en 2023.....	240
Tableau 04.0 18 : Effectif des emplois du personnel de santé au 31 décembre 2023	241
Tableau 04.0 19: Indicateurs de vaccination et santé maternelle en 2023.....	241
Tableau 04.0 20: Cas fréquent de consultation dans les formations sanitaires de la région en 2023 dans les formations sanitaires	241
Tableau 04.0 21: Prévalence du VIH et de la malnutrition en 2023.....	242
Tableau 04.0 22: ratio population/ Personnel et rayon moyen d'action théorique en 2023	242
Tableau 04.0 23: Nombre de personnes par agent de santé en 2023	242
Tableau 04.0 24: Situation du taux de couverture vaccinale en 2023	243
Tableau 04.0 25: Situation des consultations prénatales en 2023	243
Tableau 04.0 26: Budgets locaux (en millions en FCFA) en 2022.....	244
Tableau 04.0 27: Evolution du taux de couverture céréalière de 2018/2019 à 2023/2024 (en %).....	246
Tableau 04.0 28: évolution de la production céréalière (en tonne) de 2019 à 2023	246
Tableau 04.0 29: Evolution des rendements des productions céréalières par campagne de 2019 à 2023 en Kg/ha	248
Tableau 04.0 30: Evolution des superficies céréalières campagne de 2019 à 2023.....	249
Tableau 04.0 31: Evolution de la production des autres cultures vivrières de 2016 à 2023.....	249
Tableau 04.0 32: Evolution de la superficie de production des autres cultures vivrières de 2019 à 2023.....	250
Tableau 04.0 33: Evolution du rendement par production des cultures vivrières de 2016 à 2023 (kg/ha).....	250
Tableau 04.0 34: Evolution de la production des cultures de rente et des superficies de 2019 à 2023.....	250
Tableau 04.0 35: Effectifs du cheptel par espèce en 2023.....	252
Tableau 04.0 36: Evolution des abattages contrôlés par espèce de 2019 à 2023	253
Tableau 04.0 37: Evolution de la production de la pêche de capture et de l'aquaculture dans la région du Centre-Est de 2017 à 2021(en tonnes)	253
Tableau 04.0 38: Nombre d'unités industrielles existantes dans la région en 2023	254
Tableau 04.0 39: Répartition des marchés par type et par province en 2023	255
Tableau 04.0 40: Répartition des infrastructures financières par type et par province en 2019.....	255
Tableau 04.0 41: situation des sites touristiques et hôteliers par province en 2023.....	255
Tableau 04.0 42: Situation du réseau routier (en km) en 2023.....	256
Tableau 04.0 43: Taux d'urbanisation par province en 2019	256
Tableau 04.0 44: Evolution des populations urbaines	257
Tableau 04.0 45: Situation des retenues d'eau en 2023.....	257
Tableau 04.0 46: Evolution du nombre de points d'eau modernes (PEM) de 2019 à 2023	257
Tableau 04.0 47: Situation des équipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2023	258
Tableau 04.0 48: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de 2019 à 2023	258
Tableau 04.0 49: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région du Centre Est	259
Tableau 04.0 50: Evolution du nombre de radios enregistrées au CSC de 2019 à 2022.....	260
Tableau 04.0 51: Nombre de session ordinaire et extraordinaire et de journées de redevabilité tenues par les collectivités territoriales (CT) en 2022	260
Tableau 04.0 52: Nombre de sessions de cadre de concertation tenues dans les circonscriptions administratives (CA) en 2022	262
Tableau 04.0 53: Nombre de projet et programme intervenant dans les circonscriptions administratives (CA) en 2022	262
Tableau 04.0 54: Nombre d'association ayant leur siège dans les circonscriptions administratives (CA) en 2022	263
 Tableau 05.0 1: Situation administrative de la région en 2023	 265
Tableau 05.0 2: Hauteur et nombre de jours de pluie de 2019 à 2023.....	267
Tableau 05.0 3: Principaux types de sols et leur superficie (km ²) par province.....	267

Tableau 05.0 4: Nombre de plants mis en terre et superficies lors des programmes de reboisement de 2019 à 2023.....	268
Tableau 05.0 5: Nombre de retenues d'eau par type et par province en 2023.....	269
Tableau 05.0 6: Volume de bois par province et selon le type d'utilisation (en m3)	270
Tableau 05.0 7: Situation des forêts classées de la région.....	270
Tableau 05.0 8: Principales ressources fauniques en 2020	272
Tableau 05.09 Tableau 05.0 9: Situation des permis d'exploitation de 2018 et de 2022	273
Tableau 05.0 10: Situation de la population de la région en 2006 et 2019	275
Tableau 05.0 11: Projections sur l'évolution de la population de 2023 à 2028.....	277
Tableau 05.0 12: Evolution de la population par sexe de 2023 à 2028	277
Tableau 05.0 13: Evolution de la population par groupe d'âges en 2023 à 2028.....	278
Tableau 05.0 14: Indicateurs de mouvements naturels de la région en 2019	281
Tableau 05.0 15: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe en 2019.....	281
Tableau 05.0 16: Evolution des naissances et des décès enregistrés de 2019 à 2023	282
Tableau 05.0 17: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus selon l'état matrimonial et selon le sexe.....	282
Tableau 05.0 18: Statut migratoire des résidents par sexe.....	283
Tableau 05.0 19: Entrants et sortants durée-de-vie de la région	283
Tableau 05.0 20: Répartition des migrants intra province par sexe.....	284
Tableau 05.0 21: Situation des personnes déplacées internes	284
Tableau 05.0 22: Situation actualisée des PDI retournées de la région du Centre-Nord au 30 juin 2024.....	285
Tableau 05.0 23: Répartition des émigrés du Centre-Nord par pays de destination selon la province	286
Tableau 05.0 24: Répartition de la population de 03 ans ou plus selon les principales langues parlées par sexe et la province (en %).	286
Tableau 05.0 25: Répartition de la population par religion selon le sexe (en %).....	287
Tableau 05.0 26: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation en pourcentage	288
Tableau 05.0 27: Evolution du nombre de demande d'emplois de 2019 à 2023.....	288
Tableau 05.0 28: Situation des principales activités menées par les jeunes en 2023.....	288
Tableau 05.0 29: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par province selon le milieu de résidence	290
Tableau 05.0 30: Indicateurs au primaire en 2022/2023.....	291
Tableau 05.0 31: Evolution des infrastructures et des effectifs au primaire de 2019/2020 à 2022/2023.....	292
Tableau 05.0 32: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2022/2023.....	293
Tableau 05.0 33: Effectifs scolaires publiques et privées au post-primaire en 2022/2023.....	294
Tableau 05.0 34: Effectifs scolaires publiques et privées au secondaire en 2022/2023	296
Tableau 05.0 35: Statistiques sur les indicateurs au post primaire en 2022/2023.....	297
Tableau 05.0 36: Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2022/2023.....	297
Tableau 05.0 37: Situation des établissements post-primaire et secondaire en 2022/2023	298
Tableau 05.0 38: Situation des enseignants du post-primaire et du secondaire en 2022/2023	298
Tableau 05.0 39: Evolution des infrastructures de l'éducation non formelle de 2018 à 2023	300
Tableau 05.0 40: Situation des apprenants par province dans la région en 2023.....	300
Tableau 05.0 41: Situation du personnel d'encadrement par province en 2023.....	301
Tableau 05.0 42: Evolution des taux de réussite d'abandon et de déperdition de 2018 à 2022	301
Tableau 05.0 43: Répartition des institutions d'enseignement supérieur et de recherche en 2022/2023.....	301
Tableau 05.0 44: Répartition des étudiants en 2022/2023 par sexe et par type d'université	301
Tableau 05.0 45: Evolution des centres d'apprentissage de 2018 à 2023	302
Tableau 05.0 46: Situation des infrastructures sanitaires dans la région du Centre-Nord en 2023 ..	303
Tableau 05.0 47: Situation du personnel de santé en 2023.....	304
Tableau 05.0 48: Statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires en 2023	306
Tableau 05.0 49: Taux de couverture vaccinale en 2023	307
Tableau 05.0 50: Situation des recettes et des dépenses par type de CT en 2023	308
Tableau 05.0 51: Evolution des dépenses des CT de 2019 à 2023	309
Tableau 05.0 52: Evolution des recettes et dépenses des communes de la région de 2021 à 2023 (en millions de FCFA).....	314

Tableau 05.0 53: Evolution de la production céréalière définitive en tonne de 2016/2017 à 2022/2023.....	318
Tableau 05.0 54: Evolution des autres cultures vivrières par province de 2018/19 à 2022/23	319
Tableau 05.0 55: Evolution du taux de couverture céréalière (en tonne) de 2016/2017 à 2022/2023	319
Tableau 05.0 56: Bilan céréalier 2022/2023.....	320
Tableau 05.0 57: Evolution de la production de rente définitive en tonne par province de 2018/19 à 2022/23.....	320
Tableau 05.0 58: Evolution de la production maraîchère de 2018/2019 à 2022/2023 en tonnes	322
Tableau 05.0 59: Evolution des superficies céréalières emblavées par province de 2018/2019 à 2022/2023 (en ha)	324
Tableau 05.0 60: Evolution des effectifs du cheptel régional de 2019 à 2023.....	325
Tableau 05.0 61: Evolution des quantités de viandes des abattages contrôlés de 2019 à 2023	326
Tableau 05.0 62: Répartition des créations des entreprises enregistrées au CEFORE	327
Tableau 05.0 63: Nombre d'unités industrielles existantes dans la région en 2023	328
Tableau 05.0 64: Situation des institutions et établissements financiers en 2022	330
Tableau 05.0 65: Situation des principaux sites touristiques dans la région	330
Tableau 05.0 66: Evolution du nombre d'hébergements de 2018 à 2022	331
Tableau 05.0 67: Situation des infrastructures de sports et de loisirs en 2023	332
Tableau 05.0 68: Situation du réseau routier en 2023 (en km).....	332
Tableau 05.0 69: Evolution de la population urbaine de 2006 à 2019.....	333
Tableau 05.0 70: Statistiques sur l'hydraulique en 2023	334
Tableau 05.0 71: Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 2015 à 2023 en pourcentage.....	335
Tableau 05.0 72: Evolution des taux d'accès à l'assainissement par province en pourcentage de 2020 à 2023.....	335
Tableau 05.0 73: Synthèse des réalisations en milieu rural en 2023	335
Tableau 05.0 74: Données de l'énergie électrique dans la région du Centre Nord de 2019 à 2023 ..	336
Tableau 05.0 75: Evolution de la création de radios enregistrées au CSC selon le statut au niveau de la région de 2011 à 2023.....	337
Tableau 05.0 76: situation de la représentativité des responsables des Délégations spéciales de la région par sexe et par type de CT en 2023.....	338
Tableau 05.0 77: Situation de la représentativité des membres des commissions des Délégations spéciales de la région en 2023.....	340
Tableau 05.0 78: Nombre de sessions de cadres de concertation ordinaires et extraordinaires tenues en 2022 dans les circonscriptions administratives de la région	342
Tableau 05.0 79: Nombre de sessions tenues en 2022.....	342
Tableau 05.0 80: Situation de la coopération décentralisée selon le type en 2022	344
 Tableau 06.0 1: Organisation administrative de la région.....	 346
Tableau 06.0 2: Evolution des hauteurs d'eau et de nombre de jours de pluie de 2019 à 2023	348
Tableau 06.0 3: Liste des barrages dont la capacité initiale est $\geq$ à 1 000 000 m3	349
Tableau 06.0 4: statistique sur l'hydraulique en 2023	350
Tableau 06.0 5: Liste des CAF du Centre-Ouest	351
Tableau 06.0 6: Répartition de la faune régionale	351
Tableau 06.0 7: Evolution de la situation des permis d'exploitation en 2022	352
Tableau 06.0 8: Population et densité par province et commune en 2006 et en 2022.....	354
Tableau 06.0 9: Répartition de la population par groupe d'âges en 2022	356
Tableau 06.0 10: Répartition de la population de la région du Centre-Ouest par province de 2022 à 2025.....	356
Tableau 06.0 11: Indicateurs de mouvements naturels de la région en 2019	357
Tableau 06.0 12: Quotient de mortalité des enfants	357
Tableau 06.0 13: Statut migratoire des résidents par sexe.....	358
Tableau 06.0 14: Situation des personnes déplacées internes	358
Tableau 06.0 15: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe.....	359
Tableau 06.0 16: Répartition des infrastructures scolaires par province dans la région en 2022-2023.....	360
Tableau 06.0 17: Situation des effectifs des élèves du primaire de 2022-2023	360
Tableau 06.0 18: Répartition des enseignants par province et par sexe en 2022-2023	361
Tableau 06.0 19: Situation des indicateurs au primaire en 2022-2023.....	361
Tableau 06.0 20: Situation des établissements de la région en 2022-2023	362

Tableau 06.0 21: Effectifs des élèves au post primaire et au secondaire en 2022/2023	363
Tableau 06.0 22: Groupes pédagogiques aux post-primaire et au secondaire et les ratios en 2022/2023.....	363
Tableau 06.0 23: Indicateurs sur l'éducation au post-primaire et au secondaire en 2022/2023	363
Tableau 06.0 24: situation des infrastructures de l'éducation non formelle en 2023	364
Tableau 06.0 25: Répartition des étudiants en 2022/2023et par type d'institution	364
Tableau 06.0 26: Evolution des centres d'apprentissage de 2018 à 2023	364
Tableau 06.0 27: Nombre de centres privés de formation professionnelle par secteur d'intervention en 2023.....	365
Tableau 06.0 28: Situation des infrastructures sanitaires dans la région du Centre-Ouest.....	366
Tableau 06.0 29: Effectif de quelques emplois dans les structures sanitaire de la région en 2023 ...	366
Tableau 06.0 30: Statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires en 2023	367
Tableau 06.0 31: Répartition de la population en âge de travailler en 2023.....	368
Tableau 06.0 32: Situation des recettes et des dépenses et du FMDL des collectivités territoriales de la région en 2022	368
Tableau 06.0 33: Evolution de la production céréalière définitive en tonne de 2019/2024	369
Tableau 06.0 34: Productions de rente en 2023	370
Tableau 06.0 35: Evolution de la production maraichère 2018/2019.....	371
Tableau 06.0 36: Évolution du taux de couverture céréalière (en tonne) de 2018 à 2024	371
Tableau 06.0 37: Evolution des effectifs du cheptel de la région de 2019 à 2023	371
Tableau 06.0 38: Situation des aires de pâture délimitées en 2023	372
Tableau 06.0 39: Situation des campagnes de vaccination dans la région de 2019 à 2023	372
Tableau 06.0 40: Quantité prélevée par espèce et par année de 2019-2023	372
Tableau 06.0 41: Les concessions de chasse dans la région.....	373
Tableau 06.0 42: Répartition des unités industrielles par province et par domaine en 2023	374
Tableau 06.0 43: Répartition des marchés par province en 2023	374
Tableau 06.0 44: Situation des institutions financières de la région en 2016	375
Tableau 06.0 45: Situation des principaux sites touristiques dans la région	375
Tableau 06.0 46: Capacités hôtelières de la région en 2023.....	377
Tableau 06.0 47: Situation du réseau routier en 2022 (en km).....	377
Tableau 06.0 48: Evolution de la population urbaine de 2006 à 2019.....	378
Tableau 06.0 49: Situation des infrastructures en eau potable en milieu rural en 2023	378
Tableau 06.0 50: Les données sur l'énergie électrique dans la région entre 2016 et 2023	379
Tableau 06.0 51: Situation des cadres de concertation en 2022	380
Tableau 06.0 52: Situation des sessions de concertations tenues dans les collectivités territoriales	380
Tableau 06.0 53: Répartition des projets et programmes par catégorie en 2023	382
Tableau 06.0 54: Nombre des ONG et associations dans les centres administratifs en 2022.....	382
 Tableau 07.0 1 : Cadre administratif de la région du Centre-Sud.....	 386
Tableau 07.0 2: Evolution de la hauteur de pluie annuelle (en mm) dans la région du Centre sud ...	387
Tableau 07.0 3: Types de sols de la région du Centre-Sud en km².....	388
Tableau 07.0 4: Répartition des retenues d'eau dans les 3 provinces en 2023	389
Tableau 07.0 5: Types de formations végétales et superficie.....	389
Tableau 07.0 6: Situation des forêts classées de la région.....	390
Tableau 07.0 7: Evolution de la population et densité	391
Tableau 07.0 8: Répartition de la population de 2023 par groupe d'âges	393
Tableau 07.0 9: Répartition de la population en 2023 par sexe.....	394
Tableau 07.0 10: Indicateurs de natalité et de fécondité dans le Centre sud	394
Tableau 07.0 11: Evolution des naissances et décès enregistrés sur les cinq dernières années.....	394
Tableau 07.0 12: Evolution des mariages enregistrés des cinq dernières années.....	395
Tableau 07.0 13: Situation des personnes déplacées internes au 28 mars 2023	395
Tableau 07.0 14: Nombre de structures d'encadrement de la petite enfance de 2016 à 2023	396
Tableau 07.0 15: Taux de préscolarisation en 2022/2023	396
Tableau 07.0 16: Quelques les indicateurs au primaire en 2023.....	397
Tableau 07.0 17: Evolution des infrastructures et des effectifs au primaire de 2019/2020 à 2022/2023.....	398
Tableau 07.0 18: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2023.....	398
Tableau 07.0 19: Statistiques sur les indicateurs au post primaire en 2022/2023.....	399
Tableau 07.0 20: Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2022/2023.....	400

Tableau 07.0 21: Situation des infrastructures et des élèves par province au post-primaire et secondaire en 2022/2023	400
Tableau 07.0 22: Effectifs scolaires publiques et privées au post-primaire en 2022/2023	401
Tableau 07.0 23: Effectifs scolaires publiques et privées au secondaire en 2022/2023	402
Tableau 07.0 24: situation des infrastructures de l'éducation non formelle en 2023	403
Tableau 07.0 25: Nombre de centres privés de formation professionnelle par secteur d'intervention légalement reconnus dans la région en 2022	403
Tableau 07.0 26: Situation du personnel de santé en 2022.....	404
Tableau 07.0 27: Ratio population/ Personnel et rayon moyen d'action théorique en 2023	405
Tableau 07.0 28: Statistiques sur les infrastructures sanitaires en 2023.....	405
Tableau 07.0 29: Indicateurs de santé en 2023.....	406
Tableau 07.0 30: Situation des recettes et des dépenses par type de CT en 2023	406
Tableau 07.0 31: Budgets en millions de francs CFA des collectivités territoriales 2019 à 2023.....	407
Tableau 07.0 32: Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2019-2023	409
Tableau 07.0 33: Evolution des superficies des cultures céréalières de 2017 à 2023	409
Tableau 07.0 34: Evolution de la production des autres cultures vivrières (en tonne) de 2019-2023	409
Tableau 07.0 35: Evolution de la production des cultures de rente de 2017 à 2023	410
Tableau 07.0 36: Situation du cheptel en milliers de tête par province en 2023	411
Tableau 07.0 37: situation des zones pastorales actives en 2023.....	411
Tableau 07.0 38: Évolution des abattages contrôlés par espèces de 2018 à 2022 au niveau régional	411
Tableau 07.0 39: Importants sites touristiques de la région.....	413
Tableau 07.0 40: Capacités hôtelières de la région en 2023.....	413
Tableau 07.0 41: Situation du réseau routier de la région du Centre sud en 2022	414
Tableau 07.0 42: Équipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2023	414
Tableau 07.0 43: Données de l'énergie électrique dans la région du Centre-Sud de 2017 à 2022 ...	415
Tableau 07.0 44: Situation des cadres de concertations tenues dans les circonscriptions administrative (CA)	416
Tableau 07.0 45: Situation des sessions de collectivités territoriales en 2022	417
Tableau 07.0 46: Répartition des projets et programmes par catégorie en 2023.....	418
Tableau 07.0 47: Nombre des ONG et associations par domaine d'intervention en 2023	419
 Tableau 08.0 1: Découpage administratif et territorial de la région de l'Est.....	422
Tableau 08.0 2: Hauteur et nombre de jour de pluie enregistrés dans les stations pluviométriques	423
Tableau 08.0 3: Sites Ramsar de la région de l'Est	424
Tableau 08.0 4: Répartition de la faune régionale	424
Tableau 08.0 5: Situation des permis d'exploitation en 2022.....	425
Tableau 08.0 6: Population de la région entre 2006 et 2019 et Projection 2023	427
Tableau 08.0 7: Répartition de la population par groupe d'âges	430
Tableau 08.0 8: Répartition de la population par sexe en 2023.....	431
Tableau 08.0 9: Niveau de natalité et de fécondité de la région de l'Est	432
Tableau 08.0 10: Statistiques sur les infrastructures et la fréquentation de l'éducation au primaire en 2022/2023.....	434
Tableau 08.0 11: Situation des indicateurs au primaire dans la région de l'Est en 2022/2023	435
Tableau 08.0 12: Evolution du nombre d'établissements post-primaires et secondaires de 2019/2020 à 2023/2024.....	436
Tableau 08.0 13: Evolution du nombre de classe au post-primaire et au secondaire de 2019/2020 à 2023/2024.....	437
Tableau 08.0 14: Situation des infrastructures sanitaire en 2022	439
Tableau 08.0 15: Situation du personnel de la santé en 2022	439
Tableau 08.0 16: Les principales pathologies causes de consultation en 2022	441
Tableau 08.0 17: Couverture vaccinale par antigène par district en 2022.....	441
Tableau 08.0 18: Evolution des budgets en milliers FCFA des Collectivités Territoriales de 2016 à 2020.....	443
Tableau 08.0 19: Evolution des dépenses des CT de 2017 à 2021	444
Tableau 08.0 20: Production céréalière par province (tonnes) dans la région de l'Est (en tonne)	448
Tableau 08.0 21: les superficies cultivées dans la région en 2023 (en ha)	449
Tableau 08.0 22: Taux de couverture des besoins céréaliers par province (en %).....	449

Tableau 08.0 23: Production des cultures de rente de 2019 à 2023 (en tonne).....	449
Tableau 08.0 24: Production des cultures vivrières de 2019 à 2023 (en tonne).....	450
Tableau 08.0 25: Effectifs du cheptel par espèce par province dans la région de l'Est de 2016 à 2021 (en milliers de têtes)	450
Tableau 08.0 26: Evolution de la production de la pêche de capture et de l'aquaculture par région (en tonnes) de 2016 à 2021	451
Tableau 08.0 27: Situation du réseau routier de la région de 2022	452
Tableau 08.0 28: Capacités hôtelières de la région en 2020	453
Tableau 08.0 29: Évolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par commune dans la région de l'Est.....	454
Tableau 08.0 30: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région de l'Est	455
Tableau 08.0 31: Situation des sessions tenues par les collectivités territoriales	456
Tableau 08.0 32: Caractéristiques des projets et programmes de développement intervenant dans la région	457
Tableau 08.0 33: nombre des ONG et associations par domaine d'intervention en 2023	460
Tableau 09.0 1: Présentation du cadre administratif.....	462
Tableau 09.0 2: Hauteur et nombre de jours de pluie	464
Tableau 09.0 3: Les principaux types de sols de la région	466
Tableau 09.0 4: Hydrographie et hydrologie	466
Tableau 09.0 5: Répartition de la faune régionale en 2023	467
Tableau 09.0 6: situation des aires de protection de la faune dans la région en 2023.....	468
Tableau 09.0 7: Evolution de la population et densité de 2006 à 2019	470
Tableau 09.0 8: Répartition de la population par sexe et nombre de ménages en 2023	472
Tableau 09.0 9: Répartition de la population par groupe d'âge en 2023	474
Tableau 09.0 10: Evolution des naissances et décès enregistrés de 2021 à 2023	475
Tableau 09.0 11: Niveau de fécondité.....	477
Tableau 09.0 12: Niveau de mortalité	477
Tableau 09.0 13: Entrants et sortants de migrants anciens d'un an et plus en 2019	478
Tableau 09.0 14: Bilan des échanges migratoires internationaux en 2019	479
Tableau 09.0 15: Nombre de Personnes déplacées internes de 2021 à 2023.....	479
Tableau 09.0 16: Répartition des grands groupes linguistiques en 2019	481
Tableau 09.0 17: Répartition des grands groupes religieux en 2019	481
Tableau 09.0 18: taux brut d'activités des 15 ans et plus en 2023	482
Tableau 09.0 19: statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2022/2023	484
Tableau 09.0 20: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2022/2023.....	487
Tableau 09.0 21: Indicateurs au primaire en 2022/2023.....	489
Tableau 09.0 22: statistiques sur les infrastructures de l'éducation au secondaire en 2022/2023.....	489
Tableau 09.0 23: Statistique sur la fréquentation au secondaire en 2022/2023.....	491
Tableau 09.0 24: Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2022/2023.....	493
Tableau 09.0 25: statistiques sur les infrastructures sanitaires en 2023	493
Tableau 09.0 26: Statistiques sur le personnel de sante en 2022/2023	494
Tableau 09.0 27: Statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires en 2022/2023	496
Tableau 09.0 28: Indicateurs de santé en 2023.....	497
Tableau 09.0 29: Les principales pathologies causes de consultation en 2023	498
Tableau 09.0 30: Budgets locaux des collectivités territoriales de la région en 2022 (FCFA).....	500
Tableau 09.0 31: évolution de la production céréalière (en tonne) de 2021 à 2023.....	501
Tableau 09.0 32: évolution des autres cultures vivrières de 2021 à 2023 (en tonnes).....	502
Tableau 09.0 33 : Evolution des superficies céréalières par campagne de 2021 à 2023 (en ha)	503
Tableau 09.0 34: Evolution des rendements céréalières par campagne de 2021 à 2023 (en kg/ha)	504
Tableau 09.0 35: Evolution de la culture de rente de 2021 à 2023 (en tonnes)	505
Tableau 09.0 36: Taux de couverture du bilan céréalier	506
Tableau 09.0 37: Effectif du cheptel en 2023.....	506
Tableau 09.0 38: Zones pastorales actives en 2023	507
Tableau 09.0 39: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2021 à 2023 au niveau régional.....	507
Tableau 09.0 40: Prix moyens annuels des animaux selon la race sur les marchés de 2021 à 2023	508
Tableau 09.0 41: Indicateurs de santé animale en 2023	510

Tableau 09.0 42: Evolution de la production de la pêche de capture et de l'aquaculture dans la région des Hauts-Bassins de 2017 à 2021(en tonnes)	511
Tableau 09.0 43: Nombre d'unités industrielles existant dans la région	512
Tableau 09.0 44: Nombre d'infrastructures commerciales dans la région	512
Tableau 09.0 45: Institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région	514
Tableau 09.0 46: Situation des importants sites touristiques de la région	514
Tableau 09.0 47: Situation des importants sites d'hébergement de la région	515
Tableau 09.0 48: Situation du réseau routier	516
Tableau 09.0 49: Evolution des populations urbaines	516
Tableau 09.0 50: Equipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2023	517
Tableau 09.0 51: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région des Hauts-Bassins	517
Tableau 09.0 52: situation des cadres de concertations tenues dans les collectivités territoriales en 2022	518
Tableau 10.0 1: Situation administrative de la région du Nord	521
Tableau 10.0 2: Evolution de la pluviométrie des cinq dernières années selon la province	523
Tableau 10.0 3: Températures extrêmes (en °C) dans les stations de la région	523
Tableau 10.0 4: statistique sur l'hydraulique en 2023	524
Tableau 10.0 5: Répartition taxonomique de la flore régionale 2024	525
Tableau 10.0 6: Répartition de la faune régionale en 2024	526
Tableau 10.0 7: Situation des permis d'exploitation en 2023	527
Tableau 10.0 8: Situation des sites et substances minières exploitées en 2020 à 2023	527
Tableau 10.0 9: Evolutions et répartitions de la population de la région du Nord de 2006 à 2023	527
Tableau 10.0 10: Evolution des naissances et décès enregistrés de 2018 à 2023	529
Tableau 10.0 11: Evolution des mariages enregistrés de 2018 à 2023	530
Tableau 10.0 12: Répartition de la population par groupe d'âges en 2023	531
Tableau 10.0 13: Répartition de la population par sexe en 2023	532
Tableau 10.0 14: Situation des personnes déplacées internes au 31 mars 2023	534
Tableau 10.0 15: Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées par province	535
Tableau 10.0 16: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe	535
Tableau 10.0 17: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation préscolaire en 2022/2023	536
Tableau 10.0 18: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2022/2023	537
Tableau 10.0 19: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2022/2023	538
Tableau 10.0 20: Indicateurs au primaire en 2022/2023	538
Tableau 10.0 21: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation post primaire et secondaire en 2022/2023	539
Tableau 10.0 22: Statistiques sur la fréquentation au secondaire en 2022/2023	540
Tableau 10.0 23: Statistiques sur les indicateurs au secondaire en 2022/2023	540
Tableau 10.0 24: Statistiques sur les infrastructures sanitaires en 2023	541
Tableau 10.0 25: Statistiques sur le personnel de santé en 2023	542
Tableau 10.0 26: Les principales pathologies causes de consultation en 2023	543
Tableau 10.0 27: Budgets locaux exécutés en 2022 (FCFA)	545
Tableau 10.0 28: Evolution des budgets en francs CFA des collectivités territoriales de 2019 à 2023	547
Tableau 10.0 29: Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2019 à 2023	556
Tableau 10.0 30: Evolution des superficies céréalière 2021-2023	557
Tableau 10.0 31: Evolution des rendements des productions céréalières par campagne de 2019 à 2023 (en T/ha)	558
Tableau 10.0 32: Evolution des cultures vivrières de 2019 à 2023 (en tonnes)	559
Tableau 10.0 33: Evolution de la culture de rente de 2019 à 2023 (en Tonnes)	561
Tableau 10.0 34: Evolution de la production maraîchère (en tonne) de 2019 à 2023	562
Tableau 10.0 35: Evolution du taux de couverture des besoins céréaliers (en %) de 2019 à 2023	564
Tableau 10.0 36: Evolution du cheptel de 2019 à 2023	565
Tableau 10.0 37: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2019 à 2023 au niveau régional	565
Tableau 10.0 38: Evolution de la production de la pêche de capture et de l'aquaculture dans la région du Nord de 2017 à 2021(en tonnes)	565

Tableau 10.0 39: Nombre d'unités industrielles existant dans la région en 2023.....	566
Tableau 10.0 40: Nombre d'infrastructures commerciales dans la région en 2023.....	566
Tableau 10.0 41: Capacités hôtelières de la région Actualiser avec la dernière situation disponible	568
Tableau 10.0 42: Infrastructures de loisirs et sportives en 2023.....	568
Tableau 10.0 43: Réseaux routiers en 2024	569
Tableau 10.0 44: Équipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2024	570
Tableau 10.0 45: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région du Nord de 2016 à 2023.....	571
Tableau 10.0 46: Situation de l'électrification rurale dans la région en 2023.....	571
Tableau 10.0 47: Téléphones et tic en 2023.....	572
Tableau 10.0 48: situation des cadres de concertations tenues dans les centres administratifs en 2022.....	573
Tableau 10.0 49: Situation des cadres de concertations dans les collectivités territoriales en 2023	573
Tableau 10.0 50: Répartition des projets et programmes par catégorie en 2023.....	575
Tableau 10.0 51: nombre des ONG /associations de développement et fondations par domaine d'intervention en 2023	589
Tableau 11.0 1: Organisation administrative.....	592
Tableau 11.0 2: Hauteur (en mm d'eau) et nombre de jours de pluie de 2016 à 2023	593
Tableau 11.0 3: Types de sols dans la région et superficie en km².....	595
Tableau 11.0 4: Types d'occupation du sol.....	596
Tableau 11.0 5: Ressources hydrographiques	597
Tableau 11.0 6: Des formations végétales par province	597
Tableau 11.0 7: Situation des forêts classées, aires de protection de la faune et de la flore en 2024	598
Tableau 11.0 8: Répartition de la faune régionale en 2024	598
Tableau 11.0 9: Evolution de la population et densité	601
Tableau 11.0 10 : Niveau de fécondité.....	603
Tableau 11.0 11: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe.....	603
Tableau 11.0 12: Statut migratoire des résidents par sexe.....	604
Tableau 11.0 13: Répartition des immigrants par type de migration internationale par province selon le sexe.....	604
Tableau 11.0 14: Statistiques sur l'éducation préscolaire en 2022/2023.....	605
Tableau 11.0 15: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2022/2023.....	605
Tableau 11.0 16: Evolution des indicateurs au primaire de 2019 à 2023	606
Tableau 11.0 17: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation et la fréquentation au post-primaire et secondaire en 2022-2023.....	607
Tableau 11.0 18: Statistiques sur les indicateurs du post-primaire et du secondaire en 2022/2023	608
Tableau 11.0 19: Répertoire des centres de formation professionnelle du Plateau-Central	609
Tableau 11.0 20: Infrastructures sanitaires en 2023.....	611
Tableau 11.0 21: Personnel de santé en juin 2024.....	612
Tableau 11.0 22: Statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires en 2023	613
Tableau 11.0 23: Indicateurs de santé en 2023.....	614
Tableau 11.0 24: Statistiques l'hydraulique en 2023	614
Tableau 11.0 25: Situation des budgets des collectivités de la Région sur la période de 2019 à 2023.....	616
Tableau 11.0 26: Évolution de la production céréalière (en tonne) de 2019 à 2023	620
Tableau 11.0 27: Evolution des cultures vivrières de 2016 à 2023 (en tonnes)	621
Tableau 11.0 28: Evolution de la culture de rente sur 5 ans (en tonne)	623
Tableau 11.0 29: Evolution de la production maraîchère (en tonne) de 2018-2019 à 2022-2023.....	625
Tableau 11.0 30: Evolution de l'effectif du cheptel par espèce de 2019 à 2023.....	626
Tableau 11.0 31: Zones pastorales actives.....	627
Tableau 11.0 32: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2019 à 2023	627
Tableau 11.0 33: Liste des industries installées dans la région du Plateau-Central.....	628
Tableau 11.0 34: Répartition des marchés par type et par province	629
Tableau 11.0 35: Situation des institutions financières de la région du Plateau-Central.....	629
Tableau 11.0 36: Sites et attraits touristiques de la région en 2023	630

Tableau 11.0 37: Etablissements d'hébergement par province en 2023	633
Tableau 11.0 38: Répartition du réseau routier du Plateau-Central par type et par province en 2023.....	633
Tableau 11.0 39: Evolution des populations urbaines en 2023	634
Tableau 11.0 40: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région du Plateau-Central	634
Tableau 11.0 41: Situation des cadres de concertations dans les collectivités territoriales	635
Tableau 11.0 42: Situation des sessions collectivités	636
Tableau 11.0 43: Projets/Programmes intervenant dans la région	637
Tableau 11.0 44: Répartition des projets et programmes par catégorie en 2023.....	638
Tableau 11.0 45: ONG et associations intervenant dans la région.....	638
Tableau 12.0 1: Découpage administratif et territorial de la région	641
Tableau 12.0 2: Evolution de la hauteur et du nombre de jour de pluies par poste dans la région de 2016 à 2023.....	643
Tableau 12.0 3: Répartition taxonomique de la flore régionale.....	644
Tableau 12.0 4: Répartition de la faune régionale	645
Tableau 12.0 5: situation des permis d'exploitation en 2023	646
Tableau 12.0 6: situation des sites et substances minières exploitées	646
Tableau 12.0 7: Evolution de la population et densité de la population du sahel	647
Tableau 12.0 8: Répartition de la population par groupe d'âges	650
Tableau 12.0 9: Répartition de la population par sexe en 2023.....	651
Tableau 12.0 10: Statut migratoire des résidents par sexe.....	652
Tableau 12.0 11: Nombre de personnes déplacées internes par commune dans la région de 2016 à 2022.....	653
Tableau 12.0 12: Nombre de personnes déplacées internes retournés dans leurs localités initiales par province	654
Tableau 12.0 13: Répartition des résidents du Sahel nés hors du Burkina selon le pays de naissance.....	654
Tableau 12.0 14: Evolution des naissances enregistrées sur les cinq dernières années	655
Tableau 12.0 15: Répartition des femmes par groupes d'âge selon le nombre moyen d'enfants nés vivants.....	655
Tableau 12.0 16: Evolution des décès enregistrés par provinces sur les cinq dernières années	656
Tableau 12.0 17: Evolution des mariages enregistrés des cinq dernières années.....	656
Tableau 12.0 18: Répartition de la population de 3 ans ou plus par principale langue parlée selon le milieu de résidence	657
Tableau 12.0 19: Nombre de structures d'encadrement fonctionnelles de la petite enfance par statut de 2016 à 2023.....	659
Tableau 12.0 20: Nombre d'écoles au primaire Fonctionnelles en 2022/2023.....	660
Tableau 12.0 21: Effectif des élèves et des enseignants, nombre de salles, ratio élèves/enseignant et ratio élèves/ classe au primaire en 2022/2023.....	661
Tableau 12.0 22: Indicateurs au primaire en 2022/2023.....	662
Tableau 12.0 23: Proportion des admis au Certificat d'Etudes Primaire par province et par sexe (2022/2023)	662
Tableau 12.0 24: Taux de réussite de l'éducation non formelle.....	662
Tableau 12.0 25: Nombre d'établissements du post-primaire et secondaire par commune en 2019/2020.....	663
Tableau 12.0 26: Indicateurs du post primaire en 2022/2023 dans la région	664
Tableau 12.0 27: Indicateurs du secondaire en 2022/2023 dans la région (Actualiser avec la dernière situation disponible).....	664
Tableau 12.0 28: Répartition du personnel de santé selon les districts sanitaires	665
Tableau 12.0 29: Statistiques sur les infrastructures de la santé en 2022	665
Tableau 12.0 30: Rayon moyen d'action théorique en 2022.....	666
Tableau 12.0 31: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation	666
Tableau 12.0 32: Indicateurs de pauvreté dans la région	667
Tableau 12.0 33: Situation des recettes et des dépenses par type de CT en 2023	668
Tableau 12.0 34: Evolution des dépenses des CT de 2019 à 2023	669
Tableau 12.0 35: Evolution de la production céréalière par province (en tonne) de 2016 à 2023	672
Tableau 12.0 36: Evolution des cultures vivrières par province de 2016 à 2023 (en tonnes)	673

Tableau 12.0 37: Effectifs du cheptel par espèce animale et par province en 2021 (en milliers de têtes).....	675
Tableau 12.0 38: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2023 au Sahel	675
Tableau 12.0 39: Prix moyen annuel des animaux de 2016 à 2023	675
Tableau 12.0 40: Situation des aires de protection de la faune dans la région en 2023	676
Tableau 12.0 41: Nombre d'unités industrielles existantes dans la région en	677
Tableau 12.0 42: Répartition des marchés par type et par province en 2023	678
Tableau 12.0 43: Situation des institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région en 2023	679
Tableau 12.0 44: Liste des musées de la région	679
Tableau 12.0 45: Importants sites touristiques de la région en 2023	679
Tableau 12.0 46: Nombre d'établissements d'accueil par forme d'hébergement selon la commune en 2023.....	681
Tableau 12.0 47: Répartition par province du réseau routier classé (km) de la Région du Sahel en fonction de la classe administrative.....	682
Tableau 12.0 48: Réseaux routiers	682
Tableau 12.0 49: Niveau d'urbanisation de la région	683
Tableau 12.0 50: Situation du taux d'accès à l'eau potable dans la région du Sahel.....	683
Tableau 12.0 51: Nombre d'abonnés à l'ONEA par centre de 2016 à 2023.....	684
Tableau 12.0 52 : Nombre de retenues d'eau par type et par province de 2019 à 2023.....	685
Tableau 12.0 53: Evolution des indicateurs de l'énergie électrique dans la région de 2016 à 2022 ..	686
Tableau 12.0 54: Statistiques sur les outils de la télécommunication en 2023.....	686
Tableau 12.0 55: Situation des cadres de concertations tenues dans les centres administratifs en 2022.....	687
Tableau 12.0 56: Situation des sessions tenues par les conseils de collectivité territoriale en 2022	688
Tableau 12.0 57: répartition des projets et programmes par catégorie2 et 3 selon leur domaine d'intervention en 2023	689
Tableau 12.0 58 : Répartition des projets et programmes selon leur domaine d'intervention en 2023.....	690
Tableau 12.0 59: Répartition des ONG/AD par domaine principal d'intervention en 2022.....	692
Tableau 12.0 60: Répartition des PPD et des ONG/ASS par province d'intervention en 2022	693
Tableau 13.0 1: Découpage administratif et territorial de la région du Sud-Ouest	695
Tableau 13.0 2: Situation des aires de protection de la faune dans la région du Sud-Ouest en 2023	697
Tableau 13.0 3: Répartition des autorisations et permis d'exploitation par province en 2022	698
Tableau 13.0 4: Situation des sites et substances minières exploitées en 2022	698
Tableau 13.0 5: Evolution de la population du Sud-Ouest entre 2006 , 2019 et projection 2023.....	700
Tableau 13.0 6: Répartition de la population par groupe d'âges en 2023	702
Tableau 13.0 7: Répartition de la population par sexe sur la base des projections 2023	702
Tableau 13.0 8: Niveau de fécondité	703
Tableau 13.0 9: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe	704
Tableau 13.0 10: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe	705
Tableau 13.0 11: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation	705
Tableau 13.0 12: Statistiques sur l'éducation préscolaire en 2022/2023.....	706
Tableau 13.0 13 : Evolution des infrastructures et des effectifs du primaire de 2019/2020 à 2022/2023.....	707
Tableau 13.0 14: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2023.....	707
Tableau 13.0 15: Statistiques sur certains indicateurs de l'éducation au primaire en 2022/2023	709
Tableau 13.0 16: Effectifs scolaires publiques et privées au post-primaire en 2022/2023	709
Tableau 13.0 17: Effectifs scolaires publiques et privées au secondaire en 2022/2023	710
Tableau 13.0 18: Statistiques sur les indicateurs au Post primaire en 2022/2023	712
Tableau 13.0 19: Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2022/2023.....	712
Tableau 13.0 20: Situation des infrastructures de l'éducation non formelle en 2023	712
Tableau 13.0 21: Situation de l'exécution des budgets des collectivités territoriales de la région du Sud-Ouest de 2016 à 2021 en FCFA.....	714
Tableau 13.0 22: Evolution des dépenses des CT de 2019 à 2023	715
Tableau 13.0 23: Production céréalière (en tonne) par province en 2023/2024.....	720
Tableau 13.0 24: Production des cultures vivrières (en tonne) en 2023/2024.....	720

Tableau 13.0 25: Production (en tonnes) des cultures de rente en 2023/2024	721
Tableau 13.0 26: Evolution de la production maraichère (en tonne) de 2019 à 2023	721
Tableau 13.0 27: Bilan céréaliier campagne 2023-2024	722
Tableau 13.0 28: Effectif du cheptel de 2023 (en milliers de têtes)	722
Tableau 13.0 29: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2019 à 2023	723
Tableau 13.0 30: Taux de couverture vaccinale en 2023	723
Tableau 13.0 31: Situation des aires de protection de la faune dans la région	723
Tableau 13.0 32: Statistiques des infrastructures et des organisations sportives 2023.	724
Tableau 13.0 33: Nombre d'infrastructures commerciales dans la région en 2023	725
Tableau 13.0 34: Institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région 2023	727
Tableau 13.0 35: Capacités hôtelières de la région en 2022	727
Tableau 13.0 36: Les réseaux routiers en 2022	728
Tableau 13.0 37: Répartition des infrastructures sanitaires par province en 2023	729
Tableau 13.0 38: Effectif de quelques emplois du personnel de santé en 2023	729
Tableau 13.0 39: Ratio population/ Personnel et rayon moyen d'action théorique en 2023	730
Tableau 13.0 40: Cas fréquent de consultation dans les formations sanitaire de la région en 2023	730
Tableau 13.0 41: Indicateurs de la santé en 2023	731
Tableau 13.0 42: Situation de la population urbaine en 2019	731
Tableau 13.0 43: Équipements et infrastructures hydrauliques urbaines de 2019 à 2023	732
Tableau 13.0 44: Proportion de ménages utilisant des latrines améliorées par région et par province de 2019 à 2023	733
Tableau 13.0 45: Evolution des indicateurs de l'énergie électrique dans la région du sud-ouest 2018-2022	735
Tableau 13.0 46: Situation des radios de la région en 2023	735
Tableau 13.0 47: Situation des sessions des collectivités territoriales en 2022	736
Tableau 13.0 48: Liste des projets et programmes de développement intervenant dans la Région en 2023	738
Tableau 13.0 49: ONG et associations intervenant dans la région en 2023	740

AVANT-PROPOS

Au Burkina Faso, le processus de décentralisation a connu un tournant décisif en 2006 avec la communalisation intégrale du territoire. Ce processus visait au plan politique et économique la responsabilisation des communautés locales dans la conduite de leur développement. Ce processus consacré par la loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales (CGCT), ensemble ses modificatifs et textes d'application, a nécessité un accompagnement du gouvernement. Ce soutien se manifeste, entre autres, par un appui technique et financier à l'endroit des collectivités territoriales.

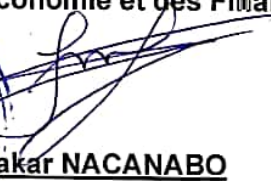
Dans l'optique de mieux concrétiser cet appui technique, le gouvernement à travers les services techniques de l'Etat, élabore périodiquement des instruments stratégiques et opérationnels d'aide à la décision et à la mise en œuvre des politiques publiques. Au nombre de ces instruments, s'inscrit le Profil socioéconomique des régions du Burkina Faso.

Le Profil socio-économique des régions du Burkina Faso qui est actuellement à sa cinquième édition, est un recueil d'informations socioéconomiques sur les différentes régions du pays. En effet, le document présente d'une part, une vue synoptique globale de l'ensemble du pays et d'autre part, la situation socioéconomique de chacune des treize (13) régions. Son but est de mettre à la disposition des collectivités territoriales, des décideurs, des partenaires au développement, des chercheurs et autres utilisateurs, des données statistiques actualisées et fiables permettant d'avoir non seulement une meilleure visibilité et comparabilité des potentialités, des atouts mais aussi des faiblesses des différentes régions du Burkina Faso, puisqu'il met en exergue les disparités socio-économiques inter et intra régionales.

En somme, la finalité du Profil socioéconomique des régions est de mettre à la disposition des décideurs un outil d'aide à la décision et aux acteurs du développement un outil d'orientation pour la mise en œuvre des actions de développement.

Par ailleurs, l'élaboration de la présente édition s'est faite dans un contexte difficile pour de nombreuses Collectivités territoriales, au regard du contexte sécuritaire et de la rareté des ressources financières. C'est donc le lieu pour nous de féliciter l'ensemble des structures et des personnes qui ont contribué, *peu ou prou*, à la réalisation de cette cinquième édition du Profil des régions du Burkina Faso et engager tous les acteurs étatiques, nonobstant les difficultés sus-mentionnées, à redoubler d'efforts pour continuer à relever le défi commun de la quête d'un développement harmonieux et durable de nos collectivités territoriales.

Le Ministre de l'Economie et des Finances



Dr. Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Etalon

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABER	Agence burkinabè de l'électrification rurale
AEPS	Adduction d'eau potable simplifiée
ANEREE	Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
BUNASOLS	Bureau national des sols
CGCT	Code général des collectivités territoriales
CHR	Centre hospitalier régional
CHU	Centre hospitalier universitaire
CM	Centre médical
CMA	Centre médical avec antenne chirurgicale
CONASUR	Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
COOPEL	Coopérative d'électricité
CSC	Conseil supérieur de la communication
CSPS	Centre de santé et de promotion sociale
DGC	Direction générale des carrières
DGDT	Direction générale du développement territorial
DGECH	Direction générale de l'électricité conventionnelle et des hydrocarbures
DGERE	Direction générale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGMG	Direction générale des mines et de la géologie
DREP	Direction régionale de l'économie et de la planification
DREPPNF	Direction régionale de l'éducation préscolaire, du primaire et du non formelle
DREPS	Direction régionale des enseignements post-primaires et secondaires
DRS	Direction régionale de la santé
EHCVM	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
EICVM	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
EMC	Enquête multisectorielle continue
FMDL	Fonds minier de développement local
IDH	Indice de développement Humain
IGB	Institut géographique du Burkina Faso
INS	Institut national de la statistique et de la démographie
ISF	Indice synthétique de fécondité
MEEVCC	Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement
MEFP	Ministère de l'économie, des finances et de la prospective
MENAPLN	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONEA	Office nationale de l'eau et de l'assainissement
ONG	Organisme non gouvernemental
ORSTOM	Office de la recherche scientifique et technique outre-mer
PADEL	Programme d'appui au développement des économies locales
PDIs	Personnes déplacées internes
PDSEB	Programme de développement stratégique de l'éducation de base
PEA	Postes d'eau autonomes
PNDES	Plan national de développement économique et social
PTF	Partenaires techniques et financiers
RGA	Recensement général de l'agriculture
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RN	Route nationale
SIAO	Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
SOFITEX	Société burkinabè des fibres et textiles
SP/CONEDD	Secrétariat permanent du Conseil national pour l'environnement et le développement durable
TAMA	Taux d'accroissement moyen annuel
TAP	Taux d'achèvement du primaire
TBA	Taux brut d'admission
TBS	Taux brut de scolarisation

TGFG	Taux global de fécondité générale

1. Contexte et justification

La loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales (CGCT) ensemble ses modificatifs et textes d'application, définit la région comme étant « un espace économique et un cadre d'aménagement du territoire, de planification et de coordination du développement ». La région est donc un cadre d'impulsion du développement régional et à ce titre, elle a besoin d'outils de référence efficaces à même d'orienter la prise de décisions.

C'est dans ce sens que le Ministère de l'économie et des finances (MEF) à travers la Direction générale du développement territorial (DGGT) a entrepris l'élaboration du Profil des régions du Burkina Faso. Cet outil met en exergue les disparités inter et intra régionales en matière de développement et les besoins d'investissement dans les différents secteurs.

Après la quatrième édition en 2022 et au regard de l'évolution des indicateurs dans les différents secteurs de développement, son actualisation en vue de prendre en compte les nouvelles données socio-économiques s'est avérée nécessaire.

2. Méthodologie

Le processus d'actualisation du profil socio-économique des régions du Burkina Faso a connu plusieurs étapes.

Il a d'abord commencé par l'élaboration des outils de collecte, suivi de leur amendement en collaboration avec les Directions générales des études et des statistiques sectorielles (DGESS). Ces canevas de collecte consolidés ont ensuite été soumis aux Directions régionales de l'économie et de la planification (DREP) et aux DGESS pour la collecte des données. Les données collectées ont fait l'objet de traitement et de consolidation avec l'ensemble des structures concernées. Suite au traitement des données, il a été procédé à la rédaction des projets de rapports régionaux et de la partie synoptique qui ont fait l'objet de validation au cours d'un atelier national.

3. Difficultés rencontrées

L'équipe d'élaboration du Profil socio-économique des régions a collecté des données dans diverses structures avec des sources différentes. L'harmonisation des données en tenant compte du choix de la source a été une préoccupation constante. A titre d'exemple, les superficies des territoires des différentes entités géographiques (régions, provinces et communes) diffèrent selon les sources (IGB, MATDS et INSD) d'où le besoin d'une harmonisation. Aussi, de façon consensuelle, il a été convenu de n'utiliser que les superficies des territoires fournies par le Ministère en charge de l'administration territoriale, qui proviennent de l'IGB. Ce choix se justifie, d'une part, par le fait que le Ministère en charge de l'administration territoriale est l'institution de tutelle administrative de ces entités géographiques et d'autre part, parce que ces données officielles sont celles utilisées par les collectivités territoriales qui comptent parmi les plus concernés par le profil socio-économique des régions du Burkina Faso.

4. Structuration du document du Profil

Le présent document est structuré ainsi qu'il suit :

- une présentation synoptique du Burkina Faso qui met l'accent sur les disparités régionales ;
- une présentation de chaque région avec des analyses par province et par commune.

PRESENTATION SYNOPTIQUE DU BURKINA FASO

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

Le Burkina Faso est situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest (voir carte n°1) avec une superficie de 272 123 km². Il partage ses frontières avec la Côte-d'Ivoire au Sud-Ouest, le Ghana et le Togo au Sud, le Bénin au Sud-Est, le Mali au Nord-Ouest et le Niger à l'Est et au Nord-Ouest. Il s'étend sur 625 km du Nord au Sud et sur 850 km de l'Est à l'Ouest. Pays enclavé, le Burkina Faso reste un pays de transit entre les pays sahéliens (Mali et Niger) et côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin).

1.2. Organisation administrative

Le territoire du Burkina Faso est organisé en 13 régions, 45 provinces, 49 communes urbaines, 302 communes rurales et 8679 villages et secteurs administratifs. En termes de superficie, la région de l'Est est la plus vaste avec 46 807 Km², soit 17% de la superficie nationale et la moins vaste est celle du Centre avec 2 857 km², soit 1% du territoire nationale. La région qui compte le plus grand nombre de villages est celle du Sud-Ouest avec 1 062 villages et celle qui en compte le moins est le Centre avec 176. L'organisation administrative du pays est illustrée par le tableau 00.01 et la carte 1.

Tableau 00.0 1:Organisation du territoire burkinabè

Régions	Provinces	Communes urbaines	Communes rurales	Superficie de la région	Nbre de villages de la région
Boucle du Mouhoun	Balé	Boromo	Bagassi, Bana, Fara, Oury, Pa, Pompoï, Poura, Siby, Yaho	34 145	972
	Banwa	Solenzo	Balavé, Kouka, Sami, Sanaba, Tansila		
	Kossi	Nouna	Barani, Bomborokuy, Bourasso, Djibasso, Dokuy, Doumbala, Kombori, Madouba, Sono		
	Mouhoun	Dédougou	Bondokuy, Douroula, Kona, Ouarkoye, Safané, Tchériba		
	Nayala	Toma	Gassan, Gossina, Kougny, Yaba, Yé		
	Sourou	Tougan	Di, Gomboro, Kassoum, Kiembara, Lanfiéra, Lankoué, Toéni		
Cascades	Comoé	Banfora, Niangoloko	Bérégadougou, Mangodara, Moussodougou, Ouou, Sidéradougou, Soubakaniédougou, Tiéfora	18 401	288
	Léraba	Sindou	Dakoro, Douna, Kankalaba, Loumana, Niankorodougou, Ouéléni, Wolonkoto		
Centre	Kadiogo	Ouagadougou	Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Pabré, Saaba, Tanghin-Dassouri	2 857	176
Centre-Est	Boulgou	Bitou, Garango, Tenkodogo	Bagré, Bané, Béguédo, Bissiga, Boussouma, Komtoèga, Niaogho, Zabré, Zoaga, Zonsé	14 656	747
	Koulpélogo	Ouargaye	Comin-Yanga, Dourtenga, Lalgaye, Sangha, Soudougou, Yargatenga, Yondé		
	Kouritenga	Koupéla, Pouytenga	Amdentenga, Baskouré, Dialgayé, Gounghin, Kando, Tensobentenga, Yargo		

Présentation synoptique du Burkina Faso

Régions	Provinces	Communes urbaines	Communes rurales	Superficie de la région	Nbre de villages de la région
Centre-Nord	Bam	Kongoussi	Bourzanga, Guibaré, Nasséré, Rollo, Rouko, Sabcé, Tikaré, Zimtenga	19 160	897
	Namentenga	Boulsa	Boala, Boulsa, Bouroum, Dargo, Nagbingou, Tougouri, Yalgo, Zéguédéguin		
	Sanmatenga	Kaya	Barsalogho, Boussouma, Dablo, Korsimoro, Mané, Namissiguima, Pensa, Pibaoré, Pissila, Ziga		
Centre-Ouest	Boulkiemdé	Koudougou	Bingo, Imasgo, Kindi, Kokologo, Nanoro, Niandala, Pella, Poa, Ramongo, Sabou, Siglé, Soaw, Sourgou, Thyou	21 891	589
	Sanguié	Réo	Dassa, Didyr, Godyr, Kordié, Kyon, Pouni, Ténado, Zamo, Zawara		
	Sissili	Léo	Biéha, Boura, Nebiélianayou, Niambouri, Silly, Tô		
	Ziro	Sapouy	Bakata, Bougnounou, Cassou, Dalo, Gao		
Centre-Sud	Bazèga	Kombissiri	Doulougou, Gaongo, Ipelcé, Kayao, Saponé, Toécé	11 327	541
	Nahouri	Po	Guiaro, Pô, Tiébélé, Zecco, Ziou		
	Zoundwéogo	Manga	Béré, Bindé, Gogo, Gomboussougou, Guiba, Nobéré		
Est	Gnagna	Bogandé	Bilanga, Coalla, Liptougou, Mani, Piéla, Thion	46 807	780
	Gourma	Fada N'gourma	Diabo, Diapangou, Maticocoali, Tibga, Yamba		
	Komandjoari	Gayéri	Batiébougou, Foutouri		
	Kompienga	Pama	Kompienga, Madjoari		
	Tapoa	Diapaga	Botou, Kantchari, Logobou, Namounou, Partiaga, Tambaga, Tansarga		

Présentation synoptique du Burkina Faso

Régions	Provinces	Communes urbaines	Communes rurales	Superficie de la région	Nbre de villages de la région
Hauts-Bassins	Houet	Bobo-Dioulasso	Dande, Faramana, Fo, K-vigué, K-sambla, Koundougou, Lena, Padema, Peni, Satiri, Toussiana	25 479	477
	Kénédougou	Orodara	Banzon, Djigouéra, Kangala, Kayan, Koloko, Kourignon, Kourouma, Morolaba, N'dorola, Samogohiri, Samorogouan, Sindo		
	Tuy	Houndé	Bekuy, Béréba, Boni, Founzan, Koti, Koumbia		
Nord	Loroum	Titao	Banh, Ouidigui, Sollé	16 130	889
	Passoré	Yako	Arbolé, Bagaré, Bokin, Gomponsom, Kirsi, Lâ-Todin, Pilimpikou, Samba		
	Yatenga	Ouahigouya	Barga, Kain, Kalsaga, Kossouka, Koumbri, Namissiguima, Oula, Rambo, Séguénéga, Tangaye, Thiou, Zogoré		
	Zonoma	Gourcy	Bassi, Boussou, Léba, Tougo		
Plateau Central	Ganzourgou	Zorgho	Boudry, Kogo, Méguet, Mogtêdo, Salogo, Zam, Zoungou	8 571	555
	Kourwéogo	Boussé	Laye, Niou, Sourgoubila, Toèghin		
	Oubritenga	Ziniaré	Absouya, Dapélogo, Loumbila, Nagréongo, Ourgou-Manega, Zitenga		
Sahel	Oudalan	Gorom Gorom	Déou, Markoye, Oursi, Tin-akoff	36 166	689
	Séno	Dori	Bani, Falangountou, Gorgadji, Sampelga, Seytenga		
	Soum	Djibo	Arbinda, Baraboulé, Djiguel, Kelbo, Koutougou, Nassoumbou, Pobé-Mengao, Tongomayel		
	Yagha	Sébba	Boundoré, Mansila, Solhan, Tankougounadié, Titabé		
Sud-Ouest	Bougouriba	Diébougou	Bondigui, Dolo, Nioronioro, Tiankoura	16 533	1062

Présentation synoptique du Burkina Faso

Régions	Provinces	Communes urbaines	Communes rurales	Superficie de la région	Nbre de villages de la région
	Ioba	Dano	Dissin, Guéguéré, Koper, Niégo, Oronkua, Ouessa, Zambo		
	Noumbièl	Batié	Boussoukoula, Kpuéré, Legmoin, Midébdou		
	Poni	Gaoua	Bouroum-Bouroum, Boussera, Djigoué, Gbomblora, Kampti, Loropéni, Malba, Nako, Périgban		
BURKINA FASO				272 123	8679

SOURCE : MATDS, 2016

Carte 00. 01 Découpage administratif du Burkina Faso



II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Le relief

Le paysage du Burkina Faso est monotone avec un relief plat et une latitude moyenne ne dépassant pas 400 m. Le point le plus haut est le mont Ténakourou (747 m) situé dans la province de la Léraba, région des Cascades. Le point le plus bas se trouve dans la vallée de la Pendjari (125 m) dans la province de la Kompienga, région de l'Est. Plus de la moitié de la superficie du pays se situe entre 250 et 350 mètres d'altitude. On trouve par ailleurs, des chaînes de collines, des pénéplaines et des plateaux gréseux.

L'organisation géomorphologique du Burkina Faso comprend les modelés suivants :

✓ Le modelé de l'ensemble cristallin

Il est constitué par le socle granito- gneissique. Les principaux modelés sont les glacis d'érosion installés par le réseau hydrographique dense. La typologie des éminences est constituée des inselbergs, des pains de sucre, des collines, des glacis et des dômes.

✓ Le modelé sédimentaire

Il a développé des formes qui sont : les falaises gréseuses, les reliefs ruiniformes, les cascades de Karfiguéla, les aiguilles de Sindou et le relief karstique de Souroukoudiaga. Ce modelé comprend des séries sédimentaires constituées de grès : les vallées glaciaires, les replats gréseux et les chaos de roches.

✓ Le modelé de l'ensemble dunaire

Il occupe l'extrême nord du pays. Ses formes de détail sont : les paysages gravillonnaires, les barkhanes, les cratères de déflation, les dunes, etc. On trouve les dunes dans la partie nord du Burkina Faso (Oudalan) avec des cordons dunaires d'une hauteur de 20 m et d'une longueur de plusieurs centaines de kilomètres selon la direction Est-Ouest.

2.2. L'Hydrographie et l'hydrogéologie

2.2.1. L'hydrographie

Tous les cours d'eau du Burkina Faso sont tributaires de trois fleuves internationaux à savoir le Niger, la Volta et la Comoé. On distingue quatre principales unités de bassins hydrographiques nationaux qui sont les bassins versants de la Comoé, du Niger, du Nakanbé et du Mouhoun.

A un niveau inférieur, ces quatre bassins sont subdivisés en 21 sous-bassins nationaux. Le Mouhoun et la Comoé sont des cours d'eau permanents, tandis que le Nakanbé et les affluents du Niger (dont les bassins hydrographiques représentent plus des 2/3 de la superficie totale du pays) sont temporaires.

2.1.1. Le climat

Le Burkina Faso est situé dans la zone soudano-sahélienne de l'Afrique de l'Ouest et à l'intérieur de la boucle du Niger entre 09° et 15° de latitude Nord, 2°30' de longitude Est et 05°30' de longitude Ouest.

Le climat est de type soudanien à deux saisons contrastées, une saison humide de juin à septembre et une saison sèche s'étendant en moyenne de Novembre à Avril. La saison sèche est caractérisée par des vents du secteur nord-est (harmattan) chargés de poussière, tandis que la saison des pluies est dominée par des vents humides du secteur Sud-Ouest (mousson) en provenance du Golfe de Guinée. Les paramètres du climat sont les températures et les pluviométries.

✓ Les températures

Elles présentent de grandes variations saisonnières et de fortes amplitudes diurnes. Les températures moyennes atteignent leurs fortes valeurs (> 40°C) en mars-avril et en octobre, leurs faibles valeurs (< 25°C) entre novembre et février. Les valeurs les plus élevées et les plus faibles se rencontrent dans la partie Nord du pays (Dori et Ouahigouya) donnant des amplitudes thermiques diurnes, mensuelles et annuelles élevées. Les températures maximales restent comprises entre 28°C et 42°C. Les maximas absolus peuvent atteindre 46° C. Les paramètres de la température sont l'humidité et les saisons.

✓ La pluviométrie

La hauteur de pluie annuelle enregistrée dans les principales stations en 2022 s'élève à 8915 mm sans les données des stations des Diébougou et de Dori. La station de Gaoua a enregistré la hauteur de pluie la plus élevée en 2022 avec 1271 mm en 87 jours de pluie.

Tableau 00.0 2: Evolution des hauteurs de pluie (en mm) dans les principales stations entre 2018 et 2022

Poste pluviométrique	Année									
	2018		2019		2020		2021		2022	
	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Bobo-Dioulasso	1 321	100	1 402	96	1 132	88	1 159	97	1 234	100
Bogandé	562	54	534	63	911	61	650	62	624	64
Boromo	1 024	93	1 039	75	849	77	798	81	1 044	82
Dédougou	835	74	902	72	827	76	827	72	889	nd
Dori	494	49	569	50	826	58	557	48	nd	nd
Fada N'Gourma	693	71	796	78	919	78	922	71	1 017	77
Gaoua	932	100	1 235	94	1 051	84	1 266	95	1 271	87
Ouagadougou Aéro	860	80	853	79	956	67	1 017	76	939	71
Ouahigouya	927	54	800	72	717	58	572	69	826	nd
Po	1 015	82	1 005	90	1 084	76	872	78	1 071	82
National	8663		9135		9272		8640		8915	

Source : Agence Nationale de la Météorologie (ANAM)/annuaire statistique environnement

N.B : H= hauteur des pluies

NJ : nombre de jours des pluies

De l'analyse de l'évolution des paramètres du climat, il ressort que le Burkina Faso, de par sa position géographique, est soumis à un régime pluviométrique variable, à un rayonnement de forte intensité, à une insolation variant de 6 à 11 heures par jour, à de très fortes amplitudes thermiques et à une prédominance dans la grande moitié nord du territoire des vents d'harmattan.

2.1.2. Les ressources en sols

L'étude des sols du Burkina Faso a fait l'objet de nombreux travaux, principalement exécutés par l'ORSTOM, l'IRAT, le BUNASOLS et des bureaux d'études divers. Les sols sont définis jusqu'au niveau sous-groupe. Les sous-groupes ont été regroupés en unités de sols. Chaque unité correspond à deux ou plusieurs sous-groupes, appartenant parfois à des classes de sols différentes. Ce regroupement tient au fait que les sols, indépendamment de leur classe d'appartenance, se ressemblent ou se différencient fortement dans leur partie exploitée par les racines des plantes.

2.1.3. Hydrogéologie

Le Burkina Faso présente deux grands domaines hydrogéologiques (cristallin et sédimentaire) qui conditionnent la productivité des captages et les ressources exploitables.

✓ Le domaine cristallin

Il occupe 82% du territoire national et est essentiellement constitué de roches cristallines et cristallophylliennes (granite, gneiss, migmatites, schistes etc.). Ce sont des formations stériles à l'état

sain et seuls les phénomènes de fracturation et d'altération créent localement des conditions favorables à la circulation de l'eau souterraine.

✓ **Le domaine sédimentaire**

Il est constitué de formations qui se présentent en bandes, allant du Sud-Ouest au Nord et dans la partie Sud-Est du pays. La roche dure y est représentée par les grès, les calcaires, les silexites et les schistes.

Dans ce domaine, la fracturation est plus intense et plus régulière que celle qui affecte le domaine cristallin déterminant ainsi une certaine continuité des nappes qui s'y trouvent. Ce sont des aquifères multicouches de grande extension et généralement de haute productivité.

Les forages ont une profondeur, variant entre 65 et 100 m et peuvent fournir des débits de 100 m³/h. Ces aquifères du sédimentaire surtout ceux de l'Ouest constituent de grandes réserves en eau pour le pays.

Dans la région sédimentaire de Fon, Djigouera, Koloko (province du Kénédougou), il existe un aquifère artésien. Des études isotopiques ont montré que l'eau de forage de Fon a plus de 4000 ans. Cela indique une particularité des mécanismes de recharge des aquifères du sédimentaire.

Au Burkina Faso, les ressources disponibles sont donc inégalement réparties. Les grands aquifères du domaine sédimentaire s'opposent aux nappes plus limitées des régions du domaine cristallin. On peut noter la présence dans les latérites et les alluvions, d'aquifères superficiels perchés pouvant contenir des nappes localement intéressantes. Dans la plupart des cas, ces nappes sont temporaires.

2.3. Végétation, faune et flore

2.3.1. La végétation

On distingue deux domaines phytogéographiques subdivisés en secteurs et en districts sur la base de la trilogie climat-flore-végétation : le domaine sahélien et le domaine soudanien dont la frontière se situe aux environs du 13^e parallèle nord. Des données sur la faune sont intégrées dans la description des secteurs.

- La végétation du domaine sahélien

La végétation d'ensemble de ce domaine est dominée par des steppes à plusieurs faciès (herbeuse, arbustive, arborée). Les steppes sont identifiables par une strate arborée et/ou arbustive éparse avec un tapis herbacé discontinu dont la hauteur moyenne excède difficilement 40 cm. Les steppes couvrent une superficie de 4 676 134 ha, soit 17,2% du territoire. La physionomie et la composition floristique de la végétation permettent de différencier deux secteurs que sont le secteur sahélien et le secteur subsahélien.

Le secteur sahélien strict au nord du 14^e parallèle est caractérisé par des steppes herbeuses faisant place vers le sud à une steppe arbustive à fourrés ("brousses tigrées") plus ou moins dense. Sur le plan floristique, on note la présence d'espèces sahariennes et sahéliennes typiques, (*Acacia ehrenbergiana*, *A. raddiana*, *Grewia tenax*, *Maerua crassifolia*, *Andropogon gayanus* var., *Tridentatus*, *Aristida stipoides*, *Hyphaene thebaica* (palmier doum) et *Cenchrus* sp., etc.).

Le secteur sub-sahélien situé entre les 13^e et 14^e parallèles, est caractérisé par des steppes arbustives évoluant vers le sud en steppes arborées. C'est une zone d'interférence de nombreuses espèces sahéliennes et soudaniennes ubiquistes comme *Acacia laeta*, *Bauhinia rufescens*, *Commiphora africana*, *Dalbergia melanoxylon*, *Pterocarpus lucens*, *Combretum glutinosum*, *C. micranthum*, *C. nigricans* var. *elliotii*, *Acacia macrostachya*, *Acacia senegal*, *Euphorbia balsamifera*.

- La végétation du domaine soudanien

Le domaine soudanien constitue la zone d'extension des savanes. La formation végétale appelée savane comporte de multiples faciès et constitue le type de formation le plus rependu avec une superficie de 11 392 033 ha, soit 41,7% de la superficie du pays. Elle comprend une strate arborée et/ou arbustive disséminée dans un tapis plus haut (+80 cm) et plus dense. La distribution de l'espèce grégaire (*soberlinia doka*) permet de distinguer deux secteurs :

- le secteur nord soudanien situé entre les 13^e et 12^e parallèles correspond à la zone la plus intensément cultivée du pays du fait de la forte poussée démographique. La végétation présente l'allure de paysages agricoles dominés par des espèces protégées comme *Vitellaria paradoxa* (karité), *Parkia biglobosa* (néré), *Tamarindus indica* (tamarinier), *Adansonia digitata* (baobab), etc.
- le secteur sud soudanien situé entre les 5^e et 11^e parallèles, bénéficie des climats les moins xériques du pays et des formations forestières les moins perturbées en raison de la faible densité de population. La végétation dans son ensemble est constituée de savanes boisées et de forêts claires entrecoupées de galeries forestières. La composition floristique des galeries forestières particulièrement nombreuses du fait de la densité du réseau hydrographique, permet de distinguer quatre districts situés de part et d'autre de l'axe Nord-Sud du fleuve Mouhoun : le district Ouest-Volta Noire, le district Est-Volta Noire, le district de la Pendjari et le district de la Comoé.

2.3.2. La flore

Au stade actuel des connaissances sur la diversité floristique au Burkina Faso, on dénombre 531 espèces ligneuses, 1779 espèces herbacées, 301 espèces cultivées, 636 espèces d'algues, 128 espèces de champignons macroscopiques, 28 espèces de champignons microscopiques et 26 espèces de fougères.

Les formations forestières rencontrées au niveau du pays sont : la forêt claire, la forêt galerie, la savane arborée, la savane arbustive et herbeuse, la steppe arborée, la steppe arbustive et herbeuse, les plantations forestières et les vergers. Ces formations forestières sont entrecoupées de parcs agroforestiers.

Tableau 00.0 3: Superficie des formations forestières naturelles (en ha)

Type de formations forestières	Superficie (ha)	% de la superficie du pays
Forêt claire	7658	0,004%
Forêt galerie	121151	0,4 %
Plantations forestières et vergers	133580	0,5%
Savane arborée	1316101	4,8 %
Savane arbustive et herbeuse	10 075932	36,9 %
Steppe arborée	178189	0,7%
Steppe arbustive et herbeuse	4497945	16,5%
Zones humides	29 162	0,11%
Total	16 359 718	59,91%

Source : Rapport du second inventaire forestier national, MEEVCC, 2019.

En 2009, 77 aires d'une superficie de 3 930 097 ha relevaient du domaine classé de l'Etat. La région du Sahel et la région de l'Est abritaient les plus grandes superficies d'aires classées avec respectivement 1 600 000 ha et 925 500 ha de forêts classées.

En 2019, les formations forestières naturelles occupent une superficie de 16 359 718 ha soit 59,91% de la superficie du pays.

2.3.3. La faune

Selon les données de la Monographie de la biodiversité au Burkina Faso, on dénombre : 120 espèces de poissons, 520 espèces d'oiseaux sauvages et 23 races d'oiseaux d'élevage, 140 espèces de mammifères sauvages, 91 races de mammifères d'élevage et 104 espèces de reptiles.

Tableau 00.0 4: Inventaire taxonomique de la faune sauvage terrestre en 2021

Classe	Ordre	Famille	Genre	Espèce
Mammifères sauvages	12	34	94	140
Oiseaux sauvages	25	80	255	520
Reptiles	03	21	57	104
Total	40	135	406	764

Source : Monographie nationale sur la biodiversité du Burkina Faso, 2021

Au Burkina Faso, l'espèce aviaire (68,06%) est la plus importante. Elle est suivie par les mammifères (18,32%). La conservation des ressources génétiques forestières et fauniques du Burkina Faso est faite en grande partie dans les aires protégées notamment les parcs nationaux, les réserves de faunes (totale ou partielle), les réserves de la biosphère, les sanctuaires, les ranches, les refuges locaux et les zones villageoises d'intérêt cynégétiques (ZOVIC), les peuplements semenciers, etc. Le pays compte au total 84 aires protégées couvrant 4 130 672 ha soit 16 % du territoire national.

On observe une concentration logique de la faune sauvage terrestre dans les forêts classées et les aires de faune, qui bénéficient d'une meilleure protection et d'une gestion spécifique : Soixante-neuf (69) aires protégées comprenant deux (02) parcs nationaux, quatorze (14) réserves de faune et cinquante-trois (53) forêts constituent un ensemble d'espaces classés, représentatif des différents écosystèmes burkinabè. La région de l'Est est la plus riche avec un parc national, trois (03) réserves totales de faune, trois (03) réserves partielles de faune et quatre (04) zones cynégétiques constituant un ensemble écologiquement homogène et d'une taille suffisante pour permettre une conservation durable de la faune.

Tableau 00.0 5: Répartition des aires de protection de la faune par région

Région	Dénomination de l'aire de faune	Superficie (ha)
Boucle du Mouhoun	Forêt classée des deux Balé	57.000
	Forêt classée de Dibon	24.000
	Forêt classée de Pâ	15.625
	Forêt classée de Sâ	5.400

Région	Dénomination de l'aire de faune	Superficie (ha)
	Forêt classée de Sourou	14.000
Cascades	F classée et R partielle de faune / Comoé - Léraba	124.500
	Forêt classée de Boulon	12.000
	Forêt classée de Koflandé	30.000
	Forêt classée de Dida	75.000
Centre	Gonsé	6.000
Centre-Ouest	Forêt classée et ranch de Gibier de Nazinga	91 300
	Kalio	12.000
	Forêt classée de la Sissili	32.700
Centre-Sud	Parc National de Pô dit PN Kaboré Tambi	155.500
Est	Parc national du W	235.000
	Parc national d'Arly	217. 930
	F C et RP de faune du Singou Septentrional	71. 351
	F classée et R partielle de faune de Konkombouri	99. 780
	Réserve partielle de la Kourtiagou	51.000
	Réserve Partielle de faune de Pama	223.700
	1a. Zone cynégétique de Pagou-Tandougou *	35.000
	2a. Zone cynégétique de Ouamou (Ougarou) *	64.246
	3a. Zone cynégétique de Tapoa Djerma*	30.000
Hauts-Bassins	4a. Zone cynégétique de Koakrana *	25.000
	Réserve/ biosphère de la mare aux hippopotames	19.200
Plateau Central	Forêt classée de la Mou	34.000
	Forêt classée de Wayen	12.000
Sahel	5a. Zone cynégétique de la Faga *	45.000
	R sylvo-pastorale et partielle de faune du Sahel	1.600.000
Sud-Ouest	Réserve totale de faune de Bontioli	12.700
	Réserve partielle de faune de Bontioli	29.500
	Réserve partielle de faune de Nabéré	36.500
	Forêt classée de Koulbi	40.000

Source : Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques, Annuaire statistiques 2016, MEEVCC.

Beaucoup d'espèces de mammifères sont ubiquistes, pouvant être représentées au Nord et au Sud du pays. C'est le cas du léopard, de l'éléphant, de l'hippopotame, et du phacochère. D'autres sont confinées dans certains habitats bien spécifiques, caractéristiques d'un seul ou au maximum de deux domaines biogéographiques : gazelle et autruche dans les steppes sahéliennes, céphalophe à flancs roux.

Malheureusement des espèces comme le damalisque, la gazelle dorcas, le guépard, le léopard, le lycaon et le crocodile à museau court constituent des animaux fortement menacés. L'éléphant et la gazelle rufifrons sont considérés comme vulnérables tandis que l'oryx et l'autruche à cou rouge ont disparu de nos jours.

2.3.4. Les ressources halieutiques

Les ressources halieutiques désignent tout organisme vivant exclusivement dans l'eau et pouvant en être retiré. Il s'agit des poissons, des batraciens, des mollusques, des crustacées et des zooplanctons.

Le tableau ci-après présente la répartition des ressources halieutiques du Burkina Faso.

Tableau 00.0 6: Ressources halieutiques du Burkina Faso en 2002

Classe	Famille	Genre	Espèce
Batraciens	5	16	30
Mollusques	10	13	23
Poissons	24	57	121
Crustacées	5	7	6
Zooplanctons	10	13	16
TOTAL	54	106	196

Source : SP/CONEDD, 2002 (Annuaire statistique 2022 /MEEA)

Le potentiel de développement aussi bien de la pêche de capture que de l'aquaculture est relativement important (plus de 200 000 hectares d'eau de surface). Ces ressources sont réparties entre les fleuves et rivières (302) et les retenues d'eau suivant l'inventaire des retenues d'eau réalisé en 2022 (DISE) (983 lacs et barrages) exploitables pour la production halieutique.

La productivité des plans et cours d'eau est de 65 kg/ha/an en moyenne et peut être améliorée en faisant des aménagements adéquats. Cette production est composée de plus de 121 espèces réparties dans 24 familles et 57 genres.

2.4. Géologie et ressources minières

2.4.1. Géologie

Les formations géologiques du Burkina Faso sont constituées de deux grands ensembles et font partie du domaine Baoulé-Mossi du craton Ouest Africain, ces formations sont :

- les formations du Protérozoïque inférieur datées de 1 600 à 2 500 Ma, appelées Précambrien C, occupant la plus grande partie du pays, et comprenant des granitoides, des migmatites, des granites indifférenciés et des gneiss formant l'ossature de la plus grande partie du pays. On parle de Socle Birimien, des bandes allongées remplies de matériaux sédimentaires, volcano-sédimentaires et volcaniques ;
- les formations du protérozoïque supérieur ou néo protérozoïque entre 540 et 1 000 Ma, appelé précambrien A. Elles se composent essentiellement de sédiments à dominance arénacée (couverture sédimentaire de la carte géologique simplifiée). On y retrouve aussi des formations plus récentes désignées Continental Terminal. De la Latérite, on en trouve partout. Enfin des Filons de quartz et des Dykes de Dolérites recoupent le reste des formations sus- citées.

2.4.2. Ressources minières

Le Burkina Faso regorge d'importantes ressources minières découvertes après plusieurs campagnes d'exploration menées depuis le temps colonial. Le potentiel minier du Burkina Faso est surtout lié aux sillons ou formations birimiennes dont la superficie est supérieure à 70 000 km².

Bien que les premiers travaux d'exploration minière aient débuté il y a environ une cinquantaine d'années, le potentiel minier du Burkina Faso reste encore insuffisamment connu. Néanmoins, les intensives explorations de ces dernières années sont en train d'enrichir considérablement les données sur le potentiel minier du Burkina Faso. Parmi les potentialités minières, on peut citer l'or, le zinc, le cuivre, le manganèse, l'antimoine, les phosphates, les calcaires, les marbres, les argiles, le fer, le kaolin, le talc, le granite, la bauxite, les sables, etc.

De cette diversité de substances minérales, on retient que seuls l'or, les phosphates, le zinc, le manganèse, le granite, les sables, les calcaires et les argiles font actuellement l'objet d'exploitation.

Tableau 00.0 7: Evolution de la production minière et des substances de carrières entre 2013 et 2022

Année	Or (Tonne)	Minerai de zinc (en millier de tonnes)	Argent (Tonne)	Granite (M3)	Basalte (M3)	Calcaire dolomitique (M3)	Tuf(M3)	kaolin(M3)	Argile(M3)	Sable (grés)
2013	33,3	52,4	ND	333 606	-	4 840	13 650	ND	1 000	-
2014	36,7	135,4	ND	427 708	-	5 237	8 450	ND	2 557	-
2015	36,55	126,9	ND	211 106	-	80 539	7 550	13	2 015	-
2016	38,52	155,7	ND	259 601	-	89 034	9 050	23	3 799	-
2017	46,502	164,3	ND	302 731	-	69 672	26 705	14	1 504	-
2018	52,7	183,4	ND	537 144	-	83 657	56 748	16	0	5 000
2019	50,559	211,2	ND	515 354,92	-	163 062	869 412	-	-	3 700
2020	62,405	152,54	8,897	841 148	57 438	191 573	88 804	-	-	42 260
2021	67,126	166,344	10,012	945 982	159 799	199 339	110 263	-	-	71 295
2022	58,159	46,789	7,326	968 573	73 415	243 934	120 247	-	-	49 692

Source : DGESS, MEMC 2022

Parmi ces minerais, l'or est le plus exploité actuellement au Burkina Faso. L'exploitation industrielle est beaucoup développée parmi les types d'exploitation comme le montre le tableau suivant :

En 2015, le Burkina Faso comptait 416 sites aurifères dont 18 en production industrielle. Il s'agit principalement des mines de Taparko, Youga, Mana, Inata, Essakane, Guiro-Bayildiaga et Bissa-Zandkom. Le pays enregistre également une mine de manganèse à Kiéré, une mine de zinc à Perkoa et de nombreux projets de recherche géologique et minière prometteurs.

Tableau 00.0 8: Evolution du nombre de sites aurifères par mode d'exploitation de 2012 à 2022

Mode d'exploitation	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Artisanal	149	313	336	362	63	61	30	28	10
Semi mécanisé	23	23	22	36	32	33	32	26	20
Industriel	11	13	15	18	20	26	25	26	26
Total	183	349	373	416	115	120	87	80	56

Source : DGESS MEMC, 2022

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Evolution des effectifs de la population

Selon les résultats définitifs du Recensement général de la population et de l'habitation réalisé en 2019 (RGPH 2019), la population du Burkina Faso est estimée à 20 505 155 habitants comprenant 9 900 847 hommes et de 10 604 308 femmes. La supériorité numérique des femmes n'est pas une particularité du RGPH-2019. En effet, déjà en 2006, les femmes représentaient plus de la moitié de la population, soit respectivement 51,8% et 51,7 % de l'ensemble. La grande majorité de la population burkinabè soit 73,86% réside en milieu rural contre 26,14 % en milieu urbain.

Présentation synoptique du Burkina Faso

La population du pays a quasiment doublé entre 1996 et 2019. De 2006 à 2019, la population burkinabè est passée de 14 017 262 habitants à 20 505 155 habitants. Cela correspond à un taux d'accroissement démographique intercensitaire de 2,94% en comparaison à la période 1996-2006, pour laquelle le taux d'accroissement était de 3,1%. Selon les projections démographiques 2020-2035, en 2023, la population est estimée à 22 868 915 d'habitants, soit 11 060 622 hommes et 11 808 293 femmes.

La répartition géographique de la population présente des inégalités selon les régions administratives. En effet, selon les résultats définitifs du RGPH 2019, la région du Centre qui abrite la capitale administrative du pays (Ouagadougou) demeure la région la plus peuplée avec 14,78% de l'ensemble de la population. Elle est suivie des régions des Hauts-Bassins (10,92%). En revanche, les régions du Centre-Sud, des Cascades et du Sud-Ouest sont les moins peuplées. En termes de densité, on note qu'en 2019, vivent en moyenne 75,12 habitants au Km² contre 51,4 en 2006 soit un accroissement de 23,72 points de pourcentage sur la décennie. La région du Centre avec 1 056,25 Hbts/km² (RGPH, 2019) se présente comme la région la plus dense du Burkina, une situation due essentiellement à la forte immigration vers la capitale Ouagadougou chef-lieu de ladite région.

La région de l'Est est la plus vaste du pays, mais demeure la moins dense avec 41,61 Hbts/km² après le Sahel (30,39 Hbts/km²). Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la population et de la densité des différentes régions du Burkina Faso.

Tableau 00.0 9: Répartition de la population par région et par sexe

Région	Nbre de ménages	Population				Densité	Rapport de masculinité (%)	TAMA	Projection 2023	
		Homme	Femme	Ensemble	Part (%)				Homme	Femme
Boucle du Mouhoun	38 196	946 183	955 086	1 901 269	9,27	55,38	99,1	2,15	1 031 594	1 049 130
Cascades	32 304	391 906	420 560	812 466	3,96	44,10	93,2	3,31	446 517	473 492
Centre	502 938	1 489 512	1 540 872	3 030 384	14,78	1 056,25	96,7	4,42	1 752 983	1 757 045
Centre-Est	55 674	734 885	845 623	1 580 508	7,71	107,44	86,9	2,60	819 925	929 201
Centre-Nord	37 682	887 414	987 255	1 874 669	9,14	95,27	89,9	3,48	984 803	1 101 439
Centre-Ouest	59 592	768 587	891 548	1 660 135	8,10	76,32	86,2	2,62	845 251	983 228
Centre-Sud	17 595	374 238	414 493	788 731	3,85	68,84	90,3	1,60	405 580	452 088
Est	31 726	952 679	990 126	1 942 805	9,47	41,61	96,2	3,69	1 072 832	1 111 761
Hauts-Bassins	198 052	1 094 100	1 145 740	2 239 840	10,92	87,58	95,5	3,29	1 237 835	1 272 663
Nord	48 047	822 742	899 373	1 722 115	8,40	104,92	91,5	2,91	893 752	1 005 699
Plateau-Central	19 053	458 587	520 027	978 614	4,77	113,73	88,2	2,65	502 071	572 878
Sahel	25 919	556 836	541 341	1 098 177	5,36	30,39	102,9	0,97	601 785	599 100
Sud-Ouest	25 286	423 178	452 264	875 442	4,27	53,65	93,6	2,68	465 694	500 569
Burkina Faso	1 092 064	9 900 847	10 604 308	20 505 155	100	75,12	93,4	2,94	11 060 622	11 808 293

Sources : INSD, RGPH 2019 ; Projection démographique 2020-2035

Par ailleurs, le rapport de masculinité qui symbolise le nombre d'hommes pour 100 femmes illustre cette inégale répartition de la population selon le sexe. Il est de 93 hommes pour 100 femmes. Ce qui traduit une prédominance des femmes par rapport aux hommes. Cet indicateur avait le même niveau en 2006 et n'a pas beaucoup changé depuis 1996. Par rapport aux unités administratives, seule la région du Sahel présente une situation où le nombre d'hommes est légèrement supérieur à celui des femmes. Dans les autres régions, le nombre de femmes dépasse celui des hommes. Ce déséquilibre est plus prononcé au Centre-Ouest avec un rapport de masculinité de 0,86.

3.2. Mouvements de la population

3.2.1. Mouvements naturels

En 2021, la fécondité au niveau national reste toujours élevée quel que soit l'indicateur considéré pour sa mesure. Les différents indicateurs témoignent cependant d'une baisse du phénomène. Il ressort également que le phénomène est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, le Taux brut de natalité (TBN), qui mesure l'intensité des naissances est passé de 46 naissances pour 1000 habitants (46‰) en 2006 à 30,7‰ en 2021, soit une baisse de près de 15,3 points. Ce taux varie selon le milieu de résidence. Il est plus élevé en milieu rural (31,6‰) qu'en milieu urbain (28,4‰).

Concernant le Taux global de fécondité générale (TGFG), il est de 149‰ en 2021. Il faut souligner que son niveau a baissé de 45,6 points par rapport à 2006 (195,6 naissances pour 1000 femmes en âge de procréer). La désagrégation par milieu de résidence donne un TGFG de 115‰ en milieu urbain contre 166‰ en milieu rural.

L'Indice synthétique de fécondité (ISF) qui exprime mieux le niveau de fécondité est de 4,4 enfants par femme en 2021. Entre 2006 et 2021, le nombre moyen d'enfants par femme en fin de vie féconde a diminué de 1,8. Cette baisse de l'ISF est plus rapide en milieu rural (-1,9 enfants) qu'en milieu urbain (-1,2 enfants).

Tableau 00.0 10: Évolution de quelques indicateurs sur la natalité et la fécondité

Année	TBN (‰)			TGFG (‰)			ISF		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
2006	38	48	46	nd	nd	194,6	4,6	6,8	6,2
2010	33,3	43,3	41,2	132,0	233,0	206,0	3,9	6,7	6,0
2019	35,8	40,7	39,4	128,6	175,9	161,7	4,1	5,8	5,4
2021	28,4	31,6	30,7	115,0	166,0	149,0	3,4	4,9	4,4

Sources: INSD, RGPH 2006 et 2019; Annuaire statistique national 2022 (données de EDS 2010 et 2021)

Selon les données du RGPH-2019, le niveau de mortalité demeure élevé même s'il a sensiblement baissé sur la période 2006-2019. En effet, en 2019, on enregistre 9 décès pour 1000 habitants contre 12 décès pour 1000 habitants en 2006, soit une baisse de 22%.

L'analyse selon le sexe révèle une surmortalité masculine. Bien que la mortalité chez les hommes ait également baissé dans le temps, elle demeure toujours relativement plus élevée que celle des femmes.

Quant à l'espérance de vie à la naissance qui était de 57 ans en 2006, elle est passée à 62 ans en 2019, soit une amélioration de 5 ans sur la période. De 2006 à 2019, on enregistre un gain de 4 ans chez les hommes et de 6 ans chez les femmes.

La mortalité est un phénomène majoritairement rural. L'analyse selon le milieu montre des taux bruts de mortalité élevés en milieu rural comparativement au milieu urbain. En milieu urbain et en milieu rural, les taux bruts de mortalité sont passés respectivement de 6,8‰ en 2006 à 7,7‰ en 2019 et de 13,1‰ à 9,4‰.

La mortalité des enfants bien que toujours élevée est dans une tendance baissière.

En 2019, la mortalité infantile est de 55,9‰ au niveau national. La répartition selon le sexe montre que la mortalité avant l'âge de 1 an est plus élevée chez les garçons (60,9‰) que chez les filles (51,4‰).

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les enfants en milieu rural ont un risque de décès plus élevé que ceux du milieu urbain (57,3‰ contre 49,9‰).

La mortalité maternelle au Burkina Faso a baissé bien que son niveau soit encore élevé. En 2019, on enregistre 223 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, contre 307 décès maternels en 2006.

Tableau 00.0 11: Évolution de la mortalité générale et de l'espérance de vie à la naissance en 2006 et en 2019

Indicateur	Sexe	2006	2019
Espérance de vie à la naissance	Masculin	55,8	60,0
	Féminin	57,5	64,0
	Ensemble	56,7	61,9
Taux brut de mortalité (‰)	Masculin	12,0	9,9
	Féminin	11,3	8,5
	Ensemble	11,8	9,2
Taux de mortalité infantile	Garçon	nd	60,9
	Fille	nd	51,4
	Ensemble	91,7	55,9
Taux de mortalité maternelle		307,0	222,9

Source: INSD, RGPH 2006 et 2019; Burkina Faso

3.2.2. Mouvements migratoires

Le phénomène migratoire est une donnée importante au Burkina Faso. Ses origines remontent à l'époque précoloniale avec les mouvements de peuplement. Sous le colonialisme, le Burkina Faso était considéré comme un réservoir de main-d'œuvre au profit des pays côtiers. On distingue les migrations internes et les migrations internationales.

✓ Les migrations internes

Il s'agit de tous les déplacements qui sont effectués entre les entités administratives du pays et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois).

Sur une population de 20 505 155 en 2019, on dénombre 1 561 065 personnes nées hors de leur région de résidence au moment du recensement de 2019, soit une proportion de 10,64%. Ces échanges entre régions sont bénéfiques à certaines régions au détriment d'autres.

Les principales régions de départ des migrants durée-de-vie sont les régions du Nord (12,4%), du Centre-Nord (10,7%) et des Hauts-Bassins (10%). La région des Cascades enregistre la plus faible proportion avec 2,9%. Les entrées sont plus enregistrées dans les régions du Centre (610 752), des Hauts-Bassins (55 213), des Cascades (31 897) et du Sud-Ouest (15 534). Par contre, les régions du Nord (-143 239), du Centre-Nord (-117 038) et du Centre-Sud (-106 194) enregistrent les soldes négatifs les plus importants.

Les femmes migrent de plus en plus à l'intérieur du pays (58,9% des migrants en 2019 sont des femmes contre 51,7% en 2006).

Tableau 00.0 12: Migration interne-durée de vie au Burkina Faso en 2019

Région	Non migrants	Entrants	Sortants	Solde migratoire
Boucle du Mouhoun	1 513 088	84 693	137 014	-52 321
Cascades	614 261	76 738	44 841	31 897
Centre	1 595 967	733 885	123 133	610 752
Centre-Est	1 243 781	41 442	104 090	-62 648
Centre-Nord	1 227 251	50 217	167 255	-117 038
Centre-Ouest	1 227 005	102 071	153 245	-51 174
Centre-Sud	627 054	39 827	146 021	-106 194
Est	1 460 666	32 267	57 107	-24 840
Hauts-Bassins	1 648 050	212 095	156 882	55 213
Nord	1 350 329	49 743	192 982	-143 239
Plateau Central	768 805	53 715	152 000	-98 285
Sahel	759 498	18 552	76 209	-57 657
Sud-Ouest	641 274	65 820	50 286	15 534
Burkina Faso	14 677 029	1 561 065	1 561 065	

Source : RGPH 2019, INSD, Burkina Faso

Un aspect important de la migration interne est le phénomène des Personnes déplacées internes (PDI). Il est apparu en 2016 avec le terrorisme qui a contraint des populations à quitter massivement leur milieu de résidence habituel pour chercher des lieux de refuge dans d'autres contrées du pays. La relocalisation de ces populations déplacées est encadrée par l'Etat avec l'appui des ONG-AD. En termes de statistiques, le nombre de ces déplacés est en évolution et est en passe de dépasser les flux internes de migration volontaire habituelle.

En 2022, selon les données du ministère en charge de l'action humanitaire, on dénombre 1 882 391 PDI avec un taux de variation de 0,2% par rapport à 2021. Dans cet effectif, les femmes représentent 72,1%.

Toutes les régions du pays accueillent des PDI avec un taux plus élevé dans la région du Sahel qui enregistre 26,4% de PDI suivie de la région du Centre-Nord avec 25,2%.

Tableau 00.0 13: Situation des PDI par région au 31 décembre 2022

Région	2019	2020	2021	2022
Boucle du Mouhoun	8 737	44 902	50 054	94 027
Femmes	4 445	22 059	32 473	65 325
Hommes	4 292	22 843	17 581	28 702
Cascades	268	8 098	17 793	18 491
Femmes	168	4 132	11 639	13 162
Hommes	100	3 966	6 154	5 329
Centre	1 051	1 051	1 051	59 822
Femmes	660	754	532	43 800

Présentation synoptique du Burkina Faso

Région	2019	2020	2021	2022
Hommes	391	297	519	16 022
Centre-Est	555	28 446	34 805	55 329
Femmes	316	15 353	21 968	40 527
Hommes	239	13 093	12 837	14 802
Centre-Nord	270 476	433 597	566 132	474 726
Femmes	167 397	237 817	356 651	348 601
Hommes	103 079	195 780	209 481	126 125
Centre-Ouest	635	11 126	20 960	54 041
Femmes	399	6 102	13 710	39 122
Hommes	236	5 024	7 250	14 919
Centre-Sud	1 773	4 008	4 429	9 605
Femmes	955	2 458	2 945	7 087
Hommes	818	1 550	1 484	2 518
Est	17 484	71 394	147 990	205 627
Femmes	9 594	37 068	95 771	148 163
Hommes	7 890	34 326	52 219	57 464
Hauts-Bassins	3 510	20 571	24 825	58 738
Femmes	1 838	10 988	15 799	42 416
Hommes	1 672	9 583	9 026	16 322
Nord	38 244	76 953	166 367	250 179
Femmes	19 908	40 087	106 229	181 000
Hommes	18 336	36 866	60 138	69 179
Plateau Central	4 718	15 199	12 588	42 540
Femmes	2 574	8 899	8 057	31 298
Hommes	2 144	6 300	4 531	11 242
Sahel	212 298	352 402	512 916	497 248
Femmes	113 607	182 775	330 615	350 840
Hommes	98 691	169 627	182 301	146 408
Sud-Ouest	284	7 246	20 066	62 018
Femmes	175	4 292	13 015	45 414
Hommes	109	2 954	7 051	16 604
National	560 033	1 074 993	1 579 976	1 882 391
Femmes	322 036	580 914	1 009 405	1 356 756

Région	2019	2020	2021	2022
Hommes	237 997	494 079	570 571	525 635

Source : Annuaire statistique 2022, Action Sociale

✓ Les migrations externes

Les échanges migratoires récents entre le Burkina Faso et l'extérieur se sont soldés par un bilan négatif. Il est sorti plus qu'il n'est entré de migrants sur le sol burkinabè. Ce sont au total 79 191 personnes (dont 86,3% d'hommes) qui ont quitté le pays en 2019 contre 45 517 entrées (52% d'hommes). Cela donne un solde migratoire de -33 674 pour la période des 12 derniers mois qui précèdent la date de recensement.

Tableau 00.0 14: Solde migratoire selon la région et le sexe en 2019

Région	Masculin		Féminin		Ensemble		
	Immigrés	Émigrés	Immigrés	Émigrés	Immigrés	Émigrés	Solde
Boucle du Mouhoun	1 710	4 999	1 597	1 112	3 307	6 111	-2 804
Cascades	912	1 419	946	382	1 858	1 801	57
Centre	5 609	3 511	5 034	1 095	10 643	4 606	6 037
Centre-Est	2 079	13 584	1 579	1 204	3 658	14 788	-11 130
Centre-Nord	1 184	4 884	965	575	2 149	5 459	-3 310
Centre-Ouest	3 088	6 797	3 299	1 141	6 387	7 938	-1 551
Centre-Sud	868	3 769	672	665	1 540	4 434	-2 894
Est	692	3 183	682	464	1 374	3 647	-2 273
Hauts Bassins	2 291	3 916	2 200	753	4 491	4 669	-178
Nord	1 899	4 832	1 774	619	3 673	5 451	-1 778
Plateau- Central	1 111	7 825	920	420	2 031	8 245	-6 214
Sahel	388	2 190	216	134	604	2 324	-1 720
Sud-Ouest	1 832	7 439	1 970	2 279	3 802	9 718	-5 916
Burkina Faso	23 663	68 348	21 854	10 843	45 517	79 191	-33 674

Source: INSD RGPH 2019

3.3. Principales langues parlées

Selon le RGPH 2019, au Burkina Faso, les langues nationales sont les principales langues de communication (97,6%). Selon le sexe, 97,4% des hommes et 97,8% des femmes utilisent les langues nationales comme principales langues parlées. Les quatre principales langues parlées sont le mooré (52,9%), le fulfuldé (7,8%), le Gourmantchéma (6,8%) et le Dioula (5,7%).

Le français qui est la langue officielle du pays est parlé par 2,2% de la population.

Tableau 00.0 15: Répartition (%) de la population résidente de 3 ans ou plus par principale langue couramment parlée selon le sexe

Langue	Homme	Femme	Ensemble
Langues nationales			
Mooré	52,2	53,5	52,9
Fulfulde (ou peulh)	8,2	7,4	7,8
Gourmantchéma (gulmancema)	6,9	6,7	6,8
Dioula (ou bambara)	5,7	5,7	5,7
Bissa	3	3,5	3,3
Bwamu (ou bwamou)	2,1	2	2
Dagara	2	1,9	2
San (ou samogho ou samo)	1,8	1,7	1,7
Marka (ou dafing)	1,7	1,5	1,6
Bobo	1,6	1,5	1,5
Sénoufo	1,5	1,5	1,5
Lobi (ou lobiri)	1,1	1,3	1,2
Gourounsi	3,1	3,3	3,2
Birifor	0,7	0,7	0,7
Autres langues nationales	5,8	5,6	5,7
Langues étrangères			
Autres langues africaines	0,1	0,1	0,1
Français	2,5	2	2,2
Autres langues non africaines	0,1	0	0,1
Total	100	100	100

Source: RGPH 2019, INSD, Burkina Faso

3.4. Religions pratiquées

L'islam est la religion la plus pratiquée au Burkina Faso avec 63,8% de musulmans suivie par la religion catholique avec 20,1% de pratiquants, les religions animiste (9,0%) et protestante (6,2%).

La répartition régionale des religions pratiquées montre qu'à l'exception de la région du Sud-Ouest où l'animisme prédomine, l'Islam est la religion majoritaire dans toutes les régions du pays. La religion catholique est la seconde religion dans toutes les régions, sauf dans les Cascades où elle est la troisième.

Tableau 00.0 16: Situation (%) de la population résidente par région selon la religion

Région	Religions						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Boucle du Mouhoun	9,5	64,9	18,6	6	0,2	0,8	100
Cascades	8,5	81,5	6,1	1,7	0,2	1,9	100
Centre	0,3	61,2	31,3	6,9	0,2	0,1	100
Centre-Est	1,7	77,2	19	1,9	0,1	0,2	100
Centre-Nord	13,8	67,3	15,6	3,1	0	0,2	100
Centre-Ouest	8,9	45,8	35,7	8,5	0,2	0,9	100
Centre-Sud	7,6	54,2	28,9	8,9	0,2	0,3	100
Est	20,3	34,6	22,3	21	0,4	1,4	100
Hauts-Bassins	6,4	76,2	12,3	3,9	0,2	1	100
Nord	6	82,6	8,4	2,7	0	0,3	100
Plateau Central	4,1	66,1	25,6	4,1	0	0,1	100
Sahel	0,5	97,3	1	0,7	0	0,4	100
Sud-Ouest	48,1	19,5	23,1	7	0,4	2	100
Burkina Faso	9	63,8	20,1	6,2	0,2	0,7	100

Source: RGPH 2019, INSD, Burkina Faso

VI. PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

4.1. Pauvreté

Sur la base du seuil absolu de pauvreté monétaire, l'incidence de la pauvreté qui représente la proportion des pauvres dans la population au niveau national est de 43,2% avec une profondeur de la pauvreté de 13% et une sévérité de 5,4%.

Comparée aux résultats l'EHCVM, 2018, l'incidence de la pauvreté a connu une hausse modérée 1,8 point de pourcentage sur la période 2018-2021. Cette augmentation concerne aussi bien le milieu urbain que le milieu rural. Selon l'INSD (EHCVM) cette hausse de la pauvreté est consécutive à l'avènement de la pandémie de la maladie à corona virus (COVID) 2019, la hausse des prix notamment celles des produits alimentaires et à la détérioration de la crise sécuritaire ayant entraîné l'augmentation du nombre de personnes déplacées internes (PDI).

Tableau 00.0 17: Indicateurs de pauvreté au Burkina Faso en 2021

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	43,2	100,0	13,0	5,4	354 170
Milieu de résidence					
Urbain	16,6	10,1	4,2	1,6	537 023
Ouaga+Bobo	7,2	2,7	1,2	0,3	611 447
Autres urbain	31,7	7,5	9,0	9,0	418 772
Rural	52,7	89,9	16,1	6,7	288 828

Source : INSD, EHCVM 2021

Ces résultats nationaux des indicateurs de pauvreté cachent des disparités énormes entre d'une part le milieu urbain où la pauvreté est nettement moins massive et le milieu rural et d'autre part entre les treize régions administratives du pays.

L'EHCVM 2021 révèle une pauvreté à dominance rurale avec une incidence de 52,7% contre 16,6% en milieu urbain. La pauvreté rurale contribue à 89,9% à l'incidence de la pauvreté nationale.

4.2. Emploi

Selon les résultats de L'EHCVM 2021, la population en âge de travailler représente 51,7% de la population globale. Cette population est plus importante en milieu urbain (59,2) qu'en milieu rural (51,8). Au sein de cette population, 53% sont occupées contre 47% de personnes en dehors de la main d'œuvre.

L'analyse de la population en âge de travailler par situation d'occupation selon les régions, montre que dans les régions Centre-Est (65,4), Centre-Ouest (61,6) et Centre (61,9%), présentent les taux d'occupations les plus élevés.

Tableau 00.0 18: Situation de l'emploi des individus de 15 ans ou plus par région en 2021

Région	Taux d'occupation (%)	Taux de chômage (%)
Boucle du Mouhoun	44,6	3,1
Cascades	52,5	3,6
Centre	61,6	6,8
Centre-Est	65,4	2,7
Centre-Nord	53,7	7,3
Centre-Ouest	61,6	1,3
Centre-Sud	60,9	3,0
Est	51,4	2,0
Hauts-Bassins	47,8	3,8
Nord	45	2,3
Plateau-Central	54,5	5,6
Sahel	30,8	3,4
Sud-Ouest	49,0	1,7
Burkina Faso	53,0	3,9

Source: INSD, EHCVM 2021

Au Burkina Faso, la main d'œuvre représente 54,4% de la population de 15 ans ou plus. Elle est plus importante dans les régions du Centre-Est, du Centre, du Centre-Sud, du Centre Nord et du Plateau Central.

L'analyse selon le genre montre que la main d'œuvre est plus importante chez les hommes (65,7%) que chez les femmes (45,2%) et est abondante parmi les personnes âgées de 35 à 44 ans (75,8%).

Selon le milieu de résidence, la main d'œuvre est plus développée en milieu urbain (58,5) qu'en milieu rural (52,7).

Tableau 00.0 19: Taux brut d'activité en (%) par région de résidence en 2021

Région	Taux d'activité
Boucle du Mouhoun	45,6
Cascades	53,0
Centre	63,8
Centre-Est	66,1
Centre-Nord	56,8
Centre-Ouest	62,0
Centre-Sud	61,5
Est	52,4
Hauts-Bassins	49,4
Nord	46,5
Plateau central	55,9
Sahel	31,5
Sud-Ouest	46,4
Burkina Faso	54,4

Source: INSD, EHCVM 2021

4.3. L'Indice de Développement Humain (IDH)

En 2021, le Burkina Faso occupait le 184^e rang sur 191 pays et territoires avec un indice de développement humain de 0,449. Le constat est que l'indice est dans une courbe ascendante malgré un classement qui vacille entre le 182^e et le 185^e rang. Cette amélioration résulte des efforts entrepris par le pays d'une part dans les secteurs de l'éducation et de la santé et dans l'amélioration des revenus des populations d'autre part.

Tableau 00.0 20: Evolution de l'indice de développement humain (IDH)

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021
IDH	0,423	0,434	0,452	0,449	0,449
Rang	183	182	182	184	184
Nombre de pays classés	189	189	189	191	191

Source : Annuaire statistique national 2022, INSD.

V. EDUCATION

5.1. L'éducation préscolaire

En 2022/2023, le Burkina Faso compte 1 864 structures préscolaires. Le privé en compte 1 348, soit 72,3% du total national et le communautaire 271 soit 14,5%. Le nombre de salles d'activités est de 4 689, soit une hausse de 8,5% par rapport à 2021/2022. Cette hausse est plus importante au niveau du public avec 10,7%.

Tableau 00.0 21: Nombre de centres préscolaires en 2023

Entité	CEEP	
	Nombre de CEEP	Nombre de salles d'activités
REGION		
BOUCLE DU MOUHOUN	35	85
CASCADES	30	86
CENTRE	1042	2785
CENTRE-EST	98	233
CENTRE-NORD	74	164
CENTRE-OUEST	139	312
CENTRE-SUD	66	121
EST	29	71
HAUTS-BASSINS	175	423
NORD	46	118
PLATEAU-CENTRAL	84	165
SAHEL	7	20
SUD-OUEST	39	106
TOTAL NATIONAL	1864	4689

Source : DGEES, MENAPLN, 2023

L'éducation préscolaire enregistre 142 304 auditeurs dont 49,1% de filles. Selon le statut, le privé reste dominant en termes d'effectifs avec 93 772 auditeurs soit 65,9% de l'effectif total. Les effectifs des structures publiques représentent 21,1% de l'effectif total et les structures communautaires 13,0%. La prédominance du privé s'explique par le fait qu'il existe beaucoup de structures privées d'éducation préscolaire dans les grands centres urbains comme Bobo-Dioulasso et Ouagadougou.

Tableau 00.0 22: Nombre d'auditeurs au préscolaire en 2023

Entité	Effectif des auditeurs			
	Public		Privé	
REGION	G	F	G	F
BOUCLE DU MOUHOUN	762	737	1099	1125
CASCADES	634	671	993	991
CENTRE	4643	4465	32296	30935
CENTRE-EST	1238	1159	3787	3723

Entité	Effectif des auditeurs			
	Public		Privé	
REGION	G	F	G	F
CENTRE-NORD	499	482	2660	2677
CENTRE-OUEST	1388	1382	4119	4121
CENTRE-SUD	476	427	1734	1815
EST	637	602	779	655
HAUTS-BASSINS	1897	1811	5513	5115
NORD	932	833	1328	1299
PLATEAU CENTRAL	606	567	2108	2116
SAHEL	462	430	46	57
SUD-OUEST	1198	1135	562	578
NATIONAL	15 372	14 701	57 024	55 207

Source : DGEES, MENAPLN, 2023

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, le Taux Brut de Préscolarisation (TBP) au Burkina Faso est de 6,6%. Selon le genre, les filles ont un TBP de 6,6% contre 6,5% pour les garçons. Le TBP varie d'une région à une autre. Il va de 1,1% dans la région de l'Est et la Boucle du Mouhoun à 27,5% dans la région du Centre.

Tableau 00.0 23: Taux de préscolarisation en 2022/2023

Régions	Sexe	Population pré scolarisable en 2022/2023	Population préscolarisée en 2022/2023	Taux de pré scolarisation en %
BOUCLE DU MOUHOUN	Filles	97 506	1 862	1,9
	Garçons	104 876	1 861	1,8
	Ensemble	202 382	3 723	1,8
CASCADES	Filles	43 901	1 662	3,8
	Garçons	46 054	1 627	3,5
	Ensemble	89 955	3 289	3,7
CENTRE	Filles	127 141	35 400	27,8
	Garçons	136 012	36 939	27,2
	Ensemble	263 153	72 339	27,5
CENTRE-EST	Filles	85 506	4 882	5,7
	Garçons	90 330	5 025	5,6
	Ensemble	175 836	9 907	5,6
CENTRE-NORD	Filles	104 556	3 159	3,0
	Garçons	108 899	3 159	2,9
	Ensemble	213 455	6 318	3,0

Régions	Sexe	Population pré scolarisable en 2022/2023	Population préscolarisée en 2022/2023	Taux de pré scolarisation en %
CENTRE-OUEST	Filles	86 435	5 503	6,4
	Garçons	91 775	5 507	6,0
	Ensemble	178 210	11 010	6,2
CENTRE-SUD	Filles	38 069	2 242	5,9
	Garçons	41 248	2 210	5,4
	Ensemble	79 317	4 452	5,6
EST	Filles	115 803	1 257	1,1
	Garçons	122 088	1 416	1,2
	Ensemble	237 891	2 673	1,1
HAUTS-BASSINS	Filles	108 963	6 926	6,4
	Garçons	113 476	7 410	6,5
	Ensemble	222 439	14 336	6,4
NORD	Filles	94 886	2 132	2,2
	Garçons	95 513	2 260	2,4
	Ensemble	190 399	4 392	2,3
PLATEAU- CENTRAL	Filles	51 173	2 683	5,2
	Garçons	54 253	2 714	5,0
	Ensemble	105 426	5 397	5,1
SAHEL	Filles	57 339	487	0,8
	Garçons	61 008	508	0,8
	Ensemble	118 347	995	0,8
SUD-OUEST	Filles	43 700	1 713	3,9
	Garçons	46 645	1 760	3,8
	Ensemble	90 345	3 473	3,8
NATIONAL	Filles	1 054 978	69 908	6,6
	Garçons	1 112 177	72 396	6,5
	Ensemble	2 167 155	142 304	6,6

Source : DGESS, MENAPLN 2023

5.2. L'enseignement primaire

✓ Les infrastructures scolaires

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, le nombre de salles de classe fonctionnelles est de 59 013. Ce nombre a diminué de 9,8% par rapport à l'année précédente et de 12,2% par rapport à 2018/2019.

La variation du nombre de salles de classe fonctionnelles par rapport à l'année précédente montre des disparités selon le statut de l'établissement. Au public, ce nombre a baissé de 14,4% contre une hausse de 1,4% au privé. Entre 2018/2019 et 2022/2023, le nombre de salles de classe fonctionnelles au privé a augmenté de 22,9% contre une baisse de 23,4% au public

La baisse constatée au public pourrait s'expliquer par la fermeture de certaines écoles pour cause d'insécurité. En effet, le nombre d'écoles fonctionnelles est passé de 14 427 en 2021/2022 à 12 780 en 2022/2023, soit une baisse de 11,4%. Ce nombre a diminué de 16,7% par rapport à 2018/2019.

Tableau 00.0 24: Nombre d'écoles et de classes en 2022/2023

Région	Ecoles complètes	Ecoles incomplètes	Total Ecoles	Total nombre de classe
BOUCLE DU MOUHOUN	517	141	658	2 940
CASCADES	371	253	624	2 590
CENTRE	2 109	68	2 177	1 1715
CENTRE-EST	758	340	1098	5 023
CENTRE-NORD	562	260	822	3 451
CENTRE-OUEST	932	405	1 337	6 533
CENTRE-SUD	463	303	766	3 349
EST	300	106	406	2 040
HAUTS-BASSINS	1 275	318	1 593	7 448
NORD	1 080	200	1 280	5 249
PLATEAU-CENTRAL	772	321	1 093	4 503
SAHEL	96	4	100	580
SUD-OUEST	430	396	826	3 592
NATIONAL	9 665	3 115	12 780	59 013

Source : DGESS, MENAPLN, 2023

✓ Les effectifs scolaires

En 2022/2023, la population scolarisée du primaire est de 2 835 544 pour l'ensemble du pays. Cette population a connu une tendance baissière depuis 2018/2019 avec une croissance moyenne de -3,2% par an. Ce rythme d'évolution reste en dessous comparativement à la croissance globale de la population en âge d'être au primaire (3,5%). Cette situation pourrait s'expliquer par la situation d'insécurité qui prévaut au Burkina Faso.

La baisse de la population scolaire s'observe aussi bien chez les garçons que chez les filles. Aussi observe-t-on une réduction des écarts numériques selon le sexe malgré la diminution de la population scolaire. Les tendances qui se dégagent dans l'évolution relative des effectifs des filles par rapport à ceux des garçons dans le primaire, illustrent les efforts de l'Etat et des autres acteurs de l'éducation dans la scolarisation des filles. Le poids des filles dans l'effectif total des élèves au primaire présente une augmentation graduelle depuis l'année scolaire 2018/2019. Il est passé de 49,0% en 2018/2019 à 50,1% en 2022/2023.

Tableau 00.0 25: Nombre d'élèves en 2022/2023

REGION	PUBLIC			PRIVE			TOTAL		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
BOUCLE DU MOUHOUN	60 433	64 830	125 263	15 630	12 159	27 789	76 063	76 989	153 052
CASCADES	50 595	49 924	100 519	12852	10880	23732	63447	60804	124 251
CENTRE	83 990	93 714	177 704	187 592	190 127	377 719	271 582	283 841	555 423
CENTRE-EST	99 947	98 229	198 176	21 495	17 882	39 377	121442	116111	237 553
CENTRE-NORD	78 057	80 612	158 669	15 330	13 659	28 989	93 387	94 271	187 658
CENTRE-OUEST	14 0238	147 199	287 437	16 097	14 422	30 519	156 335	16 1621	317 956
CENTRE-SUD	68 177	67 941	136 118	86 21	6 191	14 812	76 798	74 132	150 930
EST	38 067	38 333	76 400	7 928	6 954	14 882	45 995	45 287	91 282
HAUTS-BASSINS	11 5965	119 093	235 058	74 140	72 656	146 796	190 105	191 749	381 854
NORD	95 301	97 872	193 173	43 621	42 121	85 742	138 922	139 993	278 915
PLATEAU CENTRAL	75 930	77 355	153 285	21 465	17 151	38 616	97 395	94 506	191 901
SAHEL	16 230	14 764	30 994	2 646	2 402	5 048	18 876	17 166	36 042
SUD-OUEST	61 997	59 025	121 022	3 918	3 787	7 705	65 915	62 812	128 727
BURKINA FASO	98 4927	1 008 891	19 93 818	4 31 335	410 391	841 726	1 416 262	1 419 282	2 835 544

Source : DGESS, MENAPLN, 2023

L'accès au primaire s'améliore progressivement. Le taux brut de scolarisation (TBS) présente pour l'ensemble du pays un niveau peu satisfaisant. En 2022/2023 il est de 74,4% au niveau national.

Les régions de l'Est et du Sahel présentent les plus faibles TBS en 2022/2023 avec respectivement 22,6% et 17,5%. A l'opposé, les régions du Centre, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et du Plateau-Central enregistrent les taux bruts de scolarisation les plus élevés. Selon le sexe et sur la période 2019-2023, le TBS est passé de 88,4% à 73,3% chez les garçons et de 89,2% à 75,8% chez les filles. Depuis 2018/2019, la scolarisation chez des filles au plan national est restée supérieure à celui des garçons. En effet, l'Indice de parité des sexes (IPS) Fille/Garçon du taux brut de scolarisation est atteint et reste en faveur des filles depuis 2019/2023. L'évolution de l'indicateur sur la période est de -13,5 points de pourcentage chez les filles et -15,4 points pourcentage chez les garçons. Concernant les régions, l'évolution du TBS est positive au Centre (11,3 points), au Centre-Sud (6,6 points) et au Plateau-Central (0,5 point) par rapport à 2018-2019.

Le Taux brut d'admission (TBA) au niveau national en 2022/2023 est de 84,7 %. Selon le sexe, le TBA des garçons (85,4 %) est supérieur à celui des filles (84,0%) ; ce qui affiche un indice de parité de 0,98. Entre 2018/2019 et 2022/2023, le TBA des garçons a baissé de 14,8 points de pourcentage et celui des filles de 11,7 points de pourcentage.

En 2022/2023, cinq régions ont un TBA supérieur à 100% dont les valeurs les plus élevées s'observent dans les régions du Centre (125,9%) et du Plateau central (123,9%). Il a baissé dans dix régions par rapport à l'année précédente, surtout dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord avec respectivement 34,76 et 23,08 points de pourcentage.

Le Taux d'Achèvement au Primaire (TACH) en 2022/2023 est de 54,6%. Il est en baisse de 7,4 points de pourcentage par rapport à 2021/2022 et de 7,1 points de pourcentage par rapport à 2018/2019.

Le TACH des filles qui est de 59,8% en 2022/2023 reste supérieur à celui des garçons (49,5%). Il a baissé de 6,7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente et de 7,8 points de pourcentage par rapport à 2018/2019. Quant à celui des garçons, il a baissé de 8,0 points de pourcentage par rapport à 2022/2023 et de 9,3 points de pourcentage par rapport à 2018/2019. L'indice de parité du TACH est de 1,21 en 2022/2023 et traduit un meilleur achèvement des filles par rapport aux garçons.

Des disparités existent entre les régions. En effet, le TACH varie de 8,2% au Sahel à 94,2% au Centre. En ce qui concerne l'indice de parité des sexes (IPS), en dehors du Sahel, toutes les régions ont une parité en faveur des filles.

Tableau 00.0 26: Situation de quelques indicateurs au primaire

Régions	TBA			TBS			TACH		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	45,7	46,3	46,0	41,5	44,8	43,1	28,7	35,2	31,9
CASCADES	88,0	83,5	85,8	79,5	78,3	78,9	57,2	61,2	59,2
CENTRE	124,2	127,8	125,9	115,3	122,1	118,7	86,8	101,2	94,2
CENTRE-EST	92,6	89,6	91,1	75,0	76,8	75,9	47,7	58,2	52,8
CENTRE-NORD	67,3	63,5	65,4	50,5	51,4	50,9	29,1	38,8	34,0
CENTRE-OUEST	109,4	108,8	109,1	99,2	104,8	102,0	72,9	90,1	81,6
CENTRE-SUD	119,2	114,2	116,8	106,0	107,8	106,9	73,9	91,3	82,6
EST	26,0	25,7	25,9	22,2	23,0	22,6	16,0	20,0	17,9
HAUTS-BASSINS	98,1	98,3	98,2	90,7	96,2	93,4	64,2	76,0	70,0
NORD	112,1	106,1	109,1	82,8	83,5	83,1	41,4	53,4	47,4
PLATEAU CENTRAL	127,7	119,9	123,9	105,0	104,2	104,6	64,3	77,8	71,1
SAHEL	31,2	31,2	31,2	17,9	17,0	17,5	8,5	8,0	8,2
SUD-OUEST	99,0	98,0	98,5	80,5	80,4	80,4	58,6	59,8	59,2
BURKINA FASO	85,4	84,0	84,7	73,0	75,8	74,4	49,5	59,8	54,6

Source : DGESS, MENAPLN, 2023

L'offre en termes de personnel d'encadrement est en nette décroissance au primaire. Ainsi, l'effectif des enseignants en 2022/2023 est de 83 736 contre 88 222 en 2021/2022, soit une baisse de 5,1%. Cependant, le TAMA de l'effectif des enseignants entre 2018/2019 et 2022/2023 est de 0,5%.

En 2022/2023, on note une inversion de la courbe des proportions des hommes et des femmes. En effet, les enseignantes représentent 50,7% de l'effectif total. Par ailleurs, le TAMA des femmes sur la période de 2018/2019 à 2022/2023 est de 1,9% contre - 0,8% pour les hommes.

La part du privé dans l'effectif total des enseignants est de 26,4% en 2022/2023. On constate un accroissement de l'effectif des enseignants dans le privé et une baisse de cet effectif dans le public. En effet, il s'est accru de 1,0% dans le privé contre une régression de 7,1% dans le public par rapport à l'année scolaire 2021/2022. Cette situation serait liée à la fermeture de plusieurs structures éducatives du public due à la situation sécuritaire du pays.

Le milieu rural regroupe 65,2% de l'ensemble des enseignants en 2022/2023. Comparativement à l'année précédente, l'effectif des enseignants a diminué de 11,3% en milieu rural et augmenté de 9,2% en milieu urbain.

La variation de l'effectif des enseignants selon les régions présente d'énormes disparités entre 2021/2022 et 2022/2023. Elle est de 5,3% dans le Centre-Sud contre -34,3% dans la Boucle du Mouhoun.

Tableau 00.0 27: Nombre d'enseignants en 2022/2023

REGION	PUBLIC			PRIVE		
	H	F	T	H	F	T
BOUCLE DU MOUHOUN	1 269	10 10	2 279	412	192	604
CASCADES	1 382	730	2112	336	111	447
CENTRE	1 001	1 868	2 869	2 842	5 841	8 683
CENTRE-EST	1 966	2101	4067	563	291	854
CENTRE-NORD	1 490	1 347	2 837	347	212	559
CENTRE-OUEST	2 973	2 740	5 713	406	345	751
CENTRE-SUD	1 477	1 447	2 924	245	159	404
EST	744	679	1 423	179	155	334
HAUTS-BASSINS	2 177	1 808	3 985	1 868	1 312	3 180
NORD	1 919	1 703	3 622	1 052	368	1 420
PLATEAU-CENTRAL	1 564	1 886	3 450	665	270	935
SAHEL	242	188	430	69	40	109
SUD-OUEST	2 197	1 080	3 277	104	68	172
NATIONAL	20 401	18 587	38 988	9 088	9 364	18 452

Source : DGEES, MENAPLN, 2023

En 2022/2023, le ratio nombre d'élèves par classe est de 48,0 au niveau national. Cependant il existe une disparité entre le privé (44) et le public (50).

Cette disparité est aussi perceptible entre les régions. La région des Sahel enregistre un ratio de 62 tandis qu'il est de 36 dans celle du Sud-Ouest. L'analyse du ratio par région révèle que seules dans les régions des Cascades et du Sud-Ouest, le ratio du public est inférieur à celui du privé. Quant aux autres régions, il est plus élevé dans le public.

Tableau 00.0 28: Ratio nombre d'élèves/classe par région et par secteur en 2022/2023

Région	Public	Privé	Total
Boucle du Mouhoun	54	45	52
Cascades	47	52	48
Centre	62	43	47
Centre- Est	48	45	47
Centre- Nord	55	50	54
Centre- Ouest	50	40	49
Centre- Sud	46	37	45
Est	46	41	45
Hauts- Bassins	57	44	51
Nord	52	56	53
Plateau Central	44	39	43
Sahel	67	44	62
Sud-Ouest	36	40	36
Burkina Faso	50	44	48

Source : Annuaire statistique 2023 de l'Education Nationale

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, le ratio élèves/enseignants est de 49. Il respecte la norme nationale qui est de 50 élèves par enseignant.

Au niveau du public, le ratio est de 51 élèves par enseignant tandis qu'au privé il est de 46 en 2022/2023. Au public comme au privé il n'a pas évolué par rapport à 2021/2022.

Le ratio élèves/enseignant est de 46 en milieu rural et de 57 en milieu urbain. En milieu urbain, ce ratio a évolué de 1 par rapport à l'année précédente.

Le ratio élèves/enseignant cache d'énormes disparités entre les régions. Il varie entre 37 élèves par enseignant dans le Sud-Ouest et 68 élèves par enseignant dans la région du Sahel. Les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, de l'Est, des Hauts-Bassins, du Nord et du Sahel sont les régions où le ratio élèves/enseignant est supérieur à la norme nationale.

Tableau 00.0 29: Ratio nombre d'élèves/maîtres par région et par secteur en 2022/2023

Région	Public	Privé	Total
Boucle du Mouhoun	55	46	53
Cascades	48	53	49
Centre	62	44	48
Centre Est	49	47	48
Centre Nord	56	52	55
Centre Ouest	50	41	49
Centre Sud	47	37	45

Est	54	45	52
Hauts-Bassins	59	46	53
Nord	53	61	55
Plateau Central	44	42	44
Sahel	73	47	68
Sud-Ouest	37	45	37
Burkina Faso	51	46	49

Source : Annuaire statistique 2023 de l'Education Nationale

En 2022/2023, on dénombre 2 835 544 élèves de l'enseignement primaire pour 83 736 enseignants. Le secteur public abrite presque les 3/4 des élèves et des enseignants soit respectivement 70,3% et 73,6%. Les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest enregistrent les plus fortes proportions (plus du dixième) des effectifs des élèves avec respectivement 19,6% ; 13,5% et 11,2%. Les régions ayant les plus faibles proportions sont les suivantes : l'Est (3,2%), les Cascades (4,4%), et le Sahel (1,3%).

Concernant les effectifs des enseignants, ce sont les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest qui enregistrent les plus fortes proportions (plus du dixième) des effectifs des enseignants avec respectivement 17,8%, 12,7% et 10,8%. Les régions ayant les plus faibles proportions s'observent dans le Centre-Sud (4,5%), les Cascades (4,5%), et le Sahel (1,2%).

L'effectif des femmes enseignantes est de plus en plus important. Entre 2018/2019 et 2022/2023, il a connu une hausse de 7,8% contre une baisse de 3,3% pour les hommes.

La part du privé dans l'effectif total des enseignants est de 26,4% en 2022/2023. Le milieu rural regroupe 69,7% de l'ensemble des enseignants en 2022/2023.

5.3. Enseignements post-primaire et secondaire

L'enseignement post-primaire est le niveau d'enseignement formel d'une durée normale de 4 ans visant à consolider les acquis de l'enseignement primaire, à préparer à l'enseignement secondaire ou professionnel. Il est destiné aux sortants de l'enseignement primaire et constitue le second palier de la fréquentation scolaire obligatoire. Il comprend les classes de la 6ème à la 3ème de l'enseignement formel général et est sanctionné par un diplôme de fin de cycle qui est le Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC). L'enseignement secondaire est l'ordre d'enseignement formel dont la durée normale est de 3 ans. Il vise à assurer aux sortants de l'enseignement de base un enseignement général, technique ou professionnel. Il comprend les classes de la 2nde à la terminale de l'enseignement formel et est sanctionné par un diplôme de fin de cycle.

Au plan national, le nombre d'établissements au post-primaire et au secondaire a connu une hausse. De 4 071 en 2018/2019, il est passé à 4 104 en 2022/2023, avec un taux d'accroissement moyen (TAMA) de 0,2%.

Entre 2018/2019 et 2022/2023, le nombre d'établissements a connu une baisse dans le public tandis qu'il a augmenté dans le privé, avec un TAMA respectif de -0,24% et 0,63%. Ainsi en 2022/2023, on dénombrait 2 009 établissements publics contre 2 095 établissements privés.

En 2022/2023, les régions du Centre et des Hauts-Bassins comptait plus d'infrastructures privées que publics avec respectivement 757 contre 179 et 317 contre 253.

Tableau 00.0 30: Nombre d'établissement 2022/2023

Région	Public		Total	Privé			Total
	Secon daire	Post- pri- maire et Secon daire		Secon daire	Post- primai re et Secon daire	Post- primai re et secon daire	
BOUCLE DU MOUHOUN	153	6	159	100	5	9	114
CASCADES	100	2	102	64	3	8	75
CENTRE	168	11	179	652	53	52	757
CENTRE-EST	192	5	197	123	2	4	129
CENTRE-NORD	121	4	125	59	2	2	63
CENTRE-OUEST	259	5	264	210	8	4	222
CENTRE-SUD	146	3	149	68	3		71
EST	53	4	57	69	2	4	75
HAUTS-BASSINS	246	7	253	270	22	25	317
NORD	185	6	191	98	2	1	101
PLATEAU CENTRAL	160	4	164	112	1	2	115
SAHEL	21	2	23	7		1	8
SUD-OUEST	143	3	146	41	2	5	48
BURKINA FASO	1 947	62	2 009	1 873	105	117	2 095

Source : DGESS MENAPLN, 2023

Au niveau de l'enseignement post-primaire et secondaire en 2022/2023, la proportion des filles est de 53,8 % au niveau national. Pour cette même année, seules les régions du Sahel et du Sud-Ouest ont leurs poids des filles en dessous de 50%.

En 2022/2023, l'effectifs des élèves a connu un taux de croissance de -5,2% au niveau national par rapport à l'année précédente. L'analyse des effectifs par région montre que seules les régions des Cascades et des Hauts-bassins ont connu une augmentation de leurs effectifs. Une analyse par statut montre qu'en terme d'effectif, le public compte 57,01%.

Tableau 00.0 31: Nombre d'élèves en 2022/2023

REGION	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
	GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL
BOUCLE DU MOUHOUN	26 656	30 850	57 506	11 513	11677	23190	38169	42527	80696
CASCADES	17 978	18 383	36 361	7 048	7 670	14718	25 026	26 053	51 079

Présentation synoptique du Burkina Faso

CENTRE	39 017	46 955	85 972	103 097	123 304	226 401	142 114	170 259	312 373
CENTRE-EST	26 222	31 758	57 980	10 826	13 500	24 326	37 048	45 258	82 306
CENTRE-NORD	14 136	21 400	35 536	6 034	8 544	14 578	20 170	29 944	501 14
CENTRE-OUEST	38 551	43 162	81 713	21 689	23 509	45 198	60 240	66 671	126911
CENTRE-SUD	20 808	25 797	46 605	4 443	4 432	8 875	2 5251	30 229	55 480
EST	12 988	14 367	27 355	9 533	10 459	19 992	22 521	24 826	47 347
HAUTS-BASSINS	45 141	48 761	93 902	44 357	49 446	93 803	89 498	98 207	1 87 705
NORD	24 165	31 797	55 962	8 463	9 640	18 103	32 628	41 437	74 065
PLATEAU CENTRAL	18 778	27 339	46 117	5 232	6 879	12 111	24 010	34 218	58 228
SAHEL	4 699	3 954	8 653	593	709	1 302	5 292	4 663	9 955
SUD-OUEST	22 522	19 656	42 178	3 720	3 323	7 043	26 242	22 979	49 221
BURKINA FASO	311 661	364 179	675 840	236 548	273 092	509 640	548 209	637 271	1 185 480

Source : DGESS MENAPLN 2023

L'accès au niveau des enseignements post-primaire et secondaire reste faible. En effet, le taux brut d'admission en sixième et en seconde est respectivement de 40,8 % et 18,3 % pour l'année scolaire 2022/2023. Par rapport à 2018/2019, ce taux d'admission en sixième a baissé de 4,9 points, tandis que celui de la seconde a augmenté de 6,7 points.

L'accès des filles est plus élevé que celui des garçons. En effet, le TBA des filles est de 43,7% contre 37,9% pour les garçons en 2022/2023.

Contrairement au post-primaire, les garçons accèdent plus au secondaire (classe de 2nd) que les filles. En effet, le TBA des garçons est de 19,0% contre 18,7% chez les filles en 2022/2023. Cette supériorité des garçons en matière d'admission au secondaire a toujours été depuis 2018/2019. Par contre, l'écart entre les TBA chez les deux sexes se réduit de plus en plus, entraînant une amélioration de la parité. En effet, l'indice de parité est passé progressivement de 0,87 en 2018/2019 à 0,98 en 2022/2023. Bien que cette parité s'améliore progressivement, elle demeure jusque-là, en dessous de 1 (la norme). Cette situation s'explique en partie par la persistance de pesanteurs socioéconomiques et culturelles qui affectent principalement les filles.

Le taux d'achèvement au secondaire est également faible, de l'ordre de 29,9% et 18,9 % respectivement pour le post-primaire et le second cycle pour l'année 2022/2023. Une situation qui illustre le nombre élevé d'abandon au secondaire.

Tableau 00.0 32: Indicateurs des enseignements post-primaire 2022/2023

REGION	TBA 6è			TBS			TNS			TACH		
	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G
BOUCLE DU MOUHOUN	29,1	24,3	26,7	32,8	26,1	29,3	17,6	13,8	15,7	24,7	18,0	21,1
CASCADES	45,1	41,1	43,1	45,6	42,1	43,9	25,5	23,6	24,6	29,5	28,1	28,7

Présentation synoptique du Burkina Faso

CENTRE	71,1	68,8	70,0	78,5	73,4	76,1	46,6	45,2	45,9	70,5	61,6	66,5
CENTRE-EST	42,7	35,7	39,1	42,3	32,2	37,1	26,0	20,5	23,2	27,8	19,9	23,8
CENTRE NORD	23,0	16,5	19,8	22,3	14,4	18,5	12,6	8,6	10,7	15,2	9,5	12,4
CENTRE- OUEST	60,5	53,0	56,8	57,2	50,5	53,9	33,1	29,1	31,2	34,8	32,0	33,5
CENTRE-SUD	69,9	59,2	64,5	59,5	47,8	53,7	36,6	29,8	33,2	33,0	25,8	29,5
EST	19,4	15,9	17,6	18,7	14,9	16,8	10,3	8,5	9,4	13,5	11,2	12,3
HAUTS BASSINS	59,9	52,2	56,0	64,0	54,8	59,4	35,8	31,3	33,6	47,4	40,0	43,8
NORD	36,3	29,0	32,6	34,4	25,2	29,9	20,5	15,6	18,1	25,0	18,7	21,9
PLATEAU CENTRAL	57,9	45,6	51,9	51,4	36,6	44,2	31,5	23,4	27,6	30,5	20,7	25,8
SAHEL	4,5	5,9	5,2	6,0	7,2	6,6	2,6	3,1	2,8	4,9	6,0	5,4
SUD OUEST	43,6	44,7	44,1	42,0	42,1	42,0	25,5	25,6	25,5	23,2	25,3	24,3
BURKINA FASO	43,7	37,9	40,8	44,6	37,2	40,9	26,0	22,1	24,0	33,1	26,6	29,9

Source : DGESS/MENAPLN, 2023

Tableau 00.0 33: Indicateurs des enseignements au secondaire 2022/2023

Région	2022-2023											
	TBA 2nde			TBS			TNS			TACH		
	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G
BOUCLE DU MOUHOUN	15,7	13,2	14,4	16,7	16,1	16,4	4,4	4,0	4,2	15,1	15,2	15,2
CASCADES	19,3	21,9	20,6	19,2	22,5	20,8	5,4	6,1	5,7	16,3	19,5	17,9
CENTRE	36,5	39,8	38,0	39,5	43,3	41,2	16,5	16,9	16,7	37,2	38,9	38,0
CENTRE-EST	16,2	14,6	15,4	16,8	16,7	16,7	5,6	5,2	5,4	16,0	16,8	16,4
CENTRE-NORD	8,8	7,9	8,4	9,1	9,4	9,2	2,6	2,6	2,6	8,0	9,0	8,5
CENTRE - OUEST	20,9	22,8	21,9	22,9	27,8	25,3	6,4	7,2	6,8	21,2	25,7	23,4
CENTRE-SUD	19,4	19,6	19,5	19,2	20,1	19,6	6,3	6,3	6,3	18,5	18,2	18,4
EST	8,7	9,0	8,8	8,5	9,5	9,0	2,4	2,7	2,5	7,3	8,2	7,7
HAUTS- BASSINS	25,1	27,4	26,2	27,7	32,1	29,8	8,3	9,0	8,7	24,3	27,3	25,7
NORD	12,5	13,6	13,0	14,0	16,1	15,0	3,9	4,3	4,1	13,0	16,1	14,5
PLATEAU CENTRAL	19,0	14,3	16,7	18,3	16,4	17,4	6,2	5,0	5,6	16,0	16,2	16,1
SAHEL	2,4	3,8	3,1	2,7	3,8	3,2	0,7	1,0	0,8	2,6	2,9	2,8

SUD-OUEST	15,2	21,3	18,3	15,8	22,3	19,1	4,2	6,4	5,3	12,9	17,8	15,4
BURKINA FASO	18,7	19,0	18,8	19,9	21,6	20,7	6,7	6,7	6,7	18,2	19,7	18,9

Source : DGEES, MENAPLN, 2023

5.4. Enseignement supérieur

✓ Situation des effectifs

Le Burkina Faso compte 220 128 étudiants en 2022/2023 ; ce qui correspond à 739 étudiants pour 100 000 habitants pour une norme (UNESCO) de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants. La normalisation des années académiques dans les universités publiques demeure l'un des grands défis des acteurs du monde universitaire.

En 2022/2023, le poids des étudiantes était évalué à 39,83%. Quant à la répartition des étudiants par statut, le public enregistre 80,3% des effectifs.

Tableau 00.0 34: Effectif des étudiants selon le statut par région en 2022/2023

Région	Public			Privée			Ensemble		
	F	M	T	F	M	T	F	M	T
BOUCLE DU MOUHOUN	2 397	2 775	5 172	11	14	25	2 408	2 789	5 197
CASCADES	934	1 745	2 679	0	0	0	934	1 745	2 679
CENTRE	26 700	40 926	67 626	17 797	18 794	36 591	44 497	59 720	104 217
CENTRE - EST	662	709	1 371	0	0	0	662	709	1 371
CENTRE-NORD	334	819	1 153	76	218	294	410	1 037	1 447
CENTRE-OUEST	16 663	31 381	48 044	228	333	561	16 891	31 714	48 605
CENTRE-SUD	472	661	1 133	371	309	680	843	970	1 813
EST	1 994	3 065	5 059	5	15	20	1 999	3 080	5 079
HAUTS-BASSINS	14 425	23 242	37 667	2 214	2 752	4 966	16 639	25 994	42 633
NORD	1 314	2 421	3 735	49	39	88	1 363	2 460	3 823
PLATEAU-CENTRAL	360	564	924	10	22	32	370	586	956
SAHEL	295	584	879	0	0	0	295	584	879
SUD-OUEST	352	1 057	1 409	3	17	20	355	1 074	1 429
ENSEMBLE	66 902	109 949	176 851	20 764	22 513	43 277	87 666	132 462	220 128

Source : DGEES/MESRI, enquête statistique 2023

✓ Situation des infrastructures

Les efforts déployés par les autorités dans l'amélioration de l'offre et de la qualité du sous-secteur de l'enseignement supérieur ne sont plus à démontrer. On peut citer entre autres, l'existence d'Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) publiques dans toutes les régions depuis l'année académique 2018/2019, la création d'une université virtuelle à Ouagadougou qui devrait s'étendre sur les autres régions, le programme un étudiant/un ordinateur sans ignorer l'effectivité de la mise en œuvre de la plateforme CAMPUS FASO qui facilite la gestion des inscriptions et des services sociaux.

Au cours de l'année universitaire 2018/2019, 13 établissements d'enseignement supérieur public répartis dans 11 régions ont accueilli des étudiants au Burkina Faso. Quatre parmi ces établissements, que sont les universités Joseph Ki-ZERBO, Thomas SANKARA de Ouagadougou, Nazi BONI de Bobo-

Dioulasso et Norbert ZONGO de Koudougou comptent 95% de l'ensemble de l'effectif des étudiants du public.

Au niveau de l'enseignement supérieur privé, on dénombrait en 2023, 122 établissements dont la plupart se trouve à Ouagadougou (75,24% de l'effectif) et Bobo Dioulasso (10,72%). Les autres établissements (14,04%) sont répartis entre Koudougou, Dédougou, Ouahigouya, Dano et Kaya.

Tableau 00.0 35: Structures d'enseignement supérieur par région en 2022/2023

REGION	PROVINCE	Public	Privée	Total
BOUCLE DU MOUHOUN	MOUHOUN	1	1	2
CASCADES	COMOE	0	0	0
CENTRE	KADIOGO	5	88	93
CENTRE-EST	BOULGOU	0	1	1
CENTRE-NORD	SANMATENGA	0	1	1
CENTRE-OUEST	BOULKIEMDE	2	3	5
CENTRE-EST	ZOUNDWEOGO	0		0
CENTRE SUD	BAZEGA	0	1	1
EST	GOURMA	1	1	2
HAUTS-BASSINS	HOUET	1	11	12
NORD	YATENGA	1	1	2
PLATEAU CENTRAL	OUBRITENGA	0	1	1
SAHEL	SENO	0	0	0
SUD OUEST	PONI	0	1	1
TOTAL GENERAL		11	111	122

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique 2022/2023

5.5. Enseignement et Formation Techniques et Professionnels

L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) sont peu développés. En effet, en 2022/2023 les établissements de l'EFTP représentent 4,1% du nombre des établissements. Les élèves de l'EFTP représentaient 4,9% de l'effectif des élèves du post-primaire et secondaire.

Sur le plan régional, le nombre d'établissements de l'EFTP est concentré dans les Hauts-Bassins (17,6%) et le Centre (38,8%) (Annuaire MENAPLN, 2022/2023).

En 2020, 4 CEFTP, 4 lycées professionnels, 2 lycées techniques et 8 lycées scientifiques ont été réalisés ; ce qui porte le nombre d'établissements d'enseignement et formation techniques et professionnels à (108) dont 62 publics ayant un statut public.

Tableau 00.0 36: Infrastructures de formation technique et professionnelle en 2023

REGION	Structure de formation technique et professionnelle		Nombre d'apprenants	
	Public	Privé	Homme	Femme
BOUCLE DU MOUHOUN	6	5	1 410	517
CASCADES	2	3	1 002	415
CENTRE	11	55	20 642	11996
CENTRE - EST	5	2	1002	293
CENTRE-NORD	4	2	972	547
CENTRE-OUEST	5	8	2 998	994
CENTRE-SUD	3	3	841	284

EST	4	2	1373	679
HAUTS-BASSINS	7	23	4 420	3010
NORD	6	2	1 336	873
PLATEAU CENTRAL	4	1	339	202
SAHEL	2		166	75
SUD-OUEST	3	2	894	400
ENSEMBLE	62	108	3 7395	20 285

Source : DGESS, MENAPLN, 2023

5.6. Alphabétisation

De 1994 à 2018, le taux d'alphabétisation est passé de 18,9% à 39,3%, soit une progression de 20,4 points de pourcentage. Par ailleurs, il existe des disparités suivant le sexe, les zones géographiques et les milieux de résidence. En effet, le taux d'alphabétisation varie de 21,9% dans la région du Centre-Est à 65,2% dans la région du Centre. Il varie également de 23,4% en milieu rural à 64,0% en milieu urbain. Le taux d'alphabétisation des femmes est largement inférieur à celui des hommes (26,1% contre 44,3%) (EMC, 2014).

Le faible niveau d'alphabétisation est essentiellement dû d'une part au faible accès et aux déperditions dans l'éducation formelle et d'autre part à l'insuffisance de l'offre dans l'éducation non formelle. Par ailleurs, l'insuffisance de suivi dans l'encadrement, la faible prise en compte des besoins des apprenants et de l'économie, l'absence de débouchés et le carriérisme dans l'alphabétisation expliquent aussi ce faible niveau (PSEF, 2017-2030). De plus, l'insuffisance d'un environnement lettré en langues favorise le retour à l'analphabétisme.

En ce qui concerne la répartition du personnel d'encadrement de l'Education Non Formelle (ENF) selon le sexe, on dénombre 3 047 encadreurs de l'ENF dont 1 440 femmes. Au niveau région, on note que celle des Hauts-Bassins surpasse les autres régions en termes d'encadreurs avec un effectif évalué à 409 encadreurs.

Tableau 00.0 37: Situation du personnel d'encadrement en 2023

REGION	HOMMES	FEMMES	TOTAL
BOUCLE DU MOUHOUN	124	99	223
CASCADES	65	47	112
CENTRE	16	65	81
CENTRE-EST	94	192	286
CENTRE-NORD	159	146	305
CENTRE -OUEST	114	97	211
CENTRE-SUD	78	57	135
EST	220	121	341
HAUTS BASSINS	228	181	409
NORD	114	95	209
PLATEAU CENTRAL	64	147	211
SAHEL	231	149	380
SUD-OUEST	100	44	144
BURKINA FASO	1607	1440	3047

Source : DGESS, MENAPLN, 2023

En 2022/2023, l'effectif des apprenants dans le secteur de l'ENF est évalué à 82 000 apprenants dont 76,6% de femmes. Une analyse par type d'apprenants fait ressortir que les apprenants adultes sont plus nombreux que ceux des adolescents, avec des poids respectifs de 77,3% et 22,7%. Au niveau région, il faut noter celles du Sahel et de l'Est enregistrent un nombre plus important d'apprenants par rapport aux autres régions.

Tableau 00.0 38: Effectif des apprenants en 2023

REGION	STATUT	TOTAL	Homme	Femme
BOUCLE DU MOUHOUN	Adultes	5164	1039	4125
	Adolescents	1074	486	588
	Total	6238	1525	4713
CASCADES	Adultes	1792	409	1383
	Adolescents	370	144	226
	Total	2162	553	1609
CENTRE	Adultes	2354	263	2091
	Adolescents	230	95	135
	Total	2584	358	2226
CENTRE-EST	Adultes	6394	739	5655
	Adolescents	1078	437	641
	Total	7472	1176	6296
CENTRE-NORD	Adultes	7969	915	7054
	Adolescents	1615	594	1021
	Total	9584	1509	8075
CENTRE-OUEST	Adultes	3927	1039	2888
	Adolescents	935	315	620
	Total	4862	1354	3508
CENTRE-SUD	Adultes	3418	890	2528
	Adolescents	853	399	454
	Total	4271	1289	2982
EST	Adultes	5985	1012	4973
	Adolescents	4244	1700	2544
	Total	10229	2712	7517
HAUTS-BASSINS	Adultes	6371	1175	5196
	Adolescents	2262	1170	1092
	Total	8633	2345	6288
NORD	Adultes	4963	323	4640
	Adolescents	567	149	418
	Total	5530	472	5058

PLATEAU - CENTRAL	Adultes	5224	670	4554
	Adolescents	514	206	308
	Total	5738	876	4862
SAHEL	Adultes	8023	2544	5479
	Adolescents	3964	1754	2210
	Total	11987	4298	7689
SUD-OUEST	Adultes	1840	437	1403
	Adolescents	870	274	596
	Total	2710	711	1999
NATIONAL	Adultes	63424	11455	51969
	Adolescents	18576	7723	10853
	Total	82000	19178	62822

Source : DGESS, MENAPLN, 2023

IV. LA SANTE

6.1. Organisation du système de santé

Au Burkina Faso, l'organisation administrative du système de santé s'articule autour de trois (03) niveaux :

Le niveau central représenté par le cabinet du Ministre, le Secrétariat général et les structures centrales. Ce niveau est responsable de l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des politiques, de la mobilisation des ressources, du contrôle de gestion et de l'évaluation des performances. **Le niveau intermédiaire** qui comprend les 13 directions régionales de la santé et est chargé de la coordination et de l'appui aux districts et **le niveau périphérique** constitué de 70 districts sanitaires qui est l'entité opérationnelle du système national de santé.

Du point de vue de l'offre des soins de santé, le système est organisé en trois sous- secteurs : public, privé et traditionnel.

Le sous-secteur sanitaire public, a une organisation pyramidale et comprend trois (03) niveaux qui assurent des soins primaires, secondaires et tertiaires.

Le premier niveau comprend deux échelons de soins. Le premier échelon est composé de Centres médicaux (CM), de Centres de santé et de promotion sociale (CSPS), de dispensaires et maternités isolés. En 2022, on dénombrait au compte du sous-secteur public, 2 207 CSPS, 99 CM, 4 maternités isolées et 51 dispensaires isolés. Le deuxième échelon de soins est le Centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) ou Hôpitaux de District (HD). Il est le centre de référence des formations sanitaires du premier échelon du district. Le nombre de CMA fonctionnels était de 46 en 2022.

Le deuxième niveau de soins est représenté par le Centre hospitalier régional (CHR) qui servent de référence pour les CMA. On en dénombrait neuf (09) en 2022.

Le troisième niveau est constitué par le Centre hospitalier universitaire au nombre de six (06) en 2022 dont un (1) régional. Ce niveau de référence est le plus élevé. En plus de ces 03 niveaux de soins, il existe des centres spécialisés (cancérologie, radiothérapie, neurochirurgie, médecine physique et de réadaptation).

Il existe d'autres structures publiques de soins telles que les services de santé des armées (SSA), les infirmeries des sociétés et les infirmeries de l'Office de santé des travailleurs.

Présentation synoptique du Burkina Faso

En outre, il existe une offre communautaire animée par 17 648 agents de santé à base communautaire (ASBC) et 15 000 VN ASBC.

A ces infrastructures publiques, s'ajoutent celles du secteur privé. En 2022, le nombre de structures privées de soins toutes catégories confondues était de 860 et sont concentrées dans les deux capitales. En effet, on dénombre 401 dans la région du Centre et 110 dans la région des Hauts-Bassins. Les officines pharmaceutiques étaient au nombre de 311 et les dépôts privés de médicaments de 8 126. En plus de ces structures, il y'a la pharmacopée, la médecine traditionnelle et alternative qui contribuent également à l'amélioration de l'offre de service de santé à la population.

Au Burkina Faso, environ 30 000 tradipraticiens de santé exercent individuellement dans des cabinets de soins et dans des herboristeries.

Aussi, il existe une offre communautaire animée par des organisations à base communautaire (OBC) et d'autres acteurs de la société civile qui interviennent dans le secteur de la santé.

Sur le plan de l'accessibilité géographique, le rayon moyen d'action théorique est de 5,2 km au plan national avec des disparités régionales. En effet, il est relativement plus élevé dans les régions de l'Est (8,5 km) et du Sahel (9,4 km). La proportion de la population vivant à moins de 5 km d'un centre de santé suit la même tendance. Au plan national, 62% de la population parcourent moins de 5 km pour atteindre une formation sanitaire.

Les évacuations sanitaires à l'extérieur du pays complètent l'offre de soins de santé.

Tableau 00.0 39: Situation des formations sanitaires en 2022

Formation sanitaire	Nombre
Nombre de CHU	6
Nombre de CHR	9
Nombre de CMA	46
Nombre de CM	99
Nombre de CSPS	2 207
Dispensaire isolé	51
Maternité isolée	4
Infirmierie publiques	234
Nombre de formations sanitaires privées	860
Nombre d'officines	311
Nombre de dépôts pharmaceutiques	812

Source : DGESS/MSHP 2022

Tableau 00.0 40: Nombre d'infrastructures sanitaires publiques selon le type en 2022

Régions / districts	CHU	CHR	CMA/HD	CM	CSPS	Dispensaires isolés	Maternités isolées	Infirmierie	Autres (Formations)	Officines	Dépôts pharmaceutiques
Boucle du Mouhoun	0	1	5	9	262	5	0	12	21	11	65
Cascades	0	1	1	5	97	2	0	8	22	10	45
Centre	4	0	2	19	114	2	0	80	487	128	114

Présentation synoptique du Burkina Faso

Centre Est	0	1	6	2	184	2	2	11	43	17	76
Centre Nord	0	1	3	8	171	9	0	6	24	12	49
Centre Ouest	0	1	3	14	233	1	0	14	34	16	60
Centre Sud	0	0 ¹	4	5	122	15	0	2	12	9	64
Est	0	1	4	10	174	0	0	15	26	8	78
Hauts-Bassins	1	0	5	5	205	1	0	42	118	68	83
Nord	1	0	4	8	236	2	1	11	27	12	79
Plateau Central	0	1	3	3	164	4	1	9	19	6	43
Sahel	0	1	3	6	118	0	0	9	11	6	26
Sud-Ouest	0	1	3	5	127	8	0	15	16	8	30
Burkina Faso	6	9	46	99	2207	51	4	234	860	311	812

Source : DGESS/MSHP 2022

Grâce aux efforts de l'Etat, des collectivités territoriales, des projets et programmes nationaux, des ONG/Associations et bien d'autres acteurs, le nombre de CSPS complets fonctionnels est passé de 2 041 en 2020 à 2 207 en 2022.

Cependant, la détérioration de la situation sécuritaire a entraîné la rupture de la continuité des services de soins dans les régions touchées (Boucle du Mouhoun, Centre Est, Centre Nord, Est, Nord et Sahel).

6.2. Formations sanitaires et couverture vaccinale

Dans les formations sanitaires, les principales consultations concernent les tranches d'âge de moins de 15 ans et de moins de 5 ans avec respectivement 11 442 009 et 9 115 502 consultations en 2022. Cela pourrait s'expliquer par les mesures de gratuité décrétées par le Gouvernement en faveur des enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes depuis 2016.

¹ En cours de construction

Tableau 00.0 41: Situation des fréquentations des formations sanitaires par région en 2022

Région/Province	- de 5 ans	5-14 ans	15 ans et +	Ens	Nbre d'hospitalisations	Evacuations	Nbre d'opérations chirurgicales	Examens de laboratoire	Nbre d'accouchement
CHR Dédougou	3 115	2 094	16 061	21 270		7 385	2 230	67 538	2 950
Boucle du Mouhoun	606 662	395 005	923 332	1 924 999	53 633	23 934	2 762	219 113	79 860
CHR Banfora	2 752	1 986	30 388	35 126		12 871	2 682	126 668	4 178
Cascades	415 938	190 052	542 832	1 148 822	51 472	14 761	557	181 542	41 543
CHU Bogodogo	3 980	2 153	31 926	38 059		24 238	6 853	154 028	9 060
CHU Pédiatrique CDG	9 558	2 451	67	12 076		4 591	4 179	88 671	
CHU Tengandogo	913	776	6 951	8 640		7 230	3 461	67 735	2 758
CHU Yalgado	2 504	1 571	24 228	28 303		20 440	3 339	8492	8 155
Hôpital Saint Camille	11 910	3 185	46 332	61 427			657	0	2 526
Centre	1 249 709	648 693	1 937 759	3 836 161	188 166	80 706	8 266	1 185 911	118 709
CHR Tenkodogo	2 247	1 730	14 981	18 958		12 033	2 060	82 167	2 852
Centre- Est	779 157	591 933	1 055 535	2 426 625	65 304	35 900	2 810	281 143	72 281
CHR Kaya	3 720	1 728	18 181	23 629		14 561	2 323	107 253	4 198
Centre- Nord	869 294	434 614	905 485	2 209 393	53 632	23 807	1 012	291 320	74 160
CHR Koudougou	3 509	2 980	29 827	36 316		15 925	3 395	143 002	4 744
Centre- Ouest	778 017	399 073	904 742	2 081 832	67 777	25 804	2 336	300 137	63 124
Centre- Sud	389 981	304 640	494 775	1 189 396	18 507	13 088	2 312	98 626	28 014
CHR Fada N'Gourma	2 921	1 488	10 401	14 810		11 051	1 551	71 837	2 785
Est	912 414	419 854	777 449	2 109 717	66 764	19 707	1 276	205 755	85 259
CHU Sanou Souro	3 756	1 584	18 646	23 986		23 833	5 964	103 410	5 150
Hauts- Bassins	1 024 462	511 551	1 341 611	2 877 624	91 295	47 154	4 777	344 423	100 384
CHUR Ouahigouya	3 228	1 500	20 082	24 810		13 025	3 119	109 798	3 622

Présentation synoptique du Burkina Faso

Nord	606 741	433 236	892 202	1 932 179	64 254	23 589	1 895	183 067	67 199
CHR Ziniaré	2 770	789	8 028	11 587		4 904	1 412	41 090	1 223
Plateau Central	520 739	370 683	656 493	1 547 915	32 518	18 833	2 128	194 610	40 765
CHR Dori	1 082	834	10 076	11 992		7 335	1 038	42 511	1 562
Sahel	346 275	140 207	362 960	849 442	46 957	19 338	1 077	83 381	28 920
CHR Gaoua	3 818	1 405	17 877	23 100		7 198	1 697	24 724	2 095
Sud- Ouest	616 113	192 543	646 834	1 455 490	53 857	14 378	2 266	137 477	38 903
Total Hôpital	69 703	32 743	345 326	447 772		191 659	48 360	1 325 430	62 079
Burkina Faso	9 115 502	5 032 084	11 442 009	25 589 595	854 136	360 999	81 834	3 674 483	839 121

Source : DGESS, MSHP, 2022

Dans le cadre de la prévention de la maladie, les efforts du Burkina Faso dans le domaine de la vaccination pour les antigènes sont traditionnellement administrés. Globalement, les couvertures vaccinales se sont améliorées atteignant souvent 100% pour certains antigènes. Cependant, l'objectif d'atteindre une couverture d'au moins « 80% de tous les antigènes dans au moins 80% des districts (OMS) » n'est pas atteint. Les données sont illustrées par le tableau ci-dessous.

Tableau 00.0 42 : Couverture vaccinale en pourcentage par antigène en 2022

Entité territoriale	BCG	VPO 1	DTC-HepB-Hib1	Pneumo 1	Rota 1	VPO 3	DTC-HepB-Hib3
Boucle du Mouhoun	115,5	106,9	106,6	106	103,7	101,1	101,5
Cascades	119,3	113,3	113,5	113,5	109	106,9	107
Centre	109,9	95,5	94,6	95,6	81,9	93,4	94
Centre- Est	109,1	108,4	106,4	106,4	98	103,2	103,3
Centre- Nord	97,2	94,9	93,8	94,5	85,9	88,3	87,2
Centre- Ouest	110,3	102,1	102,6	102,4	93,4	100,1	100,6
Centre- Sud	112,1	99,1	98,7	98,5	98,5	98,7	98,6
Est	110,5	87,9	87,8	89,8	85,5	79,1	79
Hauts-Bassins	119,8	124	126	126,6	106,4	116,5	118,3
Nord	93,3	97,8	99,8	99,5	85,8	90,4	93,1
Plateau Central	101,9	103,7	103,6	103,5	100	100	100,1
Sahel	88,8	79,3	80,7	88,1	70,6	62	64,1
Sud-Ouest	115	111,6	111	113,6	103,5	106,6	106,2
Burkina Faso	106,5	101	101,1	101,6	92,4	95	95,6

Source: Annuaire statistique 2022, MS

Tableau 00.0 43: Couverture vaccinale en pourcentage par antigène en 2022 (suite)

Entités territoriales	Pneumo 3	Rota 3	RR1	VAA	VPI2	MenA	RR2	VAT2 ET+
Boucle du Mouhoun	103,3	97,5	104,9	104	97,7	92	89,3	102,1
Cascades	105,2	102,6	105,4	105,2	100,3	88,2	86,9	96,7
Centre	94,5	78,6	95	95,1	83,1	70,1	69,1	83,8
Centre- Est	104,6	91,8	105	105,6	101,2	95,8	95,8	59,12
Centre- Nord	89,7	76,8	92,2	91,4	76,3	85,1	85,7	80,6
Centre- Ouest	104,2	86,7	103,8	104	103,07	111,6	94,7	105,5
Centre- Sud	100,4	98,9	100,2	100,2	83,09	93,7	93,9	99,9
Est	82,4	76,1	91	91,2	67,8	79,9	77,2	92,2
Hauts- Bassins	120,1	91,4	121,1	121	110,7	101	99,8	104,6

Présentation synoptique du Burkina Faso

Nord	94	76,3	93,4	93,2	97,7	80,3	79,3	92,1
Plateau Central	102,7	94,6	102,8	102,8	98,3	93	91,7	101,8
Sahel	64,7	57,6	70,8	70,8	41	52,5	59,5	67,6
Sud-Ouest	107,6	97,5	110,2	112,2	91,4	97,9	94,4	106,4
Burkina Faso	97,3	84,6	99,2	99,2	88,3	86,7	84,7	92,7

Source: Annuaire statistique 2022, MS

6.3. Les ressources humaines

D'une manière générale, la situation des ressources humaines en santé est caractérisée par sa mauvaise répartition spatiale. En effet, les centres urbains ont plus de personnel de santé que les zones rurales. A cela s'ajoute la forte mobilité des agents de santé. Le ratio population/médecin était de 01 médecin pour 9 459 habitants et le ratio population /Sage-femme-Maïeuticien de 01 SFE pour 4 294 habitants. En 2022, la situation du personnel de santé de quelques emplois dans les structures du sous-secteur sanitaire public se présente comme suit :

Tableau 00.0 44: Effectif de quelques emplois du Ministère de la santé au 31 décembre 2022

Localité	Médecin spécia- liste	Médecin généra- liste	Pharmaci en	Chir. dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SFE-ME	Infirmier	Sage femme	Tech labo/bio	MEER	PEP	Technici en d'Etat du génie sanitaire	AB	AIS	G/F Salle	AA	ACH	GHSS	AHSS
BOUCLE DU MOUHOUN	36	105	12	2	162	643	82	380	7	4	66	17	13	21	179	233	88	111	21	23	16
CASCADES	23	70	10	4	113	475	26	279	5	8	5	0	1	1	20	30	8	7	2	3	1
CENTRE	576	211	166	29	1 163	1 363	507	813	0	0	278	63	66	44	63	433	526	642	59	150	112
CENTRE-EST	36	93	11	4	178	553	66	357	9	13	65	9	8	13	112	220	90	71	18	31	12
CENTRE- NORD	35	88	14	2	157	530	73	349	12	14	44	8	7	15	123	173	53	49	13	26	13
CENTRE- OUEST	34	97	33	3	190	546	200	480	113	5	64	10	9	22	128	340	91	186	18	27	14
CENTRE-SUD	11	36	4	1	75	307	71	255	2	0	17	2	2	6	49	68	17	25	2	9	2
EST	38	94	18	3	152	621	122	422	11	8	48	13	6	12	107	125	63	58	7	21	11
HAUTS- BASSINS	152	135	37	5	494	901	187	549	14	12	9	3	2	2	13	49	3	9	2	4	1
NORD	75	67	16	2	143	468	50	278	6	4	44	10	5	12	108	142	57	69	10	26	12

Présentation synoptique du Burkina Faso

Localité	Médecin spécia- liste	Médecin généra- liste	Pharmaci en	Chir. dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SFE-ME	Infirmier	Sage femme	Tech labo/bio	MEER	PEP	Technici en d'Etat du génie sanitaire	AB	AIS	G/F Salle	AA	ACH	GHSS	AHSS
PLATEAU- CENTRAL	30	69	11	1	119	495	63	294	5	5	42	10	6	9	88	222	51	120	13	18	7
SAHEL	24	64	7	1	80	316	37	209	12	9	41	10	3	9	84	97	43	32	6	23	8
SUD-OUEST	36	68	12	2	136	494	75	297	7	2	45	13	7	15	157	144	86	67	14	23	13
BURKINA FASO	1 106	1 197	351	59	3 162	7 712	1 559	4 962	203	84	522	12 0	97	111	679	1 353	845	1 025	119	279	170

Source : DGESS MSHP, 2022

Tableau 00.0 45: Évolution des effectifs du personnel pour quelques emplois de 2017 à 2022

Type de personnel		2017	2018	2019	2021	2022
Médecins (y compris les spécialistes)	Structures de soins	1 181	1 500	1 606	1 916	1 983
	Autres	182	187	304	310	336
	Total	1 363	1 687	1 910	2 226	2 319
Pharmaciens	Structures de soins	160	177	162	180	187
	Autres	74	62	151	149	150
	Total	234	239	313	329	337
Infirmiers diplômé d'Etat	Structures de soins	5 356	6 104	6 657	7 527	7 681
	Autres	68	67	132	134	146
	Total	5 424	6 171	6 789	7 661	7 827
Infirmiers Brévétés (IB)	Structures de soins	2 048	2 135	1 750	1 529	1 410
	Autres	51	64	74	75	73
	Total	2 099	2 199	1 824	1 604	1 483
Sages-Femmes/ Maleuticiens d'Etat	Structures de soins	3 329	3 659	4 293	4 823	5 061
	Autres	13	15	27	24	25
	Total	3 342	3 674	4 320	4 847	5 086

Sources : DRH MS (2017 et 2019.2022) et DRS/CH pour 2018 et 2021

VII. ECONOMIE

L'activité économique au Burkina Faso est dominée par le secteur primaire (agriculture, élevage, foresterie, chasse et pêche). A ce secteur, s'ajoute le secondaire et le tertiaire (l'industrie, l'artisanat, les mines, le commerce, les banques et les assurances, le tourisme, les télécommunications et le transport).

7.1. L'agriculture

Le sous-secteur agricole est un domaine essentiel de l'économie du Burkina Faso. Il constitue la principale source de revenus des ménages agricoles. En matière de production, les principales sont la production céréalière, les cultures de rentes et les autres cultures vivrières.

7.1.1. Production céréalière

Concernant la production céréalière de la campagne 2023/2024, la région de la Boucle du Mouhoun vient en tête avec 19,04% de la production totale de céréales. Elle est suivie de la région des Hauts-Bassins (15,45%) et de la région du Centre-Ouest (12,50%). La région du Centre est celle qui produit le moins de céréales dans le pays (0,94%).

En termes de superficie, selon l'Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024, le sorgho (blanc et rouge) occupe 42,55% des superficies emblavées des cultures céréalières suivie du maïs (28,92%) et du mil (22,84%). Quant à la production, elle a été dominée par le maïs (38,76) suivi du sorgho (34,42%). La production du mil et du riz représente respectivement 16,73% et 9,8% de la production totale céréalière.

Tableau 00.0 46: Production céréalière (en tonne) de la campagne 2023/2024 par région

REGION	MIL	MAÏS	RIZ	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	CEREALES	PART (%)
Boucle du Mouhoun	282 865	279 999	70 540	13 742	290 850	42 131	980 128	19,04
Cascades	14 957	257 663	53 652	1 074	8 002	19 455	354 803	6,89
Centre	3 013	19 606	6 189	-	16 498	3 289	48 595	0,94
Centre-Est	66 012	160 507	66 175	-	38 687	86 689	418 070	8,12
Centre-Nord	23 000	18 899	10 403	-	134 795	1 638	188 735	3,67
Centre-Ouest	97 071	195 323	27 718	-	250 110	73 295	643 517	12,50
Centre-Sud	35 558	113 939	26 518	-	19 216	52 565	247 795	4,81
Est	132 974	133 224	100 472	0	237 112	15 661	619 445	12,03
Hauts-Bassins	29 922	579 468	95 039	434	56 051	34 559	795 473	15,45
Nord	29 905	19 859	14 396	-	145 756	1 782	211 698	4,11
Plateau Central	20 173	48 107	11 740	-	75 038	26 377	181 435	3,52
Sahel	91 629	3 306	1 127	-	27 568	694	124 324	2,42
Sud-Ouest	33 960	165 457	20 286	-	66 891	47 313	333 907	6,49
Burkina Faso	861 039	1 995 359	504 254	15 250	1 366 574	405 448	5 147 924	100

Source : DGESS MARAH, 2023/2024

L'analyse de la production céréalière au cours de la période 2019-2023 fait ressortir une évolution en dents de scie de la production de toutes les spéculations céréalières. La production de ces spéculations se chiffre en moyenne de 5 021 371 tonnes entre 2019 et 2023, soit une variation moyenne quinquennale de 2,39%. L'ensemble de la production de 2023 a relativement baissé par rapport à celle de l'année précédente. Le tableau suivant donne l'évolution de la production céréalière par campagne agricole (année).

Tableau 00.0 47: Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2019/2020 à 2023/2023

Année	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Ensemble
2019/2020	970 176	1 710 898	376 527	10 238	1 467 998	403 794	4 939 630
2020/2021	957 253	1 920 101	451 421	10 758	1 425 103	414 467	5 179 104
2021/2022	705 345	1 853 510	451 014	7 550	1 207 786	435 936	4 661 140
2022/2023	907 745	1 810 276	438 982	8 187	1 492 369	521 500	5 179 059
2023/2024	861 039	1 995 359	504 254	15 250	1 366 574	405 448	5 147 924

Source : (EPA 2019-2023) DGESS MRAH

7.1.2. Cultures de rente

Au Burkina Faso, les principales cultures de rente sont le coton, le soja, l'arachide et le sésame. La production de la campagne agricole 2023/2024 est plus importante dans la région de la Boucle du Mouhoun avec 24,02% suivie de la région des Hauts-Bassins (22,77%), et celle de la région du Centre-Ouest (11,06%).

En termes de superficie, selon l'Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024, l'arachide occupe 40,20% des superficies emblavées des cultures de rente suivie du coton (32,63%) et du sésame (20,62%). Quant à la production, elle a été dominée par le coton, soit 40,57% de la production totale des cultures de rente. La production de l'arachide arrive en seconde position (38,32%). Le tableau suivant donne la production totale des cultures de rente.

Tableau 00.0 48: Production totale (en tonne) des cultures de rente de la campagne 2023/2024

REGION	COTON	ARACHIDE	SESAME	SOJA	RENTE	PART (%)
Boucle du Mouhoun	266 824	95 450	64 642	1 348	428 264	24,02
Cascades	69 761	57 667	24 120	1 491	153 039	8,58
Centre	-	6 702	1 397	38	8 138	0,46
Centre-Est	6 790	104 677	8 004	22 030	141 501	7,94
Centre-Nord	187	27 456	6 378	-	34 021	1,91
Centre-Ouest	25 821	67 217	75 663	28 533	197 234	11,06
Centre-Sud	12 214	36 945	12 716	9 356	71 231	4,00
Est	2 693	118 103	22 305	15 546	158 647	8,90
Haut-Bassins	285 280	69 094	5 711	45 769	405 854	22,77
Nord	-	38 279	1 743	-	40 021	2,24
Plateau-Central	9 813	23 348	4 575	30	37 765	2,12
Sahel	-	2 614	757	-	3 371	0,19
Sud-Ouest	43 789	35 630	19 147	5 084	103 650	5,81
Burkina Faso	723 172	683 183	247 157	129 225	1 782 736	100

Source : DGESS MARAH 2024

L'analyse de la production des cultures de rente au cours de la période 2019-2023 fait ressortir une production moyenne de 1 635 995 tonnes soit une variation annuelle de 12,19% et une variation moyenne quinquennale de 18,94%. L'ensemble de la production de 2023 est en hausse par rapport à celle de l'année précédente. Le tableau suivant donne l'évolution de la production des cultures de rente par campagne agricole (année).

Tableau 00.0 49: Evolution de la production des cultures de rente (en tonne) de 2019/2020 à 2023/2024

Année	COTON	ARACHIDE	SESAME	SOJA	RENTE
2019/2020	724 232	396 129	374 703	51 708	1 546 771
2020/2021	696 636	630 526	384 614	98 513	1 810 289
2021/2022	680 767	477 254	186 449	106 675	1 451 144
2022/2023	668 633	559 064	208 796	152 540	1 589 034
2023/2024	723 172	683 183	247 157	129 225	1 782 736

Source : (EPA ; 2019-2023) DGESS MARAH

7.1.3. Les autres cultures vivrières

Les autres cultures vivrières sont essentiellement composées du niébé, de la patate, de l'igname et du voandzou. La moyenne quinquennale de ces produits révèle que la production du niébé occupe une place prépondérante dans la production totale des autres cultures vivrières, soit environ 73,17%. La production de la patate vient en second rang, avec 13,79%. Le tableau ci-dessous donne la production des cinq dernières années des autres cultures vivrières.

Tableau 00.0 50: Production des autres cultures vivrières (en tonne) de 2019 à 2023

Année	IGNAME	PATATE	NIEBE	VOANDZOU	AUTRES CULTURES VIVRIERES
2019-2020	50 152	66 383	707 994	58 435	882 964
2020-2021	62 186	126 559	704 539	74 647	967 931
2021-2022	74 284	114 925	454 840	49 409	693 458
2022-2023	62 662	115 580	829 204	57 209	1 064 654
2023/2024	63 644	223 608	737 105	59 583	1 083 940

Source : (EPA 2019-2023) DGESS MARAH

En 2023, la production totale des autres cultures vivrières s'élevait à 1 083 940 tonnes et était constituée à 68% de niébé. C'est la région des Hauts Bassins avec 196 349 tonnes qui concentre le plus haut niveau de production suivie de la région du Centre-Ouest avec 142 700 tonnes.

Par type de spéculatation, l'igname est plus cultivée dans la région du Sud-Ouest (30 047 tonnes), la production de la patate quant à elle est plus élevée dans les Hauts Bassins (139 135 tonnes). Pour le niébé et le voandzou, ce sont respectivement les régions du Centre-Ouest (111 017 tonnes) et des cascades (13 936 tonnes) qui enregistrent les quantités les plus élevées.

En termes de superficie, selon les données issues de l'EPA 2023-2024, le niébé occupe 86,6% des superficies emblavées des autres cultures vivrières suivie du voandzou (09,84%) et de la patate (02,68%). Le tableau suivant donne la production totale des autres cultures vivrières en 2023.

Tableau 00.0 51: Production totale définitive (en tonne) des autres cultures vivrières en 2023

REGION	IGNAME	PATATE	NIEBE	VOANDZOU	AUTRES CULTURES VIVRIERES	PART (%)
Boucle du Mouhoun	-	877	86 186	4 372	91 435	8,44%
Cascades	8 567	63 454	38 814	13 936	124 770	11,51%
Centre	-	-	8 024	1 420	9 444	0,87%
Centre-Est	-	4 439	63 616	2 751	70 806	6,53%
Centre-Nord	-	169	71 330	4 552	76 052	7,02%
Centre-Ouest	18 329	6 451	111 017	6 903	142 700	13,16%
Centre-Sud	-	4 267	30 053	6 794	41 113	3,79%
Est	-	2 075	94 032	1 552	97 659	9,01%
Hauts-Bassins	6 702	139 135	43 150	7 362	196 349	18,11%
Nord	-	100	74 238	2 010	76 348	7,04%
Plateau-Central	-	-	45 280	3 299	48 579	4,48%
Sahel	-	-	26 179	41	26 220	2,42%
Sud-Ouest	30 047	2 641	45 186	4 589	82 463	7,61%
Burkina Faso	63 644	223 608	737 105	59 583	1 083 940	100,00%

Source : DGESS MARAH, 2024

Il faut noter que le Burkina Faso produit également des fruits et légumes et des oléagineux. La production des agrumes concerne les oranges, les citrons, les pamplemousses. Il y a aussi les mangues, les haricots verts, les choux, les laitues, les bananes, les tomates, les fraises et les goyaves. Les haricots verts et les mangues sont majoritairement exportés vers l'Europe.

7.1.4. La couverture des besoins céréaliers en 2020-2021

Le taux de couverture des besoins céréaliers (TCBC) est le rapport entre la production disponible et les besoins de consommation des populations. La production définitive de la campagne agricole 2023/2024 fait ressortir cinq (05) régions déficitaires (TCBC < 90%), une (01) région en situation d'équilibre (90 > TCBC < 120%) et sept (07) régions excédentaires (TCBC > 120%). Au niveau national, le TCBC se situe à 97,4%, ce qui atteste que le pays est dans une situation d'équilibre. Le tableau ci-dessous donne le taux de couverture des besoins céréaliers.

Tableau 00.0 52: Taux de couverture des besoins céréaliers 2023-2024 par région

Régions	Taux Couverture (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	206
CASCADES	164
CENTRE	6
CENTRE EST	102
CENTRE NORD	40
CENTRE OUEST	155
CENTRE SUD	125
EST	120
HAUTS-BASSINS	136
NORD	49
PLATEAU CENTRAL	74
SAHEL	46
SUD-OUEST	151
BURKINA FASO	97,4

Source : DGESS Agriculture, 2024

7.2. Élevage

Avec un cheptel numériquement important et varié (estimé à plus de 65 millions de têtes chaque année avec environ 10 millions de bovins), l'élevage occupe plus de 80% des ménages et leur procure tout ou partie de leurs revenus monétaires. Il contribue pour plus de 18% à la formation du PIB et pour près de 26% des exportations en valeur ajoutée. On distingue quatre types d'élevage : l'élevage traditionnel, l'élevage de type transhumant, l'élevage de type sédentaire et un système d'élevage amélioré.

L'élevage traditionnel se caractérise par un système de production extensif et est confronté à de nombreuses difficultés liées au foncier, à l'alimentation, à la mortalité, au vol de bétail et aux problèmes de santé animales, etc.

L'élevage de type transhumant est pratiqué par les pasteurs et agropasteurs et concerne surtout les bovins. L'élevage sédentaire est généralement pratiqué par les agro-éleveurs et se subdivise en un système agropastoral à gros ruminants et un système mixte intégré agriculture-élevage.

Tableau 00.0 53: Evolution du cheptel de 2019 à 2022 (en milliers de têtes)

Espèces	2019	2020	2021	2022
Bovins	10 047	9 545	9 764	9 940
Ovins	10 766	11 004	11 533	11 286
Caprins	16 120	10 711	10 772	10 798
Porcins	2 592	1 386	1 338	1 454
Asins	1 256	1 465	1 530	1 564
Equins	42	158	181	177
Camelins	20	158	168	29
Poules	39 167	26 198	26 407	36 275
Pintades	9 827	5 623	5 623	
Total	89 838	66 249	67 316	71 523

Source : Annuaire agro-sylvo-pastoral 2021et projection 2022.

7.2.1. Abattages contrôlés

Au titre des abattages contrôlés de 2019 à 2022, on note une évolution en dents de scie. L'année 2022 a enregistré l'effectif le plus élevé en matière d'abattage contrôlé contre un faible nombre en 2019. Ces statistiques sur l'abattage contrôlé cachent bien de réalités car à côté de cette pratique, se développent des abattages clandestins. Cette pratique foule aux pieds le respect des principes hygiéniques et sanitaires compromettant ainsi la santé des populations.

Le tableau suivant donne la situation des abattages contrôlés de 2019 à 2022.

Tableau 00.0 54: Effectif des abattages contrôlés (en milliers)

	2019	2020	2021	2022
Asins	20	20	24	26,6
Bovins	287	418	390	455,2
Camelins	1	2	nd	-
Caprins	1 074	1 185	1 191	1 254,4
Equins	0	1	1	1,0
Ovins	356	376	392	411,5
Porcins	197	234	207	211,5
Total	1 934	2 235	2 204	2 360

Source : Annuaire agro-sylvo-pastoral 2021et projection 2022.

7.2.2. Santé animale

La santé animale est une condition indispensable à la production animale. A cet effet, des mesures idoines doivent être prises pour assurer un taux de couverture vaccinale conséquente contre les épizooties prioritaires.

Le tableau ci-dessous fait le point de l'évolution des taux de couvertures vaccinales de la Péripleumonie contagieuse bovine (PPCB), de la Peste des petits ruminants (PPR) et de la Maladie de Newcastle (MNC).

Tableau 00.0 55: Evolution de la couverture vaccinale de la PPCB et de la MNC de 2016 à 2020 (%)

Principales pathologie	Taux de couverture vaccinale (%)				
	2016	2017	2018	2019	2020
MNC	40,59	51,79	52,78	53,70	72,24
PPCB	35,57	44,40	25,86	30,94	33,16
PPR	ND	ND	ND	12,64	15,99

Source : DGESS/MRAH, 2020.

7.2.3. Zones pastorales actives au Burkina Faso

L'alimentation et l'abreuvement constituent les contraintes majeures des productions animales. Le Burkina Faso dispose d'une grande quantité de matière verte en saison pluvieuse mais qui, séchée, est vite détruite par les feux de brousse malgré la possibilité de fauche et de stockage. Toutefois, la culture fourragère est de plus en plus pratiquée.

Le pays est divisé en trois zones d'élevage : la zone nord qui correspond au Sahel burkinabè est une zone pastorale intégrale avec vocation de production. La zone centrale est celle de l'embouche et la zone sud est celle de l'intensification et d'association agriculture- élevage.

Tableau 00.0 56: Zones pastorales actives au Burkina Faso en 2022

Zone pastorale	Département	Province	DRRA	Superficie (ha)	Année de création
Barani	Barani	Kossi	Boucle Mouhoun	48.924	21/07/2000
Toéni	Toeni	Sourou		19.000	-
Féléwé	Tansila	Banwa		2 342	07/12/2016
CEZIET	Samorogouan	Kénédougou	Hauts-Bassins	124 000	21/07/2000
Diassaga/Gossiam andara				600	28/03/2002
Saho	Boni			Tuy	2.800
Gadéghin	Mogtêdo	Ganzourgou	Plateau Central	6.000	21/07/2000
Mankarga V7				6.270	21/07/2000
Silmiougou	Zorgho			420	21/07/2000
Gaongho-Sud	Kombissiri	Bazèga	Centre- Sud	6.762	21/07/2000
Luili-Numberé	Béré	Zoundwéogo		3.700	21/07/2000
Niassa	Gogo			19.000	21/07/2000
Sondré-Est	Bindé			16.459	21/07/2000
Zone Sud-Ouest	Nobéré			32 000	
Guiaro	Guiaro	Nahouri		6.680	28/03/2002
Gassanaye	Banh	Lorum	Nord	30.000	
Tapoa-Boopo	Matiacoali	Gourma	Est	95.000	28/10/2003
Kabonga	Kompienga/Ouargaye	Kompienga / Koulpélogo		41 000	02/08/2004
Nouhao	Bittou/Ouargaye	Boulgou	Centre- Est	95.000	21/07/2000

Zone pastorale de Doubégué	Bagré, Tenkodogo, Garango, Boussouma			4 500	
Zone pastorale de Tcherbo	Bagré, Tenkodogo, Garango, Boussouma			2 625	
Yarkanré	Gounghin	Kouritenga		1.850	
Sambonaye	Dori	Séno	Sahel	37.500	21/07/2000
Ceekol Naggé				27500	
Sidéradougou	Sidéradougou/	Comoé	Cascades/Hauts-Bassins	51 000	21/07/2000
Yallé	Bieha/Cassou	Sissili/Ziro	Centre-Ouest	40.000	13/06/1989
Djigoué		PONI	Sud-Ouest	9.500	
Zone pastorale de Thiou	Thiou	Yatnga	Nord	19 300 ha	16/07/2014
Zone pastorale de Tierkoura	Niangoloko	Comoé	Cascades	3677,58	
Yagma	Ouagadougou	Kadiogo	Centre	50 ha	
Kougari	Dori	Seno	Sahel	39672	
Gayéri	Gayéri	Fada	Est		
Total				793 132	

Source : DGEAP, 2022

7.3. Foresterie, chasse, pêche

8.3.1. La foresterie

Bien que fortement soumis à des formes d'exploitations non durables et aux effets néfastes du changement climatique, le secteur forestier demeure un atout de développement au regard de ses rôles de maintien de l'équilibre écologique, de sécurité alimentaire, de production, d'économie et d'amélioration de la santé des populations. Ce sous-secteur connaît le développement de filières de production, de transformation et de commercialisation dont les plus importantes concernent la filière bois-énergie, la production des plants et l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL).

En ce qui concerne la filière bois-énergie, la production et la commercialisation du bois de chauffe et du charbon de bois constituent des activités économiques majeures qui mobilisent de nombreux acteurs. En 2016, la production ligneuse à partir des 11 chantiers d'aménagements forestiers et de certaines forêts protégées se répartissait entre 262 559 stères de bois de chauffe, 36 692 unités de bois de service et 284 066 quintaux de charbon de bois. Sur la période 2016-2020, la quantité de bois de chauffe produit à partir des chantiers d'aménagements forestiers a atteint un volume de 1 073 854 stères.

S'agissant de la production de plants forestiers, les efforts cumulés de l'Etat et des pépiniéristes privés ont permis de porter la production de 13 997 000 plants en 2016 à 14 498 000 plants en 2019, soit un taux d'accroissement de 3,57%.

L'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL) est une activité largement répandue. Très informelle, elle consiste essentiellement en des pratiques traditionnelles de production/cueillette, de ramassage gratuit, de transformation et de vente à des prix de convenance personnelle.

Tableau 00.0 57: Potentiel et exploitation de neuf espèces forestières prioritaires du Burkina Faso

Nom scientifique de l'espèce	Nom en français	Peuplement (pieds d'arbres)	Potentiel (en tonnes)	
			Intégral	Exploité
Acacia macrostachya		38 004 140	5 701	570
Adansonia digitata	Baobab	2 400 072	36 001	10 800
Balanites aegyptiaca	Dattier du sahel	68 628 801	11 729	117
Bombax costatum	Kapokier rouge	10 630 878	177 641	71 049
Parkia biglobosa	Néré	ND	ND	ND
Saba senegalensis	Liane goine	1 986 335	148 975	51 295
Tamarindus indica	Tamarinier	13 804 865	830 718	267 061
Vitellaria paradoxa	Karité	280 802 859	1 247 294	404 412
Ziziphus mauritiana	Jujubier	7 756 763	19 392	537

Source : Monographie nationale sur la biodiversité du Burkina Faso 2021

Le volume des PFNL collectés par an est évalué à 2 628 515 tonnes en moyenne sur la période 2016-2020. Le taux moyen de PFNL transformé sur la même période est de 67%.

○ **Sous-secteur de l'environnement et développement socio-économique**

La contribution du sous-secteur environnement au développement socio-économique national est successivement analysée sous l'angle de la part contributive des ressources environnementales à la formation du PIB, au commerce extérieur et à la lutte contre le chômage à travers la création d'emplois. La contribution du secteur sylvicole était estimée à 998,33 milliards FCFA sur la période 2011-2015 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 7,73%. Sur la période 2016-2020, elle a atteint 1 159,71 milliards FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,13%. L'analyse de ces chiffres indique une plus forte contribution de la sylviculture à la création de la valeur ajoutée.

La part de la sylviculture dans le PIB est passée de 3,4% en 2016 à 3% en 2018. Selon les projections de l'IAP, elle devrait se chiffrer à 2,8% en 2020.

Pour ce qui est du secteur primaire, la sylviculture contribue à 23% à la formation du PIB de ce secteur contre 31% pour l'élevage et la pêche et 46% pour la production végétale. Il convient de noter que les statistiques nationales sous-estiment la contribution de l'activité sylvicole dans la formation du PIB du fait qu'elles ne prennent pas en compte la valeur des productions autoconsommées estimée entre 20 et 40% de la production (FAO, 2013).

S'agissant du commerce extérieur, le sous-secteur de l'environnement contribue à accroître les exportations du pays. Les PFNL tels que les amandes de karité et le beurre de karité figurent parmi les principaux produits exportés du pays. Sur la période 2013-2019, ce sont en moyenne 170 157,64 tonnes d'amandes et de beurre de karité qui ont été exportées par an. Le tableau suivant indique l'évolution des quantités exportées du karité

Tableau 00.0 58: Quantité des exportations du karité (tonnes)

Type de PFNL	2019	2020	2021	2022	2023
Amande de karité	150 482,3	104 740,3	98 464	136 124,3	212 607,9
Beurre de karité	20 053,1	22 669,6	18 701,5	15 590	12 215,5
Total Karité	170 535,4	127 409,9	117 165,5	151 714,3	224 823,4

Source : Annuaire du commerce extérieur 2023

La moyenne annuelle des recettes rapportées est de 48,99 milliards de FCFA entre 2019 et 2023. Au regard des opportunités que peuvent offrir les PFNL, il conviendrait de définir des options stratégiques à même de promouvoir leurs filières afin d'accroître davantage leur contribution à l'amélioration de la balance commerciale du pays.

Tableau 00.0 59: Valeurs des exportations du karité (en millions FCFA)

PFNL	2019	2020	2021	2022	2023
Amande de karité	38 841,1	26 168,0	23 238,8	32 886,3	49 145,9
Beurre de karité	18 576,9	18 421,0	13 909,6	12 014,9	11 769,6
Total Karité	57 418,00	44 589,00	37 148,40	44 901,20	60 915,50

Source : Annuaire du commerce extérieur 2023, INSD

7.3.2. La chasse

L'une des formes d'exploitation de la faune est la chasse. Dans l'exercice de l'activité de la chasse et de la capture, on distingue principalement la grande chasse, la petite chasse, la récolte ou cropping, le tourisme de vision, le ranching ou l'élevage des animaux sauvages, la chasse spéciale « roussette » et la chasse dite villageoise. Si cette dernière est informelle, les autres se mènent dans des espaces aménagés et ouverts à des périodes données. Ces aires sont réparties sur toute l'étendue du territoire comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 00.0 60: Situation des aires de chasse en 2023

Type de chasse	Nom du campement	Localisation	Superficie (ha)
Grande chasse	Pama nord	Gourma	81 486
	Ougarou	Gourma	64 426
	Singou	Gourma	151800
	Tapoa Djerma	Tapoa	30 000
	Kondio	Tapoa	51 000
	Koakrana	Tapoa	25000
	Konkombouri	Kompienga	65000
	Pama Sud	Kompienga	60762
	Yériyanga (Pama centre Sud)	Kompienga	51774
	Sissili	Sissili	32700
	Pama Centre Nord	Kompienga	81452
	Comoé-Léraba	Comoé	124510
	Nazinga	Nahouri	91300
Petite chasse	Fada	Gourma	45000
	La M o u	Tuy	34 000
	Zigbéry (Beli)	Oudalan	55 000
	Kalyo	Sanguié	30 000
	Tinghasane II	Oudalan	-
	Suunogo Safari	Sanmatenga	-
	Safari 2000 Nobéré	Zoundwéogo	-
	Nahouri Safari	Nahouri	-
	La Palmeraie	Tapoa	-
	Sa-Sourou	Sourou	20 000
	Pa	Balé	11 000
Chasse mixte	Pagou Tandougou	Tapoa	35 000
	Kondio (Kourtiagou)	Tapoa	51 000
	Piéni = Pagou tandougou	Tapoa	35 000
	Comoé - Léraba	Comoé	124510
Le ranching	Nazinga	Nahouri	91 300-
	Singou	Tapoa	151800
	Bontioli	Poni	42 000

Type de chasse	Nom du campement	Localisation	Superficie (ha)
	Boulon-Koflandé	Poni	42 000
Le tourisme de vision	Réserve totale de faune d'Arly	Tapoa	93 000
	Parc national de Pô	Pô	155500
	Parc national des deux Balé	Boromo	86 600

Source : Annuaire statistique 2015, MEEVCC

7.3.3. La pêche

Le type de pêche pratiquée est la pêche continentale car le pays ne dispose pas de façade maritime. C'est une activité génératrice de revenus, pratiquée autour des points d'eau disséminés sur le territoire national, principalement dans les fleuves, les rivières, les mares, les lacs, les barrages et les retenues d'eau exploitables. Les principaux plans d'eaux de production de poissons sont les barrages de Bagré, de Kompienga, de Dourou/Kanazoé, de Ziga et du Sourou. Les sites de pêche se répartissent dans presque toutes les régions comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 00.0 61: Situation des grandes pêcheries en 2023

Région	Nombre	Localisation
Boucle Mouhoun	1	Badala 1 et 2
Cascades	2	Douna, Mousso-dougou
Centre-Nord	1	Korsimoro
Centre-Est	2	Bagre, Ouargaye
Centre-Sud	1	Tiebele
Centre-Ouest	1	Soum
Centre	1	Naba zana
Est	4	Kompienga, Sirba, Tapoa, Tandjari
Nord	2	Toece, Gouenre
Sahel	2	Yakouta,
Plateau Central	2	Ziga, Loumbila
Hauts-Bassins	2	Samandeni, Bala
Sud-Ouest	1	Bapla
Burkina Faso	22	

Source : Annuaire statistique 2022, MEEA

La production piscicole sur la période 2019-2022 se chiffre à 120 414 tonnes de poissons, soit une production moyenne de 30 104 tonnes par an. La pêche de capture est complétée par la production aquacole dont le développement est encore à un stade embryonnaire. Toutefois, elle marque une croissance plus rapide que la production de pêche de capture. En effet, au cours de la période 2019-2022, elle a connu une augmentation de 77,5% alors que la production de la pêche de capture n'a augmenté que de 10,6%.

La production piscicole nationale ne permet pas de combler les besoins. Ce déficit est largement compensé par les importations. Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la production halieutique de 2018 à 2022.

Tableau 00.0 62: Evolution de la production halieutique de 2019 à 2022 (en tonne)

Type de production	2018	2019	2020	2021	2022
Pêche de capture	27 300	27 803	29 105	29 731	30 576
Aquaculture	408	562	647	824	840
Production totale	27 708	28 365	29 752	30 555	31 416

Source : DGRH/MRAH, 2022

XIII. L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT

8.1. L'industrie

La création des entreprises industrielles au Burkina Faso est en constante évolution. En effet, le nombre d'entreprises enregistrées au CEFORE est passé de 12 511 en 2018 à 17 545 en 2022. La répartition spatiale place la ville de Ouagadougou au premier rang avec 12 895 entreprises créées en 2022. Le tableau ci-dessous fait la répartition des créations des entreprises enregistrées au CEFORE par localité.

Tableau 00.0 63: Répartition des créations des entreprises enregistrées au CEFORE par localité

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Banfora	224	273	309	333	269
Bobo-Dioulasso	1640	1 508	1 803	1 715	1 862
Dédougou	218	241	250	323	401
Dori	230	143	147	186	86
Fada N'Gourma	255	247	235	193	156
Gaoua	171	131	127	151	129
Kaya	182	197	245	288	313
Koudougou	359	366	393	439	417
Manga	42	162	144	126	
Ouagadougou	8 332	8 837	10 691	12 093	12 895
Ouahigouya	428	413	445	479	438
Tenkodogo	266	355	539	278	250
Ziniaré	8	117	126	155	75
Koupéla	156	147	196	131	116
Ensemble	12 511	13 137	15 650	16 890	17 545

Source : MDICAPME, annuaire statistique 2022

L'analyse de la création des entreprises suivant les domaines d'activités fait la part belle aux entreprises commerciales qui suscitent beaucoup plus d'engouement au sein des porteurs d'initiative. En 2022, ce domaine d'activités a enregistré 8118 entreprises, soit 49,06% de l'ensemble des entreprises créées. Il est suivi des entreprises de service. Les entreprises industrielles et d'artisanat enregistrent les plus faibles nombres.

Tableau 00.0 64: Evolution des entreprises enregistrées au CEFORE par domaine d'activités de 2018 à 2022

Année	2018	2019	2020	2021	2022
Commerce	6 221	6 362	7 730	8 043	8118
Industrie	662	279	299	276	498
Service	5 257	5 427	6 626	7 569	8317
Artisanat	371	1 069	995	1 002	612
Ensemble	12 511	13 137	15 650	16 890	17 545

Source : MDICAPME, annuaire statistique 2022

8.2. L'artisanat

L'artisanat constitue un secteur important dans la vie socio-économique du Burkina Faso. Troisième pourvoyeur d'emplois après le secteur de l'agriculture et de l'élevage, ce secteur contribue pour 25% au PIB. On estime à 960 000 personnes qui exercent à titre principale ou secondaire une activité artisanale et les femmes sont majoritaires (politique sectorielle MICA 2011-2020).

En 2022, on dénombre 37 entreprises artisanales réparties entre les 13 chefs-lieux de région du Burkina Faso. La ville de Ouagadougou compte le plus grand nombre d'entreprises artisanales (23), suivie de

la ville de Tenkodogo (04) et de Dédougou (4). Les villes de Banfora, Fada N'Gourma, Gaoua, Manga et Ziniaré ne disposent d'aucune entreprise artisanale.

Tableau 00.0 65: Répartition des entreprises artisanales enregistrées à la CMA-BF par localité

Localité	2018	2019	2020	2021	2022
Banfora	00	0	0	00	00
Bobo-Dioulasso	03	01	00	01	01
Dédougou	02	00	00	01	02
Dori	00	00	00	01	01
Fada N'Gourma	03	00	00	00	00
Gaoua	00	00	00	00	00
Kaya	08	00	01	03	02
Koudougou	05	01	01	02	03
Manga	01	01	01	00	00
Ouagadougou	18	13	13	08	23
Ouahigouya	03	01	00	01	01
Tenkodogo	06	00	02	02	04
Ziniaré	05	00	00	00	00
TOTAL	54	17	18	19	37

Source : MDICAPME, annuaire statistique 2022

8.3. Le commerce

8.3.1. Le commerce extérieur

De 2018 à 2022, le commerce extérieur du Burkina Faso a connu une constante évolution aussi bien en termes d'importation que d'exportation. Les montants des exportations sont passés de 1 815,9 1 milliards FCFA en 2018 à 2 841,9 milliards FCFA en 2022. Quant aux importations, elles sont passées de 2 443,2 1 milliards FCFA en 2018 et 3 522,01 milliards FCFA en 2022. La balance commerciale affiche un déficit de -680,1 en 2022.

Tableau 00.0 66: Evolution des montants des importations et des exportations

	2018	2019	2020	2021	2022
Exportations (en milliards FCFA)	1 815,9 1	1 910,7	2 518,0	2 806,1	2 841,9
Variation annuelle Exportations (%)	7,3	5,5	32,2	11,5	1,7
Importations (en milliards FCFA)	2 443,2	2 495,6	2 405,6	2 612,5	3 522,0
Variation annuelle Importations (%)	7,2	2,2	- 3,4	8,2	37,3
Balance commerciale (en milliards FCFA)	- 627,3	- 584,9	112,4	193,6	- 680,1
Taux de couverture (en %)	74,32	76,56	104,67	107,41	80,69

Source : MDICAPME, annuaire statistique 2022

8.3.2. Le commerce intérieur

L'activité de commerce est essentiellement alimentée par les échanges des produits agricoles, les produits de l'artisanat local, les importations de produits manufacturés, pétroliers, pharmaceutiques, des

machines et les exportations de matières premières. De 2016 à 2019, le pays a enregistré un gain de part de marché au niveau régional qui passe de 3% à 3,9% et un accroissement du taux de couverture des importations par les exportations qui passe de 72,2% à 76,7%. Les services marchands se sont développés avec un taux de croissance de sa valeur ajoutée qui passe de 6,60% en 2015 à 7,27% en 2019. (PNDES II, 2020-2025).

Tableau 00.0 67: Répartition spatiale des unités de commerce

Région	Répartition	Taux %
Centre-Ouest	601	1,15
Sud-Ouest	346	0,27
Centre	38 543	74
Boucle du Mouhoun	560	1,08
EST	540	1
Centre-Nord	667	1,25
Hauts-Bassins	6 995	13,5
Centre-Sud	357	0,7
Plateau Central	463	0,9
Cascades	751	1,5
Sahel	236	0,45
Centre-Est	1084	2
Nord	705	1,35
TOTAL	51 848	100

Source : INSD, annuaire statistique national, 2019

L'analyse de ce tableau montre clairement que la région du Centre regroupe la majorité des unités de commerce en 2018 avec 38 543 unités sur un total de 51 848, soit 74%. Ces unités commerciales sont pour la plupart concentrées à Ouagadougou. La région du Centre est suivie respectivement des régions des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso) (13,5%), du Centre-Est (Tenkodogo) (2%), des Cascades (Banfora) (1,5%) et du Nord (Ouahigouya) (1,35%). L'activité commerciale a connu une évolution dans ces différentes régions ces dernières années. Par contre, les régions du Sahel (0,45%), du Sud-Ouest (0,27%) et du Centre-Est (0,7%) enregistrent de faibles taux en matière de création ou d'implantation d'unités de commerce. Cette dernière situation pourrait s'expliquer d'une part, par les difficultés d'accès aux financements, au manque de formation, les difficultés à la promotion commerciale et d'autre part, au manque d'initiative des acteurs, au phénomène d'insécurité dans certaines localités.

IX. LE TOURISME

Selon l'inventaire des sites touristiques réalisé entre 2012 et 2018, le pays compte 1 080 sites et attraits touristiques dont 154 sites naturels, 608 sites culturels et 318 sites mixtes répertoriés à travers les quatre zones du pays que sont l'Est, le Centre, le Nord et l'Ouest. Au titre des manifestations culturelles d'envergure nationale, l'on peut citer la SNC, le FESPACO, le SIAO, les Festivals de théâtres (FITMO, FITD, CITO, etc.).

Toutefois, le climat d'insécurité observé depuis quelques années a affecté le secteur du tourisme en dépit des multiples efforts déployés par les autorités pour faire face à la situation.

En 2022, le pays a enregistré 530 670 arrivants de diverses nationalités. En termes de capacité d'accueil, le pays dispose en 20 222 de 33 184 lits-places pour 16 847 chambres. Le nombre d'établissements touristiques d'hébergement s'élève à 1 091 établissements.

Pour ce qui concerne les revenus générés par l'exploitation des sites touristiques gérés et cogérés par l'ONTB, ils s'élevaient à 1 495 000 000 de FCFA.

Tableau 00.0 68: Capacité d'accueil par région de 2018 à 2022

REGION	2018		2019		2020		2021		2022	
	Nbre de chambres	Nbre de places - lits	Nbre de chambres	Nbre de places - lits	Nbre de chambres	Nbre de places - lits	Nbre de chambres	Nbre de places - lits	Nbre de chambres	Nbre de places - lits
Boucle du Mouhoun	799	1 611	694	1 418	857	1 646	880	1 704	896	1 598
Cascades	621	1 246	565	1 079	588	1 131	639	1 222	630	1 213
Centre	4 296	8 321	4 953	9 614	962	9 624	5 082	10 040	5 227	10 330
Centre-Nord	856	1 694	947	1 876	618	1 132	740	1 360	740	1 360
Centre-Est	655	1 186	535	950	1 042	1 962	1 078	2 103	1 078	2 103
Centre-Ouest	1 496	2 992	2 992	3 370	2 003	4 053	2 265	4 572	2 413	4 868
Centre-Sud	485	908	585	1 122	644	1 240	617	1 210	669	1 314
Est	615	1 228	735	1 401	771	1 473	777	1 485	770	1 471
Hauts-Bassins	1 371	2 869	1 877	3 881	2 084	4 153	2 373	4 823	2 370	4 863
Nord	588	1 176	605	1 222	572	1 189	611	1 243	651	1 323
Plateau-central	285	527	420	803	418	799	441	845	441	845
Sahel	333	631	333	631	262	499	278	531	278	531
Sud-Ouest	503	1 006	610	1 219	678	1 333	650	1 294	684	1 365
Burkina	12 903	25 395	14 554	28 586	15 499	30 234	16 431	32 432	16 847	33 184

Source : INSD, Annuaire statistique nationale 2022

Les capacités d'accueil des établissements touristiques d'hébergement ont connu une évolution positive entre 2018 et 2022. Cependant, cette tendance laisse apparaître des disparités régionales dans la répartition spatiale de ces infrastructures. En effet, la région du Centre enregistre plus de capacités d'accueil.

X. Banques et assurances

Le paysage bancaire burkinabè connaît un développement et une couverture progressive de l'ensemble du territoire. Le pays compte au 31 décembre 2023, 16 banques dont 14 filiales et 2 succursales et 4 établissements financiers à caractère bancaire dont 03 filiales et 01 succursale.

Quant au marché de l'assurance, il compte dix-sept (17) sociétés dont huit (08) sociétés Vie et huit (08) sociétés Non Vie et une (01) société de réassurance (APSAB 2020).

Il ressort de la première édition des états généraux de l'assurance au Burkina Faso organisé les 13, 14 et 15 juin 2023, à Ouagadougou que malgré un contexte international et national hostile, le marché des assurances au Burkina Faso affiche une performance remarquable.

Cependant, le marché est controversé au regard du faible taux de pénétration. Il est estimé à 1,14% en 2021. Ce ratio bien qu'ayant connu une hausse demeure faible.

Tableau 00.0 69: Situation des banques et assurances en 2021

N	DENOMINATION	SIGLE
Banques		
1	BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	BOA - BURKINA FASO
2	BANQUE ATLANTIQUE BURKINA FASO	BANQUE ATLANTIQUE
3	BANQUE AGRICOLE DU FASO	BADF
4	BANQUE COMMERCIALE DU BURKINA	BCB
5	BANQUE POSTALE DU BURKINA	BPBF
6	INTERNATIONAL BUSINESS BANK	IB BANK BURKINA
7	VISTA BANK BURKINA	
8	BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE - BURKINA FASO	BSIC - BURKINA FASO
9	CORIS BANK INTERNATIONAL	CBI
10	ECOBANK - BURKINA	ECOBANK
11	BANQUE DE L'UNION - BURKINA FASO	BDU-BF
12	SOCIETE GENERALE - BURKINA FASO	SGBF
13	UNITED BANK FOR AFRICA BURKINA	UBA BURKINA
14	WENDKUNI BANK INTERNATIONAL	
15	ORABANK COTE D'IVOIRE, SUCCURSALE DU BURKINA	
16	CBAO GROUPE ATTIJARIWAFABANK, SUCCURSALE DU BURKINA	
ETABLISSEMENTS FINANCIERS A CARACTERE BANCAIRE		
1	FIDELIS FINANCE - BURKINA FASO (FIDELIS - FINANCE BF)	
2	SOCIETE BURKINABE DE CREDIT AUTOMOBILE (SOBCA)	
3	SOCIETE FINANCIERE DE GARANTIE INTERBANCAIRE DU BURKINA (SOFIGIB)	
4	SOCIETE AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE (SAFCA - ALIOS FINANCE), SUCCURSALE DU BURKINA	

Source : BCEAO, décembre 2023

XI. LES TELECOMMUNICATIONS

11.1. La valeur ajoutée du secteur des postes et télécommunications

La valeur ajoutée « des Postes et télécommunications au prix courant » est un indicateur économique qui mesure la valeur ou la richesse créée par le secteur des postes et télécommunications au cours d'une période donnée. Cette valeur était de 240,588 milliards de FCFA en 2019. Elle est passée à

249,032 milliards de FCFA en 2022. Bien qu'on constate une augmentation générale sur la période 2019-2022, on enregistre tout de même une baisse de 17,521 milliards de FCFA entre 2021 et 2022.

En rapportant la valeur ajoutée des « Postes et télécommunications » au PIB du Burkina Faso sur la période 2019-2022, on constate qu'elle a contribué en moyenne à hauteur de 2,32%, ce qui témoigne le dynamisme du secteur. Toutefois, de 2019 à 2022, cette contribution n'a fait que décroître.

Tableau 00.0 70: Evolution de la contribution au PIB du secteur des postes et des télécommunications

Indicateurs	2019	2020	2021	2022
Valeur ajoutée des Postes et télécommunications prix courant (en millions de F CFA)	240 588	245 727	266 553	249 032
Contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) en %	2,5	2,4	2,4	2,0

Source : Annuaire statistique, MTDPC, 2022

11.2. Les indicateurs de télécommunications de téléphonie fixe et mobile

Les télécommunications de façon générale ont connu un important développement au cours de ces dernières années. Le marché de la téléphonie fixe est fourni par l'opérateur MOOV AFRICA et on note une légère décroissance de l'activité. En effet, de 132 777 abonnés en 2019, le nombre d'abonnement de la téléphonie fixe est passé à 56 220 en 2022, soit une baisse de plus de 50% sur la période. A l'exception de l'année 2020 où on observa une hausse de 1,03 milliards de FCFA, cette tendance baissière est constatée au niveau du chiffre d'affaires de l'entreprise qui de 27,3 milliards de FCFA est passé à 23,28 milliards de FCFA sur la période.

Tableau 00.0 71: Evolution des indicateurs de télécommunications de téléphonie fixe de 2019 à 2022

Indicateur	2019	2020	2021	2022
Nombre d'opérateurs	3	3	3	3
Nombre d'abonnements	20 364 508	22 117 218	24 708 389	25 659 436
Nombre de lignes de téléphonies fixes	132 777	131 154	56 220	56 220
Chiffre d'affaires (en milliards FCFA)	371,6	383,61	422,9	441,66

Source : ARCEP, Observatoire, Annuaire statistique, MTDPC, 2022

Le réseau mobile est fourni par trois (03) opérateurs que sont MOOV AFRICA, ORANGE BURKINA et TELECEL FASO. Ces trois opérateurs comptaient 19 339 109 abonnés en 2018 contre 25 659 436 abonnés en 2022. Leurs chiffres d'affaires sont passés également de 371,6 milliards FCFA en 2019 à 441,66 milliards FCFA en 2022.

On dénombre aussi des fournisseurs d'accès internet notamment ZCP, CFAO Technologie, SOFTNET, Alink Telecom, FASONET, NET ACCESS, RIVER TELECOM, E-PROCESS.

Concernant la couverture de la population en réseau mobile 2G, 3G et 4G, le taux de couverture par technologie est respectivement de 92,9%, 78,88% et 59,18% en 2022. A la même date, le taux de couverture du territoire en réseau mobile 2G, 3G et 4G est respectivement de 84,0%, 64,34% et 41,5%.

Tableau 00.0 72: Evolution du parc total des abonnements par réseau mobile

Opérateurs	2018	2019	2020	2021	2022
ONATEL SA	7 634 438	8 546 348	9 387 859	10 456 670	11 047 958
ORANGE BF	8 582 196	8 870 284	9 593 841	10 928 627	11 535 531
TELECEL-FASO	3 122 475	2 947 876	3 135 518	3 323 092	3 075 947
Ensemble	19 339 109	20 364 508	22 117 218	24 708 389	25 659 436

Source : ARCEP, Observatoire, Annuaire statistique, MTDPC, 2022

11.3. Couverture postale

La Poste BF compte 118 agences en 2022. Le taux de couverture nationale est de 33,61%. On constate que toutes les communes urbaines sont dotées d'au moins d'une agence de la POSTE BF. Par contre, les communes rurales sont faiblement dotées en agences, soit une couverture de 13,90%. En 2022, la région du Centre est la plus couverte en agence avec un taux de couverture de 357,14%. Elle est suivie par les régions du Centre-Est (43,33%) et des Cascades (35,29%). Les régions du Plateau Central, du Sahel et du Centre- Ouest sont les moins couvertes avec respectivement 20,00%, 19,23% et 18,42%.

Tableau 00.0 73: Taux de couverture des agences par commune et par région en 2022

Régions	Taux de couverture par type de commune		Taux de couverture par région
	Urbaines	Rurales	
Centre-Sud	100	12,50	26,31
Centre-Ouest	100	8,82	18,42
Centre	100	50,00	357,14
Plateau-Central	100	5,88	20,00
Sahel	100	04,54	19,23
Centre-Nord	100	01,6	25,00
Cascades	100	21,42	35,29
Hauts-Bassins	100	16,66	24,24
Sud-Ouest	100	12,50	25,00
Boucle du Mouhoun	100	21,95	31,91
Nord	100	11,11	22,58
Centre-Est	100	29,16	43,33
Est	100	13,63	29,62
Ensemble	100	13,90	33,61

Source : Annuaire statistique MTDPC, LA POSTE-BF

XII. LE TRANSPORT

✓ Le réseau routier

De par sa position géographique, le Burkina Faso constitue un pays de transit pour de nombreux pays. Le réseau routier comprend les routes classées, les pistes rurales et la voirie urbaine. Le réseau classé compte 15 272 km dont 6 702 km de routes nationales, 3 577 km de routes régionales et 4 993 km de routes départementales. Le tableau suivant présente le réseau routier classé du Burkina Faso par région en 2022.

Tableau 00.0 74: Réseau routier classé du Burkina Faso, par région en 2022 (en km)

Région	Routes nationales	Routes régionales	Routes départementales	Ensemble
Boucle du Mouhoun	697	649	742	2 088
Cascades	229	336	303	868
Centre	162	135	7	304
Centre-Est	572	143	214	929
Centre-Nord	476	301	383	1 160
Centre-Ouest	679	232	635	1 546
Centre-Sud	436	13	228	677
Est	959	370	514	1 843
Hauts-Bassins	658	571	287	1 516
Nord	396	135	569	1 100
Plateau Central	219	169	253	641
Sahel	724	250	521	1 495
Sud-Ouest	495	274	338	1 152
Burkina Faso	6 702	3 577	4 993	15 272

Source : DGESS du Ministère des Infrastructures, Annuaire statistique national 2022

✓ Le parc automobile

En 2021, il est constitué de plusieurs types d'automobiles dont l'âge moyen varie entre 15 et 20 ans. Les véhicules de 15 à 20 ans sont les plus nombreux, soient 77 250 contre 22 570 pour les véhicules de 0 à 5 ans. Le renouvellement du parc automobile national s'avère alors comme une nécessité. Pour ce faire, les mesures incitatives à l'importation des véhicules de moins de 10 ans s'imposent. Par ailleurs, les voitures particulières sont les plus nombreuses (241 343) contre 8 857 pour le transport en commun. La conséquence de cet état de fait est la densité du trafic routier surtout urbain avec ses lots d'embouteillage. De ce qui précède, des aménagements de routes et des voiries urbaines doivent être réalisés et des dispositions doivent être prises pour une fluidité de la circulation routière. Le tableau suivant indique la répartition du parc automobile en 2021 par type et par tranche d'âges.

Tableau 00.0 75: Répartition du parc automobile en 2021 par type et par tranche d'âges

Type d'automobile	0 à 5	5 à 10	10 à 15	15 à 20	20 à 25	25 à 30	30 ans et plus	Total
Camion	2 108	1 108	1 015	1 876	3 961	4 925	13 716	26 601
Camionnette	5 287	4 704	5 117	4 371	4 891	3 353	4 345	26 781
Remorque	28	18	15	46	31	18	42	170
Semi-remorque	1 993	1 137	638	1 552	3 921	2 585	4 812	14 645
Tracteur agricole	65	60	7	4	5	1	73	150
Tracteur routier	1 246	1 283	2 903	7 799	5 379	2 013	3 389	22 766
Transport en	1 172	697	540	589	1 324	2 168	3 539	8 857
Véhicule spécial	1 358	798	733	725	725	570	1 467	5 018
Voiture particulière	9 309	23 213	53 944	60 264	42 466	24 973	36 483	241
Autre	4	4	3	24	33	29	71	154
Total par âge	22 570	33 022	64 915	77 250	62 736	40 635	67 937	436 495

Source : DGTMM, annuaire statistique national 2022

✓ Le transport aérien

L'aéroport international de Ouagadougou, de par la position du Burkina Faso est une plaque tournante dans le trafic aérien de la sous-région. Il a enregistré entre 2019 et 2022 un nombre important de passagers passant respectivement de 619 373 à 569 057. Parmi ces passagers, on retrouve ceux qui partent, qui transitent et qui entrent dans le pays. Le tableau suivant montre l'évolution du trafic aérien de passagers de l'aéroport international de Ouagadougou de 2019 à 2022.

Tableau 00.0 76: Evolution du trafic aérien de passagers de l'aéroport international de Ouagadougou de 2019 à 2022

Trafic aérien de passagers	2019	2020	2021	2022
Nombre de passagers au départ	254 072	109 036	188 380	226 727
Nombre de passagers en transit direct	92 156	37 189	79 614	127 850
Nombre de passagers à l'arrivée	273 142	99 055	173 841	214 480
Total	619 373	245 280	441 835	569 057

Source : Agence Nationale de l'Aviation Civile, annuaire statistique national, 2022

XIII. URBANISATION, CADRE DE VIE ET ENERGIE

13.1. Urbanisation

Les résultats du RGPH, 2019 indiquent que 26,14% de la population, soit, 5 360 112 habitants vivent en ville et près de la moitié (45,06%) à Ouagadougou. Selon le sexe, on dénombre respectivement

Présentation synoptique du Burkina Faso

48,77% et 51,23% d'hommes et de femmes vivant en milieu urbain. Cette population urbaine est inégalement répartie selon les villes.

Ainsi, sur les 49 villes que compte le Burkina Faso, les 10 premières villes les plus peuplées regroupent 4 164 871 habitants, soit 77,71 % de la population urbaine. Le niveau d'urbanisation des régions est également très varié. En effet, la région du Centre affiche le plus fort taux d'urbanisation (79,7%), soit 2 415 266 habitants. Elle est suivie de loin par la région des Hauts-Bassins qui compte 904 920 citadins, soit 45,8% de sa population totale. Les régions les moins urbanisées sont la Boucle du Mouhoun (9,6%), le Plateau Central (9,6%) et l'Est (7,1%).

Sont considérés comme communes urbaines, les 45 chefs-lieux de provinces et 4 autres villes moyennes que sont : Bittou, Niangoloko, Garango et Pouytenga.

Tableau 00.0 77: Taux d'urbanisation des villes

Localité	Homme	Femme	Ensemble	% par rapport à la population urbaine	Ville	Homme	Femme	Ensemble	% par rapport à la population urbaine
Ouagadougou	1 183 557	1 231 709	2 415 266	45,1	Niangoloko	16 254	17 038	33 292	0,6
Bobo Dioulasso	440 380	464 540	904 920	16,9	Nouna	16 393	16 035	32 428	0,6
Koudougou	78 549	81 690	160 239	3	Bittou	15 344	15 866	31 210	0,6
Ouahigouya	61 451	63 136	124 587	2,3	Kombissiri	13 572	15 045	28 617	0,5
Kaya	58 797	63 173	121 970	2,3	Manga	13 775	14 840	28 615	0,5
Banfora	56 875	60 577	117 452	2,2	Pô	13 749	14 330	28 079	0,5
Pouytenga	45 921	50 548	96 469	1,8	Tougan	13 163	13 184	26 347	0,5
Houndé	42 900	44 251	87 151	1,6	Sapouy	12 866	13 479	26 345	0,5
Fada N'gourma	35 949	37 251	73 200	1,4	Dano	12 644	13 278	25 922	0,5
Dédougou	30 375	33 242	63 617	1,2	Diébougou	12 776	12 912	25 688	0,5
Tenkodogo	29 821	32 115	61 936	1,2	Boussé	11 597	13 425	25 022	0,5
Djibo	30 060	31 402	61 462	1,1	Solenzo	12 480	12 303	24 783	0,5
Kongoussi	26 013	27 614	53 627	1	Boulssa	11 288	12 912	24 200	0,5
Leo	24 978	26 765	51 743	1	Bogandé	10 520	10 923	21 443	0,4
Koupela	23 197	26 175	49 372	0,9	Boromo	10 116	10 077	20 193	0,4
Titao	23 421	24 820	48 241	0,9	Batié	9 183	8 814	17 997	0,3
Dori	23 185	23 327	46 512	0,9	Toma	7 745	8 106	15 851	0,3
Gaoua	21 793	23 491	45 284	0,8	Diapaga	7 923	7 592	15 515	0,3

Présentation synoptique du Burkina Faso

Localité	Homme	Femme	Ensemble	% par rapport à la population urbaine	Ville	Homme	Femme	Ensemble	% par rapport à la population urbaine
Garango	17 756	22 648	40 404	0,8	Gayéri	7 814	7 356	15 170	0,3
Gourcy	18 765	21 376	40 141	0,7	Pama	6 689	6 890	13 579	0,3
Yako	18 251	20 428	38 679	0,7	Ouargaye	6 464	6 967	13 431	0,3
Zorgho	16 585	18 813	35 398	0,7	Sebba	5 831	5 467	11 298	0,2
Réo	16 053	17 841	33 894	0,6	Gorom-Gorom	5 225	4 527	9 752	0,2
Orodara	16 513	16 909	33 422	0,6	Sindou	3 386	3 667	7 053	0,1
Ziniaré	16 037	17 259	33 296	0,6	Total Général	2 613 979	2 746 133	5 360 112	100

Source : INSD/RGPH 2019

13.2. Cadre de vie

L'analyse de l'environnement urbain et du cadre de vie prend en compte les éléments essentiels suivants : l'architecture, l'habitat, les aménagements paysagers, l'assainissement, la qualité des infrastructures.

✓ L'habitat

Sur le plan de l'aménagement de l'habitat, la pratique en cours est l'urbanisme opérationnel dont les lotissements constituent les principales opérations. Les opérations de lotissements ne garantissent pas la viabilisation des terrains. Elles consistent essentiellement au parcellement et quelquefois avec ouverture de voies. Ces opérations de lotissement ont favorisé une croissance non maîtrisée des agglomérations urbaines, avec un déploiement des habitats spontanés communément appelés « non lotis ». Cette situation pose de nombreux défis comme les difficultés de mobilité, l'évacuation des eaux de pluie, des eaux usées et excréta, les pollutions et nuisances.

✓ L'accès à l'assainissement

L'assainissement souffre encore de l'insuffisance des moyens des services publics, privés et associatifs, ainsi que du manque de moyens des populations en particulier périurbaines (zones non loties). En effet, le taux national d'accès à l'assainissement reste faible avec un rythme d'évolution timide. Ainsi, il est passé de 25,3% en 2020 à 26,7% en 2021. La quantité de déchets domestiques collectés dans les communes urbaines a atteint 472693,48 tonnes pour seulement 05 unités industrielles opérationnelles de traitement et de valorisation des déchets solides. Dans ces conditions, la rue reste toujours le principal mode d'évacuation des ordures ménagères

✓ L'accès à l'eau potable

Le taux d'accès à l'eau potable après avoir connu une augmentation continue au plan national de 2014 à 2020, a enregistré une baisse en 2021. Il est passé de 76,4% en 2020 à 76,2% en 2021, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage. Cette baisse s'explique par la prise en compte des données démographiques issues du RGPH 2019 prenant en compte la situation sécuritaire précaire dans certaines localités. Cette situation a entraîné un ralentissement du rythme de croissance annuel moyen qui est passé de 1,2% entre 2014 et 2020 à 1,0% entre 2014 et 2021. A ce rythme de croissance, le taux d'accès à l'eau potable à l'horizon 2030, serait de 83,7%. Ce qui est loin de la cible fixée par les ODD en 2030. Ce taux présente également une disparité entre les milieux de résidence. En milieu rural le taux d'accès à l'eau potable en 2021 est resté le même qu'en 2020.

Le taux d'accès le plus élevé est enregistré dans la région du Centre-Sud (89,1%) et le plus faible dans la région de l'Est (53,7%). Par ailleurs, le nombre de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 65% est passé de 101 en 2020 à 98 en 2021. Le nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural, après avoir enregistré une baisse continue entre 2016 et 2020, connaît une légère hausse en passant de 55 en 2020 à 61 en 2021. Quant au taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain, il a connu une hausse tendancielle sur la période, passant de 83,0% en 2012 à 92,2% en 2021, soit un taux de croissance annuelle moyenne de 1,1%. Cependant, en 2021, il enregistre une baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2020. Ce taux présente des disparités entre les régions. Il varie de 54,6% dans la région du Sahel en 2021 à 100% dans les régions du Centre, des Cascades et du Centre Sud.

Tableau 00.0 78: Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de 2012 à 2021

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL										
Intitulé	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de forages (équipé de PMH et Artésien)	42 655	44 911	46 590	48 340	50 171	53 245	55 658	57 684	61 044	63 984
Nombre de puits modernes (permanent et équipés de PMH)	8 526	8 244	8 561	8 617	8 453	8 421	8 384	8 348	8 368	8 385
Nombre d'AEPS /PEA/AEP-MV	688	754	855	937	1034	1 189	1 398	1649	2109,0	2 867
Nombre de bornes fontaines fonctionnelles	2 729	2 845	3 240	3 596	3 930	3 817	4 242	4 419	4 963	5 836

Taux de fonctionnalité des PEM (%)	86,4	87,9	83,3	88,7	88,6	89	90	90,5	91,2	90,9
Taux de fonctionnalité des AEPS/PEA (%)	77,9	77,1	76,6	84,1	84,3	88	89	86,9	85,8	87,1
Population desservie en eau potable (milliers de personnes)	7 759,7	8 823,4	8 823,4	8 823,4	8 823,4	9 149	9 581	9 928	10 337	10 655
Proportion de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 65% année N	45,01	44,16	42,74	41,03	40,46	39,60	32,19	30,48	28,77	27,90
Taux d'accès à l'eau potable (%)	63	63,5	64,1	65	65,4	66	67	68,4	69,5	69,5
Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural	386	-	325	360	275	196	89	69	55	

Tableau 00.0 79: Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU URBAIN										
Intitulé	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'abonnés actifs pour les BP (en milliers)	234	271,9	300,7	336,3	361,5	396	397	415	442	490
Nombre de bornes fontaines actives/fonctionnelles	2 614	2 918	3 141	3 275	3 481	3 534	3 241	3 304	3 382	3 407
Nombre de personnes additionnelles desservies en milieu péri-urbain (annuellement) en milliers	54,4	19,7	19,6	38,8	55,1	16	34	36	6,282	119,2
Population desservie en eau potable (milliers de personnes)	3 312,6	3 734,0	4 043,2	4 354,5	4 686,7	4 935	5 137	5 428	5 694	5 821
Taux d'accès à l'eau potable (%)	83	86	88	90	91	92	91	93	93,3	91,5
Rendement de distribution (%)	82,1	83,5	81,7	81,2	80,7	78	77	75,6	75,8	72,2
Indice de consommation du réseau (m3/j/km)	22,4	22,1	21,4	21,4	21,3	21	22	22,31	22,31	22,89
Longueur du réseau par abonné cat 1 et 2 (ml/abonné)	31,6	29,3	29,4	29	27	22	22	24,14	24,14	19,96
Taux de branchements inactifs (%)	14,1	12,6	11,3	10,9	11,9	13	10	11,3	10,39	10,29
Nombre d'agents pour 1000 abonnés	3,7	3,4	3,2	2,9	2,7	3	2	2,5	2,4	2,4
Consommation spécifique par BP (m3)	45,7	47,8	46	45	43,3	46	42	51	42	43

Source : ONEA, tableau de bord statistique de l'eau et de l'assainissement 2022

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

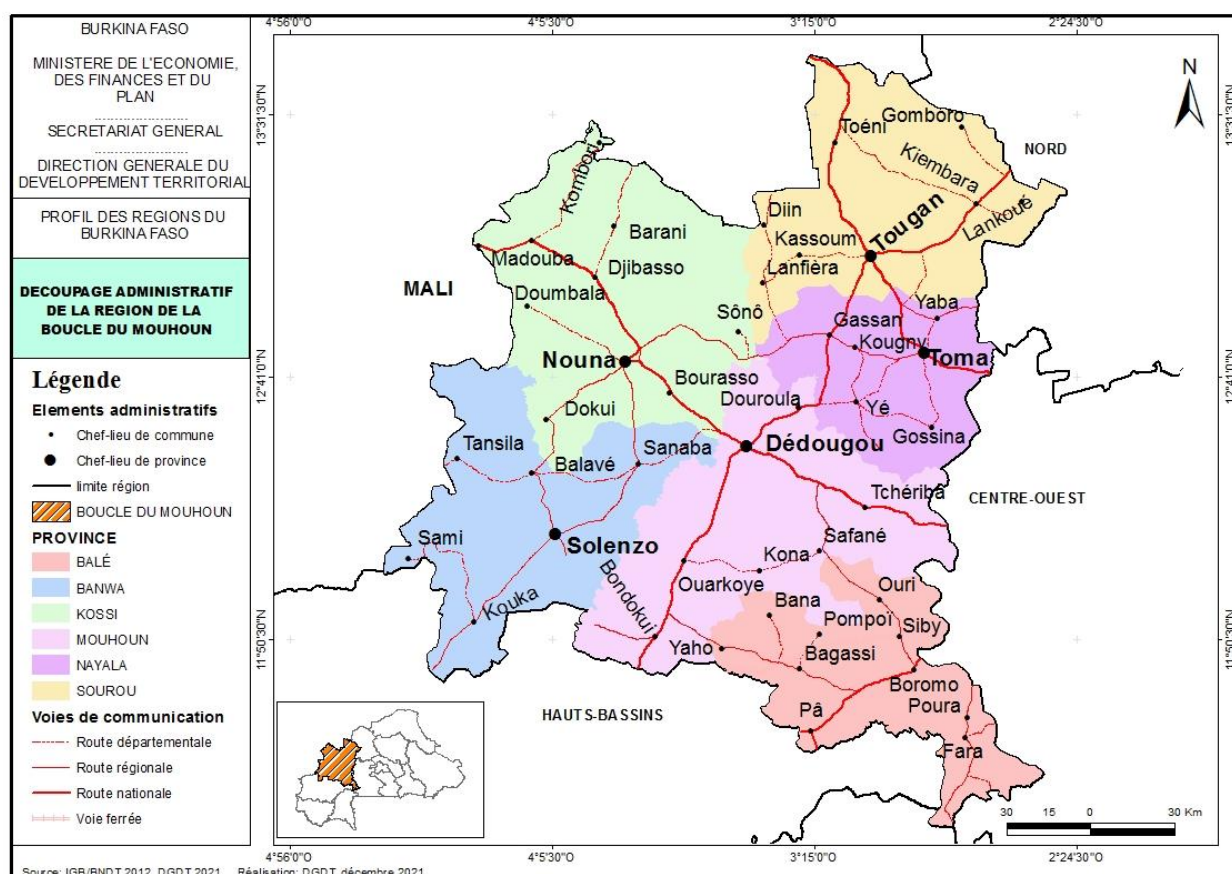
I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

Située au Nord-Ouest du Burkina Faso, longitude 12°30 nord et latitude 3°30 ouest, la région de la Boucle du Mouhoun a une superficie totale de 34 145 km², soit 12% du territoire national. La population de la région est estimée en 2019 à 1 901 269 habitants (9.26% de la population du Burkina Faso), soit une densité de 55,38 habitants au Km². La région comprend six (6) provinces que sont : les Balé, les Banwa, la Kossi, le Mouhoun, le Nayala et le Sourou. Le chef-lieu de la région est Dédougou situé à 230 km de la capitale Ouagadougou.

La région de la Boucle du Mouhoun est limitée : au nord par la région du Nord et la République du Mali ; au Sud par la région du Sud-ouest et celle des Hauts Bassins, à l'Est par la région du Centre Ouest et à l'Ouest par la République du Mali.

Carte 01. 01 : Localisation de la région de la Boucle du Mouhoun



1.2. Organisation administrative

La région de la Boucle du Mouhoun comprend 47 communes dont 41 rurales et 6 urbaines. L'ensemble de ces communes était composé de 972 villages en 2016. En 2019, on dénombre 1020 villages, soit une création de 48 villages administratifs en 4 ans. Les six (06) villes de la région (chefs-lieux de provinces) sont divisées en secteurs (35 au total).

La province de la Kossi, avec une superficie de 7382 km² (21,62% de la superficie régionale) est la province la plus vaste de la région suivie de la province du Mouhoun avec une superficie de 6 683 km². La province la plus petite en termes de superficie est celle du Nayala avec 3 812 km² (11,16% de la superficie régionale). La commune la plus vaste est celle de Barani avec 1 913 km² dans la province de la Kossi et suivie de la commune de Tougan avec 1 742,6 km² (voir le tableau ci-dessous).

Tableau 01. 0 1 : Superficies et distances entre les communes au chef-lieu de région

Provinces	Communes	Superficies (Km ²)		Type de commune	Nb de villages	Nb de secteurs	Distance au chef-lieu de la région
		Valeur absolue	% /Région				
BALE	Bagassi	615,53	1,8	Rurale	27		155
	Bana	157,87	0,46	Rurale	10		65
	Boromo	1 001,074	2,93	Urbaine	8	4	110
	Fara	751,12	2,2	Rurale	25		165
	Oury	701,75	2,06	Rurale	19		85
	Pâ	412,01	1,21	Rurale	8		155
	Pompoui	239,61	0,7	Rurale	11		170
	Poura	77,42	0,23	Rurale	8		155
	Siby	205,99	0,6	Rurale	8		95
	Yaho	420,23	1,23	Rurale	10		185
	Total Balé	4 583	13,42		134	4	
BANWA	Balavé	502,744	1,47	Rurale	8		115
	Kouka	802,793	2,35	Rurale	17		140
	Sami	634,935	1,86	Rurale	9		240
	Sanaba	973,432	2,85	Rurale	20		55
	Solenzo	2049,699	6	Urbaine	30	4	90
	Tansila	941,802	2,76	Rurale	30		145
	Total Banwa	5 905	17,29		114	4	
KOSSI	Barani	1 913,19	5,6	Rurale	42		120
	Bomborokuy	470,003	1,38	Rurale	16		100
	Bourasso	584,436	1,71	Rurale	15		35
	Djibasso	874,031	2,56	Rurale	49		125
	Dokui	778,486	2,28	Rurale	25		100
	Doumbala	457,109	1,34	Rurale	36		105
	Kombori	183,172	0,54	Rurale	17		155
	Madouba	129,238	0,38	Rurale	8		150
	Nouna	1554,436	4,55	Urbaine	59	7	60
	Sono	438,039	1,28	Rurale	9		55
	Total Kossi	7 382	21,62		276	7	
MOUHOUN	Bondokuy	1 033,579	3,03	Rurale	29		55
	Dédougou	1 340,399	3,93	Urbaine	37	6	0

Provinces	Communes	Superficies (Km ²)		Type de commune	Nbre de villages	Nbre de secteurs	Distance au chef-lieu de la région
		Valeur absolue	% /Région				
	Douroula	435,993	1,28	Rurale	12		25
	Kona	605,175	1,77	Rurale	17		80
	Ouarkoye	1 000,204	2,93	Rurale	24		50
	Safané	1 011,844	2,96	Rurale	40		55
	Tchériba	1 255,714	3,68	Rurale	28		50
	Total Mouhoun	6 683	19,57		187	6	
NAYALA	Gassan	1 086,18	3,18	Rurale	25		55
	Gossina	435,626	1,28	Rurale	16		77
	Kougny	316,358	0,93	Rurale	10		70
	Toma	445,065	1,3	Urbaine	16	7	90
	Yaba	762,471	2,23	Rurale	22		105
	Yé	765,94	2,24	Rurale	20		50
	Total Nayala	3 812	11,16		109	7	
SOUROU	Di	292,692	0,86	Rurale	17		135
	Gomboro	452,524	1,33	Rurale	10		157,5
	Kassoum	623,164	1,83	Rurale	35		115
	Kiembara	718,042	2,1	Rurale	14		140
	Lanfiéra	269,766	0,79	Rurale	12		150
	Lankoué	340,425	1	Rurale	7		150
	Toéni	1 340,30	3,93	Rurale	24		150
	Tougan	1 742,60	5,1	Urbaine	33	7	90
	Total Sourou	5 780	16,93		152	7	
REGION	Total Région	34 145	100		972	70	

Source : DREP/BMH, IGB (base de données topographiques,) 2021

II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.2. Le relief

La région de la Boucle du Mouhoun est peu accidentée. Le relief est assez monotone même si par endroit, cette monotonie est interrompue par des affleurements de grès parfois fortement escarpés (Sud du Mouhoun, Nord-Est des Balé et le centre des Banwa). Ces collines constituent ce qu'on appelle les hauts ensembles et leur altitude varie généralement entre 340 et 458 m. Le pic de Konkoliko (dans les Balé) est le plus haut sommet de la région et culmine à 621 m d'altitude.

Le haut glacis est constitué par les plateaux d'altitude moyenne de 300 à 340m, qui jouxtent les hauts ensembles. Quant aux plaines, elles couvrent plus de 70% de la superficie régionale et correspondent à la partie inférieure du glacis. L'altitude dans ces plaines est généralement inférieure à 300 m et atteint son plus bas niveau dans les zones d'inondation des cours d'eau.

2.3. Climat

La région de la Boucle du Mouhoun est située dans la zone soudano-sahélienne avec cependant trois (3) variantes qui sont :

- au Nord, le secteur sub-sahélien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 550 à 750 mm. ;
- au Centre, le secteur Nord-soudanien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 700 à 900 mm. Il s'étend sur la partie Sud de la province de la Kossi, sur toute la province du Nayala et les parties septentrionales des provinces du Mouhoun, et des Banwa ;
- au Sud, le secteur sud-soudanien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 1 000 à 1 100 mm qui couvre entièrement la province des Balé et la partie Sud des Banwa et du Mouhoun.

Ainsi, la région est soumise à deux saisons qui s'alternent au cours de l'année. Une longue saison sèche de 7 à 8 mois au Nord et une courte saison pluvieuse qui s'étale sur 4 à 5 mois dans le nord. Alors que dans le Sud la saison des pluies couvre environ 5 à 6 mois contre 6 à 7 mois de saison sèche. Les températures modérées varient entre 19 et 23,49°C. Les températures extrêmes de 35°C et 40°C ont été enregistrées respectivement en 2016 et 2022 et l'importance des ressources végétales de la région de la Boucle du Mouhoun permettent de classer la région parmi celles considérées comme ayant un couvert végétal acceptable. Le tableau 01.02 fait la situation sur les températures extrêmes (en °C) dans les stations de la région

Tableau 01. 0 2: Températures extrêmes (en °C) dans les stations de la région

STATION	TEMPERATURE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Station Dédougou	Température minimale	19	23	23	22,9	23,2	23,49	22,98
	Température maximale	40	36	36	35,9	35,6	36,15	35,09
Station Boromo	Température minimale	23	22	22	22,2	22,3	22,60	22,20
	Température maximale	36	36	36	35,5	35,6	36,30	35,10

Source : Service météo Dédougou 2022

Entre 2016 et 2022, une moyenne de 856,78 mm de pluie répartie sur 60 jours en moyenne a été enregistrée dans la région. La moyenne pluviométrique la plus élevée durant cette période est enregistrée dans la station pluviométrique de Solenzo (919,9 mm) dans la province des Banwa tandis que celle la plus faible est observée dans la station de Tougan (753,6 mm), dans la province du Sourou. Les tableaux ci-dessous montrent l'évolution de la pluviométrie et des températures extrêmes des sept dernières années dans les différents postes pluviométriques de la région.

Tableau 01. 0 3: Evolution de la pluviométrie des sept dernières années selon la province

Stations		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Boromo	H2	825	1038,2	596,2	1009	849	790,8	1 044,0
	NJ3	78	89	43	73	77	81	62
Solenzo	H	989	1129,6	652,6	906,4	911,7	770,3	1079,7
	NJ	64	84	43	66	71	42	64
Nouna	H	978	848	680	1136	871,6	740,3	775,5
	NJ	51	63	42	56	49	42	44
Dédougou	H	944	1021,2	572,4	969, 7	813	826,8	889,0
	NJ	76	87	44	74	75	71	74
Toma	H	1044	1058,6	475	1018	803,9	730,6	972 ;9

2 H = hauteur d'eau tombée

3 NJ = nombre de jours de pluie

Stations		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	NJ	57	64	40	57	50	55	46
Tougan	H	775	782	412,3	980,3	925,3	596,2	804,1
	NJ	58	54	44	57	55	51	52
Moyenne des stations	H	925,8	979,6	564,8	1003	854,3	742,5	927,5
	NJ	64	74	43	63,8	56,3	57,0	57,0

Source : Service météo Dédougou, 2022

2.4. Hydrographie

La région de la Boucle du Mouhoun est assez bien drainée avec un réseau hydrographique assez dense. L'ensemble de la région fait partie du Bassin versant du Mouhoun dont le principal tributaire actif est le fleuve Mouhoun qui est un cours d'eau permanent traversant la région sur 280km. La région est couverte par trois sous-bassins versants rattachés au Bassin du Mouhoun. L'ensemble du réseau s'organise en cinq sous bassins versants qui sont le Banifing, le Mouhoun inférieur, le Mouhoun supérieur, le Nakanbé et le Sourou.

Autour du fleuve Mouhoun s'organisent des cours d'eau secondaires permanents comme le « Tuy » ou grand Balé, le Sourou et le Nayala. En plus du fleuve Mouhoun et de ses affluents, il existe d'autres cours d'eau permanents comme le Nawaka, le Tibouzou et non permanents comme la Kossi, le Koin, le Zouma.

2.5. Ressources en sols

Les sols de la région sont assez variés. Les principaux types de sol rencontrés sont : les sols minéraux bruts associés aux sols peu évolués, les sols peu évolués, les vertisols et les sols bruns eutrophes, les sols sodiques, les sols hydromorphes, les sols isohumiques et les sols sesquioxydes.

2.6. Ressources forestières et fauniques

La région de la Boucle du Mouhoun enregistre des nuances du Nord au Sud sur le plan des formations végétales :

- au Nord dans le secteur Sud sahélien, la végétation évolue de la steppe arbustive au Nord à la steppe arborée et à la savane au Sud ;
- au Centre, dans le secteur Nord soudanien dominant les savanes arbustives à arborées, les formations mixtes des vallées associées aux cultures ;
- au Sud, dans le secteur Sud-soudanien, s'étend la savane arborée à boisée avec des forêts galeries le long des cours d'eau.

Ces formations végétales servent de gîte à une faune qui est assez riche et variée.

En matière de forêts, la région comptait en 2022, 12 forêts classées avec une superficie totale de départ de 233 425 ha. On note aussi la présence des forêts villageoises et des bois sacrés qui sont protégés par les populations locales.

Toutes ces forêts sont menacées par la coupe abusive du bois, les feux de brousse, le pâturage, le braconnage et toutes sortes de pressions anthropiques.

La région de la Boucle du Mouhoun dispose de deux (2) aires de protection de la faune. Il s'agit des aires des deux Balé d'une superficie de 115 000 ha et celle de Pâ qui a 15 625 ha comme superficie. Ces deux (2) aires de protection sont situées dans la province des Balé. La faune de la région est assez riche et variée. Elle est constituée en grande partie de petits gibiers (lièvres, antilopes de petite taille, rats, écureuils, tourterelles...).

Les grands gibiers rencontrés sont essentiellement quelques troupeaux d'hippopotames, des buffles, des éléphants (espèces intégralement protégées), des phacochères, des hyènes, des lions et des panthères.

Les aléas climatiques et les actions anthropiques diverses ont dégradé voire détruit l'habitat de la faune, l'exposant à l'assaut des braconniers et conduisant à la diminution et à la disparition de certaines espèces.

Les plans d'eau de la région constituent l'habitat des ressources halieutiques. Il n'existe pas de données précises sur le potentiel en ressources halieutiques de la région. Cependant, un rapprochement du lac Sourou avec d'autres cours d'eau (Niger, Sénégal) a permis d'estimer son potentiel entre 300 et 1000 tonnes selon l'importance de la crue.

Tableau 01. 0 4: Situation des forêts classées de la région en 2023

N°	Nom des forêts classées	Lieu (Département)	Date de classement	Sup. (ha)
1	Bonou	Balés	1639/SE/SF du 19 juin 1937	1 700
2	Deux Bâlés	Balés	1639/SE/EF du 19 juin 1937	115 000
3	Kari		3320/SE du 13 octobre 1938	13 000
4	Nosébou		117/SE du 19 juin 1937	14 000
5	Oualou (Ouoro)		3320/SE du 13 octobre 1938	14 000
6	Pâ	Balé	1639/SE du 19 juin 1937	15 625
7	Sâ		3320/SE du 13 octobre 1938	5 400
8	Sorobouly	Balé	3320/SE du 13 octobre 1938	5 800
9	Sourou		113/SF du 17 janvier 1940	14 000
10	Téré		1092/SE du 27 mars 1937	10 700
11	Tissé		8314/SE/F du 23 nov. 1951	21 500
12	Toroba		3320/SE du 13 octobre 1938	2 700

Source : DREEA BMH, 2022

2.7. Ressources minières

La Boucle du Mouhoun possède des formations géologiques favorables pour contenir des gisements miniers. On peut citer :

- Le site d'or de Wona dans la commune de Bana qui s'étend dans les communes de Pompoï ; Safané et de Kona est un site minier à ciel ouvert. Il est en exploitation actuellement par la société ENDAVOUR MINING. Cette société l'a acquis avec la société SEMAFO qui est une société canadienne. SEMAFO a obtenu un permis d'exploitation dont les réserves exploitables sont estimées à 35 tonnes d'or. La poursuite des recherches sur ce site minier a montré une évolution des réserves qui seraient de 100 tonnes étalées sur un périmètre de 90 km ;
- Le site d'or de Bagassi, un site industriel souterrain exploité par la société ROXGOLD. Cette mine est entièrement dans la commune de Bagassi.

Il convient également de noter que de nombreux indices miniers sont signalés dans la région. Mais tous ces indices n'ont pas toujours fait l'objet d'études approfondies. Il s'agit principalement d'indices miniers relatifs au diamant dans le bassin versant du Mouhoun, au plomb (indice de plomb de Gan) au Nord-Est de Tougan dans la province du Sourou, à l'aluminium (bauxite) dans la province des Balé (indice de Fara : 300 000 tonnes) et à la tourbe dans la vallée du fleuve Sourou.

La région a bénéficié en 2022 du fond minier de développement local d'un montant de 3 821 502 000 FCFA en 2022 comparativement à 2020 où il était à 7 413 709 000 FCFA soit une baisse de 48,45%.

Le tableau 01.05 et le tableau 01.06, donne respectivement la situation des permis d'exploitation en 2023 et la situation des sites et substances minières exploitées en 2023

Tableau 01. 0 5: Situation des permis d'exploitation en 2023

Entité	PROVINCE	Nombre de permis d'exploitation industrielle	Nombre de permis d'exploitation semi-mécanisée	Nombre de permis d'exploitation artisanale	Total permis d'exploitation
	Balé	1	0	0	1
	Mouhoun	1	0	0	1

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Boucle du Mouhoun	Kossi	0	0	0	0
	Banwa	0	0	0	0
	Sourou	0	0	0	0
	Nayala	0	0	0	0

Source : Annuaire statistique MEMC,2023

Tableau 01. 0 6: Situation des sites et substances minières exploitées en 2023

Région	PROVINCE	Type de minerais
Boucle du Mouhoun	Balé	or
	Mouhoun	or
	Kossi	Néant
	Banwa	Néant
	Sourou	Néant
	Nayala	Néant

Source : Annuaire statistique memc,2023

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Evolution des effectifs de la population de la région

De 1 442 749 habitants en 2006, la population de la Boucle du Mouhoun est passée à 1 901 269 habitants en 2019, soit un taux de croissance annuel moyen de 2,15%. La population de la région en 2019 représente 9,27% de la population du Burkina Faso. En 2023 de la population de la région est estimée à 2 060 948 habitants selon la projection 2020-2035.

La répartition de cette population par province montre que la province du Mouhoun est en tête avec 427 366 habitants en 2023, soit 20,74% de la population régionale. Elle est suivie par la Kossi avec une population de 387 389 (18,80%). La province la moins peuplée est le Nayala avec une population estimée à 242 992 habitants soit un taux 11,79% de la population régionale.

Sur le plan communal, les cinq (05) communes les plus peuplées en 2023 étaient : Solenzo (172 830 hbts), Dédougou (136 428 hbts), Nouna (96 788 hbts), Tougan (96 371 hbts) et Kouka. (79 943 hbts). Celles les moins peuplées sont : Madouba (10 896 hbts), Sono (11 080 hbts), Gomboro (13 385 hbts), Sami (15 249 hbts), Pompoï (15 326 hbts) et Kombori (16 932 hbts).

En termes de densité, la région enregistre 60,36 habitants/km² en 2023 contre 56 habitants/km² en 2019. Les communes densément peuplées en 2023 sont Poura, Di, Bana, Lanfiera et Dédougou. Celles qui ont une densité moindre sont Sami, Sono, Toeni et Gomboro.

La répartition de la population selon le sexe en 2023 montre une légère supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes dans la région de la Boucle du Mouhoun (50,40 %). Cette situation est perceptible dans l'ensemble des provinces de la région et est plus marquée dans les Banwa qui dénombre 51,06% de femmes en 2019 à contrario dans la Kossi, on dénombre plus d'hommes que femmes.

Quelques données démographiques sur la population de la Boucle du Mouhoun sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 01. 0 7: Répartition de la population de 2006, 2019 et projection 2023 par province et commune

Entité Territoriale	2006			2019						TAMA	Projection 2023
	Sup	Pop	Densité	Nbre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nbre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
BALE	4 583	213 423	47	61 685	297 468	148 040	149 428	99%	65	2,60%	326 099
BAGASSI	616	33 309	54	9 674	42 424	20 937	21 487	97%	69	1,90%	45974
BANA	158	13 000	82	3 854	19 787	10 198	9 589	106 %	125	3,30%	21846
BOROMO	1 001	29 849	30	8 551	40 229	20 056	20 173	99%	40	2,30%	43293
FARA	751	37 167	49	12 020	61 001	29 897	31 104	96%	81	3,90%	67916
OURY	702	26 805	38	7 212	35 964	18 238	17 726	103 %	51	2,30%	39197
PA	412	19 755	48	5 512	27 011	13 052	13 959	94%	66	2,40%	30081
POMPOI	240	11 032	46	2 766	14 067	7 196	6 871	105 %	59	1,90%	15326
POURA	77	12 026	155	3 898	19 056	9 433	9 623	98%	246	3,60%	21034
SIBY	206	14 047	68	3 861	18 559	9 427	9 132	103 %	90	2,20%	20464
YAH0	420	16 433	39	4 337	19 370	9 606	9 764	98%	46	1,30%	20968
BANWA	5 905	269 375	46	62 892	346 989	169 820	177 169	96%	59	2,00%	368627
BALAVE	503	16 200	32	4 347	24 103	11 943	12 160	98%	48	3,10%	26658
KOUKA	803	59 118	74	12 769	73 747	35 170	38 577	91%	92	1,70%	79943
SAMI	635	8 629	14	2 374	13 596	6 711	6 885	97%	21	3,60%	15249
SANABA	973	33 009	34	7 032	38 037	19 032	19 005	100 %	39	1,10%	40815
SOLENZO	2 050	121 819	59	28 991	158 763	77 823	80 940	96%	77	2,10%	172830
TANSILA	942	30 600	32	7 379	38 743	19 141	19 602	98%	41	1,80%	42299
KOSSI	7 382	278 546	38	70 619	357 089	180 802	176 287	103 %	48	1,90%	387389
BARANI	1 913	47 991	25	10 454	54 748	27 745	27 003	103 %	29	1,00%	59227

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Entité Territoriale	2006			2019						TAMA	Projection 2023
	Sup	Pop	Densité	Nbre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nbre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
BOMBO-ROKUY	470	14 465	31	3 875	19 904	10 051	9 853	102 %	42	2,50%	21577
BOURASSO	584	11 746	20	3 807	20 115	10 117	9 998	101 %	34	4,20%	22026
DJIBASSO	874	52 157	60	13 230	63 283	31 919	31 364	102 %	72	1,50%	68253
DOKUY	778	27 760	36	7 727	40 588	20 601	19 987	103 %	52	3,00%	44500
DOUMBALA	457	27 353	60	6 704	33 326	16 620	16 706	99%	73	1,50%	36110
KOMBORI	183	10 155	55	2 503	15 118	7 328	7 790	94%	83	3,10%	16932
MADOUBA	129	6 596	51	1 901	10 150	5 099	5 051	101 %	79	3,40%	10896
NOUNA	1 554	73 006	47	18 478	89 742	45 804	43 938	104 %	58	1,60%	96788
SONO	438	7 317	17	1 940	10 115	5 518	4 597	120 %	23	2,50%	11080
MOUHOUN	6 683	297 350	44	75 273	391 561	194 617	196 944	99%	59	2,10%	427366
BONDOKUY	1 034	50 527	49	11 405	62 214	30 919	31 295	99%	60	1,60%	67557
DEDOUGOU	1 340	86 965	65	25 752	123 973	60 577	63 396	96%	92	2,80%	136428
DOUROULA	436	12 804	29	3 087	18 418	9 344	9 074	103 %	42	2,80%	20158
KONA	605	19 606	32	5 313	27 164	13 798	13 366	103 %	45	2,50%	29893
OUARKOYE	1 000	38 830	39	8 535	44 616	21 839	22 777	96%	45	1,10%	48048
SAFANE	1 012	48 911	48	11 481	62 048	31 602	30 446	104 %	61	1,80%	67616
TCHERIBA	1 256	39 707	32	9 700	53 128	26 538	26 590	100 %	42	2,30%	57666
NAYALA	3 812	163 433	43	37 282	223 151	110 674	112 477	98%	59	2,40%	242992
GASSAN	1 086	32 397	30	8 028	44 139	22 498	21 641	104 %	41	2,40%	47856

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Entité Territoriale	2006			2019						TAMA	Projection 2023
	Sup	Pop	Densité	Nbre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nbre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
GOSSINA	436	18 442	42	3 641	26 241	12 606	13 635	92%	60	2,80%	28731
KOUGNY	316	15 949	50	3 684	22 323	11 416	10 907	105 %	71	2,60%	24197
TOMA	445	29 451	66	7 133	39 109	19 310	19 799	98%	88	2,20%	42781
YABA	762	31 627	41	6 588	41 381	20 141	21 240	95%	54	2,10%	44740
YE	766	35 567	46	8 208	49 958	24 703	25 255	98%	65	2,60%	54687
SOUROU	5 780	220 622	38	51 306	285 011	142 230	142 781	100 %	49	2,00%	308475
DI	293	23 863	82	7 096	38 087	19 498	18 589	105 %	130	3,70%	41480
GOMBORO	453	13 770	30	2 207	12 656	6 097	6 559	93%	28	-0,60%	13385
KASSOUM	623	20 973	34	4 677	25 694	13 129	12 565	104 %	41	1,60%	27608
KIEMBARA	718	29 267	41	6 751	39 289	19 114	20 175	95%	55	2,30%	42753
LANFIERA	270	18 817	70	4 714	25 486	13 069	12 417	105 %	94	2,40%	27771
LANKOUE	340	16 141	47	3 384	21 910	10 569	11 341	93%	64	2,40%	24055
TOENI	1 340	30 202	23	6 184	32 708	16 432	16 276	101 %	24	0,60%	35052
TOUGAN	1 743	67 589	39	16 293	89 181	44 322	44 859	99%	51	2,20%	96371
REGION	34 144	1 442 749	42	359 057	1 901 269	946 183	955 086	99%	56	2,10%	206 0948

Source : INSD RGPH 2006,2019 et Projection 2020-2035

La répartition de la population de la Boucle du Mouhoun selon le sexe et par tranche d'âge montre que la population régionale de moins de 15 ans représente 47,8% et celle de plus de 65 ans représente 1,83%. La population de moins de 35 ans représente 79,63 % de la population. Celle de 15 à 35 ans constitue la tranche jeunes actives et représente 31,8%. La tranche active de la population (15 à 65 ans) représente 48,1% de la population totale.

Tableau 01. 0 8: Répartition de la population par groupe d'âges en 2023

ENTITE GEOGRA PHIQUE	0-2 ans		3-6 ans		7-12 ans		13-19 ans		20-24 ans		25-59 ans		60 ans ou +		Total	
	Effectif	(%) Proportion	Effectif	(%) Proportion	Effectif	(%) Proportion	Effectif	(%) Proportion	Effectif	(%) Proportion	Effectif	(%) Proportion	Effectif	(%) Proportion	Effectif	(%) Proportion
BALE	35 415	16	44 125	16	55 724	16	48 664	16	26 423	16	92 479	16	14 851	16	317 681	16
BANWA	41 093	18	51 201	18	64 658	18	56 464	18	30 654	18	107 324	18	17 233	18	368 627	18
KOSSI	42 174	19	52 546	19	66 361	19	57 950	19	31 459	19	110 149	19	17 690	19	378 329	19
MOUHOUN	46 457	21	57 885	21	73 103	21	63 838	21	34 657	21	121 332	21	19 484	21	416 756	21
NAYALA	26 430	12	32 931	12	41 588	12	36 318	12	19 717	12	69 032	12	11 086	12	237 102	12
SOUROU	33 600	15	41 864	15	52 872	15	46 172	15	25 066	15	87 756	15	14 091	15	301 421	15
BOUCLE DU MOUHOUN	225 169	100	280 552	100	354 306	100	309 406	100	167 976	100	588 072	100	94 435	100	2 019 916	100

Source : INSD-Résultats RGPH 2019

Tableau 01. 0 9: Répartition de la population par sexe en 2023

ENTITE GEOGRAPHIQUE	Nombre de ménages en 2019	Homme		Femme		Ensemble	
		Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
BALE	61 685	161 757	15,75%	16 4342	15,75%	326 099	15,75%
BANWA	62 892	187 395	18,25%	190 399	18,25%	377 794	18,25%
KOSSI	70 619	192161	18,71%	195228	18,71%	387389	18,71%
MOUHOUN	75 273	211985	20,64%	215381	20,64%	427366	20,64%

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

NAYALA	37 282	12053 2	11,74%	12246 0	11,74%	24299 2	11,74%
SOUROU	51 306	15301 1	14,90%	15546 4	14,90%	30847 5	14,90%
BOUCLE DU MOUHOUN	359 057	1 026 841	100,00%	1 043 274	100,00%	2 070 115	100,00%

Source : INSD, RGPH 2019 et Projection 2020-2035

3.2. Evolution des naissances et décès enregistrés

Les naissances enregistrées se présentent en 2018 à 19 701 et en 2022 à 34 812 naissances. Les provinces ayant enregistré plus de naissance en 2022 sont par ordre d'importance le Mouhoun, la Kossi, le Sourou, les Banwa, les Balé et le Nayala.

S'agissant des décès enregistrés, ils sont moins déclarés dans la région. Le nombre de décès enregistrés dans les 47 communes concernées est passé de 198 en 2018 à 265 en 2022. En 2020, la situation d'enregistrement a connu un pic par rapport aux autres années. En effet, 300 cas de décès ont été enregistrés en 2020. Le tableau 01.10 montre l'évolution des naissances et décès enregistrés dans la région.

Tableau 01. 0 10: Evolution des naissances et décès enregistrés entre 2018 et 2022

Naissances						Décès				
Localité	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022
Balé	4 719	3 045	5 914	6 862	3 612	28	30	38	54	35
Banwa	3 084	5 372	9 078	10 714	4 294	14	37	28	46	14
Kossi	3 711	5 836	6 350	7 942	7 777	24	55	25	21	44
Mouhou n	3 667	4 924	7 967	10 132	10 644	57	46	144	131	146
Nayala	1 090	629	1 397	1 987	1 256	19	7	16	9	9
Sourou	3 430	3 759	4 106	4 700	6 899	56	23	49	17	17
Total région	19 701	23 565	34 812	42 337	34 482	198	198	300	278	265

Source : Annuaire statistique INSD 2022

La région de la Boucle du Mouhoun a connu une augmentation significative en termes de mariages enregistrés au cours des cinq (05) dernières années. De 138 mariages enregistrés en 2018, il est passé à 386 mariages enregistrés en 2022. Au niveau des provinces, celle du Mouhoun vient en tête avec 226 mariages enregistrés en 2022 suivi de la Kossi qui a enregistré 58 mariages. Cet écart observé entre les mariages enregistrés dans le Mouhoun par rapport aux autres provinces pourrait s'expliquer par le fait qu'elle est plus attractive. Le tableau ci-après montre l'évolution des mariages enregistrés de 2018 à 2022.

Tableau 01. 0 11: Evolution des mariages enregistrés entre 2018 et 2023

Entité territoriale	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Balé	24	22	79	101	55	nd
Banwa	13	38	38	58	5	nd

Entité territoriale	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Kossi	26	71	51	63	58	nd
Mouhoun	55	96	148	198	226	nd
Nayala	6	0	12	28	22	nd
Sourou	14	18	23	35	20	nd
BMH	138	245	381	483	386	nd

Source : annuaire statistique INSD 2022

Tableau 01. 0 12: Taux d'activité (%) selon le sexe

	TBA (%)			TNA (%)			Taux de Chômage (%) BIT			Taux de Chômage (%) au sens large		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
	42,4	46,5	44,5	61,8	46,2	53,8	2,9	4,3	3,5	18,6	27,2	22,6

Source : Annuaire statistique, INSD 2023, monographies des régions. INSD, 2022

3.3. Situation des Personnes Déplacées Internes

Le Burkina Faso est confronté depuis 2015 à un grave problème de sécurité, de paix et de cohésion sociale qui se manifeste par des attaques terroristes, des conflits communautaires ayant fait des milliers de victimes (des décès, des blessés, des victimes de dégâts de biens matériels, des Personnes Déplacées Internes/PDIs...). C'est ainsi que certaines communes de la région de la Boucle du Mouhoun enregistrent depuis 2019 un afflux de PDI qui présentent d'énormes besoins de protection (sécurité, vivres, santé, abris, éducation, documentation). En ce qui concerne l'enregistrement des PDIs, il se fait d'une part dans les registres de la DPGSNFAH et les services sociaux communaux et d'autre part sur les lieux d'habitation des PDIs via l'enregistrement digital.

A la date du 31 décembre 2022, malgré les difficultés liées à l'enregistrement des PDIs, les données du CONASUR indiquent quatre vingt quatre mille cent quarante-huit (84 148) Personnes Déplacées Internes dans la région de la Boucle du Mouhoun.

Parmi ces PDIs, on dénombre 19 415 hommes, 21 503 femmes et 48 512 enfants selon la stratégie d'accueil des PDIs dans la région qui est la famille hôte. Cette stratégie signifie que les personnes déplacées s'installent par affinité, en s'adossant sur des familles appelées Familles hôtes (FH). Parmi elles, certaines vivent dans des maisons en location généralement dans les zones non loties. Toujours est-il qu'il n'y a pas de sites d'accueil des PDIs dans la province du Mouhoun.

Hors de leur localité d'origine, les Personnes Déplacées Internes, totalement démunies, vivent dans des conditions extrêmement difficiles (sans abri ; difficultés alimentaires, de prise en charge sanitaire ; chocs psychologiques...) avec des besoins énormes sur le plan financier, en Articles Ménagers Essentiels, en sécurité, etc.

Tableau 01. 0 13: Situation des personnes déplacées internes au 31 décembre 2023

Provinces	Communes	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 5 ans	Enfants de plus de 5 ans	Total Enfants	Nombre total de PDI
Bale	Bagassi	23	26	30	66	96	145
	Boromo	1 497	1 951	1 626	4 045	5 671	9 119
	Fara	159	173	93	319	412	744
	Pa	15	34	2	55	57	106
	Poura	1 121	1 160	791	2 504	3 295	5 576
	Siby	1 243	1 417	1 040	3 001	4 041	6 701
Banwa	Balave	15	17	6	34	40	72
	Kouka	135	192	90	312	402	729
	Sanaba	60	67	20	134	154	281
	Solenzo	474	737	285	1 241	1 526	2 737
	Tansila	12	8	0	6	6	26
Kossi	Barani	253	314	93	527	620	1 187
	Bomborokuy	1 324	1 625	402	3 009	3 411	6 360
	Bourasso	17	14	4	28	32	63
	Djibasso	1 263	1 525	481	3 054	3 535	6 323
	Dokuy	7	5	4	14	18	30
	Kombori	201	195	51	302	353	749
	Madouba	66	72	19	94	113	251
	Nouna	3 289	3 709	1 374	8 431	9 805	16 803
	Sono	4	1	0	3	3	8
Mouhoun	Dedougou	2 451	2 451	2 451	2 451	2 451	2 451
	Douroula	7	7	7	7	7	7
	Kona	84	84	84	84	84	84
	Ouarkoye	39	39	39	39	39	39
	Safane	47	47	47	47	47	47
	Tchériba	13	13	13	13	13	13
Nayala	Gassan	25	30	15	54	69	124
	Gossina	3	0	0	6	6	9
	Kougny	8	19	6	12	18	45
	Toma	91	120	24	238	262	473
	Yaba	41	49	14	82	96	186
	Ye	51	66	46	149	195	312

Provinces	Communes	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 5 ans	Enfants de plus de 5 ans	Total Enfants	Nombre total de PDI
Bale	Bagassi	23	26	30	66	96	145
	Boromo	1 497	1 951	1 626	4 045	5 671	9 119
	Fara	159	173	93	319	412	744
	Pa	15	34	2	55	57	106
	Poura	1 121	1 160	791	2 504	3 295	5 576
	Siby	1 243	1 417	1 040	3 001	4 041	6 701
Sourou	Di	439	460	143	972	1 115	2 014
	Kiembara	155	138	14	114	128	421
	Lanfiera	18	23	13	72	85	126
	Lankoue	36	33	2	33	35	104
	Tougan	4 729	4 682	1 507	8 765	10 272	19 683
	Ensemble	19 415	21 503	10 836	40 317	48 512	84 148

Source : CONASUR, décembre 2023

3.4. Langues

Selon le RGPH 2019, les principales langues parlées dans la Boucle du Mouhoun sont par ordre d'importance le Mooré (28,1%), le Dafing (15,3%), le Bwamu (14,8%), le San (14,2%), le Dioula (8,5%), le Fulfuldé (6,4%) et le Bobo (3,5%). Ces langues représentent près de 90,8% de l'ensemble des langues parlées dans la région. Elles varient d'une province à une autre.

IV. EDUCATION ET FORMATION

4.1. L'éducation préscolaire

En 2022/2023, on dénombre 39 structures d'éducation préscolaire avec 91 salles d'activités dans la région de la Boucle du Mouhoun.

L'effectif des auditeurs dans la région est de 3 723 dont 50,0% sont des filles. Le privé accueille 52% et le communautaire 7,0%.

Les disparités provinciales sont très perceptibles tant au niveau des infrastructures qu'au niveau des effectifs. En effet, la province du Mouhoun qui abrite le chef-lieu de la région, avec ses 17 structures, compte le plus grand nombre d'auditeurs soit 46% de l'effectif régional. La province des Banwa a le plus faible effectif soit 206 auditeurs.

Le taux de préscolarisation en 2019/2020 est de 2,0%. Ce taux est inférieur à celui du niveau national (6,0%). Selon le sexe, les filles ont un taux de préscolarisation égal à celui des garçons (1,6%).

Le taux de préscolarisation par province dans la région présente de fortes disparités. La province du Mouhoun a le plus fort taux (3,5%) et celle des Balé, le plus faible (0,7%).

Tableau 01. 0 14: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation préscolaire en 2022/2023

Provinces	Nbre de structures	Nbre de salles effectif	Nbre d'élèves	Taux de pré-scolarisation
BANWA	0	0	0	0,0
KOSSI	3	9	331	0,9
LES BALE	15	24	953	3,0
MOUHOUN	17	48	1938	4,6
NAYALA	1	3	150	0,6

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

SOUROU	3	7	351	1,2
Total général	39	91	3 723	1,8

Source : DREPPNF, BMH, 2022/2023

4.2. Education primaire

En 2022-2023, la région de la Boucle du Mouhoun compte 7 632 enseignants dont 42% de femmes. Les enseignants qui exercent au privé représentent 12%. En analysant cette situation, il se dégage en termes d'atouts, que l'effectif du personnel en classe est important. L'écart de ratio entre la scolarisation des garçons et celles des filles est faible.

En termes de difficultés, on pourrait citer les effectifs pléthoriques, l'insuffisance des établissements, l'existence des classes sous paillote, l'insuffisance du mobilier, l'absence de points d'eau, de clôture et d'électricité dans certaines écoles. Un phénomène important à relever est la fermeture des classes (191 écoles publiques et privées) du fait de l'insécurité. Spécifiquement, les localités qui accueillent les élèves PDIs, sont confrontées à des problèmes de place dans les écoles. Il appartient à la région, en collaboration avec le ministère en charge de l'éducation de prendre des initiatives pour juguler tous ces maux.

En termes d'infrastructures, l'enseignement primaire dispose de 658 établissements dont 141 privés au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Tableau 01. 0 15: Situation des infrastructures au primaire en 2023

Région	Province	Commune	Ecoles complètes	Ecoles incomplètes	Total Ecoles
BOUCLE DU MOUHOUN	BANWA	SANABA	1		1
	Total BANWA		1		1
	KOSSI	BARANI	3	1	4
		BOMBOROKUY	3		3
		BOURASSO	1		1
		DJIBASSO	31	7	38
		DOKUY	1	2	3
		MADOUBA	6	5	11
		NOUNA	41	7	48
	Total KOSSI		86	22	108
	LES BALE	BAGASSI	23	15	38
		BANA	14	1	15
		BOROMO	32	1	33
		FARA	18	23	41
		OURY	30	1	31
		PA	9	4	13
		POMPOI	6	6	12
		POURA	11	5	16
		SIBY	12	1	13
		YAHOU	17	1	18
	Total LES BALE		172	58	230
	MOUHOUN	DEDOUGOU	81	15	96
		DOUROULA	1		1
		KONA	19	9	28
		SAFANE	43	17	60

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

		TCHERIBA	25	11	36
	Total MOUHOUN		169	52	221
	NAYALA	GOSSINA	1		1
		TOMA	16	1	17
		YABA	5	3	8
		YE	3		3
	Total NAYALA		25	4	29
	SOUROU	DI	3		3
		KASSOUM	8	1	9
		LANFIERA	2		2
		TOUGAN	51	4	55
	Total SOUROU		64	5	69
Total BOUCLE DU MOUHOUN			517	141	658

Source : DGESS MENAPLN, 2023

En ce qui concerne la situation de la fréquentation scolaire, la région de la Boucle du Mouhoun compte à la rentrée scolaire 2022/2023 au primaire, 76 063 garçons et 76 989 filles (soit 50,3%). La répartition des élèves selon le statut de l'école montre que 88% des élèves fréquentent le public. L'analyse par province au niveau du public fait ressortir que la province qui enregistre le plus grand effectif est le Mouhoun (72 353). Le plus petit effectif est observé dans la province du Sourou (27 074).

A la session de 2020, le taux de succès au CEP est de 61,9% pour la région contre 66% pour le niveau national. La région à cette session est classée 9e sur les 13 régions du Burkina Faso.

Tableau 01. 0 16: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2023

PROVINCE	COMMUNE	PUBLIC			PRIVE			TOTAL		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T
BANWA	SANABA	172	123	295				172	123	295
Total BANWA		172	123	295				172	123	295
KOSSI	BARANI				415	334	749	415	334	749
	BOMBOROKUY	47	48	95	34	36	70	81	84	165
	BOURASSO				14	16	30	14	16	30
	DJIBASSO	2155	1998	4153	2194	1935	4129	4349	3933	8282
	DOKUY	26	17	43				26	17	43
	MADOUBA	847	823	1670	84	51	135	931	874	1805
	NOUNA	3794	3892	7686	1478	1270	2748	5272	5162	10434
Total KOSSI		6869	6778	13647	4219	3642	7861	11088	10420	21508
LES BALE	BAGASSI	3940	4375	8315	258	127	385	4198	4502	8700
	BANA	1636	1744	3380	295	157	452	1931	1901	3832
	BOROMO	4089	4645	8734	1322	1127	2449	5411	5772	11183
	FARA	3927	4154	8081	544	464	1008	4471	4618	9089
	OURY	2874	3557	6431	607	149	756	3481	3706	7187
	PA	1355	1482	2837	8	7	15	1363	1489	2852

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

	POMPOI	1311	1359	2670	36	4	40	1347	1363	2710
	POURA	1883	1787	3670	286	248	534	2169	2035	4204
	SIBY	1660	1752	3412	111	91	202	1771	1843	3614
	YAH0	1839	2005	3844	152	127	279	1991	2132	4123
Total LES BALE		24514	26860	51374	3619	2501	6120	28133	29361	57494
MOUHOUN	DEDOUGOU	10621	11050	21671	3258	3523	6781	13879	14573	28452
	DOUROULA	234	236	470				234	236	470
	KONA	2291	2464	4755	181	60	241	2472	2524	4996
	SAFANE	4481	5330	9811	2549	1058	3607	7030	6388	13418
	TCHERIBA	3725	4567	8292	416	187	603	4141	4754	8895
Total MOUHOUN		21352	23647	44999	6404	4828	11232	27756	28475	56231
NAYALA	GOSSINA	32	24	56				32	24	56
	TOMA	1539	1574	3113	292	280	572	1831	1854	3685
	YABA	512	541	1053				512	541	1053
	YE	94	114	208				94	114	208
Total NAYALA		2177	2253	4430	292	280	572	2469	2533	5002
SOUROU	DI	80	72	152				80	72	152
	KASSOUM	469	459	928				469	459	928
	LANFIERA	21	13	34	18	18	36	39	31	70
	TOUGAN	4779	4625	9404	1078	890	1968	5857	5515	11372
Total SOUROU		5349	5169	10518	1096	908	2004	6445	6077	12522
Total région		60433	64830	125263	15630	12159	27789	76063	76989	153052

Source : DGESS MENAPLN, 2023

En 2023, la répartition des indicateurs par sexe montre que les filles présentent un meilleur TACH (35,2), un meilleur TBS 44,8% et un meilleur TBA (46, 3%) par rapport aux garçons.

La répartition spatiale présente des disparités selon les provinces. En effet, la province des Balé présente les meilleurs taux, suivis de la province du Mouhoun. Les Banwa et le Nayala ont les taux les plus faibles. Notons cependant que la situation sécuritaire a eu un impact sur les indicateurs scolaires de la région.

Tableau 01. 0 17: Les indicateurs au primaire en 2023

Provinces	TBA			TBS			TACH		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
BANWA	0,0	0,0	0,0	0,5	0,4	0,5	2,0	1,7	1,8
KOSSI	40,6	38,5	39,6	32,3	32,3	32,3	20,3	20,2	20,2
LES BALE	102,7	105,1	103,8	97,6	108,5	102,9	62,5	82,5	72,4
MOUHOUN	78,0	79,3	78,6	73,4	80,2	76,7	52,4	66,7	59,5
NAYALA	8,2	10,0	9,1	11,5	12,5	12,0	14,5	16,7	15,6

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

SOUROU	32,6	33,5	33,1	23,6	23,7	23,6	14,6	16,2	15,4
Total Région	45,7	46,3	46,0	41,5	44,8	43,1	28,7	35,2	31,9

Source : DGESS MENAPLN, 2023

4.3. Education non formelle

Sur le ressort territorial de la Boucle du Mouhoun, l'on dénombre 146 centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Il s'agit de 112 centres adultes et de 34 centres adolescents. Le tableau 01.18 établit la situation des infrastructures de l'éducation non formelle en 2023

Tableau 01. 0 18: situation des infrastructures de l'éducation non formelle en 2023

PROVINCE	Centre	Centre adulte	Centre adolescent
BANWA	17	17	0
KOSSI	25	21	4
LES BALE	22	16	6
MOUHOUN	45	24	21
NAYALA	27	24	3
SOUROU	10	10	0
Total région	146	112	34

Source : DGESS MENAPLN, 2023

4.4. Enseignements post –primaire et secondaire

La situation de l'éducation post primaire et secondaire dans la région de la Boucle du Mouhoun se caractérise globalement par une offre du secteur public largement supérieure à celle du privé en termes d'infrastructures. La situation du nombre d'infrastructures en 2022/2023 dans la région de la Boucle du Mouhoun fait état de 273 établissements répartis entre le post-primaire et le secondaire.

Tableau 01. 0 19: La situation des infrastructures au Post primaire et secondaire en 2022/2023

Région	Province	Commune	Ensemble			TOTAL
			Post-primaire	Secondaire	Post-primaire et secondaire	
BOUCLE DU MOUHOUN	BALE	BAGASSI	10		10	20
		BANA	4			4
		BOROMO	15			15
		FARA	11	1		12
		OURY	7			7
		PÂ	6			6
		POMPOÏ	5			5
		POURA	5			5
		SIBY	7		1	8
		YAHOU	6			6
	Total BALE		76	1	1	78
	BANWA	SOLENZO	2			2
	Total BANWA		2			2

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Région	Province	Commune	Ensemble			TOTAL
			Post-primaire	Secondaire	Post-primaire et secondaire	
	KOSSI	DJIBASSO	8			8
		DOKUY	4			4
		DOUMBALA	1			1
		MADOUBA	2			2
		NOUNA	21	1	1	23
	Total KOSSI		36	1	1	38
	MOUHOUN	BONDOUKUY	1			1
		DEDOUGOU	49	7	5	61
		DOUROULA	2			2
		KONA	7			7
		OUARKOYE	2			2
		SAFANE	15			15
		TCHERIBA	14			14
	Total MOUHOUN		90	7	5	102
	NAYALA	GOSSINA	2			2
		TOMA	12	1		13
		YABA	7			7
		YE	1			1
	Total NAYALA		22	1		23
	SOUROU	TOUGAN	27	1	2	30
	Total SOUROU		27	1	2	30
	Total BOUCLE DU MOUHOUN		253	11	9	273

Source : DGESS MENAPLN, 2023

En termes d'effectifs, la région de la Boucle du Mouhoun compte à la rentrée scolaire 2022-2023 un effectif de 59 499 élèves soit 32 430 filles et 27 069 garçons au post primaire et 21 197 élèves soit 10 097 filles et 11 100 garçons au secondaire. La répartition spatiale place le Mouhoun en tête des effectifs suivi des Balé. Les Banwa et la Kossi comptent les plus faibles effectifs.

Tableau 01. 0 20: Effectifs scolaires au public et au privé au post-primaire en 2022/2023

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

REGION	PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
			G	F	T	G	F	T	G	F	T
BOUCLE DU MOUHO UN	BALE	Bagassi	1088	1427	2515	43	48	91	1131	1475	2606
		Bana	643	661	1304				643	661	1304
		Boromo	925	1373	2298	416	524	940	1341	1897	3238
		Fara	1033	1202	2235	274	266	540	1307	1468	2775
		Oury	945	1356	2301				945	1356	2301
		Pä	392	520	912	96	147	243	488	667	1155
		Pompoï	512	672	1184				512	672	1184
		Poura	335	424	759	121	192	313	456	616	1072
		Siby	503	732	1235	38	41	79	541	773	1314
		Yaho	467	648	1115	8	8	16	475	656	1131
	Total BALE		6843	9015	15858	996	1226	2222	7839	10241	18080
	BANWA	Solenzo	66	51	117	34	29	63	100	80	180
	Total BANWA		66	51	117	34	29	63	100	80	180
	KOSSI	Djibasso	873	843	1716	293	249	542	1166	1092	2258
		Dokuy	213	207	420				213	207	420
		Doumbala	66	72	138				66	72	138
		Madouba	233	189	422				233	189	422
		Nouna	1778	1772	3550	1297	1056	2353	3075	2828	5903
	Total KOSSI		3163	3083	6246	1590	1305	2895	4753	4388	9141
	MOUHOUN	Bondokuy	2	3	5				2	3	5
		Dédougou	2471	3062	5533	2771	3324	6095	5242	6386	11628
		Douroula	271	324	595				271	324	595
		Kona	620	788	1408	19	7	26	639	795	1434
		Ouarkoye	24	26	50	15	28	43	39	54	93
		Safané	1409	1817	3226	203	260	463	1612	2077	3689
		Tchériba	1039	1559	2598	159	233	392	1198	1792	2990
	Total MOUHOUN		5836	7579	13415	3167	3852	7019	9003	11431	20434
	NAYALA	Gossina	162	141	303				162	141	303
		Toma	1275	1397	2672	448	508	956	1723	1905	3628
		Yaba	896	1218	2114				896	1218	2114
		Yé	54	67	121				54	67	121

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

REGION	PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
			G	F	T	G	F	T	G	F	T
	Total NAYALA		2387	2823	5210	448	508	956	2835	3331	6166
	SOUROU	Tougan	1777	2126	3903	762	833	1595	2539	2959	5498
	Total SOUROU		1777	2126	3903	762	833	1595	2539	2959	5498
Total BOUCLE DU MOUHOUN			20072	24677	44749	6997	7753	14750	27069	32430	59499

Source : DGESS MENAPLN, 2023

Tableau 01. 0 21: Effectifs scolaires au public et au privé au secondaire en 2022/2023

REGION	PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
			GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL
BOUCLE DU MOUHOUN	BALE	Bagassi	361	301	662				361	301	662
		Bana	242	191	433				242	191	433
		Boromo	480	617	1097	286	237	523	766	854	1620
		Fara	327	281	608	232	172	404	559	453	1012
		Oury	160	153	313				160	153	313
		Pä	71	64	135	89	95	184	160	159	319
		Pompoï	55	71	126				55	71	126
		Poura	119	99	218	46	85	131	165	184	349
		Siby	216	226	442	66	50	116	282	276	558
		Yaho	56	36	92	17	21	38	73	57	130
	Total BALE		2087	2039	4126	736	660	1396	2823	2699	5522
	BANWA	Solenzo				43	31	74	43	31	74
	Total BANWA					43	31	74	43	31	74
	KOSSI	Djibasso	309	168	477	49	24	73	358	192	550
		Dokuy	19	9	28				19	9	28
		Doumbala	8	14	22				8	14	22
		Madouba	15	12	27				15	12	27
		Nouna	550	512	1062	696	499	1195	1246	1011	2257
	Total KOSSI		901	715	1616	745	523	1268	1646	1238	2884
	MOUHOUN	Bondokuy	13	4	17				13	4	17
		Dédougou	1397	1159	2556	1868	1824	3692	3265	2983	6248

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

REGION	PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
			GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL
		Douroula	50	71	121				50	71	121
		Kona	89	92	181	8	3	11	97	95	192
		Ouarkoye	13	7	20	53	50	103	66	57	123
		Safané	336	389	725	53	36	89	389	425	814
		Tchériba	234	255	489	146	143	289	380	398	778
	Total MOUHOUN		2132	1977	4109	2128	2056	4184	4260	4033	8293
	NAYALA	Gossina	52	31	83				52	31	83
		Toma	521	551	1072	281	258	539	802	809	1611
		Yaba	155	179	334				155	179	334
	Total NAYALA		728	761	1489	281	258	539	1009	1019	2028
	SOUROU	Tougan	736	681	1417	583	396	979	1319	1077	2396
	Total SOUROU		736	681	1417	583	396	979	1319	1077	2396
	Total BOUCLE DU MOUHOUN		6584	6173	12757	4516	3924	8440	11100	10097	21197

Source : DGESS MENAPLN, 2023

Au cours de cette année scolaire, la région a enregistré un taux brut de scolarisation de 29,3 % pour le post primaire et de 16,4% pour le secondaire. Le taux d'achèvement au post-primaire est de 21,1% et de 15,2% pour le secondaire.

L'analyse par sexe place les filles au-dessus des garçons dans tous les indicateurs d'analyse. Quant à la répartition par province, les Balé viennent en tête au niveau du post-primaire et le Mouhoun se place en tête au niveau du secondaire. La province des Banwa présente les plus faibles indicateurs.

Tableau 01. 0 22: Statistiques sur les indicateurs du post primaire et secondaire en 2022/2023

Région	Province	2022-2023											
		TBA 6è			TBS			TNS			TACH		
		F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G
BOUCLE DU MOUHOUN	Balé	64,3	49,6	56,9	65,8	48,0	56,7	35,9	26,1	30,9	45,2	30,0	37,1
	Banwa	0,1	0,3	0,2	0,4	0,5	0,5	0,2	0,3	0,2	1,1	0,8	0,9
	Kossi	21,8	21,5	21,7	23,7	24,4	24,1	12,2	11,5	11,9	18,0	17,3	17,6
	Mouhoun	47,7	38,8	43,2	56,0	42,0	48,8	30,2	22,6	26,3	44,6	30,0	36,8
	Nayala	24,1	21,2	22,7	28,7	23,2	25,9	16,1	13,3	14,7	14,5	12,6	13,5
	Sourou	14,9	12,9	13,9	20,0	16,4	18,2	10,1	8,7	9,4	20,9	14,9	17,7
	Total	29,1	24,3	26,7	32,8	26,1	29,3	17,6	13,8	15,7	24,7	18,0	21,1
		TBA 2nde			TBS			TNS			TACH		
		F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G

Région	Province	2022-2023											
		TBA 6è			TBS			TNS			TACH		
		F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G
	Balé	29,5	21,2	25,1	28,5	26,1	27,2	7,4	5,9	6,6	26,1	27,0	26,6
	Banwa	0,3	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,3
	Kossi	9,6	11,1	10,4	11,0	12,8	11,9	2,9	3,0	3,0	10,8	11,2	11,0
	Mouhoun	30,2	24,4	27,1	32,4	30,0	31,1	8,2	7,5	7,9	28,7	27,4	28,0
	Nayala	12,2	10,1	11,1	14,4	12,5	13,4	3,6	3,2	3,4	11,0	11,1	11,1
	Sourou	10,3	10,4	10,4	12,0	12,8	12,4	3,8	4,0	3,9	11,7	12,0	11,9
	Total	15,7	13,2	14,4	16,7	16,1	16,4	4,4	4,0	4,2	15,1	15,2	15,2

Source : DGESS MENAPLN, 2023

V. SANTE

5.1. Infrastructures sanitaires

La Boucle du Mouhoun compte 294 formations sanitaires publiques en 2022 tout ordre confondu, dont un (01) Centre hospitalier régional, cinq (05) Centres médicaux avec antenne chirurgicale, neuf (09) Centres médicaux, 262 Centres de santé et de promotion sociales (CSPS), cinq (05) dispensaires isolés, douze (12) infirmeries. A cela, il faut ajouter la présence de 65 dépôts pharmaceutiques, de onze (11) officines, et de vingt-un (21) autres formations sanitaires.

La normalisation des dispensaires isolés interpelle à des actions afin d'améliorer l'accessibilité géographique des populations aux services de santé répondant aux normes.

Tableau 01. 0 23: Statistiques sur les infrastructures sanitaire en 2022

Régions / districts	CHU	CHR	CMA/HD	CM	CSPS	Dispensaires isolés	Maternités isolées	Infirmerie	Autres (Formations sanitaires privées)	Officines	Dépôts pharmaceutiques
Balé	0	0	1	2	45	0	0	0	6	1	17
Mouhoun	0	1	0	3	49	0	0	10	10	4	14
Kossi	0	0	1	2	50	2	0	0	3	3	3
Banwa	0	0	1	0	40	0	0	1	0	1	17
Nayala	0	0	1	0	35	0	0	0	0	1	8
Sourou	0	0	1	2	43	3	0	1	2	1	6
Boucle du Mouhoun	0	1	5	9	262	5	0	12	21	11	65

Source : Annuaire statistique de la Santé, 2022

5.2. Le personnel soignant

La situation du personnel de la santé en 2022 fait état de 141 médecins, 12 pharmaciens, 643 infirmiers d'Etat, 82 Infirmiers brevetés et 384 maïeuticiens et Sages-femmes. Ces effectifs sont très en deçà de la norme de l'OMS qui est de 1 agent de santé par domaine pour 1000 habitants. Si nous faisons le rapport, les pharmaciens ont 211 fois de

population par rapport à la norme de l'OMS suivis des médecins 21 fois la norme. C'est au niveau des infirmiers d'Etat que le rapport est faible avec 3 fois de la population de norme à s'occuper.

Tableau 01. 0 24: Effectif de quelques emplois du personnel de santé au 31 décembre 2022

Structures		Médecin spécialiste	Médecin généraliste	Pharmacien	Chir. dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SFE-ME	Infirmier
Balé	DS Boromo	1	12	1	0	19	95	12	72	0
Banwa	DS Solenzo	0	10	1	0	13	76	10	40	1
Mouhoun		33	48	7	2	82	240	28	140	6
Kossi	DS Nouna	2	15	1	0	25	98	14	55	0
Nayala	DS Toma	0	8	1	0	11	57	10	30	0
Sourou	DS Tougan	0	12	1	0	12	77	8	47	0
TOTAL BOUCLE DU MOUHOUN		36	105	12	2	162	643	82	384	7

Source : DGESS MSHP, 2022

5.3. Les indicateurs de santé

En 2022, la couverture vaccinale de la région se présente ainsi qu'il suit : Le CPN1(95,8), le CPN4(59,7), le RR1 et RR2 ont enregistrés respectivement un taux de couverture de 104,9 % et 89,3 %. Du taux accouchement dans les formations sanitaires, l'analyse par province (District) révèle certaines disparités. Quant au taux d'utilisation des méthodes contraceptives, il est de 23,1%.

Tableau 01. 0 25: Indicateurs de vaccination et santé maternelle en 2022

Province	Taux de couverture en BCG	Taux de couverture en DTG+HepB-	Taux de Couverture en RR1	Taux de couverture en RR2	Taux de couverture en VPI 1	Pourcentage de Femmes enceintes en CPN1	Couverture en CPN4	Taux accouchements dans les formations sanitaires
Bale	124,1	106,4	109,1	91,4	109,1	110	70,2	126,5
Banwa	111,1	92,6	99,3	76,7	98,4	97,1	52,6	102,8
Kossi	118,6	101,9	103,4	92,7	104,3	100,9	61,6	108,1
Mouhoun	119,9	104,7	108,7	93,2	105,3	99,2	65,4	102,3
Nayala	102,7	101,1	103,3	99,5	101,1	73,4	44,1	85,3
Sourou	111,7	102,7	105,2	85,0	103,8	85,1	55,8	92,4
TOTAL REGION	115,5	101,5	104,9	89,3	103,7	95,8	59,7	107,8

Source : DGESS MSHP, 2022

La région de la Boucle enregistre diverses maladies pathologiques à savoir le paludisme, la diarrhée sanguinolente, la rougeole, la méningite, etc. Parmi ces pathologies, le paludisme vient en tête avec 825 879 cas de consultation en 2022

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

suit respectivement de la diarrhée sanguinolente (86 718 cas), la rougeole (310 cas), la méningite (195 cas) et les parasites paralysie flasque aigue (162 cas). Les cas de consultation du paludisme les plus enregistrés s'observe dans les districts de Dédougou (23,7%), Boromo (20,2%) et Nouna (18,6%). Le tableau ci-après présente les cas fréquents de consultation dans les formations sanitaires de la région en 2022.

Tableau 01. 0 26: Cas fréquents de consultation dans les formations sanitaires de la région en 2022

Districts	Paludisme	Diarrhées sanguinolente	Rougeole	Méningite	Autres pathologies (parasites paralysie flasque aigue)
CHR Dédougou	20 64	0	0	63	0
DS Boromo	166 563	12 465	48	7	24
DS Dédougou	195 403	17 652	31	47	30
DS Nouna	153 720	20 801	114	8	50
DS Solenzo	120 985	14 795	7	24	26
DS Toma	87 456	9 057	19	32	13
DS Tougan	99 689	11 948	91	14	19
BMH	825 879	86 718	310	195	162

Source : Annuaire statistique de la santé, 2022

Quant à la prévalence du VIH dans la région de la Boucle du Mouhoun, tous les patients enregistrés sont sous Traitement Antirétroviraux en 2022. Pour les cas de Malnutris aigus sévères (MAS) pris en charge chez les enfants de moins de 5 ans, la région enregistre un taux global de guérison de 93,8%. Les provinces du Mouhoun et des Banwa enregistrent un taux de guérison en deçà de la moyenne régionale respectivement 88,1% et 93%. Le Nayala enregistre le plus fort taux de guérison soit 97,3%.

Tableau 01. 0 27: Prévalence du VIH et de la malnutrition en 2022

Province	Total PVIH	PVIH actuelle sous TAR	Proportion des PVIH sous ARV	Nbre Malnutris aigus sévères (MAS) pris en charge chez les enfants de moins de 5 ans	Nut-Taux de guérison MAS global
Bale	597	597	100,0	1198	95,8
Banwa	354	354	100,0	1188	93
Kossi	879	879	100,0	1908	95,1
Mouhoun	573	573	100,0	1502	88,1
Nayala	736	736	100,0	987	97,3
Sourou	327	327	100,0	1032	96,2
	4315	4315	100,0	8123	93,8

Source : DGESS MSHP, 2022

Les ratios population par rapport à l'évolution des indicateurs de la santé montre une évolution positive. En effet, le ratio habitants/CSPS, qui se situait à 7 963 en 2016, a évolué positivement pour atteindre 7 612 hbt/CSPS en 2022. Quant aux ratios Médecin/population, Infirmiers/population et le ratio Sage-Femme/population, ils se situent respectivement à 14 415 habitants pour un médecin, 169 372 habitants pour un infirmier et à 5 293 habitants pour une sage-femme. Seule la province du Mouhoun présente des ratios Médecin/population et Infirmiers/population en deçà de la moyenne régionale.

Tableau 01. 0 28: Ratio population/ Personnel et rayon moyen d'action théorique

Localité	RMAT	Ratio Habitants/CSPS	Ratio Médecin/population	Ratio Pharmacien/population	Ratio Infirmiers/population	Ratio Sage-Femme/population
Balé	5,5	7 109	24 608	319 902	2 990	4 443
Banwa	6,0	7 551	37 000	370 003	4 253	9 250
Kossi	6,6	7 319	22 387	380 577	3 398	6 920
Mouhoun	7,4	10 463	5 167	59 789	1 527	2 989
Nayala	5,8	6 841	29 931	239 449	3 574	7 982
Sourou	6,3	6 609	25 334	304 009	3 577	6 468
Total région	6,3	7 612	14 415	169 372	2 777	5 293

Source : DGESS MSHP, 2022

VI. ECONOMIE

6.1. Finances locales

La région de la Boucle du Mouhoun dispose de fortes potentialités économiques mais présente un faible niveau de pression fiscale du fait que le domaine de production agro-sylvo-pastoral n'est pas fiscalisé.

Les recettes mobilisées dans la région en 2022 s'élèvent à 18,079 milliards FCFA. Elles sont en baisse de 26,77% comparativement à 2021. En termes de dépenses, elles s'élèvent à 6,884 milliards FCFA en 2022, soit une baisse de 39% par rapport à 2021. Le tableau ci-dessous montre la situation des recettes et des dépenses par type de CT en 2022.

Tableau 01. 0 29: Situation des recettes et des dépenses par type de CT en 2022

Désignation	Conseil régional	Communes rurales	Communes urbaines	Totales
Recettes totales en 2019	791 257 595	13 660 848 454	3 914 243 872	18 366 349 921
Dépenses totales en 2019	655 249 724	6 590 637 421	2 795 063 351	10 040 950 496
Recettes totales en 2020	962 811 531	2 196 279 376	8 046 941 300	11 217 530 207
Dépenses totales en 2020	485 959 639	334 751 401	7 004 134 264	7 691 598 672
Recettes totales en 2021	2 229 041 356	2 626 637 344	19 834 191 276	24 689 869 976
Dépenses totales en 2021	476 706 921	1 364 390 157	9 444 566 778	11 285 663 856
Recettes totales en 2022	1 935 176 745	1 984 299 726	14 160 092 226	18 079 568 697
Dépenses totales en 2022	615 077 941	1 133 198 252	5 135 794 942	6 884 071 135

Source : DRB/BMH, 2023

Tableau 01. 0 30: Evolution des dépenses des CT de 2019 à 2022

Province	Rubrique	2019	2020	2021	2022
Balé	Investissement	278 656 861	770 892 563	2 545 862 111	2 166 809 147
	Fonctionnement	165 976 840	123 046 382	102 159 586	364 849 554
Banwa	Investissement	643 046 133	355 217 837	563 119 539	506 713 179
	Fonctionnement	525 779 079	448 699 436	410 824 025	654 103 597
Kossi	Investissement	487 878 733	708 792 821	1 188 707 475	1 089 160 190
	Fonctionnement	632 503 621	562 048 221	555 646 839	830 332 864
Mouhoun	Investissement	74 664 910	6 780 656	1 262 247 187	851 101 474
	Fonctionnement	582 335 091	321 854 929	616 341 349	553 215 590
Nayala	Investissement	478 128 623	624 204 599	602 294 011	554 381 267
	Fonctionnement	429 550 595	515 602 612	618 175 656	856 179 743
Sourou	Investissement	390 343 171	459 211 964	895 035 637	878 538 418
	Fonctionnement	539 636 514	543 781 227	499 374 206	708 551 652

Source : Rapports sur les finances locales, gestion 2019 et 2022

6.2. Principaux secteurs d'activités

6.2.1. Agriculture

Le niveau d'activité dans le secteur primaire est le plus important dans la plupart des régions du Burkina Faso en 2022-2022 et dans la Boucle du Mouhoun. Les actifs de la région de la Boucle du Mouhoun évoluant dans le secteur primaire sont estimés à plus de 80%.

- **Les céréales**

Ce sont les spéculations les plus cultivées dans la région et constituent l'alimentation de base de la population. De 2017 à 2023, la production totale céréalière toute tendance confondue, a connu une évolution en dents de scie entre 742 313 et 1 009 936 tonnes. Cela représente près de 20% dans la production céréalière nationale. Ce qui lui confère son statut de grenier du Burkina. Les principales céréales produites dans la région sont le sorgho suivi du mil et du maïs. Selon les données de la DRARAH/BMH,2023, le sorgho est plus cultivé dans la région avec une production estimée 363 282 tonnes pour la campagne agricole 2022/2023. A cela s'ajoute le maïs et le mil avec une production estimée respectivement à 283 625 tonnes et 265 921 tonnes.

Les provinces du Mouhoun, des Banwa et de la Kossi, sont les plus grands producteurs de céréales. Elles représentent respectivement 27,47 % ,19,48% et 17,21% dans la production céréalière régionale.

La dégradation croissante des terres et les méthodes culturales inadaptées (feux de brousse, défrichement anarchique) sont les contraintes qui menacent l'agriculture et la flore dans son ensemble.

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution de la production céréalière par province entre 2017 et 2023.

Tableau 01. 0 31: Evolution de la production céréalière (en tonne) par province de 2017 à 2023

Balé	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	17 598	58 311	83 492	4 152	-	163 553	20,34
2017/2018	15 271	30 730	51 506	3 024	-	100 531	13,54
2018/2019	21 123	55 548	79 207	3 382	-	159 260	16,13
2019/2020	11 678	30 998	60 052	4 251	-	106 979	11,6
2020/2021	23 472	45 643	77 289	6 146	-	152 550	15,65
2021-2022	17 856	37 782	92 723	5 384	-	153 745	16,07
2022-2023	10 660	21 418	79 131	7 443	-	118 652	11,75
Banwa	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	17 186	43 909	74 702	19 951	24	155 772	19,37
2017/2018	13 152	37 168	44 831	21 889	20	117 060	15,77
2018/2019	25 168	56 486	36 489	21 070	-	139 213	14,1
2019/2020	15 268	47 404	47 247	20 194	-	130 113	14,11
2020/2021	59 425	63 581	69 696	15 321	-	208 023	21,35
2021-2022	34 484	59 928	53 642	15 977	-	164 061	17,15
2022-2023	35 800	67 856	65 722	27 350	-	196 728	19,48
Kossi	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	120 298	27 174	10 476	1 108	8 384	167 440	20,82
2017/2018	127 459	39 932	11 649	2 634	9 696	191 370	25,78
2018/2019	145 097	39 129	7 621	1 323	10 456	203 626	20,63
2019/2020	135 861	50 042	7 609	1 579	9 792	204 883	22,21
2020/2021	112 636	38 495	11 818	2 871	10 278	176 098	18,07

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

2021-2022	97 035	35 543	15 119	3 419	7 293	158 409	16,56
2022-2023	94 217	56 740	15 075	1 829	5 951	173 812	17,21
Mouhoun	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	45 289	70 588	55 841	6 773	-	178 491	22,2
2017/2018	52 306	69 725	53 925	11 505	-	187 461	25,25
2018/2019	89 956	120 640	62 487	23 073	21	296 177	30
2019/2020	79 005	136 611	57 830	34 952	5	308 403	33,43
2020/2021	61 615	93 257	84 006	12 745	4	251 627	25,82
2021-2022	66 999	84 508	97 132	11 143	3	259 781	27,15
2022-2023	63 389	112 907	88 035	13 132	3	277 466	27,47
Nayala	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	14 473	32 103	4 638	6 197	-	57 411	7,14
2017/2018	20 467	29 056	4 375	7 859	-	61 757	8,32
2018/2019	37 689	40 228	5 976	683	-	84 576	8,57
2019/2020	24 079	37 581	6 421	4 922	-	73 003	7,91
2020/2021	35 110	29 544	7 865	7 552	-	80 071	8,22
2021-2022	40 501	46 162	10 040	9 756	-	106 459	11,13
2022-2023	36 551	54 445	5 145	11 267	22	107 430	10,64
Sourou	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	13 249	30 779	26 191	11 278	-	81 497	10,13
2017/2018	14 534	32 600	27 570	9 430	-	84 134	11,33
2018/2019	18 855	55 413	25 394	4 689	-	104 351	10,57
2019/2020	17 162	49 381	25 993	6 508	-	99 044	10,74
2020/2021	13 277	42 597	29 637	20 575	-	106 086	10,89
2021-2022	12 534	33 662	43 202	24 859	-	114 257	11,94
2022-2023	25 304	49 916	30 517	30 140	-	135877	13,45
Région	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	228 093	262 864	255 340	49 459	8 408	804 164	
2017/2018	243 189	239 211	193 856	56 341	9 716	742 313	
2018/2019	337 888	367 444	217 174	54 220	10 477	987 203	
2019/2020	283 053	352 017	205 152	72 406	9 797	922 425	
2020/2021	305 535	313 117	280 311	65 210	10 282	974 455	

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

2021-2022	269 409	297 585	311 858	70 538	7 296	956 686	
2022-2023	265 921	363 282	283 625	91 162	5 976	1 009 936	

Source : DRAAH/BMH, 2023

Avec une superficie céréalière emblavée de 843 240 hectares pour la campagne agricole 2022-2023 pour l'ensemble de la région, une évolution en dents de scie sur les cinq (05) dernières années a été constatée. La province du Mouhoun occupe la première place avec une superficie de 209 569 hectares en 2022/2023 soit 20,75% de la superficie emblavée régionale. La province du Sourou occupe la plus faible superficie emblavée soit 8,93% de la superficie emblavée régionale. Le tableau 01.32, fait ressortir l'évolution des superficies céréalières (en ha).

Tableau 01. 0 32: Evolution des superficies céréalières (en ha)

	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
Balé							
2016/2017	18073	45264	40800	1353	0	105490	14,38
2017/2018	25905	32369	40613	1206	0	100093	13,01
2018/2019	17432	48352	40776	1355	0	107915	12,48
2019/2020	18131	30677	31186	1819	0	81813	9,95
2020/2021	18722	29049	40028	3568	0	91367	11,79
2021-2022	18 062	29 049	40 028,00	2 769	0	89 908	9,4
2022-2023	20 781	21 622	63 538,00	5 878	0	111 819	10,75
Banwa	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	21040	51202	58547	11773	23	142585	19,44
2017/2018	17046	52164	38207	19360	16	126793	16,48
2018/2019	22955	50384	26757	14187	0	114283	13,21
2019/2020	15824	46450	31166	13315	0	106755	12,99
2020/2021	46846	47664	35931	7345	0	137786	17,78
2021-2022	30 603	47 664	35 931	7 707	0	121 905	12,74
2022-2023	29 413	53 901	42 087	16 080	0	141 481	14
Kossi	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	121486	31966	11985	1336	11172	177945	24,26
2017/2018	138337	41203	9124	1554	14356	204574	26,59
2018/2019	140926	34896	6954	984	13297	197057	22,78
2019/2020	127672	43687	7111	852	13405	192727	23,45
2020/2021	116624	42628	9584	1677	12624	183137	23,63
2021-2022	115 457	42 628	9 584	3 329	9 970	180 968	18,92
2022-2023	113 007	58 841	10 214	1 416	8 534	192 022	19,01
Mouhoun	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	50369	67512	33129	3532	0	154542	21,07
2017/2018	59803	69859	36684	5780	0	172126	22,38
2018/2019	98504	121418	38481	11434	30	269867	31,2
2019/2020	82365	127285	34345	13204	28	257227	31,3
2020/2021	59714	76651	42145	6849	7	185366	23,92
2021-2022	67 446	76 651	42 145	6 281	0	192 523	20,12
2022-2023	59 320	96 138	47 318	6 793	0	209 569	20,75
Nayala	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	24234	41433	4708	2312	0	72687	9,91
2017/2018	29866	44378	4164	2830	0	81238	10,56
2018/2019	38651	38612	4267	1633	0	83163	9,61
2019/2020	34799	44655	5531	1899	0	86884	10,57
2020/2021	44126	36115	5927	2313	0	88481	11,42

	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2021-2022	48 315	36 116	5 957	3 477	0	93 865	9,81
2022-2023	46 960	58 764	4 418	3 752	30	113 924	11,28
Sourou	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2016/2017	18941	47857	10768	2579	2	80147	10,93
2017/2018	23750	46374	12138	2162	0	84424	10,97
2018/2019	23069	54757	13590	1249	0	92665	10,71
2019/2020	23936	57999	13194	1315	0	96444	11,73
2020/2021	17896	49119	15152	6743	0	88910	11,47
2021/2022	28 348	48 501	11 019	6 023	0	93 892	10,88
2022/023	21 393	44 390	6 582	2 060	0	74 425	8,93

Source : DRAAH/BMH 2023

• Les produits de rente

Les produits de rente sont essentiellement le sésame, le coton, l'arachide, le niébé, le soja et le voandzou. Ces productions sont destinées pour la plus grande partie à la commercialisation.

Tableau 01. 0 33: Evolution des cultures de rente au cours des 5 dernières années

	Sésame		Coton		Arachide		niébé		Soja		voandzou	
Balé												
	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2018-2019	6 295	15 859	23038	17 543	4 681	4 973	4 883	5 884	0	0	240	184
2019-2020	2 827	9 508	58 972	45 097	7 012	7 805	4 223	4 540	1	3	74	91
2020-2021	10 309	14102	54 900	37 307	17 308	15 990	5 703	4 855	145	105	132	105
2021-2022	6 661	12 172	76 259	58 381	16 492	16 371	4 904	7 125	4 523	851	153	244
2022-2023	7 748	12 543	64 711	88 461	11 758	13 901	6 236	6 984	24	33	127	161

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

	Sésame		Coton		Arachide		niébé		Soja		vousandzou	
Banwa												
	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2018-2019	9 951	19 598	16 588	16 015	8 984	10 210	7 662	6 343	512	836	728	415
2019-2020	18 292	22 215	29 771	22 379	11 653	11 417	9 234	7 674	353	673	962	820
2020/2021	22 973	36 095	41 803	28 595	31 590	26 697	17 115	10 419	2 510	1 837	4 473	2 587
2021-2022	5 721	10 805	40 916	36 606	25 381	28 605	11 939	1 1273	1 564	1 894	2 821	1 626
2022-2023	20 394	35 133	33 220	30 876	34 331	36 750	22 472	20 881	6 565	5 349	259	235
Kossi												
	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2018-2019	24 253	42 562	4 948	6 256	4 007	5 875	12 921	6 942	122	173	5 934	6 189
2019-2020	20 680	34 677	6 602	7 404	5 013	7 098	14 704	5 790	97	166	5 666	6 201
2020-2021	24 849	52 762	3 349	4 697	8 154	9 232	16 707	6 128	36	14	4 649	5 025
2021-2022	21 010	60 896	1 971	2 076	9 895	13 514	15 628	9 544	11	17	2 497	3 836
2022-2023	27 631	46 480	5 574	6 456	12 093	13 032	13 927	6 462	0	0	1 406	1 489
Mouhoun												
	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2018-2019	11 397	24 294	33 748	31 661	6 284	7 913	8 955	11 796	347	356	753	730
2019-2020	19 396	37 251	82 956	64 936	7 208	8 329	13 817	16 580	1 133	925	1 607	1 340
2020-2021	15 194	32 069	10 3379	75 967	18 539	20 421	13 136	11 482	1 544	1 550	2 880	3 244
2021-2022	5 995	14 824	99 406	85 926	11 405	16 989	12 643	12 849	3 566	4 812	2 053	3 020
2022-2023	5 457	11 959	13 3058	12 3540	14 193	16 963	16 117	17 973	2 801	3 048	559	588
Nayala												

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

	Sésame		Coton		Arachide		niébé		Soja		vousandzou	
	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2018-2019	1 069	1 960	6 002	7 852	4 915	5 924	9 773	4 736	0	0	98	74
2019-2020	2 907	5 381	5 850	6 633	5 403	7 466	7 276	4 117	0	0	170	120
2020-2021	3 979	9 049	6 947	5 503	6 441	7 796	6 372	2 763	0	0	110	177
2021-2022	2 821	7 016	9 241	11 357	7 160	9 934	6 252	5 427	0	0	200	297
2022-2023	3 637	9 662	8 852	7 878	7 451	10 356	7 673	5 423	0	0	31	37
Sourou												
	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2018-2019	1 479	2 270	0	0	6 270	8 296	23 493	13 248	584	394	394	449
2019-2020	1 858	3 425	0	0	8 617	12 406	26 377	8 754	0	0	323	547
2020-2021	5 085	8 998	0	0	11 580	15 072	19 141	4 458	0	0	1 126	1 241
2021-2022	1 813	3 461	0	0	10 401	14 549	11 790	5 792	0	0	1075	1 609
2022-2023	4 268	6 464	0	0	8 271	10 234	20 845	4 523	0	0	761	1 141
REGION												
	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S
2018-2019	54 444	106 543	84 324	79 327	35 141	43 191	67 687	48 949	1 565	1 759	8 147	8 041
2019-2020	65 960	112 457	184 151	146 449	44 906	54 521	75 631	47 455	1 584	1 767	8 802	9 119
2020-2021	82 389	153 075	210 378	152 069	93 612	95 208	78 174	40 105	4 235	3 506	13 370	12 379
2021-2022	44 021	109 174	227 793	194 346	80 734	99 962	63 156	52 010	9 664	7 574	8 799	10 632
2022-2023	69 135	122 241	245 415	257 211	88 097	101 236	87 270	62 246	9 390	8 430	3 143	3 651

Source : DRAAH/BMH, 2023

6.2.2. Elevage

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

L'élevage est la deuxième activité économique de la Boucle du Mouhoun après l'agriculture. Il est pratiqué aussi bien par les pasteurs peulhs que les sédentaires. Ce secteur en raison de plusieurs facteurs (rareté des pâturages en saison sèche, insuffisance de pistes à bétail et de couloirs de transhumance, l'insuffisance de l'hydraulique pastorale) connaît d'énormes difficultés. Ces facteurs constituent les principales causes du départ définitif ou provisoire des éleveurs vers les pays voisins comme le Ghana et la Côte-d'Ivoire.

L'analyse de l'effectif du cheptel en 2022, montre que la région dispose d'un important cheptel dominé par les Bovins (1 239 646 têtes). Les porcins ont l'effectif le moins important qui s'établit à 176 607 têtes. Le classement par province montre que ce sont les provinces du Mouhoun et de la Kossi qui disposent des effectifs de cheptel les plus importants dans la région.

Tableau 01. 0 34: Effectif du cheptel en 2022

Provinces	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
Balé	276 437	178 499	184 245	37 849
Banwa	180 454	185 563	128 102	14 224
Kossi	273 969	236 832	184 429	35 688
Mouhoun	257 438	216 148	188 558	40 069
Nayala	96 652	129 775	137 983	22 507
Sourou	154 696	170 467	149 630	26 270
BMH	1 239 646	1 117 284	972 947	176 607

Source : DRRAH, 2022

Les abattages contrôlés ont connu une évolution en dents de scie au cours de la période 2016-2022. En effet, le nombre d'espèces abattues sur la période 2018-2022 a connu une fluctuation marquée par une baisse tendancielle et généralisée sur l'ensemble des espèces en 2022. Cela pourrait s'expliquer par la situation sécuritaire difficile que traverse la région. Le tableau ci-après présente la situation des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2022 au niveau régional.

Tableau 01. 0 35: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2022 au niveau régional

Année	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
2016	8 265	27 197	118 409	17 639
2017	9 180	28 593	134 779	19 672
2018	13 222	30 509	132 956	21 457
2019	11 334	21 170	97 199	19 051
2020	13 645	29 405	139 532	27 196
2021	21 309	33 245	137 477	21 727
2022	16 552	32 224	227 751	16 694

Source : DRARAH/BMH DGESS-MARAH

• Mercuriale des animaux

Le prix moyen des animaux a connu une hausse au cours de la période 2016-2022. Entre 2016 et 2022, les prix des ovins/caprins ont doublé. Ce constat a été observé au niveau des asins où les prix se sont vus tripler. Quant aux bovins, les prix ont connu une hausse sur la période. A titre indicatif, le taureau/bœuf en 2022 présentait un prix moyen de 345 000 francs, soit une hausse de près de 80 000 FCFA comparativement à 2016. Le tableau suivant établit les prix moyens annuel des animaux de 2016 à 2022

Tableau 01. 0 36: Prix moyen annuel des animaux de 2016 à 2022

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taurillons / Génisses	133 250	135 750	140 500	150 750	175000	145 000	155 000
Taureau/Bœuf	265 750	270 000	275 000	286 250	325000	325 000	345 000
Vache zébu en bon état	167 500	170 150	178 500	185 500	175000	180 000	185 000
Asins	65 000	65 000	30 000	30 000	90000	85 000	90 000
Bélier mossi	20 500	21 250	22 500	25 500	45000	45 000	45 000
Brebis mossi en bon état	18 500	19 000	20 000	20 500	25000	25 000	30 000
Bélier de race sahélien	55 000	57 500	60 000	62 500	125000	115 000	125 000
Bouc castré mossi	13 500	14 750	15 500	17 500	30000	30 000	32 500
Bouc entier mossi	8 500	8 950	10 500	12 500	22500	22 500	27 500
Cabri de race mossi	6 500	6 750	7 000	7 500	18500	17 500	17 500
Chèvre mossi en bon état	13 650	14 500	15 000	16 500	37500	37 500	37 500

Source : DRARAH/BMH, 2023

6.3. Pêche

La production du poisson dans la région de la Boucle du Mouhoun a connu une évolution significative entre 2019 et 2022. De 355,1 tonnes en 2019, cette production a atteint 1549.7 tonnes en 2021 soit une progression de près de 350%. Cependant, on constate une baisse de la production en 2022 qui rechute à 955.9 tonnes. L'analyse du tableau montre que le Sourou et le Mouhoun sont les plus grands producteurs dans la région soit près de 65% de la production régionale de poisson. Cela pourrait s'expliquer par les opportunités que ces provinces ont, en termes de retenue d'eau. Le tableau ci-dessous montre la situation de la production du poisson par province (en tonne)

Tableau 01. 0 37: Production du Poisson par province (en tonne)

	2019	2020	2021	2022	2023
Balé	1,0	0,0	20,1	42,1	nd
Poisson frais			9,6	19,6	nd
Poisson fumé			10,5	22,5	nd
Banwa	8,6	0,0	143,3	89,8	Nd
Poisson frais			68,7	48,2	Nd
Poisson fumé			74,6	41,7	Nd
Kossi	33,3	207,2	388,8	147,9	Nd
Poisson frais			111,9	91,1	nd
Poisson fumé			276,8	56,8	Nd
Mouhoun	4,8	3,6	338,9	318,8	Nd
Poisson frais			162,4	178,4	Nd
Poisson fumé			176,5	140,5	Nd
Nayala	19,6	0,0	97,1	58,6	Nd
Poisson frais			42,1	30,1	Nd
Poisson fumé			54,9	28,5	Nd

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Sourou	287,9	212,7	561,5	298,6	Nd
Poisson frais			246,1	116,0	nd
Poisson fumé			315,4	182,6	Nd
Région	355,1	423,5	1 549,7	955,9	nd
Poisson frais	0	0	640,8	483,4	Nd
Poisson fumé	0	0	908,8	472,5	nd

Source : DRARAH/BMH DGESS/ MRAH 2023

6.4. Industrie

Les Unités de production informelles (UPI) regroupent l'ensemble des AGR pratiquées par les populations locales de la région. Elles sont composées de boulangeries, de plateformes multifonctionnelles et d'unités de production d'eau. La région en compte principalement 119 unités.

Tableau 01. 0 38: Répartition des unités de production informelles par provinces

Localité	Boulangerie	PTFM	Unité de production d'eau	Total
BALE	4	15	3	22
BANWA	3	9	1	13
KOSSI	4	8	2	14
MOUHOUN	4	15	2	21
NAYALA	2	8	2	12
SOUROU	5	27	5	37
Total	22	82	15	119

Source : DGD T ; (étude de références BMH) enquête terrain, décembre 2019

6.5. Commerce

La région de la Boucle du Mouhoun compte en 2018, 231 infrastructures marchandes dont 8 marchés à bétail construits, 19 marchés à bétail non construits, 19 marchés construits et 185 marchés non construits. La répartition spatiale montre une disparité selon les provinces. La province de la Kossi dispose du plus grand nombre d'infrastructures marchandes avec 23,80% contre 9,95% pour la province du Nayala qui enregistre le plus faible nombre. Cependant, bon nombre de ces infrastructures sont dans un état défectueux.

Tableau 01. 0 39: Répartition des marchés par type et par province en 2019

Étiquettes de lignes	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Nayala	Sourou	Total
Marchés à bétail construits	2	1	2	1	0	2	8
Marché construit	1	1	9	1	0	7	19
Marché non construit	3	4	1	6	1	4	19
Marché semi construit	29	29	43	33	22	29	185
Total général	35	35	55	41	23	42	231

Source : DGD T ; (étude de références BMH) enquête terrain, décembre 2019

6.6. Institutions financières

Les institutions financières décentralisées présentent dans la région se composent des banques et d'institutions de micro finances. Elles favorisent des échanges commerciaux entre la région et le reste du pays que ceux avec l'extérieur.

- Banques

Les institutions bancaires de la région sont au nombre de dix (10) et couvrent tous les chefs lieux de provinces. Les institutions bancaires de la région sont les succursales de banques existant au plan national. Il s'agit notamment de la United Bank for Africa (UBA), CORIS Banque, ECOBANK, la Banque Of Africa (BOA), Banque Atlantique, la Banque

Sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), Vista Bank (ex-BICIAB), IB Bank, Banque Agricole du Burkina (BADF) et la Banque de l'Union du Burkina (BDU).

- Institutions de micro finances

La région compte 39 institutions de micro- finances parmi lesquelles on peut citer l'Union Régionale des Coopératives d'Epargne et de Crédit du Centre-Ouest et du Mouhoun (URCCOM), le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB), l'Association pour la Promotion de la Finance Inclusive (APFI), de COOPEC GALOR et KAYORO. Ces institutions de micro finance couvrent toutes les provinces.

L'URCCOM est présente au Sourou, Nayala et dans plusieurs autres localités.

Le RCPB couvre neuf (09) localités réparties dans trois provinces : Solenzo, Sanaba dans les Banwa, Nouna dans la Kossi, Bondoukuy, Dédougou et Ouarkoye dans le Mouhoun ainsi que Di, Gouran et Tougan dans le Sourou, Boromo dans les Balés et Toma dans les Nayala. En plus de ces représentations, il dispose de deux centres de paie à Safané (Mouhoun) et Tansila (Banwa).

Les APFI sont présentes dans plusieurs localités des provinces des Balé, du Mouhoun du Nayala et du Sourou.

La faible présence des banques sur le territoire communal a une répercussion négative sur l'activité économique dans la mesure où cela oblige les clients à parcourir de longues distances pour leurs différentes opérations, avec les risques d'insécurité que cela induit.

Les institutions d'assurance sont au nombre de deux (2) dans la région. Elles sont toutes basées à Dédougou, chef-lieu de la région, d'où leur méconnaissance par bon nombre de personnes.

6.7. Tourisme et hôtellerie

• Les sites touristiques de la région

Le tourisme est un secteur embryonnaire, malgré l'existence de plusieurs sites touristiques dans la région (104 sites touristiques tous types confondus). La plupart de ces sites, excepté celui de Léry, rencontrent des difficultés, comme un peu partout ailleurs au Burkina Faso et ne constituent aucune grande curiosité pour les visiteurs à l'intérieur comme à l'extérieur de la région. L'analyse à ce niveau montre que c'est la province du Sourou qui a le plus de sites (24), suivie des provinces du Mouhoun, du Sourou, des Balé, des Banwa et de la Kossi. Au total, 30 communes sur les 47 abritent des sites touristiques.

Mais, les sites touristiques sont le plus souvent d'accès difficile ; ce qui pourrait expliquer le fait que la Boucle du Mouhoun ne soit pas une destination favorite pour les touristes. Le tableau suivant présente la situation des sites touristiques dans la région par commune en 2023.

Tableau 01. 0 40: Sites touristiques dans la région par commune en 2023

SITES	Localisation	Nature	Statut
Boromo			
Vielle mosquée de Ouahabou	Ouahabou	Culturelle	Communautaire
Foret classée des deux Balé	Boromo	Culturelle	Public
Campement de Boromo (le cailcédra)	Boromo	Culturelle	Privé
Village de Ouroubono (Piège à hyène + mare aux crocodiles sacrés + forges + sculpteurs + habitat Ko)	Ouroubono	Culturelle	Communautaire
Siège des Grandes Personnes d'Afrique (Marionnettes Géantes)	Boromo	Culturelle	Privé
Atelier de sculpture de Bomavé Konaté	Boromo	Culturelle	Privé
Palais royal de Namou	Namou	Culturelle	Communautaire
La vielle mosquée de Namou	Namou	Culturelle	Communautaire
Grotte de Bagassi	Bagassi	Culturelle	Communautaire
Ancienne gare de train	Bagassi	Culturelle	Communautaire
Pâ			
Campement de chasse de Pâ	Pâ	Culturelle	Privé
Tabouret en or avec écriture arabe de Voho	Voho	Culturelle	Communautaire
Tamarinier autour duquel fut fondé Pâ (le plus vieux)	Pâ	Culturelle	Communautaire
Oury			
Forge traditionnelle	Oury	Culturelle	Communautaire
Poura			
Ancienne mine d'or de Poura	Poura	Artificielle	Public

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Siby			
Rebouteurs de Kalembouly	Kalembouly	Culturelle	Communautaire
Yaho			
La grotte sacrée	Yaho	naturelle	Communautaire
Gnagnan ou la fosse commune des trophées de guerre	Yaho	Culturelle	Communautaire
La vielle mosquée	Yaho	Culturelle	Communautaire
Balavé			
Mare aux crocodiles sacrés de Balavé	Balavé	Culturelle	Communautaire
Sami			
Chute d'eau de Sogdjankoli	Sogdjankoli	Culturelle	Communautaire
Ruines du village de Priwè	Priwè	Culturelle	Communautaire
Grottes de Sami	Sami	Culturelle	Communautaire
Tansila			
Chute d'eau de Driko	Driko	naturelle	Communautaire
Mare aux crocodiles sacrés d'Orowé	Orowé	naturelle	Communautaire
Solenzo			
Hauts fourneaux de Solenzo et de Bèna	Bèna	Culturelle	Communautaire
Bosquet à chaine mystique	Solenzo	Culturelle	Communautaire
Source d'eau de Iolonou	Iolonou	Culturelle	Communautaire
Mare de sirayirikoro	sirayirikoro	Culturelle	Communautaire
Sources de Bialé	Bialé	Culturelle	Communautaire
Kouka			

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Grottes de Senlenkoro	Senlenkoro	naturelle	Communautaire
Hauts fourneaux de Kouka	Kouka	culturelle	Communautaire
Mare aux crocodiles sacrés de Sinvi	Sinvi	naturelle	Communautaire
Doumbala			
Marigot sacré de Koa	Koa	Naturelle	Communautaire
Mare aux crocodiles sacrés de Koa	Koa	Naturelle	Communautaire
Dokuy			
La source d'eau de Dokuy	Dokuy	Naturelle	Communautaire
Djibasso			
Lieu de culte chrétien de Kiénékuy	Kiénékuy	Naturelle	Communautaire
Escarpement avec écriture arabe de Djibasso	Djibasso	Naturelle	Communautaire
Village perché de Nairena	Nairena	Culturelle	Communautaire
Kombory			
Village perché de Gani	Gani	Culturelle	Communautaire
Dédougou			
Lognou (tête de village Dédougou)	Dédougou	Culturelle	Communautaire
Dognou (puits sacré Dédougou)	Dédougou	Culturelle	Communautaire
Les bosquets sacrés ou touffes sacrées (8) Dédougou	Dédougou	Culturelle	Communautaire
La place NAZI BONI	Dédougou	Culturelle	Public
Monuments aux martyrs de la révolte Bwa	Dédougou	Culturelle	Public
Bâtiments de l'époque coloniale à Dédougou	Dédougou	Culturelle	Public
Ouarkoye			

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Les fourneaux de Sokongo	Sokongo	Culturelle	Communautaire
Les fourneaux de Kosso	Kosso	Culturelle	Communautaire
Tchériba			
Quartier forgeron	Tchériba	Culturelle	Communautaire
Champs de greniers de Labien, Tikan et Sao	Labien, Tikan, Sao	Culturelle	Communautaire
Potières extraordinaires de Tchériba	Tchériba	Culturelle	Communautaire
Les bracelets et la flute de Pacoba (Homme de très grande taille : 02 mètres)	Tchériba	Culturelle	Communautaire
Le Caïmans sacrés de Djissasso (5Km de Tchériba)	Djissasso	Naturelle	Communautaire
Douroula			
Vielle mosquée de Douroula	Douroula	Culturelle	Communautaire
Vielle mosquée de Kérébé	Kérébé	Culturelle	Communautaire
La pierre de génuflexion (frontière des villages de Douroula et de Kérébé)	Douroula	Naturelle	Communautaire
Site métallurgique ancienne d'extraction de fer	Douroula	Culturelle	Communautaire
Bondokuy			
Grottes de Kèra	Kèra	Naturelle	Communautaire
Grottes de Bondokuy	Bondokuy	Naturelle	Communautaire
Forge traditionnelle de Tankuy	Tankuy	Culturelle	Communautaire
Mine artisanale d'extraction du kaolin à Diekuy	Diekuy	Culturelle	Communautaire
Gassan			
Croisement des trois (3) bras du fleuve Mouhoun (Lery)	Lery	Naturelle	Public
Campement Express- safari de Lery	Lery	Culturelle	Privé

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Grottes de Dji	Dji	Naturelle	Communautaire
La mare sacrée de Zaba	Zaba	Naturelle	Communautaire
Les ateliers de sculpture des têtes de masques de Nimina et de Zaba	Nimina /Zaba	Naturelle	Communautaire
Les grottes de gossina	Gossina	Naturelle	Communautaire
Toma			
La grotte de la paroisse sacré cœur de Toma	Toma	Culturelle	Communautaire
Le caveau du premier catéchiste du Burkina à Toma	Toma	Culturelle	Communautaire
Le centre marial de Toma	Toma	Culturelle	Communautaire
L'ermitage de Toma (Kissan)	Toma	Culturelle	Communautaire
Kougny			
Cimetière des militaires français à Kougny	Kougny	Culturelle	Communautaire
Puits traditionnel des teinturiers de pagnes indigo	Kougny	Culturelle	Communautaire
Le palais du chef de canton de Kougny	Kougny	Culturelle	Communautaire
Les flutistes de Nimina,	Nimina	Culturelle	Communautaire
Les cinq (O5) vielles mosquées de Kougny	Kougny	Culturelle	Communautaire
YE			
La colline sacrée de Goersa	Goersa	Naturelle	Communautaire
La colline sacrée de Dama	Dama	Naturelle	Communautaire
Tunnel d'extraction du fer de Bouna	Bouna	Culturelle	Communautaire
Tunnel d'extraction du fer de Sèbèrè	Sèbèrè	Culturelle	Communautaire
Dî			
Toma île	Toma île	Naturelle	Communautaire

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Vastes Plaines aménagées	Dî	Culturelle	public
Tougan			
Chaine mystique route de Gnassan (chaine métallique sans fin)	Gnassan	Naturelle	Communautaire
Puits pérenne de Kawara	Kawara	Culturelle	Communautaire
Pierre sacrée de Boussoum sur une colline	Boussoum	Naturelle	Communautaire
Hauts fourneaux de Tougaré et de réduction de fer	Tougaré	Culturelle	Communautaire
Cimetière colonial de Tougan	Kouy	Culturelle	Communautaire
Champ de grenier kouy + vieille église très voisine du lieu de culte traditionnel	Kouy	Culturelle	Communautaire
Les forges et les potières traditionnelles	Tougan	Culturelle	Communautaire
Monument de l'idée de Tougan	Tougan	Culturelle	Public
Monument du Haut-commissariat de Tougan	Tougan	Culturelle	Public
Traces d'extraction de fer à Gonon, Kassoum et Dalon	Gonon/Dalon	Culturelle	Communautaire
Kiembara			
Grotte sacrée de Dio, Grosses pierres extraordinaires superposées et site de pèlerinage catholique	Dio	Culturelle	Communautaire
Pierres granitiques de Dio	Dio	Naturelle	Communautaire
Le puits sacré de Kiembara	Kiembara	Culturelle	Communautaire
Lanfièra			
Mosquée de Lanfièra	Lanfièra	Culturelle	Communautaire
Palais de Lanfièra	Lanfièra	Culturelle	Communautaire
Mausolée de Karamogoba (mémorial) Sanogo	Lanfièra	Culturelle	Communautaire
Toéni			

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Mare aux crocodiles sacrés de Dounkou	Dounkou	Naturelle	Communautaire
Parc animalier du sahel à Sané	Sané	Naturelle	Public
Marché de Niworo (Marché de renom sur la frontière malo-burkinabè)	Niworo	Culturelle	Communautaire

Source : DRCAT/Boucle du Mouhoun 2023

- **Les capacités hôtelières de la région**

Selon les données de l'annuaire statistique régionale de la Boucle du Mouhoun, la région compte en 2022 : 17 hôtels classés, 40 auberges, 03 campements touristiques, 09 résidences touristiques, 11 autres formes d'hébergement. La plupart des hôtels se trouvent à Dédougou, chef-lieu de la région. Seule la province des Kossi ne dispose pas d'infrastructures hôtelières.

L'ensemble des établissements touristiques de la région totalise une capacité d'hébergement de 1 079 lits. Cette capacité, bien qu'elle ne soit pas négligeable, reste toujours insuffisante, au regard du développement du tissu urbain et la tenue de certaines rencontres et festivals dans la région.

Tableau 01. 0 41: Situation d'établissements d'accueil par forme d'hébergement par province en 2022

Intitulé	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Nayala	Sourou	Totaux
Residences touristiques	03	01	01	03	00	01	09
Hôtels	02	01	00	09	01	04	17
Campements	01	00	00	01	01	00	03
Auberges	09	06	05	13	02	05	40
Autres types d'hébergement	00	02	02	04	01	02	11
Total	15	10	08	30	05	12	80

Source : Annuaire statistique, INSD 2022

6.8. Transport

- **Les réseaux routiers**

Les routes bitumées sont de 368,1 km en 2016 et en 2022, de 530,6 km, soit un bond de 44,15% de plus en 6 ans. Les routes en terre sont en 2022 de 1 567,8 km. En ce concerne le type de route, la route départementale vient en tête avec 791,6 km, suivit respectivement de la route nationale (671,0 km) et de la route régionale (635,8 km). En 2022, la province des Banwa, ne comptabilise aucun kilomètre de route bitumée.

L'analyse par province montre que c'est la province du Sourou qui a le plus de linéaire de routes tous types confondus, soit 405,7 km. Elle est suivie par les provinces de la Kossi (394,3 km), du Nayala (352,0 km), des Banwa (349,1 km), du Mouhoun (311,9km) et des Balé (285,3km).

En dépit de ces 2 098, 4 km de route, la région de la Boucle du Mouhoun reste fortement enclavée, surtout au niveau des liaisons inter-provinces, intra-commune et inter-communes.

Tableau 01. 0 42: Réseau routier classé (routes en terres et routes bitumées) en kilomètres par province

Provinces	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Balé							
Routes en terre	219,6	219,6	219,6	219,5	219,5	219,5	219,5
Routes bitumées	65,7	65,7	65,7	65,8	65,8	65,8	65,8
Réseau routier classé	285,3	285,3	285,3	285,3	285,3	285,3	285,3
Banwa							
Routes en terre	349,1	349,1	349,1	349,1	349,1	349,1	349,1
Routes bitumées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réseau routier classé	349,1	349,1	349,1	349,1	349,1	349,1	349,1
Kossi							
Routes en terre	266,2	266,2	266,2	261,1	261,1	261,1	261,1
Routes bitumées	128,1	128,1	128,1	133,2	133,2	133,2	133,2
Réseau routier classé	394,3	394,3	394,3	394,3	394,3	394,3	394,3

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Mouhoun							
Routes en terre	137,6	137,6	137,6	112,3	112,3	112,3	112,3
Routes bitumées	174,3	174,3	174,3	199,6	199,6	199,6	199,6
Réseau routier classé	311,9	311,9	311,9	311,9	311,9	311,9	311,9
Nayala							
Routes en terre	352,0	352,0	352,0	257,1	252,7	252,7	252,7
Routes bitumées	0,0	0,0	0,0	94,9	99,3	99,3	99,3
Réseau routier classé	352,0	352,0	352,0	352,0	352,0	352,0	352,0
Sourou							
Routes en terre	405,7	405,7	405,7	375,0	373,0	373,0	373,0
Routes bitumées	0,0	0,0	0,0	30,7	32,7	32,7	32,7
Réseau routier classé	405,7	405,7	405,7	405,7	405,7	405,7	405,7
Région							
Routes en terre	1 730,3	1 730,3	1 730,3	1 574,2	1 567,8	1 567,8	1 567,8
Routes bitumées	368,1	368,1	368,1	524,2	530,6	530,6	530,6
Réseau routier classé	2 098,4	2 098,4	2 098,4	2 098,4	2 098,4	2 098,4	2 098,4

Source : Annuaire statistique INSD, 2023

Tableau 01. 0 43: Longueur par type de réseaux routiers en km en 2023

	Routes nationales	Routes régionales	Routes départementales	Total
Longueur	671,0	635,8	791,6	2 098,4

Source : DRI BMH, 2023

6.9. COMMUNICATION

En matière de technologie de communication dans la région de la Boucle du Mouhoun, des progrès ont été constatés. La téléphonie mobile s'est particulièrement développée ses dernières années. Elle est représentée par MOOV AFRICA, ORANGE BF, TELECEL FASO et couvre la quasi-totalité de la région. Il y a également le téléphone fixe mais vient très loin derrière le téléphone mobile. La région de la Boucle du Mouhoun dispose de 20 radios dont 7 radios confessionnelles, 09 radios associatives/communautaire, 03 radios nationales et une radio commerciale. Le tableau suivant établit la situation des radios de la région en 2023.

Tableau 01. 0 44: Situation des radios de la région en 2023

Provinces	Type de radio	Nombre
Balé	Radios confessionnelles	2
	Radios associatives/Communautaires	1
	Radio commerciales	0
	Autres (à préciser)	1
Banwa	Radios confessionnelles	1
	Radios associatives/Communautaires	1
	Radio commerciales	1

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Kossi	Radios confessionnelles	
	Radios associatives/Communautaires	1
	Radio commerciales	0
Mouhoun	Radios confessionnelles	1
	Radios associatives/Communautaires	1
	Radio commerciales	0
	Autres (à préciser)	1
Nayala	Radios confessionnelles	1
	Radios associatives/Communautaires	2
	Radio commerciales	0
	Autres (à préciser)	0
Sourou	Radios confessionnelles	1
	Radios associatives/Communautaires	3
	Radio commerciales	0
	Autres	1
TOTAL		20

Source : Annuaire statistique, INSD 2023

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

7.1. Evolution des populations urbaines

La population urbaine de la région de la Boucle du Mouhoun est passée de 121 923 habitants en 2006 à 183 219 habitants en 2019, soit un accroissement annuel moyen de 3,18%. Il faut noter cependant que la province du Mouhoun a le plus fort taux d'urbanisation avec 16,25%. Cela pourrait se justifier par le fait que la province abrite la ville de Dédougou qui est st le chef-lieu de la région et à ce titre, elle concentre beaucoup plus de services.

Tableau 01. 0 45: Evolution des populations urbaines

Province	Communes urbaines	Population urbaine en 2006	Population des provinces en 2019	Population urbaine en 2019	Taux d'urbanisation (%)
KOSSI	Nouna	22 166	357 089	32 428	9,08
MOUHOUN	Dédougou	38 862	391 561	63 617	16,25
SOUROU	Tougan	17 050	285 011	26 347	9,24
BALE	Boromo	14 594	297 468	20 193	6,79
BANWA	Solenzo	16 850	346 989	24 783	7,14
NAYALA	Toma	12 401	223 151	15 851	7,10
Région		121 923	1 901 269	183 219	9,64

Source : INSD, RGPH 2006 et 2019

7.2. Energie

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

La région de la Boucle du Mouhoun est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) ou par l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER). Le nombre total d'abonnés dans la région en 2022 était de 54 930 avec la SONABEL qui a, à elle seule 94,37 % (51 945) contre 5,63% pour ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région de la Boucle du Mouhoun est de 42,2% en 2022 contre 31,5% en 2019. Cette augmentation peut être dû à l'électrification rurale dans toute la région.

L'énergie vendue a évolué de 95,5 GWh en 2020 à 107 GWh en 2021 Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle a également enregistré une hausse passant de 80,2 GWh à 96 GWh.

Tableau 01. 0 46: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région de la Boucle du Mouhoun

Intitulé	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	657	785	877	1127	1244	1 364	1 424
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	568	638	655	930	1046	1 219	1 324
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	120	130	140	173	173	179	169
Taux de couverture (en %)	19,1	19,9	28,2	31,5	32,4	39,4	42,2
Nombre de nouvelles localités électrifiées	27	15	6	9	15	-	-
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	25 619	29 783	33 035	36 072	45 769	47 074	51 799
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	105	112	119	141	141	46	146
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	25 724	29 895	33 154	35 950	45 910	47 220	51 945
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	2 148	2 255	2 623	2 716	2 739	2 720	3 992
Nombre total d'abonnés	27 872	32 150	35 777	38 929	48 649	49 940	54 930

Source : MMC, Annuaire statistique 2023 SONABEL/ABER

7.3. Eau et assainissement

• Situation des infrastructures hydrauliques

La répartition spatiale des ouvrages hydrauliques de la région porte sur les points d'eau modernes et les retenues d'eau. Les points d'eau modernes (PEM) sont essentiellement les forages et les puits modernes. Quant aux retenues d'eau, elles sont constituées de barrages, de boulis, de lacs et de mares.

Cette répartition spatiale des ouvrages hydrauliques dans la région présente un total de 52 barrages, de 12 boulis, de 53 mares, de 5618 points d'eau modernes (PEM) et présente des disparités plus prononcées dans les provinces des Balé et du Mouhoun.

Tableau 01. 0 47: Infrastructures hydrauliques en 2023

Localité	Nombre de barrages	Nombre de boulis	Nombre de mares	Points d'eau modernes
BALE	18	2	20	1 345
BANWA	2	0	12	735
KOSSI	0	1	11	849
MOUHOUN	13	2	4	1 230
NAYALA	9	3	4	729
SOUROU	10	4	2	730
TOTAL	52	12	53	5 618

Source : Annuaire statistique, BMH 2023

En 2023, les taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, s'élèvent respectivement à 71,1% et 26,7%. La situation par province se décline comme suit :

Tableau 01. 0 48: Niveau d'accès à l'eau potable et à l'assainissement (%)

Localité	Taux d'accès à l'eau potable	Taux d'accès à l'assainissement
BALE	88,4	61,4
BANWA	56,1	21,2
KOSSI	66,0	19,8
MOUHOUN	72,5	24,6
NAYALA	73,7	13,9
SOUROU	66,8	21,8
TOTAL	71,1	26,7

Source : Inventaires nationaux des ouvrages hydrauliques (INOH), 2023

VIII. GOUVERNANCE LOCALE

Sur les 47 communes de la région, seulement 9 communes ont pu tenir quatre sessions (ordinaire et extraordinaire) au cours de l'année 2023. La situation des sessions de collectivité fait état de 92 sessions ordinaires et de 35 sessions extraordinaires en 2023. A cela s'ajoute, 02 cadres de concertation régionaux élargis aux maires, 08 cadres de concertations provinciaux et 10 cadres de concertations communaux. Les tableaux et ci-après présentent respectivement la situation des cadres de concertations tenus dans les centres administratifs et la situation des sessions de collectivités territoriales en 2023.

Tableau 01. 0 49: Situation des cadres de concertations tenus dans les centres administratifs

Circonscription Administrative	Gouvernorat	Haut-commissariat	Département	Sous Total
Gouvernorat de Dédougou	2			2
Haut-commissariat de BOROMO		2		2
Haut-commissariat de DEDOUGOU		1		1
Haut-commissariat de NOUNA		4		4
Haut-commissariat de TOUGAN		1		1
Préfecture de BANA			1	1
Préfecture de FARA			2	2
Préfecture de LANFIERA			2	2
Préfecture de SIBY			1	1
Préfecture de TOUGAN			2	2
Préfecture de YAHOU			2	2
Total région	2	8	10	20

Source : DGESS, MATDS, 2023

Tableau 01. 0 50: Situation des sessions de collectivités territoriales en 2023

Commune	Session Ordinaire	Session Extraordinaire	Total	Nbre de journées de redevabilité tenues
BOUCLE DU MOUHOUN	92	35	127	0
BAGASSI	2	0	2	0
BALAVE	1	1	2	0
BANA	2	1	3	0

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

BARANI	2	1	3	0
BOMBOROKUY	2	2	4	0
BONDOKUY	2	2	4	0
BOROMO	2	0	2	0
BOURASSO	2	1	3	0
DEDOUGOU	2	1	3	3
DI	2	0	2	0
DJIBASSO	3	1	4	0
DOKUY	2	1	3	0
DOUMBALA	2	0	2	0
DOUROULA	2	1	3	0
FARA	2	0	2	0
GASSAN	2	1	3	0
GOMBORO	2	0	2	0
GOSSINA	1	0	1	0
KASSOUM	2	0	2	0
KIEMBARA	2	0	2	0
KOMBORI	2	1	3	0
KONA	2	0	2	0
KOUGNY	2	1	3	0
KOUKA	2	2	4	0
LANFIERA	2	1	3	0
LANKOUÉ	2	0	2	0
MADOUBA	3	0	3	0
NOUNA	2	2	4	0
OUARKOYE	2	1	3	0
OURI	2	0	2	0
PA	2	2	4	0
POMPOI	3	0	3	0
POURA	2	0	2	0
SAFANE	2	2	4	1
SAMI	2	1	3	0
SANABA	2	0	2	0
SIBY	2	1	3	0
SOLENZO	1	0	1	0

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

SONO	2	1	3	0
TANSILA	2	0	2	0
TCHERIBA	2	1	3	1
TOENI	2	0	2	0
TOMA	0	2	2	0
TOUGAN	0	0	0	0
YABA	2	1	3	0
YAHOU	2	0	2	0
YE	2	2	4	0
Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun	2	1	3	0

Source : DGESS MATDS, 2023

IX. Projets et programmes dans la région

Cinquante-cinq (55) projets et programmes interviennent dans la région de la Boucle du Mouhoun. Les secteurs d'intervention sont variés et prennent en compte la production, les secteurs de soutien à la production, les secteurs sociaux (santé, éducation, AEPA), l'environnement et la gestion durable des terres, la formation professionnelle et technique, l'emploi et les déplacés internes.

En fonction de leur rattachement institutionnel et de leur mode de gestion, les projets et programmes de développement sont classés dans l'une des catégories ci-après :

Catégorie 1 : les projets et programmes de développement exécutés directement par l'administration publique ;

Catégorie 2 : les projets et programmes de développement nécessitant pour leur mise en œuvre, la création d'une structure autonome d'exécution placée sous la tutelle de l'administration publique ;

Catégorie 3 : les projets et programmes de développement exécutés par des agences d'exécution, les démembrements de l'Etat, les partenaires techniques et financiers, les ONG/AD et les Fondations ;

Catégorie 4 : les projets et programmes de développement exécutés en mode partenariat public-privé.

Tableau 01. 0 51: Répartition des projets et programmes par catégorie en 2023

Catégorie	Domaine d'intervention
Catégorie 1	
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER (PIF)	Economie, agro-sylvo-pastoral
Programme d'Approvisionnement en Eau et Assainissement (PAEA)	Eau et Assainissement
Programme de Coopération Agricole Burkina Faso République Populaire de Chine (PCA-BF/CH)	Aménagement de bas-fonds ; Réalisation d'infrastructures agricoles ; Equipements agricoles
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS II)	Elevage
Programme d'urgence pour le sahel (PUS)	Résilience et sécurité
Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL)	Les infrastructures marchandes, énergie et des infrastructures socio-économiques de bases, protection sociale
Projet Filets Sociaux « Burkin Naong Sa Ya » (PFS-BNS)	Protection sociale
Projet d'Appui à l'Inclusion Financière et l'accès aux crédits des Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME)	Commerce et services marchands
Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS)	Aménagement, appui à la production
Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA)	Aménagement, appuis à la production, transformation et commercialisation
Initiative carrefour des jeunes (CarrOpps)	Education inclusive, emploi et formation
Catégorie 2	
PAMED BMH-CO	Eau-assainissement, Agrosylvopastorale
Programme d'Amélioration des Moyens d'Existence Durables en milieu rural dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest (PAMED/BMH-CO)	Gestion durable des terres et changement climatique (9 ODD: 1, 2,5,7,8,12,13,15,17)
Projet d'appui à la promotion des filières agricoles (PAPFA)	Agriculture
Projet d'Appui aux Filières Agricoles dans les régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun (PAFA-4R)	Agriculture
Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR)	Infrastructures sociaux économiques
Renforcement de l'assistance aux enfants survivants de la traite (SACTS : Strengthening assistance for Child Traffic King)	Protection sociale
Gouvernance Locale et Cohésion Sociale (GoLCoS)	Cohésion Sociale
Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et Foncier (PARGFM)	Foncier et mine

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Projet d'amélioration et de sécurisation de la production agricole (SECURAGRI)	Action humanitaire, économie, environnement, financement de microprojet, formation, création d'emploi
Programme de Résilience du Système Alimentaire d'Afrique de l'ouest (PRSA-BF)	Agriculture, commerce, Action humanitaire
Programme d'Amélioration des Moyens d'Existence Durables en milieu rural dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest (PAMED/BMH-CO)	Gestion durable des terres et changement climatique (9 ODD : 1, 2,5,7,8,12,13,15,17)
Catégorie 3	
PROGRESS (FFU PDU)	Projet multisectoriel (sécurité alimentaire, santé/nutrition, cohésion sociale)
Soutenir l'Exploitation Familiale pour Lancer l'Elevage de la Volaille et Valoriser l'Economie Rurale (SELEVER2)	Elevage - Nutrition- Genre- Autonomisation économique de la femme
Education Inclusive Kossi-Nouna (EI)	Education inclusive
Programme Intégré de Renforcement de la Sécurité Alimentaire (PIRSA)	Agriculture, Elevage, Environnement, Education, AGR
EPIC	Prévention SIDA
SIDACTION	Lutte contre le SIDA
Programme d'urgence multisectorielle au profit des populations affectées par la crise Sécuritaire dans la Boucle du Mouhoun (PUR BMH)	Nutrition
Projet de réponse d'urgence en Moyens d'existence au profit des populations affectées par la crise sécuritaire dans les communes de Nouna et Tougan dans la région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso.	Sécurité alimentaire : moyens d'existence, Protection
Egalité des Genres par l'Agroécologie menée par les femmes en Afrique de l'Ouest (EGALE-AO)	Gouvernance locale, protection de la femme, économie
Programme d'Urgence Boucle du Mouhoun (PUR-BMH)	Réponse d'urgence
Programme d'amélioration de l'accès aux services de soins, de la protection sociale et de la résilience des personnes vulnérables affectés par la crise sécuritaire (PASEREP)	Réponse d'urgence
« Préparation et Renforcement des réponses urgence » PRERESI	Réponse d'urgence
SDC-TRANSF+A13 : N13 : Projet Hands 4 Health Gravit-eau	Eau, Hygiène et Assainissement
Renforcement du soutien à l'éducation des Enfants affectés par la Crise sécuritaire dans les Régions du Nord et de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso (RESCUE)	Améliorer l'accès et le maintien à une éducation inclusive, sûre et de qualité pour les filles et garçons affectés par la crise sécuritaire au Burkina Faso
Programme de Développement Intégré (PDI/DDG)	Agriculture, Elevage, Education, Environnement, AGR
Projet de Réduction de la vulnérabilité des populations du Diocèse de Dédougou face aux Changements Climatiques (PRCC)	Environnement, Eau et assainissement

Profil de la région de la Boucle du Mouhoun

Aide d'urgence pour les PDI et les familles d'accueil au Burkina Faso (Aide d'urgence/MAE)	Action Humanitaire
Projet d'assistance multisectorielle aux populations affectées par la crise sécuritaire dans la commune de Dédougou, Région de la Boucle du Mouhoun (RRF)	Action Humanitaire
Projet de renforcement de la résilience communautaire des ménages agrosylvopastoraux dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Nord au Burkina Faso (RESICOM)	NEXUS (Production agro-sylvo-pastoral ; Action humanitaire)

Source : DREP/BMH 2023, à partir des données collectées

X. Situation des ONG et associations intervenant dans la région

La région de la Boucle du Mouhoun compte 62 ONG/associations de développement (DREP/BMH) qui interviennent dans divers domaines au rang desquels on peut citer : la Santé, l'environnement, l'élevage, l'éducation, l'agriculture, l'eau potable et l'assainissement, la formation professionnelle etc. Il faut noter que ces ONG et Associations interviennent souvent dans plus de 2 domaines. Le tableau ci-dessous montre la répartition des ONG et associations dans les domaines d'interventions.

Tableau 01. 0 52: nombre des ONG et associations par domaine d'intervention en 2023

Domaine	Agriculture	Elevage	Environnement	Industrie	Social	Education	Culture et sport	Economie	Assainissement	Apiculture	Entrepreneuriat	Santé	Energie	Police de proximité	Formation professionnelle
Nombre	11	8	22	1	24	25	18	2	15	1	19	25	1	1	6

Source : DREP/BMH ; janvier 2024

PROFIL SOCIOECONOMIQUE DE LA REGION DES CASCADES

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation de la région

La région des Cascades est située à l'extrême Sud-Ouest du Burkina Faso. Il s'étend entre 9°25 et 10°37 de latitude Nord et entre 3°50 et 4°46 de longitude Ouest. Elle couvre une superficie de 18 424 km² représentant 6,7 % du territoire national. Elle est limitée à l'Est par la région du Sud-Ouest, au Nord par la région des Hauts-Bassins, à l'Ouest par la République du Mali et au Sud par la République de Côte d'Ivoire.

1.2. Organisation administrative de la région

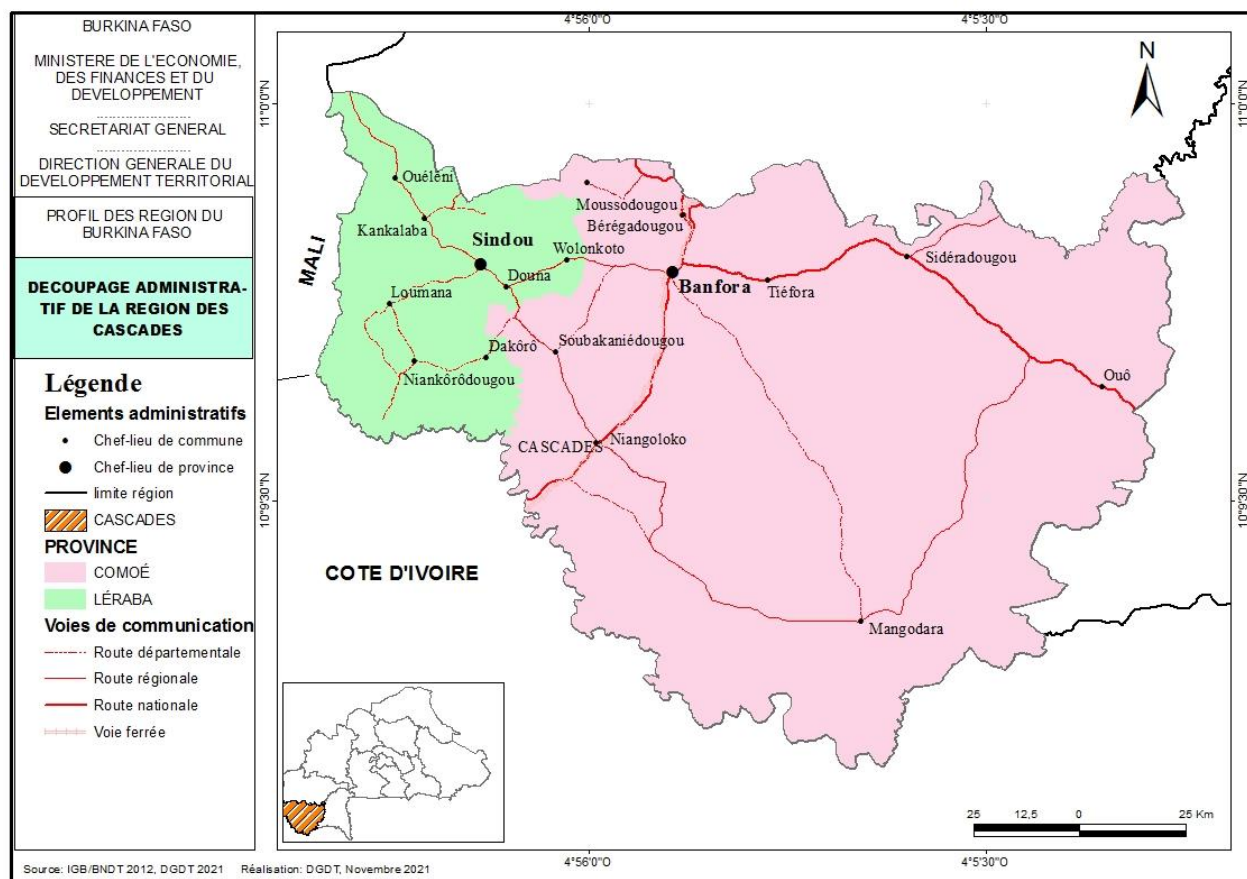
La région des Cascades est composée de deux (02) provinces et comprend trois (03) communes urbaines, quatorze (14) communes rurales, deux cent quatre-vingt-huit (288) villages et vingt-neuf (29) secteurs. Elle a pour chef-lieu Banfora.

Tableau 02. 0 1: Organisation administrative de la région

LOCALITES	Superficie en km2		Type de communes	Nbre de villages	Nbre de secteurs
	Valeur	% Région			
Banfora	935	5,07	Urbaine	22	15
Bérégadougou	286	1,55	Rurale	05	-
Mangodara	2557	13,88	Rurale	35	-
Moussodougou	299	1,62	Rurale	04	-
Niangoloko	2791	15,15	Urbaine	15	9
Ouo	2711	14,71	Rurale	28	-
Sidéradougou	3871	21,01	Rurale	47	-
Soubakaniédougou	868	4,71	Rurale	14	-
Tiéfora	1086	5,89	Rurale	30	-
Total Comoé	15 405	83,61		200	24
Dakoro	415	2,25	Rurale	05	-
Douna	174	0,94	Rurale	06	-
Kankalaba	314	1,70	Rurale	08	-
Loumana	409	2,22	Rurale	19	-
Niankorodougou	650	3,53	Rurale	21	-
Ouéléni	399	2,17	Rurale	17	-
Sindou	403	2,19	Urbaine	10	5
Wolonkoto	255	1,38	Rurale	02	-
Total Léraba	3019	16,39		88	5
REGION	18424	100,00		288	29

Source : IGB, BNDT. DREP/enquête socioéconomique, octobre 2013.

Carte 02. 01 : Carte administrative de la région des Cascades



II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Relief

Le relief de la région des Cascades est caractérisé par la présence de trois unités topographiques à savoir, les montagnes, les plateaux et les plaines.

Les montagnes, d'altitude moyenne sont essentiellement situées dans la province de la Léraba. Le plus haut sommet du Burkina Faso s'y trouve plus précisément dans le département de Ouéléni. Il s'agit du mont Ténakourou (747m).

Les plateaux sont les principaux éléments du relief de la région. Leur altitude moyenne est de 450 m. Ils sont généralement constitués de matériaux sédimentaires. En outre, l'érosion différentielle provoque le démantèlement de ces plateaux qui laissent apparaître souvent des formes en escalier ou des reliefs uniformes (pic de Sindou).

Les plaines sont de vastes étendues parcourues par d'importants cours d'eau qui provoquent des inondations par endroits au cours de l'hivernage.

La région abrite de la falaise gréseuse de Banfora qui s'étale sur près d'une centaine de kilomètres. L'étalement de celle-ci est par endroit suivi par des cours d'eau qui donnent lieu à des cascades (Banfora, Karfiguéla, Tourny).

2.2. Climat

La région des Cascades est marquée par un climat de type sud-soudanien caractérisé par deux grandes saisons : une saison humide d'avril à octobre et une saison sèche de novembre à mars. Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 17°C et 36°C. La région est située entre les isohyètes 1 000 et 1 200 mm, est assez bien arrosée.

2.3. Végétation et faune

2.3.1. Végétation

La région des Cascades est couverte par trois types de formations végétales. Il s'agit de la forêt galerie, de la savane (herbeuse, arbustive et arborée) et de la steppe (arbustive, herbeuse et arborée). Sur la période 1992-2014, on observe une réduction de la superficie de ces formations forestières.

Tableau 02. 0 2: Formations forestières entre 1992 et 2014 (en ha)

Formation forestières	Superficies en 1992	Superficies en 2014	variation	% variation
Forêt galerie	851 830	734 503	-117327	-14%
Savane herbeuse	222 903	199 459	-23444	-11%
Savane arbustive	6 902 437	5 801 395	-1101042	-16%
Savane arborée	2 553 094	175 170	-2377924	-93%
Steppe herbeuse	1 296 444	1 007 515	-288929	-22%
Steppe arbustive	2 319 319	1 891 059	-428260	-18%
Steppe arborée	210 902	101 997	-108905	-52%
Total	14 356 929	9 911 098	-4445831,02	-31%

Source : BDOT 1992 et 2014

La région abrite treize (13) forêts classées couvrant une superficie totale de 297 747 ha. Elles abritent un type de formation végétale diversifiée comme présenté le tableau ci-dessous.

Tableau 02. 0 3: Situation des forêts classées de la région

Forêts classées	Lieu (Département)	Date de classement	Sup. (ha)	Type de formation d'occupation
Bounouna	Banfora	02/03/1955	1300	-Jachère, savane arbustive, arborée.
Bérégadougou	Bérégadougou	04/11/1953	5.000	Savane boisée
Babolo	Niangoloko	22/08/1943	570	-Forêt claire, savane arborée.
Boulon	Tiéfora	31/05/1955	12.000	Forêt claire
Diéfoula	Niangoloko	29/11/1937	85.000	Forêt claire
Dida	Mangodara	04/08/1955	75.000	Forêt claire
Gouandougou	Sidéradougou	03/03/1955	12.000	Forêt claire
Kongoko	Sidéradougou	03/03/1955	27.000	Forêt claire
Koflandé	Mangodara	04/11/1953	30.000	Forêt dense sèche
Logoniégué	Mangodara	04/08/1955	23.000	Forêt claire
Niangoloko	Niangoloko	05/07/1935	7.187	Savane arbustive, arborée, forêt claire, Forêt galerie
Toumousséni	Soubakaniédougou	05/07/1935	2 500	Forêt claire
Source du Mouhoun	Moussodougou	05/07/1935	130	Savane arborée
Yendéré	Niangoloko	1933	550	Savane arborée
Superficie			297 747	

Source : MECV, 2007

2.3.2. La faune

La faune de la région est assez riche et variée. On compte près de 490 espèces réparties en trois (03) classes à savoir ; les mammifères, les reptiles et les oiseaux. Les espèces les plus couramment rencontrées dans la région sont : le phacochère, le vephlope de grenvin, l'ouven, le Guib harnaché, le porc-épic, le rat de gambie, l'aulacode, l'écureuil fouisseur, le lièvre, la mangouste, le babouin, le singe rouge et le singe vert.

Tableau 02. 0 4: Répartition de la faune

Classes	Espèce	Genre	Famille
Mammifères	Alcelaphus buselaphus major	Alcelaphus	Bovidae
	Hippotragus equinus	Hippotragus	Bovidae
	Hyppopotamus amphibius	Hippopotamus	Hippopotamidae
	Kobus kob	Kobus	Bovidae
	Kobus ellipsiprymnus defassa	Kobus	Bovidae
	Lepus saxatilis (crawasahayi)	Lepus	Leporidae
	Loxodonta africana	Loxodonta	Elephantidae
	Orycteropus afer	Orycteropus	Orycteropodidae
	Ourebia ourebie	Ourebia	Bovidae
	Panthera leo	Panthera	Felidae
	Phacochoerus africanus	Phacochoerus	Suidae
	Sylvicapra grimmia	Sylvicapra	Bovidae
	Syncerus nanus caffer	Syncerus	Bovidae
	Tragelaphus scriptuss criptus	Tragelaphus	Bovidae
Reptiles	Crocodylus niloticus	Crocodylus	Crocodylidae
	Kinixys belliana	Kinixys	Testudinidae
	Peliosus subniger	Peliosus	Pelomedusidae
	Python regius	Python	Pythonidae
	Python sebae	Python	Pythonidae
	Varanus exanthematicus	Varanus	Varanidae
	Varanus niloticus	Varanus	Varanidae
Oiseau	Accipiter melanoleucos	Accipiter	Accipitridae
	Accipiter ovampensis	Accipiter	Accipitridae
	Ardea melanocephala	Ardea	Ardeidae
	Bucorvus leadbeateri	Bucorvus	Bicorvidae
	Bucorvus abyssinicus	Bucorvus	Bucorvidae
	Francolinus bialcartus	Pternistis	Phasianidae
	Gyps africanus	Gyps	Accipitridae
	Phalaropus fulicarius	Phalaropus	Scolopacidae

Source : AGEREF, 2014

2.3.3. Les ouvrages hydrauliques

Selon les données de DISE et INO 2023 du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, la région dispose de 17 barrages, 17 boulis, d'un lac et de 31 mares. En plus de ces retenues d'eau, la région dispose de 3131 forages et de 340 puits modernes.

Tableau 02. 0 5: Situation des infrastructures hydrauliques en 2023

Entité	Nombre de barrages	Nombre de boulis	Nombre de mares	Forages	Puits modernes
Comoé	11	06	22	2133	235
Léraba	06	11	09	998	105
Total région	17	17	31	3131	340

Source : DISE 2023 et INO 2023

La région des Cascades présente un taux d'accès à l'eau potable de 68,8%. Celui de l'assainissement est de 26,2%. Ces taux présentent une forte disparité entre les deux provinces.

Tableau 02. 0 6: Niveau d'accès à l'eau potable et à l'assainissement

Localité	Taux d'accès à l'eau potable	Taux d'accès à l'assainissement
Comoé	63,7%	22%
Léraba	81,0%	37,7%
Total Région	68,8%	26,2%

Source : INO 2023

2.4. Géologie et ressources minières

En 2023, la région des cascades comptait quatre (04) sites d'exploitation minière. On distingue trois types d'exploitation : l'exploitation industrielle avec un (1) permis valide, l'exploitation semi-mécanisée avec deux (2) permis valides et l'exploitation artisanale avec un (1) permis valide.

Tableau 02. 0 7: Situation des permis d'exploitation en 2023

Région des Cascades	Nombre de permis d'exploitation industrielle	Nombre de permis d'exploitation semi-mécanisée	Nombre de permis d'exploitation artisanale	Total permis d'exploitation
	1	2	1	4

Source : annuaire statistique de la région des cascades 2023

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Histoire du peuplement et organisation socio politique de la région

Les premiers occupants de la région des Cascades sont les Blé, les Sénoufo, les Karaboro, les Dioula, les Turka et les Gouin. Les Karaboro sont venus du Nord de la Côte d'ivoire vers le 18e siècle. Peu après l'arrivée des Karaboro, les Gouin, les Komono et les Turka, venus du Ghana actuel se sont installés à leur tour. A ces peuples anciennement installés, s'ajoute les Mossés et les Peulhs.

3.2. Evolution des effectifs de la population de la région

La population de la région est passée de 531 808 en 2006 (RGPH-2006) à 812 466 en 2019 (RGPH-2019) soit un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 3,3%. En termes de densité de la population, elle est de 29 à 44 hbts/km². Cette tendance a été observée dans les deux provinces de la région. En effet, la population de la Comoé est passée de 407 528 hbts en 2006 à 633 043 hbts en 2019 soit un TAMA de 3,4% avec une densité qui passe de 26 hbts/km² en 2006 à 41 hbts/km² en 2019.

S'agissant de la Léraba, la population est passée de 124 280 en 2006 à 179 423 en 2019 soit un TAMA de 2,9% ainsi qu'une densité qui passe de 41 à 59 hbts/km². En outre, il faut noter que la province de la Comoé abrite plus de 3/4 de la population de la région.

Selon les projections démographiques 2020-2035, la région compte en 2023, 920 009 hbts soit 721 016 hbts dans la province de la Comoé et 198 993 dans la Léraba confirmant ainsi la tendance haussière de la population dans la région.

Le taux de masculinité a connu une baisse dans la région passant de 97% en 2006 à 93% en 2019. La même tendance a été constatée dans les deux provinces. En effet, dans la Comoé, le taux de masculinité est passé de 98% en 2006 à 94% en 2019. Cela ne voudrait pas dire systématiquement qu'il y a plus de filles que d'hommes à la naissance mais pourrait plus s'expliquer par des phénomènes de migration chez les hommes que chez les femmes.

Tableau 02. 0 8: Evolution de la population de la région des cascades et densité

Entité territoriale	2006			2019						TAMA
	Sup	Pop	Densité	Nbre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nbre d'hommes	Densité	
COMOE	15 404	407 528	26	114 022	633 043	306 851	326 192	94 %	41	3,4%
BANFORA	935	109 824	117	33 774	160 302	77 234	83 068	93 %	171	3,0%
BEREGADOUGOU	286	11 883	42	3 165	15 164	7 309	7 855	93 %	53	1,9%
MANGODARA	2 557	51 799	20	11 786	67 598	33 629	33 969	99 %	26	2,1%
MOUSSODOUGOU	299	10 440	35	2 901	17 288	8 122	9 166	89 %	58	4,0%
NIANGOLOKO	2 791	54 138	19	14 334	76 855	37 756	39 099	97 %	28	2,7%
OUO	2 711	23 508	9	7 479	45 170	21 901	23 269	94 %	17	5,2%
SIDERADOUGOU	3 871	75 397	19	22 929	137 743	66 927	70 816	95 %	36	4,7%
SOUBAKANIEDOU GOU	868	28 073	32	6 006	37 500	18 297	19 203	95 %	43	2,3%
TIEFORA	1 086	42 466	39	11 648	75 423	35 676	39 747	90 %	69	4,5%
LERABA	3 019	124 280	41	31 548	179 423	85 055	94 368	90 %	59	2,9%
DAKORO	415	13 227	32	3 139	18 003	8 548	9 455	90 %	43	2,4%
DOUNA	174	9 046	52	3 079	14 195	6 665	7 530	89 %	82	3,5%
KANKALABA	314	9 668	31	2 054	12 592	5 940	6 652	89 %	40	2,1%
LOUMANA	409	24 454	60	5 561	33 787	15 959	17 828	90 %	83	2,5%
NIANKORODOUGO U	650	34 143	53	9 062	51 601	24 896	26 705	93 %	79	3,2%
OUELENI	399	11 662	29	3 012	17 993	8 548	9 445	91 %	45	3,4%
SINDOU	403	18 280	45	4 596	25 748	11 989	13 759	87 %	64	2,7%
WOLONKOTO	255	3 800	15	1 045	5 504	2 510	2 994	84 %	22	2,9%

REGION	18 423	531 808	29	145 570	812 466	391 906	420 560	93 %	44	3,3%

Source : INSD, RGPH, 2006 et 2019

3.3. Structure de la population par sexe et par âge

La structure par sexe et par âge de la population de la région des Cascades présente des effectifs élevés aux jeunes âges à l'image de celle du pays. Plus l'âge de la population augmente, plus l'effectif diminue. L'analyse selon le milieu de résidence présente les mêmes tendances.

L'âge moyen de la population est de 20,9 ans et est légèrement plus élevé chez les femmes (21,1 ans) que chez les hommes (20,7 ans). En outre, la population urbaine est en moyenne plus âgée (22,9 ans) que celle en milieu rural (20,4 ans).

Quant à l'âge médian, il est de 15,5 ans et est légèrement plus élevé chez les femmes (16,4 ans) que chez les hommes (14,6 ans). L'âge médian aussi est plus élevé chez les femmes que chez les hommes en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, il est pratiquement le même chez les deux groupes.

Tableau 02. 0 9: Effectif de la population par groupe d'âge selon le sexe et le milieu de résidence en 2023

PROVINCE	0-2 ans		3-6 ans		7-12 ans		13-19 ans		20-24 ans		25-59 ans		60 ans ou +		Total	
	Effectif	Proportion n (%)	Effectif	Proportion n (%)	Effectif	Proportion n (%)	Effectif	Proportion n (%)	Effectif	Proportion n (%)	Effectif	Proportion n (%)	Effectif	Proportion n (%)	Effectif	Proportion n (%)
COMOE	79 518	78	99 690	78	127 989	78	112 299	78	599 72	78	20 8640	78	29226	78	717 334	78
LERABA	21 945	22	27 515	22	35324	22	30995	22	16 552	22	5 7586	22	8067	22	19798 4	22
CASCADES	101 463	100	127 205	100	163 313	100	143 294	100	76 524	100	266 226	100	37 293	100	915 318	100

Source : INSD, RGPH 2019 ; Projections démographiques 2020-2035

Selon les projets démographiques 2020-2035, la structure de la population selon le sexe, présente un effectif plus élevé chez les femmes qui représentent un effectif de 455 972 contre 429 977 hommes. Cette situation est identique au niveau des deux provinces. Les femmes présentent des effectifs de 369 008 et 101 846 respectivement dans la Comoé et la Léraba contre 348 326 et 96 138 hommes respectivement dans la Comoé et la Léraba.

Tableau 02. 0 10: Répartition de la population par sexe en 2023

ENTITE GEOGRAPHIQUE	Nombre de ménages en 2019	Homme		Femme		Ensemble	
		Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
COMOE	114 022	348326	78	369 008	78	717 334	78
LERABA	31 548	96 138	22	101 846	22	197 984	22
CASCADES	145 570	429 977	100	455 972	100	885 949	100

Source : INSD, 2022, Volume 4 : Projections démographiques 2020-2035

3.4. Mouvements de la population

3.4.1. Mouvements naturels

Il ressort des résultats du RGPH-2019 que la région des Cascades présente un taux brut de natalité de 41,4‰ contre 39,4‰ pour l'ensemble du pays. Par ailleurs, le niveau de fécondité reste assez élevé dans la région (5,5) mais reste sensiblement égal au niveau national (5,4 enfants par femme). La fécondité est relativement plus importante dans la Léraba (6,1) que dans la Comoé (5,4).

Tableau 02. 0 11: Niveau de fécondité de la région des Cascades en 2019

PROVINCE	2019	
	TN (‰)	ISF
Comoé	41,2	5,4
Léraba	41,9	6,1
Région des Cascades	41,4	5,5

Source : INSD/RGPH 2019.

Les naissances ont connu une évolution progressive entre 2019 et 2023 sauf pour l'année 2022 qui a connu une régression aussi bien au niveau régional que provincial. L'année 2023 est celle qui compte le plus de naissances avec 32 741 naissances dans la région.

Quant aux décès enregistrés, le nombre est en progression depuis 2019 avec un léger recul en 2021(329) par rapport à 2020 pour atteindre 528 décès en 2023.

Tableau 02. 0 12: Evolution des naissances et décès enregistrés de 2019 à 2023

Province	Naissances					Décès				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Comoé	10651	14269	18432	13947	27203	215	289	260	304	488
Léraba	4253	4605	5367	5651	5538	29	40	51	33	40
Total région	14 904	18 874	23 799	19 598	32 741	244	329	311	337	528

Source : Gouvernorat/mairie de Banfora 2023

L'évolution des mariages enregistrés dans la région se présente en dents de scie selon les années. L'année 2022 a été la plus prolifique avec 489 mariages. La province de la Comoé vient en tête avec un total 1 532 mariages enregistrés contre 205 pour la Léraba entre 2019 et 2023.

Tableau 02. 0 13: Evolution des mariages enregistrés de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Comoé	282	274	333	440	203
Léraba	48	45	37	49	26
Total région	330	319	370	489	229

Source : Gouvernorat/mairies 2023

3.4.2. Mouvements migratoires

Selon la monographie de la région des Cascades réalisée en 2022, 19,6% des résidents sont des migrants dont 14,1% sont des migrants internes et 5,5% des migrants internationaux. Selon le sexe, on note 20,3% de migrants contre 19,0% de migrantes. Pour la migration interne, les femmes (14,4%) sont les plus enclines au phénomène que les hommes (13,8%). Quant à la migration à l'extérieur du territoire,

6,5% des hommes et 4,7% des femmes sont des migrants internationaux. Par ailleurs, plus de 80% des résidents sont des non migrants.

En décembre 2022, la région des Cascades comptabilisait 18 491 personnes déplacées internes (PDI) composé de 3 446 hommes 4 362 femmes et de 10 683 enfants dont 2 485 de moins de cinq (5) ans. L'ensemble des communes de la région ont accueillis des PDI avec des degrés divers. La commune de Sidéradougou est celle qui en a accueilli le plus avec 3436 PDI.

Tableau 02. 0 14: Situation des personnes déplacées internes

PROVINCE	COMMUNE	H	F	Enfant moins de 5 ans	Enfant de + de 5 ans	Total enfants	Total PDI
COMOE	Banfora	288	495	245	847	1 092	1 875
	Bérégadougou	129	115	45	154	199	443
	Mangodara	702	756	463	1 515	1 978	3 436
	Moussodougou	12	13	2	30	32	57
	Niangoloko	456	645	373	1 116	1 489	2 590
	Ouo	163	231	133	410	543	937
	Sidéradougou	1 172	1 501	898	2 973	3 871	6 544
	Soubakaniédougou	19	24	12	52	64	107
	Tiéfora	420	492	254	927	1 181	2 093
LERABA	Dakoro	21	17	10	42	52	90
	Douna	6	4	3	5	8	18
	Kankalaba	5	1	2	2	4	10
	Ouéléni	1	2	0	2	2	5
	Sindou	13	16	12	32	44	73
	Wolokonto	39	50	33	91	124	213
Total région		3 446	4 362	2 485	8 198	10 683	18 491

Source : DGESS, MSAHRNGF, 2022

3.4.3. Population et emploi

Dans la région, les individus occupés représentent 52,3% de la population, 2,0% pour les chômeurs et 45,7% pour les hors main-d'œuvre. Selon les provinces, la proportion des personnes occupées est plus importante dans la province de la Léraba où 62,8% sont des actifs occupés.

Tableau 02. 0 15: Population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation

PROVINCE	SITUATION D'OCCUPATION			
	Occupées	Chômeur	Hors mains d'œuvre	Total
COMOE	49,4	2,2	48,4	100,0
LERABA	62,08	0,9	36,3	100,0
CASCADES	52,3	2,0	45,7	100,0

Source : INSD 2022 ; Monographie de la région des Cascades

Le taux d'activité dans la région est de 54,3%. Ce taux est de 63,7% dans la Léraba et de 51,6% dans la Comoé. En termes de répartition selon le sexe, le taux de chômage est plus élevé chez les hommes (64,5%) que chez les femmes (45,3%).

Tableau 02. 0 16: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe

COMMUNE	SEXE		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Banfora	58,6	33,4	45,4
Bérégadougou	48,6	28,9	38,2
Mangodara	63,7	42,4	57,2
Moussodougou	43,0	26,4	33,7
Niangoloko	64,3	36,7	50,1
Ouo	66,0	55,0	60,1
Sidéradougou	72,9	53,7	62,6
Soubakaniédougou	54,7	39,4	46,4
Tiéfora	63,5	45,1	53,3
Total Comoé	62,9	41,7	51,6
Dakoro	78,8	70,5	74,2
Douna	60,9	60,4	60,7
Kankalaba	77,3	67,2	71,8
Loumana	65,2	48,5	56,0
Ouéléni	77,2	64,0	69,9
Sindou	67,3	56,7	61,5
Wolokonto	49,1	38,1	42,8
Total Léraba	70,7	57,9	63,7
Total Région	64,5	45,3	54,3

Source : INSD 2022 ; Monographie de la région des Cascades

3.4.4. Langues parlées dans la région

Le Mooré (19,7%) est la langue la plus parlée dans la région. Elle est suivie du Dioula (18,0%), du Sénoufo (14,4%), du Karaboro (10,6%), du Gouin (9,5%), du Fulfuldé (6,9%), du Turka (5,7%), du Toussian (0,9%) et du Bobo (0,8%).

Une analyse suivant le milieu de résidence montre que le Dioula (48,8%), le Mooré (16,9%) et le Gouin (12,3%) sont les langues les plus couramment parlées en milieu urbain. Par contre, en milieu rural, le Mooré (20,4%), le Sénoufo (17,5%) et le Karaboro (12,5%) sont les langues majoritairement parlées.

IV. EDUCATION

4.1. Education préscolaire

Durant l'année scolaire 2022/2023, la région des Cascades enregistrait une population préscolarisée de 3 289 sur une population pré scolarisable de 89 955, soit un taux de préscolarisation de 3,8%. Une analyse selon le sexe présente 1 662 filles et 1 627 garçons. Selon la province, on note que la Comoé vient en tête avec 3 095 inscrits contre 194 dans la Léraba.

Tableau 02. 0 17: Quelques indicateurs au préscolaire

Régions/Provinces	Sexe	Population pré scolarisable en 2022	Population préscolarisée 2022/2023	Taux de préscolarisation
CASCADES	Filles	43 901	1 662	3,8
	Garçons	46 054	1 627	3,5
	Ensemble	89 955	3 289	3,7
COMOE	Filles	34 359	1 570	4,6

LERABA	Garçons	36 043	1 525	4,2
	Ensemble	70 402	3 095	4,4
	Filles	9 542	92	1,0
	Garçons	10 011	102	1,0
	Ensemble	19 553	194	1,0

Source : DGESS MENAPLN, 2023

En 2022/2023, la région des Cascades compte 30 infrastructures préscolaires totalisant 86 classes. La province de la Comoé en compte la quasi- totalité avec 28 infrastructures contre 2 dans la Léraba.

Tableau 02. 0 18: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au préscolaire en 2022/2023

	Commune	Nombre d'infrastructures	Nombre de classes
COMOE	Banfora 1	9	25
	Banfora 2	7	16
	Banfora 3	1	2
	Banfora 4	2	9
	Bérégadougou	4	11
	Niangoloko 1	3	11
	Niangoloko 2	1	3
	Sidéradougou 2	1	3
	Total COMOE	28	80
LERABA	DOUNA	1	3
	SINDOU	1	3
Total LERABA		2	6
Total CASCADES		30	86

Source : DGESS MENAPLN, 2023

4.2. Enseignement primaire

En 2022-2023, la région des Cascades compte 624 écoles soit 495 écoles publiques et 129 écoles privées. La région dispose de 2 800 salles de classes soit 2 415 publiques et 385 privés. En termes d'effectif, la région compte 134 120 élèves avec un ratio élèves/enseignant de 36,80 et un ratio élèves/classe de 64,02.

Tableau 02. 0 19: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au préscolaire en 2022/2023

Province	Commune	Ecoles complètes	Ecoles incomplètes	Total Ecoles
COMOE	Banfora	88	16	104
	Bérégadougou	11	1	12
	Mangodara	25	6	31

Profil de la région des Cascades

	Moussodougou	8	13	21
	Niangoloko	51	14	65
	Sidéradougou	52	64	116
	Soubakaniédougou	14	18	32
	Tiéfora	35	36	71
Total COMOE		284	168	452
LERABA	Dakoro	11	6	17
	Douna	9	4	13
	Kankalaba	8	8	16
	Loumana	19	19	38
	Niankorodougou	15	24	39
	Ouéléni	7	13	20
	Sindou	14	9	23
	Wolokonto	4	2	6
Total LERABA		87	85	172
Total CASCADES		371	253	624

Source : DGESS MENAPLN, 2023

En 2019-2020, la région des Cascades comptait 124 251 élèves soit 100 519 du public et 23 732 du privé. La région compte également 3 742 enseignants soit 3 165 dans le public et 577 dans le privé.

Tableau 02. 0 20: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2022/2023

Entité territoriale	Effectif des élèves						Effectif des enseignants					
	Public			Privé			Public			Privé		
	G	F	T	G	F	T	H	F	T	H	F	T
Comoé	37626	37172	74798	12113	10420	22533	1280	972	2252	403	132	535
Léraba	12969	12752	25721	739	460	1199	642	271	913	34	8	42
Cascades	50595	49924	100519	12852	10880	23732	1922	1243	3165	437	140	577

Source : DGESS/MENAPLN 2022-2023

En 2022/2023, la région des Cascades présente un taux brut de scolarisation de 78,9%. Ce taux est de 79,5% pour les garçons contre 78,3% pour les filles. En termes de répartition spatiale, nous notons un grand écart entre les deux provinces de la région. En effet, la Comoé compte ~~22 533~~ 97 331 élèves contre ~~1199~~ 26 920 pour la province de la Léraba.

Les indicateurs de la région présentent un taux brut d'admission (TBA) de 85,8% au niveau régional, un TBS de 78,9% et un taux d'achèvement de 59,2%.

Les taux bruts d'admission et de scolarisation sont plus élevés chez les garçons. Par contre le taux d'achèvement est plus élevé chez les filles (62.2%). Ces chiffres sont identiques dans les deux provinces.

Comparé aux taux au niveau national, les taux bruts d'admission et d'achèvement au niveau de la région des Cascades sont plus élevés que le niveau national qui sont respectivement de 74,4% et 54,6%.

Tableau 02. 0 21: Les indicateurs au primaire

Provinces	TBA			TBS			TACH		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
COMOE	87,8	84,1	86,0	79,6	78,3	79,0	56,2	60,1	58,2
LERABA	88,7	81,3	85,1	79,0	78,3	78,6	60,8	65,1	63,0
Total Région	88,0	83,5	85,8	79,5	78,3	78,9	57,2	61,2	59,2

Source : DGESS MENAPLN, 2023

4.3. Enseignements post-primaire et secondaire

La région des Cascades a enregistré au cours de l'année scolaire 2022/2023, 39 105 élèves inscrits au post-primaire. Les filles représentent plus de la moitié de cet effectif avec 20 459 inscrites. Selon le statut, les établissements publics ont accueilli 29 341 contre 9 764 pour le privé.

En ce qui concerne le secondaire, la région a enregistré 11 974 élèves inscrits. Les filles représentent 5594 inscrites contre 6380 pour les garçons. Selon le statut, les établissements publics ont accueilli 7020 contre 4954 pour le privé.

Tableau 02. 0 22: Effectifs scolaires au post-primaire en 2022/2023

PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T
COMOE	Banfora	3 356	4 135	7 491	2 712	3 164	5 876	6 068	7 299	13 367
	Bérégadougou	750	732	1 482	129	158	287	879	890	1 769
	Mangodara	172	159	331				172	159	331
	Moussodougou	555	673	1 228	9	26	35	564	699	1 263
	Niangoloko	1 342	1 664	3 006	729	890	1 619	2 071	2 554	4 625
	Sidéradougou	1 234	1 146	2 380	490	406	896	1 724	1 552	3 276
	Soubaka-gnandougou	630	837	1467	117	172	289	747	1 009	1 756
	Tiéfora	1 490	1 357	2 847	15	10	25	1505	1 367	2 872
Total COMOE		9 529	10 703	20 232	4 201	4 826	9 027	13 730	15 529	29 259
LERABA	Dakoro	409	348	757	17	5	22	426	353	779
	Douna	557	618	1175	170	171	341	727	789	1 516

Profil de la région des Cascades

	Kankalaba	351	352	703				351	352	703
	Loumana	654	805	1 459	49	36	85	703	841	1 544
	Niankoro-dougou	1 134	875	2 009	113	124	237	1247	999	2 246
	Ouéléni	447	532	979				447	532	979
	Sindou	761	774	1535	20	32	52	781	806	1 587
	Wolokonto	234	258	492				234	258	492
Total LERABA		4 547	4 562	9 109	369	368	737	4 916	4 930	9 846
Total CASCADES		14 076	15 265	29 341	4 570	5 194	9 764	18 646	20 459	39 105

Source : DGESS MENAPLN, 2023

Tableau 02. 0 23: Effectifs scolaires publiques et privées secondaire en 2022/2023

PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T
COMOE	Banfora	1514	1231	2745	1600	1851	3451	3114	3082	6196
	Béréga-dougou	237	225	462	53	65	118	290	290	580
	Mangodara	21	20	41				21	20	41
	Mouso-dougou	130	130	260				130	130	260
	Niango-Loko	530	504	1034	370	316	686	900	820	1720
	Sidéra-dougou	284	195	479	61	39	100	345	234	579
	Soubaka-gnindougou	62	72	134	46	22	68	108	94	202
	Tiéfora	131	87	218				131	87	218
Total COMOE		2909	2464	5373	2130	2293	4423	5039	4757	9796
LERABA	Dakoro	50	29	79				50	29	79
	Douna	268	197	465	331	169	500	599	366	965
	Kankalaba	31	8	39				31	8	39
	Loumana	113	50	163	9	4	13	122	54	176
	Niankoro-dougou	174	79	253				174	79	253
	Ouéléni	96	62	158				96	62	158
	Sindou	213	199	412	8	10	18	221	209	430
	Wolokonto	48	30	78				48	30	78
Total LERABA		993	654	1647	348	183	531	1341	837	2178

Total CASCADES	3902	3118	7020	2478	2476	4954	6380	5594	11974

Source : DGESS MENAPLN, 2023

Les indicateurs du post-primaire et secondaire au titre de l'année scolaire 2022-2023 dans les Cascades montrent des Taux Brut d'Admission (TBA) de 43,1% au post-primaire et 20,6% au secondaire. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est de 20,8% au secondaire et celui du post-primaire de 43,9 %. Quant aux taux d'achèvement, ils sont de 28,7 au post primaire et de 17,9 % au secondaire.

Au post-primaire, les indicateurs sont à l'avantage des filles avec tandis qu'au secondaire, ils sont favorables aux garçons.

Tableau 02. 0 24: Indicateurs au post-primaire en 2022/2023

Région	Province	2022-2023											
		TBA 6è			TBS			TNS			TACH		
		F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G
CASCADES	Comoé	42,1	38,0	40,1	44,2	39,6	41,9	24,7	22,3	23,5	30,6	28,3	29,4
	Léraba	55,7	52,3	54,0	50,5	51,1	50,8	28,2	28,6	28,4	25,5	27,1	26,3
	Total	45,1	41,1	43,1	45,6	42,1	43,9	25,5	23,6	24,6	29,5	28,1	28,7

Source : DGESS MENAPLN, 2023

Tableau 02. 0 25: Indicateurs au secondaire en 2022/2023

Région	Province	2022-2023											
		TBA 2nde			TBS			TNS			TACH		
		F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G
CASCADES	Comoé	20,8	22,2	21,5	20,8	22,7	21,8	6,1	6,5	6,3	17,8	19,0	18,4
	Léraba	13,7	20,6	17,1	13,2	21,8	17,4	2,8	4,4	3,6	10,9	21,4	16,0
	Total	19,3	21,9	20,6	19,2	22,5	20,8	5,4	6,1	5,7	16,3	19,5	17,9

Source : DGESS MENAPLN, 2023

Au titre de l'année scolaire 2022-2023, la région compte 177 établissements soit 102 du public et 75 du privé. La province de la Comoé compte 127 de ces établissements contre seulement 50 pour la province de la Léraba. La région dispose de 1 063 salles de classes soit 685 pour le compte du public et 378 pour le privé.

Tableau 02. 0 26: Statistiques sur les infrastructures au post primaire et au secondaire en 2022/2023

Communes	DESIGNATION						
	Nombres d'établissements			Nombres de classes			
	Nbre d'établissements publics	Nbre d'établissements privés	Total	Nbre de classes du public	Nbre de classes du privé	Total	
Comoé	60	67	127	456	337	793	

Banfora	20	37	57	174	214	388
Bérégadougou	5	3	8	36	10	46
Mangodara	1	0	1	9	0	9
Moussodougou	4	1	5	30	2	32
Niangoloko	8	15	23	65	72	137
Ouo	0	0	0	0	0	0
Sidéradougou	5	7	12	48	25	73
Soubakaniédougou	6	3	9	32	13	45
Tiéfora	11	1	12	62	1	63
Léraba	42	8	50	229	41	270
Dakoro	2	1	3	17	1	18
Douna	4	3	7	29	22	51
Kankalaba	4	0	4	17	0	17
Loumana	9	1	10	38	6	44
Niankorodougou	8	1	9	46	6	52
Ouéléni	6	0	6	29	0	29
Sindou	7	2	9	41	6	47
Wolonkoto	2	0	2	12	0	12
Cascades	102	75	177	685	378	1063

Source : DREPS/Cascades,2023

V. SANTE

La région des Cascades dispose de trois (03) districts sanitaires. Il s'agit des districts sanitaires de Banfora, de Sindou et de Mangodara.

5.1. Les infrastructures sanitaires

En termes d'infrastructures sanitaires publiques selon le type en 2023, la région des cascades dispose d'un CHR situé à Banfora, d'un CMA situé à Sindou, de cinq (05) CM soit 3 à Banfora, 01 à Sindou et 01 à Mangodara. Elle possède également de 98 CSPS repartis comme suit : 41 dans le DS de Banfora, 25 dans le DS de Mangodara et 32 dans le DS de Sindou.

Tableau 02. 0 27: Infrastructures sanitaires publiques selon le type en 2023

Régions / districts	CHU	CHR	CMA/HD	CM	CSPS	Dispensai res isolés	Maternité s isolées	Infirmierie	Infirmierie militaire	Total
Cascades	0	1	1	5	98	2	0	8	1	116
DS Banfora	0	1	0	3	41	2	0	8	1	56
DS Mangodara	0	0	0	1	25	0	0	0	0	26

DS Sindou	0	0	1	1	32	0	0	0	0	34

Source : Annuaire statistique MS 2023

5.2. Les ressources humaines

Sur le plan des ressources humaines, la région possède 20 médecins spécialistes, 66 médecins généralistes, 11 pharmaciens, 03 Chirurgiens-dentistes, 113 attachés de santé, 504 IDE, 27 IB, 290 SFE-ME et 27 Techniciens de labo/bio. La synthèse est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 02. 0 28: Effectif du personnel dans les formations sanitaires publiques en 2023

Structures	Médecin spécialiste	Médecin généraliste	Pharmacien	Chir-dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SFE-ME	Tech labo/bio
Cascades	20	66	11	3	113	504	27	290	27
DRS	2	0	1	0	3	2	0	0	0
CHR Banfora	18	31	6	3	74	166	14	77	27
DS Banfora	0	13	2	0	4	163	2	122	0
DS Mangodara	0	8	1	0	7	83	10	44	0
DS Sindou	0	14	1	0	25	90	1	47	0

Source : Annuaire statistique MS 2023

5.3. Indicateurs de santé

En matière de couverture du territoire par les services de santé, le rayon moyen d'action théorique en 2023 de la région est de 6.9 avec le privé et de 7,5 sans le privé. Le meilleur RMAT est celui du DS de Sindou (5,2) suivi de celui du DS de Banfora (5,7). Le RMAT du DS de Mangodara est de 10,6.

Tableau 02. 0 29: Rayon moyen d'action théorique en 2023

Régions Districts	Superficie (Km²)	CSPS*	RMAT sans le privé	CSPS* compris privé	RMAT avec le privé
Cascades	18 424	105	7,5	123	6,9
DS Banfora	6 266	46	6,6	62	5,7
DS Mangodara	9 139	26	10,6	26	10,6
DS Sindou	3 019	33	5,4	35	5,2

Source : Annuaire statistique MS 2023

D'une manière générale, dans les trois (03) districts de la région, la couverture vaccinale évolue en dents de scie dans chaque district. En outre, il n'y a pas un grand écart entre la couverture vaccinale par antigène. La plus grande proportion étant de 104,4% et concerne DTC-HepB Hib1 et 104,2 Pneumo1) tandis que la plus faible est de 110,6% et concerne le BCG. Le point par antigène et par structure sanitaire est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 02. 0 30: Situation des taux de couverture vaccinale en 2023

Régions / districts	BCG	VPO 1	DTC- HepB- Hib1	Pneumo 1	Rota 1 VPO 3	DTC- HepB- Hib3
Cascades	110,2	104,2	104,4	104,2	104,3 97,4	97,5
CHR Banfora						
DS Banfora	119,2	117,0	117,2	116,8	117,2 107,6	107,8
DS Mangodara	83,9	81,1	81,1	81,3	81,2 75,3	75,4
DS Sindou	114,3	109,8	109,9	109,8	109,6 107,0	107,0

Source : Annuaire statistique MS 2023

Le paludisme qu'il soit simple ou grave représente la principale cause de consultation dans les Cascades sur la période 2019 à 2023. Il est suivi des infections respiratoires aiguës.

Tableau 02. 0 31: Evolution des principales pathologies causes de consultation de 2019 à 2023

Cascades	2019	2020	2021	2022	2023
Méningite	69	61	50	87	71
Rougeole	18	72	61	195	28
Paludisme simple	277376	478740	483455	491401	331588
Paludisme grave	13088	24770	24236	24702	119911
Diarrhées sanguinolentes	3	2	6	5	4
Infections respiratoires aiguës	87	84	116	59	131
Ictère Fébrile	12	21	18	31	27
Paralysie Flasque Aigue	10	45	72	41	49

Source : TLOH DRSHP Cascades, 2023

Le RMAT de la région des Cascades est de 6,9. En termes de répartition selon la province, la Léraba présent un RMAT favorable (5,2) à celui de la Comoé (7,5), Il est de 7,5 pour la Comoé et de 5,2 pour la Léraba. Comparé à la moyenne nationale, la région de Cascade est au-dessus de la moyenne nationale (6,1).

Tableau 02. 0 32: Indicateurs de santé en 2023

Localité	RMAT	Ratio CSPPS /habitants	Ratio Médecin/population	Ratio Pharmacien/population	Ratio Infirmiers/population	Ratio Sage-Femme /population
Comoé	7,5	1/9885	1/9885	1/71169	1/1617	1/2929
Léraba	5,2	1/6050	1/14260	1/199640	1/2194	1/4248
Total région	6,9	1/8679	1/10597	1/82848	1/1716	1/3143

Source : Annuaire statistique 2023 MS

VI. ECONOMIE

L'activité économique de la région repose essentiellement sur le secteur primaire qui occupe 86,9% de la population active. Les secteurs de l'industrie, du commerce et des services occupent respectivement 4,7%, 4,3% et 4,2% des actifs occupés.

6.1. Finances locales

En 2023, les recettes totales des collectivités territoriales s'élevaient à 7 371,98 millions de FCFA. On note ainsi une évolution en dent de scie des recettes de l'ensemble des collectivités territoriales (CT) de la région sur la période 2019-2023. En effet, elles sont passées de 4 656,06 millions en 2019, 5 636,99 en 2020, 7 802 ,43 en 2021, 4 038,12 en 2022 et à 7 371,98 en 2023. Malgré cette évolution, il faut noter que ces chiffres traduisent une faible mobilisation des recettes au regard des potentialités que regorge la région. Cela explique un besoin permanent de financement de certains investissements des CT de la région.

En matière de dépenses, en 2023, le montant total décaissé par les collectivités territoriales s'élevait à 3 831,43 millions de FCFA dont les dépenses de fonctionnement représentent 47,07%. Elles ont connu une hausse de 2019 à 2021 et une baisse depuis 2021. Elles sont passées de 2 470,57 millions en 2019 à 4 481,34,80 en 2021 et à 3 831,43 en 2023.

Tableau 02. 0 33: Situation des recettes et des dépenses par type de CT en 2023

Désignation	Conseil régional	Communes rurales	Communes urbaines	Totales
Recettes totales en 2019	300 450 933	2 451 242 915	1 904 375 611	4 656 069 459
Dépenses totales en 2019	215 236 021	1 019 298 928	1 236 042 438	2 470 577 387
Recettes totales en 2020	568 635 746	3 238 903 228	1 829 457 367	5 636 996 341
Dépenses totales en 2020	297 655 025	1 714 649 222	1 473 666 530	3 485 970 777
Recettes totales en 2021	942 235 664	4 687 264 287	2 172 935 119	7 802 435 070
Dépenses totales en 2021	215 236 021	2 477 789 548	1 788 322 498	4 481 348 067
Recettes totales en 2022	154 532 087	2 276 095 750	1 607 499 897	4 038 127 734
Dépenses totales en 2022	123 953 682	2 197 306 043	1 554 541 949	3 875 801 674
Recettes totales en 2023	834 972 790	4 591 040 889	1 945 972 689	7 371 986 368
Dépenses totales en 2023	366 949 692	2 031 648 628	1 432 837 521	3 831 435 841

Source : Trésorerie Régionale des Cascades, 2023

Tableau 02. 0 34: Evolution des dépenses des CT de 2019 à 2023

Province	Commune	Rubrique	2019	2020	2021	2022	2023
Comoé	Commune de Banfora	Investissement	111 739 744	225 411 330	169 427 108	233 790 552	127 498 097
		Fonctionnement	722 357 210	844 884 378	964 667 908	838 105 073	898 264 323
	Commune de Bérégadougou	Investissement	38 486 852	5 467 860	214 673 455	40 340 026	18 804 853
		Fonctionnement	37 527 705	45 865 479	73 077 514	56 615 920	53 118 032
	Commune de Mangodara	Investissement	13 398 760	30 153 508	21 156 930	42 171 818	6 499 904
		Fonctionnement	107 926 309	158 506 972	66 322 496	61 724 848	108 059 080
	Commune de Moussodougou	Investissement	-	77 204 195	52 225 259	52 665 052	14 963 575
		Fonctionnement	34 410 049	37 786 417	55 942 714	53 071 542	31 677 369
	Commune de Niangoloko	Investissement	60 167 295	54 541 855	131 878 900	155 573 024	71 526 477
		Fonctionnement	288 087 058	264 083 213	293 274 796	241 254 845	235 226 136
	Commune de Ouou	Investissement	47 741 378	61 466 907	25 208 465	95 668 627	33 487 700
		Fonctionnement	60 522 125	100 340 070	114 608 641	92 913 094	66 109 597
	Commune de Sidéradougou	Investissement	59 418 601	45 237 449	118 131 028	180 800 679	76 933 653
		Fonctionnement	140 091 742	239 510 231	248 137 528	237 392 678	96 713 509
	Commune de Soubakaniédougou	Investissement	-	15 970 984	56 941 066	78 493 965	20 676 243
		Fonctionnement	28 239 794	61 627 547	78 221 225	67 023 838	68 109 614
	Commune de Tiéfora	Investissement	44 553 822	22 543 479	229 367 704	19 503 000	98 031 491
		Fonctionnement	85 185 296	86 831 539	98 593 052	96 071 772	70 671 429
Léraba	Commune de Dakoro	Investissement	-	38 458 885	63 819 211	202 721 876	180 001 200
		Fonctionnement	22 774 279	50 060 024	64 533 071	55 786 804	51 105 521
	Commune de Douna	Investissement	11 712 535	54 365 292	76 791 730	20 354 492	21 132 395
			26 023 038	34 720 770	49 246 460	53 667 752	33 909 612
	Commune de Kankalaba	Investissement	4 795 000	37 619 061	49 977 041	54 709 013	11 218 805
		Fonctionnement	28 069 691	46 138 099	46 105 948	39 720 314	38 024 767
	Commune de Loumana	Investissement	11 691 749	34 007 744	40 212 599	-	92 239 411
		Fonctionnement	47 833 515	93 010 077	96 594 210	80 858 374	70 525 002

	Commune de Niankorodougou	Investissement	45 882 535	133 480 085	198 161 715	197 415 227	572 756 772
		Fonctionnement	47 032 958	101 510 521	122 055 613	104 783 818	55 164 886
	Commune de Ouéléni	Investissement	-	23 953 798	4 362 600	53 037 209	27 497 845
		Fonctionnement	16 279 968	46 338 488	52 571 325	48 454 898	45 409 814
	Commune de Sindou	Investissement	13 287 579	4 925 000	115 126 494	6 474 650	26 877 405
		Fonctionnement	40 403 552	79 820 754	86 403 604	79 343 805	73 445 083
	Commune de Wolonkoto	Investissement	28 235 817	10 959 844	121 207 184	79 907 422	36 707 892
		Fonctionnement	31 465 410	21 513 897	39 543 764	31 431 985	32 098 657

Source : Trésorerie Régionale des Cascades, 2023

6.2. Principaux secteurs d'activités

6.2.1. Agriculture

• Evolution de la production céréalière

D'une manière générale, on note une tendance à la hausse de la production céréalière sur la période 2016-2023 dans la région des cascades avec une production record de 358 879 tonnes en 2023 contre sa plus faible production qui est de 200 727 tonnes pour l'année 2017. Cette production est dominée par le maïs suivi du riz tandis que le fonio est la spéculation la moins cultivée. Au cours de la campagne agricole 2022/2023, la production céréalière dans la région est dominée par le maïs qui a contribué à lui seul à près de 72,59% de la production régionale. Il est suivi du riz avec près de 14,97%, puis du sorgho rouge, du mil, du sorgho blanc et du mil avec respectivement des de 5,74%, 4,17 %, 2,23% et 0,30%.

Tableau 02. 0 35: Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2016 à 2023

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
Province Comoé							
2016	1 893	12 219	7 095	84 386	16 719	0	122 312
2017	1 275	4 458	6 616	156 792	17 508	0	129 108
2018	1 839	7 680	8 293	189 023	20 027	147	176 100
2019	1 981	8 964	7 435	130 081	21453	252	170 373
2020	1 515	10 660	7 085	154 698	36 806	0	210 764
2021	294	11771	2450	207903	56566	0	278984
2022	1147	24885	11239	186226	47871	7	271375
2023	4979	6497	19018	193925	39026	220	263665
Province Léraba							
2016	2 973	2 923	313	72 499	13 384	719	92 811
2017	1 627	4 109	5 934	99 934	8 310	32	71 619
2018	1 617	2 059	2 277	138 115	10 720	158	67 738
2019	3 023	1 770	632	58 447	13040	53	78 655

2020	6 670	439	199	60 700	12 451	0	80 459
2021	4476	1206	0	59947	11335	0	76965
2022	4775	2064	1789	53250	15085	404	77367
2023	9997	1492	1598	66575	14698	854	95214
Région Cascades							
2016	4 866	15 143	7 408	156 885	30 103	719	215 123
2017	2 902	8 567	683	56 859	25 818	32	200 727
2018	3 455	9 738	10 570	50 908	30 747	305	243 838
2019	5 004	10 734	8 067	188 528	34493	305	249 028
2020	8 186	11 099	7 284	215 399	49 257	0	291 223
2021	4770	12977	2450	267850	67902	0	355949
2022	5922	26949	13028	239476	62957	411	348742
2023	14976	7989	20616	260500	53724	1074	358879

Source : DGESS/MARAH,2023

Au niveau de l'évolution des rendements des productions céréalières, il ressort une variabilité d'une année à une autre et d'une province à une autre. Sur la période de 2016 à 2023, le maïs enregistre le rendement le plus élevé aussi bien dans la Comoé que dans la Léraba tandis que le mil et le fonio enregistrent les plus faibles rendements sur la même période.

• Evolution de la production des autres cultures vivrières de 2019 à 2023

Les autres cultures vivrières dans la région des Cascades sont essentiellement constituées de l'igname, de la patate, du niébé et du voandzou.

La production des autres cultures vivrières dans la région sur la période 2019-2023 varie d'une année à une autre. La production par spéculation en 2023 reste dominée par la patate qui fournit à lui seul 51,02% de la production en culture vivrière. Elle est suivie du niébé avec 30,87%, puis du voandzou et l'igname avec respectivement 11,21 % et 6,89%. Le tableau ci-dessous fait le point de l'évolution des cultures vivrières sur la période 2019-2023.

Tableau 02. 0 36: Production des autres cultures vivrières

Autres cultures vivrières	2019	2020	2021	2022	2023
Comoé					
Igname	1 162	811	1 158	2 555	3 392
Patate	725	554	1 179	1 011	1 640
Niébé	11 098	10 960	13 072	29 107	32 789
Voandzou	2 840	2 776	5 476	8 647	10 044
Léraba					
Igname	6 215	1 639	4 532	2 242	5 175
Patate	13 707	1 766	1 952	20 115	61 760
Niébé	3 229	2 340	2 862	4 632	5 581
Voandzou	3 022	997	1 204	3 311	3 891
Région					
Igname	7 377	2 450	5 690	4 797	8 567
Patate	14 432	2 321	3 131	21 126	63 401
Niébé	14 327	13 300	15 934	33 739	38 369
Voandzou	5 861	3 773	6 680	11 958	13 936

Source : DGESS/MARAH,2023

- **La couverture des besoins céréaliers 2019-2023**

Le taux de couverture des besoins céréaliers (TCBC) est le rapport entre la production disponible et les besoins de consommation des populations. La production définitive de la campagne agricole 2022/2023 a fait ressortir une situation excédentaire pour la région avec un TCBC de 166% (TCBC >120%). Au niveau provincial le taux est de 166% pour la Comoé et la Léraba. Au niveau national le TCBC se situe à 98,4%, ce qui atteste que la région est dans une situation d'équilibre. Le tableau ci-dessous donne le taux de couverture des besoins céréaliers.

Tableau 02. 0 37: Taux de couverture des besoins céréaliers par province

Provinces	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Comoé	114	106	133	174	166	153,00%
Léraba	158	178	181	172	166	203,30%
Cascades	123	121	144	173	166	164%
Burkina	109	100	104	93	98,4	97,40%

Source : DRARAH/Cas 2023

- **Evolution de la production de rente**

Les cultures de rente sont représentées essentiellement par le coton, le sésame, l'arachide et le soja. La production totale des cultures de rente au cours de la campagne 2022/2023 est de 152 804 tonnes. Ainsi, le coton vient en première position avec 69 732 tonnes, soit près de 45,63% de la production totale régionale. Elle est suivie de l'arachide avec près de 37,69%, puis du coton avec 15,69% de la production régionale. Le soja est le moins produit avec une proportion de 0,98% de la production globale de rente.

Tableau 02. 0 38: Production de rente en tonnes

Culture de rente	2019	2020	2021	2022	2023
Comoé					
Coton	28 427	19 789	40 791	31 309	48 942
Arachide	15 433	27 703	40 384	44 796	46 216
Sésame	20 736	27 144	26 241	10 616	15 081
Soja	142	5 242	2 401	8 744	1 491
Léraba					
Coton	20 035	14 867	13 548	10 123	20 790
Arachide	6 010	7 144	9 200	7 852	11 382
Sésame	8 792	11 327	5 219	6 411	8 901
Soja	459	-	-	389	1
Cascades					
Coton	48 462	34 655	54 339	41 432	69 732
Arachide	21 443	34 847	49 584	52 648	57 597
Sésame	29 528	38 471	31 460	17 026	23 982
Soja	602	5 242	2 401	9 133	1 493

Source : DGESS/MARAH 2023

6.2.2. Elevage

Dans la région des Cascades, la pratique de l'élevage est développée. Elle constitue la deuxième activité économique de la région après l'agriculture. A l'image des autres régions, l'élevage dans les Cascades est de type extensif avec les troupeaux exploitant essentiellement le fourrage naturel dans les parcours et très peu d'apports de compléments. A côté de ce système traditionnel existe un élevage semi-intensif, se développant à petite échelle. Il concerne l'élevage dans les alentours des centres urbains où le lait est vendu à des laiteries et autres unités de transformation laitière. Ce type d'élevage concerne aussi les unités d'embouche de plus en plus développées à travers toute la région.

Selon la Direction régionale des ressources animales et halieutiques (DRARAH, en 2023), la région des Cascades abrite deux (02) zones pastorales toutes localisées dans la province de la Comoé. Ce sont

les zones pastorales de Sidéradoukou et de Tierkora (Niangoloko) qui représentent respectivement 52 500 ha et 46 000 ha.

L'effectif du cheptel régional, selon les statistiques du Ministère en charge des ressources animales en 2023, sur les deux provinces que compte la région, la seule province de la Comoé détient près de 73,83% de l'effectif du cheptel de la région.

Le poids par espèces donne les bovins avec 48,43% des effectifs du cheptel en 2023. Ils sont suivis de ovins avec 28,02%, les caprins (20,66%) et les porcins (2,90%).

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des effectifs du cheptel de la région de 2018 à 2023.

Tableau 02. 0 39: Effectifs du cheptel

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Comoé						
Bovins	684 849	698 555	712 505	726 767	520 690	531 352
Ovins	173 836	207 258	213 475	184 477	277 372	280 925
Caprins	171 029	203 912	210 029	181 497	223 748	224 655
Porcins	52 489	ND	55 686	55 702	33 822	34 640
Léraba						
Bovins	47 292	48 228	49 192	50 187	168 039	171 480
Ovins	55 688	66 389	68 380	59 097	124 172	125 763
Caprins	48 302	57 581	59 308	51 258	74 827	75 130
Porcins	5 093	ND	5 403	5 404	7 255	7 430
Cascades						
Bovins	732 141	746 763	761 697	776 954	688 729	702 831
Ovins	229 524	273 647	281 855	243 574	401 544	406 688
Caprins	219 331	261 493	269 337	232 755	298 575	299 785
Porcins	57 582	ND	61 089	61 106	41 077	42 070

Source : DRARAH/Cascades, 2023

Les principales pathologies animales sont la Péripleumonie contagieuse, la Pasteurellose et le Charbon symptomatique. Sur la période 2016-2023, le nombre de têtes de cheptel vaccinées a connu une évolution erratique. En effet, de 756 621 têtes vaccinées en 2016, le nombre d'animaux vaccinés est passé à 496 983 têtes en 2018, puis 558 162 têtes en 2020 à 1 129 677 en 2022 pour s'établir à 392 605 têtes en 2023.

Tableau 02. 0 40: Evolution de têtes vaccinées

Cascades	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Péripleumonie contagieuse	369 246	199 012	224 989	269 412	172 039	363280	399453	135081
Pasteurellose	222 735	177 054	198 918	168 624	176 377	239864	473937	167596
Charbon symptomatique	164 640	112 743	73 076	121 913	207 726	163121	256287	89928
Total	756 621	488 809	496 983	559 949	558162	766265	1129677	392605

Source : DRARAH/Cascades, 2023

La production de viande essentiellement destinée à la consommation locale connaît une évolution en dents de scie. En effet, en 2023, 2 071 tonnes ont été produites dans la région contre 2 097 tonnes en 2015. Les espèces abattues concernent les bovins, les caprins, les ovins et les porcins.

Tableau 02. 0 41: Production de viande dans les abattoirs de la région (en tonnes)

Provinces	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Comoé									
Bovins	1 000	804	794	784	897	1 326	1318	1341	1097
Ovins	54	49	53	50	45	67	69	50	35
Caprins	229	141	142	150	147	268	302	271	222
Porcins	98	159	84	96	64	270	290	252	220
Léraba									
Bovins	500	401	506	406	309	234	238	228	302
Ovins	30	41	40	35	45	25	47	59	68
Caprins	106	99	108	110	120	84	80	88	94
Porcins	80	91	76	69	107	25	27	32	33
Cascades									
Bovins	1 500	1 205	1 300	1 190	1 206	1 560	1556	1569	1399
Ovins	84	90	93	85	90	92	116	109	103
Caprins	335	240	250	260	267	352	382	359	316
Porcins	178	250	160	165	171	295	317	284	253
Total régional	2 097	1 785	1 803	1 700	1 734	2 299	2371	2321	2071

Source : DRRH/Cascades, 2023

Au titre des abattages contrôlés de 2018 à 2022, on note une évolution en dents de scie. L'année 2021 a enregistré l'effectif le plus élevé en matière d'abattage contrôlé contre un faible nombre en 2022. Ces statistiques sur l'abattage contrôlé cachent bien de réalités car à côté de cette pratique, se développent des abattages clandestins.

Les effectifs en termes d'abattage contrôlé sont très faibles comparativement aux effectifs du cheptel sur la période 2019-2022. En effet, en 2021 sur un effectif de 1 429 929 têtes de cheptel, seulement 87 747 ont été abattus. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la plupart des animaux est vendue sur pied.

Tableau 02. 0 42: Abattages contrôlés par province et par espèce animale (Nombre de tête)

Provinces	2018	2019	2020	2021	2022
Comoé					
Bovins	10 760	10 044	12 056	11 661	11 871
Ovins	8 427	6 130	7 437	7 754	5 598
Caprins	28 187	27 838	33 489	37 702	33 840
Porcins	10 334	9 134	11 755	12 087	10 495
Léraba					
Bovins	2 129	5 022	2 130	2 108	1 941
Ovins	2 895	3 064	2 748	5 281	6 602
Caprins	10 848	13 919	10 527	10 043	11 001
Porcins	1 019	4 566	1 105	1 111	1 332
Total région	74 599	79 716	81 247	87 747	11 827

Source : Annuaire statistique 2022 de la région des Cascades

6.2.3. Pêche et chasse

6.2.3.1. La pêche

La présence de nombreux cours d'eau, de lacs naturels et de quelques retenues d'eau favorise l'activité de pêche dans la région. Les plans d'eau naturels et les retenues d'eau de la région offrent des possibilités de capture d'un volume important de produits de pêche par an. La production piscicole de la région varie d'année en année, elle était de 99 282 T en 2020, 35 697 T en 2021, 82 916 T en 2022 et 17 028 T en 2023.

Les principaux acteurs de cette activité sont constitués de pêcheurs amateurs et de pêcheurs professionnels maliens qui payent des droits d'accès aux plans d'eau pour mener l'activité. On recense un effectif de 144 pêcheurs environ, professionnels et amateurs confondus.

Les produits de la pêche sont essentiellement les poissons. Plusieurs espèces de poissons sont répandues et celles d'intérêt économique sont : le tilapia ou carpe, les silures, le capitaine.

Tableau 02. 0 43: Quantité prélevée par espèce entre 2020 et 2023

Espèce prélevée	Années			
	2020	2021	2022	2023
Comoé				
Tilapia/carpe	24 224	16 219	32 766	9 845
Capitaine	5 043	1 887	3 429	169
Clarias/silure	14 313	11 152	34 613	7 014
Macharon	3 317	200	600	-
Léraba				
Tilapia/carpe	29 033	3 610	5 021	ND
Capitaine	3 731	189	1 250	ND
Clarias/silure	11 064	2 400	5 207	ND
Macharon	1 989	40	30	ND
Total région	92 714	35 697	82 916	17 028

NB : Il s'agit du poisson marchand et non le poisson pêché au niveau des points d'eau

Source : DRARAH/Cascades, 2023

6.2.3.2. La chasse

La région des cascades dispose de 124 510 ha de zones consacrées aux concessions de chasse et qui se situent essentiellement dans le département de Mangodara. Il convient de noter que l'activité dans sa pratique moderne est récente. En effet, dans les Cascades, l'activité de chasse est pratiquée traditionnellement par des organisations traditionnelles de chasseurs couramment appelés « Dozo ». En dehors des chasseurs Dozo, les populations s'organisent en associations villageoises de chasse pour organiser des battues aux fins de subsistance.

Suite à la concession de la forêt classée et réserve partielle de faune de la Comoé - Léraba à l'AGEREF, la chasse sportive se réalise à travers l'organisation régulière et périodique de safaris.

Il est à noter que dans la région, l'activité de chasse est encore faiblement organisée et peu développée pour procurer des revenus financiers substantiels aux populations. En outre, l'avènement de l'insécurité vient affaiblir davantage ce faible niveau d'organisation de l'activité.

Le service forestier appuie fortement l'organisation des chasseurs constitués en associations. Celles-ci participent à la lutte contre le braconnage et contribuent à la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Tableau 02. 0 44: Zone de chasse de la région en 2023

Zones	Superficie	Localisation	Observation
Forêt classée et réserve partielle de faune de la Comoé-Léraba	124.510 hectares	Mangodara (Frontière avec la République de la Côte d'Ivoire)	Aucune activité de chasse n'a lieu dans cette zone actuellement avec l'insécurité
Boulon et Koflandé	42 000 hectares	Mangodara, Niangoloko, Tiéfora	Idem

Source DREP Cascades 2023

NB : Les forêts classées de Boulon et de Koflandé sont en phase de fusion pour donner la forêt classée de Boulon-Koflandé qui sera une concession de chasse (sous la gestion de l'AGEREF Boulon-Koflandé).

6.2.4. Industrie, artisanat et mines

6.2.4.1. Industrie

Le tissu industriel de la région est assez fourni. On y trouve 72 unités industrielles couvrant plusieurs domaines : l'agroalimentaire (production de sucre, production de farine, pâtisserie, boisson avec les eaux préemballées et BOMBA TECHNA pour le bandji, le séchage de mangues), le textile, la pharmacie avec les laboratoires PHYTOFLA qui produisent une gamme variée de médicaments à base de plantes médicinales. La Comoé abrite 77,33% de ces unités.

Les unités industrielles les plus importantes de la région sont : la Nouvelle Société Sucrière de la Comoé (SN-SOSUCO) ; la Minoterie du Faso (ex Grands Moulins du Burkina), la Société burkinabè des fibres et textiles (SOFITEX), la Société minière Wahgnion Gold Corporation.

Tableau 02. 0 45: Nombre d'unités industrielles existantes dans la région en 2023

Localisation	Textiles, habillement et cuirs	Produits alimentaires, boissons et tabacs	Bois et fabrication d'ouvrage en bois	Ouvrages en métaux, machines et matériels	Papier, articles en papier, imprimerie et édition	Chimique et fabrication des produits chimiques	Produits minéraux non métalliques	Autres industries manufacturières	Extraction des mines
Comoé	02	55	-	-	-	-	-	1	00
Léraba	00	13	-	-	-	-	-	0	01
Cascades	02	68	-	-	-	-	-	1	01

Source : DRICA-Cascades 2023

6.2.4.2. Artisanat

L'artisanat est un secteur d'activités qui occupe une grande partie de la population de la région des Cascades. Il se présente comme la solution pour lutter contre la pauvreté du fait de la simplicité des moyens techniques et financiers qu'il demande.

On distingue trois types d'artisanat dans la région : (i) l'artisanat d'art qui exprime la culture d'un peuple à travers la teinture, la poterie, la vannerie, la sculpture, (ii) l'artisanat de production qui produit des biens d'usage courant (tapisserie, forge, menuiserie) et (iii) l'artisanat de service qui inclut les activités d'entretien et de réparation.

6.2.4.3. Mines

Des sites d'exploitation minière existent dans la région. On distingue trois types d'exploitation : l'exploitation semi-mécanisée (2 permis valides), l'exploitation industrielle (1 permis valide) et l'exploitation artisanale encore appelée orpaillage (2 permis valides). En 2022, la région a bénéficié de 1 133 996 000 FCFA comme fonds minier de développement local (FMDL) dont 50,11% pour les

communes de Kankalaba et Niankorodougou. Les taxes superficielles au cours de la même année ont été de 170 984 000 FCFA. Les taxes et les FMDL ont connu une baisse par rapport à l'année 2021 qui était respectivement de 176 979 000 FCFA et de 2 397 780 000 FCFA.

L'exploitation industrielle est assurée par une société minière canadienne dénommée Wahgnion Gold opération installée dans la commune de Niankorodougou. Wahgnion Gold estime ses investissements sur le projet aurifère de Niankorodougou, qui couvre une superficie d'environ 90 km², à plus de 244 millions de dollars (207 millions d'euros). Détenu à 90 % par Teranga Gold Corporations via sa filiale locale Wahgnion Gold Corporation et à 10 % par l'État, le site aurifère produira en moyenne 3,6 tonnes d'or par an durant les neuf années prévisionnelles de sa durée de vie. Les recherches complémentaires ont prouvé que les réserves actuelles évaluées à 1,2 millions d'onces d'or peuvent être accrues de 12 tonnes, ce qui permet d'entrevoir une durée de vie de la mine à vingt (20) ans.

Tableau 02. 0 46: Situation des permis d'exploitation

Région	Nombre de permis d'exploitation industrielle	Nombre de permis d'exploitation semi-mécanisée	Nombre de permis d'exploitation artisanale	Total
Cascades	1	2	2	5

Source : DGESS MEMC, 2022

6.2.5. Commerce

La région dispose de 62 marchés parmi lesquels, on distingue des marchés construits et non construits. Les marchés non construits sont les infrastructures les plus répandues dans toute la région. La répartition des marchés montre une disparité entre les provinces. Il ressort du tableau que la province de la Comoé compte 44 marchés dont 24 non construits et la Léraba 18 marchés (10 non construits).

Tableau 02. 0 47: Répartition des marchés par type et par province

Étiquettes de lignes	Comoé	Léraba	Total général
Marché à bétail construit	4	0	4
Marché construit	6	5	11
Marché non construit	24	10	34
Marché semi construit	7	2	9
Autres	3	1	4
Total général	44	18	62

Source : rapport de performance annuelle du PND 2022

6.2.6. Institutions financières

La plupart des institutions financières notamment les banques, les caisses populaires et les agences de micro finances présentes dans la région sont localisées dans la ville de Banfora. Aussi, la région compte 11 Caisses populaires dont 7 dans la province de la Comoé. Pour ce qui concerne les institutions de Micro finances, 10 sont présentes dans la région et la province de la Comoé en dispose 9. Concernant la poste Burkina Faso, une seule existe dans la province de la Comoé.

Tableau 02. 0 48: Les institutions financières existantes dans la région

Institutions financières	Comoé	Léraba	Région
Banques	11	0	11

La poste Burkina Faso	1	0	1
Caisses populaires	7	4	11
Micro finances	9	1	10
Total	28	5	33

Source : TR_Cas 2024

6.2.7. Tourisme et hôtellerie

La région des cascades regorge au moins une quarantaine d'hôtels et autres unités d'hébergement (auberges, campements, maison d'hôte et résidences). En dehors de ces infrastructures, il existe des possibilités d'hébergement au niveau de certains services déconcentrés de la région.

En matière de sites touristiques, selon l'annuaire statistique 2023 de la région, la région enregistre 56 sites touristiques repartis en site naturels et /ou souvent en site à la fois naturel et mixte. Certains sites touristiques de la région sont riches et très connus au plan national et international comme les célèbres pics de Sindou, le lac Tengréla et les cascades de Karfiguéla à Banfora.

Tableau 02. 0 49: Sites touristiques de la région des Cascades

Désignation du site	Commune	Localité	Guides locaux
Les Cascades de Karfiguéla	Banfora	Karfiguéla	Diao Allasson
Le lac Tengréla	Banfora	Tengréla	Tou Souleymane
Le baobab sacré de Toumousséni		Toumousséni	Koné Noumoubié
Le potières de Sitiéna	Banfora	Sitiéna	Tou Souleymane
Rizières de Karfiguéla	Banfora	Karfiguéla	Diao Allasson
Vannerie de Tiékouna	Banfora	Tiékouna	Tou Souleymane
Momument du rond-point paysan Noir	Banfora	Banfora	Lateef Dada
Les Dômes de Fabédougou	Bérégadougou	Fabédougou	Hebié Amadou
Les champs de cannes à sucre de Bérégadougou	Bérégadougou	Bérégadougou	DG SNSOSUCO
La forêt classée et réserve partielle de faune de la Comoé-Léraba (Folonzo)	Niangoloko	Folonzo	-AGEREF/Banfora
Le Pont 32	Bérégadougou	Bérégadougou	Koné Noumoubié
Les excavations de Tiékouna (vannerie)	Banfora	Tiékouna	Tou souleymane :tengrela
Les falaises de Bérégadougou	Bérégadougou	Bérégadougou	Koné Noumoubié
Les termitières de Tierkoura/Timberba	Niangoloko	Tierkoura/Timberba	Soma Victorien (assistant culturel)
Les gravures rupestres de Dramandougou	Tiéfora	Dramandougou	Ouattara Jean Pierre
Centre de production de vannerie de Bogama	Soubakaniédougou	Soubakaniédougou	Soma Victorien (assistant culturel)
Site de vannerie de Tengréla	Banfora	Tengréla	Tou Souleymane
La cour du chef de Canton de Banfora	Banfora	Banfora	---
Le grand marché de Banfora	Banfora	Banfora	---

La gare ferroviaire de Banfora	Banfora	Banfora	---
Les Pics de Sindou	Sindou	Sindou	Koné Bakaramoko Traoré Sinaly
La poterie de Kawara	Sindou	Kawara	Traoré Sinaly
Le Fourneau de Tourny	Sindou	Tourny	Traoré Sinaly
Les cavernes de Douna	Douna	Monsonna	Son Dounifalémé
Le Lac artificiel de Niofila (Barrage)	Douna	Niofila	Son Dounifalémé
Le village troglodyte de Niansogoni	Loumana	Niansogoni	Traoré Richard
Le village de Niguéni	Loumana	Niguéni	Traoré Richard
La Falaise de Niguéni	Loumana	Niguéni	Traoré Richard
Le Mont Ténakourou	Ouéléni	Téna	Ouattara Abdoulaye
Les tunnels de Malon	Wolokonto	Malon	Hié Adama
Les forges de Noumoussaba	Kankalaba	Noumoussoba	Traoré Sinaly

Source : DRCAT-CAS-2023

6.2.8. Transport

• Situation des infrastructures de transport dans la région

La Comoé totalise l'entièreté des infrastructures publiques de transports de la région. Parmi ces infrastructures, on dénombre 3 gares-ferroviaires, 2 autogares, un aéroport et une aire de stationnement.

Tableau 02. 0 50: Répartition des infrastructures publiques de transport par province dans la région

Infrastructure	Comoé	Léraba	Région
Aéroport	1	0	1
Aire de stationnement	1	0	1
Auto gare	2	0	2
Gares ferroviaires	3	0	3
Total	7	0	7

Source : DGD, enquête terrain, juin 2021 (études de références)

S'agissant du réseau routier de la région des Cascades, il est long de 890,166 Km dont 227,119 km de routes nationales, 359,634 km de routes régionales et 303,413 Km de routes départementales.

Tableau 02. 0 51: Longueur par type de réseaux routiers en km en 2023

	Routes nationales	Routes régionales	Routes départementales	Total
Longueur	227,119	359,634	303,413	890,166

Source : DRID-Cas 2023

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

7.1. Les grandes villes de la région

La région compte trois (3) villes urbaines dont deux (02) sont les chefs-lieux des deux provinces (Banfora et Sindou) et la commune urbaine de Niangoloko.

En 2019, la population urbaine est évaluée à 262 905 habitants (soit un taux d'urbanisation de 19,4 %). Ce taux est en dessous du niveau observé au plan national (31 %).

Tableau 02. 0 52: Evolution des populations urbaines

Province	Communes urbaines	Population urbaine en 2006	Population des provinces en 2019
Comoé	Banfora	109 824	160 302
	Niangoloko	109 824	76 855
Léraba	Sindou	18 280	25 748
Région		237 928	262 905

Source : INSD, RGPH 2006 et 2019

7.2. Eau

Le nombre de PEM dans la région est passé de 1 790 à 3 155 avec un taux de fonctionnalité qui passe de 90,1% en 2014 à 92% en 2023. S'agissant de la Comoé, le taux de fonctionnalité passe aussi de 89,1% à 92,2%. Tandis que la Léraba passe de 92,4% en 2014 à 93,2% en 2023. Le détail est présenté ainsi qu'il suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 02. 0 53 : Nombre de points d'eau modernes et taux de fonctionnalité (%) par commune (milieu rural)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Comoé										
Nombre de PEM	1 262	1 361	1 436	1 553	1 661	1 751	1 862	1 993	2 079	2 136
Taux de fonctionnalité	89,1	92	93,4	nd	97,3	97,1%	94,0%	94,3%	93,8%	92,2%
Léraba										
Nombre de PEM	528	574	603	634	660	690	763	842	940	1 019
Taux de fonctionnalité	92,4	92,3	93,4	nd	96,4	96,8%	94,6%	93,8%	94,3%	93,2%
Cascades										
Nombre de PEM	1790	1935	2039	2187	2321	2 441	2 625	2 835	3 019	3 155
Taux de fonctionnalité	90,1	92,1	93,3	94,6	97	97,1%	94,2%	94,2%	93,9%	92,6%

Source : INO 2023

De 2019 à 2023, le taux d'accès à l'eau potable au niveau régional est passé seulement de 54,3% à 68,8%. Ces taux restent en dessous des taux au niveau national pour la même période.

Quant au taux d'accès à l'assainissement, de 2019 à 2023 il est passé de 14,3% à 26,2% soit une nette progression de 11,2%. Le taux d'accès à l'assainissement en 2023 est au-dessus du niveau national.

- La synthèse de ces taux est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 02. 0 54: Taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Eau potable										
Comoé	52,4	53,6	54,1	54,1	56,9	57,6%	58,6%	63,3%	63,9%	63,7%
Léraba	59,2	60,2	63,3	64,6	64,1	63,6%	65,3%	77,4%	79,7%	81,0%
Cascades	54,3	55,5	56,7	57,1	58,9	59,3%	60,5%	67,1%	68,1%	68,8%

Burkina Faso	64,1	65	65,3	66	67,3	68,4%	69,5%	69,5%	69,6%	71,3%
Assainissement										
Comoé							15,9%	17,0%	22,3%	22%
Léraba							24,5%	26,0%	37,2%	37,7%
Cascades						14,3%	18,3%	19,0%	26,2%	26,2%
Burkina Faso						17,6%	19,9%	21,0%	21,9%	22,7%

Source : INO 2023

7.3. Energie

La région des Cascades est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) ou par une coopérative d'électricité (ABER).

Le nombre total d'abonnés au réseau de la SONABEL dans la région en 2023 était de 30 546. Il représente environ 99 % (28 676) du nombre total des abonnés à l'électricité dans la région. Le taux de couverture de l'électrification dans la région des Cascades a peu évolué passant de 40% en 2019 à 43% en 2023.

La longueur du réseau (basse tension, haute tension et mixte) par région de la SONABEL passe de 609 KM en 2021 à 868 km en 2023 portant ainsi le nombre de nouvelles localités électrifiées de 2 en 2021 à 10 en 2023.

Tableau 02. 0 55 : Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région des Cascades

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	48	49	56	69	72	110	161	234
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	281	293	311	425	460	488	517	620
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	9	9	9	10	10	11	14	14
Taux de couverture (en %)	40,1	38,9	38,8	40,0	41,0	42	42	43
Nombre de nouvelles localités électrifiées	10	5	0	1	0	2	4	10
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	17 784	20 236	21 867	23 877	28 639	29007	29821	30467
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	36	35	30	36	37	56	70	79
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	17 820	20 271	21 897	24 466	28 676	29063	29891	30546
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	1 348	970	1 178	1220	305			
Nombre total d'abonnés	19 168	21 241	23 075	25 133	28 981	29063	29891	30546

Source : SONABEL/ABER 2023

7.4. Téléphonie et TIC

En matière de technologie de l'information et de communication (TIC) dans la région des Cascades, des progrès ont été constatés. La téléphonie mobile s'est particulièrement développée ces dernières années. Elle est représentée par MOOV AFRICA, ORANGE BF et TELECEL FASO et couvre la quasi-totalité de la région. Le téléphone fixe continue d'exister mais vient très loin derrière le téléphone mobile. La quasi-totalité des couches sociales (femmes, jeunes et même les enfants) utilisent le téléphone mobile. En 2023, la téléphonie mobile MOOV-AFRICA comptait 1541 abonnés dans la région dont 97,27% dans la province de la Comoé.

La région des Cascades dispose de sept (7) radios locales soit quatre (4) localisées à Banfora, deux (2) à Niangoloko et une dans la province de la Léraba. Elle recevait aussi les émissions de la Radiotélévision du Burkina (RTB) qui avait été déconcentrée à travers la RTB 2 mais cette chaîne de télévision a fermé ses portes pour des raisons budgétaires. En outre, la région a accès à la couverture radio-télévisuelle des chaînes privées nationales et internationales à travers le satellite.

Par ailleurs, 90% des ménages de la région possèdent un téléphone portable, 1,7% possèdent un téléphone fixe, 3,3% utilisent un ordinateur et 11,7% des ménages ont accès à internet (RGPH 2019). Cependant, des efforts restent à faire en matière d'utilisation des outils informatiques et de l'internet en raison des coûts élevés des équipements, de la mauvaise qualité du réseau de téléphonie mobile et de la connexion internet.

Tableau 02. 0 56: Situation des téléphonies en 2023

Provinces	Opérateurs de téléphonies mobiles	Nombre d'abonnés
Comoé	MOOV-AFRICA	1499
	TELECEL FASO	ND
	Orange BURKINA	ND
Léraba	MOOV-AFRICA	42
	TELECEL FASO	ND
	Orange BURKINA	ND
TOTAL		

Source : MOOV-AFRICA/2023

Tableau 02. 0 57: Situation des radios de la région en 2023

Provinces	Type de radios	Nombre
Province de la Comoé	Radios confessionnelles	02
	Radios associatives/Communautaires	02
	Radio commerciales	01
	Autres (à préciser) (municipale)	01
Province de la Léraba	Radios confessionnelles	00
	Radios associatives/Communautaires	00
	Radio commerciales	00
	Autres (à préciser) municipale	01
TOTAL		07

Source : DRCM /Cas 2023

VIII. GOUVERNANCE LOCALE

• Situation de la concertation

La bonne gouvernance locale est évaluée par le nombre de sessions (4 par an) et de cadres de concertation (2 minimum par an) tenus par les circonscriptions administratives. En 2022, dans la région de seulement trois (3) circonscriptions ont pu tenir deux 2 sessions.

Tableau 02.59 : Situation des cadres de concertations tenus dans les collectivités territoriales en 2022

Circonscription Administrative (CA)	Gouvernorat	Haut-commissariat	Département	Sous total
Gouvernorat de Banfora	0			0
Haut-commissariat de SINDOU		0		0
Haut-commissariat de SINDOU		2		2
Préfecture de Banfora			2	2
Préfecture de Sindou			1	1
Préfecture de Douna			2	2
Total région	0	2	5	7

Source : DGESS/MATDS 2022

Les collectivités territoriales de la région ont tenu quarante-sept (47) sessions soit 37 sessions ordinaires et 10 sessions extraordinaires. Quatre collectivités ont pu tenir chacune les quatre (4) sessions. Cependant, on note qu'aucune CT n'a tenu une journée de redevabilité.

Tableau 02. 0 58: Situation des sessions des collectivités territoriales tenues en 2022

Collectivité Territoriale	Session Ordinaire	Session Extraordinaire	Total	Nbre de journées de redevabilité tenues
Région des Cascades	1	1	2	0
Commune de Niankorodougou	2	2	4	0
Commune de Soubakaniédougou	2	0	2	0
Commune de Banfora	2	0	2	0
Commune de Niangoloko	2	0	2	0
Commune de Bérégadougou	2	2	4	0
Commune de Mangodara	2	1	3	0
Commune de Moussodougou	2	0	2	0
Commune de Ouou	3	0	3	0
Commune de Sidéradougou	2	0	2	0
Commune de Tiéfora	2	1	3	0
Commune de Sindou	2	1	3	0
Commune de Dakoro	3	1	4	0
Commune de Douna	2	0	2	0
Commune de Kankalaba	2	0	2	0
Commune de Loumana,	2	1	3	0

Commune de Ouéléni	2	0	2	0
Commune de Wolonkoto	2	0	2	0
Total région	37	10	47	0

Source : DGESS/MATDS 2022

IX. Situation des projets et programmes

• Répartition des projets et programmes selon la catégorie

En 2023, au total, dix-huit (18) projets et programmes de développement (PPD) ont été répertoriés soit trois (3) de catégorie 1, sept (7) de catégorie 2 et dix (10) de catégorie 3. Les principaux secteurs de planification de ces PPD sont le secteur « production agro-sylvo-pastorale », le secteur « environnement, eau et assainissement », le secteur « gouvernance économique », le secteur « santé », le secteur « travail, emploi et protection sociale ». Le secteur « production agro-sylvo-pastorale » et le secteur « environnement, eau et assainissement » bénéficient de la majeure partie des interventions.

Concernant les ONG et associations en 2023, les interventions sont plus axées sur le secteur de l'environnement (06) et du social (06) suivi de l'assainissement (4), l'agriculture (3), l'élevage (2), l'économie (2) et l'éducation (1).

Tableau 02. 0 59: Répartition des projets et programmes par catégorie en 2023

Catégorie 1	Domaine d'intervention
Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP)	Environnement, eau et assainissement
Programme d'Approvisionnement en Eau et assainissement (PAEA)	Environnement, eau et assainissement
Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (PN-AEUE)	Environnement, eau et assainissement
Catégorie 2	Domaine d'intervention
Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL)	Promotion du développement local
Projet d'Appui aux Filières Agricoles dans les Régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun (PAFA-4R)	Agriculture
Projet d'Appui à la Promotion des Filières Agricoles (PAPFA)	Agriculture
Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel Burkina (PDPS)	Elevage
Projet d'Aménagement et de Valorisation de la plaine de la Léraba (PAVAL)	Agriculture
PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DE LA PLAINE DE LA LERABA Sous composante B6 : Éducation nutritionnelle destinées aux femmes et aux membres	Nutrition
Projet Régional D'appui Au Pastoralisme Au Sahel, Deuxième Phase, Burkina Faso (PRAPS)	Elevage
Catégorie 3	Domaine d'intervention
Benkadi-Burkina Faso	Environnement
Programme de Développement Intégré (PDI)	Education, Travail, emploi et protection sociale
Promotion de l'Abandon du Travail des Enfants dans le secteur du coton au Burkina Faso (PATEC)	Travail, emploi et protection sociale

Renforcer la gouvernance des zones frontalières pour consolider la cohésion sociale et prévenir les conflits (Projet transfrontalier) - Zone d'intervention : Commune de Niankorodougou	Protection sociale et cohésion sociale
Ji Saniyani/Catholic Reliefs Services	Environnement, eau et assainissement
Projet pilote "YELICO-GNOUMAN " de santé oculaire dans la région des Cascades	Santé
Projet de renforcement de la résilience, la cohésion sociale et la coopération des communautés de la région transfrontalière de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso confrontées à l'extrémisme violent – PRORECO	Education et Cohésion Sociale
Renforcer la résilience des communautés de la région transfrontalière de la Cote d'Ivoire et du Burkina Faso qui sont confrontées à l'extrémisme violent	Humanitaire et Promotion de la cohésion sociale
Projet de restauration des terres dégradées à la périphérie de la Forêt Classée Reserve Partielle de Faune de Comoé-Léraba (FCRPF/CL) à l'ouest du Burkina Faso	Environnement
Protection et subvention communautaire au profit des femmes à besoin spécifique de la commune de Banfora	Humanitaire, Promotion sociale et développement socio-économique des femmes

Source : DREP_Cas 2023

Tableau 02. 0 60: nombre des ONG et associations par domaine d'intervention en 2023

Domaine	Agriculture	Elevage	Environnement	Industrie	Social	Education	Culture et sport	Economie	Assainissement	Apiculture	Entrepreneuriat	Santé	Energie	Police de proximité	Formation professionnelle	Autres (à préciser)
Nombre	3	2	6	0	6	1		2	4	0	0	2	0	0	0	

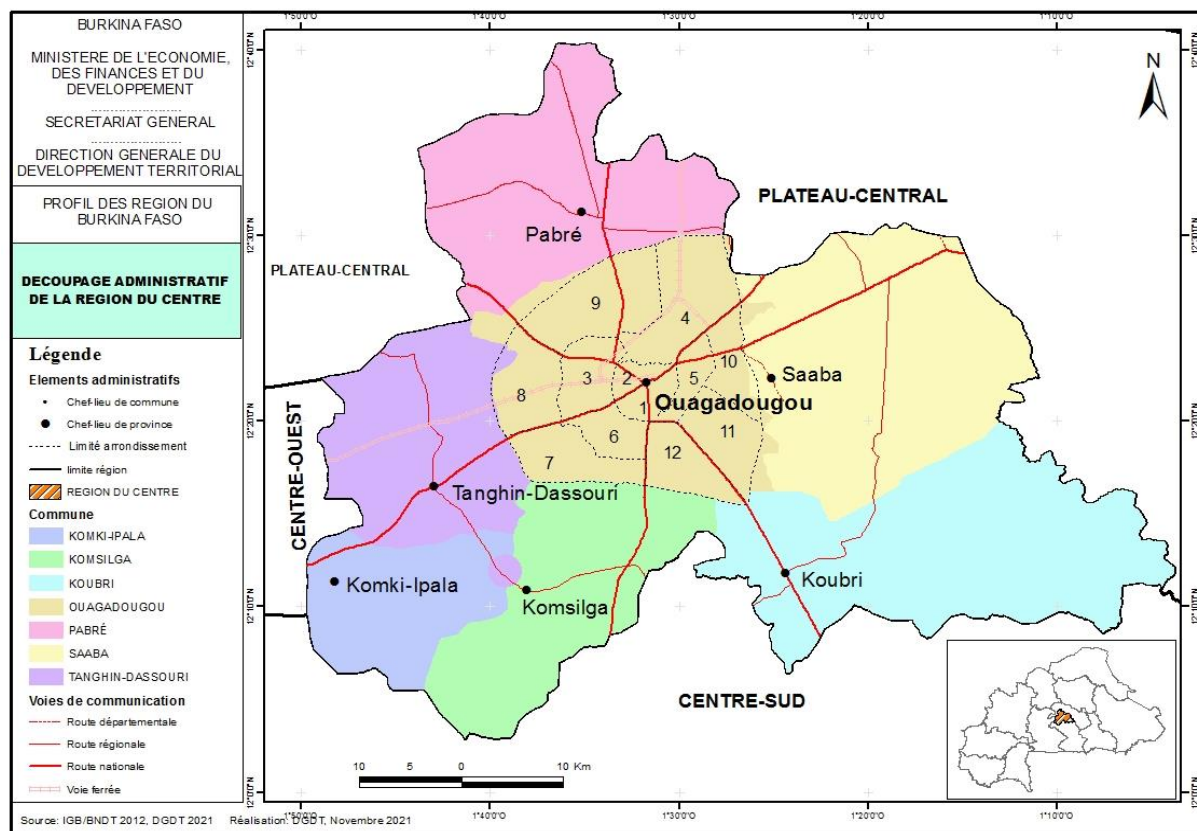
Source : DREP_Cas 2023

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE

I. CADRE ADMINISTRATIF

La région du Centre est située au centre du Burkina Faso, entre 2°00', et 1°15' de longitude Ouest et entre 12°45' ET 12°00' de latitude Nord. D'une superficie de 2 851,77 km² (1,05% du territoire national), elle est limitée au Nord, au Nord-Ouest et au Sud-Est par la région du Plateau Central, à l'Ouest par la Région du Centre-Ouest et au Sud par la Région du Centre-Sud.

Carte 03. 1 : Carte administrative de la région du Centre



La région du Centre est constituée d'une seule province qui se subdivise en une commune urbaine à statut particulier regroupant douze arrondissements et six communes rurales. Les douze (12) arrondissements de la commune regroupent cinquante-cinq (55) secteurs. Les communes rurales se composent de cent cinquante-quatre (154) villages. La région a pour chef-lieu Ouagadougou qui est aussi la capitale politique du Burkina Faso. Le tableau ci-dessous présente les détails du cadre administratif de la Région du Centre.

Tableau 03.0 1: Cadre administratif

LOCALITE	Superficie en Km ²	En % de la région	Villages/secteurs	Types de Communes
Commune urbaine de Ouagadougou	512,77	17,98%	55	Urbaine
Arrondissement 1	18,51	0,65%	6	-
Arrondissement 2	12,34	0,43%	5	-
Arrondissement 3	32,17	1,13%	5	-
Arrondissement 4	84,94	2,98%	4	-
Arrondissement 5	21,5	0,75%	4	-
Arrondissement 6	27,79	0,97%	5	-
Arrondissement 7	50,82	1,78%	4	-

Arrondissement 8	54,71	1,92%	3	-
Arrondissement 9	84,52	2,96%	4	-
Arrondissement 10	34,12	1,20%	5	-
Arrondissement 11	47,95	1,68%	6	-
Arrondissement 12	43,4	1,52%	4	-
Communes rurales	2339	82,02%	154	6
Komki-Ipala	220	7,71%	18	Rurale
Komsilga	316	11,08%	36	Rurale
Koubri	635	22,27%	25	Rurale
Pabré	407	14,27%	21	Rurale
Saaba	446	15,64%	23	Rurale
Tanghin-Dassouri	315	11,05%	31	Rurale
Province du Kadiogo	2851,77	100,00%		
Région du Centre	2851,77			
Superficie du Centre en % superficie du Burkina	1,05%			

Source : IGB, MATD 2016

II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Relief

La région du Centre est une vaste pénéplaine dont les altitudes varient entre 300 et 350 m. Dans cet ensemble de paysage plat, se glisse par endroit, une vallée ou des bas-fonds avec des altitudes moyennes de 200 m. En termes de couverture spatiale, la pénéplaine occupe environ 1 903 km², soit 66 % de la superficie régionale tandis que les bas-fonds couvrent une superficie de 969,82 km², soit 33% de la superficie régionale. Les bas-fonds sont faiblement encaissés et coulent même à fleur du sol pour une bonne partie. Selon une vue panoramique, le relief offre des terrains plats descendant en pente douce du Sud-Ouest vers le Nord-Est avec une quasi absence de points élevés. La pente en général est assez faible et varie entre 0,6° et 1,5° en moyenne.

La platitude du relief offre des facilités pour les aménagements, le développement d'activités agro-sylvo-pastorales et la construction d'habitations.

2.2. Hauteur et nombre de jours de pluie

La pluviométrie de la région du Centre est caractérisée par une mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies, variant d'une année à l'autre. Le nombre de jours de pluies a varié entre 39 et 50 jours en moyenne sur la période de 2016-2023 avec une moyenne pluviométrique de 717,9 mm d'eau. Cette faible pluviométrie ne permet ni d'optimiser la production agricole, ni de disposer d'assez de réserves d'eau pour l'élevage et les cultures de contre-saison.

Le tableau ci-après indique des hauteurs d'eau et le nombre de jours de pluie enregistrés au cours des huit dernières années.

Tableau 03.0 2: Hauteur et nombre de jours de pluie

Poste- pluviométriques	2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Komki-Ipala	1009	32	888,5	35	888,5	38	765	38	958	47	837,1	44	1039	43	872,3	38

Komsilga	1056	44	-	-	931,5	35	726,5	52	716	38			958,5	40		
Koubri	887	57	762	49	728,5	51	708,6	28	616,7	40	733,5	50	1110,5	55	1110,5	55
Ouaga-dougou	989	51	870,4	68	947,8	61	791	48	972,2	61	1022,5	55	922,8	69	922,8	69
Pabré	782,9	42	510,8	35	519,5	51	906,2	52	880,8	34	855	39	944	41	944	41
Saaba	948	40	820,3	56	931,5	40	985	56	1023	33	1031	46	954,4	53	894	42
Tanghin-Dassouri	993	55	888,5	35	820,3	49	769,9	41	871	39	907,5	49	1072	44	873	44

Source : DRAAHM-Centre 2023

H = Hauteur ; NJ = Nombre de Jours

2.3. Climat

A l'image du pays, la région du Centre est sous l'influence des masses d'air issues des anticyclones de Sainte Hélène et de celui des Açores. Le balancement du front que constituent ces deux masses d'air détermine le climat dans la Région du Centre, un climat tropical sec à saisons contrastées. Le constat laisse apparaître deux saisons principales séparées par deux saisons de transition.

La première saison principale est la saison humide. C'est une véritable saison des pluies qui dure de juin à septembre et concentre près de 80% des pluies et plus de 65% des jours de pluie.

La seconde saison principale est une saison sèche et fraîche. Elle n'enregistre pratiquement pas de précipitations. Sa caractéristique majeure est l'apparition de l'harmattan, un vent sec accompagné de brume sèche très opaque le matin.

2.4. Hydrographie et hydrologie régionales

La région est drainée par un réseau hydrographique moyennement dense. Les cours d'eau traversent la région sur 386,62 km. Ils appartiennent aux sous bassins du Massili (Massili supérieur) et du Nayarlé (Massili inférieur) dans la commune de Koubri. Ces deux cours d'eau confluent dans le Nakambé.

Le Massili est le principal cours d'eau de la Région du Centre et le seul à être équipé d'un dispositif capable de mesurer le débit. Le sous bassin du Massili réunit l'ensemble des rivières des communes de Ouagadougou, Koubri, Saaba, Pabré, Komsilga et une partie de Tanghin-Dassouri. Celui du Nazinon réunit les rivières de Komki-Ipala et certaines rivières de Tanghin-Dassouri.

La région compte, en outre, plusieurs plans d'eau artificiels réalisés, pour la plupart, sur le bassin du Nakambé. Le potentiel en retenues d'eau disponibles dans la Région du Centre est établi à 86 barrages et 16 boulis, répartis entre les communes rurales et la commune de Ouagadougou comme le dresse le tableau ci-dessous.

Tableau 03.0 3: Situation des plans d'eau par commune de la Région du Centre

Région/Province	Communes	Nombre de barrages	Nombre de boulis
Centre/Kadiogo	Komki-Ipala	8	0
	Komsilga	8	3
	Koubri	33	1
	Pabré	7	2
	Saaba	13	5
	Tanghin-Dassouri	7	4
	Ouagadougou	10	1
Total		86	16

Source : Rapport inventaire des retenues d'eau, MEEA juin 2024

2.5. Situation de la flore, de la faune et des sols

Le territoire de la région du Centre est composé de 2% de savane arborée, 2% de savane arbustive et 96% de jachères et de cultures. Ce couvert forestier abrite une faune régionale et est riche de 24 espèces de mammifères, 06 espèces de reptiles et 20 espèces d'oiseaux.

La région compte deux forêts classées : celle du barrage de Ouagadougou communément appelé Parc Bangr-Wéogo et celle de Gonsé. Elles sont respectivement localisées dans la commune urbaine de Ouagadougou et dans la commune rurale de Saaba.

Tableau 03.0 4: Situation des aires de protection de la faune dans la région en 2023

Localisation	Aire de faune	Superficie	Date de création
Ouagadougou	Forêt classée du Barrage de Ouagadougou	260 ha	3 004/SE du 26 Août 1941
Saaba	Forêt classée et réserve partielle de faune de Gonsé	6 300 ha	08 février 1953

Source : DREEVCC-Centre 2020

Les principaux types de sols répertoriés dans la région du Centre et de leurs superficies sont regroupés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 03.0 5: Situation des types de sols dans la Région du Centre

SOLS DOMINANTS	Région du centre
	Superficie en Km2
Sols ferrugineux tropicaux lessivés hydromorphes	17,12
Sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés peu profonds	18,55
Sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés profonds	0,24
Sols ferrugineux tropicaux lessivés à taches et à concrétions	553,01
Sols Hydromorphes peu humifères à pseudogley de surface	248,29
Lithosols sur cuirasse ou sur roche	146,21
Sols Peu évolués d'apport alluvial, hydromorphes	51,36
Sols Bruns eutrophes tropicaux ferruginisés	110,28
Sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés moyennement profonds	831,45
Sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés peu profonds	821,05

Source : BUNASOLS

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les sols ferrugineux tropicaux lessivés indurés occupent plus de la moitié de la superficie régionale (59,74%) et les sols ferrugineux tropicaux lessivés à taches et à concrétions occupent 19,77%.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

La population de la Région du Centre issue du découpage du territoire national en treize régions, est majoritairement composée du peuple mossi organisé autour du royaume de Bogodogo avec à sa tête le Mogho Naaba.

3.1. Evolution de la population résidente

L'évolution de la population de la région du Centre est appréciée à travers les deux derniers recensements généraux de la population (2006 et 2019). Selon les résultats du RGPH 2019, la région du Centre concentre à elle seule 14,78% des 20 505 155 burkinabè recensés en 2019. Avec 3 030 384 habitants en 2019 contre 1 727 390 habitants en 2006, le taux d'accroissement moyen annuel de la région est de 4,42%.

La commune urbaine de Ouagadougou compte 79,70% de la population de la région du Centre, soit 2 415 266 habitants. La population rurale est, quant à elle, estimée à 615 118 habitants en 2019 contre 251 551 habitants en 2006, soit un taux de croissance moyen annuel de 7,12%. La commune de Saaba a le plus fort taux de croissance moyen annuel avec 14,18%.

La densité de la région du Centre est passée de 606 habitants au km² en 2006 à 1063 habitants au km² en 2019. Selon la résidence, le milieu urbain est la plus dense avec 4 710 habitants au km² contre 263 en milieu rural.⁴

Les femmes représentent 50,85 % de la population régionale. La proportion des femmes est relativement plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural avec respectivement 51% et 50,26%. Les communes rurales de Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala sont celles qui ont les pourcentages de femmes les plus élevés avec respectivement 53,09% et 52,97%.

Selon les projections faites par l'INSD sur la base des données du RGPH 2019, la population de la région du Centre est estimée à 3 492 132 en 2023, avec 50,03% de femmes

⁴ La densité de la population est le rapport de la population vivante sur la superficie de la région

Tableau 03.0 6: Evolution de la population résidente et des densités entre 2006 et 2019

LOCALITE	2006			2019						TAMA	Proj. 2023
	Sup	Pop	Densité	Nbre de ménages	Ens	Masculin	Feminin	Nbre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
KADIOGO	2 852	1 727 390	606	718 272	3 030 384	1 489 512	1 540 872	97%	1063	4,4%	3 492 132
KOMKI-IPALA	220	20 562	93	4 062	22 553	10 606	11 947	89%	103	0,7%	23 776
KOMSILGA	316	53 108	168	35 487	137 278	69 531	67 747	103%	434	7,6%	162 992
KOUBRI	635	43 928	69	13 076	60 817	30 240	30 577	99%	96	2,5%	65 488
PABRE	407	27 896	69	8 111	40 387	19 778	20 609	96%	99	2,9%	43 785
SAABA	446	50 885	114	71 491	285 235	143 503	141 732	101%	640	14,2%	351 700
TANGHIN-DASSOURI	315	55 172	175	13 876	68 848	32 297	36 551	88%	219	1,7%	73 087
OUAGADOUGOU	513	1 475 839	2878	572 169	2 415 266	1 183 557	1 231 709	96%	4710	3,9%	2 771 304
REGION	2 852	1 727 390	606	718 272	3 030 384	1 489 512	1 540 872	97%	1063	4,4%	3 492 132

Source : RGPH 2006, 2019 et projection démographique 2020-2035

Profil de la région du Centre

La structure par âge montre que la population régionale est caractérisée par une très forte jeunesse. En effet, les projections en 2023, montre que plus de la moitié (84,93 %) de la population a moins de 35 ans. Cette jeunesse de la population représente un défi majeur en termes d'offre d'emploi et d'infrastructures sociales notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. La population de moins de 12 ans est également nombreuse puisqu'elle représente plus d'un quart de la population (13,83%). La population de 65 ans et plus est la moins nombreuse (2,30%), alors que la population en âge de travailler (15-64 ans) représente 61,13% de la population en 2023.

La population scolarisable pour les trois niveaux d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire), c'est-à-dire les enfants ayant entre 4 et 19 ans, représente environ 41,07% de la population résidente. En ce qui concerne la population scolarisable pour l'enseignement supérieur (20-24 ans), elle représente 11,7% de la population résidente.

Tableau 03.0 7: Répartition de la population de la région du Centre selon le groupe d'âges et par sexe en 2023

Âges	Masculin	Féminin	Ensemble	
			Effectif	Part %
0 ans	55 391	52 401	107 792	3,07
1-4 ans	192 356	181 988	374 344	10,66
3-5 ans	140 283	131 746	272 029	7,75
6-11 ans	245 505	239 837	485 342	13,83
12-15 ans	141 856	161 608	303 464	8,65
16-18 ans	102 957	125 390	228 347	6,51
15-19 ans	172 776	208 129	380 905	10,85
20-24 ans	185 482	203 104	388 586	11,07
25-29 ans	174 065	178 925	352 990	10,06
30-34 ans	151 670	146 452	298 122	8,49
35-39 ans	119 419	108 334	227 753	6,49
40-44 ans	89 680	77 938	167 618	4,78
45-49 ans	65 178	57 024	122 202	3,48
50-54 ans	47 200	42 989	90 189	2,57
55-59 ans	35 077	33 740	68 817	1,96
60-64 ans	25 110	23 317	48 427	1,38
65-69 ans	16 828	16 308	33 136	0,94
70-74 ans	10 667	10 770	21 437	0,61
75-69 ans	6 602	6 619	13 221	0,38
80 ans +	6 426	6 566	12 992	0,37
TOTAL	1 752 983	1 757 045	3 510 028	100,00

Source : RGPH 2019 projection 2020-2035

Selon les projections 2023 de la population, la commune de Ouagadougou est la plus peuplée avec 79,36 % de la population totale de la région. Elle est suivie de loin, par la commune de Saaba qui regroupe 10,07% de la population et Komsilga qui réunit 4,67% de la population. Les communes les moins peuplées sont Pabré et Komki-Ipala avec respectivement 1,25 % et 0,68% de la population (tableau 2.2). Les rapports de masculinité indiquent une supériorité numérique des femmes dans toutes les communes exceptées dans la commune de Ouagadougou où le rapport de masculinité est de 101,04%. Toute chose qui ramène la population féminine à 50,03% (sensiblement égale à la proportion d'homme, 49,97%) de la population totale.

Tableau 03.0 8: Répartition de la population par sexe en 2023

KADIOGO	Homme		Femme		Ensemble		Rapport de masculinité
	Effectif	Proportion(%)	Effectif	Proportion(%)	Effectif	Proportion(%)	
KOMKI-IPALA	10 996	0,63%	12 780	0,73%	23 776	0,68%	86,04
KOMSILGA	80 540	4,62%	82 452	4,72%	162 992	4,67%	97,68
KOUBRI	32 283	1,85%	33 205	1,90%	65 488	1,88%	97,22
PABRE	20 840	1,19%	22 945	1,31%	43 785	1,25%	90,83
SAABA	173 863	9,96%	177 837	10,18%	351 700	10,07%	97,77
TANGHIN-DASSOURI	33 573	1,92%	39 514	2,26%	73 087	2,09%	84,96
OUAGADOUGOU	1 392 805	79,82%	1 378 499	78,90%	2 771 304	79,36%	101,04
REGION	1 744 900		1 747 232		3 492 132		

Source : INSD RGP 2019, projection démographiques 2020-2023

3.2. Niveaux de fécondité

Le taux brut de natalité dans la Région du Centre est passé de 37,2‰ en 2006 à 37‰ en 2019. Quant à l'indice synthétique de fécondité, il est passé de 4,4 enfants par femme en moyenne en 2006 à 4,1 enfants par femme en âge de procréer.

Tableau 03.0 9: Niveau de fécondité

Entité territoriale	2006			2019	
	TN (‰)	ISF	TGFG (‰)	TN (‰)	ISF
Kadiogo	37,2	4,4	135,8	37	4,1
Région du Centre	37,2	4,4	135,8	37	4,1
BURKINA FASO	45,8	6,2	194,6	39,4	5,4

Source : INSD, RGP 2006 et 2019

3.3. Niveau de mortalité

Le niveau de mortalité des enfants de moins d'un an en 2019, dans la région du Centre, est d'environ 49 enfants sur 1000 naissances vivantes. C'est-à-dire qu'environ 49 enfants sur 1000 meurent avant de fêter leur premier anniversaire. Selon le sexe, la mortalité avant l'âge d'un an est un peu plus élevée chez les garçons (50,2‰) que chez les filles (48,5‰).

Quant au quotient de mortalité juvénile, sur 1000 enfants ayant atteint l'âge d'un an, environ 30 n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire.

Pour le niveau de mortalité infanto-juvénile, sur 1000 naissances vivantes, 77 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Le niveau est plus élevé chez les filles (78,9 ‰) que chez les garçons (75,9 ‰).

Tableau 03.0 10: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe

Quotients de mortalité (‰)	Masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1q0)	50,2	48,5	49,3
Quotient de mortalité juvénile (4q1)	27,1	32,0	29,5
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	75,9	78,9	77,3

Source : INSD, monographie de la région du Centre, 2022

De façon globale, entre 2021 et 2023, la situation des naissances et décès dans les différentes communes de la région du Centre fait un total de 80 117 naissances contre 4 586 décès en 2021. La tendance est à la hausse en ce qui concerne les deux situations, de façon générale. La commune de Ouagadougou enregistre le plus grand nombre de naissance et de décès. Cela s'explique par le fait que l'effectif de sa population est très élevé par rapport à ceux des autres communes de la région.

Tableau 03.0 11: Evolution des naissances et décès enregistrés sur les cinq dernières années

KADIOGO	Naissances					Décès				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
KOMKI-IPALA	-	-	1244	1430	1124	-	-	33	59	36
KOMSILGA	-	-	6815	7255	7768	-	-	522	519	635
KOUBRI	-	-	3711	2454	2686	-	-	63	55	64
PABRE	-	-	701	1853	1770	-	-	15	91	45
SAABA	-	-	7184	6937	7951	-	-	148	168	195
TANGHIN-DASSOURI	-	-	3753	3614	4006	-	-	88	97	108
OUAGADOUGOU	-	-	56709			-	-	3717		
REGION	-	-	80117			-	-	4586		

Source : communes de la région du Centre, 2024

Sur la période de 2021 à 2023, on note que la plupart des mariages sont célébrés à Ouagadougou et à Saaba. Le nombre de mariages célébrés dans les mairies est en baisse d'année en année, comme indiquée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 03.0 12: Evolution des mariages enregistrés des cinq dernières années

KADIOGO	2019	2020	2021	2022	2023
Komki-Ipala	-	-	58	49	49
Komsilga	-	-	277	309	278
Koubri	-	-	191	198	147
Pabré	-	-	290	319	257
Saaba	-	-	535	544	568
Tanghin-Dassouri	-	-	417	338	257
Ouagadougou	-	-	3717	-	-
REGION (sans ouagadougou)	-	-	1768	1757	1556

Source : ETAT CIVIL COMMUNAL 2023

3.4. Taux brut d'activité des 15 ans et plus

Selon la monographie du Centre, le taux d'activité dans la région est de 49.3%. Cela signifie que 49.3% de la population de 15 ans et plus constitue une main d'œuvre disponible. Selon le sexe, ce taux est de 62,5% pour les hommes et de 36 ,4% pour les femmes. Le taux de chômage au sens du Bureau international de travail (BIT) est de 9,5%. Cela montre que 9,5% de la population active est sans emplois mais recherche activement du travail. Selon le sexe, ce taux est de 6,1 pour les hommes et de 14,5 pour les femmes.

Tableau 03.0 13: Taux d'activité (%) selon le sexe

ENTITE	TBA (%)			TNA (%)			Taux de Chômage (%) BIT			Taux de Chômage (%) au sens large		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
KADIOGO	62.5	36.4	49.3	66.6	42.6	54.4	6.1	14.5	9.5	19.1	41.2	29.1

Source : Monographie de la région du Centre, INSD, 2022

3.5. Langues et religions

❖ Langues

Selon le RGPH 2019, le mooré (80,6%) est la langue la plus parlée dans la région du Centre. Il est suivi du français (9,9%), du dioula ou bambara (2,9%), du fulfuldé (1,5%) et du Bissa (0,9 %) (Graphique 3.2). Les autres langues sont parlées par 4,2 % de la population de la région.

Une analyse suivant le milieu de résidence montre une disparité des principales langues parlées. En effet, le mooré (78,2 %), le français (11,6 %) et le dioula (3,5 %) sont les langues les plus couramment parlées en milieu urbain. Par contre, en milieu rural, le mooré (89,3 %), le français (3,8 %) et le fulfuldé (2,3 %) sont les langues majoritairement parlées. Le Français qui est la langue de l'administration est plus parlé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. L'analyse selon le sexe donne les mêmes tendances que l'ensemble quel que soit le milieu.

❖ Religions

Dans la région du Centre, selon le RGPH 2019, les musulmans sont majoritairement représentés avec 61,2% de la population contre 31,3% et 6,9% respectivement pour les catholiques et les protestants. Ces tendances sont observées aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Les animistes, les sans religion et les autres religions présentent les proportions les plus faibles.

Une analyse suivant le milieu de résidence indique que la religion musulmane reste la plus dominante et ce, quel que soit le milieu de résidence. En effet, les musulmans représentent 62,1% en milieu urbain contre 58,0% en milieu rural. Le catholicisme et le protestantisme sont les religions pratiquées après l'islam. On compte 30,4% et 34,3% de catholiques respectivement en milieu urbain et rural.

IV. EDUCATION

Le système scolaire de la région du Centre est caractérisé par l'absence d'écoles sous paillotes, l'absence d'établissement préscolaire public à Koubri, la concentration des établissements et des effectifs dans la commune de Ouagadougou. Par ailleurs, les ratios élèves /maître et élèves/classe sont plus importants dans les communes rurales qu'à Ouagadougou.

4.1. Education préscolaire

Durant l'année scolaire 2022/2023, la région du Centre compte 1 042 établissements d'éducation préscolaire dont 93,43% relèvent du privé. Selon la localisation, environ 89,32% de ces établissements privés se situent dans la ville de Ouagadougou. Parmi les communes rurales, Saaba et Komsilga sont les plus dotées en structures préscolaires privées avec respectivement 100 et 45 établissements.

Sur les 68 établissements préscolaires publics que compte la région, la commune de Ouagadougou en compte 55. Cependant, la commune de Komki-Ipala ne dispose que d'un seul établissement public de 03 classes, et celle de Koubri n'en possède aucun.

Tableau 03.0 14: Nombre d'infrastructures préscolaires en 2022/2023

Entités territoriales	DESIGNATION					
	Nombre d'établissements			Nombre de classes		
	Publics	Privés	Total	Public	Privé	Total
Komki-Ipala	1	1	2	3	2	5
Komsilga	3	45	48	3	104	107
Koubri	0	13	13	0	31	31
Ouagadougou	55	870	925	185	2155	2340
Pabré	2	3	5	5	7	12
Saaba	3	100	103	11	247	258
Tanghin-Dassouri	4	10	14	10	22	32
Région	68	974	1042	217	2568	2785

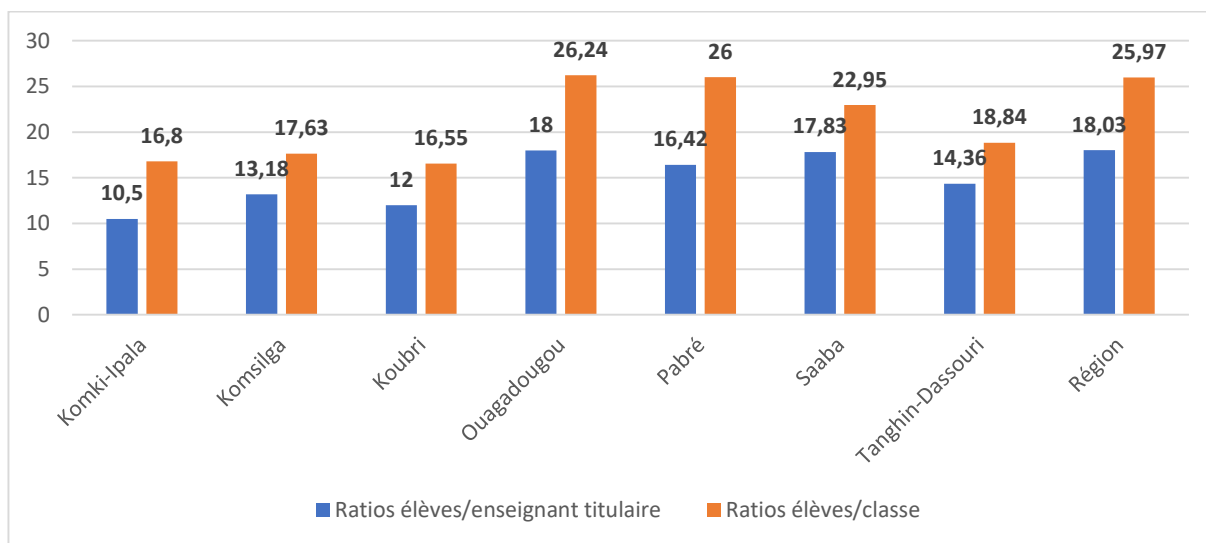
Source : DREPPNF Centre 2023

En termes d'effectif au cours de l'année scolaire 2022/2023, la région du Centre compte 72 339 élèves au préscolaire dont 85,04% au privé. La commune de Ouagadougou totalise 84.88% des élèves suivie de Saaba avec 5 922 élèves. Au plan régional, un enseignant titulaire enseigne 18,03 élèves en moyenne.

Profil de la région du Centre

Aussi, chaque classe compte en moyenne 25,97 élèves. Ces deux ratios sont très élevés à Ouagadougou avec respectivement des valeurs de 18 et de 26,24.

Graphique 03. 1 : Situation des ratios dans l'enseignement préscolaire en 2022-2023



Source : DREP-Centre à partir des données de la DREPPNF Centre 2023

Quant à la parité filles- garçons, elle est proche de la norme avec 96 filles pour 100 garçons. Cependant, les communes de Pabré et de Tanghin-Dassouri comptent plus de filles que de garçons au préscolaire respectivement de 109 et de 106 filles pour 100 garçons

Tableau 03.0 15: Fréquentation au préscolaire en 2022/2023

EFFECTIFS	GENRE	Komki-Ipala	Komsilga	Koubri	Ouagadougou	Pabré	Saaba	Tanghin-Dassouri	Région
Effectif des élèves du public	Garçons	12	128	0	4 015	102	293	93	4 643
	Filles	20	104	0	3 883	118	230	110	4 465
	Total	32	232	0	7 898	220	523	203	9 108
Effectif des élèves du privé	Garçons	37	826	274	27 299	47	2735	199	31 417
	Filles	15	828	239	26 111	45	2664	201	30 103
	Total	52	1 654	513	53 410	92	5399	400	61 520
Effectif total	Garçons	49	954	274	31 314	149	3028	292	36 939
	Filles	35	932	239	29 994	163	2894	311	35 400
	Total	84	1 886	513	61 404	312	5922	603	72 339
Nombre d'enseignants	Public	5	10	0	344	10	15	17	401
	Privé	3	133	43	3 082	9	317	25	3 612
	Total	8	143	43	3 426	19	332	42	4013
Ratios élèves/enseignant titulaire		10,5	13,18	12	18	16,42	17,83	14,36	18,03
Ratio filles/garçons		71%	98%	87%	96%	109%	95%	106%	96%

Profil de la région du Centre

Ratios élèves/classe		16,8	17,63	16,55	26,24	26	22,95	18,84	25,97

Source : DREPPNF Centre 2023

4.2. Education Primaire

Durant l'année scolaire 2022/2023, la région du Centre a compté 2 177 écoles dont 1 651 écoles publiques, avec 2 884 salles de classe dont 09 sous-paillotes dans le public contre 8 831 dont 43 classes sous-paillotes dans le privé, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 03.0 16: Répartition des infrastructures de l'éducation au primaire en 2022/2023

Commune	Ecoles publiques			Ecoles privées			Publique		Privé	
	Ecoles complètes	Ecoles incomplètes	Total	Ecoles complètes	Ecoles incomplètes	Total	Salles de classes	Sous paillotes	Salles de classes	Sous paillotes
Komki Ipala	15	7	22	8	3	11	109	0	50	0
Komsilga	39	6	45	100		100	247		481	6
Koubri	35	3	38	42		42	194	0	155	2
Ouagadougou	262	17	279	1178	5	1183	1597	3	6649	25
Pabre	29	1	30	29		29	162		126	2
Saaba	40	4	44	254	3	257	235	0	1270	5
Tanghin-Dassouri	51	17	68	27	2	29	340	6	100	3
Total KADIOGO	471	55	526	1638	13	1651	2884	9	8831	43

Source : DREPPNF-Centre 2023

Du point de vue des effectifs, la région du Centre compte 555 423 élèves au cours de la rentrée scolaire 2022/2023 dont 68% sont inscrits dans les établissements privés. Le nombre d'enseignants est de 11552 dont 8693 enseignants relèvent du privé. Ainsi, elle compte en moyenne 49 élèves par enseignant titulaire et 47 élèves par classe. Les ratios élève/classe en milieu urbain et en milieu rural sont respectivement de 49 et 45 élèves par classe.

Le tableau ci-dessous présente les effectifs des élèves au primaire de la région du Centre en 2022-2023

Profil de la région du Centre

Tableau 03.0 17: Fréquentation au primaire en 2022/2023

COMMUNE	Elèves du PUBLIC			Elèves du PRIVE			Enseignants du Public			Effectif du Privé		
	G	F	T	G	F	T	H	F	T	H	F	T
Komki-Ipala	1907	1971	3878	663	643	1306	61	48	109	25	23	48
Komsilga	6072	6219	12291	9502	9469	18971	117	130	247	146	327	473
Koubri	4652	4575	9227	3173	3020	6193	100	93	193	85	69	154
Ouagadougou	53393	61764	115157	142918	145187	288105	367	1223	1590	2101	4437	6538
Pabré	3605	3650	7255	1919	1771	3690	74	82	156	45	80	125
Saaba	7005	7912	14917	27816	28646	56462	89	146	235	387	858	1245
Tanghin-Dassouri	7356	7623	14979	1601	1391	2992	193	146	339	53	47	100
Région	83990	93714	177704	187592	190127	377719	1001	1868	2869	2842	5841	8683

Source : DREPPNF-Centre

Le taux brut de scolarisation au primaire au cours de l'année scolaire 2022/2023 est de 115,3 dans la région, soit 118,7,3% pour les garçons et 122,1%pour les filles.

Quant au taux d'admission, il se situe à 125,9 dans la région. Les filles ont le taux le plus élevé avec 127,8%, contre 124,2% pour les garçons, comme l'indique le tableau (03.18) suivant.

Tableau 03.0 18 : Indicateurs au primaire en 2022/2023 dans la région du Centre

Entités territoriales	DESIGNATION										
	TBS			Taux d'admission			TACH	Ratios élèves/enseignant titulaire de classe	Ratios élève/ classe	Ratios élève/classe en milieu urbain	Ratios élève/classe en milieu rural
	garçons	filles	Total	garçons	filles	Total					
Province	115,3	122,1	118,7	124,2	127,8	125,9	94,2	48 ,1	47,41	48,59	44,65
Région	115,3	122,1	118,7	124,2	127,8	125 ,9	94,2	49,4	48,05	26	95,31

Source: DREPPNF-Centre 2023

4.3. Enseignements post primaire et secondaire

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, la région du Centre compte 936 établissements d'enseignement post primaire et secondaire et 6 536 salles de classes dont 73,39% au post-primaire et 78,36% au secondaire. Les établissements privés représentent 78,07% des établissements de la région.

Tableau 03.0 19: Nombre d'infrastructures au post primaire et secondaire en 2022/2023 de la région du Centre

Entités territoriales	Nombre d'établissements			Nombre de classes		
	Public	Privé	Total	Nbre de classes du public	Nbre de classes du privé	Total
Komki-Ipala	10	3	13	57	9	66
Komsilga	21	41	62	123	207	330
Koubri	12	19	31	66	87	153
Ouagadougou	96	591	687	938	4 184	5 122
Pabré	10	11	21	65	48	113
Saaba	13	72	85	122	436	558
Tanghin-Dassouri	17	20	37	99	95	194
Région	179	757	936	1 470	5 066	6 536

Source : DREPS Centre 2023

Au cours de la rentrée scolaire 2022/2023, la région du Centre enregistre 312 373 élèves dont 72,48% sont inscrits au privé. La commune de Ouagadougou concentre, à elle seule, 80,75% de l'effectif régional. En milieu rural, la Commune de Saaba a le plus grand effectif avec 26 680 élèves suivie de celle de Komsilga avec un effectif de 13 520 élèves. Komki Ipala est la commune qui enregistre le plus faible effectif avec 2917 élèves. Cela est certainement dû au fait que cette commune compte le plus faible nombre d'établissements post-primaires et secondaires de la région, soit 13 établissements contre 21 pour la commune de Pabré qui vient en avant-dernière position.

Tableau 03.0 20: Fréquentation au post-primaire et secondaire en 2022/2023

EFFECTIFS	GENRE	Komki-Ipala	Komsilga	Koubri	Ouaga-dougou	Pabré	Saaba	Tanghin-Dassouri	Région
Effectifs des élèves du public	Garçons	1 184	2 829	1 138	27 666	1 264	2 973	1 963	39 017
	Filles	1 429	3 583	1 442	32 503	1 426	3 978	2 594	46 955
	Total	2 613	6 412	2 580	60 169	2 690	6 951	4 557	85 972
Effectifs des élèves du privé	Garçons	156	3 360	1 442	87 286	620	8 703	1 530	103 097
	Filles	148	3 748	1 432	104 797	580	11 026	1 573	123 304
	Total	304	7 108	2 874	192 083	1 200	19 729	3 103	226 401
Effectifs total des élèves	Garçons	1340	6189	2580	114952	1884	11676	3493	142114
	Filles	1577	7331	2874	137300	2006	15004	4167	170259
	Total	2917	13520	5454	252252	3890	26680	7660	312373
Nbre enseignants	Public	125	280	139	2 846	146	313	216	4 065
	Privé	2	65	41	1 344	33	113	20	1 618
	Total	127	345	180	4 190	179	426	236	5 683
Ratios élèves/classe		44	41	36	49	34	48	39	48

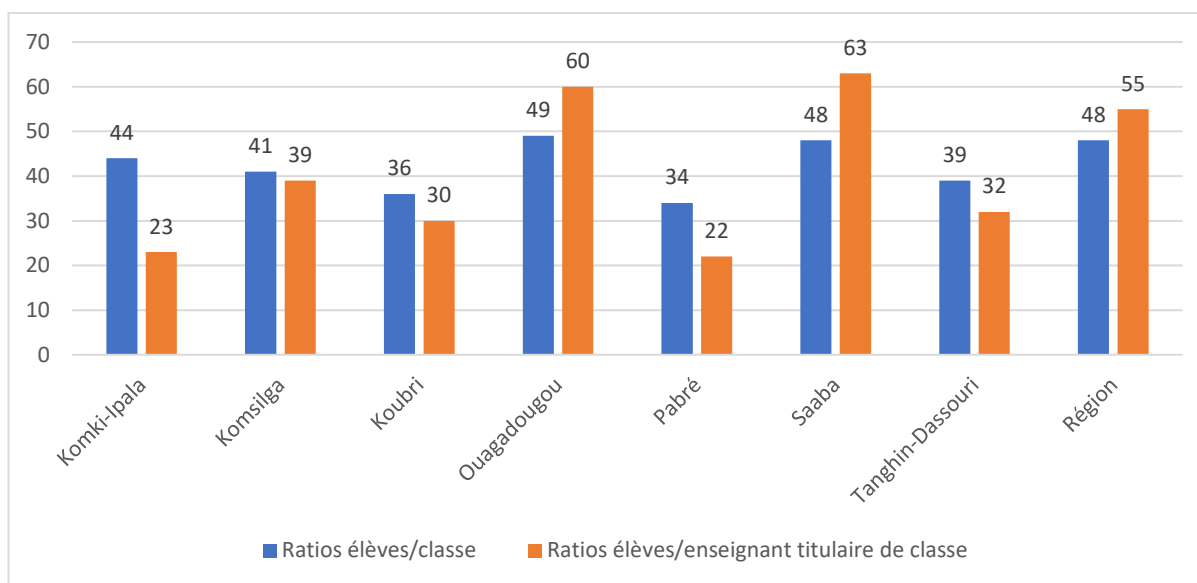
Profil de la région du Centre

Ratios élèves/enseignant titulaire de classe	23	39	30	60	22	63	32	55

Source : DREPS Centre 2023

Concernant les ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe durant l'année scolaire 2022/2023, la région du Centre a compté en moyenne 55 élèves par enseignant titulaire de classe et 48 élèves par classe. Ces deux ratios sont plus élevés à Ouagadougou et à Saaba que dans les autres communes.

Graphique 03. 2 : Situation des ratios dans l'enseignement post-primaire et secondaire en 2022-2023



Source : DREP-Centre 2024, à partir des données DREPPNF Centre

Le taux brut de scolarisation dans la région est de 76,1% au post-primaire et de 41,2% au secondaire. Quant au taux brut d'admission, il est de 70% au post-primaire et de 38% au secondaire.

Au post-primaire, le taux brut d'admission des filles est supérieur à celui des garçons de 2,3 points de pourcentage tandis qu'au au secondaire, le taux brut d'admission des garçons est supérieur à celui des filles de 3,3 %.

Tableau 03.0 21: Indicateurs au secondaire en 2022/2023

DESIGNATION		Entités territoriales			
Indicateurs		Province	Commune	Région	Burkina Faso
Taux brut d'admission au post-primaire	Taux brut d'admission des garçons	68,8	68,8	68,8	37,9
	Taux brut d'admission des filles	71,1	71,1	71,1	43,7
	Total	70	70	70	40,8
Taux brut d'admission au secondaire	Taux brut d'admission des garçons	39,8	39,8	39,8	19
	Taux brut d'admission des filles	36,5	36,5	36,5	18,7

Profil de la région du Centre

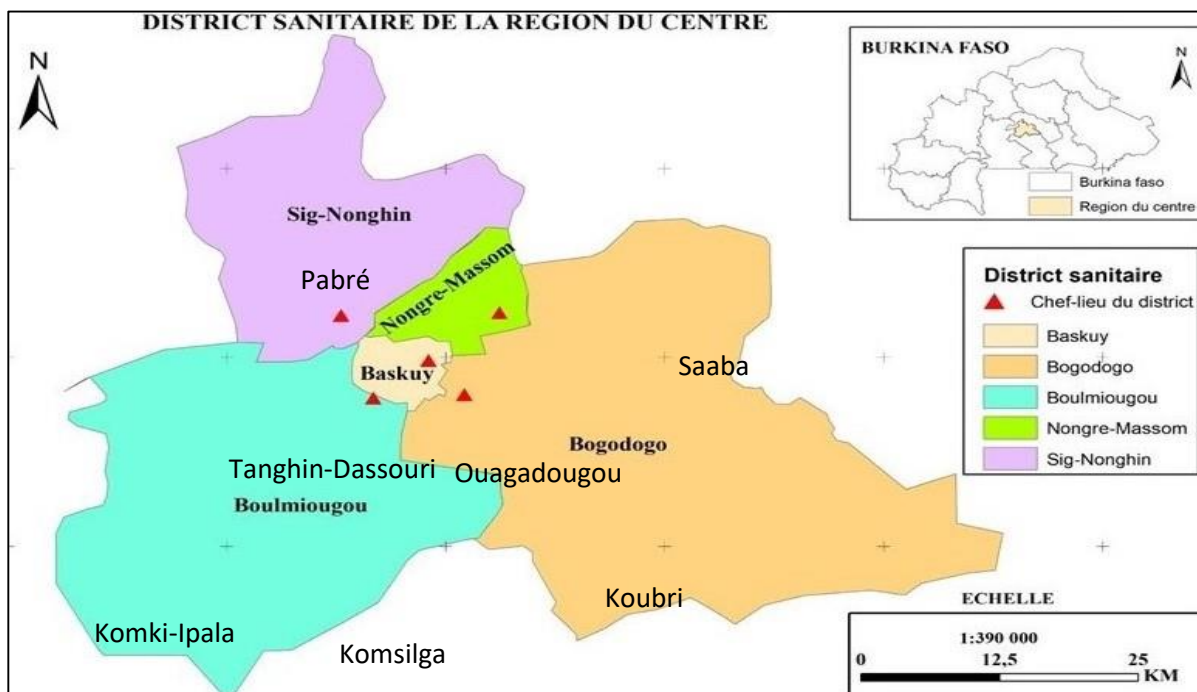
	Total	38	38	38	18,8
Taux brut de scolarisation au post-primaire		76,1	76,1	76,1	40,9
Taux brut de scolarisation au secondaire		41,2	41,2	41,2	20,7
Taux d'achèvement au post-primaire		66,5	66,5	66,5	29,9
Taux d'achèvement au secondaire		38	38	38	18,9

Source : DREPS Centre, 2019-2020

V. SANTE

La région du Centre est composée de cinq (05) districts sanitaires dont les limites ne coïncident pas avec le découpage administratif. Aussi, ils sont tous regroupés dans le centre et la commune rurale de Komsilga n'appartient à aucun district. La situation des districts sanitaires se présente comme suit, sur la carte 03.2 (Cartes sanitaire de la région du Centre).

Carte 03. 2 : Cartes sanitaires de la région du Centre



Source : DRS-Centre

5.1. Infrastructures sanitaires

La région du Centre dispose de tous les types d'établissements sanitaires du fait qu'elle abrite la capitale. En 2022, elle compte 221 infrastructures sanitaires publiques et 114 dépôts pharmaceutiques répartis comme suit dans le tableau ci-après.

Tableau 03.0 22: Répartition des infrastructures sanitaires selon le type et par district en 2022

Entités territoriales	DESIGNATION									
	Nbre de CHU/Hôpital	Nbre de CHR	Nbre de CMA/HD	Nbre de CM	Nbre de CSPS	CSPS remplissant les normes	Dispensaires isolés	Maternités isolées	Infirmières	Nbre de dépôts pharmaceutiques
DS Baskuy	1	0	0	9	3	3	1	0	43	9

Profil de la région du Centre

DS Bogodogo	2	0	0	4	31	31	0	0	19	8
DS Boulmiougou	1	0	1	3	44	44	1	0	3	42
DS Nongr-Massom	0	0	1	1	10	10	0	0	12	12
DS Sig-Noghin	0	0	0	2	26	26	0	0	3	43
REGION	4	0	2	19	114	110	2	0	80	114

Source : Annuaire statistique 2022 MSHP

En outre, la région compte 487 autres formations sanitaires privées et 128 officines selon l'annuaire statistique 2022 du Ministère de la santé.

5.2. Personnel de santé

Le personnel sanitaire de la région du Centre est estimé à 3 486 agents en 2023. Il est constitué majoritairement d'Infirmiers d'état (22,15%), d'Attachés de santé (16,28%), de Sages-femmes et Maïeuticiens d'Etat (14,57%), d'Accoucheuses auxiliaires (13,79%) et de Médecins (9,7%). L'analyse du tableau du personnel en 2023 indique que seuls les chirurgiens /dentistes, les pharmaciens et les préparateurs d'Etat en pharmacie sont en deçà de la norme sanitaire qui est d'un agent soignant pour 10 000 habitants. Le tableau ci-après présente la répartition du personnel par catégorie professionnelle.

Tableau 03.0 23: Nombre d' agents de santé en 2023

STRUCTURES	Médecin spécialiste	Médecin généraliste	Pharmacien	Chir. dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SFE-ME
Administration DRSHP	4	3	2	0	1	3	0	1
CHU Bogodogo	94	32	6	4	120	211	2	88
CHU Pédiatrique CDG	38	4	10	0	64	124	43	14
CHU Tengandogo	94	43	8	3	71	159	68	39
CHU Yalgado	157	8	17	6	276	211	121	81
DS Baskuy	1	10	1	2	28	82	38	58
DS Bogodogo	5	14	2	4	40	146	69	168
DS Boulmiougou	25	11	1	1	95	131	45	122
DS Nongr-Massom	18	18	0	3	119	92	38	98
DS Sig-Noghin	3	6	1	0	48	146	39	128
CRTS	04	1	2	0	11	20	19	0
OST Clinique	21	22	1	1	95	1	0	4
Région du Centre	464	171	51	24	968	1326	482	801

Source : DREP-Centre 2023 à partir des données de la DRS

En matière d'accessibilité aux soins de santé, on constate que des efforts ont été fournis par le Gouvernement et ses partenaires pour assurer une meilleure santé aux populations. En effet, les normes en matière de personnel, selon les normes établies par l'OMS sur le ratio personnel de santé et population, sont respectées à l'exception de celles concernant les Pharmaciens, les Chirurgiens/dentistes et les infirmiers breveté comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 03.0 24: Nombre de personnes par agent de santé en 2023

Type de personnel	Personnel de santé/ habitants)	Nombre de population pour un agent de santé	Normes OMS
Médecin spécialiste/généraliste	635	4776	1/10000
Pharmacien	51	59464	1/10000
Chirurgiens/dentistes	24	126361	1/10000
Attaché de santé	968	3133	1/5000
Infirmier Diplômé d'Etat	1326	2287	1/5000
Infirmier Breveté	482	6292	1/5000
SFE-ME	801	3786	1/5000
Acoucheuses	673	4506	1/5000
Population totale	4960	611	

Source : Annuaire statistiques 2022, région du Centre

5.3. Fréquentation des formations sanitaires

En 2023, le nombre de consultations pour maladie est de 9 125 970 dont 4 562 985 nouveaux consultants. Les districts de Boulmiougou et de Bogodogo sont ceux qui ont reçu le plus grand nombre de consultations avec respectivement 2 664 544 et 2 656 664 cas.

Le nombre de tests de VIH confirmés est estimé à 1,23% des tests effectués dans les districts sanitaires de la région.

Les accouchements assistés sont au nombre de 31 304 dont 6 100 cas pour le CHU Yalgado. Quant aux césariennes, le district sanitaire de Bogodogo vient en tête avec 3 315 interventions sur 14 639 césariennes au total dans les structures sanitaires publiques de la région.

Les statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires se présentent comme suit selon le tableau ci-dessous.

Tableau 03.0 25: Fréquentation des formations sanitaires en 2022/2023

Structures	Nouveaux consultants(NC)	Moins de 5 ans	5-14 ans	15 ans et plus	Accouchement normal	Accouchement assisté à l'aide d'instrument et/ou de produits	Accouchement par césarienne	Total accouchement	Personnes testées positives	Taux de positivité du VIH en milieu de soins
CHU Bogodogo	46 029	4 336	2 065	39 628	0	5 912	3 375	9 287	103	6,3
CHU Pédiatrique CDG	13 935	11 385	2 334	216	0	0	0		54	2,4
CHU Tengandogo	12 541	1 485	1 011	10 045	1 059	560	1 695	3 314	8	5,1
CHU Yalgado	24 336	2 894	1 578	19 864	0	6 100	3 180	9 280	50	4,1
Hôpital Paul VI	51 100	10 565	5 810	34 725	2 645	420	617	3 682	14	5,1
Hôpital Saint Camille	49 630	9 960	4 824	34 846	1 165	579	723	2 467	0	0
DS Baskuy	274 934	62 613	44 624	167 697	3 047	1 127	138	4 312	317	6,6
DS Bogodogo	1 328 332	409 072	228 956	690 304	22 229	4 123	536	26 888	220	4,1
DS Boulmiougou	1 332 272	416 050	277 095	639 127	25 488	5 600	1 521	32 609	577	11,2
DS Nongr-Massom	676 593	199 404	98 821	378 368	10 366	4 447	2 527	17 340	102	1,7
DS Sig-Noghin	753 283	285 917	140 629	32 6737	12 509	2 436	327	15 272	84	1,3
Centre	4 562 985	1 413 681	807 747	2 341 557	78 508	31 304	14 639	124 451	1 529	1,2

Source : DRS-Centre, 2023

5.4. Indicateurs de santé

La couverture vaccinale en 2023 des différentes épidémies au niveau de la région du Centre est encourageante. En effet, les cibles des vaccinations ont presque toutes été atteintes. L'analyse selon les districts sanitaires montre que Sig-Noghin n'a jamais atteint 100% pour tous les vaccins présentés dans le tableau ci-dessous. Nongr-Massom seul a couvert toute sa population avec tous les sept (7) vaccins à plus de 100%.

S'agissant des consultations prénatales du 1er trimestre (CPN1) et du 4ème trimestre (CPN4), elles n'ont pas été atteintes à 100% en moyenne. Cependant, le district de Nongremassom a enregistré un taux de 122,43% pour le CPN1.

Le tableau ci-dessous fait la situation des différents indicateurs en 2023.

Tableau 03.0 26: Taux de couverture vaccinal en 2023 de la région du Centre

Structure	BCG	HepB	DTPC1	DTPC3	VAR	VAA	VPO1	VPO3	CPN1	CPN 4
DS Baskuy	178,17	82,63	114,38	121,61	nd	126,97	228,75	121,61	96,29	82,69
DS Bogodogo	88,11	79,47	99,56	101,04	nd	99,52	201,34	101,32	82,01	43,15
DS Boulmiougou	92,97	80,62	100,96	100,16	nd	105,94	101,06	100,16	67,21	42,14
DS Nongr-Massom	147,51	123,75	140,92	135,25	nd	141,57	144,96	139,83	122,43	82,92
DS Sig-Noghin	83,56	70,92	97,92	95,63	nd	94,75	98,06	95,38	91,38	59,65

Source : DRS-Centre, 2023

5.5. Principales pathologies causes de consultation

En 2023, le nombre de patients enregistrés dans la région pour une consultation se chiffre à 1 374 563. La principale cause de consultations est le paludisme (99,95%). Les plus forts taux ont été enregistrés dans les districts sanitaires de Boulmiougou et de Bogodogo soit respectivement 33,90% et 29,89%. Le VIH SIDA est la seconde pathologie cause de consultation avec 7066 cas dont 53,58% enregistrés par le district de Bogodogo.

Tableau 03.0 27: Principales pathologies causes de consultations en 2023

Entité territoriale	Paludisme		Diarrhées sanguinolentes		La bilharziose		La rougeole		Le VIH/SIDA	
	Nb de cas	%	Nb de cas	%	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas
BASKUY	112421	8,18	2	2,67				3	0,93	
BOGODOGO	410681	29,89	42	56,00				87	27,10	
BOULMIOUGOU	465714	33,90	1	1,33				172	53,58	
NONGREMASSOM	141408	10,29	29	38,67				38	11,84	
SIG-NONGHIN	243655	17,73	1	1,33				21	6,54	
REGION	1373879	100	75			501		321	100	7066

Source : DRS-Centre, 2023

5.6. Action sociale

✓ Situation des personnes déplacées internes

En fin 2023, au total 35 623 déplacées internes réparties en 7 933 ménages ont été dénombrées dans la région. Parmi elles, 55,02% sont des hommes et 44.98% sont des femmes. Ce nombre est en baisse de 24199 par rapport à 2022.

Tableau 03.0 28: Situation des personnes déplacées internes enregistrées dans la région du Centre

Commune Accueil	Individus		Ménages			
	Féminin	Masculin	Total général	Féminin	Masculin	Ensemble
KOMKI-IPALA	10	17	27	3	5	8
KOMSILGA	13 15	1105	2 420	296	278	574
KOUBRI	850	764	1 614	209	205	414
OUAGADOUGOU	14 143	11 313	25 456	3 499	2 098	5 597
PABRE	880	759	1 639	212	211	423
SAABA	2 227	1 888	4 115	437	351	788
TANGHIN-DASSOURI	173	179	352	57	72	129
TOTAL GENERAL	19 598	16 025	35 623	4 713	3 220	7 933

Source : DRASAH 2024

Les services techniques de l'action sociale de la région du Centre ont dénombré en 2021 et 2022, respectivement 839 et 9013 enfants victimes de traite et de pires formes de travail. Pour ce qui est des enfants victimes de violences, on dénombre 2064 en 2021 et 2229 en 2022. Ces statistiques, bien que non exhaustives, témoignent de la persistance du phénomène de maltraitance des enfants. Toutefois, ces cas enregistrés ont tous été pris en charge par les services de l'action sociale.

Tableau 03.0 29: Nombre d'enfants victimes de traites et de violences par sexe entre 2021 et 2022

Région du Centre	Enfants victimes de traites		Enfants victimes de violences	
	2021	2022	2021	2022
Masculin	321	3 448	1 152	1 244
Féminin	518	5 565	912	985
Ensemble	839	9013	2 064	2 229

Source : Annuaire statistique 2022 de la région du Centre

VI. ECONOMIE

6.1. Budgets locaux

✓ Recettes et dépenses en 2023

Les recettes des collectivités territoriales de la région du Centre en 2023 ont été mobilisées à hauteur de 66 462 328 469 FCFA contre des dépenses exécutées à hauteur de 28 140 355 668 FCFA.

Les recettes de la commune de Ouagadougou à elles seules représentent 81,06% des recettes de la région contre 18,94% pour l'ensemble des communes rurales. Aussi, le poids des dépenses exécutées par la commune de Ouagadougou représente 79,46% des dépenses de la région, les six communes rurales ayant réalisé 20,54% des dépenses.

Tableau 03.0 30: Recettes et dépenses des collectivités territoriales en 2023

Collectivité territoriale	Recettes		Dépenses	
	Montants	%	Montants	%
Région	66 462 328 469	100%	28 140 355 668	100%
KOMKI-IPALA	591 339 651	0,89%	361 196 112	1,28%
KOMSILGA	2 563 373 391	3,86%	1 198 386 884	4,26%
KOUBRI	1 096 155 904	1,65%	576 406 165	2,05%
PABRE	2 039 533 050	3,07%	542 932 558	1,93%
TANGHIN-DASSOURI	3 212 315 519	4,83%	1 574 291 360	5,59%
SAABA	3 082 746 587	4,64%	1 527 134 476	5,43%
OUAGADOUGOU	53 876 864 367	81,06%	22 360 008 113	79,46%

Source : DREP/Centre 2023

✓ **Evolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales de 2019 à 2023 (en millions de FCFA)**

Les recettes mobilisées dans la région au cours de la période ont évolué en dents de scie. En effet, après une baisse de recettes en 2020 de 43,84% par rapport à 2019, on constate une hausse de 18,05% en 2021 par rapport à 2020. De 2019 à 2020, on note dans l'ensemble une importance des dépenses par rapport aux recettes des collectivités territoriales de la région du Centre. Cette tendance est inversée à partir de 2021, où on constate que les dépenses sont inférieures aux recettes.

De façon générale, les dépenses de fonctionnement sont supérieures aux dépenses d'investissement sauf pour la commune de Ouagadougou et le Conseil régional pour lesquels la tendance est inversée.

Ainsi, les dépenses d'investissement ont constitué annuellement plus de 55% des dépenses totales.

Tableau 03.0 31: Evolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales de 2019 à 2023 (en millions de FCFA)

COLLECTIVITES TERRITORIALES	2019			2020			2021		
	Recettes	Dépenses		Recettes	Dépenses		Recettes	Dépenses	
		DF	DI		DF	DI		DF	DI
Ouagadougou	79 279,60	36 627,50	54 261,20	40 725,20	32 849,90	20 233,70			
Conseil régional	2 425,80	1 613,30	1 880,70	2 107,30	914,9	1 417,00			
Komki-Ipala	301,8	166,2	163,2	323,13	305,8	241,9	503,52	210,551	150,33
Tanghin-Dassouri	1 618,60	1 070,10	1 070,10	1 271,30	1 046,20	844,2	2216,735	901,829	591,82
Pabré	563,3	379,1	284,2	906,3	545,1	428,2	0	0	0
Koubri	827,1	468,9	484	956,5	623,7	653,2	1083,796	568,61	495,788
Komsilga	1 638,40	1 400,20	1 023,10	1 686,30	1 283,20	951,6	1822,697	924,888	384,772
Saaba	1 152,70	983,9	494,8	1 334,10	1 115,80	620,8	1990,239	814,362	531,811
Région du Centre	87 807,30	42 709,20	59 661,30	49 310,13	38 684,60	25 390,60	7616,988	3420,24	2154,521
COLLECTIVITES TERRITORIALES	2022			2023					
	Recettes	Dépenses		Recettes	Dépenses				
		DF	DI		DF	DI			
Ouagadougou	46486,282	22576,191	4687,938	53876,864	1244,159	882,975			
Conseil régional									
Komki-Ipala	416,346	169,749	90,387	591,34	213,073	148,123			
Tanghin-Dassouri	2249,453	1006,287	319,795	3212,316	957,705	616,586			
Pabré	1666,39	751,884	351,099	2039,533	723,636	202,925			
Koubri	704,287	378,745	75,726	1096,156	521,689	271,818			
Komsilga	1754,791	576,342	379,217	2563,373	769,621	425,766			
Saaba	1968,269	844,557	178,086	3082,747	23828,316	3750,284			
Région du Centre	55245,818	26303,754	6082,248	66462,328	28258,199	6298,479			

Source : TRC, 2023

6.2. Agriculture

✓ La production céréalière

La production céréalière de la région a varié en dents de scie au cours des campagnes agricoles 2016-2023. La production totale est estimée à 519 260 tonnes, soit une moyenne annuelle de 64 908 tonnes. La campagne agricole de 2019 a connu la plus forte production céréalière avec 87 948 tonnes de céréales produits tandis que celle de 2023 fût la moins bonne avec une production de 48 595 tonnes.

Les données issues du tableau suivant montrent que les producteurs de la région du Centre ont une préférence pour le maïs (38,58%), suivi du sorgho blanc (20,51%) et du sorgho rouge (18,50%).

Tableau 03.0 32: Évolution de la production céréalières (en tonnes) de 2016 à 2023

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Ensemble
Province du Kadiogo	6 671	13 311	12 010	25 041	7 876	64 908
2016	10 789	15 698	11 987	28 274	11 486	78 234
2017	8 750	13 046	9 264	17 311	8 997	57 368
2018	8 520	12 548	13 865	20 413	9 364	64 710
2019	6 290	10 905	20 874	40 510	9 369	87 948
2020	6 015	12 445	10 077	30 544	5 938	65 019
2021	3 343	9 778	15 545	24 172	5 991	58 828
2022	6644	15566	11177	19500	5671	58558
2023	3 013	16 498	3 289	19 606	6 189	48 595

Source : DRAAHM-Centre 2023

Durant les huit (08) campagnes agricoles 2016-2023, ce sont en moyenne 49 677 ha de surfaces de terre qui ont été emblavées annuellement dans la région du Centre. La répartition selon les spéculations céréalières montre que le maïs occupe la plus grande superficie emblavée (31,56%) suivi du sorgho blanc (24,62%) et du sorgho rouge (21,75%).

Toutefois, les superficies emblavées pour la culture du mil local et du sorgho blanc ont baissé continuellement durant la période 2016- 2021, puis un redressement durant la campagne agricole 2023.

Tableau 03.0 33: Evolution des superficies céréalières par campagne de 2016 à 2023 (en ha)

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Ensemble
Province du Kadiogo (moyenne)	8 075	12 230	10 807	15 680	2 885	49 677
2016	13 312	16 137	11 830	12 303	3 894	57 476
2017	14 151	15 447	10 259	11 051	4 065	54 973
2018	9 864	10 871	13 836	13 068	3 636	51 275
2019	8 405	10 547	15 700	23 162	3 895	61 709
2020	5 108	10 235	9 334	20 840	2 134	47 651
2021	3 742	8 151	12 566	20 090	2 068	46 618
2022	7 352	16 249	9 518	12 395	1 611	47 126
2023	2 667	10 200	3 410	12 533	1 780	30 589
Région du Centre (moyenne)	8 075	12 230	10 807	15 680	2 885	49 677

Source : DRAAHM-Centre 2023

Le rendement des spéculations céréalières évolue de manière irrégulière d'une campagne à l'autre en fonction notamment de la pluviométrie. Dans la région du Centre, le riz a le rendement le plus élevé suivi du maïs avec respectivement 1,684 et 1,620 tonnes à l'hectare en moyenne tandis que le mil à un rendement de moins d'une tonne.

Tableau 03.0 34: Evolution des rendements des productions céréalières par campagne de 2016 à 2023 (en t/ha)

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz
Province du Kadiogo (moyenne)	0,851	1,190	1,188	1,620	1,684
2016	0,853	1,095	1,048	2,321	2,393
2017	0,558	0,846	1,114	1,575	1,865
2018	0,87	1,179	1,079	1,531	1,717
2019	0,766	1,345	1,732	1,746	1,674
2020	0,78	1,22	1,092	1,436	1,291
2021	0,95	1,252	1,305	1,207	1,051
2022	0,90	0,96	1,17	1,58	3,51
2023	1,13	1,62	0,96	1,56	3,48
Région du Centre (moyenne)	0,851	1,190	1,188	1,620	1,684

Source : DRAAHM-Centre 2023

L'analyse de l'évolution du taux de couverture en besoin céréalier de la région du Centre montre un déficit récurrent. En outre, au fil des années, on constate une tendance baissière de la couverture céréalière de la région. De 2018 à 2022/2023, on enregistre un pic en 2019/2020, soit un taux de 12%. Pour le reste des années, ce taux est inférieur à 10%. Par conséquent, les productions ne couvrent absolument pas les besoins de la population. Le taux de couverture de la région qui est de 7% en 2022/2023, est le plus bas du pays. Le taux de couverture national est de 98%.

Tableau 03.0 35: Evolution du taux de couverture céréalier de 2019 à 2023

Province	2018/2019	2019/2020	2021/2021	2021/2022	2022/2023
Kadiogo	9%	12%	9%	8%	7%
Région du Centre	9%	12%	9%	8%	7%

Source : DGESS MARAH, 2023

✓ **La production vivrière**

Entre 2018 et 2022, la production de cultures vivrières a évolué en dents de scie tandis que les superficies consacrées sont restées quasi stables. Le niébé est la spéculatation vivrière la plus produite dans la région avec en moyenne 12 166,2 tonnes produites par an. Il est suivi du voandzou.

Cependant, les rendements moyens enregistrés par le niébé et le voandzou sont en dessous d'une tonne à l'hectare chacune. Par contre, la patate affiche un rendement moyen de 7,111 tonnes à l'hectare.

Tableau 03.0 36: Evolution des cultures vivrières de 2018 à 2022

Province	Niébé			Voandzou			Patate			Ensemble		
	S (ha)	P (tonnes)	R (t/ha)	S (ha)	P (tonnes)	R (t/ha)	S (ha)	P (tonnes)	R (t/ha)	S (ha)	P (tonnes)	R (t/ha)
2018	8 297	10 451	0,832	2 160	2 241	1,068	3	26	9,140	10 460	12 718	
2019	9 686	10 546	0,662	2 391	2 488	1,040	95	805	8,467	12 172	13 839	
2020	9 274	10 272	0,834	1 853	1 864	0,987	8	119	2,120	11 135	12 255	
2021	11 011	12 381	1,12	1047	908	0,87	-	-	-			
2022	5759	10 910	1,89	1562	1 834	1,17	-	-	-			
Région du Centre (moyenne)	8805,4	10912	1,0676	1802,6	1867	1,027	21,2	190	3,9454	6753,4	7762,4	

Source : DGEES-Agriculture, 2023

✓ La production de rente

L'arachide et le sésame sont les cultures de rente les plus produites dans la région du Centre. Leurs productions évoluent en dents de scie avec respectivement en moyenne 7 116 tonnes et 2 903,80 tonnes produites sur une production moyenne totale de 10 051,80 tonnes entre les campagnes agricoles 2018/2019 tonnes à 2022/2023. Pour le soja, la production est très faible.

Tableau 03.0 37: Evolution des cultures de rente sur 5 ans (en tonnes)

Province	Coton			Sésame			Arachide			Soja			Ensemble		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R
2018	-	-	-	2 515	1 838	0,615	5 585	4 533	0,798	-	-	-	8 100	6 371	
2019	-	-	-	8 813	8 033	0,871	9 181	8 484	0,913				17 994	16 517	
2020	-	-	-	4 887	2 645	0,587	9 738	8 488	0,874	14	137	0,520	14 639	11 270	
2021	-	-	-	927	574		10 214	7 608					11 142	8 182	
2022	-	-	-	1 716	1 429		7 482	6 467		10	23		9 209	7 919	
Région du Centre (moyenne)	-	-	-	3 771,60	2 903,80	0,41	8 440,00	7 116,00	0,52	4,80	32,00	0,10	10 375,00	10 051,80	

Source : DGEES-Agriculture, 2023

6.3. Elevage

La région du Centre, à l'instar des autres régions, pratique trois modes d'élevage. Il s'agit des modes extensif, semi intensif et intensif.

Le cheptel de la région est estimé à 454 486 têtes en 2023. Les caprins et les ovins sont les plus représentatifs du cheptel de la région soit respectivement 34,65% et 33,55% de ce cheptel.

Tableau 03.0 38: Effectif du cheptel en 2023

Localité	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins
Province du Kadiogo	62 404	152 481	157 462	48 305	2 183	31 651
Total Région	62 404	152 481	157 462	48 305	2 183	31 651

Source : DRRAH- Centre en 2023

La région du Centre possède une (01) zone pastorale d'une superficie de 50 hectares localisée à Yagma. Le cheptel de cette zone est estimé à 8 868 têtes.

Tableau 03.0 39: Situation de la zone pastorale active en 2023

Zone	Localisation	Sup (ha)	Nombre de familles installées	Cheptel		
				Bovins	Ovins	Caprins
Yagma	Yagma	50	-	2 881	3 474	2 513
Région			-	2 881	3 474	2 513

Source : DRRAH- Centre 2023

Durant la période sous revue, le nombre d'abattages contrôlés a considérablement évolué, passant de 156 466 têtes abattues en 2019 à 310 086 têtes en 2023, soit un accroissement annuel moyen de 19,64%. Au total, la région a enregistré 1 207 923 abattages contrôlés sur la période 2019-2023. Les bovins, les ovins et les caprins sont les plus concernés. En effet, ils représentent respectivement 53,40%, 20,32% et 19,81% des abattages contrôlés durant la période.

Tableau 03.0 40: Evolution du nombre d'abattages contrôlés dans la région du Centre de 2016 à 2023

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins	ensemble
2016	34 130	24 595	56 417	7 862	5 920	128 924
2017	42 346	30 441	56 684	8 337	7 879	145 687
2018	138 480	61 155	31 649	1 365	5 754	238 403
2019	90 399	32 531	24 635	1 932	6 969	156 466
2020	148 794	53 369	41 835	5 331	12 057	261 386
2021	13 4016	45 483	42 199	5 387	7 626	23 6732
2022	13 1984	52 514	45 242	2 704	8 787	243 253
2023	13 9871	61 567	85 370	1 806	19 449	310 086

Source : DRRAH- Centre 2023

6.4. Artisanat

L'artisanat constitue un secteur important dans la vie socio-économique et en particulier de la région car pourvoyeur d'emplois, et donc distributeur de revenus aux ménages.

Profil de la région du Centre

Au niveau régional, il est surtout marqué par l'artisanat de production, l'artisanat de service et l'artisanat d'art. Les secteurs couverts sont entre autres la teinture, la soudure, le tissage, la peinture, la tannerie, la cordonnerie, la poterie, la forge, la vannerie, la sculpture etc.

Il existe à Ouagadougou, une plateforme de création, de production et de vente de produits artisanaux dénommée le Village Artisanal de Ouagadougou (VAO).

L'analyse du tableau ci-dessous montre que sur la période 2013/2022, les ventes des produits artisanaux du VAO ont subi une régression contrastée. Il en est de même pour les ateliers (guichet).

Tableau 03.0 41: Evolution des ventes des produits artisanaux du VAO

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Salle d'exposition	105,3	101,4	75,3	80,1	89,6	79,2	74,4	25,4	43,6	53,1
Atelier (guichet)	414,6	366,7	305,4	270	227,3	198,1	156,3	48,9	77,6	149,7
Commandes / Local	13	18	8,9	11,8	17,3	8,1	9,1	3,7	6,9	20,2
Commandes / Export	27,1	34,4	26,1	17,6	32,7	42,9	23,2	27,1	35,1	22,2
Ventes totales	560	520,4	415,6	379,5	366,9	328,4	263,1	105,1	163,2	245,2
Part artisans	499,4	465,1	371,4	338,2	327	293,2	234,7	94,2	143,6	219
Marge de l'Administration	60,6	55,3	44,2	41,3	39,8	35,2	28,4	10,9	19,6	26,2

Source : Extrait de l'annuaire statistique 2022, MICA

Compte tenu de l'importance de ce secteur, il est organisé tous les deux ans à Ouagadougou, le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO). La métropole de Ouagadougou est réputée célèbre pour son SIAO qui se déroule tous les deux (02) ans, et dont l'objectif est de faire connaître la diversité de l'artisanat africain, mais aussi de celui des autres pays du monde. En effet, ce salon fait appel à de nombreux visiteurs et artisans du monde entier. Le tableau ci-dessous donne les statistiques de données du SIAO depuis 2010 jusqu'en 2022.

Tableau 03.0 42: Vente de produits artisanaux de 2010 à 2022

Année	Thème	Acheteurs et visiteurs professionnels	Nbre de pays présents	Nbre d'exposants	Nbre de visiteurs	Nbre de journalistes
2010	Artisanat Africain, jeunesse et emploi	300	28	3425	302 000	483
2012	Artisanat Africain et Emergence Economique	306	32	3384	307 440	500
2016	Artisanat Africain, entrepreneuriat féminin et protection sociale	470	32	3800	353 761	744
2018	Artisanat africain, exigence du marché et développement artistique	79	36	4769	350 187	564

	Artisanat africain, levier de résilience des populations développement et facteur de					
2022		35	34	3679	360 223	697

Source : Extrait de l'annuaire statistique 2022, MICA

6.5. Unités industrielles

En 2023, la région du Centre compte 208 unités de production industrielle. De ces unités, 54,81% sont des unités de production alimentaires, de boissons et de tabacs et 20,19% sont des ouvrages en métaux, machines, et matériels. Sur l'ensemble de ces unités, 180 sont localisées dans la commune de Ouagadougou.

6.6. Institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région

La région du Centre compte au 31 décembre 2021, dix-neuf (19) établissements de crédit soit quinze (15) banques et quatre (4) établissements financiers et quarante-six (46) institutions de micro finances.

Le marché des assurances est animé par 15 sociétés d'assurance (08 non-vie ou dommages et 07 Vie) et 01 société de Réassurance. (RAPPORT 2021 de l'inclusion financière au Burkina Faso).

Tableau 03.0 43: Institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région

Entité territoriale	Banques	Etablissements financiers	Assurances	Réassurance	Autres (IMF)
Région	15	04	15	01	46

Source : SP/PIF 2022-RAPPORT 2021 de l'inclusion financière au Burkina Faso

6.7. Sites touristiques

✓ Capacités d'hébergement

En 2023, les services techniques ont recensé, dans la région du Centre, 273 unités d'hébergement toutes catégories confondues ; avec une capacité d'hébergement totale de 4296 chambres. Environ 95% de ces unités sont localisées dans la commune de Ouagadougou.

La répartition par type d'infrastructure montre que les hôtels sont le plus nombreux (76,92%).

Tableau 03.0 44: Capacités hôtelières de la région

	Nature	2021	2022	2023
Nombre d'établissements d'accueil	Hôtels classés	42	42	42
	Hôtels non classés	168	168	168
	Auberges	63	63	63
	Autres formes d'hébergement	ND	ND	ND
Capacité d'accueil	Nombre de chambres	4 296	4 296	4 296
	Nombre de lits	8 592	8 592	8 592

Source : DRCAT, 2023

✓ **Offre touristique**

L'inventaire des potentialités touristiques en 2023 de la région du Centre dénombre au total 125 sites et attraits touristiques composés de 107 sites et attraits culturels, 6 sites et attraits naturels et 12 sites et attraits mixtes.

La commune urbaine de Ouagadougou compte, à elle seule, 85 sites et attraits touristiques (68%) suivie de la commune rurale de Saaba (7,2%) et de Tanghin-Dassouri (7,2%) où se trouve l'un des sites les plus importants à savoir la mare aux crocodiles de Bazoulé.

Tableau 03.0 45: Nombre de sites et attraits touristiques de la région du Centre en 2023

Commune	Nature du site			
	Culturel	Mixte	Naturel	Total
Komki-Ipala	5	0	1	6
Komsilga	1	1	2	4
Koubri	3	1	1	5
Ouagadougou	82	3	0	85
Pabré	4	3	0	7
Saaba	8	0	1	9
Tanghin-Dassouri	4	4	1	9
Région	107	12	6	125

Source : DRCAT,2023

Tableau 03.0 46: Liste des sites et attraits touristiques de la région en 2023

	Dénomination du site	Nature du site	Commune
01	Forêt komki peulh	Naturel	Komki ipala
02	Laoguéré	Culturel	Komki ipala
03	Mismanè	Culturel	Komki ipala
04	Naab-gueer	Culturel	Komki ipala
05	Yaaba de tintilou	Culturel	Komki ipala
06	Zim-laaga	Culturel	Komki ipala
07	Jardin des arts	Culturel	komsilga
08	Leelga	Naturel	komsilga
09	Tang-vaodgo	Naturel	komsilga
10	Yaaba	Mixte	komsilga
11	Centre écologique Albert Schweitzer	Culturel	koubri
12	Ferme de wed-bila	Naturel	koubri

Profil de la région du Centre

13	Le premier site des assemblées de Dieu	Culturel	koubri
14	Naabazaan-yaoogo	Culturel	Koubri
15	Saan-tanga	Mixte	Koubri
16	Barrage de Pabré	Mixte	Pabré
17	Eglise de Pabré	Culturel	Pabré
18	Kounkoubri	Culturel	Pabré
19	Pabré Tanga	Mixte	Pabré
20	Petit séminaire de Pabré	Culturel	Pabré
21	Sebgo Tanga	Mixte	Pabré
22	Espace Naaba Zombré de Bigtogo	Culturel	Pabré
23	Piste cross moto	Culturel	Saaba
24	Sâab-raaga	Culturel	Saaba
25	Waïnzanga	Naturel	Saaba
26	Bougsaré	Culturel	Saaba
27	tinmpiig –tougré	Culturel	Saaba
28	tantiboo	Culturel	Saaba
29	cimetière des personnes âgées	Culturel	Saaba
30	Saag-kosgo	Culturel	Saaba
31	Saag-kosg ziiga	Culturel	Saaba
32	Bantarin	Culturel	Tanghin-Dassouri
33	Koogo	Naturel	Tanghin-Dassouri
34	Kugri	Mixte	Tanghin-Dassouri
35	Mare aux crocodiles sacrés de Bazoulé	Mixte	Tanghin-Dassouri
36	Musée des arts et savoirs moose	Culturel	Tanghin-Dassouri
37	Naaba Nakieb-zang-yaoogo	Culturel	Tanghin-Dassouri
38	Naab-bouli	Culturel	Tanghin-Dassouri
39	Pîn yémdé	Mixte	Tanghin-Dassouri
40	Zondé	Mixte	Tanghin-Dassouri
41	Agence Principale de la BCEAO de Ouagadougou	Culturel	Ouagadougou
42	Assemblée Nationale	Culturel	Ouagadougou
43	Bangr-wéogo	Mixte	Ouagadougou
44	Barrages n°1, 2, 3	Mixte	Ouagadougou

Profil de la région du Centre

45	Buste de Mr Thévenoud	Culturel	Ouagadougou
46	Buste du Cardinal Paul Zougrana	Culturel	Ouagadougou
47	Buste du Pape Paul VI	Culturel	Ouagadougou
48	Centre de formation féminin et artisanal (lycée professionnel Yennenga)	Culturel	Ouagadougou
49	Echangeur de l'Est	Culturel	Ouagadougou
50	Echangeur de l'Ouest	Culturel	Ouagadougou
51	Echangeur de Ouaga-2000	Culturel	Ouagadougou
52	Gare SITARAIL	Culturel	Ouagadougou
53	Hôtel de Ville	Culturel	Ouagadougou
54	Komber-padamda	Culturel	Ouagadougou
55	La grande mosquée de Ouagadougou	Culturel	Ouagadougou
56	La place de la nation	Culturel	Ouagadougou
57	La place des cinéastes africains	Culturel	Ouagadougou
58	La place Naaba-Koom	Culturel	Ouagadougou
59	La princesse Naomie	Culturel	Ouagadougou
60	La verseuse d'eau	Culturel	Ouagadougou
61	Le buste de Philipe Zinda Kaboré	Culturel	Ouagadougou
62	Le Centre National d'artisanat d'Art (CNAA)	Culturel	Ouagadougou
63	Le marigot Kadiogo	Mixte	Ouagadougou
64	Le mausolée du docteur Léo Frobenius	Culturel	Ouagadougou
65	Le monument du forestier	culturel	Ouagadougou
66	Le Rond-point des Nations-Unies	culturel	Ouagadougou
67	Maison du Peuple	culturel	Ouagadougou
68	Marché Rood-woko	culturel	Ouagadougou
69	Monument « Ronde d'esprits »	culturel	Ouagadougou
70	Monument aux Héros Nationaux	culturel	Ouagadougou
71	Monument de la femme	culturel	Ouagadougou
72	Monument de la mère et l'enfant	culturel	Ouagadougou
73	Monument de la princesse Yennenga	culturel	Ouagadougou
74	Monument des martyrs	culturel	Ouagadougou
75	Monument du semeur de savoir et des cultures	culturel	Ouagadougou

Profil de la région du Centre

76	Monument du soldat inconnu	culturel	Ouagadougou
77	Monument en hommage des agriculteurs	culturel	Ouagadougou
78	Monument Raoul Follereau	culturel	Ouagadougou
79	Monuments "résurrections "	culturel	Ouagadougou
80	Monuments de l'espace des loisirs	culturel	Ouagadougou
81	Monuments des droits humains	culturel	Ouagadougou
82	Mosquée des Bagayan	culturel	Ouagadougou
83	Musée de l'armée	culturel	Ouagadougou
84	Musée de la musique	culturel	Ouagadougou
85	Musée national	culturel	Ouagadougou
86	Palais de Goungh-naaba	culturel	Ouagadougou
87	Palais de Samanbili	culturel	Ouagadougou
88	Palais de Samand-naaba	culturel	Ouagadougou
89	Palais de Wiid-naaba	culturel	Ouagadougou
90	Palais de Wogodog-naaba	culturel	Ouagadougou
91	Palais des sports de Ouagadougou	culturel	Ouagadougou
92	Palais du Kamsong-naaba	culturel	Ouagadougou
93	Palais du Larlé-naaba	culturel	Ouagadougou
94	Palais du Moog-naaba	culturel	Ouagadougou
95	Palais du Teng-soaba de MankougDougou	culturel	Ouagadougou
96	Palais du Wemba-naaba	culturel	Ouagadougou
97	Paroisse Cathédrale N-D de l'Immaculée Conception	culturel	Ouagadougou
98	Place de l'artisan africain	culturel	Ouagadougou
99	Place de l'Olympisme	culturel	Ouagadougou
100	Place de l'Union Africaine	culturel	Ouagadougou
101	Place du 2 octobre	culturel	Ouagadougou
102	Place du Grand Lyon	culturel	Ouagadougou
103	Premier ministère	culturel	Ouagadougou
104	Palais de Kosyam (Présidence du Faso)	culturel	Ouagadougou
105	Quartier Yongsẽ	culturel	Ouagadougou
106	Sanctuaire marial de Yagma	culturel	Ouagadougou
107	Stade du 4 Août	culturel	Ouagadougou

Profil de la région du Centre

108	Tombe de naaba Kutu	culturel	Ouagadougou
109	Village artisanal de Ouagadougou	culturel	Ouagadougou
110	Tang-zugu	culturel	Ouagadougou
111	Tombe de Naaba Zombré	culturel	Ouagadougou
112	Tombes de Naaba Kom I et naaba Saga I	culturel	Ouagadougou
113	Tombes de Naaba Karfo, naaba Baogo et naaba Kutu	culturel	Ouagadougou
114	Tombe Naaba Sanem	culturel	Ouagadougou
115	Palais (02) de Naaba Wobgo	culturel	Ouagadougou
116	Site de Guembouré	culturel	Ouagadougou
117	Komber-padamba	culturel	Ouagadougou
118	Nayir-kudgo (Naaba Rulugu)	culturel	Ouagadougou
119	Tang-zugu, résidence de Reebe premier fils de Wubri	culturel	Ouagadougou
120	Songkougou ou Sankuy	culturel	Ouagadougou
121	Nayir-Kieegla	culturel	Ouagadougou
122	Pazei-saaga	culturel	Ouagadougou
123	Kodong-gansé	culturel	Ouagadougou
124	Tens-kanogo	culturel	Ouagadougou
125	Tens-pousga	culturel	Ouagadougou

Source : DRCAT, 2024

En outre, la région du Centre compte 09 musées dont 07 à Ouagadougou, 01 à Tanghin-Dassouri et 01 à Saaba. Quant aux espaces culturels, elles sont au nombre de 27 et repartis comme indique le (tableau ci dessous).

Tableau 03.0 47: Liste des musées de la région en 2023

	Musées	Localisation
1	Musée National	Ouagadougou
2	Musée de la musique Georges Ouédraogo	Ouagadougou
3	Musée du Moogho Naaba	Ouagadougou
4	Musée des armées	Ouagadougou
5	Musée catholique Monseigneur Thévenoud	Ouagadougou
6	Musée des Arts et des Savoirs Moosé de Bazoulé	Tanghin-Dassouri
7	Musée de l'eau	Saaba
8	Musée de la pétrographie du BUMIGEB	Ouagadougou
9	Musée de la photographie	Ouagadougou

Source : DRCAT, 2024

Tableau 03.0 48: Liste des espaces culturels par commune de la région

	Espaces culturels	communes
1	Maison des jeunes et de la culture	Komki-Ipala
2	Maison des jeunes et de la culture	Komsilga
3	Espace Culturel Kienfangué	Komsilga
4	Maison des jeunes et de la culture	Koubri
5	Jardin de la musique	Arrondissement 2
6	Espace Dieudonné	Ouagadougou
7	SIAO	Ouagadougou
8	Espace Gambidi	Ouagadougou
9	VITHRO	Ouagadougou
10	Espace Guimbi	Ouagadougou
11	Village artisanal Ouagadougou	Ouagadougou
12	La termitière	Arrondissement 1
13	Médiathèque	Arrondissement 1
14	Le CITO	Arrondissement 1
15	Centre Lukaré Kwamé Kourouma	Arrondissement 1
16	REC Center Koulouba	Arrondissement 1
17	Le tinkisso Koulouba	Arrondissement 1
18	Maison des jeunes et de la Culture de Ouagadougou	Arrondissement 1
19	Espace Culturelle de L'Association ICCV-Nazemsé	Arrondissement 1
20	Maison des jeunes et de la culture	Pabré
21	Petit Séminaire de Pabré	Pabré
22	Espace Naba Zombré de Victogo	Pabré
23	L'Hippodrome de Pabré	Pabré
24	Maison des jeunes et de la culture	Saaba
25	Centre pantaaba	Saaba
26	Point d'accueil jeune (PAJE)	Saaba
27	Maison des jeunes et de la culture	Tanghin-Dassouri

Source : DRCAT, 2024

6.8. Infrastructures sportives et de loisirs

Les communes rurales de la région n'ont que des terrains de football comme infrastructures sportives. Quant à la commune de Ouagadougou, elle a, en 2023, outre les terrains de football au nombre de 103/198, trois (3) stades, vingt-quatre (24) plateaux de sport et sept (07) autres types infrastructures sportives (le palais des sports de Ouaga 2000, des salles d'art martiaux et des arènes de lutte, etc.).

Concernant les infrastructures de loisirs, elles sont constituées au total de onze (11) maisons de la femme, de six (6) salles de cinéma et de neuf (09) maisons des jeunes. On note que seule la commune de Pabré ne dispose pas de Maison de la femme.

Tableau 03.0 49: Infrastructures de loisirs et sportives de la région en 2023

Localité	Nbre de maison de la femme	Nbre de salle de cinémas	Nbre de maison des jeunes	Stades	Terrains	Plateau de sports	Autres
Saaba	1	0	1	0	20		
Tanghin-Dassouri	2	0	1	0	10		
Pabré	0	0	1	0	10		
Koubri	1	0	1	0	10		
Komki-Ipala	1	0	1	0	10		
Komsilga	2	0	1	0	35		
Ouagadougou	4	6	3	3	103	24	7
Région du Centre	11	6	9	1	198	47	29

Source : DRSL-Centre 2023

Les disciplines pratiquées par les jeunes ont concerné principalement le football, les sports de mains, les sports de combat, la lutte, le rugby, l'aérobic, les cross populaires et le scrabble.

Tableau 03.0 50: Situation des principales disciplines pratiquées par les jeunes en 2023

Principales disciplines pratiquées par les jeunes		Principaux besoins et préoccupation des jeunes
Garçons	Filles	Espaces de jeux, Terrains de sport aménagés Plateaux omnisports éclairés
Football		
Maracana	Football féminin	
Sports de mains	Sports de mains	
Sports de combats	Sports de combats	
Lutte	Lutte	
Rugby	Rugby	
Roller sport	Roller sport	
Hockey sur gazon	Hockey sur gazon	
Scrabble	Scrabble	
Athlétisme	Athlétisme	
Cross populaire	Cross populaire	
Marche	Marche	
Aérobic	Aérobic	

Source : DRSL-Centre 2023

6.9. TRANSPORT

✓ Réseau routier

En 2023, le réseau routier de la région du Centre Est estimé à 1 137,9 km. Il est composé de 309 km de routes bitumées, de 150 km de routes en terre, de 678 km de pistes rurales et de 6 km représentant les autres types de voies.

Tableau 03.0 51: Réseau routier de la région en 2023

Province	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales	Autres	Total en km
KADIOGO	309,9	150	678	6	1137,9
Région du Centre	309,9	150	678	6	1137,9

Source : DREP Centre à partir des données de la DRI, 2023

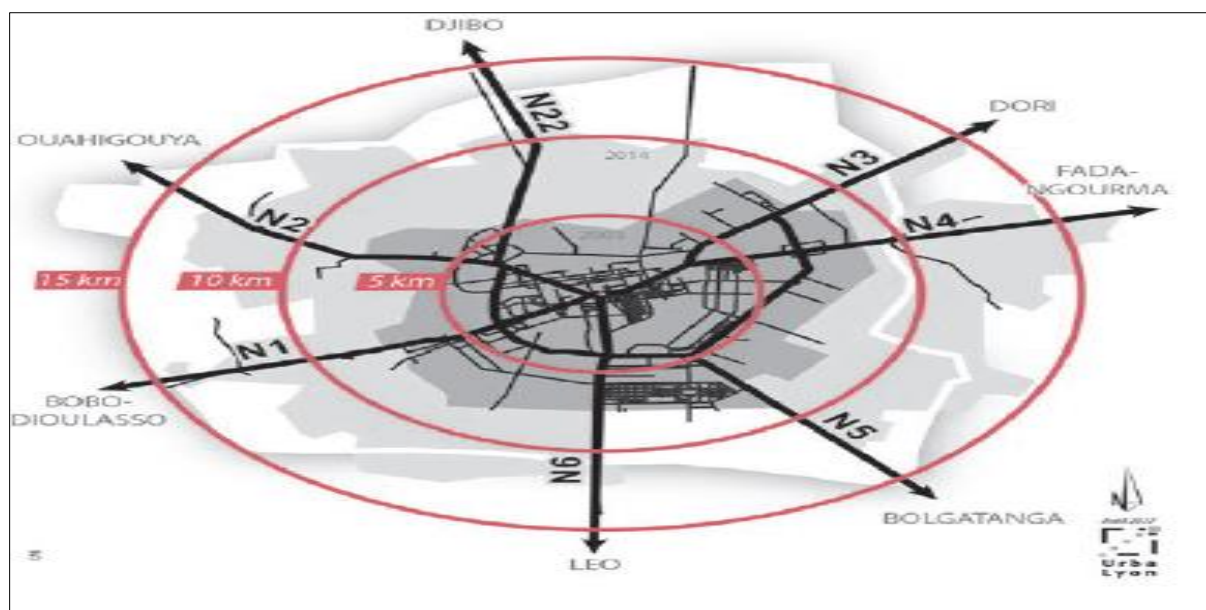
La structure du réseau primaire de voirie (Croquis n°1), aussi bien à l'échelle de la région que celle de la ville de Ouagadougou, repose sur sept (7) axes de pénétration, toutes ayant un caractère national et international : RN 1 (axe Ouaga –Bobo menant en Côte d'Ivoire ou au Mali), RN 2 (axe Ouaga-Ouahigouya menant au Mali) , RN 3 (axe Ouaga-Dori menant au Mali ou au Niger), RN 4 (axe Ouaga-Koupéla menant au Niger, au Bénin, au Togo ou au Ghana), RN 5 (axe Ouaga-Pô menant au Ghana), RN 6 (axe Ouaga-Léo menant au Ghana), RN 22 (axe Ouaga-Kongoussi menant au Mali).

Tableau 03. 1 : Longueur par type de réseaux routiers en km

	Routes nationales	Routes régionales	Routes départementales	Total
Longueur	162	135	7	304

Source : DRI,2023

Carte 03. 3 : Principaux axes de pénétration routières de Ouagadougou



Source : SRADDT ,2020

Concernant les infrastructures publiques de transport (Autos-gares, gares ferroviaires, Aérodrômes) elles sont tous regroupées dans la commune de Ouagadougou. Le tableau ci-dessous présente la répartition des infrastructures publiques de transport dans la région du Centre. Il faut noter que plusieurs sociétés de transports privées sont installées dans la région et comblent le déficit des infrastructures publiques, notamment en termes de gares routières.

Tableau 03.0 52: Répartition des infrastructures publiques de transport par commune dans la région

Infrastructures	Ouaga-dougou	Kou-bri	Komsilga	Komki-lpala	Pabr é	Saab a	Tanghin - Dassou ri	Totaux Région
Aérodrome	1	0	0	0	0	0	0	1
Aire de stationnement	0	0	0	0	0	0	0	0
Autogares	04							04
Gares ferroviaires	1	0	0	0	0	0	0	1
Total	06	0	0	0	0	0	0	06

Source : MT, Annuaire statistique 2022

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

7.1. Evolution de la population urbaine

La population urbaine de la région du Centre a connu une forte croissance, passant de 1 475 839 habitants en 2006 à 2 453 496 habitants en 2019, soit une croissance de 66%. Le taux d'urbanisation, quant à lui est en baisse de 4,5 points de pourcentage.

Tableau 03.0 53 : Evolution de la population urbaine de la région

Localité	Popula- tion en 2006	Popula- tion 2019	Popula- tion 2023	Taux d'urba- nisation en 2006	Taux d'urba- nisation en 2019	Taux d'urba- nisation en 2023
Région du Centre	1 475 839	2 453 496	2 771 304	85,4	80,9	79,36%
Burkina Faso	14 017 262	20 487 979	22 868 915	22,7	26,3	27,63

Source : DREP-Centre à partir des données des RGPH 2006 et 2019

7.2. Habitat

La caractérisation de l'habitat de la région telle que présentée dans le tableau 03.0.54 ci-dessous, montre que l'assainissement reste toujours une problématique dans la région du centre. En effet, seulement 18,8% des ménages disposent d'un dispositif d'évacuation saine des eaux usées. Par contre, 74,4% des ménages dispose d'un dispositif d'évacuation saine des ordures. Les habitations de la région sont construites à plus de 80% avec des matériaux définitifs.

Tableau 03.0 54: Principales caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie (en %)

	Mur en matériaux définitifs	Toit en matériaux définitifs	Sol en matériaux définitifs	Toilettes saines	Évacuation saine des ordures	Évacuations saines des eaux usées
Région du Centre	83,4	99,5	97,1	96,7	74,4	18,8
Burkina Faso	37,1	80,5	63,3	58,4	24,2	4,4

Source : EHCVM, 2018

7.3. Equipement et infrastructures hydrauliques urbaines

La région du Centre en 2020, compte 84 retenues d'eau, 414 bornes fontaines et 668 forages équipés. La consommation annuelle d'eau se situe à 56 212 000 m3 produits par les deux centres de traitement (situés à Loumbila et à Paspanga).

La région du Centre compte en 2023, 86 barrages, 16 boulis, 79 forages, 129 bornes fontaines, 01 puits permanent, situé dans la commune de Koubri qui abrite à elle seule 33 barrages, soit 38,37% de l'effectif total. Les communes de Tanghin-Dassouri et Komsilga concentrent respectivement 50 et 49 bornes fontaines sur les 129 que compte la région.

Les communes de Ouagadougou et de Saaba comptent chacune 15 habitants par point d'eau fonctionnel contre une moyenne régionale de 198 habitants pour un point d'eau fonctionnel.

Les besoins en eau potable d'au moins 90% de la population des différentes collectivités territoriales sont couverts excepté Koubri (73, 9%). Les communes de Ouagadougou et de Komsilga ont leur besoin totalement satisfait ou quasiment satisfait avec respectivement des taux de 100% et 99,3%.

Tableau 03.0 55: Répartition des infrastructures hydrauliques

Communes	Nombre de PEM	Nombre d'AEPs/PEA/AEP-MV	Taux de fonctionnalité PEM	Taux de fonctionnalité des AEPs/PEA/A	Nombre de barrages	Nombre de boulis	Nombre de forages	Nombre de puits permanents	Taux de couvertures des besoins
Komki-Ipala	215	5	95,8	100	8	0	3	0	93,9
Komsilga	460	112	95,4	99,1	8	3	6	0	79,4
Koubri	308	22	94,8	90,9	33	1	18	1	62,0
Ouagadougou	821	76	74,8	98,5	10	1	6	0	100
Pabré	171	20	88,9	100	7	2	8	0	84,8
Saaba	420	17	85,2	88,2	13	5	21	0	58,1
Tanghin-Dassouri	519	20	98,1	100	7	4	17	0	90,4
Région	2914	272	88,1	97,4	86	16	79	1	97,7

Source : DREA, ONEA-Centre 2023

7.4. Energie

La région du Centre est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) ou par une coopérative d'électricité (COOPEL). Le nombre total d'abonnés dans la région en 2023 était de 466 883, réparti entre la SONABEL (465 747) et l'ABER (1136). Le taux de couverture de l'électrification dans la région du Centre est de 90,1% en 2023 contre 92,1% en 2022. C'est le taux d'électrification le plus

faible de 2018 à 2023. Cette diminution peut être dû à l'aménagement de nouveaux quartiers dans toute la région.

L'énergie vendue a évolué de 908,8 GWh en 2019 à 1246,8 GWh en 2023. Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle enregistre une baisse passant de 931,1 GWh à 1090,65 en 2023 après une régression en 2020 (837,2 GWh).

Tableau 03.0 56: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région de la Centre

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	994	1021	1168	1187	1240	1250
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	3 679	3744	4462	4572	4966	5003
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	0	0	0	0	0	6253
Taux de couverture (en %)	95,2	90,2	92,8	91,9	92,1	90,1%
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	311 799	340 464	355 038	399343	439423	463190
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	886	1 052	973	995	993	2557
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	312 685	338 308	356 011	400338	440415	465747
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	814	843	309	416	550	1136
Nombre total d'abonnés	313 499	342 359	356 320	400750	440872	466883

Source : MMC, Annuaire statistique 2023 MEMC

7.5. Situation des mines

Le secteur des mines et des carrières n'est pas assez développé dans cette région. Seule l'exploitation de carrières tente de se faire une place avec 4 permis d'exploitation de carrière valide détenus par l'Entreprise de Construction Wumtaba (ECW) qui exploite entre autres, le site de granite à Pissy.

La région a cumulé au titre du Fonds minier de développement local (FMDL) 204 951 177 FCFA respectivement en 2022 et 2023. Cependant, la région a bénéficié de 255 438 000 FCFA comme dotation du fonds minier de développement local en 2022 et 120 642 000 FCFA en 2023.

VIII. COMMUNICATION

En matière de TIC, dans la région du Centre, des progrès ont été constatés dans la téléphonie mobile. La quasi-totalité de la région est couverte par MOOV AFRICA, Orange BF et TELECEL Faso. Des résultats du RGPH 2019, il ressort que 95,9% des ménages possèdent au moins un téléphone cellulaire, 2,7% un téléphone fixe et 60,7% au moins un ordinateur. La proportion des ménages ayant accès à internet dans la région du Centre est la plus élevée parmi les autres régions du Burkina avec 28,6%. Cette proportion s'explique entre autres par l'avènement de la 4G depuis 2019, la baisse des couts, la multiplicité des offres, ainsi que l'accessibilité des terminaux.

En 2023, la région du Centre compte trente-sept (37) radios locales et dix-huit (18) télévisions locales. En milieu rural, seule la commune de Tanghin-Dassouri a une radio locale.

En ce qui concerne le taux de couverture géographique des agences de La POSTE BF, la région du Centre enregistre un taux de couverture de 342,9% avec 24 agences implantées. La ville de Ouagadougou dispose de 21 agences contre 03 en milieu rural.

Tableau 03.0 57: Situation des téléphonies en 2023

	Opérateurs de téléphonies mobiles	Nombre d'abonnés
kadiogo	3	nd

Source : MTDP 2023

Tableau 03.0 58: Nombre de stations radio et télévision

Type de média	2021	2022	2023
Radios			
Confessionnelles	8	8	8
Associative ou communautaire	3	3	5
Commerciale	14	16	11
Autres	8	8	13
Ensemble	33	35	37
Télévision			
Confessionnelles	5	4	5
Associative ou communautaire	0	0	0
Commerciale	8	8	11
Autres	2	2	2
Ensemble	15	15	18

Source : CSC, 2023

IX. GOUVERNANCE

9.1. Statistiques sur la gouvernance locale

En 2020, la région du Centre dénombre 33 partis politiques dont 04 représentés au Conseil régional du centre. Le nombre d'associations de développement se situe à 279.

✓ Situations des délégations spéciales selon le sexe

La proportion des femmes conseillères a baissé de 2010 à 2016 passant de 30,2% à 15,12%. Pour ce qui est des postes de responsabilité, deux maires sur dix-neuf sont des femmes en 2016 et une seule femme occupe la place de première vice-présidente.

En 2023, les collectivités territoriales de la région du Centre sont administrées par des délégations spéciales, à l'instar des autres collectivités territoriale du pays. La composition desdites délégations spéciales est présentée dans le tableau ci-joint.

Tableau 03.0 59: Situation des délégation spéciales

	Présidents et vice présidents													Présidents de Commissions permanentes									
	Prési-dent(e)		1er vice-président(e)		2e vice-président(e)		3e vice-président(e)		4e vice-président(e)		Total			Affaire écofi		Affaire générale, sociale et culturelle		AT et gestion foncière		Env. et dév. local		Total	
CT	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
CENTRE	15	5	17	3	16	4					48	12		15	5	16	4	17	2	16	4	64	15
Ardt N°1	1	0	0	1	1	0					2	1		1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
ArdtN°10	1	0	1	0	1	0					3	0		0	1	1	0	1	0	1	0	3	1
Ardt N°11	1	0	0	1	1	0					2	1		1		1		1		1		4	
Ardt N°12	0	1	1	0	0	1					1	2		1	0	0	1	1	0	0	1	2	2
Ardt N°2	1	0	0	1	1	0					2	1		1	0	1	0	1	0	0	1	3	1
Ardt N°3	1	0	1	0	0	1					2	1		1	0	1	0	1	0		1	3	1
Ardt N°4	1	0	1	0	0	1					2	1		0	1	1	0	1	0	1	0	3	1
Ardt N°5	1	0	1	0	1	0					3	0		1	0	0	1	1	0	1	0	3	1
Ardt N°6	0	1	1	0	1	0					2	1		0	1	1	0	1	0	1	0	3	1
Ardt N°7	0	1	1	0	1	0					2	1		1	0	0	1	1	0	0	1	2	2
Ardt N°8	1	0	1	0	1	0					3	0		1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Ardt N°9	1	0	1	0	1	0					3	0		0	1	1	0	0	1	1	0	2	2
CR	1	0	1	0	1	0					3	0		0	1	0	1			1	0	1	2
Komki-I	0	1	1	0	1	0					2	1		1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Komsilg	1	0	1	0	1	0					3	0		1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Koubri	1	0	1	0	1	0					3	0		1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Ouaga	1	0	1	0	1	0		1		1	3	2		1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Pabré	1	0	1	0	1	0					3	0		1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Saaba	1	0	1	0	0	1					2	1		1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Tanghin-Dassouri	0	1	1	0	1	0					2	1		1	0	1	0	0	1	1	0	3	1

Source: DGESS MATDS, 2024

Les délégations spéciales des différentes communes tiennent régulièrement leurs sessions ordinaires, soit deux sessions par an. En plus des sessions ordinaires, au moins une session extraordinaire est tenue par chaque commune. Ainsi, au cours de l'année 2023, on comptabilise pour la région du Centre, la tenue de 16 sessions ordinaires et 12 sessions extraordinaires des délégations spéciales. Cependant, aucune délégation spéciale n'a tenu une journée de redevabilité.

Tableau 03.0 60: Situation de la tenue des cadres de concertation

Collectivités territoriales	Session ordinaire	Session extraordinaire	Total	Nbre de journées de redevabilité tenues
CENTRE	16	12	28	0
Conseil régional du Centre	2	2	4	0
KOMKI-IPALA	2	1	3	0
KOMSILGA	2	1	3	0
KOUBRI	2	2	4	0
OUAGADOUGOU	2	2	4	0
PABRE	2	1	3	0
SAABA	2	2	4	0
TANGHIN-DASSOURI	2	1	3	0

Source : DGESS MATDS, 2022

9.2. Statistiques sur les projets et programmes de développement intervenant dans la région

En 2023, vingt-un (21) projets et programmes ont été répertoriés dans la région. Ils interviennent dans différents secteurs de planification tels que la gouvernance économique, l'éducation, la santé, les infrastructures. Neuf (9) de ces projets interviennent uniquement dans la région du Centre et le reste sont des projets couvrant plusieurs régions du territoire national.

Tableau 03.0 61: Projets et programmes de développement intervenant dans la région en 2023

Entité territoriale	Projets/programmes de développement	Secteur d'intervention	Durée	Période
Région	Projet d'Assainissement et de Drainage de Ouagadougou (PADO)	Environnement eau et assainissement	3 ans	2021-2024
	Projet d'Aménagement et de bitumage de voies urbaines dans la ville de Ouagadougou (PAVO)	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	4 ans	2020-2024
	Projet de développement durable de Ouagadougou phase 2 (PDDO2)	Infrastructure de transport, de communication et d'habitat	7 ans	2017-2024
	Projet de construction et équipement d'un nouveau centre hospitalier universitaire de Bassinko (PCE/CHU-BKS)	santé	4 ans	2018-2024
	Projet Filets Sociaux « Burkin Naong Saya »	Protection sociale	10 ans	2017-2024
	Projet de renforcement de la Central de Kossodo (PRCK)	électricité	08 ans	2017-2024
	Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel	Agriculture	07	2017-2023
	Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Ecologique (PACTE)	Production agro-sylvo-pastorale	5 ans	

Entité territoriale	Projets/programmes de développement	Secteur d'intervention	Durée	Période
	Projet d'appui au développement de l'entrepreneuriat agricole (PADEA)	Production agro-sylvo-pastorale	5 ans	

Source : DREP-Centre 2024

Tableau 03.0 62: Projets et programmes de développement intervenant dans la région en 2023

Entité territoriale	Projets/programmes de développement	Secteur d'intervention	Durée
Région	Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL)	Gouvernance économique	7 ans
	Projet de valorisation agricole des petits barrages (ProValB 2)	Production agro-sylvo-pastorale	2 ans
	Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel – Burkina Faso (PARIIS-BF)	Production agro-sylvo-pastorale	7 ans
	Projet Filets Sociaux « Burkin Naong Sa Ya » (PFS)	Travail, emploi et protection sociale	11 ans
	Projet d'Appui à la Compétitivité des Produits de la Filière Karité (PACFIK)	Commerce et services marchands	3 ans
	Projet de Réduction de la Contamination du Maïs et sous-produits à base du Maïs par les Aflatoxines au Burkina –Faso, Afrique de l'ouest (ReCMA-BF)	Commerce et services marchands	4 ans
	Projet de Construction et de Bitumage du Boulevard périphérique de la ville de Ouagadougou	infrastructures	3 ans
	Projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, tronçon Bobo-Dioulasso /frontière Côte d'Ivoire	infrastructures	-
	Projet d'Appui au Programme de Développement Stratégique de l'éducation de Base (PA-PDSEB)	Education et formation	8 ans
	Projet d'Amélioration de l'accès et de la Durabilité de l'Education (PAAQE)	Education et formation	-
	Projet de Construction d'infrastructures éducatives financées par le Japon	Education et formation	6 ans
	Projet d'Appui à la Modernisation du secteur des transports et à la Facilitation du Commerce (PAMOSSET-FC)	Commerce et services marchands	5 ans

Source : DREP-Centre 2024

9.3. Statistiques sur les ONG et associations de développement intervenant dans la région

On compte dans la région du Centre, environ cinquante- quatre (54) ONG et Associations de développement qui interviennent dans divers secteurs : développement, eau, environnement, éducation, santé, social et humanitaire. Le tableau ci-dessous présente la liste des ONG/AD intervenant dans la région en 2023.

Tableau 03.0 63: ONG/AD. Intervenant dans la région en 2023

N°	Nom de l'organisation	Secteur intervention
1	Association Burkinabè pour le Bien Etre Familial	Santé, humanitaire

N°	Nom de l'organisation	Secteur intervention
2	Association D'Assistance Pour les Maladies Infectieuses	Santé, humanitaire
3	Association des Jeunes pour la Promotion des Orphelins	Humanitaire
4	Association Mère Thérèse de la Charité	Humanitaire
5	Association des Parents d'Enfants Encéphalopathes	Humanitaire
6	Association Songui Manegré/Aide au Développement Endogène	
7	Conseil burkinabé des organisations de développement communautaire	
8	Christian Blind Mission	
9	Cadre de Concertation des ONG et Associations actives en éducation de Base au Burkina Faso	
10	Fonds Chrétien de l'Enfance Canada	Humanitaire
11	Association Centre Ecologique Albert Schweitzer du Burkina Faso	Environnement, développement
12	Centre d'Information, de Conseil et de Documentation sur le VIH SIDA et la Tuberculose	Santé et sensibilisation
13	Comité d'Initiative contre la Drépanocytose	Santé, humanitaire
14	Christian Relief and Development Organization	Humanitaire
15	Centre de Recherche et d'Intervention en Genre et Développement Durable	Genre et développement
16	Fondation Lucie KABORE-TRAORE pour la Protection des veuves et orphelins du Burkina	Humanitaire
17	Helen Keller International	Santé, humanitaire
18	IRC	Santé, eau
19	Fondation KIMI	Santé, humanitaire
20	Médecins du Monde France	Santé, humanitaire
21	Fondation des Amis de la Nature	Environnement
22	Ocades	Santé et humanitaire
23	Office de Développement des Eglises Evangéliques	Religion
24	Organisations pour de Nouvelles Initiatives en Développement et Santé au Burkina Faso	Santé et développement
25	Phytosalus Coopérative d'Herboristerie de Pabré	Environnement
26	Plan Burkina Faso	Educational et humanitaire
27	Programme de Marketing Social et de Communication pour la Santé	Santé
28	Réseau Africain Jeunesse Santé et Développement au Burkina	Santé et développement
29	Réseau Accès Aux Médicaments Essentiels	Santé
30	SOS Sang	Santé, humanitaire
31	SOS/Jeunesse et Défis	
32	Santé, Population, Habitat, Hydraulique, Education, Ressource naturelle, Environnement - Energie	Santé, humanitaire, énergie, Education
33	Tele-Vie-Deo	Communication
34	Water Aid Burkina Faso	Eau
35	Réseau d'Appui aux Mutuelles de Santé au Burkina Faso	Santé, humanitaire
36	Association SCHIPHRA	Santé, humanitaire
37	Compassion International	Santé, humanitaire

N°	Nom de l'organisation	Secteur intervention
38	ONG VOIX DES FEMMES	
39	Saint Chantal Fondation For Education	Formation et Réalisation d'infrastructures économiques
40	Fondation RAMA	Aide aux Femmes victimes de Fistule Obstétricale
42	ONG HAMAP	
43	FMI/BF	
44	Saint Chantal Fondation	Œuvres sociales
45	BRAVO	Etat-Civil
46	OCCADES	Eau et assainissement
47	TAMAT (Italienne)	Agriculture
48	HUNGER FREE WORLD	Education (cantine scolaire)
49	QUEEN PEACE ONLUS (Italienne)	
50	Eau-Vive	Infrastructure d'Hygiène /eau et assainissement
51	Voix de Femme	Promotion des droits de l'enfant, de la femme, assistance nutritionnelle
52	Croix Rouge	Infrastructure eau et assainissement, humanitaire
53	Qatar Charity	Education, infrastructures
54	Humanité et Inclusion (HI)	Promotion des droits des personnes handicapées

Source : DREP-Centre 2024

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE-EST

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

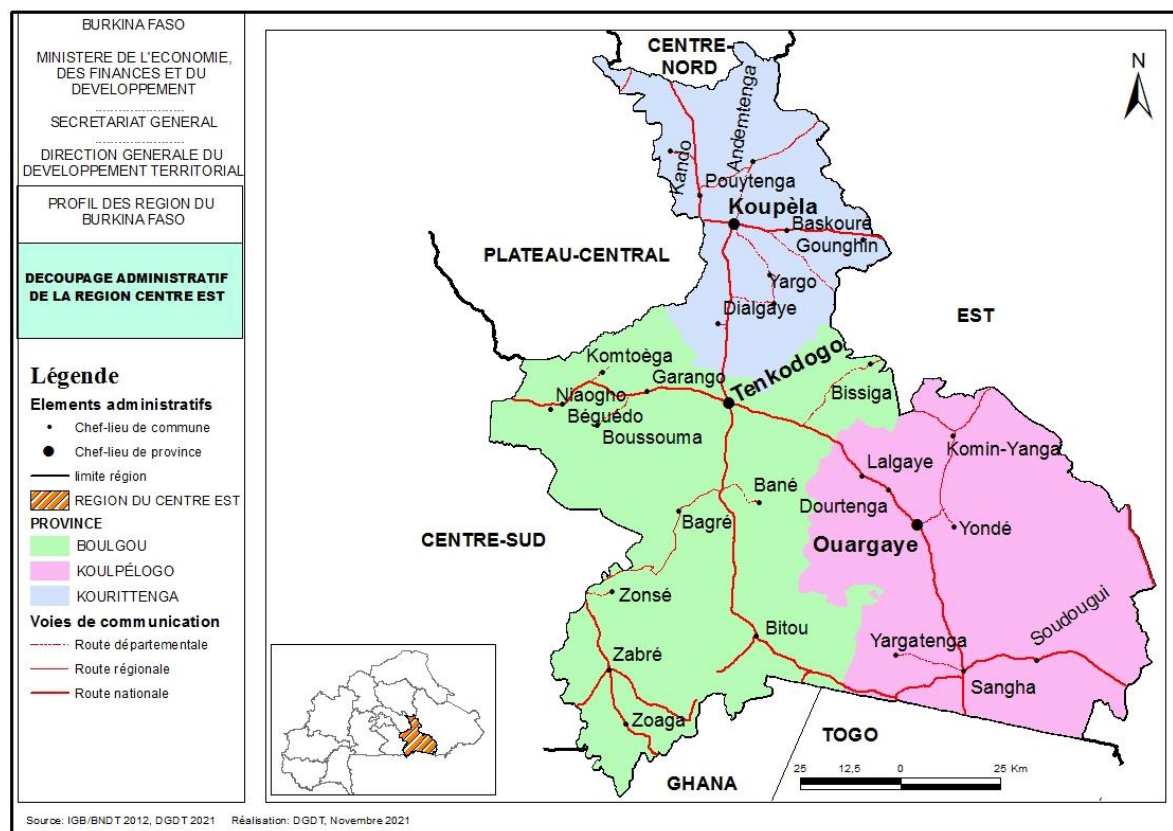
La région du Centre-Est est située entre les longitudes 1° 0'Ouest et 0° 45'Est, et entre 12°35' et 10°55' de latitude Nord. Elle fait frontière avec les républiques du Togo et du Ghana. C'est une région qui s'étend sur une superficie de 14 964 km², soit 5,48% du territoire national. Elle comprend les provinces du Boulgou, du Koulpélogo et du Kourittenga.

1.2. Organisation administrative

Le Boulgou est la plus vaste des trois (03) provinces de la région. Il couvre (47,29%) de la région. Il est suivi du Koulpélogo (35,22%) et du Kourittenga (17,48%).

La région a pour chef-lieu Tenkodogo et compte trois (3) provinces subdivisées en trente (30) départements/communes dont six (6) communes urbaines (Bittou, Garango, Koupéla, Ouargaye, Pouytenga et Tenkodogo) et vingt-quatre (24) communes rurales. Les trente (30) communes sont réparties comme suit : treize (13) dans la province du Boulgou, neuf (9) dans la province du Kourittenga et huit (8) dans la province du Koulpélogo. A cela, il convient d'ajouter que la région compte sept cent cinquante-cinq (755) villages administratifs et trente-trois (33) secteurs.

Carte 04.01: Découpage administratif de la région du Centre-Est



II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Relief

La région du Centre-Est est caractérisée par une morphologie très plane dans son ensemble avec une altitude moyenne comprise entre 225 et 250 m, le point le plus élevé de la région est de 377 m et se situe dans la province du Boulgou. C'est donc une zone de plaines. Sa formation géologique est composée de trois (3) ensembles topographiques :

- les plateaux qui occupent le Kourittenga où ils s'étendent sur plus de 4/5 de la superficie de la province et forment une bande d'environ 7 km du Nord au Sud du Koulpélogo ;
- les plaines qui s'étendent sur 79 % de la région et occupent la province du Boulgou. Elles ont une altitude moyenne de 200 m ;
- les bas-fonds qui sont situés à l'extrême Sud du Boulgou et à l'extrême Est du Koulpélogo .

2.2. Climat

La région appartient au domaine agro-climatique soudano-nord. La température moyenne annuelle qui était de 28°C avec un minimum de 22°C et un maximum de 32°C en 2009 est passée à une moyenne annuelle de 28,70° avec un minimum de 25,68°C et un maximum de 32,88°C en 2021. L'insolation est moyenne : 7 à 8 h/jour. L'humidité de l'air est faible à moyenne. La région du Centre-Est jouit de deux types de climat :

- un climat de type soudanien du Nord vers le Sud dans la province du Kourittenga et le Nord du Boulgou. Ce climat soudano-sahélien qui est caractérisé dans le Koulpélogo par une saison pluvieuse relativement courte de mai à septembre et une longue saison sèche d'octobre à avril. La pluviométrie varie entre 750 et 1000 mm/an en 2022 ;
- un climat de type soudano-guinéen dans le Sud de la province du Boulgou. Ce climat est tropical et relativement modéré dans les départements de Soudougou et de Yargatenga à cause de l'influence climatique des pays côtiers (Togo et Ghana).

La région fait partie des zones les mieux arrosées du Burkina Faso. La pluviométrie annuelle se situe entre 750 et 1 000 mm. La combinaison de cette bonne pluviométrie et de sols est favorable à l'intensification et à la diversification des activités agro-pastorales.

2.3. Sols

L'espace géographique du Centre-Est est composé de deux (2) types de modelés. Un modelé de pentes très faibles où affleure fréquemment le substrat rocheux et un modelé de zone sahélienne et sahélo-soudanienne avec des pentes quasi-nulles et d'importants recouvrements.

Les sols sont d'une grande variété dans cette zone et on y rencontre :

- des sols sableux en surface, sablo-argileux en profondeur ;
- des sols argilo-sableux à argileux en surface, argileux en profondeur ;
- des sols à textures variables : sableux, argileux, gravillonnaires ;
- des sols sableux ou gravillonnaires, parfois sur roche dure.

Les sols de la province du Boulgou sont issus du vieux socle granitique. L'intensité des processus pédogénétiques a donné naissance à une diversité de sols en fonction de leurs caractéristiques physico-chimiques. Ils peuvent être regroupés en trois (3) grands ensembles :

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés ;
- les sols minéraux bruts et les sols peu évolués et ;
- les sols brunifiés, hydromorphes et vertiques.

Le sol du Koulpélogo est latéritique et sablonneux aux abords des ruisseaux. Quelques galeries forestières existent encore malgré les actions anthropiques. Les bas-fonds sont nombreux et constituent un potentiel pour la riziculture pluviale.

2.4. Hydrographie

2.4.1. Eaux de surface

La région du Centre-Est est drainée par un réseau hydrographique dense. Cinq (5) bassins versants se partagent la région : il s'agit des bassins de la Nouhao, de la Sirba, du Nakanbé, du Oualé et du Nazinon. Les cours d'eau de la Sirba coulent vers le Niger, tandis que les autres coulent vers le Sud. Sur ce réseau hydrographique, on compte 113 plans d'eau dont 2 grands barrages d'envergure nationale tels que Bagré et Kompienga, 13 boulis, 21 mares et 2 lacs. La superficie totale couverte par ces plans d'eau est de 26 086 ha. La région du Centre-Est abrite l'une des plus grandes infrastructures hydrauliques du pays à savoir le barrage de Bagré.

2.4.2. Eaux souterraines

Le domaine hydrogéologique cristallin constitue plus de 90% de la superficie de la région. Les niveaux aquifères y sont très influencés par les aléas climatiques et les pollutions. A la fin du mois de mars, la plupart des puits qu'ils alimentent sont taris.

Les formations sédimentaires représentent moins de 10% de la superficie. La région du Centre-Est dispose de 3 230 millions de m³ d'eau souterraine dont 330 millions de m³ sont renouvelables.

2.5. Végétation, Faune et Flore

2.5.1. Les formations végétales

La végétation de la région du Centre-Est est caractérisée par des forêts galeries, des savanes arborées, des savanes arbustives et herbeuses, des Steppes arborées, des steppes arbustives et herbeuses, des plantations forestières et des vergers. (MEEVCC, 2020).

La région dispose de trois (03) forêts classées, la forêt classée de Oulingouré (d'une superficie estimée au classement à 6 850 ha) et la forêt classée de Yakala (d'une superficie estimée au classement à 1 600 ha qui est actuellement totalement inondée par les eaux du barrage de Bagré) dans la province du Boulgou et la forêt classée de Sitenga (d'une superficie estimée au classement à 840 ha) dans la province du Kourittenga. En outre, plusieurs autres espaces de conservation y existent. Il s'agit notamment des forêts communales et intercommunales, des forêts villageoises, des bosquets, des bois sacrés, du corridor de passage des éléphants, des zones d'intérêts cynégétiques (zovic) des mises en défens, ...

Selon le rapport du second inventaire forestier national du Burkina Faso 2020, le volume de bois vert sur pied dans la région du Centre-Est est estimé à 27 239 169 m³. Le volume moyen de pieds vivant à l'hectare est de 18,94 m³ et la densité moyenne des pieds vivants à l'hectare est de 100,82 pieds/ha. Selon le même rapport, les espèces ligneuses recensées sont au nombre de 91 réparties en 61 genres et 29 familles. Les espèces dont les indices de valeur d'importance supérieur ou égal à 5 % sont : *Vitellaria paradoxa*, *Anogeissus leiocarpa*, *Combretum glutinosum*, *Acacia gourmaensis*, *Acacia hockii*, *Piliostigma thonningii*, *Acacia dudgeoni*, *Balanites aegyptiaca*.

Quant aux espèces végétales herbacées, elles sont au nombre de 137 espèces dans la région réparties en 24 familles (MEEVCC, 2020). Les familles d'espèces les plus représentées sont : Poaceae, Rubiaceae, Fabaceae-faboideae, Malvaceae, Lamiaceae, Nyctagynaceae, Cyperaceae, Asteraceae, Acanthaceae, Amaranthaceae, Fabaceae-caesalpinioideae, Convolvulaceae.

Les espèces à contribution spécifique d'au moins 5 % sont : *Schoenefeldia gracilis*, *Andropogon pseudapricus*, *Pennisetum pedicellatum*, *Spermacoce stachydea*, *Aristida kerstingii*, *Hyptis spicigera*.

Toutefois, il faut noter qu'au cours des cinq dernières années, la végétation de la région s'inscrit dans une dynamique de dégradation modérée du fait de l'orpaillage, le surpâturage, les feux de brousse, les pratiques culturelles non adaptées, la coupe abusive du bois, l'agriculture extensive avec l'utilisation anarchique des

pesticides, etc. Les zones concernées par cette dégradation sont les champs, les bas-fonds, les pâturages, les brousses, les boulis et les barrages.

2.5.2. La faune terrestre et aquatique

La faune terrestre de la région abrite de gros gibiers en petit nombre que l'on rencontre dans les savanes et le long des marécages des principaux cours d'eau et leurs affluents. Des petits gibiers existent également avec des effectifs assez importants mais relativement faibles par rapport à bien d'autres régions du pays.

Concernant la faune aquatique, La région du centre-Est est l'une des principales pourvoyeuses en poissons au Burkina Faso. En effet, 35 plans d'eau ayant une superficie de plus de 25 210 ha, dont 25 000 ha au niveau du Lac Bagré, regorgent d'importantes ressources piscicoles.

2.5.3. Flore

La flore est constituée de la savane arborée et arbustive et est marquée par une dégradation avancée des ressources naturelles (sol et végétation). Les principales causes sont la relative surpopulation de la région, l'utilisation anarchique des formations naturelles autour de Tenkodogo, les feux de brousse répétés, la surcharge du bétail en particulier dans les provinces du Boulgou et du Koulpélogo, l'utilisation de la mécanisation et la très forte extension des surfaces de culture en coton sans aucune mesure de protection et de restauration.

2.6. Ressources minières

La situation minière de la région reste peu connue. Toutefois, la région du Centre-Est compterait plusieurs types de minerais parmi lesquels on peut citer le cuivre, l'or, le manganèse, le plomb, le disthène, le talc, le graphite, etc. On note que 85 % de ces minerais se trouvent dans la province du Boulgou, 10% dans le Kourittenga et 05% dans le Koulpélogo.

Selon l'étude de référence de la région du Centre-Est dans le cadre de la mise en œuvre du PADEL et du PUS-BF (2020), deux (2) sites d'or sont exploités dans la région. Un site à Youga dans la commune de Zabré (province du Boulgou) et un autre à Dassoui dans la commune de Dialgaye (province du Kourittenga). L'exploitation est artisanale à Dassoui et moderne à Youga.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Historique du peuplement

Dans la province du Boulgou, les Bissa seraient originaires du Ghana comme les Mossés. Ils seraient venus s'implanter dans cette région au quinzième siècle à l'époque où les Mossés s'établissaient dans la même région plus à l'ouest.

Concernant la province du Kourittenga, les premiers habitants seraient venus de Ziga (actuel Oubritenga). Il s'agit des ascendants des familles Guigma et Yaméogo. Le territoire aurait été conquis plus tard par des conquérants venus de Boulsa (les fondateurs du Kourittenga). Leur Chef, Naba Kourita, établit d'abord sa capitale à Toulgou avant de se déplacer à Koupèla qu'il érige comme capitale de son royaume.

S'agissant de la province du Koulpélogo, c'est au cours des années 1800, à la faveur de l'invasion de conquérants venant de l'actuel Nord-Ghana, que des vagues de populations en provenance de Gambaga, berceau du pays mossi, sont venues s'installer dans cette région connue sous le nom de Yaanga qui signifie « Est » en mooré. Il s'agit des actuels départements de Ouargaye, Comin-Yanga et Sangha.

La fondation de Ouargaye s'est faite sous NABA ZOUNGRANA, fils de OUEDRAOGO, qui partit de Gambaga, transita par Zambaniga (actuel département de Bittou) et atteignit Kinzime au sud du canton de Lalgaye (qui est resté la résidence royale pendant quelques règnes successifs), avant de s'installer définitivement avec NABA SONGO à Tampané situé à 5 km de Ouargaye.

3.2. Organisation sociopolitique

Les Bissa et les Mossis constituent les deux principales ethnies de la région. Leurs traditions et leurs coutumes ont fini par créer une symbiose culturelle surtout au Boulgou.

Il existe une chefferie traditionnelle Bissa qui émane de deux sources : de la royauté mossie d'une part, et de l'administration coloniale d'autre part.

La société bissa se divise en classes d'âge et c'est le système gérontocratique qui y prévaut. Toutefois, on relève que parmi les membres du clan « supérieur » certains détiennent les pouvoirs religieux (les tengsobendamba) et d'autres les droits sur des terres de culture et de chasse.

Au système administratif, se superpose un système traditionnel fondé sur la pratique religieuse et les coutumes. On trouve dans chaque province des chefs qui règnent soit sur l'ensemble de la province comme au Kourittenga, soit sur un certain nombre de villages comme dans les autres provinces.

La cour royale comprend généralement le chef de cour, le Samande Naba ; le Kam Naba, chargé de la garde des jeunes princes ; le Baloum Naba, chef des pages ; le Been Naba, chef des tambours royaux et des musiciens ; le chef d'état-major de l'armée, le Wiidi Naba, est le chef de la cavalerie et le Dapore Naba est chargé du maintien de l'ordre avec le KambwêNaba.

3.3. Evolution de la population de la région et projection 2023

La province du Boulgou seule concentre près de 46,68% de la population totale de la région. Selon la projection de 2023, la population de la région du Centre-Est représentait 7,71% de la population totale du Burkina Faso.

Tableau 04.0 1: Evolution de la population de la région du Centre-Est

Entité territoriale	2006			2019						TAMA	Projection 2023
	Sup	Pop	Densité	Nbre de ménages	Ens.	Masculin	Féminin	Nbre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
Boulgou	7 077	543 570	77	146 862	737 843	337 960	399 883	85%	104	2,40 %	810 583
Bagré	430	29 164	68	6 610	37 855	17 818	20 037	89%	88	2,00 %	41 018
Bane	476	23 706	50	5 984	34 507	16 202	18 305	89%	72	2,90 %	38 732
Béguédo	39	19 153	491	6 386	28 094	12 474	15 620	80%	720	3,00 %	31 608
Bissiga	437	20 997	48	4 399	26 183	12 122	14 061	86%	60	1,70 %	28 023
Bittou	1 384	72 053	52	17 432	102 394	48 781	53 613	91%	74	2,70 %	114 087
Boussouma	787	26 754	34	7 952	35 892	15 371	20 521	75%	46	2,30 %	39 288

Profil de la région du Centre-Est

Garango	478	73 679	154	19 764	91 188	40 029	51 159	78%	191	1,70 %	97 371
Komtoèga	152	20 674	136	5 656	27 144	12 366	14 778	84%	179	2,10 %	29 517
Niaogho	279	18 975	68	5 303	25 547	11 790	13 757	86%	92	2,30 %	27 995
Tenkodogo	1 123	124 985	111	31 731	159 105	74 491	84 614	88%	142	1,90 %	171 372
Zabré	962	82 767	86	25 392	119 374	53 864	65 510	82%	124	2,90 %	133 613
Zoaga	289	10 812	37	2 705	13 233	6 453	6 780	95%	46	1,60 %	14 082
Zonsé	241	19 851	82	7 548	37 327	16 199	21 128	77%	155	5,00 %	45 332
Koulpélogo	5 271	258 667	49	61 319	362 644	174 780	187 864	93%	69	2,60 %	402 375
Comin-Yanga	677	40 832	60	7 769	48 260	23 138	25 122	92%	71	1,30 %	50 806
Dourtenga	112	9 517	85	2 243	13 770	6 213	7 557	82%	123	2,90 %	15 428
Lalgaye	662	15 101	23	3 398	19 436	9 201	10 235	90%	29	2,00 %	21 005
Ouargaye	437	32 658	75	7 574	42 626	20 422	22 204	92%	98	2,10 %	46 266
Sanga	479	46 219	96	9 197	54 647	26 366	28 281	93%	114	1,30 %	57 538
Soudougui	820	47 213	26	15 183	92 179	45 082	47 097	96%	51	5,30 %	113 250
Yarga-Tenga	408	40 987	100	10 216	57 754	28 246	29 508	96%	142	2,70 %	64 182
Yonde	676	26 140	39	5 739	33 972	16 112	17 860	90%	50	2,00 %	36 825
Kourit-tenga	2 616	329 779	126	85 219	480 021	222 145	257 876	86%	183	2,90 %	538 798
Andem-tenga	686	49 207	72	11 724	69 428	31 423	38 005	83%	101	2,70 %	77 186
Baskoure	76	11 723	154	2 615	15 889	7 223	8 666	83%	209	2,40 %	17 447

Profil de la région du Centre-Est

Dialgaye	363	36 893	102	9 314	54 073	24 576	29 497	83%	149	3,00 %	60 823
Gounghin	383	35 257	92	7 664	46 379	20 912	25 467	82%	121	2,10 %	50 462
Kando	308	28 282	92	6 362	38 882	17 863	21 019	85%	126	2,50 %	42 883
Koupéla	332	58 411	176	17 970	91 023	42 828	48 195	89%	274	3,50 %	104 335
Pouytenga	188	75 250	400	21 642	118 495	56 493	62 002	91%	630	3,60 %	136 262
Tensoben-tenga	182	20 027	110	4 260	25 887	11 577	14 310	81%	142	2,00 %	28 014
Yargo	98	14 729	150	3 668	19 965	9 250	10 715	86%	204	2,40 %	21 924
Region	14 964	1132 016	76	293 400	1 580 508	734 885	845 623	87%	106	2,60 %	1 751 438

Source : INSD, RGPH 2006 et 2019, projection 2020-2035

Le rapport de masculinité de la région est de 87 hommes pour 100 femmes selon les projections de 2023.

Selon les provinces, ce rapport est de 85 hommes pour 100 femmes dans la province du Boulgou, 93 hommes pour 100 femmes dans la province du Koulpélogo et 86 hommes pour 100 femmes dans la province du Kourittenga.

Selon les projections de 2023, la structure par âge montre que la population régionale est caractérisée par une très forte jeunesse. En effet, plus de la moitié (78,87%) de la population a moins de 35 ans. Cette jeunesse de la population représente un défi majeur en termes d'offre d'emplois et d'infrastructures sociales notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. La population de moins de 10 ans est également nombreuse puisqu'elle représente plus du tiers de la population (34,59%). La population de 65 ans et plus est la moins nombreuse (3,37%), alors que la population en âge de travailler (15-64 ans) représente 48,41% de la population.

La population scolarisable pour les trois premiers niveaux d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire), c'est-à-dire les enfants ayant entre 4 et 19 ans, représente 40,43% de la population résidente. En ce qui concerne la population scolarisable pour l'enseignement supérieure (20-24 ans), elle représente 07,93% de la population résidente.

Tableau 04.0 2: Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe en 2019 et projection 2023

Ages	Masculin	Féminin	Ensemble		Projection 2023
			Effectif	Part %	
0-4	152 771	141 533	294619	18,64	326 475
05-09	128 919	122 923	252076	15,95	279 332
-14	108 652	106 463	215285	13,62	238 563

Profil de la région du Centre-Est

15-19	86 408	85 137	171676	10,86	190 239
20-24	55 000	70 472	125405	7,93	138 965
25-29	39 397	60 252	99512	6,3	110 272
30-34	31 031	57 061	87896	5,56	97 400
35-39	25 840	46 773	72456	4,58	80 290
40-44	23 955	37 244	61111	3,87	67 719
45-49	19 147	28 074	47165	2,98	52 265
50-54	16 794	24 585	41330	2,62	45 799
55-59	13 847	18 532	32355	2,05	35 853
60-64	10 584	15 738	26289	1,66	29 132
65-69	8 200	11 161	19346	1,22	21 438
70-74	6 265	8 941	15190	0,96	16 832
75-79	4 128	5 459	9581	0,61	10 617
80 et +	3 948	5 274	9215	0,58	10 211
Total	734 885	845 623	1580508	100	1 751 403

Source : INSD, RGPH 2006 et 2019, projection 2020-2023

3.4. Mouvements de la population

3.4.1. Mouvements naturels

En 2023, dans la région du Centre-Est, on a enregistré 77 026 naissances contre 1 378 de décès.

De façon générale, dans la région du Centre-Est, on a constaté une évolution du nombre des naissances au cours de la période 2019 à 2023 passant de 29.799 en 2019 à 77 026 en 2023. Quant au nombre de décès dans la région, elle a connu une fluctuation allant de 402 en 2019 à 1378 en 2023. Le nombre décès a connu une augmentation spectaculaire en 2022 et 2023.

La province du Boulgou enregistre le plus grand nombre de naissance et de décès, respectivement 36 394 et 893. Le Koulpélogo a les plus faibles nombres de naissances et de décès enregistré respectivement 15 381 et 203

Tableau 04.0 3: Evolution des naissances et décès enregistrés de 2019 à 2023

Entité territoriale	Naissances					Décès				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Boulgou	14.328	14.793	15261	35163	36 394	287	276	291	741	893
Kourittenga	10.441	11.613	12636	23088	25 251	104	104	139	310	282
Koulpélogo	5.030	58.63	7360	17601	15 381	29	22	20	162	203
Région Centre Est	29.799	32.269	35257	75852	77 026	420	402	450	1213	1 378

Source : Gouvernorat du Centre-Est 2023

Le taux de fécondité se chiffre à 83,6 ‰ chez les femmes de 15-49 ans. Il est plus élevé chez les femmes de 25-29 ans où on a enregistré en moyenne 253,6 naissances vivantes pour mille (1000) femmes de ce groupe d'âge. On note par ailleurs que dans tous les groupes d'âge, des mères se situant entre 20 et 34 ans, les taux de fécondité enregistrés sont au-delà de 200 ‰ (soit au moins une naissance vivante pour 5 femmes). La fécondité reste élevée aux âges avancés, mis en évidence par le taux de fécondité qui s'élève à 67 ‰ chez les femmes de 45-49 ans.

L'analyse selon le milieu de résidence montre une fécondité relativement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, dans tous les groupes d'âge des mères les taux de fécondité sont plus élevés chez les femmes vivant en milieu rural que chez celles vivant en milieu urbain, avec des écarts qui atteignent 50 points de pourcentage dans le groupe d'âge 25-29 ans.

Le taux brut de natalité est de 41,4 ‰ dans la région du Centre-Est, soit 39,7 en milieu urbain et 41,8 ‰ en milieu rural. Le taux brut de natalité est de 40,7 dans le Boulgou, 43,6 dans le Koulpélogo et 40,9 dans le Kourittenga.

Dans la région du Centre-Est, la mortalité chez les enfants de moins de cinq ans reste élevée. En effet, 57 enfants sur 1000 naissances vivantes décèdent avant leur premier anniversaire et 89 sur 1000 avant leur cinquième anniversaire. La mortalité avant le premier anniversaire est plus élevée chez les garçons que chez les filles (respectivement 61,6 ‰ et 52,2 ‰). Cependant, pour les enfants qui ont atteint un an, le risque de décéder avant le cinquième anniversaire est légèrement plus élevé chez les filles (34,4 ‰) que chez les garçons (33,1 ‰).

Dans la région du Centre-Est, l'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 5,6 enfants par femme. Au niveau des provinces, il est plus élevé dans le Kourittenga (6,3 enfants par femmes), suivi du Koulpélogo (5,8 enfants par femme) et du Boulgou (5,4 enfants par femme).

3.4.2. Mouvements migratoires

De par sa position frontalière, la région est sujette à des flux migratoires importants.

• Migration interne

Dans la région du Centre-Est, 12,9 % des résidents sont des migrants dont 5,3 % de migrants internes et 7,6 % de migrants internationaux.

Le statut migratoire varie selon le sexe. En effet, 12,8 % de la population masculine sont des migrants dont 5,9 % de migrants internes et 6,9 % de migrants internationaux. Chez les femmes, les migrantes représentent 13,0 % dont 9,1 % de migrantes internes et 3,9 % de migrantes internationales. Ainsi, dans la région, la migration interne concerne plus les femmes que les hommes tandis que la migration internationale concerne plus les hommes.

Le rapport de masculinité montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes migrants internes durée de vie résidant dans le Centre-Est. Ce rapport est dans l'ensemble en faveur des femmes migrantes internes durée de vie avec 55 hommes pour 100 femmes pour le niveau national. Quel qu'en soit le groupe d'âge, le nombre de migrants internes des femmes est proportionnellement plus élevé que celui des hommes.

La répartition des migrants internes récents montre que, pour l'ensemble de la région, les femmes sont plus concernées que les hommes. En effet, le rapport de masculinité indique qu'il y a 76,6 hommes pour 100 femmes. Quel que soit le groupe d'âge, il y a plus de migrantes récentes chez les femmes que chez les hommes.

Dans chacune des provinces de la région, la migration inter-commune concerne plus les femmes que les hommes. Cette situation pourrait s'expliquer par les liens de mariage. Ainsi, en 2019, le Boulgou compte 21 989 migrants inter-communes durée-de-vie et 2 842 migrants récents inter-communes dont respectivement 72,2 % et 61,9 % de femmes. La même année, le Kourittenga compte 21 882 migrants inter-communes durée-de-vie et 2 472 migrants récents inter-communes dont respectivement 65,5 % et 60,1% de femmes. Dans le Koulpélogo, le nombre de migrants inter-communes durée-de-vie est de 8 147

et le nombre de migrants récents inter-communes est de 2 347. Les femmes représentent respectivement 71,6 % et 58,0 %.

Par ailleurs, la proportion des migrants récents inter-communes est particulièrement élevée dans le Koulpélogo que dans les autres provinces. Cette situation pourrait résulter de la dégradation de la sécurité particulièrement dans certaines communes de cette province.

Dans la région du Centre-Est, la situation des mariages enregistrés au cours des cinq dernières années connaît une tendance à la hausse avec un pic en 2021. Mais il faut noter que c'est la province du Boulgou qui enregistre plus de mariages dans la région avec un taux moyen supérieur à 68%.

Tableau 04.0 4: Evolution des mariages enregistrés de 2019 à 2023

Entité territoriale	2019	2020	2021	2022	2023
Boulgou	489	413	535	481	573
Kourittenga	209	144	236	232	162
Koulpélogo	37	40	41	31	23
Région Centre Est	735	597	812	744	758

Source : Gouvernorat du Centre-Est 2023

- **Migration externe**

La répartition des immigrés par province et par type de migration montre que, quelle que soit la province, les immigrés de types dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres, ils sont respectivement 35 210 et 5 979 dans le Boulgou et le Koulpélogo. Ils sont au nombre de 34 799 dans le Kourittenga. Les immigrés de type de dernière résidence à l'étranger sont suivis, par ordre d'importance, des immigrés durés de vie et immigrés récents, respectivement.

L'immigration concerne les jeunes. De plus, l'effectif des immigrés décroît en fonction des groupes d'âges dans la région. Cette tendance se maintient suivant le sexe.

Quant aux émigrations des cinq dernières années, il en ressort que les tranches d'âges des jeunes ont les plus fortes proportions. A partir de 35 ans, les proportions des émigrés deviennent faibles et décroissent. Selon le sexe, on note que ce sont les hommes qui sont plus concernés par l'émigration surtout après l'âge de 20 ans.

La Côte d'Ivoire reste le principal pays de naissance des résidents de la région du Centre-Est nés hors du Burkina Faso. Pour un effectif total de 21 655 résidents nés hors du pays, 16 291 sont nés en terre ivoirienne. Le Ghana et le Togo, pays frontaliers de la région, occupent respectivement la deuxième et la troisième place, avec des effectifs très inférieurs à celui de la Côte d'Ivoire. Très peu de résidents sont nés dans les autres continents (58). Une désagrégation au niveau province montre la même structure que celle de la région dans les provinces du Boulgou et du Kourittenga. Dans ces provinces, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo demeurent, par ordre d'importance, les pays de naissance des résidents dans le Centre-Est nés hors du Burkina Faso.

La distribution des émigrés selon la destination indique que les pays de l'UEMOA constituent les principaux pays d'accueil. Particulièrement, les pays de destination des émigrés de la région du Centre-Est sont principalement la Côte d'Ivoire, le Mali et la Guinée. En effet, la Côte d'Ivoire reçoit à elle seule les trois quarts des émigrés de la région. Elle est suivie du Mali et de la Guinée avec respectivement 14,0 % et 4,2 % des émigrés. La tendance observée au niveau régional reste valable pour les provinces du Boulgou et du Kourittenga.

3.4.3. Situation des personnes déplacées internes

Profil de la région du Centre-Est

Au 31 mars 2023, la région du Centre-Est comptait 66 192 personnes déplacées internes dont 59.06% d'enfants. La province du Kourittenga est la province qui accueille plus des PDI dans la région du Centre-Est avec plus 62.9% des PDI de la région.

Le tableau ci-dessous donne les détails de la situation des PDI de la région du Centre-est au 31 décembre 2023.

Tableau 04.0 5: Situation des personnes déplacées internes au 31 mars 2023

Profil de la région du Centre-Est

Provinces	Communes	Hommes	Femmes	Enfants de - de 5 ans	Enfants de + de 5 ans	Total Enfants	Nbre total de PDI
Boulgou	Bagré	125	221	128	438	566	912
	Bane	120	171	83	326	409	700
	Béguédo	15	12	7	21	28	55
	Bissiga	8	14	4	32	36	58
	Bittou	872	1 081	568	2 019	2 587	540 ⁴
	Garango	50	68	29	101	130	248
	Komtoèga	13	22	17	47	64	99
	Niaogho	37	51	23	103	126	214
	Tenkodogo	109	165	97	262	359	633
	Zabré	395	518	296	1 025	1 321	234 ²
	Zoaga	197	241	117	466	583	021 ¹
Kourittenga	Andemtenga	549	807	425	1 582	2 007	363 ³
	Baskouré	309	481	219	925	1 144	934 ¹
	Dialgaye	90	120	58	227	285	495
	Gounghin	734	1 004	505	1 974	2 479	217 ⁴
	Kando	351	465	227	832	1 059	875 ¹
	Koupéla	1 426	1 929	1 017	4 015	5 032	387 ⁸
	Pouytenga	2 274	4 544	2 810	8 114	10 924	742 ¹⁷

Profil de la région du Centre-Est

	Tensobentenga	136	156	53	236	289	581
	Yargo	526	720	350	¹ 469	1 819	³ 065
Koulikoro	Comin-Yanga	321	449	183	858	1 041	¹ 811
	Dourtenga	59	79	30	136	166	304
	Lalgaye	25	22	7	46	53	100
	Ouargaye	838	1 442	896	2 384	3 280	⁵ 560
	Sangha	123	182	121	307	428	733
	Soudougou	279	429	195	798	993	¹ 701
	Yargatenga	402	1 060	452	¹ 150	¹ 602	³ 064
	Yondé	100	146	62	238	300	546
Centre-Est		10 483	16 599	⁸ 979	30 131	39 110	⁶⁶ 192

Source : DGESS, MSAHRNGF, 2023

3.5. Population active et emploi

Dans la région du Centre-Est, plus de la moitié des personnes en âge de travailler ne sont ni pourvues d'un emploi, ni au chômage. Les personnes occupées représentent 40,3 %.

Dans les provinces du Kourittenga et du Boulgou, la main d'œuvre représente moins de la moitié de la population. Cependant, dans le Koulikoro, la province la moins urbanisée, la main d'œuvre représente la moitié de la population. Le tableau suivant illustre cela.

Tableau 04.0 6: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation

Province	Situation d'occupation			
	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	Total
Boulgou	36,8	3,7	59,5	100
Kourittenga	38,0	3,9	58,1	100
Koulikoro	52,5	2,8	44,7	100
Centre-Est	40,3	3,6	56,1	100

Source : INSD, monographie de la région du Centre-Est, 2022.

Dans la région du Centre-Est, 43,8 % de la population participent à la production des biens et service. En milieu urbain, le taux d'activité se situe à 42,1 % contre 44,3 % en milieu rural.

Au sein de la population en âge de travailler, les groupes d'âge les plus actifs sont ceux de 25 à 59 ans pour l'ensemble des deux sexes, de 20 à 64 ans pour les hommes et de 25 à 49 ans pour les femmes. Les taux d'activité les plus élevés sont observés au niveau du groupe d'âge 35 à 39 ans autant chez les hommes, chez les femmes que dans l'ensemble. Les générations les plus jeunes ainsi que les plus anciennes enregistrent les taux d'activité les plus faibles.

Le ratio emploi-population mesure la capacité d'une économie à créer des emplois par rapport à la population en âge de travailler. Dans l'ensemble de la région, le taux d'emploi est de 40,3 % au dernier trimestre de 2019. Ainsi, la moitié de la population active ne participe pas directement aux activités liées au marché du travail.

Le ratio emploi-population chez les hommes est plus élevé que chez les femmes dans chacune des communes. Aussi, seulement, dans les communes de Tensobentenga (61,3 %), Comin-Yanga (56,2 %), Sanga (57,9 %), Soudougou (63,6 %), Yargatenga (52,7 %) et Yondé (55,4 %), le nombre d'emplois couvre la moitié de la population active. Les ratios les plus faibles sont enregistrés dans les communes de Bagré (28,0 %), de Dialgaye (24,9 %) et Kando (28,3 %).

Ce ratio est supérieur à 50 % pour la population de 30 à 49 ans. Il connaît deux phases d'évolution en fonction du groupe d'âges. Il est croissant pour les jeunes de moins de 35 ans. Il décroît progressivement à partir de 35 ans, synonyme d'une sortie du marché du travail en raison, probablement, de la retraite, de la rente, ...

Les trois quarts de la main-d'œuvre occupée exercent principalement dans le secteur primaire. Seulement, 15,6 % de la main d'œuvre est occupée dans le secteur tertiaire. La forte occupation de la main d'œuvre dans le secteur primaire pourrait résulter des caractéristiques du milieu physique de la région, favorable aux activités agrosylvopastorales et fauniques.

Dans la région du Centre-Est, parmi les personnes occupées, les travailleurs indépendants représentent 56,4 %, suivis des aides familiaux (35,2 %) et des salariés (5,3%). Cette structuration pourrait résulter de l'organisation des activités du secteur primaire dominée par des exploitations familiales.

Pauvreté et développement humain durable

Selon le rapport sur le développement humain au Burkina Faso, l'indice de développement humain du Centre-Est (0,354) se situe légèrement au-dessus de la moyenne nationale (0,327).

Par rapport aux provinces de la région, il est le plus élevé au Kourittenga (0,400) et le moins élevé au Koulpélogo (0,268).

Selon les résultats de l'Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2018 (EHCVM), la région du Centre-Est fait partie des régions à forte incidence de pauvreté avec 53,3% de la population vivant sous le seuil de pauvreté évalué à 194 629 FCFA. Elle occupe le 4e rang des régions les plus pauvres. La région du Nord est la région la plus pauvre avec une incidence de 70,9% et celle du Centre occupe le premier rang des régions les moins pauvres.

Si l'incidence de la pauvreté s'est progressivement améliorée sur la période 2003-2014, on note toutefois, une détérioration d'environ 17 points de pourcentage sur la période 2014-2018. En effet, l'incidence de la pauvreté dans la région du Centre-Est est passée de 36,1% en 2014 (EMC) à 53,3% en 2018 (EHCVM). La profondeur de la pauvreté quant à elle passait de 10,6% en 2014 à 19,7% en 2018, soit une détérioration de 9 points. Cela signifierait que les efforts déployés pour la réduction de la pauvreté doivent être maintenus et entretenus pour plus d'impact sur le développement des populations.

3.6. Langues

Profil de la région du Centre-Est

Dans la région du Centre-Est, plus de la moitié de la population (53,4 %) parle couramment le mooré, 34,4 % le bisssa et 6,5 % le fulfuldé.

Le mooré, le bisssa et le fulfuldé sont les langues les plus couramment parlées en milieu urbain comme en milieu rural. Toutefois, la proportion de la population parlant couramment le mooré est plus élevée en milieu urbain (69,5 %) qu'en milieu rural (49,6 %). Le bisssa et le fulfuldé constituent les principales langues les plus couramment parlées en milieu rural (respectivement 37,6 % et 7,1 %) qu'en milieu urbain (respectivement 20,6 % et 3,8 %). L'analyse selon le sexe ne présente pas de différences importantes dans la langue parlée.

3.7. Religion

Dans la région du Centre-Est, l'islam est la religion la plus pratiquée. En effet, 77,1 % de la population est musulmane. Il est suivi de la religion catholique pratiquée par 19,0 % de la population. Le constat est identique aussi bien chez les hommes que chez des femmes. En effet, 77,0 % des hommes et 77,3 % des femmes sont de religion musulmane. Par ailleurs, 19,0 % des hommes et 18,9 % des femmes sont des fidèles de la religion catholique.

Une analyse suivant le milieu de résidence indique que la religion musulmane demeure la plus pratiquée quel que soit le milieu de résidence. Les musulmans représentent 78,3 % en milieu rural contre 72,2 % en milieu urbain. La religion catholique est la plus pratiquée après l'islam, que ce soit en milieu urbain qu'en milieu rural. Les catholiques représentent 17,4 % de la population en milieu rural et 25,6 % en milieu urbain.

Dans toutes les provinces du Centre-Est, la religion musulmane est la plus pratiquée. Elle est suivie de la religion catholique. L'islam est plus pratiqué dans les provinces du Boulgou (82,5 %) et du Koulpélogo (80,5 %) que dans le Kourittenga (66,8 %). Un tiers de la population du Kourittenga est de la religion catholique.

IV. EDUCATION

4.1. L'éducation préscolaire

Tableau 04.0 7: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation préscolaire en 2022/2023

PROVINCES	NBRE DE STRUCTURES	NBRE DE SALLES	TAUX DE PRESCO
Boulgou	67	145	8,2
Koulpélogo	5	13	0,8
Kourittenga	26	75	5,3
Total général	98	233	5,6

Source : Annuaire statistique et base de données du préscolaire 2023

Tableau 04.0 8: Fréquentation au préscolaire en 2022/2023

	GENRE	Boulgou	Koulpélogo	Kourittenga
Effectif des élèves du public	Garçons	806	28	404
	Filles	746	36	377
	Total	1552	64	781
Effectif des élèves du privé	Garçons	1308	158	980
	Filles	1185	101	891
	Total	2493	259	1871
Effectif des élèves du Communautaire	Garçons	1245	0	96
	Filles	1449	0	97
	Total	2694	0	193
Effectif total	Garçons	3359	186	1480
	Filles	3380	137	1365
	Total	6739	323	2845

Profil de la région du Centre-Est

Nombre d'enseignants	Public	40	6	29
	Privé	107	10	83
	Communautaire	96	0	9
	Total	243	16	121
Ratios élèves/enseignants titulaires		33,0	24,8	30,9

Source : Base de données du préscolaire 2022 et 2023

4.2. Education primaire

Durant l'année scolaire 2022/2023, la région du Centre-Est compte 1 098 écoles primaires fonctionnelles et 5 023 salles de classe. Par rapport à 2021/2022, le nombre d'infrastructures d'accueil de la région a baissé de 14.8% et celui des salles de classe de 10.7%. En effet, on constate que cette baisse beaucoup plus accentuée dans le Koulpélogo respectivement 52.9% et 45.0% Koulpélogo. Cette situation s'expliquerait en partie par la fermeture d'écoles publiques due à la crise sécuritaire que vit la région.

Tableau 04.0 9: nombre d'écoles et de classes au primaire en 2022-2023

Province	Nombre en 2022/2023		Variation 2023/2022 (en %)	
	Ecoles	Salles	Ecoles	Salles
Boulgou	582	2650	-5,7	-3,6
Koulpélogo	124	613	-52,9	-45,0
Kourittenga	392	1760	-4,2	-0,1
Total région	1098	5023	-14,8	-10,7

Source : Base de données du primaire 2022 et 2023

L'effectif des élèves en 2022/2023 de l'éducation primaire de la région du Centre-Est est de 237553, il a connu une baisse de 9.6% par rapport à 2021/2022.

En 2022/2023, la proportion des filles est de 48,9% contre 48,1%.

La province du Boulgou a plus de la moitié de l'effectif des élèves de la région avec 54,83%, suivi du Kourittenga avec 34,94% et du Koulpélogo avec 10,64%.

La province du Koulpélogo enregistre le grand taux d'élèves au privé avec 24,3%.

Tableau 04.0 10: Effectif des élèves au primaire en 2022/2023

Provinces	Effectifs 2022/2023	% filles	% Privé	Variation 2023/2022 Provinces	
				en nombre	En %
Boulgou	130270	49,3	16,5	-3892	-2,9
Koulpélogo	24280	44,6	24,3	-17300	-41,6
Kourittenga	83003	49,4	14,5	-4061	-4,7
Total région	237553	48,9	16,6	-25253	-9,6

Source : Annuaire statistique et base de données du primaire 2022 et 2023

En 2022/2023, la région du Centre-Est, enregistre un Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire de 75,9%. Le TBS des filles est de 76,8%, avec un indice de parité des sexes de 1,02. Toutefois, le TBS régional cache d'énormes disparités entre les provinces. En effet, la province du Koulpélogo est à la traîne avec un TBS de 33,7% tandis que le Boulgou occupe la première place avec un taux de 89,4% suivi du Kourittenga avec 87,2%.

Profil de la région du Centre-Est

L'indice de parité des sexes du TBS est en faveur des filles dans les provinces du Boulgou et du Kourittenga avec respectivement 1,04 et 1,05.

Tableau 04.0 11: Taux brut de scolarisation au primaire en 2022 -2023

Provinces	2022/2023	Filles	Indice de parité	Variation 2023/2022
Boulgou	89,4	91,3	1,04	-5,2
Koulpélogo	33,7	31,1	0,86	-25,8
Kourittenga	87,2	89,3	1,05	-6,9
Total région	75,9	76,8	1,02	-10,5

Source : Annuaire statistique et base de données du primaire 2022 et 2023

Durant l'année scolaire 2022/2023, le ratio élèves/salles de classe est de 49,4 soit, 51,1 pour le public et 45,6 pour le privé. Ce ratio supérieur au niveau national qui est de 48,3.

Tableau 04.0 12 : ratio élèves/salles de classe au primaire en 2022-2023

Ratio élèves/classe en 2022/2023			
	Public	Privé	Total
Centre- Est	51,1	45,6	49,4
Burkina Faso	48,7	46,1	48,3

Source : Annuaire statistique et base de données du primaire 2022 et 2023

En 2022/2023, la région du Centre-Est comptait 6 969 enseignants contre 6 683 en 2019/2020 soit une augmentation de 4,28%.

L'effectif des femmes enseignantes dans la région est de 51,6%.

Tableau 04.0 13: situation des enseignants au primaire en 2022 -2023

Province	Effectif en 2022/2023	% féminin	Variation 2023 / 2022	
			Nombre	%
Boulgou	3 646	52,1	116	3,3
Koulpélogo	895	37,9	-441	-33,0
Kourittenga	2 428	55,8	145	6,4
Région	6 969	51,6	-180	-2,5

Source : Annuaire statistique et base de données du primaire 2022 et 2023

4.3. Enseignements post- primaire et secondaire

4.3.1. Infrastructures au post- primaire et secondaire

En 2022/2023, la région du centre-Est comptait 197 établissements publics avec 1192 salles et 129 établissements privés avec 676 salles de classes.

Tableau 04.0 14: Nombre infrastructures au post primaire et secondaire en 2022/2023

Entités territoriales	Nombre d'établissements			Nombre de classes		
	Publics	Privés	Total	Public	Privé	Total
Boulgou	101	65	166	606	344	950
Koulpélogo	28	9	37	173	43	216
Kourittenga	68	55	123	413	289	702
Région	197	129	326	1192	676	1868

Source : Base de données du post-primaire et secondaire 2022/2023

En 2022/2023, la région du Centre-Est enregistré un taux brut de scolarisation de 37,1% au post-primaire et secondaire. La province du Koulpélogo reste à la traîne par rapport aux autres provinces avec un TBS de 18,6%. Par contre le Kourittenga a enregistré un taux plus élevé que la capitale régionale 44,8% contre 41,2%. Cette situation, plutôt rare dans les autres régions, pourrait se justifier par l'implantation ancienne de la mission catholique dans cette localité et qui a beaucoup contribué à la scolarisation des enfants.

Tableau 04.0 15: Taux brut de scolarisation du post-primaire et du secondaire en 2022-2023

Provinces	Post-primaire (%)		
	Garçons	Filles	Ensemble
Boulgou	35,8	46,9	41,2
Koulpélogo	20,1	17,1	18,6
Kourittenga	35,7	54,2	44,8
Région	32,2	42,3	37,1

Source : Synthèse des annuaires statistiques DGESS/MENAPLN 2022/2023

En 2022/2023 la région du centre-Est a enregistré un effectif de 57 980 élèves au post primaire et secondaire au public, soit 26222 garçons et 31758 filles

Tableau 04.0 16: Statistiques sur la fréquentation au post primaire et secondaire 2022-2023

Provinces	Désignation		
	Effectifs des élèves du public		
	Effectifs des garçons	Effectifs des filles	Total
Boulgou	13933	16382	30315
Koulpélogo	4359	3532	7891
Kourittenga	7930	11844	19774
Région	26222	31758	57980

Source : Base de données du post-primaire et secondaire 2022/2023

V. SANTE

5.1. Infrastructures sanitaires

En 2023, la région du Centre-Est avec ses 30 communes et ses 755 villages disposent :

- d'un Centre hospitalier régional (CHR) à Tenkodogo, Chef-lieu de région ;
- de sept (7) Centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) à Bittou, Koupéla, pouytenga, Zabré, Gargano , Ouargaye et Tenkodogo ;
- de quatorze (14) centre médical (CM) ;
- de 188 CSPS répartis dans les trois provinces dont 144 répondent aux normes en terme de personnel.
- deux (02) maternités isolées dans le Kourittenga ;
- trois (03) dispensaires isolés dont 01 dans le Kourittenga et 02 dans le Boulgou ;
- dix-sept (17) infirmeries ;
- soixante-dix-huit (78) officines ;
- cent quatre-vingt-dix-huit (198) dépôts pharmaceutiques.

Tableau 04.0 17: Répartition des infrastructures sanitaires par commune et district de la Région en 2023

Entités territoriales	Nbre de CHU/Hôpital	Nbre de CHR	Nombre de CMA	Nbre de CM	Nombre de CSPS	CSPS remplissant les normes en	Nbre de maternités isolées	Nbre de dispensaires isolés	Infirmeries	Nbre d'officines	Nbre de dépôts pharmaceutiques
Boulgou	0	1	3	8	94	76	0	2	14	43	98
Kouplélogo	0	0	1	0	39	13	0	0	0	8	41
Kourittenga	0	0	2	6	55	55	2	1	3	27	59
Région	0	1	6	14	188	144	2	3	17	78	198

Source : Endos-BF, 2023

5.2. Personnel de santé

En 2023, la région du Centre-Est compte :

- 33 Médecins spécialistes dont 31 au Boulgou et 02 dans le Kourittenga ;
- 95 Médecin généraliste dont 64 au Boulgou, 9 au Kouplélogo et 22 au Kourittenga ;
- 14 Pharmaciens dont 10 au Boulgou, 02 au Kouplélogo et 02 au Kourittenga ;
- 3 chirurgiens-dentistes au Boulgou ;
- 185 attachés de santé dont 134 au Boulgou 7 au Kouplélogo et 44 au Kourittenga ;
- 530 Infirmiers diplômés d'Etat dont 348 au Boulgou, 44 au Kouplélogo et 138 au Kourittenga ;
- 49 Infirmiers brevetés dont 26 au Boulgou, 7 au Kouplélogo et 16 dans le Kourittenga ;
- 348 sages femmes d'Etat dont 225 au Boulgou, 26 au Kouplélogo et 97 au Kourittenga ;
- 16 infirmiers dont 13 au Boulgou et 03 au Kourittenga ;
- 10 sages femmes au Boulgou.

Tableau 04.0 18 : Effectif des emplois du personnel de santé au 31 décembre 2023

Structures	Médecin spécialiste	Médecin généraliste	Pharmacien	Chir. dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SFE-ME	Infirmier	Sage- femme
Boulgou	31	64	10	3	134	348	26	225	13	10
Koulpélogo	0	9	2	0	7	44	7	26	0	0
Kourittenga	2	22	2	0	44	138	16	97	3	0
Région	33	95	14	3	185	530	49	348	16	10

Source : Endos-BF2023

5.3. Indicateurs de santé

En 2023, dans la région du Centre-Est, les taux de couvertures vaccinales sont relativement bonnes allant de 58,7% à 104, 9%. Toutefois la Province du Koulpélogo enregistre les plus faibles taux de couvertures vaccinales compris entre 36,8% et 75,7%.

Tableau 04.0 19: Indicateurs de vaccination et santé maternelle en 2023

Province	Taux de couverture en BCG	Taux de couverture en DTc+HepB-Hib3	Taux de Couverture en RR1	Taux de couverture en RR2	Taux de couverture en VPI 1	Pourcentage de Femmes	Couverture en CPN4	Taux accouchements dans les formations sanitaires
Boulgou	109,2	108,3	105,8	96,1	108,5	85,9	66,2	100,3
Koulpélogo	75,7	73,3	70,7	60,3	73,3	58,4	36,8	63,9
Kourittenga	120,5	116,3	114,9	102,7	116,2	96,0	63,5	119,7
REGION	104,9	102,7	100,5	89,9	102,8	82,8	58,7	102,2

Source : Endos-BF2023 (année)

En 2023, les consultations dans les formations sanitaires dans la région sont fortement dominées par le paludisme qui est de l'ordre de 1 124 569, elle est suivie par la tuberculose de 590, de la rougeole qui est de 278 et de la méningite qui est de 90

Tableau 04.0 20: Cas fréquent de consultation dans les formations sanitaires de la région en 2023 dans les formations sanitaires

Province	Paludisme	Tuberculose	Rougeole	Méningite	Autres pathologies (à préciser)
Boulgou	618 706	377	84	30	
Koulpélogo	210 030	7	118	0	
Kourittenga	295 833	206	76	44	
TOTAL REGION	1 124 569	590	278	90	

Source : Endos-BF2023

Profil de la région du Centre-Est

En 2023, la région enregistre 3842 personnes vivant avec le VIH et ils sont tous sous traitement ARV. La région enregistre également 33404 malnutris aigus sévères (MAS) pris en charge chez les enfants de moins de 5 ans avec un taux de guérison de 88,7%.

Tableau 04.0 21: Prévalence du VIH et de la malnutrition en 2023

Province	Total PvVIH	PVVIH actuellement sous TAR	Proportion des PvVIH sous ARV	Nombre Malnutris aigus sévères (MAS) pris en charge chez les enfants de moins de 5 ans	Nut-Taux de guérison MAS global
Boulgou	1471	1471	100,0%	13651	88,2%
Koulpélogo	267	267	100,0%	5451	68,5%
Kourittenga	1378	1378	100,0%	13850	95,1%
TOTAL REGION	3842	3842	100,0%	33404	88,7%

Source : Endos-BF, 2023

Dans la région du Centre-Est, le rayon moyen d'action est de 4,9 km. L'analyse du tableau ci-dessous révèle que le Koulpélogo est en manque d'infrastructures et de personnel de santé par rapport aux autres provinces.

Tableau 04.0 22: ratio population/ Personnel et rayon moyen d'action théorique en 2023

Localité	RMAT	Ratio CSPS/ habitants	Ratio Médecin /population	Ratio Pharmacien/ population	Ratio Infirmiers/ population	Ratio Sage-Femme/ population
Boulgou	4,6	1/8391	1/8567	1/81389	1/62607	1/81389
Koulpélogo	6,6	1/10046	1/44649	1/200923	0	0
Kourittenga	3,9	1/9220	1/22280	1 /267366	1/278244	0
TOTAL REGION	4,9	1/8977	1/13675	1/125033	1/109404	1/175046

Source : Endos-BF 2023

Selon les normes de l'OMS, en 2023, la région du Centre-Est manque de personnels de santé tels que les chirurgiens-dentistes, les pharmaciens, les préparateurs d'Etat en pharmacie, les infirmiers et les accoucheuses auxiliaires dont les normes sont largement inférieures aux normes de l'OMS.

Tableau 04.0 23: Nombre de personnes par agent de santé en 2023

Type de personnel	Personnel de santé (pour une population de habitants)	Nombre population pour un agent de santé	Normes OMS
Médecin	7,3E-05	1/13675	1/10000
Chirurgien-dentiste	1,7E-06	1/583487	1/10000
Pharmacien	8,0E-06	1/125033	1/10000

Profil de la région du Centre-Est

Attaché de santé	1,1E-04	1/9462	1/10000
Préparateur d'état Pharm.	5,1E-06	1/194496	1/10000
Sage-femme,	5,7E-06	1/175046	1/10000
Infirmier Diplômé d'Etat	3,0E-04	1/3303	1/10000
Infirmier Breveté	2,8E-05	1/35724	1/10000
Agent Itinérant de Santé	1,1E-04	1/9411	1/10000
Accoucheuse Auxiliaire	2,8E-05	1/35724	1/10000
Population totale	1750461	1750461	

Source : Endos-BF 2023

La couverture vaccinale de la province du Boulgou est meilleure à celle des autres provinces. Globalement, la région affiche des taux de couverture relativement bonnes.

Tableau 04.0 24: Situation du taux de couverture vaccinale en 2023

Provinces	Districts	Taux de couverture vaccinale			
		BCG (%)	VAR (%)	VAA (%)	VAT2+ (%)
Boulgou	Bittou	91	97	97	78
	Garango	96	96	96	88
	Tenkodogo	130	119	119	90
	Zabré	113	108	108	85
Kourittenga	Pouytenga	137	133	133	101
	Koupéla	106	99	99	77
Koulpélogo	Ouargaye	76	71	71	48
Centre-Est		105	101	101	78

Source : : Endos-BF 2023

La région du Centre-Est présente dans l'ensemble, des taux de couverture vaccinale inférieurs à la moyenne nationale. Cette contre-performance se justifie à travers les chiffres enregistrés en CPN1. Il est à noter que la région dispose dans presque tous les districts sanitaires d'un taux de couverture faible selon les données du CPN1 avec une moyenne de 83%.

Tableau 04.0 25: Situation des consultations prénatales en 2023

District sanitaire	Nombre de femmes inscrites			Grossesses attendues	Taux de couverture en %		
	CPN1	CPN2	CPN4		CPN1	CPN2	CPN4
CHR	81	ND	79	-	0	ND	0
Bittou	5164	ND	3160	7 935	65	ND	40
rango	9337	ND	6887	11 894	79	ND	58

Profil de la région du Centre-Est

Koupela	12405	ND	8545	14 682	85	ND	58
Ouargaye	12254	ND	7711	20 969	58	ND	37
Pouytenga	14372	ND	9168	13 221	109	ND	69
Tenkodogo	13240	ND	9740	12 725	104	ND	77
Zabré	8733	ND	8339	9 915	88	ND	84
Centre-Est	75586	ND	53629	91 341	83	ND	59

Source : Endos-BF 2023

VI. ECONOMIE

6.1. Finances locales

En 2022, les collectivités territoriales de la région ont dépensé la somme globale de 7 368 435 259 de francs CFA pour des recettes évaluées à un montant de 12 089 426 566 de francs CFA, à l'exception du Conseil régional. La commune urbaine de Tenkodogo a surclassé toutes les communes en termes de recouvrement avec une recette totale (1 743 974 734FCFA). Le fonds minier pour le développement local octroyé aux communes de la région s'élève à un montant total de 1 206 103 499 de FCFA.

Tableau 04.0 26: Budgets locaux (en millions en FCFA) en 2022

PROVINCE	COMMUNE	RECETTES	DEPENSES	FMDL
BOULGOU	Bitou	539 532 615	346 367 882	30 826 796
	Garango	702 846 698	457 296 878	30 826 796
	Tenkodogo	1 743 974 734	680 677 642	30 826 796
	Bagré	346 005 218	231 564 902	30 826 796
	Bane	273 845 354	188 421 936	30 826 796
	Béguédo	155 607 707	106 828 529	30 826 796
	Bissiga	274 934 919	190 515 162	30 826 796
	Boussouma	302 470 469	140 802 142	30 826 796
	Komtoèga	365 277 981	180 734 314	30 826 796
	Niaogho	202 536 779	190 629 446	36 838 906
	Zabre	1 083 510 472	901 358 454	306 114 305
	Zoaga	155 798 715	164 669 245	30 826 796
	Zonsé	245 782 065	170 086 672	30 826 796
TOTAL Boulgou		6 392 123 726	3 949 953 204	682 047 967
KOULPELOGO	Ouargaye	288 578 835	180 266 883	30 826 796
	Comin-Yanga	199 045 333	146 538 633	30 826 796
	Dourtenga	112 689 676	98 375 092	30 826 796
	Lalgaye	142 449 259	63 742 223	30 826 796
	Sangha	308 560 628	234 124 011	30 826 796
	Soudougou	291 764 280	207 681 668	30 826 796
	Yargatenga	398 633 557	299 394 987	30 826 796
	Yondé	153 701 663	137 836 716	30 826 796
Total Koulpélogo		1 895 423 231	1 367 960 213	246 614 368
KOURITTENGA	Koupéla	823 388 786	369 372 356	30 826 796
	Pouytenga	1 118 631 104	566 057 663	30 826 796
	Amdentenga	362 076 323	209 527 533	30 826 796
	Baskouré	165 692 150	90 735 895	30 826 796
	Dialgaye	334 521 225	218 427 089	30 826 796
	Gounghin	248 759 537	153 839 502	30 826 796

Profil de la région du Centre-Est

	Kando	284 421 594	111 480 324	30 826 796
	Tensobentenga	327 948 071	199 882 768	30 826 796
	Yargo	136 440 819	131 198 712	30 826 796
Total Kouritenga		3 801 879 609	2 050 521 842	277 441 164
TOTAL REGION		12 089 426 566	7 368 435 259	1 206 103 499

Source : DGB, 2023

6.2. Principaux secteurs d'activités

6.2.1. Agriculture

L'agriculture est de loin la première activité économique de la région. Elle occupe plus de 80% de la population active. La région du Centre-Est est l'une des régions à fort potentiel agricole du Burkina Faso. Dans l'optique de valoriser ce potentiel, le gouvernement a fait de la région une zone de promotion agricole à travers la création du pôle de croissance de Bagré. Le tableau suivant donne l'évolution du taux de couverture céréalière sur la période 2019-2024.

Tableau 04.0 27: Evolution du taux de couverture céréalière de 2018/2019 à 2023/2024 (en %)

Provinces	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Boulgou	91	75	106	80	97	110
Koulikpélogo	76	142	102	93	97	109
Kourittenga	128	81	67	66	67	84
Centre-Est	95	92	93	80	87	102

Source : DRARAH-CES 2024

L'évolution du taux de couverture des besoins céréalières de la région est en dents de scie avec une tendance globalement équilibrée. La région a enregistré à partir de la campagne 2018/2019 à 2023/2024, des taux de couvertures céréalières déficitaires sauf en 2023/2024.

La province du Koulikpélogo a une situation globalement excédentaire sur la période 2019/2020 et 2020/2021. Les provinces du Boulgou et du Kourittenga connaissent une situation globalement déficitaire sur la même période.

En ce qui concerne la production céréalière dans la région, elle varie d'une province à une autre selon les spéculations. Les principales spéculations céréalières de la région sont le maïs, le mil, le sorgho et le riz. Le maïs est la spéculation la plus produite suivie du sorgho rouge et du riz. On note une variation de la production selon les années et les provinces pour les cinq dernières années.

Sur la période de 2019 à 2023, la province du Boulgou est celle qui a produit le plus de céréales. Elle est suivie respectivement des provinces du Koulikpélogo et du Kourittenga.

Le tableau suivant montre l'évolution de la production céréalière sur la période 2019-2023.

Tableau 04.0 28: évolution de la production céréalière (en tonne) de 2019 à 2023

Année	Céréales	Boulgou	Kourittenga	Koulikpélogo	Centre Est
2019	MIL	13 315	5 749	7 166	26 231
	MAÏS	72 489	8 992	82 241	163 721
	RIZ	43 181	7 160	9 698	60 039
	SORGHO BLANC	6 014	33 022	9 407	48 442
		6 208	25 811	6 685	38 704
	SORGHO ROUGE	15 863	36 386	20 906	73 155
	TOTAL	150 861	91 309	129 418	371 588
2020	MIL	20 397	2 816	4 271	27 484
	MAÏS	86 508	9 353	50 958	146 819

Profil de la région du Centre-Est

Année	Céréales	Boulgou	Kourittenga	Koulpélgo	Centre Est
	Riz	44 970	8 624	13 348	66 942
	Sorgho blanc	7 931	25 961	15 031	48 922
	Sorgho rouge	37 712	32 191	7 660	77 563
	Total	197 517	78 944	91 268	367 729
2021	Mil	16 840	1 369	829	19 039
	Maïs	65 754	7 123	49 541	122 418
	Riz	20 412	9 529	15 579	45 520
	Sorgho blanc	3 886	22 760	9 267	35 913
	Sorgho rouge	38 987	37 221	9 625	85 834
	Total	145 880	78 004	84 841	308 724
2022	Mil	16 222	4 016	15 919	36 158
	Maïs	81 180	16 352	41 291	138 824
	Riz	32 986	7 773	8 420	49 179
	Sorgho blanc	24 611	23 240	9 020	56 872
	Sorgho rouge	30 811	30 101	14 521	75 433
	Total	185 811	81 483	89 172	356 466
2023	Mil	48 261	9 821	7 930	66 012
	Maïs	96 139	15 325	49 044	160 507
	Riz	42 281	11 509	12 384	66 175
	Sorgho blanc	7 820	24 419	6 448	38 687
	Sorgho rouge	17 811	42 529	26 349	86 689
	Total	212 312	103 602	102 155	418 070

Source : DRARAH-CES,2023

L'utilisation des itinéraires techniques, de matériels agricoles adéquats, des semences améliorées, de l'engrais et des pesticides contribuent à l'amélioration des rendements à l'hectare de la production agricole.

Une analyse des données ci-dessus fait apparaître qu'en moyenne au cours des cinq (5) dernières années le riz offre le meilleur rendement à l'hectare. Puis suivent le maïs, le sorgho rouge et le sorgho blanc. Le mil est la spéculation la moins rentable de la région en témoigne ses faibles rendements à l'hectare.

Le tableau suivant montre l'évolution des rendements des productions céréalières campagne de 2019 à 2023.

Tableau 04.0 29: Evolution des rendements des productions céréalières par campagne de 2019 à 2023 en Kg/ha

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio
Boulgou						
2019	733	364	1161	1454	1491	0
2020	889	1243	1492	1821	1350	0
2021	1100	1200	1400	1400	1800	-
2022	700	1300	1000	1500	1700	-
2023	1200	1000	1200	1600	3000	
Kourittenga						
2019	887	1336	1430	1639	1526	0
2020	441	691	1139	1525	1545	0
2021	500	1000	1200	1200	2100	-
2022	1200	1100	1300	1000	3000	-
2023	1000	1200	1300	1300	2000	
Koulpélogo						
2019	903	1340	1257	1579	1048	0
2020	771	1398	1176	1353	1346	0
2021	900	1100	1200	1100	2500	-
2022	1300	1100	1200	1300	1500	
2023	1000	1200	1300	1400	1300	
Centre-Est						
2019	785	1094	1260	1523	1292	0
2020	853	1106	1372	1590	1373	0
2021	1000	1100	1300	1200	2000	-
2022	900	1200	1100	1400	1800	-
2023	1100	1100	1300	1500	1200	

Source : DRARAH-CES à partir des résultats définitifs EPA, 2023

Contrairement à ce qui était attendu eu égard aux rendements à l'hectare, on constate que les populations consacrent la majeure partie des terres à la culture du sorgho (rouge et blanc) au détriment de la céréale la plus rentable qu'est le maïs. Cela est peut-être dû au fort potentiel commercial du sorgho rouge transformé en bière locale pour la vente et lors des cérémonies coutumières. Le maïs se classe à la deuxième place des céréales les plus cultivées en termes de superficies occupées. Le riz occupe la dernière place après le mil. On constate également que les superficies cultivées varient d'une province à l'autre et selon les années. Aussi, il faut noter qu'à côté des cultures céréalières, les populations de la région du Centre-Est pratiquent aussi des cultures vivrières pendant la saison pluvieuse dont les principales sont le niébé, le voandzou et la patate. De 2019 à 2023, la production de ces cultures a varié en dents de scie comme l'illustre le tableau suivant.

Profil de la région du Centre-Est

Les superficies céréalières ont évolué dans le temps. Le tableau suivant montre l'évolution des superficies céréalières sur la période 2019-2023 par spéculation et par province.

Tableau 04.0 30: Evolution des superficies céréalières campagne de 2019 à 2023

Années	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Ensemble
Boulgou							
2019	22 311	47 746	13 184		6 208	13 260	102 708
2020	20 668	48 992	14 453		5 517	24 539	114 167
2021	15 858	48 460	11 582	-	3 112	28 681	107 694
2022	23 651	52 906	18 871	31	19 003	30 170	144 633
2023	41 433	59 498	14 033	-	7 571	14 404	136 940
Koulikoro							
2019	7 569	50 622	7 153		6 685	16 535	88 563
2020	4 611	39 506	7 611		10 160	6 935	68 823
2021	885	44 836	6 294	-	8 633	7 829	68 477
2022	12 177	31 753	5 624	-	8 342	12 189	70 084
2023	7 608	34 999	9 894	-	5 951	18 252	76 704
Kourittenga							
2019	5 836	5 527	2 640		25 811	24 325	64 140
2020	3 764	6 145	3 228		28 598	30 680	72 416
2021	2 533	5 887	4 502	-	21 881	31 685	66 487
2022	3 307	17 035	2 626	-	21 776	23 762	68 505
2023	9 647	11 812	5 862	-	21 087	33 145	81 553
Centre Est							
2019	35 716	103 895	22 976		38 704	54 120	255 412
2020	29 043	94 642	25 292		44 274	62 154	255 406
2021	19 276	99 183	22 378	-	33 626	68 195	242 658
2022	39 134	101 693	27 121	31	49 121	66 121	283 222
2023	58 688	106 309	29 788	-	34 610	65 802	295 197

Source : DRARAH-CES à partir des résultats définitifs EPA2023

Au niveau de la région du Centre-Est l'évolution de la production des autres cultures vivrières varie d'une année à l'autre. Ainsi, de 2019 à 2023, l'ensemble des autres cultures vivrières a connu une fluctuation allant de 71 978 en 2020 à 30 429 tonnes en 2021.

Tableau 04.0 31: Evolution de la production des autres cultures vivrières de 2016 à 2023

Année	PATATE	NIEBE	VOANDZOU	AUTRES CULTURES VIVRIERES
2019	ND	55 213	2 599	57 811
2020	17 983	49 198	4 789	71 978
2021	1 452	27 821	1 156	30 429
2022	151	42 826	4 141	47 118
2023	591	48 234	2 084	50 909
Total	2 195	118 882	7 380	128 456

Source : DRARAH-CES à partir des résultats définitifs EPA2023

En ce qui concerne les superficies de production des autres cultures vivrières, le niébé occupe la plus grande partie des superficies comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 04.0 32: Evolution de la superficie de production des autres cultures vivrières de 2019 à 2023

Année	PATATE	NIEBE	VOANDZOU	AUTRES CULTURES VIVRIERES
2019		28 712	1 395	30 106
2020	1 647	20 917	3 237	25 801
2021	1 452	27 821	1 156	30 429
2022	151	42 826	4 141	47 118
2023	591	48 234	2 084	50 909
Total	2 195	118 882	7 380	128 456

Source : DRARAH-CES à partir des résultats définitifs EPA 2023

En moyenne au cours des cinq dernières années, la patate occupe la première place en termes de rendement à l'hectare au niveau des autres cultures vivrières. Elle est suivie respectivement du voandzou et du niébé.

Le tableau ci-dessus donne l'évolution du rendement par production des cultures vivrières en kg/ha.

Tableau 04.0 33: Evolution du rendement par production des cultures vivrières de 2016 à 2023 (kg/ha)

Année	PATATE	NIEBE	VOANDZOU
2019	ND	754	818
2020	10 977	957	950
2021	4 500	1 300	1 800
2022	11 200	1 300	800
2023	7 500	1 300	1 300
Moyenne	8 544	1 122	1 134

Source : DRARAH-CES à partir des résultats définitifs EPA 2023

La production agricole de la région n'est pas seulement céréalière et vivrière. Il y a également la production des cultures de rente dont les principales spéculations sont le coton, l'arachide, le sésame et le soja.

Sur la période 2019 à 2023, l'ensemble des cultures de rente a connu une fluctuation allant de 111 936 en 2021 tonnes à 193 373 tonnes en 2020.

Au niveau de la région du Centre-Est, l'évolution de la superficie des cultures de rente varie d'une année à l'autre. Ainsi de 2019 à 2023, l'ensemble des superficies de production des cultures a connu une évolution en dent de scie dont les bornes extrêmes sont 101 941 ha et 185 855 ha.

Toutefois l'arachide occupe la plus grande superficie et la plus grande production mais durant la période 2019-2023 le soja est la spéculature la plus rentable.

Tableau 04.0 34: Evolution de la production des cultures de rente et des superficies de 2019 à 2023

Année	Rente		Boulgou	Kourittenga	Koulpélgo	Centre Est
2019	COTON	Prod (T)	1 057	431	26 010	27 498
		Sup (Ha)	1 705	-	22 279	23 984
	ARACHIDE	Prod (T)	26 467	12 564	12 281	51 312

Profil de la région du Centre-Est

Année	Rente		Boulgou	Kourittenga	Koulpélgo	Centre Est
	SESAME	Sup (Ha)	37 188	10 556	12 103	59 847
		Prod (T)	10 219	2 426	21 970	34 615
		Sup (Ha)	13 903	1 661	28 123	43 687
	SOJA	Prod (T)	662	138	5 419	6 219
		Sup (Ha)	610	22	3 232	3 865
	TOTAL	Prod (T)	38 405	15 558	65 681	119 644
		Sup (Ha)	53 406	12 239	65 737	131 382
2020	COTON	Prod (T)	32 626	2 983	17 154	52 763
		Sup (Ha)	22 453	2 456	17 258	42 168
	ARACHIDE	Prod (T)	42 050	14 321	18 760	75 131
		Sup (Ha)	36 309	14 476	23 781	74 565
	SESAME	Prod (T)	20 253	1 892	14 293	36 438
		Sup (Ha)	21 091	3 084	25 956	50 131
	SOJA	Prod (T)	9 982	209	18 850	29 041
		Sup (Ha)	4 340	153	14 499	18 992
	TOTAL	Prod (T)	104 911	19 406	69 056	193 373
		Sup (Ha)	84 193	20 169	81 494	185 855
2021	COTON	Prod (T)	14 685	942	6 707	22 334
		Sup (Ha)	16 966	1 388	7 756	26 109
	ARACHIDE	Prod (T)	30 480	11 421	7 798	49 699
		Sup (Ha)	35 371	12 559	9 869	57 799
	SESAME	Prod (T)	4 445	647	6 201	11 293
		Sup (Ha)	6 315	969	13 167	20 451
	SOJA	Prod (T)	7 576	482	20 553	28 610
		Sup (Ha)	3 704	207	17 519	21 431
	TOTAL	Prod (T)	57 186	13 491	41 258	111 936
		Sup (Ha)	62 356	15 123	48 312	125 790
2022	COTON	Prod (T)	1 694	399	11 365	13 458
		Sup (Ha)	1 651	628	10 518	12 796
	ARACHIDE	Prod (T)	48 135	9 553	13 521	71 209
		Sup (Ha)	37 776	11 202	13 930	62 908
	SESAME	Prod (T)	1 817	1 132	3 922	6 871

Profil de la région du Centre-Est

Année	Rente		Boulgou	Kourittenga	Koulpélogo	Centre Est
	SOJA	Sup (Ha)	2 937	1 856	4 769	9 562
		Prod (T)	3 493	50	19 907	23 451
		Sup (Ha)	2 030	51	14 595	16 676
	TOTAL	Prod (T)	55 139	11 134	48 716	114 989
		Sup (Ha)	44 394	13 736	43 812	101 941
2023	COTON	Prod (T)	947	935	4 908	6 790
		Sup (Ha)	918	1 604	6 046	8 568
	ARACHIDE	Prod (T)	66 471	16 362	21 845	104 677
		Sup (Ha)	68 385	18 037	19 356	105 777
	SESAME	Prod (T)	230	1 371	6 403	8 004
		Sup (Ha)	361	2 178	9 514	12 053
	SOJA	Prod (T)	8 434	57	13 538	22 030
		Sup (Ha)	8 988	66	7 939	16 993
	TOTAL	Prod (T)	76 083	18 725	46 694	141 501
		Sup (Ha)	78 652	21 885	42 854	143 391

Source : DRARAH-CES à partir des résultats définitifs EPA 2023

6.2.2. Elevage

L'élevage occupe 5% de la population. La région abrite l'une des plus grandes zones pastorales du pays, à savoir la zone pastorale de la Nouaho. Le mode d'exploitation dominant est traditionnel, mais l'embouche commence à prendre de l'ampleur. L'embouche est surtout destinée à l'exportation. La région du Centre-Est est une importante zone de transit du bétail en direction des pays voisins. En 2023 le cheptel dans la région est dominé par les petits ruminants et vient ensuite les bovins.

Tableau 04.0 35: Effectifs du cheptel par espèce en 2023

Provinces	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Asins	Equins	Volaille
Boulgou	280 298	409 484	393 216	59 880	70 431	nd	nd
Koulpélogo	232 456	287 708	364 174	66 677	nd	nd	nd
Kourittenga	158 977	364 651	608 010	nd	nd	nd	nd
Centre-Est	671731	1061843	1365400	59880	70431	nd	nd

Source : DRAAHM 2023

Même si une grande partie de la production est destinée à l'exportation, il est à noter que la consommation locale n'est pas en reste en termes de demande pour les producteurs. Malgré Les abattages clandestins qui rendent la tâche plus difficile quand il s'agit de mesurer la consommation locale des produits de l'élevage, on constate une évolution au niveau des abatages contrôlés durant les cinq dernières années

Tableau 04.0 36: Evolution des abattages contrôlés par espèce de 2019 à 2023

Cheptel	2019	2020	2021	2022	2023
Boulgou					
Bovins	5 284	7 725	12 208	10 609	12 145
Ovins	12 051	21 842	27 988	23 587	26 486
Caprins	43 051	65 876	79 584	91 797	91 257
Porcins	3 219	4 899	4 443	5 347	6 876
Koulpélogo					
Bovins	970	1 111	2 205	2 113	188
Ovins	1740	2 984	7 666	10 899	5525
Caprins	16 372	22 687	27 425	29 608	9813
Porcins	842	1 152	1 260	1 934	426
Kourittenga					
Bovins	5907	11 720	19 907	19 469	19 491
Ovins	4 293	9 841	12 015	13 565	17 813
Caprins	19 470	41 735	54 966	53 629	64 580
Porcins	582	1 934	5 650	3 085	4 411
Centre-Est					
Bovins	12161	20556	34320	32191	31824
Ovins	18084	34667	47669	48051	49824
Caprins	78893	130298	161975	175034	165650
Porcins	4643	7985	11353	10366	11713

Source : DRAAHM 2023

6.2.3. Pêche et chasse

La région du Centre-Est de par ses potentialités en ressources en eau est un espace de pêche. L'activité y est pratiquée autour des principaux cours d'eau, lacs et barrages notamment autour des Barrages de Bagré, Kompienga et du fleuve Nakambé. L'aquaculture est de plus en plus pratiquée dans la région.

Tableau 04.0 37: Evolution de la production de la pêche de capture et de l'aquaculture dans la région du Centre-Est de 2017 à 2021(en tonnes)

Type de pêche	2017	2018	2019	2020	2021
Pêche de capture	1 974	2615	2794	3 170	3 391
Aquaculture	60	70	154	234	192

Source : Annuaire statistique agro-pastorale 2021

La chasse est pratiquée essentiellement dans les concessions de chasse et dans les Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétiques (ZOVIC) de la région.

En termes de recettes générées, Ces deux secteurs contribuent à l'amélioration des revenus des populations.

6.2.4. Industrie, artisanat et commerce

6.2.4.1. Industrie

L'industrie reste également très peu développée dans la région. Cependant, la région abrite l'industrie extractive d'or de Youga dans la commune de Zabré et l'usine de fabrique d'aliments de poissons et de bétail de Bagré. La région compte également sept (7) mini-laiteries. On dénombre également cinq boulangeries modernes Kourittenga et des unités textiles et de fabrication métallique.

Tableau 04.0 38: Nombre d'unités industrielles existantes dans la région en 2023

Désignation de la branche	Boulgou	Koulpélogo	Kourittenga
Agroalimentaire	39	0	1
Boisson	4	0	1
Textile	3	3	0
Fabrication métallique	5	0	1
Total	51	3	3

Source : DRDICAM-CE-2023

6.2.4.2. Artisanat

Le secteur de l'artisanat est très peu développé dans la région et manque d'appui et d'encadrement. Il est dominé par l'artisanat de biens d'usage courant (fabrication d'outillage agricoles, paniers, nattes, seccos, étoffes, etc...). Les artisans sont organisés et appuyés par des partenaires tels que l'OCADES.

La région compte des centres artisanaux, dans les chefs-lieux de provinces et dans quelques chefs-lieux de départements qui occupent surtout des handicapés, mais aussi des jeunes filles. Il existe à Tenkodogo et Garango un Centre artisanal féminin (mission catholique) qui forme au tissage, à la couture, au secourisme, etc.

Le Centre de réhabilitation à base communautaire des aveugles et autres handicapés (RBCAH) assure la formation en mécanique et couture. Il existe aussi l'association provinciale des artisans et groupements d'artisans Nong-taaba du Boulgou.

En dehors de ces centres, l'artisanat de production de biens d'usage courant constitue également une source de revenus pour la population rurale pendant la saison sèche.

Les principaux produits artisanaux sont : outillage agricole, nattes, paniers, objets en cuir et peaux. Dans la région, on pratique également la poterie, la soudure et la menuiserie.

6.2.4.3. Commerce

La région du Centre-Est est traversée à la fois par les axes routiers Ouagadougou-Niamey, Ouagadougou-Cotonou et Ouagadougou-Lomé, elle occupe une position géographique favorable aux échanges commerciaux (zone de transit). Le commerce est l'une des principales activités économiques en matière de création de richesse. Les activités commerciales s'appuient sur des circuits de distribution entre les républiques du Ghana, du Togo, du Niger et du Bénin.

L'activité commerciale est très développée dans la région. Le marché de Pouytenga a un rayonnement international et l'agglomération doit son statut de commune urbaine à l'importance économique de ce marché et aux substantielles recettes qu'elle lui procure. Les principales activités commerciales concernent la vente de bétail, des produits agricoles, des produits manufacturés et des produits de l'artisanat. Le commerce de bétail est très développé à cause des marchés à bétail de Pouytenga, de Bittou, de Tenkodogo et de Ouargaye.

Au dénombre des marchés construits, non construits et semis construits réparties entre les trois provinces. Cependant la province du Boulgou englobe la majorité des marchés de la région

Tableau 04.0 39: Répartition des marchés par type et par province en 2023

Étiquettes de lignes	Boulgou	Koulpélogo	Kourittenga
Marché à bétail construit	7	2	4
Marché construit	7	3	1
Marché non construit	50	26	1
Marché semi construit			26
Autres	2	1	1
Total général	66	32	33

Source : DRDICAM-CE-2023

6.3. Institutions financières

L'état des lieux des institutions financières est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 04.0 40: Répartition des infrastructures financières par type et par province en 2019

Etablissements financiers	Boulgou	Koulpélogo	Kourittenga	Total
Banques	18	3	11	32
Guichets unique des fonds	1	0	0	1
Magasins de warrantage	4	1	6	11
Microfinances	25	5	10	40
Total	48	9	27	84

Source : DGD, enquête terrain, octobre 2019

L'analyse du tableau démontre que la province du Boulgou totalise le plus grand nombre d'infrastructures financières soit 57,14%, suivie de la province du Kourittenga avec 32,14%. Parmi ces infrastructures, les microfinances et les banques sont les plus importantes et représentent respectivement 47,61% et 38,09% du total. Ces images illustrent quelques infrastructures financières de la région.

6.4. Tourisme et hôtellerie

Les sites touristiques potentiels de la région sont peu valorisés. A l'exception de la zone agricole de Bagré, le mont Boulgou, le mausolée de Naaba Zoungrana, les autres sites ne sont pas exploités.

Les Nabasga de Garango, Tenkodogo, Koupéla, Ouargaye, Sanga et Dourtega constituent les cérémonies coutumières d'importance touristique qui drainent chaque année des foules. L'essor du tourisme pourrait être favorisé par le développement de l'hôtellerie dans la région.

L'hôtellerie, à l'opposé du tourisme, connaît un développement réel avec la réalisation de nouvelles infrastructures hôtelières en particulier dans la province du Boulgou.

Tableau 04.0 41: situation des sites touristiques et hôteliers par province en 2023

Liste des sites	Boulgou	Koulpélogo	Kourittenga
Liste des sites touristiques	70	21	25
Liste d'hôtels	40	07	24
Liste des campements	00	00	00
Total	110	28	49

Source : DRCAT-CES 2023

6.5. Transport

L'activité de transport est bien développée dans la région compte tenu du dynamisme de l'activité commerciale. La région abrite un important parc de véhicules de transport de passagers, de marchandises et de bétail, en particulier autour des centres de Pouytenga et de Tenkodogo.

Cet important trafic est facilité par l'état général relativement satisfaisant du réseau des routes nationales. En effet, le bitumage des tronçons Tenkodogo-Garango et Sapaga-Pouytenga a contribué à l'amélioration du secteur du transport dans la région.

Tableau 04.0 42: Situation du réseau routier (en km) en 2023

Province	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales	Autres (Routes Pavées)
	Longueur	Longueur	Longueur	Longueur
Boulgou	247,516	145,662	2399,532	5,10
Koulpélogo	24,075	253,222	1342,68	0
Kourittenga	93,088	177,289	1351,146	0
Région	364,679	576,173	5093,358	5,10

Source : DRID/CES ; 2023

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

7.1. Les grandes villes de la région

Une classification sommaire des agglomérations de la région s'établit comme suit :

- la ville de Tenkodogo constitue le premier pôle urbain du Centre-Est : c'est la capitale régionale et ce statut lui a été conféré par l'histoire (Tenkodogo est le berceau de l'empire mossi) et par son rôle administratif important depuis la période coloniale ;
- au deuxième rang, on trouve les villes de Koupéla et de Pouytenga respectivement chef-lieu de province (Kourittenga) et de commune urbaine (Pouytenga) ;
- en dernier lieu, il y a les villes de Garango (chef-lieu de commune), Bittou (chef-lieu de commune) et Ouargaye (chef-lieu de province).

Tableau 04.0 43: Taux d'urbanisation par province en 2019

ENTITES	POP URBAINE	TAUX URBANISATION
CENTRE EST	292822	18,5%
BOULGOU	133550	18,1%
KOULPÉLOGO	13431	3,7%
KOURITTENGA	145841	30,4%

Source : RGPH, 2019

Les résultats du RGPH de 2019 révèlent un taux d'urbanisation de 18,53% de la région du Centre-Est. L'examen des taux d'urbanisation dans les trois provinces de la région montre que la province du Kourittenga avec 30, 38% de sa population vivant en ville détient le plus fort taux d'urbanisation ; elle est suivie par la province du Boulgou avec 18,1% de sa population vivant en ville. Le plus faible taux d'urbanisation a été enregistré par la province du Koulpélogo avec 3,7%% de sa population vivant en ville. La tendance à la forte urbanisation des villes dans la région implique une hausse en termes de besoins en services sociaux de base.

Tableau 04.0 44: Evolution des populations urbaines

Province	Communes urbaines	Population des provinces en 2019	Population urbaine en 2019	Taux d'urbanisation (%)
Boulgou	3	737843	133550	18,10%
Koulpeolgo	1	362644	13431	3,70%
Kourritenga	2	480021	145841	30,38%
Total région	6	1580508	292822	18,53%

Source : INSD, RGPH 2019

7.2. Eau et énergie

7.2.1. Ressources en eau

La moitié des ménages de la région du Centre-Est consomment l'eau de forage, 17,4 % utilise l'eau de fontaine et 14,3 % l'eau de puits ordinaires. Seulement, 5,0% des ménages de la région du Centre-Est ont accès à l'eau de robinet. Globalement, le taux d'accès à l'eau potable est de 81,6 % dans l'eau potable dans la région.

En milieu rural, l'eau de boisson provient essentiellement des forages (61,0%), de puits ordinaires (15,7 % et des fontaines (15,3 %). Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est 79,8 %.

En milieu urbain, l'eau de boisson provient essentiellement des fontaines publiques (25,5 %), de forages (41,1 %) et des robinets compteurs intérieurs propres (14,0 %). Le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain est 86,2 %.

Les principales ressources en eau de la région du Centre-Est sont constituées de retenues d'eau et de points d'eau modernes. Ces derniers permettent de déterminer le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural.

Tableau 04.0 45: Situation des retenues d'eau en 2023

Provinces	Barrage	Bouli	Mare	Lac
Boulgou	27	1	4	-
Koulpélogo	13	1	5	1
Kourittenga	37	11	12	1
Centre-Est	77	13	21	2

Source : DREA-CES 2023

Il ressort du tableau ci-dessus qu'au nombre de ces retenues d'eau, la région compte 77 barrages repartis de façon disparate dans les trois provinces. En effet, la province du Kourittenga vient en tête avec 37 barrages (soit 48,05%) ; elle est suivie par la province du Boulgou avec 27 barrages (soit 35,06%) et la province du Koulpélogo avec 13 barrages (soit 16,88%).

Tableau 04.0 46: Evolution du nombre de points d'eau modernes (PEM) de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Boulgou					
Nombre de PEM	2513	2775	3071	2454	2557
Taux de fonctionnalité	98,2	97,5	96,62	95,741	95.912
Koulpélogo					
Nombre de PEM	1361	1453	2297	1235	1265
Taux de fonctionnalité	97,6	97,8	97,8	96,640	96.704
Kourittenga					

Profil de la région du Centre-Est

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de PEM	2119	2245	2297	1849	1922
Taux de fonctionnalité	95,7	96	96,8	95,927	95.769
Centre-Est					
Nombre de PEM	5993	6473	6974	5538	5744
Taux de fonctionnalité	97,2	97,0	96,95	96,036	96.081

Source : DREA-CES 2023

Au niveau de l'évolution du nombre de points d'eau modernes dans la région, la tendance générale est à la stabilité avec une moyenne plus de 6000 infrastructures hydrauliques/an. Cependant, on note une dégradation plus avancée de la situation dans la province du Boulgou.

Tableau 04.0 47: Situation des équipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2023

Centres ONEA	Château d'eau	PEA*	Forages équipés	Bornes fontaines	Retenues d'eau	AEPS*	Nbre d'abonnés	Consommation (m3)
Tenkodogo	03	00	28	72	00	00	6 345	520 707
Garango	01	00	10	32	00	00	1 888	149 668
Bittou	01	00	07	19	00	00	1 672	127 014
Zabré	01	00	06	21	00	00	1 186	68 088
Koupéla	02	00	19	48		00	5 667	439 491
Station Itengué	01	00	00	49	01	00	2 248	331 316
Région	09	00	70	241	01	00	19 006	1 636 284

Source : ONEA-KOUPÉLA 2023

La région du Centre-Est a enregistré en 2023 19 006 abonnés à l'ONEA avec une consommation annuelle de 1 636 284 m3.

Tableau 04.0 48: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de 2019 à 2023

Communes	2019	2020	2021	2022	2023
Bagré	51,0%	88,8%	83,7%	83,2%	83,6%
Bane	51,5%	91,7%	94,2%	94,2%	97,7%
Béguédo	55,5%	96,6%	100,0%	100,0%	100,0%
Bissiga	59,1%	86,2%	89,4%	91,2%	91,0%
Bittou	62,7%	59,7%	58,1%	56,9%	55,6%
Boussouma	66,2%	97,5%	99,0%	99,7%	98,8%
Garango	71,8%	84,9%	89,6%	89,8%	94,4%
Komtoèga	79,1%	94,4%	97,7%	98,5%	98,3%
Niaogho	79,3%	95,2%	93,0%	92,8%	92,5%
Tenkodogo	79,8%	80,7%	83,1%	82,5%	82,7%
Zabre	83,5%	82,5%	83,8%	84,6%	83,6%
Zoaga	83,5%	88,6%	91,7%	91,7%	92,4%
Zonsé	84,8%	87,2%	75,5%	86,6%	92,4%
Boulgou	81,7%	83,8%	84,3%	85,1%	86,2%
Comin-Yanga	85,7%	66,9%	77,0%	76,4%	73,3%
Dourtenga	85,9%	94,7%	97,5%	97,7%	96,9%
Lalgaye	86,4%	92,1%	90,2%	91,1%	97,7%
Ouargaye	87,9%	58,8%	57,3%	56,3%	52,1%
Sanga	88,0%	64,4%	63,4%	67,3%	73,7%
Soudougou	88,0%	50,6%	37,6%	37,1%	49,8%
Yargatenga	88,4%	57,1%	49,2%	49,3%	56,4%

Profil de la région du Centre-Est

Yondé	90,9%	81,3%	83,6%	84,4%	86,2%
Koulpélogo	63,2%	65,1%	60,3%	60,7%	70,1%
Andemtenga	91,6%	73,7%	71,9%	75,7%	76,8%
Baskouré	92,2%	96,4%	100,0%	100,0%	100,0%
Dialgaye	92,9%	92,2%	92,6%	91,7%	93,9%
Gounghin	94,1%	90,9%	92,6%	92,0%	94,8%
Kando	95,2%	84,7%	85,2%	84,0%	85,9%
Koupéla	95,9%	91,1%	89,6%	89,7%	90,6%
Pouytenga	97,3%	96,2%	95,9%	95,5%	95,5%
Tensobentenga	97,9%	97,2%	97,3%	98,5%	98,5%
Yargo	98,5%	97,9%	96,9%	97,7%	97,8%
Kourittenga	87,0%	88,2%	88,2%	88,8%	90,1%
Centre-Est	78,1%	80,0%	78,6%	79,2%	84,6%

Source : DREA-CES 2023

Dans le domaine de l'accès à l'eau potable en milieu rural, la région du Centre-Est a enregistré au cours des cinq dernières années, un taux supérieur à la moyenne nationale. En effet, de 2019 à 2023, ce taux a évolué de 78,1,2% à 84,6%% soit une hausse de 605 points. A l'image du niveau régional, les provinces du Boulgou et du Kourittenga ont connu dans la même période, des taux d'accès largement supérieurs au taux national.

7.2.2. Energie

La région du Centre-Est est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) ou par une coopérative d'électricité (COOPEL).

Le nombre total d'abonnés au réseau électrique dans la région en 2022 était de 55279 dont 49173 pour la SONABEL et 5985 pour ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région du Centre-Est est passé de 42,3% en 2019 à 47,9. Cette augmentation peut être dû à l'électrification rurale dans toute la région.

Tableau 04.0 49: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région du Centre Est

Données	2019	2020	2021	2022
Longueur du réseau Haute Tension de la région (en km) de la SONABEL	787	714	721	754
Longueur du réseau Basse Tension de la région (en km) de la SONABEL	831	782	832	903
Longueur du réseau MIXTE de la région (en km) de la SONABEL	48	48	51	48
Taux de couverture (en %)	42,3	43,4	47,2	47,9
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	31 120	49 348	44569	49042
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	101	257	131	131
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	31 483	49 605	44700	49173
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	7 355	7 214	5562	5985
Nombre total d'abonnés	38 576	356 819	50262	55279

Source : SONABEL/ABER 2024

7.2.3. Téléphonie et TIC

Au titre des téléphonies et des TIC, on peut retenir quatre points à savoir : les compagnies de téléphonie mobile, les téléphones fixes et internet, les radios locales et les bureaux de postes.

Les trois provinces de la région du Centre-Est sont couvertes par les différentes compagnies de téléphonie mobile existant au Burkina Faso à savoir MOOV AFRICA, ORANGE et TELECEL FASO.

Outre les trois compagnies de téléphonie mobile ci-dessus citées, la région du Centre-Est dispose de téléphones fixes ainsi que de la connexion internet.

Selon le RGPH 2019, 86,8% des ménages utilisent au moins un téléphone cellulaire fonctionnel, 2,7% utilisent un téléphone fixe 2,3% utilisent au moins un ordinateur fonctionnel et 11% des ménages ont accès à internet dans la région du Centre-Est.

En 2022, la région du Centre-Est comptait quinze (15) stations radios dominés par les radio associative ou communautaire et commerciale.

Tableau 04.0 50: Evolution du nombre de radios enregistrées au CSC de 2019 à 2022

Radiodiffusion	2018	2019	2020	2021	2022
Confessionnelles	1	1	1	1	1
Associative ou communautaire	7	9	55	5	5
Commerciale	6	3	7	8	5
Autres	0	6	2	3	4
Ensemble	14	19	15	17	15

Source : DRC/CES 2023

Selon les données disponibles, la région du Centre-Est comptait en 2022 cinq (05) bureaux de postes repartis dans les trois (3) provinces dont deux (02) au Boulgou (Tenkodogo et Garango), 01 au Koulpélogo (Cinkansé) et deux (02) au Kourittenga (Koupéla et Pouytenga).

7.2.4. Habitat

Dans le domaine de l'habitat, il ressort des données que :

- 46,9% de la population de la région du Centre-Est vivent dans des habitations construites en ciment/béton/pierre ;
- 80,2% de la population de la région du Centre-Est vivent dans des habitations dont les toits sont en chaume ;
- 70,32% de la population de la région du Centre-Est utilisent comme principale source d'éclairage, la lampe à pétrole ;
- 78,1% de la population de la région du Centre-Est ont accès à l'eau potable en 2019 ;
- 79,90% de la population de la région du Centre-Est utilisent la brousse/nature comme type d'aisance ;
- 92,53% de la population de la région du Centre-Est utilisent le bois comme principale source d'énergie pour la cuisson ;
- 2,94% de la population de la région du Centre-Est ont recours dans le cadre de l'évacuation de leurs ordures ménagères à un prestataire privé ou jettent leurs ordures ménagères dans les bacs ;
- 6,01% de la population de la région du Centre-Est en matière d'évacuation des eaux usées, utilisent les fosses septiques ou les caniveaux.

VIII. GOUVERNANCE LOCALE

8.1. Situation des cadres de concertation

En 2022, la région du Centre-Est a tenu en tout 81 sessions dont 66 sessions ordinaires et 15 sessions extraordinaires. En plus la région a tenu 4 journées de redevabilité dans les communes de Bagré, Baskouré, Gounghin et Tenkodogo.

Tableau 04.0 51: Nombre de session ordinaire et extraordinaire et de journées de redevabilité tenues par les collectivités territoriales (CT) en 2022

Collectivité	Session ordinaire	Session extraordinaire	Total	Nombre de journées de redevabilité tenues
Andemtenga	2	0	2	0

Profil de la région du Centre-Est

Bagré	3	1	4	1
Bane	2	0	2	0
Baskouré	2	0	2	1
Béguédo	2	0	2	0
Bissiga	2	0	2	0
Bittou	2	1	3	0
Boussouma	2	1	3	0
Comin-Yanga	2	0	2	0
Conseil Régional du Centre-Est	2	1	3	0
Dialgaye	2	0	2	0
Dourtenga	3	0	3	0
Garango	2	1	3	0
Gounghin	1	0	1	1
Kando	2	0	2	0
Komtoèga	2	0	2	0
Koupéla	3	0	3	0
Lalgaye	2	0	2	0
Niaogho	2	0	2	0
Ouargaye	2	1	3	0
Pouytenga	2	3	5	0
Sangha	2	0	2	0
Soudougui	2	0	2	0
Tenkodogo	3	0	3	1
Tensobentenga	2	1	3	0
Yargatenga	3	0	3	0
Yargo	2	0	2	0
Yondé	2	0	2	0
Zabre	2	2	4	0
Zoaga	2	2	4	0
Zonsé	2	1	3	0
Centre-Est	66	15	81	4

Source : DGESS MATDS, 2022

En 2022, la région du Centre-Est a tenu au total 17 cadres de concertations dans les centres administratifs dont 7 cadres au gouvernorat, 3 dans les hauts commissariats et 7 dans les préfectures. Le tableau suivant présente la situation des cadres de concertations dans les centres administratifs en 2022 dans la région du Centre-Est.

Tableau 04.0 52: Nombre de cadres de concertation tenues dans les circonscriptions administratives en 2022

Circonscription Administrative (CA)	Gouvernorat	Haut-commissariat	Département	Sous total
Gouvernorat de Tenkodogo	7			7
Haut-commissariat de Koupéla		1		1
Haut-commissariat de Ouargaye		1		1
Haut-commissariat de Tenkodogo		1		1
Préfecture de Andemtenga			1	1
Préfecture de Boussouma			1	1
Préfecture de Gounghin			1	1
Préfecture de Niaogho			3	3
Préfecture de Tensobentenga			1	1
Total général	7	3	7	17

Source : DGESS MATDS, 2022

8.2. Situation des projets et programmes

Les projets et programmes intervenant dans la région sont répartis selon le tableau suivant.

Tableau 04.0 53: Nombre de projets et programmes intervenant dans la région en 2022

Circonscription Administrative	Gouvernorat	Haut-commissariat	Département
Gouvernorat de Tenkodogo	11		
Haut-commissariat de Ouargaye		9	
Haut-commissariat de Tenkodogo		9	
Préfecture de Bané			3
Préfecture de Baskouré			14
Préfecture de Béguédo			2
Préfecture de Comin-Yanga			8
Préfecture de Dialgaye			4
Préfecture de Garango			2
Préfecture de Gounghin			14
Préfecture de Niaogho			1
Préfecture de Ouargaye			3
Préfecture de Soudougui			10

Profil de la région du Centre-Est

Préfecture de Tenkodogo			8
Préfecture de Tensobentenga			7
Préfecture de Yargatenga			1
CENTRE-EST	11	18	77

Source : DGESS MATDS, 2022

8.3. Situation des ONG et associations de développement

Dans la région du Centre-Est on dénombre 89 associations ayant leur siège au chef-lieu de la région, 262 ayant leur siège dans les chefs-lieux des provinces et 45 ayant leur siège dans les chefs-lieux des communes.

Tableau 04.0 54: Nombre d'associations ayant leur siège dans la région en 2022

Circonscription Administrative	Gouvernorat	Haut-commissariat	Département	Total général
Gouvernorat de Tenkodogo	89			89
Haut-commissariat de Koupéla		58		58
Haut-commissariat de Ouargaye		204		204
Préfecture de Andemtenga			4	4
Préfecture de Béguédo			17	17
Préfecture de Bissiga			7	7
Préfecture de Sangha			3	3
Préfecture de Tensobentenga			10	10
Préfecture de Yargo			2	2
Préfecture de Zoaga			2	2
CENTRE-EST	89	262	45	396

Source : Source : DGESS MATDS, 2022

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE-NORD

I -CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

La Région du Centre-Nord couvre une superficie de 20 890 km² délimitée dans un rectangle dont les coordonnées géographiques sont les parallèles 12°30' et 14° Nord (N) et les méridiens 0°13' et 1°53' longitude Ouest (W). Cette superficie qui représente 7% du territoire national, comprend les provinces du Bam avec 4 041 km², du Namentenga 7 643 km² et du Sanmatenga 9 206 km² (INSD, 2021).

Elle est limitée au Nord par la région du Sahel, au Sud par les régions du Plateau-Central et du Centre-Est, à l'Est par la région de l'Est et à l'Ouest par la région du Nord.

1.2. Organisation administrative

La région du Centre-Nord a été créée par la loi N°2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création de treize régions administratives au Burkina Faso. Elle regroupe les provinces du Bam, du Namentenga et du Sanmatenga qui ont respectivement pour chefs-lieux Kongoussi, Boulsa et Kaya.

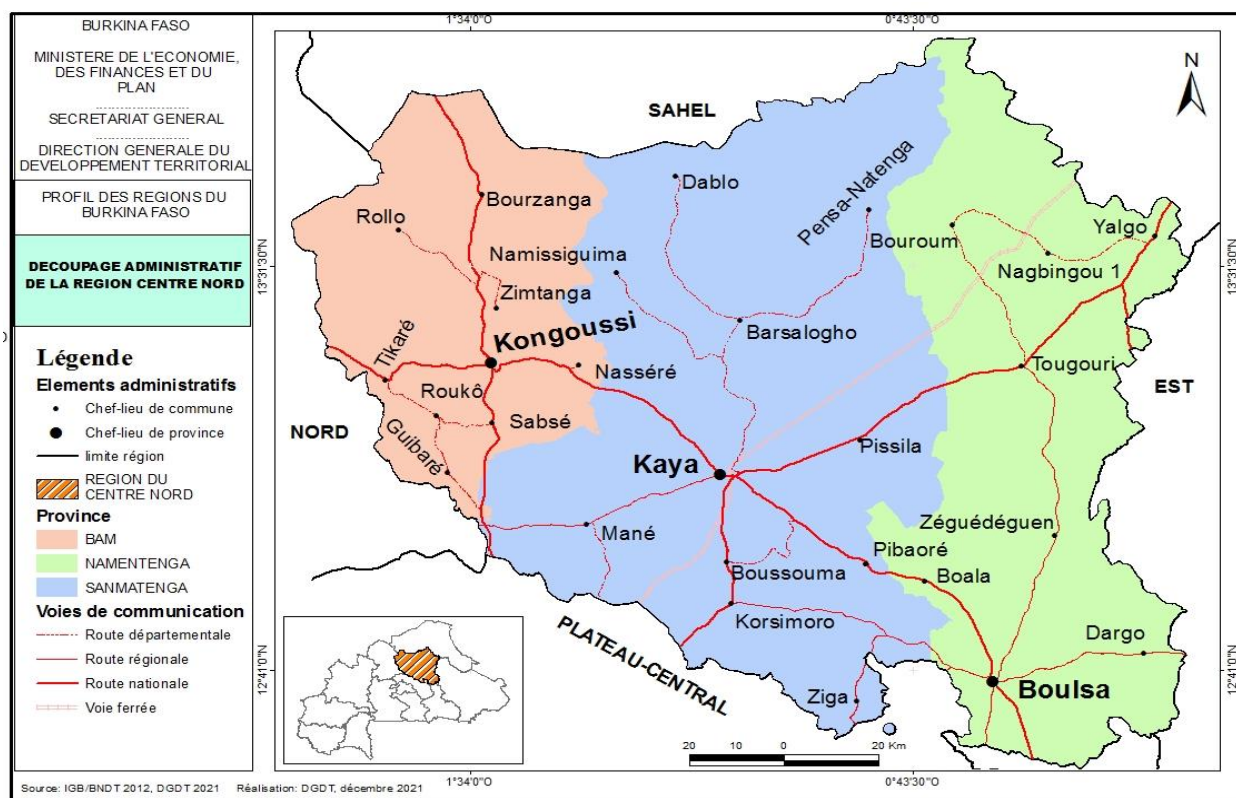
Les provinces de la région sont administrativement subdivisées en vingt-huit (28) départements et 968 villages (INSD, 2021). A la faveur de la communalisation intégrale, la région compte trois (03) communes urbaines chefs-lieux de province et 25 communes rurales, soit au total vingt-huit (28) communes.

Tableau 05.0 1: Situation administrative de la région en 2023

Localités	Superficie (Km2)		Commune urbaines	Communes rurales	Nombre de villages
	Valeur absolue	% région			
Bam	4 041	19,34	01	08	277
Namentenga	7 643	36,59	01	07	189
Sanmatenga	9 206	44,07	01	10	502
Total Région	20 890	100,00	03	25	968

Source : Annuaire statistique régional 2021 du Centre-Nord

Carte 05.01 : Carte administrative de la région du Centre-Nord



II.CADRE GEOGRAPHIQUE

La description du cadre géographique se fera à travers la définition du relief, du climat, de la faune et de la flore ainsi que des différentes ressources liées (forestières, halieutiques, fauniques et minières). L'analyse de ce cadre permettra de mesurer une partie du potentiel de la région et de le faire connaître.

2.1. Relief

Le relief du Centre-Nord est constitué d'une vaste pénéplaine monotone peu accidentée correspondant au bassin versant du Niger (Barsalogho, Boulsa, Tougouri). Cette pénéplaine est contrastée par endroit par quelques vallées et des formations collinaires que sont : les vallées du Nakambé au Centre-Sud, de la Sirba à l'Est et des collines birrimiennes à l'Ouest dans le Bam. L'altitude moyenne oscille entre 350 et 400 mètres.

Le relief de la région est essentiellement caractérisé par la présence de deux unités géomorphologiques que sont les plateaux latéritiques sur roches sédimentaires et les chaînes de collines birrimiennes sur roches cristallines.

La morphogenèse en milieu birrimien se traduit par la présence des cuirasses bauxitiques et des cuirasses de haut glacis d'une part et d'autre part, des cuirasses de niveau inférieur mais résultant tous de phénomènes d'érosion de nature mécanique et chimique.

2.2. Climat

La région du Centre-Nord appartient au domaine phyto-géographique Sub-sahélien et correspond à la zone climatique dite sub-sahélienne qui enregistre une pluviométrie peu abondante (en moyenne 600 à 750 mm/an).

La région se caractérise également par des amplitudes thermiques faibles en août et élevées en décembre. Les températures minimales observées pendant le mois de décembre sont de l'ordre de 17°C tandis que les maximales atteignent 33,9°C. Quant aux maximales observées dans les mois de mars et avril, période la plus chaude de l'année, elles atteignent 40°C alors que les minimales sont de l'ordre de 23,6°C (DGM, 2022).

Deux types de vents traversent la région : il s'agit de l'harmattan (vent sec et froid) qui souffle pendant la saison sèche et la mousson (vent humide, chaud et chargé) pendant l'hivernage.

Les précipitations de la région évoluent en dents de scie d'une année à une autre. De 2019 à 2023, la pluviométrie a varié entre 340 et 1040,8 millimètres de pluie comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 05.0 2: Hauteur et nombre de jours de pluie de 2019 à 2023

Poste pluviométrique	Années									
	2019		2020		2021		2022		2023	
	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Bam										
Bourzanga	571	37	849,0	46	340	28	786	40	597	30
Kongoussi	748	51	930,3	46	456,9	32	1039,5	44	714,9	37
Station de Tikaré	629,4	44	718,0	43	644,7	41	1013	50	540,8	32
Namentenga										
Boulsa	761	37	887,5	41	611,25	40	981	53	835	39
Bouroum	585	30	1040,8	40	697,5	45	520,75	25	562,5	29
Tougouri	590	38	935,0	44	589,5	40	588	35	NP	NP
Sanmatenga										
Barsalogo	501,5	36	905,0	37	732,5	38	NP	NP	NP	NP
Kaya	583	36	867,2	42	391,5	24	907	46	601	35
Korsimoro	758	41	845,5	43	478,3	35	598,5	36	586,5	34
Mané	618,5	34	806,8	45	584	29	1044	52	650	37

Source : DRAAHM, 2023 N.B : H= hauteur des pluies ; NJ=nombre de jours de pluies

2.3. Ressources en sols

2.3.1. Les types de sols

La région du Centre-Nord dispose de sols à dominance ferrugineux tropicaux à deux (02) variantes : des sols ferrugineux tropicaux peu profonds et lessivés sur les glacis et les plateaux et des sols ferrugineux tropicaux profonds, difficiles à travailler dans les bas-fonds. On distingue à cet effet six (06) principaux types de sols (DGAT, 2008). Les sols dominants sont les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire, les sols ferrugineux tropicaux lessivés et les sols hydromorphes. Le tableau suivant illustre cela.

Tableau 05.0 3: Principaux types de sols et leur superficie (km²) par province

Types de sols	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Total
Lithosols sur cuirasse	279	431	754	1 464
Sols bruns eutrophes sur roches basiques	0	71	36	107
Sols ferrugineux tropicaux lessivés	589	2 340	1 128	4 057
Sols hydromorphes	1 326	468	1 852	3 646

Sols peu évolués d'érosion gravillonnaire	1 875	2 935	3 847	8 657
Sols sodiques hydromorphes	23	134	126	283
Total	4 092	6 379	7 743	18 214

Source : IGB, BUNASOLS, 2008

2.3.1.2. Etat de dégradation des sols

Des facteurs naturels (topographie, caractéristiques physico-chimiques, ...) et anthropiques (pression démographique, système de production, ...) contribuent à la dégradation progressive des ressources pédologiques de la région. De manière générale, les sols ferrugineux dégradés sont présents dans tous les départements. Les sols vertiques et bruns eutrophes, dégradés, les collines et les dépressions périphériques existent dans les communes de Bouroum, Tougouri et Zéguédéguin (Namentenga), Boussouma, Korsimoro, Kaya et Mané (Sanmatenga) et Kongoussi, Nasséré, Sabcé et Tikaré (Bam). Durant la période 2019-2023, les activités de reboisement ont évolué en dents de scie. En effet, le nombre de plants mis en terre et les superficies des programmes de reboisement sont passés de 400101 plants pour 529,9 ha en 2019 à 230422 plants pour 170,16 ha en 2023. La dégradation des sols est en partie liée par la coupe abusive des bois et la trop forte exploitation des terres. Selon les données du Social institution and gender index (SIGI, 2016), 94,9% des ménages au Centre-Nord possèdent une terre agricole contre 76,4% au niveau national. Le tableau suivant donne des statistiques sur l'évolution des activités de reboisement de la région de 2019 à 2023.

Tableau 05.0 4: Nombre de plants mis en terre et superficies lors des programmes de reboisement de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Bam					
Nbre de plants mis en terre	225 807	71 837	52 200	283 985	50 337
Superficie (ha)	262,52	117,3	287	1630,1	52,66
Namentenga					
Nbre de plants mis en terre	68 300	97 308	98 562	106 348	30 200
Superficie (ha)	109,28	100,9	126,2	104,4	36
Sanmatenga					
Nbre de plants mis en terre	10 994	318 723	205 420	125 365	149 885
Superficie (ha)	158,06	291,5	77	164,2	81,5
Centre-Nord					
Nbre de plants mis en terre	400 101	509 348	356 182	515 698	230 422
Superficie (ha)	529,9	509,8	490,2	1898,7	170,16

Source : DREEA-CNR, 2023

2.4. Hydrographie et hydrologie

Le réseau hydrographique de la région s'organise autour de deux (02) bassins versants principaux : le bassin versant du Nakambé à l'Ouest et au Centre-Sud et le sous-bassin versant du Niger.

Le bassin versant du Nakambé couvre toute la province du Bam, les parties Ouest et Sud du Sanmatenga. Le bassin versant du Niger est constitué de la Faga qui couvre les parties Est et Nord du Sanmatenga et une grande partie du Namentenga, la Sirba qui couvre l'extrême Sud du Namentenga et une petite portion du Sud du Sanmatenga et le Gourouol localisé dans une petite portion au Nord-Est du Namentenga.

Le Nakambé est le fleuve le plus important et ne sèche qu'une partie de l'année. Aussi, les plans d'eau de la région sont constitués d'une part par les lacs et d'autre part par les barrages, mares et boulis. En 2022, le nombre de barrages et lacs dans la région est de 79 dont les plus importants sont : le lac Bam à Kongoussi (40 millions de m³) et le lac Boukou à Bourzanga (16 millions de m³) dans le Bam, les barrages de Yalgo (15 millions de m³) et Zéguédéguin (8,76 millions de m³) dans le Namentenga et le lac Dem à Kaya (15,17 millions de m³) dans le Sanmatenga.

En matière de potentialités d'eaux souterraines, la région est l'une des plus défavorisées au Burkina Faso. En effet, la province du Bam dans sa partie Nord se caractérise par des altérations épaisses (supérieures à 30 m) et des niveaux d'eau profonds (20 à 25 mètres). La recharge des nappes y est faible à cause notamment de la mauvaise perméabilité des sols érodés.

La province du Namentenga présente la même situation défavorable, à l'exception des parties Sud et de la partie Est. Cette dernière partie semble la plus favorisée avec des altérations peu épaisses (10 à 15 m) et des niveaux d'eau de 20 à 25 m. On note la présence d'un barrage souterrain réalisé dans les années 2000 à Naré dans la commune de Tougouri.

Quant à la province du Sanmatenga, sa partie Nord et sa partie Est se caractérisent par des épaisseurs d'altération qui sont en moyenne de 15 à 25 m et par des niveaux d'eau profonds de 20 à 25 m. La nappe phréatique se trouve souvent dans la roche dure, ce qui indique que les réserves d'eau sont faibles et que souvent les nappes sont discontinues.

La région comptait en 2023, 78 barrages dont 29 dans la province du Bam, 15 dans le Namentenga et 34 dans le Sanmatenga. Le tableau ci-après donne plus de détails sur les retenues d'eau dans la région.

Tableau 05.0 5: Nombre de retenues d'eau par type et par province en 2023

Provinces/Région	Type de retenues d'eau	Nombre
Bam	Barrage	29
	Mare	05
	Lac	03
Namentenga	Barrage	15
	Mare	03
	Lac	00
Sanmentenga	Barrage	34
	Mare	03
	Lac	01
Centre-Nord	Barrage	78
	Mare	11
	Lac	04

Source : DR en charge de l'hydraulique, CNR, 2023

2.5- Végétation, flore et faune

2.5.1. La végétation et la flore

La végétation de la région est caractérisée essentiellement par trois (03) types de formations végétales. En allant du nord au sud, la steppe arbustive fait progressivement place à une steppe arborée, à la savane arbustive et à la savane arborée. La densité moyenne des pieds d'arbres vivants à l'hectare est comprise entre 50 et 100 pieds dans les provinces du Sanmatenga (55,99 pieds), du Namentenga (55,56 pieds) et le Bam (54,14 pieds).

Les ressources forestières avec une composition floristique assez variée couvrent une superficie de plus de soixante mille (60 000) hectares et constituent un important réservoir de séquestration de carbone.

On distingue quatre (04) forêts classées (Nakanbé, Yabo, Dem et Tougouri) d'une superficie totale de 3 390 hectares, des forêts reliques du domaine protégé et 40 000 hectares de forêts départementales naturelles, d'un potentiel ligneux non négligeable. Ce potentiel permet de disposer de Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL). Ce sont les fruits, graines, feuilles, fleurs, tiges, écorces, racines, sève, exsudats, etc. Les principales espèces concernées sont : *Acacia senegalensis*, *Vitellaria paradoxa* (Karité), *Balanites aegyptiaca*, *Tamarindus Indica* (tamarinier), *Bombax Costatum* (kapokier rouge), *Adansonia digitata* (baobab), *Acacia macrostachy* (zamnin en mooré). De manière générale, les principales espèces végétales rencontrées sont : *Acacia macrostachya* (dont les graines entrent dans l'alimentation de la majorité de la population), *Piliostigma thonningii*, *Vitelaria paradoxa* (Karité), *Cenchrus bifflorus*, *Eragrostis tremula*, *Pterocarpus lucens*, *Sclerocarya birrea*, *Combretum micranthum*, *Combretum glutinosum*, *Balanites aegyptiaca*, *Lannea microcarpa*, *Ximenia americana*, *Anogeissus leiocarpus*, *Guiera sénégaleensis*, etc.

En 2019, Le volume de bois par région, province et selon le type d'utilisation se présente comme suit :

Tableau 05.0 6: Volume de bois par province et selon le type d'utilisation (en m3)

PROVINCES	Bois de feu	Bois de service	Bois d'œuvre
BAM	2044318	4 339	3 965
NAMENTENGA	3272 419	14 061	9 271
SANMATENGA	4 624 231	17 075	10 998
TOTAL	9 940 958	35 475	24 234

Source : Annuaire des statistiques sur l'environnement, 2019

Les lacs Bam et Dem sont classés parmi les sites Ramsar depuis le 07 octobre 2009. Le lac Bam particulièrement, est classé parmi les zones humides remarquables du Burkina Faso en raison des diverses cultures et bien d'autres activités développées à ses alentours.

De nos jours, on observe une dégradation progressive du potentiel en ressources végétales de la région, surtout dans ses parties septentrionales, due à la péjoration des conditions climatiques (sécheresses, vents violents, érosion, ensablement, inondations, etc.) et à la forte pression anthropique (coupe, pâturage, défrichement, exploitation minière industrielle, orpaillage, etc. exacerbée ces dernières années par les déplacements massifs des populations pour cause d'insécurité.

Tableau 05.0 7: Situation des forêts classées de la région

Nom des forêts classées	Lieu (Département)	Date de classement	Sup. (ha)	Type de formation d'occupation
Dem	Kaya/Sanmatenga	1636/SE/S du 19 juin 1937	350	Forte exploitation du bois vert
Nakabé	Korsimoro/Sanmatenga	2376/SE du 09 octobre 1936	2000	Parcage du bétail, exploitation du bois vert, braconnage

Nom des forêts classées	Lieu (Département)	Date de classement	Sup. (ha)	Type de formation d'occupation
Tougouri	Tougouri/Namentenga	2376/SE du 09 octobre 1936	40	Exploitation agricole, Parcage du bétail, exploitation du bois vert, présence d'un CEG
Yabo	Mané/Sanmatenga	2376/SE/S du 09 octobre 1936	1000	Exploitation agricole, Parcage du bétail, exploitation du bois vert, braconnage

Source : Annuaire statistique 2020 ; MEEVCC

2.5.2 La faune

La région est peu fournie en ressources fauniques. Les potentialités fauniques sont constituées de la petite faune : les petits gibiers (lièvres, petites antilopes, phacochères) et de l'avifaune (pintades, tourterelles, poules de roche, outardes, pigeons verts, francolins). Il existe deux (02) zones de chasse concédées de 1 485 Km² à Nounougou et à Soromzougou.

Malheureusement, cette faune est soumise à de nombreux prélèvements surtout le braconnage et la dégradation du couvert végétal qui sert de gîte au gibier. Le tableau ci-dessous donne une situation de la faune dans la région.

Tableau 05.0 8: Principales ressources fauniques en 2020

Nom scientifique	Nom courant	Famille	Classe
<i>Francolinus bicalcaranus</i>	Francolin	Phasianidae	AVES
<i>Numida meleagris</i>	Pintade	Numidae	AVES
<i>Ptilopachus petrolus</i>	Poule de rocher	Picathartidae	Passeriformes
<i>Streptopelia vinacea</i>	Tourterelle vineuse	Columbidae	AVES
<i>Drepanoptila heloserica</i>	Pigeon vert	Columbidae	AVES
<i>Erythocobus patas patas</i>	Singe rouge	Cercopithecidae	Mammifères
<i>Cricetomys gambianus</i>	Rat de Gambie	Cricetomyidae	Mammifères
<i>Atelerix albiventris</i>	Hérisson à ventre plat	Erinaceidae	Mammifères
<i>Lepus capensis</i>	Lièvre	Leporidae	Mammifères
<i>Eupodotis senegalensis</i>	Outarde du Sénégal	Otididae	AVES
<i>Myosciurus pumilio</i>	Ecureuil d'Afrique	Sciuridae	Mammifères
<i>Felis libyca</i>	Chat sauvage	Felidae	Mammifères
<i>Phacochoerus africanus</i>	Phacochère	Suidae	Mammifères
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde bœuf	Ardeiforme	AVES
<i>Necrosyrtes monarchus</i>	Charognard	Accipitidae	AVES
<i>Oryteropus afer</i>	Oryctérope	Orycteropodidae	Mammifères
<i>Hyppopotamus amphibus</i>	Hippopotame	Hippopotamidae	Mammifères
<i>Lycaon pictus</i>	Le lycaon	Canidae	Mammifères
<i>Hyena hyena</i>	Hyène	Hyaenidae	Mammifères
<i>Crocodylus niloticus</i>	Crocodile du Nil	Crocodylidae	Reptiles
<i>Varanus exanthematicus</i>	Varan de savane	Varinidae	Reptiles
<i>Varanus niloticus</i>	Varan du Nil	Varinidae	Reptiles

Source : Annuaire statistique 2020 ; MEEVCC

2.5.3 Les ressources halieutiques

Les ressources halieutiques sont essentiellement localisées dans le Nakambé, dans les lacs et au niveau de certains barrages. Le Nakambé a un régime pérenne tandis que les lacs Bam (Bam), Boucou (Bourzanga) et Dem (Kaya) ont des régimes intermittents. Le caractère temporaire de la majorité des cours d'eau limite le développement des ressources halieutiques composées essentiellement des espèces suivantes : tilapia, clarias, schilbé, synodontus, auchenoglanis, etc.

2.6- Géologie et ressources minières

Le sous-sol de la région du Centre-Nord renferme des ressources minières variées. Les sillons volcano-sédimentaires birimiens constituent un contexte favorable pour l'or et le diamant, les métaux ferreux et non ferreux et les substances énergétiques. On retrouve essentiellement le cuivre, le molybdène, l'antimoine, l'aluminium (bauxite) au Bam et au Sanmatenga. L'or se retrouve un peu partout sur toute l'étendue du territoire régional. Des indices de nickel ont été observés dans les roches ultrabasiques à

Dablo (Sanmatenga), le plomb et le zinc dans le sillon birimien de Kaya. Les schistes graphiteux de la commune de Korsimoro sont les seules substances énergétiques connues et dont leurs teneurs et leurs pouvoirs calorifiques les rendent aptes à la combustion. En 2020, des indices de diamant se rencontraient à Barsalogho, un gisement de fer à Bourzanga et un gisement de tufs à Boussouma.

Tableau 05.09 Tableau 05.0 9: Situation des permis d'exploitation de 2018 et de 2022

Nombre de permis d'exploitation industrielle		Nombre de permis d'exploitation semi-mécanisée		Nombre de permis d'exploitation artisanale		Evolution des carrières industrielles		Total permis d'exploitation	
2018	2022	2018	2022	2018	2022	2018	2022	2018	2022
05	06	02	01	08	01	02	04	17	12

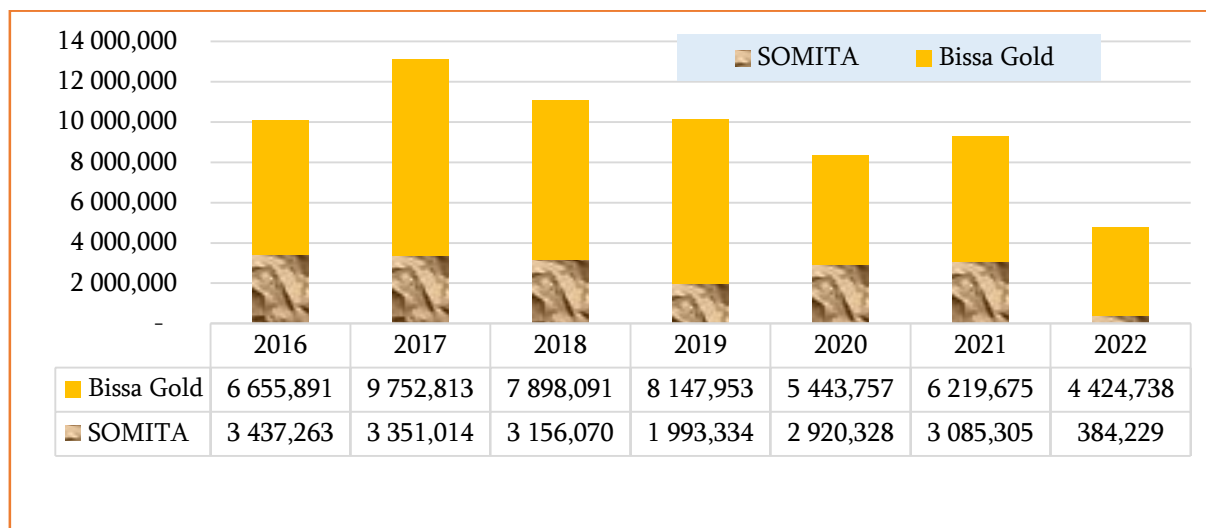
Source : Ministère en charge des mines, 2023

En plus de l'exploitation industrielle, on note l'existence de 227 sites répartis comme suit : trois (03) sites semi-mécaniques, 75 sites artisanaux et 149 sites sauvages ou anarchiques avec cinq (05) comptoirs d'achat.

En matière d'exploitation minière, on note la présence de deux (02) sociétés minières dont la Société des mines de Taparko (SOMITA) dans la province du Namentenga et Bissa Gold dans les provinces du Bam et du Sanmatenga.

En 2022, les deux (02) ont extrait 4,808 tonnes d'or dont 92% au compte de Bissa Gold. Cependant, il convient de souligner qu'en raison de l'insécurité, SOMITA a suspendu ses activités à partir du troisième trimestre 2022.

Figure 05.01 : Evolution de la production d'or en kg des sociétés minières dans la région de 2016 à 2022



Source : Notes de conjoncture régionale 2016-2022, DREP-CNR

ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

L'étude du milieu humain se fera à travers un aperçu de l'historique du peuplement, la structure et les mouvements de la population de la région, les principales langues et religions ainsi que la dynamique et les déterminants de la pauvreté.

3.1-Histoire du peuplement et organisation socio politique

La mise en place des populations burkinabè s'est faite par étapes successives. Sur la plaine moaga, les Nonyoosé et les Ninsi sont donnés comme les éléments constitutifs du fond de peuplement. Les Nonyoosé agriculteurs et leurs voisins Ninsi, inventeurs de la métallurgie du fer, sont dominés à la fin du XVème siècle par les conquérants Dagomba-Nakomsé, venus du nord du Ghana. La création de la nation Moosé ou moogo se situe entre le XIVème et le XVème siècle. A partir du royaume de Ouagadougou, naissent d'autres royaumes parmi lesquels le Rissiam (actuel Bam), le Yatenga, le Boussouma (actuel Sanmatenga), le Kayao, le Konquistenga et le Yako.

Quant à l'historique du peuplement de la région du Centre-Nord, il tient compte des trois (03) provinces qui la constituent.

A l'origine, Bam est le nom d'un village riverain du lac situé à dix (10) Km au Nord-Est de Kongoussi. « Bam » aurait été donné par un Yarga (colporteur) du nom de M'Bassibiri. « koomâ ya bâam » aurait-il dit en langue mooré pour indiquer l'étendue d'eau du lac à côté duquel il souhaitait s'installer pour attendre les autres membres de son équipe. Ainsi, fut créé le village Bam qui donnera plus tard son nom à la province. Les populations autochtones qui avaient fui l'endroit à cause de la remontée des eaux et des razzias de Naba Tanségo, sont revenues sur les lieux cohabiter avec lui. La province du Bam est à dominance mossi avec trois (03) composantes essentielles dans la structure sociale : les gens du pouvoir « naam » qui détiennent la chefferie, les gens de la terre qui sont les « tengbiise » (autochtones) ayant comme dignitaires les « tengsoba » (chefs de terre) et les gens du métier regroupant diverses catégories professionnelles telles que les forgerons, les artisans, les commerçants, etc.

Le nom "Namentenga" veut dire en mooré « terre de Namende », désignant le nom du fondateur de Boulsa au 14ème siècle : Naaba Namende. Namentenga qui fait partie de la nation moosé ou moogo relève de la souveraineté du Mogho Naaba de Ouagadougou, selon l'organisation sociopolitique de la nation moosé. Le peuplement de la province du Namentenga s'est caractérisé par deux (02) grandes phases : il y a d'une part, les anciens occupants qui regroupent les Kibsi ou Dogon, les Fulse ou Kurumba, les Saaba ou Ninsi et les Bimba ou Gulmanceba. D'autre part il y a ceux qui sont qualifiés de groupe d'immigrants venus entre le 15ème et le 19ème siècle que sont les Yônyonse, les Yarse, les Gigma ou Yâm-weoogo et les Nobdamba.

Concernant la province du Sanmatenga, on peut dire que les premiers occupants de la zone seraient des nyonnyonsé et des nuni (SDP Kaya, 1982). C'est bien plus tard que les Mossis seraient arrivés. Entre l'installation des nyonnyonsé et celle des mossi, des sources évoquent l'arrivée des Maransé qui seraient venus de Hombori du Mali. L'entrée des nakomsé dans la région remonterait à cette époque. Ils ont été suivis par les yarcé, les peulhs et les haoussas. Autour des nakomsé du Sanmatenga, trois (03) grandes entités se sont constituées : Boussouma, Mané et Kaya.

Le nom de Kaya, chef-lieu de la région, veut dire « mil germé » en langue mooré. Cette appellation aurait pour origine une incompréhension entre une vieille femme et le premier colonisateur. Lorsque le premier européen, probablement Monteil, arriva, il trouva sur son chemin une femme qui faisait sécher son mil germé, il lui demanda le nom du village. La femme ne comprenant pas le français et croyant qu'il s'intéressait à ce qu'elle faisait, répondit en mooré le mot « käy » et la déformation donna « Kaya ».

3. 2- Evolution des effectifs de la population de la région

La population de la région du Centre-Nord est passée de 928 321 habitants en 1996, à 1 230 678 habitants en 2006 pour s'établir à 1 874 669 en 2019 (soit 9,14% de la population totale du pays) selon les résultats des différents recensements généraux de la population et de l'habitation (RGPH). Cette population a été caractérisée par une croissance démographique de 3,48 % en moyenne entre les recensements de 2006 et 2019 et une densité de 98 hbts/km² en 2019.

Le tableau suivant montre la situation de la population de la région en 2006 et 2019.

Tableau 05.0 10: Situation de la population de la région en 2006 et 2019

Entité territoriale	2006			2019						TAMA
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité	
BAM	4 040	275 191	68	83 092	476 054	230 860	245 194	94%	118	4,3%
Bourzanga	1 015	47 751	47	16 826	103 266	49 737	53 529	93%	102	6,1%
Guibaré	259	23 454	91	8 809	37 431	17 728	19 703	90%	145	3,7%
Kongoussi	799	70 840	89	21 082	121 595	59 412	62 183	96%	152	4,2%
Nasseré	175	10 393	59	2 332	13 154	6 386	6 768	94%	75	1,8%
Rollo	567	27 242	48	6 567	42 191	20 642	21 549	96%	74	3,4%
Rouko	192	13 624	71	3 603	21 025	10 066	10 959	92%	110	3,4%
Sabcé	373	23 098	62	6 341	35 742	17 625	18 117	97%	96	3,4%
Tikaré	344	35 691	104	8 776	52 263	25 287	26 976	94%	152	3,0%
Zimtanga	317	23 098	73	8 756	49 387	23 977	25 410	94%	156	6,0%
Namentenga	6 314	328 820	52	82 815	513 796	244 053	269 743	90%	81	3,5%
Boala	309	24 982	81	5 491	38 224	17 077	21 147	81%	124	3,3%
Boulsa	1 222	81 967	67	18 154	113 416	52 524	60 892	86%	93	2,5%
Bouroum	1 226	46 232	38	13 085	78 149	38 184	39 965	96%	64	4,1%
Dargo	582	29 266	50	6 906	42 905	20 025	22 880	88%	74	3,0%
Nagbingou	433	16 004	37	5 233	32 210	15 919	16 291	98%	74	5,5%
Tougouri	1 540	76 824	50	18 340	116 140	55 027	61 113	90%	75	3,2%
Yalgo	605	31 641	52	10 051	55 375	27 902	27 473	102%	91	4,4%

Profil de la région du Centre-Nord

Entité territoriale	2006			2019						TAMA
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité	
Zéguédéguin	398	21 904	55	5 555	37 377	17 395	19 982	87%	94	4,2%
Sanmatenga	8 807	598 014	68	151 106	884 819	412 501	472 318	87%	100	3,1%
Barsalogho	1 677	78 919	47	16 248	98 553	45 759	52 794	87%	59	1,7%
Boussouma	372	82 615	222	17 730	106 253	50 298	55 955	90%	286	2,0%
Dablo	511	20 707	41	4 685	28 416	13 194	15 222	87%	56	2,5%
Kaya	870	117 122	135	40 243	207 740	99 016	108 724	91%	239	4,5%
Korsimoro	674	44 545	66	12 015	64 349	30 433	33 916	90%	95	2,9%
Mané	708	46 484	66	12 613	72 901	35 719	37 182	96%	103	3,5%
Namissiguima	396	9 752	25	2 730	16 559	7 688	8 871	87%	42	4,2%
Pensa	969	36 158	37	8 652	52 480	24 367	28 113	87%	54	2,9%
Pibaoré	457	28 653	63	6 384	42 531	18 902	23 629	80%	93	3,1%
Pissila	1 569	98 460	63	21 756	146 671	65 506	81 165	81%	93	3,1%
Ziga	605	34 599	57	8 050	48 366	21 619	26 747	81%	80	2,6%
Région	19 160	1 230 678	64	317 013	1 874 669	887 414	987 255	90%	98	3,3%

Source : INSD, RGPH 2006 et 2019 ; Projections 2023

NB : TAMA =Taux annuel moyen d'accroissement

Selon les projections de l'INSD, les habitants seraient de 2 086 242 dont 52,80% de femmes en 2023. Cette population s'établira à 2 398 749 habitants en 2028 avec 52,69 % de femmes.

Tableau 05.0 11: Projections sur l'évolution de la population de 2023 à 2028

Années	Hommes	Femmes	Total
2023	984 803	1 101 439	2 086 242
2024	1 014 383	1 133 598	2 147 981
2025	1 044 205	1 165 962	2 210 167
2026	1 074 240	1 198 498	2 272 738
2027	1 104 451	1 231 173	2 335 624
2028	1 134 802	1 263 947	2 398 749

Source : INSD, RGPH et les projections démographiques de 2020 à 2030

3.3. Structure de la population par sexe et par âge

La structure de la population de la région selon le sexe est semblable à celle de l'ensemble de la population burkinabè, à savoir majorité féminine, elle se chiffre à 52,66% contre 51,7% pour le niveau national selon le RGPH 2019.

La population est inégalement répartie entre les trois (03) provinces que compte la région. Ainsi, environ 47,20% de la population résident au Sanmatenga, près de 27,41% au Namentenga et 25,39% au Bam. Selon les prévisions démographiques réalisées par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), la tendance générale de la répartition de la population va se maintenir au cours de la période 2019 à 2028.

A l'image de la région, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au niveau des provinces. En effet, les rapports de masculinité indiquent 94,2 hommes pour 100 femmes dans le Bam, 90,5 hommes pour 100 femmes dans le Namentenga et 87,3 hommes pour 100 femmes dans le Sanmatenga. Au niveau régional, ce rapport est de 89,9 hommes pour 100 femmes.

Tableau 05.0 12: Evolution de la population par sexe de 2023 à 2028

Année	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Hommes	984803	1014383	1044205	1074240	1104451	1134802
Femmes	1101439	1133598	1165962	1198498	1231173	1263947
Ensemble	2086242	2147981	2210167	2272738	2335624	2398749
Proportion Hommes	47,20%	47,22%	47,25%	47,27%	47,29%	47,31%
Proportion Femmes	52,80%	52,78%	52,75%	52,73%	52,71%	52,69%

Source : INSD, RGPH et les projections démographiques de 2020 à 2030

En ce qui concerne la répartition de la population résidente par tranche d'âge, comme l'indique le tableau suivant, celle de 0-4 ans a le plus grand effectif de la population régionale en 2019 (18,98 %). Elle est suivie des tranches d'âge de 5-9 ans et de 10-14 ans. La région, a ainsi à l'instar des autres, une population jeune. Quant au groupe de 80 ans et plus, son poids est de 0,51% de la population régionale (le plus faible).

Tableau 05.0 13: Evolution de la population par groupe d'âges en 2023 à 2028

Groupes d'âges	2023			2024			2025		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
0 an	47 592	45 651	93 243	48 456	46 722	95 178	49 072	47 335	96 407
1-4 ans	157 287	152 201	309 488	160 134	155 765	315 899	162 166	157 806	319 972
3-5 ans	111 393	107 380	218 773	113 721	109 921	223 642	115 732	111 965	227 697
6-11 ans	191 143	187 637	378 780	197 185	192 282	389 467	203 800	198 422	402 222
12-15 ans	104 005	109 152	213 157	107 685	111 946	219 631	111 317	114 571	225 888
16-18 ans	62 923	70 559	133 482	65 453	72 468	137 921	67 975	74 435	142 410
15-19 ans	105 816	118 246	224 062	110 007	121 437	231 444	114 194	124 697	238 891
20-24 ans	79 131	98 755	177 886	82 009	101 475	183 484	85 060	104 271	189 331
25-29 ans	61 220	80 867	142 087	63 312	82 965	146 277	65 513	85 199	150 712
30-34 ans	47 052	67 234	114 286	48 562	69 691	118 253	50 200	72 042	122 242
35-39 ans	37 837	54 858	92 695	39 251	57 039	96 290	40 659	59 289	99 948
40-44 ans	30 201	45 189	75 390	31 305	47 068	78 373	32 476	49 027	81 503
45-49 ans	24 578	36 022	60 600	25 384	37 524	62 908	26 251	39 098	65 349
50-54 ans	21 730	28 320	50 050	22 274	29 468	51 742	22 882	30 681	53 563
55-59 ans	18 145	21 966	40 111	18 818	22 999	41 817	19 460	23 973	43 433
60-64 ans	14 204	15 825	30 029	14 707	16 595	31 302	15 243	17 478	32 721
65-69 ans	11 195	11 307	22 502	11 521	11 787	23 308	11 879	12 314	24 193
70-74 ans	8 598	8 323	16 921	8 759	8 646	17 405	8 950	8 961	17 911
75-79 ans	5 798	4 786	10 584	5 798	4 983	10 781	5 828	5 214	11 042
80 ans +	6 776	5 429	12 205	6 660	5 353	12 013	6 558	5 312	11 870

Profil de la région du Centre-Nord

Groupes d'âges	2023			2024			2025		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
TOTAL	984 803	1 101 439	2 086 242	1 014 383	1 133 598	2 147 981	1 044 205	1 165 962	2 210 167

	2026			2027			2028		
Groupes d'âges	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
0 an	49 509	47 732	97 241	49 905	48 088	97 993	50 264	48 404	98 668
1-4 ans	163 605	159 122	322 727	164 913	160 308	325 221	166 094	161 356	327 450
3-5 ans	117 334	113 727	231 061	118 733	115 371	234 104	119 972	116 902	236 874
6-11 ans	210 270	205 056	415 326	216 342	211 453	427 795	221 798	217 614	439 412
12-15 ans	115 362	117 132	232 494	119 745	119 696	239 441	123 917	122 210	246 127
16-18 ans	70 736	76 441	147 177	73 636	78 474	152 110	76 493	80 530	157 023
15-19 ans	118 767	128 011	246 778	123 558	131 371	254 929	128 313	134 764	263 077
20-24 ans	88 111	107 142	195 253	90 996	110 088	201 084	94 467	113 110	207 577
25-29 ans	67 839	87 617	155 456	70 300	90 097	160 397	72 922	92 643	165 565
30-34 ans	51 973	74 241	126 214	53 816	76 407	130 223	55 744	78 541	134 285
35-39 ans	42 049	61 606	103 655	43 488	63 987	107 475	44 978	66 428	111 406
40-44 ans	33 715	51 063	84 778	35 017	53 173	88 190	36 392	55 357	91 749
45-49 ans	27 183	40 746	67 929	28 178	42 473	70 651	29 239	44 277	73 516
50-54 ans	23 582	31 960	55 542	24 341	33 304	57 645	25 159	34 715	59 874
55-59 ans	20 049	24 911	44 960	20 626	25 905	46 531	21 197	26 960	48 157
60-64 ans	15 812	18 453	34 265	16 412	19 430	35 842	17 044	20 408	37 452

Profil de la région du Centre-Nord

	2026			2027			2028		
Groupes d'âges	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
65-69 ans	12 271	12 886	25 157	12 696	13 504	26 200	13 158	14 168	27 326
70-74 ans	9 173	9 287	18 460	9 425	9 655	19 080	9 705	10 063	19 768
75-79 ans	5 884	5 465	11 349	5 970	5 712	11 682	6 079	5 954	12 033
80 ans +	6 475	5 313	11 788	6 411	5 346	11 757	6 375	5 422	11 797
TOTAL	1 074 240	1 198 498	2 272 738	1 104 451	1 231 173	2 335 624	1 134 802	1 263 947	2 398 749

Source : INSD, RGPH et les projections démographiques de 2020 à 2030

La répartition de la population par tranche d'âges indique que 48,51% de la population a moins de 15 ans tandis que la tranche d'âges de la population potentiellement active de 15 à 64 ans est évaluée à 48,02%. Ce qui atteste de la jeunesse de la population de la région. Cette population jeune et active, confirme l'importance et la nécessité d'une utilisation efficiente et efficace de cette catégorie comme une force productive.

La région est majoritairement féminine. En effet, ces résultats illustrent 52,66% de femmes et 47,34% d'hommes. Selon les projections démographiques réalisées par l'INSD en 2023, l'effectif des femmes continuera à être plus élevé que celui des hommes sur toute la période 2023-2028.

3.4-Mouvements de la population

Cette caractéristique de la population de la région du Centre-Nord sera étudiée à travers d'une part, les mouvements naturels liés à la natalité et à la mortalité, et les migrations internes et internationales d'autre part.

3.4.1-Mouvements naturels

La région du Centre-Nord présente un niveau de fécondité (ISF) assez élevé de 6,2 enfants par femme selon les données issues des résultats définitifs du RGPH 2019. Cet indice a baissé par rapport à 2006 (6,7 enfants/femme). Selon le milieu de résidence, il est de 6,5 en milieu rural contre 5,2 en milieu urbain. L'indice de fécondité du Centre-Nord est supérieur à l'indice national qui est de 5,4 enfants (RGPH 2019). Quant au taux brut de natalité (TBN), il est de 43,8 naissances annuelles vivantes pour 1 000 habitants. Ce taux est supérieur à celui national (39,4). Dans la région, la province du Namentenga a le TBN le plus élevé suivie du Bam comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 05.0 14: Indicateurs de mouvements naturels de la région en 2019

LOCALITE	ISF	TBN (‰)	TGFG (‰)
BAM	6,1	42,8	184,6
NAMENTENGA	7	47	203
SANMATENGA	5,8	41,7	170,2
CENTRE NORD	6,2	43,8	184,3

Source : INSD, RGPH 2019

En 2019, dans la région du Centre-Nord, environ 50 enfants sur 1 000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire. Une désagrégation par sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est un peu plus élevée chez les garçons (54‰) que chez les filles (46,6‰). Le quotient de mortalité des enfants dans la région reste en deçà de celui national. Il se présente comme suit :

Tableau 05.0 15: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe en 2019

Quotients de mortalité (‰)	Centre-Nord			Burkina Faso		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1q0)	54,0	46,6	50,2	60,9	51,4	55,9
Quotient de mortalité juvénile (4q1)	29,1	30,8	30,0	32,7	33,8	33,3
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	81,5	76,0	78,6	81,5	76,0	78,6

Source : INSD, RGPH 2019

En ce qui concerne l'évolution des naissances et des décès enregistrés entre 2019 et 2023, on note une évolution différenciée. Le nombre de naissances enregistrés est passé de 38 721 en 2019 à 62018 en 2023. Quant aux décès enregistrés, ils ont évolué également en dents de scie comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 05.0 16: Evolution des naissances et des décès enregistrés de 2019 à 2023

Entités territoriales	Naissances enregistrées					Décès enregistrés				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
CHR	1408	2839	3428	3874	3968	103	203	275	340	234
DS Barsalogho	3194	3209	4679	2446	1738	59	34	85	30	19
DS Boulsa	5136	10009	10623	9924	7545	62	140	180	143	124
DS Boussouma	6709	8262	8875	9003	9942	59	97	88	64	30
DS Kaya	5588	17171	19135	20687	20317	93	119	158	116	120
DS Kongoussi	7915	15724	18478	17505	13778	120	288	327	262	258
DS Tougouri	5801	8439	12491	9721	4730	42	76	114	61	29
Centre-Nord	38721	65653	77709	73160	62018	538	957	1227	1016	814
Burkina Faso	482860	751259	835328	823287	819907	9488	16681	17082	15834	15364

Source : ENDOS-BF, Annuaire statistiques, MS/Gouvernorat Centre-Nord, 2023

3.4.2-Etat matrimonial de la population

Selon les données de la monographie de la région du Centre-Nord (INSD, Monographie, CN-2022), la répartition de la population de 12 ans ou plus de la région selon l'état matrimonial indique que 36,1% de cette population est célibataire et que plus de la moitié (58,4%) est mariée. La proportion des veufs et veuves est de 4,0%, celle des divorcés/séparés 0,5% et les personnes en union libre représentent 1,0%. Il existe cependant, des disparités selon le sexe. En effet, la proportion des hommes célibataires (45,8%) est supérieure à celle des femmes célibataires (28,1%). La situation inverse est observée au niveau des mariés, des veufs, des divorcés et des unions libres où les femmes sont en plus grande proportion par rapport aux hommes. Les ruptures d'union sont très faibles de manière générale (moins de 1%), ce qui dénote d'une certaine stabilité des liens du mariage. Le veuvage est cependant plus représenté chez les femmes (6,8%) contre 0,6% pour les hommes.

Tableau 05.0 17: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus selon l'état matrimonial et le sexe

Etat matrimonial	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)
Célibataire	45,8	28,1	36,1
Marié	52,4	63,4	58,4
Divorcé/séparé	0,3	0,7	0,5
Veuf (ve)	0,6	6,8	4,0
Union libre	0,9	1,0	1,0
Total	100	100	100

Source : INSD, Monographie, Centre-Nord-2022

En considérant la répartition de chaque état matrimonial par sexe, en dehors des célibataires où les hommes sont majoritaires (57,5%), les proportions sont plus élevées chez les femmes pour tous les autres états matrimoniaux. Dans la région, la proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (44,2%) qu'en milieu rural (34,5%). Cependant, les mariés sont plus représentés en milieu rural (59,8%)

qu'en milieu urbain (50,2%) tandis que les proportions des divorcés/séparés sont les mêmes en milieu urbain et en milieu rural avec une proportion plus importante des veuf (ves) en milieu rural. Les unions libres se distinguent avec une proportion 2 fois plus élevée dans le milieu urbain par rapport au milieu rural.

3.4.3- Mouvements migratoires

L'analyse des mouvements migratoires se fera, d'une part, à travers les déplacements de populations à l'intérieur du territoire régional et d'autre les échanges migratoires avec l'extérieur.

3.4.4- Migration interne

Au Centre-Nord, 13,8% des résidents sont des migrants, dont 9,4% de migrants internes et 4,4% de migrants internationaux. Pour la migration interne, les femmes (11,3%) sont les plus enclines au phénomène que les hommes (7,3%). Quant à la migration à l'extérieur du territoire, 6,0% des hommes et 3,0% des femmes sont des migrants internationaux. Par ailleurs, plus de 86% des résidents sont des non migrants. Il ressort également que 89,0% des résidents de cette région sont des natifs. Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. La migration interprovinciale se fait principalement vers les provinces du Sanmatenga et du Bam puis très peu en direction du Namentenga. Le tableau suivant donne la situation des statuts migratoires des résidents par sexe.

Tableau 05.0 18: Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	584 731	86,7	642 520	85,7	1 227 251	86,2
Migrants internationaux	40 293	6,0	22 222	3,0	62 515	4,4
Migrants internes	49 779	7,3	84 862	11,3	134 641	9,4
Total migrant	90 072	13,3	107 084	14,3	197 156	13,8
Total	674 803	100	749 604	100	1 424 407	100,0

Source : INSD, Monographie, CN-2022

Selon les données du RGPH 2019, le Centre-Nord fait partie de principales régions de départ des migrants durée-de-vie (10,7%). Le tableau suivant donne les effectifs des entrants et des sorties en 2019.

Tableau 05.0 19: Entrants et sortants durée-de-vie de la région

Entité	Entrants	Sortants	Entrants (%)	Sortants (%)	Solde
Centre-Nord	46 522	155 558	3,2	10,7	- 109 036
Burkina Faso	1 453 817	1 453 817	100	100	0

Source : INSD, RGPH 2019

Une forte proportion de la population du Centre-Nord réside en milieu rural. La proportion des migrants dans la population est beaucoup plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, près de 4 personnes sur 10 sont des migrants en ville (37,5%). Par contre en milieu rural, seulement une personne sur dix est un migrant (10,4%).

Le plus grand nombre des migrants de la région se trouve dans la province du Sanmatenga. La répartition des migrants durée de vie laisse apparaître une prédominance féminine dans des proportions similaires aussi bien dans le Bam, dans le Namentenga que dans le Sanmatenga (respectivement 67,3%, 73,7% et 62,4% de femmes). La répartition des migrants inter-province, montre une prédominance féminine tant pour les migrants internes durée de vie que pour les migrants internes récents. Pour ce qui est des migrants internes durée de vie, la proportion des femmes est de 67,3% alors qu'elle est de 55,4% pour les migrants internes récents. Le tableau suivant donne la répartition des migrants intra province par sexe.

Tableau 05.0 20: Répartition des migrants intra province par sexe

Type de migration	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Bam						
Migrants internes durée-de-vie	6 974	32,7	14 329	67,3	21 303	100
Migrants internes récents	4 406	46,5	5 063	53,5	9 469	100
Namentenga						
Migrants internes durée-de-vie	1 982	26,3	5 553	73,7	7 535	100
Migrants internes récents	610	40,7	888	59,3	1 498	100
Sanmatenga						
Migrants internes durée-de-vie	13 992	37,4	23 338	62,4	37 380	100
Migrants internes récents	8 039	44,6	9 996	55,4	18 035	100

Source : INSD, Monographie, CN-2022

Les personnes nées et résidants dans le Centre-Nord représentent 89,0% des natifs de cette région. On en déduit que 11% des natifs du Centre-Nord résident hors de cette région. Les mouvements des personnes entre les provinces sont en faveur de la province du Sanmatenga. En effet, cette province accueille 1% des natifs du Bam et 0,7% des natifs du Namentenga. Ensuite viennent respectivement le Namentenga qui accueille 0,2% et 0,8% des natifs du Bam et du Sanmatenga.

La population du Centre-Nord est essentiellement composée des natifs de la région. En effet, les natifs de la région représentent 95,5% du total des résidents. Les autres natifs proviennent essentiellement du Sahel (1,2%) du Centre (0,6%) et hors du Burkina Faso (1,0%).

Avec l'insécurité dans certaines localités de la région, on constate une situation de migration interne avec les Personnes Déplacées Internes (PDI), faisant du Centre-Nord l'une des régions accueillant le plus de PDI. Le tableau suivant donne la situation des PDI dans la région en mars 2023.

Tableau 05.0 21: Situation des personnes déplacées internes

Provinces	Communes	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 5 ans	Enfants de plus de 5 ans	Total Enfants	Nombre total de PDI
Bam	BOURZANGA	5 689	7 759	2 160	14 613	16 773	30 221
	GUIBARE	190	216	76	491	567	973
	KONGOUSSI	4 153	6 579	1 677	11 777	13 454	24 186
	NASSERE	58	101	34	207	241	400
	ROLLO	932	1 172	285	1 908	2 193	4 297
	ROUKO	80	112	34	240	274	466
	SABCE	381	529	177	1 044	1 221	2 131
	TIKARE	633	1 009	437	2 209	2 646	4 288
Namentenga	BOALA	364	566	202	1 148	1 350	2 280
	BOULSA	564	836	441	1 678	2 119	3 519

Provinces	Communes	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 5 ans	Enfants de plus de 5 ans	Total Enfants	Nombre total de PDI
	BOUROM	4 783	5 130	1 375	9 814	11 189	21 102
	DARGO	211	289	114	612	726	1 226
	NAGBINGOU	365	467	112	1 005	1 117	1 949
	TOUGOURI	7 740	10 652	4 733	23 837	28 570	46 962
	YALGO	2 347	3 662	1 075	6 869	7 944	13 953
	ZEGUEDEGUIN	99	125	39	264	303	527
Sanmatenga	BARSALOGHO	13 834	23 549	6 223	46 178	52 401	89 784
	BOUSSOUMA	866	1 071	379	2 218	2 597	4 534
	KAYA	18 103	32 188	12 004	60 275	72 279	122 570
	KORSIMORO	969	1 311	741	2 802	3 543	5 823
	MANE	1 680	2 189	1 111	5 100	6 211	10 080
	PENSA	6 866	9 004	2 262	21 724	23 986	39 856
	PIBAORE	194	291	68	559	627	1 112
	PISSILA	9 361	17 169	4 106	29 891	33 997	60 527
	ZIGA	260	267	142	519	661	1 188
	Ensemble	80 722	126 243	40 007	246 982	286 989	493 954

Source : Base de données DRSAHRNGF Centre-Nord, mars 2023

Des efforts ont été faits par le gouvernement et ses partenaires pour favoriser le retour des PDI dans leurs localités d'origine. Ainsi au 30 juin 2024, Au total, 240 747 PDI sont retournées dans 13 communes du Centre-Nord. La province du Sanmatenga enregistre le plus grand nombre de retours suivi du Namentenga et du Bam comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 05.0 22: Situation actualisée des PDI retournées de la région du Centre-Nord au 30 juin 2024

Provinces de retour	Nombre de ménages estimés	Nombre total de PDI retournées	Nombre de COMMUNES de retour	VILLAGES de retour
BAM	5 043	38 674	04	26
NAMENTENGA	8 486	47 475	03	24
SANMATENGA	25 474	154 598	06	60
CENTRE-NORD	39 003	240 747	13	110

Source : Base de données DRSAHRNGF Centre-Nord, juin 2024

3.4.5 Echanges migratoires avec l'extérieur

La répartition des immigrés par province et par type de migration montre que quelle que soit la province, les immigrés de types dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres, ils sont respectivement de 31 688, 15 547 et 15 263 dans le Sanmatenga, le Bam et le Namentenga. Ils sont suivis par les immigrés durée de vie.

Les pays de destinations des émigrés de la région du Centre-Nord sont principalement la Côte d'Ivoire, (91,5%), le Mali (3,8%) et le Ghana (1,0%). En effet, la Côte d'Ivoire reçoit à elle seule 91,5% des émigrés de la région. Elle est suivie du Mali et du Ghana avec respectivement 3,8% et 1,0% des

émigrés. Une répartition de ces derniers selon la province montre que la tendance observée au niveau régional demeure également dans les provinces. On note globalement que très peu d'émigrés ont pour destination les autres pays d'Afrique. Il en est de même pour les autres continents du monde. Le tableau suivant illustre cela.

Tableau 05.0 23: Répartition des émigrés du Centre-Nord par pays de destination selon la province

Pays de destination	Bam		Namentenga		Sanmatenga		Ensemble	
	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	2 314	90,1	8 127	88,4	12 333	93,9	22 774	91,5
Mali	121	4,7	437	4,8	394	3,0	952	3,8
Ghana	30	1,2	151	1,6	70	0,5	251	1,0
Autres pays CEDEAO	53	2,1	364	4,0	193	1,5	610	2,5
Autres pays Afrique	16	0,6	71	0,8	66	0,5	153	0,6
Pays autres continents	33	1,3	47	0,5	73	0,6	153	0,6
Total	2 567	100	9 197	100	13 129	100	24 893	100

Source : INSD, Monographie, CN-2022

3.5. Principales langues

Selon les données du RGPH 2019, dans la région du Centre-Nord, le mooré (88,2%) est la langue la plus parlée. Elle est suivie du fulfuldé (7,9%) et du gourmantché (ou gulmancéma) (2,1%). Les autres langues (1,8%) sont essentiellement : le français, le koromfé, le marka (ou dafing), le tamachèque (ou bella), le dioula (ou bambara), le bissa et le biali.

Une analyse suivant le milieu de résidence montre une grande disparité des principales langues parlées. En effet le mooré (90,9%) reste la langue la plus couramment parlée en milieu urbain. De même, en milieu rural, le mooré (87,8%) demeure la langue majoritairement parlée. L'analyse selon le sexe ne présente pas de différences importantes dans la langue parlée. D'autres traits caractéristiques de la population comme la distribution selon la langue parlée, confère à la région du Centre-Nord, un statut de zone de transit pour les populations de la zone du Sahel et celle de la zone Soudanienne.

En considérant les provinces de la région, les langues les plus parlées sont le mooré, suivies de loin par le fulfuldé avec respectivement 93,2% et 5,4% dans le Bam, 92,0% et 6,3% dans le Sanmatenga, 80,0% et 11,6% dans le Namentenga. Le gourmantché (ou gulmancéma) (6,2%) est surtout parlé dans la province du Namentenga.

Tableau 05.0 24: Répartition de la population de 03 ans ou plus selon les principales langues parlées par sexe et la province (en %).

Principales langues parlées	BAM			NAMENTENGA			SANMATENGA			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Mooré	92,8	93,6	93,2	78,6	81,2	80,0	91,3	92,6	92,0	87,4	88,9	88,2
Fulfuldé (ou peulh)	5,6	5,1	5,4	12,5	10,8	11,6	6,8	5,8	6,3	8,5	7,3	7,9
Gourmantché (ou gulmancéma)	0,0	0,0	0,0	6,6	5,9	6,2	0,1	0,0	0,0	2,3	2,0	2,1

Principales langues parlées	BAM			NAMENTENGA			SANMATENGA			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Français	0,6	0,4	0,5	0,2	0,1	0,2	0,7	0,6	0,6	0,5	0,4	0,5
Koromfé	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,2
Marka (ou Dafing)	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Tamachèque (ou bella)	0,1	0,0	0,0	0,3	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Dioula (ou bambara)	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Bissa	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres langues	0,4	0,3	0,3	1,1	1,0	1,1	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7	0,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSD, Monographie, CN-2022/M=Masculin et F=Féminin

3.6. Principaux groupes religieux

Dans la région du Centre-Nord, les musulmans sont majoritairement représentés avec 67,3% de la population contre 15,6% et 13,8% respectivement pour les catholiques et les animistes. Les protestants, les sans religion et les autres religions présentent les proportions les plus faibles. Ce constat est identique au niveau des hommes et des femmes où on enregistre 67,9% d'hommes et 66,7% de femmes musulmans contre 15,5% d'hommes et 15,6% de femmes catholiques et 13,4% d'hommes et 14,2% de femmes animistes (cf. tableau suivant).

Tableau 05.0 25: Répartition de la population par religion selon le sexe (en %)

Religion	Masculin	Féminin	Ensemble
Animiste	13,4	14,2	13,8
Musulman	67,9	66,7	67,3
Catholique	15,5	15,6	15,6
Protestant	2,9	3,2	3,1
Autres	0,0	0,0	0,0
Sans religion	0,3	0,2	0,2
Total	100	100	100

Source : INSD, Monographie, CN-2022

Une analyse suivant le milieu de résidence indique que la religion musulmane est la plus dominante et ce quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, les musulmans représentent 71,7% en milieu urbain contre 66,7% en milieu rural. Comme l'islam, le catholicisme est plus adopté en milieu urbain (22,9%) contre 14,5% en milieu rural. À l'opposé, l'animisme est plus adopté en milieu rural (15,7 %) contre 0,5% en milieu urbain.

La religion musulmane reste la plus dominante dans les trois (03) provinces de la région du Centre-Nord. Toutefois, la communauté musulmane est plus représentée dans le Bam que dans le Sanmatenga et le Namentenga. En effet, plus de 78,4% de la population du Bam sont des musulmans tandis que dans le Sanmatenga et le Namentenga, ceux-ci sont respectivement de 66,6% et 60,8%. Par contre, pour l'animisme, le catholicisme et le protestantisme la situation varie d'une province à l'autre. Ainsi, la province du Namentenga regorge plus d'animistes (24,3%), les catholiques sont plus représentés dans la province du Bam (19,4%), et les protestants bien que minoritaires se rencontrent plus dans la province du Sanmatenga (3,9%).

3.7- Population active et emploi

Dans la région du Centre-Nord, les individus occupés représentent 34,3%, les chômeurs 3,4% et 62,3% pour les hors main-d'œuvre. Selon les provinces, la proportion des personnes occupées dans la population totale en âge de travailler est plus importante dans la province du Bam où 39,2% sont des actifs occupés, suivie du Sanmatenga (35,8 %) et du Namentenga (28,8%) (voir tableau ci-après).

Tableau 05.0 26: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation en pourcentage

Province	Situation d'occupation			Total
	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	
Bam	39,2	3,0	57,8	100
Namentenga	28,8	3,6	67,6	100
Sanmatenga	35,8	3,4	60,8	100
Centre-Nord	34,3	3,4	62,3	100

Source : Monographie de la région du CNR, décembre 2022

Dans la région du Centre-Nord, le taux d'activité est de 37,7% soit 40,0% en milieu urbain contre 37,3% en milieu rural. Cela signifie que 37,7% de la population de 15 ans ou plus constitue une main d'œuvre disponible et que cette main-d'œuvre est plus représentée en milieu urbain qu'en milieu rural. Concernant les provinces, le taux d'activité est de 42,2% pour le Bam, de 39,2% pour le Sanmatenga et de 32,4% pour le Namentenga.

Le ratio emploi-population mesure la capacité d'une économie à créer des emplois par rapport à la population en âge de travailler. Dans l'ensemble de la région, on enregistre un ratio emploi population de 34,3%. Les ratios varient selon la province et sont à peu près identique dans la région. Cependant, dans le Bam (40,8%) et le Namentenga (31,3%) les ratios sont plus importants en milieu urbain. Dans le Sanmatenga, c'est plutôt en milieu rural que ce ratio est plus élevé avec 36,7% contre 32,1% en milieu urbain. Dans la région, 34,4 % de la population de 15 ans ou plus est occupée en milieu rural contre 34,1 % en milieu urbain. Il ressort également que la province du Bam a un ratio plus élevé (39,2%) par rapport à la province du Sanmatenga (35,8 %) et du Namentenga (28,8%)

Une analyse des données par commune selon le sexe montre que dans la majorité des cas, le ratio emploi-population chez les hommes est plus important que chez les femmes. On note ainsi que, les hommes sont plus occupés (40,5%) que les femmes (29,4%) dans le Centre-Nord. Ce résultat demeure valable dans l'ensemble des communes prises individuellement. Sur la période 2019-2023, le nombre de demande d'emplois a évolué en dent de scie. En effet, il est passé de 288 en 2019, 640 en 2022 à 243 en 2023.

Tableau 05.0 27: Evolution du nombre de demande d'emplois de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Centre-Nord	288	303	233	640	243
Burkina Faso	14 820	8 723	13 149	ND	ND

Source : CEFORE, Centre-Nord, 2023

Les enquêtes des services régionaux en charge de la jeunesse et de la formation professionnelle font ressortir pour chaque province de la région et selon le sexe les principales activités des jeunes dans la région. Le tableau suivant donne plus de détails.

Tableau 05.0 28: Situation des principales activités menées par les jeunes en 2023

Entités	Principales activités menées par les jeunes		Principaux besoins et préoccupations des jeunes	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Bam	Élevage (embouche et volailles)	Coupe couture, élevage (embouche), tissage-teinture	Formation entrepreneuriat-éducation financière -	Formation sur l'éducation financière et

Entités	Principales activités menées par les jeunes		Principaux besoins et préoccupations des jeunes	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
	BTP (maçonnerie, électricité bâtiment, énergie solaire, carrelage, peinture), menuiserie métallique et bois, couture, maraichage, culture hors sol, commerce de divers, mécanique deux roues, vente de téléphones portables et accessoires, l'orpaillage.	Faso danfani, confection kokodonda, commerce de pagnes, commerce de produits de beauté, coiffure, restauration-cuisine, vente des produits maraîchers et fruits Culture hors sol	développement personnel Financement (crédit ou subvention) projets/AGR Kits d'installation/métiers Fonds de roulement Construction et équipement de CEDJ/Maison de jeune Bourses de formation professionnelle	les AGR et Coaching Financement (crédit ou subvention) projets/AGR Kits d'installation /métiers Fonds de roulement Bourses de formation professionnelle
Namentenga	Élevage (embouche et volailles) BTP (maçonnerie), mécanique deux roues, menuiserie métallique et bois, commerce de divers, coupe couture, vente de téléphones portables et accessoires, l'orpaillage	Coupe couture, élevage (embouche) commerce de pagnes, coiffure, restauration-cuisine, vente des produits maraîchers	Formation – financement – Education financière Education à la vie familiale	Formation – Coaching – Financement Education à la vie familiale
Sanmatenga	Élevage (embouche et volailles) BTP (maçonnerie, électricité bâtiment, plomberie), menuiserie métallique et bois, mécanique deux roues, mécanique automobile, coupe-couture, maraichage, commerce de divers, vente de téléphones portables et accessoires, transformation du cuir et peau, l'orpaillage, carrelage plomberie, maçonnerie tissage-teinture, confection de sac à base de crin, transformation des PFNL, et réparation de pompe	Coupe couture, élevage (embouche), commerce de pagnes, commerce de produits de beauté, coiffure, restauration-cuisine, production ; vente des produits maraîchers, Carrelage, plomberie, maçonnerie tissage-teinture, confection de sac à base de crin, transformation des PFNL, et réparation de pompe	Formation entrepreneuriat, éducation financière et développement personnel Financement (crédit ou subvention) projets/AGR Kits d'installation /métiers Fonds de roulement	Formation sur l'éducation financière et les AGR et Coaching Financement (crédit ou subvention) projets/AGR Kits d'installation /métiers Fonds de roulement

Entités	Principales activités menées par les jeunes		Principaux besoins et préoccupations des jeunes	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
				Bourses de formation professionnelle

Source : DRJFPE-CN,2024

3.8- Population au chômage

Le taux de chômage au sens du BIT (population au chômage) demeure relativement faible pour la région, soit 8,9%, tandis que le taux de chômage combiné (population au chômage + main d'œuvre potentielle) est plus élevé, soit 48,2%.

En fonction des provinces, le taux de chômage est plus faible dans la province du Bam. Selon la définition du BIT, 7,0% de la population active du Bam est au chômage contre 11,0% dans le Namentenga et 8,7% dans le Sanmatenga. En intégrant la main-d'œuvre potentielle (taux combiné), 40,1 % de la population active du Bam est au chômage contre 58,2% dans le Namentenga et 44,8% dans le Sanmatenga. Ces indicateurs montrent également que le chômage au sens du BIT est plus faible en milieu rural par rapport au milieu urbain dans toutes les provinces. Pour le taux de chômage combiné, la situation diffère selon les provinces. Tandis que ces taux sont plus élevés dans le Bam et le Namentenga en milieu rural, dans le Sanmatenga c'est plutôt le milieu urbain qui prédomine.

Tableau 05.0 29: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par province selon le milieu de résidence

Province	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bam	8,5	6,7	7,0	31,2	41,6	40,1
Namentenga	12,0	11,0	11,0	44,3	58,8	58,2
Sanmatenga	17,8	6,3	8,7	45,5	44,6	44,8
Centre-Nord	14,6	7,9	8,9	41,8	49,2	48,2

Source : CEFOR, Centre-Nord, 2023

Le chômage touche plus les femmes (10,1% pour le taux BIT et 53,1% pour le taux combiné) que les hommes (7,8% pour le taux BIT et 42,9% pour le taux combiné). Ce résultat demeure valable dans les trois provinces et dans la plupart de leurs communes. Cependant, le taux de chômage est plus élevé dans la province du Namentenga par rapport au deux autres.

IV. EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1. Enseignement primaire

En 2022/2023, le Taux brut d'admission (TBA) au CP1 est de 65,4 % contre 79,4 % en 2019/2020, soit une baisse de 14 points de pourcentage. Selon le sexe, il est de 67,3% pour les garçons contre 63,5% pour les filles.

Quant au Taux brut de scolarisation (TBS) de la région, il est de 50,9 en 2022/2023 contre 69,9% en 2019/2020. Celui des garçons est de 50,5% et celui des filles, 51,4%. Le ration manuel de calcul/élèves est de 0,5. Celui de manuel lecture/élèves est de 0,7.

Pour le taux d'achèvement, il est 34% en 2022/2023 contre 45,0 % en 2019/2020 pour la région.

Cette baisse des différents indicateurs s'explique sans doute par la fermeture de plusieurs écoles consécutives à la dégradation de la situation sécuritaire dans la région.

Par ailleurs, on constate des disparités entre les provinces et selon le sexe comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 05.0 30: Indicateurs au primaire en 2022/2023

Provinces	TBA			TBS			TACH		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
BAM	59,9	58,2	59,1	50,6	52,3	51,5	31,7	41,5	36,7
NAMENTENGA	33,4	31,6	32,5	27,20	26,90	27,0	18,4	21,6	20,1
SANMATENGA	91,2	84,9	88,1	64,10	65,10	64,6	33,8	47,5	40,8
Total Région	67,3	63,5	65,4	50,5	51,4	50,9	29,1	38,8	34,0

Source : DREPPNEF CNR, 2023

Des efforts sont consentis ces dernières années et ont permis à la région d'améliorer l'offre en matière d'infrastructures. En effet, la région du Centre-Nord compte au niveau du public et du privé, 822 écoles fonctionnelles comportant 4 898 classes. La province du Sanmatenga abrite à elle seule près de la moitié des écoles. Toutefois, la crise sécuritaire fait que les écoles de beaucoup communes de la région ferment leurs portes et on constate par ailleurs l'ouverture de plus de salles de classes dans les localités d'accueil. Le tableau suivant donne les statistiques sur les infrastructures de l'éducation primaire de la région au cours de l'année scolaire 2022/2023.

Tableau 05.0 31: Evolution des infrastructures et des effectifs au primaire de 2019/2020 à 2022/2023

Années	Ecoles	Salles de classes	Classes sous paillote	Ecoles fermées	Logements pour enseignants	Point d'eau	Latrines	Classes multi grades	Ratio élèves/Classe	Ecole bénéficiant de cantines
Public										
2019	1113	2328	280	152	1326	830	934	290	50	1003
2020	885	2422	564	241	1429	679	884	185	51	795
2021	983	8409	118	262	1536	778	878	176	53	940
2022	972	4273	324	584	1197	778	970	157	53	970
2023	653	4246	444	625	949	853	651	50	55	648
Privé										
2019	262	330	252	42	85	156	124	584	46	180
2020	194	327	93	74	79	122	191	464	48	127
2021	197	1031	291	70	68	134	123	389	50	153
2022	199	610	148	129	52	148	198	363	49	198
2023	169	652	119	138	50	140	169	275	50	167
Ensemble										
2019	1375	2658	532	194	1411	986	1058	874	96	1183
2020	1079	2749	657	315	1508	801	1075	649	99	922
2021	1180	9440	409	332	1604	912	1001	565	103	1093
2022	1171	4883	472	713	1249	926	1168	520	102	1168
2023	822	4898	563	763	999	993	820	325	105	815

Source : DREPPNEF CNR, 2023

Les données sur la fréquentation scolaire au primaire en 2022/2023 montrent que la région du Centre Nord a un effectif 187.658 élèves dont 94271 garçons et 93.387 filles. Les filles représentent 49,76% de l'effectif des élèves dans la région. Pour 2019/2020 on comptait 227 483 élèves soit respectivement 111 618 filles et 115. 865 garçons.

Tableau 05.0 32: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2022/2023

PROVINC E	COMMUNE	PUBLIC			PRIVE			TOTAL		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T
BAM	BOURZANGA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	GUIBARE	3330	3370	6700	856	790	1646	4186	4160	8346
	KONGOUSSI	8292	7940	16232	2235	2307	4542	1052	1024	20774
	NASSERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ROLLO	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ROUKO	1784	1612	3396	325	365	690	2109	1977	4086
	SABCE	2512	2308	4820	301	363	664	2813	2671	5484
	TIKARE	4107	4172	8279	782	680	1462	4889	4852	9741
	ZIMTANGA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total BAM		2002	1940	39427	4499	4505	9004	2452	2390	48431
NAMEN- TENGA	BOALA	6933	6407	13340	1013	1172	2185	7946	7579	15525
	BOULSA	89	107	196	0	0	0	89	107	196
	BOUROUM	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	DARGO	2915	2945	5860	84	92	176	2999	3037	6036
	NAGBINGOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOUGOURI	1574	1877	3451	105	106	211	1679	1983	3662
	YALGO	793	1003	1796	0	0	0	793	1003	1796
	ZEGUEDEGUI	53	54	107	0	0	0	53	54	107
Total NAMENTENGA		1235	1239	24750	1202	1370	2572	1355	1376	27322
SANMA- TENGA	BARSALOGHO	2241	2453	4694	464	570	1034	2705	3023	5728
	BOUSSOUMA	1090	9958	20860	629	785	1414	1153	1074	22274
	DABLO	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	KAYA	1584	1558	31426	5380	6213	1159	2122	2179	43019
	KORSIMORO	6018	5425	11443	678	862	1540	6696	6287	12983
	MANE	3520	3401	6921	99	86	185	3619	3487	7106
	NAMISSIGUIM	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	PENSA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	PIBAORE	1978	1896	3874	63	73	136	2041	1969	4010
	PISSILA	4150	3963	8113	343	484	827	4493	4447	8940
	ZIGA	3575	3586	7161	302	382	684	3877	3968	7845
Total SANMATENGA		4823	4626	94492	7958	9455	1741	5618	5571	11190
Total région		8061	7805	15866	1365	1533	2898	9427	9338	18765
		2	7	9	9	0	9	1	7	8

Source : DREPPNEF CNR, 2023

Au niveau de l'effectif des enseignants, en 2022/2023 la région compte, 2.837 enseignants du public dont 1.490 hommes et 1.347 femmes. Au niveau du privé, on dénombre au cours de la même année scolaire, 559 enseignants dont 347 hommes et 212 femmes.

4.2. Enseignement post-primaire et secondaire

En 2022/2023, la région du Centre-Nord compte 38.156 élèves du post primaire (public et privée) dont 14438 garçons et 23718 filles. La province du Sanmatenga a le plus grand effectif (22.353 élèves) suivi du Bam et du Namentenga. Le tableau ci-après donne les effectifs des élèves dans les établissements publics et privés au post-primaire en 2022/2023.

Tableau 05.0 33: Effectifs scolaires publiques et privées au post-primaire en 2022/2023

REGION	PROVINCE	COMMUNE	PUBLIC			PRIVE			ENSEMBLE		
			GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL
CENTRE NORD	BAM	Bourzanga	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Guibaré	671	878	1549	0	0	0	671	878	1549
		Kongoussi	1685	2695	4380	596	1001	1597	2281	3696	5977
		Nasséré	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Rollo	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Rouko	244	482	726	0	0	0	244	482	726
		Sabcé	502	895	1397	47	41	88	549	936	1485
		Tikaré	515	769	1284	100	195	295	615	964	1579
		Zimtanga	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL BAM		3617	5719	9336	743	1237	1980	4360	6956	11316
	NAMENTENGA	Boala	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Boulsa	1189	1934	3123	266	538	804	1455	2472	3927
		Bouroum	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Dargo	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Nagbingou	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Tougouri	132	228	360	86	114	200	218	342	560
		Yalgo	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Zéguédéguin	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL NAMENTENGA		1321	2162	3483	352	652	1004	1673	2814	4487

Profil de la région du Centre-Nord

REGION	PROVINCE	COMMUNE	PUBLIC			PRIVE			ENSEMBLE		
			GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL
	SANMATENGA	Barsalogho	164	268	432	0	0	0	164	268	432
		Boussouma	1375	2521	3896	45	111	156	1420	2632	4052
		Dablo	0	0	0				0	0	0
		Kaya	2151	3648	5799	2400	3392	5792	4551	7040	11591
		Korsimoro	934	1795	2729	193	266	459	1127	2061	3188
		Mane	415	590	1005	0	0	0	415	590	1005
		Namissiguima	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pensa	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pibaoré	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pissila	352	564	916	41	102	143	393	666	1059
		Ziga	297	613	910	38	78	116	335	691	1026
		TOTAL SANMATENGA		5688	9999	15687	2717	3949	6666	8405	13948
	TOTAL REGION			10626	17880	28506	3812	5838	9650	14438	23718

Source : DREPS/CN,2024

Au niveau du secondaire, le nombre d'élèves de la région durant l'année scolaire 2022/2023 est de 11.958 élèves avec 5.732 garçons et 6.226 filles. Les effectifs au niveau des provinces montrent que le Sanmatenga a le plus grand effectif soit 7.371 élèves suivi respectivement du Bam avec 3.059 élèves et du Namentenga, 1.528 élèves. Le tableau suivant donne plus de détails sur les effectifs des élèves dans les établissements scolaires publics et privés en 2022/2023.

Tableau 05.0 34: Effectifs scolaires publiques et privées au secondaire en 2022/2023

REGION	PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
			Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
CENTRE NORD	BAM	BOUR-ZANGA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		GUIBARE	162	98	260				162	98	260
		KONGOUSSI	555	698	1253	395	556	951	950	1254	2204
		NASSERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		ROLLO	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		ROUKO	49	39	88				49	39	88
		SABCE	126	135	261	9	11	20	135	146	281
		TIKARE	117	86	203	14	9	23	131	95	226
		ZIMTANGA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total BAM		1009	1056	2065	418	576	994	1427	1632	3059
	NAMENTE NGA	BOALA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		BOULSA	600	583	1183	130	200	330	730	783	1513
		BOUROUM	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		DARGO	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		NAGBINGOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		TOUGOURI	0	0	0	12	3	15	12	3	15
		YALGO	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		ZEGUE-DEGUIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total NAMENTENGA		600	583	1183	142	203	345	742	786	1528
	SANMATE NGA	BARSALOGHO	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		BOUS-SOUMA	332	343	675	0	0	0	332	343	675
		DABLO	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		KAYA	1136	1046	2182	1525	1831	3356	2661	2877	5538
		KORSIMORO	279	332	611	130	85	215	409	417	826
		MANE	132	109	241				132	109	241
		NAMIS-SIGUIMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0

REGION	PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
			Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
		PENSA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		PIBAORE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		PISSILA	13	28	41	0	0	0	13	28	41
		ZIGA	9	23	32	7	11	18	16	34	50
		Total SANMATENGA	1901	1881	3782	1662	1927	3589	3563	3808	7371
	Total Région		3510	3520	7030	2222	2706	4928	5732	6226	11958

Source : DREPS/CNR,2024

Au niveau des indicateurs du post primaire, le TBA en classe de 6ème s'établit à 19,8%. Ce taux est de 23% pour les filles et de 16,5% pour les garçons. Pour ce qui est du TBS, il est de 18,5 % au niveau régional. Le TNS régional quant à lui, est de 10,7% avec un taux d'achèvement de 12,4%. Le tableau ci-après donne plus de détails sur ces différents taux.

Tableau 05.0 35: Statistiques sur les indicateurs au post primaire en 2022/2023

Région	Province	2022-2023											
		TBA 6è			TBS			TNS			TACH		
		F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G
Centre nord	BAM	26,6	19,6	23,2	25,6	17,0	21,5	14,5	10,5	12,6	15,6	10,0	12,9
	NAMENTENGA	9,4	7,3	8,4	9,7	6,1	7,9	5,7	3,9	4,8	6,7	3,8	5,3
	SANMATENGA	29,0	20,2	24,7	27,9	17,8	23,0	15,5	10,4	13,0	20,0	12,5	16,4
	Total	23,0	16,5	19,8	22,3	14,4	18,5	12,6	8,6	10,7	15,2	9,5	12,4

Source : DREPS/CN,2024

Pour ce qui concerne le secondaire, le TBA en classe de seconde pour l'année scolaire 2022/2023 est de 8,4%. Ce taux est de 8,8% pour les filles et 7,9% pour les garçons. Pour ce qui est du TBS au secondaire, il est de 9,2 % au niveau régional. Le TNS régional quant à lui, est de 2,6 % avec un taux d'achèvement de 8,5%. Le tableau suivant donne plus de détails sur ces différents taux.

Tableau 05.0 36: Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2022/2023

Région	Province	2022-2023											
		TBA 2nde			TBS			TNS			TACH		
		F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G
CENTRE NORD	BAM	9,7	8,4	9,1	9,3	9,2	9,3	3,1	2,9	3,0	7,1	8,6	7,8
	NAMENTENGA	3,7	3,5	3,6	4,2	4,5	4,3	0,9	1,1	1,0	3,8	3,3	3,6
	SANMATENGA	11,2	10,2	10,7	11,8	12,5	12,1	3,3	3,4	3,4	11,0	12,6	11,7
	TOTAL	8,8	7,9	8,4	9,1	9,4	9,2	2,6	2,6	2,6	8,0	9,0	8,5

Source : DREPS/CN,2024

Les statistiques des services de l'éducation montrent qu'en 2023, la région enregistrait 180 établissements du post-primaire, 06 établissements du secondaire et 02 établissements abritant à la fois des écoles d'enseignement du post-primaire et du secondaire soit un total de 188 établissements.

Ainsi, on dénombre 125 établissements post-primaires et du secondaires publics et 63 du privé. Le tableau suivant fait la situation des établissements post-primaire et secondaire de la région en 2022/2023.

Tableau 05.0 37: Situation des établissements post-primaire et secondaire en 2022/2023

Région	Province	Commune	Ensemble			TOTAL	Etablissements public	Etablissements privé
			Post- primaire	Secondaire	Post- primaire et secondaire			
CENTRE-NORD	BAM	Guibaré	8			8		
		Kongoussi	24		1	25		
		Rouko	3			3		
		Sabcé	8			8		
		Tikaré	9			9		
	Total BAM		52		1	53	36	17
	NAMEN- TENG	Boulsa	16	1		17		
		Tougouri	2			2		
	Total NAMENTENGA		18	1		19	12	07
	SANMA- TENG	Barsalogho	6			6		
		Boussouma	22	1		23		
		Kaya	49	4	1	54		
		Korsimoro	11			11		
		Mane	5			5		
		Pissila	9			9		
		Ziga	8			8		
	Total SANMATENGA		110	5	1	116	77	39
	Total CENTRE-NORD		180	6	2	188	125	63

Source : DGESS-MENAPLN, 2024

Au niveau des effectifs des enseignants du post-primaire et du secondaire, en 2022/2023 la région comptait 2036 enseignants dont 1574 hommes et 462 femmes. Le total des enseignants au public est de 1706 dont 1290 hommes et 416 femmes. Au niveau du privé, les effectifs donnent 330 enseignants dont 284 hommes et 46 femmes. Le tableau donne plus d'informations sur les effectifs des enseignants du post-primaire et du secondaire en 2022/2023.

Tableau 05.0 38: Situation des enseignants du post-primaire et du secondaire en 2022/2023

	Province	Commune	PUBLIC		
			H	F	T
	BAM	GUIBARE	59	16	75

Profil de la région du Centre-Nord

	Province	Commune	PUBLIC		
			H	F	T
CENTRE- NORD		KONGOUSSI	163	69	232
		ROUKO	30	8	38
		SABCE	47	16	63
		TIKARE	47	5	52
	Total BAM		346	114	460
	NAMENTENGA	BOULSA	253	50	303
		TOUGOURI	9	1	10
	Total NAMENTENGA		262	51	313
	SANMATENGA	BARSALOGHO	26	5	31
		BOUSSOUMA	170	58	228
		KAYA	294	118	412
		KORSIMORO	84	41	125
		MANE	43	11	54
		PISSILA	31	6	37
ZIGA		34	12	46	
Total SANMATENGA		682	251	933	
Total CENTRE-NORD			1290	416	1706
Région	Province	Commune	PRIVE		
			H	F	T
CENTRE- NORD	BAM	KONGOUSSI	63	14	77
		TIKARE	3	2	5
		Total BAM		66	16
	NAMENTENGA	BOULSA	24	2	26
		TOUGOURI	4	1	5
		Total NAMENTENGA		28	3
	SANMATENGA	BOUSSOUMA	2	2	4
		KAYA	161	23	184
		KORSIMORO	20	1	21
		PISSILA	3	1	4
		ZIGA	4		4
	Total SANMATENGA		190	27	217
Total CENTRE-NORD			284	46	330

	Province	Commune	PUBLIC		
			H	F	T
Total général			1574	462	2036

Source : DGESS-MENAPLN, 2024

4.3. Education non formelle

Les apprentissages dans le non formel se déroulent dans des espaces d'accueil appelés centres. En 2022/2023, la région comptait 200 centres d'alphabétisation.

Sur la période allant de 2018/2019 à 2022/2023, il ressort une diminution du nombre de centres dans toutes les provinces de la région. En effet, de 322 en 2018/2019, ils sont passés à 200 en 2022/2023. Cette diminution est consécutive à la baisse du nombre de centres fonctionnels due à l'insuffisance de financement et à l'impact de la crise sécuritaire.

Tableau 05.0 39: Evolution des infrastructures de l'éducation non formelle de 2018 à 2023

Entité	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Bam	72	42	37	39	36
Namentenga	142	114	136	90	84
Sanmatenga	108	97	86	100	80
Centre-Nord	322	211	222	229	200

Source : DREPPNEF/CN 2024

Pour ce qui est des apprenants, en 2023, la région comptait 9 584 inscrits dont 8 075 femmes et 1 509 hommes. Le tableau ci-après donne les détails sur l'effectifs des apprenants dans la région.

Tableau 05.0 40: Situation des apprenants par province dans la région en 2023

Province	Apprenants	2023		
		Total	Homme	Femme
BAM	Adultes	1 561	167	1 394
	Adolescents	133	67	66
	Total	1 694	234	1 460
NAMENTENGA	Adultes	2 781	449	2 332
	Adolescents	1 043	382	661
	Total	3 824	831	2 993
SANMATENGA	Adultes	3 627	299	3 328
	Adolescents	439	145	294
	Total	4 066	444	3 622
Total Régional	Adultes	7969	915	7054
	Adolescents	1615	594	1021
	Total	9584	1509	8075

Source : DGESS/MENAPLN, 2024

Quant au personnel d'encadrement des apprenants, en 2023, ils étaient au nombre 305 personnes dont 159 hommes et 146 femmes. La situation par province est résumée dans le tableau suivant.

Tableau 05.0 41: Situation du personnel d'encadrement par province en 2023

REGION	PROVINCE	HOMME	FEMME	TOTAL
CENTRE-NORD	BAM	27	33	60
	NAMENTENGA	65	50	115
	SANMATENGA	67	63	130
Total CENTRE-NORD		159	146	305

Source : DGES/MENAPLN, 2024

En 2021/2022, au niveau des centres pour adultes, le taux de réussite est de 98,5%. Ce taux qui dénote d'une bonne qualité des apprentissages est resté quasiment le même entre 2018 et 2022. Le taux d'abandon est de 1%. Ce taux est légèrement en hausse par rapport à 2021 ainsi qu'à 2018. Quant au taux de déperdition, il varie en dents de scies sans atteindre un pic de 2,5% durant les cinq (05) dernières années.

Au niveau des adolescents, le taux de réussite en 2022 est de 98,3%. Cet indicateur justifie également une bonne qualité des apprentissages à ce niveau. Cependant, la courbe d'évolution de ce taux depuis 2018 laisse apercevoir une chute en 2020. Comparativement aux adultes, on note un taux de déperdition relativement élevé chez les adolescents. Il en est de même pour l'évolution du taux d'abandon qui excepté en 2022 est resté supérieur à celui des adultes durant la même période.

Tableau 05.0 42: Evolution des taux de réussite d'abandon et de déperdition de 2018 à 2022

Années	Adultes			Adolescents		
	Réussite	Abandon	Déperdition	Réussite	Abandon	Déperdition
2018	97,8	0,4	2,3	95,3	6,8	11,1
2019	9,1	0,4	1,3	96,7	2,3	5,6
2020	99,4	0,2	0,8	82,5	2,0	20,2
2021	99,0	0,5	1,5	94,9	2,5	7,4
2022	98,5	1,0	2,1	98,3	0,0	3,4

Source : DREPPNF-CNR, Annuaire statistique régional 2022

4.4. Enseignement supérieur

Le Centre-Nord dispose au total une (01) université publique et deux (02) universités privées toutes localisées à Kaya, chef-lieu de la région comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 05.0 43: Répartition des institutions d'enseignement supérieur et de recherche en 2022/2023

Région	Commune	Universités publiques	Universités privées	Grandes écoles/instituts publics	Grandes écoles/instituts privés	Total général
CENTRE-NORD	Kaya	01	02	00	00	03

Source : DGEES/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

La région dénombre pour l'année académique 2022/2023, 1447 étudiants repartis entre les deux (02) universités. Le tableau suivant indique la répartition des effectifs des élèves par sexe et par type d'université.

Tableau 05.0 44: Répartition des étudiants en 2022/2023 par sexe et par type d'université

Commune	Universités publiques	Universités privées	Grandes écoles/instituts publics	Grandes écoles/instituts privés	Total général

	F	G	F	G	F	G	F	G	
Kaya	334	819	218	76	0	0	0	0	1447

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique annuelle 2022/2023

4.5. Formation professionnelle

En matière de formation professionnelle, la région dispose de 29 centres équipés répondant aux exigences du cahier des charges portant ouverture et fonctionnement des centres. La province a le plus grand nombre de centres de formation professionnelle (17). En 2018, le nombre de centres était de 23 soit une évolution de six (06) centres entre 2018 et 2023 comme le présente le tableau suivant.

Tableau 05.0 45: Evolution des centres d'apprentissage de 2018 à 2023

LOCALITE	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bam	5	5	5	5	5	5
Namentenga	5	5	6	6	7	7
Sanmatenga	13	13	15	16	17	17
Centre-Nord	23	23	26	27	29	29

Source : DRJFPE-CN, 2024

Les centres d'apprentissage de la région offrent des formations en tissage, couture, savonnerie, teinture, poterie, alphabétisation, coiffure, fabrication de soubala, vannerie, maroquinerie, broderie, misola, agriculture et élevage. En plus des centres d'apprentissage créés par l'Etat et ses partenaires, il y a également des centres promus par des privés. Ces centres offrent des formations professionnelles dans le domaine tertiaire, industriel, agro-sylvo-pastoral et du BTP.

SANTE

5.1. Les infrastructures sanitaires

La région du Centre-Nord comptait en 2023, un (01) Centre Hospitalier Régional (CHR), trois (03) Centres Médicaux avec Antenne Chirurgicale (CMA), neuf (09) Centres Médicaux (CM) et cent soixante-dix-sept (177) Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) dont cent dix-huit (118) remplissant les normes. Ces infrastructures sanitaires sont organisées autour de six (06) districts sanitaires que sont : Kaya, Barsalogho, Kongoussi, Boulsa, Boussouma et Tougouri. On compte également six (06) dispensaires isolés et quatorze (14) officines pharmaceutiques et quarante-huit (48) dépôts MEG. En plus de ces infrastructures, elle dispose de deux (02) Offices de Santé des Travailleurs (OST), de centres de rééducation, etc. Le tableau ci-dessous donne la situation des infrastructures sanitaires dans la région du Centre-Nord.

Tableau 05.0 46: Situation des infrastructures sanitaires dans la région du Centre-Nord en 2023

Entités territoriales	Désignation										
	CHU	CHR	CMA	CM	CSPS	CSPS remplissant les normes en personnel	Maternités isolées	Dispensaires isolés	Autres formations sanitaires	Officines pharmaceutiques	Dépôts MEG
DS Barsalogho	0	0	1	0	13	0	0	1	0	0	4
DS Boulsa	0	0	1	0	23	23	0	1	0	2	11
DS Boussouma	0	0	0	3	28	18	0	1	0	2	7
DS Kaya	0	1	0	1	46	37	0	3	4	6	11
DS Kongoussi	0	0	1	3	43	18	0	0	2	3	10
DS Tougouri	0	0	0	2	24	22	0	0	0	1	5
Centre-Nord	0	1	3	9	177	118	0	6	6	14	48
Burkina Faso	6	9	46	116	2233	72.5	4	49	213	313	830

Source : Annuaire statistique 2023/ Ministère de la Santé

En matière d'accès, il faut relever que les populations parcourent toujours de longues distances pour accéder aux formations sanitaires. En 2022, environ 21,9% parcouraient une distance d'au moins 10 km pour accéder à la formation sanitaire la plus proche, soit une amélioration de 1,5 point de pourcentage par rapport à l'année 2021.

La légère baisse de l'accès physique aux formations sanitaires est essentiellement imputable à leur fermeture en raison de l'insécurité. En effet, les fortes proportions de population parcourant au moins 10 km sont recensées au niveau des districts sanitaires à fort défi sécuritaire, en l'occurrence Barsalogo avec 36,8 % et Tougouri avec 36,7 % (MSHP, 2022).

Le ratio habitants/CSPS était de 10 855 en 2022 (Norme OMS, 1 CSPS pour 5.000 à 10.000 habitants). Le Rayon Moyen d'Action Théorique (RMAT) est passé de 6,2 Km en 2016 à 6,1 en 2020 pour s'établir à 5,4Km en 2022, correspondant à la moyenne nationale (5,4). L'éloignement des formations sanitaires (FS) des populations est renchéri par l'impraticabilité des voies en saison hivernale, toute chose qui complique l'accès. A cela s'ajoute l'insécurité dans certaines localités et le faible équipement des formations sanitaires existantes.

5.2. Le personnel soignant

La région sanitaire dispose de l'ensemble des corps de métier de la santé. Cependant elle connaît un(e) manque/insuffisance de certains spécialistes, notamment en dermatologie, chirurgien-dentiste, gastro-entérologue, cardiologue, etc. En 2023, le Centre-Nord comptait cent huit (108) médecins, deux (02) chirurgiens-dentistes et dix (10) pharmaciens. Le tableau suivant donne plus de détails sur les effectifs des emplois de la santé dans la région.

Tableau 05.0 47: Situation du personnel de santé en 2023

Désignation												
Entités territoriales	Méd.	Chirurien /dentistes	IDE	SF/ME	IB	Pharm.	PEP	AAB et matrone.	AIS	Techniciens (labo et radio)	Personnel administratif d'appui	
CHR	50	2	118	48	1	4	4	0	0	20	GHS7	AHSS6
DS Barsalogo	7	0	40	15	6	1	0	6	8	6	0	0
DS Boulsa	13	0	55	27	2	0	1	16	11	6	2	1
DS Boussouma	5	0	67	49	4	0	0	10	20	4	4	1
DS Kaya	5	0	104	90	7	1	1	21	35	3	2	1
DS Kongoussi	15	0	69	43	11	2	1	17	29	5	3	2
DS Tougouri	8	0	31	22	3	1	0	7	6	5	1	1
Centre-Nord	108	2	490	296	35	10	7	77	109	54	22	13
Burkina Faso	2318	55	7393	4800	1325	317	156	1148	2313	1029	415	253

Source : Annuaire statistique MS,2023

5.3. La fréquentation des formations sanitaires

Les données sur la fréquentation des formations sanitaires montrent que les centres de santé du district de Kaya sont les plus fréquentés suivis de ceux du district sanitaire de Kongoussi, puis de Boulsa. Les

Profil de la région du Centre-Nord

maladies les plus fréquentes et les plus mortelles sont le paludisme, la diarrhée, les infections respiratoires aiguës sévères et la rougeole. Cependant, le paludisme reste de loin la principale cause de consultation dans les formations sanitaires de la région en toute période de l'année. Le tableau suivant donne les statistiques des fréquentations des formations sanitaires en 2020 dans la région.

Tableau 05.0 48: Statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires en 2023

Intitulé	CHR	DS Barsalogho	DS Boulsa	DS Boussouma	DS Kaya	DS Kongoussi	DS Tougouri	Centre- Nord	Burkina Faso
Nouveaux consultants	24744	71999	174967	291482	797357	472390	157566	2010505	25629313
NC de moins de cinq (05) ans	3865	26612	81182	117437	298306	170028	76056	773516	8799553
NC de 5-14 ans	2025	16224	36208	62896	162803	91729	27683	399568	5164188
NC de 15 ans et plus	18854	29163	77577	111149	336248	210633	53797	837421	11665572
Nombre de décès	1309	35	240	46	60	487	87	955	11724
Journées d'hospitalisation	69623	4187	11003	NA	NA	19874	NA	104687	1872504
Examens de laboratoire	11542 7	6349	21417	12794	35816	84155	5010	280968	4711789
Résultats positifs (anormal)	12742	991	1823	1101	5318	7210	1343	30528	758965
Test de VIH	1267	237	1722	4748	3263	4148	444	15829	178270
VIH confirmé	77	4	25	71	38	29	23	267	5606
Accouchements assistés	4202	1756	7651	9981	20426	14038	4759	62813	835271
Femmes vue en consultation	305	8432	27928	47675	95485	53576	26891	260292	3394748

Source : MSHP Annuaire statistique DRS, 2023

L'analyse des couvertures vaccinales montre qu'elles sont faibles dans les districts de Tougouri et de Barsalogho. Cette faible couverture vaccinale dans ces deux (02) districts a favorisé l'émergence d'épidémies telles que celles d'ictères fébriles et de rougeole dans le district sanitaire de Barsalogho. Ce district a fait l'objet d'une campagne de riposte réactive avec l'appui de différents partenaires (MSF, OMS) qui a permis de l'enrayer. La situation des taux de couverture vaccinale est donnée le tableau ci-après.

Tableau 05.0 49: Taux de couverture vaccinale en 2023

Entités territoriales	Tx prév. SIDA	Taux de couverture vaccinale								Ratio hb/ CSPPS	Taux util. méth. contr.	Prév. insuf. pond.
		BCG	DTPC3	VAR	VAA	VAT (Td)2 et +	VPO3	Rougeole	Fièvre jaune			
CHR	ND	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	ND
DS Barsalogho	ND	33.1	26.5	28.7	27.5	18,5	23.1	28.7	27.5	15413	10.3	ND
DS Boulsa	ND	68.6	72.2	69.3	69.4	52,9	72.4	69.3	69.4	10771	17.0	ND
DS Bousouma	ND	111.3	116.1	116.6	117.5	113,8	115.8	116.6	117.5	7538	42.6	ND
DS Kaya	ND	112.8	112.3	112.4	110.5	84,1	108.2	112.4	110.5	10614	38.5	ND
DS Kon-goussi	ND	61.6	54.5	56.7	56.1	48,8	54.8	56.7	56.1	11810	20.0	ND
DS Tougouri	ND	59.0	40.6	39.8	41.1	39,4	40.2	39.8	41.1	12287	18.8	ND
Centre-Nord	0,5	77.7	73.3	73.7	73.2	61,1	71.9	73.7	73.2	10984	25.9	ND
Burkina Faso	0,7	101.3	94.0	93.7	93.6	86,1	92.9	93.7	93.6	9526	23.4	ND

Source : DRS/MS-Annuaire statistique, 2023

VI. ECONOMIE

L'économie de la région du Centre-Nord se caractérise par une prédominance du secteur primaire, dont les principaux domaines sont ceux du développement rural. L'agriculture et l'élevage emploient le plus grand nombre d'actifs de la population régionale, soit plus de 80 % des habitants. L'analyse de l'économie régionale traitera d'une part de sa situation macro-économique et présentera ses principaux secteurs d'activité d'autre part.

6.1. Situation macro-économique

De 2019 à 2023, les recettes des communes rurales et urbaines se sont chiffrées à près de 51 946,21 millions FCFA, soit une moyenne annuelle de 10 389,24 millions FCFA. Ces recettes ont connu une évolution en dents de scie oscillant entre 11 et 8 millions de FCFA au cours de la période le plus faible niveau (8 214 336 807 FCFA) étant enregistré en 2022 et le plus fort niveau en 2023 soit 11 334 061 381 FCFA.

Quant aux dépenses, elles se sont pointées à 40 780,77 millions FCFA, soit une moyenne annuelle de 8 156,15 millions FCFA. A l'opposé des recettes, elles ont enregistré une progression constante au cours des trois premières années avant de chuter en 2022 pour remonter en 2023. Le pic a été enregistré en 2021 avec 10 031,074 millions de FCFA et la moyenne des cinq dernières années s'établit à 8 156,14 millions de FCFA comme l'illustre le tableau suivant. Les recettes des communes comprennent entre autres les recettes propres constituées majoritairement d'impôts locaux. Les dépenses de fonctionnement occupent la plus grande part de l'ensemble des dépenses au sein des communes.

Tableau 05.0 50: Situation des recettes et des dépenses par type de CT en 2023

Désignation	Conseil régional	Communes rurales	Communes urbaines	Totales
Recettes totales en 2019	733 973 147	7 860 837 017	3 244 736 156	11 839 546 320
Dépenses totales en 2019	281 110 978	3 914 250 848	1 475 354 294	5 670 716 120
Recettes totales en 2020	993 999 768	7 358 830 633	2 144 626 534	10 497 456 935
Dépenses totales en 2020	919 991 073	7 637 518 075	2 191 184 677	10 748 693 825
Recettes totales en 2021	1 030 452 110	9 306 944 027	2 481 839 854	12 819 235 991
Dépenses totales en 2021	1 031 464 400	8 062 910 585	1 968 163 457	11 062 538 442
Recettes totales en 2022	283 963 534	7 033 145 890	1 181 190 917	8 498 300 341
Dépenses totales en 2022	432 784 010	5 410 459 346	1 085 384 100	6 928 627 456
Recettes totales en 2023	1 262 069 836	9 308 234 513	2 025 826 868	12 596 131 217
Dépenses totales en 2023	749 772 986	7 081 456 746	1 954 088 392	9 785 318 124

Source : Trésorerie Régionale du Centre Nord, 2024.

Lorsqu'on considère l'évolution des dépenses par collectivité territoriales, on s'aperçoit que l'évolution se fait en dents de scie aussi bien pour une collectivité sur plusieurs années qu'entre différentes collectivités. Le tableau suivant donne l'évolution de ces dépenses de 2019 à 2023.

Tableau 05.0 51: Evolution des dépenses des CT de 2019 à 2023

Provinces	Communes	Rubriques	2019	2020	2021	2022	2023
BAM	Bourzanga	Investissement	33 982 119	24 371 449	98 225 794	32 472 488	21 998 900
		Fonctionnement	80 830 967	30 859 763	30 859 763	163 352 215	33 745 125
	Guibaré	Investissement	154 343 709	169 529 911	307 296 195	163 890 153	569 896 265
		Fonctionnement	83 618 139	26 628 344	26 628 344	42 687 583	148 535 074
	Kongoussi	Investissement	177 880 119	286 713 543	312 149 986	157 954 853	175 385 749
		Fonctionnement	262 685 422	219 796 674	129 369 523	290 482 642	339 748 698
	Nasseré	Investissement	59 155 639	185 617 761	252 630 820	20 323 272	47 738 945
		Fonctionnement	70 752 957	25 845 640	25 845 640	65 772 893	32 951 618
	Rollo	Investissement	40 770 565	42 659 789	157 676 335	35 966 957	26 117 761
		Fonctionnement	74 778 825	27 100 958	27 100 958	95 673 838	46 375 680
	Rouko	Investissement	3 085 802	97 886 570	132 749 044	76 058 574	100 972 644
		Fonctionnement	60 164 393	12 844 182	12 844 182	16 263 469	54 133 117
	Sabcé	Investissement	455 691 307	2 302 301 795	939 808 921	1 952 792 136	1 425 005 228
		Fonctionnement	422 312 247	84 741 587	84 741 587	378 443 702	196 990 455
	Tikaré	Investissement	38 587 422	120 808 834	121 808 530	60 356 103	33 245 342
		Fonctionnement	64 908 315	23 740 687	15 246 390	57 315 004	153 922 039
	Zimtanga	Investissement	103 980 948	56 174 772	250 078 976	37 741 021	57 573 075
		Fonctionnement	72 971 523	22 169 365	22 169 365	79 922 383	72 443 873
	Total BAM		2 260 500 418	3 759 791 624	2 947 230 353	3 727 469 286	3 536 779 588
NAMENTENGA	Boala	Investissement	19 799 400	46 750 880	139 782 664	900 000	12 622 285

Profil de la région du Centre-Nord

Provinces	Communes	Rubriques	2019	2020	2021	2022	2023
	Boulsa	Fonctionnement	39 234 480	43 093 444	43 093 444	26 556 790	38 987 442
		Investissement	164 881 849	85 574 773	158 465 601	133 352 692	91 635 724
	Bouroum	Fonctionnement	103 508 032	65 680 936	65 680 936	129 865 556	271 589 053
		Investissement	15 519 000	208 695 592	118 978 193	37 454 660	23 300 000
	Dargo	Fonctionnement	65 012 071	79 897 922	79 897 922	29 055 919	40 004 130
		Investissement	7 495 000	98 896 125	99 790 847	6 000 000	20 048 200
	Nagbingou	Fonctionnement	31 284 451	67 267 670	67 267 670	51 869 157	54 844 671
		Investissement	44 042 587	63 739 079	38 821 597	41 951 200	14 580 000
	Tougouri	Fonctionnement	40 045 765	10 553 925	10 553 925	20 803 376	29 857 790
		Investissement	85 548 852	247 057 081	78 921 075	-	14 580 000
	Yalgo	Fonctionnement	166 100 657	33 917 838	33 917 838	35 981 916	29 857 790
		Investissement	128 206 047	266 638 513	929 361 332	60 904 388	599 876 689
	Zéguédeguine	Fonctionnement	70 754 075	74 711 194	74 711 194	273 948 335	326 653 782
		Investissement	5 375 000	68 927 450	118 060 018	36 842 320	40 986 528
	Total Namentenga		32 481 666	36 197 596	36 197 596	34 811 159	45 246 619
SANMENTENGA	Barsalogo	Fonctionnement	1 019 288 932	1 497 600 018	2 093 501 852	920 297 468	1 654 670 703
		Investissement	76 655 618	53 213 545	-	-	154 904 740
	Boussouma	Fonctionnement	191 800 613	28 949 798	28 949 798	79 679 989	148 505 985
		Investissement	163 097 609	90 141 525	363 230 147	18 929 908	221 690 075
		Fonctionnement	174 792 803	67 029 001	67 029 001	137 515 121	401 070 748

Profil de la région du Centre-Nord

Provinces	Communes	Rubriques	2019	2020	2021	2022	2023
	Dablo	Investissement	163 097 609	18 720 000	53 884 500	6 500 000	20 597 000
		Fonctionnement	70 322 436	24 782 836	24 782 836	33 880 914	156 733 946
	Kaya	Investissement	200 255 404	465 399 678	314 308 722	131 906 905	186 072 720
		Fonctionnement	634 857 868	13 482 655	13 482 655	241 821 452	889 656 448
	Korsimoro	Investissement	15 384 350	214 382 802	315 729 072	56 354 669	145 349 429
		Fonctionnement	109 470 019	80 768 527	80 768 527	106 169 874	124 349 490
	Mané	Investissement	16 166 016	227 320 489	178 190 106	401 558 442	410 969 654
		Fonctionnement	45 692 980	42 451 072	42 451 072	176 741 957	89 613 707
	Namissiguima	Investissement	35 120 613	42 529 520	41 208 813	9 780 000	66 877 700
		Fonctionnement	43 406 475	19 054 205	19 054 205	17 514 619	63 340 249
	Pensa	Investissement	21 681 726	22 480 000	168 358 178	-	36 655 000
		Fonctionnement	84 908 678	48 936 329	48 936 329	17 491 322	76 611 337
	Pibaoré	Investissement	64 927 306	104 968 475	-	92 293 717	141 358 705
		Fonctionnement	73 128 970	25 111 550	46 695 399	85 370 877	101 797 023
	Pissila	Investissement	79 406 245	158 609 718	117 431 727	2 500 000	57 149 500
		Fonctionnement	140 814 578	58 991 320	58 991 320	125 146 702	225 902 970
	Ziga	Investissement	79 465 695	58 463 631	173 809 474	34 708 163	45 845 802
		Fonctionnement	166 100 657	31 551 330	31 551 330	72 212 061	66 657 503
	Conseil Régional	Investissement	85 548 852	757 720 973	825 150 737	341 126 658	602 711 770
		Fonctionnement	166 100 657	78 476 698	194 856 622	114 799 243	147 061 216

Profil de la région du Centre-Nord

Provinces	Communes	Rubriques	2019	2020	2021	2022	2023
	Total Sanmatenga		2 902 203 777	2 733 535 677	3 208 850 570	2 304 002 593	4 581 482 717

Source : Trésorerie Régionale du Centre Nord,2024.

A l'instar des dépenses, l'évolution des recettes et des dépenses par collectivité territoriale se fait en dents de scie aussi bien pour une collectivité sur plusieurs années qu'entre différentes collectivités.

En rappel, les recettes sont constituées des recettes de fonctionnement et recettes d'investissement et les dépenses aussi sont constituées des dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement. Le tableau suivant donne l'évolution de ces recettes (recettes de fonctionnement et recettes d'investissement) et des dépenses (dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement) de 2021 à 2023.

Tableau 05.0 52: Evolution des recettes et dépenses des communes de la région de 2021 à 2023 (en millions de FCFA)

Collectivités Territoriales		2021						2022						2023					
		Recettes ®			Dépenses (D)			Recettes ®			Dépenses (D)			Recettes ®			Dépenses (D)		
Provinces	Communes	F	I		F	I		F	I		F	I		F	I		F	I	
BAM	Bourzanga	145 805 404	141 154 331		30 859 763	98 225 794		140 890 522	12 649 931		163 352 215	32 472 488		91 347 871	94 345 622		33 745 125	21 998 900	
	Guibaré	209 843 068	542 332 590		26 628 344	307 296 195		106 279 147	-		42 687 583	163 890 153		233 574 602	381 370 716		148 535 074	569 896 265	
	Kongoussi	397 572 880	191 618 780		129 369 523	312 149 986		378 368 243	18 581 378		290 482 642	157 954 853		371 559 988	270 370 480		339 748 698	175 385 749	
	Nasséré	63 739 865	207 778 718		25 845 640	252 630 820		58 417 453	16 911 638		65 772 893	20 323 272		48 120 158	82 150 793		32 951 618	47 738 945	
	Rollo	119 050 452	143 429 881		27 100 958	157 676 335		99 591 845	7 248 660		95 673 838	35 966 957		92 500 352	87 766 551		46 375 680	26 117 761	
	Rouko	59 623 474	271 913 668		12 844 182	132 749 044		61 213 409	19 229 862		16 263 469	76 058 574		65 363 407	72 525 612		54 133 117	100 972 644	
	Sabcé	1 621 069 184	541 700 503		84 741 587	939 808 921		2 245 864 415	12 915 496		378 443 702	1 952 792 136		1 829 460 742	433 483 545		196 990 455	1 425 005 228	
	Tikaré	138 084 900	132 460 751		15 246 390	121 808 530		94 291 287	53 000 000		57 315 004	60 356 103		130 533 652	81 964 282		153 922 039	33 245 342	
	Zimtanga	138 084 900	132 460 751		22 169 365	250 078 976		81 353 628	7 039 715		79 922 383	37 741 021		61 561 506	86 685 857		72 443 873	57 573 075	
	Total Bam	2 892 874 127	2 304 849 973		374 805 752	2 572 424 601		3 266 269 949	147 576 680		1 189 913 729	2 537 555 557		2 924 022 278	1 590 663 458		1 078 845 679	2 457 933 909	
NAMENT ENGA	Boala	88 751 003	103 583 702		43 093 444	139 782 664		80 201 772	11 476 511		26 556 790	900 000		77 429 463	87 435 056		38 987 442	12 622 285	
	Boulsa	315 503 373	119 348 924		65 680 936	158 465 601		282 086 939	42 095 513		129 865 556	133 352 692		193 097 000	99 655 513		271 589 053	91 635 724	

Profil de la région du Centre-Nord

Collectivités Territoriales		2021				2022				2023			
		Recettes ®		Dépenses (D)		Recettes ®		Dépenses (D)		Recettes ®		Dépenses (D)	
	Bouroum	118 967 074	20 795 808	79 897 922	118 978 193	47 222 679	12 016 247	29 055 919	37 454 660	123 179 717	93 573 757	40 004 130	23 300 000
	Dargo	115 535 186	9 339 210	67 267 670	99 790 847	102 599 012	12 027 620	51 869 157	6 000 000	95 306 958	142 521 091	54 844 671	20 048 200
	Nagbingou	54 496 092	62 455 721	10 553 925	38 821 597	630 971 296	11 077 444	20 803 376	41 951 200	57 533 717	130 359 105	29 857 790	14 580 000
	Tougouri	221 684 113	228 533 668	33 917 838	78 921 075	64 510 404	37 313 399	35 981 916	-	184 437 939	149 514 287	29 857 790	14 580 000
	Yalgo	280 221 836	69 260 004	74 711 194	929 361 332	622 708 490	11 077 444	273 948 335	60 904 388	569 483 315	135 365 305	326 653 782	599 876 689
	Zéguédégui n	74 533 608	95 128 253	36 197 596	118 060 018	75 134 089	77 816 417	34 811 159	36 842 320	68 883 652	90 384 647	45 246 619	40 986 528
	Total Namentenga	1 269 692 285	708 445 290	411 320 525	1 682 181 327	1 905 434 681	214 900 595	602 892 208	317 405 260	1 369 351 761	928 808 761	837 041 277	817 629 426
SANMAT ENGA	Barsalogho	220 212 345	124 225 450	28 949 798	-	219 667 280	105 734 342	79 679 989	-	186 848 792	107 532 718	148 505 985	154 904 740
	Boussouma	320 612 146	140 434 512	67 029 001	363 230 147	323 570 587	35 808 347	137 515 121	18 929 908	330 692 656	272 152 393	401 070 748	221 690 075
	Dablo	87 338 369	96 239 147	24 782 836	53 884 500	75 772 754	5 459 755	33 880 914	6 500 000	73 305 177	119 607 057	156 733 946	20 597 000
	Kaya	866 119 166	302 434 747	13 482 655	314 308 722	424 250 497	35 808 347	241 821 452	131 906 905	829 636 523	261 507 364	889 656 448	186 072 720
	Korsimoro	239 640 065	137 641 225	80 768 527	315 729 072	229 439 891	152 551 135	106 169 874	56 354 669	224 830 592	330 218 342	124 349 490	145 349 429

Profil de la région du Centre-Nord

Collectivités Territoriales		2021				2022				2023			
		Recettes ®		Dépenses (D)		Recettes ®		Dépenses (D)		Recettes ®		Dépenses (D)	
	Mané	267 758 784	537 989 851	42 451 072	178 190 106	162 165 382	38 807 707	176 741 957	401 558 442	292 646 619	380 701 522	89 613 707	410 969 654
	Namissigui ma	70 678 873	3 230 055	19 054 205	41 208 813	39 602 712	32 905 389	17 514 619	9 780 000	43 144 891	83 479 758	63 340 249	66 877 700
	Pensa	86 619 423	55 394 482	48 936 329	168 358 178	88 732 107	38 303 739	17 491 322	-	86 627 489	91 891 328	76 611 337	36 655 000
	Pibaoré	81 986 264	108 763 629	46 695 399	-	88 845 473	23 216 060	85 370 877	92 293 717	120 249 914	87 805 811	101 797 023	141 358 705
	Pissila	345 672 830	155 137 991	58 991 320	117 431 727	304 024 116	25 670 869	125 146 702	2 500 000	252 306 459	117 113 652	225 902 970	57 149 500
	Ziga	106 891 916	97 697 501	31 551 330	173 809 474	87 830 813	68 587 094	72 212 061	34 708 163	110 676 934	118 239 132	66 657 503	45 845 802
	Conseil Régional	239 203 112	813 630 943	194 856 622	825 150 737	173 641 670	110 321 864	114 799 243	341 126 658	306 672 415	955 397 421	147 061 216	602 711 770
	Total Sanmateng a	2 932 733 293	2 572 819 533	657 549 094	2 551 301 476	2 217 543 282	673 174 648	1 208 344 131	1 095 658 462	2 857 638 461	2 925 646 498	2 491 300 622	2 090 182 095
Centre Nord		7 095 299 705	5 586 114 796	1 443 675 371	6 805 907 404	7 389 247 912	1 035 651 923	3 001 150 068	3 950 619 279	7 151 012 500	5 445 118 717	4 407 187 578	5 365 745 430

Source : Trésorerie Régionale du Centre Nord,2024

6.2. Principaux secteurs d'activités

Les secteurs d'activités analysés concernent l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse, l'industrie, les mines et l'artisanat, le commerce, les institutions financières, le tourisme et l'hôtellerie, le transport. Cette analyse fait ressortir l'état des lieux de ces secteurs en termes de diagnostics mais aussi de perspectives et de potentialités.

6.2.1. Agriculture

Principales spéculations

La région du Centre-Nord est essentiellement une région agro-pastorale. Cette activité occupe plus de 80% de la population active.

Le potentiel exploitable de la région a été estimé depuis 1990 à 749 973 hectares (ha), soit 132 937 ha pour la province du Bam, 380 062 ha pour le Namentenga et 236 974 pour le Sanmatenga. En 2023, les superficies cultivées pour la production céréalière de l'ensemble de la région ont été estimées à 328 178hectares.

Les principales spéculations exploitées dans la région sont le mil, le sorgho blanc, le sorgho rouge, le maïs et le riz. En termes de volume de production, le sorgho blanc est loin devant les autres, soit près de 71,94% de l'ensemble de la production en 2022/2023. Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la production céréalière en tonnes de 2018/2019 à 2022/2023 par province.

Tableau 05.0 53: Evolution de la production céréalière définitive en tonne de 2016/2017 à 2022/2023

Année	Rég/prov	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Céréales
2018/19	Centre-Nord	92 669	12 671	13 012	-	177 967	5 513	301 832
	Bam	23 290	2 434	2 228	-	45 260	-	73 212
	Namentenga	23 885	3 104	4 772	-	44 296	2 161	78 218
	Sanmatenga	45 494	7 133	6 012	-	88 411	3 352	150 402
2019/20	Centre-Nord	74 069	13 924	12 958	-	167 302	941	269 195
	Bam	22 230	2 495	2 283	-	49 166	-	76 175
	Namentenga	24 078	4 052	4 776	-	36 447	138	69 492
	Sanmatenga	27 761	7 377	5 899	-	81 689	803	123 528
2020/21	Centre-Nord	89 862	17 008	15 675	-	245 416	3 936	371 897
	Bam	13 699	3 726	3 824	-	58 773	213	80 235
	Namentenga	27 248	5 605	5 971	-	48 282	1 425	88 532
	Sanmatenga	48 915	7 677	5 879	-	138 361	2 298	203 130
2021/2022	Centre-Nord	39 402,12	10 380,34	14 273,66	-	146 998,49	2 829,33	213 883,95
	Bam	4 107,77	1 234,80	3147,69	-	31654,78	181,146	40 326,20
	Namentenga	10 830,62	3 032,96	5 232,53	-	27 349,71	725,91	47 171,72
	Sanmatenga	24 463,72	6 112,58	5 893,44	-	87 994,00	1 922,27	126 386,02
2022/2023	Centre-Nord	51 748,81	9 395,79	17 344,99	-	213 731,71	4 846,67	297 067,98
	Bam	9 161,94	2 047,75	2 677,07	-	43 467,71	408,68	57 763,15
	Namentenga	16 158,49	1 626,04	7 356,85	-	35 366,32	265,10	60 772,79
	Sanmatenga	26 428,38	5 722,00	7 311,08	-	134 897,68	4 172,90	178 532,04

Source : DRARAH CNR, 2024

En plus de ces principales cultures vivrières, d'autres sont pratiquées dans la région comme l'indique le tableau suivant. On note cependant la non disponibilité de données concernant certaines cultures notamment l'igname et la patate.

Tableau 05.0 54: Evolution des autres cultures vivrières par province de 2018/19 à 2022/23

Année	Rég/prov	Niébé	Voandzou	Autres cultures vivrières
2018/19	Centre-Nord	112 146	5 716	117 862
	Bam	21 277	1 038	22 315
	Namentenga	22 970	531	23 501
	Sanmatenga	67 899	4 147	72 046
2019/20	Centre-Nord	114 453	3 868	118 321
	Bam	22 354	625	22 978
	Namentenga	27 664	909	28 573
	Sanmatenga	64 435	2 334	66 769
2020/21	Centre-Nord	106 719	6 028	112 747
	Bam	22 181	331	22 512
	Namentenga	18 618	403	19 021
	Sanmatenga	65 920	5 294	71 214
2021/2022	Centre-Nord	55 965	3 772	59 737
	Bam	12 237	87	12 324
	Namentenga	9 153	835	9 988
	Sanmatenga	34 575	2 850	37 424
2022/2023	Centre-Nord	100 389	5 492	106 005,89
	Bam	22 192,96	80,22	22 273,18
	Namentenga	13 618,84	896,82	14 640,70
	Sanmatenga	64 576,75	4 515,26	69 092,00

Source : DGESS-agriculture, 2023

Le taux de couverture céréalière a évolué en dents de scie entre la campagne agricole 2015/2016 et celle de 2022/2023. Il a atteint son plus bas niveau en 2017/2018 avec 41% et son plus haut niveau en 2020/2021 avec 83%. La région est ainsi structurellement déficitaire étant donné que ce taux n'a jamais atteint 100% comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 05.0 55: Evolution du taux de couverture céréalière (en tonne) de 2016/2017 à 2022/2023

Année	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Bam	57	63	41	82	69	81	35	49
Namentenga	53	52	52	72	62	67	59	81
Sanmatenga	41	35	35	77	62	86	37	43
Centre-Nord	50	46	41	77	64	83	43,7	72,3

Source : DGESS-Agriculture, 2023

Profil de la région du Centre-Nord

Le taux de couverture céréalière de la région en 2019/2020 était de 64% avec une couverture nationale de 104%. Pour la période agricole 2022/2023, on note une nette évolution à 72% avec une couverture céréalière nationale 98% comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 05.0 56: Bilan céréalier 2022/2023

ENTITE	Population au 30/04/2021	Besoins en tonne (190 Kg/tête/a)	Production (Mill, Sorgho, Maïs, Fonio)	Production (Riz)	Production Disponible	Taux Couverture en pourcentage
Centre-Nord	1 874 669	356 187,11	279 723	17 345	297 068	72,3
BURKINA FASO	20 487 979	3 892 716	4 740 077	438 982	5 179 059	98

Source : RGPB 2019 et DGEES_MARAH-EPA 2024

Outre les cultures vivrières, les producteurs exploitent également des produits de rente tels que le coton, l'arachide, le sésame et le soja. En dehors de la production de l'arachide et du sésame, celle du coton et du soja reste marginale dans la région comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 05.0 57: Evolution de la production de rente définitive en tonne par province de 2018/19 à 2022/23

Année	Rég/prov	Coton	Arachide	Sésame	Soja	Rente
2018/19	Centre- Nord	211	23 177	9 336	-	32 724
	Bam	211	2 249	204	-	2 664
	Namentenga	-	9 884	3 659	-	13 542
	Sanmatenga	-	11 044	5 473	-	16 518
2019/20	Centre-Nord	66	23 034	9 213	-	32 314
	Bam	66	2 391	364	-	2 822
	Namentenga	-	8 140	5 295	-	13 435
	Sanmatenga	-	12 503	3 554	-	16 057
2020/21	Centre-Nord	857	35 581	15 713	-	52 151
	Bam	844	4 414	493	-	5 751
	Namentenga	-	13 273	3 290	-	16 563
	Sanmatenga	13	17 894	11 930	-	29 837
2021/22	Centre-Nord	241	25 012	3 677	-	28 929
	Bam	241	1 836	101	-	2 177
	Namentenga	-	11 259	1 134	-	12 393
	Sanmatenga	-	11 917	2 442	-	14 359
2022/23	Centre-Nord	2	24 349	7 381	-	31 732
	Bam	-	2 270	422	-	2 692
	Namentenga	-	6 244	1 458	-	7 702
	Sanmatenga	2	15 836	5 500	-	21 338

Source : DGEES-Agriculture, 2024

Profil de la région du Centre-Nord

Dans la catégorie des cultures de rente, la culture maraîchère occupe une place de choix dans la région du Centre-Nord. On y exploite des spéculations comme la tomate, le chou, le haricot vert, l'oignon, l'aubergine locale, l'aubergine violette, le gombo, la courgette, le concombre, l'ail, le piment et le poivron comme l'atteste le tableau ci-après.

Tableau 05.0 58: Evolution de la production maraîchère de 2018/2019 à 2022/2023 en tonnes

Années	Tomate	Oignon	Chou	Aubergine locale	Aubergine violette	Poivron	Ail	Piment	Gombo	Courgette	Concombre	Autre	Total
Bam													
2018-19	16 320	20 425	2 866	1 168	2 093	259	120	233	514	308	544	0	44 847
2019-20	15 745	23 850	2 875	3 298	2 725	285	90	392	473	143	1 888	0	51 763
2020-21	23139,2	18027,75	1553,935	5242,44	-	414,16	230,3	617,32	485,45	608,88	-	6 313,50	56 632,94
2021-22	24200,5	19110,5	1998,75	2914	3285	555,5	423	794	564	708	1237,5		
2022-23	8734	10 481,95	1 189	1 753		220,5	17	223,5	17	27	0	3061	25 817,95
Namentenga													
2018-19	4 969	14 085	4 585	2 880	2 205	173	0	1 202	401	0	0	0	30 500
2019-20	4 965	14 580	4 920	2 925	2 370	240	0	1 379	480	75	40	0	31 974
2020-21	4732,8885	8451,9135	2053,2046	2064,8992		79,57	0	61,698	226,61	24,02	-	95,52	17 790,32
2021-22	5125,95	8315,75	2334,15	700,95	1148,4	131,5	0	73,36	232,16	19,2	17	68,56	18166,98
2022-23	5 617,50	8 977,95	406,00	0,75	2 444,25	1 894,00		62,75	7,5	249,55	33,50	1 288,90	20 982,65
Sanmatenga													
2018-19	11 303	32 630	5 240	3 100	3 480	1 253	0	561	863	465	1 038	0	59 932
2019-20	11 456	35 535	5 505	3 125	3 510	1 275	0	588	930	465	1 025	0	63 414
2020-21	8519,55	10045	3922,02	5852,56	-	933,37	14,8	731,5	955,21	704,68	-	2 582,92	34 261,61

Profil de la région du Centre-Nord

Années	Tomate	Oignon	Chou	Aubergine locale	Aubergine violette	Poivron	Ail	Piment	Gombo	Courgette	Concombre	Autre	Total
2021-22	58	8794,5	11516	264,5	3705	3219,5	14	783,83	1350,2	627,90	854,57	1269,23	37601,73
2022-23	4 128,40	9 525,50	1 375,00	1 663,20	8 548,30	691,00	0,5	463,95	386,50	181,87	531,85	946,25	28 442,32
Centre-Nord													
2018-19	32 591	67 140	12 691	7 148	7 778	1 684	120	1 996	1 777	773	1 581	0	135 278
2019-20	32 166	73 965	13 300	9 348	8 605	1 800	90	2 359	1 883	683	2 953	0	147 151
2020-21	36391,64	36524,66	7529,16	13159,90	-	1427,11	245,10	1410,52	1667,26	1337,58	-	8 991,93	108 684,86
2021-22	38121	38942,3	401,5	8037,9	6834,45	8433,65	437	1651,2	2146,4	1355,1	2109,1	3121,71	113343,45
2022-23	18 444,90	29 734,90	1 813,00	3 043,95	12 787,05	2 800,50	16,00	744,95	506,50	461,42	527,85	5 101,40	75 982,42

Source : DRAAHM, DPSAA/DGPER/MAAHM, 2023

De 2018/2019 à 2022/2023 on a connu dans la région, une évolution en dents de scie des superficies emblavées pour la production notamment des différentes cultures vivrières soit de 215974 à 344279 ha. Pour les deux dernières saisons agricoles 2021/22 et 2022/23, les données des services en charge de l'agriculture montrent une baisse des dites superficies à de 346 164 ha 305 115 ha entre 2020/21 et 2022/23 Ce qui n'est pas sans conséquence pour le rendement de la région. Le tableau suivant illustre cela.

Tableau 05.0 59: Evolution des superficies céréalières emblavées par province de 2018/2019 à 2022/2023 (en ha)

Année	Rég/prov	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Céréales
2018/19	Centre Nord	106 328	15 249	4 880	-	211 524	6 298	344 277
	Bam	29 482	3 227	863	-	55 481	-	89 053
	Namentenga	29 148	3 783	1 844	-	51 911	1 125	87 810
	Sanmatenga	47 698	8 239	2 173	-	104 132	5 173	167 414
2019/20	Centre-Nord	95 462	17 530	4 858	-	209 014	1 315	328 178
	Bam	26 366	3 035	901	-	53 223	-	83 524
	Namentenga	32 924	4 062	1 804	-	50 162	123	89 076
	Sanmatenga	36 172	10 433	2 153	-	105 629	1 192	155 578
2020/21	Centre-Nord	92 484	14 936	5 481	-	228 199	5 064	346 164
	Bam	13 204	3 880	1 504	-	53 138	218	71 944
	Namentenga	26 170	4 975	2 065	-	44 915	2 328	80 453
	Sanmatenga	53 110	6 081	1 912	-	130 146	2 518	193 767
2021/22	Centre-Nord	69 460	15 989	8 172	-	228 625	4 309	326 556
	Bam	9 291	3 485	1 947	-	49 272	525	64 520
	Namentenga	19 876	4 161	1 822	-	48 355	943	75 158
	Sanmatenga	40 293	8 343	4 403	-	130 998	2 841	186 878
2022/23	Centre-Nord	57 656	9 214	6 463	-	227 128	4 656	305 117
	Bam	10 542	1 660	832	-	52 100	905	66 039
	Namentenga	17 170	2 069	2 936	-	33 644	169	55 988
	Sanmatenga	29 944	5 485	2 695	-	141 384	3 582	183 090

Source : DGESS, Agriculture, 2024

La pratique de l'agriculture au Centre-Nord, à l'image de l'ensemble du pays, reste confrontée principalement au stress hydrique et à la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies.

6.2.2. Elevage

Le cheptel régional se compose essentiellement de plus d'une demie douzaine d'espèces que sont les bovins, les caprins, les ovins, les porcins, les asins, les équins et la volaille. La région constitue une zone pastorale stratégique pour le pays surtout en ce qui concerne les espèces bovines, ovines et caprines. Le tableau ci-après donne l'évolution de leurs effectifs de 2019 à 2023.

Tableau 05.0 60: Evolution des effectifs du cheptel régional de 2019 à 2023

Espèces	2019	2020	2021	2022	2023
BAM					
Bovins	130 072	132 662	114 962	117 261	119606
Ovins	262 566	270 438	210 056	216 357	222847
Caprins	384 079	395 296	191 932	197 690	203620
Porcins	37 588	38 311	184 07	18 775	19338
Volaille	ND	ND	394 569	406407	418599
NAMENTENGA					
Bovins	216 221	220 527	325 863	332 380	339027
Ovins	369 647	380 729	596 242	614 129	632552
Caprins	464 427	477 991	543 421	559 723	576514
Porcins	7 306	7 446	21 791	22 226	22892
Volaille	ND	ND	423817	436531	449626
SANAMATENGA					
Bovins	218 767	223 124	355 372	362 479	369728
Ovins	557 803	574 526	712 096	733 458	755461
Caprins	630 574	648 991	521 186	536 821	552925
Porcins	39 282	40 037	56 785	57 920	59657
Volaille	ND	ND	722354	744024	766344
CENTRE-NORD					
Bovins	565 059	576 313	794 045	809 925	826 123
Ovins	1 190 017	1 225 693	1 518 716	1 564 277	1 611 205
Caprins	1 479 079	1 522 278	1 258 517	1 296 272	1 335 160
Porcins	84 175	85 794	96 809	98 745	101 707
Volaille	ND	ND	2 360 772	2 431 595	2 504 542

Source : DRRAH, 2023

L'élevage dans la région du Centre-Nord est marqué par la prédominance de trois (3) systèmes de production. Il s'agit d'abord du système transhumant qui est caractérisé par des migrations cycliques à la recherche de pâturages, de points d'eaux et des cures salées. Ce mode d'élevage concerne surtout les bovins, les caprins et les ovins. On a ensuite le système agro-pastoral caractérisé par un élevage sédentaire. Ce mode s'applique essentiellement aux petits ruminants. Il y a enfin le système semi intensif qui est le moins pratiqué dans la région et concerne l'embouche (bovine et ovine) et la production laitière.

La pratique de l'élevage dans la région est confrontée à des difficultés telles que les conflits entre éleveurs et agriculteurs, les vols de bétail et le manque d'infrastructures d'accès aux marchés nationaux et sous régionaux. Ces trois (03) dernières années, la recrudescence des attaques terroristes et le développement du grand banditisme a rendu difficile le pâturage des animaux tout en entraînant des pertes importantes du cheptel lors des déplacements forcés de populations.

Le volume d'abattage contrôlé s'accroît continuellement. En 2023, on enregistrait au total 185 657 carcasses, soient 18,33% de bovins ; 15,67% d'ovins ; 57,88% de caprins et 8,11% de porcins. Ce chiffre est tombé à 67 178 carcasses en 2023 dont 27,91% de bovins, 27,91% d'ovins, 27,91% de caprins, 1,69% d'asins et 14,57% de porcins. L'évolution des abattages contrôlés de 2019 à 2023 est mentionnée dans le tableau suivant.

Tableau 05.0 61: Evolution des quantités de viandes des abattages contrôlés de 2019 à 2023

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins
Bam					
2019	1724	7469	31319	ND	2959
2020	4188	10890	37697	ND	4754
2021	4957	10206	30791	ND	30791
2022	4 212	10 211	34 351	ND	2 993
2023	2784	2784	2784	259	3408
Namentenga					
2019	2465	4560	17167	ND	1554
2020	4166	8722	36055	ND	2564
2021	4543	7248	34322	ND	1974
2022	4 010	6 638	27 533	ND	953
2023	2307	2307	2307	307	1823
Sanmatenga					
2019	6622	3704	11943	ND	2892
2020	25684	9486	33716	ND	7735
2021	20143	8815	30231	ND	7213
2022	15 121	9 322	22 213	ND	4 397
2023	13691	13691	13691	568	4557
Total Centre-Nord					
2019	10811	15733	60429	ND	7405
2020	34038	29098	107468	ND	15053
2021	29643	26269	95344	ND	39978
2022	23 329	26 171	84 097	ND	8 343
2023	18752	18752	18752	1134	9788

Source : DRRAH, 2023

6.2.3. Pêche et chasse

L'existence des lacs (Dem, Bam, Bourzanga, ...) et de plans d'eau permet aux pêcheurs de pratiquer la pêche aux poissons par capture. La pêche est relativement plus développée dans le Bam notamment autour du lac Bam et du lac Boukou. En revanche, elle est moins développée dans le Sanmatenga. Avec 68 sites de pêche recensés en 2016, la production piscicole de la région au cours de ces cinq dernières années (2015-2019) est en moyenne de 1500 tonnes par an. L'activité de pêche est une source de revenus non négligeable pour les acteurs composés de pêcheurs et de transformatrices.

Cependant, la pêche n'est pas assez développée dans la région et est limitée du fait de la rareté de plus en plus des ressources halieutiques et l'ensablement des plans d'eau.

6.2.4. Pêche et chasse

Les ressources halieutiques présentent une faiblesse au niveau des espèces dans la région. Ainsi, sur 104 espèces de poissons recensées sur le plan national, treize (13) sont couramment rencontrées dans les cours d'eau et plans d'eau de la région. On peut citer quelques espèces que sont : Tilapia ziili, Brycinus nurse, Synodontis shall, Syluranodon auriptus et Baguis bajad. L'exploitation des ressources halieutiques est assurée par des groupements de pêcheurs.

L'activité de deux mille cent-cinquante-deux (2 152) pêcheurs au périmètre halieutique d'intérêt économique (PHIE) du Bam au cours de l'année 2021 a permis de constater la capture au niveau des deux (02) rives (Gauche et droite) du barrage, de 49 924,791 kg de poissons. Le chiffre d'affaires est estimé à quatre-vingt-dix-neuf million huit cent quarante-neuf mille cinq cent quatre-vingt-deux francs (99 849 582) FCFA.

En 2022, les prélèvements cumulés des deux espèces Tilapia et carpe sont évalués à 49 924,79 kg contre 54 845,47 kg en 2023.

Il ressort ainsi que l'activité de pêche est une source de revenus non négligeable pour les acteurs composés de pêcheurs et de transformatrices. Cependant, la pêche n'est pas assez développée dans la région et est limitée du fait de la rareté de plus en plus des ressources halieutiques et l'ensablement des plans d'eau.

La chasse également n'est pas suffisamment développée dans le Centre-Nord. Il n'existe que deux zones de chasse localisées à Soromzougou (55 ha) et Nougou (930 ha). Ce sont des zones de chasse couvrant une trentaine de villages. Le braconnage est en partie la cause de la disparition de certaines espèces.

Plus de 95% de la faune abattue dans les Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétique (ZOVIC) est aviaire, ce qui amène à dire que la faune sauvage dans la Région est essentiellement aviaire.

La faune aquatique est peu diversifiée par rapport à la faune terrestre. Les crocodiles particulièrement se rencontrent dans les cours d'eau, les plans d'eau et parfois dans les boulis. En raison du caractère sacré que les populations leur vouent, leur nombre connaît une forte augmentation et pose alors un problème de gestion. Ils portent des préjudices au bétail.

6.2.4. Industrie, mine et artisanat

6.2.4.1. Industrie

Au Centre-Nord, les données du CEFORE sur la création des entreprises de 2019 à 2023 montrent une évolution continue du nombre d'entreprises comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 05.0 62: Répartition des créations des entreprises enregistrées au CEFORE

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Centre-Nord	284	280	182	197	245	299	313	450
Burkina Faso	11 661	12 609	12 511	13 137	15 650	16 890	17 545	ND

Source : CEFORE Centre-Nord, 2023

Le dynamisme des opérateurs économiques de la région évoluant dans les unités industrielles est mesuré à travers le nombre d'unités industrielles existantes dans la région. La situation de ces unités en 2023 est donnée dans le tableau suivant.

Tableau 05.0 63: Nombre d'unités industrielles existantes dans la région en 2023

Désignation de la branche	Bam	Namentenga	Sanmatenga	Totaux
Agroalimentaire	05	0 3	15	23
Boisson	01	01	02	04
Textile	00	00	00	00
Fabrication métallique	00	00	00	00
Mine et carrière	01	00	01	02
Autres (à préciser)	02	04	14	20
Total	09	06	32	49

Source : DRDICAPME-CN, 2024

Le Centre-Nord se distingue par la quasi absence d'industries de transformation pouvant donner une plus-value à ses productions végétales et animales. La dizaine de mini laiteries dont la production est destinée à la consommation locale, des boulangeries, ainsi que de petites unités de tannerie et de maroquinerie à Kaya constituent les unités de transformation de la région.

6.2.4.2. Mine

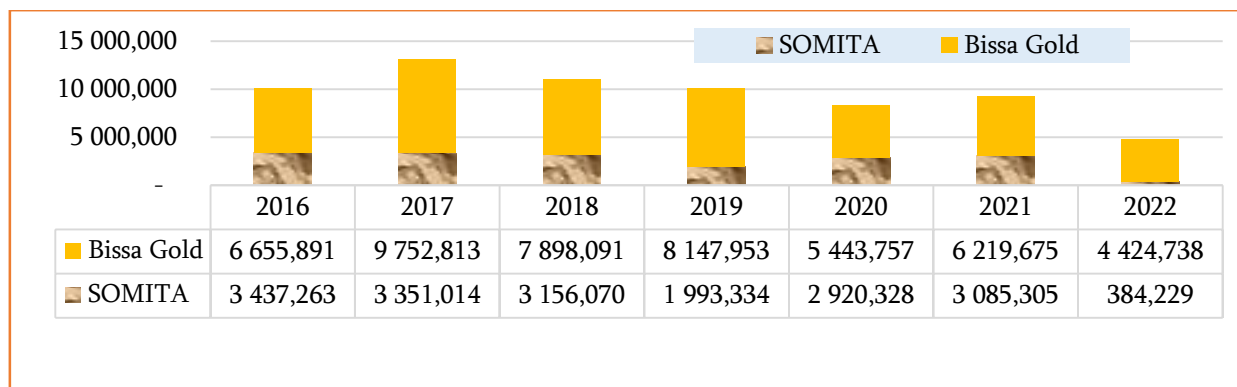
Les différentes sociétés minières qui interviennent dans la région sont entre autres : Bissa Gold, Riverston karma SA, Guiro et Samtenga. En 2020, huit (08) permis d'exploitation de substances ont été enregistrés dont cinq (05) permis d'exploitation industrielle, 1 semi-mécanisé, et de deux (02) permis d'exploitation artisanale. On note également l'existence de deux (02) permis d'exploitation industrielle (tufs et granite) de carrière dans cette région. La région a bénéficié de 2 358 138 000 FCFA comme fonds minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 421 708 000 FCFA de taxes superficielles la même année.

Le secteur industriel dans la région est constitué essentiellement d'industries minières, de boulangeries et d'unités de production laitière.

En matière d'exploitation minière, on note la présence de deux (02) sociétés minières dont la Société des mines de Taparko (SOMITA) dans la province du Namentenga et Bissa Gold dans les provinces du Bam et du Sanmatenga.

En 2022, les deux (02) ont extrait 4,808 tonnes d'or dont 92% au compte de Bissa Gold. Il faut souligner qu'en raison de l'insécurité, SOMITA a suspendu ses activités à partir du troisième trimestre 2022.

La figure suivante indique l'évolution de la production d'or des sociétés minières dans la région.

Figure 05.02 : Evolution de la production d'or en kg des sociétés minières dans la région


Source : Notes de conjoncture régionale 2016-2022, DREP-CNR

En plus de l'exploitation industrielle, on note l'existence de 227 sites répartis comme suit : trois (03) sites semi-mécaniques, 75 sites artisanaux et 149 sites sauvages ou anarchiques avec cinq (05) comptoirs d'achat.

Quant à l'artisanat, il est un secteur dynamique dans la région. Il existe des organisations professionnelles d'artisans qui œuvrent pour la défense des intérêts de leurs membres. Ils se regroupent par corps de métier avec 308 groupements d'hommes, 318 groupements de femmes et 52 groupements mixtes au niveau régional. La région est une référence nationale dans la filière des cuirs et peaux avec la présence d'un village artisanal et d'une tannerie à Kaya.

6.2.4.3. Artisanat

L'artisanat est un secteur potentiellement dynamique dans la région, mais peu structuré. Néanmoins, il existe des organisations professionnelles d'artisans qui œuvrent pour la défense des intérêts de leurs membres. Ils se regroupent par corps de métier avec 308 groupements d'hommes, 318 groupements de femmes et 52 groupements mixtes au niveau régional. La région est une référence nationale dans la filière des cuirs et peaux avec la présence d'une maroquinerie et d'une tannerie à Kaya.

6.2.5. Commerce

Les activités commerciales dans la région s'organisent autour des marchés localisés dans les chefs-lieux de province et des communes. Les activités commerciales peuvent être classées suivant la taille du commerce, mais en considérant la nature des produits échangés, plusieurs types de commerce sont pratiqués dans le Centre-Nord

Le commerce général : organisé autour de la vente des produits manufacturés comme les matériaux de construction, les fournitures de bureau, les cycles et pièces détachées, l'alimentation générale, les carburants et lubrifiants, les tissus et confection, etc. Ces activités se développent autour des marchés centraux des chefs-lieux de province, des marchés de certains carrefours, des « yaar », des boutiques, des alimentations, des marchés à bétails, des gares routières, etc. ;

Le commerce des produits de l'élevage. Les infrastructures existantes sont constituées de cinq (05) marchés à bétail avec quais d'embarquement (Kongoussi, Yilou, Boulsa, Kaya et Pissila) et 14 autres marchés sans quai ;

Le commerce des produits céréaliers et maraîchers : ce commerce est pratiqué sur tous les marchés locaux et les transactions portent sur de petites quantités compte tenu des fréquents déficits céréaliers de la région ;

Le commerce des produits fruitiers : il est saisonnier et concerne les fruits qui, pour la plupart sont importés des régions de l'ouest du pays ou des pays côtiers. Il s'agit notamment des mangues, des oranges, des bananes, des pastèques, etc. ;

Le commerce des produits de l'artisanat (articles de maroquinerie, de teinture, de tissage et de la forge) s'effectue sur les marchés locaux ou par exportation vers les marchés des grands centres urbains.

Les marchés à bétail de la région se heurtent à l'inorganisation des opérateurs du secteur ; à l'insuffisance de fonds de roulement et au manque d'infrastructures et d'équipements adéquats pour l'hébergement et le transport du bétail ainsi que la sécurisation des recettes des transactions.

En 2022, la région comptait un réseau de 30 marchés dont : trois (03) marchés principaux que sont Kongoussi, Boulsa et Kaya ; des marchés secondaires que sont Korsimoro, Pissila, Tougouri, Yalgo, Pibaoré, Sabcé, Guibaré, Tikaré, Barsalogho, Dablo, Pensa et Dargo ; quelques marchés tertiaires (Retkoulga / Bouroum, Yilou / Guibaré, Managtaaba / Tikaré et Taparko).

A cela s'ajoutent d'autres marchés de moindre importance ainsi que des marchés à bétail (Kaya, Yilou, Boulsa, Boussouma, Korsimoro, Yalgo, Tougouri, Pissila, Zéguédéguin et Yaongo / Dargo). Ces marchés ont lieu tous les trois (03) jours.

6.2.6. Institutions financières

Les institutions financières sont représentées dans la région. En 2022, huit (08) agences étaient implantées à Kaya (Coris Bank International, Bank Of Africa, United Bank for Africa, Banque Atlantique, Ecobank, Banque de l'Union, Banque Commerciale du Burkina, BDU-BF) et une agence à Kongoussi (Coris Bank International). Aucune agence n'est installée dans la province du Namentenga.

Quant aux institutions de micro finances, elles sont assez répandues dans la région. Elles sont essentiellement constituées de coopératives d'épargne et de crédits, des caisses nationales d'épargnes et des caisses communautaires rurales etc. On peut citer entre autres :

- le réseau des caisses populaires du Burkina Faso (RCPBF) ;
- la Coopérative Diocésaine d'épargne et de crédits de Kaya (CODEC-BUUD BAORE) ;
- l'union régionale des coopératives du Bam (URCBAM) ;
- la coopérative communautaire d'épargne et de crédits de Kongoussi (COOPCE-Kongoussi) ;
- la coopérative communautaire d'épargne et de crédits de Rouko (COOPCE-Rouko) ;
- la caisse communautaire de Loagha ;
- la caisse communautaire rurale de Nongfairé (CCR-Nongfairé).
- les sociétés d'assurance sont représentées par six (06) compagnies dont SONAR, Coris Assurance, UAB, Jackson Assurance, Général des Assurances et Sanlam Assurance.

Le tableau suivant montre la situation des institutions et établissements financiers de la région.

Tableau 05.0 64: Situation des institutions et établissements financiers en 2022

Provinces	Banques	Assurances	Autres (IMF)
Bam	1	1	5
Namentenga	0	0	4
Sanmatenga	7	6	8
Total Région	08	07	17

Source : Synthèse de la DREP 2023

6.2.7. Tourisme et hôtellerie

La région du Centre-Nord possède un potentiel culturel assez riche avec des attractions touristiques très variées. Les sites touristiques sont repartis dans les trois provinces de la région. On peut ainsi citer les lacs Bam et Dem, le village peulh de Demgaar, les nécropoles de Bourzanga, le musée ethnographique de Kaya, les festivals, le musée des fourneaux africains. La région compte à son actif, vingt-trois (23) sites touristiques. C'est dans la ville de Kaya que l'on rencontre le plus grand nombre de sites. Le tableau ci-dessous fait la situation des principaux sites touristiques dans la région en précisant le nom et le type de site.

Tableau 05.0 65: Situation des principaux sites touristiques dans la région

Communes	Nom des sites	Observations
Bourzanga	Kim-tando, puits ancien de teinture, Teng-roogo, Nécropoles	Culturel
Kongoussi	Lac Bam, village des tisserants de Kora, tang voonré de sanrgho, Sima (case fétiche)	Mixte, culturel
Loago	Titaogo de loago (fétiche mal de Tipoko, Tipoko de Loango)	Culturel
Nasséré	Colline Yamkana, ruines de la première église catholique la région(silalba)	Mixe et culturel
Rollo	Fourneau ancien de reduction de fer	Culturel
Sabcé	Puits de teinture ancien, fourneau de réduction de fer (ronghin)	Culturel
Tikaré	Bog-tiibo, pierre au castagnette, fourneau ancien de réduction de fer, palais royal de Tikaré	Culturel
Bonam	Les vestiges de Naaba Woobgo	Culturel

Communes	Nom des sites	Observations
Boala	Tiib-roogo de boala, Roché sacré de boala, Fouti (colline sacré), Sanbin tiib-roogo	Culturel, mixte
Boulsa	Tangasoaga, Namen yaogo, Loagra poug-gnaga, kweoog yaogo, Tiyoogo (colline sacré), Tanyillé (colline tambour), les cinq kapas royal de boulsa, Tiibo de lamkansga	Mixte, culturel
Toukouri	Kinsgre yaaba de kamdogo, Tiibo de lamkansga	Culturel
Yalgo	Bambargo	Mixte
Kaya	Lac dem, musée communal de kaya, paroisse cathédrale de kaya, sanctuaire mariale notre dame de boolé, les fourneaux de tiwèga, musée des fourneaux africains de l'association passaté ; marché de bétail de kaya, campement de chasse suunoogo safari, village peulh demgaar, le hall des artisans maroquiniers, CUPMS, ancienne cour royale de sanmatenga	Naturel, culturel
Pissila	Tangandaogo, Meules dormantes de terrin mossi, piinga,	Mixte
Namissigima	Caimans sacré de gouèma, lemkango (bosquet sacré),	Mixte
Dablo	Fetiche Bagr-roog (lieu de culte), quartier des forgerons	Culturel
Mané	Baad-noogho, yemszaanga (mimosa des esclaves, boulzoum	Naturel, culturel
Korsimoro	Site de réduction de fer de baskoudré	Culturel
Boussouma	Palais du dima, colline naab-rolé	Mixte, naturel
Pibaoré	Tombe de naaba Yaolom-fangma	Culturel

Source : DRCAT, ONTB, DREP 2023

En termes d'hôtellerie, en 2022, la région comptait deux (02) hôtels classés, quinze (15) hôtels non classés, vingt-sept (27) auberges, deux (02) campements et quatre (04) résidences touristiques. L'analyse de la situation par province montre que 67% des infrastructures d'hébergement se trouvent dans la province du Sanmatenga, 18% dans le Bam et 15% dans le Namentenga. On note que la plupart de ces infrastructures sont concentrées dans la ville de Kaya qui possède six (06) établissements d'hébergement touristiques reconnus officiellement.

En termes de provinces, la province du Sanmentenga possède le plus grand nombre d'établissements d'hébergement tout type confondus (22 au total). Il s'agit entre autres des hôtels Pacific, Kaziendé Hotinter, Zinoogo, des établissements Pogyendé, Oasis des Enfants, Auberge de Kaya et Relais Touristique. En ce qui concerne la ville de Kongoussi, on a l'hôtel du Lac et l'hôtel Wend Kuuni. D'autres centres d'hébergement existent dans tous les chefs-lieux de province.

La capacité d'accueil de ces centres d'hébergement est de 924 chambres, 20 dortoirs et 924 lits. L'évolution du nombre d'hébergements est consignée dans le tableau suivant :

Tableau 05.0 66: Evolution du nombre d'hébergements de 2018 à 2022

Intitulés	2018	2019	2020	2021	2022
Hôtels classés	2	2	2	2	2
Hôtels non classés	13	9	13	15	15
Auberges	19	17	20	27	27
Campements touristiques	2	1	2	2	2

Intitulés	2018	2019	2020	2021	2022
Résidences touristiques	2	1	2	4	4
Autres formes d'hébergement	8	9	6	17	17

Source : DRCAT CN, Janvier 2023

S'agissant des infrastructures / équipements sportifs et ludiques, on dénombre en 2023 cinquante-huit (58) terrains de football, 17 plateaux de sports dont six (06) plateaux omnisports, sept (07) maisons des jeunes, quatre (04) Centres Populaires de Loisirs (CPL), quatre (04) terrains de basketball, trois (03) terrains de handball, deux (02) salles de cinéma, deux (02) stades et deux (02) tatamis. Près de 41,05% de ces infrastructures se trouvent dans le Sanmatenga, environ 31,58% dans le Bam et 27,37% dans le Namentenga. Le tableau ci-dessous illustre cela.

Tableau 05.0 67: Situation des infrastructures de sports et de loisirs en 2023

Localité	Salle de cinéma	Maison des jeunes	Maison de la Femme	Stade	Terrain	Plateau de Sport	Piscine	Pistes secondaires d'athlétisme	Salle multisports	Aire de lutte	Aires réservées
Bam	01	5	01	01	20	02	0	01	0	0	9
Namentenga	01	1	01	02	20	01	0	01	0	01	37
Sanmatenga	01	1	01	02	18	14	2	2	3	01	33
Centre-nord	03	7	03	05	58	17	02	02	03	2	79

Source : Direction régionale des sports et des loisirs du Centre-Nord, 2023

6.2.8. Infrastructures routières et de transport

Le réseau routier est relativement dense et globalement praticable dans sa majorité. Mais, il reste un peu difficile surtout en saison hivernale en ce qui concerne les pistes rurales. Le réseau des routes bitumées s'est considérablement amélioré ces cinq (05) dernières années avec notamment le bitumage du prolongement de la route nationale N°3 (RN3) reliant Ouagadougou-Kaya-Dori et de la Route nationale N°22 (RN22) reliant Ouagadougou-Kongoussi. Le réseau routier classé a une longueur de 1 160,12 km (dont 943,42 km de routes en terre et 216,7 km de routes bitumées) et un réseau de pistes rurales de 4 217 km dont 795,11 km aménagés.

La ville de Kaya est traversée également par une voie ferroviaire (Ouaga-Tambao), inexploitée. Il en est de même des aéroports présents à Kaya, Barsalogho et Boulssa.

Tableau 05.0 68: Situation du réseau routier en 2023 (en km)

Entités	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales
	Longueur	Longueur	Longueur
Bam	67	193,3	142,14
Namentenga	56,42	324,0	98,43
Sanmatenga	93,3	410,4	554,54
Centre-Nord	216,72	1144,5	795,11

Source : DRID, 2023

Le réseau se caractérise par la vétusté du parc automobile et l'inexploitation de la gare ferroviaire. Le transport des personnes et des biens est assuré par des compagnies privées. la pratique du transport mixte personnes-marchandises est une difficulté qu'il convient de relever. Les compagnies de transport qui desservent la région sont entre autres SBTA, TSR, STAF, Air Namendé, OH, Sahel Voyage, TEEL-

TAABA, Air Sanmentenga, Air Namendé et STKK. La desserte interne est assurée majoritairement par des mini bus et les tricycles.

Il est à noter aussi que la caractéristique du réseau routier de la région est marquée par une prédominance de routes secondaires à praticabilité intermittente, ce qui suppose que la circulation des personnes et des biens reste difficile voire impossible en période hivernale sur certains tronçons. Près de 18% des routes de la région sont en bon état, environ 25% dans un état acceptable et 57% en mauvais état.

Le désenclavement de la région demeure un défi. En effet, aucun chef-lieu de la province n'est relié à Kaya par une route bitumée, ce qui ne facilite pas la mobilité intra régionale. Les pistes rurales sont dans un mauvais état, ce qui ne facilite pas aussi l'écoulement des productions agro-sylvo-pastorales. A tout cela s'ajoute l'insécurité qui limite la mobilité des populations dans la région.

VII- URBANISATION ET CADRE DE VIE

L'urbanisation dans la région s'est opérée au cours de cette dernière décennie. Les activités et les infrastructures d'urbanisation sont très concentriques au niveau du noyau de chaque ville. Le cadre de vie est à cheval entre les caractéristiques d'un centre urbain et celles d'un centre rural.

7.1- Les grandes villes de la région

Les chefs-lieux de provinces constituent les seules grandes villes de la région. Elles sont classées parmi les villes moyennes du pays. Dans la région du Centre-Nord en 2019, les villes de Kaya et Kongoussi sont les plus urbanisées avec respectivement 13,8 % et 11,3 % de taux d'urbanisation. On note une évolution croissante des populations des principales villes de la région entre 2006 et 2019. La ville de Boulssa, quant à elle, présentait un taux d'urbanisation de 4,7 %. Malgré ces niveaux d'urbanisation relativement faibles, les trois villes de la région connaissent déjà de nombreux problèmes d'urbanisation dont l'insalubrité, la délinquance, la mendicité, etc.

Tableau 05.0 69: Evolution de la population urbaine de 2006 à 2019

Localité	Population en 2006	Population 2019	Taux d'urbanisation en 2006	Taux d'urbanisation en 2019
Bam	25172	53 627	9,1	11,3
Namentenga	17925	24 200	5,5	4,7
Sanmatenga	54365	121 970	9,1	13,8
Centre-Nord	97 462	199 797	8,1	10,7

Source : INSD, RGPH 2006 et 2019

Aussi, les villes, chefs-lieux des provinces accueillent depuis 2016, un grand nombre de personnes déplacées internes (PDI), population quittant les zones d'insécurité pour les centres urbains. Ces déplacements concernent surtout les localités proches des chefs-lieux de région et sont consécutifs à l'insécurité suite aux attaques terroristes. Au 31 mars 2023, la région comptait 493 954 PDI sur un total national de 2 062 534 PDI (SP-CONASUR, Enregistrement des PDI au 31/03/2023).

7.2. Eau potable, assainissement et énergie

7.2.1 Eau potable

L'eau potable est fournie par les pompes à motricité humaine (PMH), les puits modernes, le système d'Adduction d'eau potable simplifié (AEPS) et le réseau de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA). Le réseau ONEA est disponible uniquement dans les chefs-lieux de provinces (Kaya, Kongoussi et Boulssa) et dans deux (02) communes rurales (Boussouma et Korsimoro). En termes d'infrastructures hydrauliques, en 2023, la région comptait 209 bornes fontaines et l'ONEA compte 18264 abonnés contre 12387 abonnés en 2020 avec 07 centres ONEA dont 01 dans le Bam, 01 dans le Namentenga et 05 dans le Sanmatenga. On dénombrait également dans la région 6566 forages équipés en 2023. La région enregistre un taux de fonctionnalité des ouvrages hydrauliques de 92,05 % en 2023 et par province on a un taux de fonctionnalité de 95,20 pour le Namentenga, 92,71

pour le Bam et 89,23 pour le Sanmatenga. Le tableau suivant donne les statistiques sur les infrastructures hydrauliques par type et par entité territoriale en 2023.

Tableau 05.0 70: Statistiques sur l'hydraulique en 2023

Entité territoriale	Désignation							
	Barr.	Bouli	Forag.	Puits perm.	Bornes font.	Abonnées ONEA	Pop/points d'eau	Tx de couvert.
Bam								
Bourzanga	02	-	201	17	-		5 267	26,4%
Guibaré	01	-	209	14	-		22 687	75,3%
Kongoussi	11	-	403	51	45	4 376	39 728	84,8%
Nasséré	03	02	78	7	-		9 348	87,4%
Rollo	01	-	122	16	-		21 557	63,0%
Rouko	01	-	89	14	-		12 206	75,0%
Sabcé	04	14	231	29	-		16 473	89,7%
Tikaré	05	-	172	86	-		12 048	85,5%
Zimtanga	01	-	129	8	-		30 204	56,9%
Total	29	16	1634	242	45	4 376	129 966	72,1%
Namentenga								
Boala	01	-	147	7	-		27 444	76,2%
Boulsa	04	02	427	34	22	1 224	28 823	61,7%
Bouroum	01	-	198	27	-		33 734	50,8%
Dargo	03	-	168	4	-		26 336	64,3%
Nagbingou	01	-	113	1	-		17 696	54,9%
Tougouri	02	-	380	67	-		34 976	67,1%
Yalgo	01	-	210	26	-		18954	67,6%
Zéguédéguin	02	-	140	34	-		24 742	77,1%
Total	15	02	1783	200	22	1 224	109 089	65,5%
Sanmatenga								
Barsalogo	02	-	392	48	-		9 547	78,7%
Boussouma	06	17	496	62	-		75 351	80,9%
Dablo	01	-	106	20	-		13 452	66,9%
Kaya	05	-	496	53	142	12 664	27 777	88,1%
Korsimoro	04	03	272	-	-		39 865	69,2%
Mané	03	-	288	16	-		36 557	70,9%
Namissiguima	-	-	16	12	-		6 112	77,1%

Entité territoriale	Désignation							
	Barr.	Bouli	Forag.	Puits perm.	Bornes font.	Abonnées ONEA	Pop/points d'eau	Tx de couvert.
Pensa	01	-	193	3	-		10 943	61,0%
Pibaoré	01	01	155	11	-		22 877	70,1%
Pissila	09	-	443	31	-		30 911	62,7%
Ziga	02	09	292	2	-		40 509	85,5%
Total	34	30	3149	258	142	12 664	294 337	75,1%
Centre-Nord	78	48	6566	700	209	18 264	533 392	72,0%

Source : Inventaire des ouvrages (INO) 2024

L'accès à l'eau potable en milieu rural a connu une légère amélioration. Cependant, il a évolué en dents de scie passant d'un taux de 70,8% en 2015 pour se situer à 72,0% en 2023. Ce taux cache cependant des disparités provinciales, surtout au niveau du Namentenga où les taux sont relativement faibles comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 05.0 71: Evolution du taux d'accès à l'eau potable de 2015 à 2023 en pourcentage

PROVINCES	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
BAM	76,1	75,3	74,8	76,5	78,4	80,0	68,1	67,6	72,1
NAMENTENGA	66,7	66,1	66,9	65,3	65,9	67,4	63,5	63,4	65,5
SANMENTENGA	71	66,1	70,7	69,1	70,0	70,8	71,2	70,9	75,1
TOTAL REGION	70,8	71	70,6	69,7	70,7	71,9	68,1	67,8	72,0

Source : Inventaire des ouvrages (INO) 2023

7.2.2. Assainissement

Les statistiques au niveau de l'assainissement montrent que le taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural pour la région est passé de 19,2 % en 2020 à 20,2 en 2021 puis baissé à 17,7 % en 2023 comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 05.0 72: Evolution des taux d'accès à l'assainissement par province en pourcentage de 2020 à 2023

Provinces	2020	2021	2022	2023
Centre-Nord	19,2	20,2	18,8	17,7 %
Bam	21,9	23,0	18,5	ND
Namentenga	23,4	24,7	20,8	ND
Sanmatenga	15,9	16,8	17,9	ND

Source : DGEES-MEEA, 2024

Pour assainir le cadre de vie en milieu rural, des infrastructures ont été réalisées. Les données sur ces infrastructures en 2023 donnent, 187 nouvelles latrines institutionnelles et publiques, 2 256 latrines familiales et 582 puisards domestiques. Le tableau suivant donne plus de détails sur les infrastructures d'assainissement réalisées en milieu rural en 2023.

Tableau 05.0 73: Synthèse des réalisations en milieu rural en 2023

Régions	Latrines institutionnelles et publiques	Latrines familiales	Puisards domestiques

	Réalisations 2023	Cumul des réalisations 2021-2022	Réalisations 2023	Cumul des réalisations 2021-2022	Réalisations 2023	Cumul des réalisations 2021-2022
Centre-Nord		245	2 256	3 223	582	492

Source : DGESS-MEEA,2024

7.2.3 Energie

La région du Centre-Nord est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL). Le nombre total d'abonnés dans la région est en nette évolution. En effet, il est passé de 23 990 abonnés en 2020 à 31 786 abonnés en 2023. Le taux de couverture de l'électrification dans la région en 2020 est de 25,9 % en 2020 contre 25,2% en 2019. Cette augmentation est due au progrès de l'électrification dans la région.

La longueur du réseau mixte (en km) de la SONABEL quant à elle est passée de 40 en 2019 à 51 en 2023. Le tableau ci-après donne plus de détails sur l'énergie électrique de la région.

Tableau 05.0 74: Données de l'énergie électrique dans la région du Centre Nord de 2019 à 2023

Rubriques	2019	2020	2021	2022	2023
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	632	625	616	635	638
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	491	498	1127	1 153	1 173
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	40	40	50	51	51
Taux de couverture (en %)	25,2	25,9			
Nombre de nouvelles localités électrifiées	0	3	6	0	1
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	21 189	25 495	27 609	29 470	31 660
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	68	46	110	122	126
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	23 990	25 541	27 719	29 592	31 786
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	1 771	2 177			
Nombre total d'abonnés	23 028	27 718			

Source : SONABEL, DREP-CNR,2024

VIII. TELEPHONIE, TIC ET SERVICES POSTAUX

8.1. TELEPHONIE ET TIC

Au titre de la téléphonie et des TIC, on note la présence de compagnies de téléphonie mobile, de téléphones fixes et internet, des radios locales ainsi que des bureaux de postes.

L'ensemble des chefs-lieux des départements de la région sont couverts par au moins un des opérateurs téléphoniques que sont : Moov Africa BF, TELECEL Faso SA et Orange BF SA. Aussi, la téléphonie fixe promue essentiellement par Moov Africa BF existe dans les trois (03) villes chef-lieu de

province (Kaya, Kongoussi et Boulsa) ainsi que dans certains départements. Cependant, l'avènement de la téléphonie mobile a freiné l'extension du téléphone fixe ces dernières années.

L'internet est également présent dans la région, mais le service fixe n'est pas suffisamment développé au profit des utilisateurs. Les cybers cafés sont peu nombreux et sont présents uniquement au niveau de Kaya, Kongoussi et Boulsa. La demande du service est également relativement faible, en raison de la non maîtrise de l'outil informatique par les populations. En plus des cybers café, certains services publics disposent de la connexion internet avec des hauts débits. Il faut noter également que les opérateurs de téléphonie développent et fournissent des services de connexion internet adaptés aussi bien aux ordinateurs qu'à certains appareils téléphoniques. L'internet mobile est en forte progression dans la région avec des hauts débits. Selon les données du RGPH 2019, dans la région du Centre-Nord, 87,2% des ménages utilisent au moins un téléphone cellulaire fonctionnel, 1,4% utilisent un téléphone fixe, 2,3% utilisent au moins un ordinateur fonctionnel et 5,9% des ménages ont accès à internet.

Le nombre de radios au Centre-Nord est passé de 09 à 11 entre 2015 et 2023. En 2023, sur les 11 radios inventoriées dans la région par le Conseil supérieur de la communication (CSC), on a : 02 radios confessionnelles, 05 radios associatives ou communautaires, 02 radios commerciales et 02 classées autres. Le tableau suivant donne plus de détails.

Tableau 05.0 75: Evolution de la création de radios enregistrées au CSC selon le statut au niveau de la région de 2011 à 2023

Statut de radios	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Confessionnelles	1	1	1	1	1	1	1	2	2
Associative ou communautaire	5	5	6	6	6	6	6	5	5
Commerciale	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Autres	1	1	1	1	1	1	1	2	2
Total	9	9	10	10	10	10	10	11	11

Source : DR- communication CNR, 2023

8.2. SERVICES POSTAUX

La région du Centre-Nord dispose de huit (08) agences postales avec un taux de couverture de 25%. Avec la dégradation de la situation sécuritaire, seuls les bureaux de Kaya, Korsimoro, Boulsa et Kongoussi sont fonctionnels. Toutes les trois communes urbaines (Kaya, Boulsa et Kongoussi) disposent d'agences postales soit un taux de couverture de 100% contre 4 agences sur les 25 communes rurales soit 1,6% de taux de couverture en commune rurale.

Les produits offerts, sont essentiellement l'envoi, la réception de courriers et le service Chronopost international ; le service Teliman mandat express et Western union ; le compte chèque postal, l'épargne courante et retraite ; l'envoi et le paiement de mandats (mandats lettres, mandats express).

IX. HABITAT ET CADRE DE VIE

La répartition des ménages selon les caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie en 2014 montre qu'en matière de logement, 92,5% des populations vivent dans des maisons en terre contre seulement 5,1% dans des maisons en dur. Le reste réside dans des maisons en paille (2%).

Selon les données de la DGEESMUAFFH, le nombre de logements sociaux construits en 2023 dans la région, se présente comme suit : Bam 57, Namentenga 100 et Sanmatenga 100. Le taux d'urbanisation selon les données le RGPH 2019 est de 10,7% au niveau régional. Au niveau provincial, ce taux est de 13, 8% pour le Sanmatenga, 11,3 % pour le Bam et de 4,3 %pour le Namentenga.

X. GOUVERNANCE LOCALE

Mise en place des délégations spéciales

La détérioration de la situation sécuritaire du Burkina Faso a entraîné un changement institutionnel en janvier 2022 suivi d'un autre changement en septembre de la même année. En effet, cette situation a occasionné la dissolution des conseils de collectivité territoriale en février 2022 par décret n°2022-004/PRES/MPSR du 01 février 2022.

On assistera en mai 2022, à la mise en place des délégations spéciales régionales et communales conformément au décret n°2022-0118/PRES-TRANS/PM/MATDS/MEFP du 03 mai 2022 portant conditions d'installation, composition, organisation, attributions et fonctionnement de délégation spéciale dans une collectivité territoriale.

Ce décret définit la délégation spéciale comme étant « une commission administrative composée de membres nommés dans une collectivité territoriale et chargée d'assurer l'administration de la collectivité, lorsque l'organe délibérant de la collectivité territoriale a été dissout, ne peut se réunir du fait de la démission de ses membres ou à la suite de l'annulation devenue définitive de l'élection de tous ses membres. La délégation spéciale qu'elle soit communale ou régionale comprend trois (03) commissions permanentes à savoir : la commission « Affaires économiques et financières » ; la commission « Environnement et développement local » et la commission « Affaires générales, sociales et culturelles ». Le tableau suivant fait la situation de la représentativité des responsables des délégations spéciales de la région par sexe et par type de CT en 2023.

Tableau 05.0 76: situation de la représentativité des responsables des Délégations spéciales de la région par sexe et par type de CT en 2023

Collectivité territoriale	Président(e)		1er vice-président(e)		2e vice-président(e)		Total	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
BARSALOGHO	1	0	1	0	1	0	3	0
BOALA	1	0	1	0	1	0	3	0
BOULSA	1	0	1	0	1	0	3	0
BOUROUM	1	0	1	0	1	0	3	0
BOURZANGA	1	0	1	0	0	1	2	1
BOUSSOUMA	1	0	1	0	0	1	2	1
CONSEIL REGIONAL	1	0	1	0	1	0	3	0
DABLO	1	0	1	0	0	1	2	1
DARGO	1	0	1	0	1	0	3	0
GUIBARE	1	0	1	0	1	0	3	0
KAYA	0	1	1	0	0	1	1	2
KONGOUSSI	1	0	1	0	0	1	2	1
KORSIMORO	1	0	1	0	1	0	3	0
MANE	1	0	1	0	1	0	3	0
NAGBINGOU	1	0	1	0	1	0	3	0

Collectivité territoriale	Président(e)		1er vice-président(e)		2e vice-président(e)		Total	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
NAMISSIGUIMA	1	0	1	0	1	0	3	0
NASSERE	1	0	1	0	1	0	3	0
PENSA	1	0	1	0	1	0	3	0
PIBAORE	1	0	1	0	1	0	3	0
PISSILA	1	0	1	0	1	0	3	0
ROLLO	1	0	1	0	0	1	2	1
ROUKO	1	0	0	1	1	0	2	1
SABCE	1	0	1	0	1	0	3	0
TIKARE	1	0	1	0	1	0	3	0
TOUGOURI	1	0	1	0	1	0	3	0
YALGO	1	0	1	0	1	0	3	0
ZEGUEDEGUIN	1	0	1	0	1	0	3	0
ZIGA	1	0	1	0	1	0	3	0
ZIMTANGA	0	1	1	0	0	1	1	2
CENTRE-NORD	27	2	28	1	22	7	77	10

Source : MATDS, 2023

Au niveau des trois (03) commissions permanentes des délégations spéciales, le nombre d'hommes est plus élevé que celui des femmes comme le détail le tableau ci-après.

Tableau 05.0 77: Situation de la représentativité des membres des commissions des Délégations spéciales de la région en 2023

Collectivité territoriale	Affaire économique et financière		Affaire générale, sociale et culturelle		Aménagement du territoire et gestion foncière		Environnement et développement local		Total	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Barsalogho	0	1	1	0	1	0	1	0	3	1
Boala	1		1		1		1		4	
Boulsa	1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Bouroum	1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Bourzanga	1		1		1		1		4	
Boussouma	1	0	1		1		1		4	0
Conseil régional	0	1	1	0	0	0	1	0	2	1
Dablo	1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Dargo	1		1		1		1		4	
Guibaré	1	0	1	0	0	1	1	0	3	1
Kaya	1		1		1		1		4	
Kongoussi	1	0	1	0	1	0	0	1	3	1
Korsimoro	1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Mane	1		1		1		1		4	
Nagbingou	1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Namissiguima	1	0	1	0	1	0	0	1	3	1
Nasséré	1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
PENSA	1		1		1			1	3	1

Profil de la région du Centre-Nord

Collectivité territoriale	Affaire économique et financière		Affaire générale, sociale et culturelle		Aménagement du territoire et gestion foncière		Environnement et développement local		Total	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Pibaoré	1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Pissila		1	1		1		1		3	1
Rollo	1		1		1		1		4	
Rouko	1		1		1		1		4	
Sabcé	1		1		1			1	3	1
Tikaré	1		1		1			1	3	1
Tougouri	1			1	1		1		3	1
Yalgo		1	1		1		1		3	1
Zéguédéguin	1	0	1	0	1	0	1	0	4	0
Ziga	1	0	0	1	1	0	1	0	3	1
Zimtanga	1		1		1		1		4	
Centre-Nord	25	4	27	2	27	1	24	5	103	12

Source : MATDS, 2023

Fonctionnement des cadres de concertation au sein des circonscriptions administratives et au sein des délégations spéciales

Pour mieux administrer les services techniques déconcentrés, des cadres de concertation sont tenus régulièrement ou en session extraordinaire. Pour l'année 2022, au total, six (06) cadres de concertation se sont tenus dans les circonscription administrative comme le montre le tableau suivant.

Tableau 05.0 78: Nombre de cadres de concertation ordinaires et extraordinaires tenues en 2022 dans la région

Circonscription Administrative (CA)	Gouvernorat	Haut-commissariat	Sous total
Gouvernorat de Kaya	1	-	1
Haut-commissariat de Kaya	-	2	2
Haut-commissariat de Kongoussi	-	2	2
Haut-commissariat de Boulsa	-	1	1

Source : MATDS, 2023

Les préfectures ayant tenu au moins une session de leur cadre de concertation en 2022 sont celles de Boussouma (01), Dablo (03), Guibaré (03) Namissiguima (04), Pensa (03), Pissila (01), Ziga (02) et Zimtanga (01).

Pour le bon fonctionnement des Délégations spéciales, des sessions ordinaires et extraordinaires se tiennent. Ainsi, en 2022, pour l'ensemble des CT de région, 71 sessions se sont tenues dont 11 extraordinaires. Le suivant ci-après renseigne davantage sur la tenue des sessions dans les CT de la région en 2022.

Tableau 05.0 79: Nombre de sessions tenues en 2022

Collectivité territoriale	Session Ordinaire	Session Extraordinaire	Total	Nombre de journées de redevabilité tenues
Barsalogho	2	1	3	0
Boala	1	0	1	0
Boulsa	2	1	3	0
Bouroum	2	0	2	0
Bourzanga	2	0	2	0
Boussouma	3	0	3	0
Conseil régional	2	2	4	0
Dablo	2	1	3	3
Dargo	2	0	2	0
Guibaré	2	1	3	0
Kaya	3	0	3	1
Kongoussi	1	2	3	0
Korsimoro	4	1	5	0
Mane	2	0	2	0
Nagbingou	2	0	2	0
Namissiguima	2	0	2	0
Nasséré	2	0	2	0

Collectivité territoriale	Session Ordinaire	Session Extraordinaire	Total	Nombre de journées de redevabilité tenues
Pensa	2	0	2	0
Pibaoré	2	0	2	0
Pissila	2	0	2	0
Rollo	2	1	3	0
Rouko	2	0	2	0
Sabcé	2	1	3	0
Tikaré	2	0	2	0
Tougouri	2	0	2	0
Yalgo	3	0	3	0
Zéguédéguin	1	0	1	0
Ziga	2	0	2	0
Zimtanga	2	0	2	0
Centre-Nord	60	11	71	0

Source : MATDS, 2023

Situation des projets et programmes, des ONG/AD et de la coopération décentralisée dans la région

XI. Situation des projets et programmes et ONG et associations de développement

• Situation des projets et programmes et ONG et associations de développement

Dans la région du Centre-Nord, il existe un grand nombre de partenaires au développement qui interviennent le plus souvent sur fonds propres ou par financement d'autres partenaires. Ces sources de financement sont entre autres (i) les ressources provenant de partenaires bilatéraux et multilatéraux, (ii) l'Etat à travers les exonérations consenties aux ONG/AD, (iii) les financements endogènes et (iv) les dons privés provenant des bienfaiteurs.

En 2023, on dénombrait environ 70 projets et programmes de développement intervenant dans la région. La répartition par secteur de planification montre que si leurs interventions concernent tous les 14 secteurs de planification, elles sont toutefois concentrées dans l'éducation, la santé, le secours d'urgence, l'humanitaire, l'agriculture et l'élevage, l'accès à l'eau potable et l'assainissement, la défense des droits humains et l'environnement.

• Situation des associations et ONG de développement (ONG/AD)

En 2023, on dénombrait 330 ONG/AD intervenant dans la région du Centre-Nord avec environ 160 Associations de développement (DREP-CNR, 2023). Selon leur envergure, 41 ONG/AD sont internationales, 55 nationales, 38 régionales, 107 provinciales et 33 communales. Tout comme les projets et programmes de développement, les interventions des ONG/AD sont concentrées dans les domaines de l'éducation, de la santé, du secours d'urgence, de l'humanitaire, de l'agriculture et de l'élevage, de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement, de la défense des droits humains et de l'environnement.

XII. Situation de la coopération décentralisée

La coopération décentralisée vise à promouvoir les relations de solidarité et d'amitié entre les collectivités territoriales ; participer au financement des infrastructures sociales de base ; apporter mutuellement leurs appuis techniques et financiers ; appuyer l'Etat dans la mise en œuvre de la décentralisation ; s'inscrire dans les stratégies de coordination des interventions des différents partenaires mises en œuvre par l'Etat ; contribuer au renforcement des capacités des acteurs de la collectivité (élus locaux, acteurs de la société civile, etc.).

Profil de la région du Centre-Nord

Elle est peu développée dans la région du Centre-Nord et se traduit concrètement par des actions de protocoles d'ententes entre CT, de coopération à travers des comités de jumelages, de partenariat de communautés des communes. Le tableau suivant fait la situation de la coopération décentralisée dans la région.

Tableau 05.0 80: Situation de la coopération décentralisée selon le type en 2022

Collectivité territoriale	Ententes	Jumelages	Partenariat	Communautés de communes
Barsalogho	0	0	0	0
Boala	0	1	2	0
Boulsa	0	0	0	0
Bouroum	0	0	0	0
Bourzanga	0	0	0	0
Boussouma	0	1	0	0
Conseil régional	0	0	0	0
Dablo	0	0	0	0
Guibaré	0	0	0	0
Kaya	0	2	0	0
Kongoussi	0	0	1	1
Korsimoro	0	0	0	0
Mane	0	0	0	0
Namissiguima	0	0	0	0
Nasséré	0	1	0	1
Pibaoré	0	0	0	0
Pissila	0	0	0	0
Rollo	0	2	0	1
Rouko	0	1	0	1
Sabcé	0	2	0	9
Tikaré	0	1	1	1
Zéguédéguin	0	0	0	0
Ziga	0	0	0	0
Zimtanga	0	1	1	1
Centre-Nord	0	12	5	15

Source : MATDS, 2023

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE-OUEST

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

Avec une superficie de 21 891 km², soit 8 % du territoire national, la région du Centre-Ouest est limitée au sud par le Ghana ; au nord par la région du Nord ; à l'est par les régions du Centre-Sud et du Centre ; à l'ouest par les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest ; au nord-est par la région du Plateau Central. Elle constitue un passage obligé entre le Centre et la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins et le Sud-Ouest ; en particulier entre les capitales politique et économique que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Koudougou, chef-lieu de la région est situé à environ 100 km de Ouagadougou.

1.2. Organisation administrative

Créée par la loi N°2001-013/AN du 02 juillet 2001, la région du Centre-Ouest comprend quatre provinces, trente-huit (38) communes dont quatre (04) urbaines qui sont les chefs-lieux des provinces du Boulkiemdé, du Sanguié, de la Sissili et du Ziro et de cinq cent quatre-vingt-dix (590) villages administratifs. La plus grande province est la Sissili qui couvre 32,9% de la superficie de la région et la plus petite province est celle du Boulkiemdé avec 19,6% de la superficie totale. Le tableau suivant donne l'organisation administrative de la région.

Tableau 06.0 1: Organisation administrative de la région

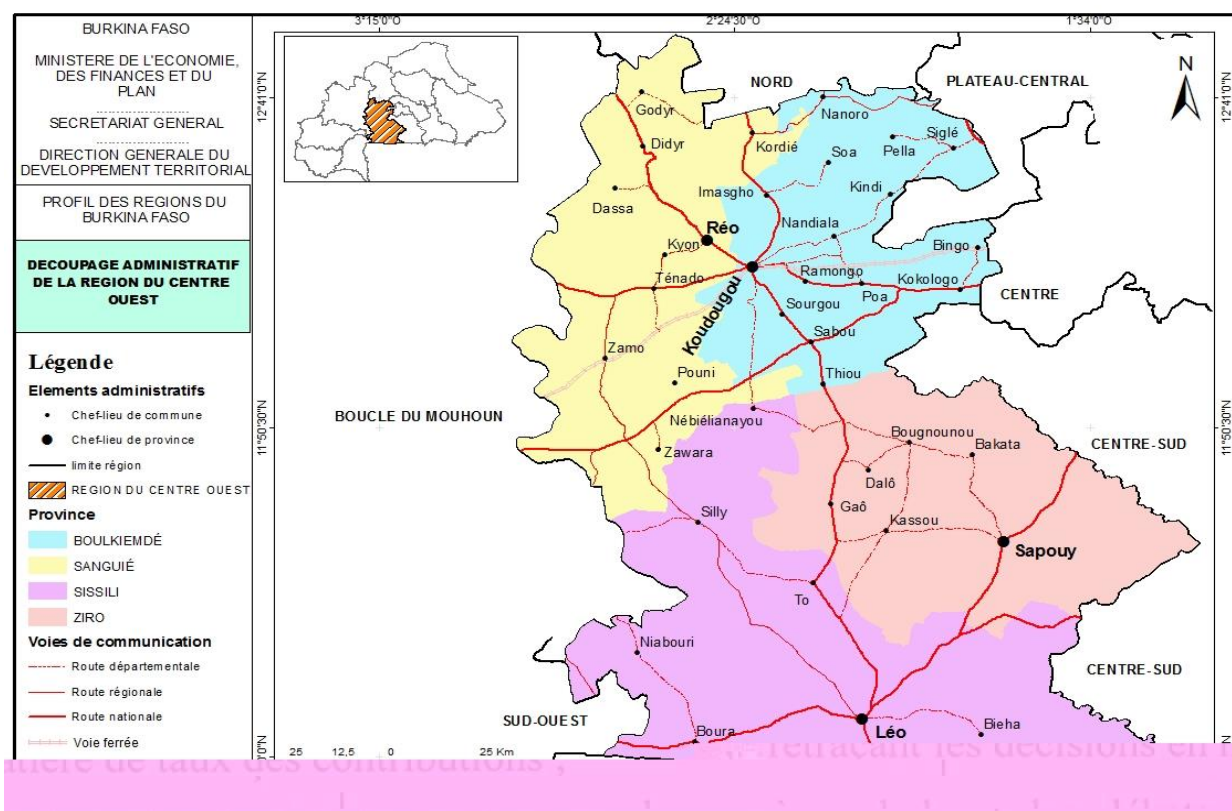
Région	Province	Communes	Type de commune	Nombre de villages administratifs	Superficies (km ²)	
					Valeur entière	% Province
Centre-ouest	Boulkiemdé	Bingo	Rurale	12	249	6,01
		Imasgho	Rurale	9	221	5,34
		Kindi	Rurale	6	282	6,81
		Kokologho	Rurale	13	298	7,2
		Koudougou	Urbaine	22 villages 10 secteurs	580	14,01
		Nandiala	Rurale	11	216	5,21
		Nanoro	Rurale	15	356	8,6
		Pella	Rurale	11	202	4,88
		Poa	Rurale	10	231	5,58
		Ramongo	Rurale	14	165	3,98
		Sabou	Rurale	14	449	10,85
		Sigle	Rurale	18	280	6,76
		Soaw	Rurale	8	192	4,39
		Sourgou	Rurale	6	270	6,52
		Thyou	Rurale	10	286	6,91
		Total		179	4 288	100
	Sanguié	Dassa	Rurale	7	246	4,81
		Didyr	Rurale	16	632	12,37
		Godyr	Rurale	15	248	4,85
		Kordié	Rurale	16	452	8,85
		Kyon	Rurale	6	196	3,84
		Pouni	Rurale	21	678	13,27
		Réo	Urbaine	12 villages 9 secteurs	438	8,57
		Ténado	Rurale	18	894	17,5
		Zamo	Rurale	10	654	12,8
		Zawara	Rurale	15	672	13,15
		Total		136	5 110	100
	Sissili	Biéha	Rurale	22	1785	24,7
		Boura	Rurale	22	1145	15,84
		Léo	Urbaine	19 villages 10 secteurs	957	13,24
		Nébiélianayou	Rurale	11	345	4,77
		Niabouri	Rurale	17	536	7,42

Profil de la région du Centre-Ouest

Région	Province	Communes	Type de commune	Nombre de villages administratifs	Superficies (km ²)	
					Valeur entière	% Province
		Silly	Rurale	31	1238	17,13
		Tô	Rurale	26	1221	16,89
		Total		148	7 227	32,88
	Ziro	Bakata		14		10,56
		Bougnounou	Rurale	20	1233	23,35
		Cassou	Rurale	30	551	10,45
		Dalo	Rurale	6	315	5,97
		Gao	Rurale	9	521	9,87
		Sapouy	Urbaine	48 villages	2100	39,8
				5 secteurs		
		Total		127	5 277	100
	Total			590 Villages	21 891	100%
				34 secteurs		

Source : RGPH, 2019

Carte 06.1 : Carte administrative de la Région du Centre-Ouest



II. MILIEU PHYSIQUE

2.1. Relief

Le relief de la région est composé de deux unités topographiques que sont les plateaux et les plaines. Il est légèrement plus accidenté dans les provinces de la Sissili et du Sanguié. Les altitudes varient entre 200 et 400 mètres dans leur ensemble et culminent jusqu'au mont Sanguié.

2.2. Climat

La région du Centre-Ouest a deux types de climat : le climat nord-soudanien et sud-soudanien. Les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié se situent dans le climat nord soudanien avec une pluviométrie moyenne variant entre 600 et 1000 mm par an. Les deux autres provinces se retrouvent dans le climat sud-soudanien avec une pluviométrie moyenne supérieure à 1000 mm/an. De façon générale, la pluviométrie est irrégulière sur l'ensemble de la région.

A l'instar de la situation prévalant dans l'ensemble du pays, les signes d'une crise climatique sont évidents. On observe depuis quelques décennies une nette tendance à l'aridification avec pour manifestations : l'irrégularité et la mauvaise répartition de la pluviométrie sur l'ensemble de la région, l'accroissement des températures extrêmes (maxima et minima), l'apparition fréquente de poches de sécheresse et l'accroissement de l'action des vents pendant toute l'année. Cela a entre autres pour conséquences la perte massive des ligneux, l'accélération de l'érosion hydrique et éolienne des sols et les déplacements de population des zones arides vers les zones humides.

Le nombre de jours de pluies et les hauteurs d'eau enregistrés dans les différents postes pluviométriques varient en dents de scie. En effet, le nombre de jours de pluies tombées a varié entre 46 et 54 jours dans la région au cours des cinq dernières années (2019-2023). Quant à la quantité d'eau tombée, elle oscille entre 862 mm et 1033 mm en moyenne durant la même période. Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la hauteur d'eau tombée et du nombre de jours de pluie dans la région de 2019 à 2023.

Tableau 06.0 2: Evolution des hauteurs d'eau et de nombre de jours de pluie de 2019 à 2023

Postes pluviométriques	2019		2020		2021		2022		2023	
	H (en mm)	N J	H (en mm)	N J	H (en mm)	N J	H (en mm)	N J	H (en mm)	N J
KINDI	879,37	56	907,9	57	756,9	63	1102,15	62	806,7	58
Kokologho	843,5	46	905	61	877	49	1144	49	812,5	44
Koudougou	786,7	59	771,6	58	721,1	50	882,3	56	577,6	48
Sabou	978	43	982	48	786	43	1329,5	53	731	40
Province Boulkiemdé	871,9	51	891,6	56	785,3	51	1114,5	55	732,0	48
Didyr	835,78	48	1034,1	47	717	35	776	38	676,5	32
Kordié	882,5	54	744,1	51	757	46	1052,5	49	1104	44
Pouni	735	40	877	38	965,5	49	1158	39	710,5	34
Réo	940,5	46	766,5	41	693	41	1025,5	45	972	44
Province Sanguié	848,4	47	855,4	44	783,1	43	1003	43	865,8	39
Biéha	990,5	65	941,8	63	1256,5	58	1017,5	61	986,5	61
Boura	1098,5	61	714,5	45	899,2	59	837,4	65	1199,3	51
Léo	1136	71	802,5	49	986	66	884,5	56	1091,5	49
To	909,5	44	648,5	40	857	36	966	46	870	41
Province Sissili	1033,6	60	776,8	49	999,7	55	926,35	57	1036,8	51
Bougnounou	1058	65	976,5	62	905,3	59	1286,5	67	732,7	56
Cassou	970,1	56	843	50	798,7	47	964,8	52	681,1	41
Sapouy	935,5	46	1164,5	47	957,1	41	1070,4	46	1034,3	41
Province Ziro	999,3	57	940,2	52	887,0	49	1107,2	55	816,0	46
Région	938,3	54	866	50	862,2	49	1033,1	52	865,7	46

Source : DRARAH, 2024. N.B. : H= hauteur des pluies NJ=nombre de jours de pluies

2.3. Ressources en sols

Selon les critères de profondeur et de position physiographique et les résultats du BUNASOLS en octobre 1998, la région du Centre-Ouest se compose de divers types de sols :

- les lithosols sur cuirasse : ce groupe de sols est rencontré dans les quatre provinces et occupe au total 431 km², soit 1,19% de la superficie de la région ;
- les sols ferrugineux tropicaux hydromorphes indurés : ils occupent 110 km², soit 0,50%, du territoire régional ;
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés ou appauvris : ce groupe de sols est le plus représenté dans la région, car occupant 91,48% de son territoire ;
- les sols hydromorphes : encore appelés « sols de bas-fonds », ils occupent une proportion de 4,61% du territoire régional soit 1006 km² ;
- les sols peu évolués, d'érosion gravillonnaire : encore appelés sols minéraux bruts, ils n'occupent que 1,00% du territoire de la région soit 219 km² ;
- les vertisols à drainage externe possible : rencontrés principalement dans les provinces du Boulkiemdé et du Ziro, ils occupent seulement 0,44%, de la superficie régionale, soit 96 km².

Les aléas climatiques et l'action de l'homme ont une grande influence sur la dégradation des sols.

2.4. Ressources en eau et infrastructures hydrauliques

2.4.1. Les ressources en eau

❑ Les cours d'eau

Le fleuve Mouhoun est le seul fleuve pérenne de la région ; il constitue les limites naturelles des communes de Ténado, Zamo et Zawara avec la région de la Boucle du Mouhoun. Ce cours d'eau est la principale source d'approvisionnement en eau potable des villes de Koudougou et de Réo.

D'autres cours d'eau non moins importants mais temporaires drainent la région. Il s'agit du Vranso au Nord-Ouest, de la Sissili qui part de la commune de Thyou et se dirige vers la commune de Biéha et le Nazinon qui traverse les communes de Bingo et Kokologho pour devenir la limite naturelle des communes de Bakata et Sapouy avec la région du Centre Sud du côté Est. Ces cours d'eau sont sollicités pour les activités socioéconomiques (abreuvement en particulier)

❑ Les infrastructures de mobilisation d'eau

Selon le rapport provisoire de l'inventaire des retenues d'eau au Burkina Faso 2023, la région compterait au total 246 retenues d'eau dont 177 barrages, 58 boulis et mares et 11 Seuil. Ce nombre permet de classer la région du Centre-Ouest en deuxième position après celle du Centre-Nord. Même si le nombre de barrages recensés paraît important, il y a lieu de retenir que la grande majorité d'entre eux ont de petits volumes. En effet, environ 96% des retenues ont une capacité nominale inférieure à 1 000 000 m³. Le plus grand nombre de barrages se retrouve dans la tranche de 200 000 à 400 000 m³. Cette situation se traduit concrètement par la non-pérennité de plusieurs retenues d'eau, face aux usages de plus en plus croissants.

Tableau 06.0 3: Liste des barrages dont la capacité initiale est ≥ à 1 000 000 m³

N°	Barrages	Volume initial (m3)	Observations
1	Soum (Nanoro)	156 000 000	Ces 13 barrages totalisent à eux seuls une capacité nominale cumulée de 191925356m ³ . Cependant, ces ouvrages perdent de jour en jour leur capacité de stockage de l'eau, du fait de l'occupation anarchique des berges, engendrant ainsi un ensablement précoce de ces retenues. À titre d'exemple, le barrage de Salbisgo dont la vocation initiale est l'approvisionnement en eau potable de la ville de Koudougou, est aujourd'hui dans un état d'ensablement avancé de sorte que l'ONEA ne peut pomper que jusqu'en fin mars au maximum.
2	Séboun (Réo)	10 800 000	
3	Ekoulkoala (Réo)	2 100 000	
4	Savili (Sabou)	1 680 000	
5	Salbisgo (Ramongo)	3 600 000	
6	Doulou (Koudougou)	1 500 000	
7	Bakata (Bakata)	3 252 300	
8	Biéha (Biéha)	1 428 000	
9	Doudou (Ténado)	1 200 000	
10	Boura (Boura)	1 120 000	
11	Tita 1 (Pouni)	1 035 000	
12	Wavessan (Léo)	2 257 000	

13	Là (Sourgou)	3 500 000	
14	Soaw (Soaw)	1 400 000	
15	Goumogo	1 053 056	

Source : DREA, 2024

❑ Les eaux souterraines

L'hydrogéologie de la région du Centre-Ouest est à 100% typique à celle des zones cristallines et cristallophylliennes du pays. Ce sont des formations stériles à l'état naturel et n'offrent de possibilités d'aquifères que lorsqu'elles sont altérées ou fissurées car leur porosité est faible ou nulle. La part des précipitations qui s'infiltre jusqu'à l'horizon fissuré est à l'origine des réserves exploitables.

La recharge d'eau pénètre les horizons superficiels altérés, généralement argileux et impropres à l'exploitation, et ces altérations agissent comme un réservoir « capacitif » où l'eau s'accumule, puis petit à petit s'égoutte plus bas vers la zone fracturée du rocher où il est alors possible de l'exploiter par des forages.

Sur le plan technique et de l'analyse des données des ouvrages réalisés pour l'AEP des populations, l'on peut noter que :

- le débit moyen des forages varie entre 2 et 2,5 m³/h ;
- le niveau statique des forages est variable selon la zone et la nature de l'aquifère et oscille entre 12 à 15 m, mais reste assez bas dans la province du Sanguié (aquifères alluvionnaires des bas-fonds) ;
- la profondeur moyenne des forages est de 58 mètres, atteignant rarement les 100 mètres ;
- L'épaisseur moyenne des altérations est d'environ 28 mètres ;
- la qualité des eaux est bonne dans l'ensemble à quelques exceptions près.

2.4.2. Les infrastructures hydrauliques

Selon l'inventaire national des ouvrages 2023, on dénombre dans la région en milieu rural : 6 832 points d'eau moderne composé de 6 729 forages équipés de pompes à motricité humaines et 103 puits équipés de pompes. On dénombre 916 points d'eau non fonctionnelles.

Pour les adductions d'eau potable et postes d'eau autonome, on en dénombre 210 dont 180 fonctionnelles.

En milieu urbains (Zone ONEA) la desserte est assurée en grande partie dans la ville de Koudougou à partir du fleuve Mouhoun et du barrage de Salbisgo. Des forages à gros débits sont également exploités. Tous les autres centres (Léo, Sapouy, Sabou, Tita, Réo) sont desservis à partir des forages à gros débits.

Tableau 06.0 4: statistique sur l'hydraulique en 2023

PROVINCE	Nbre de barrage	Nbre de boulis+ Mares+seuils	Total forage équipé de pompe	Total Puits équipé de pompe	Nbre de Bornes Fontaines	Nbre abonnés en eau courante (Branchement Privés)	Taux accès eau potable (milieu rural)
Boulkiemd é	71	26	2819	51	299	913	76.8%
Sanguié	65	13	1751	17	211	343	77.1%
Sissili	29	12	1191	4	134	101	67.5%
Ziro	12	18	968	31	86	76	66.1%
Région	177	69	6729	103	730	1433	73.3%

Source : DREEA-COS 2023

2.5. Végétation, faune et flore

La région du Centre-Ouest abrite trois types de formations végétales : la savane arbustive, la savane arborée et les forêts galeries.

La savane arbustive se caractérise par des formations mixtes d'arbustes ne dépassant pas sept (07) mètres de hauteur. Elle est rencontrée dans toutes les provinces de la région. La savane arborée est constituée d'arbres de 7 à 12 mètres avec un tapis graminéen. Elle se rencontre surtout dans les provinces de la Sissili et du Ziro.

Quant aux forêts galeries, on les rencontre dans les quatre provinces le long des cours d'eau. Les espèces végétales les plus rencontrées sont le karité, le néré, le tamarinier, l'accacia et le baobab.

La région du Centre-Ouest est une région stratégique en ressources forestières. En effet, elle abrite environ 2 066 555 ha de forêts (soit 16% des forêts du pays), dont 1 437 874 ha de forêts naturelles et sept (07) forêts classées d'une superficie de 165 614 ha dont trois (03) forêts classées (Nazinon, Laba et Tiogo) sous aménagement forestier concédés et deux sous aménagement faunique (Sissili et Kalyo) concédés. Les principales forêts classées sont celles de Baporo (4 800 ha), de Laba (16 750 ha), de Kalyo (12 000 ha), de Tiogo (37 600 ha), de Nazinon (22 000 ha) et de la Sissili (32 700 ha) et la forêt de Bow.

Tableau 06.0 5: Liste des CAF du Centre-Ouest

Provinces	CAF	Superficie aménagée (ha)	Statut	Nombre de CAF
Ziro	Cassou	29 515	Forêt protégée	01
	Bougnounou – Nébielianayou	24 914	Forêt protégée	01
	Nazinon		23 699 ha classés	
		24 899	1 200 ha non classés	01
Sissili	Sapouy – Biéha	21 000	Forêt protégée	01
	Sud – Ouest Sissili	55 145	Forêt classée et Forêt protégée	01
Sanguié	Silly – Zawara – Pouni		17 500 ha classés	
		52 550	35 050 ha non classés	01
	Tiogo	30 000	Forêt classée	01

Source : Rapport DFR, (2017)

La région du Centre-Ouest regorge d'une faune diversifiée essentiellement composée de buffles, d'éléphants, d'hypotrages, de bubales, de damalis, de phacochères, de singes, d'hyènes, de crocodiles, de lièvres, d'outardes et de pintades. Cette faune se concentre plus dans la Sissili et le Ziro avec la présence du Parc National Kaboré Tambi (PNKT) et du ranch du Nazinga. Cependant, on constate de plus en plus une diminution voire une disparition de certaines espèces aussi bien animales que végétales à cause de l'action de l'homme.

Tableau 06.0 6: Répartition de la faune régionale

	Familles	Genres	Espèces
AVES	10	10	10
Mammifères	6	7	10
Passeriformes	7	7	10
Reptiles	8	8	10
TOTAL	31	32	40

Source : DREDD-CO/2013

2.6. Géologie et ressources minières

Le secteur minier est très peu développé dans la région. L'exploitation minière est essentiellement artisanale. En effet, la région compte une seule mine industrielle, à savoir Nantou Mining pour l'exploitation industrielle du Zinc à Perkoa dans le Sanguié. Première mine de zinc au Burkina Faso,

elle est souterraine et s'étend sur une superficie de 125 ha avec une production totale escomptée en fin d'exploitation de 6 900 000 tonnes. Cependant, Le Conseil des ministres en sa session du 8 novembre 2023, a adopté un rapport relatif à 4 décrets portant retrait de permis d'exploitation dont celui de Nantou Mining, afin de permettre « à l'Etat de rechercher de nouveaux investisseurs pour la poursuite des activités minières et de favoriser la relance économique dans ces zone ».

On dénombre aussi 2 permis d'exploitation artisanale d'or, 1 permis semi-mécanisé. Avec ce potentiel minier important, la région tirerait plus de profits si l'exploitation des différents sites était mieux organisée. La région a bénéficié de 2 830 970 000, 2 670 446 000, 1 785 486 000 et de 627 810 000 FCFA comme fonds minier de développement local (FMDL) respectivement pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023.

Tableau 06.0 7: Evolution de la situation des permis d'exploitation en 2022

Région	PROVINCE	Nbre de permis d'exploitation industrielle	Nbre de permis d'exploitation semi-mécanisée	Nbre de permis d'exploitation artisanale	Total permis d'exploitation
Centre Ouest	2019	1	1	0	2
	2020	1	1	2	4
	2021	1	0	2	3
	2022	1	0	1	2
	2023	0	0	1	1

Source : DGESS/MEMC 2023

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Histoire du peuplement et organisation socio politique

3.1.1. Historique de peuplement

Le peuplement du Centre-Ouest est antérieur au XVIème siècle. Les migrations ont favorisé la formation de communautés plus ou moins structurées. La région est peuplée en majorité de Gourounsi (Nuni au sud et Lyélé au nord) et de mossi (surtout dans le Boulkiemdé). Avant l'arrivée des conquérants mossés, le territoire était habité par des nionnioncé, des ninisé (Samo) et des Gourounsi (lyélé, nuni).

3.1.2. Organisation socio politique

L'organisation sociopolitique traditionnelle du Centre-Ouest est subdivisée en deux catégories : les sociétés à pouvoir centralisé et les sociétés sans pouvoir centralisé.

L'organisation traditionnelle à pouvoir centralisé se rencontre surtout chez les mossis. Elle est caractérisée par une autorité centrale, un appareil administratif et des institutions judiciaires.

Quant à l'organisation traditionnelle à pouvoir non centraliser, à structure lignagère, elle se rencontre surtout dans les provinces du Sanguié, de la Sissili et du Ziro.

L'organisation du pouvoir politique y est sommaire et est quelque peu confondue avec l'organisation socio religieuse. Il existe des chefs, des individus ou groupe d'individus investis de parcelles de pouvoir, chargés d'exercer des fonctions précises dans le sens de l'intérêt général (unité et cohésion sociale).

L'organisation sociale repose surtout sur la famille où l'autorité est dévolue au patriarche, chef de famille.

Les villages sont administrés par des chefs de village ou des chefs de terre qui sont les plus âgés du lignage le plus anciennement implanté ; le pouvoir se transmet de frère aîné à frère cadet et de père en fils lorsque la branche des frères est éteinte.

Ceux-ci sont aidés dans leurs tâches par une série de personnages dont le rôle dans l'équilibre de la société est très important : les forgerons, les devins, les responsables des masques.

Selon le type d'organisation, le droit d'aînesse est de mise dans les relations sociales. De même, la femme même si elle a un pouvoir discrétionnaire ne participe véritablement pas aux affaires intéressant la communauté.

3.1.3. Evolution des effectifs de la population de la région

❖ Population et densité par province et commune

Selon les données du RGPH 2019, la région du Centre-Ouest compte 1 660 135 habitants, soit 8,10% de la population nationale. La répartition de la population par province indique que la province du Boulkiemdé est la plus peuplée avec 41,54% de la population totale de la région et une densité de 161 habitants/km². Le Ziro est la province la moins peuplée avec 14,56% de la population régionale. L'accroissement de la population montre les efforts à fournir pour une meilleure répartition des investissements, des activités, des infrastructures et des équipements publics et privés au plan régional comme le suggère le Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT). Le tableau ci-dessous donne l'évolution de la population entre 2006, 2019 et 2022.

Profil de la région du Centre-Ouest

Tableau 06.0 8: Population et densité par province et commune en 2006 et en 2022

Entité territoriale	2006			2019						TAMA	2022
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		Populations Hommes Femmes/Provinces
BOULKIEMDE	4 277	505 206	118	125 916	689 709	309 020	380 689	81%	161	2,4%	732 470
BINGO	249	15 857	64	2 895	17 154	7 628	9 526	80%	69	0,6%	
IMASGO	221	22 498	102	4 932	27 762	11 912	15 850	75%	126	1,6%	
KINDI	282	32 690	116	6 310	41 881	18 065	23 816	76%	149	1,9%	
KOKOLOGHO	298	39 003	131	8 803	51 670	23 256	28 414	82%	173	2,2%	
KOUDOUGOU	580	138 209	238	50 027	216 830	103 515	113 315	91%	374	3,5%	
NANDIALA	216	23 177	107	4 999	31 314	12 876	18 438	70%	145	2,3%	
NANORO	356	32 965	93	7 700	47 914	21 149	26 765	79%	135	2,9%	
PELLA	202	19 274	95	3 765	24 606	11 045	13 561	81%	122	1,9%	
POA	231	30 279	131	4 594	32 097	13 953	18 144	77%	139	0,4%	
RAMONGO	165	22 951	139	4 849	29 524	12 275	17 249	71%	179	2,0%	
SABOU	449	45 432	101	10 077	61 836	26 680	35 156	76%	138	2,4%	
SIGLE	280	29 073	104	6 041	35 287	15 848	19 439	82%	126	1,5%	
SOAW	192	15 994	83	3 572	22 039	9 628	12 411	78%	115	2,5%	
SOURGOU	270	13 709	51	2 623	17 532	7 424	10 108	73%	65	1,9%	
THYOU	286	24 095	84	4 729	32 263	13 766	18 497	74%	113	2,3%	
SANGUIE	5 110	297 036	58	65 254	391 617	180 492	211 125	85%	77	2,1%	414 903
DASSA	246	14 699	60	2 985	20 411	9 586	10 825	89%	83	2,6%	
DIDYR	632	40 955	65	6 923	53 361	23 575	29 786	79%	84	2,1%	
GODYR	248	19 364	78	3 169	23 824	10 621	13 203	80%	96	1,6%	
KORDIE	452	18 281	40	4 003	26 227	11 319	14 908	76%	58	2,8%	
KYON	196	20 390	104	4 269	24 484	11 715	12 769	92%	125	1,4%	
POUNI	678	39 236	58	9 136	57 067	25 403	31 664	80%	84	2,9%	
REO	438	61 960	141	15 353	75 866	36 319	39 547	92%	173	1,6%	
TENADO	894	45 506	51	10 908	60 190	27 960	32 230	87%	67	2,2%	
ZAMO	654	15 548	24	4 222	22 865	10 995	11 870	93%	35	3,0%	
ZAWARA	672	21 097	31	4 286	27 322	12 999	14 323	91%	41	2,0%	
SISSILI	7 227	208 409	29	57 703	337 078	163 452	173 626	94%	47	3,8%	464 430
BIEHA	1 785	30 112	17	8 437	52 733	26 014	26 719	97%	30	4,4%	
BOURA	1 145	24 547	21	7 399	40 448	20 041	20 407	98%	35	3,9%	

Profil de la région du Centre-Ouest

LEO	957	51 037	53	16 780	85 574	41 527	44 047	94%	89	4,1%	
NEBIELIANAYOU	345	7 679	22	1 839	13 137	5 923	7 214	82%	38	4,2%	
NIABOURI	536	18 958	35	5 229	30 371	14 863	15 508	96%	57	3,7%	
SILLY	1 238	28 465	23	8 060	50 795	24 361	26 434	92%	41	4,6%	
TO	1 221	47 611	39	9 959	64 020	30 723	33 297	92%	52	2,3%	
ZIRO	5 277	175 915	33	40 675	241 731	115 623	126 108	92%	46	2,5%	
BAKATA	557	28 077	23	5 259	32 480	15 749	16 731	94%	26	1,1%	
BOUGNOUNOU	1 233	21 202	38	4 496	28 938	12 875	16 063	80%	53	2,4%	
CASSOU	551	40 038	127	8 885	54 284	26 336	27 948	94%	172	2,4%	260 560
DALO	315	10 746	21	1 927	12 831	5 969	6 862	87%	25	1,4%	
GAO	521	19 884	9	4 081	26 453	12 145	14 308	85%	13	2,2%	
SAPOUY	2 100	55 968	3	16 027	86 745	42 549	44 196	96%	4	3,4%	
REGION	21 891	1 186 566	54	289 548	1 660 135	768 587	891 548	86%	76	2,6%	2 017 277

Source: INSD, RGPH 2019.

3.2. Répartition de la population par tranche d'âge

Selon le RGPH 2019, la tranche d'âge de 0-19 ans représente plus de la moitié (58,94%) de la population régionale. Quant à la tranche d'âge de 65 ans et plus, elle représente 3,6% de la population régionale. En revanche, les actifs de la région c'est-à-dire les jeunes de 15 à 64 ans représentent 48,84% de la population totale. Le tableau suivant illustre bien cette répartition.

Tableau 06.0 9: Répartition de la population par groupe d'âges en 2022

ENTITE	0-2 ans		3-6 ans		7-12 ans		13-19 ans		20-24 ans		25-59 ans		60 ans ou +		Total	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Boul-Kiemdé	82 093	41	102 026	41	128 404	41	114 425	41	57 516	41	204 364	41	43 642	41	732 470	41
Sanguié	46 498	23	57 793	23	72 732	23	64 818	23	32 581	23	115 762	23	24 719	23	414 903	23
Sissili	40 841	21	50 761	21	63 882	21	56 930	21	28 617	21	101 686	21	21 713	21	364 430	21
Ziro	29 201	15	36 294	15	45 678	15	40 705	15	20 462	15	72 701	15	15 519	15	260 560	15
Total région	198 633	100	246 874	100	310 696	100	276 878	100	139 176	100	494 513	100	105 593	100	1 772 363	100

Source : INSD, RGPH, Projection démographique 2020-2035

Tableau 06.0 10: Répartition de la population de la région du Centre-Ouest par province de 2022 à 2025

Province	2022		2023		2024		2025	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Boulkiemdé	732 470	41,33%	750 567	41,26%	768 796	41,19%	787 108	41,13%
Sanguié	414 903	23,41%	424 847	23,35%	434 841	23,30%	444 894	23,25%
Sissili	364 430	20,56%	375 501	20,64%	386 655	20,72%	397 884	20,79%
Ziro	260 560	14,70%	268 241	14,75%	275 959	14,79%	283 745	14,83%
Ensemble	1 772 363	100%	1 819 156	100%	1 866 251	100%	1 913 631	100%

Source : INSD 5èmeRGPH, projections démographiques 2020-2035

3.3 Mouvements de la population

3.3.1 Mouvements naturels

Le taux de natalité et le taux de fécondité de la région du Centre-Ouest sont élevés mais reste en dessous de la moyenne nationale. En effet le taux brut de natalité est de 34,5‰ qui est inférieur au taux national de l'ordre de 45,8‰. Cependant on note une disparité du taux brut selon le milieu de résidence et selon la province de résidence. Le taux brut de natalité en milieu rural est de 34 ,8 ‰ contre 32,5‰ pour le milieu urbain tandis qu'il est de 30,1‰ dans le Boulkiemdé, 33,8‰ dans le Sanguié, 40,6‰ dans la Sissili et 39,6 ‰ dans le Ziro.

Aussi, l'indice synthétique de fécondité est estimé à 6,8 enfants par femme contre 6,7 au niveau national. Selon la province de résidence, l'indice est relativement plus important dans la province du Ziro (6,3 enfants par femme) que dans les trois autres provinces (5 ,9 au Sanguié, 5,1 au Boulkiemdé et 6 dans la Sissili).

Tableau 06.0 11: Indicateurs de mouvements naturels de la région en 2019

LOCALITE	ISF	TBN (‰)
Boulkiemdé	5,1	30,1
Sanguié	5,9	33,8
Sissili	6	40,6
Ziro	6,3	39,6
Total région	5,8	34,5

Source : RGPH 2019, MONOGRAPHIE DU CENTRE-OUEST

S'agissant de la mortalité, on observe en 2019 dans la région du Centre-Ouest, qu'environ 59 enfants sur 1000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire. Une désagrégation par sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est nettement plus élevée chez les garçons (64,1‰) que chez les filles (53,1‰).

Tableau 06.0 12: Quotient de mortalité des enfants

Total région	Mortalité infantile (‰)			Mortalité juvénile (‰)			Mortalité infanto-juvenile (‰)		
	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.	Masc.	Fem.	Ens.
	64,1	53,1	58,4	34,4	24,9	34 ,6	96,3	85,2	90,9

Source : RGPH 2019, monographie du Centre-Ouest

Quant à la mortalité juvénile, le tableau ci-dessus montre que sur 1000 enfants ayant atteint l'âge d'un an, environ 35 n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire. Ce niveau reste inchangé quel que soit le sexe de l'enfant.

En considérant le niveau de mortalité infanto-juvénile, sur 1000 naissances vivantes, 91 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Le niveau est plus élevé chez les garçons (96,3 ‰) que chez les filles (86,2 ‰).

3.3.2. Mouvements migratoires

1. Migration interne

Cette partie concerne les mouvements des populations à l'intérieur de la région du Centre-Ouest ainsi que les échanges de populations de celle-ci avec les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région du Centre-Ouest ? Où vont les natifs de cette région ? Elle met aussi en exergue les échanges migratoires entre les provinces de la région du Centre-Ouest. Dans le Centre-Ouest, 21,5% des résidents sont des migrants, dont 12,3% de migrants internes et 9,2% de migrants internationaux. Selon le sexe, 21,1% des hommes sont des migrants tandis que chez les femmes 21,8% sont des migrantes. Pour la migration interne, les femmes (13,6%) sont les plus enclines au phénomène que les hommes (10,8%). Quant à la migration à l'extérieur du territoire, 10,3% des hommes et 8,2% des femmes sont des migrants internationaux. Par ailleurs, 78,5% des résidents sont des non migrants.

Tableau 06.0 13: Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	569 693	78,9	657 312	78,2	1 227 005	78,5
Migrants internationaux	74 718	10,3	68 592	8,2	143 310	9,2
Migrants internes	77 541	10,8	114 703	13,6	192 244	12,3
Total migrant	152 259	21,1	183 295	21,8	335 554	12,3
Total	721 952	100	840 607	100	1 562 559	100

Source : RGPH 2019, Monographie Du Centre-Ouest

Le rapport de masculinité montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes migrants internes durée de vie résidant dans la région du Centre-Ouest. En effet, le tableau ci-dessous montre que quel que soit le groupe d'âge, il y a 67,4 hommes pour 100 femmes dont la résidence actuelle est différente du lieu de naissance. Le troisième âge est le plus concerné : à partir de 70 ans, cet indicateur tombe en dessous de 50 hommes pour 100 femmes.

2. Situation des personnes déplacées internes

Tableau 06.0 14: Situation des personnes déplacées internes

Provinces	Communes	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 5 ans	Enfants de plus de 5 ans	Total Enfants	Nombre total de PDI
Boulkiemdé	Kokologho	62	90	68	153	221	373
	Bingo	76	93	61	129	190	359
	Koudougou	03	14	11	18	29	46
	Nanoro	71	80	53	169	222	373
	Pella	31	45	41	83	124	200
	Ramongo	70	115	124	220	344	529
	Siglé	02	02	02	07	09	13
	Soaw	26	50	54	106	160	236
	Poa	39	80	89	132	221	340
	Sourgou	11	21	12	29	41	73
	Thyou	10	19	38	34	72	101
	Sabou	14	44	37	117	154	212
	Imasgo	05	08	10	26	36	49
	Kinda	05	12	07	19	26	43
	Nandiala	04	19	17	20	37	60
Sanguié	Dassa	84	139	412	335	747	970
	Kyon	12	43	56	40	96	151
	Pouni	706	969	1520	1457	2977	4652
	Réo	190	511	2084	1442	3526	4227
	Tenado	71	109	131	131	262	442
	Zamo	551	625	777	976	1753	2929
	Zawara	425	421	788	668	1456	2302
	Didyr	134	129	1242	657	1899	2162
Sissili	Bieha	1197	1990	2383	3946	6329	9516
	Boura	841	1732	1180	1665	2845	5418
	Léo	1266	2173	2881	4188	7069	10508
	Nebelianayou	47	66	114	105	219	332
	Niabouri	79	99	107	148	255	433
	Silly	389	469	499	630	1129	1987
	To	748	1566	1499	2865	4364	6678
Ziro	Sapouy	3228	4630	6701	8019	14720	22578
	Bakata	192	337	538	585	1123	1652
	Cassou	529	871	1605	2573	4178	5578
	Dalo	01	04	07	04	11	16
	Gao	673	169	1458	4359	5817	6659
Ensemble		11 792	17 744	26 606	36 055	62 661	92 197

Provinces	Communes	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 5 ans	Enfants de plus de 5 ans	Total Enfants	Nombre total de PDI

Source : DRSABRNGF-COS, 31 Mai 2024

3. Migration externe

Cette partie met en exergue les mouvements de population entre la région du Centre-Ouest et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région du Centre-Ouest et les pays de destination des natifs de cette région sont examinés ainsi que les immigrants durées de vie et les émigrations des 5 dernières années selon les groupes d'âge.

La répartition des immigrants par province et par type de migration montre que quelle que soit la province, les immigrants de types dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres. Ils sont suivis par les immigrants durée de vie.

On constate que dans la province du Boulkiemdé, les femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes dans les trois types de migration. Le même constat peut être fait dans les trois autres provinces pour la migration durée-de-vie.

3.4. Langues et religions

3.4.1 Langues

Dans la région du Centre-Ouest, 60,3% de la population âgée de 3 ans ou plus ont déclaré le mooré comme leur langue principalement parlée, et 30,2% ont déclaré qu'ils parlent principalement le gourounsi (lyélé, nuni, nounouma, kasséna, sissala, kô et autres sous-composantes du groupe Gourounsi). Le fulfuldé/peulh est principalement parlé par 4,9% de la population et le dagara est déclaré comme langue principalement parlée par 1,3%. Seulement 1,2% de la population du Centre-Ouest parle principalement le Français. Le reste de la population (2,1%) ont déclaré d'autres langues comme langues principalement parlées.

Une analyse suivant le milieu de résidence montre une disparité des langues principalement parlées. Le mooré (65,9% en milieu urbain contre 59,2% en milieu rural), le français (5,4% en milieu urbain contre 0,4% en milieu rural) et « autres langues » (4,2% en milieu urbain contre 1,7% en milieu rural) sont plus déclarées comme langue principalement parlées en milieu urbain par rapport au milieu rural. D'un autre côté le Gourounsi (31,8% en milieu rural contre 21,9% en milieu urbain), le fulfuldé/peulh (5,4% en milieu rural contre 2,2% en milieu urbain) et le dagara (1,5% en milieu rural contre 0,3% en milieu urbain).

3.4.2 Religions

Dans la région du Centre-Ouest, les musulmans sont majoritairement représentés avec 45,8% de la population contre 35,7% et 8,9% respectivement pour les catholiques et les animistes. Les protestants, les sans religion et les autres religions présentent les proportions les plus faibles. Ce constat est identique au niveau des hommes et des femmes. En effet, on enregistre 46,7% de musulmans et 44,9% de musulmanes contre 34,3% d'hommes catholiques et 37,0% de femmes catholiques et 9,6% d'hommes et 8,3% de femmes animistes.

Tableau 06.0 15: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe

Religion	Masculin	Féminin	Ensemble
Animiste	9,6	8,3	8,9
Musulman	46,7	44,9	45,8
Catholique	34,3	37,0	35,7
Protestant	8,3	8,8	8,5
Autre	0,2	0,2	0,2
Sans religion	0,9	0,8	0,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Monographie de la région du Centre-Ouest, 2022

Une analyse suivant le milieu de résidence indique qu'en milieu urbain la religion catholique est légèrement la plus dominante avec une proportion de 44,0%, tandis qu'en milieu rural la religion musulmane est la plus dominante avec une proportion de 46,1%. Comme l'islam, l'animisme est plus adopté en milieu rural (10,5%) contre 0,7% en milieu urbain. À l'opposé, les protestants sont plus représentés en milieu urbain (14,9%) qu'en milieu rural (4,0%) à l'image des catholiques.

La distribution de la population du Centre-Ouest par province fait ressortir que dans les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié, la communauté catholique est la plus représentée par rapport au reste des religions (respectivement 45,4% et 48,9%) tandis que dans le Ziro et la Sissili, c'est la communauté musulmane qui est la plus représentée parmi toutes les religions (respectivement 70,0% et 68,2%). Les religions animiste et protestante sont plus représentées dans la province du Sanguié (respectivement 12,7% et 11,0%) par rapport aux autres provinces.

IV. EDUCATION

4.1. Enseignement primaire

4.1.1 Infrastructures scolaires

Durant l'année scolaire 2022-2023, l'offre d'éducation en matière d'infrastructures dans la région du Centre-Ouest est composée de 1 337 écoles dont 1 147 publiques et 190 privées. La part du privé est de 14,2% contre 11,5% au niveau national.

La province du Ziro compte le plus faible nombre d'écoles, 189 contre 627 pour le Boulkiemdé le plus fort nombre d'écoles.

Les salles de classes sont passées de 6 668 en 2021/2022 à 6 533 en 2022/2023, soit une baisse de 5,2% du fait de la crise sécuritaire.

Au niveau des provinces, le nombre de salles de classe est de 3 116 dans le Boulkiemdé, 1 553 au Sanguié, 961 dans la Sissili et 903 au Ziro.

Tableau 06.0 16: Répartition des infrastructures scolaires par province dans la région en 2022-2023

	Ecoles			Salles de classes		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Boulkiemdé	510	117	627	2650	466	3116
Sanguié	291	31	322	1443	110	1553
Sissili	169	30	199	828	133	961
Ziro	177	12	189	856	47	903
Centre-ouest	1147	190	1337	5777	756	6533
Burkina Faso	8319	4461	12780	39983	19030	59013

Source : Annuaire Statistique MENA, 2022-2023

4.1.2 Effectifs scolaires

La région du Centre-Ouest compte un effectif total de 317 956 élèves inscrits au primaire, soit 161 621 filles et 156 335 garçons. La part du privé dans l'effectif total des élèves est de 9,6%. Les provinces du Boulkiemdé (46,2%) et du Sanguié (26,0%) regorgent à elles seules près de ¾ de l'effectif régional.

Tableau 06.0 17: Situation des effectifs des élèves du primaire de 2022-2023

Région	Provinces	Sexe	Public	Privé	Total général
CENTRE-OUEST	BOULKIEMDE	Garçons	65156	9842	74998
		Filles	68220	9232	77452
		Total	133376	19074	152450
	SANGUIE	Garçons	38057	2879	40936
		Filles	41460	2370	43830
		Total	79517	5249	84766
	SISSILI	Garçons	18691	2553	21244
		Filles	19288	2149	21437
		Total	37979	4702	42681
	ZIRO	Garçons	18334	823	19157
		Filles	18231	671	18902
		Total	36565	1494	38059
Garçons CENTRE-OUEST			140238	16097	156335
Filles CENTRE-OUEST			147199	14422	161621
Total CENTRE-OUEST			287437	30519	317956

Source : Annuaire statistique, MENAPLN 2022-2023

4.1.3 Effectif des Enseignants

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, on dénombrait au total 6 464 enseignants en classe dans la région du Centre-Ouest, dont 3 085 femmes, soit 47,7%. La répartition des enseignants en classe selon les provinces montre que la province du Boulkiemdé concentre à elle seule 47,5% des enseignants soit un total de 3 071 enseignants. Elle est suivie dans l'ordre par le Sanguié (23,6%), la Sissili (14,6%) et le Ziro (14,3%).

Le tableau suivant donne la répartition des enseignants de la région par sexe et par province durant l'année scolaire 2022-2023.

Tableau 06.0 18: Répartition des enseignants par province et par sexe en 2022-2023

PROVINCES	Masculin	Féminin	Total général
BOULKIEMDE	284	254	538
Privé	1688	1947	3635
Public	1972	2201	4173
SANGUIE	73	56	129
Privé	1026	1106	2132
Public	1099	1162	2261
SISSILI	92	76	168
Privé	654	559	1213
Public	746	635	1381
ZIRO	30	24	54
Privé	653	542	1195
Public	683	566	1249
Total général	4500	4564	9064

Source : DGESS MENAPLN 2023

4.1.4 Quelques indicateurs au niveau du primaire

4. Le taux brut de scolarisation

Le taux brut de scolarisation de la région en 2022-2023 est de 102,0%. Le taux brut de scolarisation des filles (104,8%) domine celui des garçons (99,2%).

Le taux brut d'admission de la région du Centre-Ouest est de 109,1% en 2022-2023 avec 108,8% pour les filles et 109,4% pour les garçons.

Quant au taux d'achèvement, il est de 81,6% dans la région.

Tableau 06.0 19: Situation des indicateurs au primaire en 2022-2023

Provinces	TBS			TBA			TACH		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
BOULKIEMDE	115,1	121,5	118,3	124,7	123,4	124,1	84,5	104,7	94,7
SANGUIE	110,9	121,4	116,1	121,4	123,9	122,6	81,6	102,3	92,1
SISSILI	65,5	67,6	66,6	74,8	74,6	74,7	46,7	58,1	52,5
ZIRO	82,7	83,4	83,0	96,2	91,6	94,0	63,1	74,6	69,0
Total Région	99,2	104,8	102,0	109,4	108,8	109,1	72,9	90,1	81,6

Source : Annuaire Statistique MENAPLN, 2022-2023

4.2 Enseignements Post-Primaire et Secondaire

4.2.1 Infrastructures scolaires

En 2022-2023, le Centre-Ouest totalisait 486 établissements dont 264 établissements publics et 222 établissements privés. En termes de répartition par province, le Boulkiemdé vient en tête avec 51,23% d'établissements suivie de la province de Sanguié (24,9%).

Le tableau suivant fait la synthèse des établissements de la région par province en 2022-2023.

Tableau 06.0 20: Situation des établissements de la région en 2022-2023

Entités territoriales	Communes	DÉSIGNATION					
		Nombre d'établissements			Nombre de classes		
		Publics	Privés	Total	Public	Privé	Total
BOULKIEMDE	BINGO	10	2	12	46	4	50
	IMASGO	7	5	12	34	22	56
	KINDI	7	2	9	48	12	60
	KOKOLOGHO	8	10	18	58	56	114
	KOUDOUGOU	24	65	89	225	460	685
	NANDIALA	5	2	7	26	14	40
	NANORO	8	4	12	67	16	83
	PELLA	4	1	5	31	2	33
	POA	6	6	12	36	25	61
	RAMONGO	8	2	10	42	2	44
	SABOU	12	11	23	82	52	134
	SIGLE	11	4	15	59	11	70
	SOAW	8	2	10	40	5	45
	SOURGOU	4	1	5	21	4	25
	THYOU	7	3	10	44	16	60
	TOTAL BOULKIEMDÉ	129	120	249	859	701	1560
SANGUIÉ	DASSA	1		1	1		1
	DIDYR	8	4	12	42	26	68
	GODYR	8	1	9	43	4	47
	KORDIE	3	2	5	21	8	29
	KYON	4	2	6	24	8	32
	POUNI	10	9	19	63	60	123
	REO	12	20	32	82	100	182
	TENADO	10	14	24	62	70	132
	ZAMO	3	3	6	17	8	25
	ZAWARA	6	1	7	29	4	33
	TOTAL SANGUIÉ	65	56	121	384	288	672
SISSILI	BIEHA	11	2	13	44	5	49
	BOURA	6	1	7	32	3	35
	LEO	11	15	26	76	93	169
	NEBIELIANAYOU	4		4	17		17
	NIABOURI	1		1	4		4
	SILLY	4		4	24		24
	TÔ	5	4	9	33	24	57
	TOTAL SISSILI	42	22	64	230	125	355
ZIRO	BAKATA	5	1	6	25	1	26
	BOUGNOUNOU	4	1	5	23	4	27
	CASSOU	7	3	10	41	10	51
	DALO	2		2	15		15
	GAO	3	3	6	19	11	30
	SAPOUY	7	16	23	57	68	125
	TOTAL ZIRO	28	24	52	180	94	274
Région du Centre-Ouest		264	222	486	1653	1208	2861
BURKINA FASO		2 010	2 096	4 106	13 323	12 670	25 993

Source : Annuaire statistique de l'enseignement post-primaire et secondaire 2022/2023

4.2.2 Effectifs scolaires

Les effectifs scolaires sont en baisse pour l'enseignement Post-Primaire et Secondaire dans la région. En effet, pour l'année scolaire 2022/2023, la région dénombre un effectif de 126 911 élèves dont 52,53% de filles.

Le taux d'accroissement entre 2021/22 et 2022/23 est de -4,9% contre -0,05% au niveau national. Le tableau ci-après présente les détails des effectifs des élèves de la région en 2022/2023.

Tableau 06.0 21: Effectifs des élèves au post primaire et au secondaire en 2022/2023

PROVINCES	Garçon	Fille	Total
BOULKIEMDE	32593	36118	68711
SANGUIE	15360	16327	31687
SISSILI	6722	8273	14995
ZIRO	5565	5953	11518
Total général	60240	66671	126911

Source : Annuaire statistique du post-primaire et du secondaire DREPS-Centre-Ouest 2022/2023

Le nombre moyen d'élèves par classe dans la région était de 48 au post-primaire et de 37 au secondaire au cours de l'année scolaire 2022/2023. Pour le post-primaire, la province du Sanguié enregistre le ratio le plus élevé (51). En ce qui concerne le secondaire, les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié ont les ratios les plus élevés (37).

Tableau 06.0 22: Groupes pédagogiques aux post-primaire et au secondaire et les ratios en 2022/2023

Entité territoriale	GP Post-primaire	GP Secondaire	TOTAL	Ratios élève/classe	
				Post-primaire	Secondaire
Boulkiemdé	1061	499	1560	47	37
Sanguié	497	175	672	51	37
Sissili	268	87	355	45	36
Ziro	223	51	274	44	34
Région	2049	812	2861	48	37

Source : Annuaire statistique du post-primaire et du secondaire DREPS-Centre-Ouest 2022/2023

4.2.3 Quelques indicateurs

Les taux bruts de scolarisation du poste primaire et du secondaire de la région en 2022/2023 sont respectivement de 63,3% et 25,6% contre 49,3% et 21,9% au niveau national.

Quant aux taux bruts d'admission du post-primaire et du secondaire de la région, ils sont de 51,0% et de 18,6% contre 40,3% et 16,7% pour la même année scolaire au niveau national.

Les taux d'achèvement sont de 39,0% pour le post-primaire et de 17,5% pour le secondaire. Toutefois, au regard des indicateurs contenus dans le tableau, on constate d'énormes disparités entre les provinces et entre sexe.

Tableau 06.0 23: Indicateurs sur l'éducation au post-primaire et au secondaire en 2022/2023

Entités		DÉSIGNATION																	
		Taux brut d'admission en %						Taux brut de scolarisation en %						Taux d'achèvement au secondaire en %					
		TBA au post-primaire			TBA au secondaire			TBS Post-primaire			TBS secondaire			TACH Post-primaire			TACH Secondaire		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Provinces	BOUL-KIEMDÉ	66,4	74,3	70,5	33,1	29,9	31,5	62,6	71,9	67,3	41,7	34,7	38,1	41,3	49,3	45,5	38,5	33,3	35,8
	SANGUIÉ	57,4	65,6	61,6	22,9	20,0	21,4	57,5	62,2	59,9	26,3	20,2	23,2	37,8	35,2	36,5	26,1	19,0	22,5

	SISSILI	30,7	39,1	35,0	11,5	12,1	11,8	28,6	35,4	32,1	13,2	12,3	12,8	16,1	17,0	16,6	11,3	10,6	10,9
	ZIRO	39,3	43,4	41,4	9,5	9,5	9,5	35,7	38,2	36,9	11,5	8,6	10,0	18,5	18,5	18,5	8,8	5,4	7,1
Région		53,0	60,5	56,8	22,8	20,9	21,9	50,5	57,2	53,9	27,8	22,9	25,3	34,8	32,0	33,5	25,7	21,2	23,4
BURKINA FASO					19,1	18,8	19,0	37,5	45,0	41,3	21,8	20,1	20,9	32,0	34,8	33,5	19,9	18,3	19,1

Source : Annuaire statistique du post-primaire et du secondaire DREPS-Centre-Ouest 2022/2023

4.2.4 Education non formelle

La région du Centre-Ouest compte 106 centres d'éducation non formelle. La province du Boulkiemdé à elle seule enregistre près de la moitié avec 51 centres soit 48,11%.

Au niveau des centres adultes, le Boulkiemdé est toujours en tête avec 50, 66% des centres pour 13, 33% pour le Ziro qui enregistre le plus faible nombre de centres adultes.

Quant aux centres des adolescents, la majeure partie se trouve dans le Boulkiemdé et le Sanguié qui comptent chacun 13 centres. La Sissili et le Ziro enregistrent respectivement 3 et 2 centres.

Tableau 06.0 24: situation des infrastructures de l'éducation non formelle en 2023

PROVINCE	Centre	Centre_adulte	Centre_adolescent
Boulkiemdé	51	38	13
Sanguié	27	14	13
Sissili	13	10	3
Ziro	15	13	2
Total région	106	75	31

Source : DREPPNF-COS 2023

4.3 Enseignement supérieur

La région du Centre-Ouest dispose de 5 institutions d'enseignement supérieur et de recherche pour l'année académique et universitaire 2022/2023. L'ensemble de ces universités accueille 48 605 étudiants. Le tableau suivant présente la répartition des étudiants par type d'institution et par sexe.

Tableau 06.0 25: Répartition des étudiants en 2022/2023et par type d'institution

Région	Universités publiques			Universités privées			ENSEMBLE		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T
CENTRE-OUEST	16 663	31381	48044	228	333	561	16891	31714	48605

Source : DGESS/MESRI, enquête statistique 2022-2023

4.4 Formation professionnelle

La région du Centre-Ouest dispose de plusieurs centres de formation professionnelle. La répartition de ces centres dans la région est très disproportionnelle. En effet, l'écrasante majorité des centres formation est localisée dans les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié avec respectivement 27 et 11 centres sur les 46 centres qu'on a dénombré dans la région en 2023. L'évolution des centres d'apprentissage de 2018 à 2023 dans la région est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 06.0 26: Evolution des centres d'apprentissage de 2018 à 2023

Provinces	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Boulkiemdé	21	22	24	26	27	27
Sanguié	10	11	11	11	11	11

Profil de la région du Centre-Ouest

Sissili	02	03	03	03	03	03
Ziro	04	04	04	05	05	05
Centre-Ouest	37	40	42	45	46	46

Source : DRJFPE-COS 2023

En termes de centre privé de formation professionnelle, le dénombrement s'est fait suivant la nature du secteur d'intervention : tertiaire, industrie, Agro-sylvo-pastoral et BTP. Le tableau ci-après donne la répartition par province des centres privés de formation professionnelle.

Tableau 06.0 27: Nombre de centres privés de formation professionnelle par secteur d'intervention en 2023

Provinces/Région	Secteur d'intervention	Nombre de centre
Boulkiemde	Tertiaire	21
	Industriel	4
	Agro-sylvo-pastoral	0
	BTP	1
	Autres (préciser)	0
	Ensemble	26
Sanguié	Tertiaire	8
	Industriel	0
	Agro-sylvo-pastoral	2
	BTP	1
	Autres (préciser)	0
	Ensemble	11
Sissili	Tertiaire	2
	Industriel	0
	Agro-sylvo-pastoral	1
	BTP	0
	Autres (préciser)	0
	Ensemble	3
Ziro	Tertiaire	4
	Industriel	0
	Agro-sylvo-pastoral	1
	BTP	1
	Autres (préciser)	0
	Ensemble	6
Centre-Ouest	Tertiaire	35
	Industriel	4
	Agro-sylvo-pastoral	4
	BTP	3
	Autres (préciser)	0
	Ensemble	46

Source : Données statistique 2023 de la DRJFPE-COS

V. SANTE

5.1 Les Infrastructures Sanitaires

Conformément à la nomenclature du Ministère de la Santé, la région du Centre-Ouest dispose de sept (07) districts sanitaires : Koudougou, Nanoro, Sabou, Léo, Réo, Ténado et Sapouy dont l'organisation technique des structures de soins découle du modèle du Système National de Santé et comporte deux niveaux. Le premier niveau de soin au niveau périphérique est structuré en deux échelons : le premier échelon est constitué par 225 Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) et 10 Centres Médicaux (CM) et le second échelon est constitué par 05 Centres Médicaux avec Antenne chirurgicale (CMA) dont deux (02) confessionnels (Nanoro et Sabou), Trois (03) dispensaires isolés et 15 infirmeries.

Le deuxième niveau de soins ou niveau intermédiaire est constitué par le centre hospitalier régional (CHR) de Koudougou. Il faut noter que sur 225 CSPS de la région, 191 remplissent les normes en

personnel de santé en 2020, soit 84,9% des CSPS de la région. En plus de ces structures de santé, la région dispose d'un centre régional de transfusion sanguine, d'un office régional de santé des travailleurs (OST) et d'une Direction régionale de la santé qui a pour mission de mettre en œuvre la politique sanitaire du Gouvernement au niveau régional.

Tableau 06.0 28: Situation des infrastructures sanitaires dans la région du Centre-Ouest

Entités territoriales	Désignation										
	CHU	CHR	CMA	CM	CSPS	CSPS remplissant normes en personnel	Maternités isolées	Dispensaires isolés	Autres formations sanitaires	Officines	Dépôts MEG
DS Koudougou	0	1	0	11	67	58	0	0	45	8	64
DS Léo	0	0	1	3	52	41	0	1	13	2	53
DS Nanoro	0	0	1	4	26	25	0	0	3	1	29
DS Réo	0	0	1	0	27	16	0	0	6	1	24
DS Sabou	0	0	1	4	20	20	0	0	2	1	23
DS Sapouy	0	0	1	1	32	32	0	2	1	1	34
DS Tenado	0	0	0	4	25	22	0	0	1	1	28
Centre-Ouest	0	1	5	27	249	214	0	3	71	15	255
Burkina Faso	6	12	48	309	2416	1618	4	89	1027	313	2292

Source : Annuaire statistique infrastructures sanitaire 2023

5.2 Le Personnel de santé de la région

En termes de ressources humaines, les formations sanitaires de la région du Centre-ouest sont animées par une diversité de personnel.

Le tableau ci-dessous donne la situation du personnel de la Santé de la région.

Tableau 06.0 29: Effectif de quelques emplois dans les structures sanitaire de la région en 2023

STRUCTURES SANITAIRES	MS	MG	Phcie	Chir. dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SFE-ME	Tech labo/bio
DRS	4	0	1	0	6	2	1	0	0
CHR	35	31	5	2	110	187	5	79	26
DS Koudougou	0	14	2	0	10	112	34	145	8
DS Léo	0	9	2	0	21	91	11	63	6
DS Nanoro	0	11	2	0	7	46	7	49	6
DS Réo	0	8	1	0	15	46	4	31	4
DS Sabou	0	10	1	0	3	52	11	62	4
DS Sapouy	0	5	1	0	11	68	18	46	3
DS Tenado	0	9	1	0	4	54	9	46	3
CENTRE-OUEST	39	97	16	2	187	658	100	521	60

Source : Annuaire statistique Ressources Humaines de la Santé-2023

En termes de fréquentation des formations sanitaires, on dénombre 2 118 021 de nouveaux consultants sur l'ensemble des structures sanitaires dans la région du Centre-Ouest pour 25 628 766 sur l'ensemble du pays au cours de l'année 2023. Au cours de la même année, il a été dénombré 2748 décès dans les structures sanitaires de la région. Sur 26192 personnes ayant effectué les test VIH, 571 personnes ont

été déclarées positif. Les statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires dans la région du Centre-Ouest en 2023 sont consignées dans le tableau suivant.

Tableau 06.0 30: Statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires en 2023

Intitulé	CHR	DS Koudougou	DS Léo	DS Nanoro	DS Réo	DS Sabou	DS Sapouy	DS Tenado	Centre- Ouest	Burkina Faso
Nouveaux consultants	36591	578928	413892	225004	207743	159361	281189	215313	218021	25628766
NC de moins d'un an	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
NC de 1-4 ans	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
NC de 4-14 ans	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
NC hommes sup à 14 ans	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
NC de femmes sup à 14 ans	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Moins de 5 ans	3463	175596	149056	91915	87713	61651	109835	75343	754572	8799471
5 à 14 ans	2445	112036	87846	48043	37335	32031	57899	38434	416069	5164149
15 ans et plus	30683	291296	176990	85046	82695	65679	113455	101536	947380	11665146
Nombre de décès	1727	126	296	223	146	67	122	41	2748	11724
Journées d'hospitalisation	93292	8711	20527	15507	7837	6231	8487	2129	162721	2120010
Examens de laboratoire	143949	48665	46364	26282	11551	28494	29825	6017	341147	4711789
Résultats positifs (anormal)	28921	10236	6925	6619	1543	3394	2859	1371	61868	758965
Test de VIH	263	4818	3565	2179	3987	2985	6617	1778	26192	178270
VIH confirmé	28	105	51	54	132	50	53	98	571	5606
Accouchements assistés	4640	12835	13508	5627	7119	4356	9733	7116	64934	835023
Femmes vue en consultation prénatale (CPN)	208	66170	57902	22471	28576	19186	40343	33840	268696	3394748

Source : Annuaire statistique 2023, MSHP

VI. POPULATION ACTIVE ET EMPLOI

Dans le Centre-Ouest, la proportion des personnes hors main-d'œuvre (53,7%) est plus importante par rapport aux autres situations d'occupation. Celle des personnes occupées est de 44,3% et 2,0% pour les chômeurs. Contrairement à la situation d'ensemble de la région, dans les provinces de la Sissili et du Ziro, la proportion des personnes occupées surpasse celle des autres (respectivement 56,3% et 50,8%).

La plus faible proportion de personnes occupées se retrouve dans la province du Sanguié (37,9%) qui a également la plus forte proportion de personnes hors main-d'œuvre (60,3%). La plus forte proportion de chômeurs se retrouve dans la province du Boulkiemdé (2,8%).

Tableau 06.0 31: Répartition de la population en âge de travailler en 2023

Province	Situation d'occupation			
	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	Total
Boulkiemdé	40,2	2,8	57,0	100
Sanguié	37,9	1,8	60,3	100
Sissili	56,3	1,1	42,6	100
Ziro	50,8	1,3	47,9	100
Centre-Ouest	44,3	2,0	53,7	100

Source : INSD, Monographie de la région du Centre-Ouest, 2022

Le taux d'activité des personnes âgées de 15 ans ou plus dans la région du Centre-Ouest est de 46,3%. Ce taux est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain dans toutes les provinces de la région. Le taux d'activité est plus élevé dans la Sissili (57,4%) et plus bas dans la province du Sanguié (39,7%).

Selon les résultats de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages en 2018, l'incidence de la pauvreté est de 53,49% dans la région du Centre-Ouest. Cette incidence est supérieure à celle du niveau national (41,4%). Des efforts doivent être fournis pour inverser la tendance car entre 1994 et 1998 l'incidence au niveau de la région était supérieure à celle du niveau national (respectivement 54,1% contre 44,5% au niveau national et 48,4% contre 45,3% au niveau national).

VII. ECONOMIE

7.1. Finance locale

En 2022, les collectivités territoriales de la région du Centre ouest ont dépensé la somme globale de **7 988 390 849** de francs CFA pour des recettes évaluées à un montant de **14 408 281 079** de francs CFA, à l'exception du Conseil régional. La commune urbaine de Réo vient en tête des recettes avec une recette totale (1 880 861 478 FCFA). Le fonds minier pour le développement local octroyé aux communes de la région s'élève à un montant total **1 480 141 564** de FCFA.

Tableau 06.0 32: Situation des recettes et des dépenses et du FMDL des collectivités territoriales de la région en 2022

PROVINCE	COMMUNES	RECETTES	DEPENSES	FMDL
BOULKIEMDE	KOUDOUGOU	1 784 773 739	954 318 840	31 096 510
	BINGO	206 980 759	109 927 893	31 096 510
	IMASGO	411 414 109	132 890 519	31 096 510
	KINDI	247 029 934	119 496 776	31 096 510
	KOKOLOGO	497 068 496	374 945 489	31 096 510
	NANORO	302 667 339	255 177 120	31 096 510
	NIANDALA	258 860 805	147 041 105	31 096 510
	PELLA	192 301 496	140 935 857	31 096 510
	POA	331 116 151	167 013 339	31 096 510
	RAMONGO	264 565 497	160 128 188	31 096 510
	SABOU	420 331 751	250 639 570	31 096 510
	SIGLE	239 507 268	120 658 884	31 096 510
	SOAW	156 594 607	167 113 856	31 096 510
	SOURGOU	175 352 772	122 028 142	31 096 510

	THYOU	246 522 411	131 794 069	31 096 510
TOTAL PROVINCE BOULKIEMDE		5 735 087 134	3 354 109 647	466 447 650
SANGUIE	REO	1 880 861 478	630 305 718	180 333 602
	DASSA	207 649 182	160 100 002	31 096 510
	DIDYR	311 093 176	265 702 297	31 096 510
	GODYR	193 021 240	105 018 254	31 096 510
	KORDIE	233 199 599	105 644 550	31 096 510
	KYON	866 799 395	401 366 113	180 333 602
	POUNI	377 732 154	121 249 019	31 096 510
	TENADO	327 846 574	151 729 296	31 096 510
	ZAMO	274 266 188	108 248 836	31 096 510
	ZAWARA	244 198 884	108 510 282	31 096 510
TOTAL PROVINCE SANGUIE		4 916 667 870	2 157 874 367	609 439 284
SISSILI	LEO	559 054 176	413 960 946	31 096 510
	BIEHA	356 929 628	214 362 458	31 096 510
	BOURA	290 987 192	149 404 437	31 096 510
	NEBIELIANAYOU	126 150 010	54 968 553	31 096 510
	NIAMBORI	164 678 583	109 101 141	31 096 510
	SILLY	260 268 963	169 752 336	31 096 510
	TO	260 091 197	154 526 728	31 096 510
Total Sissili		2 018 159 749	1 266 076 599	217 675 570
ZIRO	SAPOUY	582 705 807	243 019 289	31 096 510
	BAKATA	273 629 944	193 820 524	31 096 510
	BOUGNOUNOU	208 514 790	188 920 079	31 096 510
	CASSOU	453 200 919	381 934 114	31 096 510
	DALO	87 792 617	104 036 831	31 096 510
	GAO	132 522 249	98 599 399	31 096 510
Total Ziro		1 738 366 326	1 210 330 236	186 579 060
TOTAL REGION		14 408 281 079	7 988 390 849	1 480 141 564

Sources: DGB, 2024

7.2. Principaux secteurs d'activités

7.2.1 Agriculture

La région du Centre-Ouest est une région agricole par excellence. Elle est de type extensif et pluvial. Elle bénéficie d'une bonne répartition des pluies surtout dans sa partie sud en l'occurrence la Sissili et le Ziro. Les sols sont aptes à la pratique des cultures de rente (Coton, arachides, sésame et soja) et les sites propices au maraîchage et à la petite irrigation.

Productions céréalières

Le Centre-Ouest a produit 643 517 tonnes au cours de l'année 2023. En termes de répartition de la production céréalière par province, le Ziro vient en tête avec 185 393 tonnes (toutes spéculations confondues). Elle est suivie de la Sissili (170 462 tonnes), du Sanguié (144 534 tonnes) et du Boulkiemdé (143 128 tonnes). En termes de spéculations céréalières, le mil est beaucoup plus cultivé dans le Sanguié, le maïs et le riz dans la Sissili et le Sorgho blanc et rouge dans le Boulkiemdé.

Le tableau suivant donne la répartition de la production céréalière de la région.

Tableau 06.0 33: Evolution de la production céréalière définitive en tonne de 2019/2024

Année	Région /province	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Céréales
2019/20	Centre-Ouest	61 208	179 604	17 197	-	169 129	35 379	462 517
	Boulkiemdé	20 294	4 266	3 247	-	44 794	11 365	83 965

Année	Région /province	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Céréales
2020/21	Sanguié	20 832	7 245	3 563	-	66 063	960	98 664
	Sissili	9 386	127 535	9 273	-	21 976	12 381	180 550
	Ziro	10 696	40 559	1 114	-	36 296	10 673	99 338
	Centre-Ouest	80 533	144 838	26 808	-	184 717	53 181	490 077
	Boulkiemdé	19 134	8 419	8 865	-	66 439	23 866	126 723
	Sanguié	38 917	14 458	6 161	-	62 273	2 649	124 458
	Sissili	15 385	81 837	9 382	-	24 967	13 181	144 753
	Ziro	7 097	40 124	2 399	-	31 038	13 485	94 143
	Centre-Ouest	67 643	123 601	30 626	-	198 733	52 079	472 682
2021/2022	Boulkiemdé	20 138	6 070	13 375	-	57 107	14 494	111 184
	Sanguié	19 986	12 080	6 021	-	91 274	2 268	131 629
	Sissili	18 772	66 942	8 437	-	25 210	12 562	131 923
	Ziro	8 746	38 509	2 793	-	25 143	22 755	97 946
	Centre-Ouest	104 306	107 961	22 465	-	221 992	58 281	515 004
2022/2023	Boulkiemdé	22 804	4 964	9 867	-	59 579	15 242	112 456
	Sanguié	55 395	10 672	4 315	-	91 772	4 135	166 289
	Sissili	15 020	64 421	5 608	-	31 013	8 411	124 473
	Ziro	11 087	27 904	2 675	-	39 628	30 493	111 786
	Centre-Ouest	97 071	195 323	27 718	-	250 110	73 295	643 517
2023/2024	Boulkiemdé	19 122	18 363	10 866	-	80 681	14 096	143 128
	Sanguié	44 254	10 457	3 474	-	79 668	6 682	144 534
	Sissili	9 560	104 520	10 891	-	36 887	8 603	170 462
	Ziro	24 134	61 983	2 488	-	52 873	43 914	185 393

Source : Direction des Statistiques Sectorielles/DGESS/MAAH 2024

Productions de rente

La production des cultures de rente est de 197 234 tonnes en 2023 dans la région. La province de Sissili se place en première position avec 40,68% de la production totale de la région. Elle est suivie de celle du Ziro (34,97%). Il faut noter que certaines cultures sont quasiment inexistantes dans certaines provinces comme le coton (0 tonnes) au Boulkiemdé.

Le tableau suivant donne la répartition de la production de rente de la région en 2023.

Tableau 06.0 34: Productions de rente en 2023

Rég/prov	COTON	ARACHIDE	SESAME	SOJA	RENTE
Centre-Ouest	25 821	67 217	75 663	28 533	197 234
Boulkiemdé	0	28 697	1 275	5,70082328	29 978
Sanguié	2 298	11 579	4 159	4,4094491	18 039
Sissili	4 594	16 072	31 893	27 684	80 242
Ziro	18 930	10 870	38 336	838,625954	68 974

Source : DGESS/MAAH 2023

La production maraîchère de 2019 (en tonnes)

Selon les résultats de l'enquête maraîchère 2018-2019, la région du Centre-Ouest a produit plusieurs variétés maraîchères. On note une production totale de 65 113tonnes. La province du Boulkiemdé a la plus grande production avec 26 612tonnes, suivi du Sanguié avec 25 016tonnes, du Ziro avec 7 122tonnes et de la Sissili avec 6 363tonnes. Les productions de l'oignon, de l'aubergine locale et du piment sont dominées par la province du Sanguié. Le chou est plus produit dans la Sissili et la tomate dans le Boulkiemdé.

Tableau 06.0 35: Evolution de la production maraichère 2018/2019

Province s/Région	Tomate	Oignon	Chou	Aubergin e locale	Aubergin e violette	Poivron	Ail	Piment	Gombo	Courgett e	Concom bre	Total
Boulkiemdé	9 357	12 389	1 400	2 323	690	94	0	89	97	11	162	26 612
Sanguié	725	13 280	2 957	4 882	1 826	53	357	610	292	0	34	25 016
Sissili	1 704	671	2 979	555	91	34	0	10	56	1	262	6 363
Ziro	1 693	3734	1 168	187	191	28	0	59	5	27	30	7 122
Centre Ouest	13 479	30 074	8 504	7 947	2 798	209	357	768	450	39	488	65 113

Source : DGESS/MARAH, Enquête maraichère 2018-2019.

Tableau 06.0 36: Évolution du taux de couverture céréalière (en tonne) de 2018 à 2024

Provinces	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023/2024
CENTRE OUEST	144	118	123		128	155
BOULKIEUDE	72%	52%	76%	66%	66%	82,8%
SANGUIE	123%	104%	132%	139%	175%	150,0%
SISSILI	312%	252%	178%	161%	152%	197,3%
ZIRO	171%	159%	163%	168%	191%	309,7%

Source : DGESS/MARAH, 2024

7.2.2 Elevage

La région du Centre-Ouest est considérée comme une zone à vocation d'élevage. L'élevage vient au second rang après l'agriculture. Il est caractérisé par la prédominance de deux modes :

- **le mode traditionnel extensif** qui est caractérisé par des migrations cycliques à la recherche de pâturages et de points d'eau. Il est pratiqué surtout par les peuhls dont les troupeaux sont constitués de zébus, de métis et de taurins. Ils ont tendance néanmoins à se sédentariser ;
- **le mode sédentaire** qui est caractérisé par un élevage en association avec l'agriculture ou l'agro - pastoralisme avec le plus souvent un cheptel constitué de bovins, de petits ruminants, d'asins, de porcins, d'équins et de volaille. Les principales espèces rencontrées dans la région sont les bovins, les ovins, les caprins, les équins, les porcins, la volaille et les asins.

Les statistiques montrent que le Centre-Ouest constitue au plan national une des régions où la pratique de l'élevage est une activité économique très importante. Le tableau suivant donne l'évolution des effectifs du cheptel de la région sur les cinq dernières années.

Tableau 06.0 37: Evolution des effectifs du cheptel de la région de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Asins	168 123	171 483	160 072	165 393	170 891
Bovins	779 339	794 924	576 065	587 861	599 898
Caprins	1 952 685	2 011 264	1 037 600	1 041 805	1 046 027
Equins	424	427	4 113	4 354	4 609
Ovins	1 195 798	1 231 670	741 771	751 272	760 895
Porcins	504 628	514 719	255 039	261 210	267 531
Volailles	8 136 445	8 380 535	4 748 493	4 805 308	4 862 802

Source : Effectif cheptel, données consolidées, 2022 (2021 à 2023).

Par ailleurs, la région du Centre-Ouest compte une seule zone pastorale à savoir celle de Yallé, qui est à cheval entre la province de la Sissili et celle du Ziro, avec une superficie de 40.000 ha. Créée en 1973 et disposant d'un arrêté de délimitation de son pourtour depuis 1989, la zone pastorale de Yallé est contestée par le service forestier en raison du fait qu'elle s'étend en partie sur la forêt classée de la Sissili.

Outre la zone pastorale, on dénombre dans la région cinq aires de pâture délimitée. Leur nombre est très marginal dans la région au vu de l'importance de l'élevage.

Tableau 06.0 38: Situation des aires de pâture délimitées en 2023

Province	Commune	Nombre	Superficie
Boulkiemdé	Sabou (Nandiola et Savily)	2	45 ha (36,5 et 8,5)
Sanguié	Dassa	1	63 ha
Sissili	-	-	-
Ziro	Bakata	1	34 ha
	Dalo	1	498,5 ha
Centre-Ouest		5	640,5 ha

Source : DRARAH-COS (SEAP), 2023

En termes de santé animal, les principales causes de consultation en 2023 (174 948 cas) dans le Centre-Ouest sont : la péripneumonie contagieuse bovine, la pasteurellose, le charbon symptomatique, la pseudo-peste aviaire. Les espèces les plus atteintes sont les bovins et la volaille.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse de la situation des campagnes de vaccination dans la région.

Tableau 06.0 39: Situation des campagnes de vaccination dans la région de 2019 à 2023

Maladies	Espèces	2019	2020	2021	2022	2023
Péripneumonie contagieuse	Bovins	Nd	285 138	147 661	210 933	174 948
Pasteurellose	Bovins	Nd	66 219	62 496	86 977	90 943
	Petits ruminants	Nd	8 465	5 865	8 611	5 335
Charbon symptomatique	Bovins	Nd	13 644	14 333	13 844	11 425
Pseudo-peste aviaire	Volailles	Nd	4 702 199	3 328 165	1 778 855	2 294 214

Source : Annuaire statistique de l'élevage, 2021 (2019 à 2020) et Entrepôt National de Données sur les Ressources Animales et Halieutiques (ENDRAH), 2024 (2021 à 2023).

7.2.3 Pêche et chasse

La région regorge d'énormes potentialités dans le domaine de l'aquaculture. En effet, quatorze (14) plans d'eau à vocation piscicole ont été recensés dans la province du Boulkiemdé, un (1) dans la Sissili, quatre (4) dans le Ziro et deux (2) dans la province du Sanguié. Ces plans d'eau abritaient en 2016, un total de 64 sites de pêche, pour une production piscicole de 1567 tonnes en 2019, soit environ 5,64% de la production totale nationale.

Tableau 06.0 40: Quantité prélevée par espèce et par année de 2019-2023

Années	Espèce prélevée				
	Tilapia /carpe	Capitaine	Clarias/silure	Machoiron	Autres (à préciser)
Boulkiemdé					
2019	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
2020	8 392.4	00	3 270.2	00	533
2021	10 200	0	10 006	0	2 989.8
2022	2 500	0	1 500	0	2 500
2023	18 244	0	7 653	0	4 132
Sanguié					
2019	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd

2020	0	0	0	0	0
2021	0	0	0	0	0
2022	1 080	1 310	2 740	1 870	1 740
2023	1 310	600	1 550	1 140	230
Sissili					
2019	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
2020	6 008	4 091	1 685	0	0
2021	620	12	0	0	0
2022	15	216	0	0	0
2023	312	80	1 030	20	0
Ziro					
2019	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
2020	5 525	0	3 300	0	6 450
2021	8 740	0	7 850	0	45 750
2022	4 990	0	5 200	1 700	28 300
2023	5 187	0	1 950	0	270

Source : ENDRAH, 2024

En ce qui concerne la chasse, la région du Centre-Ouest présente un milieu favorable à l'activité de la chasse au regard de la diversité des ressources fauniques. Cette faune est dispersée dans toute la région avec une forte présence dans les réserves de faune de la Sissili et du Ziro qui sont :

- le parc National Tambi Kaboré dont 26,5 % de la superficie se trouvent dans la région, ce qui représente environ 41 000ha ;
- le Ranch de gibier de Nazinga dont 21,5 % de la superficie se trouve dans la région, soit environ 20 200 ha.

En plus des zones villageoises de chasse, la région abrite une zone de chasse concédée dénommée « Safari de la province de la Sissili ». Cette concession attribuée en 1996 a une superficie de 32 700 ha. La concession de chasse de Koualio (environ 37 000 ha) est en cours d'aménagement dans la commune de Zamo.

Tableau 06.0 41: Les concessions de chasse dans la région

Zones (dénomination)	Superficie	Localisation	Observation
Safari/Sissili	32700	Biéha	Privé
Zovic	3000	Biéha (Bori-Neboun)	Privé
Concession de chasse de Koalio	37000	Koalio Zamo	En cours d'aménagement

Source : DREEVCC-COS, 2019

Tous les grands mammifères de savane se rencontrent dans la région du Centre Ouest : éléphants, buffles, hypotragues, bubales, damalisques. On y rencontre également des phacochères, singes rouges, crocodiles, lièvres, outardes, pintades sauvages, poules de roches etc.

7.3. Industrie et artisanat

En 2021, la région compte 47 unités industrielles réparties dans l'agroalimentaire (25), la boisson (11), le textile (7), la fabrication métallique (1) et les mines et carrières (3). La plupart des unités industrielles sont de petite et de moyenne taille. Au niveau de la répartition spatiale des unités, on note une concentration des unités dans la ville de Koudougou avec 32 unités industrielles. Cette implantation

découle des facteurs suivants : l'eau, l'électricité, l'importance d'infrastructures tels que les réseaux routier et ferroviaire.

Bien qu'aucune étude approfondie n'ait été réalisée au niveau régional sur le secteur informel et notamment en direction de l'artisanat, ce sous-secteur renferme un dynamisme qui en fait la clef de voûte du développement des PME/PMI.

En effet l'artisanat se déploie à travers un grand nombre de secteurs avec l'artisanat d'art, l'artisanat de production et l'artisanat de service.

Au niveau de l'artisanat d'art on retrouve la poterie, la sculpture de bois, la fabrication de figurine en plâtre et des masques. Ce type d'artisanat est très répandu dans la région et occupe une bonne partie des populations sans distinction de sexe.

S'agissant de l'artisanat de production, la forge, la vannerie, le tissage et la fabrication artisanale des meubles sont les spécialités rencontrées dans la région.

Enfin, l'artisanat de services d'entretien ou de réparation relevant de la mécanique, de l'électricité, de la plomberie, de la maçonnerie, de la blanchisserie, de la teinture, etc. se rencontre un peu partout dans les différentes localités de la région.

Tableau 06.0 42: Répartition des unités industrielles par province et par domaine en 2023

Désignation de la branche	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Sapouy	Totaux
Agroalimentaire	17	3	3	2	25
Boisson	6	2	3	0	11
Textile	6	0	1	0	7
Fabrication métallique	1	0	0	0	1
Mine et carrière	2	1	0	0	3
Total	32	6	7	2	47

Source : DRDICAPME -COS, 2023

7.4 Commerce

L'activité commerciale occupe un nombre important de personnes dans la région à travers 05 marchés principaux, 39 marchés secondaires et 03 marchés à bétail, 224 marchés villageois, 04 abattoirs, une gare routière et une gare ferroviaire répartie dans les quatre provinces. Selon le rapport d'analyse du VIIème recensement industriel et commercial de 2018, on dénombre 4 693 entreprises dans la région avec 8 021 employés.

L'activité commerciale est essentiellement basée sur les échanges des produits de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat et de produits manufacturés. Les opportunités d'échanges intra régionales se réalisent grâce aux différents marchés implantés dans la plupart des localités. Il est organisé régulièrement des activités de promotion des produits locaux. On peut retenir dans le cadre des activités commerciales de la région :

- la journée des fruits et légumes et la fête du Dindon organisées chaque année dans la province du Sanguié ;
- la fête du poulet qui se tient annuellement à Poa dans la province du Boulkiemdé ;
- la journée de l'igname que la province de la Sissili accueille après chaque récolte des tubercules.

Tableau 06.0 43: Répartition des marchés par province en 2023

Étiquettes de lignes	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro
Marché à bétail construit	01	02	02	00
Marché construit	02	00	00	00
Marché non construit	67	01	46	31
Marché semi construit	01	48	00	
Autres	-	-	-	-
Total général	71	51	49	31

Source : DRDICAPME-COS, 2023

7.5. Institutions financières

Profil de la région du Centre-Ouest

De nombreuses banques se sont installées dans deux (02) villes de la région que sont Koudougou et Léo. On dénombre au total 11 banques. Elles sont presque toutes installées à Koudougou (10 banques).

En plus des banques, la région est également couverte par des institutions de microfinance au nombre 23 qui sont entre autres les caisses populaires, la Coopec, la Coopec-Galor, etc. On rencontre également des représentations des compagnies d'assurance au nombre de 4 principalement dans la seule ville de Koudougou.

Tableau 06.0 44: Situation des institutions financières de la région en 2016

LOCALITE	Banques	Assurances	Autres (IMF)
Boulkiemdé	10	4	14
Sanguié	0	0	3
Sissili	1	0	4
Ziro	0	0	2
Centre-Ouest	11	4	23

Source : DREP-COS, DRCIA-COS, 2017

7.6 Tourisme et hôtellerie

7.6.1 Tourisme

La région du Centre-Ouest de par sa position géographique offre d'importantes ressources et potentialités touristiques dues aux innombrables atouts : un climat favorable, une richesse en valeurs culturelles et historiques, la proximité avec la capitale politique et son aéroport, une grande possibilité de diversification des formules touristiques, des infrastructures hôtelières et touristiques de grande qualité.

Les principaux sites touristiques sont entre autres le palais royal de Kokologho, le palais de Lallé, le musée Rayimi de Koudougou, la mare aux crocodiles sacrés de Sabou, la vieille mosquée de Léo, etc. On dénombre plusieurs sites à vocation touristique dont la plupart est confrontée à des difficultés de financement du secteur, au manque de promotion, d'aménagement et la difficulté d'accès. Le musée Rayimi a été l'un des musées les plus visités en 2023 au plan national.

Outre les sites, la région abrite de nombreuses manifestations culturelles à caractère touristique à l'instar des Nuits Atypiques de Koudougou (NAK) et le festival des masques de Pouni, le Festival de l'Humour et du Rire de Koudougou (FESTHURIK, les Retrouvailles de Réo, etc.

Tableau 06.0 45: Situation des principaux sites touristiques dans la région

LES SITES TOURISTIQUES		
COMMUNES	NOM DES SITES	OBSERVATIONS
Koudougou	Palais du chef d'Issouka	-
Koudougou	Cathédrale Saint Augustin	-
Koudougou	Musée Rayimi d'Issouka (Maasmè)	-
Sabou	Mare aux crocodiles sacrés de Sapouy	-
Kokologho	Na-yiri de Kokologho	-
Koudougou	Place Naaba Boulga	-
Koudougou	Palais de Lallé Naaba	-
Koudougou	Palais Maurice YAMEOGO	-
Koudougou	Statue du Président Maurice YAMEOGO	-
Koudougou	Rond-point de la Paix	-
Koudougou	Buste de BASSINGA	-
Godyr	Pierre à souhait	-

Réo	Musée Dado	-
Réo	Mont Sanguié	-
Réo	La grotte du secteur 07 de Réo	-
Réo	Habitat traditionnel Nuni	-
Boura	Le mur de sati	-
Léo	Vieille Mosquée de Léo	-
Léo	Résidence du commandant de cercle	-
Bieha	Le Ranch de gibiers de Norbert ZONGO	-
Léo	La Place de la Femme	-
Sapouy	Palais royal	-
Sapouy	Ferme d'autruche	-
Gao	Grotte météorite	-
Sapouy	Colline sacrée de Tiaré	-
Sapouy	Mare aux caïmans sacrés	-
LES MANIFESTATIONS CULTURELLES A VOCATION TOURISTIQUES		
COMMUNES	DENOMINATION	OBSERVATIONS
Koudougou	Les Nuits Atypiques de Koudougou (NAK)	-
Pouni	Le Festival des masques de Pouni	-
Koudougou	Le Festival de l'Humour et du Rire de Koudougou (FESTHURIK)	-
Koudougou	Top vacances culture santé	-
Kokolgho	Le Festival WAGUESS de Kokologho	-
Réo	Les Retrouvailles de Réo	-
Réo	Festival de la Révélation Culturelle et Artistique du Lyolo (FERECALY)	-
Koudougou	Festival Koudougou Doc	-
Zoula-Réo	Festival Arc-en- ciel de Zoula (Zoula-Réo)	-
Sapouy	Festival de musique et de danses traditionnelles de Nevry	-
Léo	Les Retrouvailles de Léo	-
Koudougou	Les Journées Communautaires de l'Intégration au Boulkiemdé	-
Koudougou	Festival Musica Cité de Koudougou	-
Sabou	Festival de Danse et de Musique Traditionnelle de Sabou (FESTISAB)	-
Didyr	Festival Olympique du Monde Rural de Didyr	-
Réo	Festival Binon	-
Sabou	Festival du Potier de Bourou	-

Imasgho	Festival Wiré d'Imasgho	-
Léo	Festival Nuni de Léo (FESTINUNI)	-
Réo	Reflet du terroir	-
Nabadogo	Festival du terroir traditionnel	-
Koudougou	Festival Larlé Naaba Ambga	-
Sapouy	Festival arc en ciel	-

Source : DRCAT-COS 2023

7.6.2 Hôtellerie

Dans le sous-secteur de l'hôtellerie, la région dispose de cent soixante-dix-sept (177) établissements d'hébergement touristiques (ETH) dont vingt-huit (28) hôtels, quatre-vingt un (81) auberges et trois (03) campements touristiques. Les autres formes d'hébergement sont composées de : trente-sept (37) résidences, cinq (05) villas meublées, vingt-trois (23) maisons d'hôtes. La région a une capacité totale de 2 982 chambres et une capacité d'accueil estimée à 5 034 places-lits. En termes de répartition spatiale, il faut noter une forte concentration de ces infrastructures dans la ville de Koudougou.

Tableau 06.0 46: Capacités hôtelières de la région en 2023

Localité	Hôtels		Auberges		Campements		Autres	
	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité	Nbre	Capacité
Boulkiemdé	25	758	52	780	01	07	55	816
Sanguié	02	68	08	96	00	00	10	120
Sissili	01	64	08	120	01	05	00	00
Ziro	00	00	13	143	01	05	00	00
Centre-Ouest	28	890	81	1 139	03	17	65	936

Source : DRCAT-COS 2023

7.7. Transport

De par sa position géographique, la région du Centre-Ouest est un carrefour d'échanges. Cependant, son réseau routier reste peu développé et se caractérise par la prédominance de routes secondaires à praticabilité intermittente, rendant ainsi difficile, la circulation des personnes et des biens à certaines périodes de l'année. Le réseau routier de la région comprend les routes nationales, régionales, départementales, les pistes et les voiries urbaines.

En 2023, on dénombre dix-sept (17) sociétés de transport routier de voyageurs et de marchandises. Les sociétés de transport les plus importantes sont : la Société de Transport Aorema et Frères (STAF), la Société Bonkougou Transport de l'Agneby (SBTA), Transport Sana Rasmané (TSR), KANIS LOGISTICS et la Société de Transport Pengd-Wendé (STWS/PW). Il existe une multitude de petites gares dans les différentes localités qui évoluent dans le secteur informel. Cependant, la commune de Koudougou connaît une bonne organisation des activités liées au transport avec la mise en service de la nouvelle autogare.

Le transport ferroviaire est assuré par la Société Internationale de Transport Africain du Rail (SITARAIL) créée depuis la privatisation de la Régie des Chemins de Fer Abidjan-Niger (RAN).

Tableau 06.0 47: Situation du réseau routier en 2022 (en km)

Entités	Routes bitumées (Km)	Routes en terre (Km)	Pistes rurales (Km)
Boulkiemdé	148	272	400
Sanguié	188	113	329
Sissili	48	487	166
Ziro	62	227	97

Centre-Ouest	446	1099	992

Source : Annuaire statistique 2022 des infrastructures de transports

VIII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

8.1 Urbanisation et habitat

Le type d'habitation essentiellement utilisé par les ménages est la maison individuelle simple. Il représente 81,8% de l'ensemble des unités d'habitations. Il est suivi de la construction des bâtiments à plusieurs logements (10,8%), puis des constructions de type case (3,3%). Les constructions en matériaux précaires sont moins importantes.

Les analyses selon le milieu de résidence permettent de voir qu'en milieu rural 85,7% des ménages possèdent des maisons individuelles simples alors qu'en milieu urbain ils sont 67,6%. Les ménages ayant des bâtiments à plusieurs logements sont plus nombreux en zone urbaine (23,2%) qu'en zone rurale (7,3%).

L'observation des types d'habitations selon les provinces laisse apparaître que les ménages qui ont des maisons individuelles simples sont les plus importants dans toutes les provinces de la région du Centre-Ouest. Les bâtiments en plusieurs logements constituent le deuxième type de logement dans les provinces du Boulkiemdé (15,4%), Sissili (9,0%) et Sanguié (7,1%). Dans la province du Ziro ce sont les cases qui constituent le deuxième type de logement (9,0%).

Tableau 06.0 48: Evolution de la population urbaine de 2006 à 2019

LOCALITE	Population en 2006	Population en 2019	Taux d'urbanisation en 2006	Taux d'urbanisation en 2019
BOULKIEMDE	505 206	689 709		23,2
SANGUIE	297 036	391 617		8,7
SISSILI	208 409	337 078		15,4
ZIRO	175 915	241 731		10,9
CENTRE-OUEST	1 186 566	1 660 135	13.2%	16.4%

Source : INSD, RGPH 2006 ET 2019

8.2 Eau potable et assainissement

8.2.1 Eau potable

Les sources d'approvisionnement en eau potable dans la région sont constituées du réseau de branchement d'eau courante dans le milieu urbain assuré par l'Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) et des Points d'eau moderne (PEM), les réseaux d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS), des Postes d'Eau Autonomes (PEA), des forages et puits modernes en milieu rural. En 2022, la région comptait 6 399 Points d'eau moderne (PEM) équipés de Pompe à motricité humaine (PMH) selon INO 2022. Aussi, on compte 891 PEM non fonctionnels, soit un taux de fonctionnalité de 86,08 %. Sur la même période, la région avait 156 AEPS/PEA fonctionnels sur 217 d'AEPS/PEA total. En outre sur la période 2016-2021, 1 211 points d'eau dont 218 forages en 2021 (INO, 2021), 21 Postes d'eau autonomes (PEA) et 125 Adductions d'eau potable simplifiées (AEPS). Le taux d'accès à l'eau potable au niveau régional est de 74,1% en 2022 contre 76,20% au niveau national. Le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain est de 82,54% contre 72,1% au niveau rural.

Tableau 06.0 49: Situation des infrastructures en eau potable en milieu rural en 2023

TYPES D'INFRASTRUCTURE	BOULKIEMDE	SANGUIE	SISSILI	ZIRO	TOTAL
Forages équipés de pompe	2163	1296	934	707	5 856
Forages communautaires équipés de pompe	1955	1182	780	611	4 528
Forages institutionnels équipés de pompe	424	322	223	171	1 140

Forages privés équipés de pompe	79	61	38	10	188
Puits modernes permanents	257	175	128	75	635
Puits modernes équipés de pompes	18	10	02	23	53

Source : Inventaire National des Ouvrages 2023 (MEEA).

8.2.2 Assainissement

Dans le domaine de l'assainissement, 62,3 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices. Les ménages qui utilisent les fossés représentent 17,3 % et ceux qui évacuent les ordures dans la rue 9,6 %. En milieu urbain 61,1% des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices et 15,2 % dans la rue. Le ramassage privé et les bacs à ordures ne concernent respectivement que 4,2% et 4 % des ménages.

Le taux d'accès à l'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas (AEUE) des populations de la région est de 23,03% en 2022. Pour le milieu rural, ce taux d'accès a connu une évolution, car il est passé de 16,9% en 2020 à 19,6% en 2022 soit une évolution de 2.7 en point de pourcentage.

8.3 ENERGIE

La région du Centre-Ouest est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) et l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER). Le nombre total d'abonnés de la SONABEL dans la région en 2023 était de 100951. Le taux de couverture de l'électrification dans la région du Centre-Ouest est de 69,6% en 2023 contre 66,4% en 2022. Cette augmentation est due au progrès de l'électrification rurale dans la région.

Tableau 06.0 50: Les données sur l'énergie électrique dans la région entre 2016 et 2023

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Longueur du réseau Haute Tension (en km) de la SONABEL	652	695	896	651	817	1798	2332	3052
Longueur du réseau Basse Tension (en km) de la SONABEL	810	827	1 044	1028	1140	2033	2123	2577
Longueur du réseau MIXTE (en km) de la SONABEL	68	68	76	79	79	112	113	114
Taux de couverture (en %)	29,7	29,6	50,8	59,5	61,1	61.9	66.4	69.6
Nombre de nouvelles localités électrifiées	15	9	1	0	25	9	19	20
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	32 111	35 313	37 470	40 915	42 197	85754	93491	100718
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	67	69	77	91	81	211	228	233
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	32 178	35 382	37 547	37 286	42 278	85965	93719	100951
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	3 383	2 664	2 943	3 047	1 486			
Nombre total d'abonnés	35 561	38 046	40 490	44 053	43 764			

Source : SONABEL/ABER 2023

8.4 TELEPHONIES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Toutes les villes de la région sont couvertes en infrastructures téléphoniques. La plupart de ces infrastructures ainsi que les abonnés au téléphone fixe se trouvent dans la ville de Koudougou. Le Centre-Ouest connaît la présence des trois opérateurs de téléphonie mobile du pays que sont Moov Africa, Orange Burkina et TELECEL Faso. Cependant, la qualité de la couverture régionale de ces réseaux est souvent mauvaise.

Selon les données de Moov Africa, le nombre d'abonnés au téléphone fixe était de 3 927 en 2016 et la région comptait 15 cybercafés la même année.

Selon les données du RGPH 2019, le pourcentage des ménages possédant respectivement au moins un téléphone cellulaire fonctionnel, un téléphone fixe et un ordinateur est de 86,2 %, 1,6 % et de 4,3 %. La proportion des ménages ayant accès à l'internet dans la région du Centre-Ouest est de 9,8 %.

En 2020, la région disposait de 7 agences postales avec un taux de couverture de 18,4%. Les 4 communes urbaines sont couvertes par 4 agences postales soit un taux de couverture de 100% contre 3 agences postales pour 34 communes rurales avec 8,8% de taux de couverture.

IX. GOUVERNANCE LOCALE

9.1 Gouvernance administrative

Dans la région du Centre-Ouest, la situation des cadres de concertation dans les centres administratifs en 2022 se présente comme suit : au niveau du gouvernorat 04 cadres de concertation ont été tenu, 03 Hauts Commissariats ont tenu au moins un cadre de concertation. Pour ce qui est des préfectures sur les 38 communes 10 ont pu tenir au moins un cadre de concertation avec en tête la préfecture de Imasgo.

Tableau 06.0 51: Situation des cadres de concertation en 2022

Centre Administratif	Gouvernorat	Haut-commissariat	Département	Sous Total
Gouvernorat de Koudougou	4			4
Haut- commissariat de KOUDOUGOU		1		1
Haut-commissariat de LEO		2		2
Haut- commissariat de REO		3		3
Préfecture de DIDYR			1	1
Préfecture de GODYR			1	1
Préfecture de IMASGO			4	4
Préfecture de KORDIE			2	2
Préfecture de KOUDOUGOU			3	3
Préfecture de NANORO			1	1
Préfecture de NEBILIANAYOU			1	1
Préfecture de POUNI			3	3
Préfecture de SILLY			1	1
Préfecture de TENADO			1	1

Source : DGESS /MATDS,2022

Au niveau des cadres de concertation tenu dans les collectivités territoriales il est bien de noter que l'ensembles des communes et le conseil régional ont tous tenus au moins deux sessions ordinaires en dehors de Sabou qui a tenu une session. Les communes de Léo, Pella, Thyou et To ont tenu 03 sessions chacune. En ce qui concerne les sessions extraordinaires 11 communes sur les 38 n'ont pas tenu de session extraordinaire. Quant au nombre de journée de redevabilité tenu seules les communes de Bougnounou, Cassou, Kyon, Niabouri, Silly et To ont pu tenir chacune une session.

Tableau 06.0 52: Situation des sessions de concertations tenues dans les collectivités territoriales

Collectivité Territoriale	Sessions ordinaires	Sessions extraordinaires	Total	Nbre de journées de redevabilité tenues
BAKATA	2	0	2	0

BIEHA	2	0	2	0
BINGO	2	1	3	0
BOUGNOUNOU	2	1	3	1
BOURA	2	0	2	0
CASSOU	2	0	2	1
Conseil Régional	2	2	4	0
DALO	2	1	3	0
DASSA	2	1	3	0
DIDYR	2	2	4	0
GAO	2	1	3	0
GODYR	2	1	3	0
IMASGO	2	0	2	0
KINDI	2	2	4	0
KOKOLOGO	2	1	3	0
KORDIE	2	2	4	0
KOUDOUGOU	2	2	4	0
KYON	2	1	3	1
LEO	3	2	5	0
NABIELIANAYOU	2	0	2	0
NANORO	2	0	2	0
NIABOURI	2	1	3	1
NIANDIALA	2	0	2	0
PELLA	3	1	4	0
POA	2	1	3	0
POUNI	2	1	3	0
RAMONGO	2	1	3	0
REO	2	2	4	0
SABOU	1	1	2	0
SAPOUY	2	1	3	0
SIGLE	2	2	4	0
SILLY	2	1	3	1
SOAW	2	0	2	0
SOURGOU	2	0	2	0
TENADO	2	2	4	0
THYOU	3	0	3	0
TO	3	0	3	1
ZAMO	2	1	3	0
ZAWARA	2	1	3	0
CENTRE-OUEST	81	36	117	0

Source : DGESS /MATDS,2022

9.2 Situation des projets et programmes

✓ Répartition des projets et programmes selon la catégorie

Les projets et programmes qui interviennent dans la région du Centre-Ouest sont repartis en deux (2) catégories (1 et 2) conformément au décret N°2021-1383/PRES/PM/MEFP du 31 décembre 2021 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso. Ainsi les projets et programmes de développement sont classés en catégorie définie selon leur mode de gestion :

- Projets ou programmes de développement de catégorie 1 : tout projet ou programme de développement exécuté directement par l'administration publique y compris les collectivités territoriales, les sociétés d'Etat, les sociétés d'économie mixtes et les établissements publics de l'Etat. Les projets ou programmes de catégorie 1 sont placés sous la coordination du responsable du programme budgétaire de rattachement.
- Tout projet ou programme exécuté par une agence : le projet ou programme de catégorie 2 sont ceux exécutés sur la base de contrats passés entre l'Etat et une agence d'exécution. Les projets ou programmes de catégorie 2 sont ceux exécutés par les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les entreprises privées au travers les partenariats publics privés (PPP) ou les partenaires techniques et financiers de l'Etat agissant en agence d'exécution dans

le cadre d'un protocole d'accord signé par l'Etat Burkinabè, le partenaire au développement et l'agence d'exécution.

Tableau 06.0 53: Répartition des projets et programmes par catégorie en 2023

Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
Opération de contrôle du fichier de paie des agents de l'Agence Nationale de Gestion des Soins de Santé Primaire (AGSP) dans la Région du Centre Ouest	Finances Publiques		
Projet de Valorisation Agricole des petits Barrages, Phase II (ProValAB2)	Agriculture, élevage et environnement.		
Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF)	Agriculture (Aménagements hydro-agricoles)		
Projet de Développement Agricole de Dangoumana (PDAD).	Agriculture, élevage.		
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel Phase II Burkina Faso	Santé animale, gestion des ressources naturelles, commercialisation du Bétail		
Projet d'approche participative d'appui à la résilience des petits producteurs (ProRES)	L'agroforesterie ; (ii) la sécurité alimentaire ; (iii) l'accès aux équipements de production et aux technologies intelligentes du point de vue climatique ; (iv) l'accès aux intrants ; (v) l'accès des petits exploitants et de leurs coopératives aux marchés structurés et aux produits financiers. (vi) la gestion des ressources naturelles ; (vii) le genre et l'inclusion sociale.		
Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA)	Aménagements hydroagricoles ; Facilitation de l'accès au marché		

Source : Rapport spécial du Gouverneur T4, 2023

✓ **Situation des ONG et associations intervenant dans la région**

Dans la région du Centre -Ouest, la situation des ONG/Associations en 2022 montre que sur 633 ONG et Associations, 423 interviennent au niveau des 04 Provinces. Au niveau départemental 215 ONG et Association interviennent au sein des 14 préfectures sur les 38.

Tableau 06.0 54: Nombre des ONG et associations dans les centres administratifs en 2022

Centre administrative	Gouvernorat	Haut-commissariat	Département	Nombre d'ONG
Haut-commissariat de KOUDOUGOU		172		172
Haut-commissariat de LEO		18		18
Haut-commissariat de REO		59		59
Haut-commissariat de SAPOUY		174		174
Préfecture de BOURA			3	3
Préfecture de IPELCE			16	16
Préfecture de KINDI			8	8

Profil de la région du Centre-Ouest

Préfecture de KYON			15	15
Préfecture de NEBIELIANAYOU			2	2
Préfecture de NIABOURI			15	15
Préfecture de NIANDIALA			1	1
Préfecture de OUESSA			11	11
Préfecture de POUNI			5	5
Préfecture de SABOU			22	22
Préfecture de SILLY			79	79
Préfecture de SOURGOU			17	17
Préfecture de THION			6	6
Préfecture de THYOU			15	15
TOTAL		423	215	633

Source : Rapport spécial du Gouverneur T4, 2023

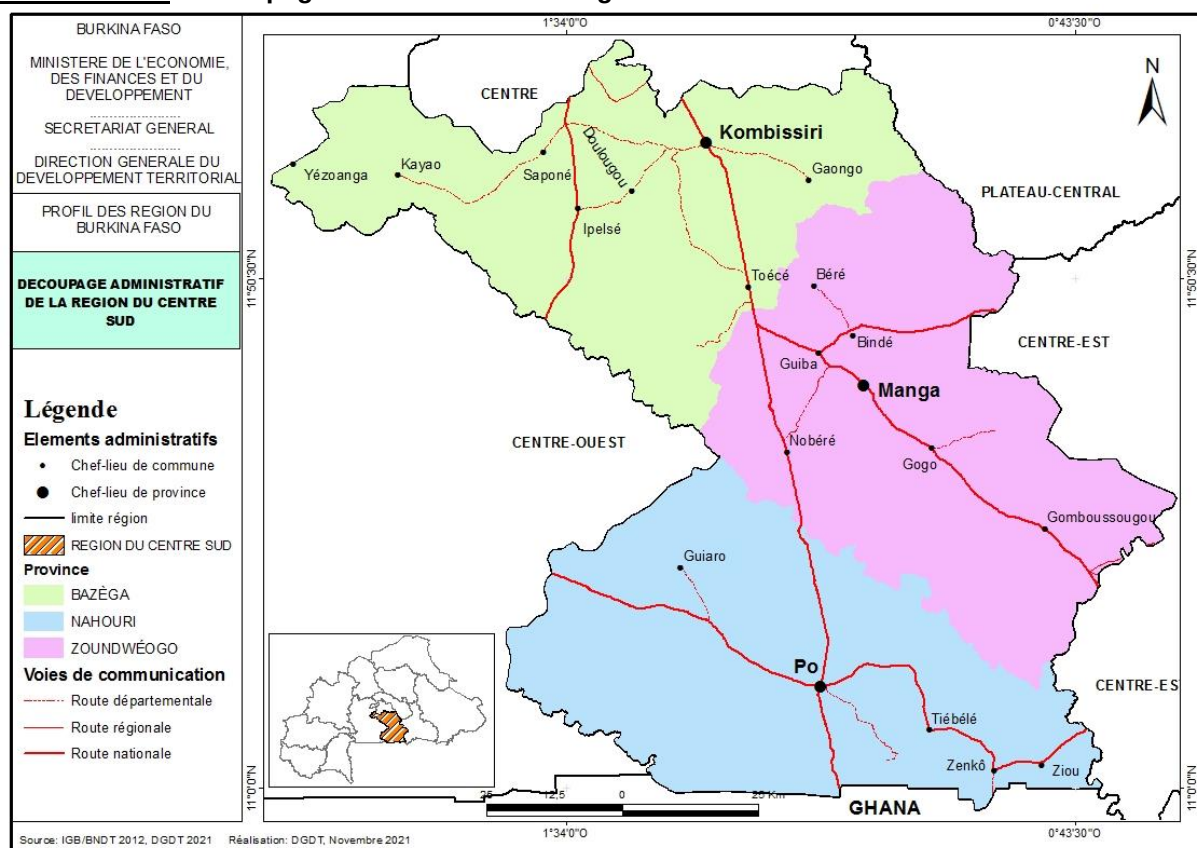
PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU CENTRE-SUD

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1 Localisation

La région du Centre-Sud a été créée au terme de la loi N° 013 - 2001/AN du 22 Juillet 2001. Elle est située entre la latitude 12° 10' et 11°09' Nord et la longitude 2° et 0°34' Ouest. Elle couvre une superficie d'environ 11 327 km², représentant 4,1% de la superficie totale du pays. La région se classe au 11ème rang du point de vue de sa superficie. Elle est limitée au Nord par la région du Centre, à l'Est par les régions du Centre-Est et du Plateau-Central, à l'Ouest par la région du Centre-Ouest et au Sud par la république du Ghana.

Carte n°07.01: Découpage administratif de la région du Centre-Sud



1.2 Organisation administrative

Aux termes de la loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004, la région du Centre-Sud compte 16 communes rurales et 3 communes urbaines (les chefs-lieux de province). Le nombre de villages est de 538 à 2023. Elle couvre une superficie de 11 327 km² dont 34,85% pour la province du Bazèga, 33,92% pour la province du Nahouri et 31,24% pour la province du Zoundwéogo. Suivant les résultats du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2019, la région du Centre-Sud comptait en 2019, une population de 788 731 habitants et représentait 3,85% de la population nationale, soit une régression de 0,73 point par rapport à l'année 2006. En 2019, la province du Zoundwéogo était la plus peuplée ; elle comptait 39,57% de la population régionale avec une densité de 88,2 hbts/km² contre 71 hbts/km² en 2006. La province du Bazèga venait en deuxième position avec une densité de 71,1 hbts/km² contre 61 hbts/km² en 2006. La province du Nahouri était la moins peuplée avec 24,81% de la population régionale et une densité de l'ordre de 50,9 hbts/km² contre 41 hbts/km² en 2006. Le tableau suivant donne un aperçu global par commune, et par province du cadre administratif de la région du Centre-Sud en 2023.

Tableau 07.0 1 : Cadre administratif de la région du Centre-Sud

Communes	Superficie		Type de commune	Nombre de villages	Nombre de secteurs
	Valeur absolue (km2)	% Région			
Doulougou	574	5,11%	Rurale	37	0
Gaongo	299	2,66%	Rurale	13	0
Ipélcé	185	1,65%	Rurale	13	0
Kayao	621	5,53%	Rurale	24	0
Kombissiri	838	7,46%	Urbaine	57	6
Saponé	707	6,29%	Rurale	40	0
Toecé	723	6,44%	Rurale	38	0
Total Bazèga	3947	35,13%	-	222	6
Guiaro	1 479	13,17%	Rurale	19	0
Pô	1 642	14,62%	Urbaine	25	5
Tiébéle	381	3,39%	Rurale	67	0
Zecco	59,931	0,53%	Rurale	11	0
Ziou	276	2,46%	Rurale	26	0
Total Nahouri	3837,931	34,16%	-	148	5
Béré	258	2,30%	Rurale	21	0
Bindé	503,96	4,49%	Rurale	31	0
Gogo	922	8,21%	Rurale	25	0
Gomboussougou	755	6,72%	Rurale	29	0
Guiba	275	2,45%	Rurale	21	0
Manga	212	1,89%	Urbaine	13	6
Nobéré	523	4,66%	Rurale	28	0
Total Zoundwéogo	3 448,96	30,70%	-	168	6
REGION	11 233,891	100,00%	-	538	17

Source : Gouvernorat/Centre-Sud, 2020

Au niveau des communes, on note une disparité tant dans l'occupation géographique, que dans le nombre de villages. Ainsi les communes de Pô et de Guiaro occupent les plus grandes superficies avec respectivement 14,62% et 13,17% de la superficie totale de la région. La plus petite commune est celle de Zecco avec seulement 0,53% de la superficie régionale. Quant au nombre de villages, notons que la commune de Tiébélé dans la province du Nahouri en possède le plus grand nombre (67 villages), suivie de la commune de Kombissiri avec 57 villages. La plus petite commune en termes de nombre de villages est celle de Zecco qui dispose de 11 villages.

II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1 Le relief

• Principaux types de modelés

La région du Centre - Sud est composée de deux grands ensembles topographiques avec une pente orientée du Nord-Ouest au Sud-Est.

Les plateaux, avec une altitude moyenne de 300 m, couvrant une superficie de 5 200,57 km², soit 45 % du territoire régional. On note par ailleurs la présence de buttes latéritiques et d'alignements de collines birrimiennes. Les plaines, avec une altitude moyenne de 200 m couvrant une superficie de 6 303,65 km², soit 55 % de l'espace régional.

• Morphogénèse

La morphogénèse en milieu birrimien se traduit par la présence de cuirasses bauxitiques et des cuirasses de haut glacis d'une part et des cuirasses de niveau inférieur résultant de phénomènes d'érosion mécanique et chimique d'autre part.

• Climat

Les principaux déterminants du climat sont entre autres la pluviométrie, les vents et l'évaporation. La région du Centre- Sud est caractérisée par une alternance de la saison pluvieuse de mai à octobre et une saison sèche étalée de novembre à avril. La saison pluvieuse est dominée par la mousson, tandis que la saison sèche est dominée par des vents froids et secs (harmattan) de décembre à février et des vents chauds et secs de mars à avril. Dans l'ensemble de la région et ce depuis 2012, la température moyenne mensuelle oscille autour de 30°C (Annuaire statistique 2015, Direction Générale de la Météorologie/MIDT). Les mois les plus chauds sont les mois de mars et avril avec des températures supérieures ou égales à 39°C et la période de froid se situe entre novembre et février, la moyenne de température inférieure est 19°C. Les pluies sont généralement abondantes mais mal réparties dans le temps et dans l'espace régional. Les mois de juillet et août enregistrent généralement la moitié des précipitations de la période hivernale. Les précipitations enregistrées entre 2014 et 2015 dans la principale station de la région, celle de Pô dans la province du Nahouri varient de 890 mm à plus de 1 100 mm. Parmi les trois (03) provinces du Centre-Sud, la ville de Pô est la plus arrosée sur la même période, avec un nombre de jours de pluie variant de 73 à plus de 89 jours.

Tableau 07.0 2: Evolution de la hauteur de pluie annuelle (en mm) dans la région du Centre sud

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Station de PO								
Hauteur des pluies	927	1 009	870,5	915,2	890	1161,4	982,5	930,2
Nombre de jours de pluie	75	86	65	89	58	73	85	65
Station de Manga								
Hauteur des pluies	703	493,5	836,1	1216,9	951,7	nd	nd	nd
Nombre de jours de pluie	58	38	57	62	47	nd	nd	nd

Source : DREP-CSD, annuaires statistiques 2020 et 2022

• Les ressources en sols

La région du Centre - Sud compte six types de sols dominés par les sols ferrugineux tropicaux lessivés (64%), les lithosols et les sols peu évolués d'origine gravillonnaire occupant, les vertisols et para vertisols et les sols hydromorphes.

Tableau 07.0 3:Types de sols de la région du Centre-Sud en km²

Type de sol	Vocation agricole	Entité territoriale			
		Bazèga	Nahouri	Zoundwéogo	Région
Lithosols sur granité	Intérêt agronomique nul	0	0	182	182
Vertisols à drainage externe nul		0	191	0	191
Sols hydromorphe	Riz, maraîchage	0	84	193	277
Sols sodiques hydromorphe	Inaptes à l'agriculture	17	0	284	301
Vertisols à drainage externe possible	Maïs, coton, sorgho mais difficilement exploitable avec les outils traditionnels	0	38	444	482
Sols bruns eutrophes sur	Maïs, coton, sorgho, canne à sucre, fruits, riz,	334	289	47	670
Roche basique	Maraîchage				
Sols peu évolués d'érosion gravillonnages	Mil et arachide	319	25	471	815
Lithosols sur cuirasse	Intérêt agronomique faible	81	951	42	1074
Sols ferrugineux tropicaux lessivés	Mil, arachide, niébé, sorgho, maïs, coton, tubercules	3195	2264	1875	7334
TOTAL	-	3946	842	3538	11325

Source : Atlas du Burkina

Dans la région du Centre-Sud, près de la moitié des terres est moyennement dégradée. Les facteurs naturels (topographiques, caractéristiques physico-chimiques, ...) et anthropiques (pression démographique, système de production, ...) sont à l'origine de la dégradation progressive des ressources pédologiques.

2.2 Hydrographie et hydrologie

La région du Centre-Sud est drainée par un réseau hydrographique assez dense et essentiellement constitué par les bassins du Nakanbé, du Nazinon et de la Sissili comportant de nombreux affluents périodiques sur environ 1 149 Km de longueur.

Certains de ces ruisseaux dans leur parcours se transforment en zone d'épandage sous forme de bas-fonds, ou parfois encaissés sous forme de talweg plus ou moins esquissés. Le fleuve Nazinon a un débit moyen de 26 m³/s (de 1975 à 2002) et le Nakanbé 48,3 m³/s (de 1975 à 2002). La région disposait en 2023 de : 10 boulis, 02 mares et 108 barrages dont 55 au Bazèga, 24 au Nahouri et 29 au Zoundwéogo. Ces différentes retenues offrent des possibilités d'aménagement pour les productions de saison sèche dans le domaine de l'agriculture. Le tableau ci-après présente la répartition des retenues d'eau dans la région.

Tableau 07.0 4: Répartition des retenues d'eau dans les 3 provinces en 2023

Province	Nombre de barrages	Nombre de boulis	Nombre de mares	Total
Bazèga	55	0	1	56
Nahouri	24	10	1	35
Zoundwéogo	29	0	0	29
TOTAL région	108	10	2	120

Source : DREA/CSD 2023

2.3 Les ressources floristiques et fauniques

2.3.1 les ressources floristiques

Le Centre-Sud est à cheval sur deux domaines phytogéographiques :

le domaine phytogéographique Sud-Soudanien qui couvre entièrement la province du Nahouri et très légèrement les provinces du Zoundwéogo et du Bazèga ;

le domaine phytogéographique Nord-Soudanien qui couvre presque entièrement les provinces du Zoundwéogo et du Bazèga.

C'est une région de savanes arborées à arbustives que l'on peut subdiviser en cinq types de formations végétales au regard des abondances ou des dominances. Les savanes arborées à arbustives représentent à elles seules plus de 66% de la superficie de la région. On observe également tout le long des différents cours d'eau des forêts galeries. Selon les données du second Inventaire Forestier National (IFN2), les superficies des différents types de formations végétales rencontrées dans la région se répartissent comme suit :

Tableau 07.0 5: Types de formations végétales et superficie

TYPES DE FORMATIONS VEGETALES	SUPERFICIE CALIBREE (ha)
Forêts claires	0
Forêt galerie	8 347
Plantations forestières et vergers	174
Savane arborée	71 131
Savane arbustive et herbeuse	692 476
Steppe arborée	303
Steppe arbustive et herbeuse	8 698

Source : Projet BKF/015 - IFN 2

Tableau 07.0 6: Situation des forêts classées de la région

Nom des forêts classées	Lieu (Département)	Date de classement	Sup. (ha)	Type de formation d'occupation
Parc National Kaboré Tambi	Commune de Pô	Classer suivant référence 020/13/PRES/ET du 2 septembre 1976.	155 500	
Ranch de gibier de Nazinga	Commune de Pô	Classer suivant Décret n°2000-093/PRES /PM/MEE du 17 mars 2000	91 300	
Pic Nahouri	Commune de Pô	Classer suivant référence 3320/SE/S du 13 oct. 1938	836	
Nakanbé (Ex – Volta blanche)		Classer suivant référence 5767/SE/EF du 3 août 1953	98 000	

Source : Direction des forêts, Octobre 2017

Les ressources fauniques

La région du Centre-Sud dispose d'un important potentiel en matière de faune ; elle compte plusieurs entités écologiques de divers statuts qui abritent de nombreuses espèces d'animaux. Le Centre-Sud abrite une bonne partie des aires classées du pays. Il s'agit notamment :

- de la forêt classée et du Ranch de Gibier de Nazinga (91 300 ha);
- du parc national de Pô (PNKT) dit parc national KABORE Tambi (155 500 ha);
- de la Forêt classée du Pic du Nahouri (836ha).

Il existe également une concession de chasse appelé Burkina conseil/Nahouri Safari localisée dans le Ranch de Gibier de Nazinga et la forêt classée de la Sissili qui couvre 13 zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC). Au vu de leur composition floristique, ces aires classées constituent de véritables réservoirs de la biodiversité et un potentiel important pour le développement des activités socio-économiques et touristiques.

La région du Centre-Sud abrite par ailleurs, de nombreuses colonies de crocodiles (600 à 700 individus) dans la quasi-totalité des départements. On rencontre aussi quelques grands et petits mammifères (phacochères, hippopotames, buffles, hippotragues, éléphants de savane, léopards, hyènes tachetées, lièvres, porcs-épics, singes, etc.), des oiseaux de nature diverse (francolins, gangas, touraco violet, tourterelles, etc.) et des reptiles (varans de savane et du Nil, crocodiles, tortues, cobras cracheurs, etc.). On note une abondance et une diversité de faunes soit 32 espèces de mammifères sauvages et 204 espèces d'oiseaux.

Les corridors de migration de la faune d'une superficie totale de 37 500ha relie d'une part le PNKT au Ranch de gibier de Nazinga et d'autre part le PNKT au Red Volta Valley Corridor du Ghana.

2.4 Géologie et ressources minières

Le secteur des mines et carrières est très peu développé dans la région. Les sites aurifères de Nagrigré dans la commune de Bindé, et celui de Toula dans la commune de Gogo sont classés parmi les plus importantes mines d'or du pays. L'extraction artisanale de l'or sur quelques 5 sites d'orpaillage fonctionnels (l'embryon de Toula dans le Zoundwéogo, sites d'orpaillage de Boungou, Kassiri, Yeléléya et de Tiébélé dans le Nahouri) constitue également des activités minières de la région. Cependant, l'exploitation des agrégats (sables, graviers, moellons) est très répandue surtout dans la province du Zoundwéogo. La région constitue une des sources d'approvisionnement de tout le pays en agrégats de construction.

3 ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1 Histoire du peuplement et Organisation socio politique

L'histoire du peuplement de la région du Centre-Sud s'est faite en plusieurs étapes à partir du XVe siècle. Selon les chercheurs, les premiers habitants seraient les Yonyoosé et les Ninsi dans les provinces du Bazèga et du Zoundwéogo. Dans la partie Nord-Est du Zoundwéogo les premiers habitants seraient les bissas, installés vers le XVIIIe siècle en provenance du Boulgou. L'arrivée des Mossis dans la région se situerait vers la fin du XVe siècle. Concernant la province du Nahouri, les premiers occupants seraient les Gourounsis. Par la suite, vinrent les Dagomba-Mampursi à partir du Nord du Ghana. Il faut noter que présentement la région connaît une diversité ethnique notable.

3.2 Evolution des effectifs de la population de la région

Suivant les résultats du 5ème Recensement Général de la Population et de l'habitation (RGPH), la région du Centre-Sud comptait en 2019, une population de 788 731 habitants et représente 3,85% de la population nationale, soit une régression de 0,73 point par rapport à l'année 2006. En 2019, la province du Zoundwéogo était la plus peuplée et comptait 39,57% de la population régionale avec une densité de 88,2 hbts/km² contre 71 hbts/km² en 2006. La province du Bazèga venait en deuxième position avec une densité de 71,1 hbts/km² contre 61 hbts/km² en 2006. La province du Nahouri était la moins peuplée avec 24,81% de la population régionale et une densité de l'ordre de 50,9 hbts/km² contre 41 hbts/km² en 2006. En moyenne, la population de la région du centre-sud a cru annuellement de 1,60% depuis 2006 ; ce qui correspond à une augmentation annuelle de la population de la province du Zoundwéogo, du Nahouri et du Bazèga respectivement de 1,85% ; de 1,70% et de 1,27%. Le tableau suivant donne l'effectif de 2006, de 2019 et de 2023, ainsi que la densité de la population par province.

Tableau 07.0 7: Evolution de la population et densité

Commune	Superficie	TAMA*	Densité 2006	Densité 2019	Pop 2006	Pop 2019	Po 2023
Doulougou	574,00	1,09%	46	53	26 178	30 155	32 269
Gaongo	299,00	2,64%	85	120	25 495	35 765	38 272
Ipelcé	185,00	0,50%	70	75	12 972	13 857	14 828
Kayao	621,00	1,41%	55	66	33 919	40 691	43 543
Kombissiri	838,00	1,04%	81	93	67 964	77 756	83 206
Saponé	707,00	1,03%	55	62	38 637	44 140	47 234
Toécé	723,00	1,13%	46	53	33 260	38 506	41 205
Total Bazèga	3 947	1,27%	60	71	238 425	280 890	300 578
Guiaro	1479,00	3,22%	13	20	19 352	29 231	31 878
Pô	1642,00	1,73%	31	39	51 552	64 609	70 460
Tiébébé	381,00	0,78%	144	160	54 985	61007	66 532
Zecco	59,93	2,96%	154	224	9 204	13 440	14 657
Ziou	276,00	1,79%	80	100	21 978	27 529	30 022
Total Nahouri	3 838	1,70%	41	51	157 071	195 816	213 550
Béré	258,00	1,18%	111	130	28 738	33 489	36 400
Bindé	503,96	1,22%	72	85	36 512	42 789	46 508
Gogo	922,00	2,03%	41	54	38 208	49 619	53 932
Gon-Boussougou	755,00	3,29%	61	94	46 420	70 710	76 856

Commune	Superficie	TAMA*	Densité 2006	Densité 2019	Pop 2006	Pop 2019	Po 2023
Guiba	275,00	0,42%	110	116	30 157	31 872	34 642
Manga	212,00	2,24%	156	150	33 042	44 074	47 905
Nobéré	523,00	1,42%	63	75	32 870	39 492	42 925
Total Zoundwéogo	3 449	1,85%	71	87	245 947	312 045	339 167
Total région	11 234	1,60%	57	69	641 443	788 731	853 295

Source : DREP CSD,2023

NB : TAMA*Taux d'accroissement annuel moyen (entre 2006 et 2019) Calculé par la DREP/CSD

3.3 Structure de la population par sexe et par âge

La répartition de la population par tranches d'âges en 2023 à l'image de l'ensemble du pays, se caractérisait par sa jeunesse. En effet, 55,90 % de la population de la région avait moins de 20 ans.

La province du Zoundwéogo enregistrait 39,75% de la population de moins de 20 ans. Quant aux provinces du Bazèga et du Nahouri, ce pourcentage s'établissait respectivement à 35,23% et à 25,03%.

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentaient 7,18% de la population totale. 39,75% des personnes âgées résidaient dans la province du Zoundwéogo, 35,22% dans la province du Bazèga et 25,03% dans la province du Nahouri.

Le tableau qui suit, présente la proportion que représente chaque groupe d'âge dans la population totale du Centre-Sud.

Tableau 07.0 8: Répartition de la population de 2023 par groupe d'âges

ENTITE GEOGRAPHIQUE	0-2 ans		3-6 ans		7-12 ans		13-19 ans		20-24 ans		25-59 ans		60 ans ou +		Total	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Bazèga	30 748	35,23	39 112	35,23	51 148	35,22	47 007	35,23	21 909	35,23	89 064	35,23	21 590	35,22	300 578	35,23
Nahouri	21 846	25,03	27 788	25,03	36 341	25,03	33 394	25,03	15 564	25,02	63 276	25,03	15 341	25,03	213 550	25,03
Zoundwéogo	34 696	39,75	44 133	39,75	57 719	39,75	53 041	39,75	24 721	39,75	100 496	39,75	24 361	39,75	339 167	39,75
Centre-Sud	87 290	100	111 033	100	145 208	100	133 442	100	62 194	100	252 836	100	61 292	100	853 295	100

Source : INSD RGPH 2019, projection démographique 2020-2035

En 2023, La population du centre Sud était estimée à 853 295 habitants dont 52,69% de femmes et 47,04% d'hommes. La repartitions par province plaçait le Zoundwéogo en tête avec une population de 339 167 habitants, soit 39,75 % de la population régionale. La province du Bazèga venait en deuxième position suivi de la province du Nahouri avec respectivement 35,23% et 25,03% de la population de la région. Le pourcentage des femmes et de hommes dans chaque province représentaient respectivement 52,69% et 47,31% pour la province du Bazèga, 52,69% et 47,31% pour la province du Nahouri, 52,69% et 47,31% pour la province du Zoundwéogo. La tableau suivant présente la répartition de la population projetée par sexe en 2023.

Tableau 07.0 9: Répartition de la population en 2023 par sexe

ENTITE GEOGRAPHIQUE	Nombre de ménages en 2019	Homme		Femme		Ensemble	
		Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Bazèga	49 324	142 209	35,22	158 369	35,23	300 578	35,23
Nahouri	40 602	101 037	25,03	112 513	25,03	213 550	25,03
Zoundwéogo	56 718	160 474	39,75	178 693	39,75	339 167	39,75
Total région	146 644	403 720	100	449 575	100	853 295	100

Source : INSD RGPH 2019, projection démographique 2020-2035

3.4 Mouvement de population

L'analyse des fluctuations démographiques naturelles révèle que la région du Centre-Sud affiche des résultats conformes ou supérieurs à la moyenne nationale. Quelques-uns de ces indicateurs sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 07.0 10: Indicateurs de natalité et de fécondité dans le Centre sud

ENTITES	ISF	TBN	TGFG (‰)
Région du Centre-Sud	5,4	31,2	134,9
Province du Bazèga	5,4	27,4	121,7
Province du Nahouri	5,1	32	136,2
Province du Zoundwéogo	5,4	34,2	145,5

Source : INSD-RGPH,2019

D'après les données du tableau précédent provenant du RGPH 2019, la région du Centre-Sud présente une moyenne de 31,2 naissances vivantes pour 1000 habitants par an. Le taux global de Fécondité Générale (TGFG) dans cette région s'établit à 134,9. Parmi les trois provinces composant la région, la province du Bazèga affiche le TGFG le plus bas (121,7), tandis que la province du Zoundwéogo enregistre le TGFG le plus élevé (136,2).

En outre, le nombre moyen d'enfants par femme à la fin de sa vie reproductrice dans la région du Centre-Sud est passé de 5,6 enfants en 2010 selon l'Enquête Démographique et de Santé de 2010, à 5,4 enfants en 2019.

3.5 Evolution des naissances et décès enregistrés

Selon l'annuaire statistique 2022 de la région, l'indice synthétique de fécondité (ISF) en 2019 était de 5,4 à l'image du pays. Le quotient de mortalité infantile, le quotient de mortalité juvénile et le quotient de mortalité infanto-juvénile étaient respectivement de 56,6‰ 33,7‰ et 88,3‰

Les naissances enregistrées se présentaient en 2019 à 40 289 et en 2023 à 39 691 naissances. Quant au nombre de décès, il était de 486 en 2019 contre 789 en 2023. Le tableau suivant donne l'évolution des naissances et décès enregistrés sur les cinq dernières années.

Tableau 07.0 11: Evolution des naissances et décès enregistrés sur les cinq dernières années

LOCALITE	Naissances						Décès					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bazèga	16 072	13 102	10 562	6 380	5 439	11 285	237	132	164	102	128	265

Nahouri	nd	6 565	4 794	2 962	10 995	11 750	nd	159	63	48	286	239
Zoundwéogo	36 938	20 622	18 297	17 091	8 803	16 656	194	195	124	256	75	285
Total région	nd	40 289	33 653	26 433	25 237	39 691	nd	486	351	406	489	789

Source : Gouvernorats/Haut-commissariat/Mairies

Le nombre de mariage dans la région était en 2019 de 472 dont 187 mariages dans la province du Bazèga, 162 dans la province du Nahouri et 123 dans la province du Zoundwéogo.

En 2023 les provinces du Bazèga, du Nahouri et du Zoundwéogo avaient respectivement enregistré 181, 228 et 112 mariages comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 07.0 12: Evolution des mariages enregistrés des cinq dernières années

L	2019	2020	2021	2022	2023
Bazèga	187	81	181	33	181
Nahouri	162	100	115	193	228
Zoundwéogo	123	98	92	66	112
Total région	472	279	388	292	521

Source : Gouvernorats/Haut-commissariat/Mairies

3.6 Situation des Personnes Déplacées Internes

La région comptabilisait 10 247 personne déplacées internes (PDI) dont 1575 hommes et 2358 femmes à la date du 28 mars 2023. Le nombre d'enfants déplacés internes s'élevait à 6314 dans la région avec plus de 1700 enfants déplacés au Nahouri. Les provinces du Bazèga et du Zoundwéogo enregistraient respectivement 1663 et 2937 enfants déplacés internes. La situation des PDI de la région est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 07.0 13: Situation des personnes déplacées internes au 28 mars 2023

Provinces	H	F	Enfants de moins de 5 ans	Enfants de plus de 5 ans	Total enfants	Nombre total
Bazèga	487	665	547	1116	1663	2815
Nahouri	313	492	586	1128	1714	2519
Zoundwéogo	775	1201	912	2025	2937	4913
Total	1575	2358	2045	4269	6314	10247

Source : CONASUR,2023

4 EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Des efforts importants ont été engagés pour l'amélioration de l'éducation et le développement de la formation professionnelle dans la région du Centre-Sud. En effet, les taux de scolarisation se sont améliorés au cours de ces dernières années.

4.1 L'éducation préscolaire

L'éducation préscolaire existe au Burkina Faso depuis 1958 et reste encore à l'état embryonnaire. Cette éducation qui a une durée de 3 ans, concerne les enfants de 3 à 5 ans et se compose d'un système formel et un non formel.

Le système formel comprend d'une part les structures publiques et d'autre part, les structures privées. Ce sont les Centres d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP).

Le système non formel comprend les garderies saisonnières, les garderies populaires, les haltes-garderies et les espaces d'entraide communautaires pour l'enfance Bissongo.

En termes d'infrastructures, la région compte 67 structures d'encadrement de la petite enfance (30 au Bazèga, 06 au Nahouri et 31 au Zoundwéogo). On note aussi la présence à Manga d'une autre structure préscolaire dénommée 3E (Espace, Education, Eveil).

Tableau 07.0 14: Nombre de structures d'encadrement de la petite enfance de 2016 à 2023

	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23
Bazèga								
Formel	2	5	5	5	6	11	6	5
Non formel	15	13	0	15	24	18	25	25
Ensemble	17	18	5	20	30	29	31	30
Nahouri								
Formel	2	3	5	8	6	9	6	5
Non formel	1	0	0	0	0	0	1	1
Ensemble	3	3	5	8	6	9	7	6
Zoundwéogo								
Formel	1	2	5	2	5	4	6	7
Non formel	12	26	5	25	26	25	24	24
Ensemble	13	28	10	27	31	29	30	31
Total région	33	49	20	55	67	67	68	67
Formel	5	10	15	15	17	24	18	17
Non formel	28	39	5	40	50	43	50	50
Ensemble	33	49	20	55	67	67	68	67

Source : Annuaire statistiques du préscolaire, DEP/MASSN et DRASSN/CS (DREPPNF 2023)

La population du préscolaire en 2022/2023 s'est établi à 4 452 populations dans région contre 79 317 populations pré-scolarisables, soit un taux de préscolarisation de 5,6%. La province du Bazèga affichait le meilleur taux préscolarisation (6,8%) suivi des provinces du Zoundwéogo (6,3%) et du Nahouri (2,8%).

Tableau 07.0 15: Taux de préscolarisation en 2022/2023

Régions/Provinces	Sexe	Population pré-scolarisable en 2022	Population préscolarisée en 2022/2023	Taux de préscolarisation en %
BAZEGA	Filles	13 445	962	7,2
	Garçons	14 568	952	6,5
	Ensemble	28 013	1 914	6,8

NAHOURI	Filles	9 509	286	3,0
	Garçons	10 303	262	2,5
	Ensemble	19 812	548	2,8
ZOUNDWEOGO	Filles	15 115	994	6,6
	Garçons	16 377	996	6,1
	Ensemble	31 492	1 990	6,3
CENTRE-SUD	Filles	38 069	2 242	5,9
	Garçons	41 248	2 210	5,4
	Ensemble	79 317	4 452	5,6

Source : DGESS/MENAPLN,2023

Les Centres d'Eveil et d'Education Préscolaire qui ont pour missions l'éveil et la formation des enfants, rencontrent de nombreuses difficultés que sont entre autres :

- le manque de moyens matériels pédagogiques ;
- l'insuffisance des jeux intérieurs ;
- la faible participation des parents à la vie des garderies ;
- la méconnaissance de l'importance de l'éducation préscolaire par la population ;
- l'analphabétisme et la pauvreté des populations.

4.2 Enseignement Primaire

Comparés aux taux nationaux, les taux bruts de scolarisation, les taux bruts d'admission et les taux d'achèvement des différentes provinces qui composent la région du Centre-Sud sont très satisfaisants. Les efforts entrepris ont permis d'atteindre un taux brut de scolarisation de 106,9% dont 107,8% pour les filles et 106% pour les garçons. La province du Nahouri venait en tête avec 112,5% de taux brut de scolarisation dont 113,3% pour les filles et 111,6% pour les garçons.

Tableau 07.0 16: Quelques é indicateurs au primaire en 2023

Provinces	TBA			TBS			TACH		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
BAZEGA	111,1	105,2	108,3	106,1	108,4	107,2	81	101	90,9
NAHOURI	117,6	120,1	118,8	111,6	113,3	112,5	79,1	93	86
ZOUNDWEOGO	127,4	118,5	123,1	102,3	103,9	103,1	64,5	81,6	73
Total Région	119,2	114,2	116,8	106	107,8	106,9	73,9	91,3	82,6

Source : DREPPNF du Centre-Sud,2023

L'enseignement primaire a connu des progrès énormes en termes d'accès, passant à 132 902 élèves en 2015/2016 à 150 930 en 2022/2023 inscrits dans les écoles publiques et privés soit un ratio de 45 élèves par classe pour l'ensemble de la région. On note également une forte progression du taux brut d'admission en première année (CP1) qui a atteint 116,8 % en 2022/2023 avec 114,2% au niveau des filles et 119,2 % pour les garçons. De façon générale, le taux de scolarisation des filles s'est amélioré grâce aux mesures incitatives mises en place dans le cadre de la promotion de l'éducation pour tous. En termes d'achèvement, 82,6élèves sur 100 inscrits en première année (CP1) finissent le cycle primaire avec ou sans le CEP. Le tableau suivant fais le résumé des infrastructures et des effectifs au primaire.

Tableau 07.0 17: Evolution des infrastructures et des effectifs au primaire de 2019/2020 à 2022/2023

Années	Écoles	Salles de classes	Classes sous paillotte	Classes fermées	Écoles fermées	Logements pour enseignants	Point d'eau	Latrines	Classes multi-niveaux	Ratio élèves/Classe	École bénéficiaire de cantines
Public											
2019	610	2 737	101							49	
2020	622	2 810	64							52	
2021	626	1 058	48							136	
2022	636	2 911	35	7						48	
2023	645	2 947	40	0						46	
Privé											
2019	96	318	18							37	
2020	112	367	0							37	
2021	125	201	24							72	
2022	125	395	5	0						38	
2023	121	402	24	0						37	

Source : DREP-CSD, Annuaire statistique du préscolaire, DEP/MASSN et DRASSN/CS (DREPPNF 2023)

Tableau 07.0 18: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2023

PROVINCE	COMMUNE	PUBLIC			PRIVE			TOTAL		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T
BAZEGA	Doulougou	2840	2616	5456				2840	2616	5456
	Gaongho	1662	1689	3351	317	144	461	1979	1833	3812
	Ipélcé	1479	1450	2929	301	162	463	1780	1612	3392
	Kayao	4049	3923	7972	36	29	65	4085	3952	8037
	Kombissiri	6429	6870	13299	1583	1068	2651	8012	7938	15950
	Saponé	4254	4346	8600	179	163	342	4433	4509	8942
	Toécé	3688	3710	7398	333	151	484	4021	3861	7882
Total BAZEGA		24401	24604	49005	2749	1717	4466	27150	26321	53471
NAHOURI	Guiaro	2534	2385	4919				2534	2385	4919
	Po	6766	7022	13788	901	690	1591	7667	7712	15379
	Tiébéle	6038	5721	11759	108	132	240	6146	5853	11999
	Zécco	1262	1235	2497	144	103	247	1406	1338	2744

	Ziou	2455	2170	4625				2455	2170	4625
Total NAHOURI		19055	18533	37588	1153	925	2078	20208	19458	39666
ZOUNDW EOGO	Béré	2807	2726	5533	196	68	264	3003	2794	5797
	Bindé	3206	3146	6352	476	377	853	3682	3523	7205
	Gogo	3347	3521	6868	510	306	816	3857	3827	7684
	Gombous- sougou	5362	5183	10545	1714	1534	3248	7076	6717	13793
	Guiba	3132	3287	6419	375	146	521	3507	3433	6940
	Manga	3414	3588	7002	774	658	1432	4188	4246	8434
	Nobéré	3453	3353	6806	674	460	1134	4127	3813	7940
Total ZOUNWEOGO		24721	24804	49525	4719	3549	8268	29440	28353	57793
Total région		68177	67941	136118	8621	6191	14812	76798	74132	150930

Source : DGESS/MENAPLN,2023

4.3 Poste-primaire et Secondaire

Dans la région, en l'absence de véritables structures d'enseignement secondaire technique et professionnel qui prépare les jeunes à l'exercice ou au choix d'un métier ou d'une filière de formation, seul l'enseignement post primaire et secondaire général restent le véritable choix pour les jeunes issus de l'enseignement primaire. La mise en œuvre de la réforme du système éducatif a permis l'accroissement du taux brut de scolarisation au post-primaire et au secondaire. Les indicateurs du post-primaire et du secondaire sont présentés comme suit dans les tableaux suivant :

Tableau 07.0 19: Statistiques sur les indicateurs au post primaire en 2022/2023

Tableau 07.0 19: Statistiques sur les indicateurs du post primaire en 2022/2023													
Région	Province	2022-2023											
		TBA 2nde			TBS			TNS			TACH		
		F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G
Centre sud	BAZEGA	17,4	17,9	17,6	19,0	19,2	19,1	6,1	5,6	5,9	18,4	17,3	17,8
	NAHOURI	21,0	26,1	23,5	20,8	26,8	23,8	6,7	8,6	7,7	20,6	24,7	22,6
	ZOUNDWEOGO	20,1	16,9	18,5	18,3	16,6	17,5	6,1	5,4	5,8	17,2	15,1	16,1
	TOTAL REGION	19,4	19,6	19,5	19,2	20,1	19,6	6,3	6,3	6,3	18,5	18,2	18,4

Source : DGESS/MENAPLN,2023

Tableau 07.0 20: Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2022/2023

Région	Province	2022-2023											
		TBA 6è			TBS			TNS			TACH		
		F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G
Centre sud	Bazéga	75,0	62,4	68,7	65,9	50,8	58,4	39,8	30,5	35,2	34,9	28,1	31,5
	Nahouri	69,3	69,1	69,2	59,4	59,0	59,2	35,7	36,1	35,9	34,4	32,5	33,5
	Zoundwéogo	65,7	50,0	57,9	53,8	38,1	46,0	34,4	25,2	29,8	30,5	19,6	25,1
	Total région	69,9	59,2	64,5	59,5	47,8	53,7	36,6	29,8	33,2	33,0	25,8	29,5

Source : DGESS MENAPLN, 2023

La conjugaison des efforts a permis non seulement d'améliorer les conditions de travail des enseignants et d'apprentissage des élèves, mais aussi d'accroître de façon significative l'offre éducative.

On note une forte progression du taux d'admission au secondaire qui a atteint 19,5% en 2022/2023 avec respectivement 19,4% au niveau des filles et 19,6% pour les garçons. La province du Nahouri a enregistré le plus fort taux d'admission au secondaire chez les filles qui était de l'ordre de 21,0%. Le taux brut de scolarisation au Secondaire était de 19,6% en 2022/2023.

La région du Centre-Sud a enregistré pour l'année scolaire 2022/2023 pour le post-primaire et le secondaire 55 480 élèves, 220 établissements, 1228 salles de classes et 1921 enseignants.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre d'établissement, des salles de classes, des élèves, le nombre d'enseignant, le ratio élève/enseignant et le ratio élève/classe par commune et par province de la région du Centre-Sud.

Tableau 07.0 21: Situation des infrastructures et des élèves par province au post-primaire et secondaire en 2022/2023

	ETABLIS- SEMENTS	SALLE	ELEVES	STATUT ENSEI- GNANTS	ELEVE/ ENSEI- GNANT	ELEVE /CLASSE
BAZEGA						
Public	62	368	18109	697	26	49
Privé	29	97	2771	34	82	29
Ensemble	91	465	20 880	731	29	45
NAHOURI						
Public	32	249	12365	417	30	50
Privé	20	87	3215	21	153	37
Ensemble	52	336	15 580	438	36	46
ZOUNDWEOGO						
Public	55	340	16131	730	22	47

	ETABLIS- SEMENTS	SALLE	ELEVES	STATUT ENSEI- GNANTS	ELEVE/ ENSEI- GNANT	ELEVE /CLASSE
Privé	22	87	2889	22	131	33
Ensemble	77	427	19 020	752	25	45
REGION						
Public	149	957	46605	1844	25	49
Privé	71	271	8875	77	115	33
Ensemble	220	1228	55 480	1921	29	45

Source : DRESS/MENAPLN,2023

Tableau 07.0 22: Effectifs scolaires publiques et privées au post-primaire en 2022/2023

PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
		Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Bazèga	Doulougou	750	1131	1 881	24	17	41	774	1148	1 922
	Gaongo	259	422	681	11	11	22	270	433	703
	Ipélcé	493	585	1 078	78	89	167	571	674	1 245
	Kayao	1 162	1 078	2 240	262	218	480	1424	1 296	2 720
	Kombissiri	1 577	2 482	4 059	522	473	995	2 099	2 955	5 054
	Saponé	1 186	1 568	2 754	114	161	275	1 300	1 729	3 029
	Toécé	884	1 417	2 301	78	82	160	962	14 99	2 461
Total Bazèga		6 311	8 683	14 994	1 089	1 051	2 140	7 400	9 734	17 134
Nahouri	Guiaro	416	473	889	37	38	75	453	511	964
	Pô	2 087	2 390	4 477	704	583	1 287	2 791	2 973	5 764
	Tiébébé	1 607	1 496	3 103	275	248	523	1 882	1 744	3 626
	Zécco	318	400	718	24	7	31	342	407	749
	Ziou	532	493	1025	78	78	156	610	571	1181
Total Nahouri		4 960	5 252	10 212	1 118	954	2 072	6 078	6 206	12 284
Zound- wéogo	Béré	493	770	1263	100	162	262	593	932	1 525
	Bindé	699	916	1 615				699	916	1 615
	Gogo	614	914	1 528	49	50	99	663	964	1 627
	Gonbous- sougou	1 063	1 389	2 452	161	193	354	1 224	1 582	2 806

PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
		Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
	Guiba	755	1 165	1 920	20	25	45	775	1 190	1 965
	Manga	927	1 383	2 310	473	744	1 217	1 400	2 127	3 527
	Nobere	801	1 108	1 909	83	112	195	884	1 220	2 104
Total Zoundwéogo		5 352	7 645	12 997	886	1 286	2 172	6 238	8 931	15 169
Total Région		16 623	21 580	38 203	3 093	3 291	6 384	19 716	24 871	44 587

Source : DGESS/MENAPLN,2023

Tableau 07.0 23: Effectifs scolaires publiques et privées au secondaire en 2022/2023

Province	Commune	Public			Prive			Ensemble		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T
Bazèga	DOULOUGOU	185	167	352	18	13	31	203	180	383
	GAONGO	33	26	59				33	26	59
	IPELCE	147	212	359	29	19	48	176	231	407
	KAYAO	227	137	364	10	2	12	237	139	376
	KOMBISSIRI	483	523	1006	177	161	338	660	684	1344
	SAPONE	299	323	622	85	97	182	384	420	804
	TOECE	165	188	353	9	11	20	174	199	373
Total Bazèga		1539	1576	3115	310	290	600	1867	1879	3746
Nahouri	GUIARO	38	32	70				38	32	70
	PÖ	566	506	1072	552	375	927	1118	881	1999
	TIEBELE	353	258	611	130	86	216	483	344	827
	ZECCO	128	114	242				128	114	242
	ZIOU	79	79	158				79	79	158
Total Nahouri		1164	989	2153	682	461	1143	1846	1450	3296
Zoundwéogo	BERE	154	142	296				154	142	296
	BINDE	72	82	154				72	82	154
	GOGO	84	97	181				84	97	181
	GONBOUS-SOUGOU	205	209	414	42	49	91	247	258	505
	GUIBA	125	206	331				125	206	331

Province	Commune	Public			Prive			Ensemble		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T
	MANGA	665	704	1369	287	320	607	952	1024	1976
	NOBERE	177	212	389	11	8	19	188	220	408
Total Zoundwéogo		1482	1652	3134	340	377	717	1822	2029	3851
Total région		4185	4217	8402	1332	1128	2460	5535	5358	10893

Source : DGESS/MANAPL,2023

4.4 Education non formelle

La région disposait en 2023 de 104 centres de formation non formelle réparties entre ses trois (03) provinces. On dénombrait 53 centres dans la province du Bazèga, 31 centres au Nahouri et 20 centres au Zoundwéogo.

Tableau 07.0 24: situation des infrastructures de l'éducation non formelle en 2023

PROVINCE	Centre	Centre-adulte	Centre-adolescent
BAZEGA	53	31	22
NAHOURI	31	24	7
ZOUNDWEOGO	20	18	2
Total région	104	73	31

Source : DGESS/MANAPL,2023

4.5 Formation professionnelle

Le nombre de centres privés de formation professionnelle de la région est passé de 10 centres en 2018 à 12 centres en 2022. Sur les 12 centres privés que comptaient la région, le secteur Agro-sylvo-pastoral enregistre 02 centres de formation professionnelle et les 10 centres restants intervenaient dans d'autres secteurs.

Tableau 07.0 25: Nombre de centres privés de formation professionnelle par secteur d'intervention légalement reconnus dans la région en 2022

Provinces/Région	Secteur d'intervention	Nombre de centre				
		2018	2019	2020	2021	2022
BAZEGA	Tertiaire	00	00	00	00	00
	Industriel	00	00	00	00	00
	Agro-sylvo-pastoral	02	02	02	02	02
	BTP	00	00	00	00	00
	Autres	02	02	03	03	03
	Ensemble	04	04	05	05	05
NAHOURI	Tertiaire	00	00	00	00	00
	Industriel	00	00	00	00	00
	Agro-sylvo-pastoral	00	00	00	00	00
	BTP	00	00	00	00	00
	Autres	03	03	03	03	03

Provinces/Région	Secteur d'intervention	Nombre de centre				
		2018	2019	2020	2021	2022
	Ensemble	03	03	03	03	03
ZOUNDWEOGO	Tertiaire	00	00	00	00	00
	Industriel	00	00	00	00	00
	Agro-sylvo-pastoral	00	00	00	00	00
	BTP	00	00	00	02	00
	Autres	03	02	02	02	04
	Ensemble	03	02	02	04	04
CENTRE-SUD	Tertiaire	00	00	00	00	00
	Industriel	00	00	00	00	00
	Agro-sylvo-pastoral	02	02	02	02	02
	BTP	00	00	00	02	00
	Autres	08	07	08	08	10
	Ensemble	10	09	10	12	12

Source : Annuaire statistique du centre-sud, 2022

5 SANTE

Les intervenants du secteur de la santé (DRS et districts sanitaires, projets et programmes, ONG et associations, secteur privé, PTF) ont mené diverses activités qui ont toutes concouru à l'atteinte de l'objectif défini par le Plan national de développement sanitaire (PNDS) de la région du Centre-Sud.

S'agissant du personnel de santé, la région du centre-sud comptait au total 47 médecins dont 05 au district sanitaire de Kombissiri, 17 à Manga également, 14 à Pô et 09 à Saponé. Le nombre d'infirmiers d'Etat de la région du Centre-Sud s'élevait 307 dont Manga enregistre le nombre le plus élevé des districts avec 114 infirmiers d'Etat. Le nombre de sage-femmes d'Etat/maïeuticiens d'Etat de la région s'élevait à 255, celui des d'attachés de santé était de 75 et enfin le nombre de pharmaciens de la région du Centre-Sud est de 4.

Tableau 07.0 26: Situation du personnel de santé en 2022

Structures	Médecin spécialiste	Médecin généraliste	Pharmacien	Chir. Dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SFEME	Infirmier	Sage-femme
Administration DRS	2	0	0	0	2	2	0	0	0	0
DS Kombissiri	0	5	1	0	21	67	18	47	0	0
DS Manga	4	13	2	1	21	114	22	99	0	0
DS Po	4	10	0	0	16	72	11	62	2	0
DS Saponé	1	8	1	0	14	52	20	47	0	0

Profil de la région du Centre-Sud

OST	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Centre Sud	11	36	4	1	75	307	71	255	4	0

Source : Annuaire statistique du MSHPH en 2022

Le Ratio habitants/CSPS était élevé surtout pour les Districts sanitaires de Pô et de Manga avec respectivement 6 502 habitants/CSPS et 7 550 habitants/CSPS. En moyenne, ce ratio était de 6 108 habitants/CSPS pour l'ensemble de la région contre 9 807 au niveau national.

Tableau 07.0 27: Ratio population/ Personnel et rayon moyen d'action théorique en 2023

Localités	RMAT	Ratio CSPS/hbt	Ratio Médecin/pop	Ratio Pharmacien/pop	Ratio Infirmiers/pop	Ratio Sage-Femme/pop
Bazéga	3,5	4 863	21 187	148 308	1 889	3 155
Nahouri	6,2	6 502	14 861	00	2 507	3 356
Zoundwéogo	5,9	7 550	17 483	166 092	2 373	3 355
Total région	5,1	6 108	17 806	209 215	2 202	3 282

Source : DGESS/MSHP, 2023

La mise en œuvre du PNDS a permis d'engranger des avancées significatives dans le domaine de la santé. La région comptait 122 CSPS, 05 CM, 04 CMA /HD, 15 dispensaires, 02 infirmeries, 64 dépôts pharmaceutiques, 04 officines, 04 autres formations sanitaires privées.

La répartition des infrastructures de santé (CMA, CSPS, dispensaires, officines pharmaceutiques) par province de la région donne les résultats suivants :

- province du Bazèga : 37,34% des infrastructures sanitaires de la région
- province du Zoundwéogo : 39,06% ;
- province du Nahouri : 23,61%.

Tableau 07.0 28: Statistiques sur les infrastructures sanitaires en 2023

Régions / districts	CHU	CHR	CMA/HD	CM	CSPS	Dispensaires isolés	Maternités isolées	Infirmerie	Autres (Formations)	Officines	Dépôts pharmaceutiques
Bazèga	0	0	2	2	51	10	0	0	4	4	14
Nahouri	0	0	1	0	30	2	0	1	4	3	14
Zoundwéogo	0	0	1	3	41	3	0	1	4	2	36
Centre Sud	0	0	4	5	122	15	0	2	12	9	64

Source : DGESS/MSHP, 2023

La répartition spatiale des infrastructures sanitaires de la région a sans doute permis une diminution du rayon moyen d'action théorique et par conséquent une amélioration de la couverture sanitaire. Les indicateurs du programme élargi de vaccination (PEV), de la santé maternelle et infantile (SMI), de la santé de la reproduction sont satisfaisants dans l'ensemble des districts sanitaires de la région du

Centre-Sud au regard des taux de couverture vaccinale. Le tableau suivant fait ressortir les taux de couvertures vaccinales par district dans la région.

Tableau 07.0 29: Indicateurs de santé en 2023

Province	Taux de couverture en	Taux de couverture en	Taux de Couverture en	Taux de couverture en	Taux de couverture en	Pourcentage de Femmes	Couverture en CPN4	Taux accouchements	Total PVIH	PVIH actuellement	Proportion des PVIH sous	Nombre Malnutris aigus	Nut-Taux de guérison MAS
Bazèga	108,2	98	98,7	95,9	97,9	79,5	51,9	99,5	584	584	100,0	1039	94,1
Nahouri	117,3	107,2	110	103,6	107,7	91,4	65,4	111,2	733	733	100,0	620	95,3
Zoundwéogo	112,4	93,8	95,5	88,6	94	85	56,1	105,9	657	657	100,0	667	92,2
Centre Sud	112,1	98,6	100,2	94,9	98,8	84,6	56,9	104,9	1974	1974	100,0	2326	93,9

Source : DGESS/MSHP,2023

6 ECONOMIE

6.1 Les finances locales

En 2023, les collectivités de la région ont pu mobiliser plus de 6,421 milliards de francs CFA contre 3,016 milliards de dépenses soit un taux d'exécution de 46,97%. Les pourcentages des recettes des communes rurales, des communes urbaines et du conseil régional sont respectivement 69,61%, 19,75% et 10,65%

En outre on note une évolution assez appréciable des recettes et des dépenses des collectivités territoriales au cours des cinq dernières années

De 2019 à 2023 les recettes des collectivités enregistraient une hausse de 22,40%. Cette hausse du taux de mobilisation de ces cinq (05) dernières années peuvent s'expliquer par la modestie des montants prévisionnels proposés lors de l'élaboration des budgets mais aussi par l'engagement, le dévouement des agents de recouvrement communaux et la sensibilisation des populations sur le civisme fiscal. Le tableau en dessous montre l'évolution du budget des collectivités territoriales au cours des cinq (05) dernières années. Les tableaux suivants présentent la répartition des recettes, des dépenses et du budget des collectivités de la région.

Tableau 07.0 30: Situation des recettes et des dépenses par type de CT en 2023

Désignation	Conseil régional	Communes rurales	Communes urbaines	Totales
Recettes totales en 2019	442 764 142	3 450 165 267	1 352 661 542	5 245 590 951
Dépenses totales en 2019	233 364 516	3 287 873 180	915 568 649	4 436 806 345

Profil de la région du Centre-Sud

Recettes totales en 2020	163 050 812	3 356 022 400	1 179 372 830	4 698 446 042
Dépenses totales en 2020	233 364 516	3 862 455 398	1 458 834 403	5 554 654 317
Recettes totales en 2021	185 926 439	3 977 503 458	1 551 177 651	5 714 607 548
Dépenses totales en 2021	300 554 226	3 959 670 149	1 650 308 975	5 910 533 350
Recettes totales en 2022	254 540 155	3 455 052 606	1 234 308 469	4 943 901 230
Dépenses totales en 2022	75 462 239	1 961 147 074	695 947 482	2 732 556 795
Recettes totales en 2023	683 696 205	4 469 292 327	1 267 855 469	6 420 844 001
Dépenses totales en 2023	165 930 527	2 386 045 195	464 171 389	3 016 147 111

Source : Trésorerie Régionale/ Centre-Sud,2024

Tableau 07.0 31: Budgets en millions de francs CFA des collectivités territoriales 2019 à 2023

	2019		2020		2021		2022		2023	
Collectivités	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Doulougou	288	214	178	138	320	390	210	112	391	129
Gaongo	132	283	126	47	106	126	100	82	189	121
Ipelcé	156	29	162	78	104	137	134	37	213	47
Kayao	330	50	264	155	254	259	266	74	268	173
Kombissiri	407	497	462	305	514	411	436	217	391	129
Saponé	435	146	539	299	554	375	407	162	603	313
Toécé	195	229	158	52	240	178	247	135	272	127
Total province	1943	1448	1889	1074	2 093	1 876	1 800	819	2 329	1 039
Guiaro	147	99	157	93	209	232	138	301	401	145
Pô	412	130	414	192	654	666	471	323	494	241
Tiébéle	58	118	184	38	311	188	243	144	363	236
Zecco	16	19	53	16	111	97	76	46	116	57
Ziou	29	58	137	25	133	147	129	118	159	68

	2019		2020		2021		2022		2023	
Collectivités	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Total province	2800	2101	2992	1490	1 419	1 330	1 058	932	1 533	748
Béré	181	61	190	92	191	183	165	43	200	82
Bindé	65	137	307	258	387	281	379	170	250	167
Gogo	252	80	368	216	265	477	251	120	276	159
Gon-Boussougou	363	139	425	332	326	355	394	222	351	272
Guiba	182	116	224	174	215	260	154	108	194	110
Manga	514	181	309	336	383	574	327	156	383	94
Nobéré	193	105	223	163	249	274	161	86	222	179
Total province	1750	819	2046	1571	2 017	2 404	1 832	906	1 876	1 064
Conseil régional	470	118	808	419	186	301	255	75	684	166
Total Région	6963	4486	7735	4554	5 715	5 911	4 944	2 733	6 421	3 016

Source : Trésorerie Régionale/ Centre-Sud,2024

7 Principaux secteurs d'activités

7.1 Agriculture

Productions céréalières

Dans la région du Centre-Sud, l'agriculture est dominée par la production céréalière. Elle constitue l'alimentation de base des populations. Les principales spéculations produites sont ; le mil, le sorgho (blanc et rouge), le maïs et le riz. Sur la période de 2019 à 2023, la production du maïs est passée de 107 374 à 113 232 tonnes. Toutefois, cette production a connu une évolution en dent de scie. De 2019 à 2020, la production du maïs a connu une augmentation passant de 107 374 à 121 151 tonnes soit 12,83% avant d'afficher une baisse de 12,87% soit 105 554 tonnes en 2021. De 2021 à 2023, elle est passée de 105 554 à 113 232 tonnes soit une augmentation de 7,27%. Elle occupe la première place des productions agricole.

Elle est suivie de la production du sorgho blanc qui a également connu une variation en dent de scie passant de 104154 à 71 782 tonnes sur la même période. Ainsi, de 2019 à 2020, la production a connu une baisse de 17,17% passant de 104154 à 86 268 tonnes. De 2020 à 2022, la culture du sorgho blanc a connu une augmentation de 34,74% de sa production passant de 86 268 à 116 244 tonnes avant de connaître une baisse drastique en 2023 (71 782 tonnes). Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la production céréalière de la région du Centre-Sud de 2019 à 2023.

Tableau 07.0 32: Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2019-2023

Spécifications	2019	2020	2021	2022	2023	Total région
Maïs	107 374	121 151	105 554	110 264	113 232	557 575
Riz	20366	29222	25 499	23 560	26 346	124 993
Sorgho blanc	104154	86 268	108 911	116 244	71 782	487 359
Mil	30 414	27962	25 278	37 107	35 523	156 284
Fonio	00	00	00	00	00	00
Sorgho rouge	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Source : : Base de données AGRISTAT/DGPER 2023

- **Superficies céréalières**

Sur la période de 2017 à 2023, la plus grande superficie utilisée est intervenue en 2022 avec une superficie de 209 135 ha. La plus faible surface utilisée est intervenue en 2017 avec 171 673 ha. Quant aux provinces, c'est la province du Zoundwéogo qui venait en tête avec la plus grande superficie en 2023 (71 050ha) suivie de la province du Bazèga avec 58 358ha et le Nahouri en dernière position avec 53 183ha. L'évolution des superficies des productions céréalières de 2017 à 2023 se présente comme suit :

Tableau 07.0 33: Evolution des superficies des cultures céréalières de 2017 à 2023

Année	Céréales		Bazèga	Nahouri	Zoundwéogo	Centre Sud	Burkina Faso
2017	Total	Sup (Ha)	58 555	46 856	66 262	171 673	4 026 919
2018	Total	Sup (Ha)	60 774	67 339	63 573	191 687	4 495 792
2019	Total	Sup (Ha)	56 339	64 570	66 741	187 649	4 272 786
2020	Total	Sup (Ha)	54 568	55 635	63 461	173 663	4 104 827
2021	Total	Sup (Ha)	56 415	60 910	80 858	198 183	4 254 017
2022	Total	Sup (Ha)	61 039	59 897	88 199	209 135	
2023	Total	Sup (Ha)	58 358	53 183	71 050	182 591	

Source : Base de données AGRISTAT/DGPER, 2023

- **Autres cultures vivrières**

Les autres cultures vivrières pratiquées dans la région du Centre-Sud sont : l'igname, la patate, le niébé et le voandzou. Sur la période de 2019 à 2023, c'est la culture du niébé qui domine avec 142 820 tonnes soit 28 564 tonnes produites en moyenne par an. Quant à la culture de l'igname, elle est pratiquement inexistante dans la région avec 247 tonnes produite sur la même période. Le tableau suivant présente l'évolution des autres cultures vivrières dans la région du Centre-Sud de 2019 à 2023.

Tableau 07.0 34: Evolution de la production des autres cultures vivrières (en tonne) de 2019-2023

Spécifications	2019	2020	2021	2022	2023	Total région
Igname	00	103	144	00	00	247
Patate	962	4474	1368	11285	4268	22357
Niébé	27227	27618	23086	34835	30054	142820
Voandzou	6249	7423	4234	3783	7426	29115

Source : Base de données AGRISTAT/DGPER, 2023

Production des cultures de rente

Dans la région du Centre-Sud, les principales cultures de rente pratiquées sont le coton, le sésame, l'arachide, et le soja. L'arachide constitue la principale culture de rente de la région avec une production annuelle moyenne estimée à 42 731 tonnes par an sur la période 2017-2023. Le coton vient en deuxième position en termes de production avec 24377 tonnes par an sur la même période. L'année 2020 a été celle dont la production du coton a été la plus importante avec 28025 tonnes. La culture du soja occupe la dernière position en termes de production de rente avec une production annuelle moyenne estimée à 10888 tonnes.

Tableau 07.0 35: Evolution de la production des cultures de rente de 2017 à 2023

Spécifications	2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	Qté	Sup	Qté	Sup	Qté	Sup	Qté	Sup	Qté	Sup	Qté	Sup	Qté	Sup
Ara-chide	54498	51769	33792	46009	25488	28089	37478	34169	59822	56179	41857	49915	46181	47556
Coton	27292	23745	27281	24996	25653	23500	28025	22812	24832	23122	21717	18186	15841	16946
Soja	3510	1462	4367	3837	7323	6304	15001	9709	17693	14804	11070	11290	17249	16834
Sésame	7556	12160	9537	10161	15202	21297	28793	39574	31058	48953	10648	22460	10650	15854

Source : DRARAH du Centre-Sud, 2023

En termes de superficie cultivable, c'est la culture de l'arachide qui occupe la plus grande superficie avec 313 686 ha sur la période de 2017 à 2023. Ensuite vient la culture du coton avec 170459 ha sur la même période. La culture du soja occupe encore la dernière position en termes de superficie cultivable avec 64240 ha. Comparativement aux cultures céréalières, les superficies des cultures de rente (701 692 ha) sont inférieures à celle des cultures céréalière (1 314 581 ha) sur la période 2017 à 2023

7.2 L'élevage

L'élevage est la deuxième activité qui occupe la population de la région du Centre-Sud et la deuxième source de revenus après l'agriculture. Les principales espèces élevées dans la région sont : les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, les asins et la volaille. Il se caractérise par plusieurs facteurs qui sont :

- des effectifs élevés avec cependant une productivité faible ;
- la diversité des espèces animales ;
- la précarité de la santé de certaines espèces animales avec beaucoup de mortalité au niveau de la volaille et des petits ruminants ;
- une alimentation insuffisante et pauvre surtout en saison sèche ;
- une insuffisance des infrastructures et des équipements d'élevage ;
- un faible niveau de technicité des éleveurs ;
- le coût élevé des intrants zootechniques ;
- des problèmes fonciers entre agriculteurs et éleveurs ;
- un faible niveau d'organisation des éleveurs.

L'analyse du tableau ci-dessous montre que la province du Zoundwéogo est leader de la région au regard de l'importance de son cheptel suivie de la province du Bazèga.

Tableau 07.0 36: Situation du cheptel en milliers de tête par province en 2023

Province	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Camelin	Dindons	Canards	Pintades	Poules	Autres volailles
Bazèga	148	290	338	25	ND	63	ND	0	14	251	817	39
Nahouri	121	155	229	19	ND	34	ND	1	4	317	718	23
Zoundwéogo	297	397	521	32	ND	66	ND	1	28	366	1 382	17
Région	556	800	1 059	77	ND	158	ND	02	40	1 010	2 934	82

Source : Annuaire statistique agro-sylvo-pastorales, 2023

On dénombrait en 2023 sept (07) zones pastorales actives dans la région du Centre-Sud. Ces zones s'étalaient sur une superficie de 65 818 ha et environ 1660 familles y étaient installées. On comptait 61 800 bovins, 34 800 ovins et 30 300 caprins dans les zones pastorales de la région du Centre-Sud. Le tableau suivant fait la situation des zones pastorales actives en 2023.

Tableau 07.0 37: situation des zones pastorales actives en 2023

Province	Zone	Localisation	Sup (ha)	Nbre de familles installées	Cheptel		
					Bovins	Ovins	Caprins
Bazèga	Sylvopastorale de Gaongo sud	Gaongo	6772	0	7800	8000	5000
Nahouri	Pastorale de Guiaro	Guiaro	6500	85			
Zoundwéogo	Pastorale de Sondré Est	Bindé	16460	644	9000	7000	8000
	Pastorale de Niassa	Gogo	6386	31			
	Pastorale de Luilli Nobéré	Béré	3700		5000	2800	2300
	Sylvopastorale sud-ouest	Gogo	26000	900	40000	17000	15000

Source : DRRAH-CSD, 2023

• Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2018 à 2022 au niveau régional

En 2022, dans la région du Centre-Sud, les statistiques ont fait ressortir que 4989 bovins, 15849 ovins, 60672 caprins et 10 164 porcins ont été abattus et contrôlés. Sur la période 2018 à 2022, 51 751 porcins et 237 371 caprins ont été abattus et contrôlés. Le tableau ci-dessous donne la situation des abattages contrôlés par espèces.

Tableau 07.0 38: Évolution des abattages contrôlés par espèces de 2018 à 2022 au niveau régional

Espèces	2018	2019	2020	2021	2022	Total régional
Bovins	7 206	2 936	3970	4614	4989	
Ovins	11 735	6 160	10865	10200	15849	
Caprins	49 364	23 108	54422	49805	60672	

Porcins	14 896	7 242	11 694	7 755	10 164	

Source : Annuaire statistique du Centre-Sud, 2022

7.3 Pêche et Chasse

Avec une production estimée à 2 144 tonnes en 2020, la production piscicole est jugée très importante dans la région du Centre-Sud au regard de l'importance des plans d'eau. On dénombrait sept (07) débarcadères (au profit des groupements de pêches) autour du lac Bagré et un marché de poisson à Gomboussougou dans la province du Zoundwéogo et quelques plans d'eau à vocation piscicole dans le ranch de Nazinga dans la province du Nahouri.

Au titre de la chasse, la province du Nahouri compte une seule concession de chasse dénommée « Burkina Conseil/ Nahouri Safari ». Elle couvre 25 000 ha et est localisée d'une part dans le Ranch de gibier de Nazinga et de l'autre la forêt classée de la Sissili. Elle couvre treize (13) zones villageoises d'intérêt cynégétique (ZOVIC).

Au titre des aires protégées de la faune, on dénombrait dans la province du Nahouri, le Parc National de Pô dit Parc National KABORE Tambi créé le 02 septembre 1976 avec une superficie de 155 500 ha, le Ranch de Gibier du Nazinga avec une superficie de 91 000 ha. Pour le compte de la province du Zoundwéogo, on dénombrait le refuge local des hippopotames d'une superficie de 2 874 ha.

7.4 Industries, artisanat et carrières

Le secteur de l'industrie est très embryonnaire dans la région du Centre-Sud. Il n'y a aucune grande unité industrielle. On y rencontre cependant six unités de productions qui interviennent dans la transformation de produits alimentaires (boulangerie, boissons...) et de certains produits locaux (presses à karité). A l'instar de l'industrie, l'artisanat est peu développé et se caractérise par l'artisanat de service (mécanique, maçonnerie, artisans réparateurs de pompes manuelles...).

L'exploitation des agrégats (sables, graviers, moellons) est très répandue surtout dans la province du Zoundwéogo. La région constitue une des sources d'approvisionnement du pays en agrégats de construction.

7.5 Le commerce

Le commerce local est caractérisé par des échanges peu structurés ayant pour cadre les nombreux petits marchés. Il occupe une place importante dans l'économie de la région. Il draine du monde venant de toute la région, des autres villes du Burkina et des pays voisins (Ghana). On distingue 3 marchés centraux modernes avec des magasins de stockage (Manga, Pô et Kombissiri), 23 marchés principaux, 20 marchés secondaires et 126 marchés villageois. La région dispose également de 18 marchés à bétail, de 26 abattoirs ainsi que de 8 gares routières. Chaque marché se tient tous les 3 jours. Le commerce local porte essentiellement sur les céréales, le bétail, la volaille et quelques cultures de rente. Les exportations portent essentiellement sur le maïs, le mil, le niébé et le bétail sur pied. Les centres commerciaux qui constituent de véritables poumons pour l'économie locale sont ceux de Kombissiri, Toécé, Pô, Guelwongo, Manga, Gomboussougou et Kaïbo centre.

En 2022, on dénombrait 138 entreprises commerciales créées et enregistrées au CEFOR pour le compte de la région du Centre-Sud.

7.6 Institutions financières

En 2020, la région du Centre-Sud disposait de six (06) établissements bancaires (BOA, UBA, Coris Bank International, BCB, SGBF, ECOBANK et WKI) qui sont basés à Manga et à Pô ainsi que de trois (03) compagnies d'assurance basées à Pô et à Manga. En plus de ces banques, il existe aussi des guichets automatiques de Banques (GAB) SGBF Kombissiri et ECOBANK à Manga. La région abrite aussi plusieurs institutions de micro finance. Il s'agit de CODEC dans le Zoundwéogo et le Bazèga, COOPEC GALOR dans le Zoundwéogo, URC-NAZINON dans le Zoundwéogo, le Nahouri et le Bazèga, le RCPB dans le Zoundwéogo, le Nahouri et le Bazèga. Ces institutions de micro finance sont dans la plupart des cas implantées dans les chefs lieu des communes.

7.7 Tourisme et hôtellerie

Tourisme

Il existe de nombreux sites touristiques dans la région du Centre-Sud dont les plus importants sont la cour royale de Tiébélé inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2024 ; le pic du Nahouri ; le Ranch de gibier de Nazinga ; le parc national KABORE Tambi ; les objets et la tombe de la mère de Naaba Bilgo (Donsin). De par sa position géographique (frontière avec le Ghana), la région pourrait drainer un nombre important de touristes si tous ces sites sont aménagés et valorisés. L'ensemble de ces sites sont répertoriés dans le tableau suivant.

Tableau 07.0 39: Importants sites touristiques de la région

Localité	Nom des sites	Observations
Gomboussougou	La mare aux hippopotames	Accessible sauf en saison pluvieuse
Manga	La colline mariale de tampèlga	Accessible
Guiba	Les ruines du palais du 1er fils du mogho Naaba	Accessible
	La vieille mosquée de Nobili	Accessible
Guiaro	Le ranch aux gibiers de Nazinga	Accessible
Pô	Le parc National KABORE Tambi	Accessible
	La case de Binger	Accessible
	Le pic Nahouri	Accessible
Tiébélé	La cour royale	Accessible
Kombissiri	La mosquée Namyimi	Accessible
Toécé	L'ensemble des vergers et la zone piscicole de Lilbouré	Accessible

Source : DRCT/Centre-Sud,2023

Hôtellerie

Les infrastructures hôtelières ne sont pas très abondantes dans la région. Toutefois, depuis l'année 2018 et à la faveur des festivités de la célébration de la fête du 11 décembre 2018, plusieurs établissements d'hébergement ont été réalisés dans les chefs-lieux de communes urbaines. On dénombreait en 2021, dix (10) hôtels (cinq à Pô, deux à Kombissiri et deux (02) à Manga) d'une capacité totale d'accueil de 217 chambres. On note également la présence de nombreuses auberges et des résidences dans les chefs-lieux de province et dans quelques communes. Le tableau ci-dessous présente les capacités par type d'infrastructures hôtelières en 2021.

Tableau 07.0 40: Capacités hôtelières de la région en 2023

Localité	Hôtels		Auberges		Campements		Autres	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Bazèga	02	64	64	04	27	27	00	00
Nahouri	05	82	95	10	74	80	02	53

Zoundwéogo	02	71	53	03	46	64	00	00
Centre - Sud	09	217	212	17	147	171	02	53

Source : DRCAT/Centre-Sud, 2023

7.8 Transport

La région du Centre-Sud disposait d'un important réseau routier en 2022. En effet, la région comptait 307.706 km de routes bitumées réparties comme suit : Bazèga (96.373 km), Nahouri (51.028) et Zoundwéogo (160.305 km). En matière de route en terres, la région comptait 383.754 km avec la plus grande part dans la province du Nahouri (167.564 km). Enfin, pour les pistes rurales, c'est la province du Bazèga qui venait en tête avec 245.303 km dans la région qui comptait 691.460 km.

On note en outre l'existence de quelques infrastructures (auto-gares) et des sociétés de transports notamment, Léré transport, Rakiéta, colombe du Sud et Transport Sana Rasmané, etc. et de nombreux mini-cars appelés couramment DINA qui desservent le transport extra régional (communes de la région vers Ouagadougou). La région disposait en 2022 d'un aéroport basé à Pô dans la province du Nahouri.

Tableau 07.0 41: Situation du réseau routier de la région du Centre sud en 2022

Province	Routes bitumées (Km)	Routes en terre (Km)	Pistes rurales (Km)
Bazèga	96.373	148.930	245.303
Nahouri	51.028	167.564	218.592
Zoundwéogo	160.305	67.260	227.565
Centre-Sud	307.706	383.754	691.460

Source : DRID, Annuaire statistique 2022

8. URBANISATION ET CADRE DE VIE

8.1. Eau, énergie et mine

L'eau potable

L'accès à l'eau potable a connu une amélioration sensible au cours de ces dernières décennies. Le taux d'accès à l'eau potable dans la région du Centre-Sud en 2023 était estimé à 90,4%. En termes de volume d'eau consommé par l'ONEA en m³, la région a consommé 793625 m³ d'eau répartie comme suit : Bazèga (207578 m³), Nahouri (366208 m³) et Zoundwéogo (219839 m³). Les puits moderne permanent dans la région du Centre-Sud étaient au nombre de 383 en 2023. Le tableau ci-dessous présente les équipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2023 de la région.

Tableau 07.0 42: Équipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2023

Entité territoriale	Désignation					
	Barrage	Forage équipé de pompes fonctionnelles	Puits moderne Permanent	Volume d'eau produit par l'ONEA en m3	Volume d'eau consommé par l'ONEA en m3	Taux d'accès à l'eau potable
Bazèga	55	1990	248	207578	207578	91,6
Nahouri	24	998	52	366208	366208	87,8
Zoundwéogo	29	1871	83	219839	219839	91,1

Centre-Sud	108	4859	383	793625	793625	90,4

Source : DREA,2023

L'énergie

La région du Centre-Sud a connu une électrification moyenne avec 18332 abonnés par an sur la période de 2017 à 2022. Le nombre d'abonnés est resté croissant, passant de 11390 en 2017 à 25453 en 2022. Sur l'ensemble des abonnés, 84892 abonnés relevaient de la SONABEL contre 21324 abonnés pour l'ABER. Le taux de couverture dans la région est passé de 20,4% en 2017 à 59,9% en 2022.

La SONABEL est l'un des principaux fournisseurs en énergie électrique de la région. En effet, Les villes de Kombissiri et de Manga bénéficient de l'interconnexion avec Ouagadougou. Par contre celles de Pô et de Dakola sont alimentées en énergie électrique grâce à l'interconnexion avec le Ghana.

Tableau 07.0 43: Données de l'énergie électrique dans la région du Centre-Sud de 2017 à 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	319	356	447	331	449	469
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	227	282	358	348	409	445
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	75	75	106	106	107	101
Taux de couverture (en %)	20,4	13,7	30,4	31,3	57,8	59,9
Nombre de nouvelles localités électrifiées	3	0	1	7	ND	ND
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	9823	11136	12160	17852	17697	19473
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	48	43	51	90	91	91
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	9871	1179	18548	17942	17788	19564
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	1519	1915	1983	4763	5365	5779
Nombre total d'abonnés	11390	13094	14194	22705	23153	25453

Source : Annuaire statistique/MEMC,2022

Mines

Le secteur des mines et des carrières s'est développé ces dernières années dans cette région. En tout, la région totalise 1 permis d'exploitation et autorisation d'exploitation valide. Ce permis est constitué par 1 permis industriels d'exploitation d'or avec la société KIAKA SA (54,02 km²). L'exploitation des substances de carrières est assez développée dans cette partie du Burkina avec 6 permis d'exploitation valide de carrière avec les sociétés suivantes : EBOMAF, CHINA LONGFA, BURKINA PROSPERE ET MANAGEMENT, ASI-BF pour l'exploitation du granite et CIMBURKINA pour l'exploitation du BASALTE. L'exploitation des agrégats (sables, graviers, moellons) est donc très répandue surtout dans la province du Zoundwéogo. La région constitue une des sources d'approvisionnement du pays en agrégats de construction.

8.2. Téléphone et technologie de l'information et de la communication

Le réseau téléphonique national est constitué des réseaux filaires (ONATEL) et mobile (Moov Africa, Orange et Télécel). On note la présence de la téléphonie mobile dans presque toute la région.

Cependant, il faut noter une très mauvaise qualité de la connexion internet. L'accès à l'information est beaucoup plus visible avec l'installation des 06 radios locales et la bonne couverture de la télévision nationale.

8.3. Habitat et cadre de vie

Dans le domaine du logement, la quasi-totalité de la population vivait dans des conditions précaires. On note néanmoins une amélioration de 2005 à 2007. En effet, les ménages qui habitaient les maisons traditionnelles étaient 44% en 2007 contre 69,5% en 2005. Les résultats de l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC 2014) montraient que les murs de logement dans la région du Centre-Sud à 62,3% sont à base de Banco (briques de terre). Les murs en Ciment/ béton ne représentaient que 14,4% des logements.

9. GOUVERNANCE LOCALE

Dans la région du Centre-Sud, (07) circonscriptions administratives sur (23) ont tenu leurs cadres de concertations en 2023. Il s'agit du Gouvernorat de Manga (02), de la Préfecture de Gaongo (02), de la Préfecture de Gomboussougou (02), de la Préfecture de Guiba (02), de la Préfecture de Kayao (02), de la Préfecture de Tiébélé (03) et de la Préfecture de Zecco (02). Le tableau ci-dessous présente la situation des cadres de concertations tenues dans les circonscriptions administrative (CA) de la région.

Tableau 07.0 44: Situation des cadres de concertations tenues dans les circonscriptions administrative (CA)

Circonscription Administrative (CA)	Gouvernorat	Haut-commissariat	Département	Sous total
Gouvernorat de Manga	2			2
Haut-commissariat de PO		0		0
Préfecture de BERE				
Préfecture de BINDE			0	0
Préfecture de DOULOUGOU			0	0
Préfecture de GAONGO			2	2
Préfecture de GOGO			0	0
Préfecture de GOMBOUSSOUGOU			2	2
Préfecture de GUIARO			0	0
Préfecture de GUIBA			2	2
Préfecture de IPELCE			0	0
Préfecture de KAYAO			2	2
Préfecture de KOMBISSIRI			0	0
Préfecture de MANGA			0	0
Préfecture de SAPONE			0	0
Préfecture de TIEBELE			3	3
Préfecture de TOECE			0	0
Préfecture de ZECCO			2	2
Préfecture de ZIOU			0	0

Source : DGESS/MATDS, 2023

Les Collectivités territoriales de la région du Centre-Sud totalisaient 39 sessions ordinaires en 2022 contre 22 sessions extraordinaires. Seule la commune rurale de Gogo avait tenu sa journée de redevabilité en 2022.

Tableau 07.0 45: Situation des sessions de collectivités territoriales en 2022

Collectivités territoriales	Session_Ordinaire	Session Extraordinaire	Total	Nbre de journées de redevabilité tenues
BERE	1	1	2	0
BINDE	2	1	3	0
Conseil Régional du Centre-Sud	2	2	4	0
DOULOUGOU	2	1	3	0
GAONGO	2	2	4	0
GOGO	2	2	4	1
GOMBOUSSOUGOU	3	1	4	0
GUIARO	1	2	3	0
GUIBA	2	1	3	0
IPELCE	2	1	3	0
KAYAO	2	1	3	0
KOMBISSIRI			0	0
MANGA	2	1	3	0
NOBERE	3	1	4	0
PO	2	2	4	0
SAPONE	2	1	3	0
TIEBELE	2	1	3	0
TOECE	3	1	4	0
ZECCO	2	0	2	0
ZIOU	2	0	2	0
CENTRE-SUD	39	22	61	1

Source : DGESS/MATDS,2023

10. Situation des projets et programmes

Répartition des projets et programmes selon la catégorie

Les projets et programmes qui interviennent dans le Centre-Sud sont repartis en deux (2) catégories (1 et 2) conformément aux textes régissant les projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso. Ainsi les projets et programmes de développement sont classés en catégorie définie selon leur mode de gestion :

projets ou programmes de développement de catégorie 1 : tout projet ou programme de développement exécuté directement par l'administration publique y compris les collectivités territoriales, les sociétés d'Etat, les sociétés d'économie mixtes et les établissements publics de l'Etat. Les projets ou

programmes de catégorie 1 sont placés sous la coordination du responsable du programme budgétaire de rattachement.

tout projet ou programme exécuté par une agence : le projet ou programme de catégorie 2 sont ceux exécutés sur la base de contrats passés entre l'Etat et une agence d'exécution. Les projets ou programmes de catégorie 2 sont ceux exécutés par les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les entreprises privées au travers les partenariats publics privés (PPP) ou les partenaires techniques et financiers de l'Etat agissant en agence d'exécution dans le cadre d'un protocole d'accord signé par l'Etat Burkinabè, le partenaire au développement et l'agence d'exécution.

Tableau 07.0 46: Répartition des projets et programmes par catégorie en 2023

PROJETS			
Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement (PAEA)	Eau et assainissement	Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL)	Gouvernance économique
Programme « Appui à la gestion Durable des Ressources Forestières (AGREF) »	Production agro-sylvo-pastorale	Programme d'Appui au Développement Sanitaire des régions du Plateau Central et du Centre-Sud (PADS PCCS)	Développement des infrastructures et gestion des équipements et des produits de santé
Projet de résilience et de Compétitivité agricoles (PReCA)	Santé, Environnement, eau et assainissement, recherche et innovation	Projet F3PA Nahouri	: Environnement
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel phase 2 Burkina Faso : (PRAPS 2 - BF)	Elevage	Projet Weoog Paani	Sylviculture (Forêts et PFNL)
Projet de Développement Agricole de Dangoumana (PDAD)	Production agro-sylvopastorale	Projet aires protégées	Environnement
		Programme de développement durable des exploitations pastorales du Sahel Burkina (PDPS)	: Production « Agro-Sylvo-pastorale »
PROGRAMMES			
Catégorie A	Domaine d'intervention	Catégorie B	Domaine d'intervention
Programme national de gestion intégré des ressources en eau phase II (PNGIRE)	Eau et Assainissement	SAAGA	Eau et assainissement
		Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'ouest, composante Burkina Faso (PRSA-BF-BF)	Production agro-sylvo-pastorale

Source : DREP/Centre-Sud, 2023

Situation des ONG et associations intervenant dans la région

Les ONG et associations dans la région du Centre-Sud interviennent plus dans le domaine de l'éducation (06) et de la santé (06). D'autres ONG et associations interviennent dans d'autres domaines

Profil de la région du Centre-Sud

tels que l'agriculture (01), le social (03), et l'environnement (02) comme illustrer dans le tableau ci-après :

Tableau 07.0 47: Nombre des ONG et associations par domaine d'intervention en 2023

Domaine	Formation profession	Police de proximité	Energie	Santé	Entrepreneuriat	Apiculture	Assainissement	Economie	Culture et sport	Education	Social	Industrie	Environnement	Elevage	Agriculture	Nombre
	00	00	00	06	00	00	00	00	00	06	03	00	02	00	01	

Source : DREP/Centre-Sud, 2023

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DE L'EST

I.LE CADRE ADMINISTRATIF

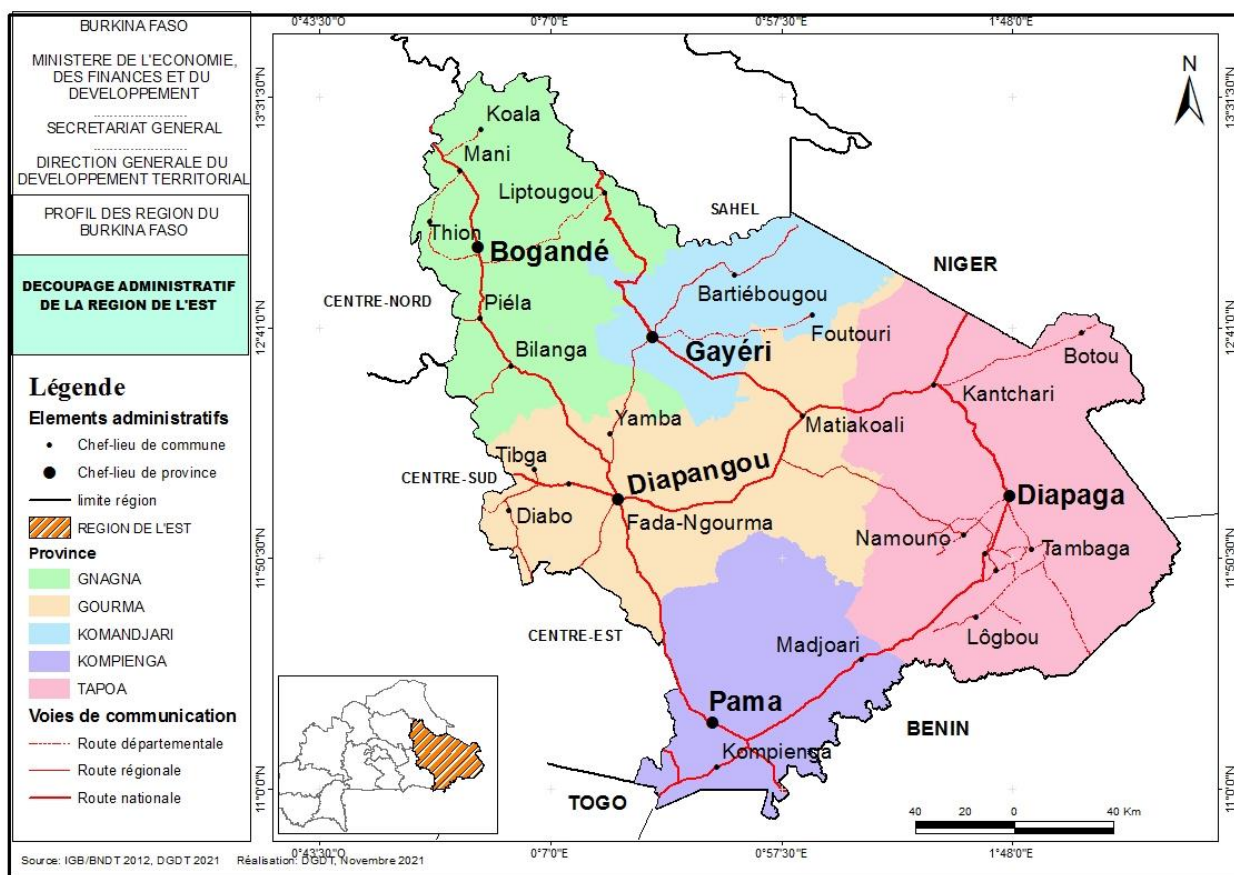
1. Localisation

La région de l'Est est située à l'extrême Est du Burkina, entre 0°30' et 2°20' de longitude Est, 10° 45' et 13° 45' de latitude nord.

Elle couvre une superficie de 46 629 Km² dont 18,24% pour la Gnagna, 23, 89% pour le Gourma, 10,78% pour la Komondjari, 15,59% pour la Kompienga et 31,50% pour la Tapoa qui est la province la plus vaste de la région (RGPH, 2019). L'Est occupe environ 17% du territoire national, ce qui fait d'elle la région la plus vaste du pays.

Elle est limitée au nord-est par la République du Niger, au nord par la région du Sahel, à l'ouest par la région du Centre-Est et du Centre-Nord, au sud par la région du Centre-Est, les Républiques du Bénin et du Togo.

Carte 08.01: Localisation de la Région de l'Est



2. Organisation administrative

La région de l'Est compte cinq (05) provinces, 27 communes (dont 05 urbaines), 842 villages et 32 secteurs.

Tableau 08.0 1: Découpage administratif et territorial de la région de l'Est

Entités territoriales	Superficie en km ²	Type de commune	Nombre de villages /secteurs
GNAGNA	8 504		338/6
Bilanga	2 212	Rurale	70
Bogandé	1 533	Urbaine	36/6
Coalla	1 869	Rurale	38
Liptougou	1 404	Rurale	24
Manni	434	Rurale	90
Piéla	755	Rurale	38
Thion	297	Rurale	42
GOURMA	11 139		233/11
Diabo	664	Rurale	64
Diapangou	449	Rurale	31
Fada	3 400	Urbaine	34 /11
Matiacoali	4 512	Rurale	37
Tibga	697	Rurale	42
Yamba	1 417	Rurale	25
KOMONDJARI	5 025		44/5
Bartiébougou	883	Rurale	12
Gayéri	3 374	Urbaine	24/5
Foutouri	768	Rurale	8
KOMPIENGA	7 271		39/4
Kompienga	543	Rurale	17
Madjoari	1 308	Rurale	8
Pama	5 420	Urbaine	14/4
TAPOA	14 690		187/6
Botou	1 799	Rurale	26
Diapaga	3 928	Urbaine	19/6
Kantchari	3 476	Rurale	30
Logobou	2 450	Rurale	17

Namounou	70	Rurale	8
Partiaga	1 585	Rurale	24
Tambaga	827	Rurale	34
Tansarga	556	Rurale	29
REGION	46 630	-	841/32

Source : INSD, RGPH 2019

II.CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Le relief

La région est caractérisée par une très grande prédominance de socle précambrien de construction métamorphique ; ce n'est que dans la partie frontalière du sud-est qu'apparaissent des niveaux gréseux ou grés-schisteux qui constituent le massif du Gobnangou et ses abords. Le point culminant de la région est à 408 m (Dymaci, au Nord de Gayéri dans la province de la Komandjoari), tandis que tout le reste situé entre 160 m et 330 m d'altitude.

Ces caractéristiques géologiques ont les conséquences principales suivantes :

- leur uniformité, qui entraîne une monotonie des formations végétales, la raison principale de la variation de celles-ci étant alors due au gradient climatique Nord-Sud ;
- la nature cristalline des matériaux géologiques, qui entraîne la relative rareté des accidents du relief.

2.2. Le climat

L'examen du nombre de jours de pluie (NJ) et les hauteurs d'eau (H) enregistrés dans les dix (10) stations pluviométriques de 2018 à 2022 laisse entrevoir une évolution en dents de scie avec une tendance générale à la hausse. Sur la même période, la plus faible pluviométrie a été enregistrée en 2019 dans la station de Piéla avec 16 jours de pluie et une hauteur totale de 268 mm. Quant aux hauteurs d'eau maximales, elles ont été enregistrées dans les stations de Pama et de Namounou avec respectivement 1105,9 mm en 2019 et 1057,2 mm en 2018. Dans l'ensemble, la région bénéficie d'une bonne pluviométrie. Les activités agricoles et d'élevages (production de fourrages) peuvent y être envisagées avec sérénité. Les seules contraintes sont la mauvaise répartition des précipitations dans le temps et dans l'espace.

Tableau 08.0 2: Hauteur et nombre de jour de pluie enregistrés dans les stations pluviométriques

Poste pluviométrique		Années									
		2018		2019		2020		2021		2022	
		H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Station	Fada N'Gourma	693,2	71	802,2	78	918,6	78	922,3	71	1017	77
	Matiacoali	784	56	868,8	73	986,2	62	699,1	41	ND	ND
	Bogandé	562,4	54	542,9	63	910,8	61	650,3	62	624	65
	Piéla	654,9	39	268	16	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Gayéri	621,5	37	436,4	27	953,5	46	673,4	38	ND	ND
	Pama	1018	62	998,7	57	1105,9	61	1054,2	57	ND	ND
	Diapaga	926,4	48	937	60	869,7	58	1054,4	58	ND	ND
	Kantchari	877,8	40	ND	ND	841,3	41	913,8	45	ND	ND
	Namounou	1057,2	56	998	54	928,9	56	ND	ND	ND	ND

Source : INSD, Annuaire statistique 2022 ; N.B : H= hauteur des pluies, NJ=nombre de jours de pluies

2.3. Hydrographie

La région de l'Est s'identifie dans les grands bassins versants du Niger et du Nakambé. Elle est drainée par un réseau hydrographique dense constitué essentiellement de bas-fonds et d'affluents périodiques d'une longueur totale de 5676 km, de petites rivières et de plans d'eau. La région de l'Est dispose de cinq (5) cours d'eau, 133 plans d'eau (66 barrages, 38 boulis, 16 mares et 2 lacs) et 20 sources d'eau (5e RGPH, monographie de l'Est).

La province de la Kompienga appartient au sous-bassin versant de la Pendjari, elle-même affluent du Nakajima. La Pendjari et ses affluents ne coulent pas en saison sèche mais de nombreuses mares ou retenues permanentes sont situées sur le cours de la rivière. Le débit international sur la Pendjari est de 7,8m³/s à la station d'Arly.

Une retenue artificielle importante (la Kompienga) a été réalisée sur la rivière Ouali. La capacité de stockage est de 2,5 milliards de m³. De plus, trois grands ensembles hydrogéologiques sont constatés et sont caractérisés en fonction de la nature lithologique des formations aquifères : les granitoïdes, les formations schisteuses volcano-sédimentaires, les formations sédimentaires et superficielles.

La province de la Gnagna est caractérisée par un réseau hydrographique appartenant aux affluents de la rive gauche du bassin du fleuve Niger. Les bras de rivière s'organisent en réseau local dont le collecteur principal est la Sirba.

Dans la province de la Tapoa, le réseau hydrographique s'organise par rapport à la Tapoa qui est le seul cours d'eau permanent. Il existe aussi un point d'eau non permanent à Kankandi.

Trois zones de la région ont été classées en sites Ramsar comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 08.0 3: Sites Ramsar de la région de l'Est

N° du site	Nom du site	Date de classement
492	Parc W	27/06/1990
1875	Barrage de la Kompienga	10/07/2009
1876	Barrage de la Tapoa	10/07/2009
1884	Parc National d'Arly	10/07/2009

Source : Monographie de la Biodiversité du Burkina Faso, 2021

2.4. Faune et flore

La région de l'Est abrite les plus importantes réserves forestières du pays. Selon les données du Second Inventaire Forestier national, la région abrite 5 027 ha de forêt claire, 31 846 ha de forêt galerie, 1 495 de plantations forestières et vergers, 185 036 ha de savane arborée, 2 642 049 ha de savane arbustive et herbeuse, 14 754 ha de steppe arbustive et 393 093 ha de steppe herbeuse. La densité moyenne des pieds d'arbres vivants à l'hectare est de 119,73. Avec une densité moyenne de 184,82 pieds à l'hectare, la province de la Tapoa est la plus boisée. Elle est suivie, de la province de la Tapoa (140,31 pieds vivants à l'hectare) et de la province du Gourma (110,78 pieds vivants à l'hectare). La Komandjari et la Gnagna sont les moins boisées avec respectivement des densités moyennes de 92,02 et 62,12 pieds par hectare. Ces arbres constituent un potentiel important pour la production du bois de feu, de bois de service, de produits forestiers non ligneux et de biomasse, puits de séquestration du carbone.

La faune de la région de l'Est est assez riche. On note une large variété de mammifères, de reptiles et d'oiseaux. Le tableau suivant donne la situation de la faune de la Région de l'Est.

Tableau 08.0 4: Répartition de la faune régionale

Classes	Espèces
Mammifères	Lion, Buffle, Hippotrague, Bubale, Cobe Defassa, Cobe de Buffon, Cobe reduanca, Guib harnaché, Ourébi, Céphalophe de Grimm, Céphalophe à flanc roux, Phacochère, Cynocéphale, Lièvre, panthère
Reptiles	Crocodile, Varan, Boa, python, tortue.
Oiseaux	Dendrocygne veuf, Canard casqué, Canard armé, Sarcelle,

	Tourterelle, Ganga, Canne petière, Caille, Vanneau, Pigeon, Francolin, Pintade.

Source : DREEA-Est, 2022

La région abrite un important réseau d'aires de conservation de la faune et de parcs nationaux couvrant les provinces du Gourma, de la Komoé et de la Tapoa d'une superficie de 1.082.661 ha. L'espace protégé de la région représente environ 70% des espaces fauniques du pays avec une faune abondante et variée (5e RGPH, monographie de l'Est).

le potentiel faunique comprend deux (02) parcs nationaux (W et Arly), 01 ranch de gibier (Singou), onze (11) zones de chasse concédées sur 24 au niveau national et 95 Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétique (ZOVIC).

L'importance de la faune n'est plus à démontrer dans la région de l'Est. Cependant, l'insécurité rend difficile la fréquentation des zones de chasse et détruit la faune.

2.5. Ressources en sols

La région de l'Est dispose de plusieurs types de sol. Huit (8) classes de sols sont rencontrées à savoir :

- les sols fersiallitiques qui sont en moyenne de bonne qualité et peu sensibles à la dégradation ;
- les sols halomorphes qui sont de très médiocre qualité ;
- les sols hydromorphes de bonne qualité mais sensibles à la dégradation ;
- les sols minéraux bruts qui sont permanemment inaptes et très sensibles à la dégradation ;
- les sols peu évolués médiocres et très sensibles à la dégradation ;
- les sols à Mull qui sont de de bonne qualité ;
- les sols à sesquioxydes qui sont en moyenne de bonne qualité et peu sensibles à la dégradation ;
- les vertisols et paravertisols sont non seulement bonne qualité mais également peu sensibles à la dégradation.

Les principales caractéristiques des sols rencontrés dans la région se traduisent à travers, d'une part, la qualité des sols et, d'autres part, leur sensibilité à la dégradation.

2.6. Les ressources minières

La région de l'Est recèle d'importantes ressources minières. Le potentiel minier de la région reste encore insuffisamment connu. Parmi les potentialités minières, on peut citer l'or, le zinc, le cuivre, le manganèse, l'antimoine, les phosphates, les calcaires, les marbres, les argiles, le fer, le kaolin, le talc, le granite, la bauxite, les sables, etc.

En 2022, la région enregistre 2 permis d'exploitation de substances. Un permis d'exploitation industrielle valide détenu par l'entreprise SEMAFO BOUNGOU SA avec une superficie de 29, 06 de km² ; un permis d'exploitation semi-mécanisé.

La région a bénéficié de 1 539 726 000 FCFA comme fonds minier de développement local (FMDL) au premier semestre en 2022 et de 95 480 000 FCFA de taxes superficielles la même année.

Tableau 08.0 5: Situation des permis d'exploitation en 2022

Nombre de permis d'exploitation industrielle	Nombre de permis d'exploitation semi-mécanisée	Nombre de permis d'exploitation artisanale
O1	1	0

Source : DGESS MEMC, 2022

III.ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Evolution des effectifs de la population de la région

La population de la région de l'Est est passée de 1 212 284 habitants en 2006 à 1 942 805 habitants en 2019 avec une densité de 42 habitants/Km². En 2023, la population est estimée à 2 173 455 habitants avec une densité de 47 habitants/Km². La répartition de la population en 2023 donne 34,67% pour la province de la Gnagna, 31,45% pour la Tapoa, 22,27% pour le Gourma, 6,19% pour la Kompienga et 5,41% pour la Komondjoari. La densité la plus forte est observée dans la commune de Namounou (province de la Tapoa) avec 417 habitants au km² et la plus faible est observée dans la commune de Foutouri (province de la Komondjari) avec 4 habitants au km²

Tableau 08.0 6: Population de la région entre 2006 et 2019 et Projection 2023

Entité territoriale	2006			2019						TAMA	Proj. 2023
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nbre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
GNAGNA	8 505	408 669	48	113 063	676 476	329 534	346 942	95%	80	4,0%	753 553
BILANGA	2 212	92 265	42	21 906	139 905	67 604	72 301	94%	63	3,3%	155 450
BOGANDE	1 533	84 838	55	22 128	128 943	62 878	66 065	95%	84	3,3%	143 048
COALLA	1 869	42 652	23	14 634	86 921	42 413	44 508	95%	47	5,6%	98 143
LIPTOUGOU	1 404	41 823	30	12 181	75 570	37 303	38 267	97%	54	4,7%	84 594
MANI	434	68 448	158	21 328	124 433	61 442	62 991	98%	287	4,7%	139 159
PIELA	755	55 618	74	14 050	79 488	38 337	41 151	93%	105	2,8%	87 109
THION	297	23 025	77	6 836	41 216	19 557	21 659	90%	139	4,6%	46 050
GOURMA	11 139	305 936	27	73 169	437 310	211 335	225 975	94%	39	2,8%	484 078
DIABO	664	43 021	65	9 397	57 463	26 404	31 059	85%	87	2,3%	61 974
DIAPANGO	449	26 510	59	5 398	34 087	16 209	17 878	91%	76	2,0%	37 624
FADA N'GOURMA	3 400	124 577	37	34 697	187 692	92 282	95 410	97%	55	3,2%	209 840
MATIACOALI	4 512	54 516	12	11 731	74 662	37 556	37 106	101%	17	2,4%	82 985
TIBGA	697	30 188	43	6 381	45 463	20 611	24 852	83%	65	3,2%	49 822
YAMBA	1 417	27 124	19	5 565	37 943	18 273	19 670	93%	27	2,6%	41 833
KOMANDJOARI	5 025	79 507	16	18 908	105 604	53 671	51 933	103%	21	2,2%	117 636
BARTIEBOUGOU	883	16 067	18	3 134	16 934	8 655	8 279	105%	19	0,4%	18 401
FOUTOURI	3 374	14 683	4	2 576	12 452	6 542	5 910	111%	4	-1,3%	13 390

Profil de la région de l'Est

Entité territoriale	2006			2019						TAMA	Proj. 2023
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nbre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
GAYERI	768	48 757	63	13 198	76 218	38 474	37 744	102%	99	3,5%	85 845
KOMPIENGA	7 271	75 867	10	20 889	117 682	58 389	59 293	98%	16	3,4%	134 567
KOMPIENGA	543	29 286	54	8 140	45 986	22 813	23 173	98%	85	3,5%	51 475
MADJOARI	1 308	9 285	7	1 810	9 974	5 172	4 802	108%	8	0,6%	10 908
PAMA	5 420	37 296	7	10 939	61 722	30 404	31 318	97%	11	4,0%	72 184
TAPOA	14 690	342 305	23	90 962	605 733	299 750	305 983	98%	41	4,5%	683 621
BOTOU	1 799	46 959	26	12 470	81 141	40 200	40 941	98%	45	4,3%	91 330
DIAPAGA	3 928	32 620	8	10 276	58 951	29 487	29 464	100%	15	4,7%	66 780
KANTCHARI	3 476	59 193	17	17 512	109 487	55 310	54 177	102%	31	4,8%	123 398
LOGOBOU	2 450	61 418	25	13 558	97 068	47 187	49 881	95%	40	3,6%	108 602
NAMOUNOU	70	15 058	215	4 365	29 298	14 297	15 001	95%	417	5,3%	32 880
PARTIAGA	1 585	50 075	32	14 452	101 439	50 300	51 139	98%	64	5,6%	116 090
TAMBAGA	827	40 917	50	8 955	64 825	31 688	33 137	96%	78	3,6%	72 435
TANSARGA	556	36 065	65	9 374	63 524	31 281	32 243	97%	114	4,5%	72 106
REGION	46 629	1 212 284	26	316 991	1 942 805	952 679	990 126	96%	42	3,7%	2 173 455

Source : INSD, RGPH 2019, Projections démographiques 2020-2035.

3.2. Structure de la population par sexe et nombre de ménages en 2023

La structure par âge montre que la population régionale est caractérisée par une très forte jeunesse. En effet, plus de 3/4 (82,58%) de la population a moins de 35 ans. Cette jeunesse de la population représente un défi majeur en termes d'offre d'emplois et d'infrastructures sociales notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. La population de moins de 10 ans est également nombreuse puisqu'elle représente plus du tiers de la population (38,17%). La population de 65 ans et plus est la moins nombreuse (2,31%), alors que la population en âge de travailler (15-64 ans) représente 45,76% de la population en 2023.

La population scolarisable pour les trois premiers niveaux d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire), c'est-à-dire les enfants ayant entre 4 et 19 ans, représente 46,0% de la population. En ce qui concerne la population scolarisable pour l'enseignement supérieur (20-24 ans), elle représente 08,32% de la population.

Tableau 08.0 7: Répartition de la population par groupe d'âges

Entité	0-2 ans		3-6 ans		7-12 ans		13-19 ans		20-24 ans		25-59 ans		60 ans ou +		Total	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Gnagna	94 431	12,53	116 217	15,42	143 069	18,99	117 295	15,57	62 717	8,32	193 280	25,65	26 544	3,52	753 553	100
Gourma	60 663	12,53	74 658	15,42	91 907	18,99	75 347	15,57	40 287	8,32	124 164	25,65	17 052	3,52	484 078	100
Komondjari	14 742	12,53	18 142	15,42	22 335	18,99	18 309	15,56	9 790	8,32	30 174	25,65	4 144	3,52	117 636	100
Kompienga	16 863	12,53	20 754	15,42	25 548	18,99	20 945	15,56	11 200	8,32	34 515	25,65	4 742	3,52	134 567	100
Tapoa	85 669	12,53	105 433	15,42	129 791	18,99	106 407	15,57	56 897	8,32	175 345	25,65	24 079	3,52	683 621	100
TOTAL EST	272 368	12,53	335 204	15,42	412 650	18,99	338 303	15,57	180 891	8,32	557 478	25,65	76 561	3,52	2 173 455	100

Source : INSD, RGPH 2019, Projections démographiques 2020-2035

Tableau 08.0 8: Répartition de la population par sexe en 2023

Entité démographique	Nombre de ménages en 2019	Homme		Femme		Ensemble	
		Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Gnagna	112 951	370 248	49,13	383 305	50,87	753 553	100
Gourma	73 152	237 844	49,13	246 234	50,87	484 078	100
Komondjari	18 897	57 800	49,13	59 836	50,87	117 636	100
Kompienga	20 880	66 115	49,13	68 452	50,87	134 567	100
Tapoa	90 877	335 887	49,13	347 734	50,87	683 621	100
EST	316 757	1 067 894	49,13	1 105 561	50,87	2 173 455	100

Source : INSD, RGPH 2019, Projections démographiques 2020-2035

3.3. Mouvements de la population

Les mouvements de la population de la région de l'Est sont dominés par des mouvements naturels à savoir la natalité et la mortalité.

- **Natalité**

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

Dans l'ensemble, la région de l'Est présente un taux brut de natalité de 48,6 ‰. La désagrégation par milieu de résidence donne un taux brut de natalité de 40,7 ‰ en milieu urbain contre 49,4 ‰ pour le milieu rural. L'analyse du taux par province montre que la Komandjoari suivi de la Gnagna enregistrent des nombres de naissances pour mille habitants les plus élevés de la région. En effet, le taux brut de natalité dans la Komandjoari est de 59,6 ‰ et de 50,2‰ dans la Gnagna. La province de la Kompienga présente le taux de natalité le plus bas de la région, soit 43,4‰.

- **Mortalité**

Ce point sur la mortalité aborde essentiellement le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq ans. En 2019, dans la région de l'Est, environ 55 enfants sur 1000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire. Une désagrégation par sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est plus élevée chez les garçons (60,5‰) que chez les filles (50,7‰).

Quant au quotient de mortalité juvénile, sur 1000 enfants ayant atteint l'âge d'un an, environ 33 n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire.

En considérant le niveau de mortalité infanto-juvénile, sur 1000 naissances vivantes, 86,6 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Le niveau est plus élevé chez les garçons (91,1 ‰) que chez les filles (82,5 ‰).

- **Fécondité**

Selon les données du RGPH, 2019, l'indice synthétique de fécondité (ISF) de la région est de 6,9 enfants par femme. Le taux brut de natalité est de 48,6‰. Quant au taux global de fécondité général (TGFG), il est de 198,8‰ pour la région.

Tableau 08.0 9: Niveau de natalité et de fécondité de la région de l'Est

ENTITES	ISF	TBN (‰)	TGFG (‰)
EST	6,9	48,6	198,80
GNAGNA	6,8	50,2	198,70
GOURMA	6,2	44,0	198,56
KOMANDJOARI	6,6	59,6	198,70
KOMPIENGA	5,8	43,4	199,30
TAPOA	7,8	48,7	199,01

Source : INSD, RGPH, 2019

3.4. Les langues

Dans la région de l'Est, le gourmantché (72,9%) est la langue principale la plus parlée. Elle est suivie du mooré (15,2%), du fulfudé (9,7%), du français (0,6%), du haoussa (0,4%), du djerma (0,3%), du biali (0,1%), du tamachèque (0,1%) et du dioula (0,1%).

Une analyse suivant le milieu de résidence montre une disparité des principales langues parlées. En effet, le gourmantché (59,2%), le mooré (26,1%) et le fulfudé (6,5%) sont les langues les plus couramment parlées en milieu urbain. Le constat est identique en milieu rural où le gourmantché, le mooré et le fulfudé sont les langues majoritairement parlées avec respectivement 74,3%, 14,1% et 10,0%. L'analyse selon le

sexe ne présente pas de différences importantes dans la langue parlée. En rapprochant ces données à celles de 2006, on constate que la tendance est restée la même. En effet, le gourmantché reste la principale langue parlée dans la région suivie du mooré et du fulfudé, quel que soit le milieu de résidence.

3.5. La religion

Dans la région de l'Est, les musulmans sont majoritairement représentés avec 34,6% de la population. Les catholiques, les protestants et les animistes suivent avec respectivement 22,3 %, 21,0% et 20,3 %.

Une analyse suivant le milieu de résidence indique que la religion musulmane reste la plus dominante et ce, quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, les musulmans représentent 33,5% en milieu rural contre 45,6% en milieu urbain. Par ailleurs, l'animisme est plus adopté en milieu rural qu'en milieu urbain (21,8% contre 5,9%). Le même constat est fait chez les protestants avec 21,1% en milieu rural contre 20,5% en milieu urbain. À l'opposé, les catholiques sont plus représentés en milieu urbain (26,9%) qu'en milieu rural (21,8%).

La communauté musulmane est plus représentée dans la Kompienga, le Gourma, la Komandjoari et la Gnagna. En effet, plus de 47% de la population de la Kompienga sont des musulmans, 46,6% dans le Gourma, 42,1% dans la Komandjoari et 35,9% dans la Gnagna. L'animisme est la religion la plus pratiquée dans la province de la Tapoa. Elle est adoptée par 37,9% de la population. Dans la Komandjoari et la kompienga, l'animisme est la deuxième religion la plus représentée. Le même constat est fait pour la religion protestante dans la Gnagna et la Tapoa. Dans le Gourma, c'est l'animisme qui se positionne après la religion musulmane.

En comparant les résultats de 2019 à ceux de 2006, on s'aperçoit que la religion musulmane demeure la plus pratiquée dans la province du Gourma (48,8% en 2006 contre 46,6% en 2019), de la Komandjoari (58,8% en 2006 contre 42,1% en 2019) et de la Kompienga (50,4% en 2006 contre 47,5% en 2019). Cependant le christianisme (catholicisme plus protestantisme) est devenu la religion la plus pratiquée dans les provinces de la Gnagna (38,8% en 2006 contre 52,6% en 2019) et de la Tapoa (21,4% en 2006 contre 39,8% en 2019) au détriment de la religion musulmane.

3.6. Population active et emploi

Dans la région de l'Est, les individus occupés représentent 41,3% de la population en âge de travailler. Les chômeurs représentent 2,5% et les hors main-d'œuvre 56,2%. Selon les provinces, la proportion des personnes occupées dans la population en âge de travailler est plus importante dans la province de la Kompienga où 51,0% sont des actifs occupés. Cette proportion est suivie par celle constatée dans la Komandjoari (48,8%), dans la Gnagna (41,0%), dans le Gourma (40,0) et dans la Tapoa (39,1%). Pour ce qui est des individus hors main d'œuvre dans la population en âge de travailler, la proportion la plus importante est observée dans la province de la Tapoa (59,1%). Un niveau relativement élevé de chômage est observé principalement dans deux provinces : celle de la Gnagna avec 3,4% et la province de la Komandjoari avec 3,6%. L'examen de l'évolution du nombre de demandeurs d'emplois tout niveau confondu de 2016 à 2020 montre une tendance générale à la hausse avec des pics enregistrés en 2019. En effet, le nombre de demandeurs est passé de 235 à 260 soit une hausse de 10,63%. Il convient de noter que presque la moitié des demandeurs d'emplois soit 48,84% ont au moins le BAC ou le BEP.

Dans la région de l'Est, le taux d'activité est de 43,8% soit 36,6% en milieu urbain et 44,7% en milieu rural. Cela traduit le fait que 43,8% de la population de 15 ans ou plus constitue une main d'œuvre disponible. Concernant les provinces, le taux d'activité le plus élevé s'observe dans la Kompienga (53,2%) suivi de la Komandjoari (52,4%), de la Gnagna (44,4%), du Gourma (41,7%) et de la Tapoa (40,9%). Suivant le milieu de résidence, le taux d'activité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain quel que soit la province.

Suivant le sexe des individus, on observe que le taux d'activité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes dans les différentes provinces et communes de la région. Ainsi, au niveau de la région, les actifs (occupés et chômeurs) sont prépondérants chez les hommes (48,8 %) par rapport aux femmes (39,3 %).

Le ratio emploi-population mesure la capacité d'une économie à créer des emplois par rapport à la population en âge de travailler. Dans l'ensemble de la région, on enregistre un ratio emploi-population de 41,3 %. Le milieu rural présente les ratios les plus importants par province et dans la région. Dans la région, 42,3 % de la population de 15 ans ou plus est occupée en milieu rural contre 33,1 % en milieu urbain. Il

ressort également que la province de la Kompienga a le ratio le plus élevé (51,0 %) suivie de la Komandjoari (48,8%), de la Gnagna (41,0%), du Gourma (40,0%) et de la Tapoa (39,1%).

3.7. Dynamique de la pauvreté

Selon les résultats de l'Enquête Multisectorielle Continue de 2014 sur le profil de pauvreté et d'inégalités, la région de l'Est avec un taux de pauvreté monétaire de 50,1% fait partie des régions dont le taux de pauvreté est au-dessus du taux national (40,1%). L'Est est en termes de pauvreté monétaire, la quatrième (4e) région la plus pauvre du pays. En effet, en 2014, 783 636 habitants vivaient en dessous du seuil de pauvreté estimé à 153 530 FCFA par personne adulte et par an. Certes, entre 2009 et 2014, l'incidence de la pauvreté a globalement reculé de 12 points de pourcentage ; ce qui implique que des efforts ont été faits par le Gouvernement et ses partenaires pour offrir à la population de meilleures conditions de vie à travers la mise en œuvre des projets et programmes de développement.

De même, la profondeur de la pauvreté qui traduit l'effort à fournir pour ramener tous les pauvres au niveau du seuil de pauvreté dans l'hypothèse d'un ciblage parfait a pratiquement été réduit de moitié en passant de 23,2% à 11,7% soit une baisse de 11,5 points de pourcentage. Quant à la sévérité de la pauvreté (inégalités entre les pauvres), elle a quasiment été divisée par trois, passant de 11,3% à 3,7% soit un gain de 7,6 points de pourcentage.

IV. EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1. L'enseignement primaire

La région totalise au cours de l'année scolaire 2022-2023, 406 écoles primaires dont 328 publiques et 78 privées, soit respectivement 80,8% et 19,2% de l'ensemble des écoles. Quant au nombre de salles de classe, il est de 2040 dont 1678 pour le public et de 362 pour le privé.

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, la région de l'Est enregistre 91 282 élèves au primaire dont 16,3 % dans le privé. La province du Gourma enregistre le plus grand nombre d'élèves, soit 60,30% du total régional. Elle est suivie par la province de la Tapoa (18,18%) et la province de la Gnagna (17,13%).

Pour ce qui concerne les enseignants, ils sont au nombre de 1757 soit 65,57% dans le Gourma, 16,51% dans le Gnagna, 15,31% dans la Tapoa, et 2,62% dans le Kompienga.

Quant au ratio élèves/maître, il est de 52 pour la Région soit 62 pour la Tapoa, 48 pour le Gourma, 54 pour la Gnagna, et 87 pour la Kompienga. Hormis la province du Gourma (48) les autres provinces de l'Est ont un ratio élèves/maitre supérieur à la moyenne nationale qui est de 50.

Tableau 08.0 10: Statistiques sur les infrastructures et la fréquentation de l'éducation au primaire en 2022/2023

Provinces	Statut	Nbre d'écoles	Nbre de salles de classe	CP	CE	CM	Nbre de maîtres chargés de cours	Nbre d'élèves	Ratio élèves /maître
GNAGNA	Public	73	330	69	72	96	234	12 666	54,1
	Privé	12	61	19	22	22	56	2 972	53,1
	Total	85	391	88	94	118	290	15 638	53,9
GOURMA	Public	204	1068	357	330	324	981	48 061	49,0
	Privé	42	194	78	67	60	171	6 983	40,8
	Total	246	1 262	435	397	384	1152	55 044	47,8
KOMANDJARI	Public	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Privé	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Provinces	Statut	Nbre d'écoles	Nbre de salles de classe	CP	CE	CM	Nbre de maîtres chargés de cours	Nbre d'élèves	Ratio élèves /maître
	Total	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
KOMPIENGA	Public	14	77	15	12	14	40	3 479	87
	Privé	01	07	02	02	02	06	522	87
	Total	15	84	17	14	16	46	4 001	87
TAPOA	Public	37	203	58	55	60	168	12 194	72,6
	Privé	23	100	45	38	33	101	4 405	43,6
	Total	60	303	103	93	93	269	16 599	61,7
Total Région	Public	328	1678	499	469	494	1423	76 400	53,7
	Privé	78	362	144	129	117	334	14 882	44,6
	Total	406	2 040	643	598	611	1757	91 282	52,0

Source : Annuaire statistique 2022/2023 du primaire de la DREPPNF-Est

Le taux brut de scolarisation (TBS) de la Région de l'Est pour l'année scolaire 2022/2023 se situe à 22,6% soit, 23,0% pour les filles et 22,2% pour les garçons. Il ressort que le TBS a connu une baisse car il se situait à 63,8% en 2017/2018 et 60,5% en 2018/2019. Il faut noter que, le taux de scolarisation a connu une tendance haussière au fil des ans jusqu'en 2018. Il en est de même pour l'effectif des élèves et le nombre de salles de classe. Cette régression à partir de 2018 pourrait être liée à la situation sécuritaire qui a occasionné la fermeture de plusieurs écoles dans la région.

Le taux d'admission, quant à lui, est de 25,9%, soit en régression par rapport à 2017/2018 et 2018/2019 où il était respectivement de 77,5% et 70,7%.

Quant au taux d'achèvement, il est 17,9%. Le meilleur taux est enregistré par la province du Gourma, soit 47,1%. Elle est suivie de la province de la Gnagna 11,1%, de la Kompienga 9,5%.

Tableau 08.0 11: Situation des indicateurs au primaire dans la région de l'Est en 2022/2023

Province	Tx brut de scolarisation			Tx brut d'admission			Tx d'achèvement (nouveaux élèves du CM2/pop de 12 ans)
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
Gnagna	10,5	11,8	11,2	8,4	8,5	8,5	11,1
Gourma	60,2	61,9	61	72,4	72,4	72,4	47,1
Komondjari	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Kompienga	17	15,1	16,1	28,2	24,8	26,6	9,5
Tapoa	12,9	13,3	13,1	16,5	16,2	16,3	9,4
Région	22,2	23	22,6	26	25,7	25,9	17,9

Source : Annuaire statistique 2022/2023 du primaire de la DREPPNF Est

4.2. Les enseignements post-primaire et secondaire

En 2023/2024, le nombre d'établissements post-primaires et secondaires dans la région de l'Est se chiffrait à 128 établissements contre 227 pour l'année scolaire 2019/2020 soit une baisse d'environ 44%. De ces 128 établissements, 61 sont du public, soit 47,7% et 67 du privé, soit 52,3% du privé. La répartition par province donnait 17,2% pour le Gourma, 11,7% pour la Tapoa, 17,2% pour la Gnagna, 3,2% pour la Komienga et 3,2% pour la Komondjari.

L'ensemble des établissements totalisaient 928 salles de classe soit 489 pour le public et 439 pour le privé. La plus grande proportion des salles de classe se trouve dans la province du Gourma avec 64,4% des salles. La Komondjari abrite seulement 1,2% des salles de classes de la région.

Par ailleurs, on dénombre en 2023/2024 seulement 05 établissements d'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) dans la région de l'Est.

Les tableaux qui suivent présentent les statistiques sur les infrastructures au post-primaire et au secondaire général.

Tableau 08.0 12: Evolution du nombre d'établissements post-primaires et secondaires de 2019/2020 à 2023/2024

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Gnagna					
Public	35	35	30	10	10
Privé	20	18	16	7	11
Ensemble	55	53	46	17	21
Gourma					
Public	39	41	43	36	11
Privé	49	49	50	50	11
Ensemble	88	90	93	86	22
Komondjari					
Public	5	5	0	3	3
Privé	2	3	1	0	0
Ensemble	7	8	1	3	3
Komienga					
Public	11	9	4	1	2
Privé	7	5	0	1	1
Ensemble	18	14	4	2	3
Tapoa					
Public	36	24	9	7	6
Privé	23	23	12	17	9
Ensemble	59	47	21	24	15
Total Région					
Public	126	114	86	57	61

Profil de la région de l'Est

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Privé	101	98	79	75	67
Ensemble	227	212	165	132	128

Source : DREPS- Est/2024

Tableau 08.0 13: Evolution du nombre de classe au post-primaire et au secondaire de 2019/2020 à 2023/2024

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Gnagna					
Public	265	266	222	101	126
Privé	112	118	108	57	65
Ensemble	377	384	330	158	191
Gourma					
Public	295	307	592	301	286
Privé	271	280	303	272	312
Ensemble	566	587	895	573	598
Komondjoari					
Public	43	45	0	28	11
Privé	4	4	4	0	0
Ensemble	47	49	4	28	11
Kompienga					
Public	79	72	20	10	17
Privé	27	24	0	7	7
Ensemble	106	96	20	17	24
Tapoa					
Public	268	169	65	39	49
Privé	98	105	61	101	55
Ensemble	366	274	126	140	104
Total région					
Public	942	859	610	479	489
Privé	512	531	462	437	439
Ensemble	1454	1390	1072	916	928

Source : Annuaire statistique 2023/2024 du post- primaire et secondaire de la DREPS-Est

Profil de la région de l'Est

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, la région de l'Est a enregistré 45 295 enfants scolarisés au post-primaire et secondaire général contre un total de 52 651 en 2021/2022, soit une baisse de 14%. Par ailleurs, on note que 53,3% de ces élèves sont des filles contre 46,7% de garçons.

Pour ce qui concerne l'enseignement technique et professionnel, il comptait en 2022/2023 un effectif de 2 052 élèves contre 1 617 en 2018/2019, soit une hausse de 26,9%. Sur les 2 052 élèves, 33,1% sont des filles.

L'ensemble des effectifs des enseignements post- primaire et secondaire général et technique de la région de l'Est en 2022/2023 est de 47 347 élèves contre 54 268 en 2021/2022, soit un taux d'accroissement de -12,8%. La proportion des filles est de 52,4% en 2022/2023.

En ce qui concerne le taux brut de scolarisation au post-primaire, il est de 16,8% en moyenne dans la Région, avec 18,7% pour les filles et 14,9% pour les garçons. La province du Gourma enregistre le meilleur taux, soit 45,8%. Elle est suivie de la province de la Tapoa (9,1%), la Gnagna (8,3) et la Komondjari (7,8). La province de la Kompienga vient en dernière position avec 6,0%.

Pour ce qui concerne le secondaire, le taux de brut de scolarisation est de 9% en moyenne dans la région avec 9,5% pour les garçons et 8,5% pour les filles.

4.3. L'enseignement professionnel

L'offre de formation professionnelle est diversifiée et est disponible à travers les canaux suivants : (i) les centres de formation publics et privés, formels et non formels ; (ii) les centres d'éducation de base non formelle, publics et privés ; (iii) les écoles professionnelles des différents ministères et (iv) les structures de formation informelle (ateliers d'apprentissage, etc.).

Selon l'étude sur la formation professionnelle au Burkina Faso réalisée en 2022 on dénombre vingt-sept (27) centres de formation professionnel dans la région dont un (1) seul relève du public.

Quant aux écoles professionnelles, elles sont au nombre de dix (10) dont trois publiques (3) à savoir l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP), l'Ecole nationale de santé publique (ENSP) et l'Institut régional d'administration (IRA).

V.SANTE

5.1. Statistiques sur les infrastructures sanitaires

En 2022, la région de l'Est comptait au total 204 infrastructures sanitaires dont 01 CHR, 04 CMA/HD, 10 CM, 174 CSPS et 15 infirmeries.

On retient que 36,27% de ces infrastructures relevait du District Sanitaire de Fada, 23,04% du District Sanitaire de Diapaga, 17,16% du District Sanitaire de Bogandé, 8,82% du District Sanitaire de Manni, 7,35% du District Sanitaire de Pama et 7,35% du District Sanitaire de Gayéri.

12 des CSPS relevant des districts de Fada (08), de Diapaga (03) et de Bogandé (01) ne remplissaient pas les normes minimales en matière de personnel.

Par ailleurs, la région comptait 08 officines privées et 78 dépôts pharmaceutiques.

Tableau 08.0 14: Situation des infrastructures sanitaire en 2022

		DESIGNATION										
		Nombre de CHU	Nombre de CHR	Nombre de CMA	Nombre de CM	Nombre de CSPS	CSPS remplissant les normes minimales en personnel	Nombre de maternités isolées	Nombre de dispensaires isolés	Autres formations sanitaires (infirmeries)	Nombre d'officines	Nbre de dépôts pharmaceutiques
District	Fada N'Gourma	0	1	0	6	56	48	0	0	11	5	8
	Bogandé	0	0	1	1	32	31	0	0	1	1	11
	Manni	0	0	0	1	17	17	0	0	0	1	11
	Gayéri	0	0	1	0	14	14	0	0	0	0	4
	Pama	0	0	1	1	12	12	0	0	1	0	9
	Diapaga	0	0	1	1	43	40	0	0	2	1	35
Région		0	1	4	10	174	162	0	0	15	8	78

Source : Ministère de la santé, Annuaire statistique 2022 de la Santé

5.2. Statistique sur le personnel de santé en 2022

Tableau 08.0 15: Situation du personnel de la santé en 2022

Province	Commune	DESIGNATION							
		Nbre médecin spécialiste	Nombre de médecins généralistes	Nombre de chirurg/dentistes	Nombre d'infirmiers d'état	Nombre de sage-femmes d'Etat/maïeuticiens d'Etat	Nombre d'infirmiers brevetés*	Nombre de pharmaciens	Nombre de techniciens (laboratoire et radiologie) *
	DRS	3	0	0	0	0	0	1	0

Profil de la région de l'Est

Province	Commune	DESIGNATION							
		Nbre médecin spécialiste	Nombre de médecins généralistes	Nombre de chirurg/dentistes	Nombre d'infirmiers d'état	Nombre de sage-femmes d'Etat/maïeuticiens d'Etat	Nombre d'infirmiers brevetés*	Nombre de pharmaciens	Nombre de techniciens (laboratoire et radiologie) *
District	Fada N'Gourma	0	11	0	105	99	50	2	3
	Bogandé	0	12	0	68	47	17	2	4
	Manni	0	5	0	47	19	12	1	3
	Gayéri	0	6	0	39	22	8	1	3
	Pama	0	7	0	40	21	7	1	4
	Diapaga	0	14	0	96	52	19	3	5
	CRTS Fada	1	1	0	6	0		1	
	OST	1	3	0	0	0		0	
	ENSP	0	0	0	0	1		0	
	CHR	33	24	3	115	62	6	4	14
Région		38	83	3	516	323	119	16	36

Source : Ministère de la santé, Annuaire statistique 2022 de la Santé

En 2022, dans la région de l'Est, les consultations pour cas de paludisme grave s'élevaient à 50 971. Le district de Diapaga enregistre le plus grand nombre avec 15 915 cas. Il est suivi du district de Fada N'Gourma avec 12 928 cas.

Le paludisme grave est suivi de la rougeole avec 192 cas.

Tableau 08.0 16: Les principales pathologies causes de consultation en 2022

	Localité	DESIGNATION				
		Paludisme/grave	Rougeole	Méningite	Diarrhée sanguinolente	Infections respiratoires aiguës*
		Nb de cas	Nb de cas	Nb de cas	Nb de cas	Nb de cas
District Sanitaire	Bogandé	7543	41	17	9	88806
	Diapaga	15915	1	14	0	108944
	Fada N'Gourma	12928	105	24	1	94606
	Gayéri	4565	13	12	1	40671
	Manni	5641	28	30	0	33370
	Pama	1847	4	2	0	21844
	CHR	2532	-	-	-	1511
Région		50971	192	99	11	389752

Source : INSD, Annuaire statistique de la santé, 2022.

5.3. Couverture vaccinale

Les indicateurs de santé, en ce qui concerne la couverture vaccinale sont appréciables car se situant au-dessus de 50% et certains au-dessus de 100%. Le tableau suivant donne la situation de cette couverture vaccinale.

Selon les données mentionnées, le taux de couverture vaccinale du BCG est de 102,8%. Le VAA, le CPN4, le CPN2 et le VPO3 sont respectivement de 121,0%, 87,7%, 58,1% et 79,1%. Ces indicateurs ont connu des légères baisses par rapport à 2016 surtout pour le BCG qui était à 117,7% en 2012, le VAA à 109,4% et le VAR à 109,8%.

Tableau 08.0 17: Couverture vaccinale par antigène par district en 2022

	Localité	Taux de couverture vaccinale					Taux d'utilisation des méthodes contraceptives
		BCG	VAA	CPN1	CPN4	VPO3	
District	Bogandé	104,1	92,8	82,6	55,2	85,8	21,9
	Diapaga	99,1	79,3	83,7	49,5	57,3	23,0
	Fada N'Gourma	106,3	106,3	96,1	55,3	103,4	34,2
	Gayéri	109,3	139,8	153,1	108,6	103,3	38,1
	Manni	111,7	92,3	84,9	85,0	89,7	19,1
	Pama	82,5	47,9	43,3	19,0	34,8	13,0
Région		102,8	121,0	87,7	58,1	79,1	21,3

Source : Annuaire statistique de la santé, 2022

VI. ECONOMIE

6.1. Les finances locales

Sur la période 2018 à 2022, les recettes mobilisées par les collectivités territoriales de la région de l'Est étaient en hausse jusqu'en 2021 avant de connaître une baisse significative en 2022. En effet, elles sont passées de 6 350,7 en 2018 à 12 561,7 millions de F CFA en 2021, soit une hausse d'environ 98%. En 2022, elles ont connu une baisse de 53,8% par rapport à 2021.

Sur la même période, le niveau de consommation des recettes mobilisées était de plus de 50% sauf en 2019 et en 2020. En 2018, 2021 et 2022 plus de 75% des recettes mobilisées par les collectivités territoriales ont été dépensées. Cependant, il est constaté un niveau de consommation de moins de 50% en 2019 (43,92%) et en 2020 (47,62%).

Tableau 08.0 18: Evolution des budgets en milliers FCFA des Collectivités Territoriales de 2016 à 2020

Commune	RECETTES					DEPENSES				
	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022
Fada N'Gourma	946,3	981,9	1372,6	1 366,0	956,89	1170,2	825,4	655,5	1780,9	761,82
Diabo	267,9	278,7	282,9	510,7	424,9	109,1	138,4	90,2	387,9	147
Diapangou	165,4	224,7	283,3	318,0	149,41	53,9	164,8	73,9	365,9	33,66
Matiacoali	191,8	356,1	386,3	319,90	183,68	85,9	206,5	278,8	363,40	150,75
Tibga	100,8	215,3	118,6	348,30	171,30	78,9	81,1	35,2	286,20	42,20
Yamba	131,6	113,8	430,7	237,30	138,80	61,9	89,9	106,7	186,70	36,31
Bilanga	299,8	415,9	406,1	834,70	239,72	217,3	249,4	325,7	562,20	180,85
Bogandé	287,7	671,7	506,4	760,70	274,11	96,5	308,7	159,2	623,00	219,33
Coalla	186,4	387,2	533,8	353,90	173,14	220,2	177,3	158,3	178,50	224,14
Liptougou	142,8	433,8	305,8	260,70	174,17	67,4	326,3	109,3	271,90	106,54
Manni	274,9	508,7	557	679,70	216,55	221,1	117,1	342,2	338,00	267,55
Piéla	182,4	474,2	405,3	505,20	243,84	277,6	260,7	200,6	387,90	291,52
Thion	129,2	295,6	295	240,50	134,54	140,9	197,1	199,4	197,40	58,23
Gayéri	215,6	199,8	290,8	463,70	262,00	191,9		108,6	228,60	286,00
Bartiébougou	109,7	110,8	64,7	50,60	57,00	27,9		23,1	73,70	33,00
Foutouri	106,6	190,6	0,4	42,60	75,78	89,7		53,2	70,20	22,89
Pama	161,4	191,7	330,4	284,50	131,50	82,9	25,5	93,3	254,00	127,30
Kompienga	250,7	191,7	234,1	492,20	289,20	255,4	70,2	99,6	379,40	127,50

Profil de la région de l'Est

Commune	RECETTES					DEPENSES				
	2018	2019	2020	2021	2022	2018	2019	2020	2021	2022
Madjoari	90,6	77,4	41,4	19,10	49,60	57,9	9,9	20,9	69,80	40,00
Diapaga	326,1	308,9	517,1	465,10	222,00	271,4	243,4	417,6	320,90	103,48
Botou	116,2	281,3	306,7	162,70	125,40	157,7	101,5	365,5	109,20	69,80
Kantchari	242,4	375,9	325,7	338,30	176,70	133,6	140,3	274,2	432,80	230,20
Logobou	328,1	306,2	466,2	413,60	197,30	357,5	199,6	135,9	180,70	106,80
Namounou	116,7	245,2	286	234,30	76,10	89,3	67,8	176,8	252,50	85,80
Partiaga	328,4	723,8	1689,4	1 502,30	486,30	231	125,7	399,1	852,40	573,30
Tambaga	230,2	250,4	138,5	415,90	257,30	194,7	66,2	240,2	308,50	130,50
Tansarga	181,8	246,1	285,2	308,20	123,50	239,9	117	138,5	145,80	150,50
CR-Est	239,2	926,9	874,8	633,00	310,35	274,8	272,9	306,6	472,00	378,50
	6350,7	9984,3	11735,2	12561,7	5807,25	5456,5	4385,6	5588,1	10080,4	4585,29

Source : INSD, Annuaire statistique 2022 de la région de l'Est

Tableau 08.0 19: Evolution des dépenses des CT de 2017 à 2021

Province	Commune	Rubrique	2017	2018	2019	2020	2021
Gnagna	Bilanga	Investissement	144 869 210	225 232 528	305 753 950	362 202 568	574 848 412
		Fonctionnement	120 780 087	252 620 331	204 070 019	276 427 910	173 991 015
	BOGANDE	Investissement	245 055 436	312 271 971	291 616 199	228 426 128	556 358 857
		Fonctionnement	114 017 138	178 538 200	315 734 253	187 093 230	228 224 732
	Coalla	Investissement	39 009 731	217 285 670	216 965 342	323 970 266	110 193 191

Profil de la région de l'Est

Province	Commune	Rubrique	2017	2018	2019	2020	2021
	Liptougou	Fonctionnement	64 596 498	117 401 262	107 319 817	111 286 713	93 164 441
		Investissement	279 259 204	72 931 642	323 389 572	189 725 278	244 401 202
	Manni	Fonctionnement	36 909 214	89 626 909	96 250 218	58 486 629	40 284 523
		Investissement	159 980 707	190 662 040	228 016 213	467 402 406	331 864 675
	Piéla	Fonctionnement	84 564 954	246 008 232	181 087 761	196 754 973	169 879 159
		Investissement	80 095 583	164 650 177	276 834 567	238 775 112	334 128 527
	Thion	Fonctionnement	92 104 724	284 631 076	114 874 326	170 646 363	231 219 041
		Investissement	131 780 480	87 332 505	197 646 292	188 435 476	197 032 401
Gourma	Diabo	Fonctionnement	46 267 464	73 209 333	69 494 518	88 963 184	46 421 224
		Investissement	300 442 780	230 956 489	195 507 229	202 878 115	301 310 826
	Diapangou	Fonctionnement	152 722 188	191 932 966	180 024 956	109 417 745	179 460 033
		Investissement	71 671 389	21 869 269	129 398 216	124 587 108	301 452 765
	FADA N'GOURMA	Fonctionnement	93 914 403	82 187 538	114 779 223	66 720 407	141 924 804
		Investissement	251 468 592	789 637 499	674 621 865	368 819 121	778 133 079
	Matiacoali	Fonctionnement	601 121 944	964 836 914	957 469 895	993 532 249	811 910 439
		Investissement	258 242 776	100 083 399	258 371 709	218 525 937	-
	Tibga	Fonctionnement	125 219 913	85 663 158	95 826 775	114 612 165	-
		Investissement	114 955 897	116 167 520	245 773 030	126 773 749	254 046 210
	Yamba	Fonctionnement	80 169 982	90 673 285	96 203 294	64 011 803	88 662 986
		Investissement	109 896 449	70 995 327	184 341 544	172 763 718	262 132 322
		Fonctionnement	45 962 754	65 010 819	92 867 814	75 597 586	92 901 126

Profil de la région de l'Est

Province	Commune	Rubrique	2017	2018	2019	2020	2021
Komondjari	Bartiébougou	Investissement	112 921 156	41 409 584	24 197 400	33 821 050	107 130 480
		Fonctionnement	51 592 306	57 965 828	27 546 164	29 488 132	41 171 652
	Foutouri	Investissement	96 575 698	62 813 217	54 410 397	38 202 020	162 636 288
		Fonctionnement	49 208 951	41 828 327	34 511 706	40 817 892	40 211 451
	GAYERI	Investissement	245 130 416	171 192 665	133 287 524	114 044 464	268 663 294
		Fonctionnement	125 028 010	183 104 731	77 592 402	92 955 926	155 995 686
Kompienga	Kompienga	Investissement	71 691 742	129 813 997	101 307 434	122 101 468	281 561 117
		Fonctionnement	131 170 294	234 571 116	259 861 668	221 781 445	275 501 060
	Madjoari	Investissement	-	108 316 312	43 130 726	76 050 000	134 180 919
		Fonctionnement	-	41 233 320	37 403 266	48 712 236	41 408 780
	PAMA	Investissement	204 786 133	34 793 244	194 501 105		152 932 214
		Fonctionnement	117 238 104	113 857 139	106 173 835		97 850 024
Tapoa	Bottou	Investissement	34 950 870	194 710 740	197 340 286	295 615 250	231 218 923
		Fonctionnement	59 171 974	91 577 707	85 323 437	140 352 715	42 330 059
	DIAPAGA	Investissement	100 385 403	159 102 810	128 338 701	433 338 766	261 552 062
		Fonctionnement	94 912 188	227 894 893	193 711 417	213 774 751	203 611 771
	Kantchari	Investissement	183 170 096	264 812 350	202 678 995	227 555 725	327 373 507
		Fonctionnement	165 375 668	183 807 538	208 158 779	225 537 888	219 275 677
	Logobou	Investissement	46 403 020	364 576 392	123 826 592	294 006 744	130 706 420
		Fonctionnement	48 918 991	203 366 149	245 880 222	156 622 458	53 594 817
	Namounou	Investissement	82 918 477	122 547 933	129 066 939	209 930 407	175 763 138

Profil de la région de l'Est

Province	Commune	Rubrique	2017	2018	2019	2020	2021
	Partiaga	Fonctionnement	93 419 972	105 336 506	76 461 509	93 383 349	91 307 544
		Investissement	2 410 199	225 123 824	113 136 780	366 648 379	1 178 335 384
	Tambaga	Fonctionnement	44 088 877	210 318 095	261 059 348	187 772 660	125 232 141
		Investissement	171 132 650	215 731 829	43 408 620	236 134 004	308 380 431
	Tansarga	Fonctionnement	96 404 027	217 280 942	67 634 770	170 987 723	183 491 158
		Investissement	60 939 017	207 521 841	133 656 140	161 728 479	213 445 405
		Fonctionnement	51 681 024	105 857 672	105 507 964	94 515 238	99 602 627

Source : Base DGCT, 2015- 2021

6.2. Principaux secteurs d'activités

L'économie de la région est basée sur les activités du secteur primaire qui comprend essentiellement les productions agro-sylvo-pastorales. Ces activités occupent plus de 96,9 % des actifs de la population. Le secteur secondaire est embryonnaire et repose sur l'artisanat et l'industrie. Il est constitué d'activités d'artisanat d'art (poterie, vannerie, bijouterie) ou utilitaire (menuiserie, réparations, couture etc.) et d'unités industrielles opérant dans l'agroalimentaire (égrenage de coton, production de miel, de lait, de pain). Le secteur tertiaire qui comprend le commerce et les services, est beaucoup plus présent dans les villes (Fada, Bogandé, Diapaga, Pama et Gayéri).

6.2.1. Agriculture

L'agriculture constitue la principale activité économique des populations de la région de l'Est. Les cultures pluviales sont les plus importantes avec les principales spéculations que sont le sorgho, le mil, le maïs, l'arachide et le coton. A l'image de l'ensemble du pays, l'agriculture dans la région de l'Est reste fortement tributaire de la pluviosité, toute chose qui entraîne une forte variabilité de la production d'une année à l'autre. Elle se caractérise également par des terres cultivables relativement abondantes et encore fertiles grâce aux effets conjugués d'un couvert végétal abondant en comparaison à la plupart des régions du pays.

Le système de production agricole dans la région est caractérisé par une intégration entre l'agriculture et l'élevage. L'exploitation agricole est de type familial composé en moyenne de 4 à 5 actifs avec une superficie moyenne comprise entre 2 et 4 ha. Les moyens de production restent faibles dans l'ensemble avec la prédominance de l'utilisation d'équipements de faible performance (daba, pioche, machette, etc.). Toutefois, la tendance est à l'accroissement de l'adoption de techniques culturales modernes avec l'introduction de variétés améliorées, l'accès aux intrants agricoles plus performants et l'acquisition d'équipements à traction animale (charrues, charrettes), d'appareils de traitement et de tracteurs. La fumure organique est une pratique également rencontrée dans la région de l'Est.

Le tableau ci-dessous montre que la production céréalière dans la région est en hausse sur la période 2019-2023. Au cours des cinq dernières années, elle a connu la quantité de production la plus élevée en 2023 (619 445 tonnes) et une quantité de production la plus faible en 2020 (434 153 tonnes). La production céréalière est principalement tirée dans la région par les provinces de la Gnagna, du Gourma et de la Tapoa.

Tableau 08.0 20: Production céréalière par province (tonnes) dans la région de l'Est (en tonne)

Rég/prov	2019	2020	2021	2022	2023
Est	499 813	434 153	438 083	455 630	619 445
Gnagna	145 175	126 952	83 734	109 299	138 404
Gourma	106 511	98 552	98 953	123 219	164 406
Tapoa	188 494	150 689	203 948	160 339	234 746
Komondjoari	21 535	21 693	20 159	22 706	16 773
Kompienga	38 098	36 267	31 288	39 487	65 116

Source : DGESS agriculture, 2019-2023

La superficie totale cultivée dans la région pour les céréales était estimée à environ 410 376 ha en 2023. La province du Gourma a la plus grande superficie cultivée (127 178 ha) suivie de celle de la Tapoa (126 752 ha). Selon le type de céréale cultivé, le sorgho blanc vient en première position avec 173 682 ha cultivés. Il est suivi du mil (120 290 ha) et du maïs (68 175 ha). Le tableau ci-dessous montre bien les superficies cultivées dans la région en 2023.

Tableau 08.0 21: les superficies cultivées dans la région en 2023 (en ha)

Rég/prov	MIL	MAÏS	RIZ	FONIO	SORGHO BLANC	SORGHO ROUGE	CEREALES
Est	120 290	68 175	32 141	1	173 682	16 087	410 376
Gnagna	25 534	8 788	1 845	-	66 692	-	102 859
Gourma	56 007	12 557	2 577	1	43 592	12 445	127 178
Tapoa	31 495	17 271	22 046	-	55 941	-	126 752
Komandjoari	150	5 684	205	-	5 256	-	11 294

Source : DGESS agriculture, 2019-2023

Par ailleurs, le taux de couverture des besoins céréaliers de la région évolue en dent de scie sur la période 2019-2023. En 2023, il était de 120% avec une couverture nationale de 97% comme l'indique le tableau. La région présente trois (03) provinces excédentaires avec une province qui se démarque avec un taux d'environ 200% (Kompienga).

Tableau 08.0 22: Taux de couverture des besoins céréaliers par province (en %)

Rég/prov	2019	2020	2021	2022	2023
EST	115%	90%	ND	ND	120%
KOMANDJOARI	74%	86%	79%	87%	63%
GNAGNA	105%	78%	51%	64%	80%
TAPOA	150%	96%	134%	103%	139%
GOURMA	100%	94%	93%	112%	149%
KOMPIENGA	114%	119%	104%	133%	200%

Source : DGESS agriculture, 2019-2023

Les producteurs exploitent également des produits de rente tels que le coton, l'arachide, le sésame et le soja. De façon globale, la culture de rente a connu une forte production en 2019 et une faible production en 2021. Cependant, elle enregistre une hausse à partir de 2021 jusqu'en 2023. En 2023, la production de l'arachide était en tête avec 118 103 tonnes, soit 74,44% de la production régionale suivie de celle du sésame 14,06%. Le tableau ci-dessous donne la situation de la culture de rente dans la région au cours de ces cinq dernières années.

Tableau 08.0 23: Production des cultures de rente de 2019 à 2023 (en tonne)

SPECULATION	2019	2020	2021	2022	2023
Coton	41 671	31 279	38 180	28 577	2 693
Arachide	47 963	72 381	40 942	66 931	118 103
Sésame	96 651	69 985	29 730	32 381	22 305
Soja	12 123	16 758	23 346	26 298	15 546
Région	198 408	190 402	132 198	154 188	158 647

Source : DGESS agriculture, 2019-2023.

D'autres produits vivriers sont cultivés dans la région de l'Est. Il s'agit essentiellement de l'igname, de la patate, du niébé et du voandzou. Sur la période 2019-2023, la production des autres cultures vivrières était en hausse de 64,5% avec un pic de production en 2023 (97 659 tonnes). Le niébé se présente

chaque année comme la première culture produite dans la région, soit plus de 90% de la production totale des autres cultures vivrières.

Tableau 08.0 24: Production des cultures vivrières de 2019 à 2023 (en tonne)

SPECULATION	2019	2020	2021	2022	2023
Igname	2	-	-	233	-
Patate	1 336	4 632	1 028	3 003	2 075
Niébé	55 822	50 241	26 908	65 900	94 032
Voandzou	2 212	1 133	1 100	529	1 552
Région	59 371	56 006	29 037	69 665	97 659

Source : DGESS agriculture, 2019-2023.

6.2.2. Elevage

Dans la région de l'Est, la pratique de l'élevage est très développée. Elle constitue la deuxième activité économique de la région après l'agriculture. A l'image de l'ensemble du Burkina, l'élevage dans la région de l'Est est extensif avec les troupeaux exploitant essentiellement le fourrage naturel. La région de l'Est constitue une zone de destination et/ou de transit de nombreux troupeaux en transhumance, provenant des régions du Sahel, du Centre-Nord, mais aussi du Niger et du Mali.

A côté de ce système traditionnel existe un élevage semi-intensif se développant à petite échelle. Il concerne l'élevage dans les alentours des centres urbains où le lait est vendu à des laiteries et autres unités de transformation laitière. Ce type d'élevage concerne aussi les unités d'embouche de plus en plus développées à travers toute la région.

L'évolution des effectifs de ces principales espèces de 2016 à 2021 est donnée par le tableau suivant :

Tableau 08.0 25: Effectifs du cheptel par espèce par province dans la région de l'Est de 2016 à 2021 (en milliers de têtes)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Gnagna						
Bovins	549,9	560,9	572,1	583,6	441,1	451,2
Ovins	389	400,7	412,7	425,1	476,3	499,2
Caprins	735,9	757,9	780,7	804,1	441	443,5
Porcins	16,6	17	17,3	17,6	2,2	2,1
Gourma						
Bovins	127,5	130	132,6	135,3	364,3	372,6
Ovins	132	136	140	144,2	373,9	391,9
Caprins	172,6	177,8	183,1	188,6	323,1	325
Porcins	30,3	30,9	31,5	32,1	45,9	44,3
Komondjari						
Bovins	128,7	131,3	133,9	136,6	233,9	239,2

Ovins	113,8	117,2	120,7	124,3	181,6	190,3
Caprins	165,6	17,6	175,7	180,9	165,6	166,6
Porcins	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Kompienga						
Bovins	37,3	38	38,8	39,5	91,1	93,2
Ovins	43,2	44,5	4,6	47,2	62,3	65,3
Caprins	44,3	45,6	47	48,4	48,3	48,5
Porcins	11,6	11,8	12	12,3	17,3	16,7
Tapoa						
Bovins	231,829	236,465	241,194	246,017	303,9	310,9
Ovins	329,699	339,589	349,776	360,269	330,5	346,4
Caprins	441,523	454,768	468,411	482,463	329,5	331,3
Porcins	75,553	77,064	78,614	80,177	48,7	47

Source : Annuaire statistique agro-pastorale 2021

6.2.3. Pêche et chasse

La région de l'Est de par ses énormes potentialités en ressources en eau est un espace de pêche. L'activité y est organisée autour des principaux cours d'eau, lacs et barrages notamment, la Tapoa, le Sirba qui fait partie de la deuxième zone à vocation du pays avec la Kompienga.

Tableau 08.0 26: Evolution de la production de la pêche de capture et de l'aquaculture par région (en tonnes) de 2016 à 2021

Type de pêche	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pêche de capture	2 300	3 184	3 176	2693	3 660	3 673
Aquaculture	15	20	20	11	16	8

Source : Annuaire statistique agro-pastorale 2021

La chasse est pratiquée essentiellement dans les concessions de chasse et dans les Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétiques (ZOVIC) de la région.

En termes de recettes générées, Ces deux secteurs contribuent à l'amélioration des revenus des populations.

6.2.4. Industrie et Artisanat

L'activité industrielle est soutenue dans la région par quelques unités de petites et moyennes tailles, exerçant surtout dans l'agro-alimentaire (laiterie de Fada, mini laiteries, boulangeries, unité de transformation de miel). Ces unités sont renforcées par les usines d'égrainages de coton de la société cotonnière du Gourma (SOCOMA), et une unité de production d'eau de boisson naturelle. A ces unités s'ajoutent les unités de production d'énergies électriques de la SONABEL et d'eau de l'ONEA.

Les activités artisanales les plus développées dans la région se résument essentiellement aux activités de forge, de poterie, de vannerie, de tissage, de maçonnerie, de soudure, de couture, de pyrogravure et de sculpture. De nos jours, on assiste à une augmentation du nombre d'artisans, à une diversification de la production et à une amélioration de la qualité des produits.

6.2.5. Commerce

L'activité commerciale s'est renforcée dans la région de l'Est ces dernières années du fait de la réalisation d'importantes infrastructures marchandes, en l'occurrence le marché à bétail de Fada.

Le commerce est surtout pratiqué comme activité secondaire dans la région. L'activité commerciale est structurée autour des principales branches suivantes : Le commerce général, le commerce de céréales, le commerce des produits de l'artisanat et le commerce des produits de l'élevage.

Le commerce de bétail occupe une place importante dans l'activité commerciale de la région. Les marchés de Fada (marché central), de Kantchari et de Namounou ont un rayonnement régional et international ; en particulier le marché à bétail de Fada qui se tient tous les dimanches. Selon une étude réalisée par l'EPCD, la masse monétaire échangée sur ce marché chaque semaine s'élève à plus de 300 millions FCFA. La région compte neuf autres marchés à bétail.

6.2.6. Transport

La région de l'Est se caractérise par la prédominance des pistes rurales ainsi que des routes en terre de son réseau routier. En effet, en 2023, la longueur des pistes rurales était estimée à 1 910,94 km. Les routes bitumées occupaient une faible proportion du réseau routier avec une longueur de 511,514 km.

La région possède aussi sept aéroports qui du reste sont peu actifs. Ceux de Fada, Bogandé et Arly sont pourvus d'instruments d'aide à la navigation et les deux premiers abritent des centres météorologiques placés sous le contrôle de l'ASECNA. Plusieurs sociétés de transport desservent la région.

Tableau 08.0 27: Situation du réseau routier de la région de 2022

Provinces	Routes bitumées (km)	Routes en terre (km)	Pistes rurales(km)
Gnagna	0	293,503	595,815
Gourma	218,831	108,358	683,665
Komondjari	0	376,956	154,1
Kompienga	145,717	83,257	170,56
Tapoa	146,966	493,676	306,8
Total région	511,514	1355,75	1910,94

Source : DRID-Est/2024

6.2.7. Tourisme et Hôtellerie

L'opération d'inventaire des sites et attraits touristiques réalisée par le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme a identifié en 2015, 3 sites touristiques dans la Région de l'Est sur 133 sites au niveau national ce qui représente un taux de 2,25%.

La région de l'Est est une zone de prédilection du tourisme cynégétique, du safari de vision, du safari photo, de la villégiature. Parmi les sites les plus visités on peut citer entre autres : les collines sacrées de Nalambou, le Ranch de gibier de Singou, la concession de chasse de Pama-Nord, concession de chasse TapoaDjerma, les points d'escalade des rochers de Gobnangou, la chute d'eau de Koudou, les falaises de Gobnangou, la réserve nationale (parc d'Arly), le Sabre du roi YENDABILI et la concession de chasse Pama-Sud. On note aussi dans la région un musée : l'Ecomusée de Diapaga qui n'est pas fonctionnel.

En matière d'hôtellerie, la région dispose d'une capacité hôtelière relativement modeste au regard du nombre d'infrastructures existantes. En effet, il existe au total 61 hôtels en 2021 avec une capacité 452

d'accueil de 777 chambres selon les données de l'annuaire statistique 2021 du ministère en charge de la culture.

Tableau 08.0 28: Capacités hôtelières de la région en 2020

Province/Commune	2018	2019
Gnagna	10	8
Bilanga	1	1
Bogandé	6	6
Manni	2	Nd
Piela	1	1
Coalla	0	0
Thion	0	0
Liptougou	0	0
Gourma	28	21
Fada N'Gourma	27	21
Matiacoali	1	Nd
Diabo	0	0
Tibga	0	0
Yamba	0	0
Diapangou	0	0
Komondjari	2	2
Gayeri	2	2
Foutouri	0	0
Bartiébougou	0	0
Kompienga	8	6
Kompienga	3	2
Pama	5	4
Madjoari	0	0

Source : DGD 2021, rapport diagnostic de l'étude d'évaluation des potentialités touristiques de la région de l'est

6.2.8. Institutions financières

La région totalise de nos jours 5 banques et une compagnie d'assurance concentrées pour la plupart dans le chef-lieu de la région (Fada N'Gourma). Seules les villes de Fada N'gourma, Diapaga et Bogandé abritent les succursales d'établissements financiers et bancaires.

Certaines ONG régionales ou internationales ont mis en place depuis plusieurs années des mécanismes de financement pour pallier les conséquences de la faiblesse du réseau bancaire, à travers la fourniture de services financiers de proximité adaptés aux besoins des populations. De ces organisations sont nées des mutuelles, des caisses villageoises, des fonds de développement villageois (FDV), des fonds d'équipement (FE). Ils sont destinés aux populations de leurs zones d'intervention ou à des groupes sociaux spécifiques (femmes, personnes démunies...).

Enfin, à l'instar des autres régions du Burkina, l'Est bénéficie des interventions de Fonds nationaux que sont le FAARF, le FAPE, le FASI, regroupés en guichet unique à Fada.

VII.URBANISATION ET CADRE DE VIE

La population de la région de l'Est est à majorité rurale. Le phénomène d'urbanisation touche uniquement les principales villes, en l'occurrence les chefs-lieux de province. Selon le RGPH de 2019, la population urbaine de la région était estimée à environ 138 907 personnes pour une population totale de 1 942 805, soit un taux d'urbanisation d'environ seulement 7,1%.

L'habitat au niveau de la région de l'Est est en majorité construit en banco et reflète les caractéristiques culturelles régionales. Toutefois la construction de logements en matériaux définitifs et en semi durs est en plein essor dans les villes et les centres semi urbains avec les opérations de lotissement et de viabilisation qui sont menées par les communes. La plupart des ménages de la région sont propriétaires de leur logement.

7.1. Eau potable

L'évolution des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural a connu deux (2) phases sur la période 2018-2022. En effet, elle a connu une hausse d'environ 6% sur la période 2018-2020 et une baisse d'environ 4% sur la période 2020-2022.

En 2022, la commune de Diabo enregistrait le taux d'accès à l'eau potable le plus élevé (90,3%) et la commune de Logobou avait le taux le plus faible (31,9%).

Tableau 08.0 29: Évolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par commune dans la région de l'Est

	2018	2019	2020	2021	2022
Bartiebouougou	56,6	57,2	56,5	63,3	63
Bilanga	51,7	53,1	55,2	58,6	57,3
Bogande	47,3	47,2	48	48,1	47,2
Botou	38,2	38,6	40,2	37,3	35,2
Coalla	48,2	49,2	50,7	37,7	38,1
Diabo	83,9	84,5	83,2	87,9	90,3
Diapaga	44,5	51,1	51,5	45,9	44,7
Diapangou	81,1	81,5	81,4	83,8	84,3
Fada n'gourma	51,9	51,8	51	56,2	55,6
Foutouri	57,9	57,4	56,5	68,6	68,4
Gayeri	44	48,1	49	54	53,5
Kantchari	53,4	56,5	59	48,5	47,4
Kompienga	50,9	50,1	53,4	52,9	50,3
Liptougou	52,9	55,7	55	47,2	47,1
Logobou	30,6	32,9	34,4	33	31,9
Madjoari	59,2	61	63,4	76,1	67,9
Mani	50,3	52,2	54	58,3	56,9
Matiacoali	43,6	44,9	44,5	53,8	53,1
Namounou	83,2	85	88,9	62,5	59,8
Pama	52,4	53,2	53	39,4	39,4
Partiaga	55,3	55,6	53,6	44,3	42,8
Piela	67,4	67,9	66,4	71	70,7

Tambaga	46,6	51,9	51,9	56,1	55
Tansarga	27,9	49,1	49,6	44,9	42,4
Thion	70,8	71,4	73,7	67,3	68,3
Tibga	77	75	75,6	75,7	74,9
Yamba	63,6	64,5	64,2	65	65,2
Est	52,1	54,6	55,2	53,7	52,8

Source : MEA, INO 2018-2022

7.2. Energie

La région de l'Est est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) et l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER). Le nombre total d'abonnés dans la région en 2022 était de 33 310. La SONABEL à elle seule comptait 76,14% des abonnés contre 26,30% pour l'ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région de l'Est est de 24,2% en 2022 contre 24,0% en 2021. Cette augmentation est due à l'électrification rurale dans toute la région.

L'énergie vendue a évolué de 31,7 GWh en 2021 à 33,6 GWh en 2022. Quant à la puissance souscrite, elle est passée de 40,7 GWh en 2020 à 51,3 GWh en 2021 soit une hausse de 26%.

Tableau 08.0 30: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région de l'Est

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	199	202	455	404	307	309	323
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	256	257	309	319	340	349	379
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	30	30	30	31	31	33	31
Taux de couverture (en %)	22,6	23,3	16,5	23,0	23,6	24,0	24,2
Nombre de nouvelles localités électrifiées	0	3	4	1	6		
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	14 763	15 496	16 459	17 972	20 278	22 178	24 404
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	57	57	59	70	72	76	76
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	14 820	15 553	16 518	17 686	20 350	22 254	24 480
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	2 181	4 176	4 894	4 726	6 376	8 044	18 521
Nombre total d'abonnés	17 001	19 729	21 244	22 936	26 726	30 298	33 310

Source : MEMC, annuaire statistique 2022

VIII. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

L'ensemble des chefs-lieux des départements de la région sont couverts par au moins un des opérateurs téléphoniques que sont : MOOV AFRICA BF, TELECEL FASO SA et Orange BF SA.

Selon le RGPH 2019, 78,9% des ménages disposent au moins un téléphone cellulaire fonctionnel, 3,1% possèdent un téléphone fixe et 2,2% possèdent un ordinateur. La proportion des ménages ayant accès à l'internet dans la région de l'Est est de 6,5%.

En 2020, la région de l'Est dispose de 8 agences postales avec un taux de couverture régionale de 22,6%. Elle est répartie comme suit 13,6% de taux de couverture en milieu rural contre 100% de couverture en milieu urbain.

En ce qui concerne l'existence de radios locales, la région de l'Est en compte quinze (15). L'ensemble de ces radios locales permettent de couvrir des localités situées à un rayon moyen 50 km.

IV. GOUVERNANCE LOCALE

Dans la région de l'Est, en 2022 l'ensemble des communes ont tenues deux sessions ordinaires, exceptée la commune FOUTOURI qui a organisé trois sessions ordinaires. Cependant, plus de 50% des communes n'ont pas tenu de sessions extraordinaires. La situation des sessions tenues par les collectivités territoriales se présente comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 08.0 31: Situation des sessions tenues par les collectivités territoriales

Collectivités Territoriales	Session ordinaire	Session extraordinaire	Total	Nombre de journées de redevabilité tenues
BARTIEBOUGOU	2	0	2	0
BILANGA	2	0	2	0
BOGANDE	2	0	2	0
BOTOU	2	1	3	0
COALLA	2	0	2	0
Conseil Régional	2	0	2	0
DIABO	2	1	3	1
DIAPAGA	2	0	2	0
DIAPANGO	2	0	2	1
FADA N'GOURMA	2	1	3	1
FOUTOURI	3	0	3	0
GAYERI	2	0	2	0
KANTCHARI	2	0	2	0
KOMPIENGA	2	1	3	0
LIPTOUGOU	2	0	2	0
LOGOBOU	2	0	2	0
MADJOARI	2	0	2	0

Collectivités Territoriales	Session ordinaire	Session extraordinaire	Total	Nombre de journées de redevabilité tenues
MANI	2	0	2	0
MATIACOALI	2	0	2	0
NAMOUNOU	2	1	3	0
PAMA	2	0	2	0
PARTIAGA	2	1	3	0
PIELA	2	0	2	0
TAMBAGA	2	1	3	0
TANSARGA	2	1	3	0
THION	2	0	2	0
TIBGA	2	1	3	1
YAMBA	2	0	2	0

Source : DGESS MATDS 2022

9.1. Caractéristiques des projets et programmes de développement intervenant dans la région

De nombreux projets et programmes de développement interviennent dans la région de l'Est. Beaucoup d'entre eux interviennent dans les mêmes secteurs et se complètent harmonieusement. Ils interviennent dans les domaines de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'élevage, de l'environnement, de la santé, de l'éducation, de l'action sociale, de la formation, des infrastructures et du désenclavement ainsi que dans le secteur de soutien à la production, etc.

Dix-sept projets et programmes interviennent dans la région de l'Est dont onze de catégorie 1 et six de catégorie 2.

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques des projets et programmes de développement intervenant dans la région.

Tableau 08.0 32: Projets et programmes de développement intervenant dans la région

Catégorie 1	Sigle	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Sigle	Domaine d'intervention
Projet de renforcement de la route communautaire CU2a (RN04) :	PRRCU2a	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	Programme mise en œuvre des droits de l'enfant au Burkina Faso	GIZ-PRO-Enfant	Travail, emploi et protection sociale
Programme Projet d'Adduction en Eau Potable dans la Région de l'Est	PAEP-EST	Environnement, eau et assainissement	Projet d'amélioration et de sécurisation de la production agricole	SECURAGRI	Production agro-sylvo-pastorale

Catégorie 1	Sigle	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Sigle	Domaine d'intervention
Projet de Pisciculture pour l'Emploi et la Sécurité Alimentaire	PESA	Production agro-sylvo-pastorale; Transformations industrielles et artisanales; Commerce et services marchands; Travail, emploi et protection sociale	Programme de Valorisation du Potentiel Agro-Pastoral dans l'Est du Burkina Faso (phase III)	VALPAPE-TIN SUAGI	Production agro-sylvo-pastorale
Programme d'appui au développement des économies locales	PADEL	Production agro-sylvo-pastorale; Transformations industrielles et artisanales; Infrastructures de transport, de communication et d'habitat; Gouvernance économique; Education et formation; Commerce et services marchands; Environnement, eau et assainissement; Travail, emploi et protection sociale	Projet de développement durable des exploitations pastorales du Sahel	PDPS	Production agro-sylvo-pastorale
Projet d'urgence de développement territorial et de résilience	PUDTR	Production agro-sylvo-pastorale ; Infrastructures de transport, de communication et d'habitat ; Gouvernance économique ; Gouvernance administrative et locale ; Santé ; Education et formation ; Commerce et services marchands ; Environnement, eau et assainissement ;Travail I, emploi et protection sociale	Programme développement de l'agriculture	PDA	Production agro-sylvo-pastorale
Projet d'Amélioration de l'accès des enfants et spécialement des filles et leurs communautés aux services d'Eau Potable,	PAEPHA	Environnement, eau et assainissement	Prévention et gestion des conflits dans la région de l'Est	PREGEC	Production agro-sylvo-pastorale

Catégorie 1	Sigle	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Sigle	Domaine d'intervention
d'Hygiène et d'Assainissement adéquats dans 5 communes de la région de l'Est de Plan International Burkina Faso					
Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du NIGER	PIDACC/BN	Environnement, eau et assainissement			
Partenariat pour la résilience aux urgences grâce à la transformation des Droits à la Santé Sexuelle et Reproductive (SDSR)	(PRET-SRHR) ES257	Santé			
Programme de renforcement de la résilience des communautés et des systèmes au Sahel	SARES	Production agro-sylvo-pastorale; santé; Travail, emploi et protection sociale; Environnement, eau et assainissement; Education et formation			
Réponse d'Urgence Intégrée Santé - VBG en faveur des populations affectées par la crise et à risques des violences basées sur le genre dans la Région de l'Est au Burkina Faso : RUI-VBG/SSR)	(RUI-VBG/SSR) GXD03	Santé; Travail, emploi et protection sociale			
Mécanismes participatifs de responsabilisation pour les enfants et action humanitaire accessible pour les adolescentes souffrant de déficiences intellectuelles	Projet GD092	Travail, emploi et protection sociale; Education et formation			

Source : DREP-Est 2024

9.2. Situation des ONG et associations intervenant dans la région

En ce qui concerne les ONG et associations de développement, on en dénombre cent cinquante-quatre (154) dans la région de l'Est en 2023. Elles interviennent dans divers domaines dont la santé, l'éducation, l'agriculture, l'élevage, l'environnement, l'industrie, la culture et le sport, l'assainissement, l'apiculture, l'énergie, la police de proximité ainsi que la formation professionnelle. Le tableau ci-dessous présente le nombre des ONG et associations par domaine d'intervention en 2023 dans la région de l'Est.

Tableau 08.0 33: nombre des ONG et associations par domaine d'intervention en 2023

Domaine	agriculture	Elevage	Environnement	Industrie	Social	Education	culture et sport	Economie	Assainissement	apiculture	Entrepreneuriat	Santé	Energie	Police de proximité	Formation professionnelle
Nombre	14	14	14	0	20	22	0	11	18	0	0	33	0	0	8

Source : DREP Est à partir de la base du mapping des ONG réalisé en 2021

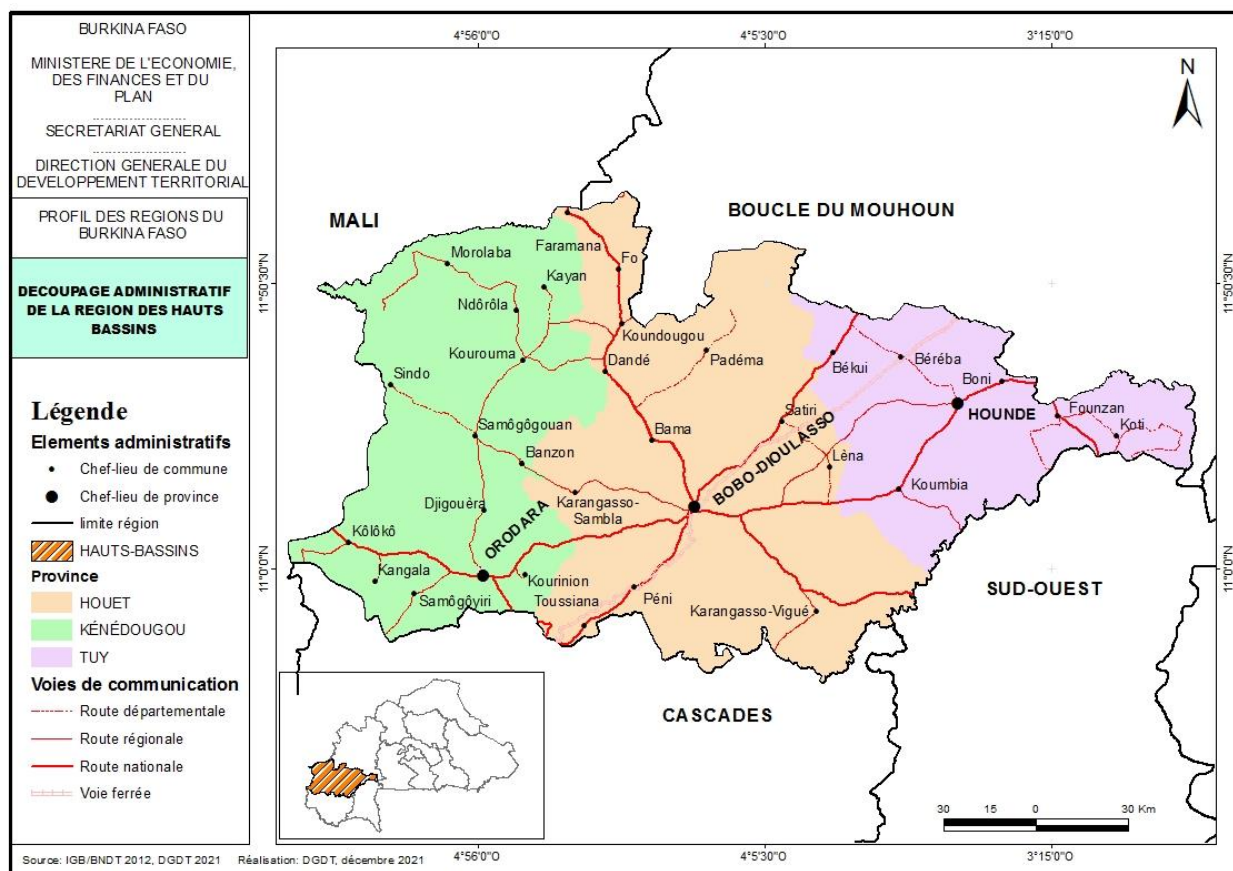
PROFIL SOCIOECONOMIQUE DE LA REGION DES HAUTS-BASSINS

I. Le cadre administratif

1.1. Localisation

La région des Hauts-Bassins est située à l'Ouest du Burkina Faso, entre 11°27 de latitude nord et 4°21 de longitude ouest. Elle est limitée au nord par la région de la Boucle du Mouhoun, au Sud par la région des Cascades, à l'est par la région du Sud-Ouest et à l'ouest par la République du Mali. Elle est composée de trois (03) provinces (Houet, Kénédougou et Tuy) et trente-trois (33) communes dont trois (3) communes urbaines et une commune à statut particulier qui est le Chef-lieu de la région (Bobo-Dioulasso). La région a une superficie de 26 606 km² soit 9,75% du territoire national. Elle compte quatre cent soixante-dix-neuf (479) villages (RGPH 2019). La province du Houet occupe 47,80% de la superficie totale de la région, le Kénédougou 31% et le Tuy 21,20%.

Carte 09.01 : Carte administrative de la région des Hauts-Bassins



Le tableau suivant présente le cadre administratif de la région.

Tableau 09.0 1: Présentation du cadre administratif

LOCALITES	Type de commune		SUPERFICIE (Km ²)		Nombre de villages
	Urbaine	Rurale	Valeur absolue	% Région	
Bobo-Dioulasso	X		1 300	4,9	36
Bama		X	1 805	6,8	21
Dandé		X	292	1,1	5
Faramana		X	222	0,8	8
Fo		X	483	1,8	13

Profil de la région des Hauts-Bassins

LOCALITES	Type de commune		SUPERFICIE (Km²)		Nombre de villages
	Urbaine	Rurale	Valeur absolue	% Région	
Karangasso-Sambla		X	895	3,4	16
Karangasso-Vigué		X	2 040	7,7	25
Koundougou		X	1 200	4,5	6
Lena		X	484	1,8	14
Padema		X	1 010	3,8	12
Péni		X	1 200	4,5	24
Satiri		X	1 224	4,6	16
Toussiana		X	560	2,1	14
Houet			12 715	47,8	210
Orodara	X		409	1,5	6
Banzon		X	252	0,9	6
Djigouèra		X	400	1,5	12
Kangala		X	399	1,5	11
Kayan		X	622	2,3	17
Koloko		X	837	3,1	20
Kourinion		X	533	2,0	12
Kourouma		X	875	3,3	15
Morolaba		X	902	3,4	14
N'Dorola		X	792	3,0	23
Samogohiri		X	483	1,8	6
Samorogouan		X	1 151	4,3	16
Sindo		X	604	2,3	12
KénéDougou			8 259	31,0	170
Houndé	X		1 196	4,5	16
Békuy		X	594	2,2	4
Béréba		X	569	2,1	29
Boni		X	416	1,6	10
Founzan		X	874	3,3	15
Koti		X	629	2,4	11
Koumbia		X	1 354	5,1	14
Tuy			5 632	21,2	99
REGION			26 606	100,0	479

Source : MATD 2016

II. Le cadre géographique

Le cadre géographique de la région des Hauts-Bassins présente l'environnement naturel de son territoire (situation des pluies, cours d'eau, végétation, flore, faune et sols).

2.1. Relief

La région des Hauts-Bassins est caractérisée par deux (02) principales unités topographiques : les plateaux et les plaines auxquels s'ajoutent quelques buttes et collines ainsi que des vallées. Les plateaux occupent la majeure partie du relief de la région et sont présents dans l'ensemble des trois (03) provinces.

KénéDougou : succession de plateaux en forme d'escaliers (altitude moyenne de 450 m) ; vastes plaines s'étendant surtout dans le Nord de la province et dont le contact avec les plateaux se fait à travers des glacis à pentes douces.

Houet : contact franc entre les plateaux et les plaines marqué par une falaise abrupte et rectiligne (la falaise de Banfora).

Tuy : plaines de 320 m d'altitude sont présentes dans presque tous les départements de la province. Il convient d'ajouter quelques vallées et les buttes et collines du Nord-Est du KénéDougou et surtout de Kari et de Boni dans la province du Tuy.

2.2. Climat

La région des Hauts-Bassins est caractérisée par un climat tropical de type nord-soudanien (une partie de la province du Tuy) et sud-soudanien marqué par deux (02) grandes saisons : une saison humide qui dure 6 à 7 mois (Mai à Octobre/Novembre) et une saison sèche qui s'étend sur 5 à 6 mois (Novembre/Décembre à Avril). Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 25°C et 30°C avec une amplitude thermique relativement faible de 5°C. La région des Hauts-Bassins est bien arrosée car elle bénéficie d'une pluviométrie moyenne annuelle variant entre 800 et 1200 mm.

2.3. La pluviométrie

L'évolution de la pluviométrie au cours des trois (03) dernières années, de 2021 à 2023 se présente comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 09.0 2: Hauteur et nombre de jours de pluie

Postes pluviométriques	Années					
	2021		2022		2023	
	H (mm)	Nj	H (mm)	Nj	H (mm)	Nj
Bama	1082	61	1082	57	927	63
Bobo-aéroport	1194	86	1251	98	1053	85
Farakoba	1258	67	1321	62	1098	62
Karangasso-Sambla	943	50	1135	49	881	44
Karangasso-Vigué	968	44	1190	54	1431	60
Satiri	759	42	983	44	906	46
Padéma	986	57	1264	51	1361	60
Koundougou	982	60	915	51	999	45
Dandé	913	57	1315	53	965	51

Postes pluviométriques	Années					
	2021		2022		2023	
	H (mm)	Nj	H (mm)	Nj	H (mm)	Nj
Fo	842	48	1127	51	932	38
Toussiana	1122	52	1174	58	1295	59
Léna	927	54	1057	55	923	38
Faramana	746	57	921	51	947	47
Péni	1226	53	1151	45	975	46
Koloko	922	60	1291	74	1057	64
N'Dorola	778	47	1183	68	904	51
Orodara	888	74	1356	82	1041	62
Samorogouan	908	59	nd	nd	nd	nd
Béréba	859	55	940	58	897	49
Békuy	833	40	864	40	nd	nd
Koti	510	35	1118	52	936	51
Founzan	829	52	1193	46	1099	57
Houndé	810	52	1256	53	895	53
Koumbia	978	61	1331	50	801	50
Boni	736	62	1055	66	785	68
Hauts-Bassins (moyenne)	920	55	1145	57	1005	54

Source : DRARAH/HAUTS-BASSINS 2023

N.B : H= hauteur des pluies

Nj= nombre de jours de pluies

nd : non disponible pour pluviomètre défaillant

Les données relatives au nombre de jours et hauteurs de pluies ne concernent pas toutes les communes de la région. Les données fournies par la Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (DRAAH) sont collectées dans vingt-six (26) postes pluviométriques repartis dans les trois (03) provinces de la région.

En 2023, la région a été arrosée à hauteur d'environ 1 005 mm de pluie répartie sur une période moyenne de 54 jours. L'année 2022 a été la plus arrosée avec 1 145 mm de pluie.

En 2023, Toussiana est la commune la plus arrosée avec 1 295 mn de pluie et la moins arrosée est la commune de Boni avec 785 mm de pluie.

2.3. Ressources en sols

La région des Hauts-Bassins dispose de plusieurs types de sol. Sept (07) principaux types de sols sont rencontrés à savoir :

- les sols sesquioxydes et matière organique ;
- les sols peu évolués ;
- les sols fersiallitiques ;
- les sols hydromorphes ;
- les sols à mull ;
- les sols minéraux bruts ;
- les vertisols

Tableau 09.0 3: Les principaux types de sols de la région

Entité territoriale	Types de sols	Superficie
Hauts-Bassins	Sols Sesquioxydes et matière organique	1 548 272
	Sols peu évolués	492 853
	Sols Fersiallitiques	192 296
	Sols hydromorphes	162 901
	Sols à Mull	84 432
	Sols minéraux bruts	34 759
	Vertisols	10 961
	Total	2 526 474

Source : PRD/HBS 2017

2.4. Hydrographie et hydrologie

La particularité de la topographie et du climat fait de la région des Hauts-Bassins un véritable château d'eau. Les cours d'eau de la région se composent comme suit :

- le Mouhoun avec trois (03) stations de mesure à Samendeni, Guéna et Banzon. Il est d'environ 1000 km au Burkina avec un régime permanent ;
- le Kou dont la station de mesure est à Badara. Il est d'environ 80km avec un régime temporaire.

Tableau 09.0 4: Hydrographie et hydrologie

Cours d'eau	Station de mesure	Débits maxi (m³/s)	Débits mini (m³/s)	Longueur	Régime
Mouhoun	Mouhoun à Samendeni	185	0,01	Environ 1000 km au Burkina	Permanent
Mouhoun	Mouhoun à Guéna	29,95	0,2		
Mouhoun	Mouhoun à Banzon	53,98	5,26		
Kou	Kou à Badara	24,6	0,01	Environ 80km	Temporaire

Source : DEIE- MEEA, septembre 2021

2.5. Végétation, faune et flore

La végétation d'ensemble de la région est essentiellement une végétation de savane comportant tous les sous-types, depuis la savane boisée jusqu'à la savane herbeuse. On y rencontre les formations végétales suivantes :

- la savane boisée : au Sud de la région. La strate se situe entre 10 et 15 m de haut. On y rencontre plusieurs essences telles que *Parkia Biglobosa*, *pleleopsis suberosa*, *butyrospermum parkii*, *terminalio avicinioides* ;
- la savane arborée : dans les parties centrale, Nord et Nord-Ouest de la région et renferme presque les mêmes espèces que la savane boisée, sauf que la strate varie entre 5 et 12 m de haut ;
- la forêt claire : dans la partie Sud de la région et la strate se situe entre 10 et 15 m . Elle renferme des essences telles que *Afzelia Africain*, *Danielia Oliveri*, *Chlorofolia exelsa*, *Kaya Sénégalensis*, *Accacia seyal* ;
- la forêt galerie : elle s'étend le long des principaux cours d'eau qui parcourent la région. Elle a une strate de 15 à 20 m de haut. Les espèces rencontrées sont : *Antiaris Africain*, *Berlinia grandifolia* ;
- le tapis graminien : il est dense et sa taille varie entre 10 cm et 3 m de haut. Les espèces présentes dans la région sont très variées, mais on peut citer entre autres, *Andropogon gyanus*, *Andropogon Shirensis*, *Pseudipicus pedicellatum*.

La flore est constituée de quatre (04) éléments que sont Dicotylédones, Monocotylédones, Ptéridophytes Bryophytes.

La région des Hauts-Bassins regorge d'une faune diversifiée. On y rencontre 47 espèces de mammifères, 34 espèces de reptiles et 87 espèces d'oiseaux.

Tableau 09.0 5: Répartition de la faune régionale en 2023

Classe	Espèces	Observations (différents types d'espèces)
Mammifères	47	Hérisson à ventre blanc ; Musaraigne musquée, Chauve-Souris Jaune paille, Roussette d'aegypte, Roussette à longs poils, Pyllorhine d'Afrique, Héliosciure de Gambie, Rat palmiste, Ecureuil géant de stanger, Souris domestique, Rat noir, Rat rayé, Rat grimpeur de thomas, Petit rat terrestre, Rat commun, Rat du Nil, Gerbille d'émin., Rat de Gambie, Aulacode commun, Porc – épic, Caracal, Chat sauvage, Serval, Chacal commun, Chacal à flancs rayés, Hyène tachetée, Mangouste ichneumon, Mangouste des marais, Genette commune, Genette tigrine, Civette, Ratel, Oryctérope, Eléphant, Daman de rocher, Hippopotame, Phacochère, Guib harnaché, Hippotrague ou Cobra ou antilope cheval, Bubale, Céphalophe à flancs roux, Céphalophe de grimm, Ourébi, Buffle, Galago du Sénégal, Singe vert (vervet), Singe rouge (patas), Babouin ou cynocéphale.
Reptiles	34	Crocodile du Nil ou suchus, le Gavial, crocodile à museau long, divers typhlops, divers Afrotyphlops, divers leptotyphlops, python sebae, Python regius, <i>Bitis arietans</i> , les 3 petites vipères (<i>Echis ocellatus</i> , <i>Echis leucogaster</i> , <i>Causus maculatus</i>), <i>Boadedon fuliginosus</i> , <i>Dasypeltis fasciata</i> , <i>Philothamnus irregularis</i> , <i>Cotaphopeltis hotamboiea</i> , <i>Psammophis sibilans</i> , <i>Psammophis elegans</i> , <i>Psammophis (Dromophis)</i>

		<i>praeornatus</i> , <i>Ramphiophis oxyrynchus</i> , <i>Telescopus variegatus</i> , <i>Telescopus tripolinatus</i> , <i>Dispholidus typus</i> , <i>Naja Katiensis</i> , <i>Naja haje</i> , <i>Naja melanoleuca</i> , <i>Naja nigricollis</i> . margouillat, Caméléon, divers Gecko, varan du nil, varan de savane, divers tarentola, tortue géante terrestre, tortue kinisux, tortue <i>Trionyx</i> , Tortue <i>Pelomedusa</i> , tortue <i>Cyclanorbis</i> , tortue <i>Pelusios</i> , tortue
Oiseaux	87	Héron garde bœuf, Héron strié, Héron goliath, Ombrette du Sénégal, Râle à bec jaune, Jacana à poitrine dorée, Chevalier guignette, Marin-pêcheur huppé, Martin chasseur du Sénégal, Martin-chasseur à tête grise, Martin-pêcheur géant, Milan noir, Epervier shikra, Busantour des sauterelles, Circaètes brun, Aigle fascié, geFaucon ardoisé, Francolin à double éperon, Poule de roche, Ganga quadribande, Colombar waalia, Tourterelle d'abyssinie, Tourterelle vineuse, Tourterelle maillée, Tourterelle du cap, Tourterelle à collier, Tourterelle pleureuse, Pigeon roussard, Perroquet yoyou, Perruche à collier, Touraco gris, Touraco violet, Coucou de levaillant, Coucou jacobin, Coucou africain, Coucal du Sénégal, Chevêchette perlée, martinet des maisons, martinet des palmiers, Rollier variée, Rolle violet, Rollier d'abyssinie, Irrisor moqueur, Brisor noir Calao à bec rouge, Calao à bec noir, Barbion à front jaune, Barbican de viellot, Barbican à poitrine rouge, Grand indicateur, Pic goertan, Echenilleux à épauettes rouges, Bulbul des jardins, Grive grisâtre, Prinia moderne, Erémomèle à dos vert, Camaroptère à tête grise, Gobe mouche drongo, Tchitrec d'Afrique, Pirit du Sénégal, cratérope brun, Mésange à épauettes, Soui-manga à longue queue, Zostéros jaune, Corvinelle à bec jaune, Gladiateur de blanchot, Tchagra à tête noire, Cubia de Gambie, Gonolek de barbarie, Lorient doré Drongo brillant, Corbeau pie, Moineau gris, Alecto à bec blanc, Tisserin gendarme, Tisserin à tête rousse, Travailleur à becrouge, Euplecte francissain, Euplecte monseigneur, Amarante du Sénégal, Astrid à joues oranges, Cordon bleu à joues oranges, Capucin nonnette, Combassou du Sénégal, Veuve domonicaïne, Serin du Mozambique, choucador à longue queue.

Source : DREEA-HBS-2023

- La situation des aires de protection de la faune dans la région

La région des Hauts-Bassins abrite de nombreuses aires de protection de la faune dont certaines ont l'objet d'immatriculations notamment dans la province du Houet. Le tableau ci-dessous présente la situation des aires de protection de la faune dans la région en 2023.

Tableau 09.0 6: situation des aires de protection de la faune dans la région en 2023

Province	Aire de faune	Référence de l'acte de classement	Superficie (ha)	Date de création	Observations
Houet	FC de Téré	8314 SE F du 23 nov 1951	11 379,49	23/11/1951	Immatriculée en 2023
	FC de Dindéresso	422 SE/ du 27 février 1936 3006/SE/E du 26 août 1941	8 606,10	26 /08/1941	Immatriculée en 2022

Province	Aire de faune	Référence de l'acte de classement	Superficie (ha)	Date de création	Observations
	DC du Kou	190 GF du 13 janvier 1951	121,3086	13/01/1951	Immatriculée en 2021
	FC de Kuinima	421 SE du 27 février 1936	2 136,03	27/02/1936	Immatriculée en 2022
	FC de Péni	3389/SE F du 24 sept 1942	1131, 6847	24/09/1942	Immatriculée en 2022
	FC de Kua	891 SE du 27 avril 1936	374,9152	27/04/1936	Immatriculée en 2022
	FC de la Mare aux Hippopotames, Réserve de la Biosphère	836/ SE du 26 mars 1937	19 200	26/03/1937	Non immatriculée
	FC de Dan	5765/SE du 03 aout 1953	4 300	03/08/1953	Non immatriculée
TUY	FC de Bahun	836 / SE du 26 mars 1937	1 600	26/03/1937	Non immatriculée
	FC de Bambou	386 /SE du 26 mars 1937	1 800	26/03/1937	Non immatriculée
	FC de Bansié	386 /SE du 26 mars 1937	300	26/03/1937	Non immatriculée
	FC de Kapo	386 /SE du 26 mars 1937	9 900	26 mars 1937	Non immatriculée
	FC de Dibon	4637/SE/F du 24 juin 1954	24 000	24/06/1954	Non immatriculée
	FC de La Mou	3406/SE du 20 octobre 1938	34 000	20/10/1938	Non immatriculée
	Maro	116/SE du 28 janvier 1940	50 000	28/01/1940	Non immatriculée
	Tuy	115/SE du 17 janvier 1940	50 000	17/01/1940	Non immatriculée

Source : DREEA, 2023

2.6. Les ressources halieutiques

Il n'existe pas beaucoup de données sur les ressources halieutiques de la région. Les espèces de poissons les plus couramment rencontrées sont le tilapia, le clarias, le gymnarcus, l'hétérosis niloticus, le synodontis, le lates niloticus.

2.7. Géologie et ressources minières

La région ne dispose pas de grands sites de gisement miniers. Un seul site est exploité industriellement en occurrence la mine d'or « Houndé GOLD SA ». Les autres gisements sont exploités artisanalement dans le Tuy. Néanmoins des indices miniers ont été observés dans le Houet et dans le Tuy. Il s'agit

essentiellement de l'or, le manganèse, le zinc, la bauxite, le calcaire et dolomie, le sable siliceux, le kaolin et l'argile réfractaire.

III. LES ASPECTS DEMOGRAPHIQUES

3.1. Historique et peuplement

L'histoire de peuplement de la région n'est pas très précise. Toutefois, il semblerait que les plus anciens installés étaient les Bobo-fing. Les Bobo-dioula seraient venus bien après de Djenné (actuel Mali) vers le XV^e siècle. L'histoire de la région montre assez bien que le pays Bobo, formé de petits groupes ethniques, fut le théâtre de querelles politiques importantes.

En effet, au XVIII^e siècle, les souverains Dioula de Kong ont tour à tour dominé l'Ouest du Burkina Faso. Famara Wattara, fils de Sékou Wattara, s'installe à Bobo-Dioulasso et fonde l'empire Guiriko à mi-chemin entre Kong et Djenné. Bobo-Dioulasso, capitale du nouvel empire fut un important marché sur cette route méridienne reliant les deux (02) villes. La conquête fit de Bobo-Dioulasso un relais commercial et un centre politique et progressivement un foyer culturel dioula.

3.2. Caractérisation de la population

Selon le RGPH 2019, la population de la région des Hauts-Bassins est de 2 239 840 habitants, soit 10,9 % de la population totale tandis qu'au recensement général de la population de 2006, la population était de 1 469 604 habitants. La province du Houet enregistre le plus grand nombre d'habitant avec 1 510 638, suivie de la province du Kénédougou avec 399 949 habitants et de la province du Tuy avec 329 253.

La densité de la région en 2019 est de 88 hbt/km². Le Houet enregistre la plus forte densité avec 130,8 hbt/km².

Le taux de croissance moyen annuel de la population de la région est de 3,29% entre 2006 et 2019.

Tableau 09.0 7: Evolution de la population et densité de 2006 à 2019

Entité territoriale	Superficie (km ²)	Densité 2006	Densité 2019	Pop en 2006	Pop en 2019	Taux d'accroissement annuel moyen
Bobo Dioulasso	1 300	426,19	609,9	554 042	984 603	
Bama	1 805	38,64	66,0	69 738	85 834	
Dandé	292	72,95	12,2	21 301	22 054	
Faramana	222	74,95	81,1	16 639	17 997	
Fo	483	42,45	46,5	20 501	22 471	
K. Sambla	895	28,27	33,4	25 306	29 898	
K. Vigué	2 040	37,00	58,0	75 481	118 402	
Koundougou	1 200	14,31	17,7	17 175	21 226	
Lena	484	37,68	52,5	18 238	25 393	
Padéma	1 010	49,58	61,2	50 079	61 859	

Entité territoriale	Superficie (km²)	Densité 2006	Densité 2019	Pop en 2006	Pop en 2019	Taux d'accroissement annuel moyen
Péni	1 200	28,38	42,7	34 057	51 212	
Satiri	1 224	29,37	39,3	35 949	48 111	
Toussiana	560	30,26	38,5	16 945	21 578	
Houet	12 715	75,14	130,8	955 451	1 510 638	
Orodara	409	77,34	109,2	31 632	44 679	
Banzon	252	59,07	79,6	14 885	20 054	
Djigouèra	400	42,53	56,9	17 012	22 766	
Kangala	399	57,74	82,9	23 037	33 064	
Kayan	622	32,57	47,3	20 258	29 425	
Koloko	837	23,72	34,2	19 854	28 626	
Kourinion	533	27,28	33,6	14 540	17 885	
Kourouma	875	40,14	58,6	35 122	51 244	
Morolaba	902	22,36	33,3	20 173	30 051	
N'Dorola	792	38,05	50,7	30 138	40 134	
Samogohiri	483	13,89	21,1	6 707	10 189	
Samorogouan	1 151	30,42	39,5	35 015	45 428	
Sindo	604	28,68	43,7	17 322	26 404	
KénéDougou	8 259	34,59	47,6	285 695	399 949	
Houndé	1 196	64,38	111,5	76 998	133 403	
Bekuy	594	28,04	32,4	16 654	19 216	
Béréba	569	44,32	54,9	25 219	31 264	
Boni	416	39,37	58,8	16 377	24 447	
Founzan	874	37,10	50,0	32 424	43 725	
Koti	629	39,00	49,6	24 534	31 179	
Koumbia	1 354	26,77	34,0	36 252	46 019	
Tuy	5 632	40,56	58,6	228 458	329 253	
Région	26 606	55,24	88,0	1 469 604	2 239 840	3,29
Burkina Faso	272 967	51,35	75,1	14 017 262	20 505 155	2,94

Source : INSD, RGPH 2006 et 2019

La répartition de la population selon sexe montre que les femmes (1 145 740) sont plus nombreuses que les hommes (1 094 100) dans la région. Elles représentent 51,15% de la population totale de la région. Cette situation est identique dans toutes les provinces de la région. La province de Houet compte le plus grand nombre d'habitants (1 510 638), suivie de la province de Kénédougou (399 949) et de Tuy (329 253).

La région totalise 428 275 ménages dont le plus grand nombre se trouve dans le Houet (310 022) suivie du Kénédougou (73 338) et du Tuy (64 915).

Tableau 09.0 8: Répartition de la population par sexe et nombre de ménages en 2023

Entités territoriales	Ménage	Population				
		Masculin		Féminin		Total
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Bobo-Dioulasso	215 084	480 388	48,79	504 215	51,21	984 603
Bama	16 524	42 669	49,71	43 165	50,29	85 834
Dandé	4 028	10 745	48,72	11 309	51,28	22 054
Faramana	2 871	8 879	49,34	9 118	50,66	17 997
Fo	3 832	10 477	46,62	11 994	53,38	22 471
Karangasso-Sambla	5 543	15 103	50,52	14 795	49,48	29 898
Karangasso-Vigué	20 913	58 501	49,41	59 901	50,59	118 402
Koundougou	3 888	10 226	48,18	11 000	51,82	21 226
Lena	4 975	12 483	49,16	12 910	50,84	25 393
Padéma	10 243	30 028	48,54	31 831	51,46	61 859
Péni	9 034	25 687	50,16	25 525	49,84	51 212
Satiri	9 151	23 281	48,39	24 830	51,61	48 111
Toussiana	3 936	10 301	47,74	11 277	52,26	21 578
Houet	310 022	738 768	48,90	771 870	51,10	1 510 638
Orodara	9 641	21 852	48,91	22 827	51,09	44 679
Banzon	3 710	9 848	49,11	10 206	50,89	20 054
Djigouèra	3 870	11 148	48,97	11 618	51,03	22 766
Kangala	5 425	15 492	46,85	17 572	53,15	33 064
Kayan	5 492	14 271	48,50	15 154	51,50	29 425
Koloko	5 236	13 785	48,16	14 841	51,84	28 626
Kourinion	3 056	8 695	48,62	9 190	51,38	17 885
Kourouma	9 047	24 733	48,27	26 511	51,73	51 244
Morolaba	5 406	14 383	47,86	15 668	52,14	30 051

Entités territoriales	Ménage	Population				
		Masculin		Féminin		Total
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif
N'Dorola	8 020	19 257	47,98	20 877	52,02	40 134
Samogohiri	1 753	4 871	47,81	5 318	52,19	10 189
Samorogouan	7 991	22 318	49,13	23 110	50,87	45 428
Sindo	4 691	12 633	47,85	13 771	52,15	26 404
Kénédougou	73 338	193 286	48,33	206 663	51,67	399 949
Houndé	26 089	65 476	49,08	67 927	50,92	133 403
Békuy	3 692	10 137	52,75	9 079	47,25	19 216
Béréba	5 851	15 250	48,78	16 014	51,22	31 264
Boni	5 869	11 932	48,81	12 515	51,19	24 447
Founzan	8 506	21 552	49,29	22 173	50,71	43 725
Koti	6 331	15 342	49,21	15 837	50,79	31 179
Koumbia	8 577	22 357	48,58	23 662	51,42	46 019
Tuy	64 915	162 046	49,22	167 207	50,78	329 253
Hauts-Bassins	448 275	1 094 100	48,85	1 145 740	51,15	2 239 840
Burkina Faso	3 908 847	9 900 847	48,28	10 604 308	51,72	20 505 155

Source : INSD, RGPH 2019

La tranche d'âge de 25-59 enregistre le plus grand nombre de population (764 788) suivie de 7-12 et de 13-19 avec respectivement (409 089) et 375 232. Pour chaque tranche d'âge pour les trois provinces de la Région nous remarquons que le Houet occupe 68%, le Kénédougou 18% et le Tuy 15%.

Tableau 09.0 9: Répartition de la population par groupe d'âge en 2023

ENTITE GEOGRAPHIQUE	0-2 ans		3-6 ans		7-12 ans		13-19 ans		20-24 ans		25-59 ans		60 ans ou +		Total	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
HOUET	160 557	68	210 726	68	276 387	68	253 516	68	152 919	68	516 704	68	66 490	68	1 637 299	68
KENEDOUGOU	42 267	18	55 475	18	72 761	18	66 736	18	40 256	18	136 023	18	17 505	18	431 023	18
TUY	34 819	15	45 701	15	59 941	15	54 980	15	33 164	15	112 061	15	14 424	15	355 090	15
HAUTS- BASSINS	237 643	100	311 902	100	409 089	100	375 232	100	226 339	100	764 788	100	98 419	100	2 423 412	100

Source : INSD, RGPH, 2019 : Projections démographiques 2020-2035

3.3. Etat civil

En 2022, le nombre de naissance dans la région se chiffre à 88 727. Les naissances du Houet représentent près de 75% des naissances de la région (74,40%). Les décès enregistrés dans la région se chiffraient à 3226 dont le plus grand nombre est enregistré dans le Houet (2907) ; ce qui représente 90,11% de décès de la région.

En 2022, les statistiques en matière de mariage de la région sont de 2037. Le Houet totalise le plus grand nombre avec 1 682, soit plus 80% et le Kénédougou le plus faible nombre avec 168, soit moins de 9%.

Tableau 09.0 10: Evolution des naissances et décès enregistrés de 2021 à 2023

ENTITES TERRITORIALES	NAISSANCES ENREGISTREES			DECES ENREGISTRE		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Bobo-Dioulasso	48 430	45 623		2 141	2 615	
Bama	5 757	4 496		59	84	
Dandé	1 732	1 275		21	16	
Faramana	3 845	767		11	7	
Fo	1 090	845		6	9	
Karangasso-Sambla	1 352	1 461		16	19	
Karangasso-Vigué	4 657	3 834		37	23	
Koundougou	1 339	1 080		21	4	
Lena	689	655		5	4	
Padema	2 558	1 826		16	6	
Péni	1 805	1 555		33	20	
Satiri	833	1 622		27	25	
Toussiana	2 109	970		42	75	
Houet	76 196	66 009		2 435	2 907	
Orodara	nd	1 608		nd	36	
Banzon	nd	534		nd	3	

ENTITES TERRITORIALES	NAISSANCES ENREGISTREES			DECES ENREGISTRE		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Djigouèra	nd	418		nd	4	
Kangala	nd	554		nd	nd	
Kayan	nd	432		nd	3	
Koloko	nd	589		nd	6	
Kourinion	nd	319		nd	1	
Kourouma	nd	1 029		nd	9	
Morolaba	nd	537		nd	nd	
N'Dorola	nd	1 129		nd	10	
Samogohiri	nd	255		nd	3	
Samorogouan	nd	842		nd	2	
Sindo	nd	756		nd	2	
KénéDougou	nd	9 002		nd	79	
Houndé	5 182	6 673		87	124	
Békuy	nd	1 206		nd	3	
Béréba	700	1 259		3	18	
Boni	nd	709		nd	12	
Founzan	nd	1 595		nd	48	
Koti	nd	1 291		nd	16	
Koumbia	935	983		14	19	
Tuy	6 817	13 716		104	240	
Hauts-Bassins	83 013	88 727		2 539	3 226	
Burkina Faso						

Source : Annuaire Statistique des Hauts-Bassins, INSD 2023

3.4. Niveaux de fécondité

En 2019, dans la région des Hauts-Bassins le taux de natalité est de 36,40 enfants pour 1000 habitants. Le Tuy possède le plus fort taux de natalité de la région qui est de 40,30 enfants pour 1000 habitants, tandis que le Houet affiche le plus faible taux de natalité 35,70 enfants pour 1000 habitants.

L'indice synthétique de fécondité (ISF) de la région est de 5 naissances par femmes qui traduit le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie reproductive. Le Tuy affiche l'ISF le plus élevé 5,6 enfants tandis que le Houet enregistre le plus faible avec 4,8 enfants.

Le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG) de la région est de 143,3 ‰. Il traduit le nombre annuel moyen de naissances vivantes dans la population des femmes en âge de procréer. Le Tuy détient le TGFG le plus élevé avec 165,2 ‰ femmes, tandis que le Houet affiche le plus faible avec 136,6 pour 1000 femmes. Les taux de l'ensemble de ces indicateurs sont inférieurs aux taux nationaux.

Tableau 09.0 11: Niveau de fécondité

Entités territoriales	2006			2019		
	TN (‰)	ISF (‰)	TGFG (‰)	TBN (‰)	ISF (‰)	TGFG (‰)
Houet	43,2	5,5	171,8	35,70	4,8	136,6
Kénédougou	49,5	6,8	217,2	35,80	5,5	151,6
Tuy	46,3	5,9	194,2	40,30	5,6	165,2
Région	44,9	5,8	183,4	36,40	5,0	143,3
BURKINA FASO	45,8	6,2	194,6	39,40	5,4	161,7

Source : INSD-RGPH 2006 et 2019

3.5. Niveaux de mortalité

En 2019, au niveau de la région des Hauts-Bassins, le TMI est de 58,5 ‰ soit 59 décès pour 1000 naissances vivantes avant l'âge d'un an. Ce taux est nettement inférieur au taux de 2006 qui était de 87,6‰. Le taux régional de TMI en 2019 est supérieur au taux national qui est de 55,9‰.

En 2006 le taux de mortalité Maternelle enregistré dans la région (0,50‰) est inférieur au taux de mortalité Maternelle nationale (0,58)

Tableau 09.0 12: Niveau de mortalité

Entités territoriales	2006		2019	
	TMI (1q0) (‰)	TMM (pour 100000)	TMI (1q0) (‰)	TMM (pour 100000)
Hauts-Bassins	87,6	0,50	58,5	
Burkina Faso	91,7	0,58	55,9	222,9

Source : INSD-RGPH 2006 et 2019

3.6. Les mouvements de la population

En 2019, dans la région des Hauts-Bassins le nombre de migrants sortant est de 279 045. Le Houet possède le plus grand nombre de migrants sortant dans la région qui est de 204 650, ce qui représente 73,40%. Par contre le Kénédougou affiche le plus faible nombre 35 812, représentant 12,83%.

En ce qui concerne les migrants entrants, le nombre était de 285 060. La province du Houet enregistre le plus grand nombre (204 888) ; ce qui représentant 71,88%. Le Kénédougou affiche le plus faible nombre (38 014) soit 13,34%.

Tableau 09.0 13: Entrants et sortants de migrants anciens d'un an et plus en 2019

Entités territoriales	Sortants		Entrants		Soldes migratoires
	Eff	%	Eff	%	
Bobo-Dioulasso	156 679	76,56	151 029	73,71	-5 650
Bama	7 876	3,85	8 505	4,15	629
Dandé	1 531	0,75	1 503	0,73	-28
Faramana	1 244	0,61	464	0,23	-780
Fo	1 314	0,64	1 226	0,60	-88
Karangasso-Sambla	2 336	1,14	2 559	1,25	223
Karangasso-Vigué	14 828	7,25	17 194	8,39	2 366
Koundougou	1 066	0,52	1 364	0,67	298
Lena	1 498	0,73	1 751	0,85	253
Padema	3 439	1,68	5 702	2,78	2 263
Péni	8 698	4,25	9 480	4,63	782
Satiri	2 424	1,18	2 522	1,23	98
Toussiana	1 717	0,84	1 589	0,78	-128
Houet	204 650	100	204 888	100	238
Orodara	6 599	11,58	7 023	11,60	261
Banzon	4 147	9,11	4 408	9,17	224
Djigouèra	3 261	6,41	3 485	6,09	20
Kangala	2295	7,46	2 315	7,59	214
Kayan	2672	6,16	2 886	5,48	-123
Koloko	2205	6,07	2 082	6,30	222
Kourinon	2174	10,21	2 396	11,13	573
Kourouma	3657	1,80	4230	1,84	55
Morolaba	643	5,12	698	4,69	-48
N'Dorola	1832	18,43	1 784	18,47	424
Samogohiri	1 251	3,49	1 289	3,39	38
Samorogouan	3 591	10,03	3 878	10,20	287
Sindo	1 485	4,15	1 540	4,05	55
KénéDougou	35 812	100	38 014	100	2 202
Houndé	21740	3,05	23314	6,09	1 390
Békuy	1176	7,78	2566	7,24	53
Béréba	3001	7,22	3054	7,03	179

Entités territoriales	Sortants		Entrants		Soldes migratoires
	Eff	%	Eff	%	
Boni	2786	7,49	2965	6,97	49
Founzan	2890	56,35	2939	55,30	1 574
Koti	2 086	5,41	2 071	4,91	-15
Koumbia	4 904	12,71	5 249	12,45	345
Tuy	38 583	100	42 158	100	3 575
Hauts-Bassins	279 045		285 060		6 015

Source : Monographie des Hauts-Bassins RGPH 2019

En 2019, dans la région des Hauts-Bassins, le nombre d'immigrés est de 158 131. Le Houet enregistre le plus grand nombre d'immigrés de la région qui est de 71,37%. Par contre la province du Tuy possède le plus faible nombre d'immigrés 11,13%.

En 2019, au niveau de la région des Hauts-Bassins, le nombre d'émigrés se chiffre à 15 307. Le Houet totalise 9023 émigrés représentant 58,95%, par contre le Tuy possède 2144 émigrés qui représente 14,01% constitue la province qui dispose moins d'émigrés dans la région.

Tableau 09.0 14: Bilan des échanges migratoires internationaux en 2019

Entité territoriale	Résidents	Immigrés		Emigrés		Soldes
		Eff	%	Eff	%	
Houet	1 510 638	112 862	71,37	9 023	58,95%	-103 839
Kénédougou	399 949	27 663	17,49	4 140	27,05%	-23 523
Tuy	329 253	17 606	11,13	2 144	14,01%	-15 462
Région	2 239 840	158 131	100	15 307	100%	-142 824

Source : Monographie des Hauts-Bassins RGPH 2019

3.7. SITUATION DES PERSONNES DEPLACÉES INTERNES

Entre 2021 et 2023, l'effectif des personnes déplacées internes (PDI) dans la région des Hauts Bassins est passée de 24 825 à 86 120. Le tableau ci-dessous donne les effectifs des personnes déplacées internes dans la région des Hauts Bassins par province et par commune. Les communes de Bobo Dioulasso, de Houndé et de Karangasso-Vigué ont accueillies les plus grands effectifs. Seule la commune de Morola ne présente aucune PDI enregistrée.

Tableau 09.0 15: Nombre de Personnes déplacées internes de 2021 à 2023

Entité territoriale	2021	2022	2023
Bama	1372	3 723	4735
Bobo	5166	17 768	32 216
Dandé	743	1 251	1 839

Profil de la région des Hauts-Bassins

Entité territoriale	2021	2022	2023
Bama	1372	3 723	4735
Faramana	69	98	129
Fo	694	693	693
Karangasso-Sambla	435	493	493
Karangasso-Vigué	4492	9 283	12 352
Koundougou	306	530	531
Lena	246	243	560
Padema	518	1 341	1 886
Péni	847	2 107	2 135
Satiri	379	772	772
Toussiana	25	181	181
Houet	15292	38 483	58 522
Orodara	160	428	490
Banzon	1510	1 635	1912
Djigouèra	203	421	430
Kangala	18	25	25
Kayan	356	439	996
Koloko	39	54	295
Kourinion	168	344	395
Kourouma	583	988	1162
Morolaba	0	0	0
N'Dorola	65	73	173
Samogohiri	9	24	30
Samorogouan	344	619	814
Sindo	36	36	126
KénéDougou	3491	5 083	6848
Houndé	4633	12578	16907
Békuy	60	230	230
Béréba	0	274	274
Boni	153	153	224
Founzan	149	373	776
Koti	123	122	122
Koumbia	924	1 442	2257

Entité territoriale	2021	2022	2023
Bama	1372	3 723	4735
Tuy	6042	15172	20790
Hauts-Bassins	24825	58738	86120

Source : DRSABRNGF-HBS, mars 2023

3.8. Répartition des grands groupes linguistiques et religieux en 2023

Au niveau de la région des Hauts-Bassins, les deux (02) langues les plus parlées sont :

- le Dioula 30,7% ;
- le Mooré 28,8%.

Dans le Houet, le Dioula est la langue la plus parlée avec 41,6%. Par contre, le Sénoufo est la langue dominante dans le Kénédougou avec 42,1% et le Mooré dans le Tuy avec 47,9 %.

Tableau 09.0 16: Répartition des grands groupes linguistiques en 2019

Entités territoriales	Langues parlées (%)					
	Bobo	Bwamu	Dioula (ou Bambara)	Mooré	Sénoufo	Autres
Houet	14,3	0,6	41,6	28,7	0,3	14,4
Kénédougou	1,3	0,2	13,4	13,5	42,1	29,4
Tuy	0,7	30,0	3,4	47,9	0,0	18,24
Région	9,9	5,00	30,7	28,8	7,9	17,7
BURKINA FASO	1,5	2,0	5,7	52,9	1,5	36,4

Source : INSD, RGPH 2019 Monographie des Hauts-Bassins

En 2019, dans la région des Hauts-Bassins, il existe une multitude de religions qui sont :

- l'animisme ;
- l'islam ;
- le catholicisme ;
- le protestantisme ;
- les autres ;
- les sans religion.

Les trois (03) religions dominantes dans la région sont la religion musulmane avec **74,6%**, suivi du catholicisme avec **13,5 %** et enfin l'animisme avec **7,1%**.

Tableau 09.0 17: Répartition des grands groupes religieux en 2019

Entité territoriales	Religions					
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autres	Sans religion
Houet	3,0	77,6	15,7	3,3	0,1	0,2
Kénédougou	10,8	78,9	6,0	2,4	0,3	1,7

Profil de la région des Hauts-Bassins

Tuy	21,4	55,7	12,0	10,2	0,2	0,5
Région	7,1	74,6	13,5	4,2	0,2	0,5
Burkina Faso	9,0	63,8	20,1	6,2	0,2	0,7

Source : INSD. RGPH 2019 ; Monographie de la région des Hauts-Bassins

3.9. Taux brut d'activités des 15 ans et plus en 2023

En 2023, dans la région des Hauts-Bassins les hommes mènent beaucoup plus d'activités que les femmes. Le taux d'activité des hommes est de 64% et celui des femmes 40%. La province du Kénédougou présente le taux d'activité le plus élevé de la région avec 57,8%.

Tableau 09.0 18: taux brut d'activités des 15 ans et plus en 2023

Entités territoriales	Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)
Houet	64,2	36,8	50,0
Kénédougou	66,2	50,5	57,8
Tuy	60,3	43,3	51,4
Région	64,0	40	51,6

Source : INSD Monographie de la région des Hauts-Bassins 2022

IV. Education

4.1. L'éducation au primaire : statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2022/2023

Durant l'année 2022-2023 la région des Hauts-Bassins compte 425 848 élèves dont 274 604 issues du public et 151 244 du privée. La province du Houet compte le plus grand nombre d'élève avec 293 438 élèves et la province de Tuy compte le plus faible nombre d'élève avec 62 183 élèves. Le nombre total des élèves garçons est de 214 206 et le nombre total des élèves filles est de 211 642.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, la région des Hauts-Bassins compte 1727 écoles dont 985 publiques et 742 privées. La province du Houet compte 529 écoles publiques soit plus de 50% des écoles de la région. La province du Tuy possède le plus faible nombre d'écoles publiques (163), soit plus de 15% des écoles publiques de la région. En ce qui concerne les écoles privées, le Houet compte 521 écoles, soit plus de 70% des écoles privées de la région. Le Tuy totalise quant à lui 104 écoles privées devenant ainsi la province disposant le moins d'écoles privées de la région, soit moins de 15 % du nombre d'écoles de la région.

Le ratio élève/maître est de 38,21 et le ratio élève/classe est de 53,37.

Tableau 09.0 19: statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2022/2023

Entités territoriales	DESIGNATION											
	Nombre d'écoles			Nombre de classes					Effectifs des élèves			
	Publiques	Privées	Total	Ecoles à 6 classes	Ecoles à 3 classes	Ecoles sous paillotes	Nb de classes sous paillotes	Total	Ratios élèves/en seignant titulaire de classe E	Ratios élève/ classe	Ratios élève/classe en milieu urbain	Ratios élève/classe en milieu rural
Bama	44	38	82	50	15	5	6	351	36	52	0	52
Bobo-Dioulasso	188	369	557	697	66	4	10	4390	42	63	63	0
Dandé	14	16	30	11	7	2	4	91	43	46	0	46
Faramana	14	11	25	9	4	1	1	67	32	41	0	41
Fô	17	12	29	11	11	0	0	99	32	32	0	32
K-Sambla	24	6	30	14	27	3	4	169	34	47	0	47
K-Vigué	68	4	72	25	40	5	8	278	44	59	0	59
Koundougou	12	13	25	5	5	0	0	45	41	50	0	50
Lèna	22	1	23	15	12	3	3	129	21	43	0	43
Padéma	30	12	42	15	21	0	0	153	32	32	0	32
Péni	42	25	67	16	20	9	23	179	35	43	0	43
Satiri	27	9	36	22	9	2	8	167	33	44	0	44
Toussiana	27	5	32	13	10	4	4	112	32	43	0	43
Houet	529	521	1050	874	247	38	71	6056	39	55	0	0
Banzon	13	9	22	12	5	2	4	91	29	40	0	40

Entités territoriales	DESIGNATION											
	Nombre d'écoles			Nombre de classes					Effectifs des élèves			
	Publiques	Privées	Total	Ecoles à 6 classes	Ecoles à 3 classes	Ecoles sous pailotes	Nb de classes sous pailotes	Total	Ratios élèves/en seignant titulaire de classe E	Ratios élève/ classe	Ratios élève/classe en milieu urbain	Ratios élève/classe en milieu rural
Djigouèra	26	6	32	16	4	3	17	125	24	26	0	26
Kangala	22	3	25	12	6	1	1	91	37	51	0	51
Kayan	21	9	30	10	9	5	14	101	31	35	0	35
Koloko	26	1	27	8	13	0	0	87	36	47	0	47
Kourinion	23	5	28	12	6	2	4	94	26	34	0	34
Kourouma	28	14	42	18	15	1	4	157	33	41	0	41
Morolaba	21	7	28	12	9	0	0	99	33	35	0	35
N'Dorola	29	12	41	11	16	2	4	118	37	44	0	44
Orodara	31	15	46	17	18	1	3	159	29	51	51	0
Samogohiri	12	1	13	5	2	2	2	38	31	38	0	38
Samorogouan	26	26	52	18	12	10	19	163	34	39	0	39
Sindo	15	9	24	9	3	2	7	70	25	31	0	31
Kéné Dougou	293	117	410	160	118	31	79	1393	0	0	0	0
Békuy	11	8	19	13	8	0	0	102	36	37	0	37
Béréba	28	2	30	5	16	0	0	78	38	47	0	47
Boni	14	3	17	24	15	0	0	189	35	41	0	41

Profil de la région des Hauts-Bassins

Entités territoriales	DESIGNATION											
	Nombre d'écoles			Nombre de classes					Effectifs des élèves			
	Publiques	Privées	Total	Ecoles à 6 classes	Ecoles à 3 classes	Ecoles sous pailotes	Nb de classes sous pailotes	Total	Ratios élèves/en seignant titulaire de classe E	Ratios élève/ classe	Ratios élève/classe en milieu urbain	Ratios élève/classe en milieu rural
Founzan	21	9	30	11	0	0	0	66	37	50	0	50
Houndé	43	62	105	71	28	5	17	527	65	55	55	0
Koti	23	10	33	8	12	6	10	94	37	42	0	42
Koumbia	23	10	33	18	7	1	5	134	36	57	0	57
Tuy	163	104	267	61	44	12	32	530	0	0	0	0

Source : DREPPNF-HBS 2023

Tableau 09.0 20: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2022/2023

Entité territoriales	Effectifs des élèves du public			Effectifs des élèves du privé			Effectifs d'enseignants du privé			Effectifs d'enseignants du public		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Bama	6 613	6 600	13 213	3 560	3 429	6 989	124	45	169	157	228	385
Bobo-Dioulasso	43 877	47 672	91 549	52 225	43 188	95 413	52 225	43 188	95 413	913	1 256	2 169
Dandé	1 326	1 387	2 713	1 671	1 690	3 361	32	10	42	50	48	98
Faramana	1 426	1 121	2 547	959	1 047	2 006	37	8	45	51	45	96
Fô	1 603	1 344	2 947	594	677	1 271	25	2	27	62	43	105
K-Sambla	2 805	2 513	5 318	234	237	471	14	2	16	86	69	155
K-Vigué I	9 522	7 319	16 841	463	486	949	17	1	18	213	170	383
Koundougou	1 280	1 009	2 289	762	878	1 640	11	1	12	39	45	84
Léna	2 376	2 624	5 000	126	168	294	4	-	4	118	134	252
Padéma	3 215	2 330	5 545	134	109	243	12	-	12	128	43	171
Péni	4 307	4 233	8 540	1 236	1 049	2 285	58	7	65	111	129	240
Satiri	3 241	3 202	6 443	687	621	1 308	34	-	34	97	103	200
Toussiana	2 742	2 693	5 435	232	224	456	14	5	19	73	91	164
Houet	84 333	84 047	168 380	62 883	62 175	125 058	1 676	1 296	2 972	2 098	2 404	4 573
Banzon	1 474	1 522	2 996	459	479	938	23	8	31	67	39	106
Djigouèra	1 824	1 774	3 598	265	223	488	16	3	19	110	40	150
Kangala	2 612	2 964	5 576	131	129	260	6	4	10	94	55	149
Kayan	1 686	1 702	3 388	452	264	716	21	1	22	83	28	111

Profil de la région des Hauts-Bassins

Entité territoriales	Effectifs des élèves du public			Effectifs des élèves du privé			Effectifs d'enseignants du privé			Effectifs d'enseignants du public		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Koloko	2 294	2 396	4 690	53	70	123	3	-	3	81	48	129
Kourinion	1 916	1 978	3 894	217	165	382	8	1	9	93	64	157
Kourouma	3 245	3 108	6 353	727	637	1 364	47	-	47	114	76	190
Morolaba	1 828	1 888	3 716	253	201	454	12	-	12	91	24	115
N'Dorola	3 248	3 253	6 501	379	270	649	22	-	22	113	58	171
Orodara	4 237	4 331	8 568	781	848	1 629	48	25	73	153	125	278
Samogohiri	948	996	1 944	22	19	41	3	-	3	45	16	61
Samorogouan	3 478	3 063	6 541	1 095	952	2 047	68	3	71	114	66	180
Sindo	1 719	1 151	2 870	293	208	501	11	3	14	88	34	122
KénéDougou	30 509	30 126	60 635	5 127	4 465	9 592	288	48	336	1 246	673	1 919
Békuy	1 201	1 033	2 234	588	586	1 174	22	-	22	41	31	72
Béréba	2 553	2 772	5 325	91	102	193	5	-	5	87	53	140
Boni	1 621	1 684	3 305	-	-	-	-	-	-	45	43	88
Founzan	3 059	3 123	6 182	451	497	948	16	1	17	108	69	177
Houndé	8 658	8 315	16 973	6 248	5 968	12 216	202	73	275	101	71	172
Koti	2 129	2 262	4 391	487	466	953	16	-	16	89	40	129
Koumbia	3 650	3 529	7 179	618	492	1 110	21	5	26	116	89	205
Tuy	22 871	22 718	45 589	8 483	8 111	16 594	282	79	361	587	396	983

Source : DREPPNF HBS, 2023

Le taux brut de scolarité (TBS) au primaire dans la région est 93,42 dont 96,16 TBS pour garçons et 90,81 TBS pour filles.

Le taux brut d'accès (TBA) au primaire dans la région est 98,1 dont 96,16 TBA pour garçons et 98,3 TBA pour filles. Il est de 102,2 dans la province de Houet, 91 dans la province de Kénédougou et 88,7 dans la province de Tuy.

Tableau 09.0 21: Indicateurs au primaire en 2022/2023

Entités territoriales	Désignation								
	TBS			TBA			Nbre élève/manuel de lecture	Nbre d'élève/Manuel de calcul	Taux d'achèvement (nouveaux élèves du CM2/Pop de 12 ans
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total			
Houet	102,38	95,57	98,89	88,07	103,5	102,2	0,03	0,04	73,86
Kénédougou	87,09	85,3	86,17	100,69	88,4	91	0,04	0,06	67,91
Tuy	78,5	75,46	76,95	97,11	86,5	88,7	0,02	0,04	54,74
Région	96,16	90,81	93,42	91,64	98,3	98,1	0,03	0,04	70

Source : DREPPNF HBS 2023

4.2. L'éducation au secondaire

4.2.1. Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au secondaire en 2022/2023

En termes d'infrastructures, la région compte en 2022-2023 570 établissements dont 253 publics et 317 privés. La province de Houet en compte 387, la province de Kénédougou 112 et Tuy 71.

Tableau 09.0 22: statistiques sur les infrastructures de l'éducation au secondaire en 2022/2023

ENTITES TERRITORIALES	Nombre d'établissements			Nombre de salles de classes		
	Publics	Privés	Total	Publics	Privés	Total
Bama	12	10	22	87	45	132
Bobo-Dioulasso	52	216	268	463	1 671	2 134
Dandé	3	1	4	21	7	28
Faramana	3	1	4	17	1	18
Fô	4	0	4	19	-	19
Karangasso-Sambla	5	2	7	30	4	34
Karangasso-Vigué	14	6	20	78	19	97
Koundougou	3	1	4	17	4	21
Lena	6	5	11	35	14	49

ENTITES TERRITORIALES	Nombre d'établissements			Nombre de salles de classes		
	Publics	Privés	Total	Publics	Privés	Total
Padema	7	2	9	38	5	43
Péni	5	3	8	37	28	65
Satiri	8	1	9	39	4	43
Toussiana	7	10	17	51	61	112
HOUET	129	258	387	932	1 863	2 795
Banzon	2	4	6	20	17	37
Djigouèra	7	2	9	36	2	38
Kangala	8	1	9	44	3	47
Kayan	5	0	5	25	-	25
Koloko	5	3	8	29	10	39
Kourinion	6	2	8	40	5	45
Kourouma	7	3	10	38	7	45
Morolaba	4	1	5	23	1	24
N'dorola	7	3	10	44	17	61
Orodara	14	12	26	102	65	167
Samogohiri	2	0	2	15	-	15
Samorogouan	7	1	8	47	8	50
Sindo	6	0	6	27	-	27
KENEDOUGOU	80	32	112	490	130	620
Békuy	3	1	4	14	5	19
Béréba	6	0	6	36	-	36
Boni	5	1	6	26	1	27
Founzan	6	3	9	33	5	38
Houndé	14	6	30	85	72	157
Koti	4	3	7	22	8	30
Koumbia	6	3	9	52	8	60
TUY	44	27	71	268	99	367
Hauts-Bassins	253	317	570	1 690	2 092	3 782

Source : DREPS/HBS 2023

La région compte en 2022/2023 187 705 élèves dont 89 498 garçons et 98 207 filles dont 139 515 élèves du Houet, 28 332 du Kénédougou et 19 858 de Tuy. Le ratio élève enseignant donne 44,64.

Tableau 09.0 23: Statistique sur la fréquentation au secondaire en 2022/2023

ENTITES TERRITORIALES	DESINANTION								
	Effectifs des élèves du public			Effectifs des élèves du privé			Nombre d'enseignants		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Public	Privé	Total
Bama	1 720	2 430	4 150	746	684	1 430	145	28	173
Bobo-Dioulasso	14 537	15 560	30 097	37 021	42 221	79 242	1212	570	1782
Dandé	458	603	1 061	132	103	235	38	4	42
Faramana	468	461	929	8	8	16	28	0	28
Fô	418	352	770	-	-	-	41	0	41
Karangasso-Sambla	919	812	1 731	74	85	159	47	0	47
Karangasso-Vigué	1 918	2 253	4 171	287	342	629	131	7	138
Koundougou	429	433	862	100	105	205	46	4	50
Lena	788	887	1 675	210	232	442	57	16	73
Padema	924	880	1 804	31	47	78	65	5	70
Péni	1 007	1 013	2 020	346	334	680	61	12	73
Satiri	991	1 174	2 165	63	89	152	54	4	73
Toussiana	1 252	1 563	2 815	1 081	916	1 997	103	37	140
HOUET	25 829	28 421	54 250	40 099	45 166	85 265	2028	687	2715
Banzon	415	549	964	386	399	774	36	9	45
Djigouèra	560	714	1 274	7	11	18	50	0	50
Kangala	888	1 083	1 971	55	60	115	76	3	79
Kayan	607	693	1 300	-	-	-	33	0	33
Koloko	663	673	1 336	170	156	326	57	3	60
Kourinion	889	911	1 800	24	33	57	70	2	72
Kourouma	997	1 055	2 052	99	125	224	62	1	63
Morolaba	724	600	1 324	33	37	70	70	0	70
N'dorola	1 196	1 288	2 484	238	268	506	57	21	78
Orodara	2 440	2 432	4 872	1 378	1 341	2 719	208	26	234
Samogohiri	337	387	724	-	-	-	29	0	29

ENTITES TERRITORIALES	DESINANTION								
	Effectifs des élèves du public			Effectifs des élèves du privé			Nombre d'enseignants		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Public	Privé	Total
Samorogouan	1 172	1 079	2 251	21	15	36	75	3	78
Sindo	637	498	1 135	-	-	-	43	0	43
KENEDOUGOU	11 525	11 962	23 487	2 411	2 434	4 845	866	68	934
Békuy	251	282	533	33	45	78	26	3	29
Béréba	882	1 021	1 903	-	-	-	64		64
Boni	638	731	1 369	21	20	41	43		43
Founzan	1 037	1 134	2 171	47	47	94	64	4	68
Houndé	2 771	2 961	5 732	1 540	1 637	3 077	183	18	201
Koti	554	664	1 218	121	116	237	39	5	44
Koumbia	1 654	1 585	3 239	85	81	166	109	1	110
TUY	7 787	8 378	16 165	1 847	1 876	3 693	528	31	559
Hauts-Bassins	45 141	48 761	93 902	44 357	49 446	93 803	3422	786	4205

Source : DREPS/HBS 2023

Le taux brut d'accès (TBA) au secondaire dans la région est 26,2 dont 27,4 TBA pour garçons et 25,1 TBA pour filles. Il est de 30,9 dans la province de Houet, 17,7 dans la province de Kénédougou et 15 dans la province de Tuy.

Tableau 09.0 24: Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2022/2023

ENTITES	DESIGNATION											
	TBA 1er Cycle			TBA 2nd Cycle			TACH 1er Cycle			TACH 2nd Cycle		
	TBA - garçons	TBA - filles	TBA - total	TBA - garçons	TBA - filles	TBA - total	TACH- garçons	TACH- filles	TACH- total	TACH- garçons	TACH- filles	TACH- total
HOUET	54,8	61,6	58,2	31,8	30	31,8	44,8	55,5	50,2	32,4	30,4	31,4
KENEDOUGOU	51,4	63,2	57,2	20,4	15,1	20,4	32,3	32	32,1	19,2	12,2	15,6
TUY	41,1	47,9	44,4	15,6	14,5	15,6	27,3	29,1	28,2	13,6	10,7	12,2
HAUTS-BASSINS	52,2	59,9	56	27,4	25,1	27,4	40	47,4	43,8	27,3	24,3	25,7

Source : DREPS/HBS 2023

V. Santé

Selon l'annuaire statistique 2022 du Ministère en charge de la santé, il existe 259 structures publiques de soins dans la région des Hauts-Bassins qui se décompose 205 CSPS, 42 infirmeries, 1 centre hospitalier universitaire, 5 centres médicaux avec antenne chirurgicale/Hôpitaux de districts, 5 centres médicaux, 1 dispensaire isolé.

Les structures sanitaires privées se décomposent en 118 formations sanitaires privées, 1 policlinique, 23 cliniques et 11 centres médicaux.

On dénombre également 83 dépôts privés de médicaments et 68 officines pharmaceutiques.

En termes d'indicateurs la région enregistre 11 822 habitants par CSPS et 484 682 habitants par CMA.

Tableau 09.0 25: statistiques sur les infrastructures sanitaires en 2023

Entités territoriales	DESIGNATION										
	Nbre de CHU	Nbre de CHR	Nbre de CMA	Nbre de CM	Nbre de CSPS	CSPS remplissant les normes en personnel	Nbre de maternités	Nbre de dispensaires isolés	Autres formations sanitaires	Nbre d'officines	Nbre dépôts pharmaceutiques
Hauts-Bassins	01	00	05	5	205	205	0	1	42	68	83

Source : Annuaire statistique 2022 MSHP

Profil de la région des Hauts-Bassins

Pour ce qui concerne les ressources humaines, on dénombre 252 médecins spécialistes, 136 médecins généralistes, 5 chirurgiens-dentistes, 65 pharmaciens, 466 attachés de santé, 901 infirmiers d'Etat, 531 sages femmes et maïeuticiens d'Etat, 177 infirmiers brevetés, 17 préparateurs d'Etat en pharmacie, 99 accoucheuses brevetées, 389 agents itinérants de santé, 110 techniciens de laboratoire, 71 personnels administratifs d'appui.

Le tableau ci-après donne la situation des ressources humaines par structure

Tableau 09.0 26: Statistiques sur le personnel de sante en 2022/2023

Districts / Provinces	PERSONNEL EN NOMBRE												
	Nbre de médecins spécialistes	Nbre de médecins généralistes	Nbre de chirurgiens/ dentistes	Nbre d'attachés de santé	Nbre d'infirmiers d'état	Nbre de sages- femmes /maïeuticien	Nbre d'infirmiers brevetés	Nbre de pharmaciens	Nbre de préparateur d'Etat en pharmacie	Nbre d'acc. Brevetés	Nbre agents itinérants	Nbre de techniciens laboratoire	Per-sonnel adm d'appui
DAFRA	3	10	0	56	123	97	35	2	2	21	92	9	5
DANDE	0	11	0	27	66	49	17	1	1	15	44	4	8
DO	7	17	0	67	150	121	37	1	1	16	108	9	8
K.VIGUE	0	2	0	2	36	21	9	1	1	11	25	0	4
LENA	0	2	0	2	35	21	8	1	1	9	16	0	5
Houet	10	43	1	154	410	309	106	6	6	72	285	22	30
ORODAR A	0	7	0	22	59	31	20	0	2	4	32	3	6
N'DOROL A	0	4	0	2	48	20	9	1	1	10	18	3	5
Kéné- dougou	0	11	0	24	107	51	29	1	3	14	50	6	11
HOUNDE	0	8	0	25	92	47	13	2	2	13	49	9	7
Tuy	0	8	0	25	92	47	13	2	2	13	49	9	7

Profil de la région des Hauts-Bassins

Districts / Provinces	PERSONNEL EN NOMBRE												
	Nbre de médecins spécialistes	Nbre de médecins généralistes	Nbre de chirurgiens/ dentistes	Nbre d'attachés de santé	Nbre d'infirmiers d'état	Nbre de sages- femmes /maieuticien	Nbre d'infirmiers brevetés	Nbre de pharmaciens	Nbre de préparateur d'Etat en pharmacie	Nbre d'acc. Brevetés	Nbre agents itinérants	Nbre de techniciens laboratoire	Per-sonnel adm d'appui
DRSHP	8	2	0	8	2	2	0	1	0	0	1	0	6
ANSSEAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0
CHUSS	115	37	4	236	264	119	34	14	6	0	0	32	11
CRTS Bobo	0	0	0	3	12	0	5	3	0	0	0	9	1
CRLAT Bobo	0	4	0	0	7	0	0	0	0	0	3	2	0
ENSP	1	0	0	7	2	2	0	0	0	0	0	1	0
INSP	13	20	1	0	5	0	0	9	0	0	0	19	4
OST	5	11	0	37	0	1	0	1	0	0	1	6	1
Région	252	136	5	466	901	531	177	65	17	99	389	110	71

Source : Annuaire statistique 2022 MSHP

Pour ce qui concerne la fréquentation des formations sanitaires la tranche d'âge de 15 ans et plus vient en première position avec 1 341 611 consultations, suivie de la tranche de moins de 5ans avec 1 024 462 consultations.

Tableau 09.0 27: Statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires en 2022/2023

Districts / Provinces	Nouveaux consultants (NC)	Nombre moyen de visites	NC moins de 5 ans	NC de 5-14 ans.	NC 15 ans et plus ans
Dafra	458 899	1,1	130 132	86 660	242 107
Dandé	332 904	1,2	128 282	66 238	138 384
Do	758 785	1,3	258 403	118 097	382 285
Karangasso-Vigué	181 300	1,3	76 533	27 146	77 621
Léna	103 247	1,3	41 572	18 990	42 685
Houet					
N'Dorola	175 180	1,1	69 021	34 411	71 748
Orodara	339 413	1,3	115 406	69 363	154 644
KénéDougou					
Houndé	503 910	1,4	201 357	89 062	213 491
Tuy					
CHUSS	23 986		3 756	1 584	18 646
Région	2877624	1,3	1024462	511551	1341611

Source : Annuaire statistique 2022 MSHP

Pour ce qui concerne les indicateurs de santé en 2022 on note une amélioration des principaux indicateurs des interventions dans l'ensemble des structures.

On constate une amélioration des taux de couvertures pour chaque antigène, les objectifs sont atteints de manière générale dans tous les antigènes ; les taux d'abandons penta1/penta3 sont dans les normes par contre les taux d'abandon RR1/RR2 et BCG/RR sont élevés.

Taux de couverture en CPN 1 On observe une importante déperdition entre le nombre de FE vue en CPN1 et le nombre de FE vues pour la CPN4.

Profil de la région des Hauts-Bassins

Le tableau ci-après donne le niveau d'atteinte des indicateurs par structure de santé.

Tableau 09.0 28: Indicateurs de santé en 2023

ENTITE TERRITORIALE	TAUX DE COUVERTURE VACCINALE							
	BCG	DTPC3	RR1	VAA	CPN1	CPN4	VPO3	RR2
Dafra	103,8	93,7	102,3	102,4	75,9	61,2	98,3	82,7
Dandé	146,1	155,5	159,2	159,2	119,7	72,0	155,0	136,3
Do	118,6	110,8	107,9	108,2	89,9	56,8	104,8	81,3
Karangasso Vigué	157,0	159,8	164,4	165,1	131,4	98,9	156,2	140,5
Léna	95,3	105,3	113,7	113,7	85,6	66,3	105,3	111,1
Houet								
N'Dorola	100,4	110,8	117,1	115,9	87,1	69,6	109,2	103,6
Orodara	117,4	121,8	126,0	126,1	100,9	65,7	121,6	107,9
Kénédougou								
Houndé	127,8	129,1	129,9	129,3	103,8	71,4	125,1	109,2
Tuy								
Région	97.4	117	115.6	115.1	76.8		116.6	115.6

Source : Annuaire statistique 2022 MSH

En 2022, la principale pathologie cause de consultation (1 220 632) et de morbidité dans toutes les structures de soins au niveau de la région des hauts Bassins.

Le tableau ci-après donne la situation des principaux motifs de consultation par structure de santé

[illegible]

Profil de la région des Hauts-Bassins

Entité territoriale	DESIGNATION																			
	Paludisme		Onchocercose		Fièvre jaune		Bilharziose		Rougeole		Diabète		VIH/SIDA		Méningite		tuberculose		Autres maladies	
	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%
Houndé	205 673	73	0		0	0	22	0,007	4	0,0014	107	0,03	101	0,0358	50	0,01	155	0,0549	76 188	26,99
Tuy	205673																			
Région	1 220 632	75	0		0	0	63	0,003	272	0,01	3066	0,18	1293	0,079	348	0,021	1219	0,074	406 087	24,87

Source : Annuaire statistique 2022 MSH

VI. Economie

6.1. Les budgets locaux

En 2022, les collectivités territoriales de la région ont dépensé la somme globale de 12 587 904 771 de francs CFA pour des recettes évaluées à un montant de 23 416 344 923 de francs CFA, à l'exception du Conseil régional. La commune urbaine de Bobo-Dioulasso a réalisé plus de recettes avec un recouvrement de 7 918 321 643 de FCFA. Le fonds minier pour le développement local octroyé aux communes de la région s'élève à 3 689 066 261 de FCFA.

Tableau 09.0 30: Budgets locaux des collectivités territoriales de la région en 2022 (FCFA)

Collectivités territoriales	RECETTES	DEPENSES	FDML
Province du Houet			
Bobo-Dioulasso	7 918 321 643	6 204 907 067	51 673 974
Bama	698 265 112	417 208 574	51 491 599
Dandé	361 010 715	124 792 761	73 300 406
Faramana	345 349 091	160 590 471	51 491 599
Fo	310 968 024	153 271 030	51 491 599
K. Sambla	590 469 985	402 984 892	51 491 599
K. Vigué	351 606 711	239 106 320	74 118 605
Koundougou	284 224 076	157 943 133	51 491 599
Lena	195 568 574	74 829 857	51 491 599
Padema	429 268 270	118 998 160	51 491 599
Péni	517 299 550	174 776 705	51 491 599
Satiri	344 811 990	267 311 369	51 491 599
Toussiana	377 170 168	104 378 593	51 491 599
Province du Kénédougou			
Orodara	661 794 187	353 632 195	51 491 599
Banzon	262 309 153	97 936 932	51 491 599
Djigouëra	246 901 611	184 956 419	51 491 599
Kangala	246 319 200	204 118 012	51 491 599
Kayan	270 652 769	116 258 931	51 491 599
Koloko	258 099 020	101 029 381	51 491 599
Kourinion	292 461 301	180 815 859	51 491 599
Kourouma	429 995 243	303 604 356	51 491 599
Morolaba	192 341 059	134 272 461	51 491 599
N'Dorola	296 961 644	203 985 218	51 491 599
Samogohiri	152 239 971	129 065 137	51 491 599

Collectivités territoriales	RECETTES	DEPENSES	FDML
Province du Houet			
Samorogouan	418 797 324	295 211 291	51 491 599
Sindo	202 998 251	113 309 332	51 491 599
Province du Tuy			
Houndé	5 318 303 362	762 673 146	1 996 716 905
Bekuy	174 783 881	127 862 664	51 491 599
Béréba	286 648 322	117 908 297	51 491 599
Boni	180 764 927	116 468 334	51 491 599
Founzan	227 386 142	159 076 393	51 491 599
Koti	293 769 979	149 376 813	51 491 599
Koumbia	278 483 668	135 244 668	51 491 599
TOTAL région	23 416 344 923	12 587 904 771	3 689 066 261

Source : DGB, 2024

6.2. Secteurs de production

6.2.1. Agriculture

6.2.1.1. Cultures céréalières

Les principales cultures céréalières dans la région sont : le mil, le maïs, le riz, le fonio, le sorgho rouge et blanc. Le maïs, le sorgho et le riz sont les cultures dominantes. La production céréalière totale de la région en 2023 a été estimée à 795 473 tonnes. La répartition par province donne dans le Houet 273 784 tonnes, dans le Kénédougou 247 294 tonnes et dans le Tuy 274 996 tonnes.

Le tableau ci-dessous donne la situation de la production céréalière par province de la région des Hauts-Bassins entre 2021 et 2023.

Tableau 09.0 31: évolution de la production céréalière (en tonne) de 2021 à 2023

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
Province Houet								
2021	11 240	23 994	18 936	147 260	37 529	117	23 9075	32,90
2022	23 818	24 172	23 634	211 579	34 370	1276	318 849	41,91
2023	21 971	3 522	14 307	164 889	36 891		273 184	34,34
Province Kénédougou								
2021	2 795	11 658	662	220 046	29 850	126	265 137	36,49
2022	2 500	7 758	2 281	184 767	27 095	195	224 596	29,52
2023	5844	9 628	3 017	189 830	38 541	434	247 294	31,08

Profil de la région des Hauts-Bassins

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
Province Houet								
Province Tuy								
2021	1 196	10 621	15 565	185 270	9 682		222 334	30,60
2022	13 638	12 796	12 708	161 283	16 785		217 210	28,55
2023	2 107	11 301	17 236	224 750	19 603		274 996	34,57
REGION								
2021	15 231	46 272	35 163	552 577	77 062	242	726 546	100,00
2022	39 956	44 726	38 623	557 630	78 250	1471	760 655	100,00
2023	29 922	56 051	34 559	579 468	95 069	434	795 473	100,00

Source : DRARAH HBS, 2023

En plus des cultures céréalières, d'autres cultures vivrières sont produites dans la région des Hauts Bassins. Il s'agit principalement de l'igname, de la patate, du niébé, du voandzou et de la patate. Les productions totales en 2023 sont respectivement de 6 702tonnes, 43 150tonnes et 7 362 tonnes, 139 135 tonnes ; soit une production régionale de196 349 tonnes.

Tableau 09.0 32évolution des autres cultures vivrières de 2021 à 2023 (en tonnes)

Province	Niébé			Voandzou			Igname			Patate			Ensemble		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R
Houet															
2021	29 082	20 022	763	3 976	057	1 272	19	402	2 1158	31	611	19710	33109	26092	
2022	41 406	35 392	694	2 666	2 913	798	1	46	17 294	543	7 753	14209	44615	46104	
2023	31 706	25 821	682	1 445	2 870	1 080	49	845	17 284	7	225	14527	33207	29760	
Kénédougou															
2021	8 423	4 900	575	2 882	2 059	611	918	7 680	8 330	3 949	59 534	15 074	16 173	74 172	
2022	9 965	8 110	684	2 101	2 688	973	796	6 267	8 148	11 678	55 498	4 745	24 541	72 563	
2023	8 704	5 105	567	3 767	3 761	915	607	5 857	10 289	8 917	138 810	15 568	21 994	153 533	
Tuy															

Profil de la région des Hauts-Bassins

2021	12 558	10 664	792	675	55	744		-		154	10 664	8 331	13 387	12 509	
2022	23 893	18 684	761	878	728	654		-		21	93	4 404	24 792	19 505	
2023	14 691	12 224	641	667	731	723				17	101	6 036	15 374	13 056	
Hauts-Bassins															
2021	50 063	37 586	710	7 533	7 674	876	937	8 082	14 744	4 135	61 431	14 372	62 668	112 793	
2022	75 264	62 186	715	5 644	6 329	837	797	6 313	8 156	12 243	63 344	5 164	93 948	138 172	
2023	55 100	43 150	653	5 879	7 362	933	656	6 702	10 884	8 941	139 135	15 549	70 575	196 349	

Source : DRARAH-HBS 2023

- L'évolution des superficies céréalières par campagne de 2021 à 2023 (en ha)

De 2021 à 2023 les superficies totales emblavées des différentes productions céréalières se présentent respectivement comme suit : 464 463 ha, 450 204 ha et 452 056 ha. On constate une diminution entre 2021 et 2023 (passant de 464 463 ha à 452 056 ha). Le tableau ci-dessous donne la situation de l'évolution par province et par spéculation des superficies emblavées entre 2021 et 2023.

Tableau 09.0 33 : Evolution des superficies céréalières par campagne de 2021 à 2023 (en ha)

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
Province Houet								
2021	16 108	23 001	21 303	113 681	21 690	162	195 945	42,19%
2022	25 951	25 000	24 494	105 565	14 547	851	196 406	43,60%
2023	22 539	32 566	16 023	880 897	14 796	-	174 020	38,50%
Province Kénédougou								
2021	3 895	13 447	1 179	107 854	16 690	358	143 923	30,99%
2022	2 897	8 131	2 410	89 825	12 572	217	116 052	25,76%
2023	94 444	14 049	3 741	91 217	16 258	678	135 386	29,95%
Province Tuy								
2021	1 737	13 137	15 359	90 269	4 592	-	125 094	26,93%
2022	22 439	15 801	12 386	79 539	7 581	-	137 746	30,58%
2023	1 934	10 831	14 231	104 305	11 349	-	142 650	31,56%
REGION								
2021	21 741	49 586	37 842	311 803	42 972	520	464 463	100
2022	51 287	48 932	39 290	274 929	34 699	1 067	450 204	100

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble	% par rapport à la région
2023	33 917	57 446	33 994	283 619	42 402	678	452 056	100

Source : DRARAH-HBS 2023

- L'évolution des rendements des productions céréalières par campagne de 2021 à 2023

Le rendement des productions céréalières dans la région se sont améliorés pour la plupart des spéculations en 2023 comparativement à 2021. En effet, le rendement du mil est passé de 679 kg/ha en 2021 à 813 kg/ha en 2023. Le rendement du sorgho blanc est passé de 889 kg/ha en 2021 à 920 kg/ha.

Le tableau ci-dessous donne la situation des rendements de la production des céréales par province et par spéculation par campagne de 2021 et 2023.

Tableau 09.0 34: Evolution des rendements céréalières par campagne de 2021 à 2023 (en kg/ha)

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio
Province Houet						
2021	665	965	898	1 298	1 307	720
2022	882	878	903	1 836	1 811	1 500
2023	906	1068	830	1 863	1 804	
Province Kénédougou						
2021	721	851	561	2 039	1 375	351
2022	698	876	930	1 973	1 550	884
2023	601	655	791	2 078	1 982	640
Province Tuy						
2021	720	808	1014	2 049	1 887	
2022	607	801	1032	2 011	2 065	
2023	904	863	1199	2 144	1 645	
REGION						
2021	679	889	938	1 779	1 396	466
2022	739	850	951	1 940	1 783	1 378
2023	813	920	988	2 036	1 820	640

Source : DRARAH-HBS 2023

6.2.1.2. L'évolution de la culture de rente de 2021 à 2023 (en tonnes) Réduire le tableau

Les principales cultures de rente dans la région sont : le coton, l'arachide, le sésame et le soja. En 2023, la région a enregistré une production totale annuelle de 405 854 tonnes dont 285 280 tonnes pour le coton, 5 711 tonnes pour le sésame, 69 094 tonnes pour l'arachide et 45769 tonnes pour le soja. En 2023, le coton reste la spéculation qui occupe la plus grande superficie, suivi du soja, du sésame et de l'arachide.

Tableau 09.0 35: Evolution de la culture de rente de 2021 à 2023 (en tonnes)

Province	Coton			Sésame			Arachide			Soja			Ensemble		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R
Houet															
2021	68 165	66 321	968	7 775	2 680	339	32 655	25 060	746	11 468	7 041	624	12 061	101 103	
2022	72 051	65 806	863	9 392	3 493	336	23 469	18 846	760	7 898	9 287	1033	112 811	97 432	
2023	44 907	53 684	1 073	5 854	3 397	571	30 622	28 447	946	14 806	12 436	817	101 189	97 965	
Kénédougou															
2021	93 982	119 809	1 275	1471	902	595	21 096	16 197	791	3 456	4 261	1 231	120 005	141 168	
2022	8 665	80 751	870	1 889	644	263	14 023	10 494	794	14 163	16 167	1 141	119 740	108 056	
2023	77 744	99 227	1 281	769	157	201	26 255	17 857	749	18 892	16 696	8 84	123 360	133 937	
Tuy															
2021	115 557	135 119	1 168	6 644	3 566	537	12 294	11 840	966	10 608	11 406	1 075	145 103	161 932	
2022	88 311	94 821	1 066	6 998	2 080	298	18 779	16 718	890	8 230	11 566	1 343	122 318	125 186	
2023	102 440	132 368	1 299	3 259	2 157	645	22 188	22 790	983	12 209	16 637	1 482	140 095	173 952	
Hauts-Bassins															
2021	277 702	321 249	1 155	15 890	7 149	445	66 045	5 307	808	25 561	22 708	901	385 168	404 203	
2022	250 028	241 378	939	18 280	6 217	315	56 270	46 058	819	30 291	37 020	1168	354 869	330 673	
2023	229 791	285 280	1 243	9 882	5 711	567	9 064	69 094	895	45 907	45 769	981	364 644	405 854	

Source : DRARAH-HBS 2023

❖ Le bilan céréalier de la campagne 2021 à 2023

En 2023, le taux de couverture céréalier dans la région était de 136%. Cependant, cette moyenne régionale satisfaisante cache des disparités. En effet, la province du Houet présente un faible taux de 68,8%.

Les provinces du Tuy et du Kénédougou restent nettement excédentaires avec des moyennes respectives de 326,3% et 235,7%. La moyenne par province de ces cinq dernières années donne 82% pour le Houet, 257% pour le Kénédougou et 283% pour le Tuy.

Tableau 09.0 36: Taux de couverture du bilan céréalier

PROVINCE	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Moy TCBC 5 ans	TCBC 2023/2024
HOUE	91%	84%	87%	63%	84%	82%	68,8%
KENEDOUGOU	278%	228%	287%	270%	221%	257%	235,7%
TUY	272%	306%	294%	278%	266%	283%	326,3%
REGION	-	-	-				136%

Source : DRARAH-HBS 2023

6.2.2. L'élevage

6.2.2.1. L'effectif du cheptel

Dans la région des Hauts Bassins l'élevage concerne essentiellement les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, les équins, les asins, les camélins, les dindons, les canards, les pintades, les poules et autres volailles. Les espèces les plus élevés en dehors de la volaille dans la région sont les bovins (1 340 011) têtes, les ovins (800 111), les caprins (569 849).

Tableau 09.0 37: Effectif du cheptel en 2023

Province	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins	Camelin	Dindons	Canards	Pintades	Poules (Biaons)	Autres volailles
Houet	587 094	421 632	319 827	59 313	115 293	50 712	60	18 457	9 810	153 416	1 901 229	133 611
Kénédougou	537 894	240 855	134 694	23 779	662	32 945	ND	1 360	2 398	77 061	701 206	26 999
Tuy	215 023	137 624	115 328	36 343	286	12 303	24	2 007	2 368	53 986	502 060	16 108
Région	1 340 011	800 111	569 849	119 435	116 241	95 959	84	21 824	14 576	284 462	3 104 495	176 718

Source : DRARAH-HBS.2023

6.2.2.2. Les zones pastorales

La région des Hauts-Bassins en 2023 enregistre trois zones pastorales actives. Il s'agit de la zone pastorale de Sidéradougou dans le Houet (51 500 ha), la zone pastorale de de Samorogouan (124 500 ha) dans le Kénédougou et la zone pastorale de Saho (4000 ha) dans le Tuy.

Tableau 09.0 38: Zones pastorales actives en 2023

Entité	Zone	Localisation	Sup (Ha)	Nombre de familles installées	Cheptel		
					Bovins	Ovins	Caprins
Houet	Sidéradougou	11° 10N, 4° 19 W	51 500	ND	6 230	3 323	1 662
Kénédougou	Samorogouan	11°23' 39" N, 4° 56' 13" W	124 500	ND	15 000	8 000	4 000
Tuy	La zone pastorale de Saho	Commune de Boni	4 000	ND	484	260	130
Hauts Bassins	3	-	179 500	-	21 714	11 583	5 792

Source : DRARAH-HBS-2023

6.2.2.3. Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2021 à 2023

Les abattages contrôlés sont rencontrés dans toutes les provinces avec des effectifs en 2023 de l'ordre de 57 870 têtes de bovins, 85 367 têtes d'ovins et 154 553 têtes de caprins.

Tableau 09.0 39: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2021 à 2023 au niveau régional

Espèces	2021	2022	2023
Houet			
Bovins	58 058	58 295	50 808
Ovins	84 246	76 439	73 751
Caprins	148 618	264 468	117 656
Porcins	42 827	45 293	24 486
Asins	21	2	5
Kénédougou			
Bovins	5 130	4 079	4 451
Ovins	9 131	7 704	6 950
Caprins	16 877	18 195	15 972
Porcins	4 117	4 491	3 847
Asins	554	64	89
Tuy			
Bovins	2 012	2 324	2 611
Ovins	6 433	5 533	4 666

Espèces	2021	2022	2023
Caprins	13 181	98 226	20 925
Porcins	1 694	1 706	1 387
Asins	36	53	79
Hauts Bassins			
Bovins	65 200	64 698	57 870
Ovins	99 810	89 676	85 367
Caprins	178 676	380 889	154 553
Porcins	48 638	51 490	29 720
Asins	611	119	173

Source : DRARAH-HBS 2023

6.2.2.4 Mercuriale des animaux

De 2021 à 2023 le prix des animaux a évolué en dans de scie. Les prix moyens des animaux selon la race sur les marchés de 2021 à 2023 sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 09.0 40: Prix moyens annuels des animaux selon la race sur les marches de 2021 à 2023

Entité	2021	2022	2023
Marché (A) Abattoir			
Taureaux / bœufs	365 000	355 000	357 000
Taurillons / génisses	165 000	163 000	173 000
Vaches zébus en bon état	247 000	251 000	271 000
Agneaux/agnelles			
Béliers mossis	62 500	65 000	80 000
Brebis mossis en bon état	65 000	50 000	70 000
Béliers de race sahélienne			
Cabris de race mossi	35 000	31 000	44 000
Boucs entiers mossis	27 000	23 000	25 000
Boucs castrés mossis	22 500	21 000	225 000
Chèvres mossi en bon état	23 000	22 000	23 400
Marché (B) Colma			
Taureaux / bœufs	360 000	355 000	379 500
Taurillons / génisses	164 000	163 000	177 000
Vache zébu en bon état	257 000	251 000	275 000
Autres Espèces			
Porcelets	ND	ND	ND

Profil de la région des Hauts-Bassins

Entité	2021	2022	2023
Verrats	ND	ND	ND
Porcs	ND	ND	ND
Ânes	ND	ND	ND
Chevaux	ND	ND	ND
Dindons	ND	ND	ND
Canards	ND	ND	ND
Pigeons	ND	ND	ND
Houet			
Poulets de race locale	4 200	3 875	4 000
Poules pondeuses	3 875	3 700	3 900
Pintades	4 300	4 000	4 500
Kénédougou			
Poulets de race locale	4 200	3 870	4 000
Poules pondeuses	3 875	3 775	3 900
Pintades	4 350	4 000	4 500
Tuy			
Poulets de race locale	3 875	3 875	4 000
Poules pondeuses	4 200	3 770	3 900
Pintades	4 350	4 000	45
Hauts-Bassins			
Poulets de race locale	4 200	3 875	4 000
Poules pondeuses	3 875	3 775	3 900
Pintades	4 350	4 000	4 500

Source : DRARAH-HBS 2023

6.2.2.4. Indicateurs de santé animale

Les taux de couverture vaccinales de la région des Hauts-Bassins est de 3,8 pour Péri T1 / Périvax, 13,41 pour Pastovax / pastobov, 16,57 pour Pastovin / pasteurellad, et 22,98 pour Itanew.

Tableau 09.0 41: Indicateurs de santé animale en 2023

Entité territoriale	Taux de prévalence de la PPCB	Taux de couverture vaccinale							
		Péri T1 / Périvax	Pastobov / Pastovax	Symptov ax / anthrava x	Tissu-pest	Pastovin / pasteurellad	Rabisin	Itanew	Trypa-midium / berenil
Bobo-Dioulasso		5,83	17,94	24,37		38,96		10,42	
Bama		0,47	19,62	1,03		3,29		5,49	
Dandé		0	4,77	5,45		0,74		15,3	
Faramana		0	2,83	0,22		1,73		11,46	
Fo		0	3,55	14,08		37,89		0	
Karangasso-Sambla		0,51	18,17	7,55		30,1		26,3	
Karangasso-Vigué		0	9,47	2,13		1,03		35,84	
Koundougou		1,42	9,56	21,3		44,53		28,12	
Lena		0	18,88	7,16		28,58		16,81	
Padema		0	46,65	37,58		58,82		15,07	
Péni		5,98	9,65	5,92		6,83		13,45	
Satiri		0	8,99	5,74		14,34		28,12	
Toussiana		1,48	11,43	0		0		10,14	
Houet		11,43	12,55	7,66		16,02		14,91	
Orodara		3,89	33,01	14,21		7,93			
Banzon		0,45	9,64	6,32		11,4		20,4	
Djigouèra		7,09	54,79	22,6		11,5		47,68	
Kangala		52,16	87,58	20,29		21,65		48,48	
Kayan		1,73	11,01	8,96		12,11		26,72	
Koloko		0,99	5,58	3,93		5,14		49,11	
Kourinion		0	8,78	24,33		48,63		22,77	
Kourouma		10,55	9,63	0,83		11,12		27,51	
Morolaba		0	0	0		0,11		53,68	
N'Dorola		1,81	33,01	12,15		17,24		32,92	
Samogohiri		11,65	33,73	6,89		10,47		15,2	
Samorogouan		13,38	13,86	14,24		19,14		50,27	

Entité territoriale	Taux de prévalence de la PPCB	Taux de couverture vaccinale							
		Péri T1 / Périvax	Pastobov / Pastovax	Symptov ax / anthrava x	Tissu-pest	Pastovin / pasteurellad	Rabisin	Itanew	Trypanmidium / berenil
Sindo		0	6,64	5,39		3,07		12,21	
KénéDougou		8,19	14,71	8,63		12,09		43,19	
Houndé		1,31	7,58			18,75		5,23	
Békuy		0,13	5,06			1,24		10,38	
Béréba		1,24	2,17			4,98		26,26	
Boni		0	3,99			22,14		6,7	
Founzan		28,09	46,48			12,29		73,69	
Koti		7,74	13,68			15,55		23,74	
Koumbia		0	14,55			26,04		3,87	
Tuy		6				29,28		53,5	
REGION		3,8	13,41			16,57		22,98	
BURKINA FASO									

Source : DRARAH

NB : - PPCB = Péripleumonie Contagieuse Bovine.

6.2.3. Chasse et pêche

Dans la région des Hauts-Bassins, la chasse est pratiquée essentiellement dans les Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétiques (ZOVIC) de la région. Seule la province de Tuy dispose dans la commune de Koumbia d'une zone de chasse d'une superficie estimée à 34 000 ha. Elle est non opérationnelle bien avant les problèmes sécuritaires. Cependant elle n'est pas retirée de la liste des zones concédées au Burkina Faso.

La région, de par ses potentialités en ressources en eau est un espace de pêche. L'activité y est pratiquée autour des principaux cours d'eau (fleuves, lacs et barrages). L'aquaculture est de plus en plus pratiquée dans la région.

Tableau 09.0 42: Evolution de la production de la pêche de capture et de l'aquaculture dans la région des Hauts-Bassins de 2017 à 2021(en tonnes)

Type de pêche	2017	2018	2019	2020	2021
Pêche de capture	3 854	3 194	3 388	3 570	3 720
Aquaculture	25	30	29	49	88

Source : Annuaire statistique agro-pastorale 2021

6.2.4. Industrie

La région dispose d'une centaine d'unités industrielles réparties essentiellement entre les industries de produits alimentaires, boissons et tabacs, les industries Chimique et fabrication des produits chimiques, les industries d'ouvrages en métaux, machines et matériels, les industries de Textiles, habillement et cuirs, les autres industries manufacturières ainsi que les industries de papier, articles en papier, imprimerie et édition

Tableau 09.0 43: Nombre d'unités industrielles existant dans la région

Localisation	Textiles, habillement et cuirs	Produits alimentaires, boissons et tabacs	Bois et fabrication d'ouvrage en bois	Ouvrages en métaux, machines et matériels	Papier, articles en papier, imprimerie et édition	Chimique et fabrication des produits chimiques	Produits minéraux non métalliques	Autres industries manufacturières	Extraction des mines
Bobo-Dioulasso	2	69	0	6	1	7	0	4	0
Orodara	0	5	0	0	0	0	0	0	0
N'Dorola	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Houndé	1	4	0	0	0	0	0	0	0
Région	4	78	0	6	1	7	0	4	0
Burkina Faso									

Source: DRICA HBS, 2017

6.2.5. Commerce

La région dispose en 2023 de nombreuses d'infrastructures commerciales réparties essentiellement en Marchés principaux (31), Marchés secondaires (29), Marchés villageois (59), Marchés à bétails (13), Boutiques de rue (ND), Abattoirs (14), Gares routières (2) et Gares ferroviaires (4).

Tableau 09.0 44: Nombre d'infrastructures commerciales dans la région

Localité	Marchés principaux	Marchés secondaires	Marchés villageois	Marchés à bétails	Boutiques de rue	Abattoirs	Gares routières	Gares ferroviaires
Houet	11	27	42	5	0	6	1	3
Bobo-Dioulasso	1	27	13	2		1	1	2
Bama	1		4	1		1		
Dandé	1		1			1		
Faramana	1					1		
Fo			1					
K. Sambla								
K. Vigué	1		10					
Koundougou	1			1		1		
Lena	1							
Padema	1		6					

Profil de la région des Hauts-Bassins

Localité	Marchés principaux	Marchés secondaires	Marchés villageois	Marchés à bétails	Boutiques de rue	Abattoirs	Gares routières	Gares ferroviaires
Péni	1		4	1		1		
Satiri	1		3					1
Toussiana	1							
Kéné Dougou	13	0	5	7	0	7	0	0
Orodara	1		2	1		1		
Banzon	1			1		1		
Djigouèra	1			1		1		
Kangala	1							
Kayan	1							
Koloko	1		2					
Kourinion	1							
Kourouma	1		1	1		1		
Morolaba	1							
N'Dorola	1			1		1		
Samogohiri	1							
Samorogouan	1			1		1		
Sindo	1			1		1		
Tuy	7	2	12	1	0	1	1	1
Houndé	1	2	3	1		1	1	
Bekuy	1		4					
Béréba	1		2					1
Boni	1							
Founzan	1		1					
Koti	1							
Koumbia	1		2					
Hauts-Bassins	31	29	59	13		14	2	4
Burkina Faso								

Source : DRICA, HBS 2017

6.2.6. Institutions financières

En 2021, la région des Hauts-Bassins enregistrait 163 institutions et établissements financiers et de micro finances réparties entre la province de Houet (90), Kénédougou (22) et Tuy (51). Il s'agit de banque (29), de caisse nationale d'épargne de la Poste du Burkina Faso (13), de magasins de warrantage (48), de système financier décentralisé (SFD) (60), et autres (13)

Tableau 09.0 45: Institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région

DESIGNATION	HOUET	KÉNÉDOUGOU	TUY	REGION
Banque	21	4	4	29
CNE de la Poste du Burkina Faso	9	3	1	13
Magasins de warrantage	8	4	36	48
Système financier décentralisé (SFD)	39	11	10	60
Autres	13	0	0	13
Région	90	22	51	163

Source : TR HBS, 2021

6.2.7. Tourisme et hôtellerie

La région des Hauts-Bassins dispose d'importants sites touristiques au nombre de 29 repartis dans toutes les provinces. La seule commune de Bobo Dioulasso dispose de 06 sites touristiques.

Tableau 09.0 46: Situation des importants sites touristiques de la région

Localité	Nom des sites
Province du Houet	
Bobo Dioulasso	La Mosquée de Dioulassoba
	La Cathédrale de Bobo-Dioulasso
	Les silures sacrés de Daфра
	Le village perché de Koro
	Le vieux quartier de Dioulassoba
	La guinguette
Bama	Le Barrage de Samadéni
Faramana	La vieille Mosquée de Faramana
Fo	La Source mystérieuse d'eau de Tijo
K. Sambla	Les chutes d'eau de Dinkoua
K. Vigué	La Coline Wango Kourou
Koundougou	Les Grottes aux vestiges
Péni	Le Mausolée Tiéfo Amoro

Profil de la région des Hauts-Bassins

Satiri	La Mare aux hippopotames de Bala
Toussiana	Les gravures rupestres de Wempéa
Province du Kénédougou	
Orodara	La Tombe de Orodara Sidiki
Banzon	La Mare aux hippopotames de Banzon
Djigouéra	Les grottes de Kuini
Kangala	Le Campement Dozo
Kayan	L'Ancienne Mosquée de Téoulé
Koloko	Le Mont Kagnangnè
Kourinion	Les Chutes d'eau de Banfoulaguè
Kourouma	Le Bosquet Sacré de Kourouma
Morolaba	Le Fétiche Nabou de Morolaba
N'Dorola	Le Bosquet sacré Massako
Province du Tuy	
Houndé	Les Grottes de Dohoun
Bekuy	Les Hauts Fourneaux de Bekuy
Boni	La Cathédrale de Boni
Koumbia	Les Grottes de Gombledougou

Source : DRCAT HBS 2023

La région des Hauts-Bassins regorge d'importants sites d'hébergement dont 52 hôtels, 46 auberges et 02 campements. La province du Houet dispose à elle seule de 48 hôtels, 1 dans le Kénédougou, 3 dans le Tuy.

Tableau 09.0 47: Situation des importants sites d'hébergement de la région

Localité	Hôtels		Auberges		Campements		Autres	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Houet	48	1196	32	340	0	0	110	707
Kénédougou	1	33	5	49	0	0	4	40
Tuy	3	45	9	164	2	16	3	23
Hauts-Bassins	52	1274	46	553	2	16	117	770

Source : DRCAT-HBS 2023

6.2.8. Transport

La région des Hauts-Bassins dispose de deux gares routières situées à Bobo-Dioulasso et à Houndé, de quatre gares ferroviaires dont 03 dans le Houet (Bobo Dioulasso et Satiri) et 01 dans le Tuy (Béréba) et d'un aéroport.

La région se caractérise par la prédominance des routes en terre (1526,7 Km). Les routes bitumées mesurent 658,4 km dont 409,3 km dans la province du Houet, 162,3 Km dans la province de Tuy et 86,8 Km dans la province de Kénédougou.

Tableau 09.0 48: Situation du réseau routier

Types de routes	Route en terre	Route bitumée	Réseau classé
Houet	856,4	409,3	1 265,7
Kénédougou	358,4	86,8	423,0
Tuy	312,0	162,3	474,3
Région	1 526,7	658,4	2 185,1

Source : DRID HBS, 2021

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

La population urbaine de la région des Hauts-Bassins a évolué de 2006 à 2019 passant ainsi de 552 781 à 1 025 493 avec un taux d'urbanisation de 45,8% en 2019. La province du Houet est la plus urbanisée avec un taux d'urbanisation de 59,9% tandis que la province du Kénédougou est la moins urbanisée avec un taux d'urbanisation de 8,4%.

Tableau 09.0 49: Evolution des populations urbaines

Localité	Population en 2006	Population 2019	Taux d'urbanisation en 2019
Houet	489 967	904 920	59,9
Kénédougou	23 356	33 422	8,4
Tuy	39 458	87 151	26,5
Hauts-Bassins	552 781	1 025 493	45,8

Source : RGPH 2006, RGPH 2019, INSD

7.1 Equipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2023

La région des Hauts-Bassins enregistre 22 194 346 abonnés au réseau de l'ONEA dont 21 252 909 à Bobo Dioulasso, 2 705 à Orodara et 2 160 dans le Houndé. L'adduction de la région est estimée à 22 194 346 m3, 21 252 909 m3 à Bobo, 521 291 m3 à Orodara et 420 146 m3 à 420 146 m3.

Tableau 09.0 50: Equipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2023

Communes	Centre de traitement ONEA	Château d'eau	Poste d'eau autonome	Forages équipés	Bornes fontaines	Retenues d'eau / Barrages	Adduction (m3)	Nombre d'abonnés	Consommation annuelle
Bobo-Dioulasso	3	7	0	16	474	0	21 252 909	93 584	15 141 619
Orodara	1	1	0	7	44	0	521 291	2 705	492 791
Houndé	2	1	0	11	54	0	420 146	2 160	277 463
Hauts-Bassins	6	9	0	34	572	0	22 194 346	98 449	15 911 873

Source: ONEA, Agence Bobo-Dioulasso, 2023

7.2. Energie

La région des Haut-Bassins est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) et l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER). Le nombre total d'abonnés dans la région en 2023 était de 193 842. La SONABEL à elle seule comptait 96,46% des abonnés contre 3,54% pour l'ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région est de 72,9% en 2023 contre 71,8% en 2022.

Tableau 09.0 51: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région des Hauts-Bassins

	2019	2020	2021	2022	2023
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	611	653	703	734	734
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	2079	2466	2603	2827	2848
Taux de couverture (en %)	67,4	69,9	70,9	71,8	72,9
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	136 831	140 869	158 279	174 165	186 351
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	340	316	567	566	638
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	129 511	141 205	158 846	174 730	186 989
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	4 516	7 031	8 774	9 226	6 853
Nombre total d'abonnés	141 687	148 236	167 620	184 362	193 842

Source : MEMC, annuaire statistique 2023

7.2. Technologies de l'information et de la communication

La région dispose de 20 radios locales dont 16 dans le Houet, 02 dans le Kénédougou et 02 dans le Tuy. En ce qui concerne les chaînes de télévisions, la région en compte 06, toutes situées à Bobo-Dioulasso.

Pour ce qui est de la téléphonie mobile, l'ensemble des chefs-lieux des départements de la région sont couverts par au moins un des opérateurs téléphoniques que sont : MOOV AFRICA BF, TELECEL FASO SA et Orange BF SA.

VIII. Gouvernance

Dans la région des Hauts-Bassins, en 2022 l'ensemble des communes ont tenues au moins deux sessions ordinaires, exceptée la commune de Bobo-Dioulasso qui en a tenu une session. Cependant, plus de 30% des communes n'ont pas tenu de sessions extraordinaires.

En ce qui concerne la journée de redevabilité, seules les communes de Bobo Dioulasso (04), Kourouma (02), Kangala (01) et Kayan (01) ont tenu des journées de redevabilités.

Tableau 09.0 52: situation des cadres de concertations tenues dans les collectivités territoriales en 2022

Collectivité Territoriale	Session Ordinaire	Session Extraordinaire	Total	Nbre de journées de redevabilité tenues
Bobo Dioulasso	1	1	2	4
Orodara	2	0	2	0
Houndé	2	1	3	0
Bama	2	1	3	0
Dandé	2	0	2	0
Faramana	2	2	4	0
Fo	2	2	4	0
Karagansso. Sambla	2	1	3	0
Karagansso Vigué	2	1	3	0
Koundougou	2	1	3	0
Lena	2	0	2	0
Padema	2	1	3	0
Péni	2	1	3	0
Satiri	2	1	3	0
Toussiana	2	1	3	0
Banzon	3	0	3	0
Djigouèra	2	1	3	0
Kangala	2	0	2	1
Kayan	2	1	3	1
Koloko	3	0	3	0
Kourinion	2	0	2	0
Kourouma	2	1	3	2
Morolaba	2	0	2	0
N'Dorola	2	0	2	0
Samogohiri	2	0	2	0
Samorogouan	2	0	2	0

Profil de la région des Hauts-Bassins

Collectivité Territoriale	Session Ordinaire	Session Extraordinaire	Total	Nbre de journées de redevabilité tenues
Sindo	2	0	2	0
Bekuy	2	1	3	0
Béréba	ND	ND	0	0
Boni	2	2	4	0
Founzan	2	1	3	0
Koti	2	1	3	0
Koumbia	2	2	4	0

Source : DREP HBS 2024

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU NORD

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

La Région du Nord est située entre les latitudes Nord 12°38' et 14°18' et les longitudes Ouest 1°33' et 2°55'. Elle couvre une superficie de 16 129,6 Km², soit 6,5% du territoire national. La capitale régionale Ouahigouya correspond aux coordonnées géographiques 2,30° degré de longitude ouest et 13,35° degré de latitude nord.

La Région du Nord fait frontière avec la république du Mali au Nord et cinq (5) autres régions du Burkina Faso que sont :

- la région du Sahel au Nord-Est ;
- la région du Centre Nord à l'Est ;
- les régions du Plateau-Central et du Centre-Ouest au Sud et
- la région de la Boucle du Mouhoun à l'Ouest.

1.2. Organisation administrative

La région du Nord couvre une superficie de 16 129,62 Km², soit 6,5% du territoire national. Le chef-lieu de la région, Ouahigouya est située à l'extrême nord à seulement 57 km de la frontière avec le Mali, sur la route nationale n°02 reliant Ouagadougou à Mopti au Mali. Ouahigouya est à 181 km de Ouagadougou et à 222 km de Mopti au Mali.

La Région du Nord compte quatre (04) provinces (le Loroum, le Passoré, le Yatenga et le Zondoma), trente un (31) départements dont vingt-sept (27) communes rurales, quatre (4) communes urbaines et 915 villages.

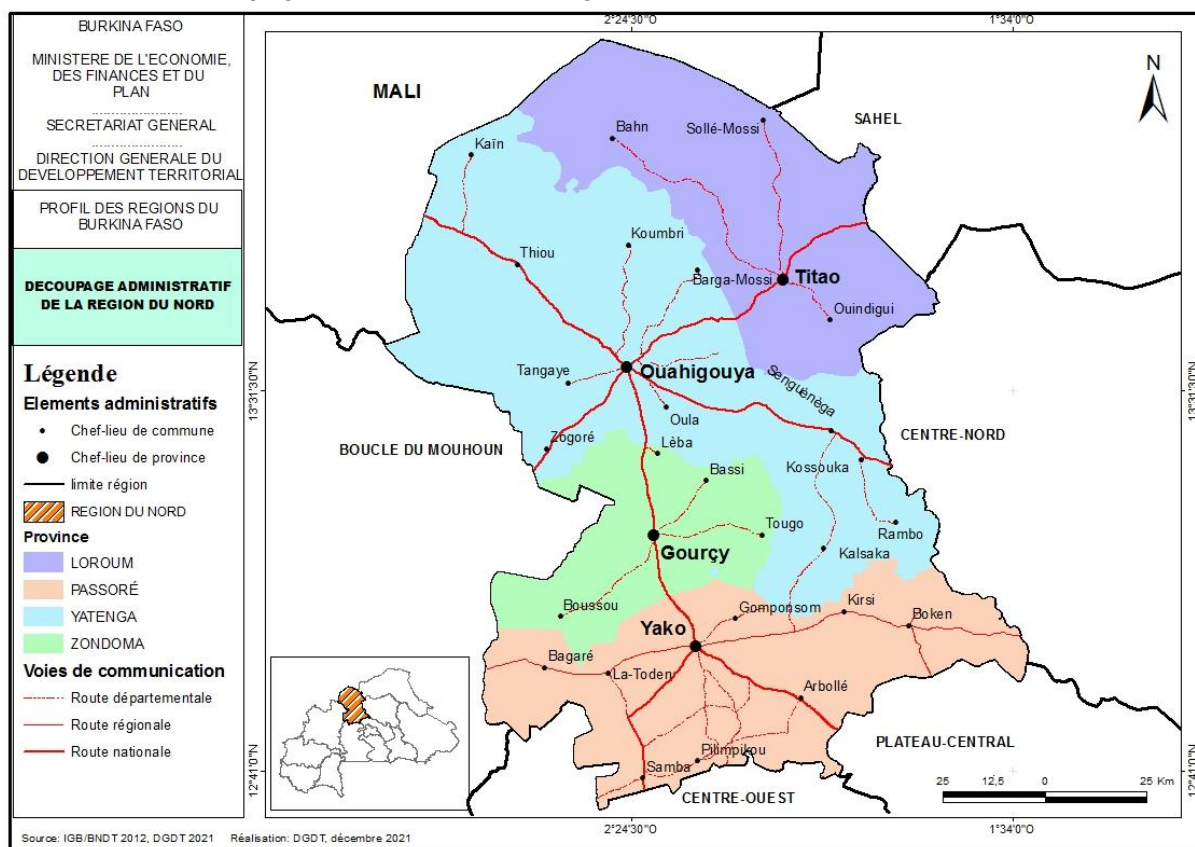
La province du Yatenga abrite le chef lieux de la Région. Elle est la plus vaste des quatre provinces avec 42,4% de la superficie totale. Elle est suivie par la province du Passoré (23,96%), du Loroum (21,28%) et du Zondoma (12,36%).

Tableau 10.0 1: Situation administrative de la région du Nord

Provinces	Nombre de Villages	Nombre de Secteurs	Nombre de communes rurales	Distance entre chefs-lieux de province et de région	Superficie (km ²)	
					Valeur absolue	% Région
Loroum	117	7	3	47 km	3 431,86	21,28
Passoré	255	7	8	73 km	3 865,40	23,96
Yatenga	436	15	12	0 km	6 838,49	42,4
Zondoma	107	5	4	44 km	1 993,88	12,36
Région	915	34	27		16 129,6	100,00

Source : Gouvernorat/Nord 2020

Carte.10.01 : Découpage administratif de la région du Nord



II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Relief

La région du nord présente un relief constitué d'une succession de plaines et de plateaux dont les altitudes varient de 200 à 400 mètres et qu'on rencontre dans toutes les quatre provinces. Par endroit, le relief est légèrement perturbé par des élévations collinaires dont l'altitude moyenne est comprise entre 300 et 400 mètres. Cependant, quelques-unes peuvent atteindre 600 mètres (Pic de Komkoulibo dans le Passoré avec près de 630 mètres) (Conseil régional du Nord, 2018, 17).

2.2. Sols

La région du Nord dispose de plusieurs types de sols dont les plus représentatifs sont :

- **les lithosols sur cuirasse** : ce sont des sols superficiels, très peu épais avec un recouvrement gravillonnaire, présents dans toute la région où ils occupent 33,3 % de la superficie ;
- **les sols ferrugineux tropicaux lessivés ou appauvris** : ils sont profonds et se caractérisent par une texture sableuse en surface et argilo-sableuse dès les 40 à 50 cm. C'est le type de sol le plus dominant dans la région. Il occupe 39,4 % de la superficie totale ;
- **les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire** : ils ont une épaisseur restreinte avec une texture graveleuse à sableuse. Ils ont une faible capacité de rétention en eau. Ces sols occupent 19,2 % de la superficie de la région. Ils sont localisés dans toutes les provinces. Sur la superficie totale occupée par ce type de sol dans la région, la province du Loroum occupe la plus grande portion avec 53,2 %, le Passoré occupe 3,9 %, le Yatenga compte 42,8% et le Zondoma avec la plus faible superficie compte 0,1 % ;

Ces types de sols sont pour la plupart caractéristiques de sols pauvres. Ils ne permettent pas une conservation des eaux et une meilleure productivité agricole. Ils sont sensibles à l'érosion éolienne et hydrique.

2.3. Climat

La région du Nord connaît un climat de type soudano-sahélien marqué par deux grandes saisons : une courte saison pluvieuse allant généralement de juin à septembre (4 mois) et une longue saison sèche d'octobre à mai (8 mois). Les précipitations y sont insuffisantes et irrégulières avec une pluviométrie annuelle de l'ordre de 600 à 900 mm (Conseil régional du Nord, 2018). Les températures moyennes annuelles sont comprises entre 17°C et 36°C, soit une amplitude thermique de 19° C.

2.4. Hydrographie et Hydrologie Régionale

Sur le plan hydrographique, la région est drainée par trois cours d'eau non permanents qui sont Dombré, Niessega et Rambo. En plus de ces cours, les statistiques de la Direction générale des infrastructures hydrauliques dénombraient en 2020 ; 94 barrages, 45 boulis et 11 mares.

En dépit d'un tel potentiel, le taux d'accès à l'eau potable est satisfaisant même si des efforts restent encore à faire pour réduire l'écart persistant entre celui en milieu urbain et en milieu rural. En milieu rural, l'approvisionnement en eau potable est assuré par les forages et les puits modernes. Le tableau ci-dessous donne la situation des statistiques hydrauliques en 2023 et la répartition des types d'ouvrages par province et par commune.

Il y a au total 10 postes pluviométriques dans la région du Nord, repartis dans chacune des 4 provinces. Le cumul saisonnier de chaque province est mentionné dans les tableaux ci-dessous. Les données utilisées pour l'analyse de la pluviométrie ont été collectées auprès des différents postes.

Tableau 10.0 2: Evolution de la pluviométrie des cinq dernières années selon la province

Stations		2019	2020	2021	2022	2023
Gourcy	H[1]	728,8	837,4	604,9	1009,3	818,1
	NJ[2]	46	50	43	57	44
Titao	H	676	900	513,5	791	706,5
	NJ	49	46	36	47	41
Ouahigouya	H	784,7	779,8	633,1	759	735,4
	NJ	56	48	58	53	49
Yako	H	793,5	859,5	770,2	965,5	527
	NJ	52	45	44	50	36
Moyenne des stations	H	596,6	675,34	504,34	704,98	557,4
	NJ	40,6	37,8	36,2	41,4	34

Source : DRARAH-NORD, 2024

Le tableau suivant montre l'évolution de la température de la région au cours des cinq dernières années.

Tableau 10.0 3: Températures extrêmes (en °C) dans les stations de la région

STATION	TEMPERATURE	2019	2020	2021	2022	2023
Station de Ouahigouya	Température minimale	22,9	23,2	24.0	23.2	23.7
	Température maximale	35,9	35,6	36.8	35.4	36.4
Station de Yako...	Température minimale	22,2	22,3	-	-	-
	Température maximale	35,5	35,6	-	-	-

Source : ANAM-BF, 2023

Tableau 10.0 4: statistique sur l'hydraulique en 2023

PROVINCE	Nbre de barrage	Nbre de bousils	Total forage équipé de pompe	Total Puits équipé de pompe	Nbre de Bornes Fontaines	Nbres abonnés en eau courante (Branchement Privés)	Taux accès eau potable
LOROU	10	9	522	0	89	10	49%
Banh	2		111	0	16	10	53,3%
Ouindigui			123	0	21		74,72%
Sollé		4	71	0	9		49,2%
Titao	8	5	217	0	43		41,6%
PASSORE	34	6	1816	65	182	1290	74.9%
Arbolé	5	4	285	11	23	30	81,8%
Bagaré	2		122	1	13		67,1%
Bokin	9	1	341	9	34	430	72,8%
Komponsom	2		99	0	14		84%
kirsi			121	26	14	470	81,9%
La Toden	2		158	0	16	210	79,1%
Pilimpikou	2		116	10	13		59,5%
Samba	5		221	3	26	150	78,4%
Yako	7	1	353	5	29		70,2%
YATENGA	42	28	2 249	20	251	1 450	66.9%
Barga	3		93	0	29		32,4%
Kain		1	28	0	8	40	58,6%
Kalsaka	7	2	257	2	22	40	65,7%
Kossouka	2		84	1	12	170	78%
Koumbri	3		153	0	26		65%
Namissiguima	5	1	142	0	19	400	72%
Ouahigouya	6	4	381	2	50		73,3%
Oula	4	9	251	1	18		74%
Rambo	2	3	148	2	8		73,2%
Seguenega	3	2	267	7	21	540	68,2%

Profil de la région du Nord

PROVINCE	Nbre de barrage	Nbre de boujis	Total forage équipé de pompe	Total Puits équipé de pompe	Nbre de Bornes Fontaines	Nbres abonnés en eau courante (Branchement Privés)	Taux accès eau potable
Tangaye	2	3	162	2	11	80	78,6%
Thiou	2		188	0	17	100	47,1%
Zogore	3	3	95	3	10	80	67%
ZONDOMA	8	2	862	3	66	482	81.8%
Bassi		1	143	0	5	142	81%
Boussou			99	1	14	230	78,7%
Gourcy	6		379	1	14	50	86,9%
Lleba	1	1	72	0	10		85,6%
Tougo	1		169	1	23	60	77,3%
TOTAL REGION	94	45	4 795	65	588	3 232	67.2%

Source : DREA/Nord, 2023

2.5. Végétation

La végétation dans la Région du Nord est essentiellement dominée par une steppe arbustive et herbeuse (562 300 ha). Elle est suivie par une savane arbustive et herbeuse (183 973 ha), une steppe arborée (22 509 ha), une savane arborée (6 284 ha). On y recense également 1 411 ha de forêts galeries et 1 067 ha de plantations forestières et vergers. Les espèces les plus répandues sont :

Acacia albida, Adansonia digitata, Vitellaria paradoxa, Sclerocarya birrea, Pterocarpus lucens et parkia biglobosa.

Tableau 10.0 5: Répartition taxonomique de la flore régionale 2024

Classes	Familles	Genres	Espèces	Noms courants
Province du Loroum				
Dicotylédones	Balanitacée	Balanites	eaggyptiaca	Dattier du désert
	Mimosasée	Acacia	senegal	Acacia
	Combretacée	Combretum	micranthum	Kinkeliba
		Combretum	glutinosum	
	Fabacée	Pterocarpus	lucens	
	Anacardiacee	Lannea	microcarpa	Raisinier
Monocotylédones	Poacée	Andropogon	gayanus	
Ptéridophytes	Thelyptéridaceae	Cyclosorus	striatus	
Bryophytes				
Province du Yatenga				
Dicotylédones	Mimosasée	Faidherbia	albida	
		Acacia	senegal	Gommier
	Anacardiacee	Sclerocarya	birrea	

Profil de la région du Nord

Classes	Familles	Genres	Espèces	Noms courants
		Lannea	microcarpa	Raisinier
	Bombacaceae	Adansonia	digitata	Baobab
	Ebenaceae	Diospyros	mespiliformis	
	Combretacée	Combretum	micranthum	Kinkeliba
	Balanitacée	Balanites	eaggyptiaca	Dattier du désert
	Meliaceae	Azadirachta	indica	nim
Monocotylédones	Poacée	Andropogon	gayanus	
Ptéridophytes				
Bryophytes				
Province du Passoré				
Dicotylédones	Mimosasée	Parkia	biglobosa	Néré
	Sapotaceae	Vitellaria	paradoxa	karité
	Anacardiacee	Lannea	microcarpa	Raisinier
Monocotylédones	Poacée	Andropogon	gayanus	
Ptéridophytes				
Bryophytes				
Province du Zondoma				
Dicotylédones	Anacardiacee	Sclerocarya	birrea	Prunier
	Mimosasée	Acacia	seyal	
	Mimosasée	Acacia	senegal	Gommier
	Mimosasée	Acacia	albida	
	Anacardiacee	Lannea	microcarpa	Raisinier
Monocotylédones	Poacée	Andropogon	gayanus	

Source : DREEVCC, Nord 2024

2.6. Faune

Actuellement, la faune régionale est représentée surtout par des oiseaux sédentaires (Pintades, Perdrix, Cailles, Canards armés, Pigeons sauvages) ou migrateurs. Par endroits, on peut rencontrer des lièvres, phacochères, hyènes, chacals, céphalophes et des crocodiles. On rencontre rarement de gros gibiers. Cependant des éléphants parfois traversent la région en provenance du Mali ou en y retournant.

Tableau 10.0 6: Répartition de la faune régionale en 2024

Classes	Espèces
Mammifères	Chacal doré, Hyène, Chat commun, Singe, Lièvre africain, Rat de Gambie, Phacochère, Ecureuil
Reptiles	Serpents (Vipère, mamba vert etc.)
Oiseaux	Perdrix, pigeons sauvages, pintades

Source : DREEVCC, Nord, 2024

2.7. Géologie et ressources minières

Dans la Région du Nord, on assiste à une explosion de l'activité minière caractérisée par la recherche, l'exploitation artisanale traditionnelle, l'exploitation artisanale semi mécanisée et l'exploitation industrielle. Sur le plan des minéralisations, cette région est caractérisée par des indices variés, notamment l'or.

Tableau 10.0 7: Situation des permis d'exploitation en 2023

PROVINCE	Nbre de permis d'exploitation industrielle	Nbre de permis d'exploitation semi-mécanisée	Nbre de permis d'exploitation artisanale	Total permis d'exploitation
Gourcy	NP	NP	NP	NP
Ouahigouya	Namissiguima (01)	01	NP	NP
Titao	NP	NP	NP	NP
Yako	NP	NP	NP	NP

Source : Communes

La situation d'exploitation en 2023 permet de constater que dans la région il existe qu'un seul permis d'exploitation industriel à Namissiguima dans la province de Ouahigouya.

Tableau 10.0 8: Situation des sites et substances minières exploitées en 2020 à 2023

PROVINCE	Type de minerais
Gourcy	NP
Ouahigouya (Namissiguima)	Or
Titao	NP
Yako	NP

Source : Communes

La situation des sites et substances minières exploitées entre 2020 et 2023 permet de constater l'exploitation d'un seul type de minerais (l'or) dans la région.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Evolution de la population de la région du Nord de 2006 à 2023

Le tableau ci-dessous indique les différentes évolutions de la population de la région du nord.

Tableau 10.0 9: Evolutions et répartitions de la population de la région du Nord de 2006 à 2023

Entité territoriale	2006			2019							Projection 2023		
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes	Densité	TAMA	Ensemble	Masculin	Féminin
LOROUM	4 298	142 853	33	32 482	198 192	96 647	101 545	95 %	46	2,6 %	2185 31	1028 29	115702
BANH		30 332		6 395	38 521	19 595	18 926	104 %		1,9 %	42 413	2084 8	21565
OUIINDI-GUI		28 278		5 121	32 855	15 682	17 173	91 %		1,2 %	36 252	1668 5	19567
SOLLE		17 526		3 433	21 839	10 463	11 376	92 %		1,7 %	24 094	1113 2	12962
TITAO		66 717		17 533	104 977	50 907	54 070	94 %		3,5 %	115 771	5416 3	61608

Profil de la région du Nord

PASSORE	3 865	323 222	84	75 130	457 930	212 580	245 350	87 %	11 8	2,7 %	5021 79	2362 88	265891
ARBOLE		45 848		9 654	60 270	27 570	32 700	84 %		2,1 %	66 082	3064 5	35438
BAGARE		23 311		4 852	33 334	15 290	18 044	85 %		2,8 %	36 550	1699 5	19555
BOKIN		54 544		12 890	81 194	38 331	42 863	89 %		3,1 %	89 057	4260 6	46452
GOMPON-SOM		18 268		4 094	27 074	12 573	14 501	87 %		3,1 %	29 690	1397 5	15715
KIRSI		19 019		4 373	29 816	13 906	15 910	87 %		3,5 %	32 699	1545 7	17242
LA-TODIN		28 192		6 081	39 128	17 756	21 372	83 %		2,6 %	42 898	1973 6	23161
PILIMPI-KOU		17 277		3 529	23 445	10 693	12 752	84 %		2,4 %	25 705	1188 6	13820
SAMBA		35 837		7 421	46 247	20 874	25 373	82 %		2,0 %	50 699	2320 2	27497
YAKO		80 926		22 236	117 422	55 587	61 835	90 %		2,9 %	128 798	6178 6	67012
YATENGA	6 838	553 164	81	148 051	825 975	401 110	424 865	94 %	12 1	3,1 %	9129 53	4295 72	483381
BARGA		30 319		9 605	51 248	24 636	26 612	93 %		4,1 %	56 661	2638 4	30277
KAIN		11 290		1 867	11 778	5 836	5 942	98 %		0,3 %	13 010	6250	6760
KALSAKA		51 408		12 316	78 184	37 414	40 770	92 %		3,3 %	86 454	4006 9	46385
KOSSOU-KA		17 197		4 368	26 926	12 974	13 952	93 %		3,5 %	29 768	1389 5	15874
KOUMBRI		44 535		10 669	61 818	29 929	31 889	94 %		2,6 %	68 334	3205 3	36281
NAMISSI-GUIMA		34 904		10 378	58 830	28 413	30 417	93 %		4,1 %	65 035	3042 9	34606
OUAHI-GOUYA		125 030		41 743	199 436	97 959	101 477	97 %		3,7 %	220 363	1049 10	115453
OULA		44 692		10 889	62 832	30 469	32 363	94 %		2,7 %	69 451	3263 1	36820
RAMBO		34 019		7 560	46 957	22 106	24 851	89 %		2,5 %	51 948	2367 5	28274
SEGUE-NEGA		60 478		17 524	98 637	47 513	51 124	93 %		3,8 %	109 050	5088 4	58165

Profil de la région du Nord

TANGAYE		32 612		6 450	39 262	19 270	19 992	96 %		1,4 %	43 383	2063 7	22745
THIOU		48 296		11 049	66 589	33 465	33 124	101 %		2,5 %	73 526	3584 0	37686
ZOGORE		18 384		3 633	23 478	11 126	12 352	90 %		1,9 %	25 969	1191 5	14053
ZONDOMA	1 994	166 557	84	39 254	240 018	112 405	127 613	88 %	12 0	2,9 %	2657 88	1250 63	140725
BASSI		21 557		5 730	34 424	16 288	18 136	90 %		3,7 %	38 122	1812 2	19999
BOUSSOU		23 455		5 283	32 993	15 227	17 766	86 %		2,7 %	36 533	1694 2	19591
GOURCY		81 226		19 190	117 761	54 806	62 955	87 %		2,9 %	130 401	6097 8	69424
LEBA		9 781		2 109	13 562	6 380	7 182	89 %		2,5 %	15 018	7098	7920
TOUGO		30 538		6 942	41 278	19 704	21 574	91 %		2,3 %	45 714	2192 3	23791
REGION	16 996	1 185 796	70	294 917	1 722 115	822 742	899 373	91 %	10 1	2,9 %	1 899 451	893 752	1 005 699

Source : INSD, RGPH, 2019

On peut retenir du tableau que la population de la région est passée de 1 185 796 hbts en 2006 à 1 722 115 hbts en 2019 soit une augmentation de 45,22% avec un taux d'accroissement moyen annuel de 2,9%. Le nombre de femme est de 899 373 en 2019, soit 52,22% de la population régionale. La densité de la population a également connu une augmentation allant de 70 hbts/km2 en 2006 à 101 hbts/km2 en 2019. La province du Yatenga reste la plus peuplée en 2019 avec 825 975 hbts soit 47,96% de la population régionale contre la province du zondoma qui enregistre le moins de population en 2019 avec 240 018 hbts soit 13,93% de la population régionale. Quant au rapport de masculinité, il est de 91 hommes pour 100 femmes pour l'ensemble de la région. Selon les projections, en 2023, la population totale de la région était de 1 899 451 dont 1 005 699 femmes et 893 752 hommes.

3.2. Evolution des naissances et des décès enregistrés

Dans l'ensemble toutes les communes ont enregistré une progression dans l'enregistrement des naissances et des décès dans la région. Et cela grâce aux efforts de l'Etat et des projets/programmes et ONG œuvrant dans le domaine de l'état civil.

Tableau 10.0 10: Evolution des naissances et décès enregistrés de 2018 à 2023

Localité	Naissances						Décès					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Yako	4 522	4 732	6 471	10 428	10 440	12 389	75	102	92	63	92	116
Gourcy	10 181	5 558	5 368	6 952	7 805	6 448	67	35	92	33	24	51
Ouahigouya	14 277	19 374	21 768	22 700	11 011	25 063	175	155	186	271	253	951

Profil de la région du Nord

Titao	4 270	667	3 765	534	1873	2 819	26	6	36	00	23	14
Total région	33 250	30 331	30 090	40 614	32 471	46 719	343	298	560	467	464	1 132

Source : annuaire statistique INSD 2022

L'analyse de l'évolution des naissances et décès dans la région montre que le nombre de naissances est passé de 33 250 naissances en 2018 à 46 719 naissances en 2023. Quant au nombre de décès, il a également connu une hausse allant de 343 décès en 2018 à 1 132 décès en 2023. Ce qui montre que des efforts restent toujours à faire pour assurer la couverture sanitaire dans la région afin de réduire le nombre de décès.

Tableau 10.0 11: Evolution des mariages enregistrés de 2018 à 2023

LOCALITE	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Yako	363	383	343	372	293	912
Gourcy	80	69	61	56	41	36
Ouahigouya	119	179	170	368	73	331
Titao	18	6	07	00	02	01
Total région	580	637	605	699	693	1280

Source : annuaire statistique INSD 2022

Les mariages enregistrés au niveau de l'Etat civil connaissent également une évolution entre 2018 et 2023. En effet, le nombre de mariage est passé de 580 en 2018 à 1280 en 2023 soit un taux d'accroissement de 121%.

3.3. Structure par sexe et par âge

La structure par sexe et par âge de la population de la région du Nord présente des effectifs élevés de jeunes à l'image de celle du pays

Profil de la région du Nord

Tableau 10.0 12: Répartition de la population par groupe d'âges en 2023

Entité Géographique	0 ans		1-4 ans		3-5 ans		6-11 ans		12-15 ans		16-18 ans		15-19 ans		20-24 ans		25-59 ans		60 ans ou +		Total	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
ZONDOMA	11 574	4%	38 494	14%	27 246	10%	48 153	18%	27 069	10%	17 261	6%	28 921	11%	22 578	8%	73 658	28%	12 789	5%	265 788	14%
YATENGA	39 755	4%	132 223	14%	93 586	10%	165 397	18%	92 980	10%	59 289	6%	99 339	11%	77 557	8%	253 007	28%	43 926	5%	912 953	48%
LOROUM	9 517	4%	31 654	14%	22 403	10%	39 592	18%	22 256	10%	14 193	6%	23 779	11%	18 563	8%	60 563	28%	10 507	5%	218 531	12%
PASSORE	21 867	4%	72 730	14%	51 477	10%	90 978	18%	51 144	10%	32 612	6%	54 641	11%	42 661	8%	139 171	28%	24 164	5%	502 179	26%
Total Nord	82 713	4%	275 101	14%	194 712	10%	344 120	18%	193 449	10%	123 355	6%	206 680	11%	161 359	8%	526 399	28%	91 386	5%	1 899 451	100%

Source : annuaire statistique INSD 202

Tableau 10.0 13: Répartition de la population par sexe en 2023

ENTITE GEOGRAPHIQUE	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
LOROU	102829	12%	115702	12%	218531	12%
BANH	20 848	2%	21 565	2%	42 413	2%
OUINDIGUI	16 685	2%	19 567	2%	36 252	2%
SOLLE	11 132	1%	12 962	1%	24 094	1%
TITAO	54 163	6%	61 608	6%	115 771	6%
PASSORE	236 288	26%	26 5891	26%	502 179	26%
ARBOLE	30 645	3%	35 438	4%	66 082	3%
BAGARE	16 995	2%	19 555	2%	36 550	2%
BOKIN	42 606	5%	46 452	5%	89 057	5%
GOMPONSOM	13 975	2%	15 715	2%	29 690	2%
KIRSI	15 457	2%	17 242	2%	32 699	2%
LA-TODIN	19 736	2%	23 161	2%	42 898	2%
PILIMPIKOU	11 886	1%	13 820	1%	25 705	1%
SAMBA	23 202	3%	27 497	3%	50 699	3%
YAKO	61 786	7%	67 012	7%	128 798	7%
YATENGA	429 572	48%	483 381	48%	912 953	48%
BARGA	26 384	3%	30 277	3%	56 661	3%
KAIN	6 250	1%	6 760	1%	13 010	1%
KALSAKA	40 069	4%	46 385	5%	86 454	5%
KOSSOUKA	13 895	2%	15 874	2%	29 768	2%
KOUMBRI	32 053	3%	36 281	4%	68 334	4%
NAMISSIGUIMA	30 429	3%	34 606	3%	65 035	3%
OUAHIGOUYA	104 910	12%	115 453	11%	220 363	12%
OULA	32 631	4%	36 820	4%	69 451	4%
RAMBO	23 675	3%	28 274	3%	51 948	3%
SEGUENEGA	50 884	6%	58 165	6%	109 050	6%
TANGAYE	20 637	2%	22 745	2%	43 383	2%
THIOU	35 840	4%	37 686	4%	73 526	4%

Profil de la région du Nord

ZOGORE	11 915	1%	14 053	1%	25 969	1%
ZONDOMA	125 063	14%	140 725	14%	265 788	14%
BASSI	18 122	2%	19 999	2%	38 122	2%
BOUSSOU	16 942	2%	19 591	2%	36 533	2%
GOURCY	60 978	7%	69 424	7%	130 401	7%
LEBA	7 098	1%	7 920	1%	15 018	1%
TOUGO	21 923	2%	23 791	2%	45 714	2%
REGION	893 752	100%	1 005 699	100%	1 899 451	100%

Source : annuaire statistique INSD 2022

La répartition de la population par groupe d'âge et par sexe montre que l'âge moyen de la population de la région du Nord est de 21,2 ans et est légèrement plus élevé chez les femmes (21,9 ans) que chez les hommes (20,5 ans). En outre, la population urbaine est en moyenne plus âgée (22,1 ans) que celle du milieu rural (21,1 ans).

Quant à l'âge médian, il est de 15,0 ans dans la région du Nord et est légèrement plus élevé chez les femmes (16,0 ans) que chez les hommes (14,0 ans) quel que soit le milieu de résidence.

3.4. Situation des Personnes Déplacées Internes

Depuis 2016, la région du Nord fait face à une insécurité caractérisée par des attaques terroristes, entraînant un déplacement des populations vers des zones relativement stables telles que Ouahigouya, Titao, Séguénéga, Gourcy et Yako.

Tableau 10.0 14: Situation des personnes déplacées internes au 31 mars 2023

Provinces	Communes	Hommes	Femmes	Enfants de moins de 5 ans	Enfants de plus de 5 ans	Total Enfants	Total PDI
Zondoma	BASSI	40	51	28	109	137	228
	BOUSSOU	112	101	45	187	232	445
	GOURCY	252	318	118	625	743	1 313
	LEBA	39	37	11	76	87	163
	TOUGO	56	58	34	125	159	273
Yatenga	KALSAKA	390	480	257	934	1 191	2 061
	KOSSOUKA	1 304	1 491	673	3 342	4 015	6 810
	OUAHIGOUYA	23 236	35 255	18 361	70 282	88 643	147 134
	OULA	399	584	287	1 151	1 438	2 421
	RAMBO	1 437	1 646	886	3 037	3 923	7 006
	SEGUENEGA	2 449	3 001	1 436	5 612	7 048	12 498
Loroum	BANH	2 160	2 296	1 168	5 119	6 287	10 743
	SOLLE	791	701	71	1 042	1 113	2 605
	TITAO	10 839	14 207	5 125	27 857	32 982	58 028
Passoré	ARBOLE	184	248	102	471	573	1 005
	BAGARE	28	46	16	79	95	169
	BOKIN	143	176	65	345	410	729
	GOMPONSON	14	10	3	20	23	47
	KIRSI	43	55	18	75	93	191
	LA-TODIN	2	1	1	5	6	9
	PILIMPIKOU	19	15	2	37	39	73
	YAKO	441	499	204	965	1 169	2 109
Total région du Nord			44 378	61 276	28 911	121 495	150 406

Source : CONASUR, mars 2023

La situation des personnes déplacées internes au 31 mars 2023 s'élève à 150 406 dont 121 495 enfants, 44 378 hommes et 44 378 femmes.

3.5. Langues

Les langues couramment parlées par la population de la région du Nord présentent une diversité selon la province de résidence.

Tableau 10.0 15: Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées par province

Principales langues parlées	Passoré	Yatenga	Loroum	Zoundama	Ensemble
Mooré	96,5	92,5	83,4	97	93,4
Fulfuldé (ou peulh)	1,7	4,8	7,9	2,1	3,9
Français	0,5	0,7	0,1	0,4	0,5
San (ou samogho ou samo)	0	0,1	0	0,1	0,1
Dioula (ou bambara)	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Moba	0,1	0,1	0,1	0,1	0
Birifor	0	0	0	0	0
Biali	0	0	0,2	0	0,1
Anglais	0	0	0	0	0
Gourmantché (ou gulmancéma)	0	0	0	0	0
Autre	1,1	1,6	8,2	0,2	1,9

Source : Monographie INSD, Nord, 2022

La répartition de la population selon les principales langues parlées par province montre que le mooré reste la langue la plus couramment parlée dans toutes les provinces de la région avec des proportions allant de 83% de la population dans le Lorum à 97% dans le Zoundama. Cette langue est suivie du fulfuldé (1,7% dans Passoré à 7,9% dans le Loroum) et le français qui est parlé par moins de 1% de la population quel que soit la province de résidence.

3.6. Religion

Dans la région du Nord, les musulmans sont les plus nombreux et représentent 82,6% de la population. Les catholiques, les animistes et les protestants suivent avec respectivement 8,4%, 6,0% et 2,7% de la population. Les autres religions sont faiblement représentées. Ces proportions sont quasiment les mêmes au niveau des hommes que des femmes. On enregistre 83,1 % d'hommes et 82,2% de femmes musulmans, 8,1% d'hommes et 8,8% de femmes catholiques et 6,1% d'hommes et 5,9% de femmes animistes.

Tableau 10.0 16: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe

Religion	Masculin	Féminin	Ensemble
Animiste	6,1	5,9	6,0
Musulman	83,1	82,2	82,6
Catholique	8,1	8,8	8,4
Protestant	2,4	2,9	2,7
Autre	0,3	0,2	0,3

Total	100	100	100

Source : Monographie INSD, Nord, 2022

IV. EDUCATION

4.1. Education préscolaire

L'éducation préscolaire est encore peu développée dans la région du Nord. En effet, elle compte 46 structures préscolaires avec 118 salles d'activités en 2022/2023.

Au plan provincial, le Yatenga compte 24 structures et 59 salles d'activités ; le Passoré suit avec 17 structures et 46 salles d'activités ; la province du Zondoma ferme la marche avec 5 structures et 13 salles d'activités. Seule la province du Loroum n'a pas de structures préscolaires fonctionnelles, toutes étant fermées pour cause d'insécurité.

Quant aux auditeurs dans les structures d'éveil, la région en compte 4 392 contre 142 304 pour l'ensemble du pays. Ce qui représente 3,1% de l'effectif national.

Il existe des disparités entre les provinces. En effet, le Yatenga avec 2 223 auditeurs, soit 58,6% occupe le premier rang dans la région. Le Passoré et le Zondoma ont respectivement 32,6% et 8,8% des auditeurs de la région. L'obligation scolaire qui ne concerne pas cette tranche d'âge pré scolarisable peut expliquer ces effectifs moins représentatifs.

Le Taux brut de préscolarisation régional de 2,3% est toujours à l'état embryonnaire.

La province du Yatenga détient le plus fort taux de préscolarisation dans la région avec 3%. Il est suivi du Passoré avec 2,5% et du Zondoma qui détient 1,6%. Des efforts doivent être déployés par l'Etat et ses partenaires dans le domaine du préscolaire pour booster les différents taux.

Tableau 10.0 17: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation préscolaire en 2022/2023

ENTITE	NBRE STRUCTURES	NBRE DE SALLES EFFECTIF	TAUX DE PRESCO
LOROU	0	0	0
PASSORE	17	46	2,5
YATENGA	24	59	3
ZONDOMA	5	13	1,6
Total général	46	118	2,3

Source : Annuaire statistique DGESS/MENAPLN, 2022/2023

4.2. Enseignement primaire en 2022/2023

L'enseignement primaire est assuré par l'Etat mais aussi par le privé.

Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2022/2023

Le tableau ci-dessous donne la répartition des infrastructures de l'éducation au primaire pour l'année scolaire 2022/2023 dans la région du Nord.

Au titre de l'année scolaire 2022/2023, la région du Nord compte 1 280 écoles fonctionnelles contre 1591 écoles l'année précédente. Cette baisse de 311 écoles est due à l'insécurité.

La part du privé est de 43,4% en 2022/2023 ; ce qui représente pratiquement les deux cinquièmes de l'ensemble des écoles soit 555 écoles.

Le milieu rural occupe 81,1% des écoles fonctionnelles en 2022/2023.

Profil de la région du Nord

Au plan provincial, le Yatenga occupe 48,8% des écoles de la région soit 625 écoles. Par rapport à 2021/2022, seule la province de Loroum a vu le nombre de leurs écoles augmenté. Par contre les provinces du Yatenga, Zondoma et du Passoré ont connu une diminution du nombre de leurs écoles, soit respectivement 156, 70 et 28 écoles.

En 2022/2023, la région du Nord compte 5 249 salles de classes. Par rapport à 2021/2022, on note une augmentation de 981 salles de classe soit 15,7%. Le privé représente 29,1% des salles de classe. Quant au milieu rural, il représente 79,6%. Comme les écoles, le Yatenga le Zondoma et le Passoré ont vu le nombre de leurs salles de classe diminué respectivement de 649, de 303 et de 90 salles de classe par rapport à 2022/2023.

Le ratio élèves/classe au niveau régional est de 52 et celui élèves enseignant est de 39.

Tableau 10.0 18: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2022/2023

Entités territoriales	DESIGNATION										
	Nombre d'écoles			Nombre de classes					Effectifs des élèves		
	Publiques	Privées	Total	Nbr d'écoles à 6 classes	Nb d'écoles à 3 classes	Nb d'écoles sous pailotes	Nb de classes sous pailotes	Total	Ratios élèves/enseignant titulaire	Ratios élève/classe	Total
LOROUM	14	0	14	8	4	12	28	72	149	143	10 298
PASSORE	318	101	419	201	89	357	279	1 955	50	49	95 830
YATENGA	272	353	625	156	133	429	634	2 356	60	57	133 580
ZONDOMA	121	101	222	81	46	176	167	866	48	45	39 207
Région	725	555	1 280	446	272	974	1 108	5 249	55	53	278 915

Source : Annuaire statistique DREPPNF/Nord, 2022/2023

• Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2022/2023

Tout comme les infrastructures et équipements, la répartition des effectifs de l'enseignement primaire dans la région du Nord montre un certain déséquilibre selon le statut aussi bien pour les élèves que pour le personnel enseignant.

En 2022/2023, 278 915 enfants sont inscrits à l'école primaire dans la région du Nord. Les filles représentent 50,19% de cet effectif. Selon le statut, le secteur privé représente 22,4%.

La région du Nord compte 5 042 enseignants en 2022/2023 soit 3 622 pour le public et 1 420 pour le privé.

Tableau 10.0 19: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2022/2023

Entités territoriales	DESIGNATION											
	Effectifs des élèves du public			Effectifs des élèves du privé			Nombre d'enseignants du privé			Nombre d'enseignants du public		
	Effectifs des garçons du public	Effectifs des filles du public	Total	Effectifs des garçons du privé	Effectifs des filles du privé	Total	H	F	Total	H	F	Total
Région	95 301	97 872	193 173	43 621	42 121	85 742	1 052	368	1 420	1 919	1 703	3 622

Source : DREPPNF/Nord 2024

- **Indicateurs au primaire en 2022/2023**

Dans la région Nord, le taux brut de scolarisation (TBS) est de 83,1% en 2022/2023. Selon le sexe, il est de 83,5% pour les filles et de 82,8% pour les garçons. Le taux brut d'admission au primaire est de 106,1% pour les filles et de 112,1% pour garçons.

En ce qui concerne le taux d'achèvement au primaire, il est de 47,4%. Le ratio élèves/manuel de lecture est de 1 livre pour plus de 3 élèves. Quant au ratio élèves/livre de calcul, il est de 1 livre pour 2 élèves.

Par ailleurs, on constate des disparités entre les provinces et selon le sexe sur l'ensemble des indicateurs.

Tableau 10.0 20: Indicateurs au primaire en 2022/2023

Entités territoriales	Désignation						
	Tx brut de scolarisation			Tx d'admission			Tx d'achèvement
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
LOROU	26,7	26,7	26,7	63,4	61,9	62,6	8,5
PASSORE	105,8	110	107,9	118,9	115,8	117,4	73,9
YATENGA	83,7	82,1	82,9	121,1	111,3	116,2	41,5
ZONDOMA	82,1	85,1	83,6	108,6	106	107,3	49
Total région	82,8	83,5	83,1	112,1	106,1	109,1	47,4

Source : Annuaire Statistique DGESS/MENAPLN, 2023

4.3. Enseignement post primaire et secondaire en 2022/2023

Statistiques sur les infrastructures de l'éducation poste primaire et secondaire en 2022/2023

L'analyse des infrastructures est abordée sous l'angle de la distribution entre enseignement public et privé et par province en 2022/2023.

Il est nécessaire de rappeler que dans ce contexte de crise sécuritaire ayant occasionné la fermeture de beaucoup d'écoles publiques en milieu rural, l'Etat n'assure plus l'éducation dans beaucoup de zones. Il offre 63% des écoles, le reste étant assuré par le secteur privé. Ainsi, le Nord compte en 2022/2023, 292 établissements post-primaires et secondaires et 1 800 salles de classe, soit respectivement 191 et 1 267 pour le public et 101 et 533 pour le privé.

Tableau 10.0 21: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation post primaire et secondaire en 2022/2023

Localité	Etablissements	Salles de classe
LOROU	4	33
Public	4	33
Privé	0	0
PASSORE	115	728
Public	68	504
Privé	47	224
YATENGA	123	747
Public	79	500
Privé	44	247
ZONDOMA	50	292
Public	40	230
Privé	10	62
REGION	292	1800
Public	191	1267
Privé	101	533

Source : Annuaire statistique DGESS/MENAPLN, 2022/2023

En 2022/2023, 74 065 enfants sont inscrits dans les établissements post-primaires et secondaires de la région du Nord. Les filles représentent 51% % de l'effectif. Selon le statut, le secteur privé enregistre 18 103 élèves soit 24,4% de l'effectif total. La région du Nord compte 2 733 enseignants du post - primaire et secondaire en 2022/2023 soit 2 733 pour le public et 00 pour le privé.

- **Statistiques sur la fréquentation au post-primaire et secondaire en 2022/2023**

Tableau 10.0 22: Statistiques sur la fréquentation au secondaire en 2022/2023

ENTITE	Effectifs élèves	Nbre enseignants
LOROU	2089	73
Public	2089	73
Privé	00	00
PASSORE	31351	1118
Public	23451	1118
Privé	7900	00
YATENGA	31615	1074
Public	23154	1074
Privé	8461	00
ZONDOMA	9010	487
Public	7268	487
Privé	1742	00
REGION	74065	2733
Public	55962	2733
Privé	18103	00

Source : Annuaire statistique DGESS/MENAPLN, 2022/2023

- **Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2022/2023**

Les taux bruts d'admission au post-primaire et au secondaire de la région du Nord en 2022/2023 sont respectivement de 32,6% et 13,00% contre 40,8% et 18,8% au niveau national.

Quant aux taux de scolarisation du post-primaire et du secondaire de la région, ils sont de 29,9% et 15,0% contre 40,9% et 20,7% pour la même année scolaire.

Les taux d'achèvement sont de 21,9% pour le post-primaire et de 14,5% pour le secondaire contre 29,9% et 18,9%. Selon le niveau de désagrégation, ces indicateurs présentent des disparités entre les provinces et communes.

Tableau 10.0 23: Statistiques sur les indicateurs au secondaire en 2022/2023

POST-PRIMAIRE			
Provinces	TBA	TBS	TACH
LOROU	11,9	7,4	7,0
PASSORE	52,9	49,1	38,0
YATENGA	26,6	25,3	18,1
ZONDOMA	31 ,9	27,6	16,7
Total général	32,6	29,9	21,9

SECONDAIRE			
LOROU	2,9	3,6	5,1
PASSORE	17,9	21,9	22,5
YATENGA	13,6	15,3	13,8
ZONDOMA	10,3	10,6	9,2
Total région	13,00	15,0	14,5

Source : Annuaire statistique DGESS/MENAPLN, 2022/2023

V. SANTE

5.1. Statistiques sur les infrastructures sanitaires en 2022/2023

Les ressources humaines et les infrastructures sont indispensables à la mise en œuvre de la politique sanitaire. Les tableaux ci-dessous donnent la situation des infrastructures, la situation du personnel de santé et la fréquentation des formations sanitaires en 2022/2023.

Tableau 10.0 24: Statistiques sur les infrastructures sanitaires en 2023

Entités territoriales	Désignation										
	Nombre de CHU	Nombre de CHR	Nombre de CMA	Nombre de CM	Nombre de CSPS	CSPS remplissant les normes en	Nombre de maternités isolées	Nombre de dispensaires isolés	Autres formations sanitaires	Nombre d'officines	Nbre de dépôts pharmaceutiques
Passoré											
Yako	0	0	1	5	61	22	0	0	0	2	35
Zondoma											
Gourcy	0	0	1	0	40	12	0	1	0	2	12
Yatenga											
Ouahigouya	1	0	0	2	49	47	1	0	10	5	18
Ségué-néga	0	0	1	1	34	12	0	0	0	1	11
Thiou	0	0	0	1	30	7	0	0	0	0	1
Loroum											
Titao	0	0	1	0	23	23	0	0	1	1	2
Région	1	0	4	9	237	123	1	1	11	11	79

Source : Annuaire statistique DRS/MS Nord, 2023

Les infrastructures sanitaires dans la région sont dominées par les CSPS, les dispensaires isolés, 4 CMA réparties dans chaque chef-lieu de province. La région a également un seul CHU basé à Ouahigouya.

5.2. Statistiques sur le personnel de santé en 2023

Le tableau ci-dessous présente la situation du personnel soignant dans les six districts, CHUR, l'ENSP, l'OST et le DRS de la région.

Tableau 10.0 25: Statistiques sur le personnel de santé en 2023

Entités territoriales	Désignation												
	Nombre de médecins spécialistes	Nombre de médecins généralistes	Nombre de chirurgiens/dentistes	Nombre d'attachés de santé	Nombre d'infirmiers d'Etat	Nombre de sages femmes	Nombre d'infirmiers brevetés	Nombre de pharmaciens	Nombre de préparateurs d'Etat en pharmacie	Nombre d'acc. Auxil., brevetés et matrone.	Nombre d'agents itinérants	Nombre de techniciens (laboratoire et)	Nbre de personnel d'appui
Yako	1	11	0	0	101	73	4	1	1	16	37	7	5
Gourcy	0	12	0	0	78	42	7	1	1	12	2	5	1
Ouahigouya	2	9	0	0	133	89	6	1	0	43	36	6	4
Séguénéga	0	9	0	0	57	26	3	1	1	12	12	6	9
Thiou	0	3	0	0	27	17	2	1	1	5	3	2	11
Titao	0	6	0	0	24	11	0	1	1	3	2	0	3
DRS	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	1
CHUR	69	29	6	27	157	78	00	10	2	00	00	36	11
ENSP	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0
OST	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Région	3	50	6	32	580	336	22	17	7	91	92	62	45

Source : Annuaire statistique DRS/MS Nord, 2023

Les données du tableau montrent que la région dispose de 3 médecins spécialistes, 50 médecins généralistes, 580 infirmiers d'Etat, 336 sages femmes, 22 infirmiers brevetés et 17 pharmaciens. Des efforts restent encore à fournir pour atteindre les normes sanitaires.

5.3. Principales pathologies causes de consultation en 2023

les principales pathologies causes de consultation concernent le paludisme (792 003 cas), la rougeole et la méningite (345 cas) comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 10.0 26: Les principales pathologies causes de consultation en 2023

Entité territoriale	DESIGNATION																			
	Paludisme		Onchocercose		Fièvre jaune		Bilharziose		Rougeole		Diabète		VIH/SIDA		Méningite		Tuberculose		Autres maladies	
	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%	Nb de cas	%
Yako	242 627	30,6	0	-	0	-	0	-	11	5,1	114	6,4	99	26,8	13	10,0	103	17,2	73 463	16,9
Gourcy	107 722	13,6	0	-	0	-	0	-	14	6,5	95	5,3	40	10,8	28	21,5	82	13,7	96 595	22,3
Ouahigouya	244 121	30,8	0	-	0	-	0	-	103	47,9	354	19,7	121	32,7	5	3,8	203	33,8	143 749	33,1
Séguénéga	139 684	17,6	0	-	0	-	0	-	0	0,0	10	0,6	45	12,2	1	0,8	65	10,8	14 937	3,4

Profil de la région du Nord

Thiou	18 521	2,3	0	-	0	-	0	-	73	34,0		0,0	8	2,2	1	0,8	18	3,0	25 339	5,8
Titao	35 748	4,5	0	-	0	-	0	-	9	4,2	79	4,4	11	3,0	0	0,0	0	0,0	29 250	6,7
CHUR	3 580	0,5	0	-	0	-	0	-	5	2,3	114 2	63,7	46	12,4	82	63,1	129	21,5	50 623	11,7
Région	792 003	100, 0	0	-	0	-	0	-	215	100, 0	179 4	100, 0	370	100, 0	130	100, 0	600	100, 0	433 956	100, 0

Source : Annuaire statistique DRS/MS Nord, 2023

VI. ECONOMIE

6.1. Les budgets locaux

Tableau 10.0 27: Budgets locaux exécutés en 2022 (FCFA)

Collectivité territoriale	Montants	Taux par rapport à la région
Passoré	3 654 489 018	23%
Arbollé	496 046 626	3%
Bagaré	195 996 595	1%
Bokin	665 527 930	4%
Gomponsom	282 825 636	2%
Kirsi	218 711 613	1%
La Toden	243 794 406	2%
Pilimpikou	152 480 452	1%
Samba	400 629 290	3%
Yako	998 476 470	6%
Zondoma	1 813 566 796	12%
Bassi	250 876 111	2%
Boussou	291 021 817	2%
Gourcy	781 126 409	5%
Lèba	183 741 787	1%
Tougo	306 800 672	2%
Yatenga	8 002 184 967	51%
Barga	271 662 526	2%
Kaïn	311 499 291	2%
Kalsaka	580 855 123	4%
Koumbri	327 097 341	2%
Kossouka	219 466 237	1%
Namissiguima	518 115 326	3%
Ouahigouya	2 051 330 162	13%
Oula	1 486 350 070	9%
Rambo	307 195 135	2%
Séguénéga	656 822 188	4%
Tangaye	363 966 901	2%

Profil de la région du Nord

Thiou	665 362 696	4%
Zogoré	242 461 971	2%
Loroum	2 262 034 717	14%
Banh	644 254 090	4%
Ouindigui	262 711 497	2%
Titao	981 419 458	6%
Sollé	373 649 672	2%
Région	15 732 275 498	100%

Source : DRB/Nord, 2022

Il ressort du tableau que la province du Yatenga dispose de plus de la moitié (51%) des recettes de la région. Cela pourrait s'expliquer par le nombre des communes de la province et le fait que la commune de Ouahigouya qui est le chef-lieu de région regorge beaucoup de services. En terme de comparaison des communes, on constate que les recettes de la commune de Ouahigouya sont largement supérieures à celles des autres communes. Elles sont même supérieures à celles des autres provinces de la région réunie.

Profil de la région du Nord

Tableau 10.0 28: Evolution des budgets en francs CFA des collectivités territoriales de 2019 à 2023

C T	2019				2020				2021				2022				2023			
Commune	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I
	Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
Passoré																				
Arboillé	38 485	26 269 139	38 359 485	26 269 139	321 596 843	263 496 609	321 596 843	263 496 609	316 393 814	301 869 661	316 393 814	301 869 661	312 175 005	218 820 910	312 175 005	218 820 910	178 296 674	57 304 926	178 296 674	57 304 926
Bagaré	127 016 176	49 716 808	127 016 176	49 716 808	131 008 663	140 707 317	131 008 663	140 707 317	128 700 986	123 992 654	128 700 986	123 992 654	136 796 463	71 956 739	136 796 463	71 956 739	92 830 903	147 985 331	92 830 903	147 985 331
Bokin	60 974 295	135 567 998	60 974 295	135 567 998	279 746 307	334 574 446	279 746 307	334 574 446	409 819 535	412 989 494	409 819 535	412 989 494	274 869 687	400 906 055	274 869 687	400 906 055	182 685 211	105 824 506	182 685 211	105 824 506
Gompon-	27 112 443	90 891 783	27 112 443	90 891 783	136 950 659	242 577 429	136 950 659	242 577 429	120 863 467	214 818 072	120 863 467	214 818 072	122 508 797	184 201 226	122 508 797	184 201 226	75 174 959	42 204 406	75 174 959	42 204 406

Profil de la région du Nord

C T	2019				2020				2021				2022				2023			
Commune	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I
	Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
Kirsi	22 515 214	7 679 715	22 515 214	7 679 715	131 955 105	215 363 128	131 955 105	215 363 128	140 444 612	197 923 990	140 444 612	197 923 990	150 997 215	82 888 904	150 997 215	82 888 904	90 198 317	46 517 052	90 198 317	46 517 052
LaToden	22 248 706	51 761 128	22 248 706	51 761 128	152 575 116	200 853 979	152 575 116	200 853 979	157 718 546	103 729 232	157 718 546	103 729 232	164 844 869	92 588 713	164 844 869	92 588 713	121 289 757	46 065 660	121 289 757	46 065 660
Pilim-	20 804 283	10 422 337	20 804 283	10 422 337	113 668 462	180 636 868	113 668 462	180 636 868	94 415 732	145 430 924	94 415 732	145 430 924	81 582 414	79 174 927	81 582 414	79 174 927	66 523 916	44 467 679	66 523 916	44 467 679
Samba	181 246 191	68 609 935	181 246 191	68 609 935	172 003 637	258 323 416	172 003 637	258 323 416	233 261 816	233 172 517	233 261 816	233 172 517	243 748 835	170 969 214	243 748 835	170 969 214	146 588 020	79 023 927	146 588 020	79 023 927

Profil de la région du Nord

C T	2019				2020				2021				2022				2023			
Commune	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I
	Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
Yako	133 371 065	231 921 493	133 371 065	231 921 493	599 020 663	686 315 409	599 020 663	686 315 409	631 492 180	633 749 423	631 492 180	633 749 423	589 981 306	470 297 574	589 981 306	470 297 574	357 773 060	212 619 798	357 773 060	212 773 060
Zondoma																				
Bassi	166 712 342	92 225 982	166 712 342	92 225 982	176 475 654	171 805 765	176 475 654	171 805 765	186 974 505	161 016 763	186 974 505	161 016 763	188 055 217	74 817 551	188 055 217	74 817 551	97338 678	52870 670	97338 678	52870 670
Boussou	2 422 802	16 431 904	2 422 802	16 431 904	160 341 236	157 785 937	160 341 236	157 785 937	126 482 268	202 040 618	126 482 268	202 040 618	172 588 697	129 294 030	172 588 697	129 294 030	10225 8019	93246 211	10225 8019	93246 211
Gourou	432 584 385	296 561 644	432 584 385	296 561 644	597 478 496	456 730 929	597 478 496	456 730 929	526 446 783	399 795 156	526 446 783	399 795 156	595 626 583	263 662 961	595 626 583	263 662 961	31040 2957	22625 8825	31040 2957	22625 8825

Profil de la région du Nord

C T	2019				2020				2021				2022				2023			
Commune	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I
	Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
Lèba	28 414 857	24 572 320	28 414 857	24 572 320	79 122 284	192 172 119	79 122 284	192 172 119	104 661 485	192 090 650	104 661 485	192 090 650	99 731 505	107 788 726	99 731 505	107 788 726	51738 318	54315 228	57738 318	54315 228
Tougo	17 898 985	56 810 165	17 898 985	56 810 165	210 250 201	256 964 866	210 250 201	256 964 866	252 855 841	314 156 850	252 855 841	314 156 850	223 294 957	128 983 443	223 294 957	128 983 443	12227 9162	66614 556	12227 9162	66614 556
Yatenga																				
Rambo	36 927 717	17 431 932	36 927 717	17 431 932	168 685 554	196 695 305	168 685 554	196 695 305	205 632 218	208 537 947	205 632 218	208 537 947	210 348 473	106 039 890	210 348 473	106 039 890	11871 4590	46174 827	11871 4590	46174 827
Thiou	87 300 996	76 580 504	87 300 996	76 580 504	188 125 503	482 348 318	188 125 503	482 348 318	300 881 872	611 432 016	300 881 872	611 432 016	298 401 325	381 327 005	298 401 325	381 327 005	96716 864	19832 3361	96716 864	19832 3361

Profil de la région du Nord

C T	2019				2020				2021				2022				2023			
Commune	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I
	Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
Tangaye	80 987 811	8 781 234	80 987 811	8 781 234	224 673 379	289 725 842	224 673 379	289 725 842	254 869 405	341 222 165	254 869 405	341 222 165	216 352 600	157 562 126	216 352 600	157 562 126	66539 378	45852 099	66539 378	45852 099
Zogoré	15 183 581	23 173 406	15 183 581	23 173 406	132 660 498	182 084 383	132 660 498	182 084 383	126 569 712	198 641 508	126 569 712	198 641 508	133 825 074	112 137 543	133 825 074	112 137 543	66513 434	39990 574	66513 434	39990 574
Quahi-	36 579 019	220 333 161	36 579 019	220 333 161	944 634 958	1 450 841 828	944 634 958	1 450 841 828	1 342 667 857	1 203 071 547	1 342 667 857	1 203 071 547	1 302 437 466	927 469 383	1 302 437 466	927 469 383	98269 5462	55477 3955	98269 5462	55477 3955
Koumbri	7 366 456	0	7 366 456	0	255 432 666	209 802 562	255 432 666	209 802 562	216 515 316	140 113 393	216 515 316	140 113 393	235 365 878	103 699 474	235 365 878	103 699 474	98929 499	50483 636	98929 499	50483 636

Profil de la région du Nord

C T	2019				2020				2021				2022				2023			
Commune	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I
	Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
Barga	2 817 500	10 462 847	2 817 500	10 462 847	189 170 399	205 200 164	189 170 399	205 200 164	181 371 721	211 286 184	181 371 721	211 286 184	178 960 660	95 995 441	178 960 660	95 995 441	90565 730	44190 346	90565 730	44190 346
Namissi-	88 082 806	85 284 990	88 082 806	85 284 990	256 609 010	446 271 202	256 609 010	446 271 202	271 962 918	907 425 449	271 962 918	907 425 449	241 419 550	290 434 243	241 419 550	29043 4243	13638 0736	25855 2571	13638 0736	25855 2571
Oula	147 818 566	62 851 388	147 818 566	62 851 388	394 658 501	739 722 033	394 658 501	739 722 033	396 956 257	1 790 738 528	396 956 257	1 790 738 528	445 309 938	1 139 359 488	445 309 938	1 139 359 488	20759 4129	22035 1866	20759 4129	22035 1866
Ségou-	33 709 063	34 563 257	33 709 063	34 563 257	347 192 364	306 976 962	347 192 364	306 976 962	417 284 444	397 617 049	417 284 444	397 617 049	430 305 507	254 046 124	430 305 507	254 046 124	24573 9291	60082 189	24573 9291	60082 189

Profil de la région du Nord

C T	2019				2020				2021				2022				2023			
Commune	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I
	Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
Kalsaka	56 035 847	47 337 505	56 035 847	47 337 505	304 219 753	438 428 289	304 219 753	438 428 289	312 851 113	415 272 263	312 851 113	415 272 263	217 558 968	373 490 797	217 558 968	373 490 797	17787 3580	54051 509	17787 3580	54051 509
Kossouka	31 889 955	26 367 319	31 889 955	26 367 319	119 815 592	242 025 083	119 815 592	242 025 083	130 928 879	255 229 285	130 928 879	255 229 285	128 384 083	99 055 636	128 384 083	99 055 636	82588 954	41706 707	82588 954	41706 707
Kain	26 837 159	25 093 938	26 837 159	25 093 938	98 031 686	222 244 240	98 031 686	222 244 240	116 688 699	424 316 049	116 688 699	424 316 049	132 737 872	206 303 161	132 737 872	206 303 161	45958 773	13695 6031	45958 773	13695 6031
Loroum																				
Tiao	19 037 476	47 725 285	19 476 037	47 725 285	378 940 622	372 241 606	378 940 622	372 241 606	376 139 601	558 529 846	376 139 601	558 529 846	377 080 695	614 930 961	377 080 695	614 930 961	17121 6227	32715 4636	17121 6227	32715 4636

Profil de la région du Nord

C T	2019				2020				2021				2022				2023			
Commune	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I	F	I
	Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes		Dépenses	
Soilé	8 896 795	83 776 220	8 896 795	83 776 220	106 074 317	303 538 849	106 074 317	303 538 849	143 491 887	407 458 061	143 491 887	407 458 061	176 463 107	197 186 565	4 532 150	24 564 660	50135 991	39312 032	50135 991	39312 032
Ouindigui	64 838 269	12 501 469	64 838 269	12 501 469	189 887 818	189 825 909	189 887 818	189 825 909	174 088 534	162 325 884	97 925 088	113 820 252	187 839 445	110 872 266	78 912 594	45 672 000	71410 483	43282 512	71410 483	43282 512
Banh	33 820 796	57 885 199	33 820 796	57 885 199	143 684 242	286 156 248	143 684 242	286 156 248	182 253 908	395 526 261	182 253 908	395 526 261	228 193 149	421 855 505	228 193 149	421 855 505	47793 652	14295 7340	47793 652	14295 7340
Région	2 060 249 602	1 999 592 005	2 060 249 602	1 999 592 005	7 704 690 188	10 322 437 040	7 494 439 987	10 322 437 040	8 581 685 911	12 265 519 439	8 192 671 352	12 217 013 807	8 497 785 340	8 068 116 581	8 216 927 532	7 830 294 410	4 752 744 724	3 579 514 966	4 758 744 724	3 579 668 228

Source : DRBN, 2023

Profil de la région du Nord

L'analyse de l'évolution des budgets des collectivités territoriales montre que les recettes sont passées de 4 059 841 607 en 2019 à 8 332 259 690 en 2023. Toutefois, on constate une baisse importante des recettes entre 2022 et 2023. En effet, elles se chiffraient à 16 565 901 921 en 2022. Toute chose qui pourrait s'expliquer par la situation sécuritaire difficile dans la région. Quant aux dépenses, elles sont passées de 4 059 841 607 en 2019 à 8 338 412 952 en 2023.

6.2. Les Principaux secteurs d'activités

6.2.1. L'agriculture

Au cours de la période 2019-2023, la région du Nord a enregistré sa plus haute pluviométrie de 818,1 mm en 2023 à Gourcy en 44 jours de pluie. La pluviométrie la plus basse a été enregistré à Gourcy et à Titao en 2021 d'une valeur de 604,9 et 513,5 mm respectivement en 43 et 36 jours de pluie. Le nombre de jours de pluie le moins élevé a été observé à Titao en 2021 soit 36 pluies et le plus élevé à Gourcy en 2022 soit 57 pluies.

6.2.1.1. Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2019 à 2023

La production de mil dans la région a évolué en dents de scie passant ainsi de 94 783T en 2019 à 12 376T en 2023 pour chuter à 62 063 T en 2020. Quant aux maïs, il a connu une progression passant de 9 981T en 2019 à 4 699T en 2023.

Tableau 10.0 29: Evolution de la production céréalière (en tonne) de 2019 à 2023

Année	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
Passoré							
2019	11 591	55 879	478	2 010	2 023	0	71 981
2020	11 922	55 309	2 475	5 090	3 438	0	78 234
2021	9781	47620	3985	6507	4364		7257
2022	11442	67068	6995	3777	5335	0	94617
2023	9223	62206	1549	3351	4013	0	80342
Zondoma							
2019	3 848	27 068	13	5 030	3 053	0	39 012
2020	4 001	29 125	25	18 011	3 708	0	54 870
2021	6290	9449	0	6290	1203		23232
2022	6433	28301	14	6873	4072		45693
2023							
Yatenga							
2019	54 656	49 539	2 144	4 616	5 596	0	116 551
2020	27 349	73 238	3 146	10 670	4 418	55	118 876
2021	14659	34188	2816	3759	3653	0	59075
2022	25210	95147	768	10927	9402	0	141454
2023							
Loroum							
2019	36 279	8 193	-	335	1 582	136	46 525
2020	18 791	14 016	-	2 946	1 932	116	37 801

Profil de la région du Nord

2021	5244	5055	-	332	1203	0	11834
2022	6895	4701	-	482	1990	63	14130
2023	3152	7904	-	1348	2056	0	
Région							
2019	94 783	84 800	2 157	9 981	10 231	136	202 088
2020	62 063	171 688	5 646	36 717	13 496	171	289 781
2021	35 975	96 311	6 800	16 889	10 422	0	101 398
2022	49 980	195 216	7 777	22 060	20 799	63	295 895
2023	12 376	70 110	1 549	4 699	6 069	0	80 342

Source : DRAAHM, DPAAHM, 2023

6.2.1.2. Evolution des superficies céréalieres par campagne de 2019 à 2023 (en ha)

Les superficies consacrées à la culture du mil ont également évolué en dents de scie. Ainsi les superficies en 2019 étaient de 124 455 ha, elles sont en hausse de 527 933 ha en 2023. Les superficies consacrées à la culture du maïs ont quant à elles aussi augmenté, passant ainsi de 14 460 ha en 2019 à 121 844 ha en 2023.

Tableau 10.0 30: Evolution des superficies céréalière 2021-2023

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
Passoré							
2019	19 772	60 441	768	2 916	651	0	84 548
2020	16 898	63 241	2 862	5 901	1 144	0	90 046
2021	18612	8613	7142	8613	1717	0	44697
2022	16152	73703	7612	3528	1579	0	102574
2023	16976	86956	2497	6887	1732	0	115049
Zondoma							
2019	5 542	27 673	25	4 891	939	0	39 070
2020	5 328	26 488	21	9 865	1 064	0	42 766
2021	6250	24430	142	8655	1262	0	40739
2022	7302	30791	13	4222	1372	0	
2023	6138	43087	34	6681	933	0	56873
Yatenga							
2019	57 148	54 939	2 052	6 205	2 712	0	123 056

Profil de la région du Nord

2020	25 041	66 283	2 784	8 788	2 124	46	105 066
2021	27532	66079	3387	10565	2977	0	110540
2022	28305	88219	587	8637	2722	0	128470
2023	22466	69618	228	12272	2188	0	106772
Loroum							
2016	66 715	11 490	0	2 470	1 618	1 254	83 547
2017	49 504	8 591	45	1 288	740	201	60 369
2018	40 043	8 456	0	862	815	224	50 400
2019	41 993	5 553	0	448	619	245	48 858
2020	19 550	12 572	0	2 427	911	179	35 639
2021	19516	12954	0	3664	1563	0	37696
2022	5870	4339	0	371	781	42	11403
2023	5281	8510	0	1688	1691	0	17170
Région	527 933	863 027	30 199	121 844	33 854	2 191	1 535 348
2019	124 455	148 606	2 845	14 460	4 921	245	295 532

Source : DRAAHM, DPAAHM, 2023

6.2.1.3. Evolution des rendements des productions céréalières par campagne de 2019 à 2023 (en T/ha)

Le tableau ci-dessous montre les rendements par spéculation et par province sur la période de 2019 à 2023.

Tableau 10.0 31: Evolution des rendements des productions céréalières par campagne de 2019 à 2023 (en T/ha)

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
Passoré							
2019	502	977	381	721		–	2581
2020	784	850	957	861	833	–	4285
2021	486	708	643	751	980	–	
2022	690	915	1026	1047	1328	–	
2023	524	754	608	490	1238	–	
Zondoma							
2019	909	1 119	–	1 044	2 077	–	5149
2020	666	939	–	1 829	993	–	4427
2021	313	387	0	737	135	–	
2022	819	1095	0	1270	1291	–	
2023	430	806	1121	700	954	–	

Profil de la région du Nord

Yatenga							
2019	822	568	–	722	1 628	–	3740
2020	1 166	888	1 160	1 256	1 212	1 200	6 882
2021	495	245	600	367	335	–	
2022	762	1052	–	1145	1759	–	
2023	451	575	–	785	1409	–	
Loroum							
2019	893	1 030	–	704	503	557	3687
2020	654	1 054	–	1 197	854	649	4408
2021	125	96	–	91	344	–	
2022	–	880	–	1301	755		
2023	–	–	–	799	444	–	

Source : DRAAHM, DPAAHM, 2023

Selon les données du tableau, il ressort que le maïs enregistre le rendement moyen le plus élevé au cours de la période avec 1 301 kg/ha en 2022 dans le Loroum, il est suivi du sorgho blanc (1 054 kg/ha en 2020) et du mil (893 kg/ha en 2019). Le fonio reste la culture céréalière la moins rentable.

6.2.1.4. Evolution des cultures vivrières de 2019 à 2023 (en tonnes)

Le tableau ci-dessous donne la situation de l'évolution des cultures vivrières entre 2019 et 2023

Tableau 10.0 32: Evolution des cultures vivrières de 2019 à 2023 (en tonnes)

Provinces	Niébé			Voandzou			Igname			Patate			Autre cultures		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R
Passoré															
2019	3 043	19 740	616	1 355	1 252	924	-	-	-	-	-	-	4 398	20 992	4,77307 867
2020	7 241	28 265	662	1 216	777	644	-	-	-	8	190	23 200	8 465	29 232	3,45327 82
2021	11 562	22 686	527	179 0	912	509	-	-	-	120	1804	14 995	13 473	25 402	1,88540 043
2022	8 294	34 628	707	153 2	117 9	745	-	-	-	48	437	9 167	9 874	36 243	3,67054 892
2023	8 361	13 587	493	119 6	785	599	-	-	-	1	12	10 000	9 558	14 383	1,50481 272
Yatenga															
2019	3 043	56 494	805	2 255	1 499	626	-	-	-	357	1 590	4 448	5 655	59 583	10,53633 95

Profil de la région du Nord

2020	6 232	61 040	740	752	630	758	-	-	-	191 2	2124 6	1111 3	8 896	82 916	9,320593 53
2021	100 91	28231	339	556	168	317	-	-	-	120 1	9059	7542	11 848	37 458	3,161546 25
2022	824 2	75226	960	375	447	792	-	-	-	0			8 617	75 673	8,781826 62
2023	172 76	43802	517	883	986	374	-	-	-	110	88	800	18 270	44 876	2,456267 1
Zondoma															
2019	5 493	16 505	696	494	511	913	-	-	-	-	-	-	5 987	17 016	2,842158 01
2020	4 873	11 112	909	1 166	1 557	1 281	-	-	-	-	-	-	6 039	12 669	2,097863 88
2021	425 1	4925	268	376	206	230	-	-	-	-	-	-	4 627	5 130	1,108709 75
2022	447 5	11713	645	303	449	100 9	-	-	-	-	-	-	4 777	12 162	2,545949 34
2023	549 5	13625	527	244	244	529	-	-	-	-	-	-	5 739	13 869	241662 311
Loroum															
2019	311	8 168	636	2 410	1 810	706	-	-	-	-	-	-	2 721	9 978	366 703 418
2020	2 632	6 572	574	1 567	1 189	752	-	-	-	-	-	-	4 199	7 761	1,848297 21
2021	316 1	1495	69	144 5	119	83	-	-	-	-	-	-	4 606	1 614	0,350412 51
2022	252 9	6215	668	207 8	214 7	103 4	-	-	-	-	-	-	4 607	8 362	1,815064 03
2023	552 0	2712	239	0	0		-	-	-	-	-	-	5 520	2 712	0,491304 35

Source : DRAAHM et DPAAHM 2023 S= superficie R=rendement P=production

Les principales cultures vivrières sont le niébé, le voandzou et la patate. Toutefois elles ont varié en dent de scie de 2019 à 2023 avec une baisse généralisée pour l'année 2023.

6.2.1.5. Evolution de la culture de rente de 2019 à 2023 (en tonnes)

Les principales cultures de rente de la région du Nord sont le sésame et l'arachide. Le tableau ci-dessous montre que la production de sésame a connu une baisse de 2019 à 2023. En effet, elle est passée respectivement de 840 795 tonnes à 1 733 tonnes. Quant à l'arachide, sa production a connu une hausse passant de 36 794 tonnes en 2019 à 38 235 tonnes en 2023.

Profil de la région du Nord

Tableau 10.0 33: Evolution de la culture de rente de 2019 à 2023 (en Tonnes)

Provinces	Coton			Sésame			Arachide			Soja			Ensemble		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R
Passoré															
2019	-	-	-	2 025	998	495	4 431	8 205	773	-	-	-	6456	9 203	1,4255
2020	-	-	-	7 159	2 550	301	13 355	10 770	802	-	-	-	20 515	13 320	0,6493
2021	11	-	-	4593	1364	298	12973	8387	658	50	15	300	17 627	9 765	0,554
2022	-	-	-	4017	2008	456	14075	11669	809	-	-	-	18 092	13 677	0,756
2023	-	-	-	3224	928	276	15423	11662	741	-	-	-	18 647	12 590	0,6752
Yatenga															
2019	-	-	-	999	839	647	21 237	19299	766	12	-	-	22248	20 138	0,9052
2020	-	-	-	2 316	2 355	876	16 721	18320	972	-	-	-	19 038	20 675	1,086
2021	-	-	-	1189	805	398	20129	7522	395	-	-	-	21 317	8 327	0,3906
2022	-	-	-	210	554	900	16061	16139	924	-	-	-	16 271	16 693	1,026
2023	-	-	-	832	602	500	17448	12913	677	-	-	-	18 280	13 516	0,7394
Zondoma															
2019	-	-	-	308	377	638	6 304	5 784	894	-	-	-	6612	6 161	0,9318
2020	-	-	-	2 316	1 051	392	10 530	12 014	1 158	-	-	-	12 846	13 065	1,0171
2021	-	-	-	595	54	71	6449	2449	378	-	-	-	7 044	2 503	0,3553
2022	-	-	-	431	336	446	6576	6616	1023	-	-	-	7 007	6 951	0,9921
2023	-	-	-	530	203	169	7375	5634	775	-	-	-	7 905	5 836	0,7383
Loroum															
2019	-	-	-	546	420	649	4 431	3 506	819	-	-	-	4977	3 926	0,7888
2020	-	-	-	189	84	327	5 423	5982	1 038	-	-	-	5 612	6 066	1,081
2021	-	-	-	371	39	96	6154	1072	163	-	-	-	6 525	1 111	0,1703
2022	-	-	-	92	91	969	3464	2939	847	-	-	-	3 556	3 031	0,8523
2023	-	-	-	0	0	-	11341	8026	724	-	-	-	11 341	8 026	0,7078

Source : DRAAHM, 2023

6.2.1.6. Evolution de la production des cultures maraîchères (en tonne) de 2019 à 2023

D'une façon générale la production maraîchère a connu une évolution en dents de scie entre 2019 et 2023. Le tableau ci-dessous permet de constater que les principales productions sur la période sont l'oignon (330 196), la tomate (206166), le chou (98819) et l'aubergine locale (45273).

Tableau 10.0 34: Evolution de la production maraîchère (en tonne) de 2019 à 2023

Années	Oignon bulbe	Tomate	Chou	Aubergine locale	poivron	Carotte	Laitue	Piment	Courgette	Ail	Concombre	Haricot vert	Pomme de terre	Pastèque/ melon	Ens
Pro- vinces															
Passoré															
2019	25230	8671	3996	2568	1058	276	200	598	460	0	345	12	120	29	43563
2020	23652	11116	5427	3975	1728	312	400	936	984	15	650	28	120	162	49505
2021	20412	8344	3825	3014	748	210	440	1176	680	0	216	12	100	0	39177
2022	18975	8233	2959	4528	1510	501	470	1683	665	20	568	0	90	64	40266
2023	31681	15596	5233	4141	2181	262	405	1482	1396	144	1556	13	727	88	64904
Zondoma															
2019	7482	5278	1377	456	276	48	230	156	46	0	0	60	810	0	16219
2020	8424	5824	1998	750	384	240	490	611	96	0	400	84	690	54	20045
2021	4293	1456	1375	352	88	50	1200	861	100	0	48	60	1000	66	10949
2022	8466	2248	1867	381	161	22	664	55	133	0	148	292	743	0	15180
2023	10204	3152	5292	1379	484	144	641	0	567	41	597	286	2354	682	25822
Yatenga															
2019	41876	25143	12393	3744	4232	1056	1070	2405	2185	75	2668	620	24450	1044	122961

Profil de la région du Nord

2020	4776 3	4348 4	157 14	577 5	564 0	99 6	141 0	248 3	259 2	90	312 5	5 6 8	256 50	1175	1564 65
2021	2662 2	2480 8	127 25	481 8	385 0	44 0	618 0	388 5	474 0	24 0	381 6	4 2	727 5	1709	1011 50
2022	7690	9887	472 3	318 6	180 7	23 87	340	128 2	143 1	23 6	176 7	8 6 1	102 86	371	46 253
2023	2766 9	2931 4	184 55	583 1	369 1	18 01	144 7	172 8	163 8	22 9	149 2	7 3 1	178 80	1513	113 417
Loroum															
2019	8526	1624	486	168	46	36	30	52	23	12 0	23	8	402 0	0	1516 2
2020	5805	980	324	75	48	24	60	26	0	75	25	0	243 0	0	9872
2021	5427	1008	650	132	33	20	120	42	20	24	36	0	675	87	8274
2022															0
2023															0
Région															
2019	8311 4	4071 6	182 52	693 6	561 2	14 16	153 0	321 1	271 4	19 5	303 6	7 0 0	294 00	1073	1979 05
2020	8564 4	6140 4	234 63	105 75	780 0	15 72	236 0	405 6	367 2	18 0	420 0	6 8 0	288 90	1391	2358 87
2021	5675 4	3561 6	185 75	831 6	471 9	72 0	794 0	596 4	554 0	26 4	411 6	1 1 4	905 0	1862	1595 50
2022	3513 0	2036 8	955 0	809 5	347 8	29 10	147 4	302 0	222 8	25 6	248 3	1 1 5 3	111 18	435	1016 99
2023	6955 4	4806 2	289 79	113 51	635 6	22 07	249 2	321 0	360 2	41 3	364 5	1 0 3 0	209 62	2283	2041 44
TOTAL	3301 96	2061 66	988 19	452 73	279 66	88 25	157 96	194 61	177 56	13 08	174 80	3 6 7 7	994 20	7044	8991 85

Source : DRAAHM, 2023

6.2.1.7. Bilan de la couverture des besoins céréaliers de la région du Nord

Au Burkina Faso, la couverture des besoins en céréales des populations est un des indicateurs de sécurité alimentaire. La norme de consommation est de 190 kg par personne et par an. Le tableau suivant donne la situation des besoins en céréales par province de la Région du Nord au cours de la période 2019 à 2023.

Tableau 10.0 35: Evolution du taux de couverture des besoins céréaliers (en %) de 2019 à 2023

PROVINCES	2019	2020	2021	2022	2023
LOROUM	98	79	24	28	28
PASSORE	70	71	65	84	70
YATENGA	64	60	29	69	37
ZONDOMA	69	95	31	77	65
NORD	70	70	39	70	49

Source : Annuaire statistique, DRARAH-NORD, 2023

Les données du tableau montrent que la couverture en besoins céréaliers est déficitaire pour l'ensemble de la Région au cours de la période 2019-2023.

6.2.2. Elevage

6.2.2.1. Effectif du cheptel en 2023

La région du Nord de par sa proximité avec celle du Sahel est une région dans laquelle l'activité pastorale est importante.

Tableau 10.0 36: Evolution du cheptel de 2019 à 2023

Région du Nord	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Bovin	414 913	414 913	9 740 338	9 939 786	10 143 319	30 653 269
Ovin	1 036 335	1 067 422	11 143 287	11 286 021	11 430 583	35 963 648
Caprin	14 023 131	14 443 801	10 754 755	10 798 341	10 842 105	60 862 133
Porcin	147 108	150 048	1 419 733	1 454 087	1 489 272	4 660 248
Asin	124 246	126 729	1 514 102	1 564 433	1 616 438	4 945 948
Equin	8 543	8 626	167 238	177 026	187 386	548 819
Volaille	3 888 686	4 005 344	35 846 452	36 275 347	36 709 374	116 725 203

Source : DRARAH-NORD, 2023

L'analyse du tableau ci-dessus montre une évolution globale de l'ensemble du cheptel dans la région. La volaille est l'espèce dominante avec une production de 116 725 203 têtes sur la période 2023, suivie des caprins avec 60 862 133 têtes.

6.2.2.2. Evolution des abattages contrôlés par espèce de 2019 à 2023 au niveau régional

Tableau 10.0 37: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2019 à 2023 au niveau régional

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
2019	6207	15179	36988	4595
2020	13382	20265	66579	7235
2021	10564	18516	49042	5338
2022	10662	16017	60317	7070
2023	17175	18933	64143	8343

Source : DRRAH, 2023

Les abattages contrôlés par espèces sont importantes dans l'ensemble au niveau régional. Toutefois elles varient en dents de scie.

6.2.2.3. Foresterie et chasse

Les populations sont très dépendantes du bois dont l'exploitation vise à satisfaire les besoins énergétiques. Deux grands systèmes de production sont connus dans la région, ce sont :

Les forêts naturelles pourvoyeuses de produits divers notamment les plantes alimentaires, les plantes médicinales et le bois de chauffe particulièrement ;

Les plantations artificielles à base de plantes exotiques Eucalyptus particulièrement.

6.2.3. Pêche

L'activité de la pêche est pratiquée autour des principaux cours d'eau, lacs et barrages. L'aquaculture est de plus en plus pratiquée dans la région.

Tableau 10.0 38: Evolution de la production de la pêche de capture et de l'aquaculture dans la région du Nord de 2017 à 2021(en tonnes)

Type de pêche	2017	2018	2019	2020	2021
Pêche de capture	2 185	1870	1433	1 610	1 642
Aquaculture	20	20	22	16	18

Source : Annuaire statistique agro-pastorale 2021

6.2.4. Industrie

6.2.4.1. Nombre d'unités industrielles

On remarque un nombre restreint d'unités industrielles dans la région. La plupart de ces quelques unités industrielles sont des unités de transformation agroalimentaires et sont concentrées dans les chefs-lieux de province de la région.

Tableau 10.0 39: Nombre d'unités industrielles existant dans la région en 2023

LOCALITE	Textiles, habillement et cuirs	Produits alimentaires, boissons et tabac	Bois et fabrication d'ouvrage en bois	Ouvrage en métaux, machines et matériels	Papier, articles en papier, imprimerie et édition	Chimique et fabrication des produits chimiques	Produits minéraux non métalliques	Autres industries manufacturière	Extraction des mines
Passoré	0	3	0	0	01	0	0	0	0
Yako	0	03	0	0	01	0	0	0	0
Yatenga	0	19	01	01	02	0	0	0	01
Ouahigouya	0	19	01	01	02	0	0	0	0
Namis-siguima	0	0	0	0	0	0	0	0	01
Loroum	0	02	0	0	0	0	0	0	0
Titao	0	02	0	0	0	0	0	0	0
Zondoma	0	02	0	0	0	0	0	0	0
Gourcy	0	02	0	0	0	0	0	0	0
Région	0	26	1	01	03	0	0	0	01

Source : DRICA NORD, 2023

La région du Nord enregistre 32 unités industrielles existantes dont 81,25% représente celles fabriquant des produits alimentaires, boissons et tabac et 3,12% pour l'industrie d'extraction des mines. Le tableau ci-dessus illustre la répartition des unités industrielles par province et par commune.

6.2.4.2. Nombre d'infrastructures commerciales dans la région en 2022/2023

La Région du Nord entretient des relations à divers niveaux et d'intensité différente avec les localités à l'intérieur comme à l'extérieur de la Région.

La plupart des produits commercialisés sont les produits manufacturés, les produits cosmétiques et les produits maraîchers. Il y a également d'autres produits comme les produits pétroliers, les produits de la pêche, les produits agricoles, le bétail et l'artisanat.

Tableau 10.0 40: Nombre d'infrastructures commerciales dans la région en 2023

ENTITE GEOGRAPHIQUE	Marchés principaux	Marchés secondaires	Marchés villageois	Marchés à bétail	Boutiques de rue	Abattoirs	Gares routières
PASSORE	9	0	246	2		2	1
Arbolé	1	0	48	1		1	0
Bagaré	1	0	24			0	0
Bokin	1	0	59			0	0

Profil de la région du Nord

Gomponsom	1	0	14			0	0
Kirsi	1	0	14			0	0
Lâ todin	1	0	15			0	0
Pilimpikou	1	0	7			0	0
Samba	1	0	26			0	0
Yako	1	4	13	1	115	2	1
YATENGA	13	0	436	5		5	1
Barga	1	0	22			0	0
Kain	1	0	11			0	0
Kalsaka	1	0	55	1		1	0
Koumbri	1	0	34	1		1	0
Kossouka	1	0	19			0	0
Namissiguima	1	0	28			0	0
Oula	1	0	62			0	0
Ouahigouya	1	2	37	4	173	1	1
Rambo	1	0	21			0	0
Séguénéga	1	0	64	1		1	
Tangaye	1	0	35			0	0
Thiou	1	0	32	1		1	0
Zogoré	1	0	16			0	0
LOROU	4	0	117	1		1	1
Banh	1	0	42			0	0
Ouindigui	1	0	19			0	0
Sollé	1	0	16			0	0
Titao	1	0	39	1		1	1
ZONDOMA	5	0	107			1	1
Bassi	1	0	18			0	0
Boussou	1	0	16			0	0
Lèba	1	0	10			0	0
Tougo	1	0	23			0	0
Gourcy	1	0	40		7	1	1
Région	62	6	1785	19	295	19	8

Source : MICA, Communes 2023

Les infrastructures commerciales de la région sont pour la plupart les marchés villageois, les boutiques de rues et les marchés principaux. Les gares routières sont uniquement au niveau des chefs-lieux de province. Toutefois à Ouahigouya, il y a deux marchés à bétail dont celui de Youba et Sisanba qui ne sont pas fonctionnels. Par contre celui de Pela et du 13 sont fonctionnels.

6.2.5. L'hôtellerie

L'hôtellerie dans la région est dominée par la présence des hôtels et auberges dont la majorité se rencontre dans le chef-lieu de la région (Ouahigouya) ; soit 71,42% pour les hôtels et 53,84% pour les auberges.

Tableau 10.0 41: Capacités hôtelières de la région Actualiser avec la dernière situation disponible

Localité	Hôtels		Auberges		Campements		Autres	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Commune								
Yatenga	05	203	07	123	00	00	00	00
Ouahigouya	05	203	07	123	00	00	00	00
Passoré	02	29	02	27	00	00	00	00
Yako	02	29	02	27	00	00	00	00
Zondoma	00	00	02	37	00	00	00	00
Gourcy	00	00	02	37	00	00	00	00
Loroum	00	00	02	29	00	00	00	00
Titao	00	00	02	29	00	00	00	00
Région	07	232	13	216	00	00	00	00

Source : DRCTN, 2023

6.2.6. Infrastructures de loisirs et sportifs

La région du Nord enregistre 222 infrastructures de loisirs et sports de tout type confondu. Les terrains représentent 76,12%, les plateaux de sports 8,10% et les stades 1,80%.

Le tableau ci-dessous fait la situation des infrastructures de loisirs et sports dans la région.

Tableau 10.0 42: Infrastructures de loisirs et sportives en 2023

Localité	Salles de cinéma	Maison des jeunes	Maison de la femme	Stades	Terrain	Plateau sports
YATENGA	02	04		01	28	19
Barga					01	
Kain					01	
Kalsaka					01	
Kossouka		01			01	
Koumbri					01	
Namissiguima					01	
Oula					01	
Rambo					01	
Séguénéga		01			01	

Profil de la région du Nord

Localité	Salles de cinéma	Maison des jeunes	Maison de la femme	Stades	Terrain	Plateau sports
Tangaye					01	
Thiou					01	01
Zogoré		01			01	
Ouahigouya	02	01		01	16	18
Loroum	00	02	01	00	03	00
Banh	0	0	0	0	nd	0
Ouindigui	0	0	0	0	nd	0
Sollé	0	0	0	0	nd	0
Titao	0	01	01	0	02	0
Zondoma	01	04	01	01	06	02
Bassi	0	0	0	0	nd	nd
Boussou	0	01	0	0	nd	nd
Lèba	0	01	0	0	nd	nd
Tougo	0	01	0	0	nd	nd
Gourcy	01	01	01	01	02	nd
Passoré	01	05	01	01	16	03
Arbollé	0	01	0	0	nd	nd
Bagaré	0	0	0	0	nd	nd
Bokin	0	01	0	0	nd	nd
Gomponsom	0	0	0	0	nd	nd
Kirsi	0	0	0	0	nd	nd
La Toden	0	01	0	0	nd	nd
Pilimpikou	0	0	0	0	nd	nd
Samba	0	01	0	0	nd	nd
Yako	01	01	01	01	nd	nd
Région	04	23	04	04	169	18

Source : DR Sports et Loisirs, 2023

6.2.7. Réseaux routiers

Le réseau routier de la région du Nord comprend sur le plan administratif les routes nationales composées de routes bitumées de 173,104 km et de routes en terre d'un linéaire respectif de 926,951 km. Les routes régionales d'un linéaire de 975,374 km sont toutes en terre ; les routes départementales d'un linéaire total de 585,119 km en terre et le réseau non classé appelé pistes rurales d'un linéaire de 1057, 401 km.

Tableau 10.0 43: Réseaux routiers en 2024

Province	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales
	Longueur	Longueur	Longueur
Loroum	0,000 km	144,773 km	134,955 km
Passoré	57,068 km	353,428 km	263,768 km
Yatenga	80,502 km	331,75 km	496,956 km
Zondoma	35,534 km	97 km	161,722 km
Région	173,104 km	926,951 km	1057,401 km

Source : DRID, 2024

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

7.1. Equipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2024

Les infrastructures hydrauliques urbaines dans la région sont représentatives même si des efforts restent encore à faire pour réduire l'écart persistant entre le taux d'accès en eau potable en milieu urbain et celui en milieu rural. Le tableau ci-dessous donne la situation des statistiques hydrauliques en 2024 et la répartition des types d'ouvrages par province et par commune.

Tableau 10.0 44: Équipements et infrastructures hydrauliques urbaines en 2024

ENTITE GEOGRAPHIQUE	Poste d'eau autonome	Nbre d'abonnés	Centre de traitement ONEA	Bornes fontaines
Loroum	0	0	0	59
Banh	0	0	0	13
Ouindigui	0	16	0	18
Sollé	0	0	0	6
Titao	0	902	1	29
Passore	3	47	0	92
Arbollé	1	0	0	16
Bagaré	0	0	0	6
Bokin	0	0	0	16
Gomponsom	0	0	0	8
Kirsi	1	21	0	5
La Toden	1	10	0	13
Pilimpikou	0	0	0	0
Samba	0	16	0	9
Yako	1	3455	1	49
Yatenga	27	138	0	195
Barga	2	7	0	28
Kaïn	2	4	0	8
Kalsaka	1	15	0	21
Koussouka	0	19	0	11
Koumbri	0	11	0	24
Namissiguima	1	17	0	9
Ouahigouya	02	13620	1	104
Oula	2	1	0	17
Rambo		0	0	4
Séguénéga	1	48	0	17
Tangaye	1	5	0	3
Thiou	2	10	0	17
Zogoré	0	1	0	4
Zondoma	3	68	0	50
Bassi	1	20	0	4
Boussou	0	23	0	12

Profil de la région du Nord

ENTITE GEOGRAPHIQUE	Poste d'eau autonome	Nbre d'abonnés	Centre de traitement ONEA	Bornes fontaines
Gourcy	1	1969	1	26
Lèba	1	10	0	1
Tougo	0	9	0	21
Région	33	269	01	396

Source : ONEA, 2024

Les infrastructures hydrauliques dans la région du Nord sont caractérisées par les bornes fontaines et les postes d'eaux autonomes. Pour l'ensemble de la région, il y a un seul centre de traitement ONEA basé à Ouahigouya.

7.2. Energie

La Région du Nord est desservie en énergie électrique par la SONABEL et ABER. La SONABEL offre de l'énergie électrique de façon permanente aux localités de Ouahigouya, Yako, Gourcy, Titao et par le biais de la COOPEL à Séguénéga et Namissiguima.

Tableau 10.0 45: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région du Nord de 2016 à 2023

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	452	453	518	538	516	1106	1232	1241
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	445	559	688	668	686	1267	1573	1607
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	50	52	78	58	58	58	62	62
Taux de couverture (en %)	29,5	29,4	28,2	36,2	37,2			
Nombre de nouvelles localités électrifiées	7	4	2	4	4	-	4	6
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	24 090	25 731	28 149	30 737	39 771	47594	48228	52833
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	80	60	77	91	84	85	100	98
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	24 170	25 791	28 226	35 171	39 855	47679	48328	52941
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	6 096	6 398	6 336	6 561	6 748			
Nombre total d'abonnés	30 266	32 189	34 562	37 389	46 603			

Source : SONABEL/ABER, 2021-2023

La principale source d'énergie dans les chefs-lieux de province de la région reste la SONABEL. De 2016 à 2023, l'offre d'énergie a augmenté dans son ensemble pour la haute tension, la moyenne tension, et la basse tension portant ainsi le taux de couverture de 29,5% en 2016 à 37,2% en 2020. Le nombre total d'abonnés pour la SONABEL et pour l'ABER est passé de 30 266 en 2016 à 46 603 en 2020. Toutefois, la SONABEL en 2023 à elle seule totalise 52 941 abonnés.

7.3. Situation de l'électrification rurale dans la région en 2023

Avec le programme d'électrification rurale la majorité des localités rurales reçoivent de l'électricité dont la source d'énergie du réseau électrique à travers les raccordements soit du solaire, soit des PTEM. La situation sur l'électrification rurale de la région se présente comme suit.

Tableau 10.0 46: Situation de l'électrification rurale dans la région en 2023

Profil de la région du Nord

Étiquettes de lignes	Solaire	Autres sources d'énergies			Alimentation permanente
		Centrale thermique	PTFM	Réseau électrique	
Yatenga		1	59	Oui	Oui
Barga			6	Oui	Oui
Kain			5	Oui	Oui
Kalsaka			4	Oui	Oui
Kossouka			2	Oui	Oui
Koumbri	Oui		13	Oui	Oui
Namissiguima			1	Oui	Oui
Ouahigouya		1	2	Oui	Oui
Oula	Oui		9	Oui	Oui
Rambo			1	Oui	Oui
Séguénéga			3	Oui	Oui
Tangaye	Oui		3	Oui	Oui
Thiou	Oui		9	Oui	Oui
Zogoré	Oui		1	Oui	
Passoré			17		
Arbollé			00	Oui	
Bagaré	Oui		6	Oui	
Bokin	Oui		1	Oui	
Gomponsom			2	Oui	
Kirsi	Oui		1	Oui	
Lâ Toden	Oui		1	Oui	
Pilimpikou	Oui		1	Oui	
Samba	Oui		0	Oui	
Yako			5	Oui	Oui
Zondoma			22		
Bassi			6	Oui	
Boussou			4	Oui	
Gourcy			1	Oui	Oui
Lèba			3	Oui	
Tougo			8	Oui	
Loroum			12		
Banh			4	nd	
Ouindigui				Oui	
Sollé			2	nd	
Titao			6	Oui	Oui
Région		1	110		

Source : SONABEL/DREP, 2023

L'électrification en milieu rural de la région du Nord est assurée en majeure partie par le Programme National de la plateforme multifonctionnelle (PN-PTFM) et les plaques solaires.

7.4. Téléphonies et TIC

La télécommunication et les NTIC au niveau de la Région sont acceptables. Chacune des quatre provinces de la Région bénéficie présentement des services des trois opérateurs de la téléphonie mobile présents dans la région (MOOV Burkina, TELECEL-FASO et ORANGE-BURKINA).

Le tableau suivant donne la situation de la télécommunication dans la région du Nord.

Tableau 10.0 47: Téléphones et tic en 2023

Entité territoriale	Nbre de Radio locales	Nbre de télévisions locales	Nbre d'abonnés aux fixes Téléphones	Société de téléphonies présente	Nbre de cybercafés
Passoré	03	0	305	3	0
Zondoma	02	0	172	3	0

Profil de la région du Nord

Yatenga	7	0	1347	3	1
Loroum	1	0	52	3	0
Région	13	0	1 876	3	1

Source : DRCN, 2023

Le tableau montre que le réseau de téléphonie mobile est bien présent dans la région. Au niveau de la communication, la région enregistre 13 radios locales réparties dans les quatre provinces, soit 7 dans le Yatenga, 3 dans le Passoré, 2 dans le Zondoma et 1 dans le Loroum.

VIII. GOUVERNANCE LOCALE

8.1. Situation des cadres de concertation

En 2022, la région du Nord a tenu au total 27 cadres de concertations dans les centres administratifs dont 4 au gouvernement, 7 dans les hauts commissariats et 16 dans les préfectures. Le tableau suivant présente la situation des cadres de concertations dans les centres administratifs en 2022 dans la région du Nord

Tableau 10.0 48: situation des cadres de concertations tenues dans les centres administratifs en 2022

Structures administrative	Gouvernorat	Haut-commissariat	Département	Sous Total
Gouvernorat de Ouahigouya	4	0	0	4
Haut-commissariat de GOURCY	0	2	0	2
Haut-commissariat de OUAHIGOUYA	0	3	0	3
Haut-commissariat de YAKO	0	1	0	1
Haut-commissariat de TITAO	0	1	0	1
Préfecture de BASSI	0	0	1	1
Préfecture de BOUSSOU	0	0	1	1
Préfecture de KALSAKA	0	0	2	2
Préfecture de KOSSOUKA	0	0	1	1
Préfecture de NAMISSIGUIMA	0	0	1	1
Préfecture de OULA	0	0	1	1
Préfecture de RAMBO	0	0	2	2
Préfecture de SAMBA	0	0	3	3
Préfecture de SEGUENEGA	0	0	4	4
Préfecture de TOUGO	0	0	1	1
Total	4	7	16	27

Source : DGESS/MATDS, 2022

En 2022, les collectivités territoriales de la région du Nord ont tenu 102 sessions dont 92 sessions ordinaires et 10 sessions extraordinaires. En plus on note la tenue de 11 journées de redevabilité.

Tableau 10.0 49: Situation des cadres de concertations dans les collectivités territoriales en 2023

Collectivités Territoriales	Session Ordinaire	Session Extraordinaire	Total	Nbre de journées de redevabilité tenues
Barga	4	0	4	0
Kain	3	0	3	0

Profil de la région du Nord

Kossouka	6	1	7	2
Koumbri	4	0	4	0
Namissiguima	3	1	4	0
Ouahigouya	4	0	4	0
Oula	3	0	3	0
Séguénéga	4	2	6	0
Tangaye	0	0	0	1
Thiou	2	0	2	0
Zogoré	2	0	2	0
Arbollé	4	3	7	0
Bagaré	3	0	3	0
Bokin	4	0	4	2
Kirsi	3	0	3	0
Lâ Toden	4	0	4	0
Pilimpikou	4	0	4	0
Samba	4	0	4	1
Yako	4	2	6	0
Bassi	4	1	5	2
Boussou	2	0	2	1
Gourcy	3	0	3	0
Lèba	4	0	4	1
Tougo	4	0	4	0
Banh	4	0	4	0
Ouindigui	4	0	4	1
Titao	2	0	2	0
Total	92	10	102	11

Source : Communes

8.2. Situation des projets et programmes

Les projets et programmes qui interviennent dans la région du Nord sont repartis en deux (2) catégories (1 et 2) conformément au décret N°2021-1383/PRES/PM/MEFP du 31 décembre 2021 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso.

Tableau 10.0 50: Répartition des projets et programmes par catégorie en 2023

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
Bagaré	Association Monde Rurale AMR	Social	Qatar charity	Social
	ADCT	Education et santé	APDR	Social
	Eau Vive	Eau et assainissement	PARIIS	Agriculture
	PADEL	Économie		
Boussou	Golcos	Gouvernance locale		
	ADCT	Socioéconomique		
	AMR	Gouvernance locale, santé, éducation, agriculture, élevage, entrepreneuriat des jeunes		
Arbollé	Agence de Développement des collectivités territoriales (ADCT)	Education, Santé, Eaux et Assainissements et les sociaux économiques	HELVETAS	Les pistes rurales
			Cellule d'Appui à la décentralisation et à la participation Citoyenne (CADEPAC)	Education, Santé, Eaux et Assainissements et les sociaux économiques
			Laboratoire Citoyenneté (LC)	La Gouvernance locale
			Programme d'appui à la valorisation des produits forestiers non ligneux, phase iii (TREE AID)	La gouvernance forestière
			Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Economique au Sahel (Pro- Arides)	La gouvernance forestière

Profil de la région du Nord

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
			Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC)	La gouvernance forestière et local
			SNV	La gouvernance local
			Projet 19 communes	L'assainissement
			Association Développement Ruralité (AFDR)	La gouvernance forestière
			Association Monde Rural (AMR)	La gouvernance locale
			Office de Développement des Eglises évangéliques (ODE)	La gouvernance forestière, locale, éducation et santé
			Association Eau Vie Sahel (AEVS)	Education, Eaux et assainissements
			Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD)	La gouvernance locale, éducation et santé
			Association Pour la Paix et la Solidarité (APS)	Education, Eaux et assainissements, santé et la gouvernance locale
			Association Culture Paix et Développement (ACPD)	La culture
			Association Solidarité et Entraide Mutuelle au Sahel (SEMUS)	La gouvernance forestière, locale, éducation et santé

Profil de la région du Nord

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
			Projet Communautaire de Relèvement et Stabilisation pour le Sahel (PCRSS)	Education, Eaux et assainissements, santé, la gouvernance locale et infrastructures socio-économiques
	Projet ANV (Améliorons Nos Vies)			
Zogoré	Projet KEOOGO	Social et l'agriculture		
	Projet Garantissons le Futur	Social		
		Social		
	Programme de Coopération Internationale Communale 2022-2026 Belgique-Burkina Faso			
Gourcy	Programme de Coopération Internationale Communale 2022-2026 Belgique-Burkina Faso	Etat civil		
Kain			PACT	Formation, Education, Santé, Assainissement.
			ADCT	Santé, Economie, Education.
			3 Frontières	Education, Santé, Economie, Assainissement
	Programme d'Appui au Collectivité Territoriales (PACT)			
Kirsi	Programme National pour le Développement Rural Productif	Développement institutionnel		

Profil de la région du Nord

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
	Projet d'Appui a l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel - Burkina Faso (PARIIS-BF)	Production agricole, élevage et économique		
	Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PRéCA)	Agriculture,		
		Agriculture, Le foncier rural		
Kossouka	PRéCA	Foncier rural	PAM	Humanitaire
			DRC	Gouvernance local
			IRC	Gouvernance local
			IRC	Humanitaire
			OXFAM	Gouvernance local
			ACF	Humanitaire
			CROIX ROUGE	Humanitaire
			ACTED	Humanitaire
			OCADES	Humanitaire
			OXFAM/AAE	Agriculture
			TREE-AID	Environnement
			ELVETAS	Assainissement
			AFDR	Entreprenariat
Namissiguima	PCRSS	Education, santé, wash et AGR		
	AMR	Education, santé, wash et AGR		
	PNUD	Education et cohésion sociale		
	Panafricare	Wash, cohésion sociale et gouvernance locale		
	OCADES	Sécurité alimentaire et moyen d'existence		
	Croix Rouge	Sécurité alimentaire et moyen d'existence		

Profil de la région du Nord

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
	EDUCO	Protection et sécurité alimentaire		
	Tabital Lobal	Protection et wash		Humanitaire, Agriculture, santé, gouvernance
		Protection		Elevage (Accompagnement à la délivrance des actes de naissances et de CNIB au profit des éleveurs et agriculteurs)
Sollé	TROIS FRONTIERE	Sanitaire, gouvernance (accompagnement à la construction et l'équipement de CSPS et la tenue de CCCO)		
	PND RP	Infrastructures économiques	Terminé	
	CROIX ROUGE	Humanitaire (dotation de vivre)	Terminé	
	BFRP	Cohésion sociale, Eau potable et gouvernance) (Tenue des séances de sensibilisation sur la cohésion sociale, réhabilitation de forages, formation des AUE et des artisans réparateurs, accompagnement aux femmes à la mise en place d'une unité de transformation de céréale en farine, formation des femmes et des jeunes en AGR et dotation de matériels)	Terminé	
	ACTED	Humanitaire (dotation de vivres et de cash transfert aux PDI)	Terminé	Humanitaire (dotation de denrée alimentaire)

Profil de la région du Nord

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
	OIM/VSF	Agriculture et élevage (aménagement de périmètre maraichers, dotation de matériels de culture maraicher, dotation d'animaux et de tourteaux)	Terminé	
	Améliorons Nos Vies (PROGETTOMONDO, SOS Sahel, Groupement Naam, Réseau Afrique Jeunesse)	Humanitaire, Agriculture, santé, gouvernance	Terminé	
	PRAPS	Elevage (Accompagnement à la délivrance des actes de naissances et de CNIB au profit des éleveurs et agriculteurs)	Améliorons Nos Vies (PROGETTOMONDO, SOS Sahel, Groupement Naam, Réseau Afrique Jeunesse)	
	PNUD/GolCos	Gouvernance Locale	PRAPS	
	AFD/Expertise France	Formation des jeunes dans les métiers de l'aviculture, de la boulangerie, pâtisserie, force, maçonnerie, confection de grillage et en entrepreneuriat		
	Solidarité Internationale	Humanitaire (don de vivre et de kit de dignité aux PDIs)	Terminé	
	Camon Grown/KooglTaaba	Santé et cohésion sociale (dotation de matériels d'équipement sanitaire et formation et sensibilisation sur la cohésion sociale)	Terminé	Humanitaire, Agriculture, santé, gouvernance
		Santé et cohésion sociale (dotation de matériels d'équipement sanitaire et formation et sensibilisation sur la cohésion sociale)	Terminé	Elevage (Accompagnement à la délivrance des actes de naissances et de CNIB au profit des éleveurs et agriculteurs)
			PAM	

Profil de la région du Nord

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
Samba	Pro-ARIDES	Agro-sylvo- pastorale		
	GRAD-A	Aménagement, Assainissement et hydraulique		
	Eau Vive Internationale	Eau et Assainissement		
	TREE AID	Gestion des ressources naturelles		
	IGR	Renforcement de la résilience		
	INADES Formations	Renforcement de capacités		
	FITIL	Education		
	TONG TENGA	Restauration des zones forestières et agricoles dégradées et séquestration de CO2 dans les zones forestières		
	EDUCO	Education et le renforcement de capacités		
	APDR	Agriculture et gestion des ressources naturelles		
	AMR	Renforcement de capacités		
Lèba	CADEPAC	Développement des infrastructures socio-économiques et la maîtrise d'ouvrage sociale ; Piste rurale ; Amélioration de la gouvernance locale		
	HELP	Agriculture, Elevage, Santé		
	PAM	Elevage, Sécurité alimentaire		
	PRECA	Agriculture		
	PRECEL	Agriculture, Elevage		
	PRSA	Agriculture		
	HELVETAS	Développement des infrastructures socio-économiques et la maîtrise d'ouvrage sociale ; Piste rurale ; Amélioration de la gouvernance locale		
	RIZICOM	Elevage		
	UNICEF	Education Santé		
	OMS	Santé		

Profil de la région du Nord

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
	PRSS	Santé		
OULA	ADCT	Santé, Institutionnel, Economique		
	PND RP	Economique, Social	Nex eau	Eau et assainissement
	PCESA	Economique		
	PADEL	Economique, Social		
	PACT	Institutionnel		
Pilimpikou	AMR	Productivité et production agricole, sécurité alimentaire, activités génératrices du revenu, capital humain		
	SEMUS	Santé, nutrition et sécurité alimentaire		
	APDER	Agriculture, élevage et l'environnement		
	VRANSO2	Protéger et sauvegarder les ressources en eau de son espace		
	Association Ouest Allier Burkina	Alimentation en Eau potable		
	AIDAS			
Rambo	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Tangaye			DEPAC Phase 3	Participation citoyenne et redevabilité y compris cohésion sociale et promotion de la paix ainsi que l'appui à l'ADCT
			CADEPAC	Programme d'appui à l'investissement et la Maîtrise d'Ouvrage Locale Totale (MOLT)

Profil de la région du Nord

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
Thiou	PCRSS	Stabilisation et Assistance communautaire		
	EDUCO (Améliorions Nos Vies)	Protection et Cohésion sociale		
	GolCos/PNUD	Gouvernance locale		
	HELP	Protection		
	TDH	Protection		
	ACTED	Protection et sécurité alimentaire		
	DRC	Protection et Cohésion sociale		
	ALIMA KEOGO	Santé		
	INTERSOS	Protection et sécurité alimentaire		
	3 Frontière	Gouvernance local cohésion social et appui institutionnel		
Tougo	AMR	Développement économique		
	ACTED	Hygiène et assainissement		
	AMAIF	Eau		
	EDUCO	Education-formation professionnelle des jeunes filles		
	PAM	Agriculture -Aide alimentaire		
	SEMUS	Environnement		
Kalsaka			PAM	Humanitaire
			PRSA	Agriculture
			PRéCA	Agriculture et foncier

Profil de la région du Nord

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
			CICR	Agriculture et humanitaire
			IRC	Humanitaire ; Elevage et agriculture
			RedE	Humanitaire
			Tree Aid	Environnement
			PARIIS	Agriculture et foncier
			AMR	Gouvernance locale
			PADEL	Développement local
			ADCT	Développement local
			EDUCO	Education
Koumbri	ADCT	Social, Education, Economie, Santé, Formation		
	HELP	Agriculture, Elevage, Environnement		
	EDUCO	Education, Santé, Social		
	Améliorons Nos Vies	Agriculture, Elevage, Environnement		
Barga	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Bassi	ADCT-Nord	Investissement	Pro-ARIDES	Agriculture, élevage, formation, gouvernance etc...
			Graf	Agroforesterie, Gouvernance, formation etc...
	Projet Trois frontières (3F)	Développement socioéconomique, cohésion sociale		

Profil de la région du Nord

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
Ouahigouya	Projet paix et développement aux personnes Déplacés et hôtes (PAPED)	Jeunesse et emploi, Planification aménagement du territoire, Développement institutionnel		
	Gouvernance Locale et Cohésion Sociale » (GoLCoS)	Cohésion sociale		
	Projet Améliorons nos vie	Filet sociaux, Sécurité alimentaire, cohésion sociale		
	Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines (PTDIU)	Transport, économie locale, infrastructure urbaine		
	Projet Jeune au Centre	Entreprenariat, jeunesse et emploi		
	Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS)	Relèvement des communautés touchées par les conflits ; Appui transitoire à la stabilisation et au développement territorial des communautés		
Ouindigui	Programme d'Appui aux Collectivité Territoriales (PACT)	Appui institutionnel		
	Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT)	Développement Secteurs sociaux de base Appui institutionnel		
	TREE-AID	Environnement		
	PCSA	Développement, Agriculture, élevage		
	NEER TAMBA	Agriculture, environnement, élevage		
	Programme National de Développement Rural Productif (PNDRP)	Secteurs sociaux de base		
	SOS SAHEL/Beo puuto	Agriculture, environnement, élevage		

Profil de la région du Nord

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
	Agence pour le Développement des Collectivités Territoriale (ADCT)	Développement , Secteur sociaux de base Appui institutionnel Renforcement de capacité		
	Projet Communautaire de Relèvement et de la Stabilisation (PCRSS)	Activités de relèvement et de stabilisation		
Titao			PCRSS	Humanitaire et Développement
			NEX'EAU	WASH
La-Toden	Weoog-paani	Environnement	Projet Tuuma	Environnement
	Agence Autrichienne de Développement (ADA)	Environnement	Projet de développement de la résilience de la population face au changement climatique	Environnement
			Projet de réalisation de jardins	Environnement
			Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL3)	Environnement
			PMF/ Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM)	Environnement
			FAO/APDR	Environnement
			PRSA	Agriculture
			PIRA-BF	Agriculture
			Pathfinder	Santé
			Projet de Développement Pastoral dans le Sahel (PDPS)	Elevage
			Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)	Elevage
			Projet de Résilience et de compétitivité de l'Elevage (PRECEL)	Elevage
Bokin	Eau vive	Hygiène et eau potable	Association Aidons Afrique Ensemble	Sécurité alimentaire et

Profil de la région du Nord

Collectivité territoriale	Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
				changement climatique
	Educo	Education	AJDS	Santé /Education
	Terre Des Hommes	Santé et Social	AGF	Environnement
	APEDR	Agriculture/ Environnement	AWAMB	Éducation
	Coopérative Dabende des Arts et de la culture (TTV)	Agriculture et sécurité alimentaire	Association Education et Alphabétisation (03)	Education
	PAM	Sécurité alimentaire		
	RESICOM	Agriculture/ Environnement/élevage / financement des microprojets		
Séguénéga	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Yako	Agence Nationale pour le Développement des Collectivités Territoriales (ADCT)	Décentralisation	PCRSS	Agriculture, santé éducation, élevage, infrastructure, sociale et eau
	Projet Amélioration de la Gouvernance de l'Assainissement Solide dans 19 Villes de taille moyenne (PAGDS 19)	Assainissement		
	Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA)	Agriculture		

Source : Communes 2024

8.3. Situation des ONG et associations de développement et fondations (ONG/ADF) intervenant dans la région

La région du Nord compte 44 ONG/ADF / (DREP/NRD) qui interviennent dans divers domaines au rang desquels on peut citer : la Santé, l'environnement, l'élevage, l'éducation, l'agriculture, l'eau potable et l'assainissement, la formation professionnelle etc. Il faut noter que ces ONG et Associations de développement et fondations interviennent souvent dans plus de 2 domaines. Le tableau ci-dessous montre la répartition des ONG et associations de développement et fondations dans les domaines d'interventions.

Tableau 10.0 51: nombre des ONG /associations de développement et fondations par domaine d'intervention en 2023

Collectivité territoriale	Domaine	Agriculture	Elevage	Environnement	Industrie	Social	Education	Culture et sport	Economie	Assainissement	Apiculture	Entrepreneuriat	Santé	Energie	Police de proximité	Formation profession-
Gourcy	Nombre	08	08	03	02	25	11	04	08	14	00	03	07	03	00	05
Quahigouya	Nombre	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Yako	Nombre	05	01	01	00	10	02	00	01	03	01	01	01	00	00	03

Source : Communes 2024

PROFIL SOCIO ECONOMIQUE DE LA REGION DU PLATEAU-CENTRAL

I. CADRE ADMINISTRATIF

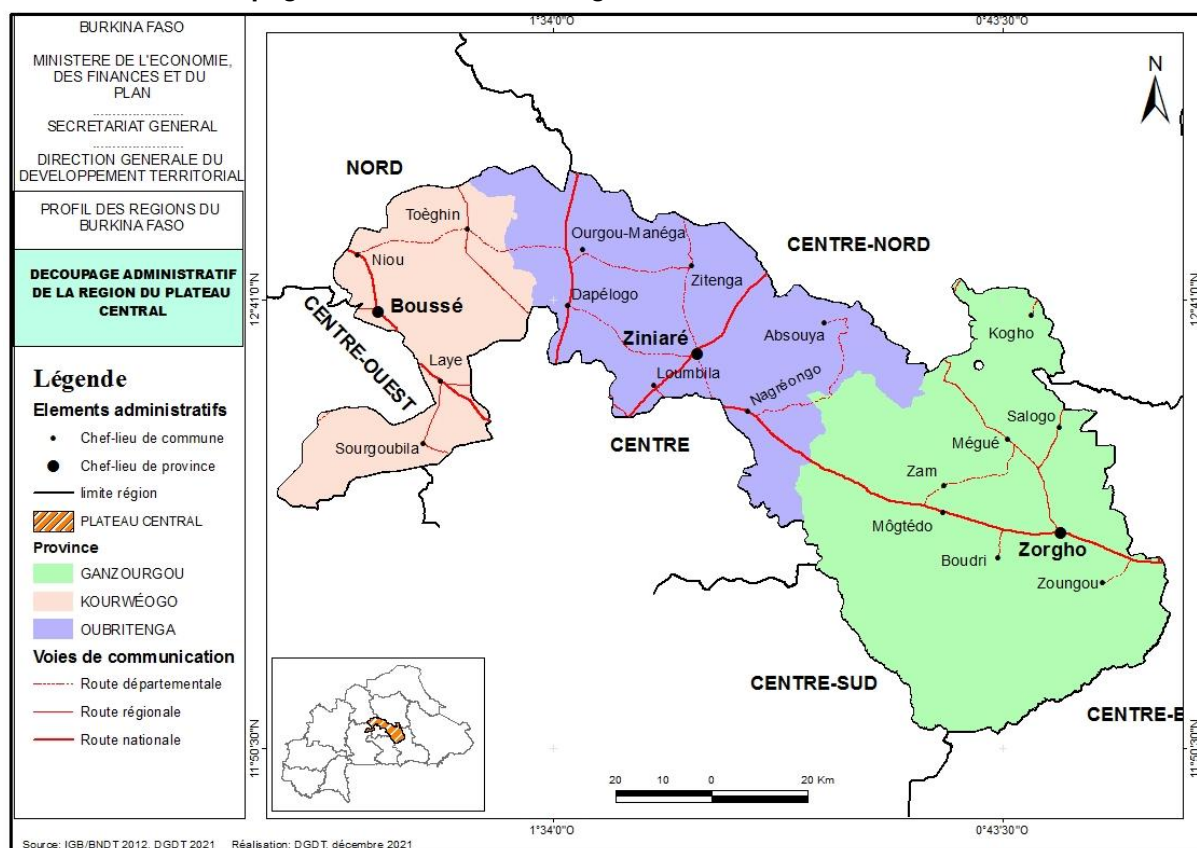
1.1. Localisation

La région du Plateau-Central est située à 2°15' et 0°20' de longitude Ouest et 11°45' et 13°00' de latitude Nord. Elle est limitée au Nord-Est par la région du Centre-Nord, au Nord-Ouest par la région du Nord, au Sud par les régions du Centre et du Centre-Sud, à l'Ouest par la région du Centre-Ouest et à l'Est par la région du Centre-Est. La région du Plateau-Central couvre une superficie de 8 605,113 Km² représentant 3,14% du territoire national. Son chef-lieu Ziniaré, est situé à 35 km de la capitale, Ouagadougou.

1.2. Organisation administrative

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, le Plateau-Central compte trois (03) provinces, à savoir le Ganzourgo, le Kourwéogo et l'Oubritenga, avec respectivement pour chef-lieu Zorgho, Boussé et Ziniaré. Elle compte vingt (20) communes dont trois (03) urbaines et dix-sept (17) rurales ainsi que cinq cent quatre-vingt-un (581) villages selon le RGPH 2019. En termes de superficie, la province du Ganzourgo est la plus vaste, avec 49,04% de la superficie totale régionale. Viennent ensuite la province de l'Oubritenga avec 32,38% et celle du Kourwéogo avec 18,59%.

Carte 11.01 : Découpage administratif de la Région du Plateau-central



Au niveau des communes, on note une disparité tant dans l'occupation géographique, que dans le nombre de villages. Ainsi, les communes de Boudry, de Zam et de Mogtédou occupent les plus grandes superficies avec respectivement 12,38% ; 8,82 % et 7,77% de la superficie totale régionale. La plus petite commune est celle de Laye avec 1,44 % de la superficie régionale. Quant au nombre de villages, la commune de Boudry en a le plus grand nombre suivi de la commune de Zitenga avec respectivement 84 et 54 villages. La commune de Laye vient en dernière position avec 10 villages. Le tableau suivant donne un aperçu global par commune, et par province du cadre administratif de la région du Plateau-Central en 2019.

Tableau 11.0 1: Organisation administrative

Localités		Superficie		Type de communes	Nbre de villages	Nbre de secteurs
		Valeur absolue	% Région			
PROVINCE DU GANZOURGOU	Boudry	1 065	12,38	Rurale	84	-
	Kogho	160	1,86	Rurale	16	-
	Méguet	362	4,21	Rurale	22	-
	Mogtédou	669	7,77	Rurale	25	-
	Salogo	415	4,82	Rurale	15	-
	Zam	759	8,82	Rurale	35	-
	Zorgho	394	4,58	Urbaine	34	06
	Zoungou	344	4,00	Rurale	27	-
Total province du GANZOURGOU		4 203	48,44		258	06
PROVINCE DU KOURWÉOGO	Boussé	454	5,28	Urbaine	16	05
	Laye	124	1,44	Rurale	10	-
	Niou	356	4,14	Rurale	21	-
	Sourgoubila	472	5,49	Rurale	21	-
	Toèghin	189	2,20	Rurale	18	-
Total province du KOURWÉOGO		1 593	18,54		86	05
PROVINCE DE L'OUBRITENGA	Absouya	305	3,54	Rurale	19	-
	Dapélogo	437	5,08	Rurale	30	-
	Loumbila	177	2,06	Rurale	31	-
	Nagréongo	497	5,78	Rurale	20	-
	Ourgou-Manéga	440	5,11	Rurale	30	-
	Ziniaré	526	6,11	Urbaine	53	05
	Zitenga	460	5,35	Rurale	54	-
Total province du OUBRITENGA		2 842	33,03		237	05
TOTAL PLATEAU-CENTRAL		8 605	100		581	16

Source : RGPH 2019

II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Relief

Le relief est caractérisé par une pénéplaine aux pentes douces (300 à 400 m d'altitude), interrompu çà et là par des alignements de collines cuirassées aux sommets tabulaires ou arrondis (province du KOURWÉOGO) ou granitiques (province du Ganzourgou). La région du Plateau-Central est composée de deux (02) grands ensembles topographiques : la plaine, avec une altitude moyenne de 300 m, couvre une superficie de 5 381 km² ; les bas-fonds, avec une altitude moyenne de 200 m, couvrent une superficie de 3 223 km² de superficie et entaillent les plaines.

Profil de la région du Plateau-Central

Ce relief a été façonné sur les formations géologiques mises en place pendant deux (02) périodes géologiques : l'Antébirimien ou Précambrien D. On observe ces formations sur presque l'ensemble des provinces de l'Oubritenga et du Kourwéogo. Le Birimien ou Précambrien C dont les formations couvrent les 4/5 de la région.

2.2. Climat

Le climat est de type soudano-sahélien dans la partie Nord (provinces du Kourwéogo et de l'Oubritenga) marqué par une longue saison sèche (octobre à mai) et une courte saison des pluies (juin à septembre).

Le climat de la région du Plateau-Central est dépendant de deux (02) centres de haute pression que sont l'anticyclone de St Hélène et l'anticyclone des Açores qui déterminent le balancement du front intertropical. C'est un climat tropical à saison contrastée de type soudanien.

Les conditions climatiques du Plateau-Central sont défavorables, surtout en ce qui concerne la pluviométrie qui ne permet ni d'optimiser la production agricole ni de disposer d'assez de réserves d'eau pour l'élevage. Elle se caractérise par une mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies, variant d'une année à l'autre. Le tableau suivant donne l'évolution de la pluviométrie dans la région du Plateau-Central de 2016 à 2023.

Tableau 11.0 2: Hauteur (en mm d'eau) et nombre de jours de pluie de 2016 à 2023

Station	Années															
	2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Boudry	101 5,5	41	796, 5	49	637	31	689	46	639, 5	31						
Kogho	850	35	640, 5	29	738, 1	43	636 ,9	39	876, 1	49						
Méguet	878,1	56	870, 2	56	656, 9	49	868 ,8	58	791, 2	42						
Mogtédo	945,5	66	850	51	770, 2	49	684 ,3	65	103 5	64	817 ,7	58	891	59	791, 5	43
Salogo	1000, 5	46	864	37	670	43	750	44	756, 3	37						
Zam	751,4	49	-	-	668, 85	36	574 ,83	39	783, 9	26						
Zorgho	857,4	56	810, 3	45	945, 8	47	686 ,7	56	773, 45	50	800 ,5	52	850, 8	52	780, 5	39

Profil de la région du Plateau-Central

Zoungou	892,9	57	676,5	41	737	45	821,3	56	932,2	47	879,25	46	800,5	50	684,5	36
GANZOURGOU	898,91	51	786,86	44	727,98	43	713,98	50	823,46	43	832,5	52	847,4	53,7	752,2	39,3
Boussé	717,4	41	696,8	46	799,2	56	656	50	835,2	61	680,9	41	810,5	56	630,7	48
Laye	843,4	47	641	36	715,3	61	651,5	55	804,7	48						
Niou	841,9	44	641,2	33	894,8	52	471,6	40	-	-						
Sourgoubila	947,7	51	538,5	49	826,2	54	826,3	63	1108,6	55	785,6	43	924,4	53	725	47
Toéghin	893,5	35	653,5	30	670,5	36	670,5	42	717,35	38	643,5	43	864	43	573,5	42
KOUR-WEOGO	848,78	44	634,2	39	781,2	52	655,18	50	866,46	51	703,3	42,3	866,3	50,7	643,1	45,7
Absouya	1032	41	754	34	654	34	632	31	923,5	53						
Dapélogo	918,5	44	573,2	39	755	44	844	49	828,7	52						
Loumbila	914,5	46	667,8	40	677,3	57	713,3	52	862,1	49	694,65	55	1145,5	49	837,5	42

Nagréong	987	58	842,5	42	749	48	659,5	53	993,5	42	925,8	52	824,5	47	675,5	49
Ourgou-Manéga	677	41	710,5	33	716,7	38	719	44	826	48						
Ziniaré	914,5	46	658,8	36	881,5	64	788,2	54	746	57	735	49	966,5	50	817,5	41
Ziènga	1014,5	45	784	35	839,25	46	669	40	924	36						
OUBRI-TENGA	922,57	46	712,97	37	753,25	47	717,86	46	871,97	48	785,15	52	978,8	48,7	776,8	44
RÉGION	890,09	47	711,34	40	754,14	47	695,67	49	853,96	47	773,7	48,8	897,5	51	724	43

Source : DRARAH-PCL, 2024

2.3. Ressources en sols

Les sols sont peu profonds et peu fertiles. Ce sont surtout des sols ferrugineux tropicaux lessivés vulnérables à l'action de l'érosion éolienne et au ruissellement. Ils sont caractérisés par de faibles teneurs en matière organique, mais propices à une large gamme de cultures sèches (mil, sorgho, arachide et niébé). Dans les bas-fonds, ce sont des sols hydromorphes de couleur sombre et caractérisés par une texture lourde (argilo-limoneuse) avec des profondeurs variables et propices aux cultures irriguées (principalement le riz) et le maraîchage.

Plusieurs sous-groupes composent le groupe des sols ferrugineux tropicaux. C'est pourquoi ils présentent des aptitudes culturales assez variables. Toutefois, ces sols ont en général une réserve en eau faible. Leur fertilité chimique est également faible. Ils conviennent au mil, à l'arachide, au sésame et au sorgho. Les tableaux ci-après présentent les types de sols et leur occupation de la région.

Tableau 11.0 3: Types de sols dans la région et superficie en km²

Types	Ganzourgou	Kourwéogo	Oubritenga	Total	Part (%)
Sols ferrugineux tropicaux hydromorphes	0	19	0	19	0,2
Sols peu évolués d'érosion gravillonnaire	0	110	57	167	1,9
Sols hydromorphes à texture sableuse	0	0	187	187	2,1
Sols sodiques hydromorphes	296	0	0	296	3,5
Sols bruns eutrophes sur roches basiques	661	0	124	785	9,2
Vertisols à drainage externe possible	1 263	0	45	1 308	15,3

Lithosols sur cuirasse	348	334	1 374	2 056	24,0
Sols ferrugineux tropicaux lessivés	1635	1 130	988	3 753	43,8
Total	4 203	1 593	2 775	8 571	100

Source : DRE-PCL 2024

Tableau 11.0 4: Types d'occupation du sol

Région	Types d'occupation	Superficie
Plateau-Central	Cultures irriguées	3 371
	Cultures pluviales et territoires agroforestiers	561 540
	Forêts-galeries	926
	Habitat	1 930
	Plantations forestières et vergers	635
	Roches nues	110
	Savane arborée	4 514
	Savane arbustive et herbeuse	261 607
	Sols dénudés, érodés, cuirassés	10 488
	Steppe arbustive et herbeuse	5 253
	Surfaces en eau	9 933
	Zones humides	62

Source : Projet BKF/015 - IFN 2 et al. (2015 a) /DRE-PCL 2024

2.4. Hydrographie

La région du Plateau-Central est à cheval sur trois (03) bassins versants que sont le bassin du Nakambé qui couvre plus de 80% de la région, le bassin du Sirba et le bassin du Nazinon. Elle est drainée par un réseau hydrographique dense constitué essentiellement de bas-fonds et d'affluents périodiques d'une longueur totale de 386,62 km. Mais ce réseau est classé « réseau à régime sec » (très temporaire) dans sa quasi-totalité. Les principaux cours d'eau sont le Nakambé, le Massili, le Koulottoko, le Nazinon, la Bougoula-Moudi, la Bombore et la Guibga. Sur ce réseau, sont construites de nombreuses retenues d'eau (barrages et boulis). Ce sont des cours d'eau à régime pluvial tropical, fortement tributaire des précipitations.

Le Plateau-Central abrite l'une des plus grandes infrastructures hydrauliques du pays, le barrage de Ziga qui offre à la région des opportunités économiques dans les domaines de la pêche, du commerce et du tourisme. Le tableau suivant donne la situation des ressources hydrographiques du Plateau-Central.

Tableau 11.0 5: Ressources hydrographiques

Provinces	Types de cours d'eau	Longueur totale (km)	Superficie nappe d'eau (m2)
Ganzourgou	Petite rivière	15,15	20 841,27
	Grande rivière	68,3	79 196,82
	Bas-fonds ou affluent périodique	640,34	258 431,75
Kourwéogo	Bas-fonds ou affluent périodique	207,46	35 098,23
Oubritenga	Petite rivière	32,65	11 365,1
	Grande rivière	7,08	11 365,1
	Lac/barrage	9,99	2 841,2
	Bas-fonds ou affluent périodique	376,44	147 746,39

Source : Profil du Plateau-Central de la SRD/2009

La région dispose de faibles potentialités en matière de ressources hydrogéologiques en raison de la structure géologique fortement dominée par les roches plutoniques et les roches métamorphiques. Le Plateau-Central possède au moins une centaine de retenues d'eau dont la plus importante est le barrage de Ziga. En terme qualitatif, le réseau hydrogéologique est classé réseau à régime sec (très temporaire) dans sa quasi-totalité. Les principaux cours d'eau rencontrés dans cette région sont : le Nakambé, le Massili, le Koulottoko, le Nazinon, la bougoula-moudi, la bombore et la guibga.

2.5. Végétation, faune et flore

2.5.1. La végétation

La végétation de la région est constituée de savane arborée, herbacée et de savane arbustive. Elle se situe dans la zone phytogéographique nord-soudanienne avec des caractéristiques présentées dans le tableau suivant.

Tableau 11.0 6: Des formations végétales par province

Province	Type de formation végétale	Espèces végétales dominantes		Faune dominante
		Ligneux	Herbacées	
Ganzourgou	Savane arborée	X		Petite faune, Oiseaux
Kourwéogo	Savane arbustive	X		Petite faune, Oiseaux
Oubritenga	Savane arbustive	X		Petite faune, Oiseaux
	Savane herbacée		X	
	Savane boisée le long des cours d'eau	X		

Source : DRED-PCL / Monographies provinciales

La région compte également trois (03) forêts classées couvrant près de 30 600 ha. Ce sont celles de Bissiga (4100 ha), de Wayen (17500 ha) et de Ziga (9000ha).

Dans les zones Nord et Centre de la région, notamment dans les provinces du Kourwéogo et de l'Oubritenga, on note une végétation de type arbustif. Au sud (province du Ganzourgou), la végétation est essentiellement arborée, avec la présence de Forêts claires et de forêts-galeries le long des cours d'eau permanents ou temporaires. Cependant, la région renferme une végétation qui se dégrade rapidement du fait du surpâturage, de la coupe abusive du bois, des feux de brousse et de la rareté des pluies.

Les trois (3) forêts classées dont dispose la région, permettent de conserver et de protéger la faune et la flore. Le tableau ci-dessous donne la situation des forêts classées et des aires de protection de la faune et de la flore de la région.

Tableau 11.0 7: Situation des forêts classées, aires de protection de la faune et de la flore en 2024

Localisation	Forêts classées	Superficie	Etat de dégradation	Date de création
Ganzourgou	Wayen	12 000 ha	Très dégradée	26/10/1941
Oubritenga	Bisga	4 100	Très dégradée	23/10/1936
Oubritenga	Ziga	9000	Très dégradée	03/08/1953
FORETS COMMUNALES				
Nagréongo	Nahartenga	20	Non dégradée	
Dapélogo	Sogologi	612	Non dégradée	
ESPACE DE BIODIVERSITES				
Ziniaré	Koasga	8	Non dégradée	
Nagréogo	Nagreogo	15	Non dégradée	
PARC				
Ziniaré	Parc animalier de Ziniaré		Non dégradé	

Source : DRE-PCL, 2024

2.5.2. La faune

Dans presque toute la région du Plateau-Central, la petite faune et la faune aviaire sont prédominantes. La grande faune est absente, exception faite de certaines parties du Ganzourgou qui disposent encore de reliques de forêts. Le tableau suivant donne la répartition de la faune dans la région du Plateau-Central.

Tableau 11.0 8: Répartition de la faune régionale en 2024

Classes	Espèces
Mammifères	Babouin doguera, singe rouge,
	Porc-épic : Hystrix cristata
	Hyène : Crocuta crocuta (parc animalier)
	Lion : Leo leo
	Hypopotame amphibie : Hippotamus amphibious (parc animalier)
	Tigre : Panthera pardus (parc animalier)
	Coba defassa : Kobus defassa (parc animalier)
	Hérisson, oryctérope, mangouste, écureuil, lièvre, daman de rochers, roussettes, galago du Sénégal, céphalophe, lycaon, civette
Reptiles	Crocodile du Nil ouest-africain (Crocodylus suchus), varan, iguane, tortue terrestre (Kinixys belliana), serpent (vipères, python)
Oiseaux	Pigeons vert, héron, pique-bœuf, outarde, francolins, cailles, poule de roche, tourterelle Autruche : Struthio camelus (parc animalier)

Source : Monographie diversité biologique/DREEVCC-PCL 2024

2.5.3. La flore

La région dispose d'une flore assez riche et variée, on y retrouve entre autres les familles suivantes : Pinacées (conifères), Anacardiacees, Arécacées (Palmiers/ rôniers), Andropogonées (graminées), Combrétacées. Plusieurs espèces végétales y sont protégées. Ce sont notamment le karité (*Butyrospermum parkii*), le néré (*Parkia biglobosa*), le raisinier (*Lannea microcarpa*), le tamarinier (*Tamarindus indica*), le baobab (*Adansonia digitata*), l'acacia Sénégal, de l'anogéissus et le ptorocarpus enrinacens en voie de disparition.

2.5.4. Géologie et ressources minières

Dans la région du Plateau-Central on trouve quelques sites d'exploitation de mines et de carrières. On dénombre 5 permis d'exploitation et autorisation d'exploitation valides. Ces permis sont constitués de 3 permis industriels d'exploitation d'or avec les sociétés des mines de SANBRADO (50 tonnes de production d'or escompté), NORGOLD SAMTENG SA (3, 565 tonnes d'or escompté) et la mine de OREZONE BOMBORE SA qui est en cours de développement dans la commune de Mogtêdo et 2 permis d'exploitation sémi-mécanisé. L'exploitation des substances de carrières n'est pas en reste dans cette partie. On dénombre ainsi 5 sociétés d'exploitation de granite avec la SONAF (Manéga), COGEB INTERNATIONAL (Oubritenga), CARRIERE GENERALE DU BURKINA (Zam), SOGEA SATOM (Zitenga) et l'entreprise ECHA (Oubritenga).

Aussi la région a bénéficié en 2020 de 2 361 671 000 FCFA comme fonds minier de développement local (FMDL) et de 99 665 000 FCFA de taxes sur les superficies.

III. ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Histoire du peuplement et organisation socio-politique

La région du Plateau-Central tire son origine du découpage administratif régi par la loi n° 2001-013/AN du 02 juillet 2001. Son histoire se résume à celle des trois (03) provinces qui la composent, le Ganzourgou, l'Oubritenga et le Kourwéogo. L'histoire de ces différentes provinces est relativement homogène avec toutefois quelques disparités.

En effet, la province du Ganzourgou tire son nom des mots « Gang » qui signifie « contourner » en mooré et « Zourgou » qui est une interprétation mal assimilée du nom de son chef-lieu, Zorgho. C'est un nom qui résulte de la devise selon laquelle « l'envahisseur peut agresser tous les territoires qui l'intéresse à condition qu'il contourne soigneusement le nôtre ».

Quant à la province de l'Oubritenga, son nom signifie en langue mooré « la Terre d'Oubri ». En effet, selon la tradition, Yennega, fille du roi de Dagomba (actuel Ghana), au cours de sa fuite du domicile paternel avec une suite nombreuse, rencontra un chasseur d'éléphants de la famille Ryallé. De leur union est né un fils nommé Ouédraogo qui signifie cheval mâle en souvenir du cheval dont Yennega s'était emparé pour son voyage. Ouédraogo succéda à sa mère la princesse et entreprit la conquête du pays avec l'aide de nombreux Dagombas. Naaba Ouédraogo eut plusieurs enfants dont il envoya l'aîné, Diaba Lompo, prendre le commandement du pays N'Gourma. Un autre, Raoua (homme) serait parti dans la région de Ouahigouya pour fonder le vaste royaume de Sondoma. Le plus jeune, Zoungrana resta près de son père Ouédraogo et devint son successeur. Il résida à Tenkodogo et eut entre autres Oubri comme fils qui fonda le royaume de Ouagadougou.

En termes d'organisation socio-politique, il convient de noter que la société Moaga est une société à pouvoir centralisé et composée de plusieurs lignages appelés « buudu ». Ces lignages sont dirigés par un doyen nommé le buud-kasma.

Le pouvoir politique traditionnel repose sur un espace coutumier bien structuré et une organisation sociale très hiérarchisée. L'administration coutumière est structurée en cantons (regroupement de villages), les villages composés de quartiers, les quartiers regroupant les concessions.

Le Plateau-Central, compte trente-deux (32) cantons, dont trois (03) dans le Kourwéogo (Sao, Niou, Sourgoubila), sept (07) dans l'Oubritenga (Absouya, Barkoundounba, Dapélogo, Loumbila, Nagréogo, Ziga, Zitenga) et vingt-deux (22) dans le Ganzourgou (Boudry, Nedogo, Yaïka, Sankuissi, Boéna, Mankarga, Kogho, Meguet, Tanghin, Kabouda, Mogtêdo, Zorgongo, Dawaka, Salogo, Zam, Rapadama, Ouéotenga, Koratenga, Zorgho, Bougré, Zoungou et Kourougou).

3.2. Caractéristiques de la population

La population du Plateau-Central a été projetée à 1 074 949 habitants en 2023, dont 554 922 femmes, soit 51,62%. Cette population régionale correspondrait à 4,70% de la population totale du Burkina Faso en 2023. Le taux d'accroissement annuel moyen était de 2,70% en 2019. A l'image de la population du pays, elle est majoritairement rurale (884 898 habitants), soit 90,42% en 2019. La répartition par province de la population donne 49,66% pour le Ganzourgou, 31,98% pour l'Ouhre et 18,36% pour le Kourwéogo selon la projection de la population en 2023. Le Plateau-Central fait partie des régions à forte densité passant de 114 habitants /km² en 2019 à 125 habitants/km² en 2023.

Profil de la région du Plateau-Central

Tableau 11.0 9: Evolution de la population et densité

Entité territoriale	2006			2019						TAMA	Proj. 2023
	Sup	Pop	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Nombre d'hommes pour 100 femmes	Densité		
GANZOURGOU	4 168	319 380	77	81 557	482 763	224 894	257 869	87%	116	3,20%	533864
Boudry	1 065	80 027	75	21 233	123 131	58 272	64 859	90%	116	3,40%	136165
Kogho	160	15 858	99	3 354	23 435	10 281	13 154	78%	146	3,00%	25916
Méguet	362	34 780	96	8 273	50 258	22 999	27 259	84%	139	2,90%	55578
Mogtédou	669	49 437	74	12 522	73 244	34 833	38 411	91%	109	3,10%	80997
Salogo	415	21 083	51	4 670	30 692	13 757	16 935	81%	74	2,90%	33941
Zam	759	40 167	53	10 097	62 525	29 165	33 360	87%	82	3,50%	69143
Zorgho	394	48 096	122	14 311	76 431	35 413	41 018	86%	194	3,60%	84521
Zoungou	344	29 932	87	7 097	43 047	20 174	22 873	88%	125	2,80%	47604
KOURWEOGO	1 595	138 217	87	30 977	181 242	83 272	97 970	85%	114	2,10%	197355
Boussé	454	43 352	95	11 060	58 643	27 135	31 508	86%	129	2,40%	63857
Laye	124	12 323	99	2 922	16 630	7 782	8 848	88%	134	2,30%	18108
Niou	356	26 998	76	5 530	35 171	16 102	19 069	84%	99	2,10%	38298
Sourgoubila	472	39 044	83	7 956	48 654	22 040	26 614	83%	103	1,70%	52979
Toèghin	189	16 500	87	3 509	22 144	10 213	11 931	86%	117	2,30%	24113
OUBRITENGA	2 842	238 775	84	55 775	314 609	150 421	164 188	92%	111	2,10%	343730
Absouya	305	26 338	86	5 157	35 237	15 851	19 386	82%	116	2,30%	38499

Profil de la région du Plateau-Central

Dapélogo	437	35 989	82	7 485	44 948	21 480	23 468	92%	103	1,70%	49108
Loumbila	177	27 932	158	7 158	36 465	17 983	18 482	97%	206	2,10%	39840
Nagréongo	497	23 318	47	6 549	35 451	17 103	18 348	93%	71	3,30%	38732
Ourgou-Manéga	440	20 487	47	3 862	24 030	11 394	12 636	90%	55	1,20%	26254
Ziniaré	526	62 972	120	17 317	88 316	42 626	45 690	93%	168	2,60%	96491
Zitenga	460	41 739	91	8 247	50 162	23 984	26 178	92%	109	1,40%	54805
REGION	8 605	696 372	81	168 309	978 614	458 587	520 027	88%	114	2,70%	1074949

Source: RGPH 2019, INSD; DREP-PCL

3.3. Mouvements de la population

3.3.1. Situation de la fécondité

En 2019, la région du Plateau-Central enregistre un taux brut de natalité de 38,6‰ contre une moyenne nationale de 39,4‰, soit une différence de près d'un point. Ce taux est plus élevé en milieu rural (39,3‰) qu'en milieu urbain (32,2‰). L'analyse du taux par province montre que la Ganzourgou enregistre le taux le plus élevé (42,0‰). Le taux brut de natalité le plus faible est observé dans le Kourwéogo (34,2‰).

Le nombre moyen d'enfants par femme diffère selon la province de résidence. En effet, il est plus élevé au Ganzourgou (6,1 enfants) et plus faible dans l'Oubritenga (5,4 enfants). Par ailleurs, il reste au-dessus de la cible de 2018 du Plan national du développement économique et social (PNDES) qui est 5,0 enfants par femme (rapport PNDES, 2016). Ainsi, des efforts restent à consentir en vue de sa diminution dans la région en général et particulièrement dans le Ganzourgou.

Le taux de fécondité général (TFG) de la région qui, quant à lui, s'est établi à 150,5‰ en 2019, est en-dessus de la moyenne nationale qui se situe à 153,8‰. Comparativement à son niveau en 2006, on observe une baisse de plus de 37 points. La moyenne nationale a enregistré une baisse de plus de 40 points. L'analyse intra régionale indique que les trois (03) provinces présentent des situations différentes : l'Oubritenga affiche un TFG qui est passée de 199‰ en 2006 à 149,5‰ en 2019, le Kourwéogo réalise un taux nettement en dessous, alors que celui du Ganzourgou est nettement en-dessus. Le tableau ci-dessous présente la situation de la fécondité de la région du Plateau-Central en 2006 et en 2019.

Tableau 11.0 10 : Niveau de fécondité

Entités territoriales	2006			2019		
	ISF	TBN	TGFG (‰)	ISF	TBN	TGFG (‰)
Ganzourgou	6,7	47,7	206,4	5,9	38,6	164,1
Kourwéogo	5,9	42,8	179	6,1	42	178,4
Oubritenga	6,5	46,5	199	6	34,2	149,5
Plateau-Central	6,4	46,3	198,3	5,4	36,1	150,5

Source : DREP, INSD/RGPH 2006 et 2019

3.3.2. Situation de la mortalité

Le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans la région du Plateau-Central est élevé, mais bas par rapport au niveau national. En effet, environ 51 enfants sur 1000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire contre 55,9‰ (rapport thématique sur la mortalité, 2021) pour le niveau national. Aussi, 30 enfants sur 1000 naissances vivantes meurent avant leur premier anniversaire et leur cinquième anniversaire contre 33,3‰ (données sur la mortalité, rapport global 2021) pour le niveau national. Une désagrégation par sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est nettement plus élevée chez les garçons (55,3‰) que chez les filles (46,3‰).

Tableau 11.0 11: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe

Quotient de mortalité (‰)	Masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1q0)	55,3	46,3	50,6
Quotient de mortalité juvénile (4q1)	29,8	30,5	30,2
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	83,5	75,4	79,2

Source : INSD/RGPH ; 2019

3.4. Migration interne

3.4.1. Migration interne

La population de la région est composée de 16,7% de migrants dont la plupart sont des migrants internes (10,7%). La migration touche plus la population féminine (17,6%) que la population masculine (15,6%). Aussi, tandis que la proportion de migrants internes est quasiment identique à la proportion des migrants internationaux chez les hommes, chez les femmes la part des migrants internes est le triple de la part des migrants internationaux. Le tableau ci-après présente le statut migratoire des résidents par sexe de la région.

Tableau 11.0 12: Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	364 724	84,4	404 081	82,4	768 805	83,3
Migrants internationaux	35 913	8,3	18 985	3,9	54 898	6,0
Migrants internes	31 546	7,3	67 239	13,7	98 785	10,7
Total migrant	67 459	15,6	86 224	17,6	153 683	16,7
Total	432 183	100	490 305	100	922 488	100

Source : INSD, RGPH 2019

Le rapport de masculinité des migrants internes est de 461 hommes pour 1000 femmes. Les femmes constituent ainsi la majorité des migrants internes dans la région. Le rapport de masculinité baisse avec l'âge du migrant interne. En effet, il passe de 1004 hommes pour 1000 femmes pour les migrants âgés de 0 à 4 ans, à 20 hommes pour 100 femmes pour ceux qui ont 85 ans ou plus. En dehors de la tranche d'âges des 0 à 4 ans, les migrants sont majoritairement de sexe féminin. La répartition des migrants interne selon l'âge diffère selon le sexe. Chez les hommes, l'essentiel des migrants se situe entre 0 et 20 ans alors que chez les femmes la majorité est entre 20 et 35 ans.

3.4.2. Migration internationale

Quelle que soit la province, les immigrés de type dernière résidence à l'étranger sont nettement plus nombreux que les autres, ils sont environ 19 000 dans les provinces du Ganzourgou et du Kourwéogo et 16 234 dans la province de l'Oubritenga. Ils sont suivis par les immigrés durée de vie.

Tableau 11.0 13: Répartition des immigrants par type de migration internationale par province selon le sexe

Type de migration internationale	Immigrants		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Ganzourgou			
Migrations durée-de-vie	1 578	1 951	3 529
Migrations récentes	459	326	785
Migrations dernières résidence à l'étranger	13 492	5 803	19 295
Kourwéogo			
Migrations durée-de-vie	2 304	2 381	4 685
Migrations récentes	402	403	805
Migrations dernières résidence à l'étranger	11 009	8 350	19 359
Oubritenga			
Migrations durée-de-vie	1 591	1 697	3 288

Type de migration internationale	Immigrants		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Migrations récentes	250	191	441
Migrations dernières résidence à l'étranger	11 408	4 826	16 234

Source : Monographie Plateau-Central, 2020

IV. EDUCATION

4.1. L'éducation préscolaire

En 2022/2023, la région du Plateau-Central comptait 84 structures préscolaires. En ce qui concerne les salles d'activités, la région en compte 165. Au niveau régional, l'effectif des auditeurs au préscolaire de la région est de 5397 avec un taux de préscolarisation de 5,1%. La province du Kourwéogo enregistre le plus faible taux de préscolarisation de la région (2,5%). La province de l'Oubritenga a le plus fort taux qui est de 6,6%. Les statistiques sur l'éducation préscolaire en 2020/2023 sont ainsi présentées dans le tableau suivant :

Tableau 11.0 14: Statistiques sur l'éducation préscolaire en 2022/2023

Région	Provinces	Structures	Salles	Effectifs	Taux
	Ganzourgou	33	64	2688	5,1
	Kourwéogo	11	18	487	2,5
	Oubritenga	40	83	2222	6,6
Total Région		84	165	5397	5,1

Source : DREPPNEF/ PCL, 2024

4.2. L'enseignement primaire

La région du Plateau-Central enregistrait en 2022-2023 un total de 1093 écoles primaires, dont 343 du privé. La province du Ganzourgou a le plus grand nombre d'écoles avec 46,48% du nombre total des écoles de la région. Elle est suivie de la province de l'Oubritenga avec 33,69% et enfin, celle du Kourwéogo avec 19,85%. Pour les salles de classe, on enregistre 4503 dans la région, soit 2001 dans le Ganzourgou, 1575 dans l'Oubritenga et 927 dans le Kourwéogo.

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire dans le Plateau-Central est de 191901 élèves. Celui des filles est de 94 506 élèves, soit 49,2% de l'effectif total. La part du privé représente 20,12% de l'effectif total des élèves.

Les disparités entre les provinces restent énormes. En effet, la province du Kourwéogo compte un effectif de 39323 élèves contre 62430 élèves à l'Oubritenga et 90148 élèves pour la province du Ganzourgou.

Les enseignants chargés des cours dans la région sont au nombre de 5936. Quant aux ratios élèves / classe et élèves/enseignant, ils enregistrent un même taux de 43,8% comme présenter dans le tableau ci-après.

Tableau 11.0 15: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation au primaire en 2022/2023

Entité	Statut	Ecoles	Salles de classe	Enseignants	Elèves	Ratio élèves/maitre	Ratio élèves/class e
Ganzourgou	Public	341	1538	2148	69335		
	Privé	167	463	497	20813		
	Total	508	2001	2645	90148	46,5	46,5
Kourwéogo	Public	154	761	1124	33814		

Profil de la région du Plateau-Central

	Privé	63	166	174	5509		
	Total	217	927	1298	39323	43,6	43,6
Oubritenga	Public	255	1221	1612	50136		
	Privé	113	354	381	12294		
	Total	368	1575	1993	62430	40,6	40,6
Total région	Public	750	3520	4884	153285		
	Privé	343	983	1052	38616		
	Total	1093	4503	5936	191901	43,8	43,8

Source : DREPPNEF/ PCL, 2024

4.3. Les indicateurs au primaire

Dans la région du Plateau-Central, le taux brut de scolarisation (TBS) était de 104,6% en 2022/2023. Il a augmenté de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Le fort taux brut de scolarisation qui est au-dessus de la moyenne nationale (74,4%) pourrait s'expliquer par le fait que la région du Plateau-Central, de par sa position stratégique, reçoit beaucoup de personnes déplacées internes à cause de l'insécurité que vit le pays.

Selon le sexe, le taux brut de scolarisation des filles est inférieur à celui des garçons (80,4% contre 80,5%).

Au plan provincial, le Ganzourgou enregistre le TBS le moins élevé de la région avec 99,1% et la province de l'Oubritenga, le plus élevé avec 116,5%.

Le taux d'achèvement au primaire (TAP) est de 71,1% en 2022/2023 soit une hausse de 2,8 points de pourcentage par rapport à 2021/2022. L'écart entre le TAP des filles et celui des garçons est énorme (77,8%) contre 64,3% soit 13,5 points de pourcentage. Il convient de mener des actions pour le maintien des élèves surtout des garçons dans le système au niveau de la région.

Au niveau des provinces, le Ganzourgou enregistre le TAP le plus faible, établie à 59,6%. L'Oubritenga et le Kourwéogo ont respectivement 89,1% et 78,7% de TAP.

Le taux de réussite au CEP en 2023/2024 était de 84,6. Ce taux a augmenté de 7,56 points de pourcentage par rapport à la session de 2022/2023.

Tableau 11.0 16: Evolution des indicateurs au primaire de 2019 à 2023

Taux brut de scolarisation					
Entités territoriales	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Ganzourgou	102,9	99,7	98,8	99,1	
Oubritenga	105,4	100,3	122,3	116,5	Non disponible
Kourwéogo	117,8	113,2	108,5	106,3	
Région	106,6	102,5	106,7	104,6	
Taux d'achèvement					
Entités territoriales	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Ganzourgou	64,9	61,5	64,4	59,6	
Oubritenga	75,1	78,9	94,0	89,1	
Kourwéogo	93,4	91,2	71,1	78,7	Non disponible

Région	74	73,2	73,9	71,1	
Taux d'admission au CEP					
Entités territoriales	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Ganzourgou	70,20	65,40	70,22	79,7	84,42
Oubritenga	76,26	70,93	67,20	84,4	88,16
Kourwéogo	64,26	61,41	73,55	69,6	82,47
Région	69,52	65,13	67,20	76,9	84,46

Source : DREPPNEF/ PCL, 2024

4.4. L'enseignement post-primaire et secondaire

En 2022-2023, le nombre d'établissements post-primaires et secondaires du Plateau-Central était de 279 dont 115 pour le privé. Ces chiffres étaient en nette amélioration par rapport à 2019-2020 où ils étaient 250 dont 113 pour le privé. L'ensemble de ces établissements regroupaient un total de 1399 salles de classe dont 390 pour le privé.

L'effectif des élèves au post-primaire et secondaire en 2022/2023 s'élevait à 57 687 au niveau du Plateau-Central contre 1 127 800 au niveau national, soit 5,12%. Les filles représentaient 59,00 % de cet effectif contre 54,7 % pour le niveau national.

Le ratio élèves/classe dans la région était de 40. Au regard de ce ratio, on pourrait dire que cette condition d'accueil et de meilleur apprentissage des élèves est satisfaisante dans la région du Plateau-Central.

Toutefois, le ratio régional cache des disparités provinciales. En effet, au plan provincial, les ratios élèves/ classe étaient de 40 au Ganzourgou, de 37 au Kourwéogo et de 40 dans l'Oubritenga.

Le tableau suivant présente les statistiques sur les infrastructures de l'éducation et la fréquentation au post-primaire et secondaire en 2022-2023 dans le Plateau-Central

Tableau 11.0 17: Statistiques sur les infrastructures de l'éducation et la fréquentation au post-primaire et secondaire en 2022-2023

Entité	Statut	Nombre établissements	Salles de Classe	Elèves	Ratio élèves/classe
Ganzourgou	Public	63	367	16969	43
	Privé	28	99	3333	38
	Total	83	466	20302	40
Kourwéogo	Public	42	265	12451	47
	Privé	32	94	2492	27
	Total	64	359	14943	37
Oubritenga	Public	59	370	16214	45
	Privé	55	201	6228	34
	Total	107	571	22442	40
Total Région	Public	164	1009	45634	45
	Privé	115	390	12053	34
	Total	279	1399	57687	40

Source : DREPS-PCL, 2024

4.5. La situation des indicateurs du secondaire

En 2022-2023, la situation des indicateurs du secondaire se présentait comme suit :

Le taux brut d'admission au post- primaire (TBA) est de 53,7% soit 58,8% pour les filles et 48,2% pour les garçons. Celui du secondaire est 14,4% soit 15,00% pour les filles et 13,7% pour les garçons. La province de Kourwéogo vient en première position pour le TBA du post-primaire avec un taux de 73,2% tandis que Ganzourgou a le plus faible taux de 38,9%. Au niveau du secondaire la province de l'Oubritenga vient en tête avec un TBA de 20,2% tandis que le Ganzourgou présente la plus faible valeur de 9,4%.

Pour le taux brut de scolarisation (TBS) il est de 52,00% pour le post-primaire et de 18,9% pour le secondaire contre des moyennes nationales 40,9% et 20,7%. Au regard de ces deux taux comparés aux TBS nationaux du post-primaire et du secondaire, on pourrait affirmer que la région du Plateau-Central comparativement au niveau national n'est pas à la traine en ce qui concerne cet ordre d'enseignement.

Quant au taux d'achèvement (TACH), il est de 28,3% au post-primaire et de 17,6% au Secondaire. On observe également des disparités entre les provinces et entre sexes.

Tableau 11.0 18: Statistiques sur les indicateurs du post-primaire et du secondaire en 2022/2023

Tableau 11b 1b: Statistiques sur les indicateurs du post primaire et du secondaire en 2022/2023

Entité	Post-primaire			Secondaire		
	TBA					
	F	G	F+G	F	G	F+G
Ganzourgou	44,2	35,1	39,8	9,5	9,3	9,4
Kourwéogo	79,7	66,4	73,2	17,3	18,0	17,7
Oubritenga	69,3	58,0	63,8	22,3	18,0	20,2
Total Région	58,8	48,2	53,7	15,0	13,7	14,4
TBS						
Ganzourgou	40,1	27,0	34	12	12	12,4
Kourwéogo	73,8	56,7	65	22	29	24,3
Oubritenga	65,4	48,6	57	27	25	24,6
Total Région	59,7	44,1	52	20,4	21,9	18,9
TACH						
Ganzourgou	23,8	14,9	19,6	10,1	11,8	10,9
Kourwéogo	43,8	33,3	38,8	18,4	35,0	26,2
Oubritenga	43,1	27,9	35,8	22,9	22,9	22,9
Total Région	33,7	22,5	28,3	15,7	19,6	17,6

Source : DREPS-PCL, 2024

4.6. Situation de la formation professionnelle en 2023

La région du Plateau-Central comptait 32 centres de formation dont 21 centres situés dans l'Oubritenga, 06 au Ganzourgou et 05 dans le Kourwéogo. Les formations dispensées dans ces centres concernent principalement la couture, la menuiserie, la mécanique, la coiffure, l'élevage, l'agriculture, la maçonnerie, la teinture et la savonnerie.

Tableau 11.0 19: Répertoire des centres de formation professionnelle du Plateau-Central

Province	Commune	Non du centre	Filières enseignées
Oubritenga	Loumbila	Centre de Formation et de Production du Service National pour le Développement	Maçon ; Mécanicien / Mécanicienne cycles et motocycles ; Menuisier ; Electricien des installations domestiques ; Sécurité.
		Centre de Formation Professionnelle Peniel Beog-Neéré	Couturier/Couturière
		Centre de Formation Professionnelle Koffi Isaac	Couturier/Couturière
		Centre de couture ELLI	Couturier/Couturière
		Centre d'Education de Base Non Formelle Privé Bangr-La-Arzèka de Donsin	Couturier/Couturière
		Centre de Formation des Catéchistes de Donsin	Électricien/Electricienne du bâtiment ; Couturier/Couturière ; Menuisier métallique ; Menuisier Bois ; Mécanicien / Mécanicienne cycles et motocycles
	Dapélogo	Centre des Métiers de Dapélogo	Couturier/Couturière
	Ziniaré	Centre Régional de Burkina Suudù Bawdè	Plombier Electricien des installations domestiques ; Couturier/Couturière ; Electronique
		Centre de Formation Professionnelle Séduction Coiffure	Coiffeuse/Coiffeur
		Centre de Formation Professionnelle de la Maison de la Femme de Ziniaré	Couturier/Couturière ; Teinture-Tissage
		Centre de Formation Professionnelle Yadéga	Couturier/Couturière
		Centre de Formation Professionnelle en cuisine Teeb-Kieta	Restauration-Cuisine
		Centre de Formation Professionnelle la Relève	Electronicien d'installation domestique et tertiaire ; Câbleur industriel ; Electromécanicien
		Centre de Formation Professionnelle CONGO Lassina Edmond	Plombier
		Centre Yamwekré de la Mairie	Couturier/Couturière
		Centre de Formation Professionnelle Wend Puiré	Electricien des installations domestiques
		Centre de Formation Professionnelle Wend Konta	Menuisier métallique ; Menuisier métallique ; Couturier/Couturière
		Centre de Foration Professionnelle Beeog Neéré de Ziniaré	Couturier/Couturière
		Centre de Formation Professionnelle Kadi Couture	Couturier/Couturière

Profil de la région du Plateau-Central

		Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré	Maçon polyvalent ; Constructeur métallique ; Menuisier agenceur ; Mainteneur automobile ; Tourneur ; Fraiseur ; Boulanger/Boulangère ; Électricien/Électricienne du bâtiment ; Câbleur industriel ; Electronicien d'installation domestique et tertiaire ; Monteur /dépanneur ; des équipements de froid domestique, commercial et climatisation individuelle ; Installateur de réseaux informatiques ; Mainteneur des équipements et systèmes informatiques ; Chef de chantier ; Mètreur vérificateur ; Technicien de maintenance automobile ; Opérateur de machines-outils ; Pâtissier/pâtissière ; Technicien en réseau et maintenance informatique ; Electromécanicien ; Câbleur des installations domestiques et industrielles ; Installateur des systèmes solaires photovoltaïques ; Electronicien de maintenance ; Monteur /dépanneur Des équipements de froid industriel et climatisation centralisée ; Webmaster.
		Centre de Formation Professionnelle Bangre Nooma un jeune, un métier	Menuiserie Industrielle
Kourwéogo	Sourgoubila	Centre de Formation Professionnelle Naba Boulga	Couturier/Couturière ; Menuisier métallique ; Tissage/teinture
	Boussé	Centre de Formation Professionnelle en Construction de Nabrabogo	Maçon ; Menuisier ; Menuisier métallique
		Centre d'Education de Base Non Formelle de Kikilma	Couturier/Couturière ; Mécanicien / Mécanicienne cycles et motocycles
		Centre d'Education de Base Non Formelle de Boussé	Couturier/Couturière
	Laye	Centre de Laye pour Mineurs en Conflit avec la Loi	Mécanicien / Mécanicienne cycles et motocycles ;

			Électricien/Electricienne du bâtiment ; Menuisier métallique ; Couturier/Couturière ; Menuisier
Ganzourgou	Boudry	Centre des Métiers la Joliverie de Boudry	Tailleur ; Boulanger/Boulangère ;
	Mogtêdo	Centre de Formation Professionnelle Wend panga de Mogtêdo	Menuisier métallique
	Zorgho	Centre la nouvelle génération	Couturier/Couturière
		Centre Wend-Panga de Zorgho	teinture-tissage
		Centre Mixte Barkwendé	Tailleur
	Méguet	Centre de Formation Féminine Sontaaba des Sœurs notre Dame des Pauvre	Couturier/Couturière

Source : DRJFPE/PCL, 2024

V. SANTE

5.1. Infrastructures

En 2023, la région du Plateau-Central disposait de l'essentiel des infrastructures de santé. Le nombre de CSPS était de 169 dont 161 remplissant les normes en personnel, soit 95,27%. Aucune province ne disposait de maternité isolée, mais la province d'Oubritenga dispose des dispensaires isolés (5) en besoin de normalisation. Le nombre de CSPS a augmenté de 15,75% par rapport à 2020 où il était de 146. Le nombre de dépôts pharmaceutiques est passé de 40 en 2020 à 49 en 2023, soit une augmentation de 22,50%. Par ailleurs, le Plateau-Central compte un CHR parmi ses formations sanitaires. Les infrastructures sanitaires en 2023 de la région sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 11.0 20: Infrastructures sanitaires en 2023

Entités territoriales	DESIGNATION											
	Nbre de CHU	Nbre CHR	Nbre CMA	Nbre CM	Nbre de CSPS	CSPS remplissant les normes en personnel	Nbre maternités isolées	Nbre dispensaires	Infirmierie	Autres formations	Nbre d'officines	Nbre de dépôts pharmaceutiques
District Bousé	0	0	1	1	33	31	0	0	1	2	1	8
District Ziniaré	0	1	1	1	66	66	0	5	7	15	4	15
District Zorgho	0	0	1	1	70	64	0	0	0	14	3	26
Région	0	1	3	3	169	161	0	5		31	8	49

Source : DRS-PCL, 2024

5.2. Le personnel de santé

L'effectif total du personnel de santé était de 1046 en 2020 et 1763 en 2023, soit une augmentation de 40,67%. Les Infirmiers et les infirmiers diplômés d'Etat sont les plus représentés avec 33,18% de l'effectif total. La région ne compte qu'un seul chirurgien-dentiste. Une analyse inter province montre que la province de l'Oubritenga regroupait le plus grand nombre de personnel, soit 56,27% de l'effectif

total du personnel, suivi des provinces du Ganzourgou et de Kourwéogo avec respectivement 26,55% et 17,19%. Le tableau ci-dessus présente la situation du personnel de santé de la région en juin 2024.

Tableau 11.0 21: Personnel de santé en juin 2024

Entités territoriales	DESIGNATION													
	Nombre de médecins	Nombre de chirurgiens+ dentistes	Nombre d'aides chirurgiens+	Autres attachés de santé	Nombre d'infirmiers et infirmiers d'état	Nombre de sages-femmes /maieuticiens	Nombre d'infirmiers brevetés	Nombre de	Nombre de préparateur d'Etat en pharmacie	Nombre d'AA et d'acc. brevetés.	Nombre d'agents itinérants et d'ASBC	Nombre de techniciens (laboratoire et radiologie)	Nbre de person admin d'appui	Total
CHR	89	1	37	31	139	57	0	6	2	0	0	32	87	481
Boussé	11	0	11	10	101	66	8	2	0	31	38	9	16	303
Ziniaré	11	0	18	15	173	126	10	3	1	56	61	12	25	511
Zorgho	18	0	19	11	172	112	6	2	1	30	56	13	28	468
Région	129	1	85	67	585	361	24	13	4	117	155	66	156	1763

Source : DRS PCL, 2024

5.3. La fréquentation sanitaire

Le nombre total des nouvelles consultations dans les formations sanitaires du Plateau-Central était de 1677554 avec 893651 nouvelles consultations pour le Ganzourgou, 250094 pour le Kourwéogo et 533809 pour l'Oubritenga. Parmi les nouvelles consultations, 61,17% parcouraient moins de 5 km, 22,94% parcouraient entre 5 et 9 Km, 15,07%, 10 Km et plus. Par ailleurs, 10,38% des nouveaux cas avaient moins de 5 ans et 23,76% entre 5 et 14 ans. Le nombre total d'hospitalisations s'élevait à 35385 avec 1427 décès enregistrés, soit 4,03%. Quant au nombre de tests VIH, il était de 48231 avec 256 confirmés, soit un taux de 0,53%. Le nombre d'accouchements assisté était de 46514.

Tableau 11.0 22: Statistiques sur la fréquentation des formations sanitaires en 2023

Entités territoriales	Nouveaux consultants (NC)	Anciens consultants (AC)	NC parcourant 0 à 4km	NC parcourant 5 à 9km	NC parcourant 10km et plus	NC de moins d'un an	NC de 1-4 ans	NC de moins de 5 ans	NC de 5-14 ans.	NC hommes sup à 14 ans	NC de femmes sup à 14 ans	Nombre d'hospitalisés	Nombre de décès	Journées d'hospitalisation	Evacuation par suite de couche	Evacuation pour maladie	Nombre d'opérations chirurgic	Décès liés aux opérations	Examens de laboratoire	Résultats positifs (anormal)	Test de VIH	VIH confirmé	Accouchements assistés	Femmes vues en consultation
CHR	138 57	7 078				-nd	nd	348 5	116 4	920 8	nd	793 5	650	3 222 0	nd	711	235 8	2	838 56	26 283	512	5	1 462	87
Boussé	250 094	3 068	169 049	543 04	26 741	nd	nd	851 58	59 655	105 281	nd	4 321	164	8 618	nd	271 0	101 3	0	351 74	7 691	6 996	38	6 369	5 846
Ziniaré	519 952	8 707	374 365	928 12	52 775	nd	nd	170 630	125 097	224 225	nd	12 385	190	23 321	nd	8 203	663	0	101 210	10 009	15 628	68	13 887	14 735
Zorgho	893 651	14 611	482 727	237 696	173 228	nd	nd	310 871	212 700	370 080	nd	10 744	423	23 602	nd	9 202	3 461	0	113 833	15 312	25 095	145	24 796	24 258
Région	1 677 554	33 464	1 026 141	384 812	252 744	0	0	570 144	398 616	708 794	0	35 385	1 427	87 761	nd	20 826	7 495	2	334 073	59 295	48 231	256	46 514	44 926

Source : DRS PCL 2023

5.4. Principaux indicateurs de santé

En 2023, les meilleurs taux de couverture vaccinale au niveau du Plateau-Central étaient ceux du BCG, DTPC3, et le VPO3. Le TCV du BCG était de 111,7%, le DTPC3 et le VPO3 avaient le même taux 109,8%

Les meilleurs taux étaient exclusivement enregistrés par la province du Ganzourgou. L'utilisation des méthodes contraceptives a évolué de 0,29% entre 2016 et 2020. Ce taux était de 27,8% en 2023, les taux les plus bas ont été enregistrés au niveau de la prévalence de l'insuffisance pondérale qui s'établissait à 17,3% comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 11.0 23: Indicateurs de santé en 2023

Entité territoriale	Taux de prévalence du VIH en %	Taux de couverture vaccinale en %						Couverture en consultations prénatales		Ratio habitant/	Taux d'utilisation	Prévalence de
		BCG	DTPC ₃	RR1	VAA	RR2	VPO ₃	CPN1	CPN4			
CHR								87	106			
Boussé	ND	84.9	94.5	97.3	97.4	96.4	94.2	5846	4327	6 190	24.8	18,6
Ziniaré	ND	114.7	109.5	106.9	107	94.7	109.4	14735	10252	5 377	34.7	17,3
Zorgho	ND	119.6	115.7	110.6	110.4	101.2	115.7	24258	17807	7 966	24.3	14,6
Région	0,2 %	111.7	109.8	107	106.9	98.2	109.8	44926	32492	6 608	27.8	17,3

Source : DRS-PCL/ Endos-BF, rapport de l'enquête SMART, Bureau CISSE

5.5. Eau potable

En 2023, la situation des infrastructures hydrauliques donnait 81 barrages, 29 boulis, 4799 forages, 211 puits permanents. Ces infrastructures étaient inégalement réparties dans les différentes provinces. Ainsi, 56,79% des barrages étaient situés dans la province de l'Oubritenga, 32,09% dans la province du Ganzourgou et 11,11% dans le Kourwéogo. Pour ce qui concerne les boulis, l'Oubritenga en possédait 10, le Ganzourgou 11 et le Kourwéogo 8. Quant aux puits permanents, ils se situaient pour 50,71% dans la province du Ganzourgou, 21,32% dans l'Oubritenga et 27,96% dans le Kourwéogo.

Par ailleurs, on note que le niveau de couverture de la Région en eau potable était satisfaisant avec une moyenne de 85,80%. Le tableau suivant présente la situation des infrastructures hydrauliques et les indicateurs y relatifs dans la région du Plateau-Central en 2023.

Tableau 11.0 24: Statistiques l'hydraulique en 2023

Communes	Nbre de barrages	Nbre de boulis	Nbre de forages	Nbre de puits permanents	Nbre de bornes-fontaines	Nbre d'abonnés en eau courante	Ratio Pop/points d'eau	Taux de couverture des besoins en eau potable
Boudry	4	3	483	16	46	10	188,2	77,20%
Kogho	1	0	125	15	5	0	132,9	85,10%
Méguet	5	0	296	23	39	47	125,5	96,10%
Mogtédou	2	1	290	22	17	0	186	64%
Salogo	2	1	151	2	8	22	161,7	89,70%
Zam	4	2	300	12	13	13	151,1	90,70%

Communes	Nbre de barrages	Nbre de boullis	Nbre de forages	Nbre de puits permanents	Nbre de bornes-fontaines	Nbre d'abonnés en eau courante	Ratio Pop/points d'eau	Taux de couverture des besoins en eau potable
Zorgho	7	3	364	17	23	0	89,8	95,30%
Zoungou	1	1	181	0	15	0	194,1	83,80%
Ganzourgou	26	11	2190	107	166	92		82,70%
Absouya	2	0	159	3	5	0	190,8	90,60%
Dapélogo	8	2	260	4	28	12	160	84,50%
Loumbila	6	1	198	2	79	0	163,9	88,30%
Nagréongo	4	0	176	5	31	10	151,2	87,40%
Ourgou-Manéga	4	1	171	1	6	8	139,8	95,60%
Ziniaré	17	2	367	14	36	0	139,6	90,40%
Zitenga	5	2	234	16	13	6	194,8	86,70%
Oubritenga	46	8	1565	45	198	36		88,70%
Boussé	4	4	345	12	25	0	90,2	90,90%
Laye	0	1	112	8	8	58	120,5	97,80%
Niou	1	1	235	12	13	14	128,6	95,10%
Sourgoubila	2	0	221	20	13	0	190,1	77,80%
Toéghin	2	4	131	7	5	6	140,3	91,80%
Kourwéogo	9	10	1044	59	64	78		88,50%
Région	81	29	4799	211	428	206		85,80%

Source : DREA/PCL 2024

VI. ECONOMIE

Le secteur primaire constitue la base de l'économie régionale et occupe plus de 90% de la population. Cependant, force est de constater que les niveaux et conditions de vie des populations (notamment rurales) demeurent difficiles en raison, entre autres, des caractéristiques mêmes de l'activité économique. Les principales activités économiques sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat.

6.1. Les finances locales

Sur la période 2021-2023, les recettes budgétaires des collectivités du Plateau-Central ont évolué en dent de scie. De 9 549 844 437 FCFA en 2021, elles ont baissé en 2022 pour se stabiliser à 5 663 296 230 FCFA puis croître et atteindre 10 932 610 879 FCFA en 2023. En 2023, la contribution des collectivités au budget de la région se présente comme suit :

- en termes de recettes, la province du Ganzourgou venait en tête avec 44,05% des recettes totales de la Région. Elle est suivie par l'Oubritenga avec 38,48%. La province du Kourwéogo a mobilisé moins de recette avec 17,48% des recettes totales. Le conseil régional a lui seul mobilisé 261 449 851 FCFA
- en termes de dépenses, la province du Ganzourgou vient en tête avec 43,01%, ensuite les provinces de l'Oubritenga et du Kourwéogo avec respectivement 33,85% et 23,13%. Pour le Conseil Régional, les dépenses s'élevaient à 1 624 934 557 FCFA.

Le tableau ci-dessous donne la situation des budgets des collectivités de la Région sur la période de 2019 à 2023.

Tableau 11.0 25: Situation des budgets des collectivités de la Région sur la période de 2019 à 2023.

Provinces	Commune	Rubrique		2019	2020	2021	2022	2023
GANZOURGOU	Boudry	Dépense	Investis- sement	48 090 383	156 895 516	146 411 911	580 415 903	1 114 42 7 959
			Fonction- nement	337 381 566	227 542 466	492 707 139	231 229 239	351 581 859
		Recette	Investis- sement	182 095 989	199 662 247	1 525 26 8 937	114 582 925	2 373 64 2 044
			Fonction- nement	354 293 742	346 625 353	368 204 172	345 576 916	369 301 004
	Kogho	Dépense	Investis- sement	53 944 843	75 286 647	39 028 5 00	83 501 136	159 401 710
			Fonction- nement	55 172 465	51 248 485	60 576 3 57	47 903 101	73 379 4 83
		Recette	Investis- sement	58 315 516	94 077 947	85 309 5 29	41 755 184	128 880 760
			Fonction- nement	60 364 931	61 753 503	60 986 5 61	60 150 583	59 836 9 30
	Méguet	Dépense	Investis- sement	49 291 660	62 261 672	95 400 9 04	129 611 812	82 071 0 38
			Fonction- nement	130 083 801	83 887 675	97 156 0 53	86 522 877	191 305 162
		Recette	Investis- sement	78 507 674	80 879 039	124 415 123	66 786 253	139 442 730
			Fonction- nement	139 335 162	134 503 442	135 824 344	137 724 998	132 639 341
	Mogtédó	Dépense	Investis- sement	126 463 698	59 996 613	217 987 786	177 213 067	184 365 808
			Fonction- nement	238 293 209	212 111 459	179 942 692	259 360 988	347 983 810
		Recette	Investis- sement	114 323 919	91 022 487	168 333 062	115 392 206	202 680 784
			Fonction- nement	250 284 643	241 396 969	425 703 021	244 680 960	285 425 678
	Salogo	Dépense	Investis- sement	46 638 332	96 567 696	163 016 453	83 501 136	93 399 3 37
			Fonction- nement	52 892 982	88 295 126	81 333 4 69	47 903 101	128 575 069
		Recette	Investis- sement	83 792 445	78 482 292	199 253 275	41 755 184	125 610 092
			Fonction- nement	105 001 937	93 872 067	91 333 4 69	60 150 583	85 479 0 22
	Zam	Dépense	Investis- sement	76 916 946	67 009 748	128 526 086	108 837 843	128 089 738
			Fonction- nement	183 229 033	108 818 951	112 629 064	152 088 909	132 153 070
		Recette	Investis- sement	93 984 093	77 509 900	163 171 171	37 474 235	184 607 104
			Fonction- nement	154 440 526	141 944 888	157 371 316	163 389 349	180 694 046
	Zorgho	Dépense	Investis- sement	30 351 723	240 236 674	101 736 904	134 834 166	128 212 125

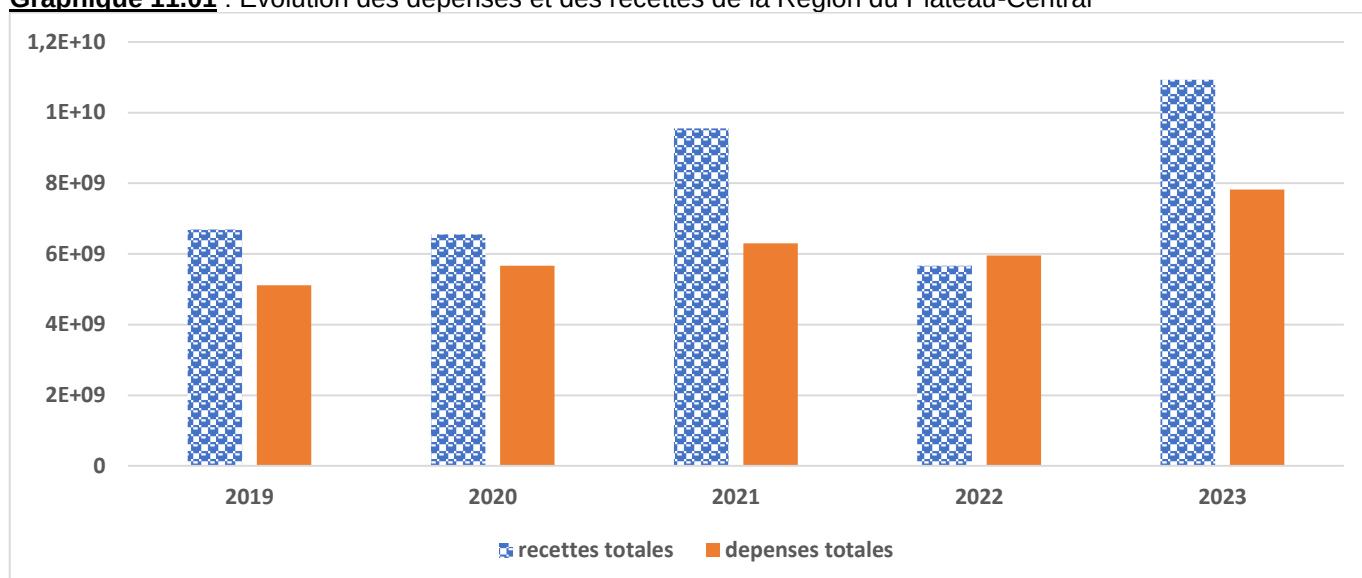
Provinces	Commune	Rubrique		2019	2020	2021	2022	2023
		Recette	Fonctionnement	195 600 961	275 656 649	263 659 555	179 716 728	283 319 464
			Investissement	179 408 559	160 582 066	150 499 228	127 713 436	161 117 705
			Fonctionnement	286 517 213	284 960 249	302 355 628	304 807 307	313 666 933
	Zoungou	Dépense	Investissement	71 017 660	83 688 836	75 324 4 93	190 661 777	135 401 530
			Fonctionnement	70 270 105	135 357 851	124 106 560	119 193 355	110 007 178
		Recette	Investissement	139 292 645	97 002 741	113 396 899	181 835 123	145 856 312
			Fonctionnement	132 105 755	124 599 267	120 935 860	128 956 642	126 315 172
OUBRITENGA	Absouya	Dépense	Investissement	45 253 431	18 532 254	63 736 9 27	21 355 220	14 631 9 40
			Fonctionnement	32 988 398	88 678 309	69 630 3 09	47 432 573	133 914 357
		Recette	Investissement	94 782 972	56 284 929	107 850 415	17 433 346	174 086 316
			Fonctionnement	92 902 233	84 536 868	89 595 0 50	90 862 623	97 947 2 21
	Dapélogo	Dépense	Investissement	125 042 470	29 832 941	122 023 743	115 677 082	115 271 754
			Fonctionnement	240 673 361	200 070 598	204 889 677	133 522 203	260 644 259
		Recette	Investissement	179 182 164	145 376 768	288 446 495	100 614 944	258 143 007
			Fonctionnement	252 490 022	224 155 486	327 360 292	279 978 321	390 663 646
	Loumbila	Dépense	Investissement	384 292 321	350 632 322	312 798 900	93 601 418	106 280 093
			Fonctionnement	511 873 369	420 131 194	428 716 758	231 732 529	380 966 448
		Recette	Investissement	283 793 878	244 922 882	302 699 664	122 006 583	308 976 130
			Fonctionnement	649 503 429	354 673 155	490 330 156	269 504 544	444 651 937
	Nagréongo	Dépense	Investissement	89 155 650	169 123 847	159 538 181	66 220 186	171 475 578
			Fonctionnement	153 389 463	289 613 415	266 784 364	176 229 213	251 645 968
		Recette	Investissement	95 025 210	180 850 253	288 141 295	215 741 540	189 683 685
			Fonctionnement	225 430 047	323 390 184	175 352 313	282 263 873	354 566 557
	Ourgou-Manega	Dépense	Investissement	31 980 900	71 855 035	162 007 829	111 194 998	23 094 7 10
			Fonctionnement	85 311 162	90 598 924	96 201 5 88	48 932 606	132 525 587
		Recette	Investissement	38 782 625	194 381 109	179 499 515	27 823 964	149 717 595
			Fonctionnement	87 960 732	95 341 272	113 511 716	112 129 401	138 889 917

Provinces	Commune	Rubrique		2019	2020	2021	2022	2023
	Ziniaré	Dépense	Investis- sement	175 918 352	183 607 721	210 029 462	46 572 595	17 519 5 75
			Fonction- nement	437 502 424	492 039 769	457 883 799	432 847 105	384 398 463
		Recette	Investis- sement	254 181 211	213 439 475	240 156 087	99 909 142	307 793 206
			Fonction- nement	440 521 741	482 266 042	495 002 410	449 651 171	586 064 760
	Zitenga	Dépense	Investis- sement	27 023 425	11 980 000	131 794 280	173 706 453	47 148 1 38
			Fonction- nement	110 902 989	143 314 240	137 300 875	117 421 775	117 351 082
		Recette	Investis- sement	96 389 334	110 536 224	373 952 003	62 989 838	341 301 672
			Fonction- nement	165 699 895	187 020 756	196 844 333	179 512 742	219 358 741
KOURWEOGO	Boussé	Dépense	Investis- sement	80 574 248	35 628 487	72 033 8 20	142 489 626	377 675 978
			Fonction- nement	161 849 255	88 463 815	100 461 264	391 179 930	272 955 351
		Recette	Investis- sement	128 098 929	89 295 829	174 013 843	106 098 857	194 965 301
			Fonction- nement	205 385 168	187 853 240	216 114 045	219 380 593	232 945 439
	Laye	Dépense	Investis- sement	40 939 287	44 848 394	220 812 811	63 439 003	195 304 735
			Fonction- nement	68 415 884	95 561 982	126 948 273	130 860 708	140 097 929
		Recette	Investis- sement	82 581 781	97 060 167	212 994 032	73 306 862	253 072 575
			Fonction- nement	102 445 676	113 541 517	137 024 794	131 426 373	137 145 531
	Niou	Dépense	Investisse- ment	101 322 967	62 742 367	21 004 3 24	70 893 218	292 236 455
			Fonctionne- ment	137 217 329	180 130 214	38 633 9 57	165 801 115	81 779 8 53
		Recette	Investis- sement	47 565 572	106 263 278	148 907 972	129 828 607	157 757 524
			Fonction- nement	146 320 679	133 064 917	114 069 879	115 897 179	125 156 376
	Sourgoubila	Dépense	Investis- sement	32 211 729	186 270 352	165 170 991	147 373 234	185 488 455
			Fonction- nement	137 826 682	228 677 266	181 487 156	248 084 741	168 923 522
		Recette	Investis- sement	112 838 689	143 028 988	167 067 169	82 409 981	213 892 991
			Fonction- nement	197 437 409	183 939 225	168 613 515	198 763 789	232 963 036
	Toéghin	Dépense	Investis- sement	84 081 997	93 327 889	92 400 2 05	115 745 513	145 126 575
			Fonction- nement	51 757 681	67 796 078	81 005 6 35	50 127 790	158 638 962
		Recette	Investis- sement	107 512 692	105 439 357	137 115 819	13 355 899	157 886 650

Provinces	Commune	Rubrique		2019	2020	2021	2022	2023
			Fonctionnement	81 132 014	80 958 719	75 704 211	96 318 275	91 898 759
Conseil régional		Dépense	Investissement	148 803 659	143 032 184	302 026 140	445 726 735	504 278 644
			Fonctionnement	86 625 007	83 707 624	117 702 615	129 231 818	125 968 605
		Recette	Investissement	193 068 595	278 090 435	796 107 513	265 393 598	1 067 215 232
			Fonctionnement	104 474 507	106 406 309	133 577 583	127 669 467	224 386 458

Source : TR-PCL, 2024

Graphique 11.01 : Evolution des dépenses et des recettes de la Région du Plateau-Central



Source : TR-PCL 2024

6.2. Agriculture

L'agriculture est la principale activité des populations de la région du Plateau-Central. La production agricole s'articule essentiellement autour des cultures pluviales, notamment céréalières. Les principales cultures céréalières de la région sont le mil, le sorgho, le maïs et le riz. A côté de ces cultures, on retrouve les cultures vivrières (le niébé et le voandzou) et les cultures de rente (le coton, l'arachide et le sésame).

Les populations de la région du Plateau-Central s'adonnent également aux cultures de contre saison, surtout celles maraîchères.

6.2.1. Productions céréalières

Sur la période 2021-2023, la production céréalière du Plateau-Central a évolué en dents de scie. En effet, de 2021 à 2022, elle a évolué positivement avec une hausse de 19,01%, contrairement à 2022-2023 où elle a baissé de 19,54%. Le tableau ci-dessous donne l'évolution de la production céréalière de 2016 à 2020 de la région. L'analyse par province montre la province du Ganzourgou produit plus avec un taux de production de 62,37% suivi de l'Ouhitenga avec 23,35%. La province du Kourwéogo produit moins avec un taux de 14,29% de la production totale sur les trois dernières années consécutives.

Tableau 11.0 26: Évolution de la production céréalière (en tonne) de 2019 à 2023

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio
Oubritenga						
2019	10232	45017	2803	5849	2069	0
2020	5926	30163	11198	14875	3290	0
2021	3 046	24 265	5 112	12 205	2 311	0
2022	7 768	27 207	4 048	7 299	2 135	0
2023	7 902	22 566	1 584	9 425	2 360	0
Ganzourgou						
2019	12989	32484	12210	34015	7391	0
2020	17328	44676	17923	34160	8947	0
2021	6 947	51 016	20 021	30 683	6 650	0
2022	15 066	60 655	29 024	37 925	7 091	0
2023	6 362	37 150	22 431	35 144	5 802	0
Kourwéogo						
2019	9212	23081	5180	846	13	0
2020	7529	17601	4162	2830	3999	0
2021	9 952	11 216	1 285	1 196	3 568	0
2022	6 227	14 067	3 129	651	3 212	0
2023	5 909	15 322	2 361	3 538	3 578	0
Région						
2019	29 151	95 466	19 189	37 571	2 239	0
2020	30 783	92 440	33 284	51 865	16236	0
2021	19 946	86 497	26 418	44 084	12 529	0
2022	29 061	101 928	36 201	45 875	12 437	0
2023	20 173	75 038	26 377	48 107	11 740	0

Source : DRARAH-PCL, 2024

6.2.2. Productions vivrières

Les cultures vivrières, au-delà du fait qu'elles constituent une base alimentaire non négligeable pour les populations, constituent également une source importante de revenus pour ces derniers. De 2021 à 2023, la Région du Plateau-Central a enregistré une production vivrière globale de 152208 tonnes. Les provinces du Ganzourgou, de l'Oubritenga, et du Kourwéogo ont contribué respectivement à hauteur de 39,58%, 37,58% et 22,84% à la réalisation de cette production. Le tableau suivant présente l'évolution des cultures vivrières de 2016 à 2023

Tableau 11.0 27: Evolution des cultures vivrières de 2016 à 2023 (en tonnes)

Province	Niébé			Voandzou			Igname			Autres		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R
Oubritenga	38163	87800	3758	11517	10428	4163	0	0	0	0	0	0
2016	5539	11821	407	2065	1160	552	0	0	0	0	0	0
2017	7853	23660	948	3017	3141	1041	0	0	0	0	0	0
2018	7529	22743	934	2993	3049	1019	0	0	0	0	0	0
2019	8621	14788	535	1721	1539	773	0	0	0	0	0	0
2020	8 621	14 788	934	1721	1 539	778	0	0	0	0	0	0
2021	11 197	11 518	623	1 770	1 056	596	0	0	0	0	0	0
2022	12 543	23 110	675	2 428	1 968	812						
2023	17 329	18 014	578	2 437	1 540	632	0	0	0	0	0	0
Ganzourgou	55886	90400	4139	2429	2558	5350						
2016	5151	13933	921	207	256	1234	0	0	0	0	0	0
2017	6520	10300	644	506	323	638	0	0	0	0	0	0
2018	18830	24944	813	941	1057	1126	0	0	0	0	0	0
2019	11559	20861	918	427	600	1427	0	0	0	0	0	0
2020	13826	20362	843	348	322	925	0	0	0	0	0	0
2021	16 376	16 153	627	725	575	787	0	0	0	0	0	0
2022	19 112	26 572	902	313	332	1 104						
2023	15 029	16 078	614	403	533	1 266	0	0	0	0	0	0
Kourwéogo	19956	53679	3598	9193	6078	9815						
2016	2948	9605	625	1473	853	576	0	0	0	0	0	0
2017	4583	5298	193	1380	464	270	0	0	0	0	0	0
2018	4002	14730	937	1993	1598	800	0	0	0	0	0	0
2019	4505	13487	911	2456	1809	737	0	0	0	0	0	0
2020	3918	10559	932	1891	1354	7432	0	0	0	0	0	0
2021	2 963	9 262	768	1 193	612	513	0	0	0	0	0	0
2022	3 810	11 072	675	2 056	1 399	812						
2023	4 833	11 188	673	1 820	1 226	667	0	0	0	0	0	0
Région	111 668	230 059	3 689	23 402	13 581	3 750						
2016	14 384	40 256	777	3664	2622	701	0	0	0	0	0	0
2017	16 642	27 419	473	3951	1947	467	0	0	0	0	0	0
2018	30 685	63 334	866	5951	5796	974	0	0	0	0	0	0
2019	23 592	53 341	717	5876	4 678	796	0	0	0	0	0	0

Profil de la région du Plateau Central

2020	26 365	45 709	856	3960	3 216	812	0	0	0	0	0	0
2021	30 537	36 934	639	3 688	2 243	607	0	0	0	0	0	0
2022	35 465	60 754	800	4 796	3 698	769						
2023	37 191	45 280	605	4 660	3 299	701	0	0	0	0	0	0

Source : DRARAH-PCL, 2024

6.2.3. Les cultures de rente

Sur la période 2021-2023, la production totale des cultures de rente s'élevait à 117 582 tonnes. La contribution des provinces à la réalisation de cette production donne 67,06% pour le Ganzourgou, 24,99% pour l'Oubritenga et 7,96% pour le Kourwéogo. L'arachide est demeurée la principale spéculation cultivée dans la Région avec 58,77% de la production totale sur les trois ans. Elle était suivie du coton avec 21,79%. Le sésame vient en 3e position avec 19,45% de la production totale.

Profil de la région du Plateau Central

Tableau 11.0 28: Evolution de la culture de rente sur 5 ans (en tonne)

Provinces	Coton			Arachide			Sésame		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R
Oubritenga									
2019	0	0	0	8711	7693	883	6811	3483	404
2020	0	0	0	7958	7812	864	6629	3770	421
2021	0	0	0	7 886	6 061	769	12 328	1 893	449
2022	0	0	0	11 828	10 589	914	3 086	1 323	378
2023	0	0	0	11 996	8 749	728	2 011	765	341
Ganzourgou									
2019	6387	3011	465	5642	3186	558	13096	7575	552
2020	2627	2255	453	14623	14316	623	25270	19629	534
2021	5 370	6 014	1 120	14 803	11 839	798	11 396	7 547	596
2022	7 315	9 791	1 339	12 006	11 981	1 066	7 500	6 619	827
2023	8 437	9 813	1 154	13 843	12 181	907	4 561	3 063	562
Kourwéogo									
2019	0	1	0	2829	1744	601	1127	710	223
2020	0	0	0	5107	4609	612	1340	914	213
2021	0	0	0	3 844	3 028	779	4 854	448	233
2022				3 500	2 253	664	1 273	462	308
2023	0	0	0	3 471	2 418	677	1 739	747	281
Région									
2019	6 387	4 450	687	17 182	12 820	743	21 034	11 122	459

Profil de la région du Plateau Central

Provinces	Coton			Arachide			Sésame		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R
2020	2 627	2 255	858	27 688	26 737	965	33 238	24 312	731
2021	5 370	6 014	1 120	26 534	20 928	786	16 847	9 887	537
2022	7 315	9 791	1 339	27 334	24 823	942	11 859	8 403	626
2023	8 437	9 813	1 154	29 310	23 348	804	8 311	4 575	438

Source : DRARAH-PCL, 2024

6.2.4. La production maraîchère

La production maraîchère totale de la Région du Plateau-Central était de 423031,738 tonnes sur la campagne agricole de 2020-2021 à 2022-2023. De façon générale, cette production a connu une évolution positive sur la période. C'est la campagne 2021-2022 qui a enregistré la production la plus élevée avec 71,02% de la production totale. Les feuilles d'oignons et l'oignon bulbe constituent les spéculations les plus cultivées, avec plus de la moitié (soit 76,43%) de la production totale enregistrée. Elles sont suivies par la tomate et le chou avec respectivement 7,18% et 6,29. La tendance générale est l'augmentation de la production totale de 2020-2021 à 2021-2023. Le tableau ci-dessous donne la situation de la production maraîchère dans le Plateau-Central de 2018-2019 à 2022- 2023.

Tableau 11.0 29: Evolution de la production maraichère (en tonne) de 2018-2019 à 2022-2023

Campagne	Tomate	Oignon bulbe	Oignon feuille	Chou	Aubergine	Carotte	Gombo	Laitue	Concombre
2018-2019	17946,14	27234,94	901,65	10348,3	7142,57	1292,9	732,61	308,76	86,33
2019-2020	20447,45	68774,77	1629,35	16492,73	11277,88	2648,7	987,57	401,25	0
2020-2021	12462,96	38800,74	798,63	9342,99	8431,92	2701,81	942,8	319,25	2538,5
2021-2022	9176,77	26955,64	237838,5	13146,55	7387,99	2273,39	745,21	296,85	2652,93
2022-2023	8718,29	17774,6	1143,25	4130,068	8656,3	2384,13	998,26	373,04	2040,37

Source : DRARAH-PCL, 2024

6.3. Elevage

Il y a deux (02) systèmes d'élevage dans la région : le système traditionnel et amélioré.

Le système d'élevage dominant est le système traditionnel d'élevage des bovins, des ovins et des caprins qui est généralement extensif de types transhumant et/ou sédentaire. Ce système d'élevage traditionnel comprend également l'aviculture (poules et pintades surtout) et l'élevage de porcs. Il est pratiqué par la quasi-totalité des producteurs, surtout en zone rurale. Ce système d'élevage se caractérise par des déplacements saisonniers à plus ou moins longue durée (03 à 06 mois) de tout ou partie du troupeau à la recherche de meilleurs pâturages et/ou de points d'eau permanents. Ces déplacements (surtout la transhumance de saison de pluies) sont également motivés par le rétrécissement des espaces pastoraux et/ou les difficultés d'accès aux ressources existantes (pâturage, eau) du fait de l'extension des surfaces cultivées ;

Le système amélioré (semi-intensif ou intensif) tel que l'embouche, l'élevage laitier, l'aviculture moderne de poules pondeuses et de poulets de chair sont surtout pratiqués en zone périurbaine. L'élevage de bovins laitiers est surtout fait par des producteurs organisés. Ce système d'élevage se caractérise par l'orientation de la production vers le marché avec une tendance à la modernisation de l'environnement de production (infrastructures, alimentation, soins vétérinaires). On peut citer en exemple, le centre moderne d'élevage dans la commune de Loumbila dans la province de l'Oubritenga qui a pour vocation de produire des races performantes.

6.3.1. Les effectifs du cheptel

De 2019 à 2023, l'effectif total du cheptel de la Région du Plateau-Central s'élevait à 21 886 745 têtes. La volaille occupait la première place en termes d'importance avec 53,78% du total régional. Ensuite venaient les caprins avec 18,43%, les ovins avec 15,42%. Les autres espèces ont un taux compris entre 0 et 7% de l'effectif total. La situation du cheptel de la Région du Plateau-Central en 2023 est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 11.0 30: Evolution de l'effectif du cheptel par espèce de 2019 à 2023

Entités territoriales	Produits	Effectif cheptel				
		2019	2020	2021	2022	2023
Ganzourgou	Bovins	242923	247789	179799	183480	187237
	Ovins	402688	414776	403485	408552	413785
	Caprins	473612	487830	352040	353467	354899
	Porcins	31583	32220	20498	20994	21502
	Asins	43927	1663	46143	47677	49262
	Equins	1642	44813	1730	1832	1939
	Volaille	1259683	1297487	1058836	1071504	1084325
Oubritenga	Bovins	94064	95947	77954	79550	81179
	Ovins	186433	192028	186008	188391	190804
	Caprins	312919	322310	192250	193037	193819
	Porcins	24479	24971	21154	21666	22190
	Asins	53707	72	40814	42171	43572
	Equins	69	54783	669	708	750
	Volaille	745910	768290	587596	594626	601741
Kourwéogo	Bovins	20807	26047	33744	34435	35140
	Ovins	79836	97341	69756	70650	71555
	Caprins	212037	256747	108880	109321	109764
	Porcins	69038	86108	23535	24104	24688
	Asins	29067	33803	24017	24816	25641
	Equins	358	439	812	860	910
	Volaille	719161	773712	397611	402368	407183
Plateau-Central	Bovins	357794	369783	291497	297465	303556
	Ovins	668957	704145	659149	667593	676144
	Caprins	998569	1066887	653170	655825	658483
	Porcins	125101	143299	65187	66764	68680
	Asins	126701	35538	110974	114663	118474
	Equins	2069	100035	3212	3400	3599
	Volaille	2724754	2839489	2044042	2068499	2093248

Source : DRARAH-PCL, 2024

6.3.2. Les zones pastorales

En 2023, la région comptait 3 zones pastorales toutes situées dans la province du Ganzourgou couvrant au total 12 820 ha de superficie. Le nombre d'espèces se chiffre à 9 029 017 têtes dont 1 620 095 bovins, 3 375 988 ovins et 4 032 934 caprins.

Tableau 11.0 31: Zones pastorales actives

Provinces	Zones	Localisation	Superficie (ha)
Ganzourgou	Gadeghin	Mogtédo	6 000
	Mankarga V7	Boudry	6 400
	Silmiougou	Zoungou	420
Kourwéogo	-	-	-
Oubritenga	-	-	-
Région			12 820

Source : DRARAH-PCL, 2024

6.3.3. Les abattages contrôlés

De 2019 à 2023, le nombre total d'abattages contrôlés dans la région du Plateau-Central était de 393 945. En termes d'effectifs, les caprins occupent la première place avec un effectif de 257 512 abattages contrôlés, soit un pourcentage de 65,37%. Les effectifs varient d'une espèce à l'autre et en moyenne 15 758 têtes sont abattues pour toutes les espèces considérées. Le tableau suivant présente les abattages contrôlés de 2012 à 2016 au niveau de la région du Plateau-Central.

Tableau 11.0 32: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2019 à 2023

Entités territoriales	Abatages contrôlés					
	Produits	2019	2020	2021	2022	2023
Ganzourgou	Bovins	475	1688	2065	2460	2724
	Ovins	2117	4247	4223	6387	4658
	Caprins	7121	21489	18655	24812	22819
	Porcins	103	569	792	1314	966
	Asins	559	170	133	216	219
Oubritenga	Bovins	3761	4 977	5142	4600	4765
	Ovins	4202	5 998	6999	6194	7595
	Caprins	11061	20 398	25439	36193	27742
	Porcins	1550	5 511	4005	5512	4981
	Asins	534	1 181	1188	718	1138
Kourwéogo	Bovins	589	725	739	475	579
	Ovins	528	500	2913	2603	1579
	Caprins	1848	1308	13574	15129	9924
	Porcins	232	188	1893	2534	1929
	Asins	60	78	511	704	438
Plateau-Central	Bovins	4825	7390	7946	7535	8068
	Ovins	6847	10745	14135	15184	13832

	Caprins	20030	43195	57668	76134	60485
	Porcins	1885	6268	6690	9360	7876
	Asins	1153	1429	1832	1638	1795

Source : DRARAH-PCL, 2024

6.4. Industrie et artisanat

6.4.1. Industrie

Le tissu industriel est faiblement développé dans la région du Plateau-Central. On note une prédominance des unités de production d'eau préemballée et des entreprises agroalimentaires. Cependant ces dernières années on assiste à un bond de l'activité minière industrielle dans la région avec l'arrivée de deux (02) sociétés minières : OREZONE Bomboré SA et SOMISA. Il faut signaler également l'existence d'une tannerie à savoir MONA INDUSTRY.

Il existe trois (03) types d'industries au niveau du Plateau-Central :

les grandes industries, composées essentiellement des deux (02) industries minières (OREZONE Bomboré SA et SOMISA) et de la tannerie (MONA INDUSTRY) ;

les moyennes industries composées pour l'essentiel des unités d'eau préemballée dans toutes les trois (03) provinces et de ALEPA, une industrie agro-alimentaire installée à Ziniaré dans la province d'Ouhritenga ;

les petites industries composées des unités de transformation des groupements de femmes évoluant dans l'agro-alimentaire.

Les productions des deux (02) sociétés minières seront examinées dans le cadre de la production minière. Quant à la tannerie, installée dans la commune de Sourgoubila dans la province du Kourwéogo, elle a une capacité de traitement de 5 000 peaux par jour extensible à 20 000. Ces produits sont destinés à l'exportation, mais aussi à approvisionner les artisans burkinabè.

Le nombre total d'unités industrielles installées dans la région s'élève à 38 dont 20 à Ziniaré (52,63%), 11 à Zorgho (28,91%) et 07 à Boussé/Sourgoubila (18,42%). Le tableau ci-dessous donne un aperçu des industries installées dans la région.

Tableau 11.0 33: Liste des industries installées dans la région du Plateau-Central

DESIGNATION	ZINIARE	BOUSSE	ZORGHO	TOTAL
Unités de production d'eaux préemballées	10	04	05	19
Production de farine	-	-	-	-
Industrie du tabac	01	-	-	01
Boulangeries	05	01	02	08
Production de jus	01	-	-	01
Transformation des peaux en cuir	-	01	-	01
Sociétés minières	-	-	03	03
Carrières	03	01	01	05
TOTAL	20	07	11	38

Source : DRARAH-PCL,2024

6.4.2. Artisanat

Le secteur de l'artisanat est diversifié, en témoigne les nombreuses activités réunies autour des trois (03) types d'artisanat que sont :

- l'artisanat d'art regroupant la poterie, la forge, la vannerie, le tissage, la teinture, la sculpture, la peinture... ;
- l'artisanat de service qui prend en compte la couture, mécanique, maçonnerie, menuiserie, cordonnerie, coiffure... ;

l'artisanat de transformation regroupant la boulangerie, la manufacture de cuirs et peaux, la transformation de lait, la fabrique de savon...

6.5. Commerce

L'activité commerciale est relativement développée dans la région et compte environ 73 marchés importants. On distingue en outre, de grands marchés dans les grands centres (Zorgho, Ziniaré, Boussé, Mogtédou). Une certaine vitalité de ces activités s'observe au niveau des villes situées sur les axes routiers bitumés (Zorgho, Ziniaré), bénéficiant de leur proximité avec la ville de Ouagadougou. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la répartition des marchés par type et par province.

Tableau 11.0 34: Répartition des marchés par type et par province

TYPES DE MARCHÉ	GANZOURGOU	KOURWÉOGO	OUBRITENGA	TOTAL
Débarcadère	-	01	-	01
Marché à bétail construit	07	-	02	09
Marché construit	04	-	02	06
Marché non construit	52	21	34	107
Marché semi-construit	-	3	-	03
Autres	-	-	02	02
Ensemble	63	25	40	128

Source : DR-MDICAPME/PCL 2024

En outre au niveau des trois (03) provinces il a été procédé à la construction de boutiques de rue dans certaines communes. Le nombre total de boutiques de rue est de 502 et est reparti comme suit :

- Ganzourgou : 222
- Kourwéogo : 117
- Oubritenga : 163

6.6. Institutions financières

Le Plateau-Central est relativement pauvre en institutions financières. Au niveau de la région, il existe 02 types d'institutions financières : les banques commerciales et le système financier décentralisé (réseau de caisses populaires).

Comme le montre le tableau ci-dessous, la région dispose de 03 banques commerciales dont 02 dans l'Oubritenga (Ziniaré) et 01 dans le Ganzourgou. Il s'agit des banques BCB et Coris Bank.

Le système financier décentralisé de la région compte 27 structures dont 10 au Kourwéogo, et 09 au Ganzourgou et 08 dans l'Oubritenga. Le tableau ci-dessous donne la situation des institutions financières de la région du Plateau-Central.

Tableau 11.0 35: Situation des institutions financières de la région du Plateau-Central

LOCALITE	Banques	Assurances	Autres (IMF)
Ganzourgou	1	0	9
Kourwéogo	0	0	10
Oubritenga	2	0	8
Région	3	0	27

Source : DREP PCL, 2024

6.7. Tourisme et hôtellerie

6.7.1. Tourisme

La région du Plateau-Central dispose d'un important potentiel touristique. Les activités touristiques y connaissent un essor particulier ces dernières années. La région totalise 51 sites touristiques dont seulement 19 sont exploités. Les sites les plus connus et les plus visités sont : Laongo (sculpture de granit à ciel ouvert), le Musée de Manéga, le parc animalier de Ziniaré, le Mausolée de Naaba Oubri, les collines de Piguin, l'Eglise restaurée de Guiloungou, le Musée de la Femme de Kolguin diéssé, le

barrage de Ziga, le campement de Woetenga, le Musée de l'eau, les teintureries de Boussé, le Musée de Warba et les collines de Wayen. Il faut noter que ces sites sont répartis essentiellement dans l'Oubritenga avec 73,68% des sites et le Ganzourgou avec 26,31% de l'ensemble des sites.

Le tableau suivant présente la situation du potentiel touristique dans la région.

Tableau 11.0 36: Sites et attraits touristiques de la région en 2023

Entités territoriales	Nbre des sites	Nom du site	Exploité (oui/non)
ABSOUYA	2	Le grenier « Nassara-baoré »	Non
		Le rocher « Pi-kiègba »	Non
DAPELOGO	2	Colline de Tampéelga	Oui
		Colline de Piïghin	Non
NAGREONGO	3	Le site du guérisseur Saidou BIKIENGA	Oui
		Les crocodiles de Tibin	Non
		Barrage de Ziga	Oui
OURGOU MANEGA	3	Le cimetière des chefs de Manéga	Non
		La tombe de Naaba Zida	Non
		Le musée la Termitière	Oui
ZINIARE	13	L'école Saint Paul de Guiloungou	Non
		L'ancienne église de Guiloungou	Non
		Le site de sculpture sur granit de Laongo	Oui
		Le village Opéra	Oui
		Les puits de Ninissi	Non
		Le mausolée Naaba Oubri	Oui
		Le village de tisserands de Soulgo	Non
		Le parc animalier	Oui
		La place naaba Oubri	Oui
		CEFTAF	Oui
		Le musée de la femme	Oui
		Premier dispensaire de Ziniaré	Non
		Premier marché de Guiloungou	Non
ZITENGA	3	Le jardin botanique Ettore Tabandi	Non
		La colline sacrée Siinsin	Non
		La colline aux deux dents	Non
LOUMBILA	2	Naba kourit-yaoghin	Non
		Pinyemdé	Non

Total Oubritenga	28		
BOUDRY	3	La marre sacrée « Kad-beiga »	Non
		La colline sacrée « Zom-ppiga »	Non
		Pi-naaba Lelkoom	Non
KOGHO	4	La rivière sacrée « Kou-lisgou »	Non
		La marre sacrée « Kirsi »	Non
		Le Ramatang	Non
		Le Porayga	Non
MEGUET	9	Les puits de teinture	Non
		La tombe de Kang-yiri	Non
		La colline autel « Tambi-manegda »	Non
		La colline autel « Kalgumboré »	Non
		La colline autel « Gouraolgo »	Non
		La tombe de Roumkieta	Non
		Le Kolodokougri	Non
		Les crocodilles de Tanghin	Non
		Les crocodiles sacrés de kirissa	Non
MOGTEODO	1	Les périmètres maraichers et rizicoles	Non
SALOGO	6	La case sacrée « Tiib-roogo »	Non
		La tombe de Naaba Passamdé	Non
		La colline autel « Guissé »	Non
		La colline autel « Koura-peelga »	Non
		Les potiers de Wepassi	Non
		La tombe de Naaba Wemba	Non
ZAM	4	La colline autel de Tansablogo	Non
		Concession de chasse de Weogtenga	Non
		Le campement de Wéotenga	Non
		Colline de Wayen	Non
ZORGHO	11	Le palais royal de Zorgho	Oui
		La concession du Têng-soaba	Non
		Kankagwomsibi (arbre)	Oui
		La tombe de Naaba Tirkoum	Oui
		Namtoega (arbre sacré)	Non

		Les puits de teinture à l'indigo	Oui
		La colline sacrée « Zoangapinga »	Oui
		Le musée de Warba	Oui
		Le quartier des potières	Non
		La colline Tagla	Non
		Ancien marché de Zorgho	Non
ZOUNGOU	5	La butte anthropique Nakiraaga	Non
		L'arbre sacré « Yi-timkien »	Non
		La colline autel et tombeau « Zi-tando »	Non
		Le bosquet sacré « Boumbougba »	Non
		Le rocher-puits « Pin-yoko »	Non
Total Ganzourgou	42		
BOUSSE	3	La mare aux crocodiles sacrés de Sao	Non
		Le bosquet sacré « Bougtogo » de Fingla	Non
		Les puits de teinture traditionnelle « Garbogdin »	Non
LAYE	4	La mare aux crocodiles sacrés de Gonkin	Non
		La colline de Koul-kuya	Non
		L'atelier de forge de Toghin	Non
		Grotte de Tiibin	Non
NIOU	5	La grotte de Tamsé	Non
		La grotte « Kongues-gonko »	Non
		La colline « Zam-kiti-tanga »	Non
		La tombe de Naaba Niou	Non
		La tombe de Naaba Kanga	Non
SOURGOUBILA	1	La colline sacrée Siminon tanga	Non
TOEGHIN	2	La tombe de « Zoetreboussoum-yaoghin »	Non
		Le cimetière « Tengsodbamb-yaado »	Non
Total Kourwéogo	15		
Total région	85		

Source : DRCAT/PCL,2024

6.7.2. Hôtellerie

La région du Plateau-Central comptait en 2023, 42 établissements d'accueil contre 24 en 2016. Ces structures disposent ensemble d'un total de 497 chambres comme présenter dans le tableau ci-après :

Tableau 11.0 37: Etablissements d'hébergement par province en 2023

Localités	Hôtels		Auberges		Campements		Autres	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Absouya	0	0	0	0	0	0	7	51
Dapélogo	0	0	0	0	0	0	1	15
Loumbila	3	76	5	41	0	0	1	7
Nagréongo	0	0	0	0	1	36	0	0
Ourgou-Manega	0	0	0	0	0	0	0	0
Ziniaré	4	112	18	137	0	0	1	14
Zitenga	0	0	0	0	0	0	0	0
Boudry	0	0	0	0	0	0	1	8
Total Oubritenga	7	188	23	178	1	36	11	95

Source : DRCAT/PCL 2024

6.8. Transports

La région est traversée par les routes nationales n° 2, 3, 4 et 22. L'activité de transport se développe essentiellement sur les routes nationales. Plusieurs sociétés de transport desservent la région en matière de transport inter-urbain de personnes, de marchandises, de bétail et d'hydrocarbure. La région du Plateau-Central détenait en moyenne 4% du parc des deux roues du pays en 2022.

Le réseau routier régional est composé de 2559,96 km de routes dont 77% de pistes rurales, 13% de routes en terre et 10% de bitume. La province du Ganzourgou est desservie par 42% du réseau routier régional, la province de l'Oubritenga par 36% et la province du Kourwéogo par 23%. Le tableau ci-dessous présente la répartition du réseau routier du Plateau-Central par type et par province en 2023.

Tableau 11.0 38: Répartition du réseau routier du Plateau-Central par type et par province en 2023

Entité territoriales	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales	Autres (voirie urbaine)
Ganzourgou	98 ,40	114,44	850,58	ND
Kourwéogo	47,78	111,08	417,55	ND
Oubritenga	111,83	104,45	703,85	ND
Région	258,01	329,97	1971,98	ND

Source : DRID/PCL, 2024

VII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

Le Plateau-Central avait une population estimée à 1 073 949 habitants en 2023 avec un taux d'urbanisation de l'ordre de 23% la même année

La population urbaine est inégalement répartie selon les provinces de la région. Ainsi, en 2023, le Kourwéogo affichait le taux d'urbanisation le plus élevé de la région soit 32%.

En termes d'urbanisation, le taux moyen de la région était de 23%. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution de la population urbaine du Plateau-Central.

Tableau 11.0 39: Evolution des populations urbaines en 2023

Province	Communes urbaines	Population urbaine en 2023	Population des provinces en 2023	Taux d'urbanisation (%)
Ganzourgou	Zorgho	84 521	533 864	16
Kourwéogo	Boussé	63 857	197 355	32
Oubritenga	Ziniaré	96 491	342730	28
Région		244 869	1 073 949	23

Source : RGP, 2019

7.1. Eau et énergie

Pour toute la région, on dénombre 159 retenues d'eau dont 67 barrages, 82 boulis, 08 mares et 02 seuils.

La région du Plateau-Central est alimentée en électricité par la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) ou par l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER). Le nombre total d'abonnés dans la région en 2022 était de 18808. Le taux de couverture de l'électrification dans la région du Plateau-Central était de 36,8% en 2022 contre 33,6% en 2020.

Le tableau ci-dessous donne plus de détails sur les données de l'énergie dans la région.

Tableau 11.0 40: Ensemble de données de l'énergie électrique dans la région du Plateau central

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	95	95	289	293	410		496
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	206	208	568	600	712		798
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	20	20	22	22	22		496
Taux de couverture (en %)	12,6	12,3	19,7	32,7	33,6		36,8
Nombre de nouvelles localités électrifiées	1	1	0	3	12		
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	8 950	9 471	9 863	10 770	11 995		
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	36	26	28	33	37		
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	8 986	9 497	9 891	13 287	12 032		
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	2 120	1 409	1 193	1 235	3 098		
Nombre total d'abonnés	11 106	10906	11 084	12038	15 130		18808

Source : SONABEL/ABER

7.2. TELEPHONE ET TIC

Avec le développement de la téléphonie mobile, la couverture téléphonique s'est beaucoup améliorée dans le Plateau-Central ces dernières années avec la présence de l'ensemble des agences de

téléphonies mobiles. En ce qui concerne l'Internet, on note une faible présence de cybercafés dans la région due à la faible couverture en ADSL. Le Plateau-Central dispose de cinq (05) radios FM dont deux (02) dans le GANZOURGOU (radio associative/communautaire et radio communale), une (01) dans le KOURWEOGO (radio associative/communautaire) et deux (02) dans l'OUBRITENGA (radio associative/communautaire et radio commerciale) et reçoit aussi les émissions de la Radiotélévision du Burkina (RTB) et des stations de radios FM. En outre, la région a accès à la couverture télévisuelle des chaînes privées et satellitaires.

Quant à la couverture téléphonique, la région est couverte par les trois opérateurs présents sur le territoire national ; à savoir Télécel, Telmob et Orange.

VIII. GOUVERNANCE

• Statistiques sur la gouvernance locale en 2022

En ce qui concerne la gouvernance, chacune des communes de la région disposait en 2016 d'un conseil municipal. L'ensemble des CVD, soit 576, dont 257 au Ganzourgou, 233 dans l'Oubritenga et 86 dans le Kourwéogo étaient fonctionnels. En 2022, la grande majorité des communes n'ont pas tenu de session de cadre de concertation, exception faite de la commune de Mogtédou et de la commune de Ziniaré qui ont tenu respectivement 4 (3 sessions ordinaires et 1 session extraordinaire) et 3 sessions. Pour ce qui concerne la situation des sessions de collectivités, les communes ont pu tenir 47 sessions ordinaires sur une norme de 63 pour toutes les communes (4 sessions ordinaires par an et par commune) et 28 sessions extraordinaires soit un taux de 74,60%. L'analyse par commune montre que Dapélogo seule a pu tenir ses 4 sessions ordinaires. Les communes de Nagréongo, Niou, Salogo et Zorgho ont tenu chacune 3 sessions ordinaires. Les autres communes ont tenu entre 1 et 2 sessions.

Tableau 11.0 41: Situation des cadres de concertations dans les collectivités territoriales

Circonscription administrative	Gouvernorat	Haut-commissariat	Département	Sous Total
Gouvernorat de Ziniaré	2			2
Haut-commissariat de BOUSSE		1		1
Haut-commissariat de ZINIARE				
Haut-commissariat de ZORGHO		0		0
Préfecture de ABSOUYA			0	0
Préfecture de BOUDRY			0	0
Préfecture de BOUSSE			0	0
Préfecture de DAPELOGO			0	0
Préfecture de KOGO			0	0
Préfecture de LAYE			0	0
Préfecture de LOUMBILA			0	0
Préfecture de MEGUET			0	0
Préfecture de MOGTEDO			4	4
Préfecture de NAGREONGO			0	0
Préfecture de NIOU			0	0
Préfecture de OURGOU-MANEGA			0	0
Préfecture de SALOGO			0	0
Préfecture de SOURGOUBILA			0	0
Préfecture de TOEGHIN			0	0

Profil de la région du Plateau Central

Préfecture de ZAM			0	0
Préfecture de ZINIARE			3	3
Préfecture de ZITENGA			0	0
Préfecture de ZORGHO			0	0
Préfecture de ZOUNGOU			0	0
TOTAL	2	1	7	10

Source : DGESS/MATDS 2022

Tableau 11.0 42: Situation des sessions collectivités

Collectivité Territoriale	Session Ordinaire	Session Extraordinaire	Total	Nbre de journées de redevabilité tenues
ABSOUYA	2	0	2	0
BOUDRY	2	2	4	3
BOUSSE	2	2	4	0
Conseil Régional du Plateau-Central	2	1	3	0
DAPELOGO	4	2	6	0
KOGO	2	1	3	0
LAYE	2	2	4	0
LOUMBILA	2	2	4	0
MEGUET	2	1	3	0
MOGTEDO	2	0	2	0
NAGREONGO	3	2	5	0
NIOU	3	2	5	1
OURGOU-MANEGA	2	1	3	0
SALOGO	3	0	3	0
SOURGOUBILA	2	2	4	1
TOEGHIN	2	1	3	2
ZAM	2	1	3	0
ZINIARE	2	1	3	3
ZITENGA	1	1	2	0
ZORGHO	3	2	5	0
ZOUNGOU	2	2	4	0
TOTAL	47	28	75	10

Source : DGESS/MATDS 2022

- **Statistiques sur les projets et programmes**

Les Projets et Programmes jouent un rôle déterminant dans le développement socio-économique national et régional. La plupart des interventions des Projets et Programmes dans la Région du Plateau-

Central sont majoritairement orientées dans les domaines de l'environnement, l'agriculture, l'élevage, l'assainissement et de la gouvernance économique. Ils visent l'accroissement de la production agricole, la sécurité alimentaire et l'amélioration des conditions de vie des populations de la région.

En 2023, on dénombrait environ une dizaine de projets/programmes intervenant dans le Plateau-Central comme l'illustre le tableau suivant.

Tableau 11.0 43: Projets/Programmes intervenant dans la région

N°	Sigle	Dénomination	Secteurs d'activités
1	PRECEL	Projet de résilience et de compétitivité de l'Elevage	Elevage, pêche et gouvernance
2	PCA-BF/CH	Programmes de Coopération Agricole Burkina Faso/République Populaire de Chine	Agriculture
3	PDPS	Projet de Développement des exploitations Pastorales du Sahel	Elevage
4	ProValAB2	Projet de Valorisation Agricole des petits Barrages, phase 2	Agriculture, pêche
5	PRéCA	Projet de résilience et compétitivité agricole	Agriculture
6	PMVEC	Projet de Mobilisation et de Valorisation des Eaux de Surface dans le Plateau-Central	Production agro-sylvo-pastorale, Environnement, eau et assainissement
7	PURPA	Projet d'Urgence pour le Renforcement de la Production Agricole	Agriculture
8	PDAD	Projet de Développement Agricole de Dangoumana	Agriculture
9	PRE-PCL	Projet de Restauration des Ecosystèmes du Plateau-Central	Environnement, Agriculture, Energie
10	PUDTR	Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience	Gouvernance économique
11	PASEPA-2R	Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience	Eau et Assainissement
12	PHEPA-8P	Projet de promotion de l'Hygiène, de l'Eau Potable, et de l'Assainissement dans 8 provinces	Eau et Assainissement
13	MOAD	Maitrise d'Ouvrage de l'Aéroport de Donsin	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat
14	PADEL	Programme d'Appui au Développement des Economies Locales	Gouvernance économique

Source : DREP, Répertoire des ONG/AD 2023

Tableau 11.0 44: Répartition des projets et programmes par catégorie en 2023

Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
0	-	PADEL	Gouvernance économique
0	-	PMVEC	Production agro-sylvo-pastorale, Environnement, eau et assainissement

Source : DREP/PCL, 2024

IX. Situation des ONG et associations intervenant dans la région

• Statistiques sur les ONG et associations intervenant dans la région

Plusieurs ONG et associations interviennent dans la région du Plateau-Central. Leurs principaux domaines d'intervention sont l'environnement, l'agriculture, l'élevage, l'hydraulique et l'éducation. La situation des principales ONG et Associations est listée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 11.0 45: ONG et associations intervenant dans la Région

ONG/AD		Secteur d'intervention		Zone d'intervention
Sigle	Dénomination	Principal	Autres secteurs	
AAS	Association African Solidarity	Education	-	Région
ABBEF	Association Burkinabè pour le Bien Etre Familial	Education	-	Région
AFRICARE	AFRICARE	Santé	Environnement, Bonne gouvernance	Région
AM	Association Manegbzanga	Alphabétisation	Energie	Région
APIL	Action pour la Promotion des Initiatives Locales	Sécurité alimentaire	-	Région
ASMADE	Association SonguiManègre/Aide Au Développement Endogène	Santé	Promotion de la femme	Région
ROSALNUOMD/BF	Coordination régionale du -Réseau Ouest Africain des -Jeunes Leaders des Nations -Unies pour l'Atteinte des OMD	OMD	-	Région

Profil de la région du Plateau Central

FGWYK	-Fédération Des Groupements Wend Yam De Kulkenka	Agriculture	-Elevage, -Education, -Formation, -Apiculture	Région
ANAO	Association Jeunesse et Artisanat de l'Oubritenga	Artisanat		Région
SAMBISSI	Solidarité des Jeunes Pour Le Développement	Environnement	-Hydraulique -Agriculture -Formation, -Education et -Droits humains	Région

Source : DREP, Répertoire des ONG/AD 2023

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU SAHEL

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

La région du Sahel a été consacrée par la loi n°2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des 13 régions. La région est située à l'extrême Nord du pays entre les 13° et 15° parallèles nord et s'étend sur une superficie de 36 166 km², soit 13,2% du territoire national. Elle est limitée au Nord par le Mali, au Nord-Est par le Niger, au Sud par les régions de l'Est et du Centre-Nord, et à l'Ouest par la région du Nord. La région du Sahel dans ses limites internationales, partage plus de 1 500 Km de frontières avec le Mali et le Niger.

1.2. Organisation administrative

La région du Sahel compte quatre provinces que sont : le Séno, le Soum, l'Oudalan et le Yagha. Ces provinces regroupent 26 départements et 699 villages. Elle compte en outre, 04 communes urbaines et 22 communes rurales. La province du Soum reste incontestablement la plus grande en superficie et en nombre car renferme à elle seule 09 communes et 214 villages. Par contre, la province du Séno est la plus dense avec 30 habitants/Km² selon les données fournies par le RGPH-2019. Cette forte densité s'explique par la forte densité de la commune de Dori qui est le chef-lieu de la province et de la région mais aussi par la concentration de la totalité des services déconcentrés et décentralisés dans cette ville. La ville de Dori est composée 8 secteurs, celle de Djibo à 9 secteurs, celles de Gorom-Gorom et de Yagha comptent de 5 secteurs chacune.

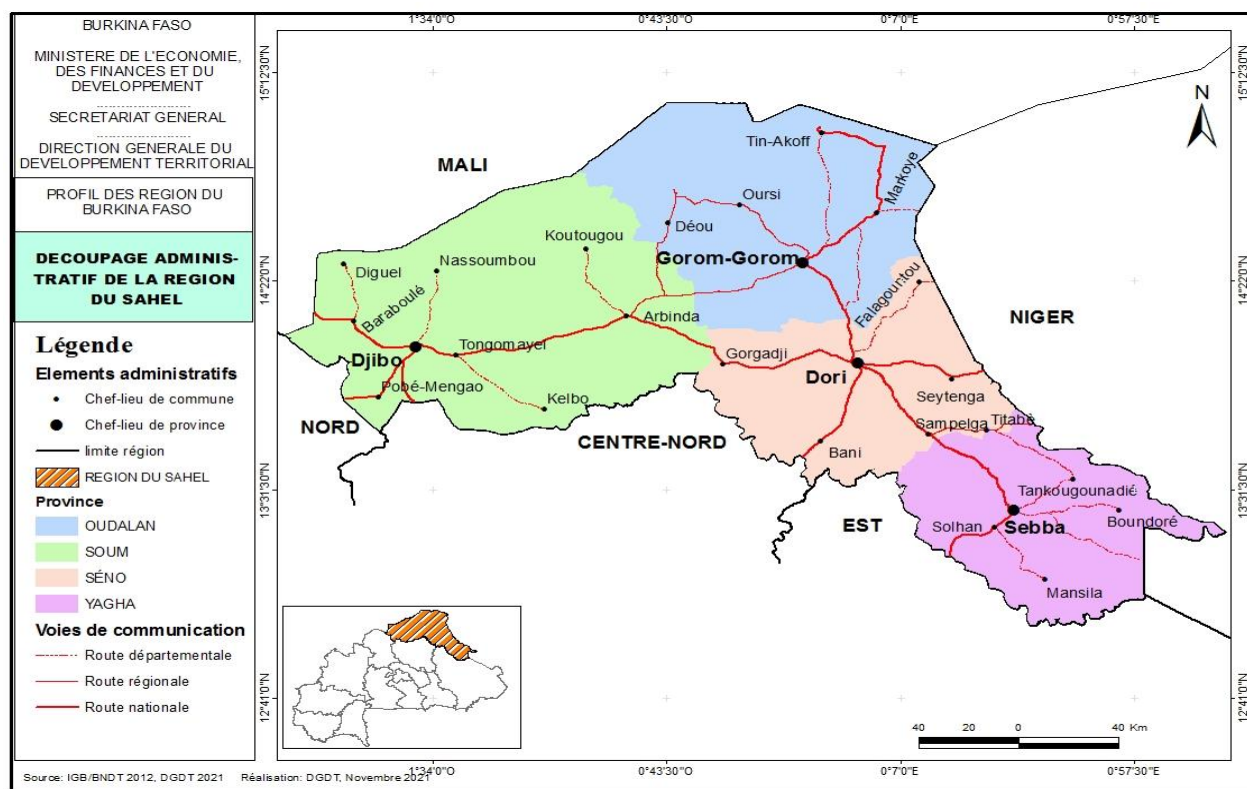
Tableau 12.0 1: Découpage administratif et territorial de la région

Entités territoriales	Superficie en km ²	Type de commune	Nombre de villages /secteurs
Déou	1 708	Rurale	26
Gorom-Gorom	3 359	Urbaine	82/5
Markoye	1 319	Rurale	27
Oursi	1 080	Rurale	21
Tin-Akoff	2 465	Rurale	17
UDALAN	9 931	Province	165/5
Bani	1 559	Rurale	56
Dori	2 532	Urbaine	78/8
Falagountou	603	Rurale	14
Gorgadji	910	Rurale	16
Sampelga	677	Rurale	11
Seytenga	698	Rurale	27
SENO	6 979	Province	202/8
Aribinda	2516	Rurale	43
Baraboulé	952	Rurale	24
Diguel	548	Rurale	9
Djibo	765	Urbaine	28
Kelbo	504	Rurale	17
Koutougou	1518	Rurale	19
Nassoumbou	2123	Rurale	14

Entités territoriales	Superficie en km ²	Type de commune	Nombre de villages /secteurs
Pobé-Mengao	565	Rurale	15
Tongomayel	3174	Rurale	45
SOUM	12 665	Province	214/9
Boundoré	999	Rurale	20
Mansila	1 552	Rurale	29
Sebba	943	Urbaine	18 et 5
Solhan	1 256	Rurale	16
Tankougounadié	1 023	Rurale	13
Titabé	818	Rurale	14
YAGHA	6 591	Province	110/5
SAHEL BURKINABÉ	36 166	Région	699/27

Source : Plan régional de développement 2019-2023 du Sahel

Carte 22.01 : Carte administrative de la région du Sahel



II. CADRE GEOGRAPHIQUE

2.1. Relief

Quatre (04) types de paysages caractérisent le relief de la région. Ce sont : un système dunaire ; des talwegs et des dépressions (bas-fonds) ; des buttes et des collines ; de grandes zones de glaciais.

2.2. Climat

Dans la région décrite, deux types de climats prédominent, déterminés par la latitude. Les provinces du Soum, de l'Oudalan, ainsi que le nord de la province du Séno connaissent un climat sahélien, caractérisé par une faible pluviométrie annuelle, inférieure à 500mm. En revanche, le sud de la province du Séno et la province du Yagha relèvent de la zone soudano-sahélienne, où la pluviométrie annuelle varie entre 500 et 600 mm. Cette région se distingue par l'alternance de deux saisons climatiques bien marquées : une longue saison sèche s'étendant généralement de septembre à juin, suivie d'une courte saison pluvieuse de juillet à août, parfois prolongée jusqu'à la première décade de septembre..

La région du Sahel subit l'influence des vents d'harmattan, venant du Nord-Est à l'Est, ainsi que des vents de la mousson, qui soufflent du Sud-Ouest à l'Ouest. L'harmattan couvre la période allant de novembre à avril. Cette période se caractérise par la présence de vents secs et frais de novembre à février, suivis de vents secs et chauds de mars à avril.

Les amplitudes thermiques rencontrées dans la région sont assez élevées. Les températures les plus basses (en moyenne 16°C) sont généralement observées pendant les mois de décembre et de janvier, tandis que les températures les plus élevées (en moyenne 47°C) s'observent en avril et mai.

De manière générale, on constate une irrégularité et une mauvaise répartition de la pluviométrie sur l'ensemble du territoire de la région depuis quelques décennies. Cette situation influence considérablement le développement des activités agro-sylvo-pastorales.

Le tableau suivant présente l'évolution de la hauteur et du nombre de jours de pluie de 2016 à 2023.

Tableau 12.0 2: Evolution de la hauteur et du nombre de jour de pluies par poste dans la région de 2016 à 2023

Poste pluviométrique	2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ	H	NJ
Gorom-Gorom	495	35	550,5	38	351,5	33	444	38	509,75	32	480,75	32	651,5	46	467,5	31
Markoye	628	36	439,2	31	465	37	200,7	14	435	19	452,5	19	282,5	18	281	17
Oursi	454	25	400,5	29	490	32	397	20	--	--	--	--	--	--	--	--
Bani	495,5	25	552,5	30	506,25	37	512	32	694,5	39	520,5	37	550,5	38	--	--
Dori	470	28	524	33	493,5	32	552,5	40	752,5	39	562,5	37	664	32	460	22
Seytenga	665,5	32	736,5	31	593	31	492	27	751,5	30	460	35	--	--	--	--
Arbinda	457,8	31	553	33	409,5	34	377	25	520	29	253	22	579	33	247,45	20
Djibo	560,7	36	522,4	37	601,5	43	526,7	32	535,9	29	300,8	25	641,5	37	400,9	24
Bara-boulé	496,1	29	605	31	669	38	459,4	28	514	27	--	--	--	--	--	--
Sebba	591,6	47	677,2	34	700,5	31	717,5	45	139,45	45	698,5	30	663	33	715	39
Solhan	572,5	46	779,5	31	695	38	688	39	771,5	37	--	--	--	--	600	38
Titabé	738,9	37	435	25	554,4	31	698	34	778,5	31	--	--	--	--	--	--

Source : DRARAH-SHL-2024

N.B : H= hauteur des pluies et NJ=nombre de jours de pluies

En considérant la période de 2021 à 2023, la région a connu une hauteur de pluviométrie maximale de 715 mm dans la zone de Sebba, avec 39 jours de pluie en 2023. Cependant, le nombre maximal de

jours de pluie a été enregistré à Gorom-Gorom en 2022, avec 46 jours et une hauteur de pluie de 651,5 mm.

La pluviométrie moyenne annuelle pour la région du Sahel entre 2021 et 2023 est de 496,927 mm, avec un nombre moyen de 30 jours de pluie par an. Il est important de noter qu'en 2023, la station pluviométrique de Markoye n'a enregistré que 17 jours de pluie, avec une hauteur totale de 281 mm.

2.3. Sols

Les ressources en sols au Sahel burkinabé sont considérables à cause de la prédominance de sols profonds et de la morphologie plate du terrain.

On distingue trois groupes de sols :

- ✓ les sols sur sables éoliens (19 636 km²) ;
- ✓ sols profonds argileux (4074 Km²) ;
- ✓ sols à profondeur moyenne et faible (< 100 cm) (11 708 Km²).

2.4. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la région du Sahel est caractérisé par des cours d'eau, des affluents, des mares naturelles et des bas-fonds. Ce sont les affluents du fleuve Niger et du Nakambé qui drainent essentiellement la région. On distingue du nord au Sud : le Béli et ses affluents ; le Gorouol avec ses affluents que sont le Feildégassé ou Goudébo , le Sirba avec ses affluents que sont le Babongou, le Yali et la Faga dans le département de Sebba.

Ces plans d'eau naturels sont complétés par 47 barrages, 122 boulis, 71 mares et 01 lac.

Sur le plan hydrogéologique, on distingue trois grandes unités qui constituent le potentiel des ressources en eau souterraine dans la région du Sahel :

- ✓ les roches granitiques altérées occupent la plus grande surface. D'une épaisseur variable, environ deux tiers de ces roches granitiques sont recouverts de sols halomorphes et sables dunaires, tandis que le tiers est recouvert de sols ferrugineux à différents stades de dégradation ;
- ✓ les roches schisteuses recouvertes de sables dunaires ou de sols vertiques viennent en deuxième position avec 15% de la surface ; la zone sédimentaire quant à elle vient en troisième position avec environ 13% de la surface totale.

2.5. Végétation, faune

2.5.1. La végétation

Selon les données du second inventaire forestier national, les formations végétales de la région du Sahel se composent essentiellement d'une steppe arbustive et herbeuse couvrant 2 501 051 ha, ainsi que d'une steppe arborée de 118 472 ha. On y trouve également un chapelet de forêts-galeries de 152 ha le long des cours d'eau, ainsi que quelques plantations forestières et vergers d'environ 178 ha.

La diversité floristique de la région permet de distinguer deux catégories d'espèces : (i) **espèces ligneuses** : *Balanites aegyptiaca*, *Pterocarpus lucens*, *Acacia tortilis* subsp. *Raddiana*, *Combretum micranthum*, *Acacia seyal* et *Piliostigma thonningii* ; (ii) espèces herbacées : *Poaceae*, *Fabaceae* (*Faboideae*), *Nyctaginaceae*, *Malvaceae*, *Rubiaceae*, *Fabaceae* (*Caesalpinioideae*), *Convolvulaceae*, *Acanthaceae*, *Cyperaceae*, *Amaranthaceae* et *steraceae*.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des forêts classées de la région

Tableau 12.0 3: Répartition taxonomique de la flore régionale

Flore	Famille	Genre	Espèces
Espèces ligneuses	24	45	73
Espèces herbacées	25	-	165

Source: DRE-Sahel 2024

Les aléas climatiques (baisse de la pluviométrie, érosion...) et l'action de l'homme (pression démographique, pratiques quotidiennes) agissent considérablement sur les ressources naturelles. Ces facteurs entraînent la dégradation progressive des potentialités naturelles qui se traduit essentiellement par:

- ✓ une dégradation progressive du couvert végétal à travers la diminution voire la disparition de certaines espèces ligneuses et/ou herbacées;
- ✓ une mortalité assez élevée des espèces ligneuses présentant souvent un environnement totalement nu ;
- ✓ une régression du potentiel faunique du fait du braconnage et de la dégradation des ressources forestières ;
- ✓ un surpâturage lié à l'amenuisement des ressources végétales et de l'effectif élevé du cheptel;
- ✓ une exploitation traditionnelle et anarchique des ressources minières;
- ✓ une dégradation des sols du fait de leur surexploitation et de l'absence de jachère.

L'exploitation continue des sols entraîne une baisse progressive de leurs potentialités physique et chimique, si bien qu'il soit pratiquement impossible de nos jours de les exploiter judicieusement sans apport en matières minérales. Tous ces aspects ont des relations de cause à effet qui se traduisent par la dégradation du milieu physique et de la biodiversité dont le résultat est l'avancée du désert.

2.5.2. Faune

La région du Sahel abrite une réserve sylvo- pastorale et de faune d'une superficie de 1 600 000 ha, la plus grande aire classée du pays. Créée par ordonnance n°70/302/ PRES/AGRIEL du 09 décembre 1970, cette réserve a un statut qui s'apparente beaucoup plus à celui d'une zone non classée. On y rencontre principalement des vautours, des phacochères, des lièvres, des perdrix, des pintades sauvages, des roussettes etc.

Par ailleurs, les mares d'Oursi, de Yomboli et de Darkoye, d'une superficie totale de 37 550,52 ha, constituent des zones humides qui attirent une importante colonie d'oiseaux. Cette faune est gravement menacée à disparition à cause du braconnage et de l'augmentation de la population ainsi que du cheptel qui la prive progressivement des refuges.

Le tableau suivant donne la répartition des ressources fauniques dans la région.

Tableau 12.0 4: Répartition de la faune régionale

ESPÈCE	APPELLATION USUELLE	GENRE	FAMILLE
CLASSE DES MAMIFERES			
Gazela sp	gazelle	Mammifère ruminants	Bovidé (antilopiné)
Lycaon pîctus	Lycaon	Carnivore caniforme	Canidae
Loxodonta Africana	Elephants	mammifères	Éléphantids
Hyaena Hyaena	Hyène	Crocuta	Hyaenidae
Erythrocebus Patas	singe		
Tragelaphus scriptus	Guib hamaché	Tragelaphus	Bovidae
Phacochoerus africanus	Phacochère	Phacochoerus	Suidea
Ourebi ourebi	Céphalophe		
Lepus capensis	Lièvre	Petit mammifere	Léporidés
Canis adustus	Chacal	Canis	Canidés
CLASSE DES REPTILES			
Varanus exanthematicus	Varans	Sauriens	Varanidés
Crocodyles niloticus	Crocodile	Crocodylus	Crocodylidae
Echis carinatus	Vipère	Macrovipera	viperidae
CLASSE DES OISEAUX			
Quelea quelea	Mange-mil	Quelea	Estrildidés
Francolanus bicalcatus	Francolin	gallinacés	Phasianidae
Numida meleagris	Pintade sauvage	Numida	Numididae
Anas platyrhynchos	Canard auvage	Anas	anatidés

Source: PRD 2019-2023 du Sahel

2.6. Géologie et ressources minières

Dans la région du Sahel, l'exploitation aurifère est la seule activité minière existante malgré la présence d'autres indices minéralisés tels que le fer (Tin Eddiar, Kollel), le manganèse (Tambao, Oursi), le calcaire (Tin Rhassane), etc. Elle totalise neuf (09) permis d'exploitations sont toujours valide en 2023. Ces permis sont constitués de quatre (04) permis d'exploitation industrielle d'or avec la société des mines de BELAHOUROU (SMB) dans le site d'INATA (26,03 km²), SAHELIAN MINING SA (20,89 km²), PAN AFRICAN TAMBAO SA (26 km²) et la société IAMGOLD d'ESSAKANE dans l'Oudalan avec une production escomptée de 100 tonnes d'or en fin d'exploitation et cinq (05) permis d'exploitation semi-mécanisés avec le site de Gangaol dans le Séno et de Solhan dans le Yagha. D'autres sites d'exploitation artisanale non encadrés, ni suivis (orpaillage sauvage) existent également dans la région. Mais avec la situation sécuritaire certains sites ont été contraints à l'arrêt temporaire ou définitif. Les activités d'exploitation des substances de carrière ne sont pas développées dans cette localité.

Dans le cadre de l'exploitation industriel de l'or, la mine Inatan n'est plus fonctionnelle depuis l'attaque du 24 novembre 2021 alors que le site ESSAKANE reste fonctionnel et a même totalisé une masse de 12 917,629 kg d'or en 2023.

Tableau 12.0 5: situation des permis d'exploitation en 2023

Province	Nombre de permis d'exploitation industrielle	Nombre de permis d'exploitation semi mécanisée	Nombre de permis d'exploitation artisanale	Total permis d'exploitation
Séno	1	2	0	2
Oudalan	1	0	0	2
Soum	1	0	0	1
Yagha	1	3	0	4

Source : PRD-SHL 2019-2023

Tableau 12.0 6: situation des sites et substances minières exploitées

Région	Province	Type de minerais
Sahel	Séno	Or
	Oudalan	Or, manganèse
	Soum	Or
	Yagha	Or

Source : PRD-SHL 2019-2023

III.ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

3.1. Evolution des effectifs de la population

La population de la région du Sahel est restée en constante hausse passant de 521 911 habitants en 1985 à 968 442 habitants en 2006 pour atteindre 1 098 177 habitants en 2019. Selon les données du dernier recensement général de la population et de l'habitation, la population de la région du Sahel compte 556 836 hommes et 541 341 femmes. Toutefois, sur la base de la projection de la population en 2023, la région du Sahel compte 1 200 885 habitants composés de 601 785 hommes et 599 100 femmes. Elle a une densité de 30 hbts/km² soit 5,4% de la population du Burkina Faso.

Partant de la structure de la population du Burkina Faso projeté sur la période 2020-2025 de l'INSD, le Sahel constitue la seule région où les hommes sont dominants par rapport aux les femmes. Cependant, cette différence diminue avec le temps vu qu'en 2019 la région du Sahel comptait environ 103 hommes pour 100 femmes mais qu'en 2023, le nombre de femme est presque égale au nombre de femme dans la région.

Tableau 12.0 7: Evolution de la population et densité de la population du sahel

Entité territoriale	RGPH 2006			RGPH 2019							Projection 2023		
	Superficie	Population	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Taux de masculinité	Densité	TAMA	Ensemble	Masculin	Féminin
LOUDALAN	9 931	195 964	20	45 724	158 206	87 166	71 040	123%	16	-1,6%	169 360	84 868	84 492
DEOU		25 321		8 414	31 431	17 563	13 868	127%		1,7%	33 594	17 100	16 494
GOROM-GOROM		106 346		22 894	72 454	41 215	31 239	132%		-2,9%	77 283	40 128	37 155
MARKOYE		27 478		7 568	28 486	14 785	13 701	108%		0,3%	30 690	14 395	16 295
OURS		15 806		4 027	17 004	9 119	7 885	116%		0,6%	18 257	8 879	9 378
TIN-AKOFF		21 013		2 821	8 831	4 484	4 347	103%		-6,5%	95 36	43 66	5 170
SENO	6 979	264 991	38	87 822	404 716	201 069	203 647	99%	58	3,3%	449 695	225 351	224 344
BANI		59 278		19 665	88 913	43 986	44 927	98%		3,2%	98 791	49298	49 493
DORI		106 808		40 079	180 559	89 815	90 744	99%		4,1%	200 628	100 661	99 966
FALAGOUNTOU		18 180		6 998	33 890	16 501	17 389	95%		4,9%	37 650	18 494	19 156
GORGADJI		29 913		6 018	34 005	16 632	17 373	96%		1,0%	37 779	18 640	19 140
SAMPELGA		19 227		5 090	20 940	10 604	10 336	103%		0,7%	23 271	11 885	11 386
SEYTENGA		31 585		9 972	46 409	23 531	22 878	103%		3,0%	51 576	26 373	25 203
SOUM	12 665	347 335	27	66 075	363 661	180 411	183 250	98%	29	0,4%	395 074	197 979	197 095
ARIBINDA		91 020		16 519	98 447	46 657	51 790	90%		0,6%	106 903	51 200	55 703

Entité territoriale	RGPH 2006			RGPH 2019							Projection 2023		
	Superficie	Population	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Taux de masculinité	Densité	TAMA	Ensemble	Masculin	Féminin
BARABOULE		29 883		4 889	26 465	13 459	13 006	103%		-0,9%	28 759	14 770	13 989
DIGUEL		8 989		1 737	7 372	3 680	3 692	100%		-1,5%	8 009	4 038	3 971
DJIBO		60 042		16 159	83 211	41 516	41 695	100%		2,5%	90 404	45 559	44 845
KELBO		24 157		4 858	33 360	15 835	17 525	90%		2,5%	36 226	17 377	18 849
KOUTOUGOU		18 655		4 886	26 713	13 382	13 331	100%		2,8%	29 023	14 685	14 338
NASSOUMBOU		20 165		3 907	18 013	9 418	8 595	110%		-0,9%	19 579	10 335	9 244
POBE-MENGAO		24 052		3 279	18 312	9 359	8 953	105%		-2,1%	19 900	10 270	9 630
TONGOMAYEL		70 372		9 841	51 768	27 105	24 663	110%		-2,3%	56 271	29 745	26 526
YAGHA	6 591	160 152	24	35 355	171 594	88 190	83 404	106%	26	0,5%	186 756	93 587	93 169
BOUNDORE		22 773		3 248	15 918	8 180	7 738	106%		-2,7%	17 325	86 81	8 644
MANSILA		42 805		5 115	25 065	12 881	12 184	106%		-4,0%	27 280	13 669	13 611
SEBBA		32 374		7 907	34 881	17 977	16 904	106%		0,6%	37 960	19 077	18 883
SOLAN		25 108		7 255	35 975	18 622	17 353	107%		2,8%	39146	19 762	19 385
TANKOUGOUN ADIE		16 453		4 364	21 894	11 018	10 876	101%		2,2%	23 842	11 692	12 149
TITABE		20 639		7 466	37 861	19 512	18 349	106%		4,8%	41 203	20 706	20 497

Entité territoriale	RGPH 2006			RGPH 2019							Projection 2023		
	Superficie	Population	Densité	Nombre de ménages	Ensemble	Masculin	Féminin	Taux de masculinité	Densité	TAMA	Ensemble	Masculin	Féminin
REGION	36 166	968 442	27	234 976	1 098 177	556 836	541 341	103%	30	1,0%	1 200 885	601 785	599 100

Source : INSD; RGPH-2006 et 2019 puis projection démographique 2020-2035 au Burkina Faso

3.2. Structure par sexe et par âge

Selon la projection les projections de l'INSD, l'âge moyen de la population de la région du Sahel est de 20,8 ans et cette âge légèrement plus élevé chez les hommes (21,2 ans) que chez les femmes (20,4 ans). Toutefois, cet âge diffère aussi selon le milieu de résidence car les statistiques indiquent la population urbaine est en moyenne plus âgée (21,3 ans) que celle du milieu rural (20,7 ans). Quant à l'âge médian, il est de 16 ans dans la région du Sahel et est quasiment identique aussi bien chez les hommes (16,4 ans) que chez les femmes (16,0 ans). Selon le milieu de résidence, il apparaît que l'âge médian est similaire en milieu urbain (17,0 ans) et en milieu rural (16,6 ans).

Tableau 12.0 8: Répartition de la population par groupe d'âges

ENTITE GEOGRAPHIQU	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Oudalan	7 156	4,23	2396 2	14, 15	170 34	10, 15	29 815	17, 60	27 576	16, 28	15 645	9, 24	49 981	29, 51	6 249	3, 69	169 360	14, 10
Séno	19 005	4,23	6362 3	14, 15	452 25	10, 15	79 167	17, 60	73 222	16, 28	41 539	9, 24	132 715	29, 51	16 593	3, 69	449 695	37, 45
Soum	16 696	4,23	55 896	14, 15	397 31	10, 15	69 554	17, 60	64 326	16, 28	36 496	9, 24	116 592	29, 51	14 578	3, 69	395 074	33, 90
Yagha	7 893	4,23	2642 2	14, 15	187 81	10, 15	32 878	17, 60	30 408	16, 28	17 250	9, 24	55 116	29, 51	6 893	3, 69	186 756	15, 55
TOTAL REGION	50 750	4,23	1699 03	14, 15	120 771	10, 15	211 414	17, 60	195 532	16, 28	110 930	9, 24	354 404	29, 51	44 313	3, 69	1 200 885	10 0

Source : INSD, Projection démographie 2020-2035

L'analyse de la structure de la population montre que la population régionale de moins de 1 an représente 4,23% et les plus de 60 ans représentent 3,69%. Les populations ayant un âge compris entre 25 ans à 59ans représentent 29,51% de la population ; celle de 15 à 35 ans constituant la tranche des jeunes actifs est projetée en 2023 à 405 893 habitants soit 33,80%. La tranche active de la population (15 à 59 ans) représente 49,60% de la population totale. Par ailleurs, la répartition selon la province indique que le Séno est plus peuplé en 2023, avec 37,45% suivi de la province de Soum avec 33,90%. La province de l'Oudalan est la moins habitée avec une proportion de 14,10% de la population totale de la région du Sahel.

Tableau 12.0 9: Répartition de la population par sexe en 2023

ENTITE GEOGRAPHIQUE	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
OULDALAN	84 868	50,11%	84 492	49,89%	169 360	14,10%
DEOU	17 100	50,90%	16 494	49,10%	33 594	2,80%
GOROM-GOROM	40 128	51,92%	37 155	48,08%	77 283	6,44%
MARKOYE	14 395	46,90	16 295	53,10	30 690	2,56
OURSİ	8 879	48,63	9 378	51,37	18 257	1,52%
TIN-AKOFF	4 366	45,78	5 170	54,22	9 536	0,79
SENO	225 351	50,11	224 344	49,89	449 695	37,45
BANI	49 298	49,90	49 493	50,10	98 791	8,23
DORI	100 661	50,17	99 966	49,83	200 628	16,71
FALAGOUNTOU	18 494	49,12	19 156	50,88	37 650	3,14
GORGADJİ	18 640	49,34	19 140	50,66	37 779	3,15
SAMPELGA	11 885	51,07	11 386	48,93	23 271	1,94
SEYTENGA	26 373	51,13	25 203	48,87	51 576	4,29
SOUM	197 979	50,11	197 095	49,89	395 074	32,90
ARİBİNDA	51 200	47,89	55 703	52,11	106 903	8,90
BARABOULE	14 770	51,36	13 989	48,64	28 759	2,39
DİGUEL	4 038	50,42	3 971	49,58	8 009	0,67
DJİBO	45 559	50,39	44 845	49,61	90 404	7,53
KELBO	17 377	47,97	18 849	52,03	36 226	3,02
KOUTOUGOU	14 685	50,60	14 338	49,40	29 023	2,42
NASSOUMBOU	10 335	52,79	9 244	47,21	19 579	1,63
POBE-MENGAO	10 270	51,61	9 630	48,39	19 900	1,66
TONGOMAYEL	29 745	52,86	26 526	47,14	56 271	4,69
YAGHA	93 587	50,11	93 169	49,89	186 756	15,55
BOUNDORE	8 681	50,11	8 644	49,89	17 325	1,44
MANSİLA	13 669	50,11	13 611	49,89	27 280	2,27
SEBBA	19 077	50,26	18 883	49,74	37 960	3,16
SOLAN	19 762	50,48	19 385	49,52	39 146	3,26
TANKOUGOUNADİE	11 692	49,04	12 149	50,96	23 842	1,99
TİTABE	20 706	50,25	20 497	49,75	41 203	3,43
Total région	516 917	50,11	514 608	49,89	1 200 885	100

Source : INSD, Projection démographie 2020-2035

Les poids démographique des communes montrent que la commune de Dori, chef-lieu de la région, est de loin la commune la plus peuplée de la région du Sahel (16,71%). En dehors de cette commune, les autres communes urbaines restent faiblement peuplées en comparaison de certaines communes rurales. En effet, la commune rurale de Arbinda occupe la deuxième place du classement avec une population qui représente 8,90% de la population de la région suivie de près par la commune rurale de Bani qui abrite 8,23%. Les communes urbaines de Djibo (7,53%) et de Gorom-Gorom (6,44%) viennent respectivement en 4e et 5e position du classement dans la région. Quant à la commune urbaine de Sebba, il se positionne jusqu'à la 10^e place. Les plus petites communes sont Tin-akoff et Diguel qui pèsent chacune moins de 1% dans la région.

3.3. Les mouvements migratoires

3.3.1. Migration interne

Les résidents de la région du Sahel sont des immigrants et représentent 9,2% des résidents. Par ailleurs, plus de 90% des résidents sont des non migrants. En effet, ces immigrants renferment 7,5% de migrants internes et 1,7% des migrants internationaux. Cette population comprend 9,7% d'hommes et 8,7% de femmes. De façon globale, les femmes pratiquent plus la migration interne (8,0%) que les hommes (6,9%). Par contre, les hommes pratiquent plus la migration internationale (2,8%) que des femmes (0,7%).

Tableau 12.0 10: Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	382 772	90,3	376 726	91,3	759 498	90,8
Migrants internationaux	11 799	2,8	2 637	0,7	14 436	1,7
Migrants internes	29 359	6,9	33 081	8,0	62 440	7,5
Total migrants	41 158	9,7	35 718	8,7	76 876	9,2
Total	423 930	100,0	412 444	100,0	836 374	100,0

Source : INSD (2022), Monographie de la région du Sahel 2019

Le rapport de masculinité signale la prédominance de femmes dans la migration avec une durée de vie de 87,9%. Cette prépondérance des femmes dans la migration s'observe dans tous les groupes d'âge jusqu'à 49 ans. Elle est plus accentuée dans les tranches d'âge jeunes (15-19 ans et 20-25 ans). Mais à partir de 50 ans, les hommes sont les plus nombreux à résider hors de leurs lieux de naissance, exception faite des tranches 75-79 ans et 80-84 ans. La supériorité numérique des hommes migrants est plus intense dans le groupe d'âge 65-69 ans. Le rapport de masculinité y est à 116,0.

La répartition de la population du Sahel par statut migratoire montre que la proportion des migrants hommes parmi les hommes est légèrement plus élevée que celle des femmes parmi les femmes (respectivement 9,7% et 8,7%). La situation est similaire dans les provinces de l'Oudalan, du Séno et du Yagha. C'est seulement dans la province du Soum que la proportion des femmes migrantes au sein des femmes (18,9%) est plus importante que celles des hommes parmi les hommes (17,2%). En effet, la migration est considérée comme tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six (6) mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six (06) mois).

Dans la région du Sahel, le phénomène est relativement important et est lié surtout à des situations de pénuries ou de catastrophes ou à la recherche de travail. Au cours des cinq (05) dernières années, les attaques terroristes ont fortement occasionné les déplacements internes. Le tableau qui suit présente la répartition des personnes déplacées internes (PDI) qui est la migration liée à la situation des attaques terroristes dans la région. Cette situation pourrait résulter du contexte sécuritaire assez préoccupant de la région dans son ensemble, mais plus particulièrement dans les provinces de l'Oudalan et du Yagha. Cette dure réalité aurait eu pour conséquence le déplacement des populations vers des horizons plus sûrs et en pareille situation, les femmes et les enfants sont les plus concernés.

Tableau 12.0 11: Nombre de personnes déplacées internes par commune dans la région de 2016 à 2022

Entités territoriales	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Arbinda	0	0	46 909	57 200	57 200	59 410	59 410
Bani	4 333 environs					3781	4138
Baraboulé	0	483	500	0	0	0	0
Boundoré	0	0	0	546	365	0	0
Djibo					128 904	229 637	229 637
Diguel	0	0	0	0	0	0	0
Dori	0	0	0	32 315	47 764	57 627	65035
Falangountou	NP	NP	NP	NP	NP	674	2 805
Gorgadji	0	0	0	0	42 000	NP	NP
Gorom-Gorom	0	0	8 748	15 197	21 475	33965	52385
Kelbo	0	0	0	23 000	20 418	13 269	13 188
Koutougou	0	0	0	0	0	0	0
Mansila	0	0	0	721	27 342	3941	3531
Markoye	0	0	0	112	4 829	9 549	4 932
Nassoumbou	0	180	820	1 023	3 000	TPD	TPD
Oursi	22 395 à la date du 29 avril 2021					8 199	6 387
Pobé-Mengao	0	0	0	0	0	0	0
Sampelga	0	0	56	150	236	NP	NP
Sebba	0	0	ND	ND	1 062	0	0
Déou	0	0	0	0	7 531	16 500	20
Seytenga	0	0	0	0	0	8294	2771
Solhan	0	0	0	0	0	NP	NP
Tankougounadié	0	0	0	30	0	NP	NP
Tin-Akoff	0	0	0	0	3 110	3 110	1 821
Tongomayel	0	0	0	22 300	24 450	8765	11534
Titabé	0	0	50	250	450	NP	NP

Source : DRAHRNGF-SHL 2022

TPD= toute la population est déplacée ailleurs

Commune de Bani (Séno) a été jadis une zone d'accueil mais courant mars 2023, avec une attaque, les habitants du chef-lieu de la commune se sont déplacés à Dori, Yagho et d'autres zones plus sécurisées laissant les lieux vides. Une opération de réinstallation s'est mise au pied en mai 2024, et plus de 2 700 habitants se sont réinstallés à Bani. Dans le but d'améliorer les dispositions sécuritaires de Bani, des VDP communaux ont été recrutés et formés à cet effet.

Les communes de Baraboulé, Diguel, Koutougou, Nassoumbou, Pobé-Mengao ne sont pas des zones d'accueil.

Tableau 12.0 12: Nombre de personnes déplacées internes retournés dans leurs localités initiales par province

Entités territoriales	2021	2022	2023	2024
Oudalan	-	-	-	38 334
Séno	-	-	-	2 014
Soum	-	-	-	871
Yagha	-	-	-	2 762
Région SAHEL	-	-	-	43 981

Source : DRSABRNGF/SHL, juillet 2024

Dans la région du Sahel, avec les efforts des FDS et VDP ainsi que les acteurs de soutien pour la restauration de la paix, 43 981 PDI ont pu rejoindre leurs localités d'origines courant le premier semestre de l'année 2024.

3.3.2. Migration externe ou internationale

La répartition des immigrés par province et par type de migration montre que quelle que soit la province, les immigrés de types dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres. Ils sont de 7 369 dans le Seno, 3 272 dans l'Oudalan, 2 720 dans le Soum et de 1 071 dans le Yagha. Ils sont suivis par les immigrés durée-de-vie. Par contre, parmi les résidents du Sahel nés hors du Burkina Faso, la Côte d'Ivoire reste le principal pays de naissance. Pour un effectif total de 2 302 résidents nés hors du pays, 858 sont nés en terre ivoirienne. Le Mali et le Niger occupent respectivement la deuxième et la troisième place après la Côte d'Ivoire avec des effectifs respectifs de 555 et 476. Très peu de résidents sont nés dans les pays des autres continents (41 personnes). Une désagrégation au niveau province montre la même structure que celle de la région, quasiment dans le même ordre de classement.

Tableau 12.0 13: Répartition des résidents du Sahel nés hors du Burkina selon le pays de naissance

Pays de naissance	Province de résidence 2019				
	Oudalan	Seno	Soum	Yagha	Ensemble
Côte d'Ivoire	59	538	194	67	858
Mali	14	107	415	19	555
Niger	60	323	5	88	476
Togo	1	113	8	17	139
Autres pays CEDAO	6	112	14	39	171
Autres pays d'Afrique	2	46	7	7	62
Pays autres continents	3	32	1	5	41
Total	145	1271	644	242	2 302

Source : INSD (2022), monographie de la région du Sahel, 2019

Les pays de destination des émigrés de la région du Sahel sont principalement la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger. Une tendance ancienne et similaire à celle du niveau national demeure. En effet, la Côte d'Ivoire reçoit à elle seule 60,4% des émigrés de la région. Elle est suivie du Mali et du Niger avec respectivement 14,3% et 8,1% des émigrés. Une répartition de ces derniers selon la province montre que la tendance observée au niveau régional demeure dans les provinces. Cependant, on enregistre globalement très peu d'émigrés ayant pour destination les autres pays d'Afrique. Il en est de même pour les pays des autres continents du monde à l'exception de l'Oudalan où 15,0% migrent vers les pays des autres continents.

3.4. Mouvements naturels

3.4.1. La natalité

Le taux brut de natalité régional dans la région du Sahel est 43,1‰ mais avec un taux brut de 42,5 ‰ pour le milieu rural contre 46,2 ‰ en milieu urbain. Toutefois, à l'échelle, de la province les statistiques indiquent que la province du Yagha dispose du taux brut le plus élevé dans la région (53,2 ‰) suivi de l'Oudalan (48,8 ‰) et du Soum (44,7 ‰) et enfin le Séno avec le plus faible taux brut de natalité (37,0 ‰).

Le tableau ci-après retrace l'évolution des naissances par province entre 2019 et 2023 dans la région du Sahel. Le tableau indique une baisse des naissances entre 2021 et 2023. Cette baisse peut se justifier par la sous-déclaration des naissances dues entre autres aux difficultés d'accès aux services d'états civils, des coûts associés à l'enregistrement mais aussi à des raisons culturelles ou sociales. La répartition des naissances par province montre que, le Séno et le Soum enregistrent le plus de naissances dans les services d'états civils.

Tableau 12.0 14: Evolution des naissances enregistrées sur les cinq dernières années

Province	2019	2020	2021	2022	2023
Oudalan	3 628	3 394	5 764	2 798	3 212
Séno	10 377	8 024	14 174	10 289	10 444
Soum	11 113	17 512	9 360	7 700	6 229
Yagha	4 183	857	12 291	1 628	1 830
Total région	29 301	29 787	41 589	22 415	21 715

Source : DREP SHL 2024 à partir des données des mairies 2024

3.4.2. La fécondité

La structure par âge de la fécondité cumulée indique que plus de 25% des femmes de 15-19 ans ont eu un ou deux enfants nés vivants, plus de 60% de celles de 20-24 ans ont eu 1 à 3 naissances vivantes, et plus de 50% de celles de 25-29 ans ont eu 3 à 6 enfants nés vivants. Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente.

Le nombre moyen d'enfants nés vivants passe de 0,4 pour les femmes de 15-19 ans à 5,2 pour celles de 45-49 ans. On observe qu'en moyenne il y a un enfant de plus lorsqu'on passe d'un groupe d'âge à un autre, à l'exception des deux derniers groupes d'âge où l'écart entre les nombres moyens d'enfants nés-vivants est de 0,1.

La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âge considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 106,3 ‰ à 243,9‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 85,1 ‰ à 234,0‰ en milieu urbain.

Tableau 12.0 15: Répartition des femmes par groupes d'âge selon le nombre moyen d'enfants nés vivants

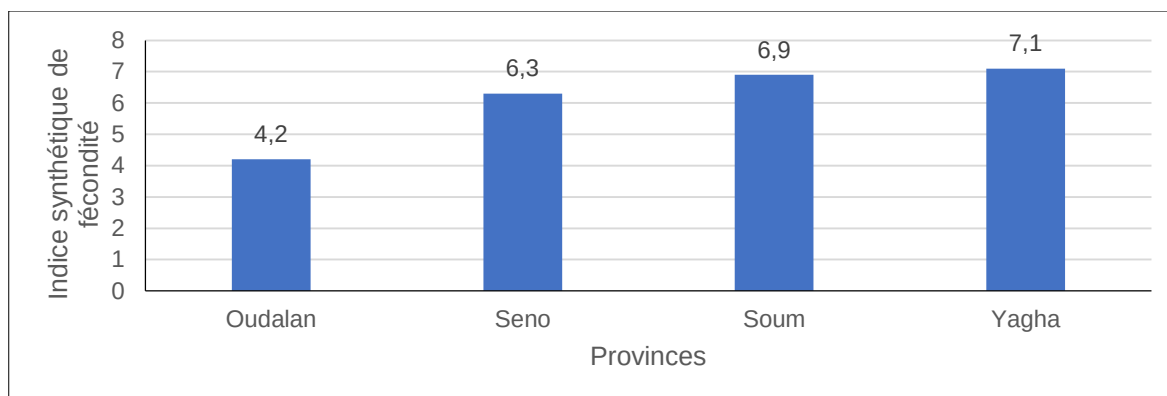
Groupe d'âge	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Nombre moyen d'enfants	0,4	1,5	2,7	3,7	4,5	5,1	5,2

Source : INSD, RGPH 2019

✓ Indice synthétique de fécondité

Le niveau de fécondité dans la région du Sahel est de 6,2 enfants par femme. Toutes les provinces de la région à l'exception de l'Oudalan (4,2) ont des niveaux de fécondité élevés comparés à celui de la région. Le nombre moyen d'enfants par femme est respectivement de 7,1 dans le Yagha, 6,9 dans le Soum et 6,3 dans le Séno (graphique 12.01). Le graphique ci-après présente la dynamique de l'indice synthétique de fécondité par province.

Graphique 12.01: Indice synthétique de fécondité par province



Source : INSD, RGPH 2019

3.4.3. Mortalité

L'analyse de la mortalité porte essentiellement sur le niveau de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Les données de 2019, montrent qu'environ 72 enfants sur 1 000 naissances vivantes meurent avant de fêter leur premier anniversaire dans la région. Toutefois, l'analyse selon le sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est nettement plus élevée chez les garçons (77,5 ‰) que chez les filles (68,2 ‰). Quant au quotient de mortalité juvénile, sur 1 000 enfants ayant atteint l'âge d'un an, environ 42 enfants n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire. Par ailleurs, en considérant le niveau de mortalité infanto-juvénile, sur 1 000 naissances vivantes, environ 112 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Le niveau de cet indicateur est plus élevé chez les garçons (115,7 ‰) que chez les filles (109,6 ‰).

Tableau 12.0 16: Evolution des décès enregistrés par provinces sur les cinq dernières années

Province	2019	2020	2021	2022	2023
Oudalan	59	40	28	23	30
Séno	63	99	5	22	19
Soum	22	124	230	181	53
Yagha	19	2	79	2	2
Total région	163	265	342	228	104

Source : les communes, en 2024

Les nombres de décès enregistrés évoluent en dents de scies dans toutes les provinces. D'une manière générale on constate que les données enregistrées sont très faibles ce qui pourrait traduire le fait que les décès se font dans certains cas en dehors des centres de Santé et leur non enregistrement dans les états civils des mairies.

Tableau 12.0 17: Evolution des mariages enregistrés des cinq dernières années

Province	2019	2020	2021	2022	2023
Oudalan	22	79	8	11	36
Seno	38	38	38	26	41
Soum	71	51	29	0	0
Yagha	96	148	2	4	0
Total région	245	381	78	41	77

Source : Annuaire statistique 2022 et données des Mairies 2023

Ces quatre dernières années, les enregistrements de mariages par les officiers d'états civils sont en baisse. Les mariages enregistrés sont passés de 381 mariages en 2020 à 77 en 2023 et se justifie par la situation sécuritaire qui contraint l'administration communale à se délocaliser dans les chefs-lieux des régions rendant difficile les enregistrement des noces.

3.4. Langues

La langue la plus couramment parlée par les individus qui composent la population de la région du Sahel est le fulfuldé. En effet, 62,1% des résidents du Sahel parlent couramment le fulfuldé. Ensuite suivent le tamachèque (9,5%), le mooré (8,5%), le koromfé (6,5%) le sonrhäi et le gulmancéma (4,9%) qui sont aussi des langues couramment parlées par au moins 4% de la population de la région. Le français, le Dogon et bien d'autres langues sont parlées dans la région, mais dans une moindre mesure (moins de 1% de la population).

Une analyse suivant le milieu de résidence (tableau 12.08) montre que le fulfuldé (ou peulh) reste la langue la plus couramment parlée, aussi bien en milieu urbain (60,3%) qu'en milieu rural (62,4%). Il n'existe véritablement pas de disparités suivant le sexe dans l'utilisation des langues comme médium de communication.

Les disparités entre milieux de résidence s'établissent à partir de la deuxième langue la plus couramment parlée. En effet, pendant qu'en milieu urbain, c'est le mooré (20,5%) qui vient après le fulfuldé, en milieu rural c'est le tamachèque (10,5%) qui occupe le deuxième rang. Il apparaît également que le français est une langue principalement pratiquée en zone urbaine (2,2%) qu'en milieu rural (0,1%).

La répartition par province des résidents de 3 dernières années ou plus selon les principales langues couramment parlées, il se dégage que toutes les provinces utilisent majoritairement le Fulfuldé, à l'exception de l'Oudalan où c'est plutôt le Tamachèque (bella) qui constitue la langue couramment parlée par la majorité des résidents (46,3%). Le Yagha est la province qui détient la plus forte proportion de sa population ayant pour principale langue couramment parlée le Fulfuldé (80,8%), s'en suit le Séno (77,9%) puis le Soum (42,9%). Pendant que le gourmantché intervient comme deuxième langue la plus couramment parlée au Yagha (16,0%) et au Séno (5,4%), c'est le Koromfé (26,2%) qui suit le Fulfuldé au Soum. Dans l'Oudalan, le Famachèque est la deuxième langue la plus couramment parlée par les résidents. La distribution par sexe des résidents des différentes provinces selon la langue couramment parlée ne présente pas de disparités notables.

Tableau 12.0 18: Répartition de la population de 3 ans ou plus par principale langue parlée selon le milieu de résidence

Principales langues parlées	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Fulfuldé (ou peulh)	60,6	60,1	60,3	62,4	62,4	62,4	62,1	62,1	62,1
Tamachèque (ou bella)	3,8	3,6	3,7	11,3	9,6	10,5	10,3	8,7	9,5
Mooré	20,0	21,1	20,5	6,4	6,8	6,6	8,2	8,8	8,5
Koromfé	4,7	5,0	4,9	6,3	7,1	6,7	6,1	6,9	6,5
Sonrhäi	3,0	2,8	2,9	5,4	5,7	5,6	5,1	5,3	5,2
Gourmantché (ou gulmancéma)	1,5	1,3	1,4	5,4	5,5	5,4	4,8	4,9	4,9
Dogon (ou kaado)	0,5	0,5	0,5	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8
Français	2,4	1,9	2,2	0,1	0,1	0,1	0,5	0,4	0,4
Djerma	0,3	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Haoussa	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres langues	3,0	3,2	3,1	1,3	1,3	1,3	1,5	1,5	1,5
Total	100,0	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : INSD, monographie de la région du Sahel 2019

3.5. Religion

Selon les données du 5^{ème} RGPH, dans toutes les communes de la région du Sahel, l'islam est la religion la plus pratiquée, excepté la commune de Arbinda où l'animisme est beaucoup plus pratiqué.

La répartition de la population du Sahel par religion montre que la quasi-totalité de la population est de la religion musulmane. En effet, les musulmans représentent 97,3% de la population de la région. L'ensemble des chrétiens n'atteint pas 2% (1,1% de catholiques et 0,7% de protestants). Les animistes et les sans religion sont quasiment inexistantes au Sahel (moins de 1% de la population). La distribution par sexe des communautés religieuses présentes au Sahel montre que les hommes et les femmes sont représentés dans les mêmes proportions, à quelques variations près.

Une analyse de l'appartenance religieuse suivant le milieu de résidence indique que les membres de la communauté musulmane restent numériquement prépondérants quel que soit le milieu de résidence. Cependant, il apparaît que les religions catholique et protestante sont essentiellement pratiquées en milieu urbain. Les catholiques représentent 3,7% en milieu urbain contre 0,6% en milieu rural. Les protestants quant à eux atteignent 1,3% en milieu urbain alors qu'ils ne représentent que 0,6% de la population résidant en milieu rural.

L'examen de la distribution de la population des provinces par religion, révèle la supériorité numérique de la communauté musulmane dans toutes les provinces de la région du Sahel (plus de 92% dans toutes les provinces). C'est dans la province du Yagha que les autres communautés religieuses sont les plus représentées. En effet, les protestants y occupent le deuxième rang avec une proportion de 3,0%. Les animistes, les catholiques et les sans religion également franchissent le seuil de 1% contrairement aux autres provinces qui enregistrent des proportions en deçà de 1%.

IV. EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1. Education préscolaire

L'éducation préscolaire est faiblement développée dans la région du Sahel. On y dénombre 06 établissements publics et 01 privé au cours de l'année 2022//2023. Le faible développement de l'enseignement préscolaire serait essentiellement dû à la faible compréhension de l'importance de cet ordre d'enseignement de la part des populations mais aussi à la crise sécuritaire qui secoue fortement la région et qui a occasionné la fermeture de nombreuses structures scolaires. Le tableau 12.09 témoigne de la chute drastique du nombre établissements passant de 72 en 2019/2020 à 7 en 2022/2023.

Tableau 12.0 19: Nombre de structures d'encadrement fonctionnelles de la petite enfance par statut de 2016 à 2023

Entité	Statut	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Oudalan	Public	4	3	4	5	8	3	1
	Privé	0	0	0	0	0	0	0
	Communautaire	5	0	0	0	0	0	0
	Ensemble	9	3	4	5	8	3	1
Seno	Public	12	14	18	19	29	17	5
	Privé	2	30	7	7	12	3	1
	Communautaire	28	12	22	22	0	0	0
	Ensemble	42	56	47	48	41	20	6
Soum	Public	9	6	6	6	5	4	0
	Privé	0	8	9	9	2	3	0
	Communautaire	2	17	0	0	0	4	0
	Ensemble	11	31	15	15	7	11	0
Yagha	Public	3	6	4	4	7	5	0
	Privé	0	0	0	0	0	0	0
	Communautaire	24	23	0	0	0	0	0
	Ensemble	27	29	4	4	7	5	0
Sahel	Public	28	29	32	34	49	29	6
	Privé	2	38	16	16	14	6	1
	Communautaire	59	52	22	22	0	4	0
	Ensemble	89	119	70	72	63	39	7

Source : Tableau_Bord_Régional_SAHEL_2023 de la DREPPNF-Sahel et annuaire statistique 2023

4.2. Enseignement primaire

Dans la région du Sahel, le nombre d'écoles fonctionnelles est de 100 en 2022/2023 contre 421 en année scolaire 2019/2020 soit une baisse de 76,25%. En 2018/2019, 520 écoles étaient fonctionnelles. Pour l'histoire, entre 2014/2015 et 2019/2020, le nombre d'écoles fonctionnelles a baissé de 54,8% soit en moyenne, une baisse annuelle de 14,7%. Cette baisse considérable se justifie par le déplacement des populations pour raison sécuritaire occasionnant du même coup la fermeture des écoles. La part du privé est de 25 % pour les écoles fonctionnelles en 2022/2023, soit 25 écoles.

En considérant les 100 écoles fonctionnelles de la région, la province de l'Oudalan enregistre quarante (40) écoles fonctionnelles dont onze (11) écoles privées. Ces écoles sont en majorité localisées dans le chef-lieu de la commune (Gorom Gorom) exceptées les sept (07) écoles situées à Markoye. La province de Séno vient en deuxième position en termes de nombre d'écoles fonctionnelle. En effet, trente-une (31) écoles ont fonctionnées dans cette province durant l'année scolaire 2022/2023. Elle est suivie de la province de Soum avec vingt-cinq (25) écoles fonctionnelles, puis de la province de Yagha avec seulement quatre (04) écoles fonctionnelles.

L'observation au niveau communal indique que la commune de Gorom-Gorom a disposé trente-trois (33) écoles fonctionnelles durant l'année scolaire 2022/2023 suivie de la commune de Dori avec ses vingt-huit (28) écoles fonctionnelles et de Djibo où on a compté vingt-huit (28) écoles fonctionnelles.

C'est pour des raisons sécuritaires que la région du Sahel, durant la période de l'étude, on a enregistré regrettablement dix (10) communes n'ayant pas d'écoles fonctionnelles pour l'année 2022/2023. Il s'agit des communes de Déou, Oursi et Tin-Akoff dans la province de l'Oudalan, la commune de Bani, de Falangountou et de Seytenga dans le Séno, les communes de Baraboulé, Djiguel, Kelbo, Koutougou et Nassoumbou dans le Soum en fin les communes de Boundoré, Mansila, Tankougounadié et Titabé dans le Yagha.

Tableau 12.0 20: Nombre d'écoles au primaire Fonctionnelles en 2022/2023

Entités territoriales	Nombre d'écoles		
	Public	Privé	Ensemble
Déou	0	0	0
Gorom-Gorom	23	10	33
Markoye	6	1	7
Oursi	0	0	0
Tin-Akoff	0	0	0
Oudalan	29	11	40
Bani	0	0	0
Dori	25	3	28
Falangountou	0	0	0
Gorgadji	2	0	2
Sampelga	1	0	1
Seytenga	0	0	0
Seno	28	3	31
Arbinda	2	0	2
Baraboulé	0	0	0
Diguel	0	0	0
Djibo	12	9	21
Kelbo	0	0	0
Koutougou	0	0	0
Nassoumbou	0	0	0
Pobé-Mengao	0	1	1
Tongomayel	0	1	1
Soum	14	11	25
Boundoré	0	0	0
Mansila	0	0	0
Sebba	3	0	3

Entités territoriales	Nombre d'écoles		
	Public	Privé	Ensemble
Solhan	1	0	1
Tankougounadié	0	0	0
Titabé	0	0	0
Yagha	4	0	4
Région du Sahel	75	25	100

Source : Tableau_Bord_Régional_SAHEL_2023

En ce qui concerne les salles de classes fonctionnelles, la région comptabilise 701 en 2022/2023. Ces salles de classes sont passées de 849 en 2021/2022 à 701 en 2022/2023, soit une baisse de 17,4 %. La part du privé pour les salles de classes fonctionnelles en 2022/2023 est de 17,3%.

Au niveau régional, la province du Séno enregistre le nombre le plus élevé de salles de classe fonctionnelles soit 261 suivie de l'Oudalan avec 232 salles de classe fonctionnelles.

L'effectif des enseignants en 2022/2023 est de 539 contre 1 419 en 2021/2022, soit une baisse de 62,0%. La part du privé dans l'effectif total des enseignants est de 20,2%. La proportion des enseignants dans la province de l'Oudalan est de 36,5%. Elle est plus élevée par rapport à celle des autres provinces. La province du Yagha enregistre la plus faible proportion avec 4,5%.

Les ratios élèves/ classes et élèves/enseignants sont respectivement de 51 et 67.

Tableau 12.0 21: Effectif des élèves et des enseignants, nombre de salles, ratio élèves/enseignant et ratio élèves/ classe au primaire en 2022/2023

Entités	DESIGNATION								Ratio élèves /ensei gnant	Ratio élèves /class e
	Effectifs des élèves			Effectifs des enseignants			Nombre de salles de classe			
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé		
OU DALAN	9931	2766	12 697	145	52	197	202	30	64	55
SENO	12409	987	13 396	175	18	193	204	57	69	51
SOU M	7280	1295	85 75	86	39	125	146	34	69	48
YAGHA	1374	0	13 74	24	0	24	28	0	57	49
REGION SAHEL	30994	5048	36 042	430	109	539	580	121	67	51

Source : Annuaire statistique_2022/2023 de la DREPPNF-Sahel

Dans la région du Sahel, les indicateurs en matière d'enseignement primaire sont en-dessous des moyennes nationales et évoluent d'ailleurs d'année en année de façon décroissante. En effet, le taux brut d'admission (TBA) est passé de 36,2 % en 2021/2022 à 31,2% en 2022/2023. Selon le sexe, ce taux est de 31,2% ceux les garçons que ceux les filles en 2022/2023.

Quant au Taux brut de scolarisation (TBS) de la région, il est passé de 23,2% en 2021/2022 à 17,5% en 2022/2023. Ce taux est plus élevé ceux les garçons (17,9%) que ceux les filles (17,0%).

Pour le taux d'achèvement, en 2021/2022, il était de 17,0 %. En 2022/2023, ce taux est de 8,2% contre un taux national de 60,3%.

La baisse des différents indicateurs s'explique sans doute par la fermeture de beaucoup d'écoles consécutive à la dégradation de la situation sécuritaire dans la région.

Par ailleurs, on constate des disparités entre les provinces et selon le sexe sur l'ensemble des indicateurs.

Le ratio élève/manuel, indique que trois élèves utilisent un livre de calcul par contre chaque élève dispose d'un livre de lecture.

Tableau 12.0 22: Indicateurs au primaire en 2022/2023

LOCALITE	DESIGNATION								
	Tx brut de scolarisation			Tx d'admission			Nb d'élèves par:		Tx d'achèvement
	G	F	T	G	F	T	Manuel de lecture	Manuel de calcul	
LOUDALAN	45,8	40,9	43,4	75,1	70,4	72,8	1	3	20,4
SENO	17,1	17,7	17,4	36,2	39,4	37,7	1	3	9,1
SOU	13,1	12,1	12,6	17,3	16,2	16,8	2	3	4,9
YAGHA	4,8	3,7	4,3	9,2	7,8	8,5	1	1	1,9
REGION SAHEL	17,9	17,0	17,5	31,2	31,2	31,2	1	3	8,2

Source : Annuaire_stat_PRIM_2022/2023, DREPPNF-SHL

Le taux de succès au CEP en 2022/2023 est de 71,12. Ce taux est légèrement inférieur au taux national qui est de 71,24%. Selon le sexe, le taux est plus élevé chez les garçons (73,9%) que chez les filles (68,3%). Une analyse par province montre un taux élevé dans la province de l'Oudalan (87,7%). Le faible taux est enregistré dans le Seno avec 58,6%.

Tableau 12.0 23: Proportion des admis au Certificat d'Etudes Primaire par province et par sexe (2022/2023)

Provinces	Garçons	Filles	Ensemble
Oudalan	89,86%	85,36%	87,67%
Seno	62,33%	55,02%	58,65%
Soum	76,43%	72,62%	74,52%
Yagha	75,47%	88,1%	81,05%
Sahel	73,94%	68,26%	71,12%

Source : DREPPNF-SHL

4.3. Education de base non formelle

Les taux de réussite aux évaluations de fin de formation de l'éducation non formelle (ENF) varient légèrement d'une année à l'autre de 2016/2017 à 2022/2023. Ces taux sont très satisfaisants sur toute la période. En effet, ils sont supérieurs à 80%.

Tableau 12.0 24: Taux de réussite de l'éducation non formelle

PROVINCE	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Jeunes et adultes							
LOUDALAN	89,1	92,5	89,8	90,4	93,7	90,8	84,2
SENO	89,1	88,7	93,2	93,2	97,8	95,8	90,7
SOU	92,2	91,1	89,3	91,6	92,0	96,0	87,7
YAGHA	87,4	86,8	90,3	97,3	94,8	98,1	72,4
Total Régional	90,5	90,4	90,3	92,0	95,5	94,6	86,8
Adolescents							
LOUDALAN	100,0	100,0	90,3	100,0	100	100	100
SENO	97,9	97,0	96,5	95,7	90,9	87,1	93,3

SOUM	90,5	93,0	84,6	88,1	88,8	93,0	92,7
YAGHA	-	-	-	100,0	100	100	100
Total Régional	92,8	94,4	87,5	92,0	91,9	91,3	96,5

Source : Annuaire statistiques de ENF, DGESS/MANAPLN

4.4. Enseignements post-primaire et secondaire

L'analyse du tableau ci-dessous permet de constater que les données ne concernent pas toutes les communes de la région du Sahel. En effet, les communes absentes du tableau sont celles dans lesquelles les établissements post-primaires et secondaires sont fermés. En 2022/2023, la région compte 31 établissements fonctionnels, soit 16 dans le Séno, 6 dans l'Oudalan, et 1 dans le Soum. Les établissements privés sont au nombre de 8, dont 5 à Dori et 3 à Gorom-Gorom. Tous les établissements de la province du Yagha sont fermés. La fermeture des établissements est due à la situation sécuritaire très délétère dans la région.

Pour ce qui concerne les salles de classe, on en dénombre 412 dans la région. Ces salles sont réparties comme suit : 123 dans le Seno, 61 dans l'Oudalan et 22 dans le Soum. Les salles de classe des établissements privés représentent 16%.

Tableau 12.0 25: Nombre d'établissements du post-primaire et secondaire par commune en 2019/2020

Entités territoriales	DESIGNATION					
	Nombre d'établissements			Nombre de classes		
	Publics	Privés	Total	Publics	Privés	Total
GOROM-GOROM	5	3	8	47	8	55
MARKOYE	1	0	1	6	0	6
LOUDALAN	6	3	9	53	8	61
BANI	2	0	2	0	0	0
DORI	10	5	15	87	25	112
FALAGOUNTOU	2	0	2	4	0	4
SAMPELGA	1	0	1	3	0	3
SEYTENGA	1	0	1	4	0	4
SENO	16	5	21	98	25	123
DJIBO	1	0	1	22	0	22
SOUM	1	0	1	22	0	22
SEBBA	0	0	0	0	0	0
YAGHA	0	0	0	0	0	0
Total Sahel	23	8	31	346	66	412

Source : la DREPS-Sahel-2024

La fréquentation du post-primaire et du secondaire est très faible dans la région du Sahel. La situation détaillée des indicateurs de l'éducation post-primaire et secondaire est renseignée dans les tableaux ci-dessous.

En 2022/2023, le Taux brut de scolarisation (TBS) est de 5,2% au Post-primaire et de 6,6% au secondaire.

Pour les taux d'achèvement au post-primaire et au secondaire, ils sont respectivement de 5,4 % et de 2,8%. On constate des disparités entre les provinces et selon le sexe sur l'ensemble des indicateurs.

Tableau 12.0 26: Indicateurs du post primaire en 2022/2023 dans la région

Entités territoriales	Taux brut de scolarisation au post-primaire par province (en %)			Taux d'achèvement au post-primaire par province (en %)			Proportion des admis au BEPC selon le sexe des candidats		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Oudalan	10,7	8,0	9,3	11,5	9,0	10,2	nd	nd	nd
Séno	9,6	7,8	8,7	10,3	8,4	9,3	nd	nd	nd
Soum	2,2	2,0	2,1	1,5	1,5	1,5	nd	nd	nd
Yagha	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	nd	nd	nd
Sahel	5,8	4,7	5,2	6,0	4,9	5,4	42,2	35,3	37,22

Source : Annuaire statistique_2022/2023 de la DREPS-Sahel

Tableau 12.0 27: Indicateurs du secondaire en 2022/2023 dans la région (Actualiser avec la dernière situation disponible)

Entités territoriales	Taux brut de scolarisation au secondaire par province (en %)			Taux d'achèvement au secondaire par province (en %)		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Oudalan	14,5	11,3	12,8	3,1	2,5	2,8
Séno	11,4	9,7	10,5	5,8	4,9	5,4
Soum	2,7	2,4	2,5	1,0	1,3	1,1
Yagha	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sahel	7,2	6,0	6,6	2,9	2,6	2,8

Source : Annuaire statistique du poste primaire et secondaire 2022/2023

4.5. Enseignement et Formation Techniques et professionnels

La région du Sahel dispose d'un institut national de formation des personnels de l'éducation (INFPE) régional qui a pour vocation la formation des professeurs des écoles, et d'un lycée professionnel. En outre, il y'a au niveau du centre universitaire polytechnique de Dori, le développement des filières des mines et carrières et d'élevage qui entre dans le cadre de la formation professionnelle.

V. SANTE

La région du Sahel compte un (01) CHR, trois (03) CMA, sept (06) CM, 118 CSPS, huit (09) infirmeries, cinq (06) officines, 26 dépôts pharmaceutiques. Cette situation a beaucoup évolué par rapport à l'année 2016 où la région n'enregistrait qu'un CHR, trois (03) CMA, 97 CSPS et trois (03) officines privées comme l'atteste le tableau suivant.

L'analyse du personnel de la santé montre que la région du Sahel compte quatre-vingt-huit (88) médecins spécialistes en 2022. Les médecins spécialistes sont repartis comme basés au DS Dori excepté deux (2) spécialiste qui sont au DS Djibo et un spécialiste à DS Gorom-Gorom. Ainsi, le ratio habitants et sage-femme révèle que 5 298 habitantes font recours à une sage-femme, alors que la norme OMS, recommande une (1) sage-femme pour 3000 habitants.

Tableau 12.0 28: Répartition du personnel de santé selon les districts sanitaires

Effectifs	Médecins spécialistes	Médecins généralistes	Pharmacien	Chir. Dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SM+ME	Infirmiers
DS Dori	21	30	5	1	51	176	21	102	9
DS djibo	2	17	1	0	11	46	1	31	0
DS Gorom Gorom	1	10	1	0	7	50	11	41	3
DS Sebba	0	7	0	0	11	44	4	35	0
Sahel	24	64	7	1	80	316	37	209	12

Source : Annuaire statistique 2022, MSHP.

Tableau 12.0 29: Statistiques sur les infrastructures de la santé en 2022

LOCALITE	Nbre de CMA	Nbre de CM	Nombre de CSPS	CSPS remplissant les normes en personnel	Infirmières	Nbre d'officines	Nbre de dépôts pharmaceutiques	Ratio habitant/ CSPS*
Oudalan	1	1	25	24	1	1	8	6 396
Séno	0	3	29	24	6	2	10	15 109
Soum	1	2	44	13	2	2	4	8 593
Yagha	1	0	20	3	0	1	4	8 942
Sahel	3	6	118	64	9	6	26	9 788

Source : Annuaire statistique, MSHP 2022

CSPS* = CMA+CM+ CSPS+ CSPS isolés + Maternité isolées

L'augmentation du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et privées dans la région est considérable et se manifeste par la réduction du rayon moyen d'action théorique qui est passé de 10,16 km en 2016 à 9,4 km en 2022, y compris le privé. Sans le privé, ce rayon moyen est passé de 10,8 en 2016 à 9,6 en 2022.

Le ratio habitant par CSPS est passé de 13 392 habitants en 2016 à 11 788 habitants en 2020 puis 9 788 habitants par CSPS en 2022. Cette évolution relativement satisfaisante au regard de l'effort fourni par les différents acteurs, cache cependant d'énormes disparités dans les formations sanitaires. De ce qui précède, il ressort que la couverture de la région en infrastructures sanitaires reste globalement insuffisante, doublée d'une inégale répartition des formations sanitaires sur le territoire régional.

Le détail est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12.0 30: Rayon moyen d'action théorique en 2022

Régions / Districts	Superficie (Km²)	CSPS	RMAT sans le privé	CSPS compris privé	RMAT avec le privé
DS Djibo	12 540	46	9,3	48	9,1
DS Dori	6 997	32	8,3	33	8,2
DS Gorom-Gorom	10 069	26	11,1	27	10,9
DS Sebba	6 536	20	10,2	21	10,0
Sahel	36 142	124	9,6	129	9,4

Source : annuaire statistique, MSHP 2022

VI. POPULATION ACTIVE ET EMPLOI

6.1. Volume et structure de la main-d'œuvre

Dans la région du Sahel, les individus occupés représentent 22,8% contre 4,7% pour les chômeurs et près de ¾ de la population résidente de 15 ans ou plus (72,5%) est en dehors de la main-d'œuvre. Une politique efficace de mobilisation de cette dernière catégorie de la population permettra à la région de mieux affronter les défis du développement économique. Une analyse par province montre que c'est dans l'Oudalan que la proportion des personnes occupées dans la population en âge de travailler est la plus importante. Environ 1/3 de la population de 15 ans ou plus (32,5%) est occupée par une activité économique. La province du Yagha est la deuxième de la région avec 30,2% de sa population de 15 ans ou plus qui travaille. En matière de chômage, c'est la province du Soum qui est la plus impactée de la région. La proportion des chômeurs y est de 8,7% alors qu'il est en dessous de 5% dans les autres provinces de la région. Le Séno est la province la plus pourvue en population hors main d'œuvre (78,5%) dans la région.

Tableau 12.0 31: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation

Province	Situation d'occupation				Taux d'activité
	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	Total	
OULDALAN	32,5	4,1	63,5	100,0	36,5
SENO	18,1	3,4	78,5	100,0	21,5
SOU	18,9	8,7	72,4	100,0	27,0
YAGHA	30,2	3,4	66,4	100,0	33,6
SAHEL	22,8	4,7	72,5	100,0	27,5

Source : INSD, 5ème RGPH.

Dans la région du Sahel, le taux d'activité est de 27,5%, soit 32,8% en milieu urbain et 26,6% en milieu rural. Cela signifie que 27,5% de la population de 15 ans ou plus constitue une main d'œuvre disponible et que cette main-d'œuvre est plus représentée en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'analyse par province révèle que l'Oudalan est la plus nantie en main-d'œuvre dans la région (36,5%). Cette province est suivie par le Yagha avec une proportion de 33,6%. Les deux autres provinces ont moins de 30% en taux d'activité.

6.2. Main d'œuvre occupée

Dans l'ensemble de la région, on enregistre un ratio emploi-population de 22,8 %. A l'exception de l'Oudalan, le milieu urbain présente les ratios emploi-population les plus importants dans les provinces tout comme dans la région. Dans la région, 24,5% de la population de 15 ans ou plus est occupée en milieu urbain contre 22,5% en milieu rural. Il ressort également que la province de l'Oudalan a le ratio emploi-population le plus élevé (32,5%) de la région.

Une analyse des données par commune selon le sexe montre que dans toutes les communes, le ratio emploi-population chez les hommes est plus important que chez les femmes. On note ainsi que, les hommes sont plus occupés (30,2%) que les femmes (15,3%) dans la région du Sahel. L'analyse des

ratios emploi-population sans distinction de sexe révèle que la commune de Solhan détient le plus fort ratio emploi-population de la région (40,7%) et la commune de Sampelga est au dernier rang avec un ratio emploi-population de 7,9%.

6.3. Population au chômage

Le taux de chômage au sens du BIT (population au chômage) demeure relativement élevé au Sahel (17,1% contre 7,1% au niveau national). Ce taux est, de toute évidence, moins élevé que le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (population au chômage + main d'œuvre potentielle) qui est de 60,9% au Sahel.

L'analyse comparative entre les provinces indique une prédominance du taux de chômage (31,5%) et du taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (69,1%) dans le Soum par rapport aux autres provinces de Sahel. Une discrimination s'observe dans la répartition du chômage selon le milieu de résidence des populations. En effet, dans toutes les provinces du Sahel, le taux de chômage (BIT) reste plus élevé en milieu urbain qu'en zone rurale. Cependant, au niveau du taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle, le milieu rural est plus concerné que le milieu urbain dans toutes les provinces, à l'exception de l'Oudalan où ce taux est de 47,0% en milieu rural contre 71,4 en milieu urbain. Par ailleurs, selon l'annuaire de la jeunesse et de l'emploi, en 2021, 97 demandeurs ont été enregistrés officiellement dont 28 femmes aussi en 2022, le nombre se réduit à 50 dont 16 femmes.

VII. ECONOMIE

7.1. Dynamique de la pauvreté dans la région du Sahel

Concernant la pauvreté monétaire, le Sahel fait partie des régions à faible incidence de pauvreté en se plaçant à la 2ème position des régions les moins pauvres du pays. En effet, la région affichait un taux de pauvreté de 20,60% contre une moyenne nationale de 40,10% en 2014. La pauvreté a augmenté de 6,6 points entre 2003 et 2009 avant de connaître une baisse drastique de 20,5 points entre 2009 et 2014.

Selon l'EHCVM 2018 l'incidence de la pauvreté était de 44,5 dans la région. Ce ration est passé à 76,1% en 2021. La profondeur de la pauvreté quant à elle, est évaluée à 13,0% en 2018 et 28,4 en 2021 alors que celle au niveau national passe de 12,3 à 13,0 entre 2018 et 2021. Cela signifierait que les efforts déployés pour la réduction de la pauvreté doivent être redoublé dans la région du sahel

Tableau 12.0 32: Indicateurs de pauvreté dans la région

	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)
Sahel	76,1	9,3	28,4	12,9
Burkina Faso	43,2	100,0	13,0	5,4

7.2 Finances locales

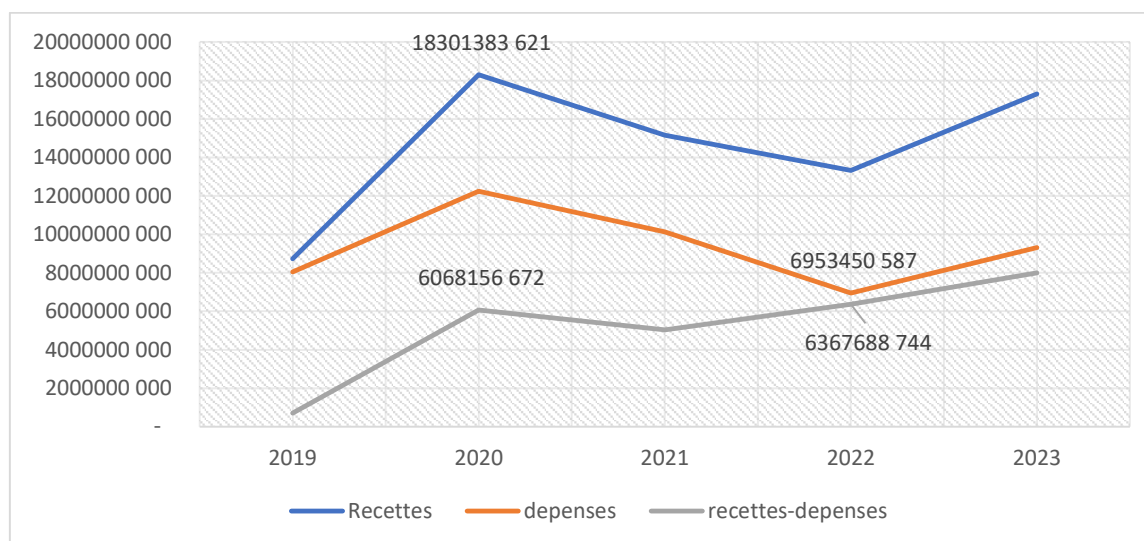
Dans le processus de mise en œuvre de la décentralisation, les collectivités territoriales doivent mobiliser des ressources propres à même de leur permettre de réaliser des investissements pour le développement, à partir de l'identification de matière fiscale et de la levée des impôts et taxes.

Dans les communes de la région du Sahel, la matière fiscale se résume essentiellement aux taxes sur les charrettes, aux paiements de loyers des propriétés communales et aux taxes sur le spectacle. A ces recettes propres, l'Etat et d'autres partenaires apportent des appuis sous forme de subventions.

Le recouvrement est faible au regard des raisons sécuritaire, l'incivisme fiscal et l'insuffisance de matériels roulants pour recouvrer les impôts et taxes.

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des budgets des collectivités territoriales de la région du Sahel de .2019 à 2023

Graphique 12.02 : Evolution des recettes et dépenses des collectivités dans la région du Sahel de 2019 à 2023



Source : A partir des données des CT

Le graphique ci-dessus ne prend pas en compte les données du Conseil régionale de Shale.

Le niveau de mobilisation des ressources propres au cours de la période 2019-2023 s'est comporté de façon erratique avec une tendance générale en dent de scie. Ainsi, sur la période, les recettes propres sont passées de 8,74 milliards en 2019 à 18,3 milliards en 2020, soit 110% d'augmentation. Ainsi au cours la période, les recettes ont augmenté de plus de 50% par rapport à l'année 2019 considérant comme année de base.

Au cours de la même période, les dépenses effectuées par les collectivités territoriales ont une variation similaire à celle de recette. Tout comme les recettes, 2020 a été l'année de dépenses considérable qui a atteint les 12,23 milliards. Cependant les dépenses ont été faibles en 2022 avec un montant de moins de 7 milliards de franc CFA.

La courbe de différence recette et dépense est croissante au cours de la période et le minimum est supérieur à 697,10 millions. En d'autres termes, après les dépenses effectuées, le montant restant dans les comptes des collectivités est supérieur à 697,10 millions de franc CFA.

Tableau 12.0 33: Situation des recettes et des dépenses par type de CT en 2023

Désignation	Conseil régional	Communes rurales	Communes urbaines	Totales
Recettes totales en 2019	1 155 904 042	6 069 901 466	2 665 551 758	9 891 357 266
Dépenses totales en 2019	346 794 693	5 568 984 698	2 469 365 568	8 385 144 959
Recettes totales en 2020	3 442 993 102	12 607 530 761	5 693 852 860	21 744 376 723
Dépenses totales en 2020	782 376 895	8 009 491 323	4 223 735 626	13 015 603 844
Recettes totales en 2021	3 950 639 418	12 206 749 713	2 948 455 801	19 105 844 932
Dépenses totales en 2021	1 273 590 920	7 409 304 578	2 716 012 837	11 398 908 335
Recettes totales 2022		10 097 788 594	3 223 350 737	
Dépenses totales en 2022		4 237 203 373	2 716 247 214	
Recettes totales en 2023		12 924 656 076	4 374 652 635	
Dépenses totales en 2023		5 431 507 941	3 876 718 972	

Source : CT- 2024, annuaire statistique de la décentralisation

Tableau 12.0 34: Evolution des dépenses des CT de 2019 à 2023

Province	Commune	Rubrique	2019	2020	2021	2022	2023
OUDALAN	GOROM GOROM	Investis- sement	682 753 212	2 063 069 609	457 159 498	1 012 052 930	1 350 167 614
		Fonction- nement	878 912 370	1 119 450 287	928 218 704	914 430 556	1 336 059 659
	MARKOYE	Investis- sement	139 545 840	78 720 543	372 394 363	593 494 515	8 000 000
		Fonction- nement	646 880 374	553 495 403	646 880 374	702 229 747	451 605 775
	OURSİ	Investis- sement	6 659 630	14 732 300	5 200 000	32 000 000	27 866 500
		Fonction- nement	36 666 794	60 459 965	67 947 616	13 792 070	32 103 423
	TIN AKOFF	Investis- sement	219 122 368	408 041 941	527 659 664	103 583 131	357 318 154
		Fonction- nement	318 665 917	297 563 578	364 005 676	237 605 805	286 280 631
SENO	BANI	Investis- sement	0	229 428 070	182 326 211	11 566 000	87 491 731
		Fonction- nement	745 969	212 394 604	107 958 844	76 096 232	104 465 375
	DORI	Investis- sement	219 122 368	408 041 941	527 659 664	103 583 131	357 318 154
		Fonction- nement	318 665 917	297 563 578	364 005 676	237 605 805	286 280 631
	FALAGO UNTOU	Investis- sement	827 843 366	1 950 686 541	1 058 108 739	250 783 310	797 737 522
		Fonction- nement	708 795 505	2 282 836 473	1 100 576 611	362 748 855	847 598 744
	GORGAD JI	Investis- sement	50 510 063	52 635 356	309 483 825	37 398 608	59 476 848
		Fonctionne ment	43 455 864	72 743 008	60 606 256	43 886 894	43 136 957
	SAMPE- LGA	Investis- sement	149 283 276	136 943 741	215 986 216	96 726 074	144 623 319
		Fonction- nement	49 267 835	44 415 974	64 353 626	32 368 691	31 161 383
	SEYTEN- GA	Investis- sement	66 592 694	123 975 512	76 345 561	177 640 828	79 644 332
		Fonction- nement	66 101 419	50 824 946	59 926 266	44 804 572	41 218 950

Province	Commune	Rubrique	2019	2020	2021	2022	2023
SOUH	ARBINDA	Investissement	83 783 653	72 816 105	86 902 209	73 139 239	84 061 168
		Fonctionnement	91 669 064	191 824 643	272 732 774	27 553 437	239 895 559
	BARA-BOULE	Investissement	32 444 117	58 773 383	60 409 370	26 780 343	55 399 860
		Fonctionnement	150 948 122	16 474 800	22 461 930	49 232 359	44 087 544
	DIGUEL	Investissement	29 130 554	29 112 500	18 998 982	30 951 470	41 153 851
		Fonctionnement	29 970 008	52 412 176	25 701 781	13 480 705	34 855 621
	DJIBO	Investissement	76 990 452	10 192 297	33 404 049	19 220 637	76 990 452
		Fonctionnement	225 635 318	204 545 815	262 203 904	281 410 632	282 457 050
	KELBO	Investissement	44 230 255	46 155 578	331 179 873	0	57 227 000
		Fonctionnement	19 988 053	26 685 002	78 655 661	16 641 811	20 348 308
	NASSOU-BOU	Investissement	155 172 036	222 944 359	296 059 326	471 408 555	323 707 179
		Fonctionnement	149 123 344	160 130 485	96 311 775	87 009 248	78 193 216
	POBE-MENGAO	Investissement	87 397 748	87 397 748	62 819 062	131 317 746	389 290 711
		Fonctionnement	59 208 545	59 208 545	149 184 963	60 038 570	87 177 261
YAGHA	BOUNDORE	Investissement	43 575 578	26 877 356	117 886 223	96 274 811	52 650 783
		Fonctionnement	47 944 068	37 718 175	50 447 700	32 675 088	26 260 109
	MANSILA	Investissement	156 174 920	19 140 000	43 908 152	1 880 000	12 141 000
		Fonctionnement	893 687 743	49 297 113	73 310 585	63 230 091	42 798 910
	SEBBA	Investissement	16 328 535	33 447 206	70 118 248	123 725 823	98 357 580
		Fonctionnement	50 957 396	87 424 893	73 243 094	24 217 700	89 087 832

Province	Commune	Rubrique	2019	2020	2021	2022	2023
	SOLHAN	Investissement	13 838 283	10 505 100	65 511 727	28 306 080	9 000 000
		Fonctionnement	38 517 049	37 861 086	43 109 981	52 712 672	43 519 008
	TANKOUGO UNADIE	Investissement	13 575 222	56 818 645	70 412 000	42 497 300	87 925 858
		Fonctionnement	17 032 258	26 323 862	30 079 158	30 853 249	44 776 853
	TITABE	Investissement	26 435 572	116 167 101	147 506 901	46 139 598	220 595 058
		Fonctionnement	55 001 592	34 949 606	45 954 597	38 355 669	36 713 440
Région	Sahel	Investissement	3 140 509 742	6 256 622 932	5 137 439 863	4 237 203 373	4 778 144 674
		Fonctionnement	4 897 840 524	5 976 604 017	4 987 877 552	3 442 980 458	4 530 082 239

Source : Données collectées auprès des CT, juillet 2024

En considérant les dépenses, les collectivités ont plus effectué des investissements de plus de 6, 25 milliards de franc CFA ajoutées aux dépenses de fonctionnement, l'ensemble est estimé à plus de 12,23 milliards en 2020. Cette dépense est la pléthorique de la période considérée.

L'analyse en niveau communal indique que la commune de Falagountou a effectué plus de dépenses que les autres communes durant la période 2019 à 2021 et de 2022 -2023, la commune de Gorom-Gorom a pris le relai

7.3. Agriculture

A l'instar des autres régions du Burkina Faso, les cultures pratiquées au Sahel sont : les cultures vivrières, les cultures de rente et les cultures maraîchères. Une grande partie de ces différentes productions est destinée à la consommation locale.

Les principales productions céréalières sont le mil, le sorgho blanc, le maïs et le riz.

La province du Soum est la commune de la production du mil et du riz respectivement de la production du riz en considérant les données de 2016 à 2023. En effet, cette province a livré 32,5% de la production du mil du Sahel et 57,9% de la production en riz.

Dans le même ordre, le sorgho blanc et le maïs sont les spécialités de la commune de Yagha. Cette province a produit respectivement 46,6% de sorgho blanc de la région et 42,7% de maïs de la région sur la période 2016 -2023. Alors que le Sorgho est attribué à la province de Seno avec 45,6% de la production de sorgho rouge de la région. Il est utilisé de mentionner que le fonio est peu produit dans la région du Sahel par quelques agriculteur de la commune de Seno et de Yagha.

La production des céréales de 201 à 2023 a baissé et cela est dû principalement à la situation d'insécurité qui a occasionné le déplacement d'une partie de la population.

Le tableau suivant donne l'évolution de la production céréalière par province de 2016 à 2023.

Tableau 12.0 35: Evolution de la production céréalière par province (en tonne) de 2016 à 2023

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
Oudalan							
2016	33 485	4 954	-	9	63	-	38 511
2017	49 602	5 360	0	77	155	0	55 195
2018	93 430	18 805	0	171	90	0	112 496
2019	73 330	13 105	0	316	20	0	86 771
2020	68 917	5 320	733	386	23	0	75 380
2021	37 065	651	-	1	32	-	37 749
2022	45 065	1 147	-	-	-	-	46 213
2023	12 576	987	99	-	-	-	13 661
Séno							
2016	42 166	21 512	121	341	557	-	64 697
2017	48 592	23 926	0	292	506	0	73 316
2018	49 139	29 631	0	851	366	0	79 986
2019	39 914	26 129	0	228	244	0	66 515
2020	50 205	16 402	0	147	553	0	67 308
2021	39 899	12 419	139	182	402	-	52 981
2022	52 885	10 308	-	119	-	-	63 311
2023	37 782	8 425	597	1 673	-	-	48 476
Soum							
2016	77 122	14 041	-	1 714	2 061	7	94 945
2017	71 652	14 154	0	1 899	2 305	7	90 017
2018	95 687	13 564	0	3 382	3 244	0	115 878
2019	61 208	8 506	0	878	392	0	70 984
2020	40 583	1 462	15	894	288	6	43 248
2021	29 612	8 234	-	347	1 452	-	39 646
2022	26 150	7 207	-	1 348	-	-	34 705
2023	31 994	9 170	-	1 236	-	-	42 400
Yagha							
2016	19 890	35 729	284	1 202	565	-	57 670
2017	17 568	34 933	0	2 406	594	0	55 502
2018	16 404	36 060	0	1 272	670	0	54 407
2019	21 090	28 511	0	1 421	750	0	51 772

Années	Mil	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Maïs	Riz	Fonio	Ensemble
Oudalan							
2020	19 690	43 679	0	3 188	880	0	67 437
2021	8 500	23 752	-	1 711	627	-	34 742
2022	13 332	16 502	-	855	-	-	30 689
2023	9 840	9 097	3	224	-	-	19 163

Source : DRARAH-SHL-2024

Le niébé et le voandzou sont les principales cultures vivrières de la région du Sahel.

En termes de superficie réservée à la culture vivrière, la province de soum vient en premier mais dans toute la province, la superficie du niébé dépasse celle réservées au voandzou.

La quantité de production proportionnel à la superficie réservé. En effet, la quantité de production du niébé dans chaque province est supérieur à la quantité de Voandzou produite. Ainsi la province de Soum reste la grande productrice de niébé et de Voandzou durant la période 2016-2023. Ainsi la production de la céréale, la culture vivrière a connu une variation décroissante d'une manière générale en termes de superfine et de quantité.

En termes de rendement de production, le voandzou eu bien plus de rendement eu l'hectare que le niébé. Ainsi les terres de Sebba semblent être propice a au voandzou et les terre de l'Oudalan bien meilleur a la production du Niébé selon le rendement moyen.

Tableau 12.0 36: Evolution des cultures vivrières par province de 2016 à 2023 (en tonnes)

Province	Niébé			Voandzou			Ensemble		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R
Oudalan									
2016	153	7210	464	44	7	85	197	7217	549
2017	431	10010	617	10	5	241	440	10015	858
2018	428	9300	438	5	9	1001	433	9309	1438
2019	1749	20910	402	26	17	645	1775	20927	1047
2020	452	56894	-	0	0		452	56894	0
2021	744	12871	-		777		744		
2022	-	4787	-	-	-	-	-	-	-
2023	42	4037	645	-	-	-	-	-	-
Séno									
2016	101	2553	202	104	14	134	205	2567	336
2017	366	9559	562	98	73	701	463	9632	1263
2018	311	5755	244	151	31	203	463	5786	447
2019	422	11512	559	15	4	280	436	11516	839
2020	147	7849	-	11	3	-	158	7851	0
2021	106	2 488	-	22	4	-	128	-	-

Province	Niébé			Voandzou			Ensemble		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R
2022		3 285	-	-	2	-	-	-	-
2023	2 217	15 115	806	-	-	-	-	-	-
Soum									
2016	3786	13850	384	1768	860	442	5554	14710	826
2017	8272	15182	400	3050	1551	491	11322	16734	891
2018	6549	15479	540	3098	1908	548	9647	17386	1089
2019	2687	8990	574	1825	1113	534	4512	10103	1109
2020	3801	10840	-	1341	1279	-	5142	12119	0
2021	4 711	5 642	-	898	592	-	5609	6234	-
2022	-	7 894	-	-	398	-	-	-	-
2023	3 630	6 247	1 418	-	41	-	-	-	-
Yagha									
2016	135	2097	505	348	278	797	483	2375	1302
2017	0	87	0	438	442	669	438	529	669
2018	79	140	806	1378	1648	1192	1457	1788	1998
2019	389	650	522	457	246	537	846	895	1059
2020	1665	1416		344	300		2008	1716	0
2021	5	1 178	-	7	181		12	1359	
2022	-	3 032		-	2	-	-	3034	
2023	78	348	-	-	-	-	-	-	-

Source : DRARAH-SHL_2024

Il faut noter par ailleurs que la région du Sahel ne bénéficie pas de conditions pédoclimatiques favorables à l'agriculture. Le bilan céréalier reste structurellement déficitaire.

Outre l'insécurité qui a obligé certains agriculteurs à abandonné leurs champs, les principales contraintes liées au sous-secteur agricole sont entre autres les caprices pluviométriques, l'invasion des ravageurs, la faible adoption de nouvelles technologies par les producteurs, le faible accès aux intrants, le phénomène de l'orpaillage etc.

Les modes courants d'accès à la propriété foncière de la région sont l'héritage, le don et le prêt. Toutefois, ils présentent des sources d'insécurité liées à la compétition accrue et conflictuelle entre acteurs pour le contrôle et l'exploitation des terres, la poursuite de l'intensification des transhumances pastorales et la multiplication voire l'aggravation des conflits entre acteurs pendant la mise en valeur des terres et de l'exploitation des ressources naturelles.

7.4. Elevage

Au Sahel, l'élevage constitue la principale activité économique. Il est de type extensif et transhumant et reste dominé essentiellement par les caprins, les ovins et les bovins. Au-delà de son rôle social, l'élevage reste dans le sahel, la principale source de revenus. La région du Sahel occupe une place de choix dans le sous-secteur de l'élevage. En 2021, la province du Soum détient le plus grand nombre du cheptel de la région. Elle est suivie par le Yagha. Le plus faible nombre est enregistré par le Seno.

L'analyse des données du tableau, montre que le cheptel revêt une importance particulière avec une dominance pour les caprins (plus de 782 000 têtes). La province de Soum est la première productrice de caprins avec 381 000 têtes, soit 48, 7% des caprins de la région.

Les détails sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12.0 37: Effectifs du cheptel par espèce animale et par province en 2021 (en milliers de têtes)

Provinces	Bovins	Ovins	Caprins	Pintades	Poules
Oudalan	95	102	158	29	130
Séno	62	68	111	19	99
Soum	226	332	381	64	498
Yagha	131	162	132	41	214
Total Région	514	664	782	153	941

Source : Annuaire agro-sylvo-pastorale 2021, MARAH

Les effectifs en termes d'abattage contrôlé est très faible comparativement aux effectifs du cheptel durant ces cinq ans. L'abattage contrôlé des caprins est dominant dans la région. Cela s'explique par le fait que la plupart des animaux est vendue sur pied. Un abattoir moderne permettra d'améliorer la valeur ajoutée de la chaîne des valeurs de l'élevage dans la région. L'évolution des abattages contrôlés est présentée dans le tableau 12.24 suivant.

Tableau 12.0 38: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2016 à 2023 au Sahel

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
2016	14 237	27 157	126 227	1 209
2017	14 603	25 695	123 202	1 315
2018	17 566	26 508	114 120	1 290
2019	15 251	18 081	98 978	1 219
2020	11 873	16 892	93 978	1 560
2021	16 579	17 622	72 468	1 921
2022	13 137	14 871	63 314	862

Source : DRRH_SHL_2023, Annuaire statistique nationale 2022, INSD

Les prix moyens annuels de vente des animaux ont évolué en dents de scie entre 2016 et 2020 avec une tendance haussière. Le tableau suivant présente la mercuriale des prix unitaire des animaux.

Tableau 12.0 39: Prix moyen annuel des animaux de 2016 à 2023

Année Catégorie d'animaux	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taureaux	248 000	253 000	290 000	257 000	256 500	320 000	304 000	317 000
Vaches	139 500	167 000	152 000	129 000	126 500	198 000	187 000	206 000
Béliers	56 000	63 500	63 500	65 000	66 500	61 000	72 900	78 000
Brebis	29 500	33 000	38 000	32 000	32 000	36 300	45 000	45 500
Boucs	30 000	37 000	41 000	35 000	35 000	48 500	38 200	39 500

Année Catégorie d'animaux	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chèvres	23 500	29 000	28 000	25 000	25 000	33 000	33 500	34 200
Anes	40 000	45 000	45 000	46 000	47 000	50 000	56 000	64 000
Poules	2 000	2 000	2 000	2 000	2 300	2 300	2 600	2 700
Pintades	2 500	2 500	2 500	2 500	2 800	2 800	3 000	3 100

Source : DRARAH_SHL_2023/ notes de conjonctures 2023

7.5. Pêche et chasse

7.5.1 La pêche

La région du Sahel est une zone productrice de poissons. La présence de plusieurs mares et retenues d'eau permet à plusieurs pêcheurs de pratiquer l'activité sur une quarantaine de sites, aussi bien par capture que par la pisciculture. Les principaux engins utilisés sont le filet épervier, le filet maillant, la canne à pêche et le palangre. En 2023, la production piscicole de la région du Sahel était estimée en 2021 à 1 764 tonnes (Cf annuaire agro-sylvo-pastorale). Les deux principales espèces capturées dans la région sont les silures et les carpes.

7.5.1 La chasse

Quant à la chasse, avec l'absence de gros gibiers, l'activité de chasse se résume à la petite chasse et au tourisme de vision autour des principales mares qui constituent le lieu de convergence de plusieurs espèces d'oiseaux. Le tourisme de vision est pratiqué par des nationaux et des expatriés, en collaboration avec les organisations communautaires de gestion de la faune. La province de l'Oudalan était celle qui attire le plus de visiteurs. Le tableau suivant fait la situation des aires de protection de la faune dans la région du Sahel. Mais, de nos jours, l'activité de chasse et le tourisme de vision sont totalement abandonnées à cause de la crise sécuritaire.

Tableau 12.0 40: Situation des aires de protection de la faune dans la région en 2023

Localisation	Aire de faune	Superficie (ha)
14°38'53"N 00°27'27"E	Mare d'Oursi	35000
14°38'36"N 00°20'18"E	Mare de Yomboli	834,52
14°41'38"N 00°05'10"E	Mare de Darkoye	1716
Nassoumbou	Aire de Protection Faunique (APF) de Nassoumbou	94 339

Source : DRE_SHL_2023

7.6. Industrie et artisanat

7.6.1 Industrie

Le secteur industriel dans la Région du Sahel est quasi inexistant et quasi marginal en termes de création de valeur ajoutée. Il est constitué essentiellement d'industries minières, de boulangeries et d'unités de production laitière.

Le sous-sol de la région du Sahel regorge de nombreuses richesses minières. Il s'agit de l'or, du fer, du manganèse, du calcaire à ciment. L'or est la seule ressource minière exploitée de nos jours dans la région.

Dans la Région du Sahel se trouvent quelques sites d'exploitation de mines et de carrières. Elle totalise neuf (9) permis d'exploitation et autorisation d'exploitation valide. Ces permis sont constitués de 4 permis industriels d'exploitation d'or avec la société des mines de Belahourou (SMB) avec une superficie de 26,03 km², Sahelian Mining SA (20,89 km²), Pan African Tambao SA (26 km²) et ESSAKANE.SA (100,2 km²) et 05 permis d'exploitation sémi-mécanisé. L'exploitation des substances de carrières n'est pas présente dans cette localité.

L'exploitation des sites et leur modernisation contribuent davantage à la hausse des recettes des collectivités et à la création d'emplois dans les communes. En effet, la région du Sahel a bénéficié de 1 125 708 000 FCFA comme fonds minier pour développement local (FMDL) en 2020 et de 32 295 000 FCFA de taxes superficielles la même année. Par ailleurs en décembre 2022, le Gouvernement, dans le dynamique de reconquête du territoire a souhaité que le fond minier pour le développement local (FMDL) puisse contribuer au fond de soutien patriotique.

La région compte 17 mini-laiteries : 03 à Dori, 01 à Bani (fermé en avril 2023), 03 à Gorom-Gorom, 02 à Arbinda, 02 à Sebba et 06 à Djibo. Trois boulangeries modernes sont recensées dans la ville de Dori

Toutefois, il faut retenir que la région du Sahel dispose de nombreux gîtes de minerais et compte un effectif de cheptel très important à même d'alimenter d'éventuelles unités de production/transformation dans les filières porteuses telles que le lait, les cuirs et peaux. En dépit de ces potentialités, le secteur industriel demeure embryonnaire.

Tableau 12.0 41: Nombre d'unités industrielles existantes dans la région en

Désignation de la branche	Oudalan	Séno	Soum	Yagha
Agroalimentaire	3	4	8	2
Boisson	0	0	0	0
Textile	0	0	0	0
Fabrication métallique	0	0	0	0
Mine et carrière	1	1	1	1
Autres (à préciser)	0	0	0	0
Total	4	5	9	3

Source : DRE/SHL 2024 et DRICA-2024

7.6.2. Artisanat

Quant à l'activité artisanale, elle est menée soit à titre principal soit à titre secondaire et touche environ 8% de la population sahélienne tous sexes confondus. L'artisanat au Sahel est essentiellement rural. Cet artisanat rural composé de métiers traditionnels, n'a pas bénéficié de savoir-faire ou de technologies modernes. Elle se résume à la forge, la réparation de puits, la réparation de pompes, la mécanique de cycles, la menuiserie, la soudure, la vannerie, la poterie, la cordonnerie, la laiterie, le tissage, la production dealebasses ornées, etc.

S'agissant de l'artisanat urbain, il se trouve concentré dans les chefs-lieux de provinces bénéficiant ainsi d'avantage des opportunités offertes par l'expansion de certains secteurs tels que les transports, la présence de partenaires au développement (projets, ONG), etc.

Le principal atout de l'artisanat dans la région du Sahel est qu'il est très diversifié et bien apprécié par les touristes.

Les contraintes qui limitent l'essor du secteur artisanal se résument à la situation sécuritaire, la faible compétitivité de la production artisanale, la faible professionnalisation des acteurs, la limitation des marchés, la méconnaissance du potentiel du secteur et le manque d'organisation des acteurs.

7.7. Commerce

Les activités commerciales s'organisent principalement autour des différents marchés de la région. Les chefs-lieux de provinces, les communes et certains gros villages abritent ces marchés dont la périodicité

varie de trois jours à une semaine. Dans les grands centres urbains, les activités commerciales dans les marchés se mènent permanemment avec une affluence particulière le jour du marché.

Il faut dire que le bétail et ses produits dérivés, les produits de l'artisanat (sacs et chaussures en cuirs, couvertures, tapis muraux, etc.) et les dattes sont les principaux produits exportés de la région. Le reste des autres produits (et même des produits céréaliers) sont importés.

Les exportations de bétail se font vers la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, le Ghana et le Nigéria. Cette ouverture du marché sous régional est une opportunité pour les produits d'élevage. On dénombre environ 20 marchés à bétail construits ou non dans toute la région.

En somme, le commerce est une activité importante dans le Sahel mais reste confronté à d'énormes difficultés, notamment : la situation sécuritaire, l'insuffisance et la mauvaise qualité des infrastructures routières, l'insuffisance d'organisation et la faible capacité des acteurs, l'insuffisance d'infrastructures marchandes et le pouvoir d'achat limité des populations.

Tableau 12.0 42: Répartition des marchés par type et par province en 2023

Étiquettes de lignes	Oudalan	Séno	Soum	Yagha
Marché à bétail construit	2	1	1	0
Marché construit	0	0	0	0
Marché non construit	4	5	8	9
Marché semi construit	0	1	0	0
Autres	-	-	-	-
Total général	6	7	9	9

Source : Direction régionale du Commerce du sahel

La region du sahel dispose de 31 marchés en 2023. Ces marchés sont repartis entre les provinces et selon type somme suite :

Pour les marchés à bétail construits, on note les marchés à bétail de Gorom Gorom et de Markoye pour la province de l'Oudalan le marché à bétail de Gangawal au Séno et le marché à bétail de Djibo dans le Soum. En somme quatre (4) marché a bétails construits dans la région du Sahel.

On dénombre aussi un seul marché semi-construit, et celui-ci est à Dori.

Pour les marchés non construits, on note vingt-sept (27) marchés dans la région du sahel. Il s'agit pour la province de l'Oudalan les marchés de Déou, de Oursi, de Tin-Akoff et le marché de Tasmakat. Au Séno, on a les marchés de Bani, de Seytenga, Gorgag, Falagountou et de Sampèlga. La province de Soum, les machées de Arbinda ; Baraboulé, Kelbo, Tongomayel, Nassoumbou, Diguel, Koutoukou, Pobe-Mengao

Enfin pour la province de Yagha, les marchés de Sebba, Titabé, Mansila, Solhan, Habanga, Boundoré, Dinalaye, Yantana et de Gatougou.

7.8. Institutions financières

Les institutions financières présentes en 2023 dans la région sont constituées principalement de banques et caisses populaires. En effet, la situation sécuritaire difficile a entraîné la fermeture de certaines institutions financières dans certaines zones. Les banques se retrouvent présentement à Dori, et à Essakane site. Les sociétés d'assurance au nombre de deux (SALAM Assurance et UAB) se retrouvent uniquement à Dori.

Il est à noter que la caisse populaire a quitté Sebba en février 2020 et a fermé ses portes à Gorom-Gorom en août 2021.

Tableau 12.0 43: Situation des institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région en 2023

Entité territoriale	Banques	Assurances	Autres (IMF)
Province de l'Oudalan			
Gorom-Gorom	-	-	UCEC,
Province du Séno			
Dori	BOA, ECOBANK, UBA, BCB, CORIS BANK	SALAM ASSURANCE, UAB	CAISSE POPULAIRE, UCEC, GRAINE SARL, BAITOUL MAAL
Province du Soum			
Djibo	-	-	MECAP DJIBO, CAISSE URBAINE DE DJIBO
Province du Yagha			

Source : Délégation Consulaire Régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Sahel-2023

7.9. Tourisme et hôtellerie

La région du Sahel possède des potentialités touristiques dont certaines restent sous exploitées, voire inexploitées. Sur le plan de la fréquentation, elle faisait partie des régions les plus visitées par les touristes. Mais, avec la situation sécuritaire, le secteur du tourisme vit une situation difficile. Toutefois, si la situation sécuritaire revient à la normale et que le secteur s'organise mieux, il est évident qu'il créera des emplois et générera des recettes importantes pour la région. Les tableaux 2.28 et 12.29 ci-dessous présentent la liste des sites et attractions touristiques de la région.

Tableau 12.0 44: Liste des musées de la région

Musées	Localisation
Musée des Identités	Dori (Province du Séno)
Musée d'Oursi Hu-Beero	Oursi (Province de l'Oudalan)
Musée du KOROM-WONDE	Pobé-Mengao (Province du Soum)

Source : DRCAT/Sahel-2023

Tableau 12.0 45: Importants sites touristiques de la région en 2023

Sites touristiques	Localisation
Les mosquées de Bani	Bani (Province du Séno)
L'oasis de Djomga	Djomga (Province du Séno)
La grande mosquée	Dori (Province du Séno)
La tombe et les rochers de gèneuflexion de Bamoyé	Falangoutou (Province du Séno)
Les dunes mortes de Djomga	Djomga (Province du Séno)
Monument du berger Peulh	Dori (Province du Séno)
Le barrage de Yakouta	Yacouta (Province du Séno)
Les dunes rouges Tilabodèjo	Boulignouddji (Province du Séno)
L'Ecole de la Sagesse du Docteur LY	Dori (Province du Séno)

Sites touristiques	Localisation
Les Forges	Gorgadji (Province du Séno)
Gravures rupestres de Markoye	Markoye (Province de l'Oudalan)
La colline Tondi kara	Gorom- Gorom (Province de l'Oudalan)
Dunes de sable d'Oursi	Oursi (Province de l'Oudalan)
Mare ornithologique d'Oursi	Oursi (Province de l'Oudalan)
Chaine de collines de Déou	Déou (Province de l'Oudalan)
Le forage Christine	Déou (Province de l'Oudalan)
Musée Oursi Hu-Beero	Oursi (Province de l'Oudalan)
Mare de Darkoye	Darkoye (Province de l'Oudalan)
Les nécropoles de Gandafabou	Déou (Province de l'Oudalan)
Les dunes de sable d'Oursi	Oursi (Province de l'Oudalan)
La mare ornithologique d'Oursi	Oursi (Province de l'Oudalan)
Le site archéologique d'Oursi-Hubero	Oursi-Hubero (Province de l'Oudalan)
Le marché traditionnel de Tin-Akoff	Tin-Akoff (Province de l'Oudalan)
Marché de Markoye	Markoye (Province de l'Oudalan)
Le marché traditionnel de Gorom-Gorom	Gorom-Gorom (Province de l'Oudalan)
L'ancien site de minéral de fer	Intagom (Province de l'Oudalan)
Les habitats traditionnels Touareg	Tin-Akoff (Province de l'Oudalan)
Les nécropoles de Gandefabou	Gandefabou (Province de l'Oudalan)
Le forage Christine	Gandefabou (Province de l'Oudalan)
Tondi-gunga	Markoye (Province de l'Oudalan)
Les gravures rupestres de Tondo banda (derrière la colline)	Markoye (Province de l'Oudalan)
L'arbre à Palabre	Markoye (Province de l'Oudalan)
La marre de Darkoye	Secteur06 (Province de l'Oudalan)
Les maisons décorées	Douman (Province de l'Oudalan)
La Place de la Nation	Secteur 1 (Province de l'Oudalan)
Le sanctuaire ornithologique du Béli	Béli (Province de l'Oudalan)
La colline de Tondikara	Secteur 05 (Province de l'Oudalan)
Malléré (quartier des autochtones)	Secteur 03 (Province de l'Oudalan)
L'Oasis Menegou et de Béli	Menegou et de Béli (Province de l'Oudalan)
Chaine de collines de Déou	Déou (Province de l'Oudalan)
Marché de Titabé	Titabé (Province du Yagha)

Sites touristiques	Localisation
La grotte de Faaru	Mansila (Province du Yagha)
Les chaines de montagnes de Sebba	Sebba-Tankougounadié (Province du Yagha)
La colline de Doriyagha	Doriyagha (Province du Yagha)
Le gros baobab Boga-Kintougou	Kollakoye (Province du Yagha)
La masse rocheuse (Téfaré)	Téfaré (Province du Yagha)
Le site de Wuuka	Sebba (Province du Yagha)
Le site métallurgique	N'Djaba (Province du Yagha)
Gravures rupestres d'Aribinda	Aribinda (Province du Soum)
Le palais de l'Emir du Djelgodji	Guèrèssadabè (Province du Soum)
Le marché à bétail de Djibo	Djibo (Province du Soum)
Les gravures rupestres de Yirim-Pèlè	Yirim-Pèlè (Province du Soum)
La mare aux crocodiles de Diguel	Diguel (Province du Soum)
La mare aux crocodiles sacrés de Pobé-Mengao	Pobé-Mengao (Province du Soum)
La mare de Dalla	Dalla (Province du Soum)
Taga-bi ou la statuette de Taga	Pobé-Mengao (Province du Soum)
Le Palais du Djelgodji	Djibo (Province du Soum)
A-soundi-pèla (rocher des chevaux)	Pobé-Mengao (Province du Soum)
La marre de Gaik-Goarka	Gaik-Goarka Province du Soum
La Grotte de Cissé	Cissé (Province du Soum)
La tombe de Gamnin	Bani (Province du Soum)
Musée KoromWonde de Pobé-Mengao	Pobé-Mengao (Province du Soum)
Les necropoles des chefs de Lorumi	Ouré (Province du Soum)
Le site de Garyèl	Pobé-Mengao (Province du Soum)
Les anciens puits de teinture	Pobé-Mengao (Province du Soum)
Giemdolé (pièrres superposées)	Boulé (Province du Soum)
Les gravures rupestres et roches cloches de Pobé-Mengao	Pobé-Mengao (Province du Soum)

Source : DRCAT/Sahel 2023

L'infrastructure hôtelière n'est pas développée dans la région. On y dénombre seulement 04 hôtels dont 03 à Dori. En effet, plus de la moitié (57,14%) des sites d'hébergement sont implantés à Dori. La capacité hôtelière est la suivante en 2023,

Tableau 12.0 46: Nombre d'établissements d'accueil par forme d'hébergement selon la commune en 2023

Communes	Hôtels classés	non	Auberges	Autres formes d'hébergement
Gorom-Gorom	01		01	01

Oudalan	01	01	01
Dori	03	06	07
Séno	03	06	07
Djibo	00	02	04
Soum	00	02	04
Sebba	00	02	01
Yagha	00	02	01
Région du Sahel	04	11	13

Source : DRCAT/Sahel-2023

7.10. Transport

Le réseau routier de la région du Sahel comprend les routes nationales, les routes régionales, les routes départementales et les routes non classées. La région est enclavée du fait de l'état exécrable de la plupart de ces routes. Cela a pour conséquence le faible développement du transport à l'intérieur de la région. Le transport est assuré par des sociétés privées et seuls les chefs-lieux de provinces sont régulièrement desservis. On note une disparité dans la desserte des villes de la région. La ville de Dori, chef-lieu de la région est desservie permanemment par 04 sociétés de transport interurbain (axe Ouaga-Dori) et une (01) autre société de transport qui traverse la ville de Dori, pour rejoindre la ville de Gorom-Gorom. Les moyens de transport les plus utilisés sont la moto, le vélo, la charrette et parfois les animaux (âne ou dromadaire). L'amélioration des voies de communication permettra à la région d'être reliée à toutes les autres régions du pays et aux pays de la sous- région. Avec un linéaire de 1 561,1 km, le réseau routier classé de la région est majoritairement constitué de routes départementales (42,95%) et de routes régionales (41,52%). Seule la province du Séno possède des routes bitumées d'un linéaire de 126,30 km.

Les tableaux ci-dessous présentent respectivement la répartition du réseau routier classé par province en fonction de la classe administrative et la répartition du réseau routier selon le type d'aménagement.

Tableau 12.0 47: Répartition par province du réseau routier classé (km) de la Région du Sahel en fonction de la classe administrative

Type de route	Provinces				
	Oudalan	Séno	Soum	Yagha	Ensemble
Routes nationales (RN)	165,34	180,57	201,98	100,33	648,22
Routes régionales (RR)	182,31	23	18,29	18,85	242,45
Routes départementales (RD)	206,47	69,9	149,35	244,71	670,43
Ensemble	554,12	273,47	369,62	363,89	1 561,1

Source : DRID/SAHEL-2023

Le tableau présente la répartition du réseau routier selon le type d'aménagement à l'intérieur de la région du Sahel.

Tableau 12.0 48: Réseaux routiers

Province	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales
	Longueur (Km)	Longueur (Km)	Longueur (Km)
Oudalan	000,00	426,90	88,02
Séno	126,30	183,40	163,35
Soum	000,00	443,10	156,63
Yagha	000,00	309,80	81,77
Région	126,30	1 363,20	489,77

Source : DRID/SAHEL-2023

VIII. URBANISATION ET CADRE DE VIE

8.1. Grandes villes de la région

La majorité de la population de la région du Sahel vit en milieu rural. Le phénomène d'urbanisation touche uniquement les principales villes, en l'occurrence les chefs-lieux de province. Selon les données de la projection démographique, la population urbaine de la région est estimée à environ 141 309 personnes pour une population totale de 1 200 885, soit un taux d'urbanisation d'environ seulement 11,7%.

L'habitat au niveau de la région est en majorité construit en banco. On y trouve aussi des logements en matériaux définitifs en durs et en semi durs.

Tableau 12.0 49: Niveau d'urbanisation de la région

Entité	Année 2019		Taux d'urbanisation	Année 2023	
	Population totale	Population urbaine		Population totale	Population urbaine
Oudalan	158 206	9 752	6,2%	169 360	10 500
Séno	404 716	46 512	11,5%	449 695	51 715
Soum	363 661	61 462	16,9%	395 074	66 768
Yagha	171 594	11 298	6,6%	186 756	12 326
Sahel	1 098 177	129 024	11,7%	1 200 885	141 309

Source : INSD/ RGPH 2019 et projection en 2023 de l'INSD

8.2. Eau potable et énergie

8.2.1. Eau potable

Le taux de couverture des besoins en eau potable semble satisfaisant mais des disparités existent dans la répartition des ouvrages hydrauliques d'une part entre les provinces et entre les communes d'autre part.

En milieu rural, l'approvisionnement en eau potable est assuré par les forages et les puits modernes. En 2023, 63,0% de la population de la région ont accès à l'eau potable. Le taux d'accès le plus élevé (85,9%) est enregistré dans la commune de Boundoré et celui le plus faible (39,0%), est enregistré dans la commune de Koutougou. Les tableaux ci-dessous donnent la situation d'accès des populations à l'eau potable de 2016 à 2019 dans la région du Sahel.

Tableau 12.0 50: Situation du taux d'accès à l'eau potable dans la région du Sahel

LOCALITE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Déou	42,3	56,8	56	54	52	54,5	52,0	48,9
Gorom-Gorom	46,9	50,4	52,3	53,9	53,6	72,5	73,2	76,3
Markoye	52,5	53,5	51,6	56,5	56,4	66,2	65,5	65,7
Oursi	43,3	45,6	47	47,4	44,7	57,8	57,7	50,6
Tin-Akoff	23,1	42,9	42,1	39,9	38,5	59,5	54,0	41,6
Oudalan	44,1	50,6	51,1	ND	51,3	65,3	60,5	64,0
Bani	61,6	62,1	63,3	68,2	70,5	67,9	67,2	74,7
Dori	63,4	62,7	64,7	65,3	65,4	61	60,2	60,6
Falagountou	65,3	69,5	74,6	77,3	76,6	65,2	60,7	67,7

Profil de la région du Sahel

Gorgadji	37,3	48,1	47,1	49	51,9	51,4	46,3	41,6
Sampelga	63,5	75,9	74,6	78,5	79,5	84,6	84,9	81,9
Seytenga	54,9	55,2	54,2	55,8	57,7	55,1	53,4	55,1
Séno	58,8	61,3	62,3	ND	65,9	62,6	62,1	64,2
Arbinda	39,7	43,9	43,8	44,5	42,2	66,0	66,3	63,1
Baraboulé	58,7	62,7	64,3	61,2	55,8	74,5	70,3	59,9
Diguel	62,4	63,3	64,9	65,7	66,3	86,6	74,0	60,0
Djibo	57	57	55,9	53,5	50,9	73,7	69,4	61,2
Kelbo	69,7	67,4	66,5	66,7	61,7	66,4	66,8	49,6
Koutougou	38,4	38,5	34,4	38,3	37,8	38,9	38,9	39,0
Nassoumbou	55,9	54,6	54,5	52,8	52,8	49,4	49,4	42,3
Pobé-Mengao	62,4	67,4	69,5	71,6	71,6	74,0	73,4	70,2
Tongomayel	41,8	44,8	41,1	42,9	42,9	58,7	57,7	51,4
Soum	49,5	51,9	50,9	ND	48,6	63,3	63,0	53,3
Boundoré	62,7	63,7	70,7	71,5	69,1	89,1	88,6	85,7
Mansila	73,4	70,5	66,7	65,6	94,6	86,9	81,2	80,9
Sebba	66,1	64,4	63,5	68,8	66,3	75,9	77,4	78,7
Solhan	61,1	61,8	66,1	67,7	66,7	70,6	66,7	63,8
Tankougounadié	73,1	71,7	77,7	80	76,9	73,4	71,3	71,2
Titabé	64,5	62	63,3	66,7	65,8	60,5	60,5	53,2
Yagha	67,4	66	67,3	ND	67,3	73,7	74,3	70,4
Région du Sahel	54	56,7	56,9	ND	57,2	6,2	63,7	63,0

Source: DREA-SHL/SRESS 2024, Annuaire INSD Sahel 2022

Le tableau suivant présente la situation du nombre d'abonnés à l'ONEA par centre de certaines localités du Sahel.

Tableau 12.0 51: Nombre d'abonnés à l'ONEA par centre de 2016 à 2023

Centre	2 016	2 017	2 018	2 019	2020	2021	2022	2023
Arbinda	190	201	221	ND	nd			
Dori	3 415	3 677	3 972	4 221	4262	4808	5077	5598
Djibo	1 352	1 453	1 576	ND	ND	ND	ND	ND
Essakane	189	ND	246	ND	ND	ND	ND	ND
Sebba	21	195	247	ND	308	308	308	308
Gorom-Gorom	692	749	766	762	791	817	847	847
Sahel	5 838	6 275	7 028	ND	ND	ND	ND	ND

Source: ONEA/DORI 2024

Les infrastructures hydrauliques de la région du Sahel sont constituées en majorité de barrages, de boulis et de mares. La province de l'Oudalan compte le plus grand nombre de retenues d'eau (78). Celle du Yagha le plus faible nombre (13). La répartition des infrastructures hydrauliques est contenue dans le tableau qui suit.

Tableau 12.0 52 : Nombre de retenues d'eau par type et par province de 2019 à 2023

Entité territoriale	2019				2020				2021				2022				2023			
	Barrage	Bouilis	Mare	Lac	Barrage	Bouilis	Mare	Lac	Barrage	Bouilis	Mare	Lac	Barrage	Bouilis	Mare	Lac	Barrage	Bouilis	Mare	Lac
Oudalan	10	46	32	0	10	46	32	0	10	46	32	0	10	46	32	0	10	46	32	0
Séno	9	41	13	0	9	41	13	0	9	38	13	0	9	36	14	0	9	36	14	0
Soum	20	28	23	0	20	28	23	0	20	28	23	0	20	28	23	0	20	28	23	0
Yagha	8	10	3	1	8	10	3	1	8	10	3	1	8	10	3	1	8	10	3	1
Total Sahel	47	125	71	1	47	125	71	1	47	122	71	1	47	120	72	1	47	120	72	1

Source : DREP/Sahel, Annuaire INSD Sahel 2022

8.2.2. Energie

La région du Sahel dispose comme source d'énergie le bois de chauffe, le charbon de bois, des produits pétroliers et de l'énergie électrique.

- le bois de chauffe et le charbon

C'est la principale source d'énergie utilisée dans la région. Il est utilisé par la quasi-totalité de la population pour la cuisson des aliments. Son utilisation est réglementée par les services de l'environnement.

- les produits pétroliers

Les produits pétroliers utilisés dans la région sont l'essence, le pétrole, le gas-oil et le gaz butane. Le gaz butane est utilisé par une partie des populations urbaines notamment les salariés pour la cuisson des aliments. Le pétrole est utilisé par la grande majorité pour l'éclairage. L'essence sert à alimenter les engins motorisés (motos et véhicules) et les groupes électrogènes. Le gasoil sert à alimenter les véhicules et les camions.

Ces produits sont distribués par les opérateurs pétroliers suivants : OLA Energie (5 stations) ; OTAM (1 station) et Pétrofa (1 station). A partir d'avril 2023 à la fin de l'année, ces stations ont été fonctionnelles lorsqu'il y'a un convoi escorté de véhicule citernes car la voie RN3 a connu des difficultés majeures en cette période.

- L'énergie électrique

La Région du Sahel est desservie en énergie électrique par la SONABEL et des COOPEL. La SONABEL offre de l'énergie électrique de façon permanente aux localités de Dori, Djibo et Gorom-Gorom. Les localités de Tin-Akoff, Déou, Markoye, Oursi, Konia, Sampelga, Sebba et Seytenga, sont alimentées à « mi-temps » par des Coopératives d'électricité (COOPEL).

Le nombre total d'abonnés dans la région en 2022 était de 16 461 avec la SONABEL qui, à elle seule représente 71,4%. Le taux de couverture de l'électrification dans la région du Sahel est de 30,4% en 2021. Ce taux est resté constant en 2022.

L'énergie vendue a évolué de 20,7 GWh en 2021 à 21,9 GWh en 2022. Quant à l'évolution de la puissance souscrite dans la même période, elle a également enregistré une hausse passant de 20,9 MW en 2020 à 24,32 MW en 2021. Le tableau ci-dessous donne l'évolution des données de l'énergie électrique dans la région du Sahel.

Tableau 12.0 53: Evolution des indicateurs de l'énergie électrique dans la région de 2016 à 2022

Indicateurs	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	71	292	152	302	302	304	318
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	163	175	176	199	205	229	249
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	11	16	16	17	17	20	19
Taux de couverture (en %)	14,2	20,8	18,6	19,7	20,3	30,4	30,4
Nombre de nouvelles localités électrifiées	11	0	23	0	0		
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	9 160	10 270	11 037	12 052	12 77	14 911	16 408
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	39	41	41	49	51	54	54
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	9 199	10 311	11 078	9 984	12 823	14 965	16 461
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	2 281	3 818	3 694	3 825	4 669	5 951	6 219
Nombre total d'abonnés	11 480	14 129	14 772	15 926	17 492	20 916	22 994
Cumul des puissances énergétiques (en MW)	22,1	16,6	18,3	20,4	20,9	24,3	nd
Energie électrique vendue (en GWH)	13,2	14,5	16,3	16,7	17,6	20,7	21,9

Source : Annuaire statistique du MEMC.

8.3. Téléphone et TIC

La télécommunication et les TIC au niveau de la région sont acceptables. Pour les TIC, il faut noter que chacune des quatre provinces de la région bénéficie présentement d'au moins une radio généralement installée dans le chef-lieu de la province. On dénombre au total 12 radios locales dans la région dont 6 dans le Seno. Ce qui concerne la télévision, la région dispose d'une seule chaîne (RTB2-Sahel) fixé à Dori mais toutes les communes sont couvertes par les télévisions nationales à travers les antennes relais de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) implanté dans chaque chef-lieu de province.

Pour ce qui est de la téléphonie mobile, la région bénéficie également des services des trois opérateurs de la téléphonie que sont Moov-Burkina, Telecel et Orange. Mais, avec la situation sécuritaire, ces réseaux n'arrivent plus à couvrir toutes les localités de la région.

Tableau 12.0 54: Statistiques sur les outils de la télécommunication en 2023

Entité territoriale	Nombre de Radio locale	Nombre de télévision locale	Nombre d'antenne TNT
Gorom-Gorom	1	0	1
Province de l'Oudalan	1	0	1
Dori	4	1	1
Falagountou	1	0	0
Sampelga	1	0	0
Province du Séno	6	1	1
Djibo	2	0	1

Entité territoriale	Nombre de Radio locale	Nombre de télévision locale	Nombre d'antenne TNT
Province du Soum	2		1
Mansila	1	0	0
Sebba	1	0	1
Titabé	1	0	0
Province du Yagha	3	0	1
Région du Sahel	12	1	4

Source : DRCAT-Sahel-2023

8.4. Habitat et cadre de vie

De façon générale au niveau des quatre provinces, l'habitat de type traditionnel est encore celui qui domine le plus (maisons en terre non améliorées et maisons couvertes de chaume). Les habitations en ciment ou béton concernent une minorité des ménages du Sahel et se rencontrent essentiellement dans les chefs-lieux de province. Le cadre de vie de la majorité de la population sahélienne est précaire et est caractérisé par des habitations traditionnelles construites avec des matériaux constitués de terre, de bois et/ou de paille qui ne donnent pas toutes les garanties de sécurité et de qualité. Les tas d'immondices restent le mode le plus courant d'évacuation des ordures, toutefois dans une ville comme Dori il y'a des efforts qui sont entrepris pour l'organisation de l'évacuation des ordures ménagères par la mairie. La nature reste le lieu d'aisance par excellence, mais dans les concessions surtout en ville on rencontre des latrines ordinaires.

NB : Après les 10 logements qui ont été construits dans le cadre du programme de construction de 10 000 logements en 2013, il n'y a plus eu de construction de logements au Sahel.

IX. GOUVERNANCE LOCALE

9.1. Les cadres de concertations tenues par les entités administratives

En 2022, on dénombre 30 cadres de concertations tenues par les entités administratives dont 28 cadres de concertations régionaux, 2 cadres de concertations provinciaux tenus dans la province de l'Oudalan et 4 cadres de concertations départementaux dans le Seno. Les autres entités n'ont pas pu tenir de cadres de concertations.

Tableau 12.0 55: Situation des cadres de concertations tenues dans les centres administratifs en 2022

Province	Centre Administratif	Nombre de cadres de concertations
	Gouvernorat	28
Oudalan	Haut-commissariat	0
	Département	0
	Total Oudalan	0
Seno	Haut-commissariat	2
	Département	0
	Total Seno	2
Soum	Haut-commissariat	0
	Département	4
	Total Soum	4

Yagha	Haut-commissariat	0
	Département	0
	Total Yagha	0
	Total SAHEL	34

Source : Annuaire statistique de l'administration du territoire 2022, MATDS

9.2. Les sessions du conseil de collectivité

Les communes sont gérées par des délégation spéciales communales, le conseil municipal étant dissous en janvier 2022. En 2022, la quasi-totalité des communes n'ont tenu que deux (02) sessions ordinaires de conseils de collectivités sur quatre (04). Cette situation est dû à l'installation tardive (février 2022) des délégations spéciales et au changement de la plupart des présidents de délégation spéciale déjà installés au deuxième trimestre 2022. Néanmoins, cinq (05) communes ont pu tenir chacune une session extraordinaire en complément.

Tableau 12.0 56: Situation des sessions tenues par les conseils de collectivité territoriale en 2022

Collectivité Territoriale	Session Ordinaire	Session Extraordinaire	Total	Nbre de journées de redevabilité tenues
DEOU	2	0	2	0
GOROM-GOROM	2	1	3	0
MARKOYE	2	0	2	0
OURSI	2	0	2	0
TIN-AKOFF	2	0	2	0
Total Oudalan	10	1	11	0
DORI	2	1	3	0
FALAGOUNTOU	2	1	3	0
GORGADJI	2	0	2	0
SAMPELGA	2	0	2	0
SEYTENGA	2	0	2	0
BANI	2	0	2	0
Total Seno	12	2	14	0
ARBINDA	2	0	2	0
BARABOULE	2	0	2	0
DIGUEL	2	0	2	0
DJIBO	2	1	3	0
KELBO	2	0	2	0
KOUTOUGOU	2	0	2	0
NASSOUMBOU	2	0	2	0
POBE-MANGAO	2	0	2	0
TONGOMAYEL				0

Total Soum	16	1	17	0
BOUNDORE	2	0	2	0
MANSILA	2	0	2	0
SEBBA	2	0	2	0
SOLHAN	2	0	2	0
TANKOUGOUNADIE	2	0	2	0
TITABE	2	1	3	0
Total Yagha	12	1	13	0
Total Sahel	50	5	55	0

Source : Annuaire statistique de la décentralisation 2022, MATDS

X. CARACTERISTIQUES DES PROJETS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT INTERVENANT DANS LA REGION

10.1. Les Organismes de développement dans la région

Plusieurs acteurs interviennent pour le développement de la région. En passant par les STD, les ONG, PPD et les acteurs particuliers. Cette partie traitera les projet et programmes, association de développement et ONG.

10.2. Projets et programmes de développement intervenant dans la région en 2023

En analysant les projets et programmes selon leur domaine d'intervention en 2023, il ressort que l'eau et l'assainissement sont les principaux domaines d'intervention des cinq (05) projets et programmes de catégorie1. Quant aux quatre (04) projets et programmes de catégorie2, ils interviennent dans les domaines de la sécurité et l'agriculture. Les projets et programmes de catégorie3 ils interviennent majoritairement dans les domaines de la protection sociale, et le développement local.

Les tableaux suivants résument la répartition des projets et programmes selon leur domaine d'intervention.

Tableau 12.0 57: répartition des projets et programmes par catégorie2 et 3 selon leur domaine d'intervention en 2023

Catégorie 1	Domaine d'intervention	Catégorie 2	Domaine d'intervention
Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable	Eau Potable	Programme communautaire de relèvement et de stabilisation du sahel	Sécurité, développement
Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excrétas	Assainissement	Programme d'appui au développement des économies locales	Micro Sécurité, développement
Programme National de Gestion des Ressources en Eau	Eau	Projet de Coopération sino-africaine-Burkina Faso/Chine	Agriculture
Programme National des Aménagements Hydrauliques	Eau	Projet Pisciculture, Emploi et Sécurité Alimentaire	Emploi, Alimentation
Programme Pilotage et Soutien du secteur « Eau potable et Assainissement »	Gouvernance		

Source : DREP-SHL, Répertoire de projet et programme

Tableau 12.0 58 : Répartition des projets et programmes selon leur domaine d'intervention en 2023

Nom du projet	Domaine d'intervention	Nom du projet	Domaine d'intervention
Projet « assistance aux réfugiés maliens et communautés hôtes y compris les personnes déplacées internes à travers les activités de moyens d'existence et de protection dans la région du Nord et du Sahel » PRM V	Cohésion sociale et la résilience	PAPIRUS/PREVENIR	Protection et coordination de réponses
Assistance en soutien psychosocial et protection pour les populations affectées par le conflit au Burkina Faso ""(PSS-PROTECTION)	Protection et soutien psychosocial	Passeport Pour Grandir (PPG)	Nutrition et l'alimentation saine
AHI/RVA	Protection et urgence	Plateforme ATLAS Logistique	Coordination des interventions
ATAD / LES FILLES ACHEVENT UNE SCOLARISATION SUR ET À TEMPS	Éducation	Programme « Développement rural intégré avec un accent particulier sur le renforcement de la résilience et la promotion de la paix »	Nutrition et l'alimentation saine
Création d'un réseau local de veille sur les incidents constitutifs de cas de violation et atteinte aux droits de l'homme dans la Région du Sahel	Protection	Programme de résilience des populations de la région du Sahel au Burkina Faso à faire face à la pandémie du COVID-19	Agriculture, élevage, Cash, Moyens de subsistance Wash, santé nutrition,
FAMAGODO	Cohésion sociale et bonne gouvernance	Projet « Promotion de l'accès des filles et femmes à un système éducatif et de formation professionnelle de qualité dans les régions du Sahel, du Nord, de l'Est et du Centre-Nord »	Education, formation professionnelle des jeunes filles et des femmes
Fourniture, dans un cadre communautaire sain et assaini, d'une réponse intersectorielle aux problèmes aux enfants et leurs familles affectés par la crise sécuritaire et humanitaire dans les communes de Sebba, Solhan (Province du Yagha), Seytenga, Falangountou et Sampelga (Province du Seno) »	Protection et soutien psychosocial	Projet « Appui à la mobilisation des jeunes, acteurs de la cohésion sociale et la paix dans les régions du Centre Nord et du Sahel du Burkina Faso	Cohésion sociale et la paix
Paix et développement pour les populations déplacées et les hôtes vulnérables (PADEP)	La Cohésion sociale	Projet de Relèvement et de Renforcement de la Résilience (P3R)	Résilience et développement
Projet « Prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent par l'amélioration de la résilience des	Résilience la radicalisation et	Projet de renforcement de l'autonomisation et la résilience des	Promouvoir la paix et la cohésion sociale

Nom du projet	Domaine d'intervention	Nom du projet	Domaine d'intervention
communautés locales des régions du Sahel et du Nord »	de l'extrémisme violent.	femmes pour promouvoir la paix et la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel du Burkina Faso	
Projet « promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako - Gourma	Transhumance	Projet de renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des populations vulnérables des régions transfrontalières du Burkina Faso (région du Sahel) et du Niger (région de Tillabéry) - RECOSA	La résilience et cohésion sociale
Projet 3 Frontières	Cohésion sociale et développement	Projet de soutien au relèvement et de stabilisation économique des jeunes et femmes (hôtes et PDI) des communes de Falagountou et de Seytenga (PRSEC) Falagountou-Seytenga	Relèvement économique
Projet d'éducation inclusive au Sahel Contribuer à une éducation inclusive de qualité pour les filles et les garçons marginalisés au Burkina Faso	Éducation	Projet dignité	Droit humain,
Projet d'Appui à l'Amélioration du Climat des Affaire pour les Jeunes et les Femmes au Burkina Faso	Développement des PME	Projet Gouvernance Locale et Cohésion Sociale (GoLCoS)	Gouvernance, Cohésion sociale
Projet d'appui à l'électrification rurale par système solaire dans la région du Sahel	Electrification rurale	Projet Initiatives visant à renforcer la stabilisation communautaire au Niger et au Burkina Faso	La cohésion sociale et la résilience
Projet de consolidation des systèmes d'adduction d'eau potable et d'assainissement des villes de Dori, Djibo	Eau Potable	Projet PSS RRM FRONTLINE- Mécanisme de Réponses Rapides pour les déplacements de populations suite à un choc au Burkina Faso	Urgence humanitaire
Projet de préservation de la coexistence pacifique dans la commune de Dori (Djamnaati)	Relèvement économique et Cohésion sociale	Projet de Relèvement et de Renforcement de la Résilience (P3R)	Résilience et développement
Projet « Maitrise inclusive et participative des terres et de l'eau pour la paix » (Projet Jam'Borders)	Economie locale	RÉSILIENCE POUR LES COMMUNAUTÉ TRANCHE FRONTALIÈRE DU LIPTAKO GOURMA	Élevage

Nom du projet	Domaine d'intervention	Nom du projet	Domaine d'intervention
Renforcer l'exercice des droits de participation pour prévenir l'extrémisme violent dans la région du Sahel	La lutte contre extrémisme violent	Résilience pour les communautés tranche frontalière du Liptako Gourma	Élevage
Renforcer la veille sur les incidents constitutifs de cas de violation et d'atteinte aux droits de l'homme dans la région du Sahel	Le droit de l'homme	Safe School : Des environnements d'apprentissages sûrs, protecteurs et inclusifs	Protection et inclusion
Réponse intégrée pour l'accès aux droits et l'amélioration des conditions de vie des enfants et leurs familles affectés »	Protection et soutien psychosocial	USAID YIDGIRI / MARKET AND NUTRITION	Sécurité Alimentaire
Réponse multisectorielle à base communautaire aux besoins de protection des enfants déplacés internes et de la communauté hôte affectés par la crise sécuritaire dans les communes de Sebba et Solhan dans la province du Yagha (Région du Sahel) »	Protection et soutien psychosocial		

Source : DREP-SHL, Répertoire de projet et programme

Statistiques sur les ONG et Associations de développement intervenant dans la région en 2023

L'analyse du contenu du répertoire des ONG/AD par domaine principal d'intervention nous fait ressortir dix-huit (18) domaines principaux selon leur récurrence. Les six (06) principaux domaines où ces organisations interviennent le plus sont respectivement la Santé, la protection sociale, l'éducation, l'élevage et la promotion du développement économique et la protection de l'environnement. Ces domaines sont contenus dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12.0 59: Répartition des ONG/AD par domaine principal d'intervention en 2022

DOMAINE PRINCIPAL D'INTERVENTION	NOMBRE D'ORGANISATION
Santé-nutrition	48
Amélioration des conditions de vie et protection sociale	46
Alphabétisation/éducation	32
Elevage	32
Promotion du développement économique	29
Protection de l'environnement	29
Eau hygiène et assainissement	24
Agriculture	18
Sport, culture et tourisme	15
Autre	15
Artisanat et art	8
Promotion de la paix et cohésion sociale	6
Gouvernance locale	6
Religion	6
Communication	5

DOMAINE PRINCIPAL D'INTERVENTION	NOMBRE D'ORGANISATION
Sécurité alimentaire	5
Civisme et droits humains	5
Formation professionnelle	4
Sécurité	3

Source : DREP_SHL, Juin 2023

En 2022, la région compte de trois cent cinquante-sept (388) organisations dont 217 dans la zone de concentration de la mine soit 61% des ONG/AD répertoriés. Selon la nature, on dénombre 52 projet et programme de développement (PPD) et 336 ONG et associations.

La répartition par province montre que l'Oudalan est la province qui a le plus d'organisation (220) suivi du Seno (132).

Tableau 12.0 60: Répartition des PPD et des ONG/ASS par province d'intervention en 2022

Entités territoriales	PPD	ONG/AD
Oudalan	38	182
Séno	49	83
Soum	34	60
Yagha	35	34
Sahel	52	336

Source : DREP_SHL, juin 2022

PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DE LA REGION DU SUD-UEST

I. CADRE ADMINISTRATIF

1.1. Localisation

La région du Sud-Ouest est située au Sud-Ouest du Burkina Faso. Le chef-lieu de la région (Gaoua) est situé à 381 km de la capitale Ouagadougou et à 210 km de la ville de Bobo-Dioulasso. Elle s'étend sur une superficie de 16 533 Km², soit 6,06 % du territoire national. La région est limitée à l'Est par la république du Ghana et la région du Centre-Ouest, au Nord par les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest, à l'Ouest par les régions des Cascades et des Hauts-Bassins et au Sud par la république de la Côte d'Ivoire.

1.2. Organisation administrative

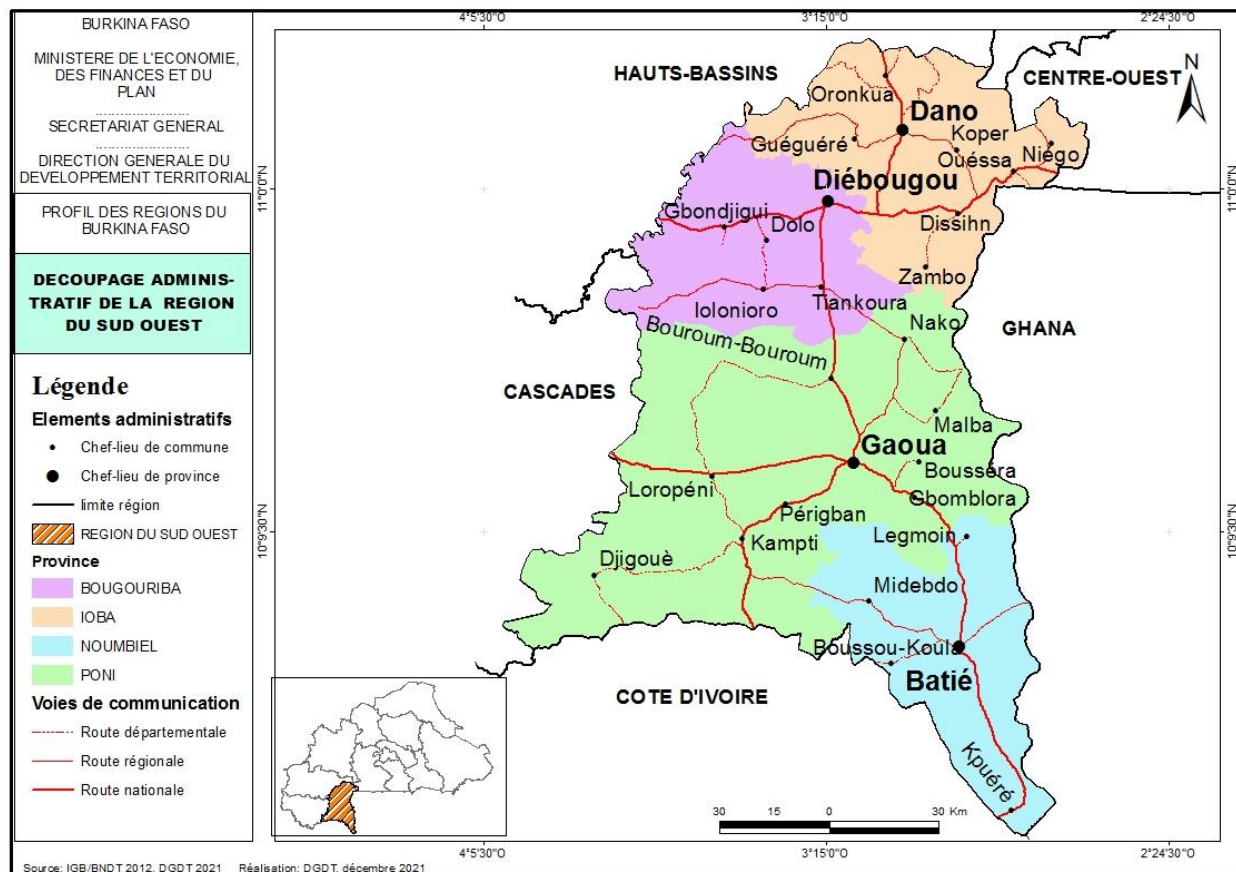
La région compte quatre (04) provinces qui sont : la Bougouriba, le Ioba, le Nounbiel et le Poni. Elle compte également quatre (04) communes urbaines, vingt-quatre (24) communes rurales, 1 065 villages et 27 secteurs. La province du Poni, avec une superficie de 7 514 Km² est la province la plus vaste de la région, suivie de la province du Ioba avec une superficie de 3 272 Km². La province la plus petite est celle de la Bougouriba avec 2 868 Km². Le tableau ci-dessous donne le détail de l'organisation administrative.

Tableau 13.0 1: Découpage administratif et territorial de la région du Sud-Ouest

Entités territoriales	Superficie en km ²	Type de commune	Nombre de villages /secteurs
BOUGOURIBA	2868		135
Diébougou	406	urbaine	27
Bondigui	502	rural	15
Dolo	475	rural	14
Iolonioro	929	rural	41
Tiankoura	556	rural	38
IOBA	3237,52		160
Dano	669	urbaine	24
Dissihn	389,52	rural	26
Guéguéré	609	rural	37
Koper	387	rural	21
Niégo	127	rural	8
Oronkua	422	rural	14
Ouessa	193	rural	7
Zambo	441	rural	23
NOUMBIEL	3244		202
Batié	972	urbaine	55
Boussoukoulou	545	rural	37
Kpuéré	690	rural	12
Legmoin	402	rural	46
Midebdo	635	rural	52
PONI	7514		558
Gaoua	874	urbaine	56
Bouroum-Bouroum	281	rural	15
Bousséra	496	rural	57
Djigouè	792	rural	26
Gbomblora	581	rural	77
Kampti	1381	rural	114
Loropéni	1906	rural	71
Malba	179	rural	35
Nako	719	rural	78
Périgban	305	rural	29
SUD-OUEST	16863,52		1055

Source : Gouvernorat/SUO, 2024

Carte 13.1 : carte administrative de la région du Sud-Ouest



II. CADRE PHYSIQUE

2.1. Relief

La région du Sud-Ouest est une région très accidentée. Le territoire régional est constitué dans sa majorité par des plateaux d'altitude moyenne de 450 mètres. On note également l'existence d'autres unités topographiques que sont les plaines, les bas-fonds, les collines et les buttes. L'altitude moyenne de ces collines varie entre 300 et 500 mètres.

2.2. Climat

La région du Sud-Ouest est située dans la zone soudano-guinéenne ou pré-guinéenne. Elle connaît une pluviométrie relativement importante (région comprise entre les isohyètes 900 et 1200 mm). La durée des précipitations est d'environ 6 mois mais peut s'étaler sur 7 mois dans le sud de la région (province du Nounbiel).

La région connaît deux (02) saisons :

- une saison sèche qui dure environ 5 mois (novembre à mars). Elle est marquée par l'harmattan, vent sec et frais qui souffle de novembre à février avec des températures douces autour de 27°C. Les températures oscillent généralement entre 21°C (minimales) et 32°C (maximales) ;
- une saison pluvieuse qui s'étale sur environ 7 mois (avril à octobre). Elle est annoncée par la mousson, vent chaud et humide soufflant du Sud-Ouest au Nord-Ouest.

2.3. Hydrographie

La région du Sud-Ouest est couverte par deux (02) bassins versants : le bassin versant du fleuve Mouhoun (le plus important couvrant toutes les provinces) et celui de la Comoé. Autour du fleuve Mouhoun se tissent des cours d'eau secondaires permanents comme la Bougouriba, la Bambassou et le Koulbi. En plus du fleuve Mouhoun et de ses affluents, il existe d'autres cours d'eau permanents

comme le Poni, la Déko, la Kamba et le Pouéné. On y enregistre également 41 barages, 05 boulis et 04 mares.

2.4. Végétation, faune et ressources halieutiques

La végétation de la région est essentiellement celle de la savane, comportant tous les sous-types allant de la savane boisée à la savane herbeuse. On y trouve également des forêts claires et des forêts galeries le long des cours d'eau. La région compte trois (03) forêts classées d'une superficie de 55 000 ha et trois (03) réserves de faune d'une superficie de 78 700 ha.

La faune de la région du Sud-ouest est assez riche et variée. Les principales espèces sont les mammifères (Ourébi, porc épic, lièvre, phacochère, éléphant etc..) et les oiseaux (pintade sauvage, francolins grand calao...). La situation des aires de protection de la faune dans la région du Sud-Ouest en 2020 est consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13.0 2: Situation des aires de protection de la faune dans la région du Sud-Ouest en 2023

Désignation	Provinces	Date de classement	Superficie (ha)	Observations
Forêt classée de Koulbi	Noumbiel	26/03/1937	40 000	-
Forêt classée de la Bougouriba	Bougouriba	04/08/1955	8 500	occupée
Forêt classée de Nabéré	Bougouriba	03/08/1953	6 500	
Réserve partielle de faune de Nabéré	Bougouriba	03/08/1953	36 500	
Réserve partielle de faune de Bontioli	Ioba	23/03/1937	29 500	
Réserve totale de faune de Bontioli	Ioba et Bougouriba	23/03/1937	12 700	
TOTAL			133 700	-

Source : DREEVCC/SO, 2023

La pêche est pratiquée tout le long du fleuve Mouhoun, mais également dans les sous-bassins hydrographiques de la Bougouriba et du Poni qui abritent d'importants lacs artificiels au niveau des barrages de Poniro, de Bapla et de Batié. Les principaux poissons rencontrés sont : Glacis (silure), Alestes (Sardines), Hydrocion (poisson chien), Distocodice (faux capitaine), Malopterus (poisson électrique), Lates niloticus (capitaine), etc.

2.5. Sols

Selon la Base Nationale des Sols du Bureau National des Sols (BUNASol), les ressources en sols de la région du Sud-Ouest peuvent être regroupées en 7 classes que sont : les sols à sesquioxydes, les sols à mull, les sols hydromorphes, les sols ferrallitiques, les sols minéraux bruts, les sols peu évolués et les vertisols.

Globalement, le profil pédologique est dominé par les sols à sesquioxydes, les sols à mull ; propices à la culture céréalière et les sols hydromorphes, favorables à la culture irriguée et au maraîchage. Ils constituent un atout pour le développement agricole de la région.

Ces sols connaissent dans leur ensemble une forte dégradation due aux actions anthropiques et aux impacts des changements climatiques (sécheresse, vents violents, inondation, etc.).

2.6. Ressources minières

Le sous-sol de la région du Sud-ouest regorge de potentialités en ressources minières assez variées. On signale d'importants gisements de cuivre à Gaoua dans le Poni estimés à 24 millions de tonnes de minerais à 0,8% Cu et des indices d'or dans toutes les provinces de la région.

Globalement, la région totalise 6 permis d'exploitations et autorisations d'exploitation valide. Ces permis sont constitués de 1 permis industriel d'exploitation d'or avec la société SALMA MINING (4,77 km²) ; 4 permis d'exploitation semi-mécanisé, et 1 permis d'exploitation artisanal. L'exploitation des substances de carrières est quasi inexistante dans cette partie du Burkina. Par ailleurs, les résultats de recherche de trois (03) sociétés d'exploration minière montrent un potentiel de 5 à 6 tonnes d'or dans la Province de la Bougouriba (Bondigui) ; 37,20 tonnes d'or dans la Province du Noumbiel (Batié) ; 33,04 tonnes d'or et 330 400 tonnes de cuivre dans la Province du Poni (Gaoua).

Aussi la région a bénéficié de 313 350 000 FCFA comme fond minier de développement local (FMDL) en 2020 et de 8 18 281 000 FCFA de taxes superficielles la même année.

Le tableau ci-après fait le point de la répartition des autorisations et permis d'exploitation par province.

Tableau 13.0 3: Répartition des autorisations et permis d'exploitation par province en 2022

Province/ région	Autorisation d'Exploitation Artisanale (AEA)	Permis d'Exploitation Semi-mécanisée (PESM)	Permis d'Exploitation Industrielle
Poni		01	00
Noumbiel		02	02
Bougouriba		00	00
Ioba		03	00
Région Sud-Ouest	01	06	02

Source : Annuaire statistique 2022 du Ministère des Mines, carrières et de l'Energie

Tableau 13.0 4: Situation des sites et substances minières exploitées en 2022

Région	PROVINCE	Type de minerais
Sud-Ouest	Poni	Or
	Noumbiel	Or
	Bougouriba	Or
	Ioba	Or

Source : MMCE Annuaire statistique 2022

De l'analyse du tableau, il ressort que la région du Sud-ouest a délivré sur la période 2016-2020, 26 autorisations d'exploitation artisanale d'or réparties à travers toutes les provinces de la Région. Au titre des permis d'exploitation semi-mécanisée, elle en a délivré 05.

L'exploitation artisanale reste de type sauvage avec beaucoup d'inconvénients sur l'ensemble des secteurs de développement contrairement à celle semi-mécanisée qui offre quelques opportunités de durabilité de développement sur les acteurs et les localités impactées.

La structuration en exploitation industrielle et à défaut en semi-mécanisée restent les seules voies de durabilité de l'activité si l'on veut avoir des retombées positives sur le développement des localités qui les abritent.

III. ASTECTS SOCIO DEMOGRAPHIQUES

3. 1- Evolution des effectifs de la population de la région

Selon les résultats des deux derniers RGPH de 2006 et de 2019, la population de la région du Sud-Ouest est passée de 620 767 habitants en 2006 à 875 442 habitants en 2019, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,7%. En 2019, elle représentait 4,27% de la population totale du pays.

Les projections faites sur la base du taux de croissance démographique de 2,7%, indiquent que la population de la région du Sud-Ouest qui est évaluée à 875 442 habitants en 2019 serait de l'ordre de 961 337 habitants en 2023.

Les rapports de masculinité indiquent une supériorité numérique des femmes dans toutes les communes à l'exception de Boussoukoulou, Zambo, Batié, Bondigui, Kampti, Gueguere et Legmoïnou où le rapport de masculinité s'établit respectivement à 103, 101, 101, 100

Profil de la région du Sud-Ouest

Selon le milieu de résidence et à l'image du pays, l'effectif de la population rurale (760 551 hbts) de la région du Sud-Ouest est nettement plus important que celui de la population urbaine (114 891 hbts).

En 2019, la répartition de cette population par province montre que la province du Poni est en tête avec 356 918 habitants, soit 40,77% de la population régionale. Il est suivi des provinces du Ioba (30,38%), de la Bougouriba (17,55%) et du Noumbiel (11,30%).

La répartition de la population de la région par commune de résidence donne les communes de Gaoua, Kampti, Dano, Diébougou et Loropéni les plus peuplées avec pour poids démographiques respectifs de 8,9%, 7,5%, 7,3%, 7,2% et 7,1%. A l'opposé, les communes de Kpuéré, Périgban et Dolo ont les plus faibles poids démographiques et concentrent respectivement 0,8%, 1,1% et 1,2% de l'effectif de population de la région.

En termes de densité, la région enregistre 53 habitants/km² en 2019 contre 28 habitants/km² en 2006. Les fortes concentrations de populations se rencontrent principalement dans les communes de Dissin, de Diébougou, de Gaoua et de Dano où la densité de population est comprise entre 100,8 et 118,3 hbts/km². Les plus faibles densités communales de population se rencontrent à Kpuéré, Midebdo et Loropéni où l'on dénombre entre 10 et 30 hbts /km².

Les aspects démographiques sur la population de la région du Sud-Ouest sont présentés dans le tableau ci-dessus.

Tableau 13.0 5: Evolution de la population du Sud-Ouest entre 2006 , 2019 et projection 2023

Entité territoriale	2006			2019					TAMA	Proj. 2023
	Superficie	Popu-lation	Densité	Ensemble	Mascu-lin	Fémi-nin	Mascu-linité	Den-sité		
PONI	7 514	256 931	34	356 918	168 544	188 374	89%	48	2,60%	392 327
BOUROUMBOUROM		10 231		13 939	6 389	7 550	85%		2,40%	15 038
BOUSSERA		17 834		18 133	8 324	9 809	85%		0,10%	19 219
DJIGOUE		20 319		39 238	19 354	19 884	97%		5,20%	46 106
GAOUA		52 733		78 081	36 115	41 966	86%		3,10%	85 656
GBOMBLORA		18 793		25 169	12 121	13 048	93%		2,30%	27 028
KAMPTI		43 850		65 725	32 858	32 867	100%		3,20%	72 880
LOROPENI		45 191		61 952	28 723	33 229	86%		2,50%	68 482
MALBA		11 399		12 681	5 746	6 935	83%		0,80%	13 424
NAKO		27 916		32 078	14 491	17 587	82%		1,10%	33 853
PERIGBAN		8 665		9 922	4 423	5 499	80%		1,00%	10 641
BOUGOURIBA	2 868	101 479	35	153 653	75 001	78 652	95%	54	3,20%	170 100
BONDIGUI		17 374		29 523	14 777	14 746	100%		4,20%	33 016
DIEBOUGOU		42 067		63 304	31 555	31 749	99%		3,20%	68 887
DOLO		8 431		10 794	5 326	5 468	97%		1,90%	11 424
IOLONIORO		20 688		35 351	16 644	18 707	89%		4,20%	41 229
TIANKOURA		12 919		14 681	6 699	7 982	84%		1,00%	15 544

Profil de la région du Sud-Ouest

IOBA	3 272	192 321	59	265 956	130 361	135 595	96%	81	2,50%	289 679
DANO		46 469		64 237	31 322	32 915	95%		2,50%	70 380
DISSIN		37 776		45 578	22 229	23 349	95%		1,50%	48 955
GUEGUERE		32 697		46 988	23 461	23 527	100%		2,80%	51 818
KOPER		16 305		28 651	13 913	14 738	94%		4,40%	30 937
NIEGO		9 285		12 344	6 009	6 335	95%		2,20%	13 326
ORONKUA		21 262		30 692	14 918	15 774	95%		2,90%	33 670
OUESSA		10 242		17 233	8 362	8 871	94%		4,10%	18 731
ZAMBO		18 285		20 233	10 147	10 086	101%		0,80%	21 862
NOUMBIEL	2 879	70 036	24	98 915	49 272	49 643	99%	34	2,70%	109 231
BATIE		31 963		44 526	22 325	22 201	101%		2,60%	49 103
BOUSSOUKOULA		7 211		12 620	6 412	6 208	103%		4,40%	14 432
KPUERE		6 566		7 391	3 506	3 885	90%		0,90%	8 173
LEGMOIN		13 387		19 031	9 502	9 529	100%		2,70%	20 684
MIDEBDO		10 909		15 347	7 527	7 820	96%		2,70%	16 839
REGION	16 533	620 767	38	875 442	423 178	452 264	94%	53	2,70%	961 337

Source : RGPH 2019-Volume 4- Projections démographiques 2020-2035

3.2. Structure de la population par sexe et par âge

La structure par sexe et par âge de la population de la région du Sud-Ouest présente des effectifs élevés de jeunes avec une prépondérance des femmes, à l'image de celle du pays. Les enfants de moins 12 ans représente 40,88% de la population régionale. Après 9 ans, l'effectif de population de chaque groupe d'âge quinquennal est supérieur à celui du groupe d'âge quinquennal suivant, traduisant alors le fait que plus l'âge de la population augmente plus l'effectif diminue. Une analyse selon le milieu de résidence présente les mêmes tendances observées au niveau de la région.

L'âge moyen de la population de la région du Sud-Ouest est de 22,2 ans et est légèrement plus élevé chez les femmes (23,1 ans) que chez les hommes (21,2 ans). En outre, les âges moyens des populations urbaine et rurale sont presque identiques (22,1 ans et 22,2 ans respectivement).

L'âge médian aussi est plus élevé chez les femmes que chez les hommes en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, il est pratiquement le même dans les deux groupes.

Tableau 13.0 6: Répartition de la population par groupe d'âges en 2023

Groupe d'âge	Bougouriba		Ioba		Noumbiel		Poni		Région sud-ouest	
	Effectif	proportion	Effectif	proportion	Effectif	proportion	Effectif	proportion	Effectif	proportion
0-2 ans	17779	10,45	30277	10,45	11417	10,45	41006	10,45	100479	10,452
3-6 ans	22497	13,23	38304	13,22	14444	13,22	51879	13,22	127124	13,224
7-12 ans	29265	17,20	49838	17,20	18793	17,20	67498	17,20	165394	17,205
13-19 ans	25597	15,05	43592	15,05	16437	15,05	59038	15,05	144664	15,048
20-24 ans	14297	8,41	24352	8,41	9183	8,41	32981	8,41	80813	8,406
25-59 ans	51903	30,51	88395	30,51	33331	30,51	119719	30,52	293348	30,515
60 ans ou +	8762	5,15	14921	5,15	5626	5,15	20206	5,15	49515	5,151
Total	170100	100,00	289679	100,00	109231	100,00	392327	100,00	961337	100,000

Source : RGP 2019-Volume 4- Projections démographiques 2020-2035

Tableau 13.0 7: Répartition de la population par sexe sur la base des projections 2023

Catégorie	Effectif	Proportion
moins de 15 ans	440122	45,78
15-35 ans	311270	32,38
36-65 ans	182121	18,94
plus de 65 ans	27824	2,89
Homme	463555	48,22
Femme	497782	51,78

Source : RGP 2019-Volume 4- Projections démographiques 2020-2035,

L'analyse de la structure de la population montre que la population régionale de moins de 15 ans représente 45,78% et les plus de 65 ans représentent 2,89%. Les jeunes représentent (32,38%) de la population de la région et la population active correspondant à la tranche d'âge 15-65 ans représente 51,32%.

3.3-Mouvements de la population

Cette caractéristique de la population de la région sera étudiée à travers d'une part, les mouvements naturels liés à la natalité et à la mortalité, et les migrations internes et internationales d'autre part.

3.3.1-Mouvements naturels

Dans la région du Sud-Ouest, 22,3% des résidents sont des migrants, dont 11,6% de migrants internes et 10,7% de migrants internationaux. Selon le sexe, 23,5% des hommes sont des migrants tandis que chez les femmes 21,2% sont des migrantes. La migration interne concerne aussi bien les hommes que les femmes. Chez les hommes, 11,9% des résidents sont des migrants internes tandis que chez femmes, 11,4% des résidentes sont des migrantes internes. Quant à la migration à l'extérieur du territoire, 11,6% des hommes et 9,8% des femmes sont des migrants internationaux. Par ailleurs, 77,7% des résidents sont des non migrants.

Le rapport de masculinité montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes migrants internes durée-de-vie résidant dans le Sud-Ouest. Ce rapport est dans l'ensemble en faveur des femmes migrantes internes durées de vie avec 98,1 hommes pour 100 femmes. Il en est ainsi pour tous les groupes d'âge jusqu'à 29 ans. A partir de 30 ans, c'est l'effet contraire et le rapport est en faveur des hommes jusqu'à 49 ans. Le rapport de masculinité le plus élevé est de 129,8 hommes pour 100 femmes dans le groupe d'âge 40-44 ans.

La répartition des migrants internes récents montre que, dans l'ensemble, les femmes sont légèrement plus concernées que les hommes. En effet, le rapport de masculinité indique qu'il y a 98,1 hommes pour 100 femmes (tableau 8.3). En revanche, selon les tranches d'âge, on note qu'entre 30 et 49 ans, les hommes sont dominants dans cette migration. Ce rapport de masculinité est très élevé dans la tranche d'âge 40-44 ans 129,8 hommes pour 100 femmes et baisse à partir de 45 ans.

Le solde migratoire découlant des entrants et sortants durée de vie renseigne que les communes de Oronkua, de Ouessa et de Guéguéré sont les trois communes présentant les soldes migratoires durée-de-vie les plus importants (respectivement +629, +414 et +339). Les soldes migratoires durée-de-vie déficitaires se rencontrent dans les communes de Dano (-307) et de Niego (-28).

Niveaux de fécondité

Selon les statistiques issues du RGPH 2019, le taux brut de natalité est à 37,9‰ dans la région du Sud-Ouest contre une moyenne nationale de 39,4‰. Ce taux est plus élevé en milieu rural (38,6‰) qu'en milieu urbain (33,4‰). En effet, ces taux indiquent que les femmes font plus d'enfants en campagne qu'en ville.

L'analyse selon les provinces de la région indique que le taux de natalité est presque identique dans les provinces du Poni (39,4‰), du Nounbiel (39,4‰) et du Ioba (38,2‰). Il est cependant plus faible dans la province de la Bougouriba (33,1‰).

L'indice synthétique de fécondité (ISF) indiquait en 2019 que les femmes de la région ont en moyenne 5,5 enfants au cours de leur vie féconde. Il est en baisse par rapport à la moyenne enregistrée en 2006 (6,4), mais reste, cependant, supérieur à la moyenne nationale en 2019 qui était de 5,4. On note par ailleurs, un taux de fécondité général (TFG) de 158,6‰ en baisse par rapport à celui de 2006 qui était de 191,3‰.

Tableau 13.0 8: Niveau de fécondité

ENTITES	2019		
	ISF	TBN	TGFG (‰)
BOUGOURIBA	5,5	33,1	143,8
IOBA	5,7	38,2	166
NOUMBIEL	5,8	39,4	170,6
PONI	5,3	39,4	156,4
SUD OUEST	5,5	37,9	158,6

Source : INSD/RGPH 2019

Niveaux de mortalité

Dans la région du Sud-Ouest, le taux brut de mortalité était de 9,2‰ en 2019 (RGPH 2019). Ce taux est équivalent au niveau du taux national de 9,2‰.

En ce qui concerne le taux de mortalité infantile, il est de 70,6‰. Ce taux est supérieur à celui du niveau national (55,9‰). En effet, environ 71 enfants sur 1000 naissances meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire. Les garçons (78,5‰) de moins d'un an meurent plus que les filles (63,6%).

Tableau 13.0 9: Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe

Quotients de mortalité (‰)	Masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1q0)	78,5	63,6	70,6
Quotient de mortalité juvénile (4q1)	41,8	41,5	41,6
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	117,0	102,4	109,3

Source : INSD, RGPH, 2019

Pour les enfants ayant déjà atteint leur premier anniversaire, sur 1000 naissances considérées, 42 (filles comme garçons) n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire. Cependant, ce taux est nettement supérieur à celui du niveau national (33,3‰). Ces taux sont encore plus élevés avant l'âge de 5 ans pour les naissances de moins de 1 ans. En effet, sur 1000 naissances, 117 garçons meurent avant d'atteindre l'âge de 5 ans contre 102 filles.

3.3.2-Migration externe ou internationale

La répartition des immigrés par province et par type de migration montre que quelle que soit la province, les immigrés de type dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres ; ils sont respectivement 46 041 pour la province du Poni, 21 231 pour le loba, 11 239 pour la Bougouriba et 9 624 pour le Nounbiel. Dans toutes les provinces et selon l'importance numérique, les immigrés durée-de-vie viennent en deuxième position après les « immigrants dernière résidence à l'étranger ».

La Côte d'Ivoire est le principal pays de naissance des résidents du Sud-Ouest nés hors du Burkina Faso. Pour un effectif total de 21 389 résidents nés hors du pays, 17 669 sont nés en terre ivoirienne. Le Ghana et le Niger occupent respectivement la deuxième et la troisième place dans le rang, avec des effectifs très inférieurs à celui de la Côte d'Ivoire. Très peu de résidents (39) sont nés dans les autres continents.

Une répartition des résidents du Sud-Ouest nés hors du Burkina Faso par province de résidence selon le pays de naissance montre que dans chaque province et par ordre d'importance numérique, c'est la Côte d'Ivoire qui vient en première position comme pays de naissance des résidents de la province, nés hors du pays. Pour le loba, le Poni et le Nounbiel, le deuxième pays de naissance le plus fréquent des résidents de la province, nés hors du Burkina Faso, est le Ghana. Pour la Bougouriba, le deuxième pays de naissance le plus fréquent pour les résidents de la province nés hors du Burkina Faso est le Niger.

Les pays de destination des émigrés de la région du Sud-Ouest sont principalement la Côte d'Ivoire et le Ghana. Une tendance ancienne et similaire à celle du niveau national demeure. En effet, la Côte d'Ivoire reçoit à elle seule 86,1% des émigrés de la région. Elle est suivie par le Ghana qui accueille 13,3% des émigrés de la région.

Une répartition des émigrants de la région selon la province montre que la tendance observée au niveau régional demeure également dans les provinces. Cependant, on enregistre, globalement, très peu d'émigrés ayant pour destination les autres pays d'Afrique. Il en est de même pour les autres continents du monde.

3.4. Grands groupes linguistiques et religieux en 2019

3.4.1. Principales langues

Diverses langues sont parlées dans la région du Sud-Ouest. Selon les données du RGPH 2019, la langue Dagara est la langue la plus parlée car elle est parlée par 35,6% de la population. Elle est suivie

du Lobiri (25,0%), du Birifor (13,2%), puis du Mooré (12,2%). Les autres langues parlées sont peu représentées.

En milieu urbain les langues plus parlées sont le Mooré (23,2%), suivi du Dagara (22,0%), puis du Birifor (18,9%), du Dioula (11,6%) et enfin du Lobiri (11,2%). Par contre en milieu rural, se sont le Dagara (37,8%) en première position, suivi du Lobiri (27,1%), du Birifor (13,2%) et enfin du Mooré (11,8%).

Selon les provinces, la langue lobiri est la plus parlée dans la province du Poni avec 46,9%. Elle est suivie du birifor (20,4%) et du Mooré (14,4%). Dans la province du loba, la langue Dagara est parlée à 88,5%. Elle est suivie du Mooré à 6,7%. Dans la province du Noubiel, le Birifor est la langue la plus parlée avec 30,9% elle est suivie du Dagara (26,7%), du lobiri (20,5%), du Moore (10,0%) et du Fulfuldé (6,8%).

Dans la province de la Bougouriba qui semble être une province cosmopolite, les langues Dagara, Lobiri, Mooré et Birifor sont mieux représentés presque aux mêmes proportions.

3.4.2. Principaux groupes religieux

Dans la province du Sud-Ouest, on y pratique plusieurs types de religions. Les animistes sont les plus nombreux. Ils représentent 48,1% de la population régionale. Elle est suivie de la religion catholique (23,1%), des musulmans (19,5%) et puis des protestants (7,0%). Les sans religion ne représentent que 2,0% de la population. Le tableau ci-dessous donne une répartition de la population de la région par religion et selon le sexe.

Tableau 13.0 10: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe

Religion	Masculin	Féminin	Ensemble
Animiste	47,6	48,5	48,1
Musulman	20,7	18,4	19,5
Catholique	22,6	23,4	23,1
Protestant	6,6	7,3	7,0
Autre	0,4	0,4	0,4
Sans religion	2,1	2,0	2,0
Total	100	100	100

Source : INSD, RGPH 2019

En considérant le sexe, le tableau ci-dessus indique que les femmes sont plus représentées à la religion animiste (48,5%) contre 47,6% des hommes, 23,4% contre 22,6% dans la religion catholique, 7,3% contre 6,6% de protestants. Cependant, dans la religion musulmane, les hommes sont les plus nombreux

3.5. Population active et emploi

Dans la région du Sud-Ouest, les individus occupés représentent 53,2%, 1,7% pour les chômeurs et 45,1% pour les hors main-d'œuvre. Selon les provinces, la proportion des personnes occupées dans la population totale en âge de travailler est plus importante dans la province de la Bougouriba où 58,8% sont des actifs occupés. La province du loba affiche la plus faible proportion des actifs occupés (50,4%).

Tableau 13.0 11: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation

Provinces	Situation d'occupation			Total
	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	
Bougouriba	58,8	1,2	40,0	100
loba	50,4	1,7	48,0	100
Noubiel	58,5	1,5	40,0	100
Poni	51,5	2,0	46,5	100
Sud-Ouest	53,2	1,7	45,1	100

Source : INSD, RGPH 2019

Le taux d'activité est de 54,9%, soit 56,2% en milieu rural et 46,4 en milieu urbain. Cela signifie que 54,9% de la population de 15 ans ou plus constitue une main d'œuvre disponible et que cette main-d'œuvre est plus représentée en milieu rural qu'en milieu urbain.

3.6. Dynamique de la pauvreté dans la région du Sud-Ouest

Selon les résultats de l'Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2018 (EHCVM), la région du Sud-Ouest fait partie des régions à forte incidence de pauvreté avec 45% de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Elle occupe le 6ème rang des régions les plus pauvres. Entre 2018-2021, on note un repli de la pauvreté de 1,5 de pourcentage témoignant les menés par le gouvernement dans le de la lutte contre la pauvreté et ces doivent être maintenus et entretenus pour plus d'impact sur le développement des populations.

IV. EDUCATION ET FORMATION

4.1. Education préscolaire

La région du Sud-Ouest totalise en 2022/2023, 39 structures d'éducation préscolaire abritant 106 salles d'activités où sont inscrits 3 473 auditeurs dont 49,32% de filles. Le taux brut de préscolarisation demeure faible. Celui-ci est de 3,8% en 2022/2023. Pourtant la population scolarisable au niveau régional est estimée à 127 127 enfants.

Toutefois, on note la persistance des disparités en matière d'accès à l'éducation préscolaire entre les provinces. En effet, les provinces du Poni et de la Ioba disposent chacune de 13 structures et 40 salles d'activités, soit respectivement 33,33% et 37,74% du total régional. C'est dans la Bourgouriba que l'on dénombre le plus faible nombre de structures préscolaires de la région.

Tableau 13.0 12: Statistiques sur l'éducation préscolaire en 2022/2023

PROVINCES	NBRE STRUCTURES	NBRE DE SALLES EFFECTIF	TAUX DE PRESCO
BOUGOURIBA	5	14	3,5
IOBA	13	40	3,8
NOUMBIEL	8	12	4,3
PONI	13	40	3,9
Total	39	106	3,8

Source : DREPPNEF/SUO 2023

4.2. Enseignement primaire

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, la région du Sud-Ouest compte, 826 écoles dont 54 privées, 3 592 classes et un effectif de 128 727 élèves. Le taux brut de scolarisation de la région est de 80,4%, soit 80,5% pour les garçons et 80,4% pour les filles.

La répartition selon les provinces indique que toutes les provinces ont un taux brut de scolarisation supérieur à la moyenne nationale (74,4%). La province de la Ioba a le plus grand taux brut de scolarisation (89,4%) et celle qui a le plus faible taux est celle du Poni (75,1%).

Pour ce qui concerne le taux d'achèvement au primaire, sur 100 élèves environ 59 ont achevé avec succès leur dernière année du cycle primaire. Ce taux est supérieur à celui au niveau national qui est de 54,6%.

Tableau 13.0 13 : Evolution des infrastructures et des effectifs du primaire de 2019/2020 à 2022/2023

Années	écoles	Salles de classes	classe sous navette	Ecoles fermées	logements pour enseignants	point d'eau	latrines	classes multi grades	Ratio élèves/Classe	école bénéficiant de cantines
Public										
2019	824	3602	729	0	1085	466	593	132	34	638
2020	824	3687	764	0	1085	494	599	112	35	641
2021	833	3601	589	35	1085	553	627	10	36	786
2022	813	3558	374	18	1085	604	623	0	36	637
2023	772	3400	354	4	1085	592	603	0	36	655
Privé										
2019	37	156	21	0	10	18	22	17	39	22
2020	39	167	14	0	10	20	25	8	39	24
2021	73	188	24	14	10	27	31	5	41	61
2022	33	159	12	1	10	12	26	5	42	28
2023	54	192	26	2	10	43	35	6	40	46

Source : DREPPNEF/SUO,

Tableau 13.0 14: Statistiques sur la fréquentation au primaire en 2023

PROVINCE	COMMUNE	PUBLIC			PRIVE			TOTAL		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T
Bougouriba	Bondigui	1255	1183	2438	80	83	163	1335	1266	2601
	Diébougou	4955	4797	9752	612	631	1243	5567	5428	10995
	Dolo	1181	1064	2245				1181	1064	2245
	Iolonioro	1663	1552	3215	121	118	239	1784	1670	3454
	Tiankoura	1537	1384	2921				1537	1384	2921
Total Bougouriba		10591	9980	20571	813	832	1645	11404	10812	22216
Noumbiel	Batié	3194	3012	6206	174	136	310	3368	3148	6516
	Boussoukoulou	932	837	1769				932	837	1769
	Kpuéré	660	643	1303				660	643	1303
	Legmoin	1350	1262	2612	112	85	197	1462	1347	2809
	Midebdo	950	916	1866				950	916	1866
Total Noumbiel		7086	6670	13756	286	221	507	7372	6891	14263

Profil de la région du Sud-Ouest

Poni	Bouroum-Bouroum	1312	1248	2560	121	145	266	1433	1393	2826
	Bousséra	1744	1418	3162				1744	1418	3162
	Djigouè	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Gaoua	6516	6533	13049	1123	1172	2295	7639	7705	15344
	Gbombhora	2269	2222	4491				2269	2222	4491
	Kampti	3808	3509	7317	213	195	408	4021	3704	7725
	Loropeni	3325	3420	6745	192	129	321	3517	3549	7066
	Malba	1082	908	1990				1082	908	1990
	Nako	2558	2253	4811	102	122	224	2660	2375	5035
	Périgban	725	703	1428				725	703	1428
Total Poni		23339	22214	45553	1751	1763	3514	25090	23977	49067
Ioba	Dano	5038	4923	9961	363	305	668	5401	5228	10629
	Dissihn	4497	4314	8811	139	129	268	4636	4443	9079
	Guéguré	2722	2564	5286	55	43	98	2777	2607	5384
	Kpoper	2248	2108	4356	130	130	260	2378	2238	4616
	Niégo	949	850	1799	72	57	129	1021	907	1928
	Oronkua	1939	2111	4050	15	21	36	1954	2132	4086
	Ouéssa	1442	1344	2786	294	286	580	1736	1630	3366
	Zambo	2146	1947	4093				2146	1947	4093
Total Ioba		20981	20161	41142	1068	971	2039	22049	21132	43181
Total région		61997	59025	121022	3918	3787	7705	65915	62812	128727

Source : DREPPNEF/SUO 2023

Tableau 13.0 15: Statistiques sur certains indicateurs de l'éducation au primaire en 2022/2023

Entités territoriales	TBS garçons	TBS filles	Total	Taux d'achèvement	Effectif des élèves	Nombre d'écoles
Bougouriba	78,8	78,3	78,6	61,6	22 216	116
Ioba	89,2	89,6	89,4	68,9	43 181	249
Noumbiel	79,3	77,7	78,5	55,4	14 263	112
Poni	75,1	75,2	75,1	52	49 067	349
Région Sud-Ouest	80,5	80,4	80,4	59,2	128 727	826
Total Burkina Faso	73,0	75,8	74,4	54,6	2 835 544	12 780

Source : DREPPNEF/SUO 2023

4.3. Enseignement post-primaire et secondaire

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, la région du Sud-Ouest enregistrait 194 établissements post-primaires et secondaires, dont 53 privés. L'ensemble de ces établissements comptait 1 056 salles de classe. L'effectif des élèves est de 38 071. Les filles, au nombre de 18 445, représentaient 8,45% de l'effectif total des élèves. Les indicateurs au niveau du post primaire indiquent un taux brut de scolarisation de 42,1%, un taux net de scolarisation de 25,5% et un taux d'achèvement au niveau du cycle de 24,3%. Comparé au taux d'admission en classe de 6^e (44,1%), on constate une grande déperdition des effectifs en fin de ce cycle.

Quant au secondaire, on dénombrait au cours de l'année scolaire 2022/2023, 194 établissements, dont 48 privés. Le secondaire a enregistré au cours de cette même année scolaires 11 150 élèves dont 40,66% de filles. Dans ce cycle, le taux brut d'admission en classe de 2nd est de 18,3%. Les garçons sont les plus nombreux à être admis dans le cycle (21,3%) que les filles (15,2%). Quant aux taux brut et net de scolarisation, ils sont respectivement de 19,1% et de 5,3%. On enregistre un taux d'achèvement de 15,4% dans ce cycle.

Tableau 13.0 16: Effectifs scolaires publiques et privées au post-primaire en 2022/2023

PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
		GARÇONS	FILLES	TOTAL	GARÇONS	FILLES	TOTAL	GARÇONS	FILLES	TOTAL
Bougouriba	BONDIGUI	521	482	1003	37	22	59	558	504	1062
	DIEBOUGOU	1861	1680	3541	431	342	773	2292	2022	4314
	DOLO	418	348	766	0	0	0	418	348	766
	IOLONIORO	394	353	747	0	0	0	394	353	747
	TIANKOURA	475	336	811	0	0	0	475	336	811
Total Bougouriba		3669	3199	6868	468	364	832	4137	3563	7700
Noumbiel	BATIE	866	843	1709	66	66	132	932	909	1841
	BOUSSOUKOULA	209	148	357	0	0	0	209	148	357
	KPERE	173	135	308	0	0	0	173	135	308
	LEGMOIN	418	370	788	0	0	0	418	370	788
	MIDEBDO	196	179	375	0	0	0	196	179	375

PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
		GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL
Total Noubiel		1862	1675	3537	66	66	132	1928	1741	3669
Poni	BOUROOM-BOUROOM	498	405	903	0	0	0	498	405	903
	BOUSSERA	463	270	733	0	0	0	463	270	733
	DJIGOUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	GAOUA	1673	1722	3395	751	845	1596	2424	2567	4991
	GBOMBLORA	443	386	829	0	0	0	443	386	829
	KAMPTI	1035	1015	2050	45	58	103	1080	1073	2153
	LOROPENI	903	775	1678	11	26	37	914	801	1715
	MALBA	244	148	392	0	0	0	244	148	392
	NAKO	403	325	728	19	7	26	422	332	754
	PERIGBAN	189	152	341	0	0	0	189	152	341
Total Poni		5851	5198	11049	826	936	1762	6677	6134	12811
Ioba	DANO	1218	1418	2636	400	472	872	1618	1890	3508
	DISSIN	1502	1413	2915	369	240	609	1871	1653	3524
	GUEGUERE	670	696	1366	47	59	106	717	755	1472
	KOPER	653	629	1282	54	51	105	707	680	1387
	NIEGO	336	335	671	0	0	0	336	335	671
	ORONKUA	515	709	1224	0	0	0	515	709	1224
	OUESSA	450	436	886	60	53	113	510	489	999
	ZAMBO	610	496	1106	0	0	0	610	496	1106
Total ioba		5954	6132	12086	930	875	1805	6884	7007	13891
Total Sud-ouest		17336	16204	33540	2290	2241	4531	19626	18445	38071

Source : DREPS/SUO 2023

Tableau 13.0 17: Effectifs scolaires publiques et privées au secondaire en 2022/2023

REGION	PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
			GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL
SUD OUEST	Bougouriba	BONDIGUI	167	82	249	248	215	463	167	82	249
		DIEBOUGOU	665	433	1098	0	0	0	913	648	1561

REGION	PROVINCE	COMMUNE	Public			PRIVE			ENSEMBLE		
			GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL
		DOLO	73	59	132	0	0	0	73	59	132
		IOLONIORO	78	60	138	0	0	0	78	60	138
		TIANKOURA	83	55	138	0	0	0	83	55	138
	Total Bougouriba		1066	689	1755	248	215	463	1314	904	2218
	Noumbiel	BATIE	344	195	539	0	0	0	344	195	539
		BOUSSOUKOULA	10	11	21	0	0	0	10	11	21
		KPERE	23	10	33	0	0	0	23	10	33
		LEGMOIN	100	58	158	0	0	0	100	58	158
		MIDEBDO	13	22	35	0	0	0	13	22	35
	Total Noumbiel		490	296	786	0	0	0	490	296	786
	Poni	BOUROUM-BOUROUM	94	65	159	0	0	0	94	65	159
		BOUSSERA	41	16	57	0	0	0	41	16	57
		DJIGOUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		GAOUA	1380	906	2286	443	402	845	1823	1308	3131
		GBOMBLORA	23	21	44	0	0	0	23	21	44
		KAMPTI	205	177	382	11	4	15	216	181	397
		LOROPENI	192	119	311	36	24	60	228	143	371
		MALBA	25	11	36	0	0	0	25	11	36
		NAKO	132	63	195	0	0	0	132	63	195
		PERIGBAN	62	41	103	0	0	0	62	41	103
	Total Poni		2154	1419	3573	490	430	920	2644	1849	4493
	Ioba	DANO	336	315	651	237	246	483	573	561	1134
		DISSIN	499	304	803	276	110	386	775	414	1189
		GUEGUERE	249	130	379	0	0	0	249	130	379
		KOPER	149	87	236	72	28	100	221	115	336
		NIEGO	50	11	61	0	0	0	50	11	61
		ORONKUA	81	64	145	0	0	0	81	64	145
		OUESSA	52	98	150	107	53	160	159	151	310
		ZAMBO	60	39	99	0	0	0	60	39	99
	Total ioba		1476	1048	2524	692	437	1129	2168	1485	3653
	Total Sud-ouest		5186	3452	8638	1430	1082	2512	6616	4534	11150

Source : DREPS/SUO

Tableau 13.0 18: Statistiques sur les indicateurs au Post primaire en 2022/2023

Province	TBA 6e			TBS			TNS			TACH		
	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G
Bougouriba	47,4	51,7	49,6	45,9	50,2	48,1	27,3	29,9	28,6	26,6	32,2	29,5
Ioba	56,0	52,3	54,2	52,8	48,9	50,8	31,7	29,1	30,4	27,7	27,8	27,7
Noumbiel	40,6	43,6	42,1	34,9	36,4	35,7	21	23	22	14,5	16,2	15,4
Poni	33,5	36,3	34,9	34,2	35,1	34,7	21,4	21,8	21,6	21,0	23,1	22,0
Région Sud-ouest	43,6	44,7	44,1	42,0	42,1	42,0	25,6	25,5	25,5	23,2	25,3	24,3
National	43,7	37,9	40,8	44,6	37,2	40,9	26	22,1	24	33,1	26,6	29,9

Source : DREPS/SUO

Tableau 13.0 19: Statistiques sur les indicateurs du secondaire en 2022/2023

Province	TBA 2nde			TBS			TNS			TACH		
	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G	F	G	F+G
Bougouriba	18,1	23,3	20,7	17,8	25,1	21,5	5,2	7	6,1	14,6	19,8	17,2
Ioba	16,3	22,1	19,3	17,1	24,2	20,7	4,7	6,4	5,6	14,4	21,7	18,1
Noumbiel	9,3	12,2	10,8	9,1	14,5	11,9	1,4	3,5	2,5	7,6	9,3	8,4
Poni	14,9	22,4	18,7	15,8	21,8	18,8	4,1	7	5,6	12,5	16,5	14,5
Ensemble region	15,2	21,3	18,3	15,8	22,3	19,1	4,2	6,4	5,3	12,9	17,8	15,4
National	18,7	19	18,8	19,9	21,6	20,7	6,7	6,7	6,7	18,2	19,7	18,9

Source : DREPS/SUO 2023

4.4. Education non formelle

Dans la région du Sud-Ouest, au cours de l'année 2022/2023, on dénombrait 71 centres de formation au niveau de l'éducation non formelle (ENF) dont 49 centre pour adultes et 22 centres pour adolescents. Selon le RGPH (2019), le taux brut d'alphabétisation au niveau de la région est de 21,8%. Ce taux est largement inférieur à celui enregistré au niveau national (29,7%) les évaluations de fin de formation de l'éducation non formelle (ENF) aussi bien pour les adultes que pour les adolescents ont donné des taux de succès respectifs de 49% et de 22% en 2022/2023. L'analyse suivant le sexe, indique que, les hommes sont les plus alphabétisés (27,8%) que les femmes (16,6%).

Tableau 13.0 20: Situation des infrastructures de l'éducation non formelle en 2023

PROVINCE	Centre	Centre adulte	Centre adolescent
Bougouriba	17	11	06
Ioba	14	11	03
Noumbiel	19	11	08
Poni	21	16	05

Total région	71	49	22

Source : DGESS MENAPLN 2023

4.5. Enseignement supérieur

Selon la carte universitaire du Sud-ouest, l'enseignement supérieur de la région du Sud-Ouest compte quatre (04) Instituts de l'enseignement supérieur et de la recherche (IESR) dont une publique. Il s'agit du Centre Universitaire (CU) de Gaoua, de l'Université catholique régionale « la Reine du Sud-Ouest » (UCR/LRSO) basée à Diébougou, de l'Institut Supérieur de Management et des Technologies Appliquées (ISMTA) de Dano et de l'Institut Supérieur des Etudes d'Ingénieur et de Technologie (ISEIT) de Gaoua.

Le CU de Gaoua ouvert depuis 2017 et rattaché à l'Université Nazi BONI, comptait en 2022/2023, trois filières (03) filières à savoir les Sciences biologiques appliquées (SBA : 8 parcours) et la Gestion du Patrimoine culturel et touristique (GPCT : 2 parcours) et la géographie. Le centre enregistre 1406 étudiants inscrits dont 352 filles.

4.6. Formation professionnelle

L'enseignement technique et professionnel existe dans la région. Exceptée la province du Nounbiel, on y dénombre au moins un (1) établissement d'enseignement technique dans chaque province.

En ce qui concerne la formation professionnelle, l'étude sur la situation de la formation professionnelle réalisée en 2022 par la DGESS/MSJE indique que la région du Sud-ouest enregistrait 27 centres de formation professionnelle dont 11 centre dans le public et 16 au niveau du privé. Plus de trois quart de ces centres (77,7%) sont implantés dans le milieu urbain.

Ces différents centres forment des jeunes dans des domaines variés comme la mécanique cyclo, la menuiserie bois, la maçonnerie, l'électricité, bâtiment, la coiffure et la couture. Le tableau ci-dessous donne la situation des apprenants par filière dans la région. Selon l'annuaire statistique 2023 du MSJE, la région disposait de 222 apprenants dont 117 filles.

La région abrite deux (02) écoles de formation professionnelle que sont l'Institut national de formation des travailleurs sociaux (INFTS) et l'Institut régional de formation des personnels de l'Education (IFPE).

V. ECONOMIE

5.1. Finances locales

Les recettes propres totales des collectivités sont passées de 5 314 754 492 FCFA en 2016 à 11 118 928 396 FCFA en 2021, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 15,91% entre 2016 et 2021.

En 2021, les dépenses totales de fonctionnement sont évaluées à 3 440 244 682 FCFA et celles des investissements à 3 305 075 941 FCFA, soit 49% de dépenses totales des collectivités territoriales de la région du Sud-Ouest.

Une analyse des recettes propres au cours de la période 2016-2021 par rapport aux dépenses totales effectuées, montre un léger progrès effectué par les collectivités territoriales pour assurer leur autofinancement. En effet, pour un total de dépenses de 6 745 320 623 FCFA effectuées en 2021, les collectivités territoriales ont mobilisé 11 118 928 396 FCFA de recettes propres, soit 60,67% des recettes totales.

Les budgets des communes (urbaines et rurales) connaissent une tendance générale haussière au cours de la période 2016-2021. Ce qui devrait se poursuivre avec la mise en œuvre du transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales. Toutefois, les communes notamment celles rurales doivent s'investir pour améliorer leur capacité d'autofinancement.

Tableau 13.0 21: Situation de l'exécution des budgets des collectivités territoriales de la région du Sud-Ouest de 2016 à 2021 en FCFA

Désignation	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses d'investissement	1 911 354 456	2 844 190 244	2 423 490 742	2 059 442 576	4 211 216 511	3 305 075 941
Dépenses de fonctionnement	1 504 665 973	2 266 966 369	2 743 081 326	2 910 369 815	3 423 603 684	3 440 244 682
Dépense totale	3 416 020 429	5 111 156 613	5 166 572 068	4 969 812 391	7 634 820 195	6 745 320 623
Recettes totales	5 314 754 492	7 641 558 354	7 206 899 177	7 986 222 750	10 803 691 665	11 118 928 396

Source : DGCT, Base de données financières des CT, 2021

Tableau 13.0 22: Evolution des dépenses des CT de 2019 à 2023

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
BONDIGUI	87 714 219	44 766 220	150 181 525	117 330 235	390 869 478	261 108 405
Dépenses d'investissement	61 006 345	9 714 167	76 288 394	50 791 560	315 902 539	177 530 294
Dépenses de fonctionnement	26 707 874	35 052 053	73 893 131	66 538 675	74 966 939	83 578 111
Diébougou	253 913 199	455 733 655	471 204 118	470 212 512	447 428 646	524 413 051
Dépenses d'investissement	72 963 230	196 499 552	192 940 724	142 445 801	116 780 869	175 051 012
Dépenses de fonctionnement	180 949 969	259 234 103	278 263 394	327 766 711	330 647 777	349 362 039
Dolo	88 284 546	115 142 246	83 173 301	84 804 773	146 302 906	98 619 111
Dépenses d'investissement	64 652 789	79 507 634	24 420 680	48 701 471	81 481 633	60 674 027
Dépenses de fonctionnement	23 631 757	35 634 612	58 752 621	36 103 302	64 821 273	37 945 084
Iolonioro	156 042 695	192 731 228	126 048 534	123 050 351	252 816 252	321 249 116
Dépenses d'investissement	110 160 617	114 277 995	78 502 436	43 009 060	162 456 525	210 197 689
Dépenses de fonctionnement	45 882 078	78 453 233	47 546 098	80 041 291	90 359 727	111 051 427
Tiankoura	84 507 008	152 120 059	128 268 450	100 877 246	159 820 651	91 485 851
Dépenses d'investissement	55 183 329	97 806 379	62 868 816	50 887 954	96 813 257	36 560 607
Dépenses de fonctionnement	29 323 679	54 313 680	65 399 634	49 989 292	63 007 394	54 925 244
Total Bougouriba	670 461 667	960 493 408	958 875 928	896 275 117	1 397 237 933	1 296 875 534
Dépenses d'investissement	363 966 310	497 805 727	435 021 050	335 835 846	773 434 823	660 013 629
Dépenses de fonctionnement	306 495 357	462 687 681	523 854 878	560 439 271	623 803 110	636 861 905
Dano	194 301 401	358 166 711	333 770 729	255 948 004	409 916 757	361 112 209
Dépenses d'investissement	78 804 330	186 219 088	99 822 240	90 589 245	189 521 914	71 205 146
Dépenses de fonctionnement	115 497 071	171 947 623	233 948 489	165 358 759	220 394 843	289 907 063

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dissin	156 641 141	-	103 122 187	194 854 187	472 626 318	327 270 476
Dépenses d'investissement	95 459 061	-	24 617 344	65 282 732	284 253 839	169 148 952
Dépenses de fonctionnement	61 182 080	-	78 504 843	129 571 455	188 372 479	158 121 524
Guéguéré	166 827 275	281 740 269	199 632 524	140 320 202	323 929 577	235 009 751
Dépenses d'investissement	105 047 158	171 735 059	94 264 489	58 341 617	218 253 998	120 134 420
Dépenses de fonctionnement	61 780 117	110 005 210	105 368 035	81 978 585	105 675 579	114 875 331
Koper	78 843 822	123 760 427	150 969 455	154 083 512	209 953 731	204 801 639
Dépenses d'investissement	39 831 708	81 994 400	46 490 528	83 888 305	122 227 312	117 997 652
Dépenses de fonctionnement	39 012 114	41 766 027	104 478 927	70 195 207	87 726 419	86 803 987
Nieogo	96 380 384	81 339 748	71 597 843	90 425 343	164 084 651	116 130 527
Dépenses d'investissement	77 278 669	46 105 667	42 231 504	57 628 465	111 030 803	69 149 278
Dépenses de fonctionnement	19 101 715	35 234 081	29 366 339	32 796 878	53 053 848	46 981 249
Oronkua	113 671 180	147 468 971	165 428 812	100 951 192	208 422 682	233 389 125
Dépenses d'investissement	87 903 882	69 221 781	89 733 787	49 104 986	114 940 844	141 965 785
Dépenses de fonctionnement	25 767 298	78 247 190	75 695 025	51 846 206	93 481 838	91 423 340
Ouéssa	84 916 096	90 949 950	197 312 907	122 170 236	168 237 085	167 152 559
Dépenses d'investissement	48 591 812	29 612 284	120 740 632	57 433 712	78 902 095	82 454 137
Dépenses de fonctionnement	36 324 284	61 337 666	76 572 275	64 736 524	89 334 990	84 698 422
Zambo	67 115 932	116 123 033	98 083 472	103 876 254	279 903 462	155 304 008
Dépenses d'investissement	42 256 525	56 696 384	45 367 795	50 893 840	151 307 637	95 925 238
Dépenses de fonctionnement	24 859 407	59 426 649	52 715 677	52 982 414	128 595 825	59 378 770

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total Ioba	958 697 231	1 199 549 109	1 319 917 929	1 162 628 930	2 237 074 263	1 800 170 294
Dépenses d'investissement	575 173 145	641 584 663	563 268 319	513 162 902	1 270 438 442	867 980 608
Dépenses de fonctionnement	383 524 086	557 964 446	756 649 610	649 466 028	966 635 821	932 189 686
BATIE	91 868 203	213 090 969	304 155 419	274 611 723	264 819 768	156 701 191
Dépenses d'investissement	30 693 878	94 999 192	177 823 467	92 304 780	69 753 731	39 349 206
Dépenses de fonctionnement	61 174 325	118 091 777	126 331 952	182 306 943	195 066 037	117 351 985
Boussoukoula	57 574 218	-	137 862 345	109 242 625	129 827 061	203 048 602
Dépenses d'investissement	30 069 520	-	70 849 673	71 620 610	62 985 537	129 764 614
Dépenses de fonctionnement	27 504 698	-	67 012 672	37 622 015	66 841 524	73 283 988
Kpuéré	20 709 630	97 625 275	53 286 433	47 264 021	103 625 850	82 340 752
Dépenses d'investissement	3 724 432	71 284 419	16 350 270	14 018 980	62 864 997	45 774 400
Dépenses de fonctionnement	16 985 198	26 340 856	36 936 163	33 245 041	40 760 853	36 566 352
Legmoin	32 152 795	107 619 176	131 794 955	117 858 056	190 984 950	151 633 885
Dépenses d'investissement	10 190 558	59 919 472	84 180 951	81 864 700	133 350 043	71 793 050
Dépenses de fonctionnement	21 962 237	47 699 704	47 614 004	35 993 356	57 634 907	79 840 835
Midebdo	115 463 058	67 585 454	93 482 223	114 487 754	83 802 192	156 590 237
Dépenses d'investissement	101 447 385	42 293 641	32 449 860	74 674 595	45 146 284	98 003 897
Dépenses de fonctionnement	14 015 673	25 291 813	61 032 363	39 813 159	38 655 908	58 586 340
Total Noubiel	317 767 904	485 920 874	720 581 375	663 464 179	773 059 821	750 314 667
Dépenses d'investissement	176 125 773	268 496 724	381 654 221	334 483 665	374 100 592	384 685 167
Dépenses de fonctionnement	141 642 131	217 424 150	338 927 154	328 980 514	398 959 229	365 629 500

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bouroum- Bouroum	94 887 844	85 746 536	72 982 962	84 290 246	184 545 711	216 417 303
Dépenses d'investissement	66 406 538	41 816 372	13 647 169	43 950 781	120 152 380	149 810 924
Dépenses de fonctionnement	28 481 306	43 930 164	59 335 793	40 339 465	64 393 331	66 606 379
Boussera	57 718 440	162 318 350	88 665 554	141 520 943	245 895 476	128 909 328
Dépenses d'investissement	34 256 840	115 804 603	49 390 270	84 013 486	162 806 489	72 320 285
Dépenses de fonctionnement	23 461 600	46 513 747	39 275 284	57 507 457	83 088 987	56 589 043
Djigouè	107 886 597	207 599 291	122 837 042	128 732 306	195 926 333	166 428 834
Dépenses d'investissement	70 619 231	149 040 592	66 799 609	56 617 380	114 257 205	86 160 096
Dépenses de fonctionnement	37 267 366	58 558 699	56 037 433	72 114 926	81 669 128	80 268 738
GAOUA	298 692 235	480 700 554	716 723 073	551 319 101	726 727 171	717 156 006
Dépenses d'investissement	58 513 503	109 162 234	383 572 985	113 587 288	283 882 316	173 209 130
Dépenses de fonctionnement	240 178 732	371 538 320	333 150 088	437 731 813	442 844 855	543 946 876
Gomblora	121 393 427	200 009 917	80 453 531	129 534 918	232 384 848	186 881 197
Dépenses d'investissement	85 783 546	129 668 826	22 218 077	29 586 564	136 483 515	98 891 670
Dépenses de fonctionnement	35 609 881	70 341 091	58 235 454	99 948 354	95 901 333	87 989 527
Kampti	205 218 660	339 860 986	202 936 675	228 834 746	349 623 690	308 588 111
Dépenses d'investissement	122 672 419	177 331 236	103 641 422	64 464 204	168 687 508	74 508 765
Dépenses de fonctionnement	82 546 241	162 529 750	99 295 253	164 370 542	180 936 182	234 079 346
Loropeni	193 303 106	302 224 110	333 292 843	310 853 295	373 714 726	266 539 112
Dépenses d'investissement	135 598 207	251 327 459	132 768 990	123 481 546	189 604 912	91 821 639
Dépenses de fonctionnement	57 704 899	50 896 651	200 523 853	187 371 749	184 109 814	174 717 473

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Malba	50 143 017	54 253 051	80 707 114	78 094 841	138 498 109	250 005 005
Dépenses d'investissement	25 880 015	32 255 287	38 125 318	33 796 494	81 769 385	217 724 643
Dépenses de fonctionnement	24 263 002	21 997 764	42 581 796	44 298 347	56 728 724	32 280 362
Nako	170 016 240	263 898 088	127 959 547	164 901 683	197 137 615	154 000 681
Dépenses d'investissement	118 798 102	182 069 331	39 019 084	93 462 282	118 727 094	82 077 760
Dépenses de fonctionnement	51 218 138	81 828 757	88 940 463	71 439 401	78 410 521	71 922 921
Périgban	52 601 279	66 437 478	91 760 837	117 146 844	100 271 134	134 043 531
Dépenses d'investissement	29 206 770	31 700 250	54 251 822	62 211 843	64 156 248	84 989 562
Dépenses de fonctionnement	23 394 509	34 737 228	37 509 015	54 935 001	36 114 886	49 053 969
Total Poni	1 351 860 845	2 163 048 361	1 918 319 178	1 935 228 923	2 744 724 813	2 528 969 108
Dépenses d'investissement	747 735 171	1 220 176 190	903 434 746	705 171 868	1 440 527 052	1 131 514 474
Dépenses de fonctionnement	604 125 674	942 872 171	1 014 884 432	1 230 057 055	1 304 197 761	1 397 454 634
Conseil régional Sud-Ouest	117 232 782	302 144 861	248 877 658	312 215 242	482 723 365	368 991 020
Dépenses d'investissement	48 354 057	216 126 940	140 112 406	170 788 295	352 715 602	260 882 063
Dépenses de fonctionnement	68 878 725	86 017 921	108 765 252	141 426 947	130 007 763	108 108 957
Total région	3 416 020 429	5 111 156 613	5 166 572 068	4 969 812 391	7 634 820 195	6 745 320 623

Source : DGCT, Base de données financières des CT,2021

5.2. Principaux secteurs d'activités

Le Sud-Ouest est une région agricole par excellence. Elle bénéficie d'une bonne répartition des pluies et des sols aptes à la pratique de plusieurs cultures. L'activité économique de la région est dominée par l'agriculture et l'élevage.

5.2.1. Agriculture

L'agriculture est la principale activité économique de la population active de la région du Sud-Ouest. En effet, 76,93% de cette population a comme principale activité l'agriculture. La région regorge d'un potentiel de bas-fonds aménageables et aménagés.

• Evolution de la production céréalière

La production céréalière de la région du Sud-Ouest est estimée en 2023 à 333 907 tonnes contre une moyenne nationale de 5147924 tonnes, soit 6,49%. Le maïs est la principale culture céréalière de la région avec 49,55% de la production céréalière totale de la région en 2023, suivie du sorgho blanc et du sorgho rouge avec respectivement 20,03% et 14,17% de la production régionale. Il existe par ailleurs une disparité de production selon les provinces. Ainsi, en 2023, la province du loba a enregistré la plus forte production céréalière avec 138 574 tonnes, suivie du Poni (100 672 tonnes), du Bougouriba (65 687 tonnes) et du Nounbiel (26 177 tonnes).

Le sorgho rouge est la plus grande spéculation céréalière (11,67%) qui contribue à l'amélioration du poids de la production régionale à la production nationale. Il est suivi du maïs qui contribue pour 8,29% à la production nationale. Le tableau 13.19 en fait le point.

Tableau 13.0 23: Production céréalière (en tonne) par province en 2023/2024

Céréales	Bougouriba	Poni	loba	Nounbiel	Sud-Ouest	Burkina Faso	Part
MIL	11 398	8 983	10 447	333	33 960	86 1039	3,94%
MAÏS	32 421	51 756	67 554	13 727	165 457	1 995 359	8,29%
RIZ	3 114	4 635	10 394	2 143	20 286	504 254	4,02%
FONIO	0	0	0	0	0	15 250	0,00%
SORGHO BLANC	7 350	17 707	32 459	9 376	66 891	1 366 574	4,89%
SORGHO ROUGE	11 404	17 591	17 720	598	47 313	405 448	11,67%
TOTAL	65 687	100 672	138 574	26 177	333 907	5147924	6,49%

Source : DGESS/MARAH 2023

En ce qui concerne les autres cultures vivrières qui sont principalement le niébé, l'igname, la patate et le voandzou, la région du Sud-Ouest en produit. Le tableau ci-dessous fait le point de l'évolution des cultures vivrières.

Ainsi, dudit tableau, il ressort que la région a produit en 2023, 30 047 tonnes d'ignames, soit 47,21% de la production nationale. Elle est suivie du vandzou qui intervient pour 7,70% et du Niebé avec 45 186 tonnes, soit 6,13% de la production nationale. La patate reste la culture la moins produite de la production vivrière en 2023 avec un poids relatif de 1,18%.

Tableau 13.0 24: Production des cultures vivrières (en tonne) en 2023/2024

Autres cultures vivrières	Bougouriba	Poni	loba	Nounbiel	Sud-Ouest	Burkina Faso	Part
IGNAME	5 549	12 569	1915	10 014	30 047	63 644	47,21%
PATATE	361	1801	214	266	2 641	223 608	1,18%
NIEBE	20 686	13 727	7 965	2 808	45 186	737 105	6,13%
VOANDZOU	717	1 424	2 032	417	4 589	59 583	7,70%
TOTAL	27 313	29 521	12 126	13 505	82 463	1 083 940	7,61%

Source : DGESS/MARAH 2023

Une analyse de la production par province donne la province du Poni en tête avec 35,80% de la production régionale en culture vivrière. Elle est suivie de la province de la Bougouriba avec 33,12%. La province du Nounbiel et celle du loba viennent en dernière position avec respectivement 16,38% et 14,70% de la production régionale.

Production des cultures de rente (en tonnes) en 2023/2024

Les cultures de rente sont représentées essentiellement par le coton, le sésame, l'arachide et le soja. La production totale en 2023 des cultures de rente est de 103 650 tonnes. Ainsi, le coton intervient avec 43 789 tonnes, soit 42,27% de la production totale de rente. Il est suivi de l'arachide avec 34,37% de la

production régionale. Le sésame et le soja sont les moins produits avec respectivement des proportions de 18,47% et 4,90% de la production globale de rente en 2023.

Le coton demeure la principale culture de rente de la région. Il est essentiellement cultivé dans le loba et la Bougouriba. L'arachide intervient après le coton et est cultivée dans le loba et la Bougouriba. La culture du coton dans la région du Sud-Ouest avec une production de 46 585 tonnes, contribue à 6,06% dans la production nationale de coton. L'arachide quant à elle intervient pour 5,22%. Le sésame et le soja interviennent respectivement pour 7,75% et 3,93%. Le détail de la production est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13.0 25: Production (en tonnes) des cultures de rente en 2023/2024

Spéculation	Bougouriba	Poni	loba	Noumbiel	Sud-Ouest	Burkina Faso	Part
Coton	2 964	606	40 219	0	43 789	723 172	6,06%
Arachide	11 232	3 216	20 039	1 143	35 630	683 183	5,22%
Sésame	1204	308	17 607	27	19 147	247 157	7,75%
Soja	1343	544	3 009	188	5 084	129 225	3,93%
Total	16 743	4 674	80 874	1 358	103 650	1 782 737	5,81%

Source : DGESS/MARAH 2023

• **L'évolution de la production des cultures maraîchère (en tonne) :**

Les principales cultures maraîchères sont : l'aubergine, les choux, la tomate, le gombo, concombre, les courgettes, le piment et les oignons. La production maraîchère est organisée principalement au niveau des bas-fonds et autour de certains barrages.

La production reste le fait de petits producteurs maraîchers. On constate une évolution en dents de scie de la production maraîchère dans la région au cours de la période 2019-2023. Elle est passée de 19 441,8 tonnes en 2019 pour rechuter à 4 488,8 tonnes en 2021 avant de remonter à 14 173,63 tonnes en 2023. De toutes les productions maraîchères sur la période 2019-2023, l'oignon est la spéculation la plus produite suivie de la tomate.

Tableau 13.0 26: Evolution de la production maraîchère (en tonne) de 2019 à 2023

Années	Tomate	Oignon bulbe	Oignon feuille	Chou	Aubergine	Poivron	laitue	Piment	Courgette	Concombre	Gombo	Total
2019	4637,56	2780	1131,8	3553	1711,92	425,125	1345,645	37,5	1546,65	818,35	1454,25	19441,8
2020	8000,88	15236,4	543,465	3721,3	1280,18	103,0675	506,87	223,015	260,85	744,5	844,69	31465,22
2021	1482,76	1308,69	26,5	624,44	166,5	76,02	158,48	66,69	241,6	139,22	197,9	4488,8
2022	1576,06	1288,1	68,95	1330,9	641,99	331,1	660,9	154,31	197,82	197,82	101,71	6549,66
2023	4522,93	3862,05	110,35	3191,47	195,72	510,63	238,23	236,87	864,81		440,57	14173,63
Total	20220,19	24475,24	1881,065	12421,11	3996,31	1445,9425	2910,125	718,385	3111,73	1899,89	3039,12	76119,11

Source : DGESS/MARAH 2023

- **Le bilan céréalier de la campagne 2019-2023**

La région du Sud-Ouest est généralement excédentaire en ce qui concerne la couverture des besoins céréaliers malgré les caprices de la pluviométrie. En effet, au cours de la campagne agricole 2023/2024, toutes les provinces sont restées excédentaires avec un taux de couverture moyen régional de 151% contre une moyenne nationale de 97,40%.

Il en est de même pour la campagne 2023/2024 où la moyenne régionale est de 151% contre un taux de couverture national de 97 40 %.

Toutefois, la dégradation des sols, la pluviométrie souvent capricieuse, le faible niveau d'encadrement technique, l'analphabétisme, le niveau d'équipement agricole et de formation et les difficultés d'accès aux crédits agricoles des producteurs plombent en partie les niveaux de production de la région.

Tableau 13.0 27: Bilan céréalier campagne 2023-2024

Province	Population.	Production	Taux de couverture
Bougouriba	170 100	65 687	169,00%
Poni	392 327	100 671	112,00%
Ioba	289 679	138 574	208,00%
Noumbiel	109 231	28 975	115,00%
Région	961 337	333 907	151,00%
BURKINA FASO	22 734 953,00	5 147 924,00	97,40%

Source : DRARHA/SUO 2023

5.2.2. Elevage

L'élevage constitue également une activité économique importante dans la région du Sud-Ouest. La région dispose d'un énorme potentiel productif et diversifié en matière de cheptel. Il est composé d'ovins, de bovins, de caprins, de porcins et de la volaille. La vente des produits de l'élevage constitue des ressources financières pour les producteurs ou les ménages. Le mode d'élevage dominant demeure le type traditionnel extensif (système extensif transhumant et le système extensif sédentaire).

Eu égard à sa position géographique, la région du Sud-Ouest est une zone de transhumance et de transit du bétail vers les pays voisins notamment la Côte-d'Ivoire et le Ghana. Le tableau ci-dessous donne l'effectif du cheptel de la région du Sud-Ouest en 2023.

Tableau 13.0 28: Effectif du cheptel de 2023 (en milliers de têtes)

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins	Total
2019	9359	9203	33002	623	19331	71518
2020	13611	13280	56573	363	28132	111959
2021	17677	16010	71263	447	31286	136683
2022	16054	15824	76246	590	23545	132259
2023	11229	12406	54406	661	18647	97349
Total	67 930,00	66 723,00	291 490,00	2 684,00	120 941,00	549 768,00

Source : DRARHA/SUO 2023

Les zones pastorales actives en 2020 étaient les suivantes : Zone pastorale de Djigoué (Poni) ; aire de pâture de Kpuéré (Noumbiel) et l'aire de pâture de Nabéré (Bougouriba).

- **Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2019 à 2023 au niveau régional**

L'évolution des abattages connaît une tendance haussière sur la période de 2019-2021 avant de connaître une chute à partir de 2022. Cela dénoterait d'une prise de conscience des populations à la suite des différentes séances de sensibilisation conduites par les services compétents en la matière. Le tableau ci-dessous donne l'évolution des abattages par espèce au cours de la période 2019-2023.

Tableau 13.0 29: Evolution des abattages contrôlés par espèces de 2019 à 2023

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins	Total
2019	9359	9203	33002	623	19 331	71 518
2020	13611	13280	56573	363	28 132	111 959
2021	17677	16010	71263	447	31 286	136 683
2022	16054	15824	76246	590	23 545	132 259
2023	11229	12406	54406	661	18 647	97 349
Total	67 930,00	66 723,00	291 490,00	2 684,00	120 941,00	549 768,00

Source : DRARHA/SUO 2023

- **Les indicateurs de santé animale :**

En observant l'état sanitaire du cheptel de la région, on remarque que les pathologies ayant affecté le cheptel en 2023 sont entre autres la pasteurellose bovine, le PPCB, la Trypanosomose et la Maladie de Newcastle.

Tableau 13.0 30: Taux de couverture vaccinale en 2023

Entité	PPCB	Pasteurellose bovine	Charbon symptomatique	Pasteurellose ovine	Maladie de Newcastle	Trypanosomose
Sud-Ouest	80%	85%	50%	70%	72,5%	85%

Source : DRARHA/SUO 2023

5.2.3. Pêche et chasse

La pêche, de type traditionnel, est pratiquée tout au long du fleuve Mouhoun dans la région du Sud-Ouest, mais également dans les sous-bassins hydrographiques de la Bougouriba et du Poni. En 2021, la production piscicole de la région est d'environ 1416 tonnes, soit près de 4,76% de la production nationale (29 731 tonnes). Les principaux poissons rencontrés sont : les Silures, les Sardines, les Poissons chiens, les Faux capitaines, les Poissons électriques, les capitaines. La plupart des cours d'eau est temporaire ce qui constitue un frein au développement de l'activité.

Quant à la chasse, elle concerne le petit gibier et est fait de façon occasionnelle. Il existe plusieurs aires de protection de la faune dans la région, mais elles rencontrent des difficultés de gestion liées principalement aux tentatives d'occupation par les orpailleurs et les agro-pasteurs.

Le tableau suivant présente la situation des aires de protection de la faune dans la région du Sud-Ouest.

Tableau 13.0 31: Situation des aires de protection de la faune dans la région

Désignation	Province	N° A/D/O	Date	Superficie (en ha)	Difficultés liées à la gestion de l'entité
Forêt classée de Koulbi	Noumbiel	1092	26/03/1937	40 000	Tentative d'occupation par les orpailleurs et les agro-pasteurs
Forêt classée de la Bougouriba	Bougouriba	690/FOR	04/08/1955	8 500	Totalement occupée
Forêt classée de Nabéré	Bougouriba	5768/SE/F	03/08/1953	6 500	Tentative d'occupation par les orpailleurs et les agro-pasteurs
Réserve partielle de faune de Nabéré	Bougouriba	5758/SE/F	03/08/1953	36 500	Tentative d'occupation par les orpailleurs et les agro-pasteurs
Réserve partielle de faune de Bontioli	Ioba	3147/SE/F	23/03/1937	29 500	Tentative d'occupation par les orpailleurs et les agro-pasteurs
Réserve totale de faune de Bontioli	Ioba et Bougouriba	3147/SE/F	23/03/1937	12 700	Tentative d'occupation par les orpailleurs et les agro-pasteurs

Source : DREEVCC/SUO, 2023

5.2.4. Sports et loisirs

Le sport le plus pratiqué dans la région du Sud-Ouest est le football. Toutefois, à côté du football, d'autres sports sont aussi pratiqués. Il s'agit entre autres du tir à l'arc, de la pétanque etc. La région n'est pas suffisamment dotée d'infrastructures sportives. En 2023, la région compte trois (03) stades ; toute chose qui pourrait favoriser la pratique des sports. En plus de ces infrastructures, la région compte également trente-et-cinq (35) plateaux omnisports et trente-et-sept (37) terrains secondaires de football. Pour ce qui concerne les clubs sportifs, on en dénombrait seize (16) au total.

Le tableau ci-dessous présente les statistiques des infrastructures et des organisations sportives de la région en 2023.

Tableau 13.0 32: Statistiques des infrastructures et des organisations sportives 2023.

Provinces	Stade	Plateau omnisport	Terrain de football	Club de foot ball	Club de handball	Club volleyball	Club de karaté	Club pétanque	Club d'athlétisme	Aire de lutte
Bougouriba	02	14	06							01

loba	00	03	08							00
Noumbiel	00	04	08							01
Poni	01	14	15							01
Sud-Ouest	03	35	37	09	03	00	01	01	02	03

Source : Annuaire statistique MSJE 2023

5.2.5. Industrie et artisanat

Industrie

Le tissu industriel de la région du Sud-Ouest est embryonnaire. En effet, la région compte une usine d'égrenage de coton de la SOFITEX à Diébougou. Outre cette unité industrielle, il existe dans toutes les provinces quelques unités de transformation de produits. Ce sont essentiellement les boulangeries, les laiteries, les savonneries, des unités de transformation de manioc, et les exploitations du bois.

Artisanat

A l'inverse de l'industrie, l'artisanat est l'une des principales activités exercées par la population après l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les ouvriers et les artisans représentent 13,41% de la population de la région. L'artisanat comprend :

- l'artisanat d'art qui comprend la poterie, la sculpture de bois, la fabrication de la figurine en plâtre et des masques. Il occupe les deux sexes sans distinction ;
- l'artisanat de service correspondant aux métiers de la forge, la vannerie, le tissage (nattes et vêtements) et la fabrication traditionnelle de meubles ;
- l'artisanat de production couvrant les services d'entretien ou de réparation relevant de la mécanique, de l'électricité, de la plomberie, de la maçonnerie, de la blanchisserie, de la teinture. Il est pratiqué tant en milieu urbain que rural.

L'artisanat est confronté à un certain nombre de contraintes parmi lesquelles on peut citer la difficulté d'accès au crédit et partant le manque de fonds de roulement, le faible niveau de formation et d'équipement des artisans, les difficultés d'écoulement des produits artisanaux et l'inorganisation du secteur.

5.2.6. Commerce

La région du Sud-Ouest compte 31 principaux marchés, 18 marchés secondaires et 49 marchés villageois. On note que dans la région, les infrastructures marchandes se développent avec la construction de quatre marchés modernes mais le commerce reste dominé par le secteur informel.

Tableau 13.0 33: Nombre d'infrastructures commerciales dans la région en 2023

Entités territoriales	Marchés principaux	Marchés secondaires	Marchés villageois	Marché à bétails	Abattoirs	Gares routières	Gares ferroviaires	Boutiques de rues
PONI								
Gaoua	1	1	2	0	1	2	0	107
Kampti	0	0	0	0	0	1	0	75
Bouroum-Bouroum	1	1	2	0	1	0	0	10
Périgban	0	0	0	0	0	0	0	28
Gbomblora	2	0	9	0	0	0	0	10
Boussséa	2	2	0	0	0	0	0	10
Loropéni	7	0	3	0	1	0	0	15
Djigouè	2	0	0	1	2	0	0	32
Malba	1	1	1	0	0	0	0	7
Nako	1	0	6	1	1	0	0	21
Bougouriba								
Diébougou	1	4	27	0	1	1	0	291
Tiankoura	0	0	3	0	0	0	0	10
Bondigui	1		3		1			40
Iolonioro	0	0	7	0	0	0	0	14
Dolo	0	0	5	0	0	0	0	10
Ioba								
Dano	1	0	2	1	1	1	0	30
Dissihn	1	-	-	-	1	1	-	59
Ouessa	1	2		1	0	0	0	40
koper								
Guéguéré	0	0	4	0	0	0	0	4
Oronkua								
Zambo	1	2	0	0	1	0	0	13
Niégo	0	0	3	0	0	0	0	10
Noumbiel								
Batié	1	1	-	-	1	0	0	
Legmoin	1	1	0	0	0	0	0	30
Boussoukoulou	1	1						33

Entités territoriales	Marchés principaux	Marchés secondaires	Marchés villageois	Marché à bétails	Abattoirs	Gares routières	Gares ferroviaires	Boutiques de rues
Kpuéré	1	0	1	-	-	0	0	56
Midebdo	1	3		0	1	0	0	13
Total région								

Source : DRICA/MICA, Communes, 2023

5.3. Institutions financières

Les institutions bancaires et de micro finance sont représentées par les agences de ECOBANK, BOA, BCB, CORIS BANK, UBA et BADF installées essentiellement à Dano, Diébougou et Gaoua. Le réseau des Caisses populaires se trouve dans les quatre (04) provinces. Il existe en outre, d'autres structures de microfinance dans la région dont la PAMF (première agence de micro finance) à Diébougou et un certain nombre de mutuelles qui financent des micro-projets des populations.

Le volume de crédits reste largement en deçà des besoins et on constate qu'en dehors de la zone cotonnière, le financement de la production agricole reste marginal, malgré les nombreuses initiatives. Les crédits disponibles s'orientent majoritairement vers le court terme (crédit intrants, activités commerciales), et les besoins à moyen et long terme, pour acquérir les équipements nécessaires à la modernisation de la production sont très faiblement couverts.

Tableau 13.0 34: Institutions et établissements financiers et de micro finances dans la région 2023

Localité	Banques	Caisses Populaire	Assurances	Autres (IMF)
Bougouriba	03	02	02	05
Ioba	01	04	00	04
Noumbiel	00	01	00	00
Poni	04	03	02	00
Région	08	12	03	09

Source : DREP/SUO, 2023

5.4. Tourisme et hôtellerie

Le Sud-Ouest compte de nombreux sites touristiques dont les plus connus sont les ruines de Loropéni, le musée du Poni et le musée de la femme de Dano. Les autres sites touristiques sont principalement le cimetière militaire (français), la tombe de Da Mar (fondateur de Batié), le Ouilé (grotte des Sofas), la colline Ioba, Habitat Dagara, les grottes de Djikologo, la résidence du féticheur tradipraticien djan, la Colline de Tambili, les sanctuaires des rois Gans, la Grande maison de Da Bindouté, les collines à tranchée.

En ce qui concerne l'hôtellerie, toutes les provinces de la région possèdent des structures d'hébergement à capacités relativement faibles. En 2022, on a dénombré dans la région 13 hôtels, 26 auberges et 20 autres types d'hébergements. Le tableau ci-dessous donne le détail des structures d'hébergement.

Tableau 13.0 35: Capacités hôtelières de la région en 2022

Localités	Hôtels		Auberges		Campements		Autres	
Commune	Nombre	Capacité (Nbre de chambre)	Nombre	Capacité (Nbre de chambre)	Nbre	Capacité (Nbre de chambre)	Nbre	Capacité (Nbre de chambre)

Localités	Hôtels	Auberges	Campements	Autres
Province du Poni	10	13	0	7
Gaoua	10	8	0	7
Kampti	0	4	0	0
Loropéni	0	1	0	0
Province du Ioba	0	8	0	2
Dano	0	4	0	0
Dissihn	0	4	0	1
Ouessa	0	0	0	1
Province du Noubiel	1	2	0	0
Batié	1	2	0	0
Province de la Bougouriba	2	3	0	11
Diébougou	2	3	0	11
Total région	13	26	0	20

Source : Annuaire statistique de la région Sud-ouest 2022

5.5. Transports

Le réseau routier est caractérisé par les routes bitumées, les routes en terres et les pistes rurales. En 2022, la région comptait 298 km de routes bitumées, 825 km de routes en terre, 3589 km de pistes rurales. La longueur totale du réseau routier dans le Sud-Ouest est de 4712 Km toutes catégories confondues.

Les communes de Diébougou, Dano et Gaoua disposent de gares routières, mais le stationnement des véhicules au niveau des autres localités se fait de manière anarchique aux alentours des marchés et aux abords des rues, malgré l'existence d'aires de stationnement dans certaines de ces localités. La région compte également deux (2) aérodromes à Gaoua et Diébougou.

Tableau 13.0 36: Les réseaux routiers en 2022

Provinces	Routes bitumées	Routes en terre	Pistes rurales	Autres
	Longueur en km	Longueur en km	Longueur en km	Longueur en km
Bougouriba	100	94	463	ND
Ioba	92	173	887	ND
Noubiel	0	185	1077	ND
Poni	106	373	1162	ND
Région	298	825	3589	ND

Source : Annuaire statistique de la région du Sud-Ouest 2022

VI. LA SANTE

6.1 Infrastructures sanitaires

La région du Sud-Ouest comptait en 2023 cinq (05) districts sanitaires : le district sanitaire de Batié, de Dano, de Diébougou, de Gaoua et de Kampti. En plus des districts sanitaires, la région abrite un Centre Hospitalier Régional (CHR) et la Direction Régionale de la Santé (DRS).

Pour ce qui est des infrastructures sanitaires, la région compte 127 centres de santé et de promotion sociale (CSPS) avec 22 dans la province du Bougouriba, 43 dans la province du Ioba, 15 au Nounbiel et 47 au Poni. Ce qui donne un ratio de 6 886 habitants/CSPS et un rayon moyen d'action de 6,07 km pour la région. En outre, la région dispose d'un CHR dans le chef-lieu de région, de 144 dépôts MEG, de 3 Centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) et de 5 centres médicaux (CM).

Tableau 13.0 37: Répartition des infrastructures sanitaires par province en 2023

Provinces/Région	CHR	CMA/HD	CM	CSPS	Autres (Formations sanitaires privées)	Dépôts MEG
Bougouriba	0	1	0	22	1	27
Nounbiel	0	1	0	15	0	16
Ioba	0	1	2	43	4	47
Poni	1	0	3	47	11	55
Sud-Ouest	1	3	5	127	15	144

Source : DGESS/MSHP, 2023

6.2 Le personnel soignant

En 2023, la région du Sud-Ouest compte 33 médecins spécialistes, 55 médecins généralistes, 11 Pharmaciens, 2 chirurgiens-dentistes, 131 attachés de santé, 441 IDE, 30 IB, 257 SFE-ME, 17 Infirmiers et 8 Sages-femmes.

Le personnel de santé disponible dans les formations sanitaires publiques est nettement insuffisant au niveau des médecins au regard des normes préconisées par l'OMS. En effet, l'OMS recommande un ratio de 1 médecin pour 10 000 habitants alors qu'en 2023, la moyenne de la région est de 1 médecin pour 17 654 habitants.

S'agissant des infirmiers, la situation est satisfaisante, on compte 1 infirmier pour 1990 habitants. La moyenne des sages-femmes/maïeuticiens était de 1 pour 3 664 habitants alors que les normes OMS préconisent 1/5000 habitants.

Tableau 13.0 38: Effectif de quelques emplois du personnel de santé en 2023

Structures	Médecin spécialiste	Médecin généraliste	Pharmacien	Chir. dentiste	Attaché de santé	IDE	IB	SFE-ME	Infirmier	Sage femme
Bougouriba	1	8	0	0	19	69	8	49	3	1
Ioba	1	9	1	0	12	86	10	50	0	0
Nounbiel	0	7	2	0	19	49	5	39	3	1
Poni	31	31	8	2	81	237	7	119	11	6
Total Sud-ouest	33	55	11	2	131	441	30	257	17	8

Source : DGESS/MSHP, 2023

Tableau 13.0 39: Ratio population/ Personnel et rayon moyen d'action théorique en 2023

Localité	RMAT	Ratio CSPPS /habitants	Ratio Médecin /popu- lation	Ratio Pharmacie n/population	Ratio Infirmiers /population	Ratio Sage- Femme/ population
Noumbiel	7,48	6 858	15 674	54 860	1 925	2 743
Ioba	4,8	6 536	32 681	294 132	3 064	5 883
Bougouriba	5,83	6 620	21 515	-	2 151	3 442
Poni	6,64	7 315	12 741	56 426	3 110	3 160
Total Sud Ouest	6,07	6 886	17 654	88 268	1 990	3 664

Source : DGESS/MSHP, 2023

6.3 Pathologies rencontrées

Les principales pathologies rencontrées dans la région sont le paludisme (99,67% des consultations) qui reste encore de très loin la principale cause de consultation dans la région, suivi de la dengue (0,22% des consultations) et de la tuberculose (0,08% des consultations).

Tableau 13.0 40: Cas fréquent de consultation dans les formations sanitaire de la région en 2023

Paludisme	Tuberculose	Rougeole	Méningite	Dengue
3 205	65			
108 997	72	7	22	162
177 687	88	7	40	100
116 366	71	2	8	377
187 085	173	21	100	868
97 790	65	2	5	53
691 130	534	39	175	1 560
99,67	0,08	0,01	0,03	0,22

Source : DRSHP/SUO 2023

6.4 Les indicateurs de santé en 2023

La région du Sud-Ouest présente en 2023 des taux de couverture vaccinales satisfaisants de plus de 100% pour le BCG et le DTC+HepB-Hib3, plus de 80% pour le RR1, le VPI 1 et le CPN1 et plus de 60% pour le RR2 et le CPN4. En outre, le taux d'accouchements dans les formations sanitaires est de 107,50% et celui des accouchements assistés, 107,50%. L'ensemble de ces taux sont au-dessus des moyennes nationales.

Tableau 13.0 41: Indicateurs de la santé en 2023

Structures	Taux de couverture en BCG	Taux de couverture en DTG-HepB-Hib3	Taux de Couverture en RR1	Taux de couverture en RR2	Taux de couverture en VPI 1	Pourcentage de Femmes enceintes en	Couverture en CPN4	Taux d'accouchements dans les formations	Taux d'accouchements assistés
District de Batié	150,42	138,61	106,34	91,57	111,33	146,21	76,12	142,67	142,67
District de Dano	106,38	109,22	110,02	92,15	111,29	87,27	66,49	105,41	105,41
District de Diébougou	117,40	117,33	76,37	63,95	77,88	85,81	56,41	100,08	100,08
District de Gaoua	103,05	104,81	77,60	65,30	85,44	89,02	61,06	88,70	88,70
District de Kampti	113,78	97,66	78,33	71,82	79,59	114,72	56,02	90,11	90,11
Total Sud-Ouest	113,39	111,23	88,19	74,78	90,74	97,91	63,02	107,50	107,50

Source : DRSHP/SUO 2023

VII. URBANISME ET CARE DE VIE

Selon les résultats des RGPH 1996 et 2006, Batié, Dano, Diébougou, et Gaoua sont les communes urbaines de la région. La population urbaine de la région est passée de 16 424 habitants en 1996 à 70 214 habitants en 2006, soit un taux d'accroissement de 328%). A l'issue du RGPH 2019, avec une population urbaine de 114 891 habitants, le taux d'urbanisation de la région est de 13,3% reste relativement faible par rapport au niveau national qui est de 26,1%. On note toutefois que la province du Nounbiel enregistre le plus fort taux d'urbanisation avec 18,2%, elle est suivie de la Bougouriba avec 16,7%, de la province du Poni (12,7%) et du Ioba (9,7%).

Cependant, ces villes (zones urbaines) peinent à s'adapter au rythme d'accroissement de la population et souvent à répondre aux besoins de services de ces derniers (santé, éducation, eaux usées, déchets, eau potable, banque).

Tableau 13.0 42: Situation de la population urbaine en 2019

Entités	Population totale en 2019	Pop urbaine en 2019	Taux d'urbanisation
BOUGOURIBA		25688	16,7%
IOBA		25922	9,7%
NOUMBIEL		17997	18,2%
PONI		45284	12,7%
SUD OUEST		114891	13,1%

Source : INSD, RGPH 2019, année 2019

7.1. Eau

En 2023, la région du Sud-Ouest comptait 36 barrages ou retenues d'eau, 3 992 forages équipés, 121 adductions d'eau potable simplifiée (AEPS/PEA), 742 bornes fontaines. Ainsi, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 75,40% en 2019 à 78,00% en 2020 pour s'établir à 76,9% en 2023.

Au cours de l'année 2023, la province du Nounbiel était la province la mieux dotée en infrastructures hydrauliques avec un taux d'accès à l'eau potable de 85,8%. Elle est suivie de celle du Ioba avec 82,9%. La province du Poni était la moins nantie avec un taux d'accès à l'eau potable de 71,0%, inférieur à la moyenne régionale de 76,9%.

Le nombre d'abonnés ONEA en 2019 était de 5 729 personnes dont 4 200 pour la ville de Gaoua. La consommation annuelle était estimée à 876 150 m³ et le réseau d'adduction d'eau potable des villes de Gaoua et Diébougou de 913 866 m³. Quant aux villes de Dano, Batié et les zones semi-urbaines, elles s'approvisionnent en eau potable par les systèmes simplifiés (forages et puits). Tous les chefs-lieux de provinces disposent de centres de traitement ONEA.

Des 36 retenues d'eau/barrages en 2023, la province du loba est la plus nantie avec 17 retenues d'eau/barrages. Elle est suivie de la Province du Poni avec 10 retenues d'eau/barrages et de la Province de la Bougouriba avec 08 retenues d'eau/barrages. La province du Noubiel est la moins nantie avec seulement qu'une retenue d'eau/barrage.

Tableau 13.0 43: Équipements et infrastructures hydrauliques urbaines de 2019 à 2023

Localités	Centre de traitement ONEA	AEPS/PEA	Forages équipés	Bornes fontaines	Retenues d'eau/ Barrages	Taux d'accès à l'eau potable
2019						
BOUGOURIBA	1	11	485	21	8	76,60%
IOBA	1	26	997	112	23	81,60%
NOUMBIEL	1	4	451	22	1	77,30%
PONI	1	6	1364	44	13	69,90%
SUD-OUEST	4	47	3 297	199	45	75,40%
2020						
BOUGOURIBA	1	27	596	40	8	80,30%
IOBA	1	47	1152	128	23	83,20%
NOUMBIEL	1	6	546	28	1	82,10%
PONI	1	23	1534	44	13	72,20%
	4	103	3 828	240	45	78,00%
2021						
BOUGOURIBA		11		84	8	71,8%
IOBA		32		220	17	81,3%
NOUMBIEL		6		48	1	81,1%
PONI		16		149	10	69,2%
SUD-OUEST		65	200	501	36	74,7%
2022						
BOUGOURIBA		14		119	8	73,7%
IOBA		55		265	17	82,4%
NOUMBIEL		8		55	1	83,3%
PONI		22		171	10	70,1%
SUD-OUEST		99	179	610	36	76,0%
2023						

Localités	Centre de traitement ONEA	AEPS/PEA	Forages équipés	Bornes fontaines	Retenues d'eau/ Barrages	Taux d'accès à l'eau potable
BOUGOURIBA		15	607	139	8	73,6%
IOBA		67	1250	320	17	82,9%
NOUMBIEL		13	564	70	1	85,8%
PONI		26	1571	213	10	71,0%
SUD-OUEST		121	3992	742	36	76,9%

Source : DREA/SUO, 2023

7.2. Assainissement

La région du Sud-Ouest à l'instar des autres régions du Burkina Faso connaît un faible taux d'accès à l'assainissement familial. En effet, en 2023, le taux d'accès à l'assainissement familial est de 19,8% avec une proportion des ménages utilisant la nature comme lieu de défécation de 80,2%.

En ce qui concerne les ménages utilisant des latrines améliorées, il ressort que le taux d'accès à l'assainissement familial est passé de 17,0% en 2020 à 18,6% en 2021 pour s'établir à 19,8% en 2022.

S'agissant des ménages utilisant la nature comme lieu de défécation, les statistiques sont alarmantes. En effet, la région fait partie des régions utilisant le plus la nature comme lieu d'aisance. Ainsi, la proportion des ménages utilisant la nature comme lieu de défécation qui était de 83% en 2020 s'est améliorée sur la période 2021-2023, passant de 81,4% à 80,2%, soit 1,2 point de pourcentage en gain.

Le tableau ci-après donne la proportion de ménages utilisant des latrines améliorées par région et par province de 2019 à 2023.

Tableau 13.0 44: Proportion de ménages utilisant des latrines améliorées par région et par province de 2019 à 2023

Type d'aisance	Ménages utilisant des latrines Améliorées (%)	Taux d'accès à l'assainissement familial (%)	Ménages utilisant la nature comme lieu de défécation (%)
2019			
Bougouriba	27,5	27,5	72,5
Ioba	11,5	11,5	88,5
Noumbiel	36,3	36,3	63,7
Poni	11,3	11,3	88,7
Sud-Ouest	16,6	16,6	83,4
2020			
Bougouriba	27,8	27,8	72,2
Ioba	12,4	12,4	87,6
Noumbiel	35,9	35,9	64,1
Poni	11,4	11,4	88,6
Sud-Ouest	17,0	17,0	83
2021			

Type d'aisance	Ménages utilisant des latrines Améliorées (%)	Taux d'accès à l'assainissement familial (%)	Ménages utilisant la nature comme lieu de défécation (%)
Bougouriba			
Ioba			
Noumbiel			
Poni			
Sud-Ouest	18,6	18,6	81,4
2022			
Bougouriba			
Ioba			
Noumbiel			
Poni			
Sud-Ouest	19,8	19,8	80,2
2023			
Bougouriba			
Ioba			
Noumbiel			
Poni			
Sud-Ouest	19,8	19,8	80,2

Source : Base de données INOA de 2017 à 2023

7.3. Energie

L'électricité dans la région du Sud-Ouest était produite par les deux (02) centrales thermiques qui sont celles de Gaoua et de Diébougou. La centrale de Diébougou alimente les localités de Dano, de Djikologo, de Ouessa et de Dissin. La ville de Batié est électrifiée par une coopérative de production d'électricité (COOPEL). De nos jours, l'interconnexion avec la Côte d'Ivoire vient suppléer progressivement les centrales thermiques.

Le nombre total d'abonnés dans la région en 2023 était de 23 003 dont 21589 pour la SONABEL qui, à elle seule totalise 94,29 % des abonnés contre 5,71% pour l'ABER. Le taux de couverture de l'électrification dans la région de Sud-Ouest est de 31,3%% en 2023 contre 30,3% en 2022. Cette augmentation peut être due à la promotion de l'électrification rurale dans toute la région.

L'énergie vendue a évolué de 24,4 GWh en 2020 à 30,7 en 2023. Quant à l'évolution de la puissance souscrite, elle a également enregistré une hausse passant de 38,1 MW en 2020 à 34,14 MW en 2023, après avoir connu une augmentation en 2021 (43,91 MW) et en 2022 (48,29 MW). Le tableau ci-dessous renseigne sur la dynamique des principaux indicateurs de l'Energie électrique dans la région du Sud-Ouest.

Tableau 13.0 45: Evolution des indicateurs de l'énergie électrique dans la région du sud-ouest 2018-2022

Indicateurs	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Longueur du réseau Haute Tension par région (en km) de la SONABEL	90	39	40	207	216	166
Longueur du réseau Basse Tension par région (en km) de la SONABEL	232	276	279	311	338	341
Longueur du réseau MIXTE par région (en km) de la SONABEL	46	73	73	138	130	507
Taux de couverture (en %)	17,6	19,6	20,1	28%	30,3%	31,3
Nombre d'abonnés Basse Tension de la SONABEL	13 571	14 819	21 356	20 096	22 113	21 589
Nombre d'abonnés Moyenne et Haute Tension de la SONABEL	60	71	68	69	69	100
Nombre total d'abonnés de la SONABEL	13 632	15 504	21 424	20 165	22 182	21 689
Nombre d'abonnés des localités électrifiées par l'ABER	1 229	1 273	823	1108	1330	1314
Nombre total d'abonnés	14 861	16 163	22 247	21 273	23 398	23003
Energie vendue (GWH)	21,1	22,6	24,4	26,6	28,2	30,7
Puissance (MW)	30,3	32,4	38,1	43,91	48,29	34,14

Source : Annuaire statistique 2023 du MEMC

VIII. TELEPHONE ET TIC

La région dispose de réseau téléphonique fixe de Moov Africa BF et de la téléphonie mobile ORANGE, Moov Africa BF et TELECEL. Toutes les communes urbaines de la région sont couvertes par le réseau téléphonique fixe ou mobile. En outre, elle dispose de cinq (05) radios locales dont deux (02) à Gaoua, une (01) à Diébougou, une (01) à Dano et une (01) à Dissin. La région compte une télévision locale en l'occurrence la RTB2 Sud-Ouest installée en 2013.

On note cependant, quelques difficultés de réception du signal de la RTB (zone de Dano et Batié) et des zones non couvertes par les réseaux mobiles (Boussoukoulou, Nako, etc.). En outre, la connexion internet est très instable sur l'ensemble du territoire régional en dehors des communes urbaines.

Des efforts doivent être fournis pour une couverture du territoire régional en réseaux mobile.

Selon le RGPH 2019, dans la région du Sud-Ouest, 69,1% des ménages dispose au moins d'un téléphone cellulaire fonctionnel, 2,1% possèdent un téléphone fixe et 2,6% possèdent un ordinateur. La proportion des ménages ayant accès l'internet dans la

Tableau 13.0 46: Situation des radios de la région en 2023

Provinces	Type de radio	Nombre
Bougouriba	Radios confessionnelles	01
	Radios associatives/Communautaires	00
	Radio commerciales	00

	Autres (à préciser)	00
Noumbiel	Radios confessionnelles	00
	Radios associatives/Communautaires	00
	Radio commerciales	00
	Autres (à préciser)	00
		01
Poni	Radios confessionnelles	
	Radios associatives/Communautaires	00
	Radio commerciales	01
	Autres (à préciser)	00
Ioba	Radios confessionnelles	01
	Radios associatives/Communautaires	00
	Radio commerciales	01
	Autres (à préciser)	00
Total région		05

Source : DRTC/SUO 2023

IX. GOUVERNANCE

Les collectivités territoriales de la région du Sud-Ouest ont tenu régulièrement leurs sessions ordinaires en 2022. Au total 66 sessions ordinaires ont été tenues par les 28 délégations spéciales communale et la délégation spéciale régionale. Chaque délégation spéciale à l'exception de Malba a tenu au moins deux sessions ordinaires en 2022.

Tableau 13.0 47: Situation des sessions des collectivités territoriales en 2022

Collectivité Territoriale	Session ordinaire	Session extraordinaire	Total	Nombre de journées de redevabilité tenues
BATIE	2	0	2	0
BONDIGUI	2	0	2	0
BOUROUM-BOUROUM	3	0	3	0
BOUSSERA	3	0	3	0
BOUSSOUKOULA	2	0	2	0
Conseil Régional du Sud-Ouest	2	1	3	0
DANO	2	0	2	0
DIEBOUGOU	2	0	2	0
DISSIN	2	0	2	0
DJIGOUE	2	0	2	0
DOLO	2	0	2	0
GAOUA	3	1	4	1

Collectivité Territoriale	Session ordinaire	Session extraordinaire	Total	Nombre de journées de redevabilité tenues
GBOMBLORA	4	0	4	0
GUEGUERE	2	0	2	0
IOLONIORO	2	0	2	0
KAMPTI	2	1	3	0
KOPER	2	0	2	0
KPERE	2	0	2	0
LEGMOIN	2	0	2	0
LOROPENI	2	0	2	0
MALBA	1	0	1	0
MIDEBDO	3	0	3	0
NAKO	4	0	4	0
NIEGO	2	0	2	0
ORONKUA	2	0	2	0
OUESSA	2	1	3	0
PERIGBAN	2	0	2	1
TIANKOURA	2	0	2	0
ZAMBO	3	0	3	0
SUD-OUEST	66	4	70	0

Source : DGESS/MATDS, 2023

9.1. Statistiques sur les projets et programmes intervenant dans la région en 2023

De nombreux projets et programmes de développement interviennent dans la région du Sud-Ouest. Beaucoup d'entre eux interviennent dans les mêmes secteurs et se complètent harmonieusement. Ils interviennent dans les domaines de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'élevage, de l'environnement, de la santé, de l'éducation, de l'action sociale, de la formation, des infrastructures et du désenclavement ainsi que dans le secteur de soutien à la production, etc.

En 2023, vingt-trois (23) projets et programmes développement ont pu être répertoriés dans la région du Sud-ouest. En plus de ces projets et programmes, d'autres projets et programmes d'envergure nationale interviennent dans la région bien qu'il soit difficile de capitaliser leurs données.

Tableau 13.0 48: Liste des projets et programmes de développement intervenant dans la Région en 2023

N°	Projets et programmes	Envergure (Communes couvertes)
1	Programme Décentralisation et Cohésion Social (PDCS/GIZ)	Les régions du Sud-Ouest et de l'Est (Gaoua, Loropéni, Batié, Dano, Oronkua, Dissihn, Périgban, Tiankoura, Bouroum-Bouroum, Bondigui, Ouessa, Diébougou, Iolonioro, Midebdo, Koper, Zambo,Dolo)
2	Projet d'amélioration de l'Alimentation, de la nutrition et de l'Hygiène en milieu familial (PAH / GIZ)	Gaoua, Batié, Diébougou, Dano, Périgban, Bondigui, Loropéni, Dissihn, Ouéssa, Oronkoua
3	Programme Développement de l'Agriculture (PDA/GIZ)	Gaoua, Batié, Diébougou, Dano,
4	Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL)	Toutes les communes de la région
5	Programme mise en œuvre des droits de l'enfant au Burkina Faso (PRO-ENFANTS)	Région de l'Est (Communes de Kantchari, Fada N'Gourma et Kompienga) Région du Sud-Ouest (Communes de Dissihn, Gaoua et Batié)
6	Fonds de Développement Communal-Phase II/ Fonds d'Investissement pour les collectivités Décentralisées (FDC II/FICOD)	Communes des régions du Sud-ouest (28), de l'Est (27), du Centre est (22)
7	Projet promotion de politique foncière responsable (ProPFR)	Toutes les communes de la région
8	Projet centre d'innovations verte du secteur agro-alimentaire (Pro-Civ)	Toutes les communes de la région
9	Projet d'Appui au Filières Agricoles dans les régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun (PAFA-4R)	Toutes les communes de la région
10	Accroître la capacité du Burkina Faso à gérer ses frontières en toute sécurité grâce à la collecte au stockage et à l'analyse des informations sur les voyageurs dans les principaux aéroports et autres points d'entrée stratégiques	Communes frontalières Burkina Faso Côte d'ivoire (Boussoukoulou, kampti,Batié, Kpuéré, Midebdo, Djigoué)
11	PACOS	Toutes les communes de la Région
12	Projet régional d'appui au pastoralisme au sahel phase 2- Burkina Faso (PRAPS2-BF)	IOBA, PONI, BOUGOURIBA, NOUMBIEL
13	Programme de Coopération Agricole Burkina Faso/République Populaire de Chine (PCA-CH/BF)	Toutes les communes de la région

N°	Projets et programmes	Envergure (Communes couvertes)
14	Projet d'appui au Développement de l'anacarde dans le Bassin de la Comoé pour la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (PADA/REED+)	
15	Projet de Gestion durable des Paysages Communaux pour la REDD+ (PGPC/REED+)	Sud-Ouest (Communes de Dissin, Gaoua et Batié)
16	Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA)	
17	Projet d'appui au renforcement de la gestion du foncier et des mines (PARGFM)	Toutes les communes de la région
18	Programme d'Appui à l'Inclusion Financière/ Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME)	Toutes les communes de la région
19	Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Elevage (PRECEL)	Toutes les communes de la région
20	Women's Leadership in Action (WLiA)	Région des cascades et du sud-Ouest
21	Projet d'amélioration de la mobilité du bétail et des revenus des agropasteurs par l'utilisation de la téléphonie et l'imagerie satellitaire/composante infrastructures pastorales (MODHEM+/DDC)	Cascades, centre-ouest, Sud-ouest (batié, gaoua, kampti, loropéni, périgban, ouessa)
22	Participatory Inclusive Land conflict management (PILand)	Province du Poni (communes de Kampti, Gbomblora et Bouroum-Bouroum)
23	PROPS : Positionner, Affiner et Opérer pour la Paix et la Stabilité	Commune de Kampti (Larbi, Kohinéna, Bodana) ; Commune de Batié (Moriba, Toussana, Kpêka) ; Commune de Legmoin (Zinsière, Ipala, Toupar) ; Commune de Dissihn (Dakolé, Kpomane, Saala) ; Commune de Ouessa (Kiérim, Langlé, Dianlé)

Source : DREP/SUO, 2023

9.2. Statistiques sur les ONG et associations intervenant dans la région

En ce qui concerne les ONG et associations de développement, on en dénombre treize (13) dans la région. Elles interviennent dans divers domaines dont la santé, l'éducation, l'agriculture et l'humanitaire.

Tableau 13.0 49: ONG et associations intervenant dans la région en 2023

ONG/AD		Secteur d'intervention		Zone d'intervention
Sigle	Dénomination	Principal	Autres secteurs	
PLAN	PLAN INTERNATIONAL BURKINA FASO	Protection sociale, éducation, santé		PONI, IOBA, BOUGOURIBA, NOUMBIEL
OCADES	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité	Développement local		PONI, IOBA, BOUGOURIBA, NOUMBIEL
MARIE STOP		Santé		GAOUA, DIEBOUGOU
FONDATION DREYER		Recherche, agriculture		IOBA
MERCY CORPS		Protection sociale, humanitaire, cohésion sociale, éducation, santé		PONI, IOBA, BOUGOURIBA, NOUMBIEL
CIAUD CANADA	Comité International pour l'Aide d'urgence et le Développement	Protection sociale, humanitaire		PONI, IOBA, BOUGOURIBA, NOUMBIEL
PI	Pathfinder International	Protection sociale, humanitaire		PONI, IOBA, BOUGOURIBA, NOUMBIEL
PROGETTO-MONDO	Promotion des bonnes pratiques pour une correcte alimentation des nourrissons et des enfants 0-2 ans, dans les Districts Sanitaires de Dano, Diébougou et Gaoua Région du Sud-Ouest, Burkina Faso AID : 11104	Nutrition		IOBA
VARENA ASSO	Association pour la Valorisation des Ressources Naturelles par l'Autopromotion	Développement local		PONI, IOBA, BOUGOURIBA, NOUMBIEL
APFG	Association pour la promotion féminine de Gaoua	Éducation, environnement, droits de la femme		PONI, IOBA, BOUGOURIBA, NOUMBIEL
FADEF SO	Fédération des associations pour le développement et l'épanouissement du Sud-ouest			IOBA, BOUGOURIBA

Profil de la région du Sud-Ouest

ACTION CONTRE LA FAIM		Eau hygiène et assainissement, santé et nutrition, sécuritaire alimentaire, genre et protection sociale		PONI, IOBA, BOUGOURIBA, NOUMBIEL
REPORT		Humanitaire		PONI, IOBA, BOUGOURIBA, NOUMBIEL

Source : DREP/SUO, 2023

